Sidi-Brahim : récits d'Afrique / par Paul Azan,...

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

(BnF Gallica

Azan, Paul (1874-1951). Auteur du texte. Sidi-Brahim : récits d'Afrique / par Paul Azan,.... 1905.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

R.CHASSAING 1981

8° A8 - 50

RÉCITS D'AFRIQUE

4111

SIDI-BRAHIM

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.
IMPRIMÉS

PAR

PAUL AZAN

LIEUTENANT DÉTACHÉ A L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

(Section Historique)

PARIS
HENRI CHARLES-LAVAUZELLE
ÉDITEUR MILITAIRE

RÉCITS D'AFRIQUE

SIDI-BRAHIM

DÉPOT LÉGAL
HAUTE-VIENNE
N° 578
1901
439
8° Lh4
2461

DROITS DE REPRODUCTION ET DE TRADUCTION RÉSERVÉS

RÉCITS D'AFRIQUE

SIDI-BRAHIM

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
RF
IMPRIMÉS

PAR

PAUL AZAN

LIEUTENANT DÉTACHÉ A L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

(Section Historique)

PARIS

HENRI CHARLES-LAVAUZELLE

Éditeur militaire

10. Rue Danton, Boulevard Saint-Germain, 118

(MÊME MAISON A LIMOGES)

DÉDICACE

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.
IMPRIMÉS.

Les **Récits d'Afrique** *seront en grande partie des récits militaires. Aussi je veux dédier ce premier volume à la mémoire des miens qui, depuis deux siècles, se succèdent comme officiers dans l'armée française, — et en particulier à la mémoire de mon père tombé, au cours de sa carrière, victime de son dévouement à ses soldats.*

DÉDICACE

Les **Routes d'Afrique** seront en grande partie des récits militaires. Aussi je veux dédier ce premier volume à la mémoire des miens qui, depuis deux siècles, [illegible] comme officiers dans l'armée française — et en particulier à la mémoire de mon père [illegible], au cours de sa carrière, [illegible] de son dévouement à ses soldats.

RÉCITS D'AFRIQUE

INTRODUCTION

Lorsqu'en quittant Saint-Cyr je demandai à servir au 2ᵉ zouaves, les bataillons de ce régiment étaient répartis entre Oran, Tlemcen, Nemours, Lalla-Maghrnia, Sebdou et El-Aricha; ils avaient ainsi l'honneur de garder les postes de la frontière marocaine, et leur situation privilégiée m'attirait.

Pendant cinq ans, les changements de garnison périodiques et les manœuvres me firent sillonner la province d'Oran sans qu'il se produisît du côté de l'Ouest des événements importants. A plusieurs reprises, nos turbulents voisins se livrèrent à des incursions sur notre territoire; des bataillons furent mobilisés, des compagnies se transportèrent en hâte vers les points menacés; mais ce ne furent là que des alertes sans lendemain.

J'eus du moins, pendant ces années, le loisir d'étudier le pays et les hommes : je me liai avec des fonctionnaires, des colons, des Arabes, prenant toujours bonne note de leurs renseignements et de leurs avis; j'essayai d'analyser, avec le secours d'indigènes instruits et éclairés, le caractère particulier de leur race; je lus et relus le Coran avec passion, en cherchant à me pénétrer de son esprit; je m'intéressai vivement au sort et à l'avenir de nos sujets musulmans (1).

Mais bientôt le passé de l'Afrique du Nord m'intéressa plus encore que son présent et son avenir. Partout en effet, au cours de mes pérégrinations, surgissaient devant mes yeux

---

(1) *Recherche d'une solution de la question indigène en Algérie*, Paris, A. Challamel, 1903.

les souvenirs de la conquête; ici, un champ de bataille célèbre, aride et dénudé comme aux jours où Abd el Kader y combattait; là, un petit mausolée perdu dans la plaine et illustré par l'héroïsme de nos chasseurs d'Orléans; sur toutes les routes, des villages portant les noms des héros d'autrefois : La Moricière, Montagnac, Lourmel, Trézel, Trumelet; dans les archives, des liasses ayant trait aux reconnaissances, aux expéditions, aux traités, à l'organisation du territoire, aux mesures de pacification.

Je subis en même temps, et presque à mon insu, une préparation spéciale à l'étude de l'histoire algérienne : en parcourant le pays, on remarque en effet les particularités de son sol; en partageant la vie des régiments d'Afrique, on apprécie leur esprit et l'on recueille leurs traditions; en fréquentant les indigènes, on observe leur caractère et leurs usages; en essayant de parler arabe, on apprend à éviter de grosses bévues dans l'interprétation des noms et des faits.

Aussi me vint-il un jour à l'esprit d'utiliser des notes prises çà et là sur la période de la conquête et d'écrire une histoire des guerres d'Afrique. Mais des éléments importants me faisaient défaut : je ne pouvais que difficilement consulter certains documents officiels, conservés au ministère de la Guerre, ou des documents particuliers conservés en France dans les familles.

Le hasard me servit à souhait quand je fus appelé, en 1902, à la Section historique de l'état-major de l'armée; dans les Archives du ministère de la Guerre se trouvaient, en effet, d'innombrables cartons relatifs à l'Algérie, contenant les documents les plus divers. Ma nouvelle situation me permettait ainsi de compléter mes notes antérieures et d'étudier en détail les événements auxquels je m'étais intéressé depuis plusieurs années.

Voilà de longues explications, embarrassantes à donner quand on parle de soi-même; j'ai pourtant cru devoir m'astreindre à cette confession littéraire, parce que je l'ai sou-

vent désirée chez les autres, et parce que j'ai toujours éprouvé la curiosité de savoir par quelle suite de circonstances tel ou tel historien s'était attaché à son œuvre; c'est là mon excuse.

Avec les nouveaux éléments réunis à Paris, le sujet s'élargissait de telle sorte qu'il devenait presque impossible à traiter.

Fallait-il prendre l'histoire de la conquête à ses débuts et recommencer le récit de la prise d'Alger, déjà vingt fois esquissé, pour y apporter quelques légères rectifications ou additions? Ç'eût été raconter inutilement des événements parfaitement connus.

Fallait-il aborder dans son ensemble, à une date déterminée, un sujet qui embrasse quelquefois dix ou vingt théâtres d'opérations, des populations de mœurs fort diverses, des régions de climat très différent, et qui exige la connaissance approfondie de chacun de ces éléments? C'eût été fournir un effort prématuré.

Une méthode plus simple m'a paru préférable. Elle consiste à mettre au jour, pendant que s'amassent les matériaux destinés à l'œuvre complète et définitive, quelques résultats partiels du travail entrepris.

La série de volumes intitulée *Récits d'Afrique* comprendra donc, sous cette désignation intentionnellement vague, les épisodes les plus divers relatifs à la conquête et à la colonisation de l'Afrique du Nord; on y pourra trouver tantôt le récit d'une expédition particulière ou d'un combat célèbre, tantôt l'analyse du caractère d'un chef français ou indigène, tantôt l'exposé d'une suite de négociations.

L'ordre chronologique ne sera pas nécessairement suivi pour la publication de ces volumes; chacun d'eux constituera un élément isolé de l'histoire algérienne, tunisienne ou marocaine. Néanmoins, ce n'est pas un caprice aveugle qui présidera à la rédaction de ces épisodes. Ceux qui viendront au jour successivement seront à la fois les plus intéressants, les

plus mal connus, et ceux sur lesquels auront été réunis les documents les plus complets; ils se rapporteront plus particulièrement à la période de la conquête.

L'étude de cette période relativement courte présente un double intérêt. Elle a tout d'abord un côté grandiose qui éblouit : elle constitue l'histoire d'un peuple à son aurore; elle embrasse les premières années d'un empire destiné à briller comme le plus riche joyau de l'Afrique française. Elle a ensuite un côté passionnant qui émeut : elle évoque à peu près tous les grands noms militaires du règne de Louis-Philippe et du second Empire; elle contient l'histoire d'une armée particulière qui n'a jamais été bien connue, l'*armée d'Afrique*.

Tandis que l'armée impériale a été étudiée dans tous ses détails, et que des centaines d'ouvrages ont raconté son organisation, son fonctionnement et ses exploits, l'armée d'Afrique, sa fille aînée, a été jusqu'ici un peu négligée par les historiens.

Elle eut un cachet particulier; après avoir recueilli pieusement en 1830 les traditions que les vieux soldats de la République et de l'Empire lui apportèrent, elle conserva dans ses rangs toutes leurs grandes vertus militaires, mais elle se transforma néanmoins profondément; le soldat africain, façonné par le climat du pays, par le contact des Arabes et par le genre de vie qu'il dut mener, acquit rapidement un caractère nouveau et original, qu'il a conservé jusqu'à nos jours.

Ce soldat a trouvé en France de nombreux détracteurs : son allure à la fois bruyante et fière, quelquefois même fanfaronne, l'avancement et les croix dont les gouvernements récompensaient ses campagnes, et peut-être aussi son uniforme élégant et son audace entreprenante, lui ont souvent attiré la jalousie du modeste troupier de France; l'attitude tapageuse qu'il pouvait prendre dans les rues d'Oran ou d'Alger au retour de ses expéditions paraissait de mauvais goût aux habitués des boulevards parisiens, qui vivaient loin

de ses émotions, de ses souffrances et de ses combats : « faire le zouave » est une expression devenue proverbiale.

Les officiers des troupes de France eux-mêmes n'ont pas échappé au sentiment qu'éprouvaient leurs hommes, ils ont médit souvent de l'armée d'Afrique; parce que certains généraux peu capables en étaient issus, ils l'ont condamnée en masse, sans reconnaître ses réelles qualités. Qu'ils lisent cependant l'histoire des campagnes du second Empire, y compris 1870, ils verront de quelle ténacité ou de quel héroïsme ont fait preuve les régiments d'Algérie. Leurs tableaux de pertes sont suffisamment éloquents pour les dispenser de toute autre justification : le matin de la bataille de Frœschwiller, le 2e zouaves comptait 1.924 hommes et 65 officiers; le soir, 1.088 hommes et 47 officiers étaient hors de combat.

Certes, le troupier d'Afrique ne fut pas parfait; le défaut d'approvisionnements à la suite des troupes et l'habitude de vivre sur le pays l'entraînèrent parfois à quelques abus; mais le genre d'existence qu'il mena sut du moins développer en lui les plus sérieuses qualités d'endurance, de discipline, d'abnégation et de dévouement.

Tels sont les événements et les hommes que les *Récits d'Afrique* chercheront à faire connaître. Ces volumes d'analyse doivent nécessairement précéder les volumes de synthèse, car la connaissance des détails permet seule de porter avec certitude des jugements d'ensemble; aussi sont-ils destinés à préparer des pages de portée plus générale.

SIDI-BRAHIM

PRÉFACE

Ce livre est l'histoire d'une poignée de héros.

L'épisode de Sidi-Brahim est de ceux qui restent légendaires dans l'armée française, mais qui sont dénaturés avec une étrange facilité, sans être embellis pour cela. Il est inouï de constater qu'un combat aussi récent ait été raconté de manière fort inexacte, avec des erreurs manifestes qui auraient dû être facilement évitées. Les littérateurs se sont emparés de ce sujet pour en tirer des récits colorés qui ont de l'intérêt, mais qui sont loin de la vérité; les historiens ont puisé leurs renseignements à des sources diverses et erronées et à des ouvrages de seconde main, sans rechercher les documents officiels ou privés qui se trouvaient dans diverses archives, sans consulter suffisamment les témoins oculaires qui pouvaient les éclairer. Aussi peut-on dire qu'il n'existe jusqu'à présent aucun récit exact et complet du combat de Sidi-Brahim (1).

La peinture a contribué autant que la littérature à fausser cet épisode. Le tableau de Chigot, popularisé par de nombreuses photographies, représente une redoute qui n'a aucun rapport avec le petit marabout de Sidi-Brahim (2),

---

(1) La bibliographie critique du sujet indiquera la valeur respective des nombreux ouvrages parus.

(2) C'est *koubba* et non *marabout* qu'il faudrait dire, si ce dernier mot n'était consacré par l'usage.

Marabout est le participe passé du verbe *rebat*, lier. Le marabout est l'homme lié à Dieu, voué à l'observation des préceptes du Coran et à la prière; il est vénéré par les populations musulmanes comme le *saint* par les populations chrétiennes; à l'endroit où il se tenait ordinairement, on élève après sa mort un petit monument commémoratif appelé *koubba*, qui devient un lieu de pèlerinage ayant un caractère sacré; la dépouille du

et il ne donne pas l'idée du combat tel qu'il a eu lieu. Un autre tableau, destiné à perpétuer le souvenir de ces événements, figure dans les collections du ministère de la Guerre; il a été composé d'après un croquis exécuté jadis en Algérie, intitulé : *Vue du camp de Sidi-Ibrahim* (1), croquis sur lequel l'artiste a consciencieusement disposé les troupes d'après les relations officielles des Archives historiques; mais les *Sidi-Ibrahim* ou *Sidi-Brahim* sont nombreux en Algérie, et le paysage en question représentait un camp situé près d'Arzew, dont l'aspect diffère complètement du lieu où succomba le 8e bataillon de chasseurs.

Le tableau militaire comme le récit historique ne peuvent présenter un intérêt complet que lorsqu'ils savent allier la vérité à l'art; mais bien peu de peintres ou d'écrivains arrivent à un juste équilibre.

Le seul moyen de bien traiter un sujet, par le livre ou par la peinture, c'est de se rendre sur les lieux. Le voyage est quelquefois un peu long; pour Sidi-Brahim, par exemple, il faut traverser la mer, prendre le chemin de fer pendant une demi-journée, passer ensuite douze heures en diligence et suivre enfin à cheval de mauvais sentiers; mais c'est une excursion intéressante à tous points de vue.

J'ai eu la chance d'être particulièrement bien placé pour étudier le combat de Sidi-Brahim et les événements qui l'ont précédé ou suivi. Dès 1897, je fus chargé de conduire par mer un détachement de zouaves à Nemours, c'est-à-dire à

---

saint homme s'y trouve généralement déposée. Ces koubbas, isolées dans la campagne, ont quelque analogie avec les chapelles de nos cimetières; elles sont cependant moins élevées, et l'on doit souvent se baisser pour y pénétrer.

Les militaires et les colons d'Algérie désignent le contenant par le nom du contenu, et disent : le marabout de Sidi-Brahim au lieu de : la koubba du marabout Sidi-Brahim.

Sidi est un titre honorifique qui se donne aux musulmans respectés et instruits; il tient le milieu entre nos trois termes : Monsieur, Monseigneur et Saint.

(1) *Archives des cartes du ministère de la Guerre*, série C, n° 640 du catalogue. Le tableau se trouve dans une salle du cabinet du Ministre.

l'ancien Djemmaa-Ghazaouet, d'où était partie la troupe écrasée à Sidi-Brahim; c'est alors que je visitai pour la première fois le « Tombeau des braves », élevé sur le lieu où furent massacrés les carabiniers du capitaine de Géreaux; je revins par terre à Oran en m'arrêtant à Lalla-Maghrnia et à Tlemcen. En 1898, je tins quelque temps garnison à Tlemcen, et, en 1899, six mois à Nemours, avant de partir pour Sebdou; en 1900, j'allai résider dans la redoute de Lalla-Maghrnia, puis, en 1901, de nouveau à Nemours, pendant sept à huit mois. J'eus donc l'occasion de parcourir bien des fois tous les sentiers de la région où s'étaient déroulés les sanglants événements de 1845.

Les circonstances me mêlèrent en outre à différentes cérémonies relatives au combat. En décembre 1898, eut lieu à Oran l'inauguration du monument commémoratif élevé devant l'hôtel de ville. Les « survivants » avaient été invités à y assister, et, à la grande réception qui leur fut offerte au cercle militaire, je me trouvai à côté du seul qui eût réellement pris part au combat de Sidi-Brahim, le clairon Rolland. Nous causâmes longuement; le vieux brave me raconta tous les détails de l'affaire, et, lorsque tout le monde eut parlé, il prononça modestement, le dernier, une petite allocution. Il eût dû occuper une place d'honneur à côté du général, ce soir-là; mais la plupart des officiers qui se trouvaient présents ignoraient quelle avait été exactement sa conduite. Tout ce qu'il voulut bien me dire au cours de cette soirée fut inscrit dans des notes que j'ai contrôlées depuis, en correspondant avec lui.

Au printemps suivant eut lieu la translation des restes des carabiniers tués près de Nemours; leurs cendres étaient restées dans l'ancien cimetière du poste, abandonné depuis longtemps, et une petite colonne de pierre, rongée par le temps, indiquait seule leur emplacement au milieu des ronces; mon bataillon, sous les ordres du commandant Chiché, eut l'honneur de les transporter dans le mausolée qui avait été bâti

sur le lieu même où les carabiniers étaient tombés; c'est ce mausolée qu'on appelle le « Tombeau des braves ».

Deux ans après, en 1901, mon bataillon revint à Nemours; au cours des marches et des manœuvres, le commandant Fourié aimait à s'entretenir avec des indigènes qui avaient pris part à l'action; il se faisait montrer l'emplacement des bivouacs; il nous conduisait, d'après ces indications, le long des itinéraires qu'avaient jadis suivis Montagnac et de Géreaux; il obtenait même communication de manuscrits arabes racontant l'épisode. Tous ces renseignements étaient précieux.

A Paris je trouvai, grâce aux pièces conservées dans les Archives administratives du ministère, la trace de descendants de quelques-uns des héros de l'affaire. Le petit-fils de Courby de Cognord, M. Raymond Malartic, voulut bien me confier les Mémoires inédits du général, qui contenaient le récit du combat, écrit de sa main (1). Puis je réunis peu à peu, en écrivant aux familles, d'autres récits laissés par des hommes qui avaient pris part à l'action : celui du chasseur Antoine, conservé par son fils; celui du hussard Natali, écrit sous sa dictée par le maire du village où il s'était retiré; celui du chasseur Léger, recueilli par le capitaine Pernot; celui de Lavayssière, envoyé en 1846 à un parent du capitaine Dutertre; celui du chasseur Tressy, rédigé en 1892 par un de ses compatriotes, et contenu d'autre part en abrégé dans une lettre à M. H. Anceaume, etc.

Les pièces officielles, très nombreuses, du ministère de la Guerre, les rapports rédigés sur place en 1845, d'après les témoins oculaires, me fournirent quelques détails intéressants et un moyen de contrôle des plus utiles.

L'utilisation des documents réunis n'était pas sans présenter quelques difficultés. Beaucoup d'entre eux, en effet,

(1) Ces Mémoires seront édités dans un ouvrage en préparation sur le général Courby de Cognord.

étaient entachés d'erreurs de détail : les rapports des généraux et des officiers contenaient des renseignements recueillis par eux trop hâtivement et sous le coup d'une vive émotion; les mémoires laissés par les combattants n'étaient précis que pour les événements auxquels leurs auteurs avaient directement pris part, et relataient les autres d'une manière inexacte; les récits des soldats renfermaient d'ailleurs des confusions fort naturelles chez des hommes peu instruits et qui connaissaient mal le pays.

Il a donc fallu, par une critique rigoureuse, arracher à chaque document la part de vérité qu'il contenait, et, avec les éléments obtenus de la sorte, composer un récit homogène. Il n'est pas une ligne de cet ouvrage qui ne puisse se justifier par une source digne de foi; mais la crainte de surcharger le texte et d'alourdir les pages a empêché de signaler, au cours du récit, toutes les contradictions relevées dans les documents; le travail de critique et de bibliographie a été rejeté à la fin du volume.

Une seconde partie de l'ouvrage réunit en effet les documents originaux qui ont le plus de valeur et d'intérêt; chacun d'eux est accompagné de notes signalant les inexactitudes, les erreurs ou les contradictions qu'il paraît renfermer. Le lecteur peut ainsi en même temps goûter la saveur du document original et apprécier les raisons qui ont fait négliger certaines affirmations; de longues discussions auraient inutilement coupé le récit de l'épisode.

L'intérêt qui s'attache à ce récit est trop évident pour être souligné. Sidi-Brahim, c'est la page la plus belle de l'histoire de nos chasseurs à pied et de nos hussards; chaque année, ces deux corps fêtent avec éclat l'anniversaire du combat, et la date du 23 septembre est chère à tous ceux qui ont porté l'un de ces deux uniformes. Cet épisode est d'ailleurs un des plus fameux de la conquête; par ses détails, il révèle admirablement ce qu'était le soldat d'Afrique vers 1845; il montre aussi le caractère qu'avait la guerre avec Abd el

Kader et avec les tribus qui le soutenaient; il laisse deviner enfin ce que serait demain une campagne dans ces régions de la frontière, qui n'ont pour ainsi dire pas changé depuis soixante ans, et dont les populations sont restées identiques à elles-mêmes.

A chaque instant, il serait possible de faire des rapprochements avec la situation contemporaine; les lettres de Bugeaud, de tous les officiers connaissant le pays et ses habitants, réfutent des erreurs qui ont été renouvelées après eux et qui sont encore accréditées en France.

Les discussions entre le gouvernement du Roi et ses représentants en Algérie, au sujet de la politique à suivre vis-à-vis du Maroc, présentent d'étonnantes analogies avec celles qui ont lieu de nos jours, et qui, sans doute, se continueront longtemps encore...

Le lecteur fera de lui-même bien des réflexions qu'il serait déplacé de provoquer par des remarques; peut-être pourra-t-il tirer un enseignement d'un épisode qui apparaît surtout, au premier abord, comme pittoresque et émouvant.

Sidi-Brahim a été un de nos plus cruels désastres en Algérie, et cependant ce combat est revendiqué comme un titre de gloire par les hussards et les chasseurs à pied. On comprend le légitime orgueil que les soldats qui servent dans ces corps peuvent en tirer, quand on voit comment leurs aînés ont combattu et comment ils sont morts.

AVERTISSEMENT

Nécessité de références. — Documents et abréviations. — Ouvrages imprimés et dessins. Orthographe des noms français. — Transcription des noms arabes. — Biographies. — Index.

Les événements relatifs à la révolte de 1845 et au combat de Sidi-Brahim ayant été l'objet des affirmations les plus contradictoires et des appréciations les plus diverses, il a été nécessaire d'étayer leur récit très fortement, par des références nombreuses et précises. Des notes indiquent donc toujours le document ou l'ouvrage d'après lequel tel fait ou tel jugement est avancé.

Le document cité figure le plus souvent à la 2e ou à la 3e partie de l'ouvrage, et, dans ce cas, il est désigné par son numéro d'ordre; si, au contraire, il n'a pas été reproduit parce qu'il était d'importance secondaire, il est désigné clairement et suivi de l'indication du dépôt d'archives d'où il a été extrait. Les abréviations suivantes ont été adoptées pour les archives le plus souvent citées :

A. H. G. signifie *Archives historiques du ministère de la Guerre.*

A. A. G. signifie *Archives administratives du ministère de la Guerre.*

Les ouvrages imprimés et les dessins relatifs au sujet sont énumérés, analysés et critiqués dans la *Bibliographie* et l'*Iconographie* placées à la fin du volume, et auxquelles pourra se reporter le lecteur.

L'orthographe des noms français a été uniformisée sans tenir compte des erreurs accréditées par l'usage. Celle des noms de personnes a été rétablie d'après les pièces d'état civil, ou, à défaut, d'après les pièces d'état militaire qui ont à peu près la même valeur (registres-matricules, annuaires officiels, etc.). Celle des noms de lieux a été rectifiée d'après le *Dictionnaire des Communes de France*, par J. Meyrat, Deslis, Tours, 1902, et d'après les dénominations locales.

La transcription des noms arabes présentait plus de difficultés. M. Ismaël Hamet, interprète principal détaché à l'état-major de l'armée (section d'Afrique), consulté sur le système à adopter, a répondu par une note qui paraît mettre la question au point. Voici en quels termes il s'exprime :

« La transcription en caractères français des noms arabes et berbères présente une grande difficulté; ces noms renferment des sons qu'aucune lettre française ne peut rendre, et on a dû, pour les représenter, recourir à des systèmes conventionnels.

» Il y a trois méthodes de transcription : 1° celle qui est officiellement adoptée au gouvernement général de l'Algérie et à l'état-major

de l'armée, d'après MM. Gabeau et de Slane; 2° celle du public, qui est routinière ou arbitraire; 3° celle des arabisants, qui est toute scientifique; ceux de ces derniers qui écrivent pour le public font presque toujours précéder leurs travaux d'un exposé de leur système de transcription; et tous ne sont pas d'accord. Il faut ajouter qu'à l'étranger les arabisants de chaque pays ont un système particulier de transcription.

» Il serait à désirer qu'en France, en dehors des savants, tout le monde se ralliât à l'orthographe officielle; malgré ses imperfections, elle aurait le mérite d'être intelligible pour tous. »

Conformément à l'avis de M. Ismaël Hamet, l'orthographe officielle a été adoptée; le volume le plus récent qui la fixe pour les noms de lieux est le *Tableau général des communes de l'Algérie*, dressé par ordre de M. Paul Revoil, gouverneur général de l'Algérie, Alger-Mustapha, Giralt, 1902. Mais ce volume ne donne que les noms actuellement usités; or un assez grand nombre de noms ont disparu depuis 1845; d'autres peu importants ne figurent pas sur le tableau; d'autres enfin ont été rayés de la nomenclature officielle et remplacés sans laisser de traces. On constate par exemple dans le *Tableau général* que Sidi-Ali-ben-Youb est devenu Chanzy; mais il faut savoir par ailleurs que Nemours est le village qui portait jadis le nom plus pittoresque de Djemmaa-Ghazaouet.

Peu à peu, par suite d'une assimilation sotte et mal comprise, des noms consacrés par les souffrances et les victoires de nos aînés disparaissent de la carte de l'Algérie et de la mémoire des colons français; Aïn-Merane devient Rabelais; Mefessour devient Renan; Sidi-Ali devient Cassaigne; El-Gourine devient Marceau; Oued-Damons devient Dupleix; on voit même, par des déformations orthographiques d'un goût douteux, Terga se changer en Turgot, et Aïn-Aouaci devenir successivement : Aïn-Nouïssy, Aïn-Noisy et Noisy-les-Bains (*sic*)! On comprend qu'avec des transformations de cette nature la tâche de raconter aux générations nouvelles l'histoire de celles qui les ont précédées soit parfois difficile.

Un excellent ouvrage de Louis Rinn est d'un précieux secours aux historiens de l'Algérie : c'est *le Royaume d'Alger sous le dernier dey*, Alger, Jourdan, 1900; il donne des tableaux de correspondance entre les populations et les villages de l'Algérie au moment de la conquête et les établissements français en 1900 (1). Mais Louis Rinn n'adopte pas le mode de transcription officiel, et ne peut pas énumérer non plus tous les noms de tribus ou de villages.

Aussi, pour uniformiser définitivement la transcription des noms arabes, tant en ce qui concerne les noms de lieux qu'en ce qui concerne les noms de personnes, le volume de *Sidi-Brahim* a-t-il été

---

(1) Qu'il me soit permis de saluer ici la mémoire du travailleur infatigable et consciencieux que fut M. Louis Rinn, chef de bataillon en retraite, ancien chef du service central des affaires indigènes, conseiller de gouvernement honoraire; sa mort, survenue le 6 mars 1905, a été un deuil pour tous ceux que peut intéresser l'histoire de l'Algérie; elle m'a été personnellement cruelle, car elle m'a fait perdre un ami bienveillant en même temps qu'un guide très sûr.

soumis à M. Ismaël Hamet, qui a bien voulu le revoir en entier à ce point de vue spécial. Néanmoins, l'orthographe des noms arabes contenus dans les citations n'a pas été modifiée, non plus que celle des noms définitivement consacrés par l'usage.

Les biographies de personnages nommés au cours du récit sont nombreuses; les unes figurent dans le texte même de l'ouvrage, lorsque les intéressés ont été intimement mêlés aux événements racontés; les autres sont rejetées en notes. Elles sont généralement un résumé de pièces officielles inédites, conservées aux Archives de la Guerre dans des dossiers individuels. Leur ensemble constituera, au fur et à mesure qu'elles apparaîtront dans les *Récits d'Afrique*, un répertoire des principaux personnages ayant joué un rôle dans l'histoire algérienne, que leur place ait été dans l'armée, dans l'administration ou dans la colonisation.

Si quelques grands généraux tels que Bugeaud, La Moricière ou Cavaignac n'ont pas de biographie spéciale dans ce volume, au cours duquel leur nom revient souvent, c'est parce qu'ils sont déjà étudiés individuellement par nombre d'auteurs, et que les détails de leur carrière sont connus; ils méritent d'ailleurs d'être analysés en détail, et l'occasion s'en présentera par la suite.

L'ensemble des noms propres figurant dans les différentes parties du volume formera un index alphabétique qui pourra faciliter, aux travailleurs de l'avenir, les recherches générales ou particulières relatives à l'histoire de l'Algérie.

CHAPITRE PREMIER

LES PRÉLIMINAIRES DE L'INSURRECTION ET L'IRRUPTION D'ABD EL KADER

SOMMAIRE. — Abd el Kader au Maroc en 1844. — Les musulmans d'Algérie. — Les craintes de Bugeaud. — La délimitation de la frontière marocaine. — Le traité de 1845. — L'opinion publique : Bugeaud et La Moricière. — L'ordonnance du 15 avril 1845. — Départ de Bugeaud pour la France. — La Moricière gouverneur par intérim. — Cavaignac à Tlemcen : son sentiment sur la situation ; ses projets. — Le commandant Bazaine. — La Deïra d'Abd el Kader : son état à Ez-Zebra. — Le caïd d'Oudjda. — L'empereur Mouley Abd er Rahman. — Les erreurs du gouvernement français. — Graves symptômes. — Le général de Bourjolly chez les Flitta. — La ligne de Tlemcen à Djemmaa-Ghazaouet. — Cavaignac chez les Trara : les combats du 23 et du 24 septembre. — Acharnement des Kabyles ; sa cause : la rentrée d'Abd el Kader.

Après la prise de la Smala et les échecs subis en Algérie par ses partisans en 1843, l'émir Abd el Kader s'était retiré au Maroc. Mais, dans son esprit, cet exil ne devait être que momentané, et, en prévision d'un retour futur, il avait entraîné à sa suite les principaux chefs du pays et plusieurs tribus tout entières.

Depuis lors, ses incursions ou celles de ses partisans n'avaient eu d'autre but que de forcer les populations algériennes à émigrer au Maroc; il restait d'ailleurs en communication continuelle avec les musulmans d'Algérie, et il inondait le pays, depuis la frontière de l'Ouest jusqu'à l'extrémité de la province de Constantine, de lettres et d'émissaires destinés à réchauffer le zèle de tous.

Ces manœuvres étaient parfaitement connues lorsque éclata, en 1844, la guerre contre l'empereur du Maroc, Mou-

ley Abd er Rahman (1). Le maréchal Bugeaud, gouverneur général de l'Algérie, pensa à ce moment que l'Emir allait essayer de recueillir le fruit de ses efforts. Il n'en fut rien. Abd el Kader jugea-t-il que le moment n'était pas favorable pour agir, ou pensa-t-il que les appuis qu'il s'était créés sur les deux rives de la Moulouïa n'étaient pas encore suffisants? Il est difficile de le savoir; ce qui est certain, c'est qu'il n'intervint pas. De leur côté, les indigènes d'Algérie ne prirent pas parti dans cette lutte; et cependant, c'étaient leurs vainqueurs de la veille qui se trouvaient aux prises avec l'empereur du Maroc.

La victoire de l'Isly, le 14 août 1844, et, quelques jours plus tard, les succès de notre marine à Tanger et à Mogador, eurent un effet moral considérable sur les Marocains. Mais les troupes de Bugeaud furent à ce point éprouvées par les maladies que le maréchal dut renoncer à atteindre la Moulouïa; il revint à Lalla-Maghrnia, d'où il mena le gros de l'armée sur le bord de la mer, à Djemmaa-Ghazaouet.

La France ne profita pas des avantages remportés, et une convention préliminaire, fort généreuse pour ses ennemis, fut signée le 10 septembre 1844 (2). Un article de la convention prévoyait la délimitation de la frontière avec le Maroc; le général de la Rue (3) fut nommé commissaire du gouverne-

---

(1) *Moulaï* ou *Moulay*, ou *Muley*, suivant les diverses orthographes adoptées, est une expression qui précède les noms des musulmans vénérés, et qui signifie *Monseigneur*.

(2) *Bulletin des lois*, n° 1158 du Bulletin, n° 11.677 des ordonnances.

(3) Aristide-Isidore-Jean-Marie, comte *de la Rue*, né à Rennes le 4 mars 1795, fut nommé sous-lieutenant au 6e régiment de chasseurs à cheval le 25 mai 1814, puis garde du corps du Roi, compagnie de Raguse (lieutenant) le 5 juillet 1814. Attaché provisoirement à l'ambassade de Constantinople le 11 février 1815, il servit à l'armée royale de Belgique dès le 20 mars 1815, puis comme officier d'ordonnance à l'état-major du ministre de la guerre à Gand le 10 mai 1815. Rentré en France le 8 juillet, il resta dès lors attaché à des généraux en vue ou envoyé en mission; nommé capitaine en 1816, comme aide de camp du duc de Raguse, il resta en 1823 quelques mois aide de camp du général Lauriston, fut nommé chef de bataillon et revint aussitôt auprès du duc de Raguse. Aide de camp du maréchal Maison en 1832, il fut chargé en 1834 d'une mission dans les provinces méridionales de la Russie, et en 1835 remplit les fonctions de commissaire pour la cession de la légion étrangère à l'Espagne. Nommé lieutenant-colonel le 6 janvier 1836, et attaché à l'état-major du ministère de la guerre, il remplit successivement trois missions dans l'année, en février à Alger, en juin au Maroc, en décembre à Alger; en 1837, il fut encore envoyé en Algérie. Colonel en 1839, il partit peu après en

ment, et fut assisté du commandant de Martimprey (1) et de l'interprète principal Léon Roches (2).

L'attitude que nos sujets musulmans avaient observée pendant les hostilités pouvait faire illusion en France, et laisser croire que notre domination avait jeté dans la colonie de profondes racines; mais nos officiers ne s'y trompaient pas, et tous ceux qui voyaient de près les Arabes sentaient qu'ils n'avaient pas accepté notre domination sans arrière-pensée. Bugeaud exprimait lui-même cette opinion à la tribune de

---

mission pour l'Afrique, et y retourna en 1840, 1841, 1842 et 1843; il fut élevé au grade de maréchal de camp en 1844 et mis à la disposition du duc d'Aumale dans la province de Constantine; puis fut, en janvier 1845, nommé plénipotentiaire du Roi près de l'empereur du Maroc et chargé de la délimitation de la frontière.

Mis à la retraite le 17 avril 1848, puis relevé de cette position en 1849, le général de la Rue fut inspecteur général de 1856 à 1859; nommé sénateur le 13 février 1860, il passa le 5 mars suivant au cadre de réserve; il mourut à Paris le 21 mars 1872. *A. A. G.*, dossier de la Rue.

(1) Edmond-Charles comte *de Martimprey* naquit à Meaux le 16 juin 1808 et entra à Saint-Cyr en 1826. Il passa en 1828 par l'école d'état-major, et fut, dès 1832, employé à la carte de France; lieutenant en 1832, capitaine en 1835, il partit pour l'Afrique, où il fit presque toute sa carrière. Chargé en 1836 du service topographique à Oran, il garda le même service quand il passa chef d'escadrons en 1842, et fut mis à la disposition du gouverneur-général comme lieutenant-colonel en octobre 1845. Il ne quitta l'Algérie que pour occuper quelques mois, en 1848, les fonctions de directeur du personnel et des opérations militaires au ministère de la Guerre; il fut nommé, en 1851, étant colonel, chef d'état-major général de l'armée d'Afrique, et en 1854, étant général de brigade, chef d'état-major général de l'armée d'Orient. Général de division en 1855, il commanda en 1857 la division d'Oran, fit la campagne de 1859 en Italie comme aide-major général de l'armée, et après avoir été nommé sous-gouverneur de l'Algérie en 1860, il en fut gouverneur-général par intérim en 1864. Sénateur la même année, puis commandant la division de Metz, il fut mis en disponibilité en 1867, et devint, au début de 1870, gouverneur des Invalides. Il fit encore la campagne de 1870-71 contre l'Allemagne et à l'intérieur, puis se retira du service actif. Il mourut à Paris le 24 février 1883. *A. A. G.*, dossier du comte Ed.-Ch. de Martimprey.

(2) Michel-Jules-Marie-Léon *Roches* naquit à Grenoble le 27 septembre 1809. L'auteur illustre de *Trente-deux ans à travers l'Islam*, 1832-1864 (Paris, 1884, 2 vol.), a une trop grande notoriété pour qu'il soit besoin de raconter une vie qu'il a si bien narrée lui-même. Après avoir été le confident et le secrétaire d'Abd el Kader, il le quitta à la fin de 1839 pour entrer au service du gouvernement français. Nommé provisoirement par Valée interprète de 2e classe en décembre 1839, il sut dissiper peu à peu les préventions qui existaient contre lui, et devint interprète de 1re classe le 4 avril 1840, interprète principal le 1er février 1841. Il gagna par la suite l'entière confiance et la sincère estime de Bugeaud, qui se plaisait à le citer avec éloges en toute occasion. Attaché au général de la Rue pour la délimitation de la frontière, il reçut à ce titre une indemnité mensuelle de 500 francs. Il fut nommé secrétaire de légation le 10 février 1846. *A. A. G.*, dossier Léon Roches.

la Chambre, en janvier 1845; il disait qu'Abd el Kader reviendrait nous attaquer, que les insurrections se renouvelleraient, et il était d'avis que nous restions prêts à tout événement, en face d'un peuple dont l'histoire est pleine de révoltes contre ses dominateurs, même lorsqu'ils ont été musulmans : « Nous avons rejeté Abd el Kader dans l'intérieur du Maroc, s'écriait-il, ce qui ne veut pas dire qu'il ne reviendra pas. Je crois même pouvoir vous prévenir qu'il reviendra. (*Rires et bruits.*) Il ne reviendra pas dangereux, mais il reviendra tracassier, et voilà pourquoi il faut que nous restions forts et vigilants ! C'est là mon adage (1). »

Pendant l'hiver, la délimitation de la frontière marocaine s'était poursuivie, si bien que le traité avec le Maroc avait été signé le 18 mars 1845, ratifié le 6 août au Maroc (2) et promulgué par le roi Louis-Philippe, à Eu, le 23 août 1845 (3); l'article 7 stipulait la non-extradition des réfugiés, mais ajoutait qu'Abd el Kader et ses partisans ne jouissaient pas du bénéfice de cette convention.

Toutes les difficultés n'étaient pas aplanies par la signature de ce traité, et Bugeaud s'en rendait si bien compte que, dans une lettre écrite d'Alger à sa femme, le 8 août, il s'exprimait ainsi : « Abd el Kader est entouré de 30.000 à 40.000 émigrés. Il prépare un retour, c'est évident, et le Maroc le laisse faire. Il y a là un danger permanent (4). » Dans une autre lettre écrite le 12 août, à la maréchale, ces lignes étaient plus significatives encore : « Nos relations de voisinage avec le Maroc sont définitivement réglées; le traité est ratifié. Les dispositions des agents de l'Empereur, à Tanger, ont paru excellentes; mais, à la frontière, c'est tout différent. Le même système d'hostile perfidie n'a cessé d'y régner. Abd el Kader y fait ce qu'il veut, et y reçoit toute

---

(1) Discours prononcé à la séance du 24 janvier 1845, reproduit dans *le Maréchal Bugeaud*, par d'Ideville, t. II, p. 576. Cf. le « Rapport de Bugeaud au ministre de la Guerre, du bivouac sur l'oued Khamis chez les Keraïch, 16 janvier 1846 ». *A. H. G.*, Algérie, corresp.

(2) Le général comte de la Rue à Guizot, ministre des Affaires étrangères, de Tanger, 7 août 1845. *A. H. G.*, Algérie, corresp., province d'Oran.

(3) *Bulletin des lois*, n° 1234 du Bulletin, n° 12.204 des ordonnances.

(4) Le maréchal Bugeaud à la maréchale duchesse d'Isly, 8 août 1845, imprimée dans d'Ideville, *le Maréchal Bugeaud*, t. III, p. 32.

espèce de secours; des cavaliers marocains, mêlés aux siens, viennent faire des courses sur notre territoire (1). »

Ces lettres intimes prouvent que le gouverneur général ne s'illusionnait pas sur la situation, et cependant il demanda, au mois d'août, à venir se reposer en France. Ce voyage n'était pas dû, comme le prétendaient les pièces officielles, au mauvais état de sa santé (2), mais aux difficultés qu'il éprouvait dans ses relations avec le gouvernement.

L'opinion publique avait peu à peu abandonné le vainqueur d'Isly; on lui reprochait, en France, son système de guerre, ses dévastations méthodiques, ses razzias; on l'accusait d'entretenir l'agitation à dessein pour se préparer des succès; on constatait qu'après avoir annoncé bien des fois l'achèvement de la conquête, il recommençait à nouveau des expéditions.

De violentes polémiques emplissaient les colonnes des journaux : au maréchal Bugeaud, on se plaisait à opposer le lieutenant général (3) de La Moricière, qui commandait alors la division d'Oran. Le système de colonisation du maréchal consistait à donner avant tout la sécurité au pays, à soumettre les Arabes par la force des armes, puis à établir des soldats ou des sous-officiers dans de petites fermes, avant d'encourager la colonisation civile. Le système préconisé par le général de La Moricière était basé sur l'appel au capital, sur la civilisation progressive de la race indigène, sur la mise en œuvre de concessions de terrain. Les ennemis de Bugeaud représentaient le maréchal comme un esprit arriéré, pour lequel « la guerre était encore le seul contact possible avec les vaincus »; ils considéraient au contraire La Moricière comme un des jeunes chefs de l'armée, « élevés par des idéologues, imbus des principes de la philan-

(1) Le maréchal Bugeaud à la maréchale duchesse d'Isly, d'Alger, 12 août 1845, imprimée dans d'Ideville, t. III, p. 35.

(2) Rapport du ministre de la Guerre au Roi, lui demandant un congé de deux mois en faveur du maréchal Bugeaud « pour raisons de santé ». *A. H. G.*, Algérie, correspondance, août 1845.

(3) La loi du 7 août 1839 avait fixé le nombre maximum des officiers généraux en activité de service pour le temps de paix à : 80 lieutenants généraux et 160 maréchaux de camp. On désignait sous le terme de *général* soit un lieutenant général, soit un maréchal de camp.

thropie moderne »; ils l'estimaient « parce qu'il avait étudié les grands problèmes de la société nouvelle, parce qu'il savait ce que c'était que le travail, le capital, l'association, le gouvernement des hommes » (1).

La pression de l'opinion avait provoqué l'ordonnance du 15 avril 1845 pour la reconstitution de l'administration générale des provinces de l'Algérie. Cette ordonnance, basée sur l'état de sécurité et de colonisation de certaines régions, tendait surtout au développement progressif de l'administration civile (2). Bugeaud l'avait exécutée, mais sans dissimuler son mécontentement. Son voyage en France avait pour principal but d'avoir une explication à ce sujet avec le maréchal Soult, duc de Dalmatie, qui était à la fois président du Conseil et ministre de la Guerre (3); il comptait aller le voir à Soultberg avant même de rejoindre sa famille (4). Son intention très nette était d'ailleurs de ne pas retourner à Alger s'il n'obtenait pas gain de cause, et il le disait très franchement le 21 août à son ancien aide de camp, Saint-Arnaud (5), qui commandait le 53e de ligne en Algérie :

(1) Citations empruntées à un article du journal *l'Algérie*, du 22 septembre 1845, qui condense à peu près toutes les attaques formulées pendant les semaines précédentes contre le maréchal Bugeaud.

(2) Voir le rapport au Roi du maréchal Soult, ministre de la Guerre. Ce rapport précède l'ordonnance donnée à Eu par Louis-Philippe le 15 avril 1845, pr. le 31 août.

(3) Jean de Dieu, *Soult, duc de Dalmatie*, né le 29 mars 1769 à Saint-Amans-la-Bastide (Tarn), aujourd'hui Saint-Amans-Soult, soldat en 1785, caporal en 1787, sergent en 1791, devint capitaine en 1793, chef de bataillon, chef de brigade, puis général de brigade en 1794, général de division en 1799, maréchal en 1804. Il fit les campagnes de la République et de l'Empire, en particulier à l'armée d'Espagne de 1808 à 1813. Il avait été une première fois ministre de la Guerre, du 3 décembre 1814 au 12 mars 1815; une seconde fois, du 17 novembre 1830 au 18 juillet 1834, et l'était à nouveau depuis le 29 octobre 1840. Il cessa ses fonctions comme ministre de la Guerre pour raisons de santé le 10 novembre 1845, et fut remplacé par le lieutenant-général Moline de Saint-Yon.

(4) Le maréchal Bugeaud à la maréchale, d'Alger, 25 août, imprimée dans d'Ideville, t. III, p. 37.

(5) Armand-Jacques *Le Roy de Saint-Arnaud*, né à Paris le 20 août 1798, fut nommé garde-du-corps du Roi le 16 décembre 1815, sous-lieutenant le 6 mai 1818, puis mis en non-activité sans solde en 1820; replacé en mai 1827, il démissionna sept mois après. En février 1831, il reprit, au 64e de ligne, son grade de sous-lieutenant; il avait déjà 33 ans, mais il sut regagner rapidement le temps perdu : lieutenant en décembre 1831, capitaine en 1837, il partit pour l'Afrique et y resta jusqu'en 1851; il y fut successivement nommé chef de bataillon en 1840, lieutenant-colonel

« Si l'on ne me comprend pas, si l'on ne veut pas me comprendre, je ne reviendrai pas. Si tout s'arrange comme je le crois, je serai de retour à Alger dans les premiers jours de novembre (1). » Telles étaient les raisons pour lesquelles le gouverneur général, malgré une situation alarmante qu'il connaissait, avait demandé à revenir en France.

Une décision royale du 24 août 1845 ayant désigné le lieutenant général de La Moricière comme gouverneur par intérim (2), le maréchal put s'embarquer le 4 septembre. Le lendemain même, La Moricière écrivait d'Alger au ministre de la Guerre pour lui faire pressentir des incidents prochains; il avait appris, en effet, que 300 chevaux réguliers, envoyés par Abd el Kader sur la rive droite de la Mouloüia, se grossissaient chaque jour de contingents fournis par les tribus du voisinage, et que, d'ailleurs, le bruit se répandait d'une entreprise prochaine contre le territoire de l'Algérie (3).

Le maréchal de camp Cavaignac, qui commandait la subdivision de Tlemcen depuis le 2 novembre 1844, sentait que des événements graves se préparaient.

Les tribus marocaines, en effet, méconnaissant à la fois l'autorité de l'Empereur et celle de la France, continuaient à violer les traités qui leur avaient assigné des limites, et à venir piller nos sujets. Jusqu'au commencement de septembre, Cavaignac avait considéré la situation sur la fron-

---

en 1842, colonel en 1844 et maréchal de camp en 1847. Général de division le 10 juillet 1851, il devint ministre de la guerre le 26 octobre suivant, fut nommé sénateur le 26 janvier 1852, grand-officier de la Légion d'honneur le 10 mai, décoré de la médaille militaire le 13 juin; élevé au grade de maréchal de France le 2 décembre, et à la charge de grand écuyer le 31 décembre; nommé grand-croix le 23 décembre 1853, il reçut en mars 1854 le commandement en chef de l'armée d'Orient, et mourut en mer à bord du *Berthollet*, le 29 septembre 1854.

Sa vie est trop connue pour être racontée en détails, mais on voit qu'il eut une carrière exceptionnellement rapide et qu'il accumula en quelques années les distinctions de toutes sortes. Il était d'ailleurs intelligent et brave, et avait été blessé d'un coup de feu au bas-ventre le 11 mai 1840 à Bordj el Arba. Bugeaud avait pour lui une estime et une affection sans bornes. *A. A. G.*, dossier Le Roy de Saint-Arnaud.

(1) Lettre imprimée dans d'Ideville, t. III, p. 38.

(2) Le ministre de la Guerre à La Moricière, de Soultberg, 1er septembre 1845, pièce 1.

(3) La Moricière au ministre de la Guerre, d'Alger, 5 septembre 1845, pièce 2.

tière comme provisoire, et ne s'était pas étonné de razzias entre tribus, qu'il considérait comme « des habitudes traditionnelles » (1). Mais le traité avait été ratifié au commencement d'août au Maroc, promulgué à la fin d'août en France, il devait être connu et respecté. Aussi Cavaignac signalait-il, le 6 septembre, au lieutenant général commandant la province d'Oran, un genre de faits qui constituaient « des actes d'hostilité véritables, commis en plein jour et à main armée par des partis de cavaliers ennemis » (2); il s'appuyait sur les renseignements que lui fournissait le lieutenant-colonel de Barral, qui se trouvait près de la frontière, et il produisait des lettres ne laissant aucun doute sur la nature des agressions commises. C'étaient les cavaliers d'Abd el Kader et nos sujets musulmans passés au Maroc, qui cherchaient à troubler l'état des tribus soumises, à ébranler leur confiance en nous, et à les forcer à l'émigration.

Cavaignac était partisan de l'emploi de la force; il se rendait compte que le caïd marocain d'Oudjda, auquel nous adressions des représentations, était complètement impuissant à réprimer les désordres; il pensait, d'autre part, que les moyens politiques qui consistaient à agir auprès de l'empereur Abd er Rahman ne pourraient être suivis ni d'un effet assez prompt, ni d'une répression assez énergique; aussi estimait-il que le meilleur moyen de mettre un terme à cette situation était de porter sur la frontière une forte colonne destinée à en assurer la garde, en occupant le pâté montagneux à l'ouest de Lalla-Maghrnia et Djemmaa-Ghazaouet; « mais les conséquences de ce mouvement peuvent être telles, disait-il, qu'il devra être précédé d'un examen sérieux et d'instructions nécessaires ».

L'intervention vigoureuse que conseillait le commandant de la subdivision de Tlemcen n'était pas inspirée par l'ambition personnelle; elle résultait d'un raisonnement très logique et de l'expérience même qu'il avait acquise : « Je n'ai que deux moyens, disait-il en terminant sa lettre du 6 septembre au commandant de la province, de lutter contre

(1) Cavaignac à La Moricière, de Tlemcen, le 6 septembre 1845, pièce 4.
(2) *Ibid.*

l'état de choses que je vous signale : m'adresser à l'autorité marocaine avec laquelle je puis être en relations; il y a un an que j'use de ce premier moyen, non que j'aie espéré son succès, mais parce que j'ai cru devoir l'épuiser. Il ne me resterait donc que l'emploi des troupes sur l'extrême frontière; or il pourrait en résulter des événements qui, tournant au profit des désirs d'Abd el Kader, auraient par là même des conséquences qu'il importe d'avoir prévues avant d'agir. » Cavaignac préconisait donc l'emploi de la force, mais il pensait avec raison qu'on devait envisager à l'avance les conséquences d'une entreprise militaire.

Cette opinion était partagée par le commandant Bazaine, le futur maréchal (1), alors chargé des affaires arabes à Tlemcen; dans son rapport fourni le 17 septembre sur les événements de la première quinzaine du mois, il exposait qu'une de nos tribus de la frontière, celle des Msirda (2), avait présenté deux chevaux de soumission (3) à Abd el Kader; il estimait que cet acte, venant après tous les méfaits antérieurs de ces indigènes, définissait exactement leur situation vis-à-vis de nous. « Ils doivent être considérés et traités, disait-il, comme une tribu qui a failli à ses engagements et qui est en état d'hostilités ouvertes. Il serait bien nécessaire, à cause du voisinage de la Deïra, que de pareils actes soient promptement et très sévèrement châtiés, car il est à craindre que ce foyer de désobéissance ne trouble ou ne jette le doute dans nos tribus kabyles (4). »

---

(1) *Bazaine*, né le 13 février 1811 à Versailles, était entré au service comme soldat au 57e de ligne en 1831, et avait servi comme officier à la légion étrangère, quand elle avait été cédée à l'Espagne par le Roi en 1835 pour combattre l'insurrection carliste; revenu en France après avoir subi les dures épreuves de cette campagne, il avait passé de la légion étrangère au 8e bataillon de chasseurs à pied et avait été nommé chef de bataillon en 1844; en 1845, il comptait au 58e de ligne, et remplissait les fonctions de chef de bureau arabe à Tlemcen; le général de la Rue le notait comme « très intelligent, servant avec distinction », et il était considéré comme rendant les plus grands services. *A. A. G.*, dossier du maréchal Bazaine, n° 62.

(2) Les *Msirda*, dans le pâté montagneux situé au sud-ouest de Djemmaa-Ghazaouet.

(3) Lorsque les Arabes veulent signifier leur soumission au chef qu'ils désirent reconnaître ou dont ils demandent le pardon, ils ont coutume de venir lui présenter un cheval qu'ils appellent cheval de soumission.

(4) Rapport du 1er au 15 septembre, pièce 7, § *Faits politiques*.

La Deïra, en effet, pouvait exercer une grande action sur certaines de nos tribus, puisqu'elle campait non loin de la frontière, sur les bords de la Moulouïa. C'était une réunion de tentes considérable, qui abritait les familles d'Abd el Kader, celles de ses lieutenants, ses principaux fidèles et toute une population dévouée à ses intérêts; elle constituait à la fois la capitale mobile de l'Emir, sa réserve de troupes, son centre d'approvisionnements, sa résidence de repos. C'est autour de la Deïra que venaient se grouper les mécontents, les émigrés, les déserteurs, tous les ennemis de la France; c'est de là que partaient les détachements destinés à dévaster notre territoire; c'est là qu'ils venaient se refaire après leurs chevauchées.

Un journal de l'époque, qui puisait ses informations aux meilleures sources, définissait la partie guerrière et agissante de la Deïra en des termes fort exacts : « La Daihra d'Abd el Kader, disait l'*Algérie*, est à la fois un régiment et un corps de partisans, et cette double forme lui donne la force pour surmonter bien des obstacles, en lui conservant la mobilité nécessaire pour atteindre un ennemi à très grande distance. La Daihra d'Abd el Kader, organisée militairement, obéit à une discipline sévère; mais cette discipline ne va pas jusqu'à paralyser sa force. Quand elle voyage, rien ne l'arrête, parce qu'elle ne traîne à sa suite ni équipages, ni blessés, ni chevaux infirmes; aussi fait-elle facilement 20 et 25 lieues dans une longue nuit d'hiver, ce qui lui permet de surprendre, à une très grande distance, un ennemi sans défense. Recrutée parmi les hommes les plus aguerris, montée sur les meilleurs chevaux, elle a rarement des traînards qui retardent sa marche, et, quand elle en a, elle s'en inquiète peu. Dieu est miséricordieux! Avant tout, elle veut atteindre le but qui lui est indiqué. A-t-elle des malades ? Elle les confie aux soins des tribus; quelques chevaux refusent-ils la marche ? elle les abandonne et prend, de gré ou de force, ceux qu'elle rencontre (1). » Ce n'était qu'une partie d'un tout qui se trouvait décrite dans ces lignes, mais la partie la plus importante et la plus active, celle qui permettait à

(1) L'*Algérie*, du 22 octobre 1845, n° 128.

l'Emir de mener à bien ses rapides entreprises sur le territoire de l'Algérie.

Cependant Abd el Kader ne paraissait pas participer directement aux vols et aux attaques qui se produisaient (1). Il était revenu à sa Deïra du 20 au 22 juillet, avec une troupe et des chevaux très fatigués : à ce moment, certains de ses partisans, découragés par une profonde misère, avaient déclaré qu'ils ne pouvaient supporter plus longtemps les souffrances qui leur étaient imposées. Et cependant, dès les premiers jours d'août, on avait parlé dans son entourage d'une nouvelle expédition, sans préciser exactement la direction qui devait être suivie (2). Au mois de septembre, sa Deïra était sur la rive gauche de la Moulouïa, à Ez-Zebra; elle se trouvait ainsi à 25 kilomètres de la mer environ et à 90 kilomètres à l'ouest de Lalla-Maghrnia; malgré quelques désertions qui s'y produisaient, il était difficile de définir l'état moral des fidèles qui la composaient (3).

Le caïd marocain d'Oudjda ne faisait rien pour empêcher les agressions, et pourtant on ne pouvait l'accuser de les favoriser; il entretenait en effet avec Cavaignac une correspondance « convenable dans les termes », et, de l'avis même de La Moricière, il restait inactif bien plus par impuissance que par mauvaise volonté (4). Pris entre les partisans d'Abd el Kader qui l'entouraient et les officiers français ses voisins, il se trouvait dans une situation ambiguë et employait toutes les subtilités de la diplomatie arabe pour rester en bons termes avec les uns et les autres. Il interdisait son marché aux commerçants de Tlemcen, en s'appuyant sur un article du traité du 18 mars qui, disait-il, n'autorisait le commerce entre les deux nations que par mer (5); or, le traité n'avait pas réglé d'une manière précise les relations commerciales (6). D'autre part, il prenait des mesures contre

(1) Rapport du 1er au 15 septembre, pièce 7, § *Crimes et vols.*
(2) Rapport au Ministre (résumé de onze rapports de quinzaine des bureaux arabes). Soultberg, 26 septembre 1845. *A. H. G.*, Algérie, corresp., prov. d'Alger (original).
(3) Rapport du 1er au 15 septembre, pièce 7, § *Nouvelles politiques.*
(4) La Moricière à Soult, d'Alger, 20 septembre 1845, pièce 9.
(5) Rapport au ministre de la Guerre (bureaux arabes), Soultberg, 26 septembre 1845, cité.
(6) Le traité définitif, ratifié au mois d'août et portant la date du

les tribus de la frontière qui commettaient des vols sur notre territoire : les Mehaïa avaient dû payer une amende de 4.000 mitkal et les Beni-Ouassine (1) une de 600 mitkal (2).

Quant à l'empereur Mouley Abd er Rahman, il avait grand'peine à organiser ses forces régulières, et, de plus, ses jeunes soldats désertaient (3); le bruit se répandait néanmoins qu'il pressait l'organisation de son infanterie pour une expédition contre la Deïra d'Abd el Kader (4). En réalité, il n'avait aucune autorité effective sur les territoires qu'occupait l'Emir et que, par une fausse conception de l'état politique de ces régions, certaines personnes considéraient comme faisant partie de l' « empire » du Maroc.

Le gouvernement français n'échappait pas à l'erreur qui faisait comparer le Maroc à un Etat européen homogène, placé sous la direction d'un monarque puissant et obéi; aussi est-ce probablement pour attirer l'attention du ministre de la Guerre sur ce point que le général de Bourjolly (5) lui écrivait : « Je suis persuadé que le gouvernement ne se dis-

---

18 mars, ne contient aucune clause commerciale; mais le premier, signé effectivement à cette date à Lalla-Maghrnia, remettait en vigueur un ancien et insignifiant traité de 1767 contenant quelques détails relatifs aux rapports commerciaux. La rédaction du traité primitif fut remaniée à la suite des réclamations du sultan, qui refusait de le reconnaître dans la forme qu'il avait. Le caïd d'Oudjda n'était donc pas tout à fait dans son tort.

(1) Le rapport au Ministre (bureaux arabes) porte « Maya »; il s'agit des Mehaïa, tribu marocaine située à une centaine de kilomètres au sud d'Oudjda. Les Beni-Ouassine bordent toute la frontière au nord et nord-est d'Oudjda.

(2) Le *mitkal* n'est pas, d'après Si M'hammed ben Rahhal, une monnaie effective, mais une division nominale du douro, et sa valeur augmente ou diminue d'après les fluctuations du change. (Lettre au ministre de la Guerre, de Nédroma, 27 décembre 1904.) *A. H. G.*

(3) Rapport du 1er au 15 septembre 1845, pièce 7, § *Nouvelles politiques.*

(4) Rapport au ministre de la Guerre, cité.

(5) Jean-Alexandre *Le Pays de Bourjolly* était né à l'île de Saint-Domingue le 24 mars 1791. Page du roi de Hollande et nommé lieutenant au 2e d'infanterie de ligne le 25 mai 1807, il avait fait les campagnes de Hanovre et de Hollande en 1807, 1808, 1809; d'Espagne, en 1811; de Russie, en 1812; d'Allemagne, en 1813; d'Espagne, en 1814; de France, en 1815; de 1810 à mai 1813, il avait été aide de camp du maréchal duc d'Istrie, et de mai 1813 à 1815, du maréchal duc de Dalmatie. Mis en non-activité en 1815 comme chef d'escadrons, il avait été nommé major de place à Alger le 5 juillet 1830 et, après un séjour en France, était revenu en Algérie comme colonel du 1er chasseurs d'Afrique en 1839. Il était maréchal de camp depuis 1840 et se trouvait, en 1845, commandant de la subdivision de Mostaganem.

simule pas les inconvénients graves résultant de la position qui nous est faite, et qui laisse l'Emir pour ainsi dire sur un territoire mixte, où Mouley Abd er Rahman, paraissant impuissant à faire respecter son propre territoire, paralyse totalement notre action (1). »

Cependant, de fâcheux symptômes dénotaient les progrès du mouvement qui se préparait : déjà les Msirda avaient offert leurs chevaux de soumission à Abd el Kader; bientôt Mouley Ali, appelé plus souvent Mouley Cheïkh, personnage fort influent, mais depuis longtemps suspect, quittait la tribu des Ghossel (2), à laquelle il appartenait, et se retirait dans les montagnes des Trara (3); il se rendait là auprès d'une fraction des Beni-Ouarsous (4) qui comptait de ses parents et qui était agitée depuis quelque temps déjà par ses intrigues (5). Cette défection était particulièrement significative.

En présence d'une situation aussi tendue, il était urgent de prendre des mesures pour éviter une insurrection.

Le maréchal de camp Le Pays de Bourjolly commandait par intérim la division d'Oran; mais il avait dû, le 13 sep-

---

(1) Le général de Bourjolly, commandant par intérim la division d'Oran, au ministre de la Guerre, du bivouac de Touïza des Beni-Dergoun, le 23 septembre 1845, pièce 12.

(2) Les *Ghossel* constituaient jadis une confédération au nord de Tlemcen (voir Rinn, *le Royaume d'Alger*, p. 66) jusqu'à l'oued Isser et à la Tafna. En 1845, ils relevaient de la subdivision de Tlemcen, et leurs nombreuses tribus constituaient un « aghalik » commandé par Si Bou Noua. (Pour plus de détails, voir l'état joint à la lettre de Cavaignac à La Moricière, du 19 août 1845. *A. H. G.*, Algérie, correspondance.) Ils occupaient en particulier le territoire compris entre Pont-de-l'Isser et Montagnac (ancien Remchi), et comprenaient les Beni-Ouazan (Bou-Ouazan de Cavaignac), Oulad-Alâa, Zenata, El Feboul, etc.

Mouley Cheïkh se rattachait aux Ouled-Chiha et aux Emgania (Cavaignac à La Moricière, 21 septembre, pièce 10).

(3) Les *Trara* constituaient jadis une confédération occupant le pâté montagneux à l'est de Djemmaa-Ghazaouet (voir Rinn, *le Royaume d'Alger*, p. 66). En 1845, ils relevaient de la subdivision de Tlemcen et constituaient, avec leurs voisins les Oulhassa, « les kaïdats kabyles » compris entre la mer et la Tafna.

Cavaignac les considérait comme divisés en quatre parties : Beni-Mishel, Beni-Menir, Beni-Ouarsous, Beni-Khaled et Beni-Abeud. (Cavaignac à La Moricière, lettre citée du 19 août.)

Les montagnes occupées par ces tribus étaient appelées « monts des Trara ».

(4) Les *Beni-Ouarsous*, importante fraction des Trara, s'étendant de la Tafna jusqu'à la crête des monts.

(5) La Moricière, gouverneur général par intérim, au maréchal Soult, d'Alger, 25 septembre 1845, pièce 21.

tembre, quitter son chef-lieu pour aller prendre, à Mostaganem, la direction des opérations militaires de cette subdivision; il avait alors transmis le commandement effectif de la division au maréchal de camp Thiéry (1), qui se trouvait ainsi remplir un intérim en second.

Du jour où le général de Bourjolly était entré dans le pays des Flitta (2), ses communications avec Oran et Tlemcen étaient devenues difficiles; il connaissait néanmoins la situation, puisqu'il écrivait directement au ministre de la Guerre le 23 septembre, en parlant des brigandages de la frontière : « Il est impossible de compter sur la prolongation d'un pareil état de choses, où tous les sacrifices et les inconvénients sont pour nous (3). » Il avait reçu les propositions de Cavaignac relatives à une colonne; mais il avait envisagé comme son subordonné les conséquences que devait entraîner la présence des troupes françaises sur la frontière, et il avait décidé de ne pas intervenir; il ne voulait pas engager une question, dont, disait-il, « le gouvernement devait être le seul juge (4) ». Aussi avait-il envoyé à Cavaignac des instructions approuvées par La Moricière et dans lesquelles

---

(1) Jean-François-Victor *Thiéry*, né en 1789 à Château-Regnault (Ardennes), élève à l'Ecole militaire de Fontainebleau en novembre 1806, sous-lieutenant au 12e de ligne en avril 1807, lieutenant en 1809 et capitaine en 1810 au même régiment, fit les campagnes de 1807, 1808 et 1809 avec la Grande Armée, de 1810 et 1811 au corps d'observation de l'Elbe, de 1812 en Russie, de 1813 en Saxe; fut fait prisonnier à la capitulation de Dresde, le 11 novembre 1813, et rentra en France en juin 1814. En 1815, il fit la campagne de France, puis fut mis en non-activité par licenciement. Capitaine dans la légion du Cantal et dans celle des Côtes-du-Nord de 1817 à 1820, il revint ensuite au 12e de ligne, y passa chef de bataillon en 1823 et fit la campagne d'Espagne. Lieutenant-colonel du 45e en 1832, colonel du 6e léger en 1838, il vint en Algérie en 1841, passa maréchal de camp en 1843 et ne quitta la colonie qu'en 1848. Promu général de division cette même année, il fut placé en 1854 dans la section de réserve, et mourut à La Ferté-sous-Jouarre en 1864.

Thiéry était un militaire courageux et dévoué; il avait été blessé de coups de feu devant Presbourg et à Wagram en 1809, devant Smolensk en 1812, et devant Dresde en 1813. Son inspecteur général en 1842 le notait ainsi : « Très dispos, bien à cheval, d'un caractère ferme mais bienveillant, bon reste de l'ancienne armée, sert avec la chaleur de la jeunesse, rempli d'honneur. » *A. A. G.*, dossier Thiéry.

(2) Tribu montagnarde et guerrière située au sud-est de Mostaganem, sur la rive droite de l'oued Mina.

(3) Bourjolly à Soult, du bivouac de Touïza des Beni-Dergoun, le 23 septembre 1845, pièce 12.

(4) *Ibid.*

il lui prescrivait seulement de « garder la ligne de Maghnia à Ghazaouet, sas s'enfoncer dans les montagnes de l'Ouest (1) ».

La Moricière, précisant probablement ces instructions, et voulant empêcher l'insurrection de s'emparer de la ligne de communication de Tlemcen à Djemmaa-Ghazaouet, donna l'ordre à Cavaignac de se porter aussitôt qu'il lui serait possible chez les Trara, avec une forte colonne, et de prendre à cet effet avec lui « au moins 2.500 baïonnettes de vieille infanterie (2) ».

Cavaignac partit de Tlemcen vers le Nord-Ouest, avec les troupes dont il pouvait disposer; il se rendit, le 19 septembre, à Sidi-bou-Lenouar (3), près d'un gué de la Tafna, se plaçant ainsi entre les Ghossel et le pays des Trara. Le 22 au matin, il avait réuni là 1.350 fantassins, 250 cavaliers, deux sections de montagne, et il était prêt à entrer chez les Beni-Ouarsous. Il prévoyait d'ailleurs qu'il serait obligé d'appeler à lui le détachement aux ordres du colonel de Mac-Mahon (4), qui se trouvait alors au sud-est de Tlemcen, du

---

(1) Bourjolly à Soult, du bivouac de Touïza des Beni-Dergoun, le 23 septembre 1845, pièce 12.

(2) La Moricière à Soult, d'Alger, 25 septembre 1845, pièce 21.

(3) *Sidi-bou-el-Nouar*, ou *Sidi-bou-Nouar* dans presque tous les documents officiels de l'époque, est le *Sidi-bou-el-Anouar* des cartes actuelles, sur la rive gauche de la Tafna, à 3 kilomètres au nord-ouest du village de Montagnac (carte au 1/50.000 du Service géographique de l'armée, feuille n° 239, Pont-de-l'Isser). Il existe, à peu de distance au sud-est de ce point, un gué qui permet de traverser la Tafna.

Les soldats et même les officiers de la province appelaient ce gué, en déformant le nom arabe, « le passage de *la Boule-Noire* ». La déformation est d'autant moins choquante que, d'après M. Ismaël Hamet, la véritable transcription du nom arabe est *Sidi-bou-Lenouar*.

Ne pas confondre avec Sidi-bou-Nouar sur le cours supérieur de l'oued El-Hammam, dans le pays des Beni-Ouarsous (feuille au 1/50.000 de Nemours), ni avec Dar-bou-el-Anouar, près d'un autre gué sur la Tafna, plus au sud-ouest (feuille au 1/50.000 de Nedroma).

(4) Marie-Edme-Patrice-Maurice *de Mac-Mahon*, né le 13 juin 1808 à Sully (Saône-et-Loire), élève à Saint-Cyr en 1825, sous-lieutenant en 1827 à l'Ecole d'état-major, fit campagne en Algérie en 1830-1831 et en Belgique en 1832; il fut, comme lieutenant et capitaine, aide de camp des généraux Achard, Bellair, Brô, comte de Damrémont, d'Houdetot, Changarnier, et fut nommé chef d'escadrons en 1840. Il prit alors le commandement du 10e bataillon de chasseurs à pied en Algérie, et ne revint plus guère en France; il fut nommé lieutenant-colonel du 2e régiment de la légion étrangère en 1842, colonel du 41e en 1845, et du 9e en 1847. Général de brigade en 1848, il commanda par intérim la province d'Oran en 1850. Il quitta l'Algérie pour aller faire la campagne d'Orient en 1855-56, et y revint jusqu'en 1859, année où il partit pour l'armée d'Italie. Revenu en Algérie

côté des Ouled-Balagh et des Beni-Smiel (1). Le général Thiéry, instruit de ce projet, s'apprêtait à combler le vide laissé par Mac-Mahon, en envoyant à Sidi-bel-Abbès des troupes d'Oran et en recommandant au chef de bataillon Charras, commandant supérieur à Daya, de surveiller la direction de Tlemcen (2).

Dès le 22 septembre, Cavaignac se trouvait aux prises avec les Beni-Ouarsous, au cœur même de leur pays, dans la vallée de l'Hammam (3); le 23, il devait soutenir contre eux un combat vigoureux. Le 24, il enlevait deux positions, dont la prise le rendait maître des vallées environnantes (4); mais, « après avoir fait acte de possession, il se reportait en arrière pour trouver de l'eau et camper ». Avait-il obtenu un réel succès, on ne saurait le dire; il est certain du moins qu'il avait rencontré une résistance à laquelle il ne s'attendait pas. Dans la soirée du 24, il écrivait au colonel Gagnon (5), du

---

de 1864 à 1870, il joua ensuite dans la campagne de 1870-71 le rôle que l'on connait. Proclamé Président de la République par l'Assemblée naticnale le 14 mai 1873, démissionnaire le 30 janvier 1879, il mourut au château de la Forêt, près Montargis, le 27 octobre 1893. *A. A. G.*, dossier Mac-Mahon.

(1) Les *Oùlad-Balar*, orthographe de la carte au 1/200.000^{e}, sont désignés dans les documents sous le nom de *Ouled-Balagh;* cette tribu, située au nord-ouest de Daya, faisait partie de la grande confédération des Beni-Ameur. (Voir Rinn, *le Royaume d'Alger*, p. 65.)

Les *Beni-Smiel* se trouvent au nord-ouest des *Ouled-Balagh*, en se rapprochant de Tlemcen. (Rinn, *Ibid.*, p. 67.)

(2) Le général Thiéry au chef de bataillon Charras, commandant supérieur à Daya, d'Oran, 23 septembre 1845, pièce 11. — Cavaignac à Thiéry, 23 septembre 1845, pièce 10; et pièces diverses.

(3) L'oued El-Hammam constitue le cours supérieur de l'oued appelé sur les cartes, sans doute par erreur de transcription, oued *Dahmane;* c'est un affluent de gauche de la Tafna.

(4) Un récit plus détaillé de ces événements sera donné plus loin, au chapitre XI.

(5) Joseph-Oronce *Gagnon*, né en 1796 au bourg des Echelles (Savoie), entra comme élève à l'Ecole militaire de Pavie en 1810, et fut nommé sous-lieutenant au 7^{e} de ligne (italien) le 2 mars 1813, puis lieutenant le 24 octobre suivant.

Admis au service de la France pour prendre rang du 18 novembre 1814, il passa aux dragons du Rhône (devenus 8^{e} cuirassiers) le 20 décembre 1815 et fut nommé capitaine en 1821; de 1825 à 1835, il resta avec ce grade au 24^{e} chasseurs des Vosges, devenu 12^{e} dragons, et fut alors nommé chef d'escadrons au 5^{e} dragons. Lieutenant-colonel au 7^{e} hussards en 1840, colonel du 2^{e} hussards en 1843, il partit l'année suivante pour l'Afrique : il fut cité à l'ordre de l'armée pour sa belle conduite à la bataille de l'Isly le 14 août 1844, puis cité à nouveau le 26 janvier et le 24 mars 1846. Général de brigade en 1848, de division en 1856, il passa dans la section de réserve en 1861, fut retraité en 1879, et mourut à Grenoble en 1883. Il avait par-

2e hussards, qui remplissait les fonctions de commandant supérieur à Tlemcen : « L'ennemi, pendant ces trois journées, a montré un acharnement peu ordinaire. Je vais à marches forcées en chercher l'explication à Lalla-Maghnia (1). »

La raison de cet acharnement, c'était la rentrée inattendue d'Abd el Kader sur le territoire algérien. L'Emir s'était décidé à agir, mais après avoir pris toutes ses précautions pour réussir : il s'était créé une base et ménagé un asile au Maroc, dans les montagnes du Rif; il avait réorganisé une partie de sa cavalerie régulière; il avait réuni autour de lui une nombreuse population d'émigrés, qui lui fournissait 1.400 à 1.500 chevaux; il avait enfin décidé de faire irruption en Algérie par la frontière de l'Ouest, parce qu'il pouvait disposer des contingents de la tribu marocaine des Beni-Snassen et des tribus kabyles qui peuplaient le massif montagneux situé à l'ouest de Djemmaa-Ghazaouet.

Il avait d'ailleurs jeté le trouble dans diverses régions de l'Algérie, en faisant organiser des mouvements insurrectionnels par ses agents. Bou-Maza (2), quoique n'agissant pas de concert avec l'Emir, servait admirablement ses projets; il avait prêché la révolte dans le Dahra et l'Ouarsenis, puis dans tout le pays situé entre le Riou et la Mina, dans les environs de Tiaret, et jusqu'auprès de Teniet-el-Had (3). Plusieurs chérifs (4) parurent aussi dans Tittery et agitèrent le

---

ticipé aux opérations de la Grande Armée en 1813, et avait fait les campagnes de 1814 en Italie, de 1823 en Espagne et de 1844 à 1847 en Afrique. *A. A. G.*, dossier Gagnon.

(1) Cavaignac à Gagnon, d'oued Assasahba, 24 septembre, 6 heures du soir, pièce 19.

(2) Beaucoup d'agitateurs à cette époque prirent le nom de Mohammed ben Abdallah, et le surnom de *Bou-Maza*. Il s'agit ici du plus célèbre, du vrai Bou-Maza.

Le rapport de Bugeaud au ministre de la Guerre daté du 16 janvier 1846, auquel sont empruntés les renseignements qui suivent, considère Bou-Maza comme l' « agent le plus actif » d'Abd el Kader; beaucoup de documents prouvent, au contraire, que cet agitateur opérait isolément, sans mot d'ordre d'Abd el Kader. (*A. H. G.*, Algérie, corresp., province d'Oran.)

(3) La région ainsi délimitée comprend les massifs montagneux qui s'étendent sur les deux rives du Chéliff, entre Mostaganem et Miliana; le *Dahra* au nord (rive droite), l'*Ouarsenis* au sud (rive gauche) constituent des pays accidentés dans lesquels une révolte est difficile à réprimer.

(4) *Chérif*, pluriel *cheurfa*, descendant de Mahomet. L'usage a prévalu d'employer en français le pluriel *chérifs* au lieu de *cheurfa*.

Il est de règle à peu près générale que les musulmans qui prêchent une révolte se disent descendants du Prophète.

Dirah, le Hamza et l'Ouennougha (1); l'un d'eux fit naître une révolte contre notre khalifa (2) de la Medjana, et porta l'insurrection jusque dans une partie du Belezma (3); enfin, Ben Salem, ancien khalifa de l'Emir, descendit du Djurjura, avec des contingents kabyles, pour soulever les régions avoisinantes. Ayant ainsi admirablement préparé sa nouvelle campagne, Abd el Kader avait fait irruption sur notre territoire.

La rapidité avec laquelle les nouvelles circulent en pays arabe avait permis à toutes les tribus de connaître cette rentrée de l'Emir, impatiemment attendue. C'était la raison de l'acharnement qu'avaient montré les Kabyles le 24 septembre contre les troupes de Cavaignac; le retour d'Abd el Kader avait enflammé leur ardeur religieuse et réveillé leurs espérances; leur exaltation avait été surexcitée encore par la nouvelle du succès inouï remporté la veille par l'Emir sur les troupes françaises sorties de Djemmaa-Ghazaouet, à Sidi-Brahim.

---

(1) *Tittery*, région au sud d'Alger et de Médéa. Le *Dirah*, le *Hamza* et l'*Ouennougha*, régions montagneuses au sud d'Alger et de Dellys.

(2) *Khalifa* est un terme arabe qui répond assez bien, dans les divers sens qu'il eut pendant la période de la conquête, à notre terme de *lieutenant*. Nous avions adopté ce terme pour désigner le chef indigène placé par nos soins à la tête d'un vaste territoire, et nous appelions son gouvernement un *khalifat*, comme la terre d'un marquis s'appelle marquisat.

Le khalifa était le fonctionnaire arabe le plus élevé; il administrait un grand nombre de tribus; au-dessous étaient les agha et les bach-agha, enfin les caïds, hakems et cadis. (Circulaire du maréchal Bugeaud du 12 janvier 1844, pr. le 29 janvier 1844.)

(3) Le khalifat de la *Medjana* était à l'est de l'Ouennougha, autour de Bordj-bou-Arreridj; le *Belezma*, région plus au sud-est, au sud de Sétif.

CHAPITRE II

DJEMMAA-GHAZAOUET ET LALLA-MAGHRNIA

SOMMAIRE. — La première occupation de Djemmaa-Ghazaouet en 1844. — Bugeaud n'y veut pas de garnison fixe. — La Moricière y fait des travaux. — Le chef du nouveau poste : le lieutenant-colonel de Montagnac. — Portraits de Montagnac par J. Rémy, par le commandant d'Exéa, par le général Ambert. — Sa carrière militaire ; son caractère, ses goûts, son ambition. — Son œuvre à Djemmaa-Ghazaouet ; protestations de Bugeaud. — Ses relations avec les Kabyles ; sa politique indigène. — Quelques anecdotes : une exécution ; une expédition ; indignation de Cavaignac. — Le régime du « bon tyran ». — L'interprète Lévy. — Extension de Djemmaa-Ghazaouet.

Nedroma et ses habitants. — Les populations environnantes.

Le poste de Lalla-Maghrnia. — Impressions du docteur Gama et du sous-lieutenant Hugonnet en 1845. — La redoute et le village. — Le chef de l'arrondissement de l'Ouest : le lieutenant-colonel de Barral. — Le chef du bureau arabe : le lieutenant Saal. — La colonne de l'Ouest ; sa composition. — Le commandant d'Exéa ; son amitié avec Montagnac. — Le capitaine adjudant-major Perrin-Jonquière. — Causes de rivalité entre Barral et Montagnac. — Leurs divergences d'opinion. — L'optimisme de Montagnac.

Sur les bords d'une petite rade ouverte à tous les vents, et voisine de la frontière marocaine, s'élevaient, en 1845, quelques baraques d'assez piètre aspect ; c'était le poste naissant de Djemmaa-Ghazaouet.

Les Français avaient fait pour la première fois leur apparition sur ce point de la côte le 25 juin 1844 : c'était le maréchal Bugeaud lui-même qui, avec un détachement pris dans la colonne opérant sur la frontière marocaine, était venu examiner le petit port qu'on lui avait signalé (1).

Le maréchal avait, en deux jours, organisé à Djemmaa-Ghazaouet un magasin pouvant être approvisionné par mer et

(1) *Journal des marches et opérations du 8e bataillon de chasseurs*, 25 juin 1844.

permettant de ravitailler nos troupes de la région (1). En rejoignant sa colonne, il écrivait, le 28 juin, à l'un des généraux sous ses ordres (2), un billet au crayon dans lequel il exposait ainsi ses intentions :

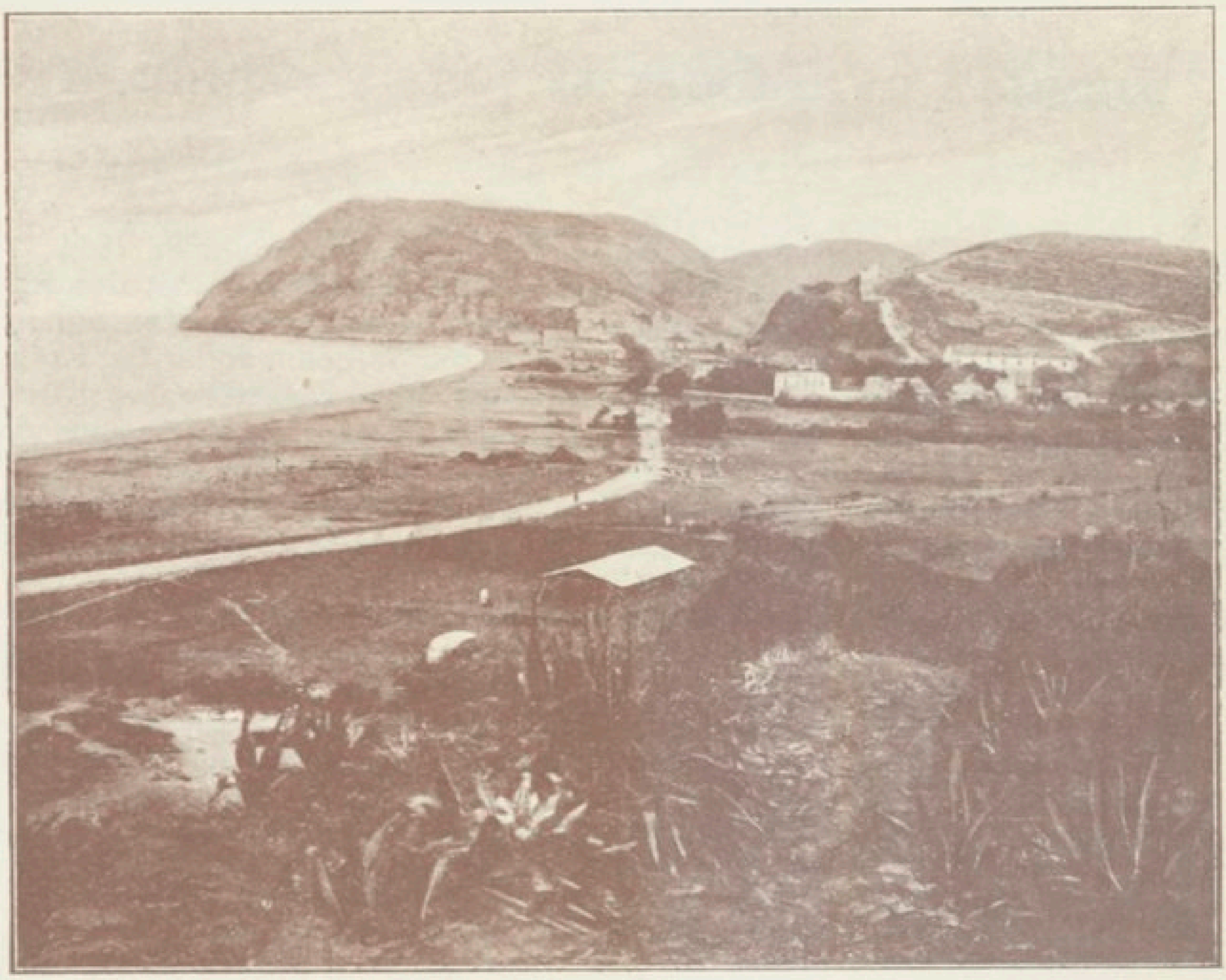

Le village de Nemours (Djemmaa-Ghazaouet) et la montagne de Taount, vus de l'ouest (1901).

« Mon cher général,... Je n'occupe pas Djemmaa-Ghazaouet, mais j'y ai fait un magasin sous la garde des Kabyles; j'ai lieu d'espérer que les convois marcheront sur cette ligne comme d'Oran à Tlemcen, pourvu que nous soyons toujours vigoureux en avant. J'ai formé une milice de 100 hommes au caïd de Djemmaa et j'ai nommé le caïd caïd du port avec 600 francs de traitement; le caïd de Nedroma est chargé des

(1) Bugeaud au ministre, de Djemmaa-Ghazaouet, 27 juin 1844 (*A. H. G.*, Algérie, correspondance). Le maréchal parle d'une lettre écrite par lui le 26 au ministre, mais cette lettre n'existe pas aux Archives.

(2) Il n'y a pas de nom de destinataire, mais seulement : « Mon cher général ». Le billet est daté du « col de Bab-Thaza, 28 juin 1844, à 5 heures du matin ». Ce col est à une vingtaine de kilomètres au sud de Djemmaa-Ghazaouet.

convois avec 1.200 francs de traitement et 10 cavaliers soldés. Je n'ai pas le temps de vous écrire davantage (1). »

Le maréchal Bugeaud, qui avait tout d'abord formé le projet de faire occuper ce point par des troupes françaises, s'était donc contenté d'utiliser les indigènes qui s'y trouvaient, en leur donnant une ébauche d'organisation (2).

La Moricière, au contraire, était partisan de l'établissement d'un poste, et lorsque après la bataille de l'Isly il était resté à Djemmaa-Ghazaouet, il avait pu mûrir ses plans; il avait même fait commencer les travaux sous sa direction le 14 septembre 1844 (3), après autorisation ministérielle, sans que Bugeaud y mît obstacle (4).

Mais, dès que la paix avec le Maroc parut assurée, le ministre de la Guerre et le gouverneur général décidèrent d'un commun accord qu'il valait mieux laisser Djemmaa-Ghazaouet sous la garde des indigènes. Le 27 septembre, Bugeaud annonçait à La Moricière la prochaine évacuation du poste dans ces termes fort précis : « M. le maréchal ministre de la Guerre m'écrit pour me dire que, dans son opinion, la paix étant survenue, il ne faut pas occuper Djemmaa-Ghazaouet d'une manière permanente. Vous savez que je ne m'y étais décidé qu'avec une extrême répugnance, et seulement parce que je regardais comme possible que la guerre se prolongeât pendant l'hiver; j'ai donc écrit à M. le maréchal ministre de la Guerre que je retirerais la garnison française quand la division rentrerait dans l'intérieur, c'est-à-dire quand la paix sera certaine, et quand vous aurez fini ou à peu près votre route de mulets propre à devenir une route carros-

(1) *A. H. G.*, Algérie, correspondance, juin 1844.

(2) Le maréchal écrivait au général de Bourjolly, commandant de la subdivision de Mostaganem : « Je me suis porté à la mer pour recevoir dans la crique de Djemmaa-Ghazaouet 200.000 rations. Je n'ai pas occupé ce point comme j'en avais d'abord l'intention ; je charge des habitants eux-mêmes du dépôt et du transport de mes vivres. » (Le maréchal Bugeaud au général de Bourjolly, de Lalla-Maghrnia, 30 juin 1844, *A. H. G.*, Algérie, correspondance, province d'Oran.)

(3) Places et postes au 1[er] janvier 1846. *A. H. G.*, Algérie, 1841-1850, affaires diverses.

(4) Bugeaud se plaignit plus tard au ministre de ce que cette autorisation ait été demandée et obtenue pendant une de ses absences. (Lettre d'Excideuil, du 6 octobre 1845, pièce 68.)

sable. Cette détermination ne doit pas vous empêcher de fortifier le poste (1). »

Cette lettre arrivait un peu tard; les travaux commencés ne pouvaient être abandonnés, et La Moricière tenait d'ailleurs personnellement à ce qu'ils fussent poursuivis. La position de Djemmaa-Ghazaouet n'offrait cependant ni l'espoir d'un développement futur, ni l'assurance d'une sécurité complète (2).

Il n'y a là, entre la mer et les collines dénudées qui finissent en pente abrupte, qu'une étroite bande de terrain plat, prolongeant vers l'intérieur des terres la rade en pente douce; cependant, les collines présentent, au milieu de leur demicercle, une échancrure assez large qui laisse passer le cours de l'oued Ghazouana. Ce ruisseau est semblable à tous ceux d'Algérie : il déborde furieusement au moment des pluies, mais il ne roule qu'un mince filet d'eau pendant les chaleurs; sa vallée, riante et cultivée, remonte vers l'intérieur dans la direction de Nedroma; elle s'élargit et se rétrécit tour à tour, sans jamais être bien spacieuse, et elle est assez encaissée aux abords de Djemmaa-Ghazaouet.

Isolé d'Oran par le massif des Trara, le poste ne pouvait avoir avec le chef-lieu de la division que des communications irrégulières et incertaines. Par mer, il fallait compter avec le mauvais temps : Djemmaa n'ayant pas de port, les barques chargées d'aller de la terre au bateau, et inversement, ne pouvaient faire ce trajet quand les vagues étaient fortes, et le bateau lui-même ne pouvait rester en rade, exposé aux assauts de la tempête. Par terre, il fallait tenir compte de l'insécurité, et la route qui passait par Lalla-Maghrnia et Tlemcen, à proximité de la frontière marocaine, risquait

(1) Le maréchal Bugeaud au général La Moricière, d'Alger, 27 septembre 1844, *A. H. G.*, Algérie, corresp., province d'Oran.

(2) Le petit village que les pièces officielles désignent aujourd'hui sous le nom de « Nemours », ou même de « ville de Nemours », n'a qu'une importance très secondaire et ne peut pas prendre grande extension dans l'avenir. Il n'y a là (1902) qu'une redoute avec caserne, quelques baraques constituant des logements pour les officiers et un hôpital pour la troupe, et quelques maisons alignées sur deux rues parallèles. Mais, dans ces solitudes dénudées, tout prend des proportions inattendues aux yeux des colons : le moindre taillis devient une « forêt », la moindre agglomération devient une « ville ».

d'être coupée dès qu'Abd el Kader aurait fait un mouvement en avant, ou dès que la moindre révolte se serait manifestée chez les tribus de la région.

L'organisation d'un tel poste ne pouvait être confiée qu'à un chef énergique, courageux, intelligent; La Moricière avait désigné le lieutenant-colonel de Montagnac.

Le lieutenant-colonel de Montagnac

D'après un portrait fait par lui-même à Oran en 1839 (capitaine au 1er de ligne).

Cet officier, âgé seulement de 42 ans, était l'un des plus brillants de l'armée d'Afrique. Estimé de ses chefs, aimé de ses camarades, il imposait le respect à ses soldats par son intelligence, son énergie et sa fière allure. Un de ses subor-

donnés qui l'avait connu au 61^{e}, J. Rémy, le dépeignait ainsi : « Le colonel avait une voix de stentor, les traits du visage fortement accentués, la moustache épaisse, le front large, le regard intelligent et sévère; d'une taille imposante, sa belle tête s'élevait, de même que celle de Kléber, au-dessus des rangs, comme un drapeau. D'une instruction profonde et variée, sobre, de mœurs simples et antiques, s'occupant beaucoup du bien-être matériel des autres, sans aucun souci du sien, il n'avait, étant officier supérieur, en expédition, qu'une simple tente-abri, ainsi que le dernier des soldats, et, comme l'a dit un prince, le duc de Nemours : « Nul offi- » cier n'était plus brave ni plus intelligent (1). »

Un de ses meilleurs amis, le commandant d'Exéa (2), a laissé de lui, dans ses Mémoires, un portrait fort détaillé :

« Montagnac, dit-il, était un vrai type de gentilhomme, de soldat et d'artiste. Je n'ai pas connu, dans toute ma carrière, d'officier plus complet que lui; s'il n'avait pas été tué, il serait certainement devenu maréchal. Je n'ai vu aucun officier d'Afrique qui fût à sa hauteur.

« Il avait quatre ou cinq ans de plus que moi, étant sorti de Saint-Cyr en 1820 ou 1821. Je l'avais connnu à la petite école de Saint-Cyr (3) : j'étais un enfant de 10 à 11 ans, lui

---

(1) *Biographie du colonel de Montagnac*, par Eugène-J. Rémy, officier d'infanterie, Paris, Dumaine, 1847.

Eugène-Joseph *Rémy*, né à Cateau-Cambrésis (Nord) le 21 août 1821, entré à Saint-Cyr en 1840, sous-lieutenant au 61^{e} en 1842, lieutenant en 1848, fit campagne en Afrique de 1842 à 1846; il était le protégé de Montagnac, qui en parlait souvent dans ses lettres à sa famille (*Lettres d'un soldat*, passim); il fut destitué de son grade par le conseil de guerre en 1848 pour avoir frappé le sous-lieutenant Pagès, son subordonné. (*A. A. G.*, contrôle du 61^{e} de ligne.)

(2) Le commandant d'Exéa devint général et fut autorisé, en 1876, à s'appeler d'Exéa-Doumerc. Il commanda en 1870 le 3^{e} corps de la 2^{e} armée de la défense de Paris, et fut mis en disponibilité en 1872. Il mourut au château de Ladevèze en février 1902. On trouvera sur lui de nombreux détails dans le cours du récit.

(3) L'Ecole royale militaire de Saint-Cyr avait été momentanément dissoute par une ordonnance du 16 juillet 1815, qui prévoyait l'organisation d'une grande école militaire et maintenait l'Ecole de La Flèche comme école préparatoire. Mais, l'Ecole de La Flèche ayant paru insuffisante, une seconde école préparatoire fut créée à Saint-Cyr par ordonnance du 6 septembre 1815, et elle fut appelée aussi *petite école;* les 600 élèves de Saint-Cyr furent partagés en trois bataillons suivant leur âge : de 15 à 13 ans, de 13 à 11 ans, de 11 à 8 ans. La grande école prévue en 1815 fut organisée à Saint-Cyr sous le nom d'Ecole spéciale militaire, par ordonnance du

était dans les grands. Aussi fus-je très heureux, lorsque je fus nommé chef de bataillon en 1841, de me trouver dans le même régiment que lui, le 61e de ligne, qui était dans la province de Constantine. Nous nous liâmes ensemble. Du reste, tout le monde l'aimait. Ses supérieurs faisaient le plus grand cas de ses capacités militaires et de la droiture de son caractère; ses égaux n'en étaient pas jaloux, car il nous était supérieur, à tous, de beaucoup; ses subordonnés l'adoraient tout en le craignant, car, dans le service, il était très dur pour lui-même et exigeait beaucoup d'eux; mais ils savaient qu'ils étaient les objets de sa plus grande sollicitude; que, dans le danger, il se présentait toujours le premier, et que lorsqu'il s'agissait de récompenses, il les demandait pour eux, jamais pour lui.

» Montagnac était grand, cinq pieds six pouces environ, maigre avec de grands yeux bleus exprimant l'énergie de son âme et en même temps la bonté; il avait de fortes moustaches qu'il portait longues. Il était d'une grande force corporelle, s'étant toujours exercé à la marche, à l'équitation et à l'escrime. Il montait à cheval comme peu d'officiers de cavalerie; il était de première force à l'épée, tirait très bien le pistolet et le fusil et était un chasseur infatigable et très adroit; il lui est arrivé plusieurs fois, lorsqu'il était capitaine au 1er de ligne, de nourrir sa compagnie avec le gibier qu'il tuait. Il dessinait et peignait d'une manière fort remarquable. Lorsqu'il était en garnison en France, jusqu'au grade de capitaine, il prenait tous les ans un congé de trois mois pour venir travailler dans l'atelier de *Charlet* (1), dont il était un des meilleurs élèves. Il aurait pu gagner sa vie avec son pinceau, à ce que disait son maître; mais jamais il n'a fait commerce de son talent. Il n'avait pas de fortune et comme, en

---

31 décembre 1817, qui décida de réunir en une seule, à La Flèche, les deux écoles préparatoires. (Titeux, *Saint-Cyr*, Paris, 1898, p. 162 et suiv. — Cf. Sicard, *Hist. des instit. milit.*, Paris, 1834, t. III, p. 427.)

En 1817, Montagnac avait 14 ans, d'Exéa 10 ans.

(1) Nicolas-Toussaint *Charlet*, peintre et lithographe, était né à Paris le 20 décembre 1792, et y mourut le 30 décembre 1845. Il entra à l'atelier Gros en 1817, donnant en même temps des leçons de dessin et produisant des compositions lithographiques. Il dessina d'abord exclusivement des scènes militaires; puis, à partir de 1830, des caricatures de mœurs. Il occupa le poste de professeur de dessin à l'Ecole polytechnique.

semestre (1), il n'avait que la demi-solde, il partait de son régiment pour venir à Paris, à pied, portant sur le dos un sac dans lequel il mettait son mince butin, en pantalon de toile, blouse et guêtres. Il vivait de privations pendant ce temps, mais il était heureux.

» Il était fort instruit, car il travaillait toujours; il avait une très haute intelligence, un jugement parfait, une très grande connaissance de la guerre, une honorabilité à toute épreuve; aussi était-il un peu trop sévère pour les autres. La moindre infraction aux lois de l'honneur le mettait hors de lui, il ne la pardonnait pas. Le métier des armes était un culte pour lui (2). »

Le général Ambert donnait lui aussi de Montagnac, au lendemain même des événements de Sïdi-Brahim, un portrait flatteur : « Sa tête, écrivait-il, eût pu servir de modèle au statuaire pour une tête de guerrier : le front haut et large, les pommettes saillantes, le nez aquilin et la physionomie un peu rudement accentuée. De fortes moustaches couvraient le bas de la figure et des yeux vifs, brillants, rapides, illuminaient le haut de sa tête. La voix était faite pour le commandement : brève, nette dans le service et avec tous; hors de là, bienveillant pour le soldat. Montagnac était l'une des natures les plus complètement militaires que l'on pût rencontrer. Chez lui, l'harmonie la plus belle existait entre le corps, l'intelligence et les habitudes de la vie. Il y avait en lui du Spartiate, du gentilhomme, de l'artiste et du grenadier de la Garde (3). »

Sorti de l'Ecole de Saint-Cyr en 1821, Montagnac avait fait avec le 1er régiment de ligne les campagnes de 1823, 1824 et 1825 en Espagne; nommé lieutenant en 1827, puis capitaine en 1836, au même régiment, il était parti l'année suivante avec lui pour l'Afrique. Depuis cette époque, il s'était distingué à plusieurs reprises; mis à l'ordre de l'armée le 26 juil-

---

(1) Un grand nombre d'officiers obtenaient chaque année, sur leur demande, un congé de semestre; il datait du 1er octobre ou du lendemain de la revue d'inspection si elle n'avait pu être passée avant cette époque, et expirait le 1er avril. La délivrance des semestres était réglée par l'instruction du 18 juillet 1821. (*Journal militaire*, 1821, 2e sem., p. 14 et suiv.)

(2) Général d'Exéa, *Mémoires inédits*.

(3) *Moniteur de l'armée*, 25 octobre 1845.

let 1840 par le maréchal Valée pour sa belle conduite dans la longue et brillante campagne de Médéa, il avait été proposé l'année suivante pour le grade de chef de bataillon par le général La Moricière, qui l'appréciait à cette occasion dans les termes suivanfs : « Officier d'une capacité peu commune, reconnue dans son régiment par tout le monde, et que j'ai eu occasion de remarquer plusieurs fois. Doit être nommé de suite chef de bataillon, parce qu'il peut aller et ira plus haut (1). »

Promu à ce grade le 18 juillet 1841, et affecté au 61e de ligne, il avait été cité dans les rapports du général Baraguey d'Hilliers des 22 février, 14 mars et 21 avril 1843 sur les expéditions des Zerdeza, de l'Edough et de Collo. Dans l'expédition de l'Edough, il avait été chargé de s'emparer de la personne du marabout Si Zerdoud, fanatique dangereux, qui avait obtenu de l'influence dans le pays, et les dispositions prises par lui avaient été telles, que Si Zerdoud avait été tué le 3 mars 1843 et sa famille faite prisonnière (2). Proposé pour le grade de lieutenant-colonel dès le 18 mai de cette année, il n'avait pu être nommé immédiatement, parce qu'il n'avait pas trois ans de grade, mais il l'avait été le 10 mars 1844.

En janvier 1827, alors qu'il était sous-lieutenant au 1er de ligne et qu'il résidait à Belle-Isle-en-Mer, Montagnac avait eu un fils illégitime, que, par un sentiment loyal et chevaleresque, il avait reconnu (3). Le jeune Charles de Montagnac, âgé de dix-huit ans en 1845, s'était engagé à Paris le 26 juin; il avait choisi comme régiment le 32e de ligne, qui se trouvait alors dans la province d'Oran, et qui était commandé par le colonel Le Flô, un ami de son père; il se trouvait, en septembre, au dépôt de ce régiment à Antibes. Le lieutenant-colonel de Montagnac, tout en portant un réel intérêt à ce

(1) *A. A. G.*, dossier Montagnac. Mémoire de proposition du 27 juin 1841.

(2) *A. A. G.*, dossier Montagnac. Voir le récit fait par Montagnac à Elizé de Montagnac, dans sa lettre de Philippeville, 15 mars 1843, *Lettres d'un soldat*, p. 290 à 301.

(3) Joseph-Marie-Charles *de Montagnac* naquit le 15 janvier 1827 au Palais, canton de Belle-Isle-en-Mer; le sous-lieutenant F.-J.-L. de Montagnac, alors âgé de 24 ans, se reconnut le père de cet enfant et déclara l'avoir eu de demoiselle Félicité Hilion, âgée de 20 ans révolus.

fils et en s'occupant de le diriger dans la vie (1), se donnait entièrement à ses devoirs militaires; aussi était-il fort estimé de ses chefs.

Tous les généraux inspecteurs qui avaient eu successivement à juger Montagnac l'avaient noté comme un officier très remarquable et du plus grand avenir : il avait, en effet, belle allure, savait commander et se faisait remarquer par son énergie, sa vigueur et sa décision : sa dernière note d'inspection, la plus précise et la plus détaillée à la fois, lui avait été donnée en 1843 par le lieutenant général duc de Fezensac, et était ainsi rédigée : « Officier très distingué; il s'est fait remarquer à la guerre; il inspire une grande confiance à ses chefs; il est instruit à tous égards, ferme, actif, un peu brusque, ce qui ne l'empêche pas d'être fort aimé au régiment; son caractère est un peu susceptible, ce qui tient à un sentiment peut-être exagéré d'honneur et de délicatesse (2). » Cette analyse du caractère de Montagnac répond à merveille à l'idée qu'on peut se faire de lui par sa correspondance; la dernière phrase, dont les termes ne sont pas précis, veut dire surtout qu'il avait un amour-propre très développé.

C'est probablement sur cet amour-propre qu'avait compté La Moricière, en confiant à Montagnac le commandement de Djemmaa-Ghazaouet. Dès les premiers jours, en effet, le jeune lieutenant-colonel, qui revenait d'un voyage en France, s'était donné à sa tâche avec une ardeur extraordinaire; arrivé le 4 septembre 1844, il écrivait deux jours après à son oncle avec une visible satisfaction : « J'ai été choisi pour créer le nouvel établissement, et j'ai planté ma tente sur cette vaste plage qui prendra tous les jours plus d'importance. » Il décrivait ensuite avec complaisance l'emplacement confié à ses soins : « La baie a environ 900 mètres d'étendue, de l'est à l'ouest; bornée à l'est par un immense rocher sur

(1) On ne trouve pas d'indications à ce sujet dans les *Lettres d'un soldat;* peut-êre les lettres du colonel n'ont-elles pas été toutes publiées, ou ont-elles été publiées incomplètement. Mais les lettres des amis de Montagnac, telles celles du colonel Le Flô, prouvent l'affection de Montagnac pour son fils.

(2) *A. A. G.*, dossier Montagnac.

lequel les volcans se sont plu à vomir leur lave aride (1); à l'ouest par un autre rocher beaucoup moins élevé, qui se relie à un contrefort peu escarpé, et au midi par une vallée de sable marin qui va toujours en se rétrécissant vers le sud (2); au milieu de ce sable : de beaux jardins, espèces d'oasis assez fertiles, des arbres fruitiers, beaucoup de vignes surtout, et beaucoup de figuiers. Par la vallée débouchent quelques torrents, dont les lits sont à sec pendant l'été, mais qui, en hiver, doivent être très gros. Le rocher qui borne la plage, à l'est, est couronné d'une espèce de village construit en lave (3), où existe une population de trois à quatre cents âmes, d'assez belle race (4). »

Les Kabyles avaient jusqu'alors habité la hauteur, et s'étaient contentés d'établir des jardins dans la petite bande de plage qu'ils dominaient, parce qu'ils la jugeaient trop exposée aux attaques pour s'y établir. Montagnac ne se dissimulait pas les difficultés qu'il éprouverait à « créer une ville et un port de mer » là où il n'y avait rien; mais l'effort le tentait, la lutte lui plaisait : « J'aime cette vie, écrivait-il; j'ai de l'énergie à dépenser, il faut que j'en trouve l'emploi; pour l'homme qui n'a pas du sang de navet dans les veines, les difficultés sont autant de maîtresses qu'il doit vaincre afin de les caresser, plus tard, avec bonheur. Je sens que j'ai besoin de faire mon sillon comme un bœuf, l'inaction m'endort et me tue. Enfin, me voilà mon maître, et le maître des autres; je règnerai, je vous en réponds, et je gouvernerai; vivent les gouvernements absolus ! (5). » Tout le caractère de Montagnac est dans ces quelques lignes.

Il était certainement ambitieux; mais ce qu'il désirait, c'était beaucoup moins un grade ou une récompense que la

---

(1) C'est la montagne de Taount, en forme de tronc de pyramide à base quadrangulaire.

(2) L'oued Ghazouana débouche dans la mer au milieu d'un vaste terrain sablonneux, dans lequel il élargit son cours au moment des pluies.

(3) C'était le village de Taount, couronnant le sommet de la montagne, et dans lequel s'élevait la mosquée appelée Djemmaa-Ghazaouet. Village et mosquée ont aujourd'hui disparu ; tout a été rasé, sauf quelques ruines berbères intéressantes.

(4) Montagnac à son oncle Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 6 septembre 1844, *Lettres d'un soldat*, p. 391.

(5) *Ibid.*, p. 393.

gloire d'un brillant fait d'armes. Que son avenir militaire profitât de ses exploits, c'était chose naturelle, mais il voulait avant tout s'illustrer : « Le père La Moricière se charge de mon avenir, disait-il à la fin de 1841, je le lui abandonne; qu'il en dispose à son gré ! J'ai du sang dans les veines, une machine bien trempée, deux bons chevaux, l'amour de la guerre, c'est-à-dire tout ce qu'il faut pour galoper franchement vers l'avenir (1). »

Son désir d'étonner le conduisait quelquefois à des rêves étranges. N'imaginait-il pas, quand il était à Philippeville en janvier 1843, que le gouvernement devait créer un corps spécial pour maintenir, protéger ou châtier les Arabes, suivant les cas; ce corps serait composé, disait-il, « de dix-huit cents à deux mille hommes faits, de volontaires, de jeunes gens aventureux, n'ayant d'autre pensée, d'autre avenir en partage que la mort, ayant un costume fantastique en rapport avec leur mission... Ce serait un *corps franc* commandé par un homme à qui on laisserait toute latitude. Cet homme ? Ce serait... *Moi*. Eh bien ! dans deux ans je vous promets qu'il ne resterait pas un Arabe ayant la plus légère vélléité de lever le nez, à cent lieues à la ronde (2) ».

Une grande confiance en lui-même, mêlée parfois d'une fatuité un peu naïve, accompagnait ses rêves de gloire; il se sentait brave, mais il voulait être apprécié et récompensé comme tel. Les « choses flatteuses » que Bugeaud disait de lui étaient des « banalités » qui lui importaient peu, quand elles restaient sans conséquence pour sa carrière : « Voyez-vous, écrivait-il à son oncle, il faut que je me fasse administrer encore quatre ou cinq balles par la figure pour attraper quelque petit avancement (3). » Et il ajoutait : « Je commande le 61e de ligne depuis un mois. Qu'ils viennent voir si, tout chef de bataillon que je suis, je ne sais pas remuer trois mille hommes militairement et administrativement. On leur en f.....

(1) Montagnac à son frère Elizé de Montagnac, de Mostaganem, 25 novembre 1841, *Lettres d'un soldat*, p. 182.
(2) Montagnac à M. de Leuglay, de Philippeville, 24 janvier 1843, *Ibid.*, p. 335 et 336.
(3) Lettre à son oncle Bernard de Montagnac, de Philippeville, 12 mars 1844, *Ibid.*, p. 361.

des troupiers de mon espèce ! » Peu de temps après, c'était à son frère qu'il exprimait son regret de ne pas pouvoir aller en France : « Que veux-tu ? la gloire est une maîtresse exigeante et jalouse ; quand on court après, il ne faut pas s'arrêter en chemin (1). »

Son expression peint à merveille les sentiments qu'il ressentait : la gloire l'attirait d'une façon irrésistible. Mais les grades, les croix ne lui auraient fait aucun plaisir s'il n'avait eu conscience de les avoir mérités. En 1832, alors qu'il était lieutenant au 1er de ligne, il avait enlevé trois barricades pendant les sanglantes journées de juin, et avait donné de telles preuves de bravoure qu'il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur ; il refusa la croix ; ce n'est pas en se battant contre des Français qu'il voulait la gagner (2). Il aimait l'Afrique parce qu'elle lui ouvrait des champs d'action plus larges que les rues de Paris ou le terrain de manœuvre d'une garnison de province : « S'il me fallait retourner dans un régiment de France, écrivait-il en 1844, pour y conduire mes hommes p....., je tomberais de terriblement haut (3) » : et il ajoutait : « Je ne suis pas un spéculateur, je n'embêterai jamais personne pour avoir des grades ; on me trouvera toujours prêt à affronter toutes les difficultés, quelles qu'elles soient, et à me faire tuer quand on voudra. »

Si Montagnac n'était ni un flatteur ni un intrigant, il ne voulait pas non plus jouer le rôle de « bonasse » ; il se montrait même irascible à tel point qu'étant capitaine au 1er de ligne il avait dû « seul faire face à tous, comme un sanglier » (4). Depuis cette époque, il n'avait guère changé :

---

(1) Lettre à Elizé de Montagnac, de Philippeville, 23 mars 1844, *Ibid.*, p. 367.

(2) Le Roi devait le décorer à une revue passée dans la cour des Tuileries ; aussi le refus de Montagnac eut-il beaucoup de retentissement. D'Exéa dit à ce sujet dans ses *Mémoires inédits :* « Cet acte faillit le faire renvoyer de l'armée ; on prétendit que c'était parce qu'il était légitimiste qu'il avait refusé la décoration de la main du roi Louis-Philippe. Ces messieurs ne pouvaient comprendre la modestie et la vertu de Montagnac. » L'incident est raconté dans les journaux de l'époque. — Cf. *Lettres d'un soldat*, p. III et IV. — Cf. F. Thierry, *Nécrologe universel*, 1845, p. 10.

(3) Lettre à Elizé de Montagnac, de Philippeville, 15 janvier 1844, *Lettres d'un soldat*, p. 355.

(4) A son oncle Bernard de Montagnac, du camp d'Oued-el-Hamar, 24 décembre 1843, *Lettres d'un soldat*, p. 348.

« Plus je vais, écrivait-il à son oncle à la fin de 1843, plus je me cramponne à cette conviction : qu'un bonasse mérite d'être mangé, comme une couenne de fromage par les rats (1). » Il était très jaloux de son autorité et craignait toujours qu'on ne voulût empiéter sur ses droits; c'est ainsi qu'il avait eu avec Le Creurer, adjoint à l'intendance à Djemmaa-Ghazaouet, des démêlés très vifs; le général de La Moricière et l'intendant de Guiroye avaient dû intervenir, après une plainte de Montagnac, pour ramener Le Creurer « à la véritable et saine appréciation de sa position et de la conduite qu'il devait tenir vis-à-vis de l'autorité militaire (2) ». Montagnac s'était peut-être, en cette circonstance, montré un peu trop susceptible. Ce léger travers ne l'empêchait pas d'être très aimé, car tous les officiers qui l'approchaient sentaient en lui une nature d'une franchise, d'une droiture et d'une loyauté parfaites.

S'il avait, à l'égard de ses inférieurs, un peu de dureté et de rudesse, c'est parce qu'il voulait les rendre eux-mêmes durs et rudes; il aimait les vieux soldats capables de sérieux efforts, et ne pouvait supporter l'idée d'avoir des recrues à commander. Comme il devait recevoir des conscrits à Djemmaa-Ghazaouet à la fin de septembre 1844, il écrivait à son frère : « Nous tâcherons de leur pousser du cœur au ventre; je me charge de leur remuer la bile en conséquence (3). » Il tenait parole, et il s'en vantait peu après à son oncle en des termes pittoresques et vifs : « J'ai les *mioches*, arrivés de France depuis quelques jours. C'est fort désagréable. Ces m..... malheureux-là ne sont bons qu'à f..... dans tous les coins de mon établissement. Je leur flanque de grands coups de pied dans les fesses quand je les rencontre, et ils vont f..... ailleurs. Ils deviendront bons comme les autres pourtant, ces m..... malheureux; mais il faut les secouer. On peut tout attendre, voyez-vous, de ces pauvres petits enfants de la France, à la condition de les mener d'une main de fer

(1) Voir note précédente, même texte, p. 349.
(2) La Moricière à l'intendant militaire de la province d'Oran, de Tlemcen, 22 juillet 1845. *A. A. G.*, dossier Jean-Henri Le Creurer (original).
(3) A Elizé de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, le 11 septembre 1844, *Lettres d'un soldat*, p. 399.

et de se montrer invariablement avec eux aussi juste qu'énergique (1). »

Energique, Montagnac l'était, car il voulait à tout prix mener à bout les travaux du poste dont il avait le commandement; c'étaient les hommes de la garnison qui piochaient, creusaient, nivellaient, bâtissaient, et cette besogne ne devait pas toujours leur plaire. Montagnac savait les y astreindre, mais sans être aussi dur qu'il voulait paraître :

« Comme je suis excessivement peu philanthrope à l'égard des paresseux, écrivait-il,et comme la crevaison de tous les habitants de la terre ne pèse pas, à mes yeux, dans la balance, un milligramme, lorsqu'il s'agit de l'intérêt général et de l'honneur des armes, je suis inexorable. Grâce à cette fermeté inflexible, de tous les instants, j'obtiens quelques résultats dans ma nouvelle installation (2). »

Les travaux avançaient peu à peu; deux blockhaus avaient été construits, après bien des difficultés, sur la crête qui borde au sud la petite plage, pour éviter une surprise de ce côté; quelques petites concessions avaient été accordées, et « vingt-huit sales civils : cantiniers, marchands, épiciers », étaient déjà établis à Djemmaa-Ghazaouet en novembre 1844 (3). Cependant aucune décision n'était encore prise en haut lieu, au sujet de l'occupation du poste; La Moricière profitait de certains malentendus pour hâter l'installation, malgré ce que lui avait dit Bugeaud à ce sujet, et il écrivait à Montagnac le 28 février 1845 : « Il n'y a rien encore de décidé pour Djemmaa-Ghazaouet, mais on est revenu à des sentiments plus humains envers ce poste. Je n'insiste pas aujourd'hui, et je laisse le génie faire en vertu des instructions qu'il reçoit. Le maréchal avait défendu de travailler au casernement. Le Ministre a envoyé des fonds au génie. Laissez faire, et continuez à bien employer votre monde (4). » Montagnac continua.

---

(1) A Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, le 29 septembre 1844. *Lettres d'un soldat*, p. 402.
(2) Au même, de Djemmaa-Ghazaouet, 6 novembre 1844. *Ibid.*, p. 414.
(3) *Ibid.*, p. 418.
(4) La Moricière à Montagnac, d'Oran, 28 février 1845. *Lettres d'un soldat*, p. 462.

Un incident faillit compromettre encore une fois la destinée du poste naissant. Le 4 avril 1845, Bugeaud débarqua à l'improviste; il avait voulu se rendre compte de ce qui se faisait et il avait amené avec lui La Moricière. Le maréchal devint « furieux » en voyant qu'on avait occupé ce point malgré lui, et surtout qu'on lui « avait donné un développement exagéré »; il s'indigna, s'en prit à La Moricière, et en partant il dit à Montagnac : « Si je ne trouve pas une population européenne à jeter ici, j'évacuerai ce poste; c'est un boulet qui nous est accroché à la jambe (1). » Le lieutenant-colonel racontait, peu de jours après cette visite, en des termes humoristiques : « Le papa Bugeaud est donc parti d'ici furieux. Quoique cela ne me touche pas beaucoup, et que, pour mon compte particulier, je me f....., comme d'un coq en broche, de l'occupation de ce point ou de son évacuation, cela ne m'a pas laissé beaucoup de satisfaction. Le général La Moricière, de son côté, n'était pas content d'être daubé, de sorte que tous ces gros messieurs sont partis d'ici avec des figures comme des pistons de seringues. J'aurais autant aimé, dans l'intérêt de tous ceux qui ont commencé quelques établissements et même de la tranquillité du pays, que le *papa* ne se prononçât pas aussi crûment sur l'avenir de ce malheureux poste, toujours suspendu entre un *oui* et un *non*. Je ne sais pas quel aura été le dernier mot de tout cela; en attendant, je les ai envoyés dans le bateau avec onze coups de canon dans le dos (2). »

Les protestations passagères de Bugeaud n'arrêtèrent cependant pas les constructions; elles furent même poussées, pendant le printemps et l'été, avec une grande activité. Dans les premiers jours d'avril, Montagnac prit possession d' « une maison à un étage » (3); plus tard, des approvisionnements considérables furent jetés sur la plage et des écuries pour quatre cents chevaux furent commencées (4); à la fin d'août,

(1) Montagnac à son oncle Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 9 avril 1845. *Ibid.*, p. 466.
(2) *Ibid.*, p. 468.
(3) *Ibid.*, p. 470.
(4) Le lieutenant-colonel de Montagnac à son oncle Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 24 juillet 1845. *Ibid.*, p. 495.

Montagnac écrivait à son oncle : « Mon poste est devenu un lieu de convalescence où l'on me jette tous les malades de la subdivision de Tlemcen. Ils s'y rétablissent bientôt, car c'est

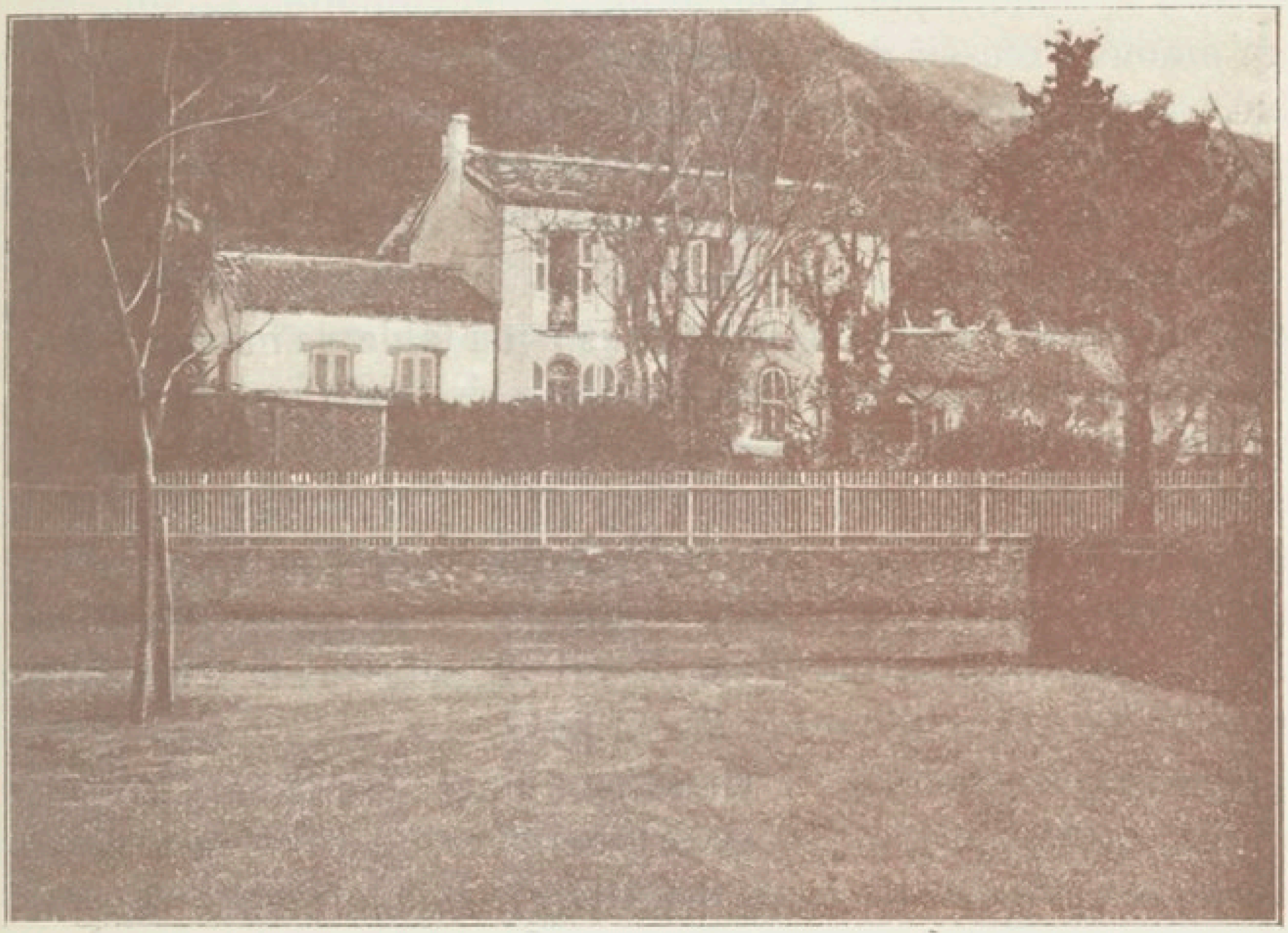

La maison de Montagnac à Djemmaa-Ghazaouet
(Affectée au chef de bataillon des zouaves, 1901).

un des endroits les plus sains de l'Afrique. Maintenant on y veut tout faire à la fois. Nous sommes dans les constructions de tous les côtés (1). »

Les multiples occupations que créait à Montagnac son rôle compliqué d'ingénieur en chef, de commandant supérieur et d'administrateur des populations indigènes plaisaient infiniment à son caractère ami de la difficulté, à son tempérament fougueux, qui avait besoin de se dépenser : « J'aime l'existence que je mène, écrivait-il; elle a pour moi un charme que je ne puis rendre; il me faut du mouvement; il me faut du travail, de l'activité, sans quoi je mourrais, car dans l'inaction, en face de ma solitude, en face du néant qui me montre

(1) A Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 21 août 1845, *Ibid.*, p. 496-497.

sans cesse sa figure livide, en face de moi-même, ramené à ma plus simple expression, je deviendrais *fou, enragé* ou *idiot* (1). »

Cette activité dévorante et devenue presque maladive n'avait d'ailleurs pour origine qu'une imagination ardente et un amour excessif du merveilleux; elle ne pouvait être attribuée à des excès d'aucune sorte, car Montagnac était l'homme le plus sobre qu'on pût voir; sa vie était d'une simplicité presque monacale, et il la décrivait à son oncle : « Je vis seul (bien entendu); par conséquent, je n'ai pas à subir les exigences des bâfreurs que j'aurais à ma table; je mange régulièrement, tous les jours, le matin, trois œufs; je prends un verre d'eau par là-dessus et une tasse de café : voilà pour le déjeuner. Le soir, du riz, ou un plat de pommes de terre, un verre d'eau et une tasse de café. Le matin, en me levant, une tasse de café. Voilà mon régime, et je me porte bien (2). » Montagnac imitait ainsi, par une hygiène bien entendue, la sobriété des populations de ce pays.

Ces populations, il s'en occupait d'une façon très suivie, et il cherchait le plus possible à les connaître. Les fonctions de commandant supérieur de Djemmaa-Ghazaouet, dont il avait été investi par Bugeaud et La Moricière, comportaient non seulement l'administration intérieure du petit poste, mais aussi celle des territoires qui en dépendaient, du « cercle » dont il était le nouveau chef-lieu. Dès les premiers jours, Montagnac avait compris l'importance de cette mission, et il écrivait à son oncle, le 6 septembre 1844 : « J'ai non seulement cette installation à créer; mais j'ai tout ce pays difficile, sans cesse remué par les Marocains et Abd el Kader, à contenir, à administrer, à dominer (3). »

Une pareille tâche exigeait un esprit d'observation très sûr, du tact et de la finesse unis à de l'énergie et de la fermeté; Montagnac avait toutes ces qualités. Cet officier aux allures batailleuses et conquérantes savait être réfléchi et

(1) A Elizé de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 20 décembre 1844. *Ibid.*, p. 430.
(2) A Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 16 novembre 1844. *Lettres d'un soldat*, p. 419-420.
(3) *Lettres d'un soldat*, p. 393.

pondéré quand il le fallait, et exposait avec beaucoup de sagesse son programme : « J'ai à traiter les affaires arabes du pays que je commande; c'est ce qu'il y a de plus délicat et de plus difficile. La constitution de ce pays est très intéressante à étudier, et l'indépendance qui règne chez les populations kabyles complique beaucoup leur organisation. Ils sont très intelligents, très fermes dans leurs déterminations, très rusés, se tuent entre eux pour le moindre différend, détestent cordialement tout ce qui est *Roumi*, aiment beaucoup leur argent et ne reconnaissent notre puissance que parce que nous sommes matériellement les plus forts. Pour assembler tous ces éléments hétérogènes, pour calmer tous ces gens inquiets, pour leur offrir des intérêts moraux et matériels qui compensent tous ceux que nous venons froisser, vous comprendrez qu'il faut une bien grande patience, un tact bien fin et une fermeté bien énergique, soutenue avec persévérance. Je tâcherai de m'en tirer. Mais il y a à faire (1). »

On peut juger, par les populations indigènes de la région restées identiques à elles-mêmes depuis cette époque, combien Montagnac les avait comprises; les années déjà passées en Afrique lui servaient à se rendre compte de l'état d'esprit de ses administrés; il avait senti que cette race ne se soumet qu'à la force brutale.

Au moment de ses expéditions en 1843 dans la province de Constantine, il avait fait la guerre en sauvage, décapitant les morts et leur coupant le poignet : « Une tête coupée, disait-il, produit une terreur plus forte que la mort de cinquante individus (2). » Et il ajoutait : « Voilà comme il faut faire la guerre aux Arabes : tuer tous les hommes jusqu'à l'âge de 15 ans; prendre toutes les femmes et les enfants, en charger des bâtiments, les envoyer aux îles Marquises ou ailleurs; en un mot, anéantir tout ce qui ne rampera pas à nos pieds comme des chiens (3). »

Ces idées n'étaient pas le résultat d'une boutade, mais bien

(1) A Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 29 septembre 1844. *Lettres d'un soldat*, p. 401.
(2) A Elizé de Montagnac, de Philippeville, 15 mars 1843. *Ibid.*, p. 299.
(3) *Ibid.*

le fruit de ses réflexions et de son expérience; il les exposait souvent dans des termes analogues : « Avec nos manies de niaise philanthropie, écrivait-il à son ami de Leuglay, nous sommes trop bonasses dans nos actes d'énergie. Nous arrivons au milieu d'immenses tribus qui, intimidées par notre présence, font toutes les promesses de soumission imaginables. Nous nous payons, comme de coutume, en monnaie de singe. Nous n'exigeons même pas un otage, pas un cheval, pas une bourrique. Qui veut la fin, veut les moyens. Selon moi, toutes les populations qui n'acceptent pas nos conditions doivent être rasées (1); tout doit être pris, saccagé, sans distinction d'âge ni de sexe; l'herbe ne doit plus pousser où l'armée française a mis le pied. Si vos tendres cœurs saignent d'anéantir tout ce qui résiste, entassez hommes, femmes et enfants sur des bâtiments de l'Etat, et expédiez-moi tout cela aux îles Marquises ou ailleurs. Tuez ou exportez ainsi quelques tribus, et je vous réponds que les autres se défendront contre ce fantôme qui les terrifie. Chaque fois qu'un chef de tribu a trahi ou n'a pas agi avec vigueur, tous les hommes de la tribu doivent être tués, le reste exporté. Les tribus doivent nourrir l'armée lorsqu'elle voyage, et, si les vivres n'arrivent pas à un point donné, razzia pour la première fois, mort et exportation en cas de récidive. Si je me laissais aller à ma verve d'extermination, je vous en remplirais quatre pages (2). »

De telles phrases, lues par quelque pacifique bourgeois, l'auraient fait frémir d'indignation et frissonner d'horreur; les « philanthropes », selon l'expression de l'époque, auraient avec raison crié à la barbarie. Mais Montagnac n'était pas féroce à ce point; c'est par esprit de protestation contre les tendances humanitaires qu'il exprimait certaines idées sous une forme excessive et paradoxale. Il avait constaté que nos armées ne réussissaient qu'à l'aide de moyens de répression terribles à soumettre un pays qui n'avait jamais accepté ses dominateurs; il sentait que la guerre dans ces régions, avec

(1) *Razziées;* les mots qui suivent indiquent le sens que Montagnac attribue à ce terme.
(2) A M. de Leuglay, de Philippeville, 24 janvier 1843. *Lettres d'un soldat*, p. 333-334.

des peuplades rudes et fanatiques, conserverait toujours malgré nous un caractère impitoyable et sauvage.

Inspiré par de tels sentiments lorsqu'il avait à combattre les Arabes, Montagnac resta naturellement dur pour eux quand il fut appelé à les administrer. La fermeté est indispensable à ceux qui veulent gouverner en Algérie, pourvu qu'elle soit accompagnée d'un grand esprit de justice (1); Montagnac sut allier dans un juste équilibre ces deux qualités. Les termes dans lesquels il exposait ses idées à ce sujet prouvent qu'il avait longtemps étudié et admirablement compris l'état d'âme des indigènes : « Les populations que je suis chargé d'administrer, disait-il, de conduire, de gouverner enfin, ont le sentiment de la justice poussé à un très haut degré; je le vois par la confiance qu'elles ont dans les décisions que je prends à leur égard. Pour peu qu'il y ait quelque chose qui ne soit pas clair, pour peu que la justice ne soit pas d'aplomb sur ses bases, ils s'en aperçoivent tout de suite, avec une vivacité extraordinaire; aussi ces hommes qui apparaissent, à ceux qui ne les connaissent pas, sous forme de sauvages, seraient-ils très faciles à conduire, avec une justice invariable et ferme. Je voudrais bien parler un peu mieux leur langue, j'en ferais ce que je voudrais; mais il ne faudrait pas craindre de leur couper la tête *illico*, selon le cas. Quand ils vous savent toujours un sabre au bout du bras pour frapper à l'occasion, ils deviennent souples comme des gants. Lorsque le coup porte juste, ils ne se plaignent jamais; mais frappez bien et frappez fort (2). »

Montagnac mettait en pratique ces moyens de gouvernement, et, par suite de la connaissance qu'il avait du caractère des indigènes, il faisait suivre toute sentence d'une exécution immédiate. Le 31 janvier 1845, il s'emparait d'un Kabyle qui avait assassiné un sous-lieutenant du 32e de ligne : « Le 1er février, à midi, on attachait à un poteau un individu dont l'impassibilité n'annonçait certes pas qu'il allait à la

(1) Cf. Paul Azan, *Recherche d'une solution de la question indigène en Algérie*, chap. III, p. 50 et suiv. : « Des moyens d'administration : justice et fermeté ».

(2) A Mme Durand de Villers, de Djemmaa-Ghazaouet, 19 décembre 1844. *Lettres d'un soldat*, p. 428.

mort. Une seconde plus tard, quatre balles lui entraient dans le cœur, et sa tête était placée au-dessus du poteau (1). » Le général Cavaignac, qui ne partageait pas la manière de voir de son subordonné, lui infligea, en apprenant cette exécution sommaire, quatre jours d'arrêts et des reproches très violents. Montagnac accepta la punition sans trop d'humeur, mais sans modifier une méthode qu'il croyait bonne : « Le général, écrivait-il quelques jours plus tard, aurait voulu que je livrasse l'assassin à nos tribunaux militaires, pour donner aux populations une idée de notre haute justice ! Tout cela est bel et bon, lorsqu'on est fort, bien retranché, comme l'est le général Cavaignac. Avec ses troupes, et dans la ville où il est, on peut faire très bien de la justice froide; mais quand, comme moi, on n'a qu'une poignée de monde et que l'on est en présence de gens qui, vous sachant faibles, peuvent vous tourmenter tous les jours, il faut des moyens épouvantables pour les frapper de terreur; — voilà les moyens que j'emploie (2). »

Au mois de mai suivant, Montagnac usait de moyens aussi rapides, sinon aussi énergiques, vis-à-vis des habitants de Nedroma qui, pendant le séjour chez eux d'un capitaine chargé de la remonte, lui avaient volé 500 francs dans ses fontes. Il part de Djemmaa-Ghazaouet à minuit, avec 250 hommes, et arrive devant Nedroma au petit jour; les habitants lui envoient le caïd et les notables :

« — Que veux-tu de nous ? me demandent-ils.

» — De l'argent : les 500 francs qui ont été volés, ou je vous *rase*.

» — Mais cependant, si..., car..., d'autant plus que...

» — Assez de conversation; payez ou je vous rase.

» — Nous n'avons pas d'argent.

» — Vous en trouverez. »

Il entre alors dans la ville, place ses postes, et tient aux habitants le discours suivant :

« Si, dans une demi-heure, je n'ai pas mes 500 francs, j'envahis vos maisons et je vous pille. »

---

(1) A Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 12 février 1845. *Ibid.*, p. 452.

(2) *Ibid.*, p. 452-453.

Un instant après il avait la somme, et repartait pour Djemmaa-Ghazaouet (1).

Rien n'est plus amusant que de l'entendre décrire la colère de Cavaignac en apprenant son nouvel abus de pouvoir : « Le général Cavaignac est furieux. Il demande un rapport au général Roguet (2) : « Qu'a donc encore fait le colonel de » Montagnac? Il est incorrigible. Pourquoi ces moyens violents? Est-ce qu'il n'aurait pas dû, au lieu d'agir ainsi, donner aux habitants de Nedroma le temps de rechercher les » coupables, avant d'exiger d'eux le remboursement de la » somme volée? Adressez-lui des reproches sévères, etc., etc. » — Mais, mon Dieu, est-ce que je n'ai pas fait ce que le général désirait? Seulement je leur ai dit : « Payez, coquins, » et vous chercherez après. » Ils chercheront bien mieux. En attendant, j'ai eu mon argent, et sans cela je ne l'aurais pas encore, je ne l'aurais peut-être jamais. Je n'agirai jamais autrement, quoi que disent et fassent tous les prudents et philanthropes comme le général Cavaignac (3). »

Montagnac agissait en effet ainsi, non pas d'après un mouvement de colère ou une précipitation irréfléchie, mais d'après des principes mûrement pesés et logiquement raisonnés. Il avait compris longtemps avant nous que nos lois ne pouvaient s'appliquer à des hommes d'une mentalité complètement différente de la nôtre (4), et il exprimait cette idée si juste en ces termes : « Je ne puis pas encore me dépouiller de la conviction que nos lois, nos tribunaux sont des stupidités pour faire la police de ces pays qui sont avec nous depuis deux jours; plus tard, peut-être arriverai-je à des

(1) A Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 31 mai 1845. *Lettres d'un soldat*, p. 482-483.

(2) Christophe-Michel *Roguet* était, au commencement de 1845, colonel du 41e régiment de ligne, dans la province d'Oran; nommé maréchal de camp le 20 avril, il resta quelque temps avec ce grade en Algérie. (*A. A. G.*, dossier du général de division comte Roguet.) Il ne quitta le commandement supérieur du cercle de Lalla-Maghrnia et de Djemmaa-Ghazaouet que le 19 juin, et fut remplacé par le colonel de Mac-Mahon, du 41e, qui arriva le 20 à Maghrnia. *A. H. G.*, Algérie, Situation des places, 1845, Lalla-Maghrnia.

(3) A Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 31 mai 1845. *Lettres d'un soldat*, p. 483-484.

(4) Paul Azan, *Recherche d'une solution de la question indigène en Algérie*, p. 46, 47, 50, 51.

sentiments plus généreux (1). » Voilà pourquoi Montagnac employait « quelques moyens de rigueur, qu'il n'allait pas raconter aux arabomanes »; et ces moyens lui réussissaient si bien qu'on ne lui volait pas une poule dans son poste et que, lorsque des bœufs étaient enlevés à son parc, on les ramenait le même jour (2).

Il savait très bien que les procédés énergiques qu'il employait pouvaient être blâmés, il prévoyait toutes les critiques qu'on pouvait lui adresser, il ne se laissait pas influencer par la crainte d'un mouvement d'opinion ou d'un désaveu officiel. « Un de ces jours, écrivait-il à son frère, vous allez me voir dénoncé dans les journaux pour *ma barbarie*, pour *ma férocité*. Quelle horreur ! tuer d'honnêtes gens qui n'ont été poussés que par leur instinct de nature à assassiner des Français !... Ce butor de militaire qui ne comprend pas *cette circonstance atténuante !* Voyez, France bénévole, ce que c'est que de confier un pays à des soldats! — Quelles atrocités ils commettent! — Va-t-en voir s'ils viennent, Jean! (3). »

Ce qui rendait Montagnac intransigeant, ce qui lui faisait employer dans ses lettres des expressions qui dépassaient certainement sa pensée et la réalité des faits, c'étaient l'ignorance et la sottise de la presse française, quand elle discutait des questions dont elle négligeait les premiers éléments. « Vos stupides, stupidissimes journaux de France sont bien drôles, écrivait-il; ce serait à mourir de rire, de voir comme on y écrit l'histoire d'Afrique, si cela ne faisait pitié ! Les *enfumades* du colonel Pélissier (4) les exaspèrent. Ce sont les

---

(1) A Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 12 février 1845. *Lettres d'un soldat*, p. 453.

Ne croirait-on pas entendre le gouverneur général de l'Algérie, M. Jonnart, quand il s'exprimait en ces termes : « C'est une erreur de mêler et de confondre l'administration des Européens et celle des indigènes, d'appliquer en bloc à ces derniers les institutions et les règlements qui conviennent aux pays de civilisation plus avancée et de mentalité bien différente. » Cité dans *Recherche d'une solution de la question indigène en Algérie*, p. 47.

(2) *Lettres d'un soldat*, p. 453. — Que de fois l'auteur de ce récit a pu entendre à Nemours les colons regretter le régime des bureaux arabes!

(3) A Elizé de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 20 janvier 1845. *Lettres d'un soldat*, p. 448.

(4) Il s'agit ici des grottes du Dahra. Les Ouled-Riah, contre lesquels opérait le colonel Pélissier, s'étaient réfugiés dans des grottes inaccessibles, d'où ils fusillaient nos soldats; ils tuèrent même un de nos parle-

moyens sentimentaux qu'il faut employer pour leur faire plaisir ! *Tas de cochons !* Que je me trouve en pareille circonstance, je leur fournirai de quoi hurler. Ah ! rossailles que vous êtes, et qui vous gobergez tranquillement chez vous, il faut, pour vous plaire, que les pauvres diables qui viennent ici se disloquer la carcasse et verser leur sang se laissent encore dévorer par des bêtes fauves plutôt que de les détruire ! Tout cela pour satisfaire les exigences de votre stupide philanthropie... C'est un peu trop mirobolant ! Eh bien, moi, moi qui ne fais pas profession de sentimentalité à rebours, je sacrifierais, sans sourciller, dix mille ennemis pour sauver un de mes hommes (1). »

Les termes violents employés par Montagnac provenaient de l'indignation qu'il éprouvait en voyant le public français juger sottement certains actes sans en comprendre les raisons; mais ils n'indiquent pas un caractère sanguinaire et une âme féroce. Si Montagnac se montrait parfois dur et impitoyable, c'est qu'il y était forcé par la nécessité, c'est qu'il n'avait pas d'autre moyen de mener à bien la tâche difficile qui lui était confiée. Il s'en expliquait très franchement à ses parents : « Ces actes d'autorité vous paraissent abjects, leur disait-il, à vous, braves gens, qui vivez en paix dans votre cité industrielle; mais, dans ces pays-ci, où les serpents rampent sous l'herbe, où les loups-cerviers sont partout sur les sentiers, la mort doit faucher sans relâche. Voilà pourtant comme le cœur le plus sensible peut devenir féroce, lorsqu'il est obligé d'endosser cette immense responsabilité de la tranquillité d'un pays. Il y a quelques jours encore, à minuit, j'ai fait une descente, à deux lieues et demie d'ici, dans une maison où je voulais arrêter le caïd du pays qui m'entoure. J'ai trouvé seulement les femmes et de pauvres petits enfants; le coquin était parti, il y avait quelques heures. J'ai emmené tous ces êtres au milieu de la nuit, par la pluie,

---

mentaires. On résolut de les effrayer en allumant des fascines jetées du haut des rochers devant l'ouverture des grottes; mais aucun ne sortit, et quand nos soldats pénétrèrent dans leur asile, ils étaient morts asphyxiés. L'opinion en France fut exaspérée par cet événement; Bugeaud, tout en le déplorant, sut énergiquement soutenir son subordonné.

(1) A Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 21 août 1845. *Lettres d'un soldat*, p. 499.

jusqu'au fort. Le cœur me saignait de voir ces pauvres petites filles, ces femmes, ces malheureux petits enfants tripoter dans la boue, dans les broussailles; il fallait encore faire taire chez moi tout sentiment d'humanité. Je souffrais, je vous l'assure. A chaque instant, je suis forcé d'user de ces moyens qui brisent toutes les fibres de mon pauvre vieux cœur, pour réprimer certains crimes, pour maintenir ces populations remuantes, et qui ne comprennent encore que cette justice saignante. Ce ne sont que roses auprès de ce que leur faisaient subir leurs anciens chefs, sous le régime des Turcs ou d'Abd el Kader. Je ne suis pas méchant, allez ! mais pour avoir la vie des masses, il faut que quelquefois la mort plane sur certaines têtes. C'est une fausse philanthropie, celle qui épargne les coupables; et j'ai le bras dur à cet endroit (1). »

Montagnac avait, en résumé, adopté le régime du « bon tyran », le seul, à son avis, qui pût convenir aux indigènes.

Son interprète était le Juif Lévy, employé, ainsi qu'un certain nombre de ses coreligionnaires, à défaut de Français connaissant suffisamment l'arabe. Le corps des interprètes n'était pas encore bien organisé à cette époque, et, à côté d'esprits remarquables et cultivés comme Léon Roches, on y rencontrait des hommes offrant peu de garanties; on y employait même des Juifs, ce qui pouvait nous déconsidérer aux yeux des Arabes. Léon Roches, qui avait une connaissance parfaite des affaires musulmanes, écrivait à ce sujet dès 1840 au directeur des affaires de l'Algérie au ministère : « Votre corps d'interprètes est bien mal composé. L'introduction de quelques Juifs indigènes lui a fait un grand tort. Quelques-uns de ses anciens membres sont tellement gâtés qu'il faudrait absolument les en extirper (2). » Lévy, qui ne servait qu'en qualité d'interprète auxiliaire (3), ne jouait d'ail-

(1) A Elizé de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 20 décembre 1844. *Lettres d'un soldat*, p. 433-434.

(2) Léon Roches, interprète de 1re classe, à M. Laurence, directeur des affaires de l'Algérie; d'Alger, 22 nov. 1840 (original). *A. A. G.*, dossier L. Roches.

(3) Le général commandant la division d'Oran au gouverneur général; d'Oran, 12 juillet 1846 (minute). *A. H. G.*, Registre de Corresp. de la division d'Oran avec le ministre et le gouverneur, du 18 janvier 1845 au 26 octobre 1846, lettres 613 et 759.

leurs, sous les ordres d'un chef tel que Montagnac, qu'un rôle très effacé, celui d'un instrument aveugle entre les mains d'un homme d'action.

Montagnac remplissait ses fonctions d'administrateur avec conscience, et aimait à rendre justice à tous, en tenant compte des mœurs et des habitudes des populations; les Kabyles venaient lui soumettre leurs différends et le faire juge de questions de divorce, de plaintes de femmes contre leurs maris, et de nombreux assassinats. Les affaires arabes lui prenaient « les trois quarts de son temps (1). » Le dernier quart était pris par ce qu'il appelait ses « affaires intérieures » (2), c'est-à-dire par la construction des bâtiments; il faisait presser le travail le plus possible, pour mettre son poste en état de défense et ses hommes à l'abri.

Au commencement de septembre, les fortifications extérieures s'achevaient; bon nombre de baraques étaient déjà construites, et abritaient deux compagnies de chasseurs ainsi que les chevaux des hussards; le reste de la troupe était sous la tente (3). Montagnac s'occupait même de la sûreté des villages de son cercle, et, le 7 septembre, il allait placer une porte à Nedroma (4).

Nedroma était la seule agglomération nombreuse entre Djemmaa-Ghazaouet et le poste français le plus voisin, Lalla-Maghrnia. Cette petite cité riche était bâtie sur une terrasse inférieure du djebel Fillaoussen, d'où elle dominait la plaine mamelonnée qui s'étend jusqu'à la mer; elle était le centre d'un commerce important et désirait la paix. Les Français étaient venus pour la première fois dans ses murs le 8 mars 1842, et la petite colonne du général Bedeau avait obtenu sa soumission sans difficultés (5); les habitants tenaient avant tout à conserver leur petite fortune et ne voulaient pas s'exposer à un pillage. Le comte Pierre de Castel-

(1) A M^me^ Durand de Villers, de Djemmaa-Ghazaouet, 19 décembre 1844. *Lettres d'un soldat*, p. 428.

(2) A Elizé de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 20 décembre 1844. *Ibid.*, p. 430.

(3) *Journal* de Bidon, août-septembre 1845. *A. H. G.*, Algérie, Situation des places; place de Djemmaa-Ghazaouet.

(4) *Ibid.*; et Montagnac à La Moricière, de Djemmaa-Ghazaouet, 5 septembre 1845, pièce 3.

(5) *Journal des marches du 8^e^ bataillon*.

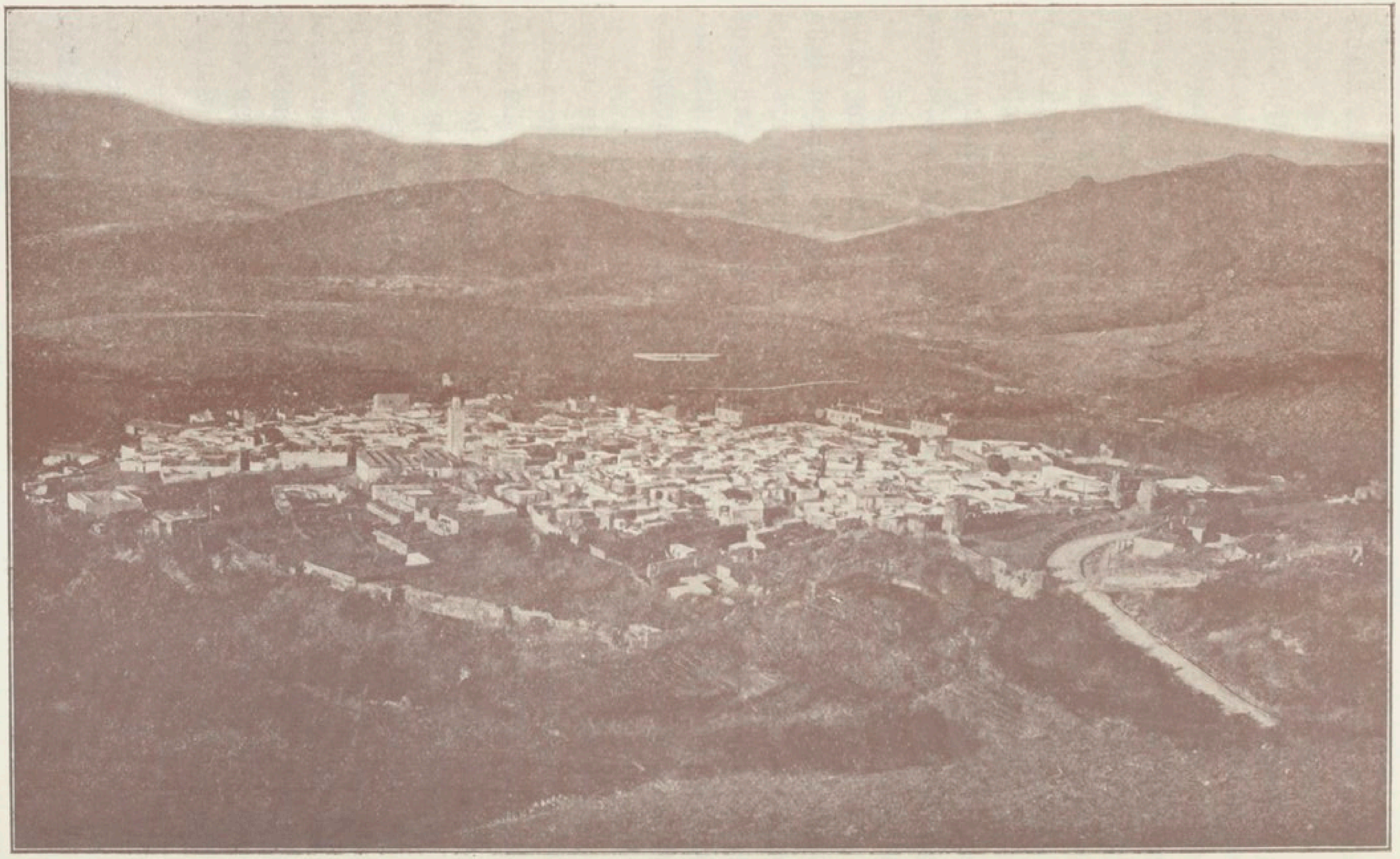

Nedroma en 1901 et à l'horizon les monts de Djemmaa-Ghazaouet.

(Photographie prise du sud, à un lacet de la route venant du col de Bab-Taza.)

lane (1), qui visita cette bourgade en 1847 en escortant La Moricière dans un de ses voyages, écrivait sur elle dans ses *Souvenirs* : « Ses habitants sont riches, industrieux, habiles, et les méchantes langues disent que l'argent est aimé dans cette ville à ce point que jamais l'on ne s'inquiète de son origine (2). »

Le « sahel de Nedroma », c'est-à-dire la bande de terrain comprise entre la Mouïla, la Tafna et la mer, relevait directement de la subdivision de Tlemcen et du bureau arabe; cette région comprenait les tribus appelées Nedroma, Maaziz, Zemmara, Souhalia, Msirda-Fouaga, Msirda-Tehta dits Beni-Sliman, et Djebala: elle était commandée, sous notre autorité, par Hadj Mohamed Nakache, qui résidait à Nedroma et entretenait les meilleurs rapports avec nos officiers (3).

A une vingtaine de kilomètres plus au sud, dans une cuvette située au sud-ouest du confluent de la Mouïla et de la Tafna, se trouvait le camp de Lalla-Maghrnia. Les travaux avaient été commencés en cet endroit le 20 avril 1844 sous la direction de La Moricière, en vertu des ordres de Bugeaud, afin de créer un poste de dépôt et de ravitaillement pour les colonnes agissant sur la frontière du Maroc (4).

Autant la situation de Djemmaa-Ghazaouet était agréable, autant celle de Lalla-Maghrnia était triste. Un chirurgien-major des plus remarquables, le docteur Gama (5), avait été chargé par La Moricière de visiter les deux postes et de lui

---

(1) Louis-Charles-Pierre *de Castellane*, né le 25 octobre 1824, fils du maréchal, s'était engagé en 1842 au 4e chasseurs d'Afrique, et y avait été nommé sous-lieutenant le 2 mars 1845. C'était un officier très brillant, qui démissionna comme capitaine en 1857, sans vouloir donner de raisons. Sa carrière avait été brusquement interrompue pendant quelques années, parce qu'en 1848 il avait été rayé des contrôles pour refus d'adhésion à la République. *A. A. G.*, dossier L. C. P. de Castellane, n° 10935.

(2) *Souvenirs de la vie militaire en Afrique*, 2e édition, p. 342.

(3) Cavaignac à La Moricière, état joint à la lettre du 19 août 1845. *A. H. G.*, Algérie, correspondance, province d'Oran.

(4) Etat des postes au 1er janvier 1846. *A. H. G.*, Algérie, carton 1841-1850.

(5) Charles-Henri *Gama* avait la confiance de La Moricière et il la méritait. Né en 1807 à Nantes, il avait été nommé chirurgien sous-aide en 1831, chirurgien aide-major en 1836, et enfin chirurgien-major en Algérie en 1841. Il avait été cité deux fois à l'ordre de l'armée en 1843, et unissait l'activité et le courage à l'intelligence et au savoir. *A. A. G.*, dossier C.-H. Gama.

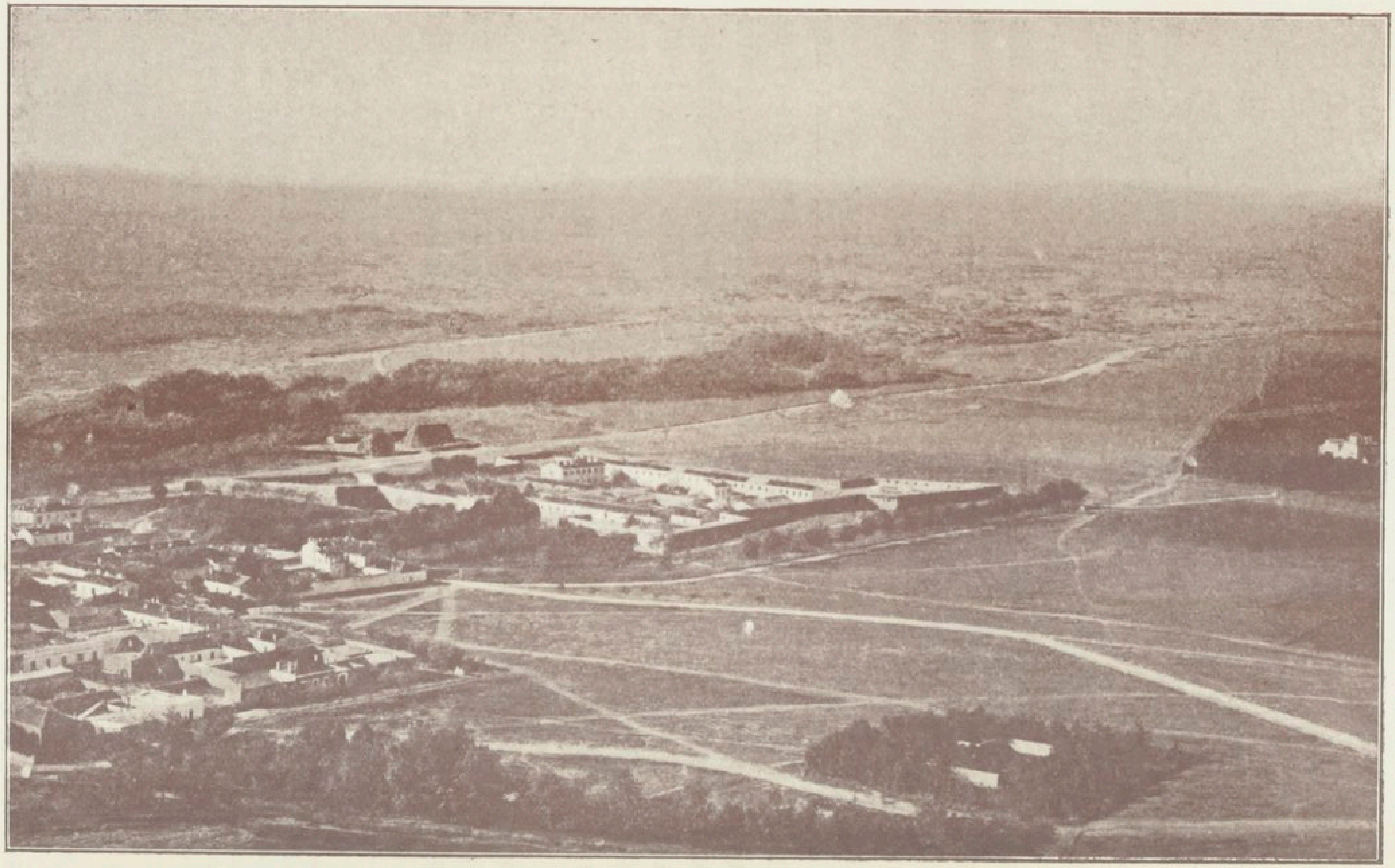

Lalla-Maghrnia en 1901, le village, la redoute, le marabout, la plaine.

(Photographie prise du nord-est.)

adresser ses réflexions; il lui envoyait, le 9 août 1845, un long rapport dans lequel il établissait entre eux un parallèle saisissant : à Djemmaa, il avait trouvé « une exposition au nord, un aspect riant et agréable, des jardins charmants, un ordinaire du soldat excellent, un moral ferme et enjoué, le désir d'une prolongation de séjour »; à Lalla-Maghrnia, au contraire : « une exposition au sud, un aspect monotone et triste, une absence complète de toute culture, un ordinaire du soldat mauvais, un moral nul ou triste, la crainte d'une prolongation de séjour (1). »

Montagnac avait séjourné à Lalla-Maghrnia au mois d'août 1844, avant de se rendre à Djemmaa-Ghazaouet; il en donnait à son oncle une description peu enthousiaste : « Lalla-Maghnia est une immense redoute dans laquelle on a entassé force vivres, des baraques, des tentes et une caserne, seul établissement en pierres qui s'y trouve encore. Abrité des vents du nord par un contrefort assez élevé, ce poste n'a pour respirer que le souffle qui vient du sud; jugez s'il doit faire chaud ! Pas un arbre ! Un ruisseau d'assez bonne eau passe au pied du fort, et quelques sources alimentent les troupes campées ici. C'est le plus abominable séjour que je connaisse, surtout en cette saison; on y enfonce dans la poussière jusqu'au jarret; je n'ai jamais vu tant de poussière que là. Ce poste commande une immense plaine assez fertile, la plaine des Angads (2). »

Un des officiers qui y tenaient garnison en 1845, le sous-lieutenant Hugonnet, du 10e bataillon de chasseurs d'Orléans, a d'ailleurs donné, de l'état du camp à cette époque, une description saisissante :

« Elevé tout à côté du marabout de Lalla-Marnia, *la dame enrichissante*, et sur un emplacement couvert de ruines romaines, le nouveau poste ne fut d'abord nullement protégé par la sainte sa voisine. Après avoir servi, en 1844, de point d'évacuation pour les malades de l'armée d'Isly, et par

---

(1) Gama à La Moricière, de Djemmaa-Ghazaouet, 9 août 1845. *A. H. G.*, Algérie, correspondance, province d'Oran.

(2) A Bernard de Montagnac, du camp de Lalla-Maghrnia, 16 août 1844. *Lettres d'un soldat*, p. 387.

conséquent, de lieu de souffrance et de sépulture pour beaucoup de nos soldats, il avait considérablement réduit l'effectif valide des divers bataillons qui furent envoyés successivement pour le garder, pendant les deux premières années de son existence surtout. Il est vrai que, pendant cette période de temps, la redoute se composait simplement d'une enceinte de fossés et de terrassements...

» Beaucoup d'anciens Algériens ne peuvent se rappeler sans une émotion douloureuse l'aspect navrant de ce séjour si triste, surtout à la fin de l'été. A côté de mamelons secs et gris et à l'entrée d'une immense plaine blanchâtre sans végétation, on voyait de loin, à quelque distance au-dessus du sol, un nuage de poussière immobile. C'était le poste de Lalla-Marnïa, ou plutôt celui-ci se trouvait au-dessous du nuage indicateur que l'œil considérait fixement, sans pouvoir en être distrait.

» .....En 1845, des fossés et des remparts désséchés, semblables à des monceaux de cendres, formaient l'extérieur; au dedans on voyait quelques baraques en planches, des tentes, de la paille jonchée partout, des soldats à mine cadavéreuse; puis, au-dessus de tout, le nuage dont j'ai parlé et, plus haut encore, un soleil sans pitié (1). »

Hugonnet avait été tellement impressionné par l'état de ce poste, qu'il en parlait toujours avec une sorte de terreur rétrospective. Dans ses *Souvenirs d'un chef de bureau arabe*, il écrivait encore : « En 1845, j'étais à Lalla-Maghnia, poste très malsain à cette époque... Dans ce camp fortifié, trois bataillons venaient successivement d'être désorganisés dans l'espace d'une saison; à un point que mon bataillon par exemple, sur 700 et quelques hommes présents, n'eut un jour que 22 chasseurs à présenter pour le service. Parmi eux tous, une dizaine seulement parut avoir échappé aux maladies régnantes; mais, quelques mois après, ces malheureux tombèrent tout à coup très gravement malades, quelques-uns perdirent la vie. Le venin ne les avait que plus réellement et profondément atteints. J'étais moi-même dans un état presque désespéré (2). »

(1) *Récit* d'Hugonnet, pièce 149.
(2) *Ibid.*

En racontant son évacuation avec un convoi de malades partant pour Oran par Djemmaa-Ghazaouet, l'ancien sous-lieutenant de chasseurs d'Orléans mettait en lumière la différence de climat qui caractérise les deux versants du djebel Fillaoussen : « Tant que le convoi fut sur la partie du trajet qui va de Lalla-Maghnia au sommet de la chaîne, les malades ne cessèrent de gémir; il en mourut même trois ou quatre, dont un jeune sous-officier de cavalerie; encore quelques instants de répit, et ils auraient probablement été sauvés. Mais à peine sur la crête, beaucoup d'évacués se sentirent comme régénérés par le changement subit de l'air; il ne mourut plus personne jusqu'au moment de l'embarquement; loin de là, un bon nombre se trouvaient déjà convalescents (1). »

Si ce récit exagère l'influence de la brise de mer sur la santé des soldats, il prouve du moins que l'abattement moral jouait un grand rôle dans l'état des malades. Le séjour de Lalla-Maghrnia n'est plus aujourd'hui tout à fait aussi morne qu'en 1845 (2); mais les détachements qui quittent ce poste pour aller à Nemours manifestent toujours la joie la plus vive (3) : on s'explique donc que les hommes qui y tenaient garnison en 1845 aient pu être accablés par la nostalgie et par la fièvre.

Le poste comprenait deux parties distinctes : la redoute et le village. La redoute était un emplacement entouré de fossés, sur lequel devaient s'élever les baraques destinées à

---

(1) *Récit* d'Hugonnet, pièce 149.

(2) Un petit village habité par des colons, des Arabes et beaucoup de Juifs, s'est bâti depuis lors; mais il n'offre pas grandes ressources, et la seule distraction quotidienne consiste à attendre le passage de la diligence qui apporte le courrier (1901).

La redoute n'a pas subi d'amélioration sensible depuis cinquante ans; les petites chambres réservées aux officiers dans un pavillon spécial sont tristes et froides, et ils s'y couchent plus d'une fois grelottants de fièvre.

Les environs immédiats du poste sont dénudés; il faut aller vers la Tafna pour trouver de la verdure; les spahis offrent une charmante hospitalité à leurs camarades dans leurs smalas de Sidi-Medjahed, au sud-est, et de Chahba, au nord-est; vers le sud-ouest, sur la route du Maroc, le Bled-el-Betaïm, ou « bois de betoum (thérébintes) » a de beaux arbres qui donnent de vrais ombrages.

(3) En 1901, le peloton commandé par l'auteur, qui tenait garnison à Lalla-Maghrnia, fut appelé inopinément à Nemours; les zouaves ne cessèrent de se réjouir au cours de l'étape, et, arrivés au sommet du Fillaoussen, ils poussèrent des exclamations de joie en voyant la côte.

abriter la troupe; ces baraques étaient en construction au milieu de 1845. Le village, situé à quelques centaines de mètres plus à l'est, ne comprenait que quelques « gourbis » en laurier-rose ou en torchis (1). Au mois d'août, tous les corps constituant la garnison du poste étaient encore établis sous la tente (2) : ils campaient en partie dans la redoute et en partie à côté du village. La population civile était des plus restreinte et ne comptait que 23 Européens (dont une femme) et 4 indigènes (3); c'était elle qui habitait la piètre agglomération désignée sous le nom de village.

Ce poste triste et malsain aurait été probablement évacué s'il n'avait pas été indispensable à nos opérations; mais sa situation sur la route d'Oudjda, à 27 kilomètres seulement de cette petite ville marocaine, en avait fait le point d'appui d'une colonne destinée à faire régner la sécurité dans l'Ouest, ou, pour mieux dire, le chef-lieu de « l'arrondissement de l'Ouest ».

A la tête de cet arrondissement, Cavaignac avait placé le lieutenant-colonel de Barral. Cet officier supérieur n'avait que 39 ans; né trois ans après Montagnac, il était sorti de Saint-Cyr comme sous-lieutenant en 1827, six ans après lui; il avait eu des débuts de carrière assez agités, puisqu'il s'était fait rayer des contrôles de son régiment en décembre 1832 pour absence illégale, et qu'il était resté quatre ans hors de l'armée. Réintégré au mois de mai 1836, il était venu en Afrique et y avait, en quelques années, regagné le temps perdu; promu capitaine aux zouaves en 1837, puis chef de

---

(1) Les excellents dessins au crayon exécutés par le capitaine Batsalle en 1845 donnent une idée exacte de l'état du poste à cette époque. Voir à la fin du volume : Iconographie.

Voir aussi, *A. H. G.*, Algérie, Situation des places, 1845. La situation de Lalla-Maghrnia au 1er novembre 1845 note que le « village » fut détruit le 2 octobre par un incendie; le capitaine Bedot, commandant la place, le décrit à cette occasion.

(2) *A. H. G., Algérie, Situation des places*, 1845. — Situation au 1er août. (Les situations au 1er septembre et au 1er octobre manquent.) Dans celle à la date du 1er novembre, tous les corps sont encore établis sous la tente; seul l'hôpital militaire apparaît comme construit. Au 1er décembre, au contraire, tous les corps sont casernés; il est vrai que la garnison ne compte que 300 hommes.

(3) *Ibid.* Sur les 23 Européens, 22 étaient Français, 1 était étranger. Les indigènes étaient 3 Coulouglis et 1 Arabe.

bataillon le 14 mai 1841, il avait été nommé lieutenant-colonel le 10 mars 1844, le même jour que Montagnac (1).

Le lieutenant-colonel de Barral avait su réparer ses erreurs de jeunesse; dès 1839, il s'était fait apprécier par le général Bugeaud comme « brave et capable » (2), et il avait été blessé d'un coup de feu au menton le 10 novembre 1840. La Moricière, dans la division duquel il se trouvait, savait que son subordonné avait « beaucoup aimé le plaisir et avait eu l'intention de quitter le service (3) »; mais il lui donnait néanmoins, en 1844, des notes très élogieuses : « M. le lieutenant-colonel Barral, écrivait-il, est un officier fort capable, intelligence développée, plus de facilité que d'étude; a voyagé dans le Levant, a profité de ses voyages; homme d'action remarquable, caractère très honorable, a commandé à Tlemcen d'une manière très distinguée (4). » Au point de vue physique, Barral n'avait peut-être pas l'allure dégagée de Montagnac; le lieutenant général Fabvier, son inspecteur en 1842, le notait comme « bel homme, quoique un peu gros », et le déclarait d'ailleurs « rempli d'activité » (5).

L'auxiliaire le plus utile de Barral dans ses fonctions était le chef du bureau arabe de Lalla-Maghrnia, officier énergique qui avait servi huit ans à la légion étrangère, le lieutenant Saal. Né en 1816 à Blieskastel en Bavière, Alfred-Aimé-Eugène-Charles Saal s'était engagé comme soldat à la légion le 21 mars 1836, était parti pour l'Afrique au début de 1837, et était devenu sergent-major en 1838; il avait été blessé le 3 juin 1839 d'un coup de feu à la cuisse droite à Djidjelli, et avait été promu sous-lieutenant le 9 février 1841; deux mois après, il était cité à l'ordre de l'armée, pour avoir vaillamment combattu, le 12 avril, contre des Arabes qui attaquaient le troupeau (6); le 22 janvier 1843, il avait été nommé lieute-

(1) *A. A. G.*, dossier de Barral, états de service.
(2) *Ibid.*, note d'inspection de 1839 du général Bugeaud.
(3) *Ibid.*, note d'inspection de 1839 du colonel de La Moricière.
(4) *Ibid.*, note d'inspection de 1844 du lieutenant général de La Moricière.
(5) *A. A. G.*, dossier de Barral.
(6) *A. A. G.*, Dossier du capitaine Saal. — Le fait d'armes du sous-lieutenant Saal est raconté en détail dans un recueil manuscrit appartenant aux *Archives du général comte de Nouë;* ce recueil, écrit vers 1847, provient des papiers de son père, le général Léon Valérien comte de Nouë, qui

nant et, le 31 mai 1844, il avait pris les fonctions de chef de bureau arabe de Lalla-Maghrnia (1).

Dès le mois de juin 1845, le chef de bataillon de Négrier, du 41e, qui remplissait les fonctions de commandant supérieur par intérim à Lalla-Maghrnia, l'avait proposé pour la Légion d'honneur, en le signalant comme un « officier de mérite, très capable sous tous les rapports »; La Moricière avait appuyé cette proposition « tout particulièrement », en écrivant au bas du mémoire que « ce brave officier avait donné de nombreuses preuves d'énergie, de dévouement et de capacité (2) ».

Les troupes placées sous les ordres de Barral portaient le nom de colonne de l'Ouest; cette colonne, partie de Tlemcen le 3 août, comprenait le 10e bataillon de chasseurs d'Orléans, un bataillon du 15e léger, deux escadrons du 4e chasseurs d'Afrique et une section d'artillerie de montagne (3).

Au lieu de la maintenir tout entière dans le poste malsain de Lalla-Maghrnia, Barral n'avait laissé que deux compagnies pour garder le camp. Depuis le 14 août, c'était le 10e bataillon de chasseurs d'Orléans qui fournissait ces deux compagnies; elles étaient relevées tous les trois ou quatre jours, pour échapper à l'influence néfaste du climat, et restaient d'ordinaire sous le commandement du chef de bataillon d'Exéa.

---

fut lieutenant et capitaine à la légion de 1833 à 1838, puis lieutenant-colonel et colonel au même corps de 1844 à 1848.

(1) *A. A. G.*, Dossier Saal, feuille d'inspection de 1859; services dans les affaires arabes.

(2) *A. A. G.*, Dossier Saal, feuille de propositions de juin 1845. — Saal reçut la Légion d'honneur le 30 septembre 1845; mais, comme la nouvelle n'en était pas arrivée à Tlemcen à cause des troubles. Il fut à nouveau proposé le 20 octobre, avec des notes magnifiques de Cavaignac et La Moricière.

Saal fut nommé capitaine en 1848, naturalisé Français la même année, et fit toute sa carrière en Algérie dans les bureaux arabes. Malgré les notes les plus brillantes et les services les plus marquants, il n'obtint pas le grade de chef de bataillon, et prit sa retraite en 1866 comme capitaine; il reçut du moins en 1864 la croix d'officier de la Légion d'honneur. Il se retira à Clamart (Seine), où il mourut le 1er novembre 1899.

(3) *Historique manuscrit* du 10e bataillon de chasseurs, 3 août 1845 et jours suivants. — Le détachement du 41e, qui se trouvait à Lalla-Maghrnia depuis le début de 1845, avait en grande partie quitté ce poste le 27 juillet avec Mac-Mahon, et n'y avait laissé qu'une faible garnison : 292 hommes du 15e léger, et, en tout, 423 soldats. *A. H. G.*, Situation des places, 1845.

Cet officier était sorti de Saint-Cyr à 18 ans, en 1825, et avait fait les campagnes d'Espagne en 1826-1827, puis de Morée, en 1828-1829; lieutenant en 1830, capitaine en 1836, il était venu en Afrique en 1837 et n'avait plus quitté ce pays; en 1840, il avait été cité à l'ordre de l'armée pour s'être distingué devant Cherchell, et fait chevalier de la Légion d'honneur. Nommé en novembre 1841 chef de bataillon au 61e, il avait trouvé à ce régiment Montagnac, qui y servait avec le même grade depuis quatre mois; les deux camarades avaient su naturellement s'apprécier, au cours des expéditions faites dans la province de Constantine, et étaient devenus d'intimes amis. Montagnac avait été nommé, en mars 1844, lieutenant-colonel dans la province d'Oran; huit mois plus tard d'Exéa, qui venait de mériter la croix de la Légion d'honneur à 36 ans, avait précisément été nommé au commandement du 10e bataillon, dans la même province (1); le hasard l'avait amené dans le poste le plus proche de celui de Montagnac, à Lalla-Maghrnia.

Le capitaine adjudant-major du 10e bataillon, Amédée-Célestin Perrin-Jonquière (2), était l'ami en même temps que l'auxiliaire du commandant d'Exéa. Né à Arles, en 1809, entré à Saint-Cyr en 1826, il avait passé les premières années de son existence militaire au 43e de ligne, et y était devenu capitaine en 1838; passé au 2e bataillon de chasseurs à pied en 1840, il avait été affecté comme adjudant-major au 10e à la fin de 1842, et était parti pour l'Afrique au début de l'année suivante. Il avait obtenu les notes les plus brillantes, et était proposé en 1845 pour le grade supérieur; La Moricière le considérait comme un « officier distingué à tous égards, d'une bravoure brillante, ayant beaucoup d'intelligence et d'amour du métier » (3), et tous les généraux qui le connaissaient voyaient en lui un officier d'avenir (4).

---

(1) *A. A. G.*, dossier du général Antoine-Achille d'Exéa-Doumerc.

(2) Cet officier, est appelé, dans certains documents et dans presque tous les récits imprimés, le capitaine *de Jonquières*. Dans l'annuaire de 1845, il est inscrit sous le nom de *Perrin de Jonquière*, pages 278 et 341. Mais son dossier aux Archives administratives du ministère de la Guerre est conservé au nom *Perrin-Jonquière* (n° 3359), et son acte de naissance porte bien cette dernière orthographe.

(3) Note d'inspection de 1845, *A. A. G.*, dossier Perrin-Jonquière.

(4) *Perrin-Jonquière* passa chef de bataillon au 36e de ligne en avril

Au mois de septembre 1845, tandis que d'Exéa gardait Lalla-Maghrnia avec deux de ses compagnies, Barral bivouaquait avec le reste des troupes dans un périmètre d'une dizaine de kilomètres autour du poste; il se tenait généralement sur la route de Nedroma, soit au bord de la Mouïla, soit sur le revers méridional des monts et non loin de la crête, à Aïn-Tolba.

La colonne assez considérable que commandait Barral, la faculté qu'il avait de pouvoir lever son camp tous les jours et d'aller où bon lui semblait, devaient exciter l'envie de Montagnac, car c'était là ce qu'il rêvait dès le début de l'année. Il n'avait, depuis les derniers mois de 1844, qu'une mauvaise garnison composée en grande partie de recrues (1), et il se sentait cloué au rivage, voué à l'inaction. Dès le milieu de mai, il était décidé à faire des efforts pour modifier une situation dont il souffrait : « Mon rôle ici, écrivait-il à son frère, peut être des plus insignifiants, des plus stupides, comme il peut être des plus importants. Si l'on me laisse avec *trois cents melons* (2), c'est absurde, et je refuse net de continuer plus longtemps les fonctions de commandant supérieur à Djemmaa-Ghazaouet, en donnant mes motifs. Si l'on me confie la direction de l'arrondissement de Lalla-Maghnia, avec six ou huit cents hommes, ma position devient belle. Avec un pareil effectif, je puis couvrir Djemmaa-Ghazaouet, commander tout le pays, depuis la frontière du Maroc jusqu'à la Tafna, paralyser les insinuations du Maroc, déjouer les projets de l'Emir et maintenir toutes les populations inquiètes qui couvrent un cercle de cent cinquante lieues carrées. — J'accepte (3). »

1846, et resta en Algérie jusqu'en 1848; il fit en 1849 la campagne de Rome, fut blessé le 30 avril d'un coup de feu, et passa, le 25 juin, lieutenant-colonel au 74ᵉ; colonel en 1852, général en mars 1855, à 46 ans, il prit le commandement d'une brigade de l'armée d'Orient, mais mourut le 31 juillet suivant du choléra, à l'ambulance d'Inkermann. *A. A. G.*, dossier Perrin-Jonquière.

(1) Dans beaucoup de ses lettres, Montagnac se plaint de ses conscrits. *Lettres d'un soldat*, p. 399, 402, 413, 486.

(2) *Melons* est le terme par lequel les Saint-Cyriens de deuxième année désignent leurs camarades de première année; par extension, ce terme désigne les jeunes soldats inexpérimentés.

(3) A Elizé de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 16 mai 1845. *Lettres d'un soldat*, p. 480-481.

Ce beau rêve s'était évanoui. Montagnac n'avait pas eu à accepter le commandement du cercle de Lalla-Maghrnia, parce que Cavaignac ne le lui avait pas proposé; Barral avait été l'heureux élu. Ce choix devait être particulièrement sensible au commandant supérieur de Djemmaa-Ghazaouet. Barral, en effet, malgré son début de carrière fort accidenté, malgré ses trois ans de moins que Montagnac, avait autorité sur lui dans le service, et, en cas de jonction des deux officiers, avait le commandement des troupes; nommé lieutenant-colonel le même jour, il avait pris rang avant lui parce qu'il était plus ancien dans le grade de commandant (1). Enfin, les deux officiers pouvaient être, en 1845, l'objet d'une proposition pour le grade de colonel.

Mais ce n'est pas la raison d'ancienneté qui avait guidé Cavaignac dans son choix. S'il n'avait pas nommé Montagnac, c'est surtout parce qu'il craignait les imprudences de son fougueux subordonné. Dès le mois d'avril il avait été obligé de lui donner des conseils de modération, sans grand succès : « Vous ne vous faites pas une idée, écrivait Montagnac à son oncle, des inquiétudes de nos généraux à l'endroit du Maroc. Les recommandations que l'on me fait sont mirobolantes; je crois que, si l'on osait, on me dirait de ne pas aller p... sur le bord de la mer, de peur de choquer le *muley Abd er Rhaman* (2). Dernièrement, je les ai prévenus que j'avais reçu chez moi deux chefs marocains, qui m'ont donné beaucoup de renseignements fort intéressants; le pauvre père Cavaignac n'en dort plus, il se figure que j'ai tout compromis !... *Honnêtes gens !* (3) » Puis, après avoir raconté qu'il était « entré en marché » avec un bandit marocain « pour *une tête* assez importante », il ajoutait : « Si j'avais dit cela au père Cavaignac, il se serait noyé dans sa cuvette. Le général Cavaignac devrait pourtant bien être tranquille, car je n'ai jamais eu l'intention de rien boulever-

(1) Barral avait été nommé commandant le 14 mai 1841, Montagnac le 18 juillet 1841.

(2) « *Le mulet* » ou *le* « *mulet Abd er Rahman* », disaient les soldats de la province en parlant de l'empereur du Maroc.

(3) A Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 9 avril 1845. *Lettres d'un soldat*, p. 467.

ser; la manière dont j'ai conduit ma barque jusqu'à ce jour devrait le lui prouver (1). »

Le général Cavaignac, qui s'entendait fort bien à juger les hommes, n'était cependant « pas tranquille »; Montagnac sentait bien, certains jours, que son chef n'arriverait jamais à lui accorder son entière confiance, et il écrivait le 31 mai à son oncle : « Je n'ai pas encore quitté Djemmaa-Ghazaouet; il est pourtant probable que j'irai à Lalla-Maghnia faire un intérim, mais je doute que l'on me donne le commandement de ce poste. Le général Cavaignac, quoi qu'il en dise, tremblerait que je ne revinsse, à chaque instant, à mon système, qui n'est pas le sien, c'est-à-dire qui n'est pas une modération poussée quelquefois jusqu'à l'absurde (2). » L'entente ne pouvait être complète entre le chef pondéré, prudent, réfléchi, et le subordonné fougueux, bouillant, étourdi; l'un et l'autre étaient intelligents et braves, mais ils ne l'étaient pas de la même façon.

Si donc Barral avait été désigné pour le cercle de Lalla-Maghrnia, c'est parce qu'il semblait plus disposé que Montagnac à se conformer aux instructions qui lui seraient données; s'il était moins brillant que son camarade, il paraissait plus sûr.

Les deux lieutenants-colonels n'appréciaient pas tout à fait de la même façon l'état de la frontière.

Barral était plutôt pessimiste. Dès le 19 août, il avait écrit de Lalla-Maghrnia à Cavaignac pour lui signaler le bruit d'un prochain mouvement de l'Emir (3); cette nouvelle avait été confirmée par des « khialas » (4) envoyés à Oudjda. Ces rumeurs avaient inquiété Cavaignac à tel point qu'il écrivait le 20 août à La Moricière, en lui parlant des craintes éprouvées par nos tribus dans cette région : « Aussi n'est-ce qu'à regret, et pour me conformer à vos ordres réitérés, que

(1) A Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 9 avril 1845. *Lettres d'un soldat*, p. 467-468.

(2) Au même, de Djemmaa-Ghazaouet, 31 mai 1845, *Ibid.*, p. 481-482.

(3) Cavaignac à La Moricière, 20 août 1845. *A. H. G.*, Algérie, correspondance, province d'Oran.

(4) *Khialas* signifie « cavaliers ». On désignait sous ce nom aussi bien des hommes enrôlés sous les étendards d'Abd el Kader que des cavaliers employés par les autorités françaises.

j'avais retiré la colonne de l'Ouest, et réduit la garnison de Lalla-Maghnia à 500 hommes et celle de Djemmaa-Ghazaouet à 300 (1). »

Le jour même où Cavaignac s'exprimait ainsi, trois cents chevaux de la Deïra passaient la Moulouïa; et Barral avait pu entendre le 21 août, du col de Bab-Taza, une fusillade de réjouissance semblant indiquer qu'Abd el Kader en personne avait suivi ce mouvement (2). Il en avait prévenu Cavaignac, qui, en recevant cette nouvelle, le 22, résolut de se porter vers l'Ouest. Les termes dans lesquels le général annonçait à La Moricière son départ de Tlemcen montrent assez quelles inquiétudes lui avaient inspirées les lettres de Barral (3) :

« M. le colonel de Barral, toujours laconique, me dit que l'impression qui lui reste de tout ce qui se passe et de tout ce qui se dit, c'est qu'il est impossible de ne pas regarder comme probable un mouvement contre les tribus de son arrondissement. L'inquiétude que vous a laissée votre dernière visite de ce côté (4), l'impression de M. le colonel de Barral, dont je ne puis ne pas tenir compte, me décident à me porter vers l'Ouest avec les zouaves, un escadron et une section de montagne. Je donne l'ordre au colonel de Barral de se reporter à Bab-Taza. Je serai ce soir sur la Tafna (5). »

Le lendemain 23 août, à 10 heures du matin, Cavaignac rejoignait Barral sur la Tafna; il constatait sans doute alors que ses appréhensions n'avaient pas lieu d'être aussi vi-

(1) Cavaignac à La Moricière, de Tlemcen, 20 août 1845. *A. H. G.*, Algénie, correspondance, province d'Oran.

Cavaignac faisait ainsi allusion à une période antérieure au commandement du lieutenant-colonel de Barral. La garnison de Lalla-Maghrnia, qui comptait 833 hommes au 1er janvier 1845, n'en comptait que 622 au 1er avril, et 398 au 1er juin. Au 1er juillet, elle en avait 895; mais le 27 de ce mois, Mac-Mahon était parti avec la plus grande partie du 41e, si bien qu'au 1er août la garnison avait été réduite momentanément à un total de 423 hommes. *A. H. G.*, Algérie, Situation des places, 1845.

(2) Cavaignac à La Moricière, de Tlemcen, 22 août 1845. *Ibid.*

(3) Ces lettres n'existent malheureusement pas dans les Archives de la Guerre.

(4) Au commencement du mois d'août, La Moricière était parti de Tlemcen pour rentrer à Oran par Lalla-Maghrnia et Djemmaa-Ghazaouet, en s'arrêtant dans ces deux postes; son voyage avait duré du 3 au 10. *A. H. G.*, Algérie, correspondance, province d'Oran.

(5) Cavaignac à La Moricière, de Tlemcen, 22 août 1845, lett. cit.

ves (1) et rentrait le 26 à Tlemcen sans avoir tiré un coup de fusil (2).

Peut-être le lieutenant-colonel de Barral se trouva-t-il un peu confus d'avoir provoqué un déplacement inutile, car, par la suite, il se montra plus sobre en renseignements, plus « laconique » encore (3). Mais la mauvaise impression qu'il ressentait et qu'il avait fait partager à Cavaignac avait été communiquée à La Moricière; le commandant de la division d'Oran écrivait le 24 août au Ministre, sous l'influence des nouvelles qu'il venait de recevoir, des lignes qui laissaient entrevoir des complications possibles :

« Avec les troupes dont nous disposons, disait-il, nous pouvons tenir la défensive qui nous est prescrite; nous arriverons, je l'espère, à ne point avoir de détachement surpris, de reconnaissance compromise, etc.; la question militaire, en ne considérant que l'armée, peut sans doute être résolue; mais quant aux populations de la frontière, le problème n'est plus le même, et je crains que nous ne parvenions à le résoudre... (4). »

Si le lieutenant-colonel de Barral éprouvait des inquiétudes et en faisait part à ses chefs, il n'en était pas de même du lieutenant-colonel de Montagnac. Imbu d'idées chevaleresques et généreuses, le commandant supérieur de Djemmaa-Ghazaouet croyait aux bonnes intentions des tribus qui l'environnaient; se considérant comme leur protecteur, il s'imaginait être aimé d'elles; il se trouvait flatté par les manifestations de fidélité des chefs indigènes et il aimait à jouer vis-à-vis d'eux le rôle d'un sultan puissant et généreux. Il était incapable de soupçons et de doutes, et sa crédulité contrastait singulièrement avec la méfiance de Cavaignac et de Barral; Cavaignac, par exemple, savait dès le 22 août qu'Abd el Kader avait écrit aux tribus des environs de Djemmaa-

(1) La colonne de Barral ne quitta pas les bords de la Tafna le 23, et le 24 elle alla tranquillement bivouaquer à la Mouïla, où elle fit séjour le 25, pour regagner le 26 Aïn-Tolba. (*Historique manusc.* du 10e bataillon.)

(2) Cavaignac à La Moricière, de Tlemcen, 27 août 1845. *A. H. G.*, correspondance, province d'Oran.

(3) Dans les Archives du ministère de la Guerre, on ne trouve plus trace, à partir de cette date, de renseignements fournis par de Barral.

(4) La Moricière à Soult, d'Oran, 24 août 1845. *A. H. G.*, Algérie, corresp.

Ghazaouet, et, comme il constatait en même temps qu'elles paraissaient moins inquiètes, il écrivait à La Moricière : « Faut-il croire qu'elles attendent Abd el Kader avec confiance ? (1) » Montagnac, qui ne pouvait ignorer à la même date les démarches de l'Emir, croyait au contraire à la fidélité de ses administrés.

Il était cependant convaincu de la duplicité du Maroc et de l'appui que trouvait Abd el Kader dans ce pays; il en parlait dans presque toutes ses lettres (2), et jugeait que nous ne savions pas prendre une attitude assez énergique vis-à-vis de nos voisins : « Depuis un an, écrivait-il à son oncle le 21 août 1845, je tourne dans le même cercle et répète la même chose : le Maroc se moque de nous, et Abd el Kader nous fatigue. Voilà la guerre que nous feront ces braves gens jusqu'à ce que nous sachions prendre un parti (3). » A tout instant, il constatait que les incursions des partisans d'Abd el Kader sur notre territoire se multipliaient; il les signalait dans sa lettre du 9 septembre au commandant de la subdivision d'Oran : « Les maraudeurs arrêtent de temps en temps des gens isolés, écrivait-il. Il y a eu dimanche huit jours, un cavalier venant de Maghnia a été pris près du col de Bab-Taza et a eu la tête coupée. Hier, cinq mulets appartenant à des Juifs de Nedroma ont été enlevés. Ces coups sont faits par des gens qui partent de la Deïra et du Maroc .» Mais, loin de tirer de ces faits les mêmes conclusions que Cavaignac, il ajoutait sans transition une phrase rassurante qui peint son caractère : « Le pays est du reste tranquille (4). »

C'est par une sorte de loyauté paternelle vis-à-vis des tribus placées sous son autorité, qu'il ne voulait pas croire à leur félonie. Tout en constatant des faits inquiétants, il n'en prenait pas ombrage : « Le pays où je me trouve est un peu

(1) Cavaignac à La Moricière, de Tlemcen, 22 août 1845. *A. H. G.*, Algérie, correspondance, province d'Oran.
(2) *Lettres d'un soldat*, p. 462, 477, 485, et *passim*.
(3) A Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 21 août 1845. *Ibid.*, p. 498.
(4) Montagnac au commandant de la subdivision d'Oran (général Thiéry), 9 septembre 1845, pièce 5.

inquiet depuis le départ d'Abd el Kader (1); il n'y a pourtant rien eu de la part des habitants contre nous. Mais nos communications, d'ici à Lalla-Maghnia, sont coupées par les maraudeurs (2). » Quelquefois un soupçon traversait son esprit : « Mon cercle est pourtant très tranquille, écrivait-il le 21 août, — à la surface du moins, — plus qu'au fond. Les insinuations d'Abd el Kader se font un peu sentir, et quelques tribus méritent d'être châtiées (3). » Mais ces inquiétudes s'apaisaient rapidement dans son esprit, et les visites continuelles qu'il allait faire aux chefs environnants et qu'il recevait d'eux endormaient sa vigilance; son sentiment était en réalité fort optimiste.

Cet optimisme était partagé par certains des officiers qui servaient sous les ordres de Montagnac, puisque le capitaine Dutertre écrivait le 29 août à son père que « le moment de la soumission complète n'était pas éloigné (4). »

Peut-être un tel état d'esprit tenait-il à ce que nos marchés étaient fréquentés par de nombreux indigènes du Garb (5), qui venaient acheter des graines (6); mais ces réunions devaient au contraire fournir aux émissaires d'Abd el Kader l'occasion de fomenter des troubles parmi nos tribus, et permettre des conciliabules dans lesquels se préparait l'insurrection.

---

(1) Abd el Kader avait, au mois de juin, abandonné sa Deïra pour exécuter des razzias sur nos territoires du Sud oranais.

(2) A Elizé de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 7 juin 1845. *Lettres d'un soldat*, p. 487.

(3) A Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 21 août 1845. *Ibid.*, p. 497.

(4) Le capitaine Dutertre à son père, de Djemmaa-Ghazaouet, 29 août 1845, *Arch. de M. H. Anccaume.*

(5) Le *Garb*, expression employée dans le rapport qui donne ce détail, désigne l'*Ouest*, c'est-à-dire la région frontière et même une partie du Maroc du Nord.

(6) Rapport du 1er au 15 septembre, cité, § *Situation des tribus sous le rapport commercial et agricole*, pièce 7.

CHAPITRE III

LE 8e BATAILON DE CHASSEURS ET L'ESCADRON DU 2e HUSSARDS

SOMMAIRE. — La garnison de Djemmaa-Ghazaouet au début de 1845. — Arrivée du 8e bataillon de chasseurs au mois d'août. — L'escadron du 2e hussards et les autres troupes. — Les baraques.

Les antécédents du 8e bataillon en Algérie. — Le commandant Froment-Coste. — Le capitaine adjudant-major Dutertre. — Les officiers des cinq compagnies de Djemmaa-Ghazaouet : 2e, 3e, 6e, 7e et carabiniers. — Le capitaine Burgard. — Le sous-lieutenant Larrazet. — Le capitaine de Chargère. — Le lieutenant de Raymond-Lasbordes. — Les carabiniers : le capitaine de Géreaux ; le lieutenant de Chappedelaine. — Les sous-officiers Thomas et Steyaert. — Le chirurgien Rosaguti.

Le 2e escadron du 2e hussards. — Le commandant Courby de Cognord. — Le capitaine Gentil Saint-Alphonse. — Le lieutenant Klein. — Le maréchal des logis chef Barbut.

L'entraînement de la garnison de Djemmaa-Ghazaouet. — Les sorties de Montagnac au début de septembre 1845.

Depuis qu'il s'était installé à Djemmaa-Ghazaouet, Montagnac n'avait cessé de déplorer la faiblesse numérique et la médiocrité militaire des troupes placées sous ses ordres. Il pensait depuis longtemps que des régiments venant directement de France pour faire campagne ne pouvaient constituer qu'une « recrue pour le cimetière »; il savait qu'il fallait, pour la guerre d'Algérie, « d'anciens soldats, des hommes faits, d'un tempérament formé (1). » Et ce sont de jeunes soldats délicats et inexpérimentés qu'on plaçait sous ses ordres ! A la fin de septembre 1844, il avait à peine 300 hommes, sur lesquels il ne fondait pas grand espoir, puisqu'il écrivait qu' « un kabyle jouerait à la balle avec dix crapauds pareils ! (2) ». Au mois de janvier 1845, on lui avait enlevé

---

(1) A Bernard de Montagnac, d'Oran, 22 mars 1844. *Lettres d'un soldat*, p. 147.

(2) Au même, de Djemmaa-Ghazaouet, 29 septembre 1844. *Ibid.*, p. 402.

ce bataillon du 32e qu'il prisait si peu, pour lui donner un bataillon du 15e léger (1); la nouvelle troupe était un peu meilleure que l'ancienne (2). Au milieu de juillet, deux escadrons de hussards étaient arrivés à Djemmaa-Ghazaouet; mais Montagnac savait qu'ils n'étaient là ni pour faire une expédition sous ses ordres, ni pour rester dans son poste d'une manière définitive, car il écrivait à son frère : « Ils sont là pour manger du foin, refaire leurs chevaux, et voilà tout (3). »

Le 8 août 1845, il avait vu arriver avec plaisir un bataillon qui venait relever les détachements du 15e léger et du 41e de ligne; c'était le 8e bataillon de chasseurs d'Orléans, connu pour être une excellente troupe. Aussi écrivait-il à son oncle le 21 août : « J'ai pour le moment une garnison assez solide : un bon bataillon de chasseurs d'Orléans et deux escadrons de hussards. » S'il était satisfait de la qualité de ces troupes, il trouvait encore leur effectif insuffisant, car il ajoutait : « C'est bien peu de monde pour la besogne que je puis avoir à faire d'un jour à l'autre, demain peut-être (4). »

Cavaignac lui avait cependant retiré bientôt un des escadrons de hussards, et, au milieu de septembre, la garnison du petit poste n'était pas très nombreuse. Elle comprenait : le 8e bataillon de chasseurs d'Orléans, commandé par Froment-Coste; un escadron du 2e hussards, sous les ordres de Courby de Cognord; quelques hommes de l'artillerie, du génie, du 10e bataillon de chasseurs, du 41e de ligne, du 4e chasseurs, du 2e escadron du train, plus quelques douaniers, marins et ouvriers d'administration (5). Les hommes détachés de leurs

---

(1) A Elizé de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 11 janvier 1845. *Ibid.*, p. 443, et 20 janvier, p. 445. Le lieutenant-colonel de Montagnac reçut à ce moment le commandement du 15e léger par intérim; il avait le 1er bataillon avec lui, le 2e était à Lalla-Maghrnia, et le 3e à Sebdou.

(2) A Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 9 avril 1845. *Ibid.*, p. 473.

(3) A Elizé de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 22 juillet 1845. *Lettres d'un soldat*, p. 492.

(4) A Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 21 août 1845. *Ibid.*, p. 497.

(5) Il n'existe pas de situation des troupes dans les jours qui ont précédé l'affaire de Sidi-Brahim. Mais on trouvera aux pièces annexes (31) une situation à la date du 27 septembre; en y ajoutant l'effectif anéanti à Sidi-Brahim, on a le total de la garnison avant l'affaire. Le nombre des

corps étaient en général des convalescents ou des malingres qui étaient plus embarrassants qu'utiles, et qu'on envoyait de Lalla-Maghrnia ou d'ailleurs pour se remettre (1); il y avait aussi de nombreux malades dans les corps de la garnison. L'ambulance regorgeait de soldats que Montagnac ne pouvait ni soigner, ni vêtir, et dont il se débarrassait le plus possible : « J'ai fait partir par le deuxième bateau, écrivait-il le 5 septembre à La Moricière, 109 hommes du 41ᵉ qui traînaient ici sans leurs officiers. Je n'ai pas voulu faire passer par Lalla-Maghnia ces machines détraquées, dans la crainte qu'elles ne tombent encore en syncope, en approchant de ce pays qui les épouvante (2). »

Il tenait à n'avoir sous la main que des hommes valides, prêts à marcher; pour cela, il tâchait d'améliorer leur situation matérielle : il hâtait la construction des baraques alignées au pied de la montagne et de la caserne placée sur le plateau; déjà certaines d'entre elles étaient occupées, mais les hommes couchaient par terre, sur un sol bas et humide, et par conséquent malsain; aussi Montagnac demandait-il à La Moricière des lits de camp, plutôt que des hamacs qui prenaient trop de place (3). Il s'occupait de ses hommes avec une sollicitude d'autant plus grande qu'il les voyait courageux et pleins d'entrain; il sentait qu'il pouvait compter sur eux, dans les nombreuses sorties qu'il faisait aux environs de Djemmaa-Ghazaouet (4).

Le 8ᵉ bataillon de chasseurs d'Orléans (5) était un des plus beaux corps de l'armée d'Afrique. Il avait été formé au mois d'octobre 1840, d'après l'ordonnance du 28 septembre qui créait les chasseurs à pied; il s'était embarqué pour l'Algérie le 10 juin 1841, peu après la fameuse revue du Carrousel,

---

malades était très considérable; il y en avait 120 à l'hôpital d'après la situation du 27.

(1) Le lieutenant-colonel de Montagnac à Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 21 août 1845. *Lettres d'un soldat*, p. 496. — Cf. *Journal des marches et opérations du 8ᵉ bataillon de chasseurs.*

(2) Montagnac à La Moricière, 5 septembre 1845, pièce 3.

(3) *Ibid.*

(4) *Journal des marches et opérations du 8ᵉ bataillon de chasseurs.*

(5) Les chasseurs à pied prirent le nom de *chasseurs d'Orléans* par ordonnance du 19 juillet 1842, en mémoire du duc d'Orléans, leur créateur, mort le 13 juillet des suites d'un accident de voiture.

dans laquelle le Roi avait fait la remise du drapeau aux dix bataillons réunis.

Les chasseurs portaient un uniforme sombre et discret qui contrastait singulièrement avec ceux des troupes d'Afrique; leur capote-tunique bleu de roi, avec passepoils jonquille au collet, aux parements et à la jupe, était plissée à la taille et boutonnait droit; leurs épaulettes étaient vertes; leur pantalon à plis couleur gris de fer s'enfermait dans la guêtre blanche; leur schako-casquette de drap bleu, passepoils jonquille, avait la visière droite et piquée; ils étaient aussi munis d'un manteau noir à rotonde, en toile vernie (1). Ils étaient tenus de porter la barbe en pointe et les moustaches longues. Ces différents détails de tenue leur donnaient une allure particulière et les faisaient comparer à des étrangers. « Mais il suffit de les voir à la manœuvre et au feu, ajoutait le *Journal des Débats*, pour s'apercevoir, à cette vivacité et à cet élan qui caractérisent si éminemment cette nation, qu'ils sont des soldats français (2). » Ils avaient comme arme, non plus le fusil de munition de la ligne, mais la carabine de précision Delvigne-Ponchaux; le sabre-yatagan dû au commandant d'artillerie Thiéry avait remplacé pour eux la baïonnette (3).

Le 8e bataillon, débarqué à Mostaganem le 14 juin 1841, avait, depuis cette époque, participé à nombre d'expéditions. Il avait fait colonne sur le Chéliff, chez les Flitta, contre Saïda en 1841; dans l'Ouest et le Sud-Ouest oranais en 1842-1843; il s'était distingué à la bataille de l'Isly en 1844; il avait pris part à quelques razzias en juin 1845; enfin, il était venu à Djemmaa-Ghazaouet le 19 août suivant (4).

Dans toutes ces expéditions, le bataillon avait montré une vigueur, une endurance et une discipline remarquables; ce n'étaient pas seulement tels ou tels officiers, tels ou tels soldats que louaient les généraux, c'était le bataillon tout entier. Dès le 8 juillet 1841, un ordre du jour du général Bugeaud

(1) Annuaire de 1845, p. 272 : bataillons de chasseurs d'Orléans. Uniforme. — Cf. *Journal militaire*, 2e sem. 1840, p. 585 à 596; et 2e sem. 1843, p. 194 et suiv. — Voir aux annexes l'*Iconographie* du sujet.

(2) *Journal des Débats* du 5 mai 1841.

(3) Capitaine Desroziers, *Historique du 8e bataillon*, p. 10.

(4) *Journal des marches et opérations du 8e bataillon*, passim.

faisait l'éloge du 8[e], qui venait de participer à l'expédition du Chéliff (1). L'année suivante, après l'expédition de l'Ouest oranais, et le combat de la Sikka, le général Bedeau, commandant de la subdivision de Tlemcen, écrivait au gouverneur général : « J'ai été on ne peut plus satisfait de l'aplomb des 8[e] et 10[e] bataillons de chasseurs (2). » En 1844, à la suite de brillantes opérations du bataillon dans la région de Lalla-Maghrnia, le maréchal Bugeaud en témoignait sa satisfaction par des éloges le 12 juin, sur l'oued Mouïla (3).

Les chasseurs s'étaient peu à peu endurcis à la fatigue; ils s'étaient familiarisés avec le pays, avec la façon de combattre les Arabes; ils étaient en un mot devenus des soldats aguerris. Les plus faibles étaient morts à la tâche (4), mais la sélection qui s'était opérée de la sorte avait fortifié le bataillon au lieu de l'affaiblir. Deux cents conscrits qui étaient arrivés du dépôt le 10 décembre 1842 n'avaient pas mis un mois pour être au niveau des anciens (5), et depuis lors ces jeunes chasseurs avaient eu le temps de devenir de solides troupiers d'Afrique. Le capitaine adjudant-major Dutertre ne pouvait s'empêcher d'admirer ces hommes courageux, et il écrivait à sa sœur en juin 1843 : « Si tu voyais ces pauvres troupiers, si jeunes, si délicats encore, porter huit jours de vivres, soixante cartouches, leur havresac plein et leurs carabines, tu te demanderais comment ils font pour supporter des marches si longues, si fatigantes, par la chaleur, une poussière infernale et des chemins affreux. Oh ! les Français ! C'est ici où l'on peut juger ce qu'ils valent (6) ». L'année suivante, cinq semaines avant la bataille de l'Isly, il lui écrivait encore : « Il faut que les soldats français soient de fer pour résister aux fatigues, au soleil et aux privations

---

(1) « Les troupes sous ses ordres (au colonel Tempoure) ont montré le plus grand courage; le 8[e] bataillon de chasseurs y a débuté d'une manière brillante. » *A. H. G.*, Algérie, correspondance, juillet 1841, ordre général du 8 juillet.

(2) Bedeau au gouverneur général, de Tlemcen, 25 mars 1842. *A. H. G.*, Algérie, correspondance, mars 1842, province d'Oran.

(3) *Journal des marches et opérations du 8[e] bataillon.*

(4) Voir *Ibid.*, maladies d'août 1841.

(5) *Ibid.*

(6) Le capitaine Dutertre à sa sœur Octavie Dutertre, de Tlemcen, 20 juin 1843. *Archives de M. Anceaume.*

comme ils y résistent. Je ne crois pas qu'il y ait un peuple en Europe qui tiendrait comme eux ici (1) ».

Dutertre écrivait aussi à son ancien commandant, le lieutenant-colonel Uhrich (2), au mois de septembre 1844 : « Le bataillon est toujours *flambard*, et le 14 août (3) il a reçu les compliments de toute l'armée (4). »

Ces soldats avaient des chefs dignes d'eux.

A leur tête se trouvait le chef de bataillon Froment-Coste. Sorti de Saint-Cyr en 1825, cet officier avait débuté au 6e d'infanterie de ligne et avait fait les campagnes de 1826, 1827 et 1828 en Espagne; lieutenant en 1830, il était parti en Algérie, mais avait regagné la France l'année suivante; capitaine en 1836, il avait demandé, en 1840, à passer avec son grade dans les chasseurs à pied que l'on organisait. Affecté le 21 octobre au 3e bataillon du nouveau corps, il avait été promu chef de bataillon au 2e le 19 mars 1841; mais il désirait servir en Algérie, et, le 3 décembre suivant, il avait permuté avec le commandant Uhrich, du 8e, qu'une ancienne blessure reçue au col de la Mouzaïa forçait à revenir en France.

Froment-Coste avait dû attendre à Mostaganem la rentrée du 8e bataillon, qui opérait alors avec la colonne mobile d'Oran; il en avait pris le commandement le 6 février 1842. Depuis cette époque, le brillant officier s'était couvert de gloire : cité à l'ordre de l'armée le 21 mars 1842 pour sa belle conduite à l'affaire de la Sikka, il avait été de ce fait proposé pour la Légion d'honneur; au combat du 29 avril suivant, il se distinguait à nouveau, et, sur une nouvelle proposition du général Bedeau, il était nommé chevalier le 30

---

(1) Le capitaine Dutertre à sa sœur Octavie Dutertre, de Lalla-Maghrnia, 7 juillet 1844. *Archives de M. Anceaume.*

(2) François-Charles-Ernest *Uhrich*, né en 1806 à Phalsbourg, sorti de Saint-Cyr en 1826. Parti en Algérie au début de 1840, il perdit l'œil gauche par suite d'un coup de feu reçu au combat du 30 avril de cette année. Il fut le premier chef du 8e bataillon de chasseurs et le commanda en Algérie en 1841; mais il dut rentrer en France par suite de ses blessures. Il devint colonel en 1847, et fut retraité pour infirmités en 1848. *A. A. G.*, dossier Uhrich, et *A. H. G.*, *Journal des marches et opérations du 8e bataillon.*

(3) 14 août 1844, bataille de l'Isly.

(4) Le capitaine Dutertre au lieutenant-colonel Uhrich, du 67e de ligne, à Perpignan; de Tlemcen, 11 septembre 1844. *Arch. du lieutenant-colonel Henriot.*

août. Deux ans après, il obtenait une nouvelle citation à l'ordre de l'armée à la bataille de l'Isly, le 14 août 1844, et il

Le commandant Froment-Coste.

(D'après un portrait appartenant au 8[e] bataillon de chasseurs.)

était nommé officier de la Légion d'honneur le 22 septembre suivant.

Les deux généraux La Moricière et Cavaignac avaient eu à le noter et le tenaient l'un et l'autre en très grande estime :

« Officier très distingué, écrivait La Moricière en 1843; s'acquitte d'une manière très remarquable des fonctions de chef de corps, a de l'avenir et sera à la hauteur des positions où il pourra être appelé (1). »

L'année suivante, Cavaignac, qui était son inspecteur délégué, l'appréciait à son tour en ces termes : « Cet officier supérieur commande son bataillon avec une véritable distinction; le service y est fait sous sa direction avec un zèle et un entrain dignes d'éloges; le chef a su le rendre facile; l'esprit du corps est très bon, l'harmonie règne dans toutes les parties (2). » Porté au tableau d'avancement à la suite de cette inspection, le brillant chef de bataillon avait eu, en juin 1845, un cheval tué sous lui en enlevant à la baïonnette un village des Beni-Snous, et avait été à nouveau proposé pour le grade supérieur; au mois de septembre, sa nomination ne pouvait tarder à être prononcée. Il était plein d'avenir, puisqu'il allait ainsi passer lieutenant-colonel ayant à peine 40 ans (3).

Au physique, Froment-Coste était « fortement constitué » (4), et Ferdinand-Philippe d'Orléans le qualifiait « robuste et leste » (5); il était mince, brun et portait les moustaches (6). Ayant une tenue brillante et des allures distinguées, il commandait avec calme et sang-froid, et il savait montrer à propos de la fermeté et de l'énergie; comme il joignait à toutes ces qualités une instruction très étendue et très variée, il avait sur ses officiers et ses soldats un ascendant moral considérable (7).

Le capitaine adjudant-major du 8e bataillon était le capitaine Hippolyte Dutertre (8). Issu d'une vieille famille d'offi-

(1) *A. A. G.*, dossier Froment-Coste, notes d'inspection.

(2) *Ibid.*

(3) Il était né le 4 décembre 1805 à Stradella, ex-département de Gênes, où son père était receveur principal des douanes.

(4) *A. A. G.*, dossier Froment-Coste, proposition pour le grade de chef de bataillon du 31 décembre 1840. Notes du commandant Camou.

(5) *Ibid.*, même proposition, avis de l'inspecteur général Ferdinand Philippe d'Orléans. — F.-Ph. d'Orléans, fils de Louis-Philippe, mourut accidentellement en 1842.

(6) Lavayssière au capitaine Desroziers, de Castelfranc, 16 février 1886, *Archives du colonel Desroziers.*

(7) *A. A. G.*, dossier Froment-Coste, pièces diverses.

(8) Le capitaine s'appelait Louis-Laurent-Charles-François-Hippolyte

ciers, il était né en 1807 à Coulogne, dans le canton de Boulogne-sur-Mer. Fils aîné d'une nombreuse famille, il avait suivi la carrière de ses pères, et était entré à Saint-Cyr en 1824. Sous-lieutenant en 1826, lieutenant en 1831, capitaine en 1838, il avait demandé à faire partie des chasseurs à pied lors de leur création, et avait été affecté au 8e bataillon en octobre 1840. En mai 1841, il prenait les fonctions d'adjudant-major à la place du capitaine de Géreaux, qui demandait à commander une compagnie. Il était grand, maigre, et avait une allure énergique; il était myope et obligé de porter des lunettes.

Dutertre était ambitieux, mais son ambition saine et honnête était inspirée par les plus nobles sentiments; il avait à cœur de venir en aide à sa famille, dont la situation n'était pas très aisée, et il désirait pouvoir diriger dans la vie une sœur beaucoup plus jeune que lui, pour laquelle il éprouvait une grande affection. C'est à elle qu'il confiait tous ses espoirs, tous ses désirs, dans le couvent de Boulogne où elle était élevée; ses lettres respirent une telle droiture, une telle franchise, une telle bonté qu'elles sont émouvantes à lire; elles révèlent un soldat loyal et un grand cœur.

Avant de partir pour l'Algérie avec le 8e, il écrivait à cette sœur qu'il chérissait : « Au moins, comme mes aïeux, j'aurai fait ma campagne; si j'y suis un tant soit peu heureux, j'y ferai mon chemin (1) ».

Puis, de Mostaganem, en janvier 1842, c'étaient ces lignes mélancoliques : « Ma bonne sœur, nous avons bien des fatigues, nous avons des chaleurs insoutenables dans des moments, des pluies, des froids terribles dans d'autres; il faut être réellement de fer pour résister dans ce pays de sauvages. Mais, comme je puis y gagner de l'avancement plus tard, je dois y rester. Quand ce temps sera venu, tu me verras alors probablement; jusque-là, mon amie, il faut vivre en espérance (2). »

Dutertre, d'après son acte de naissance; son père est désigné, dans cette pièce officielle, sous le nom de « Dutertre, rentier, capitaine de la garde nationale à Calais », mais il signait chevalier du Tertre, et le capitaine signait lui aussi du Tertre, qui est la véritable orthographe du nom.

(1) Capitaine Dutertre à Octavie Dutertre, de Bapaume, 21 avril 1841. *Archives de M. Anceaume.*

(2) Du même à la même, de Mostaganem, 6 janvier 1842. *Ibid.*

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE RF IMPRIMÉS

Il résistait d'ailleurs admirablement à la vie pénible qu'il menait, puisque dix mois après il écrivait : « Dans toutes ces alternatives de repos et de fatigue, je n'ai jamais eu un instant, je ne dirai pas de maladie, mais même de malaise; je suis, comme tu vois, bien heureux; aussi, je suis persuadé que cela vient de toi : tu es si jolie et si bonne que quand tu pries Dieu pour ton frère aîné, Dieu ne peut te refuser (1) »; puis revenant à sa carrière : « Je suis porté pour la décoration cette année; j'espère l'année prochaine être porté pour chef de bataillon; mais je suis en tous cas pour longtemps en Afrique. Ma fortune militaire est ici, que ferais-je en France ? L'exercice ! ce n'est guère poétique. J'aime bien mieux monter sur mon beau cheval barbe, parcourir rapidement les environs de Tlemcen, voir Oran, Mascara, etc., et le désert, pour revenir plus tard en France, riche de quelques souvenirs et avec quelques grades de plus, quelques campagnes de plus, peut-être avec quelques blessures que je n'aurais pas eues dans mon pays, et cependant tu sais que j'ai bien été blessé en Vendée (1). »

La pensée de pouvoir être utile aux siens, le souci de faire occuper dans le monde à sa sœur le rang qu'elle méritait par sa naissance et son éducation, préoccupaient constamment le capitaine, et revenaient dans chacune de ses lettres : « As-tu jamais douté, écrivait-il de Tlemcen en janvier 1843, ma bonne petite sœur, de mon amour paternel pour toi ? Est-ce que j'ai pu oublier un instant que déjà presque homme je te faisais sauter dans mes bras comme une jolie petite poupée, bien plus gentille, ma foi, car tu me souriais et tu me parlais !... Va, mon enfant, je suis un pauvre soldat pour le moment; mais plus tard, Dieu aidant, ce soldat, qui a bon cœur et bon courage, parviendra peut-être à une position qui le mettra à même de te prouver réellement, et par des actions, qu'il a toujours veillé sur toi, qu'il t'a toujours considérée comme une partie de lui-même, comme son enfant d'adoption. » Puis, après avoir exprimé

(1) Capitaine Dutertre à Octavie Dutertre, de Tlemcen, 10 novembre 1842. *Ibid.*

(2) Dutertre avait été blessé d'un coup de feu à la cuisse le 11 juin 1832 à Paux (Loire-Inférieure), ainsi qu'en témoignent ses états de service. *A. A. G.*, dossier Dutertre.

toutes les tristesses qu'il éprouvait à voir ses autres frères et sœurs dans des situations peu brillantes, il revenait à son père : « Pauvre père, lui qui était né, sinon au milieu des richesses, au moins dans une honnête aisance, avec des qualités aimables, un excellent cœur et du courage, il ne devait pas s'attendre à une vieillesse aussi malheureuse. » Enfin sa conclusion était toujours la même : « Il faut être bien ambitieux pour rester en Afrique ! On y devient bête à manger du foin, on n'est au courant de rien... J'ai été porté pour la croix à l'inspection générale et je crois être à peu près sûr d'être porté pour chef de bataillon à la fin de l'année. Je ne veux pas partir d'Afrique (autant que faire se pourra) sans être lieutenant-colonel. Tu vas crier à mon ambition : mais il le faut pour nous tous. Dans trois ou quatre ans, je puis être en France (1). »

Le capitaine Dutertre se condamnait ainsi à une existence pénible, dans le seul espoir d'être quelque jour l'orgueil et le soutien de sa famille; et cependant les siens étaient quelquefois injustes pour lui, au point de méconnaître ses sentiments. Au reçu d'une lettre un peu dure de son père, il lui répondait : « Je puis dire hautement que j'ai toujours été droit mon chemin, faisant le bien quand je pouvais, tâchant d'éviter le mal, ne me vantant pas de ce que je faisais, ne l'avouant que quand j'y étais forcé. Quand je n'ai pas mieux fait quelquefois, c'est que le pouvoir me manquait, et malheureusement il m'a manqué souvent, mais jamais la volonté. J'ai goûté peu de ces plaisirs que les jeunes gens aiment à se procurer le plus ordinairement, je veux dire la table et les femmes. Je pourrais citer des garnisons de deux ans où j'ai vécu en ermite, à part mon service (2). »

L'idée qu'il continuait dans l'armée les traditions de famille le soutenait beaucoup au milieu de ses peines : « Je tiens à mon nom et à ma famille, disait-il, j'ai en main l'épée de mes pères, j'en suis fier et j'ai raison (3). » Il avait d'ailleurs au plus haut point l'amour de son métier, il jugeait

(1) Le capitaine Dutertre à Octavie Dutertre, de Tlemcen, 11 janvier 1843. *Archives de M. Anceaume.*
(2) Le capitaine Dutertre à son père, de Tlemcen, 19 avril 1843. *Ibid.*
(3) *Ibid.*

la carrière militaire la plus belle de toutes, et il exprimait ces sentiments à sa sœur avec une simplicité touchante : « Que l'armée est grande, que le reste est petit à mes yeux ! Que je plains mon pays d'abandonner le goût des armes pour devenir exclusivement marchand. Là, plus de grandeur, plus de générosité, plus d'abnégation : l'égoïsme, et voilà tout. Je m'applaudis tous les jours de mon état et de ma pauvreté. Je m'applaudis aussi d'y avoir lancé notre cher Léon (1). Nous ne serons jamais riches, c'est bien vrai; mais nous aurons le droit au moins de dire à nos ancêtres que nous retrouverons plus tard là-haut : « Nous avons fait » comme vous; votre épée a été portée dignement par nous (2). » Un sentiment de l'honneur et du devoir développé à un tel point, et reposant sur de telles bases, pouvait conduire à tous les dévouements, à tous les sacrifices.

L'amour du métier militaire n'excluait pas d'ailleurs, chez Dutertre, une grande générosité vis-à-vis de l'ennemi qu'il combattait; il aimait la guerre, tout en déplorant l'injustice et l'inhumanité qu'elle comportait parfois. Il raillait assez finement la méthode de dévastation chère à Bugeaud, et qui était considérée comme le seul moyen de marquer notre domination : « Si nos chevaux ont un peu fatigué, écrivait Dutertre, ils s'en sont vengés sur l'orge et le blé ennemis dont ils ont fait la récolte... Nous avons soumis des tribus qui ne nous avaient jamais vus et qui ont, malheureusement pour elles, payé un peu cher le plaisir de faire notre connaissance (3), mais les Arabes ne se soumettent qu'à la force, il a bien fallu l'employer (4). »

Ces adversaires l'intéressaient, parce qu'ils se battaient sur leur sol, pour leur foi : « Les pauvres malheureux, disait-il,

(1) Esdras-Charles-Léon *Dutertre*, né à Coulogne le 21 octobre 1812, s'était engagé le 3 avril 1832 au 32e de ligne ; il fut nommé sous-lieutenant au 11e de ligne en 1840, puis lieutenant le 20 octobre 1845 et capitaine en 1850, au même régiment. Il fut retraité pour infirmités à la fin de 1850.

(2) Le capitaine Dutertre à sa sœur Octavie Dutertre, de Tlemcen, 20 juin 1843. *Archiv. de M. Anceaume.*

(3) Cette phrase en rappelle une autre qu'on trouve dans le *Journal des marches et opérations du* 8e *bataillon* à la date du 6 juin 1842 : « Il restait à soumettre les Msirda, que l'on ne connaissait pas encore, dit ce document ; mais le 8e se porta dans leur pays, qu'on força à se soumettre en le pillant. »

(4) Le capitaine Dutertre à sa sœur Octavie Dutertre, de Tlemcen, 20 juin 1843. *Archives de M. Anceaume.*

défendent leur croyance; tout en les battant, nous devons les plaindre et même les admirer; car ils sont plus faibles et c'est quelque chose, la faiblesse se raidissant contre la force (1). »

Quel beau caractère de soldat que celui dans lequel la bonté et la générosité sont ainsi alliées à la force et à l'énergie!

Toutes ces qualités n'obtenaient pas de récompense. Dutertre était cependant apprécié comme il le méritait par ses chefs directs; le commandant Froment-Coste le notait comme « d'un zèle et d'une activité soutenus, toujours à son poste depuis l'arrivée du bataillon en Afrique, et ayant rendu en toutes circonstances de grands services »; le général Bedeau le désignait sur la même feuille comme son *premier* candidat pour la croix, malgré « quatre propositions successives demeurées sans résultat » (2); et aucune nomination ne venait consacrer ces éloges. Pourtant, le 6 août 1843, Dutertre fut enfin nommé chevalier de la Légion d'honneur.

En annonçant cette bonne nouvelle à sa sœur, il ajoutait avec une joie un peu naïve : « Je porte le ruban comme un vieux troupier; enfin je suis superbe; ce qu'il y a de mieux pour moi, c'est que mon général m'a dit en me faisant son compliment que c'était en attendant mieux. J'espère qu'il ne tardera pas à me porter pour chef de bataillon (3). » Et dans toutes ses lettres de 1844 (4), il exprimait l'espoir d'arriver bientôt à un grade qui lui permettrait de revenir en France auprès de cette sœur qu'il aimait.

Cité à l'ordre de l'armée pour sa belle conduite à la bataille de l'Isly le 14 août 1844 (5), il fut de nouveau proposé pour chef de bataillon; mais il ne fut pas maintenu. En décembre, à l'inspection générale, la même proposition fut encore renouvelée : « Cette fois, si je suis maintenu, écrivait-il, on ne pourra plus me rayer... Si ceux qui me font tant attendre ce grade, que je crois avoir bien gagné aujourd'hui, savaient combien il peut influer sur le sort de ma famille et son

(1) Le capitaine Dutertre à sa sœur Octavie Dutertre, de Tlemcen, 20 juin 1843. *Archives de M. Anceaume.*
(2) *A. H. G.*, dossier Hippolyte Dutertre.
(3) Le capitaine Dutertre à sa sœur Octavie Dutertre, bivouac de la Haute-Mekerra, 1er septembre 1843. *Archives de M. Anceaume.*
(4) De Tlemcen, 16 janvier 1844; de Lalla-Maghrnia, 7 juillet 1844.
(5) *Journal des marches et opérations du* 8e *bataillon*, bataille de l'Isly.

bonheur, ils se presseraient peut-être davantage. Mais je n'ai pas le droit de murmurer : il y en a probablement d'autres qui ne sont pas plus heureux que moi (1). » Dutertre ne fut pas nommé.

En juin 1845, à la suite d'un combat assez dur soutenu contre les Beni-Snous, un nouveau mémoire de proposition fut établi en sa faveur. On ne peut comprendre pourquoi il ne fut suivi d'aucun résultat : « Je ne sais, écrivait le capitaine, si ce mémoire a été envoyé par le maréchal (car à Alger il y a aussi des intrigues); s'il avait été envoyé, il aurait renforcé ma proposition d'inspection générale de 1844 : car je suis assuré d'y figurer (2). » Proposé à nouveau par La Moricière lors de l'inspection générale, à la fin de juillet 1845, il se décida cette fois à se faire appuyer en haut lieu par son oncle, mais cela bien à regret, car il s'exprimait en ces termes : « Les protections, malheureusement, nous recommandent bien plus que les actions; je l'ai vu souvent ici. J'ai donc écrit à mon oncle pour lui dire de continuer à agir : il faut fatiguer les gens pour en obtenir quelque chose. Je suis réellement honteux de plier ma fierté ordinaire à de pareilles démarches : il le faut ainsi, sous peine de rester obscur (3). » Les démarches qui coûtaient à son amour-propre n'eurent pas le temps de porter leur fruit; Dutertre était destiné à mourir moins d'un mois après avoir écrit ces lignes, toujours simple capitaine; mais son nom, loin de « rester obscur », devait devenir immortel.

Le commandant Froment-Coste et le capitaine adjudant-major Dutertre se trouvaient secondés, dans les compagnies du 8e bataillon, par un cadre d'officiers qui était excellent, mais fort incomplet; en septembre 1845, en effet, beaucoup d'officiers étaient en congé ou n'avaient pas rejoint.

Au moment où le bataillon avait quitté Tlemcen, le 5 août, il y avait laissé, par ordre de La Moricière, les deux officiers de la 1re compagnie, le capitaine Maillot et le lieute-

(1) Le capitaine Dutertre à sa sœur Octavie Dutertre, de Lalla-Maghrnia, 8 décembre 1844. *Archives de M. Anceaume.*
(2) Le capitaine Dutertre à son père, de Djemmaa-Ghazaouet, 29 août 1845. *Archives de M. Anceaume.*
(3) *Ibid.*

nant Colin (1). La 2e compagnie ne possédait que le capitaine Burgard; la 3e n'avait pas d'officier disponible, et avait été confiée au sous-lieutenant Larrazet, des carabiniers. Les 4e et 5e compagnies étaient avec le dépôt du bataillon, à Toulouse. La 6e était commandée par le capitaine de Chargère, sans autre officier; la 7e, par le lieutenant de Raymond-Lasbordes. La compagnie de carabiniers avait seule ses trois officiers : le capitaine de Géreaux, le lieutenant de Chappedelaine et le sous-lieutenant Larrazet, ce dernier provisoirement détaché à la 3e (2). Tous ou presque tous se trouvaient aux chasseurs depuis leur formation et avaient fait campagne en Afrique les années précédentes.

Le capitaine Burgard, né à Clermont-Ferrand en 1811, s'était engagé en 1831 au 28e de ligne, où il était devenu sergent-major en 1833; en avril 1834, à l'attaque d'une barricade dans le faubourg de Vaize à Lyon, une balle lui avait traversé le cou, et on l'avait un moment cru mort; mais il s'était rétabli, et avait été nommé sous-lieutenant le 14 août 1835; lieutenant en 1839, il avait passé avec son grade au 6e bataillon de chasseurs à pied en octobre 1840, et avait été nommé capitaine au 8e d'Orléans le 14 avril 1844. Il était venu en Afrique avec le 6e dès 1841, et avait rejoint le 8e à Lalla-Maghrnia quelques semaines avant la bataille de l'Isly. C'était un officier consciencieux et dévoué, mais qui n'était pas des plus brillants; son instruction militaire n'était pas très étendue, et ses chefs le considéraient plutôt comme devant faire quelque jour « un bon capitaine trésorier dans la ligne ». Il était en effet atteint d'une hernie qui le fatiguait beaucoup et le gênait pour le service actif; mais son énergie indomptable le soutenait dans les moments difficiles, et le faisait rester à son poste en toutes circonstances (3).

De même que Burgard, le sous-lieutenant Larrazet sortait des rangs. Il avait déjà 35 ans. Né en 1810 à Bazas, il s'était engagé au 19e régiment d'infanterie légère en 1831, avait fait les campagnes de 1831, 1832 et 1833 en Belgique, et avait été

(1) *Journal des marches et opérations du 8e bataillon.* — Cf. *Récit* du lieutenant Colin, pièce 147.
(2) *Journal des marches et opérations du 8e bataillon* et pièces diverses.
(3) *A. A. G.*, dossier Burgard. — Cf. *Journal des marches et opérations du 8e bataillon.*

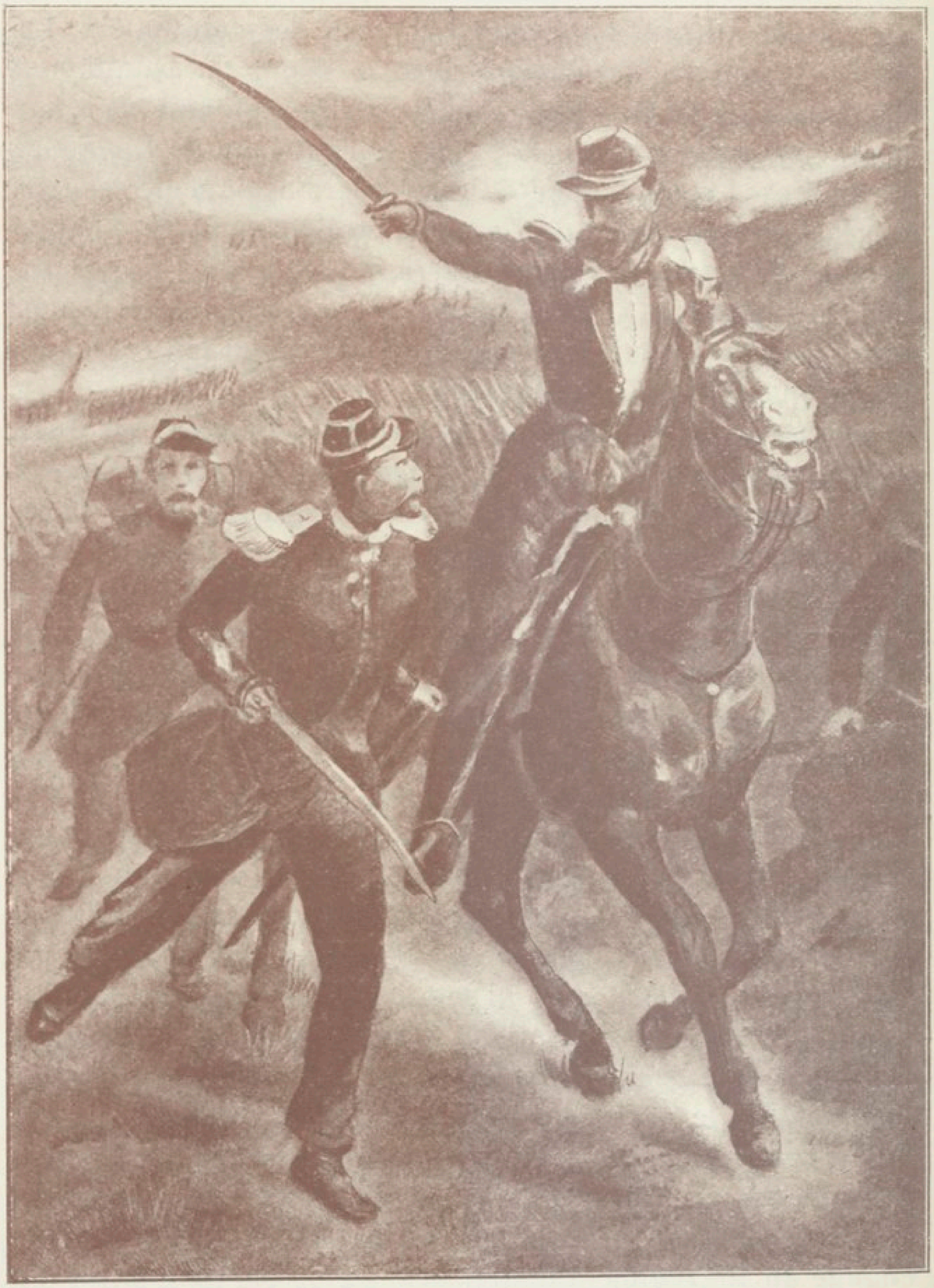

Le commandant Froment-Coste et le capitaine Duterire à la bataille de l'Isly.

(D'après le tableau d'Horace Vernet [bataille de l'Isly], musée de Versailles.)

libéré comme sergent-major le 4 mars 1840; le 13 du même mois, il s'engageait à nouveau comme simple soldat au bataillon de tirailleurs, devenu le 28 septembre le 1er bataillon de chasseurs à pied; il regagna en moins d'un an les galons de sergent-major et fut nommé adjudant en novembre 1841; le 11 février 1842, il était promu sous-lieutenant au 8e bataillon, et allait le rejoindre en Afrique. Après avoir servi plusieurs années à la 1re compagnie, il avait passé aux carabiniers (1).

Le capitaine de Chargère, qui commandait la 6e compagnie, appartenait au 8e bataillon depuis sa formation; mais il était resté longtemps au dépôt en France, et n'était arrivé que depuis quelques mois en Algérie (2). Il avait eu jusque-là, faute d'occasions sans doute, une carrière un peu terne. Sorti sous-lieutenant de Saint-Cyr en 1827, il avait été autorisé, en octobre 1830, à rentrer dans ses foyers pour y attendre de nouveaux ordres. Affecté en novembre 1832 comme sous-lieutenant au 8e d'infanterie, il y avait pendant plusieurs années rempli les fonctions d'adjoint au trésorier, et y avait été nommé capitaine en mai 1840. Le 21 octobre suivant, il avait passé avec ce grade au 8e bataillon de chasseurs, mais il n'était venu en Algérie qu'après la bataille de l'Isly (3).

Le lieutenant de Raymond-Lasbordes commandait la 7e compagnie, en l'absence du capitaine Paulze d'Ivoy (4), nommé depuis peu et qui n'avait pas encore rejoint. Il était fils d'un lieutenant-colonel d'infanterie en retraite, et était né en 1815 à l'île de Grenade, du mariage de son père avec une Anglaise. Entré à Saint-Cyr en 1831, il avait eu la mau-

(1) *A. A. G.*, dossier Larrazet.

(2) En 1841, lors du départ du bataillon pour l'Afrique, il commandait la 6e compagnie, et fut envoyé avec elle au dépôt à Grenoble, ainsi que la 7e. (*Journal des marches et opérations du 8e bataillon.*)

De 1842 à 1845, il ne figure pas sur les contrôles du détachement d'Algérie. On le trouve pour la première fois dans la composition du bataillon au 5 juillet 1845. (*Journal des marches et opérations du 8e bataillon.*)

(3) *A. A. G.*, dossier de Chargère (Jérôme-Alphonse), et *Journal des marches et opérations du 8e bataillon.*

(4) Eugène-Jacques-Charles *Paulze d'Ivoy*, né en 1816 à Ivoy-le-Pré (Cher), sorti de Saint-Cyr en 1835, était en Afrique depuis 1841 avec le 6e bataillon de chasseurs, où il était lieutenant; il avait été nommé capitaine au 8e le 22 mai 1845. Il devint en 1857 colonel du 1er zouaves et fut tué, le 8 juin 1859, à Melegnano.

vaise chance de n'en pas sortir sous-lieutenant; on l'avait en effet rayé des contrôles le 7 novembre 1833, soit pour n'avoir pas satisfait aux examens de sortie, soit pour une faute contre la discipline (1), et on lui avait seulement donné la faculté d'entrer comme sergent dans la ligne (2). Le jeune homme aimait le métier; il s'engagea comme sergent au 19e d'infanterie le 3 mars 1834. Sa beauté physique, son allure distinguée, sa manière de commander, son instruction et son éducation, son tact et sa fermeté lui firent donner des notes si élogieuses qu'en 1837 son colonel, son maréchal de camp et son général inspecteur le proposèrent pour le grade de sous-lieutenant, et qu'en 1839 un officier d'ordonnance du Roi et un pair de France écrivirent au Ministre pour lui demander de le nommer. Le 19 juillet 1839, il recevait enfin le brevet de sous-lieutenant, huit ans après être entré à Saint-Cyr; il passait le 23 octobre 1840 au 5e bataillon de chasseurs à pied, et venait avec ce corps en Afrique en 1841. Nommé lieutenant au 8e le 17 mars 1842, il était affecté à la 7e compagnie, qui se trouvait au dépôt en France; mais cette compagnie était venue, au commencement de 1844, remplacer la 5e, et avait assisté à la bataille de l'Isly (3).

La compagnie de carabiniers constituait la compagnie d'élite du bataillon; ses hommes étaient choisis parmi les meilleurs chasseurs, et ils étaient armés du fusil de rempart allégé dit « grosse carabine »; ils devaient, en campagne, jouer le rôle d'une véritable artillerie légère et par suite contribuer à la défense de certains passages ou à l'attaque de certains points. C'était un honneur de les commander, et on mettait à leur tête des officiers particulièrement estimés; en septembre 1845, leur cadre comprenait le capitaine de Géreaux, le lieutenant de Chappedelaine et le sous-lieutenant Larrazet.

Le capitaine de Géreaux avait de brillantes qualités, les mêmes, en beaucoup de points, que son camarade Dutertre.

(1) Pour n'avoir pas satisfait aux examens de sortie, suivant ses états de service; pour faute contre la discipline, suivant la lettre du comte de Grave, officier d'ordonnance du Roi, au Ministre, en date du 30 mai 1839. *A. A. G.*, dossier de Raymond-Lasbordes.

(2) *A. A. G.*, dossier de Raymond-Lasbordes; états de service.

(3) *Journal des marches et opérations du 8e bataillon* et *A. A. G.*, dossier cité.

Né en 1812 à Périssac (Gironde), il était entré à Saint-Cyr à 17 ans, et avait été nommé en 1831 sous-lieutenant au 8^{e} de

Le capitaine de Géreaux.

(D'après un portrait.)

ligne. C'est à cette époque que le général du Barail l'avait rencontré chez des amis communs; il le raconte dans ses *Souvenirs*, en donnant du jeune officier un portrait intéressant : « Géreaux venait de sortir de Saint-Cyr, écrit-il; c'était un très joli sous-lieutenant, un peu nonchalant, un peu efféminé, raffiné comme toilette, et qui me frappa par ce détail bizarre qu'il possédait une robe de chambre, luxe inouï chez un sous-lieutenant. On n'eût certainement pas dit

qu'une âme de bronze habitait sa frêle enveloppe (1). » Nommé lieutenant en 1836, Géreaux avait passé au bataillon de tirailleurs le 24 septembre 1839, et y avait été promu capitaine le lendemain 25. Passé comme capitaine adjudant-major au 8[e] bataillon de chasseurs en avril 1841, il avait permuté au mois de mai avec Dutertre, avant le départ pour l'Afrique et avait pris le commandement de la 5[e] compagnie (2). Dès le mois de juillet 1841, à l'expédition du Chéliff, il s'était fait remarquer par son intrépidité; comme sa compagnie, qui renforçait la grand'garde, était harcelée par les Arabes, il avait tenté un mouvement offensif brusque qui avait éloigné l'ennemi (3); sa brillante conduite lui avait valu les éloges du colonel Tempoure, commandant supérieur à Mostaganem (4). Mais le climat et les fatigues de son métier n'avaient pas tardé à le faire tomber dangereusement malade, et c'est dans un état presque désespéré que ses soldats l'avaient porté à bord d'un bateau à vapeur qui quittait Mostaganem; après s'être arrêté quelque temps à Alger, le jeune capitaine était allé se remettre dans sa famille; quatre mois plus tard, il était capable de reprendre son poste (5). Depuis lors, il avait suivi constamment les expéditions du 8[e], et quand le capitaine du Chayla (6), qui commandait les carabiniers, avait été nommé chef de bataillon en octobre 1843, il l'avait remplacé à la tête de ces braves (7). Il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 14 avril 1844; au mois de juin suivant, il se distinguait au combat de Sidi-Aziz (8), et sa mère recevait en juillet, du général Bedeau et

(1) Général du Barail, *Mes Souvenirs*, t. I, p. 281-282. — Comme du Barail était né en 1820 à Versailles, il avait à ce moment 11 ou 12 ans.

(2) *A. A. G.*, dossier de Géreaux (Louis-François-Oscar).

(3) *Journal des marches et opérations du 8[e] bataillon.*

(4) Le colonel Tempoure, commandant supérieur à Mostaganem, au général de La Moricière, commandant la province d'Oran, de Mostaganem, 2 août 1843. (*A. H. G.*, Algérie, correspondance, août 1841.) Le *Journal des marches et opérations du 8[e] bataillon* signale un ordre du jour du 3 août qui n'est pas dans les *A. H. G.*

(5) Le *Nécrologe universel du* XIX[e] *siècle*, Paris, 1845. Notice sur le capitaine de Géreaux, p. 18.

(6) *Blanquet de Rouville*, dit *Blanquet du Chayla* (Achille-Dominique-Marie), né à Versailles en 1801, sorti de Saint-Cyr en 1821, avait été capitaine au 8[e] du 23 octobre 1840 au 26 octobre 1843. Il mourut de maladie à l'hôpital de Médéa en 1850, alors qu'il était chef de bataillon au 25[e] léger.

(7) *Journal des marches et opérations du 8[e] bataillon.*

(8) *Sidi-Aziz*, sur le versant sud de la chaîne de montagnes qui sépare

du maréchal Bugeaud, les lettres les plus élogieuses à son sujet : « C'est mon compagnon d'armes depuis près de deux années, disait Bedeau. Je l'ai toujours considéré comme devant parcourir une brillante carrière. Je puis vous dire qu'il est du très petit nombre de capitaines sur lesquels le choix doit prochainement se fixer (1). »

A son courage et à son intrépidité, le capitaine de Géreaux unissait de grandes qualités de cœur et d'intelligence. Eloigné de parents qu'il chérissait, il entretenait avec eux une correspondance régulière et fréquente, tant pour les rassurer sur sa santé que pour céder au besoin d'épanchement qu'il ressentait; en des termes d'une sensibilité exquise, il leur racontait sa vie, ses impressions, ses espérances; en un style plein d'aisance et d'abandon, il leur dévoilait toutes les délicatesses de son âme. Puis, passant à des sujets d'un ordre très général, il discutait les grandes questions qui intéressaient les destinées de l'Algérie; il donnait son avis sur l'avenir des populations indigènes, sur l'essor de la colonisation française. Il était l'ardent partisan des méthodes préconisées par le maréchal Bugeaud; il montrait à ses carabiniers, par des conférences, les avantages qu'ils auraient à se faire colons : « J'ai pris la chose au sérieux, écrivait-il à son père de Djemmaa-Ghazaouet, le 22 août 1845; j'ai agi avec conscience; j'ai réuni mes soldats et j'ai tâché de leur faire comprendre que le gouvernement, en leur accordant de grands avantages, exigeait en retour de grands sacrifices de pays, de famille, de travail; que tous n'étaient pas propres à être colons, parce que tous n'étaient pas assez robustes, assez disposés à la lutte... Je leur ai laissé entrevoir que, de pauvres et ignorés dans leurs villages de France, ils pouvaient ici devenir riches et considérés et conquérir la véritable noblesse (2). » La familiarité bienveillante avec laquelle il traitait ses inférieurs, la sollicitude éclairée avec laquelle

Djemmaa-Ghazaouet de Lalla-Maghrnia, à 6 kilomètres au sud-ouest du col de Bab-Taza. — Cf. lettre du capitaine de Géreaux à ses parents, de Lalla-Maghrnia, donnant le récit du combat de Sidi-Aziz, le *Nécrologe universel*, notice citée, p. 19, 20, 21.

(1) Le *Nécrologe universel du* XIX[e] *siècle*, notice citée, p. 21.

(2) Le capitaine de Géreaux à ses parents, de Djemmaa-Ghazaouet, 22 août 1845, le *Nécrologe universel du* XIX[e] *siècle*, notice citée, p. 30 et 31.

il les guidait, lui avaient attiré l'affection ardente et simple des carabiniers.

Géreaux était blond, de taille moyenne; avait le teint bronzé, et portait les moustaches et la barbe en fer à cheval; il était devenu gros, mais son embonpoint ne lui enlevait rien de son activité (1).

Le lieutenant de Chappedelaine était, comme son capitaine, arrivé en Afrique avec le 8e bataillon et ne l'avait plus quitté. Né à Sévignac (Côtes-du-Nord) le 26 septembre 1815, il allait avoir trente ans; il était sorti de Saint-Cyr en 1835 comme sous-lieutenant au 21e de ligne, et était entré au 8e avec ce grade lors de sa formation en 1840 (2). Nommé lieutenant en janvier 1841, il avait, dès la première sortie hors de Mostaganem, donné les preuves d'une bouillante ardeur; le 5 juillet, en effet, à l'expédition du Chéliff, comme son bataillon formant l'arrière-garde était harcelé par les Arabes, il s'était élancé sur l'ennemi avec une section de la 1re compagnie (3); il se trouvait sérieusement compromis quand il avait été dégagé par le sergent Régis, de la 2e compagnie, et une centaine de chasseurs accourus avec lui. Depuis lors, il avait pris part aux différentes expéditions faites par le bataillon et, tout en restant aussi courageux, s'était montré moins imprudent. A la fin de 1843, il avait été affecté à la compagnie de carabiniers dont Géreaux venait de prendre le commandement (4).

Ce grand lieutenant, brun, mince, élancé, portant les moustaches et la barbe en fer à cheval, était un homme énergique et avait la réputation d'un tireur fort habile (5); il incarnait le type de l'officier à la fois brave, gai, plein d'allure et

(1) Lavayssière au capitaine Desroziers, de Castelfranc, 16 février 1886. *Archives du colonel Desroziers*, et pièces diverses.

(2) *A. A. G.*, dossier Louis-Antoine de Chappedelaine.

(3) *Journal des marches et opérations du 8e bataillon.* — Chappedelaine appartenait à la 2e compagnie; mais il avait reçu ce jour-là le commandement d'une section de la 1re.

(4) *Journal des marches et opérations du 8e bataillon.*

(5) Lavayssière au capitaine Desroziers, de Castelfranc, 16 février 1886. *Archives du colonel Desroziers;* et détails donnés par des amis de la famille Chappedelaine. — D'ailleurs, lors de l'exhumation à Nemours des restes des carabiniers, les squelettes de Géreaux et Chappedelaine, disposés les deux premiers dans l'alignement, permettaient de juger de leur taille. Géreaux devait être petit et trapu; Chappedelaine, au contraire, grand et mince.

d'entrain, et il était aimé de tous ses camarades et de tous ses inférieurs. Le sous-lieutenant Hugonnet, du 10e bataillon d'Orléans, n'évoquait pas sans émotion le souvenir de celui qu'il avait bien connu en 1845 :

« Ce brave Chappedelaine, écrivait-il, était la personnification complète de l'ancien gentilhomme. Issu d'une ancienne famille bretonne, il était, cela va de soi, très valeureux, loyal; mais, de plus, gai compagnon, franc buveur, obligeant, généreux, alerte, bon cavalier, aventureux, bien pris de sa personne, d'une figure toute belliqueuse, à la moustache noire fièrement retroussée.

» Nous avions fait ensemble un détachement une quinzaine de jours avant les événements sinistres que je viens de rappeler. Pendant les deux journées que nous passâmes ainsi dans la même réunion de troupes, il revenait souvent sur une observation qui paraissait l'avoir vivement frappé, et qui lui avait été faite par le général La Moricière; à une inspection récente (1), le général africain lui avait dit : « Oh! » Chappedelaine, vous êtes comme moi, vous laisserez vos » os dans ce pays. » La moitié de la prédiction devait malheureusement se réaliser trop tôt.

» Peu d'officiers ont été aussi regrettés que Chappedelaine; j'avais une grande sympathie pour lui, et cependant nous avions failli nous couper la gorge en plein Sahara; mais tous les torts venaient de moi, et un peu aussi du soleil (2). »

Parmi les sous-officiers du bataillon, deux se distinguaient d'une façon toute particulière, l'adjudant Thomas et le sergent Steyaert.

Thomas, né en 1816 à Briey (Moselle), s'était engagé en 1834 au 7e régiment d'infanterie légère; devenu sergent fourrier, il avait été remis caporal en juin 1838, sans doute pour quelque faute. En mai 1839, il était entré comme caporal au 3e régiment d'infanterie de marine et y était devenu sergent; passé avec ce grade, en décembre 1840, au 8e bataillon de

(1) Il s'agit sans aucun doute de l'inspection générale, passée le 29 juillet 1845 par La Moricière au camp de Mansoura, près Tlemcen. *Journal des marches et opérations du 8e bataillon.*

(2) *Récit* d'Hugonnet, pièce 149.

chasseurs, il avait été nommé sergent-major en 1841; en juillet 1845, à l'inspection générale, sur le désir du commandant Froment-Coste, La Moricière le proposait pour le grade de sous-lieutenant; il avait été, en attendant mieux, nommé adjudant le 26 août (1).

Le sergent Steyaert avait 43 ans et servait dans l'armée depuis 1823. Né à Dunkerque en 1802, il était entré au service comme remplaçant au 43ᵉ de ligne, avait été nommé caporal en 1824, puis sergent en 1828. Depuis lors, il avait constamment rengagé , et avait passé au 8ᵉ bataillon de chasseurs à pied lors de sa formation en 1840. Il avait reçu, en 1843, la croix de la Légion d'honneur (2). C'était le type du vieux sous-officier qui n'avait plus d'autre famille que le régiment, qui ne connaissait plus d'autre vie que la vie militaire et dont l'ambition se bornait à bien remplir son rôle pénible et motonone de sergent.

Le chirurgien aide-major Rosaguti était un homme de taille moyenne, blond, le teint bronzé, gros et actif (3). Né en 1806 à Bastia, il avait été chirurgien élève à 20 ans en 1826, chirurgien sous-aide en 1830 et chirurgien aide-major en 1833. Il était venu en Afrique en 1836 et n'avait plus quitté ce pays. Depuis le mois de mars 1842, il accompagnait le 8ᵉ bataillon dans ses expéditions et, dès le printemps 1843, il avait été proposé pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur par le général Bedeau; à l'inspection générale de la même année, La Moricière l'avait de plus proposé pour le grade de chirurgien-major. Aucune de ces récompenses ne lui avait encore été accordée en septembre 1845 (4).

Le 8ᵉ bataillon d'Orléans, tel qu'il se trouvait composé en septembre 1845, était donc une troupe solide et bien commandée. Le chef de bataillon, le capitaine adjudant-major et le médecin étaient, en même temps que de vieux africains, des hommes particulièrement remarquables. Les quatre compagnies de chasseurs, 2ᵉ, 3ᵉ, 6ᵉ, et 7ᵉ, constituées par

(1) *A. A. G.*, dossier Marie-François-Xavier Thomas, nº 10767.
(2) *Ibid.*, registre matricule du 8ᵉ bataillon de chasseurs, Steyaert (François-Michel), nº mˡᵉ 9.
(3) Lavayssière au capitaine Desroziers, de Castelfranc, 16 février 1886, *Archives du colonel Desroziers.*
(4) *A. A. G.*, dossier Antoine-André Rosaguti.

des soldats éprouvés et aguerris, étaient commandées par de bons officiers, qui n'attendaient qu'une occasion pour montrer leur courage. Les carabiniers, soldats d'élite entre tous, déjà anciens pour la plupart, avaient à leur tête des officiers brillants, qui avaient fait leurs preuves avec eux, et en lesquels ils avaient une confiance sans bornes. Une pareille troupe, entre les mains d'un homme comme Montagnac, pouvait accomplir des prodiges.

Si les chasseurs d'Orléans constituaient un solide bataillon, les hussards qui se trouvaient avec eux à Djemmaa formaient un escadron vraiment intrépide. Le 2[e] hussards n'était pas en Afrique depuis aussi longtemps que le 8[e] bataillon de chasseurs, mais il avait cependant plus d'une année de séjour et avait parcouru la province d'Oran dans tous les sens. C'est en juillet 1844, en prévision de la campagne contre le Maroc, que le maréchal Bugeaud avait obtenu que ce régiment lui envoyât de France quatre escadrons. Les deux premiers, sous les ordres du lieutenant-colonel de Castellane (1), étaient arrivés à Oran le 20 juillet; les deux autres, sous les ordres du colonel Gagnon, le 28. Tandis que les escadrons de Castellane allaient rejoindre la colonne Géry (2), le 1[er] et le 2[e] escadrons, avec Gagnon, allaient s'illustrer à la bataille de l'Isly; ensuite les hussards avaient rayonné un peu partout, avec les colonnes de Cavaignac (3). Vers le 20 sep-

---

(1) Louis-Boniface-Ernest-Félix *de Castellane-Norante*, né le 27 septembre 1796 à Florence, entra en 1816 aux gardes-du-corps du Roi, compagnie de Noailles, en 1816, et fut breveté lieutenant en 1821 ; il passa en 1823 comme lieutenant aux chasseurs des Ardennes et fit la campagne d'Espagne, de 1824 à 1826 ; capitaine en 1827, chef d'escadrons en 1831, lieutenant-colonel au 2[e] hussards en 1841, puis au 3[e] chasseurs d'Afrique en 1845, il ne put rejoindre ce dernier régiment, étant en congé prolongé en France pour raisons de santé ; il se fit affecter au 9[e] chasseurs en 1846, mais il était miné par la maladie et mourut le 28 avril 1848. *A. A. G.*, dossier L.-B.-E.-F. de Castellane-Norante.

(2) Pierre *Géry*, né à Rochefort le 16 juillet 1795, enfant de troupe au 2[e] d'artillerie de marine en 1805, soldat au même régiment en 1811, y devint sergent-major en 1813 ; lieutenant d'artillerie de marine la même année, il fut fait prisonnier de guerre en 1814 ; en 1822, il passa avec son grade dans l'infanterie de marine et fut promu capitaine l'année suivante. En 1827, il passa dans l'armée de terre, fut nommé chef de bataillon en 1833 et partit pour l'Afrique en 1839. Il ne la quitta plus. Il fut nommé lieutenant-colonel en 1841, colonel du 56[e] en 1842, et maréchal de camp en octobre 1845 ; il mourut étant en congé de convalescence en mars 1846. *A. A. G.*, dossier Géry.

(3) Colonel de Chalendar, *Les Hussards de Chamborant*, p. 136 à 144.

tembre, le 4e escadron, avec le lieutenant-colonel Tremblay (1), avait rejoint Cavaignac sur la Tafna, tandis que le 2e restait à Djemmaa-Ghazaouet; le 3e faisait partie de la colonne de Mac-Mahon et le 4e se trouvait à Tlemcen avec le colonel Gagnon, commandant supérieur de cette ville.

Le commandant Courby de Cognord (2) était à la tête du 2e escadron. Cet officier s'appelait en réalité Courby et avait ajouté à son nom celui de sa mère et une particule, suivant un travers assez répandu à cette époque. Né à Thiers le 26 août 1799, il était entré au service le 1er mars 1815 comme mousquetaire du roi, et avait pris de ce fait le rang de lieutenant dans l'armée; le 13 décembre suivant, il avait passé comme sous-lieutenant aux dragons du Calvados. Nommé lieutenant aux hussards de la Moselle en 1822, il avait fait la campagne d'Espagne de 1823-1824; puis, en 1825, avait passé avec son grade aux hussards de la garde royale. Promu capitaine à ce corps le 4 juillet 1830, il avait été licencié et mis en congé illimité le 11 août. Replacé comme capitaine en 1831, il avait pris part à l'expédition de Belgique en 1831-1832 et avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1833.

Il était venu en Afrique en 1840; blessé d'un coup de feu à la jambe le 15 juin, au passage du col de Tenia, il avait été, six jours après, promu chef d'escadrons au 1er chasseurs d'Afrique. Passé en janvier 1841 au 2e hussards, il avait épousé, au mois de mai, une jeune fille de Tarbes; trois ans plus tard, il était obligé de quitter sa jeune épouse pour partir en Afrique avec son escadron. Il avait alors donné de nouvelles preuves de sa bravoure et avait été cité à l'ordre de l'armée pour sa belle conduite à la bataille de l'Isly; malgré

(2) Pierre-Edme *Tremblay*, né à Chablis (Yonne) en 1800, cavalier aux hussards du Jura en 1818, maréchal des logis chef en 1825, fut nommé garde de 3e classe (sous-lieutenant) aux gardes du corps en 1827, et lieutenant en 1832. Parti pour l'Afrique cette même année, il y fut cité six fois à l'ordre de sa division et y reçut deux blessures entre 1832 et 1840; il obtint le grade de capitaine en 1837, de chef d'escadrons en 1841 et de lieutenant-colonel en 1845; il quitta l'Algérie en 1847 et fut nommé colonel du 4e lanciers en 1848. Mais ses infirmités l'obligèrent à prendre sa retraite en 1855. (*A. A. G.*, dossier Tremblay.)

(2) Une biographie détaillée de Courby de Cognord, devenu plus tard général, sera donnée dans un ouvrage en préparation intitulé : *La vie et les souvenirs du général Courby de Cognord.*

deux propositions successives pour le grade de lieutenant-colonel, l'une à l'inspection générale de 1844 (1), l'autre après la bataille de l'Isly, il ne paraissait pas encore, en 1845, devoir être nommé au grade supérieur (2).

Courby de Cognord, qui avait 46 ans, n'avait pas obtenu un avancement en rapport avec ses brillants services; il est

Le commandant Courby de Cognord
(D'après un portrait publié par l'*Illustration* du 1er mai 1847, n° 218).

vrai qu'il était arrivé au grade d'officier sans beaucoup d'efforts; mais il était instruit et zélé et avait trente ans de services, huit campagnes, une blessure. Ses chefs l'appréciaient

(1) *A. A. G.*, dossier Pierre-Louis Courby. — Une note du 18 avril, relative à ces propositions d'avancement, et établie au ministère de la Guerre, porte au crayon la mention : « A classer ».
(2) Il avait même été classé par le comité de la cavalerie avec le n° 31 sur 44. *A. A. G.*, dossier Pierre-Louis Courby.

beaucoup. En 1844, le colonel Gagnon le notait en ces termes : « A assez de capacité. Connaît très bien le service. Sert avec zèle et fait bien servir. Toujours convenable dans toutes ses relations. » Le général inspecteur marquis de Castelbajac ajoutait cette appréciation, plus flatteuse encore : « Bonne éducation; bons sentiments. Intelligence militaire. Jolie tournure. Servant avec zèle, fermeté, activité. Très susceptible d'avancement. Très propre à faire la guerre (1). »

A ces qualités militaires, Courby de Cognord joignait de grandes qualités de cœur; il entretenait une correspondance touchante avec sa femme et avec son beau-père, le capitaine en retraite de Lassalle d'Odos. Il était très aimé des officiers et des hussards placés sous ses ordres, et savait les commander à la fois avec fermeté et bonté.

Son meilleur auxiliaire était le capitaine Gentil Saint-Alphonse. Né en 1810 à Paris, il était sorti de Saint-Cyr le 1^er^ octobre 1829 au 17^e^ régiment d'infanterie légère, à 19 ans; le jeune sous-lieutenant avait abandonné l'infanterie pour passer avec son grade aux hussards de Chartres le 5 octobre 1830. Il avait pris part à l'expédition de Belgique en 1831-1832 et avait été nommé lieutenant au 3^e^ chasseurs d'Afrique en 1833; il s'était familiarisé avec la guerre d'Algérie en 1834 et avait passé comme lieutenant adjudant-major aux spahis réguliers de Bône en juin 1835; capitaine adjudant-major à ce corps en novembre suivant, il l'avait quitté pour le 2^e^ hussards en 1837. La venue de son escadron en Afrique lui avait fait revoir avec plaisir un pays qu'il connaissait déjà; il avait été cité à l'ordre de l'armée à la bataille de l'Isly, nommé chevalier de la Légion d'honneur, et, avec ses dix ans de grade de capitaine, il pouvait espérer bientôt les galons de chef d'escadrons (2).

C'était un officier brillant, courageux, distingué; fils unique du lieutenant général comte Gentil Saint-Alphonse, ancien directeur du personnel au ministère de la Guerre, il était le filleul du roi de Suède Charles XIV (Jean de Bernadotte), dont son père avait été jadis l'aide de camp (3); il avait été à

---

(1) *A. A. G.*, dossier cité.
(2) *A. A. G.*, dossier Jules-Eugène Gentil Saint-Alphonse.
(3) Le lieutenant-général comte *Gentil Saint-Alphonse,* né à Versailles

25 ans le plus jeune capitaine de cavalerie française, et les hautes personnalités qui s'intéressaient à lui le suivaient avec émotion dans ses expéditions et dans ses exploits (1).

D'origine militaire plus modeste, le lieutenant George-Laurent Klein (2) était fils d'un maître tailleur au 25e dragons. Né en 1807 à Strasbourg, il s'était engagé à 18 ans aux chasseurs à cheval de la garde royale et avait passé en 1830 au 2e hussards; dix ans après, il parvenait à être nommé sous-lieutenant à ce même régiment. Le 27 novembre 1844, il était promu lieutenant, et ce n'est sans doute qu'à ce moment qu'il allait rejoindre en Afrique le 2e escadron (3). Il avait pris part aux razzias du printemps, et avait même été chargé d'une mission spéciale : le 10 juin, 50 hommes sous ses ordres avaient accompagné la colonne du lieutenant-colonel d'Autemarre chargée de soumettre les Khemis (4).

Parmi les sous-officiers de l'escadron, le maréchal des logis chef Barbut tenait une place spéciale, non seulement à cause de son grade, mais à cause de son instruction étendue et des rapports continuels qu'il entretenait avec Courby de Cognord et Montagnac. Il était né en 1816 à Avallon et avait été appelé, à 22 ans, à servir au 2e hussards, en mars 1838; maréchal des logis deux ans après, il avait été nommé maréchal des logis chef le 1er janvier 1845. Alerte, actif, intelligent, il était pour ses chefs, en toutes circonstances, un auxiliaire dévoué et consciencieux (5).

Cet escadron du 2e hussards était bien entraîné; il avait

---

le 6 décembre 1777, était entré au service comme soldat au 3e hussards le 3 juillet 1799, et avait été, comme lieutenant et capitaine, en 1806 et 1807, aide de camp du maréchal de Bernadotte. Il était mort en 1837 à Toulouse, où il commandait la 10e division militaire.

(1) Le *Nécrologe universel*, cit., p. 265, note 1.

(2) Ne pas confondre avec un autre officier du 2e hussards, Jean-César Kleine, qui était lieutenant du 20 décembre 1839 et chevalier de la Légion d'honneur.

(3) *A. A. G.*, Dossier George-Laurent Klein. Ses états de service ne mentionnent qu'une campagne en 1845.

(4) Colonel de Chalendar, *les Hussards de Chamborant*, p. 144.

Charles-François-Xavier *d'Autemarre d'Ervillé*, né en 1805 à Cheppy (Meuse), chef de bataillon aux zouaves de décembre 1841 à avril 1845, était lieutenant-colonel du 2e régiment de la légion étrangère. Il devint, en 1855, général de division et épousa, le 29 décembre 1858, Claire-Joséphine-Stéphanie de Barral. Passé dans la section de réserve le 24 février 1871, il mourut le 18 février 1891. *A. A. G.*, dossier d'Autemarre d'Ervillé.

(5) *A. A. G.*, dossier Barbut (Pierre-Auguste), général à titre provisoire (1870-1871).

parcouru la région en tous sens depuis son arrivée, si bien que les hommes et les chevaux s'étaient habitués aux difficultés du terrain.

Montagnac profitait de ce qu'il avait de bonnes troupes sous la main pour faire hors de la place de fréquentes sorties; tantôt il constituait une petite colonne de fantassins et de cavaliers, partait à la nuit tombée et arrivait au petit jour dans un village se saisir de quelque voleur ou de quelque assassin; tantôt il allait, avec une plus faible escorte, se rendre compte de l'état d'esprit des tribus environnantes et les rassurer sur les incursions des maraudeurs (1).

Un des premiers jours de septembre, le commandant supérieur était sorti de la place à trois heures et demie du matin, avec trois compagnies de chasseurs et trente hussards, et il était rentré à trois heures et demie de l'après-midi. Le 7, il était allé placer une porte à Nedroma. Le 10, il avait quitté Djemmaa à six heures du soir, à la tête de 200 fantassins et 70 cavaliers, pour disperser les maraudeurs qui infestaient les alentours; le capitaine de Géreaux était parti le lendemain à trois heures et demie avec 150 hommes pour le rejoindre; ces troupes étaient rentrées le 12 dans l'après-midi, ramenant un homme de la tribu des Msirda passant pour fou (2). Le 15, Montagnac était allé à Nedroma avec une faible escorte et était revenu le même jour à Djemmaa-Ghazaouet (3).

Ces petites expéditions tenaient les troupes en haleine et perfectionnaient leur entraînement; elles préparaient les hommes à supporter toutes les fatigues, à braver tous les dangers.

---

(1) *Journal des marches du* 8[e] *bataillon*, p. 37. — Montagnac à La Moricière, de Djemmaa-Ghazaouet, 5 septembre, pièce 3.

(2) Les fous sont toujours respectés par les musulmans, parce qu'ils sont considérés comme des êtres faibles auxquels on ne doit faire aucun mal; les indigènes sont convaincus que toute atteinte portée à un être privé de raison doit amener de grands malheurs, et nul ne veut s'y exposer. C'est ce qui a fait croire aux Français que les fous étaient « marabouts » et qu'ils pouvaient exercer quelque influence; il n'en est rien. Mais les indigènes sont très habiles à simuler la folie, et c'est un des moyens qu'ils emploient pour se livrer à l'espionnage. (*Note de Ismaël Hamet.*)

(3) *Journal* de Bidon, pièce 43.

CHAPITRE IV

L'EXPÉDITION DE MONTAGNAC

SOMMAIRE. — Intervention de Froment-Coste le 17 septembre chez les Djebala. — Nouvelle expédition de Montagnac le 20 avec Froment-Coste. — Une dépêche de Barral. — Retour de Montagnac à Djemmaa-Ghazaouet. — Son agitation dans la soirée du 20. — Ordres donnés le 21 après-midi.

Barral se rapproche de Djemmaa le 21. — Une lettre de Cavaignac dans la nuit. — Départ de Perrin-Jonquière le 22 au matin pour Djemmaa ; sa mission.

La colonne de Montagnac ; sa composition. — La soirée du 21 : le départ à 10 heures. — L'itinéraire : fâcheux symptômes. — Le bivouac de Sidi-el-Hadj Abdallah. — Inquiétude des Arabes amis.

Le 22 septembre. — Renseignements sur la marche et les forces d'Abd el Kader. — Une lettre à Coffyn. — Marche vers le sud-est. — Bivouac de l'oued Taouli. — Des éclaireurs ennemis. — Renseignements donnés par Mohammed el Trari. — L'envoyé de Coffyn : la lettre de Cavaignac ; nouvelles du pays. — Un conseil de guerre ; la décision prise. — Montagnac écrit à Barral et à Coffyn. — Des espions adroits. — Reconnaissance de Barbut ; une alerte.

Départ à 11 heures du soir. — Fuite de Mohammed el Trari. — Arrêt à Sidi-Moussa-el-Anber. — Tristesse du bivouac. — Inquiétude des hommes.

Le 17 septembre 1845, le lieutenant-colonel de Montagnac ayant appris que la tribu des Djebala, située au sud-ouest de Djemmaa-Ghazaouet, était troublée par des querelles intestines, décida d'envoyer un détachement de ce côté. Le lendemain 18, à trois heures du matin, le commandant Froment-Coste partit avec 200 hommes de son bataillon; sa tentative de conciliation fut rapide, car il rentra dans la journée même, vers une heure et demie, ramenant avec lui quatre prisonniers.

Cette intervention n'eut pas grand effet : les Djebala recommencèrent aussitôt la lutte interrompue, trois hommes furent tués, et les vainqueurs pillèrent les vaincus.

Montagnac résolut alors d'aller lui-même rétablir l'ordre

dans cette turbulente tribu. Le 20 septembre, il se mit en route vers quatre heures du matin; il emmena avec lui le commandant Froment-Coste et 200 hommes du 8e bataillon d'Orléans, ainsi que des hussards (1); en partant, il confia le commandement supérieur au chef d'escadrons Courby de Cognord, avec recommandation de lui communiquer toutes les nouvelles importantes qui arriveraient en son absence (2).

Dans la journée, pendant que Montagnac procédait sans coup férir à quelques arrestations (3), Courby de Cognord reçut un envoyé du lieutenant-colonel de Barral porteur d'un pli. C'était une lettre écrite par Cavaignac à Barral; elle lui annonçait que Mouley Cheïkh, agha des Ghossel, avait fait défection et s'était dirigé vers les Trara; Cavaignac priait Barral de faire savoir cette nouvelle à Montagnac, et il recommandait aux deux lieutenants-colonels de redoubler de surveillance (4).

Courby de Cognord envoya aussitôt cette lettre à Montagnac par un Arabe. Le lieutenant-colonel rentra à 6 heures du soir à Djemmaa-Ghazaouet; mais il ne prit pas de décision immédiate, et il se contenta de dire à Courby de Cognord : « Je verrai demain ce qu'il y aura de mieux à faire (5). »

Montagnac passa la soirée dans un état de grande agitation. Cet homme qui vivait seul, sans se confier à ceux qui l'entouraient (6), s'était trop habitué à ne prendre conseil que de lui-même; son imagination s'exaltait dans la solitude, sa susceptibilité se développait à l'extrême, et les moindres allusions à ses devoirs militaires lui paraissaient offensantes; il prenait les recommandations pour des remontrances, les conseils pour des reproches. La nature de ses relations avec le général Cavaignac depuis quelques mois avait encore développé cet état d'esprit.

Il se trouva en proie à une grande hésitation. D'une part,

---

(1) *Journal* de Bidon, pièce 43. Cf. *Journal des marches et opérations du 8e bataillon de chasseurs.*

(2) *Mémoires inédits* de Courby de Cognord.

(3) *Journal des marches et opérations du 8e bataillon de chasseurs.*

(4) Cette lettre n'existe malheureusement pas aux Archives de la Guerre. On ne la connaît que par diverses pièces qui la mentionnent, et par les *Mémoires inédits* de Courby de Cognord.

(5) *Mémoires inédits* de Courby de Cognord.

(6) *Lettres d'un soldat*, p. 419 et *passim*.

Cavaignac lui avait souvent recommandé de ne pas commettre d'imprudence (1) et ne lui avait confié qu'un effectif peu nombreux pour l'empêcher de faire colonne; et d'autre part il venait lui demander de « redoubler de surveillance »! C'était, aux yeux du lieutenant-colonel, un reproche d'une injustice évidente, ou même d'une ironie amère. Il se répandit en plaintes contre son chef, et devant un interprète qui se trouvait auprès de lui montra combien la lettre de Cavaignac l'avait désagréablement impressionné.

Exaspéré, furieux, il se promenait dans son bureau de long en large, et s'écriait : « Ah ! on se plaint que je ne fasse rien, et on me laisse, sans troupes, en présence de toutes les forces d'Abd el Kader. On veut que je l'arrête avec une poignée d'hommes ! Eh bien, soit ! Je sais que je n'en reviendrai pas. Pour moi, cela m'est bien égal, il y a longtemps que j'ai fait le sacrifice de ma peau, mais pour les malheureux qu'on va faire massacrer (2) ! »

L'interprète qui se trouvait là insistait auprès du colonel pour qu'il ne partît pas; il lui disait qu'Abd el Kader avait réuni des forces considérables près de la frontière, que ses hommes étaient aguerris, braves et bien armés : « Je le sais, répliquait le colonel, mais il ne m'appartient pas de discuter un ordre, je n'ai qu'à obéir. On verra bien si je suis un homme à reculer devant un devoir, si périlleux qu'il soit ! A la grâce de Dieu ! (3). »

La matinée du 21 septembre se passa cependant sans que Montagnac donnât des ordres. Puis, vers 2 ou 3 heures de l'après-midi, il écrivit à Courby de Cognord de se tenir prêt à partir avec lui à 10 heures du soir, et de n'emmener que les chevaux et les hommes bien valides de son escadron; il envoya des ordres analogues au commandant Froment-Coste pour son bataillon; cette troupe avait à se munir de deux jours de vivres (4) et, de plus, chaque homme devait

(1) Voir chap. II. — Cf. Lettre de Cavaignac à Montagnac, du 8 février 1845, dans *Lettres d'un soldat*, p. 456-458.

(2) Cette scène a été racontée à Djemmaa-Ghazaouet, aussitôt après le départ de Montagnac, par son planton et un interprète qui se trouvaient dans sa baraque. *Récit* de Mme Robillot, pièce 152.

(3) *Ibid.*

(4) Sans doute du biscuit sur les mulets et un petit troupeau suivant la colonne.

être porteur d'un sachet contenant quatre jours de vivres (1). Les deux officiers supérieurs s'occupèrent aussitôt de réunir les hommes en état de faire colonne. Montagnac emmenait ainsi avec lui, contrairement à son habitude, presque toute la garnison de son poste.

Le même jour, 21 septembre, le lieutenant-colonel de Barral, pour mieux remplir la mission de surveillance que lui confiait Cavaignac, se rapprocha légèrement de Djemmaa-Ghazaouet. Il quitta à 7 heures du matin son bivouac sur l'oued bou-Selit (2), qu'il occupait depuis le 15 septembre, et vint s'établir vers 8 h. 1/2 au col de Bab-Taza; il avait ainsi l'avantage de tenir un point stratégique important et de dominer la plaine environnante, aussi bien vers le nord que vers le sud. C'est dans ce bivouac qu'il reçut, à 11 heures du soir, une nouvelle lettre de Cavaignac. Le général, qui avait quitté Tlemcen pour opérer chez les Trara, lui prescrivait de prendre à Djemmaa-Ghazaouet 300 hommes du 8e bataillon et des vivres, puis d'amener sa colonne, augmentée de ce renfort, vers Aïn-Kebira; Barral devait ainsi appuyer l'attaque que Cavaignac préparait contre les Beni-Ouarsous (3).

La lettre qui apportait cet ordre avait subi un retard assez considérable, puisqu'elle devait arriver le matin. Il fallait donc se hâter d'aller prendre les hommes et les vivres nécessaires, de manière à arriver assez tôt pour être de quelque utilité à Cavaignac. Des voitures chargées de malades évacués de Lalla-Maghrnia étaient précisément de passage, se rendant à Djemmaa-Ghazaouet; elles étaient escortées par un escadron de cavalerie (4). Barral les fit partir le lendemain matin 22 septembre, sous le commandement du capitaine adjudant-major Perrin-Jonquière; cet officier reçut une copie de la lettre de Cavaignac pour la remettre à Montagnac, et fut chargé de ramener les 300 hommes du 8e et les hommes valides du 10e d'Orléans et du 15e léger; les voitures, débar-

(1) *Mémoires inédits* de Courby de Cognord. — Cf. Lettre du capitaine Maillot au général Thiéry, Djemmaa-Ghazaouet, 2 octobre 1845, pièce 50.

(2) *Historique manuscrit du* 10e *bataillon de chasseurs.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

rassées des malades, devaient en même temps rapporter des vivres. Le reste de la colonne descendit du col vers la plaine et alla bivouaquer à un ou deux kilomètres au-dessous de Nedroma, au Bled-el-Djammaa (1), pour y attendre les renforts qui devaient venir de Djemmaa-Ghazaouet.

Si Barral prenait la précaution d'envoyer à Montagnac une copie de la lettre reçue, ce n'était pas seulement pour le tenir au courant des intentions exactes du général, mais aussi pour éviter de froisser son camarade en lui communiquant lui-même ces nouvelles instructions; il agissait avec tact et sagesse, en ménageant la susceptibilité de celui auquel il venait arracher à peu près toute son infanterie.

Mais Montagnac était déjà parti dans la nuit.

A 9 heures du soir, la petite colonne dont il devait prendre le commandement s'était réunie.

Froment-Coste emmènait avec lui 8 officiers : le capitaine adjudant-major Dutertre, les capitaines de Géreaux, Burgard et de Chargère, les lieutenants de Chappedelaine et de Raymond-Lasbordes, le sous-lieutenant Larrazet et le chirurgien Rosaguti; il avait rassemblé 346 sous-officiers et chasseurs, et se trouvait ainsi à la tête de 354 officiers et hommes de troupe (2).

Courby de Cognord emmenait 2 officiers : le capitaine Gentil Saint-Alphonse et le lieutenant Klein; il avait sous ses ordres 62 sous-officiers et hussards dans le rang, et de plus : deux hussards employés aux bagages des officiers, deux hommes du train des équipages et un soldat du 15^{e}

---

(1) *Enquête* faite en 1888 par Si-M'hammed-ben-Rahhal, pièce 153.

Le point de Bled-el-Djammaa est à l'ouest de Nedroma, dans la direction de Sidi-Brahim.

(2) Coffyn compte (pièce 14) 346 chasseurs; Martimprey (pièce 30), 346 chasseurs et 9 officiers; Maillot (pièces 41 et 50), 338 chasseurs et 9 officiers; Bidon (pièce 43), 346 chasseurs; Vauban (pièce 61), 340 chasseurs; Courby de Cognord (pièce 73), 354 hommes du 8^{e} d'Orléans. Le *Journal des marches et opérations du 8^{e} bataillon* indique 346 sous-officiers et chasseurs; les *Mémoires inédits* de Courby de Cognord portent 360 officiers, sous-officiers et soldats du 8^{e}.

Le chiffre de 346 paraît bien établi, en particulier par le témoignage de Coffyn, commandant supérieur par intérim; de Bidon, commandant la place, et du *Journal des marches et opérations du 8^{e} bataillon;* il concorde d'ailleurs avec le chiffre 354 donné par Courby de Cognord dans sa lettre du 8 octobre (pièce 73), puisqu'en ajoutant les 8 officiers emmenés par Froment-Coste avec 346 hommes de troupe on obtient 354.

léger, employés comme ordonnances ou préposés aux bagages du lieutenant-colonel de Montagnac; en tout, 69 officiers et hommes de troupe (1).

Le convoi comprenait quelques mulets et un petit troupeau de seize moutons constituant la « viande sur pied » (2).

L'interprète Lévy accompagnait la colonne.

Ces effectifs étaient faibles, car on était à une saison où les fièvres sévissaient; la petite garnison qui fut laissée à Djemmaa-Ghazaouet était composée surtout de malades et de malingres, et le commandement en fut donné au capitaine du génie Coffyn.

A 10 heures du soir, le détachement ainsi constitué se mit en marche, Montagnac en tête, l'infanterie derrière lui, les hussards à l'arrière-garde. Le lieutenant-colonel avait fait garotter le Msirda arrêté dans l'expédition du 11 au 12 septembre, du nom de Ouriachi, et l'avait placé entre quatre carabiniers du 8e bataillon (3).

La nuit était très sombre, mais le temps superbe.

La colonne prit le chemin qui, se dirigeant vers le sud-ouest, passe par Beraoun, traverse le pays des Souhalia, et longe le bas du coteau de Zaouiet-el-Mira (4). Bientôt elle aperçut devant elle de grands feux sur les hauteurs; c'étaient des signaux allumés par les tribus qui fuyaient à son approche, et se dirigeaient du côté du Maroc (5). Montagnac était inquiet; en route, et sans arrêter la colonne, il fit fusiller Ouriachi comme espion (6). Après quelques heures de mar-

---

(1) Coffyn compte (pièce 14), 62 hussards; Martimprey (pièce 30), 62 hussards, 3 officiers et 2 hommes du train; Bidon (pièce 43), 62 hussards, sans les officiers; Vauban (pièce 61), 62 hussards; Courby de Cognord (pièces 65 et 73), 66 hussards, y compris 6 muletiers. Les *Mémoires inédits* de Courby de Cognord portent 69 officiers, sous-officiers et hussards, en comptant 2 hussards aux bagages, deux hommes du train et un du 15e léger; en enlevant ces cinq hommes et les deux officiers, on a bien 62 hussards.

(2) *Journal* de Bidon, pièce 43.

(3) *Ibid.*

(4) L'itinéraire suivi par la colonne a été reconstitué, sur le terrain même, grâce aux indications fournies, par les indigènes du pays, au capitaine Guénard, à M. Canal, au commandant Fourié, enfin à l'auteur lui-même. Cet itinéraire s'accorde parfaitement avec les divers récits donnés par les survivants.

(5) *Mémoires inédits* de Courby de Cognord.

(6) *Récit* d'Antoine. — *Souvenirs d'un prisonnier* (Testard), par Langlois, p. 24. — Cf. *Journal* de Bidon, pièce 43.

che et, environ une heure avant le jour, plusieurs chefs des tribus avoisinantes vinrent demander à lui parler.

La colonne s'arrêta; elle se trouvait à Sidi-el-Hadj-Abdallah, où le bivouac fut établi, avec des postes aux alentours. Elle était là à une douzaine de kilomètres de Djemmaa à vol d'oiseau, c'est-à-dire à près d'une vingtaine en tenant compte des sinuosités du sentier et des différences d'altitude; elle occupait le chemin venant de l'ouest, qui traverse l'oued Kouarda à l'endroit même où il se forme par la réunion de plusieurs ravins, et elle était à 4 ou 5 kilomètres de ce confluent.

Les Arabes venus aux abords du camp entretinrent les soldats des bruits qui circulaient dans le pays et ne leur dissimulèrent pas leur inquiétude. Un Kabyle que le hussard Testard rencontra en menant boire son cheval s'imagina, à certains signes de tête, être interrogé : sa figure impassible s'anima et prit un air de pitié ; puis, sans prononcer une parole, il indiqua de son bâton la direction du sud et passa son index allongé sous sa gorge et sur son cou; cette réponse énergique et significative laissait entendre le sort que l'Emir réservait aux Français ! (1). Un Kabyle mieux informé et plus inquiet sans doute que les autres (2) demanda à parler au colonel et lui donna en tête à tête des renseignements sur ce qui se passait dans le pays (3).

Le 22 septembre, dès que le jour parut, Montagnac manda auprès de lui Courby de Cognord et Froment-Coste, pour leur dire qu'on resterait en place encore une heure, afin de permettre aux soldats de faire du café; il les prévint en même temps qu'il venait de recevoir l'avis qu'Abd el Kader s'avançait vers l'est, et se proposait de coucher le lendemain soir à Sidi-bou-Djenane avec 1.000 à 1.200 cavaliers au moins; il ajouta que si ces nouvelles étaient vraies, le pays devait

(1) Langlois, *Souvenirs d'un prisonnier*, p. 25.

(2) Etait-ce Trari, on ne peut le savoir. Le commandant Fourié le croit; les *Mémoires* de ceux qui survécurent parlent seulement d'Arabes, de chefs des tribus avoisinantes. Il ne faisait pas encore jour quand l'entretien de ce chef avec Montagnac eut lieu, ce qui explique pourquoi les officiers ou soldats de la colonne ne le virent pas ou ne purent pas le reconnaître.

(3) Cet entretien resta particulier; on ne peut en connaître le sens que par les détails donnés ensuite par Montagnac à Courby de Cognord, et conservés dans les *Mémoires* de ce dernier.

être soulevé, et qu'il n'avait pas la prétention d'arrêter l'Emir avec le peu de troupes dont il disposait.

Les renseignements donnés par les Kabyles avaient donc produit une certaine impression sur Montagnac; mais elle ne fut pas de longue durée. Le matin même, il écrivit au capitaine Coffyn une lettre relative à des guides, dans laquelle il lui annonça qu'il se portait vers l'oued Taouli, et peu après il mit sa troupe en marche dans la direction du sud-est (1). Pendant le trajet, il apprit qu'Abd el Kader ne devait pas être loin de lui, et vers 1 heure de l'après-midi, il s'arrêta pour bivouaquer. Il était arrivé à l'oued Taouli (2).

Montagnac était revenu en quelque sorte sur ses pas, ou plutôt il s'était porté à 5 ou 6 kilomètres vers le sud-est, se rapprochant ainsi de la route que devait suivre Abd el Kader; ce mouvement s'accordait bien peu avec les inquiétudes confiées par le colonel à Courby de Cognord et à Froment-Coste.

Le bivouac fut établi sur la rive droite du ruisseau, à un kilomètre environ au sud de la maison appelée Dar-Sidi-bou-Rahal; c'est vers ce point que l'oued Taouli change de nom pour s'appeler l'oued ben-Defal. Un peu en amont est un confluent pittoresque, formé par la réunion de l'oued Taouli, de l'oued Moussa-el-Anber et de l'oued Mettous.

Le ruisseau auquel ils donnent naissance serpente au milieu des lauriers-roses et roule en septembre un mince filet d'eau; sur les bords, quelques bouquets de figuiers donnent de délicieux ombrages qui contrastent avec cette région dénudée; vers le nord, on aperçoit, lorsqu'on sort du lit du ruisseau, les marabouts si coquets et si blancs de Zaouiet-el-Mira.

Montagnac fit placer des vedettes sur les deux mamelons

(1) Courby de Cognord n'explique pas, dans ses *Mémoires*, pourquoi Montagnac a ainsi changé d'avis, ou plutôt pourquoi il s'est porté sur le chemin que devait suivre Abd el Kader. Les autres récits s'accordent à dire que l'intention très nette du colonel était d'aller trouver l'Emir à Sidi-bou-Djenane. (*Souvenirs d'un prisonnier d'Abd el Kader*, p. 24. — *Rolland ou les Aventures d'un brave*, p. 78. — *Les Vêpres marocaines*, t. I, p. 10.)

(2) Tout ce récit est basé sur les *Mémoires inédits* de Courby de Cognord, contrôlés par diverses pièces. Les explications des Arabes et les excursions faites sur le terrain avec M. le commandant Fourié ont permis d'identifier les noms géographiques souvent mal donnés par les documents.

situés au nord et au sud du camp, et il laissa reposer sa troupe. A 3 heures, il donna l'ordre de tuer des moutons et de faire la soupe; à la même heure à peu près, des cavaliers arabes apparurent à l'est sur les hauteurs de Kern-Anselm et vers le marabout de Sidi-Moussa-el-Anber, au sud, sur les pentes du djebel Kerkour et vers le pays des Ouled-Sliman; c'étaient, selon les renseignements que lui fournit Mohammed-el-Trari, caïd des Souhalia, des hommes de Bou-Hamidi, khalifa d'Abd el Kader, qui surveillaient nos mouvements; le caïd ajouta que l'Emir devait suivre de près son lieutenant et qu'il avait bien l'intention, comme on l'avait déjà dit à Montagnac, de coucher le lendemain à Sidi-bou-Djenane avec 1.000 à 1.200 cavaliers (1).

Quelques instants après cet entretien, Montagnac reçut un envoyé de Coffyn, qui lui transmettait l'ordre apporté par le capitaine Perrin-Jonquière, adjudant-major au 10e bataillon d'Orléans. Cet officier était arrivé à 9 heures du matin à Djemmaa-Ghazaouet avec les 100 chevaux du 4e chasseurs servant d'escorte, les fantassins malades ou éclopés, et les voitures destinées à ramener les vivres. Il n'avait pu remettre à Montagnac, parti dans la nuit, la demande de Barral et la lettre de Cavaignac qui la justifiait. Coffyn en avait pris connaissance en sa qualité de commandant supérieur par intérim; il avait donné au capitaine Perrin-Jonquière 35 hommes du 15e léger et du 10e d'Orléans, quelques isolés qui devaient rejoindre à Lalla-Maghrnia, puis il l'avait fait repartir vers le lieutenant-colonel de Barral avec son escadron d'escorte (2); il avait en même temps envoyé à Montagnac l'exprès qui venait de lui arriver vers 3 h. 1/2 ou 4 heures de l'après-midi.

Dans sa lettre, Coffyn rendait compte à Montagnac des mesures qu'il avait prises pour satisfaire autant qu'il le pouvait aux demandes de Barral; il lui racontait aussi les nouvelles que lui avaient données Sidi-Hamed, caïd des Beni-

---

(1) *Mémoires inédits* de Courby de Cognord. — *Rapport* de Barral. — *Renseignements* recueillis auprès des Msirda par M. le commandant Fourié, etc.

(2) *Historique manuscrit du* 10e *bataillon de chasseurs à pied.* — *Rapport* de Martimprey, pièce 30. — *Lettre* de Coffyn, etc.

Menir (1) et Derouich, cavalier du Maghzen (2). Ces deux Arabes annonçaient l'arrivée d'Abd el Kader, qui devait camper le 22 ou le 23 au puits de Sidi-bou-Djenane; l'Emir

La traversée d'un oued aux environs de Nemours (2e zouaves, 1901).

arrivait, disaient-ils, avec des forces très considérables, auxquelles les Ouled-Riah et les Ouled-Melouck (3) étaient chargés de procurer des approvisionnements; ses émissaires par-

(1) *Beni-Menir*, fraction des Trara, située immédiatement à l'est de Djemmaa-Ghazaouet.

(2) Le Maghzen était une « cavalerie indigène auxiliaire » formée dans chacune des provinces d'Alger et d'Oran, par arrêté du ministre de la Guerre en date du 16 septembre 1843. Les cavaliers qui en faisaient partie étaient choisis parmi les hommes influents des tribus; ils recevaient 15 francs par mois et devaient suivre nos colonnes chaque fois que l'ordre leur en était donné.

(3) *Ouled-Riah*, fraction des Ghossel, sur la rive droite de la Tafna. Les *Ouled-Melouck* étaient à l'ouest et au nord-ouest de Lalla-Maghrnia, sur la rive gauche de la Mouïla; ils ont disparu de nos cartes, et la seule trace qui en reste est un douar porté sur la feuille au 1/50.000e de Sidi-bou-Djenane.

couraient le pays, semant partout l'inquiétude, et les populations des Beni-Menir se réfugiaient dans les montagnes; le général Cavaignac était toujours à Sidi-bou-Lenouar sur la Tafna, prêt à attaquer les Beni-Ouarsous.

Le colonel appela de nouveau Courby de Cognord et Froment-Coste, pour leur faire part de ces nouvelles : « Je reçois à l'instant, leur dit-il, une lettre du général Cavaignac par laquelle il me donne l'ordre de lui envoyer 300 hommes du 8e bataillon de chasseurs d'Orléans au passage de la Boule-Noire (1) sur la Tafna. Cette lettre a trente heures de retard. Le général me croyait à Djemmaa-Ghazaouet; maintenant je ne pense pas qu'il convienne de lui envoyer cette troupe, pour deux raisons : la première, parce qu'on ne trouverait probablement pas le général au point indiqué; la seconde, parce que, si nous quittions la position où nous sommes, tout le pays jusqu'à Djemmaa se soulèvera en voyant notre retraite. Mon avis est donc de rester ici. Quel est le vôtre ? » Les deux officiers partagèrent l'opinion de leur chef, et la troupe resta à l'emplacement où elle se trouvait (2).

Montagnac répondit donc à de Barral par une lettre datée de 5 heures du soir; il lui exposa sa situation à l'oued Taouli, en face de goums (3) parmi lesquels il distinguait parfaitement les Mokhaznis (4) marocains.

Il adressa cette lettre à de Barral par l'intermédiaire de

---

(1) Sidi-bou-Lenouar, voir page 41, note (3).

(2) *Mémoires inédits* de Courby de Cognord.

(3) Voici quelle définition officielle Bugeaud donnait des goums au service de la France en 1844 : « Les *goum* sont des contingents en cavalerie fournis par les tribus soumises qui ne font pas partie du *Maghzen*. Ils sont mis à la disposition des commandants français quand ceux-ci réclament leur concours. Ils ne sont point soldés par la France. » *Exposé de l'état actuel de la société arabe*, Alger, imp. du Gouvernement, nov. 1844, p. 73. On voit par analogie ce que sont les goums au service de l'Emir.

L'interprète principal Ismaël Hamet donne à ce sujet l'explication suivante : « Le mot arabe *goum* veut dire *réunion d'hommes*. En Algérie, ce mot est employé pour désigner plus particulièrement un groupe d'hommes à cheval, formé de trois cavaliers et plus. Les goums de l'Emir (comme ceux que nous levons) étaient des *partisans*, réunis pour une seule campagne et licenciés dès qu'elle prenait fin. »

(4) Les *Mokhaznis*, c'est-à-dire les cavaliers du *Maghzen*. Dans ce sens *Maghzen* désigne le gouvernement marocain.

Coffyn (1), auquel il écrivit par la même occasion dans les termes suivants :

« 22 septembre, 5 h. 1/2 soir.

» Mon cher capitaine,

» Envoyez tout ce que le colonel Barral vous demande.

» Je ne puis donner les hommes du bataillon de M. Froment-Coste; nous sommes entourés de goums considérables composés de gens du Maroc; nous avons eu quelques coups de fusil avec eux.

» Abd el Kader arrive ce soir à Sidi-bou-Djenane. Je ne puis rejoindre Djemmaa-Ghazaouet sans exposer les Souhalia à une déroute complète.

» Je vais me tenir sur la ligne où je me suis établi.

» Envoyez-moi demain des vivres pour deux jours, de toute nature, par les Souhalia, au bivouac sur l'oued Taouli.

» Faites toujours de même; tenez-moi au courant de tout. Il faut huit mulets pour les vivres.

» Tout à vous,

» L. de Montagnac.

» *P.-S.* — N'oubliez pas deux jours de *viande sur pied*. Entendez-vous avec l'intendant (2). »

L'exprès repartit immédiatement pour Djemmaa.

Pendant ce temps, un incident significatif s'était passé; peu après l'installation du camp, deux enfants arabes étaient venus offrir aux soldats de leur vendre des poules qu'ils tenaient dans leurs mains; ces enfants ayant demandé aux hommes s'ils avaient des canons, ceux-ci leur avaient répondu qu'ils étaient cachés dans le petit ruisseau, derrière les arbustes; mais les enfants avaient objecté qu'ils n'en avaient pas vu, qu'il n'y en avait pas. Quand Courby de Cognord

(1) *Rapport* de Barral, P.-S. ; et pièces diverses.
Montagnac expédia peut-être une autre lettre identique directement à Barral ; les documents ne sont pas très clairs à ce sujet.

(2) *Rapport* de Martimprey, pièce 30.

eut connaissance de ces questions étranges, les enfants avaient déjà disparu. C'étaient, à n'en pas douter, des espions envoyés par les cavaliers qui se trouvaient sur la montagne la plus élevée dans la direction du sud, le djebel Kerkour (1); de cette position dominante, les Arabes pouvaient en effet compter facilement les hommes et les chevaux de la troupe française, mais ils ne pouvaient savoir si les arbrisseaux ne dissimulaient pas de l'artillerie, et c'était un point qui les intéressait fort.

A 4 heures du soir, l'un des hussards placés en vedette sur le mamelon au sud du bivouac vint prévenir le colonel qu'il avait aperçu un certain nombre de cavaliers arabes se dirigeant de son côté. Montagnac envoya aussitôt le maréchal des logis Barbut, qui remplissait auprès de Courby de Cognord les fonctions d'adjudant, s'assurer de ce fait; à peine ce sous-officier était-il arrivé sur le piton, qu'il vit s'avancer vers lui une trentaine de cavaliers, dont quelques-uns s'étaient détachés pour le cerner; il n'eut que le temps de se replier sur le camp avec les vedettes, et nos hussards essuyèrent quelques coups de feu auxquels ils ripostèrent. Les Arabes se retirèrent, mais peu de temps après, une trentaine d'entre eux apparurent à nouveau sur la crête du djebel Kerkour : dans le nombre se trouvaient quelques cavaliers marocains que l'on pouvait reconnaître à leurs grands bonnets rouges; le colonel envoya contre eux une section de chasseurs qui tirailla quelque temps (2). Dans la direction du nord, au contraire, les vedettes ne furent pas inquiétées, et rentrèrent au bivouac (3).

Montagnac donna l'ordre à ses hommes de se tenir prêts

---

(1) *Mémoires inédits* de Courby de Cognord.

Cette montagne sur laquelle se tenaient les cavaliers arabes est désignée à deux reprises, dans le récit de Courby de Cognord, sous le nom de : « la montagne la plus élevée en face du bivouac »; d'après la direction de la marche et la topographie des lieux, c'est bien le *djebel Kerkour.*

Djebel Kerkour est un pléonasme, puisque *djebel* signifie « montagne », et que *kerkour* désigne un monticule sur lequel s'élève un tas de pierres, commémoratif d'un événement quelconque, un *redjem.* Le mot *redjem* désigne un monceau, un tas de pierres, un tumulus, un monument commémoratif.

(2) *Rapport* de Barral, pièce 17. — *Mémoires inédits* de Courby de Cognord.

(3) *Mémoires inédits* de Courby de Cognord.

à lever le camp à 11 heures du soir, et il leur recommanda d'allumer de grands feux au moment du départ; à l'heure dite, le ralliement des postes s'effectua sans bruit.

La lune s'était levée; la colonne se mit en marche vers le sud-est dans le plus grand silence, conduite par le caïd des Souhalia, Mohammed el Trari; elle laissa à sa droite le djebel Kerkour, et elle traversa une gorge assez rapprochée du bivouac qu'elle quittait, vers le point où se réunissent les ravins venus de différentes directions. Elle avait laissé les feux allumés pour faire croire qu'elle restait en place; mais les Arabes veillaient; quand elle eut défilé, elle entendit derrière elle deux coups de feu qui n'atteignirent personne, signal convenu sans doute pour indiquer son mouvement. Elle remonta le ravin de l'oued Moussa-el-Anber, se rabattant ainsi peu à peu vers le sud; elle marchait avec une extrême lenteur, puisque ce n'est qu'au bout de deux heures ou deux heures et demie environ, qu'elle arriva sur les pentes nord-est du djebel Kerkour. A ce moment le caïd, qui avait suivi jusque-là, disparut. Mis en éveil par cette fuite, Montagnac fit établir le bivouac et décida que les hommes se reposeraient pendant le reste de la nuit; il était alors 2 heures du matin (1).

L'endroit où le bivouac fut établi est situé près d'une petite koubba qui porte le nom de Sidi-Moussa-el-Anber, et non loin du ravin de l'oued Mettous.

La colonne n'avait guère parcouru que 4 ou 5 kilomètres depuis le camp de l'oued Taouli; les incidents de la journée, les nouvelles données par les Arabes, la marche de nuit vers un but ignoré de tous dans un pays à peine connu, les coups de feu entendus sur les derrières de la colonne, enfin la fuite du chef arabe qui servait de guide, avaient produit sur les soldats une fâcheuse impression.

Au bivouac, Montagnac défend d'allumer des feux et de fumer; le malaise général s'en trouve augmenté. Nul n'ose manifester ses appréhensions, exprimer ses craintes, mais le camp ne présente pas sa gaîté habituelle; privés de la flamme des foyers et de la fumée des pipes, les soldats se

(1) *Mémoires inédits* de Courby de Cognord. — *Rapport* de Barral.

trouvent dans une inaction mauvaise. Personne ne dort; les esprits sont assombris; les hommes sont en proie à une agitation fébrile : ils vont, viennent, s'interrogent; ils ont toute confiance dans leur chef, et cependant ils sont soucieux du mutisme qu'il observe, ils sont inquiets de ne pas connaître toute sa pensée; l'insomnie contribue à accentuer les sentiments d'anxiété qui les étreignent. Les plus bouillants voudraient aller de l'avant pour en finir le plus tôt possible; d'autres, plus circonspects, seraient d'avis d'attendre une occasion meilleure, mais n'osent manifester trop haut un sentiment qui pourrait passer pour de la peur; tous paraissent pressentir l'approche d'un grave événement (1).

(1) Ces sentiments ne sont pas développés dans les *Mémoires* laconiques de Courby de Cognord ni dans les *Récits* succincts des survivants; mais ils sont exposés dans les ouvrages qui nous ont traduit les impressions ressenties par Barbut, Larrazet et Thomas (*les Vêpres marocaines*, p. 19, 20 et 21); par Testard (*Souvenirs d'un prisonnier*, p. 29); par Rolland (*les Aventures d'un brave*, p. 79).

CHAPITRE V

LE COMBAT DU KERKOUR

SOMMAIRE. — Le 23 septembre. — Eclaireurs arabes. — Les communications coupées. — Départ des hussards et de trois compagnies. — Froment-Coste, Burgard et Géreaux restent au camp.

Première charge de Courby de Cognord. — Résistance de l'ennemi : la mêlée. — Le brigadier Nélig. — Les pertes des hussards. — Courby de Cognord et Testard. — Nouvelle charge. — Les exploits de Testard. — Intervention de Bou-Hamidi dans le combat. — Retraite de Courby de Cognord et des hussards. — Arrivée des trois compagnies de chasseurs. — Montagnac.

Les compagnies de chasseurs. — Ordre de Montagnac. — Horrible massacre. — Le sous-lieutenant Larrazet. — Mort de Raymond-Lasbordes et de Chargère. — La mission de Barbut. — Quelques chasseurs rejoignent Courby de Cognord. — Mort de Montagnac. — La défense du piton.

Au camp de Sidi-Moussa-el-Anber. — Chappedelaine en observation. — Départ de Froment-Coste, Dutertre et Burgard. — Rencontre de Barbut. — Le hussard Maetz. — Les Arabes au Kerkour. — Le hussard Daveine. — Une lutte héroïque sur le piton; ses derniers défenseurs. — Courby de Cognord blessé et prisonnier.

Burgard et sa compagnie. — Le chasseur Ismaël. — Mort de Froment-Coste. — Dutertre tombe blessé. — Mort de Burgard. — Thomas et Barbut. — Les derniers combattants.

Le jour parut enfin, mettant un terme à ces heures d'angoisse. Pendant que les soldats faisaient le café, Montagnac examina le terrain environnant; il put distinguer vers l'ouest, non loin de l'itinéraire qu'il avait suivi pendant la nuit, des Arabes qui paraissaient l'observer; ils étaient à peu près le même nombre que la veille, installés sur la crête qui, partant du djebel Kerkour, se dirige vers le nord en dominant les ravins de l'oued Mettous; les uns étaient assis, les autres à cheval (1).

Tenter une attaque contre un ennemi qui disposait probablement de forces considérables, au milieu d'un pays peu

(1) Courby de Cognord, *Mémoires inédits.*

sûr, et même hostile, c'était une opération risquée à tous égards.

Montagnac dut s'en rendre compte; aussi envoya-t-il à Barral un cavalier arabe, porteur d'une lettre dans laquelle il demandait à son camarade de l'appuyer sans retard; cet émissaire fut arrêté par des indigènes du pays qui l'engagèrent à rester avec eux (1).

Les communications étaient donc coupées, et Montagnac ne devait plus compter que sur ses propres moyens, jusqu'au moment incertain où la colonne de Barral interviendrait d'elle-même. Mais nulle considération ne pouvait plus arrêter le jeune et bouillant lieutenant-colonel, dont la décision était irrévocablement prise.

A 6 h. 1/2, il donne l'ordre à Courby de Cognord de se tenir prêt à monter à cheval, en selle nue, avec ses hussards. Trois compagnies de chasseurs doivent les suivre sans sacs sous les ordres du capitaine de Chargère; ce sont : la 3e, commandée par le sous-lieutenant Larrazet, la 6e par de Chargère, la 7e par le lieutenant de Raymond-Lasbordes. Le commandant Froment-Coste reçoit l'ordre de rester au camp avec la compagnie de chasseurs du capitaine Burgard (2e compagnie) et la compagnie de carabiniers du capitaine de Géreaux : ces compagnies gardent avec elles les mulets et tous les bagages, ceux de la cavalerie comme ceux de l'infanterie; de plus, 7 hussards, parmi lesquels un jeune cavalier nommé Natali (2), sont laissés avec elles.

La petite colonne, guidée par Montagnac, s'engage dans le ravin de l'oued Mettous, situé un peu à l'ouest de Sidi-Tahar, et qu'elle a traversé pendant la nuit; les cavaliers conduisent leurs chevaux par la bride, pour ne pas effrayer les Arabes et ne pas leur faire prendre la fuite; Montagnac craint évidemment de laisser échapper cette occasion de leur infliger une leçon. Mais à peine a-t-il marché pendant dix minutes qu'il voit les Arabes placés en observation monter

---

(1) *Récit* d'Antoine.

(2) Ange-François *Natali*, né à Aullène (Corse) le 23 septembre 1822, fut incorporé au 2e hussards au début de 1844, et partit en Afrique au mois d'avril. Il échappa au désastre de Sidi-Brahim, reçut la croix, devint maréchal des logis, et fut libéré en 1849. Il se retira à Aullène, où il écrivit tardivement le récit des événements auxquels il avait assisté (pièces 134, 135, 136); il y mourut en 1904. *A. A. G.*, reg. matr., n° 1569.

tous à cheval et le suivre sur la crête qui domine le ravin à l'ouest. Aussitôt il donne l'ordre à Courby de Cognord d'aller les disperser avec ses hussards. Le commandant saute en selle, gravit la montagne au galop et, arrivé au sommet, poursuit avec vigueur les cavaliers ennemis; ceux-ci tirent quelques coups de fusil, puis ils vont se joindre à des groupes masqués par des accidents de terrain, et qui se disposaient à leur porter secours. Les hussards n'ont cependant pas encore en face d'eux plus de 200 hommes.

Courby de Cognord échelonne alors ses deux pelotons à très petite distance et continue son mouvement en avant. Mais des fantassins arabes surgissent de tous côtés et commencent un feu nourri, tandis que le nombre des cavaliers augmente d'une façon inquiétante. Montagnac, qui s'est porté en avant avec les hussards, et se trouve à leur tête, donne à Courby de Cognord l'ordre de charger l'ennemi; les deux pelotons s'élancent successivement, se précipitent sur les Arabes et les repoussent en leur faisant éprouver d'assez grandes pertes. Mais, au lieu de fuir comme d'ordinaire, ceux-ci résistent vigoureusement; ils sont fanatisés par la proximité de l'Emir et ils se savent supérieurs en nombre, ayant pu compter homme par homme les Français. La mêlée devient sanglante; les hussards n'attaquent plus, ils cherchent seulement à résister; de tous côtés se livrent des combats partiels et acharnés, se déroulent des épisodes saisissants.

Un brigadier nommé Nélig (1), qui avait son congé dans son porte-manteau et allait rentrer en France, disparaît tout à coup au milieu d'une nuée d'Arabes; quelques minutes se passent; des hussards qui se sont précipités à son secours le ramènent bientôt, mais dans quel état ! il avait été jeté à terre et les Arabes avaient commencé à lui scier le cou, du côté de la nuque. « Les hussards, en ramenant Nélig, le soutenaient; mais quand ils n'avaient pas la précaution de lui soutenir la tête, celle-ci tombait en avant. C'était une image

(1) Georges *Nélig*, né en 1813 à Wiswiser, dans le canton de Sarreguemines, était entré au 2e hussards comme remplaçant en 1840, et était devenu brigadier en 1842; il se trouvait en Afrique depuis le mois de juillet 1844 et était libérable le 19 octobre 1845. *A. A. G.*, reg. matric. n° 603.

affreuse à voir. Ce malheureux remuait ses lèvres et ses yeux; il agitait ses bras, il faisait des efforts inouïs pour parler, il ne pouvait plus se faire entendre; le souffle lui manquait et, à chaque soubresaut, cette tête à demi décollée retombait en avant, comme une jugulaire qu'on abaisse, et le sang qui s'échappait de cette horrible blessure coulait à flots sur les hommes qui reconduisaient le brigadier. A peine l'infortuné Nélig était-il ramené au milieu des siens qu'il rendait le dernier soupir (1). »

Les pertes des hussards sont sensibles. Bientôt trois officiers sur quatre sont atteints; Montagnac est gravement blessé d'un coup de feu au bas-ventre, le capitaine Saint-Alphonse a la tête traversée d'une balle, le lieutenant Klein reçoit plusieurs blessures, et va mourir un peu plus à l'est, dans les bras du hussard Maetz (2).

Courby de Cognord est encore indemne : lancé à 20 ou 30 pas en avant de ses deux pelotons, il lutte vaillamment contre la horde qui l'entoure. Mais son cheval reçoit une balle dans le haut de la jambe droite de devant, se sent blessé, et part au galop vers l'ennemi; une cinquantaine de pas plus loin, il reçoit une seconde balle, chancelle et tombe avec son cavalier. Les Arabes se précipitent de ce côté.

Un hussard du nom de Testard (3) a vu la scène; il s'élance au galop, arrive vers Courby de Cognord qui se relève avec peine, et, descendant de cheval : « Montez, mon commandant, lui dit-il; à pied que ferez-vous? Vous seul pouvez nous sauver tous. Quant à moi, advienne que pourra. »

D'un coup d'œil, Courby de Cognord a jugé la gravité de la situation; il accepte : « Ce n'était pas le moment, a-t-il

(1) E. Alby. *Les Vêpres marocaines*, t. I ,p. 28, d'après Barbut.

(2) Mathias *Maetz*, né en 1819 à Rosheim (Bas-Rhin), fils naturel de Marie-Anne Maetz, s'engagea en 1840 au 2e hussards, et y devint hussard de 1re classe en 1842; il arriva en Afrique en juillet 1844. Il fut pris au Kerkour, échappa au massacre des prisonniers de 1846, et rejoignit plus tard son régiment; il reçut la croix et devint maréchal des logis, rengagea, et ne quitta le service qu'en 1851; il se retira à Rosheim. *A. A. G.*, reg. matric., n° 22 et n° 607.

(3) Louis *Testard*, né en 1820 à Chanéac (Ardèche), incorporé au 2e hussards en 1841, partit pour l'Afrique en juillet 1844, fut pris au Kerkour et échappa au massacre des prisonniers de 1846. *A. A. G.*, reg. matric., n° 1089. Des détails sur sa vie, comme sur celle de Maetz, seront donnés dans un volume suivant.

écrit plus tard, de faire assaut de générosité avec Testard; il fallait veiller au salut des braves qui me restaient (1). » Il dit à Testard de se retirer sur les derrières, saute sur le cheval qui lui est offert, et se dirige vers les hussards qui luttent encore; les Arabes se lancent à sa poursuite.

Testard en profite pour chercher dans les fontes de la selle du commandant une paire de pistolets qui s'y trouve; il va les sortir quand le cheval se relève par un effort brusque, rendant la besogne plus difficile. A ce moment trois Arabes arrivent vers le hussard et tirent sur lui; par un hasard providentiel, les balles ne le touchent pas et vont se loger dans les flancs du cheval, qui tombe à nouveau. Testard en profite pour prendre dans les fontes les deux pistolets qui, par bonheur, sont chargés; il étend roide mort l'un des trois Arabes et tire sur les deux autres qui fuient, sans les toucher. Il jette ses pistolets désormais inutiles, prend en mains son fusil chargé qu'il a jusqu'alors gardé en bandoulière, engage dans son poignet droit la dragonne de son sabre, et se met en mesure de rejoindre ses camarades.

Courby de Cognord a rallié les hussards; il a exécuté avec eux une nouvelle charge et a repoussé les Arabes à 100 ou 150 mètres. Mais la cohésion ne peut se maintenir dans sa troupe; le champ de bataille se déplace à chaque instant; des charges partielles ont lieu, par quatre, par six ; les hussards qui sont démontés se forment en groupes, protégés par ceux dont les chevaux ne sont pas encore touchés; des isolés se défendent individuellement, jusqu'à ce qu'ils soient morts ont pris.

Testard, qui se dirige vers un groupe de hussards, rencontre un fantassin kabyle qui lui crie de se rendre; il l'ajuste, le manque, mais lui fend la tête d'un coup de sabre. Plus loin, il ramasse un képi à cinq galons, c'est celui de Montagnac; le lieutenant-colonel, qui veut encore prendre part au combat, passe à côté de lui affreusement pâle, la voix éteinte, la main sur sa blessure ; son uniforme et son cheval sont couverts de sang; Testard lui présente son képi, que le colonel remet avec beaucoup de peine sur sa tête, pour le lais-

(1) Courby de Cognord, *Mémoires inédits.*

ser retomber quelques pas plus loin. Le brave hussard continue vaillamment sa retraite; mais, après avoir abattu successivement plusieurs ennemis, il est attaqué par trois Arabes à la fois, reçoit un violent coup de fusil sur la nuque, est renversé et pris; il n'a reçu, par miracle, aucune blessure. Comme ses vainqueurs sont trois officiers d'Abd el Kader, ils n'ont pas la barbarie de lui couper la tête; ils se contentent de le dépouiller de ses armes et de l'emmener en croupe loin du champ de bataille (1).

Du haut du djebel Kerkour, position dominante, Abd el Kader observait les événements; le gros de ses troupes était massé au sud-ouest des crêtes, du côté de Souig (2), et n'attendait que le moment favorable pour agir. Tout à coup une masse énorme de cavaliers arabes débouche de tous côtés : les uns arrivent sur la droite de Courby de Cognord, grâce à des ravins qui ont dissimulé leur marche, par le petit col de Dar-Zaouia (3); ce sont les soldats du khalifa Bou-Hamidi; les autres surgissent devant son front, en franchissant les crêtes du djebel Kerkour; ce sont les fidèles d'Abd el Kader, commandés par l'Emir en personne. Les hussards, réduits à une quarantaine au plus, sont alors menacés d'être enveloppés par le flot grossissant des Arabes.

Courby de Cognord songe à la retraite. Il ne peut se rabattre vers l'infanterie restée assez loin en arrière, car il serait obligé pour cela de s'enfoncer dans les ravins, et risquerait d'être écrasé sans pouvoir se défendre. En jetant un coup d'œil sur le terrain et sur la direction d'attaque de l'ennemi, il ne voit qu'un parti à prendre : c'est de gagner un mamelon situé sur ses derrières, à 1 kilomètre environ au sud-est de l'endroit où il combat, et d'y attendre l'infanterie. S'il n'a pas l'espoir d'y battre l'ennemi trop nombreux avec lequel il est aux prises, il compte du moins y vendre chèrement sa vie. C'est donc vers ce point, c'est-à-dire vers l'endroit où s'élève aujourd'hui la colonne Montagnac, que les

---

(1) Langlois, *Souvenirs d'un prisonnier* (Testard), p. 34 à 44.
(2) Renseignement donné par les Msirda au commandant Fourié.
(3) Cette maison de Dar-Zaouia est détruite, mais ses ruines existent encore à 2 kilomètres au sud des Ouled-Sliman (1901).

hussards se dirigent; ils chevauchent pêle-mêle avec les Arabes et se défendent contre ceux qui les poursuivent, en même temps qu'ils s'ouvrent un passage à travers ceux qui déjà leur barrent la route.

Chemin faisant, ils aperçoivent à quelque distance l'infanterie qui vient à eux; les Arabes, qui, dans l'ardeur de la lutte avaient négligé de l'attaquer, se trouvent sans doute surpris à sa vue, et cessent un moment leur feu; Courby de Cognord profite de ce répit pour gravir le mamelon. Mais les Kabyles et les réguliers à pied commencent à déboucher en grand nombre de tous côtés; ils viennent surtout du ravin escarpé de l'oued Kerkour, par lequel leurs cavaliers ne peuvent passer, et dirigent sur les malheureux hussards une vive fusillade. Le commandant perd bientôt son second cheval, qui s'abat percé de plusieurs balles, et il arrive au piton n'ayant plus qu'une trentaine d'hommes, dont les chevaux sont presque tous blessés.

Montagnac s'était dirigé vers le piton avec les hussards, et Courby de Cognord l'avait rencontré dans ce trajet; le lieutenant-colonel était affreusement pâle, la tête nue, la main droite appuyée sur sa blessure, et paraissait mortellement atteint. Il arrive au mamelon sous la protection du détachement, et s'assied, aidé par quelques hommes, sur le revers nord-ouest du mamelon, face au point d'où viennent les trois compagnies de chasseurs. Pendant ce temps, Courby de Cognord court au revers opposé : là, combattant à pied à la tête de ses hussards, il s'efforce de repousser les Kabyles et les réguliers qui montent à l'assaut de ce côté et essaie de tenir bon jusqu'à l'arrivée de l'infanterie.

Les trois compagnies de chasseurs, restées à une grande distance en arrière lors de la première charge de Montagnac, avaient continué à suivre le ravin qui les menait au Kerkour; mais, quoique ayant pressé l'allure, elles n'avaient pu prendre part à l'engagement de la cavalerie. En approchant du théâtre de la lutte, elles étaient arrivées sur le flanc des cavaliers ennemis acharnés à la poursuite des hussards; les Arabes avaient abandonné la lutte contre leurs premiers adversaires pour faire face aux seconds, et s'étaient arrêtés sur les pentes de la montagne, entre l'endroit où avaient eu

lieu les premières charges et le mamelon où s'était réfugié Courby de Cognord.

Les chasseurs ont alors à choisir entre deux partis : ou se précipiter sur les cavaliers arabes pour les repousser vers l'ouest, ou chercher à gagner le mamelon pour s'y défendre avec les hussards; le second parti est le plus sage, mais ce n'est pas celui qu'adopte Montagnac.

De l'endroit où il est assis, et malgré son horrible blessure, le lieutenant-colonel continue à diriger le combat; il donne l'ordre, de la voix et du geste, aux compagnies qui arrivent, de charger l'ennemi. Lorsque Courby de Cognord, qui n'a mis que quelques minutes à repousser les agresseurs du versant sud, revient du côté opposé pour appeler à lui l'infanterie, il est trop tard, la tête de colonne se trouve déjà engagée avec les cavaliers arabes.

Alors commence, selon l'expression de Courby de Cognord, « une scène épouvantable de carnage et d'horreur ». Les compagnies d'infanterie, qui n'ont pas pu arriver en ordre, puisqu'elles marchent au pas de course depuis longtemps, sont attaquées par les Arabes, dont le nombre s'est considérablement accru. Il y a autour d'elles « de cinq à six mille hommes, sans compter les réguliers à pied et les Kabyles du pays (1). »

Le capitaine de Chargère veut faire occuper un mamelon situé vers l'est, du côté où se sont retirés Montagnac et Courby de Cognord, de manière que l'ennemi ne puisse pas le séparer des hussards, et l'envelopper complètement; il confie ce soin à une section commandée par le sous-lieutenant Larrazet. Le brave officier s'élance à la tête de ses hommes; mais en un instant sa section est écrasée, dispersée, anéantie par les cavaliers arabes; Larrazet lui-même, frappé de deux coups de sabre à la tête, aveuglé par le sang, tombe évanoui au milieu des cadavres de ses soldats (2). Le lieutenant de Raymond-Lasbordes succombe lui aussi à la tête de sa compagnie, après avoir donné des preuves d'une valeur héroïque. Le capitaine de Chargère rassemble les débris des chasseurs et les forme en carré : tous ces braves pourraient

(1) Courby de Cognord, *Mémoires inédits.*
(2) E. Alby, *les Vêpres marocaines*, t. I, p. 30 (d'après Larrazet).

se rendre, mais ils préfèrent mourir les armes à la main; les officiers leur donnent l'exemple : Chargère, auquel les Arabes offrent la vie sauve, leur répond fièrement : « Plutôt être haché cent fois que de me rendre » (1), et se fait tuer quelques instants plus tard. Les chasseurs sont enveloppés de toutes parts et continuent à se défendre avec un courage héroïque; formés par petits carrés, ils accomplissent des prodiges de valeur.

Montagnac voit dans quelle situation désespérée il se

Le maréchal des logis chef Barbut, en chef d'escadrons du 12ᵉ chasseurs, vers 1858.

trouve, et songe à appeler du renfort; il s'adresse à Barbut, qui se trouve près de lui, et qui a jusque-là vaillamment combattu aux côtés de Courby de Cognord (2) : « Monsieur Barbut, lui dit-il, allez au camp d'où nous sommes sortis dans la matinée, vers 6 h. 1/2; courez prévenir le commandant Fro-

(1) Courby de Cognord, *Mémoires inédits.*
(2) *Ibid.*

ment-Coste que je suis blessé mortellement; qu'il vienne en personne me remplacer et prendre le commandement, et qu'il nous envoie sur-le-champ une compagnie de secours (1). » Barbut s'élance, accompagné d'un seul hussard. Les cavaliers arabes aperçoivent bientôt les deux Français, et près de trois cents d'entre eux se jettent à leur poursuite; mais c'est en vain qu'ils déchargent leurs armes contre eux : Barbut et le hussard ne sont pas atteints, et ils continuent vers le camp leur course vertigineuse.

Pendant que la tête de la colonne de Chargère s'est engagée sur l'ordre de Montagnac, les chasseurs qui n'ont pu suivre ont obliqué à gauche en arrivant vers leurs camarades, et se sont ralliés sur le mamelon à la voix de Courby de Cognord; le commandant se trouve bientôt à la tête d'une soixantaine d'hommes, hussards et chasseurs. Cette vaillante phalange, entourée par les Arabes, leur oppose une résistance désespérée et leur inflige des pertes énormes. A plusieurs reprises, les réguliers d'Abd el Kader crient à nos hommes : *Macach baroud, semi semi*, c'est-à-dire : « Ne vous battez plus, soyons amis »; mais ils ne reçoivent d'autre réponse que des coups de fusil. Dans une situation si critique, pas un soldat ne manifeste la moindre faiblesse, pas un n'envisage la possibilité de se rendre, tous luttent avec une ardeur extrême (2).

Le lieutenant-colonel de Montagnac leur donne les preuves d'une énergie surhumaine; quoique souffrant horriblement de sa blessure, il s'efforce de maintenir la confiance autour de lui; soutenu par un chasseur du 8e bataillon nommé Perrin, il s'écrie : « Courage, enfants ! vous le voyez, les balles ne font pas de mal. » Il a placé son mouchoir entre son ceinturon et sa tunique, pour arrêter le sang qui s'écoule; son visage ne s'altère pas, son regard brille toujours de la même audace; mais ses forces diminuent, et bientôt il tombe dans les bras de Perrin, en prononçant une dernière fois les mêmes mots : « Courage, mes enfants, courage (3) !... »

---

(1) E. Alby, *les Vêpres marocaines*, t. I, p. 34 et 35 (d'après Barbut).
(2) Courby de Cognord, *Mémoires inédits*.
(3) E. Alby, *les Vêpres marocaines*, t. I, p. 36-37; Langlois, *les Souvenirs d'un prisonnier*, p. 47.

Courby de Cognord, qui depuis un moment commande déjà d'une manière effective, continue à organiser la défense du mamelon; il place les hommes aux points les plus menacés, il les anime de son courage, il leur fait espérer la prochaine arrivée de Froment-Coste.

Le commandant du 8ᵉ bataillon de chasseurs n'avait pas attendu les ordres de Montagnac pour voler au secours des combattants. Peu après le départ des trois compagnies, il avait envoyé sur un mamelon en avant du camp une quinzaine de carabiniers commandés par le lieutenant de Chappedelaine; cet officier avait vu la charge de Montagnac, la défaite des hussards, leur retraite sur le mamelon, et l'enveloppement de l'infanterie par une masse arabe qu'il estimait à trois mille hommes; il avait assisté aux deux assauts infructueux donnés au mamelon, et il avait prévenu de ces événements Froment-Coste. Celui-ci, impatient de savoir ce qui se passait, était lui-même monté sur un petit mamelon proche du camp, avec le sergent clairon Saint-Martin (1) et le clairon Rolland (2); ce qu'il put voir lui confirma ce qu'il venait d'apprendre par Chappedelaine.

En présence du danger que courent ses braves camarades, Froment-Coste n'hésite pas : il se met en route dans la direction du combat avec la compagnie Burgard, toujours sans sacs; le capitaine adjudant-major Dutertre part avec lui. De Géreaux reste donc seul à la garde des bagages, avec le lieutenant de Chappedelaine, le chirurgien Rosaguti et l'interprète Lévy : il n'a plus sous ses ordres que sa compagnie de carabiniers et les 7 hussards.

A une petite distance du camp, Froment-Coste rencontre Barbut qui venait le chercher. Le brave sous-officier, malgré tous les dangers auxquels il s'est exposé, n'a pas une bles-

(1) Jean-François *Saint-Martin*, né en 1811 près de Saint-Béat (Haute-Garonne), était entré au service comme remplaçant dès 1833; passé en oct. 1840 du 12ᵉ de ligne au 8ᵉ bataillon de chasseurs, il avait été nommé clairon des carabiniers le 21 janvier 1841, caporal clairon le 2 avril et sergent-clairon le 14 août 1842. Saint-Martin, qui avait douze ans de services, était arrivé en Afrique avec le bataillon en 1841. — *A. A. G.* Registre matricule du 8ᵉ chasseurs, n° 831.

(2) Guillaume *Rolland*, né en 1821 à Lacalm (Aveyron), incorporé en 1842 au 8ᵉ d'Orléans, clairon en 1844, fut pris au Kerkour, et eut l'odyssée la plus étrange qu'on puisse imaginer. L'histoire de ce vieux brave, retiré à Lacalm (1905), sera racontée dans le volume suivant.

sure; seul le cheval du hussard qui l'accompagnait a été touché par une balle. Barbut transmet à Froment-Coste les ordres de Montagnac, et il lui explique la terrible situation dans laquelle se trouvent ses camarades. La compagnie Burgard double l'allure.

A quelques pas plus loin, elle est rejointe par le hussard Maetz. Au plus fort de la mêlée, cet homme avait quitté un moment ses camarades pour panser les blessures de son officier, le lieutenant Klein; il l'avait accompagné sur le revers du mamelon vers lequel devait se diriger un moment après Courby de Cognord, l'avait couché à terre et lui avait prodigué tous ses soins; mais Klein, mortellement atteint, était mort dans ses bras. Maetz avait alors voulu retourner au combat; armé des deux pistolets de son lieutenant, du sien, de son fusil et de son sabre, il s'était dirigé vers son escadron. Les Arabes avaient déjà progressé et lui barraient la route : il s'était trouvé aux prises avec cinq d'entre eux, et s'était décidé à se diriger, tout en se défendant, sur le camp de Sidi-Moussa; quand il arriva vers la compagnie Burgard, il avait tué trois de ses adversaires; les deux derniers, auxquels il tenait toujours tête, prirent la fuite en voyant les chasseurs. Froment-Coste cita Maetz en exemple à ses hommes, et continua sa route vers le théâtre du combat.

Du côté du Kerkour, le feu se ralentissait, l'œuvre de destruction s'achevait. Des chasseurs d'Orléans qui avaient exécuté la charge contre les cavaliers arabes, pas un ne restait debout : ceux qui n'avaient pas été tués gisaient couverts de blessures ou étaient prisonniers. Déjà les Arabes décapitaient les morts et les mourants; tandis qu'ils coupaient les têtes du lieutenant de Raymond-Lasbordes et du capitaine de Chargère, ils relevaient le sous-lieutenant Larrazet, le dépouillaient de tous ses vêtements, et l'emmenaient prisonnier. Sur le petit mamelon, les défenseurs, hussards et chasseurs, n'étaient plus que douze ou quinze... Leur perte était imminente si les secours n'arrivaient pas.

La compagnie Burgard marchait toujours, quand tout à coup apparaît devant elle un hussard lancé au galop; il a les effets en désordre, le visage couvert de sueur et de poussière, les yeux hagards. C'est un vieux soldat nommé Da-

veine, qui sert depuis 1839 et qui porte le galon de première classe (1) :

« Que veux-tu ? lui crie-t-on.

— Ils sont tous morts... tout est fini ! »

Et Daveine continue sa course vers le camp, sans s'arrêter davantage.

Cette allure égarée, ce mot terrifiant jeté au passage produisent quelque impression sur les chasseurs; un frisson parcourt la troupe qui avance fiévreusement (2).

Elle n'est plus guère qu'à un kilomètre du mamelon; Froment-Coste a envoyé en avant le capitaine Burgard et le maréchal des logis chef Barbut, pour être renseigné sur ce qui se passe. Ceux-ci, d'une petite éminence qui permet de voir le champ de bataille, assistent aux derniers efforts de la poignée d'hommes qui combattent encore, et les voient succomber sous un troisième et plus furieux assaut.

Ce fut une lutte poignante et héroïque, dans laquelle chaque soldat accomplit des prodiges de valeur. Courby de Cognord, frappé de trois coups de feu à la fois, tomba, et les Arabes, ne voyant plus le chef, s'élancèrent avec des cris sauvages sur les quelques soldats encore debout et les accablèrent en un instant. Ceux qui moururent sur-le-champ emportèrent à jamais le secret de leur vaillance, mais ceux qui tombèrent vivants aux mains des Arabes gardèrent la trace de la fureur avec laquelle ils avaient combattu. Le caporal Parès avait douze blessures : deux coups de feu, trois coups de yatagan, et sept coups de poignard; le hussard Sutty, cinq : trois coups de feu et deux coups de yatagan; le hussard Peignier, qui avait eu deux chevaux tués sous lui, était blessé de trois coups de poignard et d'un coup de yatagan à la tête; le hussard Bois avait reçu un coup de feu à la cuisse et un autre à la tête; le maréchal des logis Barbier, un coup de feu à l'œil et un coup de yatagan à la tête; le chasseur Jules Perrin, un coup de yatagan à la tête; le chasseur Jean-Baptiste Perrin, un coup de yatagan au bras droit

(1) Jean *Daveine*, né en 1817 à Fresnes-en-Saulnois (Meurthe), entré au service en 1839 comme remplaçant, hussard de 1re classe en 1842, échappa comme on verra au désastre, et fut admis à une pension de retraite en 1847. *A. A. G.*, reg. matric., n° 506.

(2) E. Alby, *les Vêpres marocaines*, t. I, p. 39 (d'après Barbut).

et un autre à la jambe gauche; le chasseur Roustant, un coup de feu au pied droit; le chasseur Durant, un coup de feu à la cuisse droite, un au bras droit et un autre au bras gauche; le chasseur Chevrot, deux coups de feu, dont un à la tête; le chasseur Blancard, un coup de feu au bras droit, un autre au bras gauche. Des soixante combattants environ qui avaient résisté sur le mamelon autour de Courby de Cognord, c'étaient les seuls survivants (1); les autres étaient morts !

Les Arabes se mirent aussitôt en devoir de couper les têtes et de dépouiller les morts et les vivants. Courby de Cognord était étendu à terre sans connaissance, baignant dans son sang; il reçut à ce moment deux coups de yatagan, dont l'un lui trancha le menton jusque vers la langue; les Arabes étaient sur le point de l'achever et de le décapiter, quand le khalifa Bou Hamidi, qui venait d'avoir son cheval tué sous lui et avait été blessé à la jambe en chargeant à la tête de ses cavaliers, reconnut l'uniforme d'un chef et arrêta le bras des meurtriers. Il donna l'ordre à un officier de cavaliers réguliers de faire mettre le commandant sur un cheval, de l'emmener du champ de bataille, d'avoir soin de lui, et de le conduire à Abd el Kader s'il survivait.

Burgard et Barbut viennent annoncer à Froment-Coste que, du côté du Kerkour, tout est fini. Depuis un moment déjà, un grand nombre d'Arabes harcèlent la petite troupe, et l'obligent à tirailler; les autres, occupés à dépouiller et à décapiter les cadavres, ne pensent pas encore à elle, et ne peuvent d'ailleurs que difficilement l'apercevoir.

Burgard ne veut pas cacher la situation à ses chasseurs, mais au contraire leur proposer l'exemple donné par leurs camarades : « Mes amis, s'écrie-t-il en s'avançant vers ses hommes, ils sont tous morts en braves; apprêtons-nous à faire comme eux. »

(1) Aucun de ces blessés, sauf Courby de Cognord, ne devait revoir la France; ceux qui ne moururent pas les jours suivants de leurs blessures périrent, comme on le verra dans un second volume, lors du massacre général des prisonniers en 1846.

Presque tous les détails précédents sont fournis par les *Mémoires inédits* de Courby de Cognord; ils sont confirmés par le *Journal de captivité* du chirurgien Cabasse, fait prisonnier quelques jours après par Abd el Kader près d'Aïn-Temouchent, qui retrouva les prisonniers de Sidi-Brahim au Maroc et les soigna.

Les soldats sont pleins de courage, et nulle hésitation ne se marque dans leurs rangs; cependant une voix se fait entendre : « Nous sommes perdus. » C'est un jeune soldat du nom d'Ismaël (1) qui exprime cette crainte.

Le commandant Froment-Coste se retourne vers sa troupe et cherche l'homme.

« C'est toi qui oses te plaindre ainsi ? lui dit-il. Quel âge as-tu ?

— Vingt-trois ans, mon commandant.

— J'en ai quarante, moi; j'ai donc dix-sept ans de souffrances de plus que toi. Eh bien ! suis-moi, et viens apprendre comment un soldat français doit mourir sur le champ de bataille.

— Pardonnez-moi, répond Ismaël, et vous verrez que les jeunes soldats se battent aussi bien que les vieux (2). »

Cependant le commandant Froment-Coste songe à sauver les deux compagnies qui lui restent. Il faut d'abord les réunir : aussi ordonne-t-il la retraite vers le camp de Sidi-Moussa, afin d'y rejoindre de Géreaux et les carabiniers. Mais à peine a-t-il marché pendant un quart d'heure dans cette direction que le gros des Arabes arrive sur lui. Leur œuvre était accomplie au Kerkour; guidés sans doute par les cavaliers qui avaient suivi du sommet des hauteurs tous les mouvements de la troupe française, ils venaient piller le camp de Sidi-Moussa et anéantir ses défenseurs. Un flot d'Arabes sans cesse grossissant descend de la montagne; ces hommes se mêlent à ceux qui harcèlent déjà la compagnie Burgard, et la petite troupe est en un instant complètement entourée.

Froment-Coste, à cheval au milieu de ses chasseurs, leur donne l'exemple du courage et du sang-froid; exposé plus que tous à la mort, il dirige le feu contre les assaillants; il vient de prononcer les mots : « Formez le carré », quand une balle l'atteint au front; il tombe entre le clairon Rolland

(1) E. Alby, *les Vêpres marocaines*, t. I, p. 11 et 12. (D'après Barbut et Thomas.)

(2) François-Paulin *Ismaël*, né en 1821, à Senez (Basses-Alpes), fils de père et de mère inconnus, entra au service en 1842 comme remplaçant; il fut fait prisonnier au Kerkour, et périt au Maroc lors du massacre des prisonniers de 1846. *A. A. G.*, Reg. matric., n° 1362.

et le sergent Saint-Martin, qui le relèvent aussitôt; mais il est mort sur le coup (1).

Le capitaine adjudant-major Dutertre prend alors le commandement et fait continuer le mouvement de retraite. Les hommes sont serrés de si près par les Arabes qu'ils n'ont pas le loisir de recharger leurs armes; ils ne tirent presque plus, ils sont obligés de se défendre à l'arme blanche, et se contentent de repousser les plus audacieux des assaillants. La compagnie chemine ainsi sur un monticule en dos d'âne pour regagner le camp; à l'extrémité de ce dos d'âne, elle doit une seconde fois former le carré; puis elle reprend sa marche. Dutertre tombe, frappé de plusieurs balles, l'une au ventre, l'autre à la tête; étendu à terre sans connaissance, il paraît mortellement atteint (2).

Les Arabes deviennent plus nombreux, plus audacieux. Le capitaine Burgard reçoit une balle qui lui casse la cuisse; le maréchal des logis chef Barbut et l'adjudant Thomas se précipitent vers lui pour le relever et l'entraîner avec la compagnie; un genou à terre, Burgard les repousse en leur disant : « Allez, laissez-moi, occupez-vous de vos hommes, occupez-vous de la compagnie (3) »; puis, s'adressant à Thomas, qui ne veut pas l'abandonner : « Je vais mourir sous cette broussaille. Prenez le commandement. Défendez-vous le plus longtemps possible. A tout à l'heure ! Nous nous reverrons là-haut (4). » Au même moment, plusieurs balles l'atteignent à nouveau et l'étendent mort (5).

Les chasseurs se groupent alors sous les ordres de l'adjudant Thomas et du maréchal des logis chef Barbut, dont le cheval a été tué; ils forment une troisième fois le carré, autour des corps de leurs officiers, et continuent à lutter. C'est vainement qu'ils tentent de recharger leurs armes, ils ne peuvent en trouver l'occasion; le clairon Rolland, surpris à l'improviste, n'a pas même le temps de retirer sa baguette

(1) *Souvenirs* de Rolland, pièce 137.
(2) *Ibid.*; E. Alby, *les Vêpres marocaines*, p. 44; Courby de Cognord, *Mémoires inédits*, etc.
(3) Courby de Cognord, *Mémoires inédits*.
(4) E. Alby, *les Vêpres marocaines*, t. I, p. 44-45 (d'après Thomas et Barbut).
(5) Courby de Cognord, *Mémoires inédits*.

du canon, et l'envoie comme projectile à ses farouches agresseurs.

Le désarroi commence à se mettre parmi ceux qui sont encore debout; chacun se bat pour son compte. Le sergent Saint-Martin, voyant que l'arme blanche peut seule dégager les abords du carré, s'écrie à ce moment : « A la baïonnette, mes garçons ! » et une charge vigoureuse des braves chasseurs fait reculer les cavaliers arabes de 50 à 60 mètres (1). Mais il n'y a plus que douze ou quinze hommes capables de se battre, et les cavaliers arabes arrivent toujours; les fanions d'Abd el Kader apparaissent, encourageant encore les assaillants. Ecrasés par le nombre, piétinés par les chevaux, perdus dans cette foule, les derniers combattants sont faits prisonniers.

Presque tous étaient blessés : cependant Thomas et Barbut, par un étrange hasard, et quoique ayant leurs vêtements déchirés par les balles, se trouvaient sains et saufs; ils allaient avoir la tête tranchée lorsque l'agha des spahis d'Abd el Kader, Kada ben Hachemi (2), voyant les galons qui ornaient leurs uniformes, les arracha à la fureur des Arabes, les prit sous sa protection et les emmena avec lui. Les autres furent emmenés individuellement par ceux qui s'en emparèrent. Rolland, que son clairon signalait à l'attention des Arabes, fut conduit à Abd el Kader pour être utilisé au besoin par l'Emir. Le chasseur Ismaël avait tenu la parole donnée à son commandant : il s'était battu avec une énergie féroce, et n'avait été pris qu'après avoir reçu trois blessures (3).

C'en était fait de la compagnie Burgard.

---

(1) *Souvenirs* de Rolland, pièce 137.

(2) Alby, dans *les Vêpres marocaines*, p. 46, appelle cet officier Kada-ben-Hachmin; Courby de Cognord, dans ses *Mémoires inédits*, l'appelle Cada-ben-Achmin. La véritable orthographe du nom doit être, d'après Ismaël Hamet, Kada ben Hachemi.

(3) *Souvenirs inédits* du docteur Cabasse.

CHAPITRE VI

LA DÉFENSE DU MARABOUT

SOMMAIRE. — Le camp de Sidi-Moussa-el-Anber. — Le détachement de Chappedelaine. — Cohard et Caillé. — Rapin. — Ralliement des escouades détachées. — La retraite.

Le marabout de Sidi-Brahim. — Organisation de la défense. — Les munitions et les vivres. — L'arrivée des masses arabes. — Trois billets de l'Emir; les réponses. — La mission de Dutertre; son héroïsme; sa mort. — Nouvelle attaque; l'Emir est blessé. — Le sergent Steyaert. — Départ de l'Emir vers deux heures. — Le drapeau des carabiniers; Strapponi. — La situation des assiégés. — La nuit du 23 au 24.

Journée du 24 septembre. — Départ des prisonniers d'Abd el Kader pour le Maroc. — Hésitations de l'Emir. — Nouveau billet à Géreaux. — Départ de l'Emir vers Nedroma. — Le blocus du marabout. — Ralentissement des attaques. — La nuit du 24 au 25.

Journée du 25 septembre. — Souffrances des carabiniers. — Géreaux et Chappedelaine. — Offres des Arabes. — Espoir de Géreaux; ses émissaires. — Communication avec des indigènes. — Nécessité de sortir du marabout. — Proposition d'un chef kabyle : son manque de foi. — La nuit du 25 au 26.

De toute la colonne partie l'avant-veille de Djemmaa-Ghazaouet il ne restait plus que la compagnie de carabiniers laissée à Sidi-Moussa-el-Anber auprès des bagages.

Géreaux avait été tenu au courant des événements du Kerkour par Chappedelaine qui, de son poste d'observation, pouvait suivre les différentes phases de la lutte. Barbut et son hussard étaient d'ailleurs venus jusqu'au camp expliquer les ordres donnés par Montagnac; puis ils étaient retournés au combat avec Froment-Coste (1). Un moment après, Géreaux avait vu arriver le hussard Daveine, le même qui avait jeté à la compagnie Burgard, en passant près d'elle, quelques mots désespérés. L'horrible spectacle du Kerkour et probablement aussi l'ardeur du soleil avaient fortement

(1) *Les Vêpres marocaines*, t. I.

agi sur l'esprit de ce malheureux; il était entré dans le camp, avait répété la phrase qui le hantait : « Ils sont tous morts... tout est fini ! » puis il avait repris sa course folle dans la direction de Djemmaa-Ghazaouet (1).

Chappedelaine assistait de loin à l'héroïque résistance de ses camarades; il ne se rabattit avec ses quinze hommes sur le camp qu'après avoir vu succomber la compagnie Burgard. Déjà les cavaliers ennemis se jetaient sur son faible détachement; c'est alors que deux de ses carabiniers, nommés Cohard et Caillé (2), serrés de trop près, se laissèrent glisser le long d'un escarpement que les chevaux ne pouvaient franchir, gagnèrent les ravins qui sont à l'est du Kerkour et se dirigèrent sur Nedroma. Un autre, nommé Rapin (3), put aussi s'échapper et partit vers Djemmaa-Ghazaouet prévenir Coffyn de la position dans laquelle se trouvaient ses camarades (4). Chappedelaine, avec le reste de son détachement, put rejoindre son capitaine et lui dire que tout était fini.

Géreaux, qui voyait depuis quelques minutes les cavaliers arabes arriver de toutes parts vers son camp, songeait déjà au salut de sa troupe. L'endroit où il se trouvait était peu favorable à une longue défense; il rallia en toute hâte trois escouades de la compagnie Larrazet (3e compagnie), qui étaient détachées, l'une à la garde du troupeau (5), les deux autres en grand'garde sous les ordres du caporal Lavays-

---

(1) *Souvenirs* de Natali, pièces 134 et 135.

(2) Ces deux noms sont donnés par Antoine, qui les orthographie *Couard* et *Cahyet*. C'est en les recherchant dans le registre matricule du 8e d'Orléans que les véritables noms ont été retrouvés.

Louis *Cohard*, né en 1817, à Goncelin (Isère), entra au service en 1840 comme remplaçant au 59e de ligne, et passa la même année au 8e bataillon de chasseurs; venu en Afrique en 1841, il fut libéré en 1847, et se retira à Goncelin. *A. A. G.*, Reg. matric., n° 901.

André *Caillé*, né en 1819, à Aumagne (Charente-Inférieure), entra au service en 1840 au 20e de ligne, et passa la même année au 8e bataillon de chasseurs; venu en Afrique en 1841, il fut libéré en 1847, et se retira à Varaize (Charente-Inférieure). *A. A. G.*, Reg. matric., n° 861.

(3) François-Symphorien *Rapin*, né en 1818 à Escamps (Yonne), entra au service en 1840 au 12e léger, et passa la même année au 8e bataillon de chasseurs; venu en Afrique en 1841, chasseur de 1re classe en 1843, carabinier en 1844, il échappa au désastre de Sidi-Brahim; libéré en avril 1846, il se retira à Escamps. *A. A. G.*, Reg. matric., n° 570.

(4) *Journal des marches et opérations du 8e bataillon.* — Cf. *Récits* d'Antoine, de Lavayssière, de Natali, etc.

(5) Ce troupeau était un approvisionnement « sur pied », qui suivait la colonne et s'établissait sous bonne garde à proximité du bivouac.

Le marabout de Sidi-Brahim (1899).

sière (1), il fit charger rapidement les six mulets des principaux bagages, et il abandonna le camp. Il se dirigea tout d'abord vers une petite colline (2) où disait-il, les carabiniers pourraient vendre chèrement leur vie; il était à cheval, ainsi que le chirurgien Rosaguti et l'interprète Lévy, et guidait la marche de la compagnie. Bientôt un carabinier sortit des rangs pour aller lui dire qu'il y avait à quelque distance vers l'est un marabout entouré de murs, dans lequel il serait possible de se bien défendre; de Géreaux, changeant alors de direction, conduisit sa troupe de ce côté (3).

La situation des carabiniers était critique. Heureusement les Arabes qui avaient écrasé la compagnie Burgard, entraînés par leur instinct de pillards, s'étaient arrêtés pour la plupart au camp de Sidi-Moussa, où étaient restés les sacs des compagnies disparues et une partie des bagages. De Géreaux avec ses 82 hommes en profita pour hâter sa tetraite vers le marabout et ne perdit dans le trajet que cinq soldats.

Quand la petite troupe arriva au marabout, il était temps qu'elle y trouvât un abri; si elle avait eu 50 mètres de plus à parcourir, la masse des cavaliers ennemis l'aurait sans aucun doute enveloppée à son tour.

Le marabout de Sidi-Brahim était à cette époque tel qu'il est encore aujourd'hui : une petite koubba (4) blanche à dôme hémisphérique, perdue au milieu d'une plaine inculte et hérissée de chardons; cette koubba était entourée à petite distance d'un mur en pierres sèches, de forme carrée, ayant environ 1 mètre de hauteur.

La porte donnant accès dans l'enceinte étant très étroite, les soldats escaladent le petit mur croulant par endroits; ils massacrent ou mettent en fuite les quelques Arabes qui se

---

(1) Jean *Lavayssière*, né en 1821 à Castelfranc (Lot), incorporé au 8e en 1842, et venu aussitôt en Afrique, fut nommé caporal en novembre 1844; il reçut un coup de baïonnette à l'épaule droite le 26 septembre 1845, en regagnant Dejmmaa-Ghazaouet avec les survivants, fut nommé chevalier de la Légion d'honneur et sergent de carabiniers après l'affaire, et reçut du comte de Paris une carabine d'honneur; il fut libéré en 1848 et se retira à Castelfranc. *A. A. G.*, Reg. matric., n° 1494.

(2) Probablement vers celle qui porte la cote 334 sur la carte, au nord-est de Sidi-Moussa-el-Anber.

(3) *Récits* d'Antoine, de Natali, de Tressy.

(4) Voir plus haut, p. 17, note (2).

trouvaient là (1); puis ils font entrer dans l'espace qui entoure la koubba les cantines des officiers et trois chevaux; le hussard Natali et ses six camarades reçoivent du capitaine l'ordre d'abandonner leurs montures, qui ne tardent pas à tomber aux mains des Arabes.

Géreaux était blessé; il avait reçu une balle dans la cuisse (2). Néanmoins, avec l'aide de Chappedelaine, il organise rapidement la défense : il dispose vingt hommes sur chaque face de la petite enceinte, les fait mettre à genoux, et les avertit de se tenir prêts à faire feu. Les Arabes qui poursuivaient les carabiniers, déconcertés, s'arrêtent. Alors les brèches des murs sont réparées, l'entrée du marabout est fermée à l'aide des cantines, et le capitaine s'établit au centre avec l'interprète Lévy. On songe aussi à réunir tout ce que les hommes peuvent avoir de vivres; hélas! c'est peu de chose : ils ont abandonné au camp de Sidi-Moussa leurs sacs et les provisions qui s'y trouvaient, car ils pensaient, en le quittant, non pas à soutenir un siège, mais à vendre chèrement leur vie. Quand tous les vivres sont réunis, on fait la répartition : il y a un pain et une gamelle de pommes de terre pour six hommes; on partage chaque pain et chaque gamelle de pommes de terre en six portions, et il n'y a plus désormais à compter sur d'autres ressources que sur les figues des deux arbres qui se trouvent entre le mur et la koubba. Quant à l'eau, elle manque complètement; les bidons sont à peu près à sec, et tous ces hommes n'ont, pour étancher leur soif, qu'une bouteille d'absinthe! Mais du moins ils se trouvent momentanément protégés contre les hordes ennemies, et les murs du marabout leur permettent de résister à toutes les attaques. Il est à ce moment 11 heures du matin (3).

C'est vers midi seulement qu'arrive la grande masse des cavaliers arabes : ils ont fini de décapiter les cadavres, de dépouiller les prisonniers et de piller le camp; ils se ruent alors « comme un torrent déchaîné, comme les flots d'une mer en furie, contre les murs croulants du petit mara-

(1) *Souvenirs* de Lavayssière.
(2) *Ibid.*
(3) *Souvenirs* de Natali, d'Antoine, de Lavayssière, de Tressy.

bout (1) ». Au galop de leurs chevaux rapides, ils s'élancent vers les quatre faces à la fois; mais nos soldats attendent le dernier moment pour décharger leurs armes, ne tirent qu'à bout portant, et les Arabes, décimés par ce feu terrible, sont contraints de se retirer, laissant les abords du marabout jonchés de leurs morts.

Cependant la foule des assaillants augmente d'instant en instant : aussi loin que la vue peut s'étendre, la plaine est couverte de burnous; c'est une multitude grouillante et vociférante qui s'agite autour des héroïques combattants; ce sont des vainqueurs enivrés de leur succès, des fanatiques excités par la présence de l'Emir et désireux de venger la mort de leurs amis.

L'Emir, qui a perdu un grand nombre des siens, essaie d'amener par la persuasion les assiégés à se rendre. Il leur envoie un cavalier porteur d'une dépêche : les carabiniers le font descendre de cheval et le laissent approcher, mais ne lui permettent pas d'entrer, car ils ne veulent pas lui laisser constater qu'ils n'ont ni vivres, ni eau, ni munitions. Ils cherchent alors un moyen de communiquer avec lui : au pied du figuier sont deux longs roseaux qui servent d'ordinaire aux Arabes à cueillir les figues; ils en prennent un, le fendent à son extrémité, le font passer par-dessus le mur, et l'émissaire glisse dans la fente du roseau le message de l'Emir. On regarde le billet; il est écrit en arabe, et l'interprète Lévy constate que c'est une sommation de se rendre : Abd el Kader promet aux assiégés de les bien traiter s'ils deviennent ses prisonniers sans combattre, mais les menace d'être impitoyable à leur égard s'ils résistent. Géreaux écrit au bas du billet que ses hommes et lui préfèrent mourir que de se rendre. Cette réponse provoque chez les Arabes une fusillade nourrie contre le marabout.

Une nouvelle accalmie se produit pourtant, et une seconde dépêche arrive; elle est comme la première rédigée en arabe et est traduite à haute voix par l'interprète Lévy. L'Emir emploie cette fois exclusivement les menaces : il déclare qu'il a entre les mains 82 Français et que, si les assiégés refusent

(1) *Souvenirs* de Tressy.

de se rendre, il fera décapiter tous les prisonniers qui sont tombés ou qui tomberont en son pouvoir. Les chasseurs écoutent attentivement ces propositions, mais pas un ne songe à les accepter, et de Géreaux répond à Abd el Kader que ses hommes et lui sont sous la garde de Dieu, qu'ils ont des munitions et des vivres et qu'ils se battront jusqu'à la fin.

Enfin une troisième sommation est rédigée en termes pressants; écrite en français, sur l'ordre de l'Emir, par un des prisonniers qu'il avait auprès de lui, l'adjudant Thomas, elle ne renferme aucune menace : « Vous êtes sans munitions et sans vivres, dit-elle en substance, vous n'avez aucun secours à attendre; le poste français le plus rapproché ne peut arriver avant huit jours; d'ici là, vous serez en mon pouvoir; je pourrais vous prendre d'assaut, mais il me faudrait sacrifier cinq cents hommes pour en prendre cinquante ou soixante; je ne le veux pas, je vous réduirai par la famine. » Géreaux, qui souffre de sa blessure, est allé se reposer un moment dans l'intérieur de la koubba; Lavayssière va lui communiquer la nouvelle lettre, mais le capitaine refuse de répondre. Alors le caporal lui demande son crayon, et écrit au bas de la sommation : « M.... pour Abd el Kader; les chasseurs d'Orléans se font tuer, mais ne se rendent jamais »; puis il lui tend la lettre. Géreaux sourit malgré ses souffrances, et lui dit : « Tu as raison, caporal, fais-leur passer cette réponse. »

L'Emir essaie à nouveau d'envoyer son émissaire; cette fois, Géreaux le chasse sans plus vouloir l'entendre; des coups de feu sont même tirés sur lui (1).

Cependant Abd el Kader veut en finir avec les derniers Français qui lui résistent; une pensée criminelle germe dans son esprit; il se fait amener l'un des officiers qui sont tombés entre ses mains, le capitaine adjudant-major Dutertre, que ses blessures n'empêchent pas de marcher; il lui ordonne d'aller trouver ses camarades du marabout, pour les engager à se rendre, et il le menace de le faire décapiter s'il ne réus-

(1) *Souvenirs* de Tressy, de Natali, d'Antoine, de Lavayssière, etc. Les récits présentent entre eux quelques légères différences; la critique en est faite aux pièces annexes.

sit pas dans sa mission. Dutertre, conduit par six Arabes, arrive devant l'une des faces du carré, celle où se trouve le carabinier Tressy (1), qui devait échapper, et il s'arrête à 50 ou 100 mètres du mur : il est très pâle, il n'a que son pantalon; sa chemise est en lambeaux. Les Arabes l'invitent à parler, il refuse tout d'abord; puis comme ses gardiens veulent l'obliger à formuler la proposition infâme : « Camarades, leur crie-t-il, le reste du bataillon est mort ou prisonnier, et Abd el Kader m'envoie vous demander de vous rendre. Mais moi je vous engage à résister à nos bourreaux, et à vous défendre jusqu'à la mort (2). »

A peine a-t-il parlé que les Arabes tirent sur lui deux coups de pistolet à bout portant, et le traînent vers le ravin; là, loin de la vue de tous, ils lui tranchent la tête, et un Kabyle la prend aussitôt pour venir la montrer aux défenseurs du marabout : il l'élève en ricanant, et les carabiniers peuvent voir avec horreur les yeux et la bouche ensanglantés de celui qui venait de mourir en héros.

Cet affreux spectacle les fait frémir de rage : quatre coups de feu partent en même temps, et le Kabyle tombe mort avec son sanglant trophée (3).

Le supplice du capitaine Dutertre ne pouvait pas produire sur les assiégés l'effet qu'Abd el Kader en attendait : il montrait au contraire aux carabiniers le traitement qu'ils avaient à attendre de leurs sauvages ennemis, et il constituait pour eux un exemple sublime qui leur dictait leur devoir.

La lutte reprend plus ardente, la fusillade plus nourrie.

---

(1) Jean-Florentin-Désiré *Tressy*, né en 1819 à Chilleurs-aux-Bois (Loiret), entré au service en 1840 au 67e de ligne, passa au 8e d'Orléans la même année et vint en Afrique en1842; carabinier en 1844, il échappa au désastre de Sidi-Brahim, devint caporal carabiniers et fut libéré au début de 1847. Il se retira à Sigloy (Loiret). *A. A. G.*, Reg. matric., n° 797.

(2) Il est très difficile, on le comprend, de rétablir le texte exact des paroles prononcées par Dutertre, qui n'ont pas été entendues de tous. Tressy, qui était à la face devant laquelle il se présenta, le vit bien refuser de parler et faire des signes, mais croit qu'il ne prononça pas une parole. Suivant le récit d'Antoine, le capitaine cria « qu'il valait mieux mourir que de se livrer entre les mains des bourreaux ». Lavayssière a entendu Chapdelaine avertir les hommes que Dutertre « disait de ne pas se rendre et que tout le reste du bataillon était perdu ». Léger a souvent raconté à ses enfants que le capitaine avait engagé les carabiniers à ne pas capituler, etc. La phrase, telle qu'elle est restituée dans le texte, est celle qui paraît le mieux s'accorder avec l'ensemble des documents recueillis.

(3) *Récit* d'Antoine.

Les Arabes se précipitent vers les murs du marabout et, pendant cinq quarts d'heure, ils livrent au faible refuge de furieux assauts. Mais chaque fois ils sont repoussés; les carabiniers, assis ou agenouillés derrière leurs créneaux, attendent pour tirer que leurs ennemis ne soient qu'à quelques pas et les fusillent alors à bout portant. L'Emir, qui se trouvait à ce moment à 600 ou 700 mètres de là avec les principaux chefs de ses troupes, est atteint lui-même à l'oreille gauche (1). Ses fidèles, surexcités, donnent l'assaut avec une nouvelle fureur.

Bientôt le marabout est entouré d'un second rempart formé par les cadavres ennemis entassés devant les murs. Les assiégés n'ont au contraire aucun homme tué; seul le vieux sergent Steyaert, déjà blessé à la cuisse gauche en gagnant le marabout, reçoit une nouvelle et plus grave blessure; comme il levait fréquemment la tête au-dessus du mur, les chasseurs le prévenaient qu'il s'exposait inutilement : « Prenez garde, sergent, lui disaient-ils, vous allez voir, il va vous arriver quelque chose »; et, tout à coup, une balle lui avait traversé les deux joues, mais, par un hasard étrange, sans lui fracasser la mâchoire. Il devait vivre encore une quinzaine d'heures (2).

Tous les efforts des Arabes échouent et, vers 2 heures de l'après-midi, Abd el Kader se décide à quitter le champ de bataille avec le gros de ses troupes; il laisse à la garde du marabout un effectif encore considérable, formé tant de ses propres soldats que des habitants des villages environnants.

Vers 4 heures, de Géreaux aperçoit de loin, sur une hauteur, un groupe de cavaliers : est-ce le salut? La colonne de Barral doit se trouver dans les environs, c'est elle sans doute, il faut à tout prix attirer son attention. Le capitaine ordonne de hisser un drapeau sur le marabout; comme il n'y en a pas, les hommes se hâtent d'en fabriquer un; Chappedelaine donne un morceau de sa ceinture rouge, Lavayssière sa cravate bleue de chasseur, on y joint un mouchoir blanc, et voilà les trois couleurs assemblées; il manque encore une hampe : on prend un des deux roseaux qui étaient

(1) *Souvenirs* de Lavayssière et de Rolland.
(2) *Souvenirs* de Lavayssière (pièce 129) et de Tressy (pièce 131).

là, celui qui ne servait pas de boîte aux lettres, on fixe le drapeau à son extrémité, et le carabinier Strapponi (1) monte attacher au haut d'un des figuiers le glorieux emblème de la patrie. Une grêle de balles accueille l'apparition du brave soldat; Strapponi ne s'émeut pas, il s'acquitte de sa périlleuse mission sans être atteint (2), et fait flotter le drapeau au-dessus du marabout et de ses défenseurs.

Mais ce signal n'est pas aperçu, il ne peut pas l'être; comment serait-il remarqué, si petit, sur ce marabout perdu au milieu des montagnes ? Les Arabes n'ont-ils pas d'ailleurs l'habitude de pendre aux arbres des lieux saints des étoffes qui constituent un hommage au marabout dont ils veulent honorer la mémoire? Rien ne peut révéler la présence d'une troupe dans ce faible réduit; les carabiniers sont dissimulés le plus possible, assis ou couchés le long du petit mur d'enceinte, pour être à l'abri des projectiles, et, de plus, la fusillade a presque cessé.

Abd el Kader est parti; les Arabes qu'il a laissés à la garde de la koubba, et qui se sont battus depuis le matin sous un soleil brûlant, sont las, et ils éprouvent le besoin de se reposer; les habitants des villages sont allés porter leur butin en lieu sûr, ou mener leurs prisonniers à l'Emir; les uns et les autres s'occupent d'ensevelir leurs morts, qui sont nombreux, et de soigner leurs blessés. Quant aux carabiniers, ils sont toujours aux aguets; mais l'ordre est d'économiser les munitions, de ne tirer que dans un cas de nécessité absolue. Le silence est presque complet vers la fin de la

---

(1) Joseph *Strapponi*, né en 1821 à Pietra (Corse), incorporé en 1842 au 8ᵉ, venu en 1843 en Afrique, et carabinier en mars 1845, périt dans la retraite vers Djemmaa-Ghazaouet. *A. A. G.*, Reg. matric., n° 1591.

(2) On a souvent attribué cette mission à Lavayssière ; lui-même dans un récit publié « sous sa dictée » par l'*Echo d'Oran* du 4 octobre 1845 (pièce 128) s'atribue le rôle joué par Strapponi ; il a raconté de nouveau les faits de la même façon dans son récit pour le 8ᵉ bataillon de chasseurs, dicté en 1848. La gloire du caporal est assez belle pour qu'il ne soit pas besoin de l'augmenter de celle des héros obscurs qui sont morts dans ces mémorables journées, et dont le courage individuel est resté dans l'oubli.

Il est préférable de s'en rapporter sur ce point au témoignage d'Antoine, dont le récit simple et naïf, écrit peu de temps après ces événements, est très précis : il nomme Strapponi, et il n'aurait pas pu le confondre avec le caporal Lavayssière, qui était gradé, et qui était avec lui un des quatorze survivants ; il faut remarquer d'ailleurs que Tressy ne donne aucun nom à cette occasion, et qu'il n'aurait pas manqué de signaler Lavayssière, si le caporal avait été le héros de cet épisode.

journée, aux abords de la koubba; rien ne révèle qu'une troupe française est là. De temps à autre, un ou deux coups de feu isolés; ce sont des Arabes qui tirent sur les carabiniers; mais ces décharges se confondent avec toutes celles qui retentissent dans les montagnes, et qui sont la manifestation habituelle de la joie chez les indigènes.

Le jour tomba sans qu'un nouvel assaut ait été tenté contre la koubba; la nuit apporta un peu de fraîcheur aux malheureux Français, qui étaient exténués par tant de luttes et d'émotions, et qui ne pouvaient ni se garantir contre les ardeurs du soleil, ni étancher leur soif.

Cette nuit du 23 au 24 fut assez calme; mais, tandis que leurs ennemis mangeaient, dormaient, réparaient leurs forces, les assiégés s'occupaient d'organiser la défense de leur asile; ils crénelaient leurs murs, et coupaient leurs balles en morceaux pour avoir plus de coups à tirer.

Le 24 au matin, Abd el Kader, qui était allé camper sur les bords de l'oued Taouli, à l'endroit même où Montagnac avait bivouaqué la veille, expédia sous bonne escorte Courby de Cognord et les autres prisonniers dans la direction du Maroc, de manière à être plus libre pour continuer sa marche. Vers quel point allait-il se diriger? Il eut un moment l'intention, comme Courby de Cognord l'apprit plus tard au cours de sa captivité, d'aller attaquer Djemmaa-Ghazaouet; mais lorsqu'il sut que le poste était muni de canons, il renonça à ce projet, préférant s'emparer de Nedroma, et marcher ensuite directement sur les Trara. L'Emir devait connaître l'effroi que l'artillerie inspirait à ses compatriotes, et il craignait sans doute d'être arrêté longtemps devant Djemmaa-Ghazaouet; la poignée d'hommes qui lui résistait à l'abri de petits murs d'un mètre de hauteur lui montrait ce dont étaient capables des soldats décidés à tout !

Il ne pouvait cependant laisser sur ses derrières la troupe française qui tenait encore dans le marabout; il voulait en finir avec elle. Il envoya donc à Géreaux un nouveau billet : il lui disait qu'il était revenu pour s'emparer de lui coûte que coûte; il lui promettait de le bien traiter, lui et ses hommes, en cas de soumission immédiate, mais il l'avertissait que dans le cas contraire il massacrerait tous les combattants. Géreaux lui renouvela sa fière réponse. Les Arabes commen-

cèrent alors à tirer sur la koubba, et leur fusillade prit vers 10 heures une grande intensité, quand le gros des forces de l'Emir fut arrivé auprès de lui; mais, rendus prudents par la sanglante expérience de la veille, les cavaliers n'osèrent pas s'approcher des carabiniers.

Un nouvel assaut paraissait d'ailleurs inutile à Abd el Kader, qui comptait sur la famine pour réduire les assiégés. Aussi, sans vouloir prolonger plus longtemps ses efforts, fit-il sonner la marche de la cavalerie par un clairon français prisonnier, pour donner à ses hommes le signal du départ; les carabiniers purent alors voir la foule des cavaliers s'éloigner en colonne dans la direction de Nedroma. L'Emir continuait vers l'est sa marche victorieuse, mais en laissant autour du marabout un nombre d'hommes suffisant pour surveiller et harceler les Français qui le défendaient; il avait en effet disposé à quelque distance trois postes de 150 hommes chacun, fournis par les Ouled-Djenane, les Souhalia et les Msirda (1).

Après le départ de l'Emir, la fusillade devint moins vive de part et d'autre. Les Arabes avaient consommé beaucoup de poudre dans le cours de la journée précédente, et ils avaient pu constater d'ailleurs que les balles frappaient les murs sans effet; quant aux carabiniers, ils commençaient à sentir tout le prix des munitions qu'ils possédaient encore, et les ménageaient précieusement; ils avaient bien emporté chacun quarante cartouches, mais dans les premiers moments de la lutte ils en avaient tiré beaucoup, et la résistance aux assauts en avait aussi exigé un grand nombre; ni les assiégeants ni les assiégés n'étaient donc en mesure de fournir un feu nourri. Les Arabes tiraient encore quelques coups de fusil; mais ils cherchaient surtout à arriver assez près pour lancer des pierres; voyant que les assiégés ne leur répondaient pas, ils s'enhardissaient et s'approchaient jusqu'à ce que quelques coups de fusil tirés à bout portant eussent semé la mort dans leurs rangs. C'est ainsi que dans la soirée,

(1) Les Ouled-Djenane occupent le pays au sud de Sidi-Brahim, les Souhalia au nord et nord-est, les Msirda à l'ouest; les postes étaient certainement répartis d'après la situation respective de ces tribus.

le caporal Rossignol (1) tua un Arabe influent, que le carabinier Antoine (2) appelle même dans son récit « le chef des postes ennemis ».

La nuit du 24 au 25 se passa dans l'attente; les Arabes se rapprochaient, jetaient des pierres dans le marabout et demandaient aux carabiniers s'ils voulaient boire de l'eau fraîche et manger des galettes chaudes; peut-être cette offre était-elle dictée par l'ironie, peut-être était-elle provoquée par l'appât du gain; quoi qu'il en soit, de Géreaux refusa leurs services.

Cependant, dans la matinée du 25, la faim commençait à torturer les entrailles des assiégés : les maigres provisions réparties le 23 consommées, les quelques figues qui se trouvaient sur les arbres cueillies, les carabiniers avaient été réduits à mâcher les herbages et les feuilles qui se trouvaient dans l'enceinte du marabout. Mais la soif surtout était un terrible supplice pour ces malheureux, enfiévrés par trois jours d'une lutte ardente, épuisés par les veilles et brûlés par les rayons du soleil; la souffrance qu'ils éprouvaient les poussait aux pires extrémités : les uns buvaient leur urine en l'additionnant d'un peu d'absinthe prise à l'unique bouteille qu'ils possédaient; les autres recueillaient l'urine des trois chevaux qui se trouvaient dans l'enceinte, et la portaient avidement à leurs lèvres desséchées.

Le capitaine de Géreaux, de forte corpulence et un peu lourd dans ses mouvements, souffrant en outre de sa blessure, était presque toujours assis; il paraissait soucieux et fatigué, mais il dirigeait néanmoins la défense avec un très grand calme. Le lieutenant de Chappedelaine allait sans

---

(1) Antoine-Marie *Rossignol*, né en 1815, à Pollionnay (Rhône), entra au service en 1837 au 15e de ligne, passa au 1er bataillon de chasseurs à pied en janvier 1839, y devint sergent en 1841, et fut renvoyé par anticipation en 1842; rappelé au corps, il remplaça un chasseur du bataillon, fut nommé caporal de 2e classe en octobre 1843, vint en Afrique en 1844, et passa caporal de carabiniers en mars 1845. Il périt dans la retraite vers Djemmaa-Ghazaouet le 26 septembre 1845. *A. A. G.*, Reg. matric., n° 1601.

(2) Claude-Charles *Antoine*, né en 1819 à Grozon (Jura), entra au service comme remplaçant en 1840, au 7e léger, et passa la même année au 8e bataillon de chasseurs à pied; il échappa au désastre de Sidi-Brahim et fut nommé caporal et chevalier de la Légion d'honneur. *A .A. G.*, Reg. matric., n° 923.

cesse d'une des faces de l'enceinte à l'autre, en se baissant, et transmettait les ordres du capitaine; c'était lui qui parlait aux hommes, lui qui les encourageait; c'était à lui que les hommes s'adressaient pour savoir s'ils n'allaient pas tenter de sortir de cet enfer : « Lieutenant, lui disaient-ils, allons-nous achever de cuire dans cette marmite? Mourir ici de l'horrible famine, ou mourir en combattant les armes à la main, ce dernier parti n'est-il pas de beaucoup préférable? Sortons donc, tandis qu'il nous reste encore la force de marcher (1). »

Dans cette journée du 25, les Arabes continuèrent à lancer des pierres aux carabiniers; cependant, ils cessèrent pour demander la permission d'enterrer leurs morts, qui couvraient les abords du marabout. Ils renouvelèrent encore leurs offres de vendre de l'eau et des vivres; mais de Géreaux refusa ces avances, par crainte que les aliments offerts par les Arabes ne fussent empoisonnés.

Le capitaine n'avait pas perdu tout espoir; il comptait être secouru. Il avait envoyé dès le 23 à Barral, par un Kabyle, un billet dans lequel il lui exposait sa situation et lui demandait de le délivrer. Barral, auquel les deux carabiniers échappés avaient raconté que la colonne était complètement anéantie, et qui avait dû recevoir par des Arabes confirmation de la défaite de Montagnac, pensa que cette lettre n'était qu'un subterfuge d'Abd el Kader destiné à l'attirer dans un guet-apens; il fit donner vingt-cinq coups de bâton au malheureux émissaire, puis le renvoya cependant s'assurer de l'existence et de la position de Géreaux; le Kabyle revint au marabout recevoir les dix francs qui lui avaient été promis, mais il ne voulut pas recommencer une mission qui lui avait valu un pareil traitement (2). Un autre Kabyle avait été envoyé dès le 23 au général Cavaignac; Géreaux n'avait plus eu de ses nouvelles (3).

Le 24, des Arabes avaient de nouveau offert leurs services aux défenseurs du marabout. Ils s'approchaient pendant le jour à une certaine distance, ils esquissaient un geste dis-

(1) *Souvenirs* de Tressy, pièce 131.
(2) *Souvenirs* de Natali.
(3) Blanc, *Souvenirs d'un vieux zouave.*

cret, puis ils gagnaient du terrain en faisant semblant de tirailler, pour ne pas exciter la méfiance de leurs coreligionnaires. Les carabiniers les laissaient venir, l'interprète Lévy conversait avec eux, et les billets leur étaient passés par le moyen du long roseau fendu; mais ces intermédiaires semblaient offrir peu de garanties : « Nous n'avions aucune confiance en ces hommes, disait à ce sujet Natali, car nous avions tout lieu de croire que c'était nous qu'ils trompaient (1). » La nuit, il était encore plus difficile que le jour de communiquer avec eux, parce que la surveillance des postes était plus active; nos soldats entendaient à chaque instant des cris que l'interprète leur traduisait : « Sentinelles, prenez garde à vous » (2).

Malgré le peu de confiance que lui inspiraient ces hommes, de Géreaux s'était servi d'eux; c'est parce qu'il ne voulait négliger aucun moyen de salut qu'il avait envoyé des émissaires à Barral et à Cavaignac (3). Celui qui était revenu au marabout affirmait avoir accompli sa mission auprès de Barral; mais peut-être à son tour Géreaux ne l'avait-il pas cru sincère.

D'ailleurs, même en ajoutant foi au récit de l'indigène, même en pensant que l'éveil eût été donné aux camarades de Lalla-Maghrnia, le capitaine des carabiniers se voyait forcé d'abandonner l'abri qu'il occupait, puisque nul secours n'apparaissait.

La surveillance des assiégeants s'était relâchée dans l'après-midi du 25, et ne se manifestait plus par des attaques; mais si les Arabes se contentaient de rester dans leurs postes, c'est parce qu'ils paraissaient sûrs de tenir leur proie.

Cependant une lueur d'espoir brilla aux yeux des assiégés : vers 4 heures, un Arabe se présenta à eux et fit signe qu'il désirait leur parler; on le laissa approcher, et l'interprète Lévy lui demanda ce qu'il voulait dire. Il proposa alors de

(1) *Souvenirs* de Natali, pièce 136.
(2) *Ibid.*
(3) C'étaient les deux seuls chefs de colonnes opérant dans la région qui pussent porter secours aux carabiniers; Coffyn n'avait pas avec lui d'effectif suffisant pour venir jusqu'à Sidi-Brahim, et d'ailleurs Géreaux le considérait avec raison comme prévenu de ce qui se passait par des Kabyles du pays.

conduire pendant la nuit le détachement en sûreté, soit à Djemmaa, soit à Lalla-Maghrnia; il se disait « maire » (1) d'une localité voisine, et s'offrait lui et son fils unique comme gages de sa bonne foi; les carabiniers les auraient tenus entre leurs mains, liés tous les deux, et les auraient tués à la moindre alerte; il demandait, en retour du service qu'il rendait, une bonne récompense. Le capitaine de Géreaux, ne voyant pas d'issue à la situation, accepta ces propositions, et promit même à l'Arabe une somme énorme s'il réussissait dans ce projet. Le rendez-vous fut donc pris pour 8 heures du soir. Mais, la nuit venue, on attendit en vain le retour de l'Arabe; c'était probablement un espion qui avait voulu connaître les intentions des Français. L'interprète entendit en effet les assiégeants dire à leurs sentinelles au moment où ils les plaçaient : « Sois sans crainte, une fois désarmés, nous les conduirons tous à l'Emir. »

Géreaux avait résolu de partir coûte que coûte dans la nuit; mais cette malencontreuse convention avait donné l'éveil aux Arabes, qui redoublèrent de surveillance et rapprochèrent leurs sentinelles plus que de coutume.

Les carabiniers étaient aux aguets, épiant les gestes de leurs ennemis; ces malheureux, déjà épuisés par trois jours de fatigues, de combats et de privations, passèrent ainsi de longues heures dans la fièvre et l'angoisse; et cependant ils ne purent trouver d'occasion favorable pour mettre leur projet à exécution. L'aube du 26 parut sans qu'ils eussent tenté de quitter le marabout.

(1) Le mot est de Natali; c'est bien, en effet, une véritable organisation municipale qui existe chez les Kabyles du pays.

CHAPITRE VII

LE RETOUR A DJEMMAA-GHAZAOUET

Sommaire. — Le 26 septembre. — Préparatifs de départ. — La sortie. — Le poste d'Aïn-Schem culbuté. — Pillage du marabout par les Arabes. — Marche des carabiniers vers Djemmaa. — Le passage de Tient. — Quelques blessés. — Le plateau de Tient. — En vue de Djemmaa.
Le ravin des Ouled-Ziri. — Sur la pente. — Dans la vallée. — Mort de Chappedelaine. — Les figuiers et l'eau. — Le dernier carré. — Les Ouled-Ziri et les Ouled-Sidi-Amar. — El Hadj Kaddour et Zohra. — Mort de Géreaux, Rosaguti et Merlet; Lévy prisonnier.
Lavayssière et les survivants. — Trois coups de canon. — Fuite des Kabyles. — Méfiance de la garnison de Djemmaa. — Le docteur Artigues. — Une sortie. — Les seize hommes échappés au massacre.

Le 26 au matin, les défenseurs du marabout n'espéraient plus de secours : le manque de sommeil, les tortures de la faim et de la soif commençaient à les abattre de telle façon que, s'ils tardaient encore à prendre une décision, ils risquaient d'être incapables de marcher; une pareille situation ne pouvait se prolonger davantage.

Le capitaine tint conseil, et prit la résolution de sortir le jour même; mieux valait, disait-il, mourir en combattant que de tomber d'inanition dans ce réduit. Par un heureux hasard, les Arabes, qui étaient venus renforcer les postes pendant la nuit dans l'espoir d'accabler les Français, se retirèrent, ne laissant autour du marabout que le contingent habituel. L'instant était donc propice, il fallait en profiter.

Toutes les dispositions furent prises pour le départ : les hommes avaient coupé leurs balles en plusieurs morceaux afin d'avoir plus longtemps des munitions; vingt furent désignés pour partir en avant, vingt en arrière et une quinzaine sur chaque face.

Vers 6 heures du matin, Géreaux donne le signal du départ; aussitôt les murs sont franchis, et les carabiniers se

précipitent dans la direction de quelques ruines qui étaient les restes de vieilles maisons kabyles; c'est là que se trouvait le poste le plus rapproché, celui d'Aïn-Schem, qui gardait la route de Djemmaa-Ghazaouet; les Arabes qui composaient le poste, au nombre d'une quarantaine, étaient occupés à manger le couscouss (1); surpris à l'improviste, ils se défendent à coups de fusil, mais ils ne parviennent à blesser qu'un Français, tandis qu'un grand nombre d'entre eux sont passés à la baïonnette; les autres prennent la fuite dans toutes les directions. Leurs cris ont donné l'éveil aux postes voisins, et tous sont bientôt sur pied.

Mais la rapacité des Arabes sauve encore une fois Géreaux; au lieu de le poursuivre immédiatement, ils se précipitent en effet vers le marabout, pour piller les bagages qui ont été abandonnés. Les carabiniers ont prévu ce pillage; aussi ont-ils pris des dispositions pour arrêter leurs ennemis le plus longtemps possible, et ont-ils, avant de partir, entravé les chevaux solidement par des moyens compliqués. Les Arabes s'attardent au marabout, sans doute parce que l'enlèvement et le partage du butin ne se font pas sans difficultés; à ce moment ils ne songent guère à la poursuite.

Les carabiniers en profitent; ils marchent vers Djemmaa; ils sont formés en carré, les hommes échelonnés en tirailleurs sur les quatre faces, et ils ont emporté avec eux le drapeau du marabout; ils sont électrisés par l'espoir de la délivrance, ils entrevoient la fin de leurs angoisses; un moment même ils se croient sauvés, ils se mettent à chanter le *Chant du départ* (2). Leur carré chemine vers le but tant espéré; Géreaux marche en tête, à pied, mais il est très fatigué, et il est soutenu par deux hommes.

La petite troupe n'est pas suivie de trop près; elle se heurte à la forte position des Ouled-Hammou, et change de direction vers l'est pour gagner le large plateau de Tient, sur lequel la marche sera moins dangereuse. Pendant ce mouvement,

(1) Si l'on était en Ramadan, cela prouve que le jour n'était pas encore paru, puisque les Musulmans ne peuvent manger que lorsqu'il est impossible de distinguer un fil blanc d'un fil noir. C'est donc à peine s'il était 6 heures.

(2) *Récit* d'Antoine, pièce 127.

les Arabes essaient de la décimer au passage : ils se cachent dans les broussailles, attendent qu'elle les ait dépassés, puis tirent sur ses derrières; mais leur feu reste sans aucun effet.

Bientôt les habitants de Tient et des villages voisins accourent; trois carabiniers tombent les jambes fracassées; ils

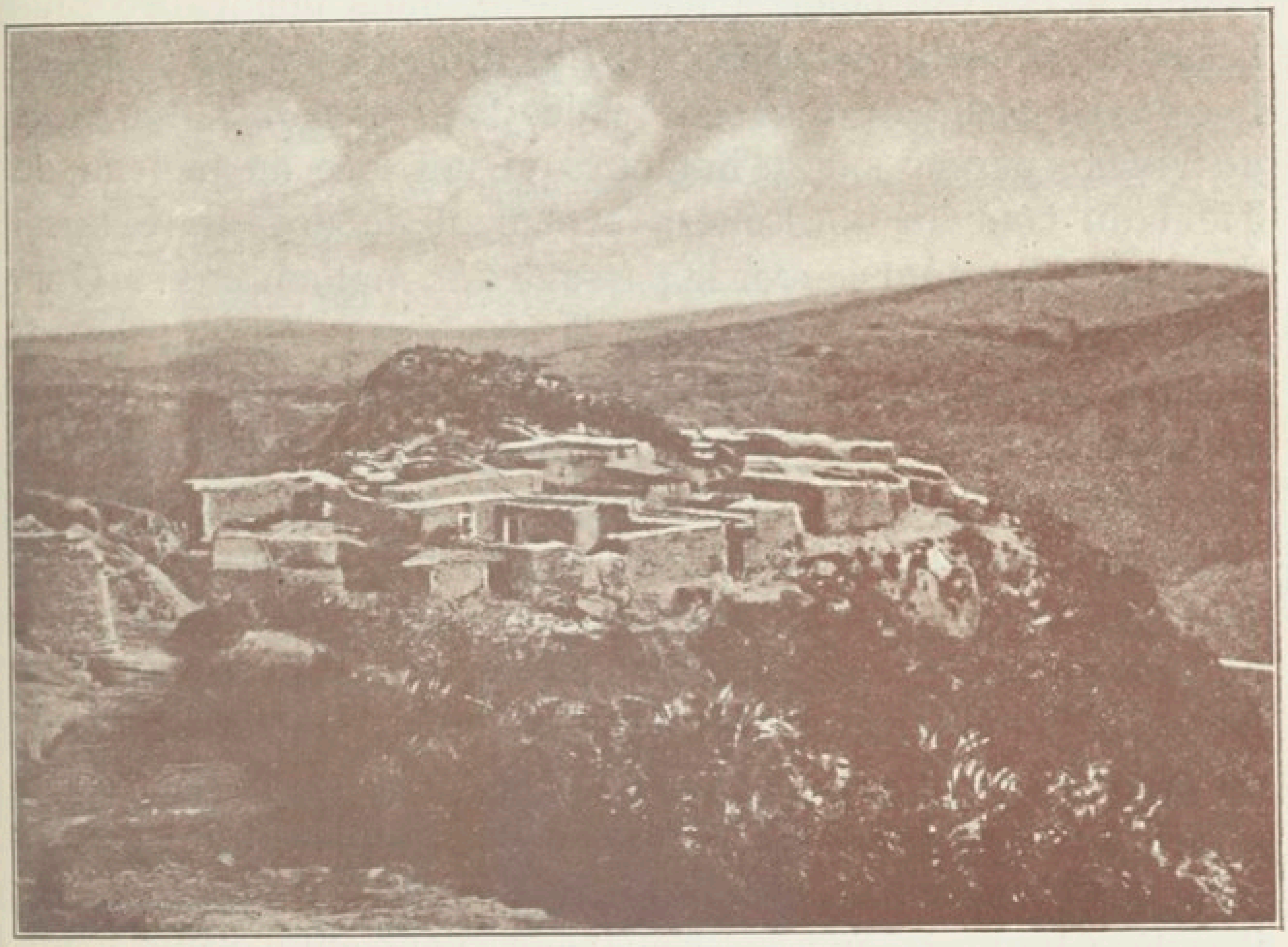

Un village kabyle près de Nemours.

supplient avec des gémissements et des cris lamentables leurs camarades de les achever. Il faut hâter la marche : la horde des Kabyles grossit sans cesse sur les derrières; d'autres courent en avant pour barrer plus loin la route à la colonne. Cependant les pertes sont peu sensibles jusqu'à ce moment; cinq hommes seulement sont tombés pendant ce trajet; le hussard Natali reçoit une blessure grave : une balle l'atteint à l'épaule gauche et va se loger vers le bas du cou : le capitaine donne l'ordre de le placer au milieu du carré et de le faire soutenir par deux soldats; Natali laisse son fusil au lieutenant de Chappedelaine, qui prend sa place dans le rang.

Les carabiniers arrivent ainsi à l'extrémité du plateau de Tient : ils sont exténués, et leur capitaine, que sa corpulence et sa blessure gênent beaucoup pour marcher, est lui-même très las; aussi font-ils une halte pour reprendre haleine. A 3 kilomètres à peine en ligne droite, exactement à 2.700 mètres à vol d'oiseau, ils voient les grosses tours berbères en ruines de Djemmaa-Ghazaouet; mais ils en sont séparés par l'oued Mersa qui coule à leurs pieds, dans une vallée plus basse d'une centaine de mètres. Les Kabyles qui ont devancé la colonne occupent déjà cette vallée; les Ouled-Ziri, habitants du village perché sur la hauteur qui fait face au plateau de Tient du côté du nord-ouest, se hâtent de descendre aussi dans la plaine pour barrer le passage aux malheureux. « Quel spectacle!... racontait plus tard le carabinier Tressy; devant nous, à nos pieds, une multitude, une cohue immense armée de fusils et de sabres, d'armes de toutes sortes est là sur une profondeur de plus de 200 mètres; des milliers d'Arabes vocifèrent, gesticulent, attendant une proie qui ne peut leur échapper... Il n'y a pourtant pas à hésiter, deux mille Kabyles arrivent sur nous; il faut passer sur le corps de cette fourmilière humaine, entrer dans cet enfer, y faire sa trouée ou mourir (1). »

Avant de se résoudre à cette terrible extrémité, de Géreaux veut attirer sur lui l'attention de la garnison de Djemmaa; il espère toujours que ses camarades vont enfin venir à lui. « Nos clairons sonnèrent pour demander secours, écrit le hussard Natali. Mais nous n'avions rien à attendre du fort, car il n'y avait plus dedans que le nombre d'hommes strictement nécessaire à sa garde. Notre capitaine tint conseil pour demander ce qu'il fallait faire. En ces moments si critiques et si solennels, les hommes aussi formulaient leurs avis. Il s'agissait de prendre une résolution pour savoir si nous allions nous défendre sur place, ou nous diriger sur le fort en traversant les endroits dangereux. Notre capitaine nous demanda alors ce qu'il nous restait de cartouches; les mieux partagés en avaient tout au plus quatre. « Du moment

---

(1) *Souvenirs* de Tressy, pièce 131.

» que nous n'avons plus de munitions, il faut nous en aller », dit notre capitaine; « advienne que pourra (1). »

Aucun secours, en effet, ne vient de Djemmaa; la garnison est sans doute trop faible pour tenter une sortie... Les carabiniers se lancent sur la pente, la baïonnette en avant; mais les broussailles entravent leur marche; les Kabyles arrivés derrière eux sur la hauteur font rouler des rochers qui les blessent ou les tuent, tandis que d'autres, cachés derrière les buissons, les fusillent à petite distance; bientôt leur carré est rompu, et la fin de la descente s'exécute avec quelque désordre, chacun essayant d'éviter les broussailles, les rochers, les coups de feu.

Vers le bas de la pente, le carré peut se reformer, déjà bien diminué; pourtant à ce nouvel arrêt les deux officiers, ainsi que le chirurgien et l'interprète, sont encore debout. Mais les munitions sont épuisées; les hommes ne peuvent plus se défendre qu'à l'arme blanche contre les Arabes, tandis qu'ils sont fusillés par eux à bout portant; beaucoup de carabiniers tombent à ce moment. Il faut à tout prix aller de l'avant, c'est la seule chance d'éviter un anéantissement complet.

La vaillante petite troupe se remet en marche; le fond de la vallée, assez large à cet endroit, était couvert de jardins qui pouvaient lui offrir des points d'appui favorables, et lui permettre de se défendre plus longtemps. Les officiers vont toujours en tête, quand tout à coup Chappedelaine est atteint de deux balles et tombe pour ne plus se relever.

Enfin les survivants arrivent à un bouquet de figuiers qui se trouve au pied même du village des Ouled-Ziri, près d'une source et non loin du lit du ruisseau; ils forment là un troisième carré : au milieu sont encore debout le capitaine de Géreaux, le chirurgien Rosaguti et l'interprète Lévy. Les Arabes tirent toujours sur ces hommes sans défense, qui doivent se contenter de frapper de leur baïonnette ceux qui s'approchent de trop près; un certain nombre n'ont déjà plus leur carabine; ils l'ont jetée comme trop lourde à porter ou comme inutile puisqu'ils n'ont plus de munitions; d'autres

(1) *Souvenirs* de Natali, pièce 135.

se la voient arracher par les Arabes. D'ailleurs ils se sont crus sauvés un moment : Djemmaa-Ghazaouet n'est-il pas à quelques centaines de mètres ? On doit y avoir entendu leurs appels de clairon. La proximité de l'eau les tente; ces hommes dévorés par la soif depuis trois jours essaient d'aller se désaltérer; un certain désordre se met dans leur troupe; leur carré est enfoncé, rompu (1).

Les Kabyles du village de Sidi-Amar, situé sur la côte orientale de la vallée, face aux Ouled-Ziri, sont descendus eux aussi à la curée; les femmes ne se montrent pas les moins acharnées. Rien ne peut arrêter la fureur de cette horde. Un vieillard nommé El Hadj Kaddour ben Hoceïn, cheikh de sa fraction depuis l'arrivée des Français, et à qui appartient précisément le grand figuier autour duquel se défendent les carabiniers, intervient auprès des siens pour empêcher le massacre : « Si vous exterminez les chrétiens, leur dit-il, leur mort vous coûtera cher; ce sera la perte de vos biens et peut-être de votre vie (2). » Mais ni la considération dont jouit ce vieillard, ni la perspective d'un châtiment probable ne peuvent arrêter ces fanatiques; à coups de matraque, à coups de pierre, ils s'acharnent sur ces chrétiens qu'il haïssent. Zohra, sœur de Kaddour, surnommée *El Afia*, « la Paisible », est parmi les plus féroces; elle se trouve précisément sur le grand figuier (3) quand le massacre commence, elle excite les siens contre les *roumis* et elle combat elle-même avec fureur. Les carabiniers se défendent par petits groupes, et bientôt chacun d'eux est entouré par un grand nombre d'Arabes qui crient, qui gesticulent, qui menacent.

Le combat devient une lutte individuelle pour ceux qui restent; ils ne peuvent plus avoir qu'un but, c'est d'atteindre le poste qui est à 1.500 mètres! « Dès lors chacun pour soi, racontait plus tard le carabinier Tressy, et en avant dans la masse profonde des Arabes qui nous poussent de toutes

(1) *Récits* de Tressy, Lavayssière, Mme Robillot, etc.

(2) J. Canal, *les Colonnes d'Hercule, Itinéraire d'Oran à Tanger*, dans le *Bulletin trimestriel de la Société de Géographie d'Oran*, avril-juin 1894, p. 23.

(3) C'est sur l'emplacement de ce grand figuier que s'élève aujourd'hui le Tombeau des Braves.

parts. La baïonnette décrit toutes les arabesques de l'escrime, un moulinet continuel. Devant nous, à nos côtés, derrière, on ne voit que yeux flamboyants de colère, dents de fauve se disputant une proie, faces de démon incarnant la haine, bras tendus, mains crispées, armes de toutes sortes, cherchant par tous les moyens à nous atteindre et à nous donner la mort. On n'entend que vociférations et hurlements; c'est un vacarme effrayant, une mêlée terrible (1). »

Déjà bien des carabiniers sont tombés : le capitaine de Géreaux, blessé, refuse de se rendre et préfère la mort; le sergent-major Merley (2) succombe après lui, puis le chirurgien Rosaguti; l'interprète Lévy, qui gesticule et qui apostrophe ses ennemis en arabe, est fait prisonnier. Bientôt il ne reste plus debout que le caporal Lavayssière et une vingtaine d'hommes (3). Ils sont isolés, séparés, traqués; ils n'ont plus qu'à essayer de gagner Djemmaa; Lavayssière cherche à les rallier, à les entraîner du côté du poste : « A la baïonnette! » leur crie-t-il, et les voilà repartis de nouveau. Ils se défendent toujours contre la meute acharnée à leur poursuite; ceux qui tombent sont massacrés sans pitié. Le moment est critique; les derniers combattants vont succomber.

Une heureuse diversion vient fortuitement les sauver : trois coups de canon sont tirés du fort à un court intervalle, et jettent l'effroi parmi les agresseurs; le premier projectile tombe même au milieu d'un des groupes les plus acharnés à la poursuite des carabiniers. L'effet produit est immédiat, les Arabes s'enfuient tous précipitamment; ils emmènent avec eux quinze prisonniers, dix hommes du 8[e] bataillon de chasseurs, trois hussards, Moureau, ordonnance de Montagnac, et l'interprète Lévy (4).

Ainsi ce furent les trois coups de canon tirés du blockhaus

---

(1) *Souvenirs* de Tressy, pièce 131.

(2) Jean-Louis *Merley*, né en 1816 à La Fouillouse (Loire), entra au service en 1838 au 54[e] de ligne, et y devint sergent fourrier de grenadiers en 1840; au mois de novembre de la même année, il passa au 8[e] bataillon de chasseurs à pied comme fourrier de carabiniers, et fut nommé sergent-major de 2[e] classe en 1841; en 1844, il partit pour l'Algérie, et y fut nommé sergent-major de 1[re] classe; c'est le 26 août 1845 qu'il passa sergent-major de carabiniers, un mois avant sa mort. *A. A. G.*, Reg. matric., n° 40.

(3) *Souvenirs* de Lavayssière, Tressy, Natali, etc.

(4) *Souvenirs inédits* du docteur Cabasse.

Le monument élevé au capitaine de Géreaux à Libourne en 1900.

qui sauvèrent la vie à ces quelques hommes; Tressy disait plus tard avec une touchante simplicité de langage : « J'ai toujours pensé que sans les *blocos espagnols* pas un Français n'échappait à la mort (1). » Est-ce vraiment simplicité de langage ? est-ce plutôt ironie voulue ? on ne saurait le dire, le blockhaus n'était nullement « espagnol »; mais ce fut bien lui qui, par son canon, délivra de leurs agresseurs Tressy et ses camarades; tous sont d'accord sur ce point.

Les carabiniers qui restaient debout avaient la route libre; ils devaient gravir, pour arriver à la redoute, le côté opposé du ravin qu'ils avaient descendu, et non suivre simplement le lit du ruisseau. Ils se dirigèrent de ce côté, isolément ou par petits groupes, sans être aucunement inquiétés. Personne ne vint à leur rencontre.

Les premiers arrivés eurent même quelque peine à se faire reconnaître; les défenseurs de Djemmaa, qui avaient appris les terribles événements des derniers jours, étaient en effet d'une défiance extrême, et s'imaginaient tout d'abord que les Arabes avaient pris un déguisement français pour pénétrer dans la redoute.

Le docteur Artigues sortit seul pour aller au-devant des malheureux qui arrivaient; il rencontra le hussard Natali à 300 mètres des murs environ, et revint avec lui. Natali passa par la petite porte, la grande étant fermée, et trouva toute la garnison à son poste de combat.

A la vue de ces hommes épuisés, hâves, méconnaissables, la garnison s'émut; de nombreux militaires et quelques civils sortirent pour porter secours aux derniers restes de la vaillante troupe; ils ramenèrent encore quelques hommes. Mais, de la colonne de chasseurs d'Orléans et de hussards partis de Djemmaa le 21 septembre au soir, il ne revenait le 26 au matin ni un officier, ni un sous-officier; seize hommes seulement avaient pu atteindre la porte de la redoute.

Les noms de ces braves méritent d'être conservés à l'histoire; ils s'appelaient :

---

(1) Les Espagnols ont eu des établissements sur toute cette côte, et les restes de leurs forts dominent encore Mers-el-Kébir, Oran, etc.; mais il n'est pas probable qu'ils aient occupé Djemmaa, et l'on n'y trouve pas trace de leur séjour.

Lavayssière (Jean), caporal de chasseurs, né le 2 novembre 1821 à Castelfranc (Lot).

Tressy (Jean-Florentin-Désiré), carabinier, né le 31 novembre 1819 à Chilleurs-aux-Bois (Loiret).

Antoine (Claude-Charles), carabinier, né le 27 décembre 1819 à Grozon (Jura).

Léger (Gabriel), carabinier, né le 16 novembre 1812 à Paris.

Michel (Victor), carabinier, né le 28 septembre 1815 à Sarrians (Vaucluse).

Laparra (Etienne), carabinier, né le 11 avril 1818 à Saint-Simon (Cantal).

Langevin (Maurice), carabinier, né le 1er janvier 1818 à Anché (Indre-et-Loire).

Delfieu (Elie), carabinier, né le 29 mars 1820 à Saint-Paul-la-Coste (Gard).

Langlais (Charles-Auguste), chasseur, né le 5 août 1818 à Estaires (Nord).

Rimond (Joseph-Martin), chasseur, né le 13 mars 1822 à Plan-de-la-Tour (Var).

Siguier (Joseph), clairon de carabiniers, né le 11 novembre 1820 à Burlats (Tarn).

Médaille (Bazille), carabinier, né le 15 juin 1821 à Gissac (Aveyron).

Fert (Daniel), carabinier, né le 19 février 1820 à Dieulefit (Drôme).

Jean-Pierre dit Ronat, caporal, né le 25 janvier 1820 à Saint-Didier (Haute-Loire).

Audebert (Louis-Lepic), carabinier, né le 18 septembre 1818 à Sommières-du-Clain (Vienne).

Natali (Ange-François), hussard, né le 23 septembre 1822 à Aullène (Corse).

Ils étaient sans armes; seul le caporal Lavayssière était rentré avec sa carabine sur l'épaule, après avoir encore tué un agresseur à 200 mètres du camp; Tressy, Langevin et Laparra avaient conservé les leurs jusqu'à une petite distance du fort; on les retrouva le jour même dans une sortie.

Les malheureux étaient dans un état d'épuisement et de fatigue impossible à décrire; le carabinier Audebert tomba à

6 ou 7 mètres de la porte et mourut aussitôt; le caporal Jean-Pierre expira en franchissant le seuil.

Médaille survécut un mois exactement et mourut le 26 octobre 1845 à l'ambulance sédentaire de Djemmaa; le clairon Siguier s'en alla mourir à l'hôpital d'Oran le 11 décembre 1845, et le carabinier Fert, transporté à l'hôpital militaire de Tlemcen, les suivit dans la tombe le 19 janvier 1846. Pendant leur maladie, ces hommes étaient atteints d'accès de délire effrayants, dans lesquels ils revoyaient les affreux détails des journées de lutte et de souffrance.

Quant aux autres, ils restèrent impressionnés à un tel point qu'au mois de septembre 1892 Tressy disait à un de ses compatriotes, à Chilleurs-aux-Bois : « Pour moi, durant quinze ans, à peu près toutes les nuits, je reproduisais quelques-uns des épisodes de ce terrible combat; et aujourd'hui, après quarante-sept ans, le souvenir m'en reste aussi présent que le premier jour (1). »

(1) *Récit* de Tressy, pièce 131.

CHAPITRE VIII

LA COLONNE DE BARRAL ET LA GARNISON DE LALLA-MAGHRNIA

Sommaire. — La colonne de Barral le 21 septembre au soir. — L'ordre de Cavaignac. — La journée du 22 septembre. — Perrin-Jonquière revient de Djemmaa-Ghazaouet sans les renforts. — Une lettre de Montagnac. — Un conseil de guerre. — L'avis du commandant d'Exéa. — Ordre de départ pour Sidi-Brahim. — Contre-ordre de Barral. — Inquiétudes de Barral et d'Exéa.

Le 23 septembre. — Bruit de fusillade. — Départ pour le Kerkour. — Barral avec les chasseurs d'Afrique et les carabiniers. — Un silence inquiétant. — Les carabiniers Cohard et Caillé. — Leurs affirmations. — La retraite. — Le lieutenant Saal et le commandant d'Exéa. — La marche vers Bab-Taza; ordres de Barral. — Un arrêt au col. — Départ de Barral en avant; mission du capitaine Le Vassor. — Allocution du commandant d'Exéa. — Une embuscade. — Passage de la Mouïla. — Arrivée à Lalla-Maghrnia.

La garnison de la redoute. — Un émissaire kabyle. — Une lettre de Géreaux. — Doutes de Barral. — Intervention du capitaine Duportal. — Le 24 septembre à Maghrnia. — Arrivée d'un chasseur du 8e. — Hésitations des officiers. — Punition et renvoi de l'émissaire.

Pendant qu'ils défendaient le marabout de Sidi-Brahim contre les hordes qui les entouraient, Géreaux et ses carabiniers espéraient toujours voir arriver à leur secours la colonne de Barral; tout leur faisait penser qu'elle se trouvait dans les environs et qu'elle avait été prévenue de leur position.

Que s'était-il donc passé à cette colonne? Pourquoi n'était-elle pas venue secourir les combattants de Sidi-Brahim? Comment la garnison qui se trouvait au camp de Lalla-Maghrnia n'avait-elle pas été informée du drame qui se déroulait si près d'elle?... Il faut, pour le comprendre, suivre le détail des ordres ou des renseignements qui étaient arrivés à de Barral, et voir quelles décisions en étaient résultées.

C'est le 21 septembre, à 11 heures du soir, à l'heure même où Montagnac venait de quitter Djemmaa-Ghazaouet, que

Barral avait reçu la lettre de Cavaignac lui ordonnant de l'appuyer dans l'opération dirigée contre les Trara; il avait à ce moment avec lui le 10[e] bataillon de chasseurs d'Orléans commandé par d'Exéa, un bataillon du 15[e] léger, 200 chasseurs d'Afrique sous les ordres du capitaine de Vernon et une section d'obusiers de montagne. Il devait, d'après la lettre, demander à Montagnac 300 hommes du 8[e] bataillon, puis se diriger sur Aïn-Kebira (1).

Le 22 septembre, dès le matin, le capitaine Perrin-Jonquière partit à Djemmaa-Ghazaouet chercher le 8[e] bataillon et des vivres. En même temps, Barral descendit du col vers la plaine, jusqu'au Bled-el-Djemmaa, à un ou deux kilomètres au-dessous de Nedroma, pour y attendre l'arrivée de ce renfort (2); mais, dans la journée, il apprit, par une lettre que Montagnac lui avait écrite la veille au soir avant de partir, l'expédition dirigée du côté des Souhalia (3). Perrin-Jonquière revint d'ailleurs vers 7 heures du soir, ne ramenant avec son convoi que 35 hommes du 15[e] léger et du 10[e] d'Orléans; il confirma le départ de Montagnac.

Barral ne cacha pas son désappointement; mais quand il sut que le capitaine Coffyn avait immédiatement envoyé un courrier arabe porter à Montagnac l'ordre de Cavaignac, il pensa que son camarade viendrait peut-être lui amener ses hommes. Il fut bientôt détrompé; vers 9 heures, en effet, lui arriva la lettre écrite par Montagnac à 5 heures du soir, de son bivouac de l'oued Taouli (4); elle était très explicite : « J'ai reçu votre ordre, lui disait Montagnac, mais je ne puis y obtempérer, car je suis en ce moment en face d'Abd el Kader qui, m'avait-on dit, n'avait que 400 à 500 hommes avec lui; mais je vois qu'il y en a bien davantage. De plus, 4.000 à 5.000 Djebala sont sur les hauteurs, attendant au dernier moment pour se joindre aux vainqueurs. Du reste j'en aurai le cœur net demain matin, car à 6 heures j'attaquerai.

(1) Général d'Exéa, *Mémoires inédits.*
(2) *Ibid.*
(3) *Rapport* de Barral du 24 septembre, pièce 17.
(4) Cette lettre avait sans doute été adressée directement à Barral; un duplicata avait dû être envoyé à Coffyn, en même temps que le billet reproduit au chapitre IV, p. 130.

Vous comprenez bien, mon cher camarade, que je ne puis ficher le camp devant ces cochons-là (1). »

En recevant cette lettre, Barral se trouva fort embarrassé; il n'avait pas le temps de communiquer avec Cavaignac et de lui apprendre les projets de Montagnac; d'autre part, il ne pouvait laisser là, si près de lui, son camarade seul aux prises avec les forces de l'Emir.

Un conseil se forme, composé de Barral, d'Exéa et Perrin-Jonquière. Barral voulait rester en place, tandis que d'Exéa proposait de rejoindre immédiatement Montagnac. Ce dernier avis était d'un très grand poids, en ce sens que d'Exéa connaissait bien le caractère de Montagnac; les deux officiers avaient été unis par une grande intimité de 1841 à 1844, quand ils se trouvaient chefs de bataillon au 61e de ligne, dans la province de Constantine (2); ils s'étaient revus avec joie dans la province d'Oran en 1845, et étaient en relations affectueuses et continuelles (3). D'Exéa savait que Montagnac se conformerait à la décision qu'il avait prise, et qu'il était perdu si l'on n'allait pas à son secours. Après une longue discussion, il l'emporta enfin, et Barral dit à Perrin-Jonquière : « Donnez l'ordre à tous les corps de faire de suite le café; on le prendra à 1 heure; à 2 heures, nous nous mettrons en route, pour arriver de 6 à 7 heures près de Montagnac (4). » Cette nouvelle se répand dans le camp et est accueillie avec joie par tous les hommes.

Comme il était 11 heures du soir, et que la journée avait été fatigante, d'Exéa se retire dans sa tente pour se reposer un moment avant de partir. Il sommeillait depuis une heure environ quand Barral vient le réveiller et lui dit :

« Toute réflexion faite, je ne quitte pas ma position; faites donner contre-ordre pour le départ.

---

(1) Général d'Exéa, *Mémoires inédits.*

(2) Voir chapitre II, p. 81.

(3) Un détail entre plusieurs : Montagnac fut très heureux, en janvier 1845, de retrouver un porte-manteau qu'il avait perdu, et qui contenait différents objets auxquels il tenait beaucoup, « surtout, écrivait-il, ma croix de la Légion d'honneur que m'a donnée le commandant d'Exéa ». A Elizé de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 11 janvier 1845, *Lettres d'un soldat*, p. 444.

(4) Général d'Exéa, *Mémoires inédits.*

— Mais, mon colonel, Montagnac est perdu avec toute sa colonne; vous savez qu'il n'a avec lui que 400 chasseurs à pied et 60 hussards.

— Non, voyant que nous n'arrivons pas, il n'attaquera pas et battra en retraite.

— Mais vous ne connaissez pas Montagnac; il a dit qu'il attaquerait à 6 heures, il attaquera positivement à cette heure, le ciel dût-il lui tomber sur la tête.

— J'ai l'ordre d'attaquer les Trara, le général compte sur notre attaque, il faut la faire.

— Mais, encore une fois, la colonne de Montagnac est perdue si vous n'allez pas à elle, tandis que celle du général est assez forte pour ne pas avoir de désastre.

— Je n'irai au secours ni de Montagnac ni du général, je resterai ici. Donnez l'ordre qu'on se tienne prêt à partir à 6 heures, que les mulets soient chargés et les chevaux bridés. Je verrai alors ce que j'aurai à faire (1). »

Le commandant d'Exéa obéit; mais il ne dormit pas de la nuit : ce contre-ordre était dans son esprit la perte de Montagnac. Vers 5 heures du matin, il sort de sa tente pour prêter l'oreille aux bruits qui peuvent venir de la direction de l'Ouest; il n'entend rien; autour de lui règne le silence impressionnant particulier à ces contrées (2).

Barral est, de son côté, inquiet, agité, indécis. Il se demande si vraiment son camarade mettra son projet à exécution, ou si, revenant sur son premier mouvement, il ne se décidera pas à exécuter l'ordre de Cavaignac. Dès 5 h. 1/2 du matin, il écrit à Coffyn un billet très pressé, dans lequel il demande instamment des nouvelles de Montagnac. A 6 heures, il est prêt à se porter avec sa troupe du côté où il entendra la fusillade (3). Comme son bivouac est établi dans un ravin, et que les Djebala, vers lesquels s'est porté Montagnac, occupent au contraire les hauteurs, tout combat livré chez eux doit être entendu par la colonne.

Peu après 6 heures, le bruit d'une fusillade venant de

(1) Général d'Exéa, *Mémoires inédits*.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

l'Ouest arrive à de Barral; c'est évidemment Montagnac qui attaque.

Barral va trouver d'Exéa :

« Faites prendre de suite les armes, lui dit-il, et portons-nous au secours de Montagnac.

— C'est bien tard, répond le commandant; tâchons d'aller rondement (1). »

La colonne se met en marche du côté où l'on entend la fusillade.

Le marabout de Sidi-Brahim, situé exactement sur le même méridien que Nedroma, en est distant en droite ligne de 12 kilomètres seulement. Par le sentier qui de Nedroma mène à Sīdi-Abd-er-Rahmane, à Sidi-Mohammed-el-Guendouz, au douar Ben-Aiche, à Sidi-Ali, et de là à Sidi-Brahim, il faut compter environ 16 kilomètres; ce chemin est pénible à suivre, car il traverse nombre de ravins dont les plus importants sont l'oued El-Aïoun et l'oued Zlamet, et ces difficultés allongent sensiblement la distance calculée sur la carte (2). D'autres sentiers qui, à partir de Nedroma, se rapprochent de la chaîne montagneuse, vont traverser l'oued El-Aïoun un peu au sud de Ternana; puis, passant par le douar Ben-Smina, coupent l'oued Zlamet près du douar Tafit; ils rejoignent la route menant du Kerkour à Sidi-Moussa-el-Anber près du marabout de Sidi-Tahar : la longueur de ce trajet est d'environ 28 kilomètres, toujours avec des ravins nombreux à traverser.

C'est ce dernier itinéraire que dut suivre la colonne de Barral; c'était celui qui la menait dans la direction du djebel Kerkour, d'où venait le bruit de la fusillade. La chaleur était d'autant plus accablante que la colonne avançait dans des terrains bas et à l'heure la plus pénible de la journée (3). Au loin, la fusillade redoublait d'intensité. Les hommes hâtaient le pas, mais étaient encore loin du théâtre du combat.

(1) Général d'Exéa, *Mémoires inédits*.

(2) En suivant à cheval ces sentiers, on se rend compte de l'allongement très considérable causé par les ravins.

(3) La brise de mer vient rafraîchir l'air vers la fin de la matinée et, quoique le soleil soit plus ardent, la chaleur est alors plus supportable.

Vers 9 heures, Barral vient à d'Exéa; il est très pâle et il lui dit : « Tout cela m'inquiète; je vais prendre les devants avec la cavalerie et votre compagnie de carabiniers; forcez la marche avec le reste de la colonne tant que vous le pourrez (1). » Barral se détache en avant avec les 200 chasseurs d'Afrique du capitaine de Vernon et la compagnie de carabiniers du 10e bataillon; il est accompagné du chef du bureau arabe de Lalla-Maghrnia, le lieutenant Saal (2).

Après une heure et demie environ d'allure vive, le lieutenant-colonel croit se trouver assez près des combattants pour leur faire entendre les trompettes de son escadron; aussi ordonne-t-il de sonner souvent la marche. La chaleur est étouffante, les chemins difficiles; les chasseurs d'Afrique et les carabiniers du 10e marchent toujours du côté de la fusillade, qui devient de plus en plus rapprochée, mais beaucoup moins nourrie. L'infanterie suit à une assez grande distance en arrière; elle ne doit pas marcher très vite (3), puisque, partie entre 6 et 7 heures du matin, elle n'est pas encore, à 11 heures, selon le commandant d'Exéa lui-même, arrivée chez les Djebala (4).

Bientôt le bruit de la fusillade cesse de se faire entendre. A cette heure, en effet, le massacre était achevé, la compagnie de Géreaux venait de s'enfermer dans le marabout, c'est le moment où se produisait une accalmie dans la lutte; les Arabes pillaient les bagages, dépouillaient les morts et les vivants, coupaient les têtes, et emmenaient leurs prisonniers : le grand assaut du marabout ne se donnait pas encore.

Barral n'entend plus rien; il s'avance néanmoins vers le

---

(1) Général d'Exéa, *Mémoires inédits*.

(2) Tous les documents parlent du capitaine *Salles* ou *Salle*. Il s'agit, sans doute possible, du lieutenant Saal.

(3) Le général d'Exéa a écrit : « Nous marchâmes aussi vite que possible; le terrain était difficile, la chaleur accablante; enfin à 11 heures nous n'étions pas encore chez les Djeballa. » (Lettre au capitaine Pernot, du 29 janvier 1900.) Il y a là à la fois l'affirmation que la colonne a marché aussi vite qu'elle pouvait, la constatation qu'elle a cependant fait peu de chemin, et l'excuse à la petite distance franchie.

(4) L'expression du commandant d'Exéa est d'ailleurs vague. Les Djebala, grande tribu située à l'ouest de Nedroma, se trouvent déjà le long de l'oued El-Aïoun, jusque vers Ternana, et il est fort probable, comme on le verra par la suite, que la colonne traversa l'oued El-Aïoun.

Kerkour, quand tout à coup il voit deux carabiniers du 8e bataillon descendre le versant du dernier ravin qu'il s'apprête à franchir; ces hommes se précipitent vers lui : ce sont Cohard et Caillé qui, faisant partie du petit détachement de Chappedelaine et poursuivis par les cavaliers arabes, se sont jetés du haut d'un escarpement pour leur échapper.

Barral interroge les deux carabiniers séparément, pour avoir le récit aussi exact que possible de ce qui s'est passé; leurs déclarations sont parfaitement concordantes. Ils racontent le combat du Kerkour; de la hauteur où ils se trouvaient avec leur lieutenant, ils s'étaient rendu compte de la résistance désespérée des hussards et des trois compagnies de chasseurs, et de leur anéantissement; puis ils avaient assisté au massacre de la compagnie Burgard; enfin ils avaient vu les Arabes arriver sur eux, et se jeter sur les 80 hommes du capitaine de Géreaux; leurs camarades avaient bien essayé, disaient-ils, de gagner le marabout, dont ils se trouvaient séparés par un ravin, avec l'espoir de s'y défendre encore; mais ils avaient été rejoints par les cavaliers, et égorgés comme les autres (1).

Il paraît étonnant que les deux carabiniers aient pu, dans ces graves circonstances, apporter un témoignage aussi affirmatif sur le sort de leurs camarades, et raconter avec un parfait accord un massacre qui en réalité n'avait pas eu lieu. Mais leur erreur s'explique assez facilement quand on examine les conditions dans lesquelles ils s'étaient échappés. Placés avec Chappedelaine sur une éminence en avant du bivouac de Sidi-Moussa-el-Anber, ils devaient se trouver à 1.000 ou 1.200 mètres environ au sud-ouest de ce bivouac, près du marabout de Sidi-Tahar, un peu au nord d'Achasserie. Quand la compagnie Burgard fut anéantie, ils se rejetèrent vers la compagnie de Géreaux, qui déjà levait le camp, et c'est dans ce trajet qu'ils s'échappèrent par le ravin de l'oued Zlamet; ils avaient eu le temps de voir les cara-

(1) Le récit que firent Cohard et Caillé est certainement, à part ce qui concerne le sort des carabiniers, un des plus exacts qui soient; et cela se comprend puisque ces hommes étaient les seuls qui aient assisté, pour ainsi dire en spectateurs, aux trois actes de l'affreux drame qui se déroulait. C'est grâce à eux que, dès le 24 septembre, Barral pouvait écrire de Lalla-Maghrnia la lettre dans laquelle il racontait le combat (pièce 17).

biniers, harcelés par les Arabes, se diriger vers le marabout. Pour eux, cherchant à gagner Nedroma, ils durent suivre le ravin de l'oued Kerouar et, arrivés sur les hauteurs qui le dominent, ils jetèrent un coup d'œil en arrière pour voir ce qu'étaient devenus leurs compagnons; ils ne virent plus de trace des hommes de Géreaux, qui se trouvaient déjà réfugiés dans le marabout, mais ils purent voir par contre la plaine sillonnée en tous sens d'Arabes à cheval ou à pied, achevant les blessés, emmenant les prisonniers; du côté du marabout, plus de lutte, plus de fusillade. L'esprit déjà frappé par la tuerie à laquelle ils venaient d'assister, ils en conclurent que la compagnie de Géreaux, moins nombreuse que les deux fractions déjà exterminées, avait subi le même sort qu'elles.

Le récit des deux carabiniers ne laisse pas de doute dans l'esprit de Barral; les coups de fusil isolés qui se font entendre ne sont pas, en effet, pour lui, un symptôme de lutte, car les Arabes ont l'habitude de « faire parler la poudre » pour célébrer une victoire. Il voit d'ailleurs les crêtes se garnir de burnous, il sent le pays se soulever autour de lui, et il comprend la difficulté qu'il aura plus tard à revenir en arrière, au milieu de ces populations hostiles, s'il s'engage davantage. Il sait Djemmaa-Ghazaouet défendu par une garnison (1), et bien placé pour recevoir rapidement des secours d'Oran, tandis qu'à Lalla-Maghrnia il n'a laissé que 138 hommes peu valides. Aussi se décide-t-il à revenir vers ce dernier poste; son intention est de gagner le plus rapidement possible le col de Bab-Taza, avant que l'ennemi l'ait occupé.

Il faut faire prévenir de cette décision l'infanterie restée en arrière sous les ordres du commandant d'Exéa, et qui marche toujours vers le Kerkour. Le lieutenant Saal est chargé de cette mission; il se porte au galop vers d'Exéa, le prévient qu'il a à lui parler, et l'entraîne en dehors de la colonne. Un dialogue émouvant s'engage :

---

(1) Barral dit, dans son rapport, écrit le 24 septembre, à Lalla-Maghrnia : « Je savais Ghazaouat défendu par près de six cents hommes... » Il s'en faut cependant que la garnison du poste ait été aussi nombreuse, puisqu'il fallait en retrancher la colonne Montagnac anéantie au Kerkour.

« Trois à quatre mille Djebala, dit le lieutenant Saal, se sont joints à Abd el Kader, et cette masse s'est ruée sur notre pauvre petite colonne; elle a été égorgée. Montagnac et le commandant Froment-Coste du 8e ont été tués dès le commencement de l'affaire. Le colonel de Barral revient avec les siens; il vous donne l'ordre de battre de suite en retraite sur Lalla-Maghrnia et d'arriver le plus tôt possible au col de Bab-Taza, car si les Arabes s'en emparent avant nous, nous ne pourrons plus passer.

— Vous avez donc été sur le terrain du combat ?

— Nous arrivions au pied du plateau où a eu lieu l'affaire, lorsque nous avons rencontré deux chasseurs du 8e bataillon qui nous ont dit qu'ils étaient les seuls survivants du bataillon; que tous leurs camarades avaient été tués, qu'eux avaient pu se glisser dans les broussailles; et en effet on n'entendait plus de coups de fusil. Le capitaine de Vernon (1) voulait pousser jusque sur le plateau avec ses braves chasseurs; le colonel n'a pas voulu, disant qu'il y avait assez de monde tué (2). »

Le commandant d'Exéa n'a donc qu'à exécuter l'ordre qui lui est donné; il fait rebrousser chemin à son infanterie et prend la direction du col. Barral le rejoint bientôt avec les cavaliers et la compagnie de carabiniers; sa pâleur révèle son émotion; s'adressant à d'Exéa :

« Le lieutenant Saal vous a dit le malheur qui vient d'arriver.

— Oui, M. Saal m'a dit des choses que je ne puis croire.

— Quoi donc ?

— Il m'a dit que, vous en rapportant au dire de deux poltrons qui se sont sauvés du combat, vous n'avez point poussé sur le terrain de l'action, où il y avait peut-être quelques hommes à sauver. Ce n'est pas possible.

— Si fait, il a dit vrai. J'ai la responsabilité ici; et je ne

(1) Paul-Edouard *Damiguet de Vernon*, né en 1810 à Clohars-Fouesnant (Finistère), était en 1845 capitaine aux chasseurs d'Afrique; chef d'escadrons au 1er spahis en 1846, il fut détaché en 1848 à la garde républicaine pour y remplir les fonctions de lieutenant-colonel, et fit dès lors la plus grande partie de sa carrière dans la gendarmerie. Nommé général de brigade en 1860, il mourut à l'hôpital militaire du Gros-Caillou en décembre 1866. *A. A. G.*, dossier n° 3520, de Vernon.

(2) Général d'Exéa, *Mémoires inédits*.

veux pas sacrifier des hommes dont nous aurons probablement besoin avant quelques heures. Tenez, voyez ces masses d'Arabes qui se portent en courant vers le col; s'ils y sont avant nous, malheur à nous! Il faut à tout prix y être avant eux. Je vais y aller avec la cavalerie et une compagnie de votre bataillon, car vos carabiniers sont trop fatigués pour pouvoir prendre le pas de course; vous, continuez à monter; mais, dans vos haltes, prenez toujours des positions de combat (1). »

La marche vers le col continue donc en deux échelons. Les troupes sont harassées, mais il est de toute nécessité d'aller vite; plusieurs Arabes viennent en effet prévenir Barral que l'Emir fait marcher ses contingents dans la direction de Bab-Taza, et l'on peut voir au loin une colonne de cinq ou six cents cavaliers s'avancer de ce côté par les hauteurs. Barral est obligé de s'arrêter quelque temps à la Zaouïa El-Yacoubi pour laisser reposer ses hommes, et il arrive au col entre 2 et 3 heures (2).

D'Exéa s'avance en occupant autant que possible des points défensifs. Les deux carabiniers échappés à l'hécatombe sont avec sa colonne; ils ont raconté aux soldats du 15e léger et du 10e chasseurs le désastre du Kerkour; la consternation se lit sur tous les visages. Les chasseurs surtout sont atterrés, en raison des liens étroits qui les unissaient à leurs camarades du 8e; les deux bataillons avaient constamment fait colonne ensemble (3); les officiers, les sous-officiers étaient intimement liés, les hommes eux-mêmes se connaissaient presque tous (4); aussi le désastre jette-t-il le deuil dans tous les cœurs. Mais la petite colonne n'en marche pas moins avec ardeur, et arrive à Bab-Taza peu après Barral.

Depuis un moment déjà, quelques Arabes qui ont occupé les rochers ont ouvert les hostilités contre Barral, et leur nombre grossit à chaque instant; mais ils ne peuvent cependant pas inquiéter sérieusement la colonne.

Il n'y a plus qu'un mauvais passage à franchir avant d'ar-

---

(1) Général d'Exéa, *Mémoires inédits.*
(2) *Rapport* de Barral, pièce 17.
(3) *Historiques manuscrits des* 8e *et* 10e *bataillons.*
(4) *Récit* d'Hugonnet, pièce 149.

river à Lalla-Maghrnia; c'est, au pied même de la montagne du côté sud, un fort ruisseau encaissé et boisé, la Mouïla. D'Exéa conseille au lieutenant-colonel d'aller occuper ce point à l'avance, avec la cavalerie et une compagnie du 10e chasseurs; Barral se range à cette opinion et part de l'avant avec son détachement, laissant à d'Exéa une quinzaine de chasseurs d'Afrique pour éclairer son infanterie.

Etabli au col, d'Exéa donne une demi-heure de repos à ses hommes, qui en ont un réel besoin, et il lance sur sa gauche sa compagnie de carabiniers commandée par le capitaine Le Vassor (1), pour tenir les Arabes à distance. Puis, avant de continuer sa route, il groupe autour de lui ses soldats et leur parle en ces termes :

« Chasseurs du 10e bataillon, je vois sur vos figures la douleur d'avoir perdu vos camarades du 8e; mais soyez certains que nous les vengerons. Je veux aussi vous dire, car je compte sur votre courage, que ce n'est pas le seul malheur que les chasseurs aient éprouvé. Vous savez que, le 15 de ce mois, nous étions trois bons bataillons de chasseurs dans la province et aujourd'hui il n'y a plus que le 10e debout. Le 9e a été écrasé et son chef de bataillon a été tué aux environs de Mostaganem le 17 (2); aujourd'hui, le même sort est arrivé au 8e chasseurs; le 10e bataillon est seul existant. Ayez con-

(1) Marie-Auguste Roland *Le Vassor-Sorval*, né en 1808 à la Grande-Terre (Guadeloupe), sorti de Saint-Cyr en 1828, lieutenant en 1832, capitaine en 1840, était au 10e bataillon depuis avril 1841; il avait déjà fait campagne en Afrique avec le 47e de 1836 à 1839, et y était revenu en 1841. Il devint général de division en 1869, commanda la 4e division du 6e corps à l'armée du Rhin en 1870, fut fait prisonnier à Metz; passé dans la section de réserve en 1873, il mourut à Aix-en-Provence en 1885. *A. A. G.*, dossier Le Vassor-Sorval.

(2) Les détails que donne d'Exéa ne sont pas très exacts. Ce n'est pas le 17, mais le 22, que cet événement avait eu lieu. Le 9e bataillon formait ce jour-là l'arrière-garde de la colonne du général de Bourjolly, chez les Flitta; il fut attaqué dès 6 heures du matin par les Arabes, au passage d'un petit bois, et eut son chef de bataillon, le commandant Clère, et un autre officier blessés, 19 hommes tués et 21 blessés. Le colonel Berthier, des chasseurs d'Afrique, accouru pour dégager les fantassins, fut tué. *A. H. G.*, Algérie, correspondance, septembre 1845, *passim*.

On peut s'étonner de ce que, le 23, d'Exéa pût déjà connaître, même sommairement, cet événement; ce devait être par des messagers arabes qui avaient grossi l'importance de nos pertes.

Le commandant Clère n'avait pas été tué, mais seulement blessé d'un coup de feu au genou; il mourut des suites de cette blessure à l'hôpital de Mostaganem, le 11 novembre 1845. *A. A. G.*, dossier Marie-Léo Clère, n° 4739.

fiance en moi, mes enfants, comme j'ai confiance en vous, et nous nous en tirerons, pour venger plus tard nos camarades (1). »

Il est un peu plus de 3 heures quand la petite colonne se remet en route; sur ces hauteurs où l'air est relativement frais, la marche devient moins pénible. Les carabiniers lancés sur la gauche en flanqueurs sont à 700 ou 800 mètres au moins, et cachés par de nombreux accidents de terrain; ils ont tiré au début de nombreux coups de fusil; puis le silence est devenu complet.

Au bout de dix minutes, d'Exéa craint qu'il ne soit arrivé malheur à cette compagnie; il part au galop de ce côté avec son peloton d'une quinzaine de chasseurs d'Afrique. Arrivé près d'un bouquet de bois, il essuie la décharge d'une vingtaine de fusils; aussitôt les chasseurs mettent pied à terre, entrent dans le bouquet de bois et, en cinq minutes, dix-sept cadavres jonchent le sol; c'était tout ce qu'il y avait d'Arabes placés là en embuscade. D'Exéa n'avait eu que deux chasseurs d'Afrique légèrement blessés; un cheval auquel il tenait beaucoup, parce qu'il lui venait de Montagnac, avait eu la jambe cassée (2). Le commandant continue son chemin et rejoint bientôt la compagnie Le Vassor, qui marchait sans être inquiétée; les carabiniers avaient tué deux Arabes et les autres avaient disparu. Ces événements se passaient sur les pentes sud de la montagne qui dominent l'oued Bou-Selit, affluent de la Mouïla (3).

Le commandant d'Exéa, rassuré, revient en hâte vers le gros de la colonne; en arrivant, il voit la joie sur tous les visages : ses hommes l'avaient cru tué. Il chemine dans la plaine accidentée qui mène à la Mouïla sans être inquiété à nouveau, et rejoint au ruisseau Barral qui l'attendait. Comme il n'y a dès lors plus rien à craindre, Barral prend à nouveau les devants pour atteindre le plus tôt possible Lalla-

(1) Général d'Exéa, *Mémoires inédits*. — Quoique ce passage renferme quelques légères inexactitudes dues à des erreurs de mémoire, il est intéressant, parce qu'il reflète le sens général de l'allocution adressée par d'Exéa à ses hommes.

(2) *Ibid.* — La perte du cheval *Franconi*, qui affecta particulièrement d'Exéa, montre une fois de plus l'amitié qui l'attachait à Montagnac.

(3) *Rapport* Barral, pièce 17, et Général d'Exéa, *Mémoires inédits*.

Mahgrnia. Quant à d'Exéa, il fait reposer ses hommes un moment et repart ensuite; il arrive au poste entre 9 et 10 heures du soir (1).

Les malades et les fiévreux qui avaient été laissés à Lalla-Maghrnia apprennent alors le terrible drame qui s'est déroulé si près d'eux. Ils avaient entendu dans la journée des détonations sourdes, dont le son étouffé semblait indiquer qu'on déchargeait des armes sur une butte de terre; ils avaient pensé tout d'abord que la colonne qui opérait dans les environs s'exerçait à tirer à la cible; mais cette hypothèse, après réflexion, leur avait paru invraisemblable, car il n'était pas possible qu'une troupe gaspillât ainsi sa poudre, au moment où les munitions se faisaient si précieuses et où l'ennemi était proche. Ils avaient conclu à un engagement dans les environs; le retour de la colonne leur apprit la triste vérité (2).

Barral avait attendu pour dîner le retour du commandant d'Exéa et du capitaine Perrin-Jonquière, qui étaient ses commensaux habituels. Vers 10 heures, tous trois se mettent à table, et devisent sur les événements de la journée.

Ils étaient encore ensemble à 11 heures quand on vient dire à Barral qu'un Arabe demande à lui parler; le lieutenant-colonel fait entrer cet homme, qui lui dit, en un français qu'il fait traduire :

« Je viens du marabout de Sidi-Brahim, et je t'apporte une *carta* (3) que t'envoie un capitaine qui s'est réfugié dans le marabout et qui s'y défend avec quelques *soldats noirs* (4). »

En même temps l'Arabe remet à Barral un morceau de papier qui avait servi à envelopper des cartouches, et sur lequel étaient écrits au crayon les mots suivants :

« Je suis dans le marabout de Sidi-Brahim avec quelques soldats de ma compagnie. Je me défendrai tant que j'aurai

---

(1) Général d'Exéa, *Mémoires inédits*.

(2) *Récit* d'Hugonnet, pièce 149.

(3) *Carta* désigne en sabir, c'est-à-dire dans le patois mêlé d'arabe, d'espagnol, d'italien et de français dont on se sert sur la côte, un billet, une lettre quelconque.

(4) Les Arabes désignaient sous le nom de « soldats noirs » ou *lascars negros*, les chasseurs d'Orléans, à cause de la couleur sombre de leur uniforme.

des cartouches; mais je n'ai pas d'eau, pas de biscuit; si vous ne venez pas à notre secours, nous sommes perdus.

» GÉREAUX » (1).

L'étonnement des trois officiers à la lecture de ce billet est extrême. Barral interroge l'Arabe pour voir s'il dit réellement la vérité :

« Comment as-tu pu prendre cette « carta » devant tous tes camarades ?

— Je leur ai dit que j'allais voir si les Français étaient nombreux.

— Et c'est le capitaine qui t'a remis ce papier ?

— Oui, c'est lui, et il m'a promis que tu me donnerais 100 douros (2) si je te l'apportais.

— Quels sont les Arabes qui attaquent le marabout ?

— Ce sont 500 Djebala que le sultan (Abd el Kader) y a laissés pour les empêcher de sortir, et il a emmené tous les autres avec lui pour couper la route d'Oran à Tlemcen, parce qu'il y a toujours sur ce chemin des soldats ou des marchands qui y voyagent (3). »

D'Exéa intervient alors auprès de Barral :

« Mon colonel, lui dit-il, laissez-moi choisir 400 hommes dans mon bataillon et je vais aller dégager Géreaux.

— Si quelqu'un marche, ce sera moi, répond Barral; mais qui vous dit que ce n'est pas un traître qui veut nous attirer dans un guet-apens ?... Y a-t-il quelque officier de votre bataillon qui soit très lié avec Géreaux et qui connaisse son écriture ?

---

(1) Général d'Exéa, *Mémoires inédits*.

Hugonnet, dans son *Récit*, raconte que cette lettre arriva le 24 dans l'après-midi ; il faut plutôt ajouter foi aux *Mémoires* de d'Exéa, qui était présent quand l'Arabe apporta la lettre. Sans doute Hugonnet, malade à ce moment, n'eut connaissance de cette lettre que le lendemain dans la journée, ainsi que la troupe.

(2) Le *douro* désigne dans cette région la pièce de cinq francs espagnole. A Lalla-Maghrnia et à Nemours, jusqu'à ces dernières années (1902), les Marocains ou les Kabyles du pays préféraient être payés en monnaie espagnole, dont ils connaissaient bien l'effigie.

(3) Général d'Exéa, *Mémoires inédits*.

On voit combien les renseignements donnés par le Kabyle sur les projets d'Abd el Kader étaient exacts puisque, quelques jours plus tard, l'Emir enleva, sur la route de Tlemcen à Aïn-Temouchent, un convoi avec le détachement de 200 hommes qui l'escortait.

— Oui, je crois qu'il y a le capitaine Duportal (1).

— Envoyez-le chercher. »

Puis, se retournant vers le Kabyle :

« Est-ce que tu pourrais nous conduire au marabout ?

— Oui, je suis venu pour cela.

— Combien nous faudra-t-il d'heures ?

— Avec les *soldats noirs*, il faudrait trois heures.

— Vous voyez qu'il nous trompe, dit alors Barral à d'Exéa; nous savons bien qu'il faut de six à huit heures en forçant la marche (2). »

Sur ces entrefaites, Duportal arrive; on lui montre la lettre; il ne reconnaît ni l'écriture, ni la signature de Géreaux. Alors, Barral, persuadé que le Kabyle est un traître, le fait mettre en prison (3).

Le lendemain 24, un chasseur du 8e arrive au camp et confirme le terrible événement de la veille : « Le bataillon a été massacré hier, dit-il... il a été surpris par des masses arabes... J'étais resté en arrière par suite d'indisposition, et en rejoignant j'ai vu le carnage du haut d'un mamelon; il n'y avait presque plus d'hommes debout sur les faces du carré; je me suis caché et la nuit j'ai marché dans la direction de Lalla-Maghrnia; mes pauvres camarades, bien sûr, il n'en reste plus un seul (4)... »

L'anéantissement de la troupe de Montagnac semble donc certain; personne au camp ne dit un mot, un silence attristé règne sous les tentes, et les officiers, sans se livrer à aucun commentaire, se bornent à répéter de temps à autre quelques brèves paroles de regret : « Comment cela s'est-il fait ?... Est-ce possible?... » Le billet apporté la veille par l'Arabe passe de mains en mains; la signature est très nette, et est

(1) Germain *Duportal-Dugoasmeur*, né en 1810 à Tréguier (Côtes-du-Nord), était sorti de Saint-Cyr en 1832; lieutenant en 1839, et entré au 8e bataillon de chasseurs en 1840, il avait été promu en 1842 capitaine au 10e, et était en Afrique depuis 1841. Il devint général de brigade en 1864, fut mis en disponibilité pour raisons de santé en 1867, passa dans la section de réserve en 1872 et mourut à Nancy en 1876. *A. A. G.*, dossier n° 3614.

(2) Général d'Exéa, *Mémoires inédits*.

(3) *Ibid.*

(4) Ces paroles ont été recueillies par Hugonnet, du 10e bataillon de chasseurs, qui se trouvait à Maghrnia à ce moment, et qui les cite dans le récit écrit par lui en 1859 (pièce 149).

suivie d'une phrase ainsi rédigée : « *P.-S.* Ayez confiance dans ce qui précède, c'est l'exacte vérité (1). »

Certains officiers du 10ᵉ bataillon croient à l'authenticité de cette lettre; ils discutent sur le parti qu'il convient de prendre. Le 10ᵉ bataillon a pour mission de garder la redoute sans agir au dehors; d'ailleurs le grand nombre de malades et de fiévreux qu'il compte ne lui permet de mettre sur pied qu'un effectif relativement faible. En admettant que 200 hommes partent au secours de Géreaux, ne sont-ils pas irrémédiablement sacrifiés, au milieu de ces tribus révoltées, et cela sans profit pour leurs camarades ? La redoute ne peut-elle pas être attaquée et prise en leur absence, et les malades qu'elle contient massacrés ? Mais, d'autre part, peut-on reculer devant le péril immédiat et certain qui menace Géreaux, dans la crainte d'un danger futur et problématique ? peut-on laisser mourir, si près de soi, des camarades qui appellent à l'aide et encourir l'accusation d'avoir manqué de cœur ?

C'était là une situation difficile, et dans laquelle l'hésitation était permise; néanmoins les officiers de Maghrnia, suivant en cela l'impulsion du caractère français, étaient plus disposés à une intervention généreuse et même imprudente qu'à une circonspection raisonnée et presque nécessaire; ils étaient décidés à marcher sur Sidi-Brahim pour délivrer leurs camarades.

Mais un examen attentif de la lettre apportée par l'Arabe les fit douter de son authenticité. Plusieurs officiers connaissaient en effet la signature du capitaine, et le « Géreaux » très lisible qui terminait la lettre ne lui ressemblait nullement. Peut-être le capitaine avait-il pris cette précaution pour qu'on distinguât mieux son nom; mais alors pourquoi ce post-scriptum destiné à donner confiance ? Comment se faisait-il aussi que le capitaine eût pu communiquer par l'intermédiaire de l'Arabe qui était venu, alors qu'il se disait entouré d'ennemis acharnés ? Comment cet indigène avait-il pu risquer sa tête pour venir apporter cette missive en traversant un pays soulevé ?... Tout s'expliquait au contraire en

(1) *Récit* d'Hugonnet. D'Exéa ne parle pas de ce post-scriptum ; mais le texte de la lettre tel qu'il le donne est bien le même que celui d'Hugonnet.

admettant qu'Abd el Kader avait fait écrire la lettre par un des prisonniers tombés en son pouvoir, ou même par une personne de son entourage sachant le français; la signature très lisible, le post-scriptum encourageant devaient naturellement venir sous la main de l'écrivain chargé de rédiger la fausse lettre; le dévouement de l'Arabe devenait très explicable, puisqu'en réalité il travaillait pour les siens; la lettre était ainsi destinée à attirer les Français dans un piège.

Ce qui confirma les officiers de Maghrnia dans cette pensée, c'est que le 24 ils n'entendaient plus, comme la veille, de bruit de fusillade; or il leur semblaît que si Géreaux avait été réellement assiégé dans le marabout, les détonations des armes à feu auraient dû arriver jusqu'à eux (1). Ce qu'ils ne savaient pas, évidemment, c'est que le combat de la veille s'était livré non pas à Sidi-Brahim, mais sur les pentes du Kerkour; ces pentes ont plus de 500 mètres d'altitude, tandis que le marabout de Sidi-Brahim se trouve dans une plaine à l'altitude d'environ 280 mètres; cette différence de niveau suffit à expliquer comment le bruit de la fusillade pouvait arriver jusqu'à Maghrnia du premier endroit et pas du second (2).

Après mûre réflexion, et en présence des témoignages des soldats échappés au massacre, personne ne voulut ajouter foi aux déclarations du Kabyle; il reçut même vingt-cinq coups de bâton par ordre de Barral, puis fut renvoyé; cet homme retourna au marabout toucher la récompense qui lui avait été promise, mais ne voulut recommencer sa tentative à aucun prix (3). La garnison de Lalla-Maghrnia ne bougea pas.

(1) *Récit* d'Hugonnet, pièce 149.
(2) Il paraît cependant étonnant que le bruit du combat du Kerkour ait pu être entendu à Maghrnia.
(3) *Récit* d'Antoine, pièce 127.

CHAPITRE IX

LA GARNISON DE DJEMMAA-GHAZAOUET

SOMMAIRE. — Le capitaine Coffyn commandant supérieur par intérim. — Montagnac et Coffyn. — Le capitaine Bidon commandant de place. — Sa mission. — La milice de Djemmaa-Ghazaouet. — Le passé militaire de Bidon. — Le capitaine Corcy, le sous-lieutenant Roux, le lieutenant Courty, le docteur Artigues. — La garnison de Djemmaa-Ghazaouet.

Instructions données au départ par Montagnac. — Le 22 septembre : une lettre de Montagnac. — Arrivée de Perrin-Jonquière; son départ. — Correspondance entre Coffyn, Montagnac et Barral.

Le 23 septembre; un billet de Barral. — Agitation dans le pays. — Bruit de fusillade. — Sortie de Coffyn. — Marche vers Gaamès. — Les traînards et de Livoudray. — Rencontre de Derouich. — La reconnaissance du sous-lieutenant Roux. — Retraite vers Djemmaa-Ghazaouet. — Embuscade des Kabyles. — Le détachement de de Livoudray; son utilité. — Rentré à Djemmaa-Ghazaouet; courriers à Montagnac et à Barral.

Le 24 septembre. — Une reconnaissance. — Retour du courrier expédié à Barral : renseignements sur les colonnes Barral et Cavaignac. — Première lettre de Coffyn à Thiéry, à 11 heures. — Retour du courrier expédié à Montagnac. — Renseignements sur la situation du colonel. — Deuxième lettre de Coffyn à Thiéry, à 1 heure. — Départ d'une balancelle pour Oran. — Nouvelles apportées par le caïd de Taount et Derouich. — Mise en état de défense de Djemmaa-Ghazaouet. — Arrivée du hussard Daveine, à 11 heures du soir. — Troisième lettre de Coffyn à Thiéry. — Départ d'une autre balancelle pour Oran.

Le 25 septembre. — Mise en état de défense de la place. — Nouvelles données par le caïd de Taount et Derouich.

Le 26 septembre. — Arrivée du carabinier Rapin; son récit. — Fusillade vers le sud. — Retour d'une reconnaissance. — Le capitaine Corcy. — Les blockhaus. — Ordres de Bidon : la garnison aux créneaux. — Arrivée des premiers carabiniers. — Une sortie improvisée; le détachement du lieutenant Courty. — La sortie du capitaine Corcy.

La fatalité qui avait empêché la colonne de Barral et la garnison de Lalla-Maghrnia de secourir les carabiniers de Géreaux empêcha aussi la garnison de Djemmaa-Ghazaouet de leur porter une aide efficace.

Lorsque le colonel de Montagnac avait quitté son poste le dimanche 21 septembre, il avait laissé par écrit le comman-

dement supérieur au capitaine du génie Coffyn (1). Cet officier était en Algérie depuis 1843 (2), et il avait été chargé, au commencement de septembre 1844, d'exécuter les travaux de construction et de défense de Djemmaa (3).

Dès le début, Montagnac avait été animé de certaines préventions contre lui : « Le temps m'a manqué jusqu'ici pour le juger à fond, écrivait-il; mais mon intuition du cœur humain me fait craindre que nous ne nous accordions pas longtemps ensemble. Il est souvent difficile de s'entendre avec les officiers du génie. Leur esprit de caste est terrible. Enfin, nous verrons ! Il faudrait qu'il fût un bien grand j. f. pour ne pas s'entendre avec moi, car je crois que je m'accorderai toujours avec un honnête homme (4). »

Coffyn était certainement un « honnête homme »; néanmoins Montagnac n'avait pu s'accommoder de son caractère, et, au commencement de novembre 1844, il lui avait fait sentir d'une manière énergique le poids de son autorité.

Montagnac faisait à son oncle un récit humoristique et pittoresque de ces incidents :

« J'ai à lutter contre un capitaine du génie, écrivait-il; mais il n'a pas encore eu le dessus et il ne l'aura pas, dussé-je lui brûler la cervelle. On ne se figure pas, quand on ne s'est pas trouvé à la tête du commandement pareil au mien, les difficultés que peut vous soulever un officier du génie qui n'est pas militaire et qui, avec cela, a de la mauvaise volonté. La position que s'est faite le génie, à l'égard

(1) *Rapport* Martimprey, pièce 30. — *Rapport* Vauban, pièce 61. — *Journal* de Bidon, pièce 43.

(2) Le dossier de Coffyn qui se trouvait jadis aux *Archives administratives du ministère de la Guerre*, sous le numéro 55823, 2e série, a été égaré ou perdu ; il faut donc s'en rapporter aux renseignements glanés çà et là, dans les Mémoires et les annuaires ou aux *Archives du Comité du Génie*. Lucien-Florent-Paul *Coffin*, né le 20 mai 1810, entré à l'Ecole d'application en 1832, lieutenant en 1834, capitaine en 1838 à l'état-major à Valenciennes, passa en 1843 au 1er régiment en Algérie ; il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 6 novembre 1845, fut mis en 1849 hors cadre en Océanie, et y devint chef de bataillon en 1852 ; rappelé à Condé en 1856, il fit la compagne d'Italie en 1859, et fut nommé lieutenant-colonel à Ajaccio en 1860 ; mis hors cadre en Cochinchine en 1862, il fut nommé colonel la même année, prit un congé en 1863 et fut désigné pour être directeur à Brest en 1864. Nommé à Lille en 1867, il fut retraité par décret du 24 juin 1870.

(3) Le lieutenant-colonel de Montagnac à Elizé de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 11 septembre 1844, *Lettres d'un soldat*, p. 398.

(4) *Ibid.*

des autres armes, est tout à fait indépendante, et par conséquent il n'accepte en aucune façon l'autorité, quel qu'en soit le rang, qui émane d'un officier appartenant à une autre arme. Partant de ce principe, il n'est pas d'entrave qu'il n'apporte au service. Aussi un officier du génie, pour présenter un projet bien dessiné, avec rapport à l'appui, et autres billevesées pareilles, sacrifie-t-il complètement la question militaire. C'est là le cas de mon génie infernal, de qui je ne puis obtenir qu'en bataillant qu'il m'exécute le plus petit ouvrage pour nous mettre à couvert contre l'ennemi; on ne se fait pas d'idée des niaises difficultés qu'il soulève. S'il avait eu affaire à un de ces bonasses officiers supérieurs, comme l'armée en est farcie, on serait encore à chercher la trace de la plus petite enceinte provisoire.

» Il a planté sur des positions fort importantes deux malheureux blockhaus vermoulus, dans lesquels j'ai trente hommes. Ces blockhaus, établis sur des points très élevés, ont failli dernièrement être culbutés par le vent (à la lettre). Je lui ai ordonné de les étançonner, pour éviter que nos hommes ne soient pris comme des grillots sous cette masse de bois, et pour nous éviter, à lui et à moi, une mystification; croiriez-vous que cela m'a valu un plaidoyer de dix pages, pour prouver que les blockhaus étaient solides, et qu'il était inutile de les soutenir? Il a fallu le menacer de lui enlever tous ses ouvriers, ses matériaux, ses outils, et lui dire que je me chargerais, à l'avenir, de la direction de tous les travaux, si dans deux heures les blockhaus n'étaient pas étayés ainsi que je l'avais ordonné. La chose a été faite immédiatement. Toute ma vie se passe à me chamailler pour des choses de ce genre, et souvent encore plus simples. Ce bougre-là vient de France, et n'entend rien à son affaire pour ce qui est des travaux à exécuter dans ce pays, de sorte que tout ce qu'il a fait ici est réellement fait en dépit du bon sens. Voyez-vous, le plus simple maître maçon, le dernier maître charpentier feront mieux que tous ces sacrés tire-lignes qui ne veulent pas se figurer qu'avec leurs beaux plans et leurs teintes conventionnelles ils n'empêchent pas l'eau de nous inonder et l'ennemi de nous tuer du monde. » Et, après une longue diatribe contre la situation trop indépendante faite à son subordonné par les règlements, Montagnac terminait par

les mots : « Ah ! quel cauchemar qu'un officier du génie !... N'en parlons plus (1). »

Ce « cauchemar » le hantait pourtant, puisqu'il écrivait à nouveau, cinq lignes plus bas : « Je vais toujours parfaitement, je suis sous la tente, bien entendu, et mon capitaine du génie *est dans un joli petit appartement, bien couvert en tuiles*. Tout ceci, pour moi, est la moindre des choses; — j'ai comme principe que le chef de l'armée doit être logé le dernier; — mais c'est l'impudence avec laquelle M. Coffyn est allé se construire une maison, au moment où l'on avait besoin de matériaux, qui me vexe, et l'aplomb avec lequel il vient quelquefois me parler de son abnégation (il est bien reçu) (2). »

Montagnac considérait donc Coffyn comme un officier d'une intelligence moyenne, s'appliquant uniquement aux questions techniques particulières à son arme, et il le jugeait à peu près complètement dépourvu de qualités militaires; Coffyn sortait cependant de l'Ecole d'application et avait été nommé capitaine en 1838, à 28 ans. Il était le plus ancien des officiers restant à Djemmaa-Ghazaouet au départ de Montagnac, et c'est à lui que revenait naturellement le commandement supérieur par intérim.

Un autre capitaine, nommé Bidon, remplissait en temps ordinaire les fonctions de commandant de place; son rôle consistait à exiger la bonne tenue du poste et à surveiller les habitants venus à la suite de l'armée; il joignait ainsi à ses attributions militaires celles d'un commissaire de police ou d'un juge de paix. Il rencontrait de fréquentes difficultés dans l'accomplissement de sa mission, en raison du caractère spécial de ses administrés. Dès les débuts de l'installation du poste, en novembre 1844, Montagnac écrivait à son oncle : « Eh bien! croiriez-vous que les vingt-huit sales civils : cantiniers, marchands, épiciers, que j'ai ici, me donnent plus de mal à conduire que tous les Arabes des environs et les soldats de ma garnison ?

» J'ai un commandant de place qui remplit les fonctions de juge de paix et passe sa journée à régler les différends

---

(1) Montagnac à Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 6 novembre 1844, *Lettres d'un soldat*, p. 414, 415, 416.

(2) *Ibid.*, p. 417.

entre cette ignoble race et à juger leurs puants méfaits !... Quelle horrible engeance que ces gueux d'Afrique qui se jettent, comme des corbeaux, sur les nouveaux points où l'on s'installe ! Vous ne pouvez vous figurer ce que c'est que cette tourbe plébéienne qui infecte notre sol africain !... (1). »

Les vingt-huit civils dont Bidon avait la surveillance en novembre 1844 avaient vu leur nombre s'accroître pendant l'année 1845; non seulement de nouveaux « marchands de goutte » avaient pu s'établir à Djemmaa-Ghazaouet, mais aussi des soldats libérés ou des cultivateurs; dès le mois de décembre, vingt-trois colons et neuf officiers ou employés militaires avaient obtenu des concessions de terrain, à titre temporaire (2).

Au mois de septembre 1845, il n'y avait pas encore de milice organisée à Djemmaa-Ghazaouet; mais Bidon comptait dans la place 55 hommes capables d'en faire partie; 18 d'entre eux avaient été armés au mois d'avril et faisaient des patrouilles toutes les nuits; puis, au commencement d'août, pour leur rendre le service moins pénible, 19 autres avaient reçu des fusils et concouraient depuis lors au service de nuit; il y avait ainsi au total 37 hommes armés (3).

Le poste avait donc acquis en peu de temps une petite population composée d'éléments très divers; le capitaine de Géreaux aurait voulu décider un certain nombre de soldats à se faire colons, pour améliorer ceux dont il disait, dans une lettre du 22 août 1845 : « Le maréchal... n'a vu venir à lui que l'*écume* de nos villes, des hommes flétris par le vice et la misère, voués au désordre et au malheur, des fainéants, des inutiles, des spéculateurs façonnés au vol et à l'usure (4). »

Bidon avait le caractère qu'il fallait pour intervenir dans

---

(1) Le lieutenant-colonel de Montagnac à Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 6 novembre 1844. *Lettres d'un soldat*, p. 418-419.

(2) Deux états signés de Bidon, commandant de place, donnent les noms des concessionnaires; Montagnac avait fait ces répartitions de terrain, pour les 23 colons, le 8 décembre 1844; pour les 9 officiers ou employés militaires, le 20 décembre. *A. H. G.*, Algérie, correspondance, octobre 1845, province d'Oran.

(3) *Journal* de Bidon, IIIe partie, pièce 43.

(4) Géreaux à ses parents, de Djemmaa-Ghazaouet, 22 août 1845. *Nécrologe universel du* XIXe *siècle*, Paris, 1846, notice sur le capitaine de Géreaux, p. 29.

les contestations qui pouvaient s'élever, parce qu'il connaissait bien les gens du peuple. Il était d'une humble origine et avait eu une carrière modeste; né à Tarascon en 1801, il s'était engagé comme soldat au 1[er] génie en 1820, et avait été réformé en 1821 après huit mois de service.

La commission des récompenses nationales, chargée d'attribuer un grade aux citoyens qui s'étaient particulièrement distingués dans les journées de Juillet (1), l'avait proposé pour le grade de sous-lieutenant en 1831; mais, comme son instruction était faible et que sa femme était « en condition de domesticité », le général Cubières avait jugé suffisant de lui faire attribuer un emploi de concierge des bâtiments militaires. Bidon avait donc été nommé casernier à Strasbourg; mais, à la suite de ses réclamations, présentées par le général Pajol, il était parvenu à être nommé sous-lieutenant. Il avait fait la campagne de Belgique en 1831 et 1832 au 7[e] de ligne, puis avait passé avec son grade de sous-lieutenant au 2[e] bataillon d'infanterie légère d'Afrique en mai 1833; il avait été nommé lieutenant en 1836, capitaine en 1840, toujours dans l'infanterie légère d'Afrique, si bien qu'en 1845 il avait douze ans de présence en Algérie. Très brave au feu, il avait été blessé à la main en novembre 1836 devant Constantine et s'était distingué en plusieurs circonstances; aussi avait-il reçu la croix en 1837 (2). Cette bravoure n'excusait pas des faiblesses de caractère dues à ce que Bidon n'avait pas été préparé, par son éducation et son passé, à être officier (3); le poste de commandant de place permettait de l'employer utilement, sans lui confier la conduite et l'administration d'une troupe.

Tout autre était le capitaine Corcy, du 4[e] chasseurs d'Afrique, détaché pour l'achat des chevaux de la remonte. Quoique venant à peine d'être nommé capitaine, Corcy avait plus

(1) Cette commission avait été créée par ordonnance du Roi en date du 26 août 1830. Elle fit nommer, en 1831, 266 sous-lieutenants et 549 sous-officiers.

Voir le *Moniteur universel* des 27 août, 17 décembre et 20 décembre 1830, et celui du 26 juillet 1831.

(2) *A. A. G.*, dossier Joseph Bidon.

(3) On en trouve la preuve dans son dossier, aussi bien que dans certaines réclamations figurant dans la correspondance d'Algérie, octobre 1845.

de services effectifs que Bidon et une grande habitude de la troupe : entré au 5e cuirassiers en 1825, et devenu maréchal des logis chef en août 1831, il avait été remis cuirassier en août 1832; passé au 3e chasseurs d'Afrique en 1833, il y avait en dix-sept mois reconquis ses galons de maréchal des logis chef, puis y avait gagné le grade de sous-lieutenant en 1836; il avait été cité à l'ordre de l'armée en 1842 pour sa belle conduite au combat du 11 avril entre Boufarik et Beni-Mered; c'est lui qui, avec une trentaine de chasseurs d'Afrique, était parti au secours de l'héroïque sergent Blandan et avait sauvé les quelques hommes qui restaient debout (1).

Ses qualités militaires étaient réelles et faisaient de lui un bon officier de troupe.

Un autre officier de cavalerie se trouvait encore à Djemmaa-Ghazaouet sous les ordres de Coffyn, le sous-lieutenant Roux. Né à Lyon en 1809, engagé volontaire au 2e hussards en 1830, Roux y avait conquis peu à peu ses grades jusqu'à celui d'adjudant, et était arrivé en Afrique avec son escadron en juillet 1844 ; quatre mois plus tard il avait été nommé sous-lieutenant (2).

Le lieutenant d'artillerie Courty commandait un détachement d'une quarantaine d'hommes; c'était un officier fort au courant de la pratique de son métier, car il avait servi treize ans dans le rang avant d'arriver au grade de sous-lieutenant en 1843 (3).

Le médecin ordinaire de 2e classe (4) Artigues avait la

---

(1) Cette affaire est un des plus beaux épisodes de la conquête. Le sergent Blandan commandait un détachement de 17 militaires du 26e de ligne et de 3 du 4e chasseurs d'Afrique; attaqué par 200 Arabes et sommé de se rendre, le sergent répondit par un coup de fusil; les Arabes se ruèrent alors sur le détachement, qui résista héroïquement. Le lieutenant Corcy, du 4e chasseurs d'Afrique, et le sous-lieutenant de Breteuil, du 1er, accoururent de Boufarik au galop à la tête de leurs hommes; ils se lancèrent un à un dans la mêlée et délivrèrent les cinq hommes qui restaient debout. Le lieutenant-colonel Morris acheva la déroute des Arabes en arrivant au pas de course à la tête des 69 derniers fantassins de la garnison.

Lettre du lieutenant-colonel Morris, commandant supérieur à Boufarik, au colonel de Gaja, commandant supérieur du territoire d'Alger. *A. H. G.*, Algérie, correspondance, province d'Alger. — Cf. *Ordre général* à l'armée d'Afrique, d'Alger, 14 avril 1842, et *supplément* à cet ordre général d'Alger, 17 avril 1842. *Ibid.*

(2) *A. A. G.*, dossier Jean-Jacques Roux.

(3) *A. A. G.*, dossier Antoine Courty.

(4) C'est le grade tel qu'il lui est donné pour cette époque par ses états de service.

charge de l'ambulance de la place, et était particulièrement dévoué à sa mission; instruit et intelligent, il était en même temps actif et très brave. C'était un vieil Africain, qui avait déjà servi à l'armée d'occupation de 1833 à 1840; il avait fait preuve d'une extrême bravoure dans les journées des 11 et 16 février 1839, se tenant sur la ligne des tirailleurs et allant relever et panser les blessés sous le feu de l'ennemi; il avait été cité à l'ordre de la division de Constantine. Il était revenu en Algérie depuis le mois d'août 1844 (1).

La garnison de Djemmaa comptait encore un adjoint et un commis de l'intendance, trois officiers d'administration, un payeur, quatre officiers de santé, deux officiers de douane et un officier de marine; tous étaient d'un faible secours au point de vue de la défense de la place (2).

Les troupes laissées sous les ordres de Coffyn formaient le plus étonnant mélange qu'on pût voir; il y avait là des sapeurs du 1er et du 3e régiment du génie, des artilleurs du 5e et du 9e d'artillerie, des hommes du 1er bataillon d'Afrique, du 2e bataillon de zouaves, du 15e léger, du 8e et du 10e d'Orléans, du 41e de ligne, des cavaliers du 2e hussards, du 4e chasseurs, du 2e escadron du train, des ouvriers d'administration, des infirmiers, des douaniers, des marins; pas un de ces corps n'avait plus de 20 soldats disponibles; sur 460 sous-officiers, caporaux et soldats que comptait environ le 8e d'Orléans, 346 étaient partis sous les ordres de Montagnac avec les 9 officiers présents. Le total des hommes capables de marcher, pour toutes les armes et tous les corps, ne s'élevait guère qu'à 200; il y avait par contre plus de 350 indisponibles (3)!

Des officiers qui pour la plupart n'étaient pas des officiers de troupe, des hommes appartenant aux corps les plus divers, et dont beaucoup étaient des convalescents, ne constituaient pas un effectif bien solide. Néanmoins Montagnac avait invité verbalement Coffyn, avant de partir, à se por-

---

(1) *A. A. G.*, dossier Jean-Baptiste-Marie-Numa Artigues.
(2) Situation des troupes de Djemmaa-Ghazaouet, le 27 décembre 1845, pièce 31.
(3) Les chiffres donnés par les pièces 31 et 41 ne concordent pas; voir ces pièces.

ter au-devant de lui dans la direction de Gaamès quand il rentrerait, afin d'appuyer son mouvement.

Pour bien comprendre la conduite de Coffyn pendant les événements qui se déroulèrent autour de Djemmaa-Ghazaouet, il est nécessaire d'examiner heure par heure les lettres et informations que cet officier reçut ou envoya.

Le 22 au matin, Coffyn reçut de Montagnac une première lettre, écrite du bivouac de Sidi-el-Hadj-Abdallah et relative à des guides; le colonel y annonçait son départ pour l'oued Taouli.

C'est dans la même matinée qu'arriva le capitaine Perrin-Jonquière, chargé de laisser à Djemmaa des éclopés et des malades, de ramener des vivres et de remettre à Montagnac la lettre par laquelle Barral demandait les chasseurs du 8^{e}. Coffyn prit connaissance de cette lettre; elle annonçait que le général Cavaignac était campé à Sidi-bou-Lenouar sur la Tafna, prêt à entrer chez les Beni-Ouarsous, et que la colonne de Barral, après avoir reçu les renforts de Djemmaa, devait le rejoindre en prenant la direction d'Aïn-Kebira.

Coffyn remit Perrin-Jonquière en route avec les approvisionnements et 35 hommes, mais en le chargeant de dire à son chef que le 8^{e} chasseurs était parti la veille à 10 heures du soir; en même temps, il envoya par un exprès une copie de la lettre de Barral au lieutenant-colonel de Montagnac; ce dernier lui répondit à 5 h. 1/2 du soir en lui exposant sa situation sur l'oued Taouli, en lui disant l'impossibilité dans laquelle il se trouvait d'abandonner les Souhalia menacés par Abd el Kader, et en lui demandant des vivres pour deux jours (1); à ce billet, il avait joint une lettre pour Barral dans laquelle il était plus explicite, et annonçait son intention d'attaquer l'Emir. Ces lettres arrivèrent à Djemmaa-Ghazaouet dans la soirée; celle qui était destinée au colonel de Barral ne lui fut pas expédiée immédiatement (2); mais Montagnac

(1) Voir plus haut, chap. IV, p. 130.

(2) Il semble qu'il y ait à ce sujet une erreur dans le rapport de Martimprey, qui est ainsi rédigé : « La lettre destinée au colonel de Barral fut expédiée de suite, mais il est probable qu'elle ne lui est pas parvenue. » (Pièce 30.) Coffyn, dans sa première dépêche (pièce 14), dit en effet que cette lettre de Montagnac ne fut envoyée que le lendemain vers 7 heures.

Martimprey a sans doute voulu excuser Coffyn dans son rapport; ou

en avait envoyé directement un duplicata, qui arriva le soir même (1).

Cependant Barral ne pouvait croire encore que Montagnac mettrait ses projets à exécution, et qu'il négligerait les ordres que lui envoyait Cavaignac; aussi le 23, à 5 h. 1/2 du matin, écrivit-il à Coffyn un billet par lequel il demandait instamment des nouvelles de son camarade; ce billet, confié aux soins de deux cavaliers, arriva à Djemmaa-Ghazaouet à 6 heures (2).

Coffyn renvoya immédiatement ces cavaliers à Barral, avec une lettre dans laquelle il lui donnait les nouvelles qu'il avait recueillies et le billet écrit la veille par Montagnac.

Déjà à cette heure une animation extraordinaire se manifestait dans les environs du poste de Djemmaa : les populations accouraient se réfugier à Taount; bientôt la route de Nedroma était interceptée; enfin les Ouled-Ziri, qui devaient fournir huit mulets chargés de conduire à Montagnac les vivres qu'il avait demandés, n'arrivaient pas, et leur village était abandonné.

Vers 8 heures, le bruit d'une fusillade se fit entendre distinctement vers le sud; comme elle durait sans discontinuer, et paraissait être l'indice d'un engagement sérieux, Coffyn fit rentrer le troupeau et prendre les armes à la petite garnison. Bientôt il apprit par des Arabes que le colonel était entouré par les Beni-Snassen et les Ghossel commandés par Bou Hamidi, qu'il avait essuyé un échec et qu'il tentait de se replier sur Djemmaa; alors il décida de se porter, conformément aux ordres qu'il avait reçus, sur la ligne de retraite que le colonel devait suivre par Gaamès, et organisa

---

celui-ci, craignant qu'on ne lui reprochât d'avoir mis du retard dans des communications si urgentes, déclara qu'il avait transmis la lettre immédiatement.

(1) Ce qui est certain, c'est que de Barral reçut cependant une lettre de Montagnac dans la soirée; d'Exéa l'affirme (*Mémoires inédits*), et Barral lui-même le dit en post-scriptum dans son rapport daté de Maghrnia, 24 septembre (pièce 17).

La lettre qui arriva était, peut-on en conclure, un duplicata expédié directement de l'oued Taouli par Montagnac, et porté par un Arabe du pays. Il n'y avait guère qu'une vingtaine de kilomètres du bivouac de Montagnac à celui de Barral.

(2) Coffyn à Thiéry, 24 septembre, pièce 14.

une sortie de ce côté avec les hommes valides restés au camp.

Ces hommes n'étaient pas 200; Montagnac avait entraîné avec lui à peu près tous ceux capables de marcher, et le capitaine Perrin-Jonquière avait de plus emmené la veille les hommes valides du 15e léger et du 10e d'Orléans; l'effectif de la garnison tel qu'il était le 23 ne permettait pas de s'éloigner beaucoup de la place (1).

Coffyn, en présence des renseignements qu'il reçoit, décide néanmoins de tenter une reconnaissance. Après avoir donné le commandement du poste au capitaine Bidon et fait partir une « balancelle » (2) pour Oran, il sort avec 120 hommes d'infanterie et 16 hussards ou chasseurs commandés par le sous-lieutenant Roux, et prend, comme Montagnac le lui a recommandé, la direction de Gaamès. Bientôt il peut se rendre compte que ce n'est pas de ce côté que se livre le combat, mais dans le sud, et que le colonel, au lieu de venir passer par Gaamès, battra plutôt en retraite directement vers Djemmaa; il s'engage alors dans le ravin d'Aïn-el-Msirda, au sud des Ouled-Ali (3).

A ce moment, 5 sous-officiers et 29 hommes, qui sont tous des convalescents, sont tellement harassés qu'ils ne peuvent pas aller plus loin; Coffyn les laisse sous les ordres d'un sergent du 1er bataillon d'Afrique, de Livoudray (4), auquel il recommande de se tenir à sa hauteur sur les crêtes, pour le flanquer (5).

---

(1) La situation au 27 septembre (pièce 31) porte 191 disponibles et 379 indisponibles. Il faudrait, pour avoir le chiffre exact de la garnison le 23, tenir compte des mutations survenues du 23 au 27; on devrait retrancher des indisponibles les 14 hommes rentrés le 26, qui le 23 étaient à Sidi-Brahim, et retrancher des disponibles les 101 hommes arrivés le 27 avec le lieutenant-colonel Quillico, sans doute comptés.

(2) *Balancelle*, terme employé pour désigner un petit bateau à voiles.

(3) Coffyn à Thiéry, 24 septembre, pièce 14. — *Journal* de Bidon, pièce 43. — *Rapport* de Vauban, pièce 61.

(4) Jules-Marie-Etienne *Rouault de Livoudray*, né en 1819, à Goven (Ille-et-Vilaine), s'engagea en 1837 au 44e de ligne; il devint caporal en 1838, caporal de voltigeurs, puis sergent fourrier en 1839, et sergent-major en 1841; en décembre 1844, il passa au 1er bataillon d'Afrique comme sergent, et rengagea pour deux ans au début de 1845; il rengagea de nouveau au début de 1847, fut nommé élève stagiaire des subsistances à Toulouse au mois de mars, puis fut rayé de la liste des élèves d'administration en juillet 1848 et libéré en décembre. *A. A. G.*, reg. matric. du 1er bataillon d'Afrique, n° 8696.

(5) *Rapport* de Vauban, pièce 61. — De Livoudray, à Coffyn, pièce 124.

Cependant Coffyn était très indécis : il marchait un peu à l'aventure, craignant à chaque instant de rencontrer une masse arabe en travers de sa route. Tout à coup, quelques hussards poursuivent un cavalier, qui vient tomber dans l'infanterie; on se saisit de lui, et l'on reconnaît Derouich, qui explique sa présence sur les lieux d'une manière équivoque. Coffyn le met sous bonne escorte à la tête de la colonne, avec mission de la conduire vers le lieu où se trouve Montagnac; peu après, inquiet sur la route que l'Arabe lui fait prendre, il lui demande s'il est certain de bien le guider. Derouich lui répond qu'il est incapable de trahir; que Montagnac n'a qu'un seul chemin à suivre pour battre en retraite, celui qui longe la rive droite du ruisseau de Sidi-Brahim (rive droite de l'oued Taïma) et qu'il ne peut même suivre ce chemin que la nuit, tout le pays étant en armes contre les Français; en tout cas, ajoute-t-il, la retraite par Gaamès lui est complètement interdite.

Coffyn avance toujours, entendant la fusillade se prolonger d'une manière continue; pourtant, vers 11 heures, elle a presque complètement cessé et, à midi et demi, on n'entend plus que de rares coups de fusil. Que se passe-t-il donc ? Coffyn est inquiet : son guide le trahit-il ? cherche-t-il à l'éloigner du champ de bataille au lieu de l'en rapprocher?

Il fallait sortir de cette situation qui devenait critique. En avant de la troupe, vers le sud, s'élevait un piton sur lequel se montraient des vedettes arabes en observation; le sous-lieutenant Roux, des hussards, qui est allé faire une reconnaissance, vient avertir Coffyn que de ce piton on peut voir le champ de bataille et surtout en être aperçu; il l'engage à s'y porter. Coffyn suit ce conseil, et, après avoir fait faire à sa troupe une petite halte dont elle avait grand besoin, il se met en marche de ce côté. Arrivé sur un plateau intermédiaire, près de Bou-Rkount, il envoie le sous-lieutenant Roux au sommet du mamelon El-Koudia (1).

---

(1) Aucun document n'indique les noms des hauteurs; mais il est vraisemblable que le point de Bou-Rkount, à la cote 381, est le plateau intermédiaire, et que El-Koudia, à la cote 444, est le piton d'où l'on découvre le champ de bataille. El-Koudia signifie d'ailleurs « le piton », et n'est pas un nom particulier.

De cette hauteur, Roux découvre le champ de bataille, à une lieue environ; mais le combat paraît avoir cessé. La plaine est couverte de partis arabes qui se croisent dans toutes les directions; un moment Roux croit voir des hussards; mais c'est une erreur, ces cavaliers se précipitent dans sa direction pour le charger, et il est obligé de se replier sur l'infanterie.

Une colonne en marche aux environs de Nemours (2e zouaves, 1899).

Il annonce au capitaine Coffyn qu'il n'a pas un moment à perdre pour se retirer, que les Arabes se sont mis en marche pour le tourner par un mouvement de flanc; déjà en effet une cinquantaine de cavaliers et 150 ou 200 Kabyles viennent attaquer la colonne. D'ailleurs les hommes n'ont pas mangé depuis 9 heures du matin, et il est 3 h. 1/2. Alors Coffyn donne l'ordre de la retraite, la gauche en tête; la colonne se dirige vers Djemma-Ghazaouet, protégée par une section du génie que commande le sergent Bertrand; elle marche avec calme, au pas ordinaire.

Les Arabes se sont portés en masse vers le chemin qu'elle

a suivi à l'aller (du côté de Safra), pensant le surprendre au passage et l'écraser; mais Coffyn se rabat vers l'ouest, prend la ligne des plateaux et marche droit sur Djemmaa. Les Arabes, voyant ce mouvement, quittent leur embuscade et se précipitent dans cette direction; mais il est trop tard pour qu'ils puissent faire du mal à la colonne, qui a déjà dépassé les ravins; elle chemine sur un terrain commode pour la défensive, qui s'étend sans discontinuer jusqu'à Djemmaa, et elle est séparée des cavaliers ennemis par le ravin peu praticable de l'oued Krendak (1). C'est en vain que l'ennemi commence un feu nourri; la petite troupe lui riposte, et, sauf trois ou quatre Kabyles qui viennent se faire tuer à bout portant, les assaillants se maintiennent à 200 ou 250 mètres, n'osant franchir le ravin; seule l'avant-garde est serrée de près.

Pendant ce temps, le sergent de Livoudray avec son détachement s'est trouvé coupé du gros de la troupe; il s'est efforcé de ne pas perdre de vue le capitaine Coffyn, et a changé plusieurs fois de position pour lui ménager une retraite. Vers 1 heure, il s'est porté avec trois hommes à la rencontre d'un piquet de cavaliers français qui se dirigeait sur Djemmaa-Ghazaouet; le maréchal des logis Engel (2), chef de ce piquet, lui a déclaré qu'il allait chercher des vivres et qu'il le prendrait, lui et son détachement, en revenant vers la colonne. Mais à peine cet entretien est-il terminé, que des coups de feu sont tirés sur de Livoudray et ceux qui l'accompagnaient; ils peuvent cependant rejoindre leurs camarades sans être atteints.

De Livoudray se trouve sur la ligne des hauteurs des Ouled-Ali, entre le ravin de l'oued El-Beyayed et celui de l'oued El-Rarel (3); il voit Coffyn faire son mouvement de retraite et

(1) Ce nom est celui porté sur les cartes. Ismaël Hamet fait remarquer que l'orthographe *Krendak* est douteuse, et que ce nom est simplement mis pour *Khendek*, qui signifie « fossé, ravin ».

(2) Alexis *Engel* était un sous-officier de 44 ans, qui comptait plus de 22 ans de service. Né le 2 décembre 1801 à Nancy, incorporé au 2ᵉ hussards en janvier 1823, il avait été nommé brigadier six mois plus tard et maréchal des logis en 1826; rengagé pour deux ans en 1827, puis pour quatre ans en 1829, il avait fait la campagne de Belgique en 1832; depuis 1834, il avait rengagé pour deux ans à chacune de ses libérations et avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur en août 1845. Il quitta l'Algérie en 1847 et fut libéré définitivement en 1851. *A. A. G.*, reg. matric., n° 9.

(3) Ismaël Hamet fait remarquer que ces deux noms sont très probablement transcrits de manière inexacte.

aperçoit le mouvement des Kabyles. Avec une sûreté de coup d'œil remarquable, il comprend que si le coude du ravin au sud des Ouled-Ziri est occupé par l'ennemi, la retraite est coupée aux Français; il se hâte vers ce point, il s'y embusque, et il ouvre une fusillade nourrie contre 100 ou 150 Kabyles qui montent déjà pour l'occuper; ces Kabyles prennent la fuite. De sa position, il enfile le ravin par lequel Coffyn peut être assailli, et il empêche l'ennemi d'avancer de ce côté.

Coffyn aperçoit de loin les hommes de de Livoudray, mais il ne sait si ce sont des amis ou des ennemis; presque tous, en effet, sont en chemise et pantalon de toile, à cause de la chaleur, et peuvent être pris pour des Arabes. De Livoudray remarque l'hésitation de son chef; il détache en avant, bien en évidence, deux hommes qui ont des pantalons rouges; Coffyn les reconnaît et fait porter par un brigadier de chasseurs l'ordre de tenir fortement la position occupée; les deux troupes se flanquent ainsi mutuellement; les Kabyles qui ont voulu occuper le bas des pentes se trouvent pris entre deux feux et sont réduits à s'enfuir. Coffyn et de Livoudray peuvent alors se rejoindre sans difficulté (1).

La petite troupe rentre à 4 h. 1/2 à Djemmaa-Ghazaouet, n'ayant qu'un seul homme blessé; les Arabes ont eu de leur côté 5 hommes tués et une vingtaine de blessés.

Coffyn avait pu se rendre compte de la gravité de la situation; il avait failli être écrasé; il avait dû son salut à ce que les Arabes envoyés pour le tourner avaient mal placé leur embuscade et à ce qu'ils étaient fatigués par le combat soutenu dès le matin; il avait vu, sur tout son parcours, les villages abandonnés par leurs habitants, et il avait trouvé les Kabyles du pays embusqués dans des figuiers et dans des broussailles pour le harceler. Aussi avait-il acquis la conviction que toute communication avec la colonne était désormais impossible.

Coffyn fit reposer sa troupe, et donna immédiatement des ordres pour mettre Djemmaa-Ghazaouet en état de défense. Il était dans une cruelle incertitude sur le sort du colonel

(1) De Livoudray à Coffyn, 23 février 1846, pièce 124.

de Montagnac, et il ne savait quel crédit accorder aux récits divers que lui faisaient les Arabes des alentours avec lesquels il était encore en communication.

Aussi, pour connaître exactement l'issue du combat, envoya-t-il dans la nuit un messager à Montagnac; il en envoya un autre à de Barral pour l'informer de ce qui se passait.

Le lendemain 24, Coffyn fit partir dès le matin quelques hussards en reconnaissance; l'officier qui les commandait vint lui dire que les Trara couvraient la route de Nedroma (1), et que les communications, de ce côté aussi, deviendraient bientôt difficiles, sinon impossibles.

Puis, dans la matinée, le courrier expédié à Barral pendant la nuit revint sans avoir pu remplir sa mission; il rapportait la lettre que Coffyn avait écrite à Barral, lettre des plus importantes puisqu'elle racontait au colonel ce qui s'était passé la veille 23 septembre et l'informait de la fâcheuse position de Montagnac.

Ce courrier lui donna des renseignements d'une extrême gravité : d'après lui, les Trara ,les Djebala et les Zemmara (2) étaient tombés sur le colonel de Barral à l'oued Deguse (3), l'avaient battu et avaient harcelé les Français jusqu'à Bab-Taza et même jusqu'à Sidi-bou-Mada (4); les Beni-Mishel et les Oulhassa-Cheraga avaient tenu en échec le général Cavaignac à un gué de la Tafna qu'il voulait passer pour rentrer à Tlemcen; les Beni-Menir s'étaient emparés de deux postes et avaient assassiné la veille quatre chasseurs d'Afrique, peut-être porteurs des nouvelles de Barral. Les Trara espéraient que, la colonne de Montagnac anéantie, Abd el Kader se porterait sur Djemmaa-Ghazaouet.

Coffyn écrivit aussitôt au général Thiéry, qui commandait à Oran, pour l'informer de toutes ces nouvelles; il ne cachait

(1) Il s'agit de l'ancienne route de Nedroma et Maghrnia, qui passait non pas le long de l'oued comme la route actuelle, mais plus à l'est, et qui coupait l'oued Tleta. (Voir la carte de l'Ouest oranais.)

(2) Le document (pièce 14) porte *Smera*. Il s'agit des Ouled-Sidi-Ali-ben-Zemmara, au sud de Nedroma. (Cf. Rinn, *le Royaume d'Alger sous le dernier dey*, Alger, Jourdan, 1900, p. 76, n° 245.) — Ce sont les Zemmara du cercle de Maghrnia.

(3) Près d'Aïn-Tolba, sur un des ravins qui forment l'oued Bou-Selit.

(4) Coffyn à Thiéry, 24 septembre, 11 heures matin, pièce 14.

rien à son supérieur, afin de le laisser prendre les mesures les plus convenables : « Pour moi, ajoutait-il, qui ai vu les populations qui nous entourent, les défections successives, je pense qu'il est impossible que la colonne de Djemmaa puisse arriver à se tirer du mauvais pas dans lequel elle se trouve, à moins que vous ne nous envoyiez au moins 600 hommes (1). » Il ajoutait qu'il prenait toutes les dispositions nécessaires pour résister à une attaque contre Djemmaa-Ghazaouet; cette attaque lui paraissait sans importance si Taount restait fidèle, et très dangereuse au contraire si les ennemis occupaient ces crêtes dominantes.

La lettre que Coffyn venait d'écrire vers 11 heures allait partir pour Oran par une balancelle quand, vers 1 heure, le messager expédié pendant la nuit à Montagnac revint à Djemmaa-Ghazaouet. Il n'avait pu, lui non plus, remplir sa mission, et il rapportait les plus graves nouvelles. Le lieutenant-colonel, disait-il, s'était retranché avec des pierres, et se maintenait sur un mamelon à Sidi-Brahim, entouré par les Msirda, les Djebala et les Souhalia révoltés; quelques cavaliers et une soixantaine de fantassins étaient tombés aux mains des Arabes, qui les avaient envoyés à Abd er Rahman; toutes les routes étaient interceptées, et Abd el Kader était parti pour les Trara.

Coffyn écrivit hâtivement sur une feuille ces nouveaux détails au général Thiéry, en terminant par ces mots : « Cette lettre n'a pas besoin de commentaires, il faut aller au plus vite au secours du colonel de Montagnac (2). » La balancelle partit ensuite immédiatement pour Oran.

Dans cette journée du 24, le caïd de Taount et Derouich vinrent au camp; ils disaient que le colonel, la plupart des officiers et des hommes avaient été frappés à mort dans le combat de la veille; mais ils ajoutaient que les Français, commandés par un officier, s'étaient réfugiés dans le marabout de Sidi-Brahim, qu'ils s'y défendaient et refusaient de se rendre. Ils ajoutaient qu'Abd el Kader était à une lieue de Djemmaa-Ghazaouet, et qu'il devait attaquer ce poste dans la nuit du 24 au 25.

---

(1) Coffyn à Thiéry, 24 septembre 1845, 11 heures du matin, pièce 14.
(2) *Ibid.*, 1 heure soir, pièce 15.

Coffyn s'occupa de compléter le plus rapidement possible les défenses de la place; certaines parties de l'enceinte, qui n'étaient pas encore terminées, furent palissadées, et un tambour fut établi en avant de la porte de Taount; on assigna enfin à chaque troupe le poste qu'elle devait occuper.

A 11 heures du soir, les factionnaires signalent un homme qui demande à entrer; on lui ouvre : c'était un cavalier de la colonne Montagnac, le hussard Daveine, qui, démonté, accablé de fatigue et mourant de faim, avait dû se traîner sur les genoux pour atteindre Djemmaa-Ghazaouet; son esprit était fortement frappé, il tremblait encore de frayeur, il raconta dans un récit incohérent qu'échappé au grand désastre de la veille, il avait vu périr toute la colonne; d'après lui, tout était fini depuis le 23 à 11 heures; Montagnac, Courby de Cognord, Saint-Alphonse avaient été frappés à mort, les hussards exterminés, et l'infanterie avait subi le même sort.

Coffyn écrivit immédiatement ces détails au général Thiéry, en lui disant qu'il venait d'apprendre ce que tous pensaient déjà sans vouloir le dire. Il ajoutait qu'Abd el Kader étant campé ce jour-là sur la route de Nedroma, à une lieue à peine de son poste, il s'attendait à une attaque. La gravité des circonstances dans lesquelles il se trouvait tout à coup n'était pas sans l'effrayer quelque peu, et sa lettre, écrite au milieu de la nuit, après les émotions successives qu'il venait de traverser, et sous le coup de la terrible nouvelle que le hussard lui apportait, en gardait le reflet : « Puissions-nous être plus heureux que nos frères de Sidi-Brahim, disait-il. Envoyez-nous au plus vite des renforts et un chef : j'accumule en ce moment sur moi les doubles fonctions de capitaine du génie et de commandant supérieur; une tête de plus ne serait pas de trop dans d'aussi graves circonstances (1). »

Il envoya immédiatement une deuxième balancelle porter cette lettre à Oran; cette balancelle arriva à destination dans la nuit du 25 au 26, avant celle qui était partie le matin, et qui n'arriva que le 26 à 4 heures après-midi.

L'attaque attendue pour la nuit du 24 au 25 ne se produi-

(1) Coffyn à Thiéry, 24 septembre 1845, 11 heures soir, pièce 16.

sit pas et la journée du 25 se passa dans l'anxiété. Le caïd Hamed et Derouich continuaient cependant à donner des nouvelles : les Français se défendaient dans le marabout, et Abd el Kader était parti vers Bab-Taza, laissant 300 cavaliers à leur garde, décidé à marcher sur Oran; les deux Arabes ajoutaient que Bou Hamidi avait été blessé et que le commandant de Nedroma n'avait pas voulu ouvrir ses portes. On voit combien ces divers renseignements étaient exacts.

Dans la nuit du 25 au 26, la garnison de Djemmaa-Ghazaouet redoubla de précautions; mais nulle attaque ne se produisit.

Le 26, à 4 heures du matin, arrive un carabinier du 8e bataillon. C'est Rapin. Il confirme le récit du hussard Daveine; après avoir raconté le désastre, il ajoute qu'une partie de la colonne a pu se réfugier dans un marabout, mais que la fusillade ayant bientôt cessé de ce côté, il ne doute pas de la mort de tous ceux qui s'y étaient retirés. Pour lui, il a pu échapper au massacre en se cachant dans le feuillage d'un figuier; puis il s'est dirigé sur Djemmaa-Ghazaouet et a marché pendant trois nuits pour revenir.

Coffyn ne doute plus que le désastre ait atteint la colonne tout entière, quand, un peu après 7 heures du matin, des coups de feu se font entendre vers le sud; le capitaine Corcy, du 4e chasseurs d'Afrique, va trouver le capitaine Bidon et lui demande l'autorisation de monter à cheval avec les cavaliers disponibles; mais le commandant de place lui répond qu'il est inutile de sortir, parce que ce doit être la colonne Cavaignac qui arrive. Des blockhaus, en effet, on a cru voir avec la lunette deux bataillons marcher en se flanquant mutuellement, et pousser devant eux les Arabes. Peu après, rentre une reconnaissance envoyée dès le matin aux environs du camp; le maréchal des logis qui la dirigeait vient dire que, du grand plateau, il a entendu les détonations et aperçu la fumée de quelques coups de feu.

Corcy va demander à nouveau au capitaine Bidon l'autorisation de sortir avec 50 hommes; Bidon la lui accorde, mais en croyant toujours que c'est la colonne Cavaignac qui arrive : il est environ 8 h. 1/2. Corcy donne ses ordres; malheureusement ses cavaliers se trouvent aux créneaux assez loin de

leurs chevaux, et il éprouve quelque difficulté à les rassembler rapidement.

Le docteur Artigues descend alors du blockhaus; il déclare à Coffyn et à Bidon qu'à l'aide d'une longue-vue il a reconnu des militaires poursuivis par des Arabes; que ces hommes, sans tunique, sont peut-être les défenseurs du marabout de Sidi-Brahim.

Coffyn monte au blockhaus, d'où l'on peut voir une poignée de Français qui arrivent à la pointe du mamelon situé de l'autre côté du ravin des Ouled-Ziri, et qui sont entourés d'ennemis accourant de toutes parts; soudain ils descendent la pente du plateau et disparaissent aux vues; on entend une fusillade très vive et de plus en plus rapprochée.

A ce moment Corcy est parvenu à rassembler ses hommes; il va sortir, quand le capitaine Bidon s'écrie : « Fermez la porte! Pied à terre, les chasseurs! Tout le monde aux créneaux. » Corcy et ses chasseurs obéissent et se rendent aux créneaux. Bidon est convaincu que l'assaut de la place va être donné par les Arabes.

Pendant ces hésitations, le dernier épisode de la glorieuse retraite se déroulait. La compagnie de carabiniers, arrivée presque indemne à 1.500 mètres de la place, succombait sous le nombre, après avoir brûlé ses dernières cartouches; le dernier carré était rompu; les hommes luttaient individuellement ou par petits groupes, entourés d'une multitude d'Arabes, et essayaient d'atteindre le poste. L'œuvre de destruction menaçait d'être complète; la garnison de Djemmaa-Ghazaouet, alignée derrière ses créneaux, ne semblait pas devoir accourir. Heureusement un sous-officier eut l'idée de faire tirer, du blockhaus qui domine la vallée, trois coups de canon dans la direction des combattants; le premier boulet vint tomber au milieu des Arabes, et les mit en fuite; puis le silence se fit...

Les soldats de la garnison placés aux créneaux, qui ne voyaient rien de ce qui se passait à l'extérieur, se demandaient pourquoi cette fusillade si rapprochée avait cessé tout à coup; il y avait un quart d'heure à peu près qu'ils n'entendaient plus rien, quand trois chasseurs du 8e bataillon arrivèrent. Ce n'est qu'au bout d'un moment que la porte

s'ouvrit devant eux; les défenseurs, craignant une feinte des Arabes pour pénétrer dans la place sous un déguisement français, étaient d'une méfiance extrême. D'ailleurs les survivants se trouvaient dans un état qui les rendait méconnaissables : c'était un spectacle affreux que de voir arriver ces malheureux successivement, « par un, par deux, tête nue, pieds nus, tombant dans les bras de ceux qui s'étaient portés au-devant d'eux, sans souffle, sans voix ». Ils rentrèrent par la petite porte du fort, la grande étant fermée.

Personne n'était encore sorti du poste. Mais à la vue des premiers carabiniers rentrés, une cinquantaine d'hommes, civils et militaires, s'élancèrent spontanément hors de la place pour porter secours à leurs camarades; ils ramenèrent les derniers survivants, sans avoir d'ailleurs à livrer aucun combat. Ni Coffyn, ni Bidon, ni Corcy ne sortirent (1); seul le lieutenant d'artillerie Courty fit une démonstration avec un détachement par le plateau du blockhaus, qui domine le ravin.

Entre midi et une heure, une sortie régulière fut organisée par le capitaine Coffyn, pour recueillir les blessés qui pouvaient se trouver dans les environs, et relever les corps des hommes tués près du poste. Ce détachement, placé sous les ordres de Corcy, fut vigoureusement reçu par les Arabes, mais put néanmoins ramasser quelques cadavres; un sapeur du génie ayant été tué, sans qu'on pût ramener son corps, Corcy jugea prudent de ne pas s'engager davantage (2).

Il était trop tard pour rien tenter d'utile; le dernier acte du drame était joué.

(1) Corcy à La Moricière, de la prison militaire d'Oran, 24 décembre 1845, pièce 113.

(2) Il y a de nombreuses contradictions et confusions dans les documents; mais on trouvera la discussion et les éclaircissements à ce sujet dans les notes qui accompagnent le *Rapport* Martimprey (pièce 30), le *Journal de Bidon* (pièce 43), le *Rapport* Vauban (pièce 61), la lettre de Corcy (pièce 113), les *Souvenirs* de Natali (pièces 135 et 136), et les *Souvenirs* de Pègues (pièces 154 et 155).

CHAPITRE X

LES RESPONSABILITÉS

SOMMAIRE. — Le but de l'expédition de Montagnac : prendre Abd el Kader. — Etat d'esprit de Montagnac. — Désobéissance aux ordres de Cavaignac, de La Moricière et de Bugeaud. — Témérité de la sortie. — Rôle effacé de Courby de Cognord et de Froment-Coste. — Responsabilité de Montagnac.

Les indigènes ont-ils trahi? — La lettre de Bel Hadj. — Exactitude des renseignements fournis à Montagnac. — Les tribus obligées de ménager à la fois Montagnac et l'Emir. — Les Msirda et les Souhalia. — Mohammed el Trari plus timoré que traître. — Exactitude des renseignements fournis à Coffyn par les Kabyles. — Injuste suspicion dont tous les émissaires indigènes ont été l'objet. — Tous ont dit la vérité.

Les soldats français. — Inexactitude de leurs renseignements. — Daveine et Rapin à Djemmaa-Ghazaouet. — Cohard et Caillé à Lalla-Maghrnia. — Ces témoignages excusent en partie l'inaction de Coffyn et Barral.

Responsabilité de Coffyn. — Rôle de Bidon. — Jugement des officiers contemporains. — L'opinion de Mme Robillot, du capitaine Blanc.

Responsabilité de Barral : ses hésitations. — Opinion des contemporains : le capitaine Blanc; le commandant d'Exéa. — Une question d'avancement. — La transmission des ordres. — Les dangers de deux formules.

Montagnac et Barral coupables du désastres du Kerkour. — Coffyn coupable du massacre des carabiniers. — Une appréciation du commandant d'Exéa. — Regrets laissés par Montagnac dans l'armée : sa mort héroïque a fait oublier ses erreurs.

Quand un désastre est consommé, on recherche toujours quelles en ont été les causes; les contemporains répartissent les responsabilités le plus souvent d'après leurs sympathies ou leurs préjugés, les historiens modifient ces appréciations à leur guise, et la vérité n'est pas facile à dégager de ces jugements divers (1).

En ce qui concerne l'affaire de Sidi-Brahim, les causes qui ont amené l'anéantissement de la petite colonne n'ont pas encore été exactement déterminées.

---

(1) On peut en citer comme exemples les discussions passionnées auxquelles ont donné lieu les désastres de Baylen, de Waterloo et de Metz; les historiens discutent et discuteront toujours la conduite de Dupont, de Grouchy et de Bazaine.

Il y a lieu d'examiner successivement les différents rôles qu'ont tenu dans ces journées : le lieutenant-colonel de Montagnac; ses alliés ou sujets kabyles, c'est-à-dire les Souhalia, les Msirda et autres tribus; les soldats échappés isolément au massacre le 23 septembre; le capitaine Coffyn, qui commandait le poste de Djemmaa-Ghazaouet; enfin le lieutenant-colonel de Barral, qui se trouvait à la tête de la colonne de Lalla-Maghrnia.

Quel était le but de Montagnac en sortant de Djemmaa, c'est ce qu'il importe avant tout de savoir.

Les officiers témoins de son départ pensaient qu'il allait surveiller les tribus de la frontière et s'opposer à un mouvement d'Abd el Kader.

Le capitaine Bidon chargé, en raison de ses fonctions de commandant de place, de tenir le journal des événements, notait à la date du 21 septembre : « Le commandant supérieur est sorti de la place...; il s'est dirigé sur Mysserdah (*c'est-à-dire vers les Msirda*) dans le but d'arrêter les mouvements qu'Abd el Kader fait sur l'oued Kiss (1) ».

Le capitaine Coffyn écrivait au général Thiéry, dès le 24 septembre, c'est-à-dire le lendemain même du combat, que son chef était parti « pour surveiller les Msirda et les tribus de la frontière très disposées à passer à Abd le Kader (2) ».

Dans les rapports officiels établis par la suite, on retrouve à peu près la même version.

Le chef d'escadrons d'état-major de Martimprey, envoyé à Djemmaa-Ghazaouet dès que la triste nouvelle fut connue à Oran, et arrivé par mer à destination le 27 à deux heures du matin (3), écrivait le soir du même jour, dans son rapport au général Thiéry : « Le but de la sortie du colonel était d'empêcher la jonction d'Abd el Kader avec le cheikh Ben Ali, des Rossels, réfugié chez les Trara, et de protéger les Souhalia (4). »

Le capitaine du génie Vauban, qui était lui aussi allé faire

(1) *Journal* de Bidon, 21 septembre 1845, pièce 43.
(2) Coffyn à Thiéry, pièce n° 14.
(3) *Journal* de Bidon, septembre 1845, pièce 43.
(4) *Rapport* Martimprey, pièce 30. — Le « cheikh Ben Ali, des Rossels » est Mouley Cheïkh, des Ghossel.

son enquête à Djemmaa, disait dans son rapport du 5 octobre, en parlant du colonel : « Son but, en se portant au milieu des tribus qui occupent notre frontière, était de soutenir le parti français en lutte ouverte avec le parti d'Abd el Kader, d'empêcher celui-ci de faire des progrès, en un mot de s'opposer à l'incendie qu'il sentait sur le point d'éclater (1). »

Peut-être étaient-ce les raisons que Montagnac avait données à Coffyn, ou du moins celles qu'on pouvait lui prêter naturellement; mais il en est une autre que les pièces officielles passent sous silence, et qui a certainement décidé le mouvement de Montagnac : c'est le désir de s'illustrer.

Montagnac était le type du soldat brillant, cultivé, actif, brave jusqu'à la témérité, mais très désireux de se distinguer par des actions d'éclat. Dès le 8 janvier 1845, il écrivait à son oncle : « On me donne un pays à commander, un territoire de cinquante lieues de circonférence, avec quatre pelés et un tondu pour dominer tout cela. C'est tout au plus si je puis garder mon poste... Je suis obligé, au point de vue militaire, de me croiser les jambes et les bras, et de regarder la mer clapoter... (2). »

Il aurait voulu se mesurer avec Abd el Kader, qu'il trouvait un adversaire digne de lui; il attendait le moment où cette occasion se présenterait; il se moquait, dans ses lettres, de ceux qui, en France, représentaient l'Emir comme « interné » au Maroc :

« Abd el Kader... est en ce moment très fort, écrivait-il. Il profite de son séjour à Sebera, sur le bord de la Moulouïa, pour s'organiser. Il a aujourd'hui plus de deux mille chevaux et de mille fantassins.

» ... Voilà ce que vos avocats, vos épiciers de France viennent vous démontrer comme un internement. Oh ! tas de marchands de blagues et de mélasse, que ne puis-je vous placer aux premières loges, avec moi, pour recevoir quelques pruneaux par vos faces...

» J'attends ce dénoûment avec grande impatience pour me sortir de mon ennui et rire de bon cœur.

---

(1) *Rapport* Vauban, pièce 61.
(2) A Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 8 janvier 1845, *Lettres d'un soldat*, p. 437.

» Pourvu que le *sanglier* débouche de mon côté ! c'est pour le coup qu'il y en aura, des affaires ! Laissez le *joli mois de mai* nous apporter des herbes pour nourrir nos bêtes, et vous verrez les cavaliers et leurs longs fusils faire parler la poudre.

» Ah ! vous voulez interner Abd el Kader, pauvres cornichons! — Cet homme que pousse une main puissante : la main de Dieu; cet homme pour qui la terre n'est pas assez large! Interner Abd el Kader, comme on internerait un misérable émeutier, un Barbès, un Fieschi, quelques polissons de cette espèce? — Voyez-vous cela? — « *Il est enjoint au citoyen* » *Abd el Kader, à l'issue de la présente, de se rendre dans le* » *plus bref délai, à la citadelle de Fez...* » Voilà pourtant comment on rêve en France, et tout le monde de répéter : Abd el Kader est interné! O mon Dieu!... Faudrait d'abord le prendre!

» Enfin, portez-vous bien, mon cher oncle, moi aussi, en attendant qu'Abd el Kader veuille bien me sauter dessus (1). »

Montagnac était d'autant plus surexcité qu'Abd el Kader ne pensait nullement à lui « sauter dessus ». L'Emir allait, venait, razziait, organisait, sans paraître se préoccuper de la garnison de Djemmaa-Ghazaouet. « A deux pas de nous, sur un territoire qu'il nous est défendu de violer, constatait Montagnac, il nous fait les cornes et la grimace, remonte son armée, se procure des armes, des munitions; fait la police dans notre pays mieux que nous-mêmes; lève des impôts chez nous, à notre nez, à notre barbe; envoie dans l'intérieur des contrées que nous occupons des goums de quatre à cinq cents chevaux pour une razzia. Des contingents nombreux arrivent à son camp, des troupes en partent, d'autres y rentrent. Il règne, comme par le passé, *et gouverne*. Le titre de sultan lui est conservé ! Et voilà comment s'exécute le fameux traité (2)! — Tandis que nous autres, *cornichons*, nous

(1) Le lieutenant-colonel de Montagnac à Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 8 janvier 1845, *Lettres d'un soldat*, p. 437-438.

(2) Il s'agit du traité du 18 mars 1845 entre la France et le Maroc, qui stipulait qu'Abd el Kader et ses partisans ne pourraient chercher refuge au Maroc. (Voir chap. I, p. 30.)

sommes là à regarder tout cela, sans oser franchir le Rubicon et forcer le muley (1) à prendre un parti.

» Ah ! nous ne sommes pas au bout, avec vos petits moyens ratatinés, rabougris, mesquins, stupides. Vous vous en ferez tailler des croupières, je vous prédis cela. — Si vous ne prenez pas une prompte détermination, nous aurons, l'année prochaine, le Maroc et Abd el Kader sur les bras.

» Abd el Kader attend le moment opportun. Il le saisira, je vous en réponds. — Dieu sait ce qui se passera alors. — Quant à moi, je n'en doute point (2). »

Ainsi, à côté d'appréciations fort justes sur la fausse conception que l'on se faisait en France de la puissance marocaine, des moyens d'agir sur le Sultan et des procédés à employer contre Abd el Kader, se retrouvaient des phrases énigmatiques qui laissaient percer le secret désir de Montagnac, celui de se mesurer avec l'Emir.

Ce désir apparaissait plus clairement encore quand Montagnac convoitait le commandement de la colonne de Lalla-Maghrnia (3), et il éclatait enfin, dans une lettre à son frère : « Je suis un peu trop fatigué, lui disait-il, de jouer le rôle d'huître, dans mon écaille de Djemmaa, il faut que j'en sorte. L'inaction me tue (4). »

Or, le 21 septembre, Abd el Kader venait précisément passer à sa portée, entre Djemmaa-Ghazaouet et Lalla-Maghrnia, et, d'après les bruits qui circulaient, il n'était accompagné que d'un petit nombre de cavaliers; les Souhalia déclaraient qu'abandonnés à eux-mêmes ils ne pouvaient s'opposer à ce passage, mais qu'il étaient prêts à soutenir le colonel, s'il essayait de s'emparer de l'Emir. L'occasion était tentante, d'autant plus tentante que, depuis le mois d'août, la garnison de Djemmaa-Ghazaouet était devenue « assez solide » (5).

(1) Mouley Abd er Rahman, sultan du Maroc, appelé ironiquement *le mulet*.

(2) Le lieutenant-colonel de Montagnac à Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 10 mai 1845, *Lettres d'un soldat*, p. 477.

(3) Voir plus haut, chap. II.

(4) Le lieutenant-colonel de Montagnac à Elizé de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 16 mai 1845, *Lettres d'un soldat*, p. 481.

(5) Le lieutenant-colonel de Montagnac, à Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 21 août 1845, *Lettres d'un soldat*, p. 497. — Voir chap. III.

Montagnac entrevit la possibilité de réaliser un rêve caressé depuis longtemps, et dut partir entraîné par un enthousiasme irréfléchi. Il ne confia pas ses sentiments à ses subordonnés, car Coffyn n'a fourni d'autre détail que la phrase écrite au général Thiéry, et Courby de Cognord, dans ses Mémoires, laisse entendre qu'il reçut l'ordre de partir sans savoir ce qu'il allait faire. Montagnac, qui désirait pour lui l'honneur d'un brillant fait d'armes, avait assez de caractère pour assumer toute la responsabilité de ses actes : c'est lui qui guidait la colonne en marche, c'est lui qui écoutait les rapports des chefs indigènes; il ne disait à Courby de Cognord et à Froment-Coste que ce qu'il voulait bien.

Montagnac se trouvait d'ailleurs, au moment de son expédition, dans un état d'esprit spécial; l'existence maussade et solitaire qu'il menait dans son poste retiré avait aigri son caractère d'une manière tout à fait anormale. Dès le mois de décembre 1844, il sentait lui-même les effets du mal qui s'emparait de lui, quand il écrivait : « Dans l'inaction, en face de ma solitude,... je deviendrais *fou, enragé ou idiot* »; et il ajoutait : « Mais cette vie qui emploie toutes mes facultés, qui les fait vibrer comme les cordes d'un arc, me corrode, je le sens; aussi doit-elle avoir un terme, pour que je puisse un peu réparer les avaries du long voyage que j'ai entrepris, et jouir, un petit moment, de cette affection de famille, seul vrai remède à tous les maux. Je ne peux pas vivre longtemps, moi, c'est impossible, je vis trop vite pour cela; il faut donc que je me dépêche de jeter l'ancre au port et de venir déposer au foyer de famille les derniers vœux, les dernières prières du vieux soldat (1). »

Montagnac était rongé par une mélancolie sans cause qu'il définissait en des termes étranges : « Les trois quarts des hommes, disait-il, se nourrissent du contentement de leurs œuvres... Eh bien, moi, je n'ai jamais pu me coucher encore sans avoir une arrière-pensée de tristesse sur tout ce que j'ai fait au monde. Quels que soient mes actes, ils ne m'ont jamais paru complets, et cette lacune me laisse sans cesse dans le

(1) Le lieutenant-colonel de Montagnac à Elizé de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 20 décembre 1844, *Lettres d'un soldat*, p. 430-431.

cœur un vide dont le fond est toujours noir comme l'âme d'un puits (1). »

Cette vague tristesse avait à tel point pris possession de lui, que deux mois après, il écrivait à Mme Elizé de Montagnac en des termes analogues : « Je travaille comme un damné, et je ne suis pas satisfait, quoique mes chefs veuillent bien ne pas manquer une occasion de m'adresser des paroles bienveillantes. — Que voulez-vous? je ne puis pas me refaire. — Je n'ai jamais été complètement satisfait, une fois dans ma vie, d'une de mes actions. — Je crèverai comme cela (2). » Malgré son affirmation, Montagnac avait peu à peu changé de caractère; la maladie dont il avait le germe s'était accentuée avec l'âge et sous l'influence de l'isolement, pour devenir, au commencement de 1845, ce que les médecins modernes appelleraient de la « neurasthénie aiguë ».

Le malaise moral n'avait fait qu'empirer dans les mois suivants, au point qu'il réagissait parfois sur la santé de Montagnac; le lieutenant-colonel sentait bien qu'il y avait quelque rapport entre l'inquiétude qui le hantait constamment et les maux de tête dont il souffrait; mais il ne voyait pas le moyen de réagir contre un état qu'il considérait comme résultant de sa nature même : « Ce sont des maux de tête, écrivait-il à son oncle en mai 1845, et rien de plus. On souffre beaucoup, trop même, mais on n'en meurt pas. Cette vie de scribe que je mène ici, les mille et une petites contrariétés qui me talonnent sont un peu cause de ces misères-là. Ma pauvre tête n'est pas ce que j'ai de meilleur dans ma longue et sèche organisation. Elle m'a souvent causé bien des soucis de tout genre, et, jusqu'à ce qu'elle soit allée s'appuyer au fond d'une tombe, elle me fera encore bien souvent gémir. Heureux ceux qui ont des têtes de veau et des cœurs de salade! — Ils vivent longtemps, ceux-là, et meurent gras. — Ne pas penser, ne rien sentir, manger beaucoup, dormir longtemps, c'est une bonne vie de crapaud. Elle m'a fait quelquefois envie, lorsque, la tête entre mes dix doigts, je maudissais ma nature nerveuse, penseuse, remuante, inquiète et sen-

(1) Le lieutenant-colonel de Montagnac à Elizé de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 11 janvier 1845, *Lettres d'un soldat*, p. 442.
(2) Du même à Mme Elizé de Montagnac, 15 mars 1845, *Ibid.*, p. 459-460.

sible; mais, tout bien réfléchi, le crapaud me paraissait, en fin de compte, un être ignoble (1). »

Montagnac ressentait ainsi les effets du travail excessif auquel il s'était livré pour organiser son poste, et, de la nervosité développée en lui par l'inaction militaire dans laquelle il se trouvait : la déception qu'il avait éprouvée en n'obtenant pas le commandement de la colonne de Lalla-Maghrnia n'avait fait que l'aigrir davantage. C'est pour une certaine part dans cet état général maladif qu'il faut chercher la raison du départ de Montagnac le 21 septembre et l'explication de sa conduite le 22 et le 23.

Les ordres qu'il avait reçus de ses supérieurs, loin de l'encourager à sortir de son poste, lui recommandaient cependant la prudence.

Cavaignac, son chef direct, connaissait sa nature bouillante et faisait tout pour en arrêter les élans; parlant, peu de temps après, dans une lettre à son oncle (2), de l'affaire de Sidi-Brahim, il disait de Montagnac : « Le malheureux avait dans son bureau vingt défenses, écrites par moi, de sortir. Je lui avais, il y a quatre mois, laissé juste ce qu'il fallait pour monter la garde. Pendant mes courses dans le Sud, on lui avait rendu un gros bataillon et deux escadrons; à mon retour, je lui avais repris un escadron, et, lorsque le pays se remua, j'avais écrit qu'on lui reprît tout, sauf les éclopés. Il était déjà en route, entraîné par un sentiment d'honneur que je ne blâme pas, puisque l'infortuné y a laissé sa tête, mais que je déplore. » Dans une lettre écrite le même jour à sa mère, Cavaignac appréciait en termes analogues la fin de Montagnac : « Si sa mort n'était pas si belle, écrivait-il, il serait bien inexcusable, après les ordres qu'il avait reçus de moi et de tout le monde (3). »

La Moricière, qui était très au courant de ce qui se passait dans la province d'Oran, puisqu'il ne l'avait quittée que de-

(1) Le lieutenant-colonel de Montagnac à Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 10 mai 1845, *Lettres d'un soldat*, p. 474-475.

(2) Lettre de Djemmaa-Ghazaouet, 9 novembre 1845, à son oncle le général Jacques Cavaignac, *Autographes Charavay*; imprimée dans *les deux généraux Cavaignac*, p. 214 et suiv.

(3) Le général E. Cavaignac à sa mère, de Djemmaa-Ghazaouet, 9 novembre 1845. *Archives de M. Godefroy Cavaignac.*

puis quelques jours pour prendre le gouvernement général par intérim, exprimait les mêmes sentiments dans son rapport du 28 septembre au ministre de la Guerre : « Le colonel Montagnac, disait-il, s'est sans doute éloigné beaucoup trop du poste de Ghazaouet, dont la défense lui était confiée. Il ne devait point faire une colonne mobile de sa garnison; ses instructions lui prescrivaient d'agir avec la plus grande prudence et d'attendre la venue d'une colonne, soit pour réparer les irrégularités dont il avait souvent à se plaindre dans les relations des tribus avec lui, soit pour rassurer les populations frontières qui chaque jour nous annonçaient la venue de l'Emir. Mais, quoiqu'il ait agi avec imprudence et transgressé les instructions qu'il avait reçues, il n'en est pas moins mort victime d'une trahison flagrante et de la violation des traités (1). »

Bugeaud lui-même avait recommandé à Montagnac de rester calme, et, certain jour que cet officier lui parlait de livrer des combats hors de son poste, il lui avait fait « sentir avec force » combien une telle façon d'agir pouvait être dangereuse. Le maréchal connaissait bien le caractère de Montagnac; aussi ne comprenait-il pas comment La Moricière, tout en lui ordonnant de ne pas se compromettre, avait pu lui laisser un escadron du 2e hussards : « Pourquoi lui donnait-il de la cavalerie ? écrivait Bugeaud au Ministre le 6 octobre; elle n'était pas nécessaire pour garder les murailles, et c'était l'inviter à sortir (2). »

Bugeaud avait d'ailleurs interdit à maintes reprises les sorties aventureuses, et nul officier servant depuis quelques années en Algérie ne pouvait ignorer ses idées à ce sujet. Il venait même de sévir d'une manière particulièrement dure contre le commandant supérieur de Cherchell, le chef de bataillon Chassy (3). Cet officier, ayant appris l'apparition

(1) La Moricière à Soult, d'Alger, 28 septembre, pièce 33.

(2) Bugeaud au Ministre, d'Excideuil, 6 octobre, pièce 68.

(3) Benoît *Chassy*, né à Aigueperse (Rhône) en 1788, soldat à la 4e légion de réserve en 1807, fit campagne en Espagne et Portugal de 1808 à 1812. Nommé sous-lieutenant et lieutenant dans le même mois d'avril 1813, il fut blessé le 21 mai de cette année à Bautzen d'un éclat d'obus au pied droit; puis, le 16 octobre à Leipzig, d'un coup de sabre à la tête; fait prisonnier à cette dernière bataille, il rentra en France en 1814 et put prendre part à la campagne de 1815. Capitaine adjudant-major en 1819,

du chérif (1) chez les Beni-Ferah et les Beni-Menacer, avait envoyé à 5 lieues à l'ouest de cette ville un bataillon du 13e léger et deux compagnies du bataillon d'Afrique, en tout 320 hommes; il avait donné au commandant Dibart (2), qui les commandait, la mission de couvrir les populations menacées; le 6 septembre, la petite colonne avait été attaquée, elle avait déjà perdu 5 tués et 25 blessés, et sa situation devenait difficile, quand l'agha des Beni-Menacer et le sous-lieutenant Moullé (3), chargé des affaires arabes, avaient pu, grâce à leur influence sur les Beni-Menacer, mettre fin au combat; ils avaient même réussi à faire arrêter le chérif (4). Quand Bugeaud avait appris cette expédition, il avait été extrêmement irrité, et il avait immédiatement exprimé à Soult son indignation; sa lettre, écrite à Excideuil le 18 septembre, cinq jours avant le désastre de Kerkour, est une preuve indéniable des instructions qu'il avait données à tous

major au 59e de ligne en 1837, il fut nommé commandant de place à Cherchell le 16 décembre 1844, puis à Péronne en 1847. Admis d'office à faire valoir ses droits à la retraite en 1849, il entra aux Invalides le 10 septembre 1870 et y mourut en 1874. *A. A. G.*, dossier Chassy.

(1) Ce chérif était connu, comme beaucoup d'autres faux prophètes, sous le nom de *Bou Maza* et disait s'appeler *Mohamed ben Ahmet*.

(2) Urbain *Dibart*, né à Nantes (Loire-Inférieure) en 1795, entré à Saint-Cyr en 1814, sous-lieutenant en 1815, lieutenant en 1823, fit cette année-là campagne en Espagne, et en 1832 campagne en Belgique; capitaine en 1835, il partit en 1839 pour l'Afrique, fut nommé chef de bataillon au 13e léger en 1844 et retourna en France au 22e en 1846. Il revint en 1850 occuper l'emploi de commandant de place à Bône, et mourut en 1852. *A. A. G.*, dossier Dibart.

(3) Louis-Cyprien *Moullé*, né en 1814 à Paris, entra en 1836 comme interprète dans les gendarmes maures; sous-lieutenant aux spahis auxiliaires d'Alger le 15 décembre 1839, puis dans la gendarmerie maure le 30 novembre 1840, il reçut la croix en 1841; mais il fut licencié à la dissolution du corps, le 1er août 1842. Il s'engagea alors comme simple cavalier au 1er chasseurs d'Afrique, passa aux spahis d'Alger en novembre et fut nommé rapidement brigadier et maréchal des logis dans les premiers mois de 1843, enfin sous-lieutenant au corps de cavalerie indigène en juillet. Il devint lieutenant au 1er spahis en 1849, capitaine en 1853 et mourut des fièvres à Cherchell en 1855. *A. A. G.*, dossier Moullé.

(4) Le récit de cette curieuse affaire se trouve dans une lettre de La Moricière au maréchal Soult, d'Alger, 10 septembre 1845. *A. H. G.*, Algérie, corresp., septembre 1845, province d'Oran.

On y trouve des détails qui montrent combien ces faux prophètes savaient en imposer : « Le chérif a été arrêté par 27 hommes des Beni-Menassers qui l'ont entouré et qui sont restés pendant près de trois quarts d'heure sans oser porter la main sur lui, tant est grande la crainte superstitieuse que ces personnages inspirent au peuple. Enfin l'un des Beni-Menassers se dévoua, porta la main sur le saint homme, le garrotta et, avec ses compagnons, le conduisit à Cherchell. »

en Algérie, et ses critiques se seraient admirablement appliquées à Montagnac s'il eût survécu :

« M. Chassy est d'autant moins pardonnable que, m'ayant manifesté l'idée qu'en cas d'insurrection il pourrait aller dans les montagnes avec les forces disponibles de sa garnison, je lui avais démontré par écrit et verbalement tous les dangers qu'il y aurait à envoyer 300 ou 400 hommes au milieu de montagnes insurgées qui pouvaient réunir 4.000 à 5.000 fantassins; je lui avais expressément recommandé de ne pas sortir en pareil cas et d'attendre des renforts. Je regarde comme une espèce de miracle que les 350 hommes du 15e léger, aux ordres du commandant Dibart, n'aient pas succombé...

» J'écris au général de La Moricière de punir le commandant Chassy et de lui retirer immédiatement le commandement supérieur qu'il exerçait par intérim; il est évident que cet officier, au mépris de mes instructions répétées, a voulu faire quelque chose pour se donner du relief (1). »

Puisque Bugeaud faisait *punir* le commandant Chassy, c'est que cet officier avait désobéi aux ordres donnés. Ces ordres résultaient d'ailleurs de principes très fermes que le maréchal ne perdait pas une occasion d'exposer, et qu'il développait encore dans sa lettre au Ministre :

« On prête en général aux troupes régulières et tacticiennes des avantages contre les irrégulières, des avantages qu'elles n'ont pas quand elles sont en petit nombre; c'est cette fausse pensée qui a été la cause de plusieurs échecs. L'organisation, la discipline et la tactique n'ont une grande supériorité que dans les nombres un peu élevés; 6.000 ou 8.000 hommes des troupes actuelles de l'armée d'Afrique battraient, bien conduites, 20.000 ou 30.000 Arabes; mais 600 à 800 hommes ne battraient pas 6.000 à 8.000 irréguliers (2). »

C'est là tout le secret du désastre de Sidi-Brahim!

Il est donc bien certain que Montagnac avait reçu maintes fois l'ordre de ne pas s'aventurer hors de Djemmaa-Gha-

---

(1) Bugeaud à Soult, d'Excideuil, 18 septembre 1845. *A. H. G.*, Algérie, corresp., septembre 1845 (original).

(2) *Ibid.*

zaouet; l'unanimité sur ce point de ses trois chefs hiérarchiques, Cavaignac, La Moricière et Bugeaud, ne peut laisser de doutes.

Toutefois, au moment où ces critiques lui étaient adressées, Montagnac n'était plus là pour se justifier; aussi, pour le juger en toute impartialité, serait-il nécessaire de connaître les termes exacts dans lesquels la défense de sortir lui avait été faite; il est probable que ses chefs lui avaient laissé une assez large initiative, indispensable à un officier ayant un commandement comme le sien. Lorsque Cavaignac avait appris que Mouley Cheïkh, agha des Ghossel, s'était enfui dans les Trara, il avait écrit à de Barral une lettre dans laquelle il le prévenait de cet événement et le priait d'en avertir Montagnac; c'est cette lettre que Courby de Cognord avait reçue le 20 pendant une première sortie de Montagnac, et dont il avait pris connaissance. Or il l'analyse dans ses Mémoires en disant qu'elle « recommandait aux deux colonels de redoubler, s'il était nécessaire, leur surveillance pour arrêter le passage de l'agha (1) ». Cette lettre paraît, d'ailleurs, avoir laissé à Montagnac le choix des moyens, puisque le colonel disait le 20 au soir à Courby de Cognord : « Je verrai demain ce qu'il y aura de mieux à faire (2). »

Mais, si elle constitue pour Montagnac une excuse possible au point de vue de la discipline militaire, elle ne peut l'absoudre de s'être engagé, en sortant de Djemmaa-Ghazaouet, dans une entreprise hasardeuse. Avec le faible effectif dont il disposait, il ne pouvait s'éloigner de son poste sans s'exposer à être écrasé ou sans laisser en danger le poste lui-même. Il le sentait si bien qu'il s'en était plaint dans les lettres adressées à sa famille (3), et qu'il avait hésité, avant de se décider au départ, pendant toute la nuit du 20 et la matinée du 21; ce n'est qu'à 2 ou 3 heures après-midi qu'il avait donné des ordres pour le soir (4).

L'impression ressentie dans les milieux militaires à la première nouvelle du désastre de Sidi-Brahim fut d'ailleurs dé-

(1) Courby de Cognord, *Mémoires inédits.*
(2) *Ibid.*
(3) *Lettres d'un soldat*, passim.
(4) Courby de Cognord, *Mémoires inédits.*

favorable à Montagnac; on estima généralement qu'il avait eu tort de s'aventurer hors de Djemmaa. Le ministre de la Guerre écrivait, dès le 4 octobre, au lieutenant général de Bar que cette sortie était une « imprudence insigne », une « inconcevable témérité » (1); il employait à peu près les mêmes termes dans sa lettre à La Moricière (2).

Si Montagnac a été téméraire en s'éloignant de Djemmaa-Ghazaouet, il a eu surtout le tort de ne pas rentrer après avoir reçu la lettre de Cavaignac, qui lui prescrivait d'envoyer le 8[e] chasseurs à de Barral, et celle de Coffyn, qui lui donnait des détails sur l'arrivée d'Abd el Kader avec des forces très considérables. Ces lettres lui parvinrent en effet le lendemain de son départ, vers 3 h. 1/2 ou 4 heures de l'après-midi, à son bivouac de l'oued Taouli, et il avait tout le temps de revenir à Djemmaa-Ghazaouet le même soir.

Quelle excuse donne-t-il à ce moment pour ne pas envoyer le bataillon qu'on lui demande ? Il ne peut songer à dire que cette faible troupe serait trop exposée en traversant une région dans laquelle l'Emir apparaît, puisqu'elle lui suffit pour tenir la campagne ! Sa raison est plus chevaleresque : s'il ne peut se retirer, écrit-il à Coffyn, c'est parce qu'il exposerait les Souhalia à une déroute complète. Il est évident que ce sentiment généreux a guidé en partie la conduite de Montagnac; cœur ardent et sensible, il a écouté les indigènes qui venaient se mettre sous sa protection, il les a réconfortés de ses encouragements, il leur a assuré qu'ils n'avaient rien à craindre, puisque les Français étaient là, il leur a promis qu'il ne les abandonnerait pas. C'est là un beau geste, tout à fait dans la nature du lieutenant-colonel et d'ailleurs très français.

Mais Montagnac a surtout été poussé à ce moment par le désir de combattre; sa lettre à Coffyn le laisse pressentir, celle à son camarade de Barral, dont le commandant d'Exéa a coservé la teneur (3), le dit clairement. Nulle considération ne peut plus agir sur lui; déjà des rapports lui ont appris qu'Abd el Kader est à la tête de 1.200 hommes, Coffyn lui a

(1) Le maréchal Soult au lieutenant général de Bar, 4 octobre, pièce 58.
(2) Soult à La Moricière, 4 octobre, pièce 57.
(3) Voir plus haut, chap. IX.

parlé dans sa lettre de forces considérables, et le lieutenant-colonel est convaincu lui-même que les partisans qui accompagnent l'Emir sont plus nombreux qu'on ne lui dit; enfin, il n'est pas même sûr de la fidélité des Djebala; mais tout cela ne l'empêche pas de vouloir attaquer le lendemain matin avec ses 400 hommes. Loin de le faire reculer, le danger l'excite : il rêve de prouesses qui étonneront l'armée.

Ce caractère chevaleresque, cet enthousiasme ardent, ces sentiments de paladin ne peuvent manquer de rendre sympatique un homme qui est mort en héros; mais ils ne l'excusent pas d'avoir oublié les premières règles du devoir militaire en n'obéissant pas à l'ordre formel de Cavaignac.

Courby de Cognord et Froment-Coste partagent sans doute quelque peu avec lui les responsabilités de cette désobéissance, puisque, consultés sur ce qu'il fallait faire, ils ont été d'avis de pousser de l'avant; mais tous ceux qui ont fait colonne savent combien l'avis d'un chef est prépondérant en pareil cas; combien un projet présenté par lui avec la conviction du succès prochain, appuyé de son autorité et de la confiance qu'il inspire, est accepté facilement par ses subordonnés. Il faut donc laisser à Montagnac la responsabilité de son acte; s'il est sorti de Djemmaa-Ghazaouet, c'est dans l'espoir de surprendre l'Emir; s'il a poussé ensuite sa troupe de l'oued Taouli au Kerkour, c'est pour y avoir un brillant engagement. Il a joué là une partie hasardeuse, il l'a perdue.

On a voulu souvent — Courby de Cognord en particulier — attribuer ce désastre à la trahison des Souhalia et considérer le combat comme le résultat d'un « guet-apens » savamment combiné. Presque tous les contemporains, entraînés par des haines qu'accentuaient à chaque instant des engagements meurtriers, ont pensé de cette façon; mais, aujourd'hui que les passions sont calmées, il est facile de voir quelle a été exactement la conduite des Kabyles qui, au moment où Abd el Kader passait la frontière, nous étaient encore soumis.

Il y a eu des traîtres parmi eux, nos alliés musulmans eux-mêmes en convenaient le lendemain du massacre, et la lettre par laquelle le caïd Bel Hadj, des Ouled-Riah, annonçait la

triste nouvelle au commandant Bazaine (1), en est une preuve certaine :

« Je vous informerai que, d'après les nouvelles venues du Garb, lui disait-il, *les Kabyles auraient trahi les chrétiens* qui sont à la Marsa (2) (Djemmaa-Ghazaouet); ils les auraient conduits dans un endroit appelé Dahar-el-Foul (3), où El hadj Abd el Kader avait avec lui les Beni-Snassen, *ainsi que tous les Kabyles* (4). »

A quel moment la trahison a-t-elle commencé? Voilà ce qu'il est intéressant de déterminer.

Quand les chefs arabes des tribus voisines vinrent parler à Montagnac le 22 septembre, avant le jour, au bivouac de Sidi-el-Hadj-Abdallah, ils lui apprirent qu'Abd el Kader s'avançait vers l'Est, et qu'il devait coucher le lendemain soir à Sidi-bou-Djenane avec 1.000 à 2.000 cavaliers (5).

Puis, dans l'après-midi, quand, vers 3 heures, les vedettes ennemies apparurent sur les mamelons aux environs du nouveau camp de l'oued Taouli, Mohammed el Trari, caïd des Souhalia, confirma ces nouvelles en les précisant. Les cavaliers qu'on apercevait, déclara-t-il, appartenaient à la colonne du khalifa Bou Hamidi, qui observait les Français; Abd el Kader n'était pas loin et devait coucher à Bou-Djenane avec 1.000 à 1.200 cavaliers.

Dans la matinée du même jour, Sidi Hamed, caïd des Beni-Menir, et Derouich, cavalier du maghzen, étaient venus fournir des renseignements presque identiques à Coffyn; ils lui avaient annoncé l'arrivée d'Abd el Kader « avec des forces considérables » (6), et dévoilé son projet de camper le 22 ou

(1) Le commandant Bazaine, le futur maréchal, était à ce moment chef des affaires arabes à Tlemcen. La lettre de Bel Hadj (pièce 18) dut être écrite le 24, et elle arriva à Oran le 26 à 3 heures de l'après-midi. (Cf. Crény à La Moricière, d'Oran, 26 septembre 1845, pièce 25.)

(2) L'oued Marsa est la rivière qui tombe à Nemours, et le caïd désignait par ce nom le véritable endroit où étaient établis les chrétiens. Le nom de Djemmaa-Ghazaouet désignait en effet plus spécialement la mosquée bâtie sur la hauteur qui portait le village de Taount.

(3) Dar-el-Foul, qu'indique le caïd Bel Hadj, est d'après Si M'hammed ben Rahhal, un plateau mamelonné situé à 4 ou 5 kilomètres à l'ouest de Sidi-Brahim, à environ deux kilomètres du champ de bataille, vers le nord-est. Voir pièce 18, p. 409, note (2).

(4) Le caïd Bel Hadj au commandant Bazaine, pièce 18.

(5) Courby de Cognord, *Mémoires inédits*.

(6) *Rapport* Vauban, pièce 61.

le 23 à Sidi-bou-Djenane; ils avaient ajouté des détails précis en lui disant que c'étaient les Ouled-Riah et les Ouled-Melouck qui étaient chargés des approvisionnements, et que les émissaires d'Abd el Kader parcouraient le pays et semaient l'inquiétude partout. Coffyn transmit ces nouvelles à Montagnac par la lettre qui lui parvint sur l'oued Taouli, vers 4 heures de l'après-midi (1).

Tous ces renseignements fournis par les Kabyles, et qui parvinrent à Montagnac directement ou indirectement, étaient en parfaite concordance, et ils étaient d'ailleurs rigoureusement vrais.

Mohammed el Trari fut accusé par la suite d'avoir trahi Montagnac en lui donnant de faux avis; mais rien n'indique cependant qu'il ait eu l'intention de tromper les Français. Un savant indigène de Nedroma, bien placé pour connaître la vérité, dit à ce sujet : « Le caïd des Souhalia n'a jamais trahi ouvertement, si tant est qu'il ait jamais trahi... Un des principaux griefs relevés contre lui fut celui d'avoir racheté à l'ennemi le cheval de Montagnac et de s'en être servi comme monture. Trari a été fait probablement le bouc émissaire des fautes commises et des faiblesses montrées à Sidi-Brahim (2) ». Il y a une part de vérité dans ce jugement. Courby de Cognord reproche à Trari d'avoir indiqué le chiffre de 1.000 à 1.200 hommes comme étant celui des partisans de l'Emir, alors que, le lendemain, il s'en est trouvé 4.000 à 5.000 sur le champ de bataille. Mais, pour qui connaît la facilité avec laquelle se recrutent les hommes en pays musulman, quand il s'agit de faire la guerre sainte et de courir sus aux chrétiens, il n'était pas possible de déterminer ce chiffre exactement. Abd el Kader pouvait fort bien n'avoir que 1.000 à 1.200 hommes avec lui le 22, et en avoir trois ou quatre fois plus le lendemain, grâce à l'arrivée des contingents accourus de l'Ouest et de toutes les tribus avoisinantes. Courby de Cognord dit dans ses Mémoires que, durant sa captivité, il

(1) *Rapport* Vauban, pièce 61.
(2) Si M'hammed ben Rahhal au ministre de la Guerre, de Nedroma, 27 décembre 1904 (original). Réponse à un questionnaire du lieutenant Paul Azan. *A. H. G.*, Algérie, corresp. (original).

a appris que l'Emir, parti de la Moulouïa le 17 septembre après avoir prêché la guerre sainte, avait mis six jours pour arriver à Sidi-Brahim, et qu'il avait fait des stations très fréquentes « pour attendre les contingents des tribus auxquelles il avait écrit et envoyé des tolbas » (1). On comprend donc pourquoi sa troupe a pu se grossir en fort peu de temps d'une manière considérable (2).

Les soldats qui ont survécu au désastre sont d'accord sur ce point que les Arabes n'avaient nullement caché leurs craintes à Montagnac, et que c'est au contraire le colonel qui n'avait pas voulu les écouter. Dans la vie au bivouac, où l'intimité règne, où le soldat campe sans aucune gêne aux côtés de l'officier, le chef est observé dans tous ses gestes, et la moindre de ses paroles passe rapidement de bouche en bouche; quelquefois même, c'est là pour celui qui commande un moyen de faire connaître ses projets sans rassembler sa troupe, de lui communiquer un enthousiasme qui est d'autant plus certain qu'il n'est pas ordonné et qu'il n'a rien d'officiel. Or, tous les survivants ont raconté de la même façon la manière dont Montagnac avait accueilli les déclarations des Arabes : « L'Emir doit coucher à Bou-Djenane, disait-il, eh bien! nous irons l'y trouver; il veut la bataille, nous aussi. » On sent bien là une phrase dite devant le soldat et à l'intention du soldat; et ce qu'il y a d'étrange, c'est que tous les narrateurs qui la rapportent insistent cependant sur le fait que les Arabes ont voulu *attirer* Montagnac dans un guet-apens (3); en réalité, c'est le colonel qui a tenu à pousser de l'avant.

Il est certain que, le jour du désastre, les tribus hési-

(1) Courby de Cognord, *Mémoires inédits*, note.

(2) En Algérie, un chef rebelle n'a de chances de grouper rapidement des partisans qu'en allant les chercher *chez eux*. C'est pour cette raison qu'Abd el Kader, venu avec 1.000 ou 1.200 hommes dans le pays, a pu doubler ou tripler son effectif après une marche dans laquelle il n'avait pas rencontré d'obstacle.

(3) Le hussard Testard s'exprime ainsi :

« A 5 heures du matin, nous étions chez les Msirda, nos alliés; on s'arrêta au fond d'un ravin.

» Alors un certain nombre d'Arabes de cette tribu, dans une intention pour le moins suspecte, vinrent dans le camp raconter des choses inquiétantes sur les forces et les projets d'Abd el Kader. L'Emir devait, disaient-ils, venir coucher le soir même à Bou-Djenan. De Bou-Djenan, il tomberait

tantes se sont tournées contre nous; mais elles étaient restées jusque-là, sinon entièrement dévouées, tout au moins à peu près neutres. C'est l'arrivée de l'Emir, la vue de ses fidèles, l'espoir de la victoire et l'appât du pillage qui les ont décidées à nous accabler au moment du combat. Ce revirement était donc fatal chez cette race, qui reste soumise tant qu'elle se sent tenue par une main vigoureuse et puissante, mais qui se révolte toujours dès qu'elle entrevoit des chances de triompher.

Un officier de réguliers d'Abd el Kader, fait prisonnier par une de nos colonnes quelques mois après le combat du Kerkour, donna sur la manière dont cette affaire avait été menée des détails fort intéressants, qui ont été recueillis sur le moment par le lieutenant de gendarmerie Dugat, et publiés par ses soins dès 1846 (1). Ces informations, venues du camp même de l'Emir, éclairent d'un jour très vif la conduite de nos sujets kabyles.

D'après le régulier, les Kabyles des environs de Djemmaa-Ghazaouet étaient en relations constantes avec Montagnac, surtout par l'intermédiaire de leur chef, qui avait de nombreuses entrevues avec le lieutenant-colonel. La prise de l'Emir était, paraît-il, le sujet favori de leurs conversa-

---

sur nous comme une trombe, avec tout son monde : dix contre un peut-être.

» — Eh bien! fit le colonel de Montagnac, nous irons nous-mêmes coucher à Bou-Djenan. L'Emir veut la bataille, il est du même avis que nous. » (*Souvenirs d'un prisonnier d'Abd el Kader*, p. 24.)

Rolland écrit de même:

« Ils avaient dit, ces gredins de trompeurs-là, au colonel de Montagnac, que l'Emir devait aller à Bou-Djenan et de là nous tomber sur la croupe, comme une bombe, avec tous ses enragés...

» — Eh bien, que dit Montagnac, épargnons-leur le chemin : allons à Bou-Djenan, les enfants, faut toujours être polis. » (*Rolland ou les Aventures d'un brave*, p. 78.)

Barbut, Thomas et Larrazet donnent, par l'intermédiaire d'Ernest Alby, des détails analogues sur les affirmations des Arabes; mais, au lieu de prétendre que ceux-ci ont essayé de tromper le colonel, ils expliquent que Montagnac n'a pas ajouté foi à leurs renseignements :

« Toutes ces assertions, s'écrie le colonel, sont fausses ou tout au moins empreintes d'exagération. Quelle foi faut-il ajouter aux discours de ces Arabes aussi passionnés qu'incertains, aussi crédules que mobiles? En présence de ces dires, nous n'avons qu'un seul parti à prendre afin de rassurer ces gens-là : c'est de nous porter en avant et d'aller coucher ce soir à Bou-Djenan, rendez-vous que l'Emir semble vouloir nous assigner. » (*Les Vêpres marocaines*, tome I, p. 10.)

(1) Voir le *Récit* de Dugat, pièce 148.

tions : « Si tu veux m'aider à prendre Abd el Kader, disait Montagnac, ta fortune est faite »; le chef répondait qu'il en avait le plus grand désir, et jurait par Mahomet et le Koran de chercher à atteindre ce but par tous les moyens.

Mais, avec cette duplicité qui est un des traits caractéristiques de sa race, le chef kabyle se rendait aussi jusque chez Abd el Kader; il expliquait à l'Emir que, réduit à se courber devant la force, il était entièrement dévoué, ainsi que toute sa tribu, au représentant de la cause musulmane. Abd el Kader était trop adroit pour ne pas accueillir avec bienveillance son futur allié; il l'entretenait de ses projets, il le fascinait de son prodigieux ascendant et il lui inspirait contre nous les projets les plus perfides.

« Certain jour le chef kabyle était venu voir Abd el Kader, qui se trouvait alors campé non loin de la frontière (1). L'Emir l'avait interrogé, il lui avait demandé de quelle façon les Français traitaient les musulmans, il l'avait questionné sur le caractère et les habitudes des officiers de Djemmaa-Ghazaouet. Le Kabyle avait répondu qu'il n'avait qu'à se louer de nos procédés, quand l'Emir lui dit :

» — Et le commandant de Djemmaa, quel homme est-ce? parle-moi de lui.

» — Il est généreux, et me reçoit toujours avec bonté; je n'ai qu'à me louer de lui... Toutefois, je ne sais ce que tu lui as fait, il a une envie extrême de te faire prisonnier.

» — Ah ! fit Abd el Kader en souriant.

» Il y eut une pause de quelques minutes.

» — Ah ! il veut me faire prisonnier, reprit l'Emir; eh bien ! tu vas toi-même m'aider à le prendre.

» A cette proposition inattendue, le chef surpris releva la tête, mais il la baissa aussitôt devant l'attitude inspirée d'Abd el Kader qui, attachant sur son serviteur un de ces regards magnétiques qui fascinent, continua de sa voix prophétique :

» — Obéis ! c'est un infidèle; Dieu le veut !

» Le chef sortit précipitamment, l'âme bouleversée, et peu

(1) Abd el Kader était alors « à 10 lieues de Djemmaa-Ghazaouet », d'après l'officier de réguliers.

de jours après, le colonel Montagnac, trompé par lui, le suivait à Sidi-Brahim (1). »

Le récit fait par l'officier de réguliers et recueilli par le lieutenant Dugat paraît extrêmement vraisemblable, et s'applique sans aucun doute à Mohammed el Trari. On peut donc affirmer que ce chef a joué un double rôle, ce qui n'a d'ailleurs rien d'étonnant; pour renseigner Montagnac, il fallait qu'il s'entretînt avec Abd el Kader, et pour gagner la confiance de l'Emir il fallait qu'il parût trahir les Français.

Pour juger la conduite de Mohammed el Trari, il faut tenir compte du caractère musulman, qui ramène tout à la question religieuse; la soumission volontaire à l'Infidèle est un crime qu'une conscience vraiment musulmane ne peut pas envisager. C'est pour cela que l'officier de réguliers fait prisonnier à la fin de 1845 disait à Dugat : « Abd el Kader a, dans la contrée où il opère, autant d'espions qu'il y a d'Arabes dans le pays...; réunis, ils le rendent fort; disséminés, ils assurent sa sécurité en masquant tous ses mouvements et en l'informant de vos plus insignifiantes marches (2). »

C'est d'ailleurs non seulement le fanatisme qui poussait les tribus à embrasser la cause de l'Emir, mais encore le souci de leur avenir; elles avaient peu de foi dans notre installation définitive en Algérie; elles attendaient, en 1845 plus encore qu'aujourd'hui, le « Maître de l'heure », qui devait les délivrer de l'infâme Chrétien. Les alliés les plus sûrs des généraux français leur disaient naïvement : « Quand vous quitterez le pays, nous serons fort malheureux, car nos frères ne nous pardonneront pas notre défection à leur cause, et nous serons en butte à de cruelles représailles (3). »

La situation des tribus de la frontière, tiraillées entre Abd el Kader et les Français, était particulièrement délicate. Si les Msirda avaient présenté des chevaux de soumission à l'Emir, c'est sans doute parce qu'ils étaient les plus exposés, et que la configuration tourmentée de leur pays les mettait à l'abri d'une expédition française. Leur caïd avait été assez

(1) *Récit* de Dugat, pièce 148.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

adroit pour aviser Abd el Kader de ne pas se lancer dans sa région difficile, et il avait fait dire en même temps à Montagnac : « Non, Abd el Kader ne viendra pas dans l'oued Kouarda, mes hommes sont trop mauvais (1). »

Les Souhalia se trouvaient donc être les premiers chez qui l'Emir devait paraître; leur fanatisme religieux les entraînait certainement à souhaiter son succès, mais la crainte à la fois respectueuse et sympathique qu'avait su leur inspirer Montagnac les empêchait de manifester ouvertement leurs désirs. Ils étaient disposés à trahir, mais n'osaient le faire; ils étaient prêts surtout à se ranger du côté du vainqueur; une défaite des Français présentait cependant le double avantage de satisfaire leur haine religieuse et de leur offrir un plus riche butin.

Il est donc certain qu'il y a eu trahison de la part des Souhalia, mais il est fort difficile de dire où elle a commencé. Jusqu'au dernier moment, en effet, leur caïd Mohammed el Trari a indiqué la direction exacte suivie par l'Emir; il a signalé les cavaliers en vue comme étant ceux de Bou Hamidi; il a déclaré enfin que les forces d'Abd el Kader étaient considérables. Quand le 22, à 11 heures du soir, Montagnac leva le camp de l'oued Taouli, c'est encore lui qui guida la colonne; mais, vers 2 heures du matin, à la faveur des ténèbres, il disparut tout à coup (2).

On a conclu de cette fuite qu'il avait voulu faire tomber Montagnac dans une embuscade; tel ne paraît pas avoir été son rôle. La vérité, c'est que Montagnac espérait, grâce à l'obscurité, arriver près de l'Emir et, au petit jour, le surprendre avec ses fidèles; le duc d'Aumale s'était couvert de gloire par la prise de la Smala, et lui, il allait s'emparer d'Abd el Kader en personne!... La preuve qu'aucune embuscade n'était préparée avec la complicité des Souhalia, c'est que Montagnac ne fut pas attaqué pendant la nuit : ce fut même lui qui attaqua le lendemain. Et cependant, combien il eût été facile de l'écraser pendant qu'il exécutait sa marche de nuit; l'occasion était plus propice encore au camp de

(1) Renseignements donnés par les Msirda au commandant Fourié. *Sidi-Brahim*, opuscule du commandant Fourié, p. 25.

(2) *Souvenirs* de Tressy.

Sidi-Moussa, où ses soldats étaient fatigués, démoralisés par l'obscurité de la nuit, par l'ignorance de ce qu'ils allaient faire, et par la fuite de leur guide...

Si le caïd s'est esquivé, c'est beaucoup plus pour ne pas se compromettre que pour trahir, car il est fort probable qu'il ne conduisait pas la colonne de son plein gré; il savait l'Emir à proximité et, malgré la confiance que Montagnac pouvait lui inspirer, il craignait une issue fatale à sa téméraire entreprise. Mohammed el Trari dut être un timoré; mais le mot de traître paraît trop dur pour lui.

Les Arabes qui renseignèrent le capitaine Coffyn n'essayèrent pas, de leur côté, de l'induire en erreur; on peut même admirer la précision et la promptitude des renseignements qu'ils donnèrent.

Dès le 22 septembre, en effet, Coffyn apprend par Sidi Hamed, caïd des Beni-Menir, et par Derouich, qu'Abd el Kader arrive « avec des forces considérables », qu'il doit camper le 22 ou le 23 à Sidi-bou-Djenane, que ses émissaires parcourent le pays pour le soulever; il apprend aussi la position exacte de Cavaignac, qui est, lui dit-on, à Sidi-bou-Lenouar, sur la Tafna, prêt à attaquer les Beni-Ouarsous (1).

Le lendemain 23, Coffyn entend la fusillade de Sidi-Brahim; il est presque immédiatement informé que le colonel est entouré des Beni-Snassen et des Ghossel commandés par Bou Hamidi, qu'il a éprouvé un échec et qu'il essaie de se replier sur Djemmaa (2). Il se décide alors à tenter une sortie, et, quand Derouich est pris par ses hussards, c'est à lui qu'il confie le soin de diriger la colonne. Au moment où cet incident se produisit, Coffyn était « fort indécis », rien ne le guidait positivement dans sa marche, il « craignait à chaque instant de se heurter contre une masse d'Arabes ».

Derouich, au contraire, mène sans hésitation la petite troupe dans la direction du combat; il détourne le détachement de la route de Gaamès, prise conformément aux ordres reçus, et il en explique les raisons à Coffyn : Montagnac, dit l'Arabe, n'a « qu'un seul chemin à suivre dans sa retraite, celui qui longe la rive droite du ravin de Sidi-Brahim », et

(1) *Rapport* Vauban, pièce 61.
(2) Coffyn à Thiéry, 11 heures du matin, pièce 14.

il ajoute que dans l'état du pays tout entier en armes contre les Français, son retour n'est possible que de nuit, la route par Gaamès lui restant d'ailleurs complètement interdite (1). Derouich jugeait ainsi la situation, non seulement en homme qui connaît parfaitement la topographie des lieux et l'esprit des populations, mais en véritable tacticien : il disait l'exacte vérité. Coffyn, malgré la défiance qu'il manifestait pour son guide, suivit son conseil et se rabattit vers l'Est pour revenir à Djemmaa; ce mouvement sauva sa petite troupe d'une destruction certaine, et c'est à Derouich qu'il faut en reporter presque tout le mérite.

Les renseignements que donnèrent d'autre part les différents Arabes envoyés par Coffyn furent aussi parfaitement exacts.

Le courrier expédié à Barral dans la nuit du 23 au 24 revint dans la matinée du 24 à Djemmaa sans avoir pu remplir sa mission; mais il rapportait des détails : la troupe de Barral avait été attaquée, selon lui, par les Trara, les Djebala et les Zemmara (2), et harcelée par eux jusqu'au delà de Bab-Taza; Cavaignac avait été tenu en échec vers la Tafna, et les Trara espéraient que, la colonne de Montagnac anéantie, Abd el Kader se porterait sur Djemmaa (3).

Le courrier envoyé à Montagnac dans la même nuit du 23 au 24, et qui revint à Djemmaa le 24 vers 1 heure sans être arrivé à destination, rapporta de son côté des détails précis sur ce qui se passait. Les Français étaient, suivant lui, retranchés à Sidi-Brahim, avec des pierres, entourés par les tribus révoltées; Abd el Kader venait de partir pour les Trara, après avoir envoyé au Maroc les prisonniers faits la veille, c'est-à-dire une soixantaine de fantassins et quelques cavaliers (4). Ces renseignements étaient exacts.

Dans cette même journée du 24 septembre, Derouich et le caïd de Taount vinrent à Djemmaa; ils racontèrent la défaite de Montagnac, la destruction de la colonne, mais ils ajoutèrent que des *Français, commandés par un officier, s'étaient*

(1) *Rapport* Vauban, pièce 61.
(2) Voir plus haut, chap. IX, p. 210.
(3) Lettre de Coffyn, 11 heures du matin, pièce 14.
(4) Lettre de Coffyn, 1 heure du soir, pièce 15.

réfugiés dans le marabout de Sidi-Brahim, qu'ils *s'y défendaient et refusaient de se rendre;* ils déclarèrent aussi qu'Abd el Kader était à une lieue de Djemmaa, et qu'il avait l'intention de l'attaquer dans la nuit du 24 au 25. Le lendemain 25, ces deux Arabes vinrent à nouveau donner des nouvelles : *les Français se défendaient toujours dans le marabout;* Abd el Kader s'était éloigné vers Bab-Taza, décidé à marcher sur Oran, et il *avait laissé 300 cavaliers à la garde des Français;* Nedroma n'avait pas voulu ouvrir ses portes à l'Emir (1). Ils parlèrent aussi du combat de Cavaignac contre les Beni-Ouarsous.

On voit donc que Coffyn a été instruit jour par jour de la situation exacte de Barral, de Montagnac, des carabiniers de Sidi-Brahim; mais il n'a pas dû ajouter foi aux dires des Arabes, par crainte d'être trompé et attiré dans un piège. Il est difficile de lui reprocher son incrédulité; car, dans les guerres d'Afrique, nombreux sont les cas où des officiers trop confiants se sont laissés entraîner par les affirmations des Arabes et sont tombés dans des embuscades habilement préparées; mais au moins faut-il reconnaître que les Kabyles qui étaient à son service l'ont fort loyalement renseigné et qu'il aurait pu sauver les derniers débris de la colonne Montagnac, s'il avait cru à leur sincérité.

La même suspicion a empêché de Barral et Cavaignac d'écouter les émissaires qui leur arrivèrent de Montagnac et de Géreaux. Ces malheureux furent accueillis comme des espions ou comme des traîtres; ils subirent les plus mauvais traitements et furent accablés de coups de bâtons ou couchés tout nus sur des lits de chardons. Et cependant ils apportaient des billets authentiquement signés, des nouvelles rigoureusement vraies !...

Si des hommes doivent porter la responsabilité de l'inaction de Coffyn d'une part, de Barral de l'autre, ce sont non

(1) Ce détail était tout aussi vrai que l'autre, on en a la preuve par la lettre dans laquelle La Moricière écrivait au général Thiéry :

« La ville de Nedroma a fait avec l'Emir une sorte de capitulation : elle lui a livré un cheval de soumission, quelque argent et des vivres, mais elle a tenu ses portes fermées. » (10 octobre 1845, au bivouac sous Djemmaa-Ghazaouet.)

pas les Arabes, mais les Français eux-mêmes. Les rares soldats échappés au désastre le 23 septembre, les uns vers le Nord, les autres vers le Sud, racontèrent de part et d'autre, avec l'unanimité la plus étonnante et les affirmations les plus vives, la destruction complète de la colonne.

Suivant le hussard Daveine, qui arriva le 24 à 11 heures du soir à Djemmaa, la troupe de Montagnac était anéantie, il avait *vu périr toute la colonne* (1); le récit de cet homme, quoique un peu incohérent, ne pouvait guère être mis en doute : Daveine venait du champ de bataille et n'avait pas, comme les Kabyles, intérêt à mentir.

Le carabinier Rapin, arrivé le 26 à 4 heures du matin, fut plus affirmatif encore; suivant lui, des camarades s'étaient réfugiés à Sidi-Brahim, mais « le marabout avait été enlevé et tous les Français massacrés » (2).

Voilà pourquoi Coffyn ne put croire, le 26 au matin, au retour de la compagnie Géreaux; voilà pourquoi, quand on lui signala au loin un détachement français, il pensa qu'il s'agissait de la colonne Cavaignac; il était convaincu à ce moment de la destruction totale de la troupe de Montagnac.

Du côté de la colonne de Barral, le même fait se produisit; les carabiniers Cohard et Caillé, interrogés séparément, racontèrent avec beaucoup d'exactitude les phases du combat, mais terminèrent en affirmant tous deux le massacre de la compagnie qui s'était dirigée vers le marabout (3). C'est pour cela que, lorsque parvint à Lalla-Maghrnia le billet de Géreaux, nul n'y voulut croire.

On voit quelle atténuation les récits des soldats échappés au massacre apportent à l'inaction de Coffyn et de Barral pendant les trois jours que de Géreaux se défendit à Sidi-Brahim.

Que pouvaient d'ailleurs ces deux chefs ?

Coffyn fit une sortie le 23, en entendant la fusillade; mais il manquait d'initiative, de volonté et surtout d'habitude du commandement; il était plus habile à organiser une défense qu'à diriger une reconnaissance, tout le prouve dans

(1) Rapport Martimprey, pièce 30.
(2) Rapport Vauban, pièce 61.
(3) Rapport de Barral, pièce 17.

sa conduite, et en particulier la lettre par laquelle il demandait « une tête de plus » pour commander à Djemmaa; le rapport de Vauban, un officier de son arme qui cherche pourtant à le louer, montre son incertitude quand il dirige sa colonne et son peu d'autorité quand trente hommes refusent d'aller plus avant. Officier discipliné et scrupuleux, il suit à la lettre les instructions que lui a données Montagnac, et il se dirige sur Gaamès, comme il en a reçu l'ordre; mais il est si dépourvu d'esprit d'initiative que c'est un Arabe, Derouich, qui l'amène vers le théâtre du combat, vers le lieu où se tirent les coups de fusil ! Il arrive en vue du champ de bataille, puis il se replie aussitôt...

Sa retraite était sage; la faible troupe qu'il commandait se retira heureusement sans pertes; mais, si elle eût suivi au retour le même chemin qu'à l'aller, elle eût subi le sort de la colonne Montagnac. On peut dire que cette sortie, quelque peu téméraire, au milieu d'un pays soulevé, fût devenue folle si elle eût été poussée plus loin.

Peut-être Coffyn se rendit-il compte du danger qu'il avait couru (1); peut-être aussi fut-il impressionné par les récits de ses espions arabes, et par ceux du hussard Daveine et du carabinier Rapin ? Ce qui est certain, c'est qu'il se montra plutôt timoré à partir de ce moment et que, le 26, lorsque les survivants du marabout arrivèrent sous les murs de Djemmaa, il fit preuve de peu de sang-froid.

S'il avait su prendre une décision rapide quand la poignée de Français fut aperçue au-dessus du ravin; s'il avait même, au dernier moment, fait sortir le capitaine Corcy avec ses cavaliers, au lieu de placer tous les hommes aux créneaux, Géreaux et ses carabiniers eussent été sauvés. Mais ses craintes étaient si grandes que, lorsque les survivants s'approchèrent des portes, exténués, sans armes, il crut à une attaque de la place par des Arabes déguisés (2). Les coups de canon qui délivrèrent miraculeusement seize hommes

(1) Vauban a dit dans son rapport : « Cette sortie, effectuée conformément aux instructions de M. le colonel de Montagnac, a certainement été bien conduite..., mais l'ordre qui l'a fait exécuter était-il bien prudent ?... »

(2) *Souvenirs* de Tressy.

furent tirés dans la masse, afin de repousser la horde que l'on croyait voir se porter vers la place (1). Le résultat inattendu fut de permettre aux derniers Français survivants de gagner les portes. C'est alors que civils et militaires se précipitèrent au-devant de ces malheureux; tous venaient enfin de comprendre le massacre qui s'était opéré sous leurs yeux, sans qu'ils eussent esquissé un mouvement pour sauver les braves qui luttaient encore!

Coffyn a partagé avec Bidon, aux yeux de l'armée d'Afrique, la faute commise à Djemmaa-Ghazaouet ce jour-là. Les officiers qui se trouvaient avec eux dans le poste n'ont guère osé les critiquer ouvertement, sans doute parce qu'ils craignaient d'être réprouvés aussi. Cependant Corcy, plus bouillant, plus aigri, leur garda une telle rancune qu'il fut l'objet d'une plainte en conseil de guerre pour avoir insulté Bidon (2). Le général Cavaignac, dans le rapport qu'il écrivit à ce sujet de Djemmaa-Ghazaouet au lieutenant général commandant la province d'Oran, posait la question en ces termes : « Je vous demande de décider que M. le capitaine Corcy soit traduit devant un conseil de guerre, cela importe à la discipline; d'ailleurs, les imputations dont M. le commandant de place est l'objet doivent être justifiées ou sévèrement punies. » Or, sans doute à la suite des explications que lui fournit Corcy (3), La Moricière écrivit en haut de ce rapport : « A classer », et nulle trace n'en resta dans la car-

(1) Voir le récit d'Antoine, pièce 127 : Les soldats, « pris dans la mêlée de l'ennemi, ne purent se défendre que par deux coups de canon qui furent tirés sur la démêlée. » Le récit de Natali, pièce 135 : « A ce moment critique, on tira du fort trois coups de canon sur le tas. Les Arabes s'enfuirent immédiatement. Nous restions là les survivants... Nous avons pris tranquillement le chemin du fort. »

(2) On trouvera le détail de ces insultes dans le rapport qu'en fit Bidon lui-même (pièce 110); nous jugeons inutile de les encadrer dans le texte, mais elles prouvent que la conduite du capitaine Bidon devait avoir été mal jugée par certains de ses camarades.

(3) La lettre que Corcy écrivit au lieutenant général pour sa justification éclaire d'un jour particulier la défense de Djemmaa-Ghazaouet; et cette lettre est d'autant plus à retenir qu'en la comparant aux récits des survivants, et même aux rapports officiels, on la trouve en concordance presque parfaite avec eux. Corcy dit par exemple en propres termes : « La délivrance des 12 hommes ne donna lieu à aucun combat; elle fut due en grande partie à un obus qui fut lancé du blockhaus, et dont l'éclat fit prendre la fuite aux Arabes. » C'est ce que disent de leur côté les survivants.

rière du capitaine de chasseurs. Si l'affaire fut étouffée de la sorte, c'est très probablement parce que le lieutenant-général ne voulut pas soulever un procès qui aurait pu révéler, sans profit pour ceux qui étaient morts, l'hésitation de certains caractères.

La réserve que les contemporains observaient quand ils parlaient de Sidi-Brahim n'est plus de rigueur soixante ans après ces événements. On peut d'ailleurs se rendre compte que, dès la semaine qui suivit ce désastre, les officiers de la province d'Oran surent déjà quelles étaient les responsabilités engagées. Le lieutenant Colin, du 8^{e} d'Orléans, resté à Tlemcen, écrivait le 5 octobre à l'ancien commandant du bataillon, à propos des carabiniers massacrés dans le ravin : « Je vous dirai qu'ils sont venus mourir près de Djemmaa; une petite démonstration de la redoute, quelques coups de canon tirés deux minutes plus tôt, et cette poignée de braves était sauvée (1). »

Le lieutenant avait quelque scrupule à nommer Coffyn; mais la femme d'un malheureux cantinier du 8^{e}, nommé Reignier, massacré avec les carabiniers par les Ouled-Ziri, garda à cet officier une rancune féroce, et, plus de quarante ans après, elle s'exprimait en ces termes dans une déposition écrite :

« Le capitaine du génie Coffyn, un petit, qui était resté avec des invalides et dix artilleurs pour garder la place, avait perdu la tête. Il avait donné l'ordre de fermer les portes et, apercevant de loin, au moment où ils descendaient dans la vallée, nos malheureux soldats qui s'étaient dépouillés de leurs tuniques, de leurs schakos, et n'avaient qu'un pantalon de toile et une chemise, il les prit pour des Arabes et fit tirer le canon sur eux.

» Je suppliais qu'on m'ouvrît les portes. J'aurais couru seule au-devant de mon mari.

» — Ecoutez ! vous n'entendez donc pas le clairon ? » criai-je à tout le monde. « C'est la marche du 8^{e} bataillon! Je vous dis que ce sont les nôtres, qu'il faut les secourir !

(1) *Récit* de Colin, pièce 147.

» L'ordre du capitaine Coffyn était formel; si j'avais eu un pistolet, je lui aurais fait sauter la cervelle... (1). »

Sans formuler des appréciations aussi violentes, le commandant d'Exéa a écrit plus tard dans ses Mémoires des lignes sévères pour Coffyn : « S'il se fût trouvé (à Djemmaa-Ghazaouet) pour commandant supérieur un homme énergique, on pouvait les sauver; il suffisait de sortir avec tout ce qui restait de soldats dans la place, c'est-à-dire 250 hommes environ, et d'aller au-devant d'eux; on les ramenait. Mais le commandement était exercé par un capitaine du génie qui n'osa pas sortir et laissa égorger sous ses yeux une cinquantaine de braves gens (2). »

Un autre officier qui servait alors dans la province, le capitaine Blanc, a rejeté lui aussi sur le capitaine Coffyn la responsabilité du massacre des carabiniers :

« Le jour de la dernière catastrophe, lorsqu'on entendit la fusillade de Nemours, que les sentinelles rendirent compte de ce qui se passait à la descente des villages et dans le ravin, le capitaine craignit de compromettre le poste confié à sa garde et ne sortit que quand tout était consommé. Ce fut pour cet officier la source de bien grands déboires; sa conduite lui fut reprochée publiquement; personne ne se gênait pour en parler. Quoi qu'il ait pu faire et écrire à cette époque et depuis lors, la division de Tlemcen l'a toujours regardé comme coupable de trop de prudence (3). »

Tous ces témoignages sont accablants pour Coffyn; ils prouvent combien il est dangereux de confier un commandement à un homme qui ne connaît pas la troupe et qui, en dehors de son bureau, est exposé à perdre son sang-froid. Mais Coffyn n'est du moins coupable que d'avoir laissé exécuter le massacre du ravin; il ne pouvait en aucune façon secourir Montagnac, car la faiblesse de l'effectif sous ses ordres et le souci de la sécurité du poste ne lui permettaient pas de s'aventurer dans un rayon étendu autour de Djemmaa-Ghazaouet.

Si quelqu'un pouvait empêcher les tristes événements du

(1) *Récit* de Mme Robillot, pièce 152.
(2) Général d'Exéa, *Mémoires inédits*.
(3) Blanc, *Souvenirs d'un vieux zouave*. Voir pièce 150.

Kerkour et le siège du marabout de Sidi-Brahim, c'est seulement le lieutenant-colonel de Barral. Il avait, à trois reprises différentes, l'occasion d'intervenir d'une manière efficace.

En répondant, le 22 septembre, à l'appel de Montagnac qui lui annonçait son projet d'attaquer le lendemain matin, il empêchait l'engagement de Kerkour; c'est à lui en effet que revenait le commandement général des troupes; il pouvait donc protéger la retraite de Montagnac et des hussards vers Djemmaa, garder 300 hommes du 8e d'Orléans et aller ensuite appuyer Cavaignac.

En poussant, le 23, jusque sur le terrain du combat au lieu de s'arrêter à quelques centaines de mètres, il fût arrivé trop tard pour empêcher le massacre du Kerkour, mais il eût sauvé les carabiniers et recueilli peut-être quelques débris des autres unités.

Enfin, s'il eût conduit le 24, de Lalla-Maghrnia, une colonne à Sidi-Brahim, il eût ramené la compagnie, qui espérait toujours un secours venant de lui.

Ce fut l'hésitation de Barral, donnant des ordres, puis des contre-ordres, marchant au combat, puis revenant sur ses pas, et restant inutile entre la colonne de Cavaignac et celle de Montagnac, qui fut une des causes principales de la malheureuse affaire du Kerkour. Barral était un soldat loyal et extrêmement brave au feu, il l'avait montré déjà et sut le prouver par la suite (1); mais il manquait encore, en 1845, de cette qualité essentielle pour un chef, la décision.

Le capitaine Blanc n'a nullement caché l'impression qu'éprouvèrent à cette époque les officiers de la province d'Oran, et il l'a exposée avec beaucoup de franchise et d'impartialité :

« Ce sont là, a-t-il écrit, de ces faits que pas un de nos contemporains n'a ignorés et qu'aucun historien n'a voulu dire, retenus qu'ils étaient par leur position officielle ou par

(1) Barral, devenu général de brigade en 1850, mourut le 26 mai de la même année, d'une blessure reçue le 21 en attaquant, à la tête de ses troupes, les Beni-Immel révoltés. Sa mort fut l'objet d'un ordre général du 28 mai à l'armée d'Afrique.

des considérations d'intérêt particulier ; mais nous, qui avons promis la vérité, nous la dirons ici comme ailleurs. »

Parlant alors du récit fait à Barral par les deux carabiniers échappés au massacre de Kerkour : « Ces hommes racontèrent les détails de cette funeste journée, et tous les auditeurs, officiers et soldats, remplis de douleur et d'une noble colère, demandèrent à marcher sur Sidi-Brahim. Deux surtout, le commandant d'Exéa et le capitaine de Jonquière, pressèrent vivement le colonel, qui fut sourd à leurs prières et reprit la route de Lalla-Maghnia. Il donna pour raison de sa retraite qu'Abd el Kader pourrait venir s'établir au col de Bab-el-Taza et lui fermer sa route, comme si une pareille éventualité était à craindre avec une colonne comme la sienne. »

Puis, à propos du billet écrit par Géreaux : « Le billet fut lu et relu, et de toutes les bouches sortit le même cri : « Allons » les délivrer ! » Seul M. de Barral se montra froid et insensible; il trouva que ce n'était peut-être pas l'écriture de Géreaux, tandis que tout le monde la reconnaissait; mais naturellement l'avis du colonel l'emporta et personne ne bougea du camp (1). »

On sent que le jugement de ce contemporain, qui avait recueilli les réflexions des officiers de la province, qui avait entendu les confidences des bivouacs et des petites garnisons, est dicté par l'impartialité; il se résume d'ailleurs en quelques lignes qui, tout en restant fort modérées, sont l'expression exacte des critiques qu'on peut adresser à Barral :

« Le récit des chasseurs échappés au massacre aurait dû donner des ailes à M. Barral et il le trouve impassible et calculateur; le billet du brave de Géreaux lui paraît gros de trahisons. Et cependant si la veille un seul coup de fusil avait été tiré du marabout, les tirailleurs y auraient couru d'eux-mêmes; si M. de Barral avait eu plus de confiance dans les 800 excellents soldats qu'il avait sous ses ordres et un peu plus de chaleur dans l'âme, il serait allé quand même à Sidi-Brahim, n'eût-ce été que pour recueillir les ossements de nos

(1) *Souvenirs d'un vieux zouave*, p. 192-193-194.

camarades. Dans l'un ou l'autre cas, les carabiniers étaient sauvés (1). »

Le commandant d'Exéa, que sa bonne amitié pour Montagnac et son ardeur naturelle auraient fait voler du côté de Sidi-Brahim s'il avait eu le commandement, ne put, malgré ses efforts, décider son chef à prendre ce parti et ne lui pardonna jamais cette obstination : « Barral était un très brave soldat, a-t-il écrit dans ses Mémoires, et très intelligent; mais la responsabilité paralysait ses qualités, il la craignait; cette crainte est malheureusement trop commune chez nous (2). » Plus tard, dans une lettre particulière donnant des détails sur les opérations de la colonne à laquelle il appartenait, d'Exéa terminait en disant : « Ce cruel événement vient, selon moi, du grand défaut du caractère français, la crainte de la responsabilité (3). »

Cette impression éprouvée par d'Exéa paraît être la vraie. Barral, froissé de ce que Montagnac ne se fût pas conformé aux ordres de Cavaignac, ne voulut pas l'imiter dans sa désobéissance; attaquer l'Emir dut lui paraître d'ailleurs une aventure imprudente et hasardeuse; il pensait qu'en n'amenant par ses troupes à Montagnac il empêcherait son camarade d'aller de l'avant.

Peut-être faut-il remarquer que Montagnac et Barral étaient tous deux en mesure d'être proposés pour le grade de colonel, et qu'une affaire heureuse pour l'un des deux entraînait sa promotion. Barral n'avait rien à gagner à un succès, puisque c'est lui qui était régulièrement proposé le premier, tandis qu'il avait tout à perdre à un échec. Montagnac, au contraire, ne pouvait compter que sur une action d'éclat pour satisfaire son ambition et son désir de gloire. Les deux officiers furent tentés d'observer une conduite en rapport avec leurs intérêts. Mais on ne doit pas cependant prêter à Barral des calculs mesquins qui étaient tout à fait indignes de son cœur de soldat, et le soupçonner d'avoir laissé écraser son camarade par jalousie; ce serait aller beaucoup trop loin. Barral n'eut qu'un souci, celui de ne pas désobéir aux

(1) *Souvenirs d'un vieux zouave.*
(2) Général d'Exéa, *Mémoires inédits.*
(3) Lettre au capitaine Pernot, 29 janvier 1900.

ordres qu'il avait reçus et de ne pas engager sa responsabilité. Malgré l'étroitesse de ses vues et l'indécision de sa conduite, il ne doit pas être accusé d'incapacité, parce qu'il n'a pas été le maître de diriger les événements comme il avait le droit de le faire; c'est lui, en effet, qui devait être obéi par Montagnac, tandis que, par un étrange renversement des rôles, c'est Montagnac qui voulut lui donner des ordres en lui écrivant : « J'attaque demain; venez. »

La question se complique d'un retard considérable dans la transmission des ordres. La lettre de Cavaignac à Barral lui ordonnant de prendre 300 hommes à Djemmaa-Ghazaouet lui arriva le 21 septembre à 11 heures du soir, avec un retard de quatorze ou quinze heures; expédiée le lendemain à Montagnac par le capitaine Perrin-Jonquière, elle subit un nouveau retard par suite du départ du colonel et ne parvint à destination que vers 4 heures. Quand Montagnac la reçut, avec plus de vingt-quatre heures de retard, il pensa que la situation générale était suffisamment modifiée pour lui permettre d'agir à sa guise.

Par une curieuse coïncidence, les événements de septembre 1845 fournissent ainsi l'exemple des dangers que présentent deux formules très différentes du devoir militaire. La plus simple est : « Je respecte (ou j'attends) les ordres »; elle est adoptée par les timorés, qui craignent d'engager leur responsabilité, par les incapables qui ne savent pas eux-mêmes prendre une décision et par les envieux qui aiment à laisser dans l'embarras un chef ou un camarade; elle est toujours mauvaise et quelquefois criminelle. La formule plus hardie : « Je modifie (ou je préviens) les ordres » est d'application difficile; sans doute, elle permet de prendre les dispositions nécessaires en face d'événements imprévus, mais elle peut amener de terribles catastrophes quand elle est employée par les hésitants ou les aventureux.

Barral employa la première de ces formules; chargé de rassembler des troupes pour appuyer Cavaignac, il apprit que Montagnac allait s'engager contre des forces supérieures et qu'il risquait d'être écrasé; mais il ne voulut pas participer à ce combat qui était le fruit d'une désobéissance et se trouvait en dehors du programme tracé; il resta sourd à l'appel

de son camarade, il ne fit pas d'efforts pour le secourir. Il ne se douta évidemment pas du drame affreux qui se déroula à quelques kilomètres de lui, mais on ne peut s'empêcher de regretter son inaction.

Montagnac, au contraire, employa la seconde formule. Il fit preuve d'une initiative excessive; il interpréta tout d'abord l'ordre de surveiller la frontière en celui d'arrêter Abd el Kader; il refusa ensuite d'envoyer le 8e d'Orléans à Cavaignac, sous prétexte qu'il se trouvait dans une situation particulière; il pensa enfin qu'en attaquant Abd el Kader il forcerait son camarade à marcher au feu et à engager l'action à sa suite. L'hécatombe du Kerkour fut sa terrible punition.

Montagnac et Barral se partagent donc les responsabilités du désastre, mais c'est Montagnac qui en a la plus grande part. C'est lui qui a engagé une action téméraire, sans ordres et même contre les ordres de son chef; il l'a d'ailleurs engagée dans les plus mauvaises conditions, en faisant donner ses troupes par petits paquets successifs. Barral eut surtout le tort de ne pas aller jusque sur le terrain du combat, quand il en avait pris la direction, quand il en était si près; l'envoi d'une colonne le 24, de Lalla-Maghrnia, eût été dangereux; l'opération eût été comparable à celle de Montagnac, mais elle eût du moins été inspirée par un but généreux, la délivrance des carabiniers.

C'est à Coffyn en revanche qu'il faut imputer le massacre final de la compagnie de Géreaux; car ces malheureux carabiniers, arrivés aux portes mêmes de Djemmaa-Ghazaouet, tombèrent à 1.200 mètres d'une garnison française sans qu'un seul homme soit sorti pour les secourir !

L'armée fut unanime à reconnaître l'incapacité dont Coffyn avait fait preuve; elle se divisa au contraire en deux camps au sujet des responsabilités qui incombaient à Montagnac et à Barral. On trouve la trace des discussions qui animèrent les officiers d'Afrique dans les Mémoires laissés par d'Exéa : « Lorsque, dans l'armée, on connut bien les divers incidents de l'affaire de Montagnac, ceux qui le jalousaient ou ne le connaissaient pas assez le blâmèrent; cette opération devait, selon eux, amener une catastrophe, surtout,

disaient-ils, puisque la veille du combat le colonel s'était assuré que les ennemis étaient bien plus nombreux qu'on ne le lui avait dit. Mais nous, qui le connaissions bien, moi surtout, son ami, nous avions d'autres arguments : Montagnac, en apprenant qu'Abd el Kader se trouvait sur le territoire de son commandement, ne pouvait pas faire autrement que de marcher à lui; lorsqu'il se fut assuré qu'il avait devant lui des forces plus considérables qu'il ne l'avait cru, il fut presque en même temps informé qu'une colonne de 1.200 à 1.500 hommes (la nôtre) était dans le pays, à 10 ou 15 kilomètres de lui; il ne pouvait douter un seul instant que le chef de cette colonne, connu par sa bravoure et son intelligence, prévenu par lui pendant la nuit de sa position et des difficultés qu'il prévoyait, ne se mît aussitôt en route, et n'arrivât se ranger en bataille auprès de lui de 6 à 7 heures du matin; il eût eu, dans ce cas, une magnifique affaire, car, si nous ne prenions ou ne tuiions pas Abd el Kader, nous anéantissions du moins ses espérances. Voilà pourquoi Montagnac devait attaquer. Je suis bien certain que mon brave camarade, en engageant le combat avec des forces si inférieures, tournait souvent la tête de notre côté pour voir si nous arrivions; lorsqu'il fut tué, presque au commencement du combat, il espérait que les braves gens qu'il avait menés au feu seraient dégagés par nous. Du reste, la majorité de l'armée donnait tort à Barral de ne pas avoir suivi mes conseils (1). »

Dans ce chaud plaidoyer en faveur de Montagnac, d'Exéa sait ménager son ancien chef Barral; il est éloquent en faveur de l'un, réservé vis-à-vis de l'autre; il traduit tout à fait l'impression que durent ressentir les cœurs généreux en apprenant le sort de l'infortuné commandant supérieur de Djemmaa-Ghazaouet.

Montagnac avait dans l'armée une réputation immense que sa fin prématurée et chevaleresque ne fit qu'accentuer. Le colonel Le Flô écrivait au baron de Montagnac, à Sedan, deux mois après le combat : « J'étais le camarade et l'ami de votre malheureux et noble frère que j'aimais, autant que

---

(1) Général d'Exéa, *Mémoires inédits*.

j'estimais et respectais les sentiments élevés et les vertus de soldat qui le distinguaient; l'armée a perdu en lui un de ses plus dignes enfants; mais nous, ses anciens camarades, nous garderons son souvenir, et tout ce qui nous le rappellera nous sera cher et saint. A ces titres, toutes mes sympathies sont acquises, d'avance, à son fils (1); mais j'ai un autre titre plus solennel, Monsieur, pour avoir le droit de m'intéresser tout particulièrement à ce malheureux enfant; c'est que deux mois avant sa mort héroïque, son pauvre père me l'avait confié et que je lui avais promis de m'en charger (2), en reportant sur lui une partie de l'affection que j'avais pour le père (3). »

A tous les degrés de la hiérarchie, dans tous les milieux, et jusqu'à la cour, les regrets qui accompagnèrent la fin de Montagnac furent des plus sincères : « Je pleure cet officier, s'écria le duc de Nemours à une soirée des Tuileries, le 6 octobre 1845; il n'en était pas de plus brave et de plus intelligent. Le colonel de Montagnac était un de ces hommes de la plus haute espérance dont la France doit porter le deuil, parce que de telles pertes sont irréparables (4). » Si Montagnac grandit aux yeux de ses contemporains par suite des circonstances même de sa mort, Barral au contraire se trouva

(1) Le colonel Le Flô avait déjà fait dire au jeune engagé qu'il remplacerait, autant que la chose était possible, par son intérêt et sa sollicitude, « le noble père » tombé sur le champ de bataille. (Lett. à Mellinet du 29 septembre 1845.) Il reçut le 18 novembre une lettre écrite le 15 octobre par le frère du lieutenant-colonel pour lui recommander Charles de Montagnac.

(2) Le Flô écrivit le même jour au major Clément à Antibes, pour faciliter la mutation de Ch. de Montagnac, et le faire passer au 67e de ligne à Lyon, où le jeune homme devait préparer Saint-Cyr. Montagnac ne fut pas reçu et revint, en janvier 1847, au 32e; il devint sergent-major en 1850 et sergent-major de voltigeurs en 1854. Il fut nommé sous-lieutenant au corps le 2 mai 1855, alors qu'il partait pour l'armée d'Orient, et devint lieutenant en 1859; passé au 35e en 1863, il fut promu capitaine en 1867. Son régiment, qui était à Rome au moment de la campagne contre l'Allemagne, revint en France. Mais le capitaine de Montagnac était complètement usé et incapable d'un service actif; il entra au Val-de-Grâce en septembre 1870 et prit sa retraite en 1872. *A. A. G.*, reg. matricule du 32e, 21e volume, n° mle 1176, et dossier J.-M.-Ch. de Montagnac.

(3) Le colonel Le Flô au baron de Montagnac, à Sedan, de son bivouac, le 20 novembre 1845. *A. H. G.*, reg. de corresp. du colonel Le Flô avec divers, du 5 juillet 1845 au 6 avril 1847 (minute).

(4) F. Thierry, *Notice nécrologique*, Paris, 1846. — H. Fleury, *Nécrologie*, 1845. — Montagnac, *Lettres d'un soldat*, Paris, 1885, p. XXII.

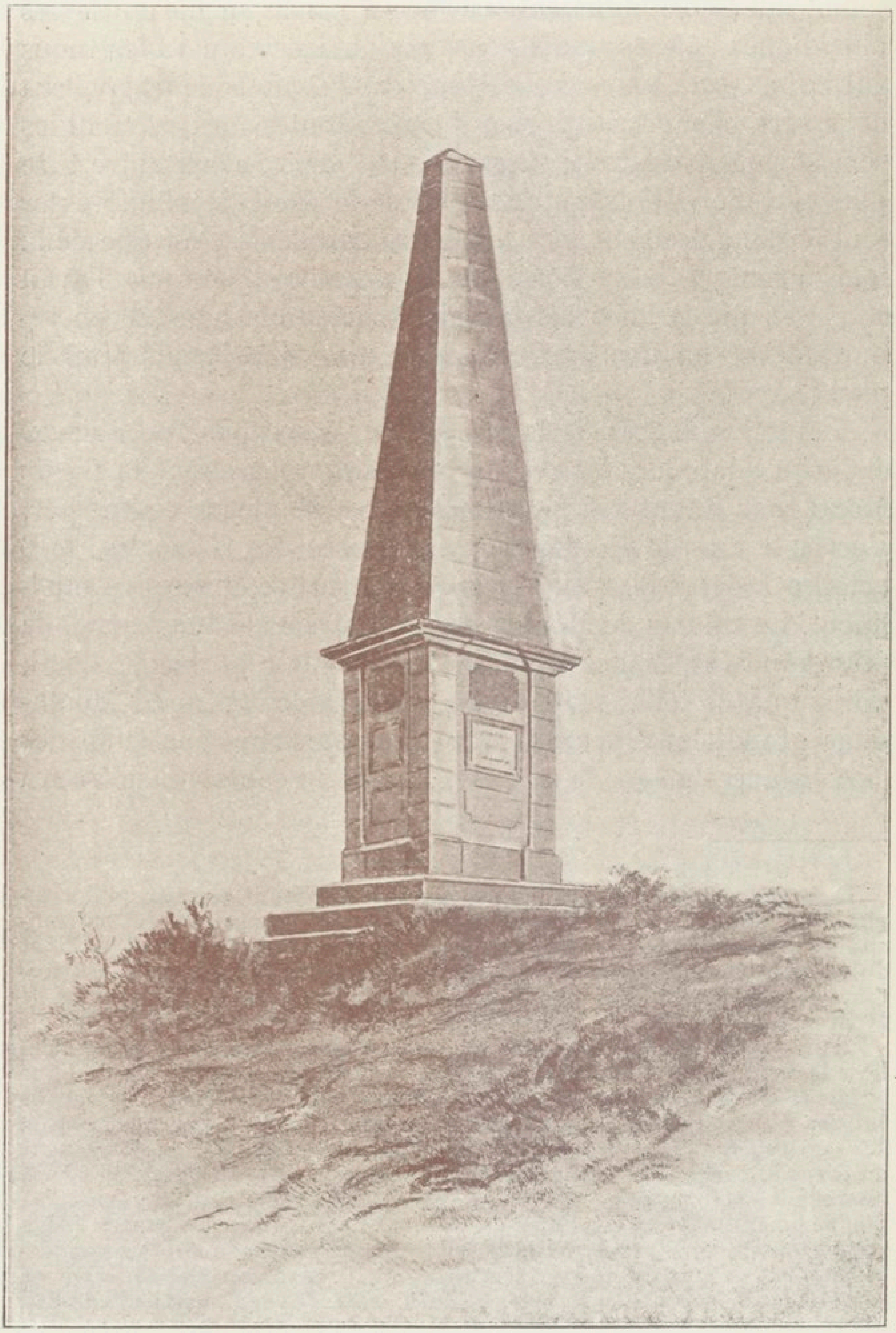

L'obélisque du Kerkour ou colonne Montagnac.

diminué; son geste était plus prudent et plus raisonné que celui de Montagnac, mais il avait moins noble allure.

Des âmes françaises seront toujours sensibles aux sentiments chevaleresques, et la postérité ne pourra s'empêcher d'excuser celui qui paya de sa mort ses projets audacieux. Certes, avec des dispositions plus sages dans le combat, Montagnac eût évité un désastre complet; avec une prudence plus réfléchie, il eût même pu faire une retraite honorable et sauver son détachement. Mais il rêva d'un coup de fortune, il eut confiance en son étoile, il joua avec le hasard; s'il eût réussi, sa gloire eût été immense, la France entière l'eût acclamé.

Il perdit la partie. L'enjeu était sa vie, et il sut la donner sans une défaillance; il se montra fidèle au principe qu'il exprimait deux ans auparavant dans une lettre à son frère : « Selon moi, un chef de troupe ne doit abandonner la partie que *mort* (1). » Mais lui qui aimait ses soldats comme ses enfants, il les vit, impuissant, mourir par sa faute sous ses yeux; quand, agonisant sur son mamelon, il assista à l'horrible carnage, il les soutint encore de son énergie et de sa vaillance, et les mots qui s'échappèrent de sa bouche avec son dernier soupir furent : « Courage, mes enfants, courage! » La vision rouge qui se déroula devant ses yeux déjà troublés par l'approche de la mort fut pour lui une souffrance plus cruelle et plus angoissante que le sacrifice de sa personne.

Montagnac mourut, comme il l'avait toujours rêvé, sur un champ de bataille, dans un cadre digne de sa vie de soldat. Son sacrifice fera toujours oublier ses erreurs; on pardonne au héros les fautes du chef, et le Kerkour fut pour lui le calvaire sur lequel il monta pour une grandiose et sanglante apothéose.

(1) Le colonel de Montagnac à Elizé de Montagnac, 10 ou 12 juin 1843, camp d'Oued-El-Hamār, *Lettres d'un soldat*, p. 321.

CHAPITRE XI

L'ÉMOTION EN ALGÉRIE. THIÉRY, CAVAIGNAC ET LA MORICIÈRE

Sommaire. — L'émotion dans l'armée d'Afrique. — Deux lettres du colonel de Saint-Arnaud. — Une lettre du colonel Le Flô.

Les généraux en face des événements. — Dispositions prises par le général Thiéry. — Formation de la colonne Korte. — Cavaignac chez les Beni-Ouarsous. — Prise des Ouled-Zikri le 22 septembre. — Reconnaissance du 23 septembre. — Mort du commandant Peyraguey. — Occupation de Bab-Messemar et Bab-Meteurba le 24 septembre. — Retraite vers Tlemcen. — Un émissaire de Barral. — Le 25 septembre. — Nouvelle précise du désastre du Kerkour. — Lettres de Cavaignac. — Jonction le 28 avec Mac-Mahon. — La colonne Korte. — Difficultés du commandement. — Ordres donnés par Thiéry et Cavaignac à Mac-Mahon et Korte. — Concordance des ordres.

La Moricière quitte Alger. — Cavaignac et La Moricière. — La colonne de La Moricière. — Concentration des forces françaises. — Jonction de Mac-Mahon et de Cavaignac. — Marche de Cavaignac vers l'Est. — Son plan d'opérations. — La marche de La Moricière vers Aïn-Temouchent. — Pointe de Cavaignac à Lalla-Maghrnia; retour à Tlemcen; départ pour l'Ouest; occupation de Bab-Taza; premier châtiment des indigènes. — Jonction de La Moricière et de Cavaignac. — Abd el Kader et les Trara.

La Moricière à Djemmaa-Ghazaouet. — Inhumation des restes des carabiniers. — Situation de la région. — Besoin de renforts. — Projets de La Moricière.

La nouvelle du désastre de Sidi-Brahim se répandit avec rapidité dans toute l'Algérie et provoqua une émotion considérable. La brusque irruption d'Abd el Kader, prévue par quelques officiers qui se trouvaient à proximité de la frontière marocaine, avait surpris ceux qui tenaient garnison dans les villes du littoral et les avait atterrés par ses sanglantes conséquences.

Toute l'armée d'Afrique brûlait du désir de venger les malheureux tombés si bravement. Les lignes que le colonel de Saint-Arnaud écrivait, le 30 septembre, de son bivouac, au lieutenant-colonel Claparède, traduisaient bien le sentiment général : « Quels affreux malheurs! La révolte, la guerre, ce

n'est rien; nous nous y attendions toujours, mais le massacre de nos camarades... Nous les vengerons. C'est une belle et glorieuse mort que les Arabes payeront bien cher. Tenez-vous sur vos gardes. Le pays est encore tranquille; le sera-t-il longtemps ? Tous les Arabes sont inquiets... Il est évident que si Abd el Kader est là et pénètre, il y aura un soulèvement général... Eh bien! nous y ferons face, nous nous battrons, et nous nous battrons bien (1). »

Le lendemain 1er octobre, il écrivait en des termes analogues au lieutenant général de Bar : « Ces affreux détails, disait-il, et la mort si glorieuse de nos camarades n'ont fait qu'allumer dans le cœur des officiers et soldats de ma colonne une ardeur de combattre et un désir brûlant de vengeance. Je crois qu'Abd el Kader ne nous *enlèverait* pas, et d'ailleurs nous ne ferions pas de *petits paquets*. C'est ce qui a perdu mon brave et téméraire ami le colonel Montagnac, dont la mort a été aussi noble que la vie (2). »

Le colonel Le Flô, commandant le 32e, écrivait de son bivouac de Relizane au lieutenant-colonel Mellinet, resté à Mostaganem : « Quelle affreuse nouvelle! Mon cœur en a saigné; je connaissais toutes ces malheureuses et nobles victimes. Au milieu de cela, il y a quelque chose de beau et de consolant cependant, c'est que l'esprit français ressort plus pur et plus brillant encore de chacun de nos désastres. Quel héroïque exemple, quelle admirable leçon donnée à l'esprit étroit de notre époque par cette sublime compagnie du 8e bataillon de chasseurs d'Orléans. Honneur, honneur vingt fois à ce noble capitaine de Géreaux et à ses compagnons. On voudrait mourir comme cela pour perpétuer l'honneur dans notre armée. Je vous assure que ces malheurs m'exaltent au lieu de m'abattre. N'en parlez qu'ainsi à tout ce qui appartient au 32e. Attendons avec confiance; notre tour viendra (3). »

---

(1) Le colonel de Saint-Arnaud, commandant la subdivision d'Orléansville, au lieutenant-colonel Claparède, commandant supérieur de Ténès; du bivouac sur le Khamis, 30 septembre 1845. *Archives du capitaine G. Fabry* (original).

(2) Saint-Arnaud à de Bar, du bivouac sur le Khamis des Sbehas, 1er octobre 1845. *A. H. G.*, Algérie, corresp. (original).

(3) Le colonel Le Flô au lieutenant-colonel Mellinet, du bivouac de Re-

L'hécatombe du djebel Kerkour soulignait le péril qui se dressait menaçant : l'Algérie se trouvait aux prises avec une véritable invasion, et la révolte, qui grondait partout, allait se propager avec rapidité; il fallait prendre des mesures promptes et énergiques. Or ces événements se produisaient au moment où, à chaque échelon de la hiérarchie, le commandement venait de passer en de nouvelles mains. Le maréchal Bugeaud était en France; La Moricière avait quitté Oran pour le remplacer à Alger; le général de Bourjolly, auquel revenait le commandement de la province, était parti en colonne chez les Flitta; Cavaignac était sorti de Tlemcen pour opérer dans les Trara; le général Thiéry se trouvait avoir le commandement de la division d'Oran.

C'est en de telles circonstances qu'on peut juger la décision et le caractère des chefs, qu'on peut voir apparaître leurs qualités et leurs défauts.

Parmi les personnages ramenés en scène par l'irruption de l'Emir figurent au premier plan les généraux les plus célèbres de l'armée d'Afrique; l'occasion est excellente pour juger leurs rapports entre eux, analyser leur caractère, apprécier leur valeur. Aussi est-il intéressant d'étudier la manière dont ils se comportèrent en face des événements qui les surprenaient à l'improviste.

Coffyn avait envoyé à Oran, dans la journée du 24, deux « balancelles » pour porter des nouvelles au général; la première, vers 1 heure de l'après-midi, après le retour successif des courriers qui n'avaient pu parvenir ni à Barral ni à Montagnac ; la seconde, à 11 heures du soir, après l'arrivée à Djemmaa du hussard Daveine, échappé au massacre. Ce fut cette seconde balancelle qui arriva la première, dans la nuit du 25 au 26 : elle apporta au général Thiéry le billet de Coffyn, affirmant le désastre subi par Montagnac (1), et à Vauban, capitaine du génie à Oran (2) une autre lettre de Coffyn

---

lizane, 29 septembre 1845. *A. H. G.*, reg. de corresp. du colonel Le Flô, du 32e, avec divers, du 5 juillet 1845 au 6 avril 1847 (minute).

(1) Coffyn à Thiéry, de Djemmaa-Ghazaouet, 24 septembre 1845, 11 heures du soir (3e lettre), pièce 16.

(2) François-Joseph-Sébastien-Edmond *Leprêtre de Vauban*, né en 1805 à Besançon, entré à l'Ecole polytechnique à 20 ans, passa à l'Ecole d'application de Metz le 12 octobre 1827 et fut nommé sous-lieutenant au

donnant les détails sur sa sortie et sur des dispositions prises pour fortifier son poste (1).

Le général Thiéry donna l'ordre, le matin même du 26, de faire partir le *Caméléon* pour Djemmaa-Ghazaouet, avec deux officiers, cent hommes du bataillon d'Afrique, 30.000 cartouches et des vivres; le lieutenant-colonel Quillico (2), du 44[e], fut nommé commandant supérieur du poste, et prié de se rendre aussitôt à destination (3); le *Caméléon* partit à midi (4).

Le même jour, vers 3 heures de l'après-midi, arriva un courrier de Tlemcen; il apportait à la fois le récit des combats livrés aux Beni-Ouarsous par Cavaignac et la lettre adressée par le caïd des Ouled-Riah au commandant Bazaine (5). Puis, vers 4 heures, la première balancelle envoyée par Coffyn parvint enfin à Oran, avec la lettre destinée à annoncer l'affaire de Sidi-Brahim (6). Ces diverses dépêches ne pouvaient laisser de doute dans l'esprit de Thiéry.

D'autres lettres arrivées le 26 confirmaient d'ailleurs ces nouvelles. Le lieutenant de vaisseau Cornillon, directeur du port de Djemmaa-Ghazaouet, avait écrit le 24 à minuit au lieutenant de vaisseau Cordé, directeur du port de Mers-el-Kébir (7), que la colonne sortie avec Montagnac avait été

1[er] génie en 1830. Lieutenant en 1830, capitaine en 1833, il partit pour l'Afrique en 1839, y fut cité à l'ordre de l'armée en 1841 et y resta jusqu'en 1849. Il devint général de brigade et membre du comité des fortifications en 1860, puis grand-officier de la Légion d'honneur. Admis dans la section de réserve en 1867, il mourut à Nice le 5 mai 1871. (*A. A. G.*, dossier Leprêtre de Vauban.)

(1) Crény à La Moricière, pièce 20.

(2) Les pièces d'état civil et beaucoup de pièces militaires portent Quilico; mais l'intéressé signant toujours Quillico, c'est cette dernière orthographe qui a été adoptée pour cet ouvrage.

Charles *Quillico*, né le 4 novembre 1793 à Pierre-Châtel (Ain), sortit de Saint-Cyr en 1813; fit les campagnes de 1813 et 1814 en Allemagne, de 1815 en France, puis fut mis en non-activité; replacé à la légion du Lot en 1817, lieutenant en 1819, capitaine en 1825, il fit la campagne de Morée en 1828-1829; chef de bataillon en 1838, lieutenant-colonel en 1844, il resta en Algérie de 1844 à 1847; nommé colonel en 1850, il devint commandant de place en 1853 et fut retraité en 1859. *A. A. G.*, dossier Quillico.

(3) Thiéry à Cavaignac, 26 septembre, pièce 24.

(4) Cordé à Dumalle, 26 septembre, pièce 26.

(5) Crény à La Moricière, 26 septembre, P. S., pièce 25.

(6) *Ibid.*

(7) Ce titre est porté sur une lettre de Cordé au général Thiéry, du 5 octobre 1845. (*A. H. G.*)

« entièrement détruite »; que le reste de la garnison et la population civile étaient sous les armes et s'attendaient à être attaqués dans la nuit même (1).

Le général Thiéry prit aussitôt ses mesures pour parer à toute éventualité. Il pensa que Cavaignac serait forcé d'appeler à lui le colonel de Mac-Mahon avec ses troupes; aussi pour le remplacer, décida-t-il de former, aux dépens des garnisons de la province, et en particulier de Daya et de Bel-Abbès, une colonne sous les ordres du général Korte (2); cette colonne devait compter deux bataillons du 44[e], deux compagnies du 1[er] bataillon de la légion, cinq escadrons de chasseurs, une section de montagne et une ambulance; elle devait se rassembler à Sidi-Ali-ben-Youb et se rendre le 30 en observation à Sidi-Daho (3).

Comme il importait d'ailleurs que le gouverneur fût averti de ce qui se passait, Thiéry fit partir le soir même un bateau à vapeur pour Alger (4); il envoyait à La Moricière les différentes lettres qu'il avait reçues des colonnes de la province; son aide de camp de Crény avait noté heure par heure, dans une lettre spéciale, l'arrivée de toutes les nouvelles relatives aux événements de l'Ouest (5).

Le lendemain 27, Korte partit d'Oran avec le 1[er] bataillon du 44[e] et trois escadrons de chasseurs, pour aller constituer la colonne de Bel-Abbès; il devait à cet effet prendre à Bel-Abbès un escadron, appeler à lui l'infanterie et la cavalerie

(1) Cordé à Dumalle, 26 septembre, pièce 26.

(2) Pierre-Chrétien *Korte*, né à Gerresheim (duché de Berg) en 1788, était un vieux soldat de l'Empire. Entré au service comme cavalier au 7[e] hussards, il prit part successivement aux campagnes d'Autriche en 1805, de Prusse et Pologne en 1806, de Prusse en 1807, d'Espagne de 1808 à 1811, de Russie en 1812. Nommé sous-lieutenant le 8 octobre 1812, il fit la campagne de Saxe en 1813, fut nommé lieutenant en décembre, et fit la campagne de France en 1814; il fut blessé de trois coups de baïonnette à la bataille de Brienne le 20 janvier; il avait déjà reçu un coup de feu et un coup de lance à l'affaire de Reichenbach en Allemagne. En 1815, il fit encore la campagne de France et de Belgique. Naturalisé français en 1818, promu capitaine en 1819, il fit partie de l'expédition d'Espagne de 1823 à 1825. Chef d'escadrons en 1832, il alla servir en Algérie, où il gagna successivement les grades de lieutenant-colonel en 1837, de colonel en 1840, de maréchal de camp en 1843. Il revint en France en 1846, fut promu général de division en 1848, et nommé sénateur le 31 décembre 1852. Il mourut le 28 février 1862. *A. A. G.*, dossier Korte.

(3) Thiéry à Cavaignac, 26 septembre; et du même au même, 27 septembre; pièces 24 et 28.

(4) Thiéry à Cavaignac, 26 septembre 1845, pièce 24.

(5) Crény à La Moricière, 26 septembre 1845, pièce 25.

disponibles à Daya, puis se porter avec toutes ces troupes réunies à Sidi-Daho (1). Ce qu'on appelait jusqu'à ce moment la colonne de Bel-Abbès était un détachement assez faible, aux ordres du capitaine Clerc, du 44ᵉ, et se trouvait alors à Daya (2).

Dans cette journée du 27, avant même que le *Caméléon* fût revenu, Thiéry compléta les mesures prises la veille; il écrivit à Mac-Mahon directement, pour l'engager de tout son pouvoir à aller se mettre à la disposition de Cavaignac, sans attendre d'autres ordres; en même temps, il prévint Cavaignac de la formation de la colonne Korte, en ajoutant qu'il ne devait « pas hésiter un seul instant » à rappeler Mac-Mahon; « à mon avis, ajoutait-il, vous devez agir avec toutes vos forces et faire au besoin la part du feu (3) ».

A 7 heures du soir, le *Caméléon* revint à Oran et apporta à Thiéry la confirmation absolue du désastre de Sidi-Brahim; le général apprit ainsi qu'une douzaine de soldats seulement avaient échappé au massacre. C'est alors que se révèlent une fois de plus les solides qualités et le calme de cet homme que les Arabes avaient surnommé « Face de fer » (4) : il songe à tout; il écrit à Korte pour lui donner les détails précis qui ne peuvent laisser de doutes sur la gravité de la situation; il le prie d'instruire Mac-Mahon de son mouvement et d'insister auprès de lui, au besoin, pour qu'il rentre à Tlemcen à la disposition de Cavaignac.

Les lettres de Thiéry sont pleines de précision et de tact; le général sait écrire à chacun ce qu'il faut pour éviter des malentendus ou des hésitations; il prévoit les mouvements des différentes colonnes lancées dans le pays; il donne ses ordres avec une adroite perspicacité et un calme remarquable. Il sent qu'il faut avant tout renforcer l'effectif de Cavaignac, et il fait son possible pour arriver à ce résultat, sans laisser néanmoins de trouée par où puisse passer l'ennemi.

Cavaignac, de son côté, n'était pas resté inactif. Il avait pu, mieux que personne, constater des symptômes d'agitation

(1) Crény à La Moricière, 26 septembre 1845, pièce 25.
(2) Oriou à Thiéry, de Sidi-bel-Abbès, 27 septembre 1845, 8 h. 1/2 du matin (original). *A. H. G.*, Algérie, corresp.
(3) Thiéry à Cavaignac, 27 septembre 1845, pièce 28.
(4) L. Plée, *Abd el Kader*.

dès les premiers jours du mois, et il avait indiqué comme mesure préventive l'envoi d'une forte colonne dans le massif montagneux de la frontière (1); ses conseils étaient restés sans effet.

Il avait vu successivement les Msirda payer l'impôt à l'Emir et lui envoyer des chevaux de soumission, le fameux Mouley-Cheïkh prêcher la révolte dans les Trara, enfin les Ghossel s'agiter. Il était alors allé se placer, le 19 septembre, avec les troupes qu'il avait sous la main, à Sidi-bou-Lenouar sur la Tafna, entre les Ghossel et le pays des Trara. Là, il avait cherché à se mettre en relations avec les quatre fractions des Trara: trois d'entre elles, les Beni-Khaled, les Beni-Menir et les Beni-Mishel, l'avaient assuré de leur fidélité par une réponse collective; mais la quatrième, les Beni-Ouarsous, lui avait fait, sous l'inspiration de Mouley-Cheïkh, des réponses insultantes. Cavaignac ne voyait là qu'une révolte locale, puisqu'il écrivait au général Thiéry, de Sidi-bou-Lenouar, le 21 septembre : « Jusqu'à présent je n'ai affaire qu'avec les Beni-Ouarsous; il n'y a donc rien de sérieux de ce fait. S'ils se réfugient chez les Beni-Khalled et les Beni-Menir, il y aura sans doute un obstacle nouveau; mais il n'y aura plus à craindre que le mouvement s'étende vers l'Ouest. Les Beni-Ouarsous ont appelé le concours des Kabyles de l'Ouest, celui d'Abd el Kader lui-même; il ne leur a été répondu que des paroles évasives. Les faits actuels n'ont d'autre cause que l'état d'indiscipline ordinaire des Beni-Ouarsous, mis en effervescence par les excitations de Moulay-Chikh... Nous ne devons pas laisser échapper cette occasion nouvelle de donner aux Traras insoumis une leçon sévère, et elle ne leur sera pas épargnée, si nous les pouvons atteindre (2). » Cavaignac aurait voulu agir plus rapidement; mais ce n'est que le 21 au soir qu'il avait pu réunir, à son bivouac de Sidi-bou-Lenouar, 1.350 hommes d'infanterie, 250 à 300 chevaux et deux sections de montagne.

Le 22 au matin, il se dirigea vers le pays des Beni-Ouarsous, et il arriva de bonne heure à l'oued El-Hammam, au

(1) Voir chap. Ier.
(2) Cavaignac au général commandant la province d'Oran, de Sidi-bou-Lenouar, 21 septembre 1845, pièce 10.

centre de leur territoire; il établit son camp au fond de la vallée, dans une position assez convenable, mais dominée à l'Ouest par une succession de collines; le village des Ouled-Zikri, qui couronnait la plus éloignée, était occupé par 300 ou 400 Kabyles qui, abrités derrière leurs murs, tiraillaient sur nos avant-postes. Cavaignac décida d'enlever cette position : une colonne composée de fantassins du 15e et du 41e, sous les ordres du colonel Chadeysson (1), et de 120 cavaliers du 2e chasseurs et du 2e hussards sous les ordres du lieutenant-colonel Tremblay, fut chargée de cette opération. La cavalerie se lança au galop, malgré une vive fusillade, gravit la pente, et força l'ennemi à se jeter sur le revers opposé; elle le poursuivit d'une manière vigoureuse, et le délogea successivement de plusieurs positions dans lesquelles il essayait de se reformer; les Kabyles furent réduits à se réfugier dans des ravins profonds ou sur des crêtes inabordables.

La position prise fut occupée par trois compagnies de zouaves sous les ordres du lieutenant-colonel Bouat (2); comme les Kabyles essayaient d'inquiéter cette troupe, une charge vigoureuse de la 2e compagnie, commandée par le capitaine Saint-Pol (3), les repoussa à nouveau. Les maisons

(1) Isidore-Jean-François-Marie *Chadeysson*, né à Aubenas (Ardèche) en 1796, débuta comme soldat au 4e régiment des gardes d'honneur en juin 1813; il fit la campagne de Saxe en 1813, celle de France en 1814 et fut licencié le 31 mars 1814. Maréchal des logis au 7e hussards le 4 juillet 1815, licencié en décembre, et affecté comme adjudant aux compagnies provisoires de la légion de la Nièvre, il fut nommé sous-lieutenant le 1er mai 1816, lieutenant en 1822, capitaine en 1826. En 1833, il partit pour l'Afrique et il y gagna successivement ses grades de chef de bataillon en 1838, lieutenant-colonel en 1841, colonel en 1843; placé à la tête du 15e régiment d'infanterie légère, il quitta avec lui l'Algérie en 1846, et fut nommé général de brigade en 1848; il fit la campagne de Rome de 1849 à 1851, prit ensuite sa retraite le 11 décembre 1851, et mourut au Val-de-Grâce en 1868. *A. A. G.*, dossier Chadeysson.

(2) Marie-Joseph-Guillaume *Bouat*, né en 1802, à Fribourg-en-Brisgau, sorti de Saint-Cyr comme sous-lieutenant en 1822, fit la campagne d'Espagne en 1823, puis celle d'Alger en 1830; nommé lieutenant en octobre de cette année, il revint en France, et, ayant été promu capitaine en 1836, retourna en Afrique en 1837; chef de bataillon en 1842, lieutenant-colonel aux zouaves en 1844, il passa colonel en 1848 et quitta l'Algérie en 1849; nommé général de brigade en 1851, et général de division en 1854, il fit campagne à l'armée d'Orient de 1854 à 1856, et mourut à Suse, en partant pour la campagne d'Italie de 1859. *A. A. G.*, dossier Bouat.

(3) Jules *Saint-Pol*, né en 1810 à Reims (Marne), sortit de Saint-Cyr en 1829, fit, de 1831 à 1833, la campagne de Belgique, au cours de laquelle

et les enceintes furent crénelées par les soins des sapeurs du génie, et des retranchements en pierres sèches élevés par les soldats les couvrirent dans leurs postes. Nous n'avions eu dans la journée qu'une quinzaine de blessés.

Mais les Kabyles paraissaient disposés à la résistance; établis en face de nos troupes, dans des positions formidables défendues par des retranchements en pierres sèches, ils manifestaient une ardeur et un enthousiasme que Cavaignac ne s'expliquait pas.

La matinée du 23 fut employée par le général à reconnaître avec un fort détachement le pays au centre duquel il se trouvait et, en particulier, les positions occupées par l'ennemi; aucun incident grave ne se produisit. Mais, vers 2 heures de l'après-midi, les Kabyles, au nombre de 400 environ, s'élancèrent avec une vigueur inouïe sur la position qu'occupaient les zouaves, commandés à ce moment par le chef de bataillon Peyraguey. La lutte fut acharnée sur deux points; d'un côté, les Kabyles tombèrent sur un poste avancé, se précipitèrent sur la garde, qui se défendit à la baïonnette, et obligèrent le capitaine Lecouteux (1) à faire une sortie avec sa compagnie pour dégager ses soldats entourés; d'un autre côté, ils abordèrent une enceinte crénelée et tentaient d'y pénétrer, quand Peyraguey (2) s'élança pour les repous-

---

il fut nommé lieutenant. Capitaine en 1840, il passa aux zouaves en 1842, et resta de 1842 à 1848 en Afrique; chef de bataillon en 1847, lieutenant-colonel en 1851, colonel en 1852, général de brigade en 1855, il commandait une brigade de l'armée d'Orient quand il fut tué devant Sébastopol, le 8 septembre 1855. *A. A. G.*, dossier Saint-Pol.

(1) Jean-François-Alphonse *Lecouteux*, né à Paris en 1809, nommé sous-lieutenant au 13e de ligne le 19 décembre 1830 sur la proposition de la Commission des récompenses nationales, lieutenant en 1835 et capitaine en 1841 au même régiment, passa au régiment de zouaves le 4 janvier 1842. Il fut tué au combat de Naarah le 5 janvier 1850. *A. A. G.*, dossier Lecouteux.

(2) Pierre *Peyraguey*, né à Bordeaux le 19 décembre 1788, était le type du vieux soldat de l'Empire tel qu'on le retrouvait souvent dans l'armée d'Afrique.

Soldat au 10e de ligne en 1808, il fit les campagnes de 1808, 1809 et 1810 en Calabre, puis de 1811 et 1812 en Espagne et fut blessé en 1812 à Estellia, d'un coup de feu à la jambe. En 1813, il passa aux grenadiers de la vieille Garde et fit la campagne de Saxe. En 1814, après la campagne de France, il accompagna l'Empereur à l'île d'Elbe, dans le « bataillon Napoléon ». Nommé fourrier aux grenadiers de la vieille Garde le 19 avril 1815, il fut blessé à Waterloo d'un coup de sabre sur la tête et d'un autre sur l'épaule gauche.

Licencié en 1815, il reprit du service en 1823 comme sergent-major au

ser à la tête de la compagnie du lieutenant Steinheil (1); le brave commandant, vieux soldat de l'île d'Elbe, tomba mortellement atteint de trois balles. Mais les zouaves, aidés de la section d'obusiers du lieutenant David (2), repoussèrent l'ennemi, sans autres pertes que 3 tués et 9 blessés (3).

Vers la fin du jour, alors que les Kabyles s'étaient retirés sur leurs positions, une décharge générale de leurs armes apprit à Cavaignac qu'ils venaient de recevoir une nouvelle importante (4); ils célébraient la victoire de Sidi-Brahim, que le général ignorait encore, et leur acharnement de la journée était dû à la proximité de l'Emir.

La reconnaissance que Cavaignac avait faite dans la matinée du 23 lui avait permis d'arrêter un projet d'attaque. Il écrivit le soir au colonel Gagnon, commandant supérieur à Tlemcen, pour lui dire qu'il espérait terminer le lendemain son opération contre les Beni-Ouarsous, et revenir coucher à Sidi-bou-Lenouar; il le priait en même temps de

---

52e, puis passa comme soldat dans la Garde royale en 1825; il prit part cette même année à l'expédition d'Espagne et fut nommé successivement caporal en 1825, sergent fourrier en 1826, sergent-major en 1827.

Licencié à nouveau lors de la chute du régime, en 1830, il fut affecté peu après comme adjudant sous-officier au 65e de ligne, puis nommé sous-lieutenant au 66e en janvier 1831. Parti pour l'Afrique en 1832, cité la même année pour sa conduite devant Oran, il fut nommé lieutenant en 1834 au 66e; puis, le 4 avril 1837, capitaine adjudant-major au bataillon de zouaves. Blessé d'un coup de feu au jarret gauche le 20 mai 1840 au col de la Mouzaïa, cité devant Médéa le 19 janvier 1841, il fut promu chef de bataillon au régiment de zouaves le 30 août 1842. *A. A. G.*, dossier Peyraguey.

(1) Jules-Albert-Joseph *Steinheil*, né à Strasbourg en 1812, était entré comme soldat au 31e de ligne en 1830; nommé sous-lieutenant en 1840 et lieutenant en 1843, il passa aux zouaves en 1844 et fut retraité comme capitaine au 1er zouaves en 1861. *A. A. G.*, dossier Steinheil.

(2) Victor-Félix-Edouard *David*, né à Paris en 1817, entré comme trompette gagiste au 1er régiment d'artillerie en mars 1835, contracta un engagement volontaire en décembre et fut nommé sous-lieutenant en 1842. Il mourut comme capitaine en premier à Strasbourg, en 1855. *A. A. G.*, dossier David.

(3) Cavaignac à La Moricière, de Mechera-Guettara, 25 septembre 1845. Cavaignac au colonel Gagnon, 23 septembre 1845. Dans cette lettre, Cavaignac ne signale que 2 morts et 6 blessés.

Un récit détaillé de ces événements se trouve aussi dans *Souvenirs d'un vieux zouave*, par Blanc, t. II, p. 176-180; Blanc prit part à ces combats et les détails qu'il donne sont très intéressants; mais il commet quelques erreurs bien excusables, puisqu'il écrivit ces pages longtemps après.

(4) Cavaignac à La Moricière, de Mechera-Guettara, 25 septembre 1845 et *Journal des marches et opérations militaires* de la colonne Cavaignac.

transmettre à Barral l'ordre de reprendre position sur la Mouïla, puisque son concours était désormais inutile (1).

Le 24, à 1 heure du matin, le 15[e] léger, sous les ordres de son colonel, se mit en marche pour gagner, par des pentes abruptes, les positions qui lui permettaient de protéger la marche de la colonne; son avant-garde surprit un poste ennemi qui fut passé par les armes. Tout le bagage avait suivi, et, une heure avant le jour, le reste de la colonne quitta la vallée de l'Hammam.

La colonne avait en face d'elle deux positions à enlever. Celle de droite, Bab-Meteurba, fut évacuée par les Kabyles qui l'occupaient, soucieux sans doute d'aller mettre à l'abri leurs familles et leurs troupeaux; celle de gauche, Bab-Messemar, resta garnie de 400 à 500 défenseurs, qui s'apprêtèrent à la résistance.

Jusqu'au Souk-Ouled-Aloui, la marche des troupes ne fut pas inquiétée, par suite des mesures prises pendant la nuit; mais en ce point la fusillade des Kabyles commença, et il fallut songer à enlever la position. Une colonne d'attaque fut formée : en tête marchaient les voltigeurs du 41[e] avec le lieutenant Aveline (2), puis deux compagnies d'élite du 15[e] léger et deux compagnies de zouaves; l'artillerie les appuyait de son feu. Cette colonne s'élança sur les hauteurs de Bab-Messemar, qui furent bientôt occupées; les Kabyles durent se retirer en désordre, les uns par un étroit sentier qu'enfilait notre tir, les autres par Bab-Meteurba, et perdirent beaucoup des leurs. Bientôt toute la ligne fut en notre pouvoir.

Ce succès était sans résultats, car l'occupation de Bab-Messemar et de Bab-Meteurba ne changeait rien à l'état de la région. Cavaignac le comprenait fort bien, et il écrivait le lendemain même à La Moricière, avec beaucoup de loyauté et de modestie : « C'était le succès militaire aussi complet que possible, ce n'était point le succès politique (3). »

(1) Cavaignac à Gagnon, 23 septembre 1845, pièce 13.

(2) Amédée *Aveline*, né en 1817 à Nogent-sur-Seine, entré à Saint-Cyr en 1835, fut envoyé comme soldat au 41[e] de ligne par décision ministérielle du 20 septembre 1836. Il devint caporal le 17 octobre et sergent le 16 novembre 1836, sergent-major en 1838, puis sous-lieutenant en 1840 et lieutenant en 1842 au même régiment. Il fut retraité comme général de brigade en 1879 et mourut en 1883. *A. A. G.*, dossier Aveline.

(3) Cavaignac à La Moricière, de Mechera-Guettara, 25 septembre, pièce 22.

Les Beni-Ouarsous étaient chassés, dispersés, vaincus; ils n'étaient pas soumis; ils s'étaient rejetés sur le territoire de leurs voisins, les Beni-Menir et les Beni-Khaled, où l'on ne pouvait les poursuivre sans provoquer un soulèvement. Or ces deux tribus étaient jusque-là restées tranquilles : le caïd des Beni-Menir était allé à Djemmaa-Ghazaouet affirmer ses bons sentiments, et celui des Beni-Khaled s'était rendu au camp même de Cavaignac.

Le général hésitait donc à pousser plus avant, et battait en retraite sur Sidi-bou-Lenouar, quand lui parvint la nouvelle de l'arrivée d'Abd el Kader dans le pays des Souhalia et d'un combat livré par Montagnac. Ce fut par les cris des indigènes ennemis qu'il eut tout d'abord connaissance de l'engagement de Sidi-Brahim. Puis un émissaire vint lui raconter le désastre éprouvé par la colonne sortie de Djemmaa-Ghazaouet et lui donner des détails sur le massacre du Kerkour (1); il ajouta qu'il avait reçu du commandant du poste de Lalla-Maghrnia, c'est-à-dire de Barral, un billet avec mission de l'apporter; mais que, craignant d'être fouillé, il l'avait caché au bord du chemin (2). Cavaignac n'ajouta pas foi à ce récit, et pensant que l'indigène était un espion ou un

---

(1) Cavaignac écrit lui-même dans sa lettre à La Moricière que cette nouvelle lui parvint le 24.

Blanc, au contraire, dans les *Souvenirs d'un vieux zouave*, prétend que c'était le 23, le jour même où Peyraguey fut tué et où les Arabes déchargèrent leurs armes. Voici ce qu'il écrit à ce sujet : « Presque au même instant nos avant-postes amenèrent au général un jeune Arabe, qui raconta des choses étranges. Il parlait de colonels, de commandants tués, d'une colonne détruite en entier, etc. Le général vit d'abord en lui un espion et voulut le faire fusiller, mais il avait un si grand air de vérité dans toute sa personne qu'on se contenta de l'attacher et de le garder à vue. » (T. II, p. 180.) Cet Arabe était, d'après Blanc, un des deux qui avaient été envoyés par de Géreaux au moment où il allait s'enfermer dans le marabout de Sidi-Brahim; ces deux Arabes marchaient avec son convoi. (T. II, p. 187.)

Il faut s'en rapporter, pour trancher la question, au *Journal des marches et opérations militaires* de la colonne Cavaignac, qui s'exprime ainsi à la date du 24 septembre :

« Le général apprend, au milieu de l'affaire, la nouvelle, fort vague du reste, d'un engagement entre le lieutenant-colonel de Montagnac et Abd el Kader sur le territoire des Souhalia. Cette nouvelle est criée par les Arabes ennemis et donnée verbalement par un Arabe qui se dit envoyé par le colonel de Barral, mais qui ne commande pas la confiance. »

(2) *Souvenirs* de Natali.

Cavaignac donne à peu près les mêmes détails, mais parle d'un enfant *dépouillé*, qui disait *avoir perdu* la lettre par laquelle Barral annonçait la destruction de Montagnac. (Cavaignac à son oncle, de Djemmaa-Ghazaouet, 9 novembre 1845.)

imposteur, il le fit attacher et le confia à la garde des zouaves (1). Cependant, inquiet du sort des troupes de l'Ouest, il envoya à Barral des courriers pour avoir des nouvelles plus précises, et il se décida à prendre la direction de Lalla-Maghrnia (2).

Sa marche fut inquiétée au début par 150 Kabyles qui s'acharnaient contre son arrière-garde; mais les compagnies du 15e léger les repoussèrent avec beaucoup de fermeté. L'ennemi se lassa enfin; il devait d'ailleurs avoir éprouvé des pertes considérables, en raison de son acharnement; on avait vu sept hommes venir se faire tuer sur le corps d'un de nos soldats (3).

La colonne s'établit vers la fin de l'après-midi à l'oued Azzaba, sur la rive gauche de la Tafna, près de la route allant de Tlemcen à Djemmaa-Ghazaouet par Aïn-Kebira (4).

L'émissaire indigène avait été laissé « à la disposition des zouaves », qui, dans la soirée, le couchèrent tout nu sur un lit de chardons (5); le malheureux finit par démentir la mauvaise nouvelle qu'il avait apportée (6).

Le 25 septembre, Cavaignac, presque rassuré sur le sort de Lalla-Maghrnia, se rapprocha de Tlemcen pour évacuer ses blessés et alla établir son bivouac sur la Tafna, à Mechera-Gueddara (7). Les courriers expédiés à Barral n'étaient pas revenus; mais l'émissaire indigène, traîné à la suite de la colonne, avait retrouvé, sur le chemin suivi, le billet qu'il

(1) *Souvenirs* de Natali.

(2) Cavaignac, dans sa lettre citée à La Moricière, et Blanc (t. II, p. 181) sont bien d'accord pour dire que la nouvelle apportée par l'Arabe décida la retraite de la colonne. C'est donc bien le 24 que cette nouvelle parvint.

(3) Cavaignac à La Moricière, de Mechera-Guettara, 25 septembre.

(4) Cavaignac à Gagnon, de l'oued Assassahba, 24 septembre, 6 heures du soir.

L'*oued Assassahba* figure sur la carte au 1/50.000e, feuille n° 238 (Nemours), sous le titre d'*oued Azzaba;* il se jette dans l'oued Bou-Kiou (oued Krias de la carte de 1845 ci-jointe), affluent de gauche de la Tafna.

(5) *Souvenirs* de Natali, pièce 136.

(6) *Journal des marches et opérations militaires* de la colonne Cavaignac.

(7) *Mechera-Gueddara*, dans une boucle de la Tafna, près d'un gué, sur la rive droite, feuille au 1/50.000e n° 269 (Nedroma). Ce gué est en amont de Sidi-bou-el-Nouar (Sidi-bou-Lenouar).

y avait caché (1)! C'était la preuve qu'un engagement avait eu lieu dans l'Ouest.

Cavaignac évacua ses blessés sur Tlemcen et écrivit à Mac-Mahon, à Thiéry et à La Moricière.

A Mac-Mahon, il prescrivit de rentrer à Tlemcen sans autre ordre, dès qu'il serait relevé (2).

A Thiéry, il demanda de faire relever Mac-Mahon, chargé jusque-là de couvrir le pays entre Sebdou et la Mekerra, par la colonne de Bel-Abbès; il lui fit part aussi de son intention de se porter vers Lalla-Maghrnia pour savoir ce qui se passait vers la frontière (3).

A La Moricière enfin, il exposa la situation telle qu'elle lui apparaissait : « La révolte des Traras, disait-il, est l'expression la plus nette des effets du voisinage d'Abd el Kader; leur acharnement redoublant avec leurs pertes ne peut avoir d'autre explication, et par la résistance qu'ils ont opposée j'aurais dû deviner l'invasion de notre territoire par cet ennemi infatigable.

» Je vous écris avant d'être exactement informé de ce qui s'est passé dans l'Ouest. Il est évident que le colonel Montagnac appelé par les Souhalia a marché sur Abd el Kader et l'a combattu. Quels que soient les événements, ils ont eu un contre-coup immédiat dans le pays.

» Il ne s'agit plus maintenant d'une révolte des Beni-Ouarsous, c'est la guerre recommençant sur la frontière (4). »

Le lendemain 26, Cavaignac apprit d'une manière certaine par Bel-Hadj, caïd des Ouled-Riah, que Montagnac avait été battu par Abd el Kader; le général décida de se porter vers Djemmaa-Ghazaouet, autant pour savoir ce qui s'était passé que pour protéger le pays. Il faisait une grand'-halte sur l'oued Souf-en-Nirouf quand il reçut une lettre de

(1) *Souvenirs* de Natali.
Cet Arabe reçut plus tard une récompense, dit Natali, mais il garda néanmoins aux zouaves une rancune tenace.

(2) La lettre n'existe pas aux *Archives de la Guerre*, mais Cavaignac parle de cette lettre et de son objet dans celle qu'il écrivait ce jour-là à Thiéry. D'autre part, une lettre de Mac-Mahon au capitaine Oriou, commandant le poste de Bel-Abbès, se trouve reproduite *in extenso* dans la lettre d'Oriou à Thiéry, datée du 27 septembre 1845. On y voit que Mac-Mahon devait être remplacé par la colonne de Bel-Abbès (colonne Korte).

(3) Cavaignac à Thiéry, 25 septembre 1845, pièce 23.

(4) Cavaignac à La Moricière, 25 septembre 1845, pièce 22.

Barral lui annonçant la mort de Montagnac et la destruction de sa colonne; pendant ce temps, des cavaliers ennemis tiraient des coups de fusil sur notre goum, l'insultaient et lui confirmaient par des cris la triste nouvelle (1).

Cavaignac, qui jusqu'à ce moment n'avait pu croire à un désastre complet, avait ainsi la certitude absolue de l'échec de Sidi-Brahim (2). Il battit en retraite pour couvrir Tlemcen et ses environs, et établit son bivouac à l'oued Zitoun. Il apprit alors que l'Emir se trouvait à Aïn-Kebira et menaçait ainsi du haut des monts les plaines avoisinantes.

Comprenant la gravité de la situation, il envoya à 6 heures du soir, en double exemplaire, une lettre au « colonel commandant la colonne de Sidi-bel-Abbès ou la plus voisine » : « Montagnac, lui disait-il, attiré dans une embuscade par la tribu des Souhalia, a été enveloppé par Abd el Kader; sa faible troupe a été détruite (3) »; il lui donnait l'ordre, « sous sa responsabilité », de se rendre à Aïn-Temouchent en deux marches forcées, dans le cas où il aurait avec lui un effectif de 500 hommes au moins. Cavaignac voulait assurer de la sorte sa communication avec Oran, sans diminuer sa colonne, déjà bien faible pour se mouvoir au milieu d'un pays révolté. Mais comme la veille, il avait demandé à Thiéry d'envoyer la colonne de Bel-Abbès remplacer dans le Sud celle de Mac-Mahon; il annulait par avance cet ordre s'il était donné (4).

Le 27, la colonne continua son mouvement vers l'Est, pour aller au-devant d'un convoi de vivres; elle le rencontra vers l'oued Messaoud, et bivouaqua en cet endroit.

Le 28, Cavaignac alla s'établir à Sidi-Kahouen, pour couvrir le pays et maintenir les Trara; il y fut enfin rejoint dans la soirée par Mac-Mahon (5).

Les deux exemplaires de la lettre que Cavaignac avait écrite dans la soirée du 26 au commandant de la colonne de

---

(1) *Journal des marches et opérations militaires* de la colonne Cavaignac.

(2) Cavaignac à La Moricière, de Sidi-Kahouen, 28 septembre 1845, 9 heures du soir, pièce 35.

(3) Cavaignac au colonel commandant la colonne de Bel-Abbès ou la plus voisine; de l'oued Zitoun, 26 septembre 1845, 6 heures du soir.

(4) *Ibid.*

(5) *Journal des marches et opérations militaires* de la colonne Cavaignac.

Bel-Abbès furent remis le 27 au lieutenant Wolff (1), chargé des affaires arabes à Bel-Abbès; cet officier envoya l'un à Korte, parti le matin même d'Oran, et dont il n'avait pas de nouvelles, et l'autre à Thiéry (2).

Korte devait avant tout constituer sa colonne : arrivé le 29 à Bel-Abbès (3), il y prit l'escadron du 4e chasseurs et les deux escadrons de spahis qui s'y trouvaient; le 30, il se dirigea vers le Sud pour rallier les troupes disponibles de Daya (4), et comme ces troupes étaient parties la veille pour le rejoindre, il les rencontra près de Sidi-Ali-ben-Youb (5). La colonne de Bel-Abbès se trouva alors complètement réunie, et se porta le 1er octobre vers l'ouest dans la direction de Sidi-Daho; elle bivouaqua à Aïn-el-Hadjar (6). Elle se conformait ainsi au premier ordre qui lui avait été donné, et comblait le vide laissé par la colonne Mac-Mahon, qui avait rejoint Cavaignac.

On voit ce qu'était la guerre d'Algérie à cette époque, quelles complications elle présentait et quelles qualités de décision, de hardiesse et de sang-froid elle exigeait. Les différents chefs se débattent au milieu d'incertitudes impossibles à lever : les colonnes, isolées, au milieu d'un pays hostile ou révolté, éprouvent les plus grandes difficultés à communiquer entre elles et avec le commandement supérieur; elles ne peuvent le faire que par des cavaliers français qui risquent à chaque instant d'être arrêtés, égorgés, dépouillés, ou par des courriers arabes qui peuvent être pris ou

---

(1) Charles-Joseph-François *Wolff* était en 1845 sous-lieutenant au 32e régiment d'infanterie de ligne et détaché aux bureaux arabes. Il devint général de division en 1871, commandant de corps d'armée en 1878, et membre du conseil supérieur de la guerre en 1883; il prit sa retraite en 1888 et mourut en 1901 à Pont-de-Vaux. (*A. A. G.*, dossier Wolff, n° 1524.) Ne pas confondre avec Joseph-Jean-Baptiste Wolff, lieutenant au 15e léger, province d'Oran.

(2) Wolff à Thiéry, de Sidi-bel-Abbès, 27 septembre 1845 (original). *A. H. G.*, Algérie, corresp.

(3) Oriou à Thiéry, de Sidi-bel-Abbès, 29 septembre 1845 (original). *A. H. G.*, Algérie, corresp.

(4) Oriou à Thiéry, de Sidi-bel-Abbès, 30 septembre 1845, 5 heures du matin (original). *A. H. G.*, Algérie, corresp.

(5) Charras à Thiéry, de Daya ,28 septembre 1845 et 1er octobre 1845 (original). *A. H. G.*, Algérie, corresp.

(6) Korte à Thiéry, d'Aïn-el-Hadjar, 1er octobre 1845 (original). *A. H. G.*, Algérie, corresp.

trahir. L'ennemi, grâce à toutes les ressources dont il dispose en un pays qui est le sien, est plus rapidement, plus sûrement informé que nous; il connaît tous nos mouvements sans que nous connaissions les siens. Dès qu'un chef de détachement possède un renseignement certain, il est obligé de prendre une décision immédiate et de prévenir de son mouvement les chefs des détachements voisins; chacun d'eux doit veiller à ce que les mailles du réseau défensif ou offensif ne se distendent pas trop, pour que l'ennemi ne puisse passer.

Le commandement supérieur, qu'il soit à Oran ou à Alger, a une tâche des plus délicates vis-à-vis de toutes ces colonnes; il parvient difficilement à leur donner des ordres en temps utile, car il se trouve renseigné trop tard ou incomplètement; pendant qu'un courrier va et revient, la situation est déjà modifiée, les mesures à prendre ont un but différent. Le gouverneur général, ou même un commandant de division, ne peut imprimer qu'une direction d'ensemble; il doit savoir pressentir certains événements, faire face à certaines éventualités, tout en laissant à ses inférieurs une initiative suffisante. Les subordonnés, de leur côté, doivent aller au-devant des ordres et non les attendre dans l'immobilité; ils doivent largement user de leur initiative, et savoir au besoin assumer une responsabilité.

Les qualités nécessaires pour commander et obéir dans des circonstances aussi délicates ne sont pas de celles qui se rencontrent communément; mais la province d'Oran possédait un cadre d'officiers généraux remarquables; on peut les juger par leurs actes.

Dès le 26, Thiéry envoie des renforts à Djemmaa-Ghazaouet; il prévoit d'autre part que Cavaignac aura rappelé à lui Mac-Mahon, et il forme une colonne pour boucher l'intervalle laissé libre par ce déplacement.

Il reçoit, le lendemain 27, la lettre écrite le 25 par Cavaignac : ce général le prévient précisément qu'il a écrit à Mac-Mahon de revenir à Tlemcen sans autre ordre, dès qu'il aura été relevé. On voit combien les deux généraux devancent l'un et l'autre réciproquement leurs désirs !

Thiéry répond à Cavaignac que la colonne Mac-Mahon sera

remplacée par celle de Korte, sans pouvoir être relevée sur place, mais que de toutes façons elle doit partir, en faisant au besoin « la part du feu ». Il envoie en même temps une lettre directement à Mac-Mahon, pour « l'engager » de tout son pouvoir à rentrer à Tlemcen, « sans attendre d'autres ordres ». Enfin il écrit le même soir à Korte; il lui demande de prévenir Mac-Mahon dès qu'il arrivera à proximité, et d'*insister* auprès de lui pour le faire partir de Tlemcen.

Ainsi les initiatives prises de chaque côté concordent, et pour gagner du temps les généraux, ayant à donner des ordres à un subordonné commun, évitent les détours inutiles et sautent un échelon de la hiérarchie. Mais Thiéry comme Cavaignac semblent voir en Mac-Mahon un observateur trop fidèle de la consigne, et craindre qu'il ne veuille quitter son poste qu'avec des ordres bien en règle. Ces deux généraux pensent que leur subordonné commun doit être poussé de l'avant en ces circonstances difficiles, et ne négligent rien pour remédier à un défaut d'initiative éventuel.

Thiéry et Cavaignac sont plus pondérés que Montagnac, moins circonspects que Barral; les lettres qu'ils écrivent dans ces circonstances difficiles sont pleines d'enseignements. Avant que le gouverneur ait pu être informé, toutes les mesures de prudence et de protection sont prises, et il y a une telle unité de vues entre les deux généraux, qu'ils donnent simultanément des ordres presque identiques; ces ordres se complètent d'ailleurs admirablement, parce que l'un concentre les renseignements venus des colonnes françaises et peut connaître leurs déplacements respectifs, et parce que l'autre est à la source des renseignements du côté de l'ennemi, et peut suivre les mouvements de l'Emir.

Si la conduite de Thiéry et de Cavaignac en ces circonstances est digne d'éloges, celle de La Moricière ne l'est pas moins. Le commandant de la division d'Oran vient à peine d'être nommé gouverneur général par intérim, qu'il se trouve aux prises avec les difficultés les plus graves; loin de se laisser surprendre par les événements, il sait se montrer à la hauteur de la situation. Il est en si étroite communion d'idées avec ses subordonnés, que ses ordres sont déjà exécutés quand ils arrivent à destination.

On sent que La Moricière, Thiéry et Cavaignac, connaissant tous trois les menées d'Abd el Kader et les intentions des tribus de l'Ouest, avaient dû réfléchir antérieurement à la politique à suivre, et aboutir à des conclusions identiques. Cavaignac écrivait, le 28 septembre, de Sidi-Kahouen, à La Moricière : « Mon rapport relatif à l'opération chez les Beni-Ouarsous vous fera connaître que j'avais devancé vos instructions (1). » De même, quoique le 26 il eût reçu du gouverneur par intérim l'ordre de lui envoyer ses rapports directement, il lui répondait en accusant réception : « Néanmoins, j'ai continué hier et aujourd'hui à les adresser à M. le général Thiéry, attendu que j'ai pensé qu'ils vous trouveraient à Oran (2) ».

Cette supposition se réalisa; le jour même où était rédigée cette lettre, La Moricière partait d'Alger avec trois bataillons, après en avoir, la veille, fait embarquer deux autres (3). Il devait, en passant à Mostaganem, voir si la présence de renforts était indispensable dans cette ville, et y laisser au besoin quelques troupes. Il comptait débarquer avec le reste soit à Oran, soit à Djemmaa-Ghazaouet, suivant les nouvelles qu'il recevrait : « Je pense, écrivait-il au Ministre avant de quitter Alger, qu'il faut d'abord faire tête à l'orage qui se forme dans l'Ouest (4). »

Cavaignac se trouvait seul aux prises avec l'insurrection; mais comme il avait senti vivement la marche rapide des événements depuis la fin d'août (5), il gardait tout son sang-froid en face de la révolte qui venait d'éclater. A peine se permettait-il, en écrivant le 28 à La Moricière, un reproche voilé à l'égard du gouvernement qui n'avait pas su prendre les mesures nécessaires, et une interrogation anxieuse sur le sort qui était réservé à sa colonne relativement faible :

« La situation est grave, écrivait-il, il est inutile que je vous le dise; vous pouvez compter qu'elle ne me domine pas. J'ai toujours pensé, plus que je ne vous l'ai dit, que la posi-

---

(1) Cavaignac à La Moricière, de Sidi-Kahouen, 28 septembre 1845, 9 heures du soir, pièce 35.

(2) *Ibid.*

(3) Le général de Bar au maréchal Soult, 30 septembre 1845, pièce 39.

(4) La Moricière au Ministre, 28 septembre 1845, pièce 33.

(5) Voir chapitre Ier.

tion qui nous était faite nous conduisait à une crise du genre de celle-ci. A part la destruction de notre malheureux bataillon, on pourrait se consoler d'une secousse qui conduira sans doute le gouvernement à des résolutions nécessaires. Nous allons combattre, parce que cela importe à l'honneur de nos armes; mais ce que nous allons faire n'aura d'autre résultat que de nous replacer dans une situation encore mauvaise.

» Depuis un an, nous avons travaillé, et vous, Monsieur le Gouverneur, plus que nous encore, sur un terrain dont le peu de solidité nous était connu. Aussi longtemps que la voie des négociations a pu paraître utile et profitable, nous l'avons acceptée comme nous devions le faire. C'est un titre aujourd'hui pour dire toute ma pensée. Dans une condition pareille il ne peut arriver que des malheurs. Hier un officier supérieur, s'exagérant ses devoirs et son point d'honneur, placé depuis près d'un an en présence d'un ennemi infatigable, a été entraîné à sa perte en ne croyant faire que son devoir. En face d'un chef ennemi qui entraîne à sa suite toutes les forces d'un empire, où est la limite du devoir d'un officier général? Quel est le point où il aura à choisir entre le titre d'homme faible et celui d'un audacieux imprudent (1)?... »

Cette lettre, qui critiquait à juste titre l'insuffisance des mesures prises, constituait à la fois la condamnation et l'excuse de Montagnac. Elle montrait la cruelle alternative dans laquelle s'était trouvé le colonel; elle posait nettement un problème qui pouvait se renouveler encore : Un officier est placé à un poste d'honneur, chargé de défendre un passage; il se trouve tout à coup en présence de forces considérables; doit-il laisser la route libre, au risque de faire accabler ceux qui se trouvent plus loin, ou doit-il essayer d'arrêter l'envahisseur, au risque de se faire écraser?... Cavaignac paraissait dire qu'une situation semblable allait lui être faite.

La Moricière avait, dès l'arrivée des premières nouvelles de l'Ouest, senti leur gravité, puisque, le jour où Cavaignac

(1) Cavaignac à La Moricière, de Sidi-Kahouen, 28 septembre 1845, 9 heures du soir, pièce 35.

lui écrivait ces lignes, il disait lui-même dans une lettre expédiée d'Alger au maréchal Soult : « Je ne dois point vous dissimuler que la situation est fort grave. Il y a eu des fautes commises sur plusieurs points. Il y en a qui ne sont pas moins déplorables en elles-mêmes que par leurs conséquences (1). » Que pouvaient devenir en effet les petites colonnes isolées qui opéraient dans la région de Tlemcen : « J'espère que le général Cavaignac, écrivait La Moricière, aura rejoint le colonel de Barral, et qu'il aura lui-même été rejoint par le colonel de Mac-Mahon, qui était au sud-est de Tlemcen. Mais néanmoins je ne suis pas sans de graves inquiétudes sur les résultats possibles d'une levée de boucliers d'Abd el Kader, sortant à ce moment du Maroc non seulement avec les troupes qu'il s'y est créées, mais encore avec les nombreux contingents des tribus marocaines de la frontière (2). »

Le gouverneur général par intérim n'avait pas prévu une rentrée de l'Emir par l'Ouest, et c'est pour cette raison qu'il n'avait pas pris de mesures particulières de ce côté; il l'écrivait avec beaucoup de franchise au Ministre :

« La disposition de nos troupes sur la frontière de l'Ouest était basée sur la nécessité de protéger le pays contre les incursions des bandes qu'Abd el Kader envoyait sans cesse pour inquiéter nos tribus. Pour y parvenir, pour maintenir à la fois l'obéissance des tribus et la tranquillité, nous étions forcés de nous diviser; sans avoir trop de confiance dans les assurances des Marocains, il était permis d'espérer qu'Abd el Kader n'entrerait pas chez nous par la frontière du Tell et se bornerait, comme il l'avait fait jusqu'ici, à pousser des entreprises par le désert, afin de laisser aux Marocains le seul moyen qu'ils pussent employer pour colorer, soit leur impuissance, soit leur mauvaise foi (3). »

La surprise avait été complète, l'imprudence de Montagnac l'avait accompagnée d'une catastrophe. En apprenant en rade de Tenès, le 29 septembre, les détails de l'affaire (4),

(1) La Moricière au maréchal Soult, d'Alger, 28 septembre 1845, pièce 33.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) La Moricière croisa, le 29 septembre, à quelques lieues à l'est de Ténès, le bateau *la Chimère*, qui lui apportait à Alger le courrier d'Oran;

La Moricière ne put néanmoins réprimer un mouvement d'admiration : « La manière vraiment sublime dont s'est conduite cette petite troupe jusqu'au dernier moment, écrivait-il au maréchal Soult, est un fait digne de l'histoire; à peine quelques-uns de ces braves ont-ils pu s'échapper pour nous raconter la glorieuse fin de leurs frères d'armes »; et il ajoutait avec quelque tristesse : « Ces nouveaux détails ne changent rien à la situation que je vous ai décrite hier (1). »

La Moricière sentait que les deux colonnes de Mostaganem et d'Orléansville réunies ne pourraient pas venir à bout de l'insurrection des Flitta, des Beni-Ouragh et de l'Ouarsenis; mais il comprenait qu'il devait néanmoins négliger cette région pour aller au secours de Cavaignac et pour arrêter la marche en avant d'Abd el Kader : « Il importe surtout, disait-il avec raison, d'empêcher que les forces venues de l'Ouest ne se joignent à celles des insurgés de l'Est. Le général Cavaignac n'avait pas ses troupes réunies lorsqu'est arrivée inopinément la catastrophe du colonel Montagnac; je crains qu'il n'ait éprouvé quelques difficultés pour rallier ses détachements, et il est probable que j'aurai à me diriger de ce côté (2). »

Le gouverneur général par intérim fit en effet débarquer à Mers-el-Kébir les trois bataillons partis d'Alger avec lui, les dirigea sur Misserghin comme lieu de concentration (3), et s'arrêta lui-même à Oran. Il y reçut le 1er octobre la lettre expédiée le 28 septembre par Cavaignac, et elle dut produire sur lui quelque impression, puisqu'il en répéta certains termes en écrivant le même jour au lieutenant-colonel Quillico, le nouveau commandant supérieur de Djemmaa-Ghazaouet : « La secousse aura été violente, lui disait-il, la leçon bien rude; mais aussi il en jaillira une vive lumière et une instruction pour tous, qui ne seront point perdues (4). » Il donnait en même temps à son subordonné les plus sages conseils;

---

il lui fit rebrousser chemin jusqu'à Ténès, et c'est là qu'il put lire le rapport Martimprey.

(1) La Moricière au maréchal Soult, en rade de Ténès, 29 septembre 1845, pièce 36.

(2) *Ibid.*

(3) Mers-el-Kébir est une grande rade à 4 ou 5 kilomètres à l'ouest d'Oran; Misserghin est un village à quelques kilomètres au sud d'Oran.

(4) La Moricière à Quillico, d'Oran, 1er octobre 1845, pièce 46.

il lui montrait que sa place n'avait rien à craindre s'il savait se garder, et lui envoyait des instructions qui peuvent servir de règles pour la défense d'un camp retranché en Algérie (1).

La Moricière décida de partir le 2 octobre pour rejoindre Cavaignac; il ne savait pas exactement où le trouver; mais comme il estimait que ce général se rapprocherait de Djemmaa-Ghazaouet, il demanda à Quillico de le renseigner; à cet effet, il laissa le *Chacal* à sa disposition, les nouvelles devant arriver plus rapidement par la voie de mer que par la voie de terre (2). Il envoya d'autre part à Korte l'ordre de le rejoindre avec la colonne de Bel-Abbès et de se diriger à cet effet sur la pointe ouest de la Sebkha (3). Korte reçut cet ordre le 1^{er} octobre à son bivouac d'Aïn-el-Hadjar et se dirigea dès le lendemain vers le point indiqué (4).

Toutes ces dispositions avaient pour but de concentrer les petites colonnes éparses dans l'Ouest oranais en une seule; mais elles laissaient les postes avec des garnisons très réduites. Aussi La Moricière écrivit-il de nouveau au maréchal Soult pour insister sur la nécessité d'un envoi de renforts (5).

Cavaignac avait reçu le détachement de Mac-Mahon le 28 à Sidi-Kahouen, et, ayant ainsi achevé sa concentration, il avait l'intention de se porter vers l'Ouest dès le 30; il espérait que des mesures sérieuses seraient prises sur ses derrières (6). Le 29 il était encore à Sidi-Kahouen, quand une nouvelle inattendue vint modifier ses projets. Un des émissaires dont il attendait le retour lui apprit en effet que deux cents hommes, partis sur son ordre de Tlemcen pour Aïn-Temouchent, le 27 au soir, avec un convoi de 20.000 cartouches, n'étaient pas arrivés à destination; cette faible troupe, constituée de soldats de corps différents et sortant

(1) La Moricière à Quillico, d'Oran, 1er octobre 1845, pièce 46.
(2) *Ibid.*
(3) La Moricière à Soult, d'Oran, 1er octobre 1845, 10 heures du soir, pièce 47.
(4) Korte à Thiéry, d'Aïn-el-Hadjar, 1er octobre 1845 (original). *A. H. G.*, Algérie, corresp.
(5) La Moricière au maréchal Soult, d'Oran, 1er octobre 1845, pièce 45.
(6) Cavaignac à La Moricière, de Sidi-Kahouen, 28 septembre 1845, pièce 35; cf. La Moricière à Quillico, d'Oran, 1er octobre 1845, pièce 46.

pour la plupart de l'hôpital, avait été enveloppée près de Sidi-Moussa par la cavalerie d'Abd el Kader.

Aussitôt Cavaignac se fractionne à nouveau; laissant Mac-Mahon avec trois bataillons et 200 chevaux à Hennaya pour couvrir Tlemcen, il se rend en toute hâte à Aïn-Tekbalet, afin de porter secours à la troupe attaquée et au poste menacé. Mais il n'était plus temps; d'après les renseignements fournis par l'agha des Beni-Amer, le détachement était déjà prisonnier, après s'être rendu sans combattre (1)!

De son bivouac d'Aïn-Tekbalet, Cavaignac écrivit à La Moricière; il ne dissimulait ni l'inquiétude que lui causait le mouvement qu'il venait de faire, ni la hâte qu'il avait de se rapprocher de Tlemcen; mais il continuait à garder tout son sang-froid et à raisonner avec une logique rigoureuse. Il avait bien pensé qu'Abd el Kader pousserait vers l'Est en l'évitant; c'est pour cette raison qu'il avait prescrit directement à la colonne de Sidi-bel-Abbès de se rendre à marches forcées à Aïn-Temouchent. Il craignait qu'elle n'arrivât trop tard; mais s'il s'était porté lui-même sur ce point avant d'avoir rallié Mac-Mahon, que se fût-il passé à Tlemcen, abandonnée sans défense au caprice d'Abd el Kader ? (2).

Dans cette lettre à La Moricière, Cavaignac résumait la situation à la date du 30 septembre telle qu'elle résultait des renseignements apportés par ses émissaires : « Abd el Kader, disait-il, est maître de tout le pays de montagnes entre la frontière nord et la Tafna inférieure. Il y a concentré toutes les populations émigrées; il y a laissé, en outre, en se portant en avant, l'infanterie kabyle qui avait marché à sa suite; une partie réunie à son infanterie occupe le col de Bab-Taza. Un camp de Kabyles est établi sur les positions que nous avons dû enlever il y a quelques jours aux Beni-Ouarsous. C'est la clef du pays. On peut attribuer deux motifs à cet acte d'agression audacieux. Ou bien il a pensé que sa situation dans le Maroc était compromise, et alors il est venu s'en

(1) Cavaignac à La Moricière, d'Aïn-Tekbalet, 30 septembre 1845, pièce 40.
Ce détachement était sous les ordres du lieutenant Marin; il alla rejoindre au Maroc les prisonniers de Sidi-Brahim.

(2) Cavaignac à La Moricière, d'Aïn-Tekbalet, 30 septembre 1845.

faire une nouvelle là où il est, n'ayant point réussi dans ses projets sur le désert; cette supposition est la moins probable. Ou bien, et c'est ce que l'on doit croire, il n'a eu d'autre but que de nous démontrer l'impuissance de nos traités avec le Maroc. Il n'est pas probable qu'il croie pouvoir rester maître longtemps du pays révolté, mais l'effet sera produit, et il se retirera, livrant les populations à nos châtiments, satisfait d'avoir renouvelé la guerre. Depuis la Tafna jusqu'aux Douairs et depuis la mer jusqu'à la chaîne du Sud, il ne reste pas un habitant. C'est un succès énorme pour Abd el Kader; j'ai la conscience que je ne pouvais y mettre obstacle. Il fallait couvrir quelque chose, j'ai choisi Tlemcen et les populations qui l'avoisinent. Vu l'état sanitaire de mes troupes, vu le nombre des colonnes qu'il m'a fallu entretenir en vue seulement des événements probables, je me suis trouvé avec 1.100 hommes en présence d'une crise qui rappelle celle de 1839. Maintenant comme alors, les critiques ne manqueront pas. Je m'en affligerai; je n'en serai ni surpris, ni abattu (1). »

Cette situation n'était d'ailleurs pas, à son avis, aussi mauvaise qu'elle pouvait paraître au premier abord. Mouley-Cheïkh devait considérer Abd el Kader comme un ennemi aussi dangereux que les Français; sa puissance lui venait de son autorité sur les Ghossel et de son influence dans le pays des Trara; aussi n'avait-il aucun intérêt à quitter le pays si Abd el Kader en était chassé. Les Beni-Amer n'avaient pas non plus l'intention d'émigrer vers l'Ouest, et une simple démonstration devait suffire à les en empêcher. Le moyen de maintenir ces tribus était de réunir des troupes à Djemmaa-Ghazaouet; mais cette opération présentait de sérieuses difficultés.

« Si je passais en ce moment à Djemmaa-Ghazaouet, écrivait Cavaignac, qu'arriverait-il sous Tlemcen, ou sous Oran lui-même ? Abd el Kader pourrait sans aucun doute y paraître. La colonne du général Korte, la seule qui existe d'ici à Mostaganem, n'est point en état de l'en empêcher. Ce que

(1) Cavaignac à La Moricière, d'Aïn-Tekbalet, 30 septembre 1845.

je désire donc, c'est que vous soyez arrivé à Oran ou à Djemmaa-Ghazaouet avec des troupes suffisantes.

» Si vous êtes à Ghazaouet, il y aura lieu d'entrer immédiatement en opération.

» Si vous êtes à Oran, il faudra que je me rende dans le bassin de Nedroma pendant que vous avanceriez vers Tlemcen (1). »

Voici, en effet, quel était le plan que proposait Cavaignac : il voulait, avant d'attaquer le pays difficile et tourmenté des Trara, se rendre maître du pâté montagneux situé à l'ouest de Djemmaa-Ghazaouet, en y lançant deux colonnes de 2.000 hommes chacune, pendant qu'une autre colonne couvrirait Oran; Abd el Kader, voyant ainsi sa ligne de communication avec le Maroc coupée, se retirerait, et le massif des Trara resterait isolé. Ce serait alors le moment d'agir contre Mouley-Cheïkh, dont le seul objectif paraissait être de traiter avec nous comme chef d'une population importante (2).

Dès la soirée du 30 septembre, Cavaignac se hâta de descendre sur l'oued Isser; il désirait se rapprocher des Angads, qui nous étaient restés fidèles, et auxquels son mouvement avait paru une retraite les laissant à découvert (3). Le 1er octobre, il se porta sur l'oued Bou-Messaoud et y appela les trois bataillons laissés à Hennaya pour couvrir Tlemcen; il comptait arriver le lendemain 2 octobre à Lalla-Maghrnia et se diriger le 3 vers le col de Bab-Taza. Son intention était donc de se porter au centre du pays sur lequel, d'après lui, s'appuyait l'Emir; il espérait ainsi arrêter les Beni-Amer dans le cas où ils voudraient émigrer, rappeler Abd el Kader pour défendre les tribus compromises, et empêcher la révolte des tribus encore fidèles. Comme il croyait à ce moment La Moricière à Djemmaa-Ghazaouet, il comptait redescendre de Bab-Taza jusqu'à Lalla-Maghrnia, se diriger de là sur Sidi-

(1) Cavaignac à La Moricière, d'Aïn-Tekbalet, 30 septembre 1845.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, et Cavaignac à La Moricière, de l'oued Bou-Messaoud, 1er octobre 1845, pièce 48.

bou-Djenane, et, de la sorte, « prendre toute l'insurrection à revers » (1).

La Moricière avait jugé nécessaire d'amener à Oran les cinq bataillons partis d'Alger, quoique deux d'entre eux eussent été tout d'abord destinés au général de Bourjolly (2); mais il n'avait pas cru bon de se rendre par mer jusqu'à Djemmaa-Ghazaouet, et avait pris la route d'Oran à Tlemcen. Dès le 1er octobre, le lieutenant-colonel Walsin (3), avec 25 chasseurs et 80 spahis, s'était porté du côté de l'Ouest; il avait obligé les populations indigènes à se placer entre le lac et la mer et avait réuni leurs cavaliers pour faire face à l'insurrection; les éclaireurs ennemis étaient venus jusqu'à lui, et il craignait un effort contre Aïn-Temouchent, qui n'était défendue que par 73 hommes! Dans la nuit du 1er au 2 octobre, un bataillon du 6e léger s'était porté à la pointe Ouest de la Sebkha pour soutenir au besoin Walsin (4).

Le 2 octobre dans la journée, les quatre bataillons des 3e et 6e légers se trouvèrent réunis à Misserghin. Malgré la fatigue des troupes, que le voyage et la chaleur avaient éprouvées, La Moricière se mit en route à 10 heures du soir et arriva le 3 au matin à Bourchach (5) sans avoir rencontré l'ennemi. Il s'y arrêta et reçut pendant la journée des nouvelles importantes; il apprit en effet qu'Abd el Kader n'avait pas osé attaquer le poste d'Aïn-Temouchent (6); le général Korte lui fit savoir qu'il arriverait à lui le soir même; le commandant

---

(1) Cavaignac à La Moricière, de l'oued Bou-Messaoud, 1er octobre 1845, pièce 48.

(2) La Moricière à Saint-Arnaud, en rade de Ténès, 29 septembre 1845 (original). *Arch. du capitaine Fabry.*

(3) Louis-Joseph-Ferdinand *Walsin-Esterhazy*, né en 1807 à Nîmes (Gard), entra à Polytechnique en 1826; sous-lieutenant en 1831, lieutenant en 1832, il partit la même année pour l'Afrique et y devint capitaine en 1834; il fut nommé chef d'escadrons au corps de cavalerie indigène (escadron d'Oran) en 1842, puis lieutenant-colonel au 2e spahis le 5 août 1845, et colonel en 1847. Il revint en France en 1850, et fut promu général de brigade en 1852; il fit la campagne d'Orient en 1855-56, fut élevé au grade de général de division en 1856 et mourut le 1er septembre 1857. *A. A. G.*, dossier Walsin-Esterhazy.

(4) La Moricière à Soult, d'Aïn-Temouchent, 4 octobre 1845, pièce 60.

(5) *Bou-Rechache* des documents, *Lourmel* actuel.

(6) Le capitaine Safrané, qui commandait le poste, eut une attitude si énergique que les Arabes n'osèrent l'attaquer. Le récit de cet épisode sera donné dans le volume suivant.

Bazaine lui annonça de Tlemcen l'assassinat du commandant Billot (1), près de Sebdou, et la révolte des tribus situées au sud-ouest d'Oudjda; enfin il reçut la lettre de Cavaignac du 1er octobre, dans laquelle ce général lui annonçait son mouvement sur Lalla-Maghrnia et Bab-Taza. A 8 heures du soir, Korte le rejoignit avec ses troupes, ce qui porta son effectif à 2.400 fantassins, 700 cavaliers et 4 obusiers de montagne (2).

Se trouvant ainsi à la tête d'une forte colonne, La Moricière se porta le lendemain 4 octobre sur Aïn-Temouchent; la chaleur qui était très forte retarda un peu sa marche, et il n'atteignit le poste qu'à la nuit close.

Le soulèvement des tribus de Sebdou lui avait fait comprendre qu'il avait contre lui tous les Marocains de la frontière : « Aujourd'hui, écrivait-il dans la soirée au maréchal Soult, nous avons la guerre avec les tribus de l'Empereur, à l'ouest et au sud de notre territoire. Le seul moyen de faire face à cette situation est évidemment une offensive décidée contre l'ennemi qui est la cause de ces mouvements, c'est-à-dire contre Abd el Kader; aussi suis-je bien décidé à l'employer aussitôt que je le pourrai (3). » Cependant, comme ses troupes étaient fatiguées, La Moricière les laissa reposer pendant la matinée du 5 octobre, comptant faire seulement dans l'après-midi une petite marche pour se rapprocher de l'Isser (4).

Pendant ce temps, Cavaignac était parti vers Lalla-Maghrnia, avec le projet de se tenir dans cette région jusqu'à l'arrivée de la colonne La Moricière. Il comptait descendre dans le bassin de Djemmaa-Ghazaouet et arrêter l'émigration des tribus venues de l'Est qui se trouvaient encore campées dans les Trara (5). Mais plusieurs circonstances le firent changer

---

(1) Marie-Louis-François-Hyacinthe *Billot*, né à Briançon (Hautes-Alpes) en 1803, engagé volontaire au 13e léger en 1821, devint sous-lieutenant en 1830, lieutenant en 1833, et capitaine en 1839; parti pour l'Afrique en 1840, il avait été nommé chef de bataillon au 41e de ligne le 10 mars 1844. *A. A. G.*, dossier Billot.

Billot fut attiré dans un guet-apens par les Ouled-Ouriach et assassiné par eux aux environs de Sebdou, le 1er octobre 1845. Voir pièce 60.

(2) La Moricière à Soult, d'Aïn-Temouchent, 4 octobre 1845, pièce 60.

(3) *Ibid.*

(4) La Moricière à Thiéry, d'Aïn-Temouchent, 5 octobre 1845, pièce 64.

(5) Cavaignac à son oncle, de Djemmaa-Ghazaouet, 9 novembre 1845.

d'avis; Bab-Taza n'était pas occupé comme il l'avait cru, et aucun ennemi ne se présentait aux alentours, tandis que les communications avec Oran étaient coupées; tout semblait donc indiquer qu'Abd el Kader s'était porté dans l'Est, et y avait attiré La Moricière; il importait par suite de voir ce qui se passait de ce côté (1). D'autre part ,la situation de Tlemcen lui donnait des inquiétudes : en quelques jours, sept coups de fusil avaient été tirés par les indigènes sur des fonctionnaires ou des colons (2), et le colonel Gagnon ne paraissait pas avoir la fermeté nécessaire pour maintenir l'ordre (3). Enfin Cavaignac avait besoin de se ravitailler ; comme il avait trouvé la garnison de Lalla-Maghrnia réduite à une petite ration, il lui avait laissé le troupeau de sa colonne, et était obligé de le remplacer (4).

Pour ces différentes raisons, Cavaignac, arrivé le 2 octobre au soir à Lalla-Maghrnia, en repartit le 3 et vint camper le 4 près de Tlemcen, à Melilia; il ramena avec lui le lieutenant-colonel de Barral, qu'il réintégra dans ses anciennes fonctions de commandant supérieur à Tlemcen. Il alla jusqu'en ville dès le 4 avec la cavalerie, il y coucha, et y resta pendant la journée du 5.

C'est à contre-cœur, et forcé par les circonstances, qu'il avait abandonné la région de Lalla-Maghrnia; il désirait y retourner le plus tôt possible, et ne s'en cachait pas en écrivant à La Moricière : « J'ai renoncé avec regret, lui disait-il, à m'établir au moins sur Bab-Taza jusqu'à votre arrivée; mon opinion est qu'il faut s'y porter au plus vite. Demain (6 octobre) je me porterai sur l'oued Bou-Messaoud. Il vous est fa-

(1) Cavaignac à La Moricière, de Tlemcen, 5 octobre 1845, pièce 62.

(2) Cavaignac à La Moricière, de l'oued Bou-Messaoud, 1er octobre 1845, pièce 48.

(3) Cavaignac s'en plaignit à plusieurs reprises; il ne voulait pas desservir son subordonné auprès de ses chefs, mais il disait cependant à La Moricière son inquiétude en termes voilés. — Cavaignac à La Moricière, de Tlemcen, 5 octobre 1845.

Dans une lettre écrite à un parent, il expliquait plus franchement son opinion : « Je n'étais pas tranquille sur l'intelligence de l'officier qui commandait à Tlemcen. » — Cavaignac à son oncle, de Djemmaa-Ghazaouet, 9 novembre 1845, pièce 62.

(4) *Ibid.* Lorsque Barral avait eu le projet de rejoindre Cavaignac dans les Trara, le 22, il avait dirigé son troupeau sur Djemmaa-Ghazaouet, et ce troupeau n'avait pu depuis lors revenir à Lalla-Maghrnia.

cile d'y arriver en une marche; si donc votre intention est que je vous y attende, je vous demande de me le faire connaître. Je pense qu'il vaudrait mieux que je pousse en toute hâte dans l'Ouest. Il vous est possible de m'envoyer un ordre sur l'oued Bou-Messaoud, où il me parviendra de bonne heure demain (1). » Et en terminant sa lettre, Cavaignac insistait de nouveau : « Une grande partie du mal peut encore être réparée si nous gagnons dans l'Ouest (2). »

A 1 heure de l'après-midi, Cavaignac quitta Tlemcen pour rejoindre son camp de Melilia, et dès le lendemain 6 il se dirigea vers le col de Bab-Taza (3).

L'Emir avait enlevé toutes les populations des Beni-Amer-Gharaba et des Ghossel, et les avait jetées chez les Trara avec l'intention de les conduire au Maroc. Comme ce mouvement devait s'opérer par le bassin de Nedroma, au nord de la chaîne du Fillaouessen, Abd el Kader avait montré beaucoup de cavalerie au col de Bab-Taza afin de donner confiance aux indigènes qui hésitaient à se diriger vers la frontière. On comprend que, pour des raisons opposées, Cavaignac avait le désir d'amener ses troupes au col. Une rencontre devait nécessairement en résulter.

Mais Abd el Kader s'imagina sans doute que Cavaignac allait recommencer l'opération tentée quelques jours auparavant contre les Beni-Ouarsous; il concentra ses forces dans les monts des Trara et laissa libre le col de Bab-Taza. Cavaignac put donc occuper ce point sans éprouver de résistance dans la matinée du 7 octobre. Puis, comme il aperçut au pied des monts de Nedroma, vers le Nord, une émigration qui se dirigeait vers l'Ouest, il la poursuivit avec sa cavalerie; il tua environ 130 hommes, ramena à son camp une soixantaine de femmes et d'enfants, et enleva un troupeau considérable, sans éprouver aucune perte. Après ce premier châtiment infligé aux indigènes de la région, il revint s'installer près de Bab-

(1) Cavaignac à La Moricière, de Tlemcen, 5 octobre 1845, pièce 62.

(2) *Ibid.*

(3) *Journal des marches et opérations militaires* de la colonne Cavaignac. — Bazaine à La Moricière, de Tlemcen, 5 octobre 1845, 5 h. 1/2 soir, pièce 63.

Taza, attendant l'arrivée de La Moricière, dont il n'avait toujours pas de nouvelles (1).

Le gouverneur par intérim avait fait reposer ses troupes à Aïn-Temouchent pendant la matinée du 5 octobre; il avait laissé à ce poste un renfort de 130 hommes, des vivres, des munitions et des outils, puis il avait pris la route de Tlemcen dans l'après-midi. Le pays était complètement évacué par les indigènes; un incendie presque général l'avait dévasté aussi loin que la vue pouvait s'étendre. La chaleur et la fatigue des troupes obligèrent La Moricière à bivouaquer à la fontaine d'El-Bridj. Le lendemain 6 octobre, il se porta à L'Amiguier, et n'aperçut, comme la veille, pas un être vivant. En arrivant le soir au bivouac, il reçut de Bazaine une lettre lui annonçant que Cavaignac avait ramené Barral à Tlemcen, puis était reparti le matin même. Le 7, il vint camper devant Tlemcen (2); Cavaignac en était parti la veille, sans préciser ses projets, parce qu'il avait écrit à La Moricière une lettre lui donnant des détails. Mais La Moricière n'avait pas reçu cette lettre et il craignit que son subordonné ne se trouvât aux prises avec des forces considérables, car on disait le col de Bab-Taza fortement occupé. Il se hâta donc de se porter dans cette direction et, malgré le besoin de repos qu'avaient ses troupes, il alla dans la journée du 8 camper sur l'oued Souf-en-Nirouf (3); il aperçut alors distinctement le camp de Cavaignac dans la direction de Bab-Taza (4).

Cavaignac et Lamoricière purent enfin communiquer entre eux dans la nuit du 8 au 9 octobre; ce ne fut pas sans diffi-

---

(1) *Journal des marches et opérations militaires* de la colonne Cavaignac. Cf. La Moricière à Soult, de Djemmaa-Ghazaouet, 10 octobre 1845, pièce 78; Barral à Thiéry, de Tlemcen, 9 octobre 1845, 6 heures soir, pièce 75.

(2) La Moricière à Thiéry, du bivouac sous Tlemcen, 7 octobre 1845, pièce 70.

(3) L'*oued Soufinirof* des documents est un affluent de droite de la Tafna et se jette dans cette rivière au nord-est de Hammam-bou-Rhara; il porte sur les cartes modernes le nom d'*oued Souf-en-Nirouf* (carte au 1/50.000e, feuille n° 269, Nedroma). La route suivie par La Moricière était la route de Tlemcen à Lalla-Maghrnia, qui passait par Hennaya, traversait l'oued Bou-Messaoud à la koubba de Sidi-Ayed, puis l'oued Zitoun, se dirigeait au sud-ouest vers la koubba de Sidi-el-Hacene (Sidi-Lhassen), traversait l'oued Guettara, l'oued Soufinirof (Souf-en-Nirouf), et enfin la Tafna au gué de Hammam-bou-Gherara (Hammam-bou-Rhara).

(4) La Moricière à Soult, de Djemmaa-Ghazaouet, 10 octobre 1845, pièce 78.

cultés, et il arriva même que l'indigène porteur de la lettre de La Moricière fut blessé par une embuscade de Cavaignac (1). Ce dernier désirait descendre vers Nedroma; La Moricière lui prescrivit de l'attendre, et le lendemain matin, 9 octobre, la jonction des deux colonnes put s'opérer (2). Cavaignac alla dans l'après-midi établir son bivouac au nord du col, pour laisser plus d'eau aux troupes du lieutenant général.

Abd el Kader avait su profiter de la nuit pour faire passer les Beni-Amer au Maroc, pendant que le sahel de Nedroma était encore libre (3). Les Ghossel, liés aux Trara par de multiples intérêts, avaient au contraire refusé de quitter le pays et s'étaient joints à leurs voisins pour se défendre dans leurs montagnes (4). Enfin les Kabyles émigrés, revenus à la suite d'Abd el Kader, avaient voulu quitter le pays des Trara, dans lequel ils se trouvaient depuis l'invasion, pour retourner au Maroc; mais les Trara s'y étaient opposés en leur disant : « Vous combattrez avec nous, ou vous vous soumettrez avec nous (5). » Abd el Kader avait donc à sa disposition, dans les montagnes des Trara, des forces considérables et disposées à combattre jusqu'au bout. C'est en face de cet adversaire que La Moricière et Cavaignac allaient se trouver.

Avant de commencer les opérations, La Moricière conduisit l'ensemble des deux colonnes à Djemmaa-Ghazaouet, où il arriva le 10 octobre à midi (6). Après une visite de la place, il envoya un détachement de 150 hommes, commandé par le capitaine Bidon, recueillir les restes des carabiniers qui avaient été massacrés dans le ravin des Ouled-Ziri; on retrouva 46 cadavres, échelonnés à de longs intervalles entre le lieu de la première attaque et les abords de la place; ils furent chargés sur des prolonges et ramenés à Djemmaa-Ghazaouet.

Le lendemain 11, eut lieu une cérémonie funèbre à l'occa-

(1) Cavaignac à La Moricière, d'Aïn-Tolba, 8 octobre 1845, 11 h. 1/2 soir, pièce 72.
(2) La Moricière à Soult, de Djemmaa-Ghazaouet, 10 oct. 1845, pièce 78.
(3) *Ibid.*, et Cavaignac à La Moricière, sans lieu ni date, mais présumée d'Aïn-Tolba, 8 octobre 1845, pièce 71.
(4) La Moricière à Soult, de Djemmaa-Ghazaouet, 10 oct. 1845, pièce 78.
(5) Bazaine à La Moricière, de Tlemcen, 9 octobre 1845, pièce 74, P. S.; et lettre de la Djemmaa de Belboun à Barral, pièce 74 *bis*.
(6) Quillico à Thiéry, de Djemmaa-Ghazaouet, 10 octobre 1845, pièce 77.

sion de l'inhumation de ces restes au cimetière du poste; toutes les troupes y assistèrent, et La Moricière prononça un discours (1). Il adressa à l'armée d'Afrique un ordre général, dans lequel il cita les noms de ceux qui depuis les derniers jours de septembre étaient tombés victimes de la révolte : Berthier, Peyraguey, Billot, Montagnac, Froment-Coste; il envoya particulièrement aux héros de Sidi-Brahim, à Géreaux et à Chappedelaine, un souvenir ému, et il cita les noms des braves qui avaient combattu jusqu'au bout auprès de leurs officiers (2). Le même jour Lavayssière fut nommé sergent; Fert, Delfieu, Siguier, Tressy, Antoine, Léger, Michel, Laparra, Langevin, Langlais, Rimond et Médaille furent nommés caporaux (3). Seul Natali fut oublié (4).

Il fallait songer à venger les victimes de septembre et à réprimer l'insurrection. Dans la soirée du 10 octobre, le gouverneur par intérim écrivit au maréchal Soult pour lui apprendre les derniers événements, en particulier la révolte des environs de Sebdou, et pour lui exposer la situation militaire.

Cette situation était mauvaise. Lalla-Maghrnia, Tlemcen et Sebdou étaient bloquées, en ce sens que ces postes ne pouvaient avoir de communications entre eux ou avec la mer qu'au moyen d'une forte colonne. La Moricière faisait remarquer au Ministre que toutes les appréhensions qu'il lui avait

---

(1) *Journal de la place de Djemmaa-Ghazaouet*, rédigé par le capitaine Bidon, octobre 1845. *A. H. G.*, Algérie, situation des places.

(2) Ordre général du 11 octobre 1845, pièce 83. — La Moricière n'oublia que Natali, sans doute parce qu'il était seul hussard.

(3) *A. A. G.*, reg. matricule du 8e bataillon. — Lavayssière, Fert, Delfieu et Siguier furent nommés chevaliers de la Légion d'honneur le 9 novembre 1845; Courby de Cognord fut nommé officier de la Légion d'honneur, Barbut, Barbier et Testard chevaliers le 31 octobre; Larrazet et Thomas furent nommés chevaliers le 26 avril 1846; enfin une ordonnance du 21 août 1846 nomma chevaliers de la Légion d'honneur Tressy, Antoine, Léger, Michel, Laparra, Langevin, Langlais, Rimond et le hussard Natali. Médaille était mort. Cf. *A. H. G.*, reg. de corresp. de la division d'Oran avec la subdivision de Tlemcen, du 6 mars 1844 au 18 juillet 1847 : 1845, pièce 825; 1846, pièces 326, 523, 646.

(4) Natali fut peut-être confondu avec Daveine. Il n'y eut personne au-dessus de lui pour faire valoir ses services. Mais justice lui fut rendue par la suite; il fut nommé hussard de 1re classe le 22 octobre 1845, brigadier le 19 mars 1846, chevalier de la Légion d'honneur le 21 août suivant et maréchal des logis en 1848. *A. A. G.*, reg. matric., n° 1569.

Rapin, Cohard, Caillé, Daveine, échappés isolément du combat, ne reçurent aucune récompense.

manifestées dans sa lettre du 23 juillet (1) se trouvaient justifiées : les représentations faites à l'empereur du Maroc n'avaient eu aucun effet, et les tribus, voyant que, malgré le traité qu'on leur disait signé, elles ne pouvaient être protégées, avaient pris parti contre nous; celles des plaines avaient émigré, celles des montagnes s'étaient révoltées. « Depuis la pointe du lac (2) jusqu'à Tlemcen, écrivait La Moricière, depuis Tlemcen jusqu'à Maghnia, on ne rencontre personne, c'est le désert. La majeure partie de ce vaste bassin a passé au Maroc, le reste s'est réfugié chez les Trara et les Oulassa, dont les montagnes forment au Nord le foyer de l'insurrection. Au midi de Tlemcen, les rochers des Beni-Snous et des Beni-bou-Saïd servent de refuge à celles de nos tribus de cette région qui n'ont pas passé la frontière (3). »

Pour faire face à l'insurrection, le gouverneur par intérim n'avait que des bataillons affaiblis : les nombreuses expéditions faites pendant l'été pour protéger contre Abd el Kader les tribus soumises, les chaleurs excessives de l'automne, et l'insalubrité des postes de Lalla-Maghrnia et de Sebdou avaient diminué les effectifs dans de notables proportions : c'est ainsi que Cavaignac, après avoir laissé à Sebdou, à Tlemcen et à Lalla-Maghrnia les garnisons nécessaires à la défense de ces postes, n'avait pu mobiliser que 1.800 hommes, et n'aurait pu opérer contre les Trara sans l'arrivée de La Moricière. Aussi le besoin de renforts empruntés aux garnisons de France se faisait-il vivement sentir.

La Moricière estimait qu'il fallait deux colonnes dans la province d'Oran. L'une, comptant 4.000 fantassins et 600 cavaliers, s'appuierait sur Djemmaa-Ghazaouet et opérerait dans le pays d'où l'Emir tirait ses ressources; au cas où elle irait châtier les Beni-Snassen, il lui faudrait 1.000 baïonnettes de plus. L'autre, forte de 3.000 fantassins et 400 cavaliers,

(1) Dans cette lettre, en effet, La Moricière citait des nouvelles inquiétantes; il disait, par exemple, en parlant du retour de l'Emir à sa Deïra : « On assure qu'à son passage au milieu de la plaine des Angads du Maroc, les cavaliers des tribus sont allés au-devant de lui et l'ont reçu avec de brillantes fantasias. » La Moricière à Soult, de Tlemcen, 23 juillet; *A. H. G.*, Algérie, correspondance, juillet 1845, province d'Oran.

(2) Il s'agit du lac salé ou *Sebkha* d'Oran.

(3) La Moricière à Soult, de Djemmaa-Ghazaouet, 10 oct. 1845, pièce 78.

s'appuierait sur Tlemcen pour soumettre les montagnards du Sud et pour menacer les derrières de l'ennemi dans le cas où il tenterait de pénétrer dans l'Est.

Il fallait aider au développement des postes destinés à servir de base aux colonnes; d'une part, Djemmaa-Ghazaouet devait être amélioré et agrandi; d'autre part, la petite redoute d'Aïn-Temouchent devait devenir un grand dépôt de vivres destiné à faciliter les approvisionnements de Tlemcen et de la deuxième colonne. Il était en outre indispensable de compléter les bataillons d'Algérie jusqu'à l'effectif de 700 ou 800 hommes, de faire venir de France deux régiments, l'un à Alger, l'autre à Oran, ainsi qu'une compagnie de sapeurs à Oran; enfin de compléter l'effectif en hommes de l'escadron du train des équipages, et de se procurer 500 mulets pour remplacer les transports que ne fournissaient plus les tribus (1).

Si La Moricière demandait des renforts si importants, c'est parce qu'ils lui paraissaient nécessaires de toutes façons : « L'issue de la lutte que nous allons engager, disait-il au Ministre, si elle est heureuse comme je l'espère, améliorera sans doute notre situation; mais alors même qu'Abd el Kader serait forcé de quitter ces montagnes et de rentrer de nouveau dans le Maroc, la plupart des difficultés que j'ai eu l'honneur de vous signaler n'en subsisteraient pas moins. Les tribus ne sont plus là pour remplir le pays, y donner la sécurité par leur présence et nous fournir leurs bêtes de somme pour nos convois (2). »

Ayant ainsi mis le maréchal Soult au courant de la situation et des mesures propres à y remédier, La Moricière fit pendant la journée du 11 tous ses préparatifs d'expédition; il avait hâte de chasser Abd el Kader du pays et de châtier les tribus révoltées.

(1) La Moricière à Soult, de Djemmaa-Ghazaouet, 10 oct. 1845, pièce 78.
(2) *Ibid.*

CHAPITRE XII

LA MORICIÈRE, BUGEAUD ET SOULT

SOMMAIRE. — Correspondance entre La Moricière et Soult. — Le général de la Rue en France. — Projets de mariage de La Moricière. — Attaques de l'*Algérie* contre Bugeaud. — Réconciliation de Bugeaud et de Soult. — La situation en Algérie. — La Moricière souhaite le retour de Bugeaud. — Mission du commandant Rivet. — Sentiment des officiers de l'armée d'Afrique. — Attitude orgueilleuse de Bugeaud. — Ses appréciations sur La Moricière. — Lettres à M. de Marcillac, au maréchal Soult. — Accusations contre La Moricière. — Nouvelles et violentes attaques de l'*Algérie* contre Bugeaud : vues générales sur l'œuvre de la France en Algérie.

Concordance des mesures ordonnées par Soult, Bugeaud et La Moricière. — La nécessité de la concentration des colonnes. — Départ de Bugeaud pour l'Algérie. — Derniers efforts de ses ennemis. — Un journal bien informé. — Bugeaud accuse La Moricière et Cavaignac. — Excellents préceptes de guerre africaine. — La circulaire relative aux postes permanents et aux postes-magasins : manière d'assurer les communications en Algérie; le rôle des postes et le rôle des colonnes. — Principes justes et pratiques.

Arrivée de Bugeaud à Alger. — Discours à la population. — Les renforts venus de France. — Proclamation aux colons. — Projets de Bugeaud. — Une lettre à Guizot.

Du jour où La Moricière avait pris le gouvernement général, le 4 septembre 1845, il avait entretenu une correspondance régulière avec le maréchal Soult, l'instruisant de tous les événements qui se produisaient en Algérie. Le Ministre avait éprouvé quelque inquiétude en lisant les rapports détaillés du gouverneur par intérim; aussi lui écrivait-il de Soultberg (1), le 11 septembre, à propos des rassemblements indigènes signalés de divers côtés :

« C'est une preuve de l'agitation qu'Abd el Kader et Bou Maza cherchent à fomenter, et qui sans doute se renouvellera très souvent. Il convient donc de se tenir toujours prêt à

---

(1) Soultberg était la résidence du Ministre dans le Tarn.

faire face aux événements quelconques qui peuvent survenir, et, pour cela, être sans cesse très vigilant (1). »

La Moricière était d'autant plus vigilant qu'il désirait éviter les complications pendant son intérim. Il était fort impatient de connaître le résultat des démarches du maréchal Bugeaud et de savoir quelle interprétation définitive devait être donnée à certains passages de l'ordonnance du 15 avril (2). Soult paraissait avoir fait des concessions, puisqu'il disait à La Moricière, dans sa lettre du 11 septembre : « J'ai pris en considération les observations que M. le maréchal duc d'Isly a bien voulu me présenter à ce sujet, et je ne tarderai pas à donner des ordres pour le vrai sens que doivent recevoir ces questions litigieuses (3). »

Mais ces vagues indications officielles ne suffisaient pas au gouverneur intérimaire, et il avait chargé son excellent ami, le général de la Rue, qui s'était rendu à Soultberg (4), de le renseigner sur les dessous de la fameuse entrevue entre les deux maréchaux. C'est dans les lettres très confidentielles qu'échangeaient La Moricière et de la Rue qu'on peut découvrir le fond de leur pensée :

« J'attends avec impatience une lettre de vous, écrivait La Moricière le 15 septembre, pour savoir la tournure qu'ont prise les choses à Soultberg. La situation se complique de plus en plus par suite de l'acharnement de la presse contre le maréchal duc d'Isly. Ces gens veulent nous brouiller ensemble, nous rendre impossibles l'un avec l'autre, tandis que le bien public veut positivement que le maréchal revienne pour un an ou dix-huit mois, que je reste dans la province de l'Ouest à consolider l'ouvrage fait, etc., ce qui donnera le temps de grandir à ceux qui poussent derrière nous et qui, seuls, peuvent nous remplacer. Le maréchal et le général Bedeau absents, j'ai momentanément tout le fardeau sur les épaules, et j'aurais vraiment quelques inquiétudes si cette situation devait se prolonger.

(1) Soult à La Moricière, de Soultberg, 11 septembre 1845, pièce 6.
(2) Voir sur cette ordonnance et ses effets le chapitre I.
(3) Soult à La Moricière, de Soultberg, 11 septembre 1845, pièce 6.
(4) Le général de La Rue se trouvait le 10 septembre à Soultberg, puisqu'il écrivit ce jour-là de cet endroit à La Moricière.

» Nos affaires civiles vont bien; il y a un énorme arriéré que nous sommes en train de liquider; ces n'est pas une petite affaire. Tout le personnel ancien et nouveau marche bien; ma fonction principale est de faire travailler tout ce monde beaucoup plus que chacun n'en a l'habitude. Le conseil va bien, avec gravité, méthode et régularité. Il y a des gens capables dans le nombre, mais je ne suis gêné par aucun d'eux. La spécialité locale, qui est ma partie, jointe à des idées générales sur le reste, me donne assez de force pour diriger la machine.

» La situation politique se continue telle qu'elle était, sans grande complication jusqu'à ce jour. Dieu veuille qu'elle continue ainsi encore deux mois (1). »

Il est assez curieux de constater que La Moricière n'avait aucun désir de conserver longtemps le gouvernement général et paraissait même redouter les moindres complications; cette attitude put paraître bizarre à ceux qui connaissaient son caractère, et la plupart des contemporains l'interprétèrent comme résultant d'une crainte excessive des responsabilités. La véritable raison est tout autre : La Moricière désirait se marier. Le gouvernement dont il avait la charge le préoccupait moins que ses projets matrimoniaux, car, après avoir exposé à son ami de la Rue l'état des affaires de l'Algérie, il lui disait : « J'arrive au point important... », et il lui parlait mariage. « Les projets du maréchal, lui disait-il ensuite, détermineront mes possibilités de voyage en France. Je ferai tout au monde pour y aller. Cherchez donc jusque-là et renseignez-moi sur ce qui se présentera. S'il y avait une chose qui me convînt tout à fait, je partirais exprès et quand même; il faut parfois penser à soi, et il est temps (2). »

Trois jours plus tard, le 18 septembre, La Moricière reçut à la fois une lettre du maréchal Bugeaud et une du général de la Rue, lui annonçant que l'entrevue de Soultberg avait aplani les difficultés en cours. « Cette solution était ce qu'il pouvait m'arriver de plus heureux, répondait La Moricière

(1) La Moricière à de la Rue, *confidentielle*, d'Alger, 15 septembre 1845. *A. H. G.*, Algérie, correspondance, septembre 1845, province d'Oran (original).
(2) *Ibid.*

à son ami, et je m'en réjouis sans arrière-pensée. J'y vois le moyen de faire un voyage en France, qui me tient tant au cœur, comme vous le savez, pour bien des raisons; enfin je gagnerai du temps, et c'est quelque chose (1). »

La perspective d'une traversée prochaine lui faisait oublier tous les griefs qu'il pouvait avoir contre Bugeaud, mais ne l'empêchait pas néanmoins de faire quelques remarques malicieuses : « Je vous remercie bien de me faire assister comme vous le faites au drame qui se déroule devant vous. C'est une curieuse chose que de voir ainsi les ficelles qui font aller le monde. Les bureaux de la rue Saint-Dominique (2) pourraient bien se trouver un peu froissés dans les embrassements des deux maréchaux. Les grands, lorsqu'ils se brouillent ou se raccommodent, écrasent souvent les petits. Je crois maintenant que le maréchal, quand il aura vu les ministres à Paris, abrégera beaucoup plutôt son séjour en France qu'il ne le prolongera. Il ne tardera pas à être embarrassé de son personnage, et on pourra bien travailler à lui rendre la position encore plus gênante (3). »

Bugeaud était en effet, de la part de la presse, l'objet des attaques les plus vives. Un journal intitulé *l'Algérie*, bien renseigné et bien rédigé, se faisait particulièrement l'écho de tous les reproches adressés au maréchal, et se plaisait à lui opposer en toutes circonstances le général de La Moricière; ses articles étaient évidemment inspirés par les principes chers au gouverneur par intérim; ils reprochaient à Bugeaud de songer uniquement à la guerre, sans se préoccuper ni de l'administration du pays, ni de son organisation, ni de la colonisation civile.

Dans son numéro du 22 septembre, *l'Algérie* confirmait le bruit d'après lequel, à la suite de l'entrevue de Soultberg, Bugeaud s'était décidé à ne pas reprendre ses fonctions de

(1) La Moricière à de la Rue, d'Alger, 18 septembre 1845, pièce 8.

(2) Il s'agit des bureaux du ministère de la Guerre. Bugeaud avait peu de sympathie pour eux; il les accusait de n'avoir pas d'égards pour ses projets et de diminuer son crédit; dès le 30 juin il écrivait à Guizot : « Je suis fatigué de lutter sans succès contre tant d'idées fausses, contre des bureaux inspirés par le journal *l'Algérie.* » Bugeaud à Guizot, d'Alger, 30 juin 1845, imprimée dans d'Ideville, *le Maréchal Bugeaud*, t. III, p. 49.

(3) La Moricière à de la Rue, d'Alger, 18 septembre 1845, pièce 8.

gouverneur; le journal se félicitait ouvertement de cette décision, et analysait l'œuvre du maréchal en termes peu flatteurs :

« Le malheur de M. le maréchal Bugeaud, disait-il, c'est de n'être plus un homme de notre époque. Il a fait la guerre en Espagne avec distinction; mais il était alors trop jeune et trop fougueux pour profiter des utiles leçons que donnait l'illustre maréchal Suchet pour l'administration du pays conquis. La guerre est encore pour lui le seul contact possible avec les vaincus. Pendant les cinq années de son séjour en Algérie, il n'a pas fait autre chose que la guerre; le succès remporté n'avait de mérite, à ses yeux, qu'autant qu'il préparait un succès guerrier plus grand encore. Les indigènes ont été organisés en prévision seulement des révoltes à réprimer et des combats à livrer, au lieu de rechercher à rendre la ré volte impossible, aussi bien que le combat, en faisant la con quête morale des populations.

» M. le maréchal Bugeaud et ses amis ont une réponse toute prête lorsque nous parlons de la puissance des moyens civilisateurs. Voici plus de deux ans qu'à toutes les observations de ce genre ils répètent sur tous les tons : « Vous êtes » des idéologues, des philanthropes; venez gouverner vous-» mêmes la Kabylie par la bienveillance et la civilisation. » Nous nous sommes toujours bien gardés de prendre ces railleries plus ou moins convenables pour autre chose que pour le témoignage de la faiblesse de nos adversaires.

» Nous avons plus de confiance dans le jeune gouverneur général chargé de l'intérim. Nous croyons fermement que, dès qu'il sera consolidé dans sa position nouvelle, il arrivera à des résultats bien autrement significatifs. Non pas que nous voulions ici l'exalter au détriment de M. le maréchal Bugeaud, mais parce qu'il a étudié les grands problèmes de la société nouvelle; parce qu'il sait ce que c'est que le travail, le capital, l'association, le gouvernement des hommes. M. le maréchal Bugeaud connaissait tous ces mots, mais avec les traditions et les enseignements de 1810 (1). »

(1) L'*Algérie*, courrier d'Afrique, d'Orient et de la Méditerranée, 2e année, 22 septembre 1845, n° 122, article intitulé : « Algérie ».
Ce journal paraissait les 2, 6, 12, 16, 22 et 26, jours de départ des courriers d'Algérie.

Le journal observait quelques ménagements à l'égard de Bugeaud, pensant probablement que la retraite du gouverneur général était définitive; mais il apprit bientôt que cette retraite n'était pas certaine, et fit paraître dans son numéro suivant, celui du 26 septembre, un article extrêmement violent, intitulé : « M. le maréchal Bugeaud et ses courtisans ». Tout en accordant au maréchal des qualités guerrières, on attaquait son caractère, ses idées, son entourage; on accumulait les griefs contre sa conduite pendant ses derniers mois de gouvernement; la conclusion était formulée en des termes très agressifs :

« Pour nous, M. le maréchal Bugeaud ne peut plus être gouverneur général de l'Algérie.

» Ses opinions sur les concessions, sur la colonisation, sur la guerre de la Kabylie, sur le gouvernement des indigènes, sur le gouvernement civil (1), sont contraires à celles du cabinet, du ministre de la Guerre, des commissions des Chambres, de la presse algérienne et métropolitaine et même des officiers généraux et des principaux administrateurs civils qui servent sous ses ordres en Algérie.

» Désormais, il ne peut plus ni obéir, ni se faire obéir. Son retour en Algérie serait une lutte perpétuelle avec les bureaux du ministère, avec les chefs des divers services civils de l'Algérie, avec la presse, avec la Chambre, avec tout le monde.

» ... M. le maréchal Bugeaud, s'il retournait encore en Algérie, perdrait autant de centaines de millions et autant d'années qu'il y resterait. On ne fait rien contre l'opinion de son pays. Désormais, M. le maréchal Bugeaud a perdu sa confiance, et il ne se trouvera pas un ministre qui ose assumer la responsabilité de son renvoi en Algérie, si M. le maréchal n'avait pas déjà compris que sa réputation exige que les attaques de la presse ne dépassent pas certaines limites.

» Notre dernier mot est celui-ci : M. le maréchal Bugeaud ne doit plus être gouverneur général de l'Algérie. Si, contre l'opinion publique il rentrait à Alger, il compromettrait l'ave-

(1) Ce serait discuter toute l'œuvre et toutes les idées de Bugeaud que de développer le sens de ces différents termes. Un tel exposé trouvera sa place dans un autre volume.

nir de l'Algérie, il y laisserait le vernis très superficiel qui recouvre encore sa réputation (1). »

Ces termes comminatoires étaient certainement destinés à exercer une pression sur l'opinion publique, sur le gouvernement et sur Bugeaud lui-même, qui se laissait impressionner beaucoup plus qu'on ne pourrait le croire par les articles de presse.

Cependant la réconciliation entre Soult et Bugeaud était complète, et la meilleure preuve s'en trouve dans une lettre que le gouverneur général adressait à Guizot, de sa propriété de la Durantie, le 28 septembre : « Le nuage s'est dissipé, y disait-il, et pendant les deux jours que nous avons disserté sur les affaires de l'Afrique, je n'ai trouvé en lui que d'excellents sentiments pour moi et de très bonnes dispositions pour les affaires en général. De mon côté, j'y ai mis un moelleux et une déférence dont vous ne me croyez peut-être pas susceptible, et cela m'a trop bien réussi pour que je n'use pas à l'avenir du même moyen (2). » Toutes les difficultés étaient donc aplanies en France, malgré les excitations de la presse, ou du moins en voie de disparaître.

Il n'en était pas de même en Algérie. La Moricière sentait dès la mi-septembre que la situation générale empirait rapidement malgré ses efforts : « Je ne cherche pas à guerroyer, écrivait-il à de la Rue, mais ces gens ne veulent pas nous laisser un moment de repos. S'ils étaient mieux appris, ils se tiendraient plus tranquilles au moment des eaux, des vendanges et des voyages d'agrément. Quoiqu'il y ait peu de matelots dans la hune, nous tâcherons de ne pas laisser aller le navire à la dérive, mais il faut ouvrir l'œil jour et nuit. Je m'attends d'un jour à l'autre à apprendre un mouvement d'Abd el Kader, qui ne voudra pas perdre une si belle occasion de se mettre de la partie (3). » Même en se plaçant dans l'hypothèse d'une insurrection, La Moricière était d'ailleurs amené à souhaiter le retour de Bugeaud, parce qu'il désirait conduire lui-même les opérations dans la province d'Oran :

(1) L'*Algérie*, 26 septembre 1845, n° 123.
(2) Bugeaud à Guizot, de la Durantie, 28 septembre 1845. Imprimée dans d'Ideville, *le Maréchal Bugeaud*, t. III, p. 51-52.
(3) La Moricière à de la Rue, d'Alger, 18 septembre 1845, pièce 8.

« Tous ces mouvements qui ne font que commencer, disait-il, pourront bien rappeler le maréchal Bugeaud. Tout ira bien tant que je ne serai pas forcé de quitter Alger; mais remarquez bien que je suis dans la position où se serait trouvé le maréchal Bugeaud si on lui eût retiré Bedeau et moi au moment des insurrections; personne en ce cas, je pense, n'eût trouvé extraordinaire qu'il allât lui-même mener la guerre (1). »

Aussi, dès que la nouvelle du désastre de Sidi-Brahim et des divers incidents qui avaient marqué les débuts de l'insurrection furent connus à Alger, La Moricière demanda au maréchal Soult le retour de Bugeaud. Dans sa lettre du 28 septembre, où il faisait connaître ces événements au Ministre, il ajoutait : « D'après cet exposé, Monsieur le Maréchal, vous jugerez sans doute qu'il est indispensable que le maréchal Bugeaud et le général Bedeau rentrent immédiatement en Algérie (2). » Il fit d'ailleurs partir pour Excideuil, où se trouvait Bugeaud, un de ses aides de camp restés à Alger, le chef d'escadron Rivet (3); cet officier quitta Alger le 30 septembre (4); il était chargé d'engager le maréchal à revenir en Algérie et à demander des renforts au gouvernement pour faire face à Abd el Kader. Puis lorsque, le 10 octobre, La Moricière arriva à Djemmaa-Ghazaouet, après être resté sans communications avec Oran pendant six jours, il insista de nouveau auprès du Ministre sur les mêmes points : « Cette situation, lui disait-il, me fait désirer de plus en plus vivement voir M. le maréchal duc d'Isly et M. le général Bedeau revenir en Algérie (5). »

La Moricière ne cacha d'ailleurs son sentiment à personne, et il eut peut-être tort, parce que certains de ses subordonnés le crurent incapable d'assumer le commandement qui lui revenait. On trouve la trace de l'impression ressentie par l'armée d'Afrique dans nombre de lettres ou de mé-

(1) La Moricière à de la Rue, d'Alger, 18 septembre 1845, pièce 8.
(2) La Moricière à Soult, d'Alger, 28 septembre 1845, pièce 33.
(3) Rullière à Soult, de Toulouse, 4 octobre, pièce 59. — Cf. Bugeaud à Soult, d'Excideuil, 6 octobre, pièce 68.
(4) Rivet à Léon Roches, d'Alger, 16 octobre, imprimée dans d'Ideville, *le Maréchal Bugeaud*, t. III, p. 54.
(5) La Moricière à Soult, de Djemmaa-Ghazaouet, 10 oct. 1845, pièce 78.

moires. D'Exéa, par exemple, a prétendu que La Moricière, « effrayé de sa responsabilité, perdit la tête »; qu'il « écrivit lui-même à Bugeaud pour le faire revenir en toute hâte, la charge étant trop lourde pour lui »; que le maréchal « fit la sourde oreille, ne répondit pas », et ne se décida à revenir qu'après « une troisième lettre, plus pressante que les deux premières (1) ».

De telles appréciations proviennent, en partie, de ce que Bugeaud avait en Algérie des admirateurs tellement passionnés qu'ils ne voulaient espérer qu'en lui. Ceux-là même qui ne pouvaient pas être au courant du désir de La Moricière ne comptaient que sur Bugeaud pour sauver la situation : c'est ainsi que le chef de bataillon Périgot (2), commandant supérieur de Dellys, écrivait à son ami Spitzer (3), qui se trouvait à l'état-major d'Alger : « Je désire bien vivement voir revenir le maréchal dans ce pays; lui seul peut-être y ramènera la tranquillité et en finira avec les insurrections. Quant à notre point de vue militaire et particulier, elles nous sont favorables et prouvent une fois de plus à ces braves bourgeois et aux philanthropes à la prunelle toujours humide lorsqu'ils considèrent les maux de la guerre, que nous leur sommes encore bons à quelque chose (4). »

(1) Général d'Exéa, *Mémoires inédits*.

(2) Marie-Théodore *Périgot*, né en 1807 à Strasbourg, sortit de Saint-Cyr en 1827 et fut promu lieutenant en 1831, capitaine en 1837; il fit campagne en Afrique en 1834-1835, puis de 1836 à 1839; affecté au bataillon de tirailleurs indigènes d'Alger en 1842, chef de bataillon au 53e de ligne en 1845, il quitta de nouveau l'Algérie en 1848; il y revint de 1849 à 1852, et fut nommé lieutenant-colonel en avril 1851, colonel le 30 décembre 1852. Après un court séjour en France, il retourna en 1853 à l'armée d'Afrique, y devint général de brigade en 1855 et général de division en 1861. De retour en France cette même année, il remplit les fonctions d'inspecteur général en Algérie tous les ans de 1863 à 1870 inclus. Passé dans la section de réserve en 1872, il mourut à Nice en 1888. *A. A. G.*, dossier Périgot.

(3) François-René *Spitzer*, né à Niort (Deux-Sèvres) en 1805, sortit de Saint-Cyr comme sous-lieutenant en 1825, et entra comme élève à l'Ecole d'application d'état-major le 1er janvier 1826; lieutenant en 1829, il partit en Afrique en 1832, fut nommé capitaine en 1833, et revint en France en 1837. L'année suivante il retourna en Afrique, y passa chef d'escadrons en 1843, lieutenant-colonel en 1851 et colonel en 1854, restant dans ces différents grades chef d'état-major de la division d'Alger. En 1862, il fut mis en non-activité par retrait d'emploi et admis à faire valoir ses droits à la retraite. Il mourut à Paris, à l'hôpital militaire du Gros-Caillou, en 1890. *A. A. G.*, dossier Spitzer.

(4) Périgot à Spitzer, de Dellys, 5 octobre 1845. *A. H. G.*, Algérie, corresp. (original).

Mais le jugement défavorable que certains officiers portèrent sur l'attitude de La Moricière vint surtout de ce que Bugeaud lui-même fit son possible pour nuire à la réputation de son lieutenant. Au moment où La Moricière lui demandait de revenir en Algérie prendre la direction des affaires et s'effaçait volontairement devant lui, le maréchal exposait à tous ceux qu'il connaissait, et même à d'obscurs journalistes, ses doléances et ses ressentiments.

Un journal de province, l'*Echo de Vesone*, ayant qualifié Bugeaud et La Moricière de « grands capitaines », le duc d'Isly crut devoir protester, et il le fit avec cette rudesse et cette absence de tact si fréquents chez lui : « Je crois, disait-il dans sa lettre du 30 septembre, l'expression exagérée pour tous les deux; mais elle l'est assurément pour M. de La Moricière, qui n'a rien créé, rien innové; avec lequel, au contraire, j'ai eu beaucoup à lutter pour lui faire suivre le système de guerre qui a dompté les Arabes. Il n'a pas gagné un seul combat important. En 1842, il s'est laissé poursuivre par Abd el Kader pendant trois jours sans se retourner. Tout son bagage comme général se compose de quelques ghazias (1) heureuses et de quelques petits combats dans lesquels il était numériquement supérieur aux Arabes. Il était beaucoup plus distingué comme chef de bataillon qu'il ne l'est comme général. Sa réputation a beaucoup baissé dans l'armée d'Afrique, et quelques esprits poussent à cet égard l'exagération jusqu'à lui refuser toute espèce de mérites. Cela est dans le faux. Il entend bien la conduite des Arabes et leur administration. Il a aussi de bonnes idées pour l'administration des Européens; il a des idées vraies et des idées fausses en colonisation. Son esprit est plus qu'ordinaire, quoique trop porté vers la controverse. En un mot, c'est un homme distingué, mais à qui il manque les principales qualités du grand capitaine, c'est-à-dire des idées justes sur la guerre, une grande résolution et une grande sérénité d'âme dans les circonstances critiques. Il a un peu gagné en connaissances du métier; mais je doute qu'il atteigne cette force de caractère que la nature seule donne à un haut degré

(1) *Ghazias* et *razzias* sont le même mot; *gh* et *r* traduisent en français la même lettre. On écrivait indistinctement Djemmaa-Ghazaouet ou Djemmaa-Razaouet, Ghadamès ou Radamès, Ghat ou Rat.

et qui est l'un des signes du grand capitaine (1). » Ces appréciations remplies de fiel sont bien peu dignes de la part d'un chef sur son inférieur; elle tombèrent heureusement en des mains discrètes et ne furent publiées que longtemps après; mais elles peuvent servir à montrer quel langage Bugeaud pouvait tenir à ceux qui l'approchaient.

Les circonstances contribuèrent à enfler démesurément l'orgueil du maréchal. Dès le 4 octobre, en effet, Soult, qui venait de recevoir les lettres envoyées par La Moricière le 28 et le 29 septembre, d'Alger et de Tenès, écrivit à Bugeaud pour l'engager à se rendre sur-le-champ en Afrique; il lui demandait d'aller reprendre là-bas « ses fonctions de gouverneur général et de commandant en chef de l'armée », et pour cela de se diriger par Port-Vendres sur Oran; en même temps, il ordonnait à Bedeau d'abréger son congé pour retourner à son commandement de la province de Constantine (2).

Le 6 octobre au matin, arriva à La Durantie le chef d'escadrons Rivet (3). Cet officier avait donné, au cours de sa route, des détails sur sa mission; il avait déjà expliqué, le 4, aux officiers de Toulouse, qu'il était chargé par La Moricière d'engager le maréchal à revenir en Algérie (4). Sa démarche provoqua chez Bugeaud un nouveau mouvement d'orgueil; il écrivit le soir même au préfet de la Dordogne, M. de Marcillac, une lettre qui en porte la trace par ses expressions étranges !

Mais le préfet, moins discret que le journaliste, communiqua la lettre à la presse, et l'on put lire dans les journaux, avec quelque stupeur, les amères récriminations qu'elle contenait :

« M. le chef d'escadrons Rivet, disait le maréchal, m'apporte d'Alger les nouvelles les plus fâcheuses. L'armée et la po-

(1) *Lettre* du 30 septembre 1845, imprimée dans l'*Echo de la Dordogne et de Vésone*, à Périgueux, 38e année, n° 256, du lundi 18 septembre 1865, page 2. — Cf. *A. A. G.*, dossier du général de La Moricière.

(2) Soult à La Moricière, de Soultberg, 4 octobre 1845, pièce 57.

Cf. Soult à de Bar, de Soultberg, 4 octobre 1845, pièce 58.

L'ordre donné à Bedeau ne fut expédié par les bureaux du ministère que le 7 octobre, pièce 69.

(3) Rivet à Léon Roches, d'Alger, 16 octobre, imprimée dans d'Ideville, *le Maréchal Bugeaud*, t. III, p. 54.

(4) Rullière à Soult, de Toulouse, 4 octobre 1845, pièce 59.

pulation réclament à grands cris mon retour. J'avais trop à me plaindre de l'abandon du gouvernement vis-à-vis de mes ennemis de la presse et d'ailleurs pour que je ne fusse pas parfaitement décidé à ne rentrer en Algérie qu'avec la commission que j'ai demandée et après la promesse de satisfaire à quelques-unes de mes idées fondamentales. Mais les événements sont trop graves pour que je marchande mon retour au lieu du danger. Je me décide donc à partir après-demain. Je vous prie de m'envoyer quatre chevaux de poste qui me conduiront à Périgueux... Il est fort à craindre que ceci ne soit une rude guerre à recommencer. Hélas ! les événements ne donnent que trop raison à l'opposition que je faisais au système qui étendait sans nécessité l'administration civile et diminuait l'armée pour couvrir les dépenses de cette extension. J'ai le cœur navré de douleur de tant de malheurs et de tant d'aveuglement de la part des gouvernants et de la presse, qui nous gouverne bien plus qu'on n'ose l'avouer (1). »

Bugeaud avait du moins le courage de ses opinions, car, le jour même où il se confiait de la sorte au préfet de la Dordogne, il écrivait à Soult une lettre confidentielle dans laquelle il s'exprimait en des termes tout à fait analogues. Sentant qu'il pouvait être utile au gouvernement, il se posait en homme indispensable, et prenait un ton qui frisait l'arrogance :

« Monsieur le Maréchal, écrivait-il, j'avais bien résolu de ne pas retourner en Algérie, si je n'avais pas obtenu la commission qui pouvait dissiper les erreurs répandues par la presse, rétablir ma réputation et mes actes très mal défendus par le gouvernement, enfin rechercher avec moi et les hommes pratiques du pays les meilleurs moyens de consolider l'avenir. Mais les nouvelles que m'a apportées ce matin M. le chef d'escadrons Rivet renversent mes résolutions. Je pars dans la nuit du 7 au 8 pour me rendre à Marseille, où j'espère trouver le *Caméléon* ou tout autre bateau pour arriver bien vite à mon poste.

» J'ai pensé qu'étant encore gouverneur nominal de l'Algérie je ne pouvais me dispenser de répondre à l'appel que me

(1) Bugeaud à de Marcillac, de La Durantie, 6 octobre 1845, imprimée dans d'Ideville, *le Maréchal Bugeaud*, t. III, p. 53.

font l'armée et la population, que ce serait manquer à mes devoirs envers le gouvernement et envers le pays (1). »

Loin de diminuer la gravité de la situation, il cherchait à la souligner, pour grandir encore le rôle qui lui revenait, et il reproduisait les demandes de renforts que La Moricière avait déjà formulées, en les amplifiant. Il avait soin d'ailleurs de rejeter sur ses inférieurs toutes les responsabilités dans les événements qui venaient de se produire, et de dénoncer La Moricière comme le principal coupable :

« Je connais trop le caractère inflammable des Arabes, disait-il, pour ne pas juger que les circonstances sont de la plus grande gravité. Le succès qu'Abd el Kader a obtenu en avant de Djemmâa-Ghazaouat, par suite d'une faute contre les principes que j'ai si souvent proclamés par la parole et par mes écrits, n'aura pas manqué d'avoir des suites funestes...

» La guerre est sur presque toute la surface de la province d'Oran; il est indubitable qu'elle s'étendra sur d'autres points. L'œuvre de pacification est donc à recommencer...

» Vous vous rappelez que j'ai été engagé malgré moi dans l'occupation permanente de Djemmâa-Ghazaouat et que j'ai toujours prédit que cela était de nature à nous amener une catastrophe. Pendant ma première absence, M. de La Moricière demanda et obtint votre approbation pour l'occupation. Quand je rentrai, je trouvai des travaux trois fois plus étendus que je ne l'aurais voulu pour faire un poste magasin qui aurait été confié à la milice kabyle. J'y trouvai établies une trentaine de familles de commerçants, je craignis un blâme sévère si j'abandonnais ce point commercial, et je fis fléchir mes principes de guerre (2). »

Puis, après avoir rappelé qu'il avait interdit à Montagnac de sortir de son poste, il insinuait que La Moricière était en partie responsable de la catastrophe du Kerkour, puisqu'il avait laissé de la cavalerie au lieutenant-colonel (3). « Il est d'ailleurs dans les principes de M. de La Moricière, ajoutait-il, de diviser ses forces pour faire la police du pays et le pro-

(1) Bugeaud à Soult, d'Excideuil, 6 octobre 1845, confidentielle, pièce 68.
(2) *Ibid.*
(3) Voir chapitre XI.

téger. J'ai combattu souvent cette idée. Je disais qu'il valait mieux ne pas protéger des gens qui pouvaient très bien se protéger eux-mêmes s'ils le voulaient, que d'éparpiller son monde et s'exposer ainsi à des échecs partiels, ou à l'immobilisation d'une bonne partie de nos forces. Je vous ai envoyé copie des lettres que j'écrivais à cet égard. Si vous les faites remettre sous vos yeux, vous verrez que les malheurs qui viennent de nous arriver étaient prévus (1). »

Il y avait du vrai dans la lettre de Bugeaud; Djemmaa-Ghazaouet avait été occupé et avait pris de l'extension tout à fait contre son gré; le lieutenant-colonel de Montagnac, en sortant du poste, avait formellement désobéi à ses ordres; enfin l'éparpillement de colonnes insuffisantes était un principe que le maréchal avait toujours combattu. Mais, où Bugeaud devenait complètement injuste, c'est quand il rendait La Moricière responsable des événements qui venaient d'arriver.

Non seulement le gouverneur général par intérim avait fait tous ses efforts pour arrêter les progrès de l'insurrection naissante, mais encore il avait su, quand elle avait éclaté au grand jour, prendre toutes les mesures capables de la réprimer. Il avait sans doute conservé quelque temps un trop grand nombre de petites colonnes, parce qu'il ne croyait pas à une invasion par l'Ouest (2); mais dès qu'il avait remarqué des symptômes insurrectionnels, il avait prescrit à Cavaignac de se porter dans les Trara « avec une forte colonne », qui devait comprendre « au moins 2.500 baïonnettes de vieille infanterie » (3). Si la colonne de Cavaignac n'avait pas atteint ce chiffre, c'est qu'il y avait eu impossibilité matérielle à trouver les effectifs nécessaires; La Moricière n'en était pas responsable.

Le lieutenant général avait même exposé les principes chers à Bugeaud dans une lettre qu'il avait écrite de la rade de Ténès, le 29 septembre, au colonel de Saint-Arnaud : « J'ai ordonné ici, lui disait-il, de rallier tous les détachements qui pourraient être compromis... Je vous engage fortement à mobiliser le plus de monde possible et à ne pas compromettre des détachements dans de mauvais postes

(1) Voir, chapitre XI, la manière dont il s'explique à ce sujet.
(2) La Moricière à Soult, d'Alger, 25 septembre 1845, pièce 21.
(3) Bugeaud à Soult, d'Excideuil, 6 octobre 1845, confidentielle, pièce 68.

dont le ravitaillement pourrait amener de graves accidents (1). » Les insinuations de Bugeaud, qui étaient déplacées et peu généreuses, étaient donc aussi injustifiées pour une grande part.

Tandis que Bugeaud accusait son lieutenant dans ses lettres du 6 octobre, le numéro de l'*Algérie* paru le même jour s'efforçait au contraire de mettre en lumière la prévoyance de La Moricière et de partager les responsabilités des événements entre Bugeaud et le ministre de la Guerre : « Le gouverneur général de l'Algérie, disait le journal, est en congé depuis le 4 septembre. Avait-il cru, en quittant l'Algérie de son plein gré, qu'il laissait le pays tranquille et à l'abri d'une levée de boucliers ? L'événement prouve qu'il s'est trompé. Avait-il été rappelé d'office par le ministère ? La faute n'en est pas moins grave, quoique la responsabilité en revienne à d'autres personnes qu'au gouverneur général.

» En effet, dès le mois de juillet, M. le lieutenant général de La Moricière signalait les préparatifs que faisait Abd el Kader. Tandis qu'une préoccupation malheureuse attirait sans cesse les regards vers la Kabylie, le gouverneur de la province d'Oran multipliait les précautions contre des événements qu'une sage prudence lui faisait considérer comme possibles.

» Tout le monde sait que la fin de la moisson marque chez les Arabes une époque de turbulence et de troubles; la célébration du Ramadan venant se joindre à cette circonstance, le fanatisme et les passions religieuses ont activé toutes les haines et donné, pour ainsi dire, un courant et un drapeau à cet amour du désordre.

» Et c'est ce moment critique qui a été choisi par le gouverneur général pour s'absenter de l'Algérie, par le ministère pour forcer M. le général La Moricière à quitter la province d'Oran et à rester à Alger pour organiser la nouvelle administration !

» Ces fautes ont toutes leur origine dans le déplorable conflit qui s'est élevé entre le gouvernement général d'Alger et le ministère de la guerre. Or, en présence des difficultés

(1) La Moricière à Saint-Arnaud, commandant la subdivision d'Orléansville, de la rade de Ténès, 29 sept. 1845. *Archives du capitaine Fabry* (original).

graves que révèle la nouvelle levée de boucliers d'Abd el Kader, ce qui est urgent, ce qui est impérieux, c'est de faire cesser ce conflit. Le laisser se prolonger plus longtemps, ce serait sacrifier de gaîté de cœur le sang de nos soldats et l'or de la France (1). »

Puis le journal s'élevait progressivement au-dessus des querelles dans lesquelles il avait si nettement pris parti, pour traiter la question du gouvernement de l'Algérie à un point de vue plus général et plus désintéressé; les arguments qu'il présentait ont maintes fois été repris sous des formes diverses dans l'histoire de la colonie :

« Quelle que soit la puissance des moyens dont peut disposer Abd el Kader, il faut, pour le combattre et le détruire, qu'une seule main dirige les affaires de l'Algérie; il faut que la toute-puissance soit à Alger ou qu'elle soit à Paris; ces deux puissances rivales se paralysent et décuplent les forces de nos ennemis en détruisant l'unité de nos efforts.

» Si la toute-puissance doit être à Alger, c'est au ministère à examiner s'il est de sa dignité d'assumer, sans contrôle, la responsabilité des actes du gouverneur général, ou si la création d'une vice-royauté ne serait pas de nature à sauver au moins son honneur en lui imposant la défaite.

» Si la toute-puissance doit être à Paris, il faut transformer la direction des affaires de l'Algérie en un ministère spécial; il faut que ce ministère responsable prenne en main le gouvernement, en faisant appel à toutes les intelligences et à toutes les capacités françaises, qu'elles portent la toge ou l'épée, et qu'il conduise enfin à bon port l'œuvre algérienne (2). »

Cette discussion d'un si haut intérêt sur la question de gouvernement en Algérie amenait le journal à une remarque fort triste : « C'est nous qui sommes dans l'anarchie, disait-il, et c'est Abd el Kader qui apporte de l'unité et de l'esprit de suite dans ses projets et dans ses actes. » Les conclusions de cet article contenaient une part de vérité, en raison des divergences de vues qui se manifestaient sur le mode d'organisation de l'Algérie; mais elles étaient injustifiées en ce qui

(1) L'*Algérie,* 6 octobre 1845, n° 125.
(2) *Ibid.*

concernait l'attitude prise par le gouvernement et par ses représentants en face de l'insurrection.

On peut même, à propos des mesures préconisées par Soult, Bugeaud et La Moricière, faire la même remarque que sur celles préconisées par les généraux de la province d'Oran; les trois grands chefs envisageaient simultanément la situation d'une manière tellement semblable, que les ordres envoyés d'en haut étaient déjà exécutés et les demandes adressées d'en bas déjà satisfaites, quand les lettres arrivaient à leur destination.

Ainsi Soult n'avait, le 1er octobre, reçu aucune nouvelle des graves événements de l'Ouest; il n'avait encore que des lettres de La Moricière des 25 et 26 septembre lui apprenant la soumission des Msirda à l'Emir et la défection de Mouley-Cheïkh (1). Et cependant il écrivait :

« Ces divers faits me paraissent le développement d'une grande intrigue et peut-être d'un soulèvement général. Aussi je ne puis que vous approuver de l'ordre que vous avez donné au général Cavaignac de se porter chez les Trara avec une forte colonne, aussitôt qu'il en aura la possibilité, et d'aller punir les Msirda de leur félonie. Dans des circonstances semblables, il faut être prompt à infliger les punitions méritées afin de décourager les populations de leur tendance à écouter les perfides suggestions qui sans cesse les travaillent (2). »

Soult approuvait donc La Moricière sans réserve; d'autre part, il avait appris, par une dépêche du service maritime de Marseille (3), qu'Abd el Kader avait reparu du côté de Lalla-Maghrnia, et il concluait en ces termes :

« Ainsi, la conflagration est à peu près générale... J'aime à me persuader que s'il y avait quelque part de l'hésitation, particulièrement du côté de la frontière du Maroc, où Abd el Kader paraît s'être montré,... vous n'hésiteriez pas à vous y

(1) La Moricière à Soult, d'Alger, 25 septembre, pièce 21. La lettre du 26 (*A. H. G.*, Algérie, correspondance, province d'Alger, original) est écrite hâtivement; elle est courte et a trait à l'affaire des Flitta, dans laquelle le lieutenant-colonel Berthier avait été tué.

(2) Soult à La Moricière, de Soultberg, 1er octobre 1845. *A. H. G.*, Algérie, correspondance, province d'Alger, octobre 1845 (original).

(3) Le paquebot *le Pharamond*, parti d'Oran le 25, avait appris, par un bâtiment à vapeur venant de Tanger avec escale à Djemmaa-Ghazaouet, qu'Abd el Kader avait reparu vers Lalla-Maghrnia; il avait rapporté cette nouvelle à Marseille.

rendre de votre personne, pour donner aux affaires une plus grande impulsion, si besoin était; dans ce cas, le général de Bar resterait à Alger... (1). »

Or, le jour même où le Ministre écrivait ces lignes, La Moricière arrivait à Oran pour prendre la direction des opérations, après avoir confié l'intérim à Alger au général de Bar.

Aussi quand, le 4 octobre, Soult reçut les lettres expédiées d'Alger le 28 et de Ténès le 29 par La Moricière (2), il ne put qu'applaudir à son initiative :

« Je vous approuve, lui dit-il, d'être parti d'Alger pour vous rendre immédiatement à Mostaganem en touchant à Ténez. Sans doute vous vous serez porté aussitôt sur Oran et même sur le théâtre de la guerre afin de donner aux opérations militaires plus d'ensemble et une meilleure direction... J'ai vu avec satisfaction que vous aviez dirigé des renforts sur la province d'Oran, pour pouvoir en disposer suivant les besoins lorsque vous aurez été rendu sur les lieux (3). »

De même que les ordres étaient déjà exécutés quand ils parvenaient, de même les demandes étaient déjà satisfaites quand elles arrivaient à la connaissance du Ministre. Dans ses différentes lettres, La Moricière réclamait des renforts; et, le 6 octobre, Bugeaud spécifiait de son côté les effectifs qu'il considérait comme indispensables (4). Or, dès le 4, Soult avait donné l'ordre à deux bataillons de s'embarquer à Port-Vendres pour Oran, et aux dépôts des régiments d'Afrique, stationnés en France, de faire partir tous leurs hommes disponibles (5); aussi pouvait-il dire à La Moricière, dans sa lettre du 6 : « Alors que vous m'écriviez le 2 octobre, vous ne pouviez avoir reçu la dépêche que je vous ai adressée le 4... J'ai répondu d'avance à une seconde lettre du 1er octobre que vous m'aviez adressé en même temps... (6) »; puis, après avoir détaillé toutes les mesures qu'il avait prises et qui répondaient aux demandes de La Moricière, il ajoutait : « Aucun objet essentiel n'a été omis. »

(1) Soult à La Moricière, de Soultberg, 1er octobre 1845, pièce 44.
(2) Pièces 33 et 36.
(3) Soult à La Moricière, de Soultberg, 4 octobre 1845, pièce 57.
(4) Bugeaud à Soult, 6 octobre, pièce 68.
(5) Soult à La Moricière, de Soultberg, 4 octobre 1845, pièce 57.
(6) Soult à La Moricière, de Soultberg, 6 octobre 1845, pièce 67.

Le maréchal Bugeaud avait donc tort de penser que lui seul était à même de venir à bout de l'insurrection, et que, sans ses conseils, ni Soult ni La Moricière n'auraient su quelles mesures prendre. Il se trouve, en effet, par une coïncidence remarquable, que tous trois jugeaient la situation à peu près de la même manière; si Bugeaud avait une légère supériorité venant de sa connaissance particulière des Arabes et de sa grande habitude du commandement, il en perdait tout le prix par son orgueil, sa méchanceté et son manque de tact.

C'est par les détails que l'on peut juger le caractère de ces chefs. Tandis que, le 6 octobre, Bugeaud écrivait, dans sa lettre *confidentielle* au Ministre : « Il est dans les principes de M. de La Moricière de diviser ses forces... j'ai combattu souvent cette pensée (1) », Soult écrivait le même jour à La Moricière : « Je suis certain que vous ne tarderez pas à m'annoncer les brillants succès que vous aurez obtenus, pourvu surtout que vous réunissiez vos forces pour marcher à l'ennemi, et que vous évitiez les détachements ou petites colonnes, qui ne peuvent être que compromises en marchant isolément hors de l'appui de votre masse principale (2). »

Ainsi, la même idée était exprimée le même jour par Bugeaud, sous forme d'une dénonciation fielleuse contre son lieutenant, et par Soult, sous forme d'un conseil délicat et bienveillant au gouverneur par intérim. C'est par des procédés de ce genre que Bugeaud se faisait d'irréconciliables ennemis. Les conseils que Bugeaud ou Soult pouvaient adresser à La Moricière étaient d'ailleurs superflus puisque, dès le premier jour, le souci du gouverneur par intérim et de ses subordonnés avait été d'opérer la concentration des colonnes de la province d'Oran, et que La Moricière lui-même était en marche avec ses troupes pour rejoindre Cavaignac.

Bugeaud se crut d'autant plus indispensable en Algérie que Soult, qui l'avait déjà engagé à y retourner, par une lettre du 4 octobre, lui écrivit de nouveau le 6 à ce sujet; en même temps, le Ministre lui transmit une lettre personnelle de La Moricière (3), qui lui demandait aussi de revenir. Le maréchal

(1) Bugeaud à Soult, d'Excideuil, 6 octobre 1845, pièce 68.
(2) Soult à La Moricière, de Soultberg, 6 octobre 1845, pièce 67.
(3) *Ibid.*

gouverneur partit d'Excideuil dans la nuit du 7 au 8 octobre, passa le 9 à Toulouse et arriva le 11 à Marseille (1).

Quand les adversaires de Bugeaud apprirent qu'il allait retourner en Algérie, ils tentèrent un dernier effort pour faire rapporter la décision déja prise par le gouvernement. Le journal *l'Algérie* fit paraître le 12 octobre un article intitulé : « Un dernier mot. Il est temps encore! », dans lequel il se montrait plus net et plus agressif que jamais; il mettait tout en œuvre pour empêcher le départ du maréchal et pour faire attribuer le gouvernement général à La Moricière :

« M. le maréchal Bugeaud n'a pas quitté la France, disait-il; une dépêche télégraphique peut le rappeler. Nous pouvons encore chercher à ouvrir les yeux au gouvernement.

» De graves événements, suite inévitable de fautes commises depuis quatre ans, viennent de s'accomplir en Algérie. Toute la France affligée en gémit, et M. le maréchal Bugeaud seul, avec son aide de camp, M. le colonel Eynard (2), monte au Capitole pour en rendre grâce aux dieux.

---

(1) Soult à de Bar, de Soultberg, 10 octobre 1845, *A. H. G.*, Algérie, corresp., prov. d'Alger. — Cf. Rivet à Léon Roches, d'Alger, 16 octobre 1845, imprimée dans d'Ideville, t. III, p. 54.

(2) Phocion *Eynard*, né à Amiens en 1796, élève à l'Ecole de La Flèche en 1813, et à Saint-Cyr le 15 août 1814, fut nommé sous-lieutenant au 40e de ligne le 10 avril 1815 et fit campagne à l'armée du Nord; sous-lieutenant en octobre à la légion de la Somme, il passa en 1816 lieutenant au 1er génie, puis fut admis en 1819 dans le corps d'état-major. Il prit part à la campagne de 1823 en Espagne et passa capitaine en 1826; il fit, dans l'état-major, l'expédition de Morée en 1828-29, celle d'Alger en 1830 et celle de l'armée du Nord en 1831; retourna en Algérie en 1832 et se distingua dans les affaires de Bougie, du 12 au 15 octobre 1833. Il revint ensuite en France, où il fut successivement, de 1834 à 1837, aide de camp du général Lion, secrétaire du comité de gendarmerie et aide de camp des généraux Hulot et Gentil Saint-Alphonse. Nommé aide de camp du général Bugeaud en 1837, il fit campagne en Afrique, fut nommé chef d'escadrons en 1838, revint en France et fut tour à tour aide de camp des généraux Hulot, Bugeaud et Cubières. En janvier 1841, il devint à nouveau aide de camp de Bugeaud et regagna l'Algérie, qu'il ne devait plus quitter qu'en 1851; nommé lieutenant-colonel en décembre 1841, et colonel en 1844 comme aide de camp de Bugeaud, il prit, en 1846, le commandement de la subdivision de Sétif, puis, en 1848, celui de la subdivision de Bône. Général de brigade en septembre 1851, il revint en France le 25 novembre, et commanda l'état de siège dans le département de l'Allier. Membre du comité de gendarmerie en 1852, il fut dès lors chaque année chargé d'inspecter un arrondissement de gendarmerie, jusqu'à l'époque où il passa dans la section de réserve en 1858; il fut en 1860 nommé secrétaire général de la grande Chancellerie de la Légion d'honneur, et mourut à Bellevue (Seine-et-Oise), le 6 juin 1861. *A. A. G.*, dossier Eynard.

» Le gouvernement du Roi, malgré tous ses griefs passés contre un gouverneur général indocile, réserve à M. le maréchal Bugeaud l'honneur de venger la trahison dont nos frères ont été victimes ; M. le général La Moricière, qui depuis quinze ans partage avec notre armée tous les périls de la guerre, s'efface pour offrir à M. le maréchal Bugeaud l'occasion de retremper son blason d'Isly dans le sang des traîtres, et M. le maréchal tire vanité de la condescendance du gouvernement et de l'abnégation du général La Moricière; il se proclame le seul homme capable de sauver l'Algérie.

» Le gouvernement donne l'ordre à M. le maréchal Bugeaud de venir à Paris prendre ses instructions, et M. le maréchal Bugeaud refuse de se rendre à Paris.

» M. le général de La Moricière écrit une lettre confidentielle au maréchal Bugeaud sur la situation de l'Algérie, il lui parle de la gravité des événements; *mais*, dit-il, *c'est dans les grandes circonstances que les hommes de cœur se montrent.* Et M. le maréchal Bugeaud fait colporter cette lettre dans tout Paris, comme un aveu de l'impuissance du général La Moricière. C'est trop d'ingratitude. Si nous révélons de telles intrigues, c'est qu'elles sont devenues publiques et qu'elles révoltent la conscience des hommes de cœur qui entendent répéter que, sans M. le maréchal Bugeaud, l'Algérie serait perdue (1). »

Le journal reprochait ensuite à Bugeaud, en des termes amers, sa lettre au préfet de la Dordogne, dans laquelle il jetait « au gouvernement des paroles de mépris et à la presse un arrogant défi »; puis il faisait allusion à sa lettre confidentielle au Ministre, qui contenait de graves attaques contre La Moricière et Cavaignac; il prenait chaleureusement la défense de ces deux généraux, et il ajoutait :

« M. le maréchal Bugeaud ne peut plus compter sur le secours du général La Moricière et du général Cavaignac, car ils n'accepteront pas de rester sous les ordres d'un homme qui méconnaît si injustement les services qu'ils ont rendus.

» Qu'une dépêche télégraphique arrête M. le maréchal Bugeaud à Marseille, que le ministère confie le gouvernement

(1) L'*Algérie*, du 12 octobre 1845, n° 126.

de l'Algérie à un personnage éminent par sa position, populaire auprès des indigènes par sa justice et sa prudence, déjà illustre par de glorieux faits d'armes, et le ministre de la Guerre aussi bien que les braves officiers généraux qui servent le pays avec tant de dévouement et d'éclat depuis quinze ans, pourront prêter leur concours au nouveau gouverneur général, sans faire le sacrifice de leur dignité (1). »

Ces attaques pouvaient avoir d'autant plus d'effet qu'elles venaient, à n'en pas douter, d'hommes parfaitement renseignés sur les affaires d'Algérie, et occupant même une situation qui leur permettait d'en connaître tous les détails. Le journal qui combattait si ardemment le maréchal au profit de La Moricière devait tirer ses informations à la fois des bureaux du ministère de la Guerre et des bivouacs d'Algérie; la précision étonnante de ses articles était bien faite pour inquiéter Bugeaud, auquel la rédaction s'adressait d'ailleurs directement quand elle faisait paraître ces lignes :

« Il faut bien que M. le maréchal Bugeaud n'oublie pas ceci : le journal *l'Algérie* est imprimé à Paris; il est rédigé en Algérie par des hommes qui pensent, méditent et raisonnent sur tous les événements qui s'y accomplissent. Ces hommes-là sont convaincus depuis six mois, après un mûr examen, que M. le maréchal Bugeaud et son entourage sont désormais une cause de ruine pour l'Algérie; aussi ne sont-ils pas de ceux qui appellent à grands cris son retour (2). »

Peut-être cette dernière phrase était-elle seulement destinée à laisser entendre que l'inspirateur algérien du journal n'était pas La Moricière lui-même, comme certains le prétendaient. Quoi qu'il en soit, la conclusion très ferme de ces articles était que le retour de Bugeaud en Algérie était désormais impossible, et qu'il fallait à tout prix l'empêcher.

Quand ces nouvelles et suprêmes attaques (3) parurent dans

(1) L'*Algérie*, numéro du 12 octobre 1845, n° 126.
(2) *Ibid.*
(3) D'autres journaux que l'*Algérie* menaient contre le maréchal une violente campagne, mais il est inutile de les citer parce qu'ils étaient moins bien renseignés. Des lettres particulières adressées directement au Ministre attaquaient aussi Bugeaud; l'une d'elles, écrite le 12 octobre de Marseille et conservée à son dossier, s'exprimait en ces termes : « Si le gouvernement ne destituait pas et l'auteur de cette lettre et le préfet qui a osé la publier, il se manquerait à lui-même. » *A. A. G.*, dossier Bugeaud.

la capitale, Bugeaud se trouvait déjà depuis la veille à Marseille. C'est là qu'il reçut les dépêches du Ministre expédiées le 6 et le 9 octobre, ainsi que la lettre adressée par La Moricière à Soult le 1er octobre (1).

Bugeaud sentit que les circonstances le rendaient maître de la situation; il en profita pour prendre sa revanche, et pour écrire au Ministre une lettre conçue en des termes bourrus et orgueilleux :

« Je ne suis pas en disposition d'esprit, disait-il, pour répondre à vos lettres sur l'administration. Peu importe aujourd'hui... L'administration qui, dans ma pensée, a toujours été une chose secondaire, l'est aujourd'hui bien davantage (2). » Puis, après avoir répété encore qu'il avait prévu les événements, il était amené à constater que La Moricière avait agi suivant les « bons principes »: « M. de La Moricière a pris une bonne résolution, celle de concentrer les forces qu'il amenait avec les colonnes du général Korte et du général Cavaignac; puis de chercher, tous réunis, le gros rassemblement d'Abd el Kader et de le combattre à outrance. Voilà ce que j'appelle agir conformément aux bons principes de la guerre. S'il réussit à abattre l'Emir et à le rejeter dans le Maroc, il regagnera en puissance morale ce que lui a fait perdre le funeste système de l'éparpillement des forces (3). »

Mais Bugeaud ne pouvait rester sur ce demi-éloge, et il se hâtait d'attaquer à nouveau, non seulement La Moricière, mais aussi Cavaignac :

« Ici, je ne puis, ajoutait-il, me dispenser de vous faire connaître la cause du dernier désastre connu, la perte des 200 hommes qui allaient renforcer le poste d'Aïn-Temouchent. L'origine de la faute appartient à M. de La Moricière; la faute d'exécution à M. le général Cavaignac, qui a eu l'imprudence de lancer ainsi 200 hommes mal constitués au milieu d'un pays en fermentation.

» J'ai dit que la cause première devait être attribuée au lieutenant général; cela demande une explication (4). »

(1) Bugeaud à Soult, de Marseille, 11 octobre 1845, pièce 80.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

Le maréchal racontait alors qu'en juin 1844 il avait été « tout surpris » de trouver à Aïn-Temouchent une redoute et un commencement d'établissement occupé par deux compagnies; il avait à ce moment envoyé les deux compagnies à Tlemcen, et laissé seulement 30 hommes et un sergent pour garder 1.000 quintaux de foin destinés à alimenter les convois; il avait d'ailleurs ordonné que le poste fût définitivement abandonné dès que l'approvisionnement de foin aurait été consommé. « J'apprends, par le fâcheux événement, ajoutait-il, que cet ordre formel n'avait pas été exécuté, et que l'on tenait si fort au poste, que l'on s'était déterminé à le renforcer malgré l'insuffisance de la colonne du général Cavaignac pour faire face aux événements. Ainsi, tout ce que j'ai répété si souvent sur les dangers de la multiplication des postes permanents s'est malheureusement réalisé. Espérons que ces cruelles leçons feront enfin pénétrer la conviction dans les esprits, et que ces malheurs multipliés nous en éviteront d'autres dans l'avenir; c'est là une fiche de consolation (1). »

Tout en reconnaissant l'exactitude des faits racontés par Bugeaud et la justesse de ses observations, on éprouve un sentiment pénible à lire ce réquisitoire, adressé au Ministre contre ses subordonnés, dans le but de rehausser son prestige personnel et de grandir son rôle. L'impression éprouvée est d'autant plus regrettable qu'elle empêche d'apprécier à leur valeur les principes excellents que le maréchal exprimait ensuite :

« Dans la situation des choses, disait-il, les petites colonnes ne sont plus de saison; il ne faut pas avoir la prétention de parer partout à la fois; il faut être fort et courir au plus pressé; après avoir écrasé les uns, écraser les autres. Quand on veut tout garder et tout attaquer à la fois, on garde ou l'on attaque infructueusement. Il faut se bien persuader que nous sommes revenus en 1841, avec l'avantage de plus d'avoir dans l'intérieur des points de repère et des magasins que nous n'avions pas alors.

» Les principes, les idées que je viens d'énoncer, je vais

(1) Bugeaud à Soult, de Marseille, 11 octobre 1845, pièce 80.

les répandre partout dès mon arrivée; des lettres en conséquence seront faites sur mon bateau à vapeur (1). »

Bugeaud s'embarqua le 13 à bord du *Panama;* pendant la traversée, il rédigea une circulaire qui est un modèle à tous les points de vue. Il y développait sa théorie sur l'inutilité des postes permanents, sur la répartition des postes-magasins ou de ravitaillement et sur le rôle des colonnes mobiles. Ces pages, dictées par une connaissance parfaite de la guerre d'Afrique, perdraient à être résumées; elles contiennent en effet tous les enseignements généraux qui pouvaient être dégagés des événements de septembre.

Une telle circulaire conserve toute sa valeur malgré les années; les règles qui s'y trouvent exprimées seront toujours applicables dans les pays de conquête récente, et leur observation rigoureuse depuis l'époque déjà lointaine où elles ont été posées aurait évité bien des catastrophes; aussi tous les termes doivent-ils en être pesés et médités :

« A bord du *Panama,* le 14 octobre 1845.

» GÉNÉRAL,

» Les circonstances me conduisent à vous rappeler ce que j'ai souvent écrit et répété : qu'au milieu du calme le plus parfait, nos troupes et nos moyens de tous genres devaient être préparés, placés et disposés comme au temps où la guerre avait la plus grande activité, comme au temps où Abd el Kader pouvait réunir 12.000 à 15.000 hommes; car, ajoutais-je, la guerre peut renaître d'un instant à l'autre par le soulèvement du pays tout entier ou d'une fraction considérable; que si dans de pareilles circonstances nous étions décousus, éparpillés, mal approvisionnés dans nos postes, nous offririons à l'ennemi une foule d'occasions partielles de nous faire éprouver des échecs dont les résultats matériels et surtout moraux auraient les plus graves inconvénients.

» Vous savez aussi combien souvent je me suis élevé con-

(1) Bugeaud à Soult, de Marseille, 11 octobre 1845, pièce 80. — Il ajoutait d'ailleurs une phrase qui apparaît là comme une tardive atténuation à ses critiques antérieures : « M. de La Moricière est déjà entré dans cette voie, et je me plais à l'en féliciter. »

tre la multiplication des postes permanents vers lesquels la tendance était presque générale; on croyait en démontrer la nécessité par une foule de motifs plus ou moins spécieux : il fallait un poste, disait-on, en tel ou tel endroit, pour surveiller le pays, pour l'administrer, pour en avoir des nouvelles et s'assurer si les chefs arabes remplissaient bien leurs fonctions envers nous et envers leurs administrés; d'autres fois, c'était pour assurer telle ou telle communication, pour que les convois et même les voyageurs isolés pussent trouver quelques ressources alimentaires sur leur route, et un abri le soir contre les voleurs et les attaques nocturnes. On ne réfléchissait pas que, des besoins de cette nature se faisant sentir sur toute la surface de l'Algérie, il aurait fallu, pour être conséquent, les satisfaire partout, et qu'alors toute l'armée eût été mobilisée dans des postes permanents, grands et petits.

» Serait-il encore nécessaire de répéter que les postes permanents, qui ne peuvent être que très faibles en raison de leur multiplicité, n'assurent pas les communications et n'ont aucune action sur le pays; qu'ils ne gardent réellement qu'un point; que l'action réelle, la véritable puissance, est dans les troupes qui tiennent la campagne, lesquelles ne conservent leur force dominatrice qu'autant qu'elles ne se subdivisent pas trop et que chacune des fractions est capable de vaincre toutes les forces réunies de la contrée qu'elle est chargée de maintenir dans l'obéissance; que non seulement les postes multipliés immobilisent une partie des forces de l'armée, affaiblissent numériquement les colonnes agissantes, mais encore qu'ils absorbent en partie l'action des troupes restées mobiles, puisque celles-ci sont chargées de les ravitailler, de satisfaire à leurs besoins et souvent d'aller à leur secours au lieu de faire des opérations utiles contre l'ennemi; que ces secours n'admettant pas de retard, il faut souvent marcher par le temps le plus défavorable, et que de là peut naître une catastrophe. Enfin que les postes qui ne sont pas d'une nécessité absolue et parfaitement démontrée doivent être soigneusement évités, car ils sont une source d'embarras, de faiblesse et de danger.

» Je ne fais ici qu'effleurer la question, me proposant de

faire un petit traité sur cette importante matière; d'ailleurs les douloureux événements survenus à la fin de septembre doivent avoir ouvert les yeux aux plus incrédules.

» Les postes-magasins ou de ravitaillement, qui sont indispensables pour favoriser la mobilité des colonnes, n'ayant qu'une faible garnison, ne sont chargés, à proprement parler, que de leur défense; ils ne doivent pas prétendre à la domination du pays qui les environne, car ils en sont parfaitement incapables. Tant que le pays est calme et obéissant, le chef de ces postes doit sans doute surveiller l'action des chefs indigènes, se faire faire des rapports par eux sur tous les points de leur administration; les faire venir de temps à autre auprès de lui pour se faire rendre compte, avec détail, de la disposition des esprits, de l'état des perceptions, de la police, des amendes, des bruits qui circulent, etc., etc. Mais ce chef ne doit jamais sortir avec une fraction de son monde, soit pour rétablir l'ordre qui aurait été troublé, soit sous le prétexte de protéger le pays. Il peut tout au plus faire une sortie brusque et de nuit, à courte distance, pour arrêter des hommes signalés comme dangereux, ou pour tout autre coup de main partiel jugé nécessaire pour assurer la tranquillité du cercle; mais le détachement qui serait fait dans ces cas fort rares devrait être rentré au point du jour. S'il y a des actes à réprimer chez une tribu ou grosse fraction de tribu, il faut attendre pour en demander compte qu'une colonne vienne manœuvrer dans le pays; c'est alors seulement qu'on peut le faire avec efficacité et sans danger.

» Si le pays était menacé d'une insurrection ou de l'envahissement des insurgés voisins, ce n'est pas un détachement de quelques centaines d'hommes qui pourrait prévenir le danger, et il s'exposerait à une destruction complète, sans l'espoir fondé d'atteindre le but. Quand une contrée est en fermentation, il est rare que les populations demandent sincèrement à être protégées, et elles sont en général disposées à attaquer les protecteurs. Souvent elles peuvent se protéger elles-mêmes et si elles sont de bonne foi, ou elles se défendent, ou elles s'éloignent du péril. Dans tous les cas, il vaut mieux que le malheur tombe sur elles que sur un détachement impuissant.

» Ainsi, jamais on ne doit sortir, jamais on ne doit combattre quand on est maître de ses actions, sans un but utile, raisonné, et même, dans ce cas, sans avoir des chances de succès.

» J'ai dit plus haut que les postes permanents n'assuraient pas les communications; je crois utile de démontrer encore cette vérité, que j'ai si souvent exposée dans mes entretiens avec vous :

» Qu'entend-on par assurer une communication ? Ce ne peut être, dans la véritable acception du mot, que donner la faculté aux petits convois, aux faibles détachements, aux isolés même, de parcourir en sécurité cette communication, car il n'est pas nécessaire de protéger une colonne qui trouve en elle-même une force suffisante. C'est la colonne qui protège, et non pas le poste, qui ne peut rien hors de son enceinte.

» Comment des postes échelonnés d'étape en étape sur une route pourraient-ils la rendre sûre pour les convois, les petits détachements et les isolés ? Si ces fractions rencontrent à distance égale entre deux postes un rassemblement très supérieur à elles, à quoi leur serviront les postes qui sont à trois lieues en avant et trois lieues en arrière ? Evidemment elles seront détruites ou prises, sans même qu'ils en aient connaissance.

» Les postes qu'on représente comme propres à assurer les communications ne sont donc qu'une illusion dangereuse. Ils affaiblissent l'armée, ils paralysent son action et ne remplissent pas le but pour lequel on les institue.

» Il n'y a qu'une manière d'assurer les communications, c'est de bien dompter le pays à droite et à gauche, et, dans certains cas, de couvrir la communication par une colonne postée ou agissant sur le côté le plus menacé.

» La réunion, en une seule colonne, de tous les postes qu'on échelonnerait d'après la routine sur une communication, l'assurera beaucoup mieux, si cette colonne manœuvre convenablement, que ne le ferait la division des forces en postes permanents.

» Ces principes excluent-ils les postes d'une manière absolue ? Non assurément. Le principe de mobilité exige quelques postes de ravitaillement. Loin d'être contraires au système,

ils le complètent, car ils favorisent singulièrement la mobilité des colonnes quand ils sont convenablement placés. Prenons sur notre ligne intérieure un exemple pour le démontrer :

» Une colonne part de Tlemcen ou de tout autre point pour opérer dans le Sud, c'est-à-dire dans le petit désert; si, quand elle a fini ses vivres et ses munitions, elle est obligée de venir se ravitailler à son point de départ, elle abandonne ses opérations souvent dans le moment le plus favorable, elle perd un temps précieux pour l'action; ces marches improductives fatiguent beaucoup les hommes et les chevaux. Il faut donc qu'elle trouve plus près d'elle un point pour s'y ravitailler, y déposer ses malades, ses blessés et prolonger immédiatement son action; on sait que c'est la continuité des opérations qui fatigue le plus les Arabes et nous fait atteindre leurs intérêts.

» Il faut donc quelques postes-magasins bien répartis; mais il faudrait les construire de manière qu'ils pussent remplir leur objet en n'exigeant qu'une garnison de 100 ou 150 hommes au plus. Malheureusement c'est ce que nous n'avons pas su faire et c'est ce à quoi il faut que nous arrivions.

» Je terminerai ce premier aperçu sur ces importantes questions par des considérations majeures. Supposons, comme cela est arrivé, que l'insurrection éclate sur plusieurs points d'une province ou dans plusieurs provinces en même temps, faut-il se croire obligé de courir partout à la fois pour éteindre l'incendie ? Ceci serait contraire à toute bonne spéculation de la guerre et aux principes posés depuis longtemps. Notre effectif, quoique nombreux, ne l'est pas assez pour faire face à la fois à tous les dangers survenus et à survenir. Il ne faut donc se subdiviser que dans la mesure de ses forces et de telle sorte que chaque *subdivision* soit parfaitement en état de vaincre l'ennemi qu'elle peut rencontrer dans le pays où elle doit opérer. Quand elle a vaincu, dompté celui-ci, elle court à celui-là. En un mot, il faut opérer comme nous l'avons fait de 1841 à 1843; tout le pays était alors insoumis : en avons-nous attaqué toutes les parties à la fois ? Non, nous les avons vaincues successivement. Cette action successive peut d'autant mieux s'appliquer à cette guerre, que les Arabes ne concentrent pas leurs forces à de grandes dis-

tances. On n'a généralement à faire qu'aux forces locales d'un certain rayon; laissez donc les autres s'agiter dans l'insurrection et ne vous croyez pas toujours obligé de courir au feu partout où il se manifeste. *Frappez vite et fort* sur le premier foyer ou sur le foyer principal.

» Il ne faut pas non plus se croire toujours obligé d'aller au secours d'un poste, quand on a des choses plus urgentes à faire ailleurs. Vos postes-magasins doivent être à l'abri d'un coup de main, et vous savez que les Arabes n'ont jamais su prendre une simple maison fortifiée; ils n'ont aucun moyen pour cela.

» Je vous invite, Général, à bien faire pénétrer ces principes dans l'esprit de vos subordonnés. C'est l'uniformité de vues et de sentiments jusque dans les derniers rangs de l'armée, qui assure les succès à la guerre et fait éviter les catastrophes de détail.

» *Le Gouverneur général de l'Algérie,*

» Maréchal DUC D'ISLY (1). »

Bugeaud tenait ainsi à préciser, au moment où il revenait en Algérie, les principes de guerre ou d'organisation qu'il avait toujours recommandés, et il le faisait en des termes dont on ne saurait trop admirer la justesse; il se montrait d'ailleurs décidé à les mettre immédiatement et énergiquement en pratique.

Ce fut le 15 octobre que le maréchal arriva à Alger; aussitôt que les trois coups de canon eurent appris que le *Panama* était en vue, toute la population se porta vers le port; la milice prit les armes et les troupes furent échelonnées sur la rue de la Marine. A 4 heures, le maréchal débarqua sous la voûte de l'Amirauté, au milieu d'une foule immense : « Messieurs, dit-il en saluant l'assemblée, je voudrais arriver dans des circonstances plus favorables; mais je n'en éprouve pas moins un vif sentiment de plaisir à me trouver au milieu de vous. Au reste, ces circonstances, quelque graves qu'elles

(1) Gouvernement général de l'Algérie. Cabinet. Circulaire. *A. H. G.*, Algérie, correspondance, octobre 1845, province d'Oran. (Imprimé.)

soient, n'ont rien de désespéré; avec l'aide de Dieu, nous rétablirons les choses en bon état. Vous savez que le gouvernement du Roi met à ma disposition les moyens nécessaires pour arriver à ce résultat (1). »

L'envoi de six régiments d'infanterie et de deux de cavalerie avait en effet été décidé, et devait suivre de près le retour du maréchal (2).

La population européenne de l'Algérie, qui avait été fortement impressionnée par l'annonce du désastre de Sidi-Brahim, reprenait déjà possession d'elle-même.

Le retour du gouverneur contribua à calmer ses appréhensions, et fut l'occasion d'une manifestation sympatique en l'honneur de Bugeaud; le chef d'escadrons Rivet écrivait à ce sujet à Léon Roches : « L'accueil que le maréchal a reçu de l'armée et de la population a dû bien le consoler de cette animosité de la presse qui s'est déchaînée contre lui depuis quelques mois. Si vous aviez vu toutes ces figures rayonner de bonheur au moment où nous avons traversé les flots de la population algérienne, vous en auriez pleuré d'attendrissement (3). »

Pour ramener complètement le calme dans les esprits, Bugeaud fit imprimer, dès le jour même de son débarquement, la proclamation suivante :

« Alger, le 15 octobre 1845.

» Colons de l'Algérie,

» Les événements survenus depuis la fin de septembre ont pu vous étonner, mais ils ne vous ont certainement pas alarmés sur votre avenir. Comme je vous l'ai dit en vous faisant des adieux récents, la France a pris trop au sérieux son établissement d'Afrique pour le laisser péricliter. Vous le voyez, votre Gouvernement vient de prendre une détermination digne de lui et de la France : aux premières nouvelles

(1) D'Ideville, *le Maréchal Bugeaud*, t. III, p. 57.
(2) Le ministre de la Guerre à Bedeau, de Paris, 7 octobre, pièce 68.
(3) Rivet à Léon Roches, d'Alger, 16 octobre 1845, confidentielle. Imprimée dans d'Ideville, *le Maréchal Bugeaud*, t. III, p. 54.

d'un danger, le Roi et son Conseil ont décidé que de grands renforts seront envoyés en Algérie.

» Si nous avons pu soumettre le pays et rejeter son implacable chef dans le Maroc avec des forces très inférieures, nous saurons bien, aujourd'hui, avec les puissants renforts qui nous sont si généreusement accordés, ramener les affaires au point où elles étaient et même les améliorer.

» Il est donc dans la nature même de notre entreprise de grandir par les obstacles qui lui sont opposés. Toutefois, et je ne vous l'ai jamais dissimulé, les révoltes et les attaques extérieures pourront se renouveler de temps à autre. Il n'est pas dans la nature d'un peuple guerrier, fanatique et constitué comme le sont les Arabes, de se résigner en peu de temps à la domination chrétienne. Les indigènes chercheront souvent à secouer le joug, comme ils l'ont fait sous tous les conquérants qui nous ont précédés. Mais votre gouverneur est bien averti; il veille attentivement à vos destinées, et vos ennemis finiront par se lasser de leurs efforts impuissants devant votre masse qu'il faut accroître rapidement par tous les moyens possibles.

» Continuez donc avec calme vos travaux et vos spéculations de tout genre. Qu'aucune préoccupation ne ralentisse votre activité. Dans la lutte qui va se passer loin de vous, je l'espère, je réclamerai le moins possible votre concours; mais s'il devenait nécessaire, j'ai foi dans votre patriotisme, je l'invoquerai (1).

» *Le Gouverneur général de l'Algérie,*

» Maréchal DUC D'ISLY. »

Bugeaud songea ensuite à aller lui-même tenir tête à l'insurrection ; sachant qu'Abd el Kader était contenu dans l'Ouest par La Moricière et Cavaignac, il jugea que son rôle à lui était de se porter sur un autre point de la ligne de défense, pour empêcher l'insurrection de gagner la province

(1) *Moniteur algérien,* supplément au n° 713 du 15 octobre 1845, partie officielle.

d'Oran; il choisit comme ligne d'opérations celle de Tiaret à Teniet-el-Had. Avant de quitter Alger, il écrivit le 18 octobre à M. Guizot une lettre qui dénote mieux que toutes les autres l'état d'esprit dans lequel il se trouvait :

» Je suis parfaitement convaincu, mon cher Ministre, qu'un grand complot de révolte était ourdi depuis longtemps sur toute la surface de l'Algérie. Je l'ai fait avorter au printemps dernier en écrasant les premiers insurgés qui se sont manifestés. Il a été repris à la suite du fanatisme que ranime le Ramadan. Plusieurs fautes graves, commises par des officiers braves, dévoués, mais ne connaissant pas assez la guerre, ont procuré à l'Emir des succès qui ont certainement ravivé l'ardeur et les espérances des Arabes. Les circonstances sont donc très graves; elles demandent de promptes décisions. Ce n'est pas le cas de vous entretenir de mes griefs et des demandes sans l'obtention desquelles je ne comptais pas rentrer en Algérie. Je cours à l'incendie. Si j'ai le bonheur de l'apaiser encore, je renouvellerai mes instances pour faire adopter des mesures de consolidation de l'avenir. Si je n'y réussis pas, rien au monde ne pourra m'attacher plus longtemps à ce rocher de Sisyphe. C'est bien le cas de vous dire aujourd'hui ce que le maréchal de Villars disait à Louis XIV : « Je vais combattre vos ennemis et je vous laisse » au milieu des miens (1). »

---

(1) Bugeaud à Guizot, d'Alger, 18 octobre 1845, imprimée dans d'Ideville, *Le Maréchal Bugeaud,* t. III, p. 62-63.

CHAPITRE XIII

LA QUESTION DU MAROC

SOMMAIRE. — Incidents sur la frontière marocaine. — Abd el Kader et le sultan Abd er Rahman. — Opinion de Montagnac. — Le rôle de la France. — La duplicité marocaine. — Inutilité du traité. — Opinion de La Moricière. — Impuissance du caïd d'Oudjda. — Le brigandage sur la frontière. — Lassitude des troupes françaises. — La Moricière et Bugeaud envisagent une intervention armée. — Une lettre de Cavaignac.

Rôle des tribus marocaines lors de l'invasion d'Abd el Kader. — Hésitations de Soult. — Des représentations diplomatiques à Abd er Rahman. — Propositions énergiques de La Moricière : l'intervention armée. — Fausse conception en France de l'état politique du Maroc. — Les avis du docteur Warnier : la crainte de l'Angleterre; l'entente avec le Sultan; un résident français à Fez. — La politique de collaboration avec le Maghzen.

Le plan de Bugeaud. — Les attaques de l'*Algérie*. — Instructions de Guizot à M. de Chasteau, consul général à Tanger. — Pas d'ordres à La Moricière et à Bugeaud. — Djemmaa-Ghazaouet ou le Kiss base d'opérations contre le Maroc. — Instructions de Soult. — Expédition différée.

Avant même que l'insurrection ait éclaté, les incidents de frontière avaient été fréquents; les Marocains venaient piller les sujets français sans que nulle vengeance fût tirée de leurs méfaits; le caïd d'Oudjda était impuissant à contenir les tribus dont il avait la charge; le sultan Abd er Rahman laissait Abd el Kader réorganiser son armée sur le territore marocain, soit parce qu'il ne pouvait agir efficacement contre lui, soit parce qu'il désirait le ménager.

En France, on ne voyait pas la situation sous son vrai jour, et certains journaux racontaient même qu'Abd el Kader était « interné » au Maroc ! Les officiers qui se trouvaient dans les postes de la frontière, s'ils ne savaient pas que l'invasion fût proche, comprenaient du moins le rôle joué par le Maroc. Dès le commencement de 1845, Montagnac s'indignait de la fausseté de notre situation et écrivait, en ra-

contant la façon dont Abd el Kader organisait ses forces à Ez-Zebra : « L'empereur du Maroc a l'air de le retenir là. La France est satisfaite (il lui faut peu de chose); Abd el Kader à l'air d'écouter le muley. Chacun est content — Abd el Kader surtout, qui voit ses troupes se refaire et qui sent le moment approcher où il pourra tout bouleverser et tout brouiller entre la France et le Maroc (1). »

L'impression de Montagnac était que l'empereur du Maroc aurait bien voulu se débarrasser d'Abd el Kader, pour éviter des complications avec la France, mais qu'il ne pouvait pas. Lors des travaux de délimitation de la frontière, le général de la Rue avait envoyé Léon Roches à Oudjda; cet interprète avait été parfaitement reçu, on lui avait fait cadeau de trois beaux chevaux, et six cents cavaliers marocains étaient venus s'installer dans cette petite ville, pour faire face à Abd el Kader (2). Mais rien n'avait été entrepris contre l'Emir : « Le muley Abd er Rahman voudrait bien le voir ailleurs que là, écrivait Montagnac; mais il ne sait comment s'y prendre avec ce serpent qui est plus fin que lui. Il l'a fait engager, il y a quelque temps, à une fête, par la tribu des Hallafs. Le *chat* s'est douté qu'on voulait lui tendre un piège, et s'y est rendu escorté d'une partie de son monde. Les Hallafs (tribu du Maroc), le voyant arriver en force, se sont sauvés, et les grands du pays ont été assez embarrassés pour faire comprendre à l'Emir qu'ils ne pouvaient le recevoir en aussi nombreuse compagnie. Abd er Rahman *le prie* de vouloir bien rester tranquille et de ne pas troubler la paix. Il l'engage à se rendre, avec tout son monde, dans l'intérieur du Maroc, où il lui promet qu'il sera nourri, lui et les siens; mais vous comprenez que Jugurtha craint Bocchus (3). »

Deux mois plus tard, en mai, Montagnac déplorait encore notre apathie en face du Maroc, qui laissait organiser l'invasion de notre territoire : « Nous sommes là à regarder tout cela, écrivait-il, sans oser franchir le Rubicon et forcer le

(1) Montagnac à Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 8 janvier 1845, *Lettres d'un soldat*, p. 438.
(2) Montagnac à M^me^ Elizé de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 15 mars 1845, *Lettres d'un soldat*, p. 461.
(3) *Ibid.*, p. 462-463.

muley à prendre un parti. Ah ! nous ne sommes pas au bout, avec vos petits moyens ratatinés, rabougris, mesquins, stupides. Vous vous en ferez tailler, des croupières, je vous prédis cela. Si vous ne prenez pas une prompte détermination, nous aurons, l'année prochaine, le Maroc et Abd el Kader sur les bras. Abd el Kader attend le moment opportun. Il le saisira, je vous en réponds (1). »

Ces lignes prouvent combien Montagnac jugeait sainement la situation. Il était très exactement renseigné sur ce qui se passait à la Deïra d'Abd el Kader; il racontait à son frère comment l'Emir venait faire ses razzias dans la province d'Oran, puis retournait au Maroc « se ravitailler, réparer ses armes et remonter ses goums (2) ». Dans toutes ses lettres, le commandant supérieur de Djemmaa-Ghazaouet appréciait sévèrement le rôle de la France : « Nous jouons dans ces parages, disait-il à la fin de mai, un rôle *idiot*. La question de délimitation n'est pas résolue. Les tribus ne savent à qui obéir, et elles commencent toujours par décliner notre autorité. C'est de règle, et nous n'osons rien leur dire, dans la crainte de nous brouiller avec le Maroc. Nous sommes f..... dedans par les Marocains d'une façon mirobolante : pas une condition du traité n'a été exécutée; ils protègent nos ennemis, les voleurs, les maraudeurs, tous les goums des environs qui viennent inonder nos contrées, et l'on trouve que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes (3). »

A la suite de nos incessantes réclamations, l'empereur du Maroc avait fini par remplacer le caïd d'Oudjda par un autre. Montagnac appréciait ce changement en des termes fort piquants :

« Le caïd d'Oudjda, disait-il, est remplacé par un autre. L'ancien caïd ne convenait pas à l'Empereur, qui le trouvait trop facile à notre endroit, et il est probable qu'on a désigné pour le remplacer un vieux reste du fanatisme musulman. La mutation du caïd d'Oudjda sert de thème à l'empereur du

(1) Montagnac à Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 10 mai 1845, *Lettres d'un soldat*, p. 477.

(2) Montagnac à Elizé de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 16 mai 1845; *Ibid.*, p. 480.

(3) Montagnac à Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 31 mai 1845, *Ibid.*, p. 485.

Maroc. Il dit à la France : « Le caïd Si-Hamida se comportait » mal à votre égard, je le change. » Aux siens, il dit : « Si- » Hamida était dévoué aux chrétiens, je le chasse. » Voilà le jeu de notre estimable sultan. En attendant, nous sommes singulièrement roulés par les Marocains (1). »

Tous les termes de ces lettres sont à retenir, parce qu'ils analysent admirablement la politique marocaine; Montagnac pouvait avoir quelques défauts inhérents à sa nature ardente et passionnée, il avait du moins une intelligence vive et un esprit d'observation sûr; il connaissait bien le caractère des musulmans; il restait en contact permanent avec eux; grâce à sa prodigieuse activité, et il était presque quotidiennement renseigné sur ce qui se passait dans les tribus de la frontière. Aussi les opinions qu'il émettait, sous une forme brutale ou pittoresque, étaient-elles toujours l'expression de la réalité.

Au milieu de juillet, il discutait la conduite équivoque de nos voisins, d'après les derniers événements : « Le Maroc se moque de nous, disait-il; ce qui le prouve, c'est le refus de ratification du traité. Aujourd'hui, le muley accepte, parce que nous avons fait des concessions et que nous avons élimi-miné ce qui pouvait gêner un peu les intérêts des Anglais, c'est-à-dire la question de commerce, et il s'agit d'exécuter le fameux traité, rogné, écornifié, rapiécé, replâtré, recousu et toujours *mal foutu*. Le Maroc, qui, dans toutes ces affaires, a pu constater de notre part une faiblesse des plus stupides, n'exécute rien, se dérobe devant toutes les difficultés, et ne prend aucun parti contre Abd el Kader et sa Deïra. Les goums d'Abd el Kader vont et viennent dans le pays, arrivent même jusque chez nous, enlever les bestiaux de nos tribus, et nous ne pouvons obtenir la moindre satisfaction de toutes ces exactions. En un mot, le Maroc se montre tacitement hostile, et nous sommes là comme des dindons (2). »

Et, à la fin d'août, c'était encore la même impression qui revenait sous sa plume : « Le Maroc ne prend aucune mesure contre Abd el Kader; au contraire, on le laisse maître dans

(1) Montagnac à Elizé de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 7 juin 1845, *Lettres d'un soldat*, p. 487-488.

(2) Montagnac à Husson, de Djemmaa-Ghazaouet, 15 juillet 1845, *Lettres d'un soldat*, p. 488-489.

le pays qu'il occupe, et, certes, il y est plus maître qu'Abd er Rahman lui-même... Depuis un an je tourne dans le même cercle et répète la même chose : le Maroc se moque de nous, et Abd el Kader nous fatigue. Voilà la guerre que nous feront ces braves gens, jusqu'à ce que nous sachions prendre un parti, et, si nous en prenons un, quel qu'il soit, je crains qu'il ne reste sans résultat, pour avoir été pris trop tard (1). »

Les lettres de Montagnac ont vraiment un côté prophétique, et elles sont intéressantes parce que cet officier, très bien placé pour juger la question du Maroc, la traitait en toute indépendance. Mais Montagnac n'était cependant pas le seul à avoir compris la situation; Mac-Mahon, qui, au mois de juillet se trouvait à Lalla-Maghrnia (2), renseignait Cavaignac et La Moricière dans des termes à peu près identiques. Les deux généraux sentaient fort bien dans quelle fausse position nous nous trouvions; s'ils n'intervenaient pas, c'est qu'ils étaient tenus par les négociations diplomatiques qui continuaient à propos de la délimitation de la frontière; ils étaient obligés d'attendre que le traité fût définitivement signé pour agir d'une manière efficace.

Rien ne peut mieux faire comprendre les sentiments qui animaient La Moricière à ce moment que les termes d'une lettre qu'il écrivait le 2 juillet à Cavaignac, alors en opérations sur le Chott el Gharbi : « Le général de la Rue m'avait envoyé une lettre pour le caïd d'Ouchda. Je la lui ai fait parvenir en me bornant à lui demander si les agressions journalières dont nos tribus de la frontière, du côté de Ghazaouet et Maghnia, sont l'objet depuis quelque temps, se faisaient par son ordre ou par celui de son maître. Il m'a répondu fort poliment. Mais sa réponse est aussi insignifiante que les précédentes. Il a tout à fait l'air en dehors de ce qui se passe au milieu du pays dont le gouvernement lui est confié. C'est une position fort commode pour lui sans doute, mais qu'il ne convient de tolérer que jusqu'à l'échange des ratifications.

---

(1) Montagnac à Bernard de Montagnac, de Djemmaa-Ghazaouet, 21 août 1845, *Ibid.*, p. 497-498.

(2) La Moricière à Soult, de Tlemcen, 23 juillet 1845. *A. H. G.*, Algérie, correspondance : « A Maghnia, le colonel Mac-Mahon dispose toujours de 600 hommes et de trois escadrons. »

Quand nous aurons un titre positif de notre droit politique sur la frontière à opposer au Maroc ou vis-à-vis de l'Europe, nous serons en mesure de l'obliger de prendre parti; car la position transitoire dans laquelle nous sommes serait intolérable si elle devait être permanente. C'est précisément parce que nous sommes dans une position de transition que je suis disposé dans ce moment à être moins exigeant... (1). »

A la fin de juillet, la situation ne s'était pas améliorée, et La Moricière, qui était venu à Tlemcen, commençait à être las du rôle auquel il était réduit : « L'état actuel, écrivait-il au général Thiéry, c'est la guerre; seulement, tandis qu'on nous la fait, nous ne pouvons pas la faire à notre avantage. L'ennemi a un tonneau dans le milieu de l'arène; il s'y cache quand il veut, il y dort, il s'y repose, s'y prépare, nous ne pouvons rien contre lui; puis il nous guette, et si par hasard quelqu'un de nous, qui veillons toujours, s'endort épuisé de fatigue, il se jette sur lui et le mange. En attendant, la bête redevient ce qu'elle était; ses dents et ses ongles, que nous avions usés avec tant de peine, commencent à reparaître; déjà elle s'est essayée, elle a goûté du sang, vous verrez plus tard si on n'y met ordre. Ne laissons pas le lion attendre le léopard (2) .»

La Moricière sentait qu'il fallait régler une situation qui laissait les troupes de la subdivision de Tlemcen dans une inquiétude constante. Après avoir à plusieurs reprises confié ses craintes au Ministre (3), il s'était décidé à aller examiner par lui-même l'état des postes de la frontière; il avait passé le 7 août à Lalla-Maghrnia et s'était ensuite rendu à Djemmaa-Ghazaouet, où il avait séjourné vingt-quatre heures. Revenu à Oran le 10, il écrivit au Ministre pour lui rendre compte de ce voyage : « J'ai quitté Tlemcen, lui disait-il, après y être resté quelques jours avec M. le général Cavaignac. Nous nous sommes complètement entendus sur toutes les dispositions de détail à prendre pour parer, autant

(1) La Moricière à Cavaignac, de Tlemcen, 2 juillet 1845. *Archives de la subdivision de Tlemcen* (original).
(2) La Moricière à Thiéry, de Tlemcen, 31 juillet 1845. *Ibid.*
(3) La Moricière à Soult, lettres des 23 et 31 juillet 1845. *A. H. G.*, Algérie, correspondance.

que possible, au brigandage et aux diverses éventualités qui peuvent se produire d'un instant à l'autre dans sa subdivision, tout en laissant aux troupes, ou du moins à une partie d'entre elles, le repos dont elles ont grand besoin pendant les chaleurs qui nous accablent depuis une douzaine de jours (1). »

Quoiqu'il fût d'avis de prendre patience, La Moricière envisageait la possibilité d'une intervention au Maroc, et l'on peut même dire qu'il s'y préparait. Il écrivait, en effet, le 10 août, à Bugeaud : « ... Pour l'instant, nous devons attendre l'effet des représentations adressées à l'Empereur. Si nous pouvions amener les Marocains à une collision avec les gens de l'Emir, ce serait déjà beaucoup; il vaudrait mieux entrer au Maroc comme auxiliaires de l'Empereur que pour notre propre compte. Quelle que soit, au reste, la manière dont nous y entrions, je serai en mesure de vous adresser un plan de campagne pour cette opération lorsqu'il s'agira de l'exécuter (2). »

On pouvait, en effet, commencer à prévoir que l'emploi de la force serait nécessaire pour faire respecter notre autorité. La situation politique était modifiée, puisque le traité avec le Maroc, ratifié le 6 août à Tanger par les soins du général de la Rue, avait été promulgé le 23 en France; et cependant aucun changement n'était survenu dans l'état de choses sur la frontière.

Bugeaud lui-même sentait que les actes diplomatiques de Tanger ne pouvaient avoir aucun effet sur le brigandage exercé par Abd el Kader.

Il croyait que le meilleur moyen de prévenir une agression venue du Maroc était d'entrer dans ce pays les armes à la main; dès le 2 août, il écrivait au maréchal Soult : « L'orage qu'on permet à l'Emir de fomenter viendra fondre sur nous au moment opportun. Je crois qu'on éviterait cela en faisant une entreprise vigoureuse sur les tribus algériennes campées dans les plaines d'Angads, en représailles des courses continuelles qu'elles font sur notre territoire, aidées des cavaliers

(1) La Moricière à Soult, d'Oran, 10 août 1845. *A. H. G.*, Algérie, corresp.
(2) La Moricière à Bugeaud, d'Oran, 10 août 1845. *A. H. G.*, Algérie, correspondance, août 1845.

marocains de la frontière (1). » Bugeaud disait d'ailleurs, dans ses lettres particulières à sa femme, qu'Abd el Kader préparait son retour, et que le Maroc le laissait faire; il se rendait parfaitement compte du « système d'hostile perfidie » qui régnait à la frontière (2).

Le général le plus clairvoyant, celui qui définissait le plus exactement la situation peu de jours avant l'insurrection, c'était Cavaignac. Dans une lettre pleine de logique et de pondération, il avait exposé à La Moricière ses impressions. La situation n'était plus « provisoire », puisque le traité était signé, et qu'il définissait exactement les droits de chacun; et cependant les déprédations continuaient. Sans doute il fallait tenir compte d' « habitudes séculaires » difficiles à déraciner chez les tribus; mais les « actes d'hostilité véritables » commis par Abd el Kader n'étaient en réalité que la continuation de la guerre contre nous. Toutes les représentations faites au caïd d'Oudjda restaient sans effet, et Cavaignac reconnaissait que la seule raison en était la réelle impuissance de ce fonctionnaire (3).

L'empereur du Maroc voulait, disait-on, agir par la désertion sur les troupes d'Abd el Kader, en créant lui-même des corps réguliers; des moyens aussi mesquins paraissaient insuffisants à Cavaignac. Le commandant de la subdivision de Tlemcen prévoyait des événements fâcheux si des mesures plus sérieuses n'étaient prises; comme les remontrances à l'autorité marocaine n'avaient pu aboutir, il conseillait l'envoi d'une forte colonne sur l'extrême-frontière, après avoir prévu toutes les conséquences qui pouvaient résulter de cette opération (4).

Toutes ces craintes étaient restées sans écho à Alger et en France; l'invasion d'Abd el Kader à la fin de septembre avait soudainement montré combien elles étaient justifiées : les Marocains avaient suivi l'Emir dans sa croisade contre les

---

(1) Bugeaud à Soult, du bivouac des Khamis des Beni-Djennad, 2 août 1845, *A. H. G.*, Algérie, correspondance.

(2) Bugeaud à la maréchale duchesse d'Isly, d'Alger, du 8 et 12 août, lettres publiées dans d'Ideville. Voir plus haut chap. I.

(3) Cavaignac à La Moricière, de Tlemcen, 6 septembre 1845, pièce 4.

(4) *Ibid.*

chrétiens, et contribué pour une grande part à ses premiers succès.

Dès qu'il apprit le désastre de Sidi-Brahim, La Moricière sentit quelle était dans ces événements la responsabilité du Maroc, et il écrivit au Ministre dans sa première lettre : « Il est difficile de prévoir quelle attitude va prendre le Maroc; mais, quelle que soit celle de son gouvernement, les populations de la frontière seront entraînées par l'ascendant d'Abd el Kader (1). » Quelques jours après, La Moricière apprenait au Ministre que, d'après les renseignements recueillis par Bazaine, de nombreuses tribus marocaines avaient envahi notre territoire, entre autres les Beni-bou-Zeggou, les Zekkara, les Beni-Jala, « si bien, ajoutait-il, qu'aujourd'hui nous avons la guerre avec les tribus de l'empereur, à l'ouest et au sud de notre territoire (2) ».

Le maréchal Soult se montra d'une faiblesse étonnante vis-à-vis des tribus marocaines dont on lui signalait la conduite. Dans sa lettre du 4 octobre à La Moricière, il glissait un post-scriptum d'allure timide, dans lequel il lui demandait d'instruire Léon Roches, notre représentant à Tanger, de l'agression commise par Abd el Kader avec le concours d'un grand nombre de sujets marocains; Soult désirait d'ailleurs que Léon Roches fût tenu au courant des événements d'une manière régulière, « afin qu'il en fasse l'objet de ses vives représentations à l'empereur Abd er Rahman (3) ». Le ministre avait ainsi une étrange conception de l'influence qu'Abd er Rahman pouvait exercer sur des populations qui n'avaient jamais reconnu aucun maître, et il ne paraissait pas comprendre ce que ses protestations auprès de « l'empereur » du Maroc pouvaient avoir de platonique et d'inefficace.

Il était cependant parfaitement renseigné par La Moricière qui, dans ses lettres, essayait de lui faire sentir la différence qu'il y avait entre le « gouvernement » du Maroc et des tribus à demi-sauvages jalouses de leur indépendance. « Après les événements qui viennent de se produire, lui écrivait La Moricière le 1er octobre, après le massacre de 450

(1) La Moricière à Soult, d'Alger, 28 septembre 1845, pièce 33.
(2) La Moricière à Soult, d'Aïn-Temouchent, 4 octobre 1845, pièce 60.
(3) Soult à La Moricière, de Soultberg, 4 octobre 1845, pièce 57.

soldats par une troupe ennemie qui franchit la frontière, au moment même où nous venons de publier le traité de paix, je pense que puisque l'Empereur est impuissant à dominer les populations qui nous avoisinent, nous devons nous regarder, non comme en guerre avec l'Empereur, mais comme en état d'hostilité flagrante avec les populations riveraines. Dès lors, sans vouloir (ce qu'à Dieu ne plaise !) conquérir la moindre parcelle du Maroc, nous devons, sans tenir compte du tracé de la frontière, porter le fer et le feu chez toutes les tribus qui recevront Abd el Kader, ne nous arrêtant dans cette marche que quand nos intérêts nous le commanderont (1). » La Moricière prenait d'ailleurs le soin d'expliquer que nulle puissance européenne ne pouvait protester contre des actes aussi naturels : « Tout ce que je viens de dire, ajoutait-il, est parfaitement conforme, aux yeux de l'Europe, au droit des gens le plus rigoureux. Quant aux Marocains, ils ne feront aucune difficulté, je pense, d'accepter les conséquences de la position qu'ils ont prise ou qu'ils sont forcés de subir (2). »

Bugeaud, de son côté, ne ménageait pas ses avertissements au Ministre et, en homme qui connaissait parfaitement le « caractère inflammable » des Arabes, il lui représentait la situation sous son vrai jour; il lui rappelait avec raison qu'il avait toujours signalé au gouvernement « la conduite perfide et déloyale du Maroc depuis le traité de Tanger (3) ». Peut-être n'insistait-il pas assez sur ce point que le Sultan était impuissant, même avec la meilleure volonté, à intervenir utilement auprès de tribus qui méconnaissaient son autorité. Mais il montrait qu'un jour, quelles que soient nos intentions pacifiques, nous serions amenés à intervenir dans ce pays : « Je ne saurais trop appeler l'attention du gouvernement sur les dangers qui nous menacent du côté du Maroc, écrivait-il. Les traités de Tanger et de Lalla-Maghnia sont à mes yeux une feuille de chêne que le vent emporte. Tout l'islamisme du nord de l'Afrique est uni contre nous (4). »

(1) La Moricière à Soult, d'Oran, 1er octobre 1845, pièce 47.
(2) *Ibid.*
(3) Bugeaud à Soult, d'Excideuil, 6 octobre, pièce 68.
(4) *Ibid.*

Soult n'osait cependant pas donner des ordres précis au sujet d'une question qui lui paraissait être d'ordre diplomatique; s'il approuvait toutes les mesures militaires de La Moricière, il restait, à l'égard de la *question marocaine*, sur une prudente réserve : « Plus tard, lui écrivait-il le 6 octobre, lorsque les intentions du Roi me seront connues, je ne manquerai pas de vous instruire de la conduite que vous aurez à tenir pour vous venger des sujets marocains qui sont venus en si grand nombre joindre Abd el Kader sur notre territoire. Mais ayez soin de tenir M. Léon Roches informé à Tanger des événements qui se passeront sur la frontière, afin qu'il adresse des représentations véhémentes à l'empereur du Maroc (1). »

On sent ainsi à tous propos l'effroi qu'inspirait au gouvernement cette question du Maroc qu'il connaissait si peu. On attribuait au Sultan une puissance et une autorité qu'il n'avait jamais eues; on décernait pompeusement le nom d' « empire » à une agglomération qui n'avait rien de commun avec les peuples européens, et dont l'unité ou les limites n'existaient que par l'imagination des Français. Ainsi, ceux qui, à Paris, dirigeaient notre politique africaine, créaient de toutes pièces un Etat à côté de l'Algérie.

Il faut, pour se rendre compte des sentiments qui inspiraient le Ministre, chercher à comprendre quels conseils ou quels avis il recevait, et quelle pouvait être sur lui l'influence de la presse. Un homme qui connaissait assez bien les affaires algériennes, mais qui n'était pas des amis de Bugeaud, le Dr Warnier (2), envoyait, le 9 octobre, au directeur des

(1) Soult à La Moricière, de Soultberg, 6 octobre, pièce 67.

(2) Le docteur Warnier est une figure curieuse de cette époque. Auguste-Hubert *Warnier*, né à Rocroi le 8 janvier 1810, chirurgien élève en 1831-32, puis chirurgien sous-aide dans divers hôpitaux, dont celui d'Oran, fut nommé chirurgien aide-major en 1839. A partir de 1834, il alla chaque année, quel que fût son poste, en mission en Algérie. Membre de la commission scientifique de l'Algérie, il sut occuper, en dehors de sa situation militaire, des postes divers; c'est ainsi qu'il fut appelé à remplir temporairement les fonctions de directeur des affaires civiles dans la province d'Oran, puis fut nommé conseiller civil rapporteur au conseil supérieur de l'administration de l'Algérie; il quitta ce dernier emploi par suite de la réduction de quatre à trois du nombre des conseillers, mais ne voulut ni reprendre son service de médecin militaire, ni donner sa démission. Nommé par le ministre de la Guerre à Longwy le 19 septembre 1850, pour régulariser sa situation, il ne rejoignit pas son poste, passa au conseil

affaires de l'Algérie au ministère de la Guerre, l'intendant en retraite Vauchelle, des observations très intéressantes. Dans cette lettre, le Dr Warnier s'exprimait ainsi :

« Monsieur le Directeur,

» Le gouvernement paraît décidé à en finir avec Abd el Kader et à le poursuivre partout où il trouvera un refuge. Cette résolution me paraît une heureuse solution de la question présente. Mais de grandes difficultés vont surgir, aussitôt que nos troupes auront franchi la frontière du Maroc.

» L'empereur Abd er Rahman ne peut sans se compromettre, sans risquer son trône et sa tête, nous prêter un concours matériel; tout ce qu'on peut lui demander, c'est qu'il se tienne sur la défensive, qu'il reste l'arme au bras et attende les événements. Il pourra, il devra même nous éclairer, nous fournir des renseignements, des indications utiles; mais cette coopération morale doit rester un secret entre lui et nous.

» Aussitôt notre entrée dans le Maroc, beaucoup de Marocains vont croire, et le parti anglais ne manquera pas de répandre ce bruit, que, sous le prétexte de poursuivre Abd el Kader, nous voulons renverser l'Empereur et nous emparer du Maroc. Il importe donc que nous donnions, même au

---

de guerre d'Alger pour absence illégale, et fut acquitté le 27 décembre 1851 par 4 voix contre 3. En 1852, l'autorité militaire dut proposer de le faire conduire à son poste par la gendarmerie s'il ne voulait pas s'y rendre volontairement. Mais en 1853 il obtint d'être mis en non-activité par retrait d'emploi pour « incapacité professionnelle », sous le prétexte qu'il ne savait plus soigner les malades; il réussit à se maintenir dans cette position jusqu'au jour où il eut droit à sa retraite, en 1861. Il avait chaque année résidé quelque temps en Algérie, de 1834 à 1853, et était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1839, officier depuis 1844. *A. A. G.*, dossier Warnier.

Le docteur Warnier a laissé nombre d'ouvrages relatifs à l'Algérie, dont les principaux sont :

Analyse critique de l'ouvrage du général de Létang, Paris, 1847;
L'Algérie devant le Sénat, Paris, 1863;
L'Algérie devant l'opinion publique, Paris, 1864.
L'Algérie devant l'Empereur, Paris, 1865;
Cahiers algériens. Session législative de 1870. Paris, 1870.

Le docteur Warnier n'était pas l'ami de Bugeaud, puisque le maréchal écrivait à Soult le 11 octobre 1845 : « Je ne m'occupe plus de M. le docteur Warnier, je l'abandonne à votre sagesse. » Pièce 80, note.

parti impérial, une preuve de notre volonté de ne pas agir contre l'empereur.

» Malgré les précautions que nous pourrons prendre pour séparer la cause de l'empereur de celle d'Abd el Kader, malgré toutes les garanties que nous donnerons à la cour de Fès, il est certain qu'un grand nombre de fanatiques, les uns pour défendre le texte de l'Islam, qu'ils croiront menacé, les autres pour gagner les récompenses promises aux guerriers du Djehad, viendront s'enrôler sous la bannière de l'Emir, et le nombre de ces fanatiques peut s'élever à 20.000, 30.000 et même 40.000 hommes. Les tribus indépendantes comprises entre la frontière et Tanger comptent au moins 40.000 combattants.

» En admettant, ce qui est possible, probable, certain même, que M. le maréchal Bugeaud et le corps d'armée dont le commandement lui est confié se trouvent encore une fois, comme à l'Isly, en présence de 40.000 hommes armés, comment le général en chef, comment les troupes expéditionnaires, comment l'opinion publique pourront-ils savoir si cette masse considérable de guerriers est réunie avec ou contre le consentement de l'empereur ?

» L'année dernière, on n'a pas su distinguer, dans les différentes attaques dirigées contre nous, celles qui ont eu lieu par ordre ou malgré les ordres de l'empereur.

» Il en sera de même cette année ; nul en Algérie et encore moins en France ne croira à la neutralité matérielle de l'empereur, si nous rencontrons une résistance sérieuse.

» De grands embarras peuvent naître pour le gouvernement d'une fausse appréciation des événements ; il ne peut donc prendre de trop grandes précautions pour être parfaitement éclairé et donner lui-même à l'opinion publique des garanties sérieuses de sa connaissance exacte de ce qui se passe au Maroc.

» Si l'empereur consent à nous fournir les indications qui doivent diriger le chef de l'expédition française, nécessairement une correspondance active devra s'établir entre lui et le chef de cette expédition. Si cette correspondance se fait par les voies et moyens ordinaires, nous savons à l'avance que toutes les réponses seront évasives et il ne peut en être

autrement, car l'empereur devra toujours craindre que ses lettres, écrites en arabe, ne tombent entre les mains de ses ennemis. Le vague qui existera dans les réponses de l'empereur peut encore faire croire à une conduite incertaine, et aggraver la situation.

» Pour prévenir toutes ces difficultés; pour donner, en France, à l'opinion publique, une garantie de la neutralité de l'empereur; au Maroc, une preuve excellente que nous restons en paix avec le gouvernement; pour qu'une correspondance active, sérieuse, détaillée, complète, s'établisse entre Mouley Abd er Rahman et M. le maréchal Bugeaud, il faut qu'un commissaire du Roi réside près de l'empereur pendant toute la durée des opérations.

» Ce commissaire pourra connaître la situation réelle du pays, apprécier le concours moral et matériel que nous pouvons demander à l'empereur; constater sa participation et sa neutralité dans la résistance que nous rencontrerons; enfin éclairer le général français et l'empereur sur tous les faits obscurs, mal compris, mal interprétés.

» Eclairé par les rapports journaliers du commissaire du Roi, le maréchal Bugeaud agira avec plus de sécurité et sans crainte d'une trahison. Instruit par le gouverneur général et par son représentant spécial, le gouvernement pourra maîtriser l'opinion publique en France, si facile à égarer, lorsqu'elle ne voit pas parfaitement clair, lorsqu'elle ne se croit pas suffisamment renseignée.

» La présence d'un agent français près de l'empereur ferait que toutes les affaires recevraient une prompte solution. La correspondance se ferait à l'aide d'un chiffre, de sorte que, si elle était égarée, elle n'apprendrait rien à l'ennemi.

» L'agent qui devra remplir cette mission doit :

» Savoir parfaitement la langue arabe; connaître les affaires de l'Algérie, du Maroc et d'Abd el Kader; avoir quelques notions de l'art militaire, pour donner des renseignements utiles; jouir de toute la confiance du maréchal Bugeaud.

» M. Roches est le seul qui réunisse ces conditions. Il est sur les lieux, et peut être rendu à Fès avant l'entrée en campagne. Peut-être l'empereur pourrait-il hésiter à l'accueillir,

parce qu'il a été, pendant deux ans, le confident, l'ami d'Abd el Kader; mais M. Roches lèvera lui-même cette difficulté.

» Il me semble urgent que le gouvernement demande à l'empereur d'accepter momentanément un résident français à la cour de Fès.

» Si l'empereur accepte, nous aurons une nouvelle preuve de ses bonnes intentions.

» S'il refuse et s'il donne de mauvaises raisons, le gouvernement saura qu'il doit se tenir sur la réserve.

» J'ai pensé devoir vous soumettre ces observations, Monsieur le Directeur, convaincu qu'elles méritent toute l'attention du gouvernement.

» J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, votre très humble et obéissant serviteur.

» Warnier (1). »

Cette lettre fut soumise au Ministre, qui en « loua l'esprit », suivant ses propres expressions, et manifesta sa satisfaction de l'avoir reçue. Le système qu'elle préconisait était une collaboration étroite avec le gouvernement marocain, par l'intermédiaire de représentants attitrés de la France; c'était un système illusoire et bâtard, qui ne pouvait donner aucun résultat. Si, en effet, le gouvernement marocain était trop faible pour obtenir par lui-même le respect des traités qu'il avait signés, ce n'est pas une commission française qui pouvait lui donner plus d'autorité sur ses sujets musulmans; s'il était perfide et mal intentionné à notre égard, c'était une faute que de favoriser ses atermoiements. Des deux façons, nous devions être amenés à intervenir directement avec nos propres forces; il était donc impolitique de paraître subordonner nos décisions à celles du Sultan et de lui accorder publiquement une autorité et un prestige qui nous rabaissaient par contre-coup aux yeux des indigènes.

Entre les deux partis extrêmes, l'un partisan d'une intervention armée immédiate, l'autre d'une soumission humi-

(1) Warnier à Vauchelle, de Paris, 9 octobre 1845. *A. H. G.*, Algérie, corresp., prov. d'Oran (original).

liante aux volontés du Maroc, un parti moyen s'était fait jour; il conseillait une intervention discrète au moment opportun, c'est-à-dire au printemps. Ce dernier parti était représenté par Bugeaud. Le maréchal écrivait de Marseille au Ministre en des termes modérés et sages :

« Dans la supposition, disait-il, où le gouvernement serait décidé à entreprendre quelque chose contre les tribus marocaines qui ont fourni des contingents à Abd el Kader, ce qui serait tout à fait dans mon sens, je dois vous dire, Monsieur le Maréchal, que cela ne peut être fait fructueusement qu'à la fin d'avril ou au commencement de mai, selon l'état de la végétation, c'est-à-dire lorsqu'on pourrait trouver sur le pays de quoi nourrir les chevaux et mulets, et lorsque l'état de la mer permettrait de compter sur l'approvisionnement, à jours à peu près fixes, par des bateaux à vapeur à qui l'on donnerait rendez-vous, soit à l'embouchure de l'oued Kiss, soit à l'embouchure de la Moulouïa (1). »

Bugeaud exposait d'ailleurs au Ministre le plan qui lui paraissait le meilleur; il fallait, suivant lui, commencer par balayer avec deux colonnes les montagnes des Oulhassa, des Trara, des Souhalia, des Msirda, en un mot tout le pays jusqu'au Kiss. L'armée devait ensuite pénétrer chez les Beni-Snassen et pousser jusqu'à la Moulouïa; là, des bâtiments à vapeur apporteraient des bateaux destinés à jeter un pont sur la rivière, pour attaquer l'Emir. Si Abd el Kader n'était plus sur la rive gauche de la Moulouïa, et se trouvait par suite hors de nos atteintes, on se bornerait à châtier les tribus de la rive droite qui lui avaient fourni des contingents et des ressources; on sommerait aussi l'Empereur de l'expulser, et l'on étudierait le pays pour voir ce que l'on pourrait y faire par la suite (2).

Ce plan était modéré et n'avait rien qui pût inquiéter l'opinion. Cependant, sans même que la presse connût les intentions du maréchal, elle continuait ses violentes attaques contre lui. Dans son numéro du 12 octobre, l'*Algérie* représentait les funestes effets que pouvait avoir l'intervention de Bu

(1) Bugeaud à Soult, de Marseille, 11 octobre 1845, pièce 80.
(2) *Ibid.*

geaud : « C'est à lui que l'on donne la mission d'aller poursuivre Abd el Kader sur le territoire d'un souverain, l'allié et l'ami de la France, mais impuissant et que le moindre choc peut anéantir. Plaise au Ciel que nous ne soyons pas prophète ! Si M. le maréchal Bugeaud est chargé de diriger les opérations contre Abd el Kader, l'empereur Abd er Rahman sera renversé de son trône, Abd el Kader s'en emparera et, pour obtenir satisfaction de ce dernier, il faudra conquérir le Maroc tout entier. Encore un sacrifice d'un milliard et de cent mille hommes ! Encore quinze années de guerre et, comme résultat final, la ruine et l'abandon de l'Algérie (1)! »

Tandis que ce journal concluait déjà à une guerre entraînant les conséquences les plus désastreuses, le gouvernement gardait au contraire une extrême prudence. Ni Bugeaud ni La Moricière, malgré les termes dans lesquels ils s'étaient exprimés, n'avaient reçu de Soult d'instructions précises sur la conduite à tenir vis-à-vis du Maroc. Seul M. de Chasteau, notre consul général à Tanger, avait reçu de Guizot une lettre écrite le 13 octobre et lui faisant entrevoir une action militaire sur le territoire marocain. Voici en quels termes s'exprimait le ministre des Affaires étrangères :

» Des événements bien graves et bien tristes viennent de se passer en Afrique. Abd el Kader vient de rentrer dans la province d'Oran; il y a excité contre nous, parmi les tribus, une insurrection violente. Un bataillon de notre armée, attiré dans un guet-apens, a succombé tout entier, après la plus héroïque résistance. La guerre est rallumée dans cette partie de l'Algérie. C'est sur le territoire du Maroc qu'Abd el Kader a préparé cette attaque; c'est avec le secours de nombreuses bandes marocaines jointes à ses propres adhérents, qu'il l'a exécutée.

» L'an dernier, des faits de même nature, moins graves peut-être, nous ont justement déterminés à faire la guerre à l'empereur du Maroc. On sait avec quelle efficacité nous avons conduit cette guerre et avec quelle modération nous y avons mis fin. Par le traité de Tanger, l'empereur du

(2) *L'Algérie*, 12 octobre 1845, n° 126, article : « Un dernier mot. Il est temps encore ! »

Maroc s'est engagé à mettre Abd el Kader hors d'état de renouveler contre nous ses agressions, soit en l'internant loin de nos frontières, soit en l'expulsant de ses Etats. Sans jamais perdre de vue cette promesse, et en en réclamant à plusieurs reprises l'exécution, nous avons laissé à l'empereur la liberté et le temps de l'accomplir, par les moyens les mieux appropriés aux difficultés de la situation. Des renforts considérables sont envoyés en Afrique. M. le maréchal duc d'Isly vient de repartir, muni de toutes les forces dont il peut avoir besoin.

» Il ne se bornera point à faire rentrer dans le devoir nos tribus insurgées et à repousser Abd el Kader de notre territoire; il a ordre de le poursuivre sur le territoire marocain et de châtier sévèrement les populations marocaines qui, au mépris des engagements et sans doute des ordres de leur souverain, non seulement ont prêté contre nous à Abd el Kader asile et appui, mais se sont associées à ses agressions. Vous annoncerez à l'empereur du Maroc ces résolutions du gouvernement du Roi, en lui demandant de vous donner son concours et de joindre ses moyens aux nôtres, afin que nous poursuivions en commun le but qu'il s'était engagé à atteindre lui-même.

» Il nous prouvera ainsi son désir sincère d'exécuter ses engagements, en même temps que nous montrerons combien nous sommes éloignés de toute vue d'agrandissement et de conquête. Nous ne voulons que garantir la sécurité de nos possessions et pourvoir à une nécessité évidente, en usant d'un droit incontestable. Mais si l'empereur, par un motif quelconque, nous refusait son concours, le gouvernement du Roi agira seul, sans nouvelle explication, et accomplira par ses propres forces ce que l'empereur n'a pu exécuter, après l'avoir formellement promis.

» Vous ferez immédiatement parvenir à l'empereur copie de cette dépêche (1). »

Cette lettre indiquait l'intention bien nette, de la part du gouvernement, de châtier le plus tôt possible les populations

(1) Guizot à de Chasteau, de Paris, 13 octobre 1845. Imprimée dans l'*Algérie* du 12 janvier 1846, n° 144, 3e année.

marocaines de la frontière. Elle avait d'ailleurs pour but unique et immédiat de faire impression sur Abd er Rahman, puisqu'elle n'était doublée d'aucune lettre donnant des instructions à La Moricière ou à Bugeaud.

La Moricière était même fort étonné du silence gardé par le Ministre sur la conduite à tenir vis-à-vis des Marocains, et la lettre qu'il lui écrivait le 18 octobre semblait vouloir provoquer des ordres à ce sujet : « Il est de la plus haute importance, lui disait-il, pour l'avenir comme pour le présent, que le gouvernement du Roi prenne sur cette question une décision bien arrêtée. » La Moricière s'excusait en même temps de n'avoir pu envoyer de nouvelles à Léon Roches, les bateaux étant tous employés pour les besoins de l'armée; il faisait comprendre que ses renseignements ne pouvaient avoir auprès de notre consul à Tanger qu'une influence très secondaire : « Ce que j'aurais pu dire, remarquait-il, n'aurait eu aucun caractère officiel; le consul, informé directement et n'ayant point d'instructions de son ministère, aurait été fort embarrassé de savoir quel langage il devait tenir. » Enfin il terminait en indiquant avec finesse au Ministre la marche à suivre en cette occasion : « Le Maroc est impuissant à empêcher ce qui se passe, alors même que telle serait son intention. C'est une question fort délicate à engager avec la cour de Fez, et il vaut peut-être mieux que dès le début le gouvernement du Roi ait pu faire connaître au consul l'attitude qu'il voulait prendre. Votre Excellence aura pu, dès qu'elle aura été informée, faire savoir à Tanger et les faits qui s'étaient produits et les paroles que le gouvernement du Roi voulait faire porter à l'empereur du Maroc (1). »

Bugeaud n'avait reçu, lui non plus, aucune instruction relative aux tribus marocaines. Ce fut même par la presse que le maréchal eut connaissance, le 23 octobre, au bivouac des Scorpions, à trois lieues à l'est de Teniet-el-Had, des projets qu'on prêtait au gouvernement. Il écrivit au maréchal Soult pour demander confirmation de ces bruits :

« Plusieurs articles, insérés dans le *Journal des Débats* et dans l'*Epoque*, m'ont donné lieu de penser que le gouver-

---

(1) La Moricière à Soult, de l'oued Tleta, 18 octobre 1845, pièce 94.

nement, après avoir démontré au monde entier sa modération envers l'empire du Maroc, s'était décidé par les derniers événements à ne plus respecter un territoire qui sert d'asile et qui donne des secours actifs à notre implacable ennemi; que, sans vouloir se mettre en guerre avec l'empereur du Maroc lui-même, la sûreté de notre colonie exigeait la répression, par nous-mêmes, des tribus de l'est de l'empire, qui ont recueilli Abd el Kader et lui ont fourni des contingents pour venir nous attaquer.

» Je n'ai reçu aucunes instructions relatives à cette importante détermination; peut-être sont-elles en route? Quand je les aurai reçues, je vous dirai les compléments de toute nature que je jugerai nécessaires, pour répondre dignement aux intentions du gouvernement contre l'est de l'empire du Maroc (1). »

En même temps que cette lettre confidentielle, Bugeaud expédiait au Ministre une autre lettre dans laquelle il discutait la création d'une base d'opérations dans l'ouest de la province d'Oran. La Moricière avait repris ses projets d'agrandissement de Djemmaa-Ghazaouet (2); Bugeaud, qui conservait ses préventions contre ce poste, était tenté de lui préférer le petit port de l'oued Kiss. Dans son esprit, les opérations contre le Maroc ne pouvaient guère commencer qu'au printemps, tout l'hiver devant être employé à la pacification de la province d'Oran; il n'y avait donc pas urgence à pousser les travaux. Djemmaa-Ghazaouet ne pouvait être qu'une base d'opérations contre le Maroc, et une base médiocre, puisqu'elle était éloignée du territoire où l'armée aurait à opérer, et entourée d'une chaîne de montagnes difficiles (3). Aussi Bugeaud, après avoir souligné ses préférences pour l'oued Kiss, désirait-il qu'on attendît d'avoir des renseignements plus précis sur ce nouveau point, avant de donner à Djemmaa-Ghazaouet une extension trop considérable (4).

(1) Bugeaud à Soult, *confidentielle*, du bivouac des Scorpions, 23 octobre 1845, pièce 100.

(2) La Moricière à Thiéry, du bivouac près Nedroma, 18 octobre 1845, *A. H. G.*, Algérie, corresp. prov. d'Oran (original).

(3) Bugeaud à Soult (2e lettre, non confidentielle) et Bugeaud à Charon du bivouac des Scorpions, 23 octobre 1845. *A. H. G.*, Algérie, corresp., prov. d'Oran (originaux).

(4) Bugeaud à Charon, du bivouac des Scorpions, 23 octobre. *A. H. G.*, Algérie, corresp., prov. d'Oran (original).

La Moricière qui, à la date du 18 octobre, avait déjà obtenu la soumission du massif des Trara (1), avait donné à cette date des ordres d'urgence au capitaine de Vauban, chef du génie à Oran, pour l'agrandissement de Djemmaa-Ghazaouet (2). Arrivé le 24 à Sidi-bel-Abbès en poursuivant l'Emir, il comptait en effet prendre le plus tôt possible l'offensive contre le Maroc; et il ne cachait pas ses désirs au Ministre : « J'attends avec impatience, lui disait-il, de connaître les intentions du gouvernement du Roi envers les tribus marocaines qui ont marché avec l'Emir, et dont le territoire reçoit aujourd'hui nos tribus qui émigrent. Le dessein de l'Emir se manifeste de plus en plus; il vise à dépeupler notre pays, à grouper autour de sa Deïra une émigration nombreuse, d'où partiront sans cesse des partis chargés de nous inquiéter et de désoler les tribus soumises. Je ne crois pas qu'il compromette sa troupe dans la lutte où il engage les Kabyles révoltés à sa voix, mais décidés à rester dans leur pays. La seule chance de succès contre cette tactique me paraît toujours être d'inquiéter la Deïra elle-même et les émigrés, sur le territoire où ils se sont réfugiés. La manœuvre de l'Emir, l'inquiétude où j'étais pour la plaine d'Oran, en l'absence de toute réserve dans cette place, m'ont obligé à m'éloigner de la frontière; les inquiétudes dissipées et la réserve formée derrière moi, il me tardera beaucoup de reprendre cette idée d'offensive, seule efficace suivant moi (3). »

Comme Bugeaud le supposait, les instructions relatives à la question du Maroc allaient se croiser avec sa lettre du 23 octobre; elles étaient parties de Paris depuis la veille. Le maréchal Soult, qui avait, en même temps que le ministère de la guerre, la présidence du Conseil des ministres, se conforma exactement à la ligne de conduite qui avait été tracée dès le 13 par Guizot dans sa lettre à M. de Chasteau; les termes dans lesquels il écrivit à Bugeaud étaient en effet fort énergiques. Le président du Conseil spécifiait que Bugeaud avait à « venger la France, non seulement de diverses tribus

(1) Ces opérations seront étudiées en détail au chapitre suivant.
(2) La Moricière à Thiéry, du bivouac près Nedroma, 18 octobre 1845, *A. H. G.*, Algérie, corresp.
(3) La Moricière à Soult, de Sidi-bel-Abbès, 24 octobre 1845, pièce 101.

qui avaient manqué à la foi jurée, mais encore des échecs fâcheux que nos armes avaient éprouvés sur la frontière du Maroc de la part d'Abd el Kader, auquel s'étaient joints bon nombre de sujets marocains (1) ». C'était seulement après avoir châtié les tribus algériennes que le maréchal devait se porter contre les rassemblements formés par l'Emir; les instructions lui prescrivaient formellement de passer la frontière au besoin : « Si la poursuite vous conduit au delà de la frontière, écrivait Soult, vous n'hésiterez pas à la passer, afin d'aller punir les Beni-Senassen et la partie des Angads du Maroc qui ont accompagné Abd el Kader de leur déloyale agression; pour qu'ils ne puissent être tentés de la recommencer. A cet effet, vous pourrez pousser jusqu'à la Moulouïa; mais lorsque l'expédition sera terminée, vous reviendrez sur le territoire de l'Algérie. Vous aurez soin de ne former aucun établissement dans la dépendance du Maroc, ce qui n'exclut pas les précautions à prendre pour la sûreté de vos communications en arrière (2). » Soult communiquait en même temps à Bugeaud, très confidentiellement, et en le priant de ne les montrer qu'à La Moricière, les instructions données le 13 à M. de Chasteau.

L'expédition contre les tribus marocaines de la frontière et contre les forces d'Abd el Kader qui trouvaient refuge au milieu d'elles paraissait donc décidée; le gouvernement du Maroc était prévenu de cette intervention, et même pressé de nous donner son concours. Soult disait, dans sa lettre du 22, que le gouvernement français ne jugeait pas utile d'aller au delà de la Moulouïa, et cependant il donnait l'ordre, « par prévision », de faire parvenir le plus promptement possible à Alger quinze bateaux d'équipage d'avant-garde.

Dès le lendemain 23, après avoir reçu la lettre écrite d'Alger le 15 par Bugeaud, Soult se rendait compte que l'insurrection des tribus d'Algérie ne serait pas éteinte de sitôt, et que, par suite, l'expédition du Maroc n'était pas une éventualité immédiate : « Il se peut, en effet, écrivait le Ministre à Bugeaud, qu'à l'approche de l'hiver vous n'ayez

(1) Soult à Bugeaud, de Paris, 22 octobre 1845, pièce 96.
(2) *Ibid.*

pas assez de beaux jours pour continuer vos opérations; mais l'essentiel est de détruire l'insurrection des diverses tribus de la province d'Oran qui se sont soulevées, et d'agir contre Abd el Kader pour le chasser du territoire de l'Algérie et entamer ses forces si elles ne peuvent être détruites (1). »

Aussi, quoique le lieutenant-colonel Foltz, aide de camp de Soult, partît pour aller porter à Bugeaud les instructions détaillées du Roi sur les affaires de l'Ouest, la tâche du maréchal se trouvait limitée pour le moment à châtier les tribus rebelles et à jeter l'Emir hors de l'Algérie.

(1) Soult à Bugeaud, de Paris, 23 octobre 1845. *A. H. G.*, Algérie, corresp., prov. d'Alger (minute).

CHAPITRE XIV

LE CHATIMENT

SOMMAIRE. — Impression produite sur les indigènes algériens par les succès de l'Emir. — Popularité d'Abd el Kader. — Lettres de l'Emir sur les événements. — Lettre de son khalifa Mustapha ben Thami. — Agitation générale chez les musulmans. — Les « chérifs » et la révolte. — Mohammed ben Abdallah. — Quelques réflexions de La Moricière. — Opinion de Bugeaud sur la race franco-algérienne. — Nécessité d'une répression prompte et énergique de toute insurrection. — Moyens extrêmes proposés par Bugeaud.

Les tribus des environs de Djemmaa-Ghazaouet. — Les Djebala châtiés le 7 octobre par Cavaignac. — La Moricière et Cavaignac chez les Trara : prise du col d'Aïn-Kebira. — Investissement des Trara et marche vers la mer. — Soumission des Trara. — Lettres des Souhalia et des gens de Taount à Quillico. — Réponse de Quillico.

Le calme à Tlemcen. — Exécution d'un espion. — La Moricière à la poursuite d'Abd el Kader. — Séparation de La Moricière et Cavaignac. — Dissentiments entre Bugeaud, La Moricière et Cavaignac : le parti du maréchal. — Rôle de Soult.

Le châtiment des tribus. — Les villages des Ouled-Ziri et de Taount. — Cavaignac et sa colonne au Kerkour en février 1846. — Une cérémonie impressionnante. — Tentatives de soumission des tribus. — Rôle du caïd Nakache. — Soumission des Djebala et des Souhalia en mars 1846. — Cavaignac en colonne au mois de juin 1846. — Terribles représailles chez les Athia. — Un sanglant carnage chez les Msirda. — Soumission des tribus. — Le sort de Mohammed el Trari.

Le châtiment de l'Emir. — Deux ans après Sidi-Brahim. — Abd el Kader traqué se rend à La Moricière près du marabout. — L'expiation.

Les indigènes avaient été éblouis par l'éclat des deux succès qui avaient marqué le retour d'Abd el Kader en Algérie : le désastre du colonel de Montagnac au Kerkour et la capitulation du lieutenant Marin à Sidi-Moussa (1).

Leur imagination entoura ces événements de légendes merveilleuses, destinées à augmenter le prestige de l'Emir, et ils donnèrent de la conduite différente de nos soldats en ces deux occasions une singulière explication : A Sidi-Bra-

(1) Cette capitulation sera racontée dans le volume suivant.

him, Abd el Kader, pour éprouver le courage et la foi de ceux qui combattaient sous ses ordres, avait voulu que nos soldats se défendissent en héros; à Sidi-Moussa, pour récompenser sa troupe du courage déployé à Sidi-Brahim, il avait fasciné le détachement français de son regard tout-puissant, et l'avait fait tomber sans résistance en son pouvoir.

L'Emir, toujours habile à profiter des circonstances qui pouvaient faire croire à la divinité de sa mission, laissa ces bruits s'accréditer; il persuada de la sorte à ses partisans qu'il décidait à son gré de la victoire, et que, si parfois il essuyait des défaites, c'était pour éprouver leur courage et leur foi, et pour les rendre dignes des récompenses célestes promises par le Prophète aux martyrs de la religion (1).

Il sut d'ailleurs exploiter les événements pour réchauffer le zèle des musulmans; il envoya partout des paroles d'espoir et de réconfort; il essaya même de correspondre avec ses coreligionnaires détenus en France. Des lettres destinées aux prisonniers arabes du fort Sainte-Marguerite furent saisies à Oran entre les mains d'un Juif qui servait d'intermédiaire; elles étaient écrites, les unes par l'Emir lui-même, les autres par son khalifa Mustapha ben Thami (2). Elles sont intéressantes par la manière dont elles racontent les événements, et constituent une page précieuse de l'histoire nationale arabe; les termes employés montrent combien le succès avait exalté la confiance de l'Emir : « J'ai de bonnes nouvelles à vous apprendre, écrivait-il. Vers le milieu du Ramadan, nous avons attaqué l'Infidèle; nous nous sommes rencontrés avec la colonne qui était dans le Sahel, près de Djemmaa-Ghazaouet; nous lui avons livré un combat, elle a fui devant nous, et nous l'avons complètement défaite. Ce qui n'a pas été tué a été fait prisonnier (3). »

Dans une autre lettre, il était plus précis encore :

« J'ai à vous communiquer une heureuse nouvelle : Dieu,

---

(1) Voir l'*Algérie*, numéro du 2 novembre 1845 (n° 130), p. 3.

(2) Bugeaud à Soult, de Guiltet-el-Bouzid, 26 novembre 1845, et La Moricière à Soult, de Mascara, 24 novembre 1845. *A. H. G.*, Algérie, corresp.

(3) Abd el Kader aux prisonniers de Sainte-Marguerite, fin d'octobre 1845, pièce 107.

en effet, nous a hautement favorisés dans les circonstances suivantes : Nous avons attaqué le mécréant (Dieu l'extermine) dans la journée du 17 Ramadan; le combat s'est engagé avec ses troupes qui composent la garnison de Djemma-Ghazaouet, et nous lui avons infligé une défaite (Dieu l'extermine). Nous les avons tous atteints : ceux qui n'ont pas été tués ont été capturés; enfin il n'est resté qu'un groupe de 85 hommes qui se sont retranchés derrière un abri. Je les ai fait cerner et surveiller, de jour et de nuit. Après trois jours de blocus, ils ont fait une sortie, mais les « émigrés pour la Foi » les entourèrent et les tuèrent tous, à l'exception de 15 d'entre eux, qui furent capturés et rejoignirent les leurs, faits prisonniers avant eux. Ils sont donc quatre-vingt-dix-huit prisonniers en tout, parmi lesquels : un commandant, un capitaine, deux lieutenants ou sous-lieutenants, deux sergents (1); le reste est composé de cavaliers et de fantassins (2). »

Cette lettre, qui portait le sceau de l'Emir, est bien l'expression de la vérité, et, si elle contient quelques erreurs très excusables sur les grades des prisonniers, elle donne du moins un récit fidèle des événements; elle se terminait, en forme de bulletin militaire, par l'énumération de tous les avantages partiels remportés par les musulmans jusqu'à la fin d'octobre, et racontait le soulèvement et l'émigration des tribus kabyles de la province d'Oran.

Mustapha ben Thami, lieutenant de l'Emir, écrivait aux mêmes prisonniers en des termes plus lyriques, plus vagues, et aussi plus exagérés; le mouvement du style est gracieux, oriental, emphatique et aide à comprendre l'effet produit sur les musulmans par les succès remportés. « Si vous demandez de nos nouvelles, grâces à Dieu, qui seul doit être loué, nous vous dirons que nous sommes bien, que nos moulins commencent à marcher, et que ceux de l'ennemi tournent

(1) La précision et l'exactitude de la plupart des renseignements sont étonnantes; il y eut bien 15 prisonniers faits lors de la retraite de Géreaux. Mais Abd el Kader fait erreur pour les grades : le commandant devait être Courby de Cognord; le capitaine, le sous-lieutenant Larrazet; les lieutenants ou sous-lieutenants, l'adjudant Thomas et le maréchal des logis chef Barbut; les sergents, le maréchal des logis Barbier et l'un des sous-officiers de chasseurs Andrieu, Bélou, Beylier.

(2) Abd el Kader aux prisonniers, 24 octobre 1845, traduction Ismaël Hamet, pièce 103.

à l'envers, à tel point qu'il est dans le dernier embarras et ne sait plus quel parti prendre à la vue des musulmans réunis. Grâces à Dieu, notre Emir est resplendissant comme le soleil. Toutes les populations de la province, tribus, fractions de tribus, Arabes et habitants des villes, se sont levés comme un seul homme avec toutes les nations musulmanes pour combattre ceux qui ne suivent pas le chemin de la vérité. Au milieu du Ramadan, toutes nos troupes sont parties de la Moulouïa, marchant vers l'Est. Le camp des musulmans brillait d'un bien vif éclat, lorsque nous arrivâmes entre le Sahel et les Msirda. Alors une colonne qui se croyait prête à triompher (1) se porta à notre rencontre; nous nous dirigeâmes franchement sur elle. Le feu des défenseurs de la foi fut si vif que nous renversâmes les chrétiens jusqu'au dernier. Nous les rendîmes immobiles comme des poutres qui reposent sur la terre, et silencieux comme des ruches abandonnées (2). Environ 600 morts et plus de 100 prisonniers furent les trophées de cette journée (3). »

Ben Thami racontait ensuite la marche triomphale de l'Emir vers l'Est, la capitulation des Français à Sidi-Moussa, l'émigration des tribus de la province, la triste situation de nos postes : « Tous les forts sont bloqués, disait-il, Maghnia, Sebdou, Daïa, Bel-Abbès, Saïda, Tiaret, le Kremis (4) du Riou, Orléansville, Bel-Acel, Milianah, Médéah; nul ne peut y entrer ou en sortir. Quant au poste de Djemmaa-Ghazaouet, *Dieu seul sait combien la peur a été grande.* »

Cette lettre, écrite le 2 octobre 1845, donnait aussi un aperçu de la situation générale telle qu'elle apparaissait à cette date aux yeux des fidèles de l'Emir : « Tout le pays, de l'Ouest à Tunis, est au pouvoir de notre maître. Que Dieu l'aide ! Chaque tribu obéit à sa parole et il leur prescrit de fuir le pays des chrétiens. Nous allons continuer vers l'Est.

---

(1) Ben Thami avait un esprit d'observation très fin, car il paraît avoir bien compris la confiance avec laquelle Montagnac engageait la lutte.

(2) Cette comparaison poétique peut être rapprochée de celle du carabinier Rapin, qui a fait fortune en France : « Ils tombèrent comme un vieux mur. » (Pièce n° 43.)

(3) Mustapha ben Thami aux prisonniers, 2 octobre 1845, pièce 53.

(4) *Khemis* signifie *jeudi* (*cinquième* jour), et par extension *marché du jeudi*, le lieu où se tient le marché du jeudi. Il y avait en 1845 le khemis du Riou, le khemis des Sbeha, etc.

Le but de notre maître est de retirer momentanément tous les musulmans de notre pays natal, afin que nous puissions, s'il plaît à Dieu, y entrer tous ensemble. Voici le moment qui arrive. Communiquez-vous cette bonne nouvelle; ne faites rien paraître; prenez encore patience, car Dieu nous protège, et bientôt nous nous reverrons, par l'effet de la puissance de Dieu que nous invoquons à chaque instant. »

Ainsi, les indigènes avaient été fortement impressionnés par les premiers succès de l'Emir. Leur audace s'était accrue d'une manière étonnante, et La Moricière l'avait constaté dès son arrivée dans la province d'Oran; le 4 octobre, se trouvant à Aïn-Temouchent, il écrivait au Ministre : « L'émotion produite dans le pays par les derniers événements a été très grande. Beaucoup de faits en sont la preuve. Pour n'en citer qu'un seul qui donne la mesure des autres, il suffit de dire que, dans l'intérieur de la ville de Tlemcen, six coups de fusil ont été tirés par des habitants sur des soldats de la garnison (1). »

Ce n'était pas seulement dans la région de Djemmaa-Ghazaouet et à Tlemcen que l'agitation se propageait; le lâche assassinat du commandant Billot près de Sebdou montrait que les Ouled-Ouriach étaient révoltés, et que les populations indigènes au sud de Tlemcen avaient suivi les conseils perfides qui leur étaient donnés (2).

Partout l'émir Abd el Kader ou les différents agitateurs étaient représentés comme ayant écrasé les infidèles, et l'on peut juger des exagérations qui trouvaient créance par la manière dont Rabah ben Djilani (3), un des lieutenants du chérif révolté, Mohammed ben Abdallah (4), écrivait à Ameur ben Ferhat, un de nos bach-agha restés fidèles : « Quant à Abd el Kader le Victorieux pour la religion, il a entre ses mains trois armées de chacune dix mille hommes; l'une d'elles bloque Tlemcen, l'autre Oran, et Abd el Kader avec

(1) La Moricière à Soult, d'Aïn-Temouchent, 4 octobre, pièce 60.
(2) *Ibid.*
(3) Rabah ben Djilani, ex-agha des Oulad-Khelif, avait été nommé agha d'une partie du cercle de Teniet-el-Had par le chérif Mohammed ben Abdallah, et voulait amener les chefs indigènes restés fidèles à la cause française à trahir nos intérêts.
(4) Mohammed ben Abdallah était le nom pris par la plupart des agitateurs qui se prétendaient appelés à chasser les chrétiens hors de l'Algérie.

la troisième cerne Mascara. Il a tué six cents infidèles et en a fait trois cents prisonniers, a pris deux mille fusils, douze canons, des troupeaux de bœufs et de moutons, du fer et de l'argent dont Dieu seul sait le nombre. Il doit venir de notre côté à la fin de ce mois, s'il plaît à Dieu; mais Dieu est le plus savant. Quant à Si Mohammed ben Abdallah, tous les gens de l'Est à l'Ouest se sont placés sous son obéissance jusqu'au rivage de la mer, excepté les gens que vous possédez. Il doit venir très prochainement de ce côté (1). »

A l'aide de mensonges de ce genre, et avec l'appui des croyances religieuses, l'Emir réussissait à amener à lui beaucoup de tribus indigènes.

Aussi La Moricière faisait-il des réflexions mélancoliques et justifiées sur la fidélité que l'on pouvait attendre de nos sujets musulmans. Les lignes qu'il écrivait au Ministre, de Djemmaa-Ghazaouet, le 10 octobre 1845, sont à retenir :

« Les événements qui viennent de se produire, disait-il, auront prouvé combien peu nous devons faire de fonds sur la population musulmane; combien sont profondes les antipathies que le fanatisme, je devrais dire la religion, les mœurs, les traditions, ont fait naître entre elle et nous.

» Cette population peut subir notre joug quand elle voit devant ses yeux la force qui l'y contraint; mais elle est oublieuse des châtiments, prompte à la révolte et toujours disposée à recommencer la lutte, dès qu'elle croit y apercevoir quelque chance de succès.

» La conclusion de ce qui précède est qu'il n'y aura de conquête sérieuse, durable, réelle, que quand nous aurons transplanté sur le sol africain une population européenne qui puisse prêter, à l'armée qui doit la défendre, l'assistance que les indigènes sont toujours prêts à nous refuser, dès qu'ils s'aperçoivent qu'elle nous devient nécessaire (2). »

C'était là une opinion fort exacte et qu'avait toujours partagée Bugeaud, puisqu'il écrivait le 18 septembre d'Excideuil

(1) Lettre livrée le 20 octobre à l'officier chef du bureau arabe, Margueritte, le futur général, et traduite par lui. L'original et la traduction sont joints à une lettre de Bugeaud à Soult, datée du bivouac sous Milianah, 21 octobre 1845. *A. H. G.*, Algérie, correspondance, province d'Alger.

(2) La Moricière à Soult, de Djemmaa-Ghazaouet, 10 octobre, pièce 78.

à Soult : « La dernière entreprise du schérif Mohamed ben Amet (1) prouve une fois de plus combien le fanatisme et la haine des indigènes contre nous sont excessifs; cela leur fait perdre tout sentiment de raison et de prudence. Tout homme un peu considérable et marabout qui a l'audace de prêcher la guerre sainte trouve toujours quelqu'un qui prend les armes pour lui. Cette disposition des esprits doit nous convaincre que de longtemps encore il ne sera possible de réduire l'armée (2). »

Les moyens que Bugeaud préconisait pour triompher de la résistance indigène étaient de plusieurs ordres. L'armée devait être l'instrument principal de notre colonisation, et elle pouvait d'ailleurs contribuer à apporter un appoint précieux à la « population bariolée d'étrangers » qui résidait dans les premiers centres algériens. La colonisation militaire était destinée, suivant Bugeaud, à introduire un élément français vigoureux dans la nouvelle race européenne qui se développait sur le sol de notre colonie : peu à peu, cette race deviendrait assez forte pour lutter par elle-même contre les Arabes : « Nous avons affaire, écrivait-il, à un peuple énergique, persévérant et fanatique. Pour le dompter, il faut nous montrer plus énergiques et plus persévérants que lui, et, après l'avoir vaincu plusieurs fois, comme de tels efforts de notre part ne peuvent pas toujours se renouveler, il faut, coûte que coûte, l'enlacer par une population nombreuse, énergique et fortement constituée. Hors de cela, il n'y aura que des efforts impuissants et des sacrifices qu'il faudra toujours renouveler, jusqu'à ce qu'une grande guerre européenne ou une grande catastrophe nous force à abandonner une conquête que nous n'aurons pas su consolider, dominés que nous sommes par les fausses idées de nos écrivains. Ce n'est assurément pas le développement prématuré des institutions civiles qui consolidera la conquête. La catastrophe sera plus voisine si l'on étend l'administration civile aux dépens de la force de l'armée (3). »

(1) Ce chérif était un de ceux qui avaient soulevé l'Ouarsenis ; il avait été livré à Cherchell par les Beni-Menacer, après la sortie imprudente du commandant Chassy.
(2) Bugeaud à Soult, d'Excideuil, 18 septembre 1845, pièce 8.
(3) Bugeaud à Soult, d'Excideuil, 6 octobre 1845, pièce 68.

Soult lui-même comprenait aussi que les indigènes ne se soumettaient qu'à la force, et que toute faute devait être suivie d'une répression immédiate et énergique; dès qu'il avait appris la soumission des Msirda à l'Emir et la fuite de Mouley Cheïkh dans les Trara, il avait applaudi à l'envoi d'une colonne : « Je ne puis que vous approuver, écrivait-il à La Moricière, de l'ordre que vous avez donné au général Cavaignac de se porter chez les Trara avec une forte colonne, aussitôt qu'il en aura la possibilité, et d'aller punir les Msirda de leur félonie. Dans des circonstances semblables, il faut être prompt à infliger les punitions méritées, afin de décourager les populations de leur tendance à écouter les perfides suggestions qui sans cesse les travaillent (1). »

Quand le ministre de la Guerre écrivait ces lignes, il n'avait pas encore reçu la nouvelle du désastre de Sidi-Brahim, de la révolte de nos tribus et de l'invasion d'Abd el Kader. Aussi, quand il eut appris ces événements, fut-il immédiatement disposé à sévir contre les indigènes avec la dernière rigueur. Bugeaud lui envoya d'ailleurs, de Marseille, ses projets sur la manière de châtier les révoltés, et il ne lui cacha pas que son intention était, si le gouvernement se rangeait à cet avis, « de ne pas les ménager ».

« Je veux, disait-il, les attaquer autant que possible dans leurs propriétés et faire tous les prisonniers que je pourrai pour les expatrier à toujours. Les faits qui viennent de se dérouler et beaucoup d'autres nous prouvent suffisamment que nous ne pouvons pas compter sur la fidélité des Arabes. Sauf de rares exceptions, ils se soumettent quand ils sont exténués et ruinés; dès qu'ils ont un peu réparé leurs pertes, ils obéissent au premier fanatique qui leur prêche la guerre sainte. J'ai essayé avec eux tous les moyens de douceur et de magnanimité; je leur ai rendu leurs prisonniers, leurs femmes, leurs enfants, et même une partie de leurs troupeaux; tant de bonté, tant de douceur, ne les ont pas empêchés de se révolter. Vous voyez que les Beni-Amers, à qui nous n'avons fait aucun mal, à qui au contraire nous avons fait gagner beaucoup d'argent par les transports, passent successivement à l'ennemi.

(1) Soult à La Moricière, de Soultberg, 1er octobre 1845, pièce 44.

» J'ai envie de proclamer que toutes les tribus qui ne seront pas rentrées sur leur territoire d'ici à la fin de novembre en seront bannies à perpétuité et que leurs terres passeront dans le domaine de l'Etat. Il vaut mieux avoir l'ennemi en avant de soi qu'au milieu de soi. Ces tribus émigrantes se fixeront dans le Maroc ou dans le désert; tout leur territoire restera disponible pour la colonisation. On pourra le distribuer aux soldats qui voudront se faire colons, à supposer qu'enfin on adopte la seule manière forte et prompte de résoudre cette épineuse question (1). »

Bugeaud proposait d'ailleurs, à l'égard des prisonniers de guerre, une mesure assez étrange; il voulait leur faire passer la mer pour les établir comme « colons en France »; ou même pour les répartir entre des paysans qui les prendraient moyennant une légère rétribution, jusqu'à ce qu'ils fussent en état de gagner leur vie ! « J'ai la conviction que la crainte d'être transportés en France, ajoutait-il, serait un frein très puissant contre les insurrections (2). » La raison qu'il donnait, pour justifier cette mesure, était que nous n'avions intérêt à accroître la population arabe nulle part, et que l'envoi de prisonniers fanatiques dans une province calme comme celle de Constantine ne pourrait qu'y porter des ferments de trouble.

Le gouvernement approuva entièrement, dans leur ensemble, ces procédés de répression. Soult écrivit à Bugeaud qu'il lui laissait le choix des moyens pour punir les tribus révoltées; le gouverneur général était autorisé, suivant qu'il le jugerait bon, à leur imposer de fortes amendes, à les désarmer, à leur retirer leurs chevaux, à leur prendre des otages pour les expédier en France, enfin à traduire devant des conseils de guerre les principaux coupables. Quant aux mesures extrêmement sévères proposées contre les émigrés : bannissement à perpétuité et confiscation des terres, le gouvernement les approuvait aussi. Soult autorisait Bugeaud à les proclamer; il faisait cependant remarquer que le délai ac-

(1) Bugeaud à Soult, de Marseille, 11 octobre 1845, pièce 80.
(2) *Ibid.*

cordé aux tribus pour rentrer sur leur territoire devait être reculé à la fin de décembre au lieu de la fin de novembre, de manière qu'elles pussent être prévenues. Les prisonniers seraient envoyés en France, mais pour y être « détenus et gardés avec soin »; Soult restait muet sur la proposition bizarre de colonisation arabe en France; il se bornait à conseiller de ne pas faire passer la mer à des femmes, des enfants et des vieillards, mais d'expatrier seulement des hommes valides, auxquels la séparation de leur famille paraîtrait encore plus pénible (1).

Ces mesures étaient justifiées, car les indigènes s'étaient montrés lâches et perfides au moment de l'invasion. Ceux-là même qui avaient les rapports les plus étroits et les plus fréquents avec les Français de Djemmaa-Ghazaouet s'étaient retournés contre eux pour les accabler quand ils les avaient vus dans la détresse; c'étaient non seulement les Djebala, les Msirda et les Souhalia, qui avaient poursuivi et massacré les carabiniers de Géreaux, mais c'étaient aussi les Ouled-Ziri et les Ouled-Amar, qui habitaient aux portes mêmes de Djemmaa-Ghazaouet. Les habitants de Taount avaient, à l'annonce du désastre, abandonné eux-mêmes leur village et s'étaient enfuis vers les Trara; le 1er octobre, ils demandaient déjà à rentrer, mais pendant les pourparlers les hommes des Trara qui bloquaient le poste tiraient sur nos sentinelles (2); la garnison était toujours prête à soutenir un assaut et avait de bonnes raisons de se croire menacée (3).

Le caïd Nakache, de Nedroma, était un des rares chefs de la région restés fidèles à la cause française (4); il avait suivi

---

(1) Soult à Bugeaud, de Paris, 22 octobre 1845, pièce 96.

(2) Quillico à Thiéry, de Djemmaa-Ghazaouet, 20 octobre 1845, *A. H. G.*, Algérie, corresp., prov. d'Oran (original).

(3) Quillico à La Moricière, de Djemmaa-Ghazaouet, 2 octobre 1845, pièce 51.

(4) Le caïd Nakache est une des figures intéressantes de cette époque. Voici les détails que donne à son sujet son compatriote Si M'hammed ben Rahhal : « Le caïd Nekkache est mort ici il y a une trentaine d'années, à un âge avancé, et dans un état voisin de la gêne. Il avait été destitué quelques années après l'affaire de Sidi-Brahim et remplacé par Hadj Lacen en Neer, caïd des Beni-Menir, qui fut fait plus tard agha de Nedromah et des Traras, et mourut en 1858, lors de l'expédition contre les Beni-Snassen. Nekkache était originaire de Nedromah. Il descendait d'une famille bourgeoise du pays. Un de ses petits-fils est aujourd'hui naturalisé

la loi de la nécessité en livrant à Abd el Kader un cheval de soumission, quelque argent et des vivres, mais n'avait pas ouvert à l'Emir les portes de la cité (1). Il prévenait Quillico que Msirda, Djebala, Souhalia et Trara surveillaient les Français de Djemmaa-Ghazaouet dans l'espoir de les surprendre et de les écraser comme la colonne de Montagnac (2).

Dès le 7 octobre, Cavaignac avait commencé à châtier les coupables. En arrivant, dans la matinée, à Bab-Taza, il avait vu fuir vers l'Ouest des populations, et avait lancé sur elles sa cavalerie. C'étaient des Djebala. En peu de temps, ils avaient perdu plus de 100 morts, 74 prisonniers, femmes et enfants, 200 à 300 bœufs et environ 1.200 têtes de menu bétail. Abd el Kader, qui se trouvait chez les Beni-Ouarsous et était occupé à presser l'émigration des Ouled-Khalfa et des Ouled-Zaïr, n'avait pu intervenir (3). Malheureusement, ces deux tribus avaient été contraintes le lendemain et le surlendemain d'émigrer au Maroc malgré elles, tandis que Cavaignac, rejoint par La Moricière, gagnait Djemmaa-Ghazaouet le 10 octobre.

La Moricière séjourna le 11 dans le petit poste, puis il décida d'aller châtier les tribus rebelles et chasser l'Emir du territoire algérien. Il laissa à Djemmaa-Ghazaouet quatre escadrons de cavalerie qu'il jugeait inutiles en pays de montagne, ses éclopés, ses prisonniers et un certain nombre de bêtes de somme, et partit le 12, à 5 heures du matin, avec une colonne plus mobile (4). Elle comprenait environ 4.500 baïonnettes, 650 sabres et 10 pièces de montagne (5).

Arrivé sur l'oued Tleta, La Moricière fut attaqué sur son flanc gauche par des fantassins des Beni-Menir et quelques

---

Français et médecin de colonisation dans le département d'Oran. » — Si M'hammed ben Rahhal au ministre de la guerre, de Nedroma, 27 décembre 1904 (original). *A. H. G.*, Algérie, corresp.

(1) La Moricière à Thiéry, de Djemmaa-Ghazaouet, 10 octobre 1845, pièce 79.

(2) Quillico à La Moricière, de Djemmaa-Ghazaouet, 3 octobre 1845, pièce 55.

(3) La Moricière à Thiéry, de Djemmaa-Ghazaouet, 10 octobre 1845, pièce 79.

(4) Quillico à Thiéry, de Djemmaa-Ghazaouet, 13 octobre 1845, *A. H. G.*, Algérie, corresp., prov. d'Oran (original).

(5) La Moricière à Soult, du bivouac de l'oued Tleta, 17 octobre 1845, pièce 93.

cavaliers : au loin, sur les crêtes qui dominent le col d'Aïn-Kebira, la nombreuse cavalerie de l'Emir attendait la tournure qu'allait prendre le combat pour intervenir si les Français paraissaient faiblir; mais quelques bataillons sans sacs et quelques escadrons eurent en peu de temps repoussé les assaillants dans leurs montagnes.

Le bivouac fut établi le 12 au soir près de Nedroma; les chefs de cette ville vinrent s'excuser de leur attitude vis-à-vis d'Abd el Kader, et apprirent à La Moricière que les Trara, les Ghossel et une petite portion des Beni-Amer Gharaba se trouvaient entassés dans le triangle compris entre Djemmaa-Ghazaouet, Lalla-Maghrnia et la Tafna, ayant avec eux l'Emir avec 2.000 chevaux; toutes ces forces devaient défendre le col d'Aïn-Kebira, passage naturel pour entrer dans les montagnes.

Le 13 au matin, les troupes françaises montèrent vers le col en trois colonnes. La Moricière prit à droite un sentier en corniche assez pénible; le colonel Gachot, avec un bataillon et une section de montagne, se dirigea au centre sur un mamelon saillant bien garni de défenseurs, qui s'élève dans la partie moyenne du col; enfin Cavaignac eut la tâche la plus difficile : il dut gravir, devant un ennemi nombreux, des pentes escarpées et exposées dans toute leur longueur à une fusillade plongeante; mais il imprima, avec l'aide de Mac-Mahon, un tel élan au 41^{e} de ligne, que la position fut enlevée en un instant. La Moricière établit son camp au col d'Aïn-Kebira, pendant que Cavaignac poursuivait au loin sur les pitons les fantassins kabyles. La cavalerie d'Abd el Kader ne s'était pas compromise dans ces terrains difficiles, et s'était retirée du piton de gauche vers l'oued Tleta, malgré les cris des Trara qu'elle abandonnait.

Le lendemain 14, La Moricière ne fit que quelques kilomètres, pour aller s'établir aux marabouts de Sidi-Khaouen, où se trouvaient des silos d'orge abandonnés; ce mouvement refoulait vers la mer toutes les populations et commençait à leur fermer les chemins de l'Ouest. Aussi, dès le soir, les chefs des Beni-Ouarsous et des Ghossel envoyèrent-ils des lettres de conciliation.

Le 15 octobre au matin, la colonne marcha de l'avant, et

alla s'établir à Souk-Ouled-Aloui; les crêtes rocheuses qui environnent l'entonnoir naturel formé en ce point étaient garnies d'ennemis. Cavaignac sortit le premier du défilé qui donne accès à Souk-Ouled-Aloui, et engagea la fusillade avec les Kabyles qui se trouvaient au col de Bab-Messemar; le colonel Chadeysson vint le soutenir en attaquant par un autre point, et la position fut enlevée.

Cette nouvelle victoire acheva de décourager les révoltés. Aussi, le 16 au matin, quand La Moricière commença à marcher vers le pic de Tadjera, se rapprochant de plus en plus de la mer, les chefs des Trara, ainsi que les caïds des Ghossel et de la fraction des Beni-Amer qui n'avait pas émigré au Maroc, vinrent-ils au-devant de lui implorer sa clémence. Les tribus indigènes étaient à la discrétion du vainqueur; resserrées entre son camp et la mer, elles n'avaient comme dernier refuge que des ravins profonds où l'infanterie française en eût fait un horrible carnage. Dans l'état d'esprit où se trouvaient les troupes, La Moricière craignit que les représailles ne fussent terribles; il était d'ailleurs pressé de regagner la plaine et de se rapprocher de Nedroma pour surveiller les mouvements d'Abd el Kader; il voyait le camp de l'Emir à Aïn-Kebira, à une distance assez courte, mais il en était séparé par des rochers et des précipices infranchissables. Il accorda donc le pardon qui lui était demandé; mais il prescrivit aux Ghossel et aux Beni-Amer de rester enfermés dans les montagnes des Trara ou dans celles des Oulhassa, dont une députation était venue le trouver, jusqu'à ce que la sécurité de leurs plaines fût suffisamment rétablie (1).

Le 17 octobre, il redescendit du Tadjera au bivouac de l'oued Tleta, et renvoya dans la soirée à Djemmaa-Ghazaouet ses blessés et ses éclopés; en même temps, il en retira les escadrons qu'il y avait laissés, de manière à se lancer dès le lendemain à la poursuite de l'Emir. Des espions envoyés de tous les côtés devaient le renseigner sur la direction prise par son ennemi.

C'était non seulement par magnanimité que La Moricière

(1) La Moricière à Soult, de l'oued Tleta, 17 octobre 1845, pièce 93.

s'était montré clément, mais aussi par calcul : « Je pourrai, écrivait-il à Soult, mettre un peu plus tard à ce pardon des conditions dont je n'aurais pu suivre l'accomplissement aujourd'hui. C'est déjà un résultat que de fermer à l'Emir cette espèce de forteresse. Je me trouve maintenant en mesure de le suivre dans les plaines, s'il essaie d'y tenir (1). » Abd el Kader n'essaya pas de lutter; après l'échec de ses partisans, il se retira vers le Sud et alla camper sur la Mouïla. La Moricière se porta dans cette direction et bivouaqua, le 18, près de Nedroma (2); son but était, à ce moment, de manœuvrer sur la ligne de communications de l'Emir, afin de s'opposer à sa marche vers l'Est (3).

La punition infligée par Cavaignac aux Djebala et la soumission par les armes des Trara firent sur les Souhalia et les autres tribus de la région une impression profonde. Dès le 15 octobre, quand ils avaient appris que les Trara étaient acculés à la mer et étaient perdus, les Souhalia et les gens de Taount avaient envoyé des demandes de soumission au lieutenant-colonel Quillico, commandant supérieur de Djemmaa-Ghazaouet.

La lettre des Souhalia était conçue en des termes équivoques : « Dieu a voulu cette affaire entre nous, disaient-ils. Nous avons bien prévenu plusieurs fois le colonel de ne pas sortir, et il est sorti malgré nos avertissements; il n'a pas voulu nous écouter. Vous remplacez celui qui est mort, nous aussi nous vous mettons à sa place. Nous ne savons pas ce que vous avez dans le cœur, si c'est pour le mal, ou si c'est pour le bien (4). »

La lettre des gens de Taount était plus humble et exposait plus franchement leur situation; ils avouaient que les Trara les maltraitaient en les accusant d'être des Français, et les gardaient par la force : « Le colonel qui est mort nous avait donné sa parole, disaient-ils; si vous nous donnez votre parole, nous y croirons. Si nous avons fait mal, vous pouvez

(1) La Moricière à Soult, de l'oued Tleta, 17 octobre 1845, pièce 93.
(2) La Moricière à Thiéry, de Nedroma, 18 octobre 1845, *A. H. G.*, Algérie, corresp., prov. d'Oran.
(3) La Moricière à Soult, de l'oued Tleta, 18 octobre 1845, pièce 94.
(4) Les Souhalia à Quillico, 15 octobre 1845, pièce 88.

arranger cela pour le mieux. Si vous voulez nous mettre en prison, nous sommes à votre disposition, et vous pourrez nous faire grâce après. Le commandant de la place et le capitaine Coffyn nous veulent du mal et pas de bien (1). » Ainsi, les gens de Taount demandaient à rentrer dans leur village, mais ils se plaignaient d'avoir subi des injustices de la part de Bidon et de Coffyn : « Nos affaires et les vôtres sont les mêmes, disaient-ils à Quillico; les chefs veulent faire du bien et les jeunes dérangent les affaires (2). »

Le lieutenant-colonel Quillico montra en cette circonstance qu'il avait une connaissance exacte du caractère des indigènes, et il répondit aux Souhalia et aux gens de Taount par une seule lettre, dont les termes étaient énergiques : « Je ne suis pas habitué à composer avec mes ennemis, disait-il; que ceux qui ont besoin de moi viennent me trouver; je suis chef et je ne veux avoir affaire qu'aux chefs. Vous me demandez la promesse qu'il ne vous sera rien fait, mais vous n'êtes pas les plus forts pour faire des conditions (3). » Quillico ajoutait qu'il était disposé à entendre les chefs et que, s'ils n'osaient s'adresser à lui, ils n'auraient qu'à venir à Djemmaa-Ghazaouet le jour où La Moricière y arriverait avec sa colonne; il exposait que seul ce général pouvait les autoriser à rentrer dans leur village et décider du sort de ceux qui avaient trahi (4).

La soumission complète des Trara et le départ d'Abd el Kader avaient ramené quelque sécurité dans la région : la garnison de Djemmaa-Ghazaouet pouvait, le 20 octobre, aller à la corvée de bois aux environs du poste sans être inquiétée comme la semaine précédente (5); les Trara venaient vendre des bœufs à l'administration militaire (6). Les Souhalia insistaient pour obtenir de Quillico leur pardon, et, le 24 octobre, ils envoyaient à nouveau une lettre de sou-

(1) Les habitants de Taount à Quillico, 15 octobre 1845, pièce 87.
(2) *Ibid.*
(3) Quillico aux Souhalia et aux gens de Taount, 15 octobre 1845, pièce 89.
(4) *Ibid.*
(5) Quillico à Thiéry, de Djemmaa-Ghazaouet, 17 octobre 1845, pièce 91.
(6) Quillico à Thiéry, de Djemmaa-Ghazaouet, 20 et 21 octobre 1845, *A. H. G.*, Algérie, corresp., prov. d'Oran (originaux).

mission, en se faisant recommander par le caïd Nakache, de Nedroma, qui était toujours resté fidèle à la cause française. Quillico ne pouvait leur écrire, faute d'un interprète connaissant assez l'arabe, mais il leur avait fait dire qu'il désirait voir les chefs; il était d'ailleurs décidé à ne pas leur donner de réponse ferme avant de connaître les intentions de La Moricière (1).

L'Emir, en quittant Aïn-Kebira, était descendu vers la Mouïla; puis avait bivouaqué sur la Tafna, brûlant les ponts de ces deux rivières; il s'était porté ensuite vers les Beni-Snous. La Moricière prit alors la route de Tlemcen, où il arriva le 21 octobre au matin (2).

A Tlemcen, l'émotion provoquée par les premiers succès de l'Emir s'était peu à peu calmée. Le lieutenant-colonel de Barral, commandant supérieur, avait pris des mesures rigoureuses et donné des preuves de fermeté. C'est ainsi qu'un « racass » (3), étant venu du Maroc apporter des lettres des prisonniers faits à Sidi-Brahim et détenus à la Deïra, avait profité de cette occasion pour remettre à des indigènes deux lettres de l'Emir; l'une était destinée à Si Hammadi Sakal, caïd de la ville (4), l'autre à Hadj ben Ali, capitaine de la milice indigène. Barral condamna le racass à être pendu, après avoir fait le tour de la ville accompagné d'un crieur publiant les causes de sa condamnation (5); l'exécution eut lieu le 11 octobre en présence d'une foule considérable d'indigènes.

La Moricière apprit qu'Abd el Kader marchait vers l'Est, et avait passé la nuit du 21 au 22 à Tellout; il décida alors de se séparer de Cavaignac et de se porter vers Bel-Abbès pour s'opposer aux tentatives de l'Emir contre ce poste et contre les populations des plaines d'Oran ou de Mostaganem. Il emmena à peu près toute la cavalerie et l'infanterie partie

---

(1) Quillico à un général (probablement La Moricière), de Djemmaa-Ghazaouet, 24 octobre 1845, *A. H. G.*, Algérie, corresp., prov. d'Oran (original).

(2) La Moricière à Thiéry, de Sidi-Azouz, sur le Haut-Isser, 22 octobre 1845, pièce 97. — Cf. La Moricière à Soult, de Sidi-bel-Abbès, 24 octobre 1845, pièce 101.

(3) Un « racass » est un piéton destiné à porter le courrier; ces hommes sont des marcheurs infatigables et parcourent en peu de temps des distances énormes.

(4) Abd el Kader à Si-Hammadi Sakal, 2 octobre 1845, pièce 54.

(5) Ordre supérieur du 11 octobre 1845, et Barral à La Moricière, de Djemmaa-Ghazaouet, 11 octobre 1845, pièces 81 et 82.

d'Oran avec lui, plus le 3e bataillon du 44e qu'il prit à Tlemcen. Le 22, sa colonne bivouaqua sur le Haut Isser, à Sidi-Azouz, à quatre lieues au-dessus du pont. Le 23, elle se mit en route à 3 heures du matin, et marcha sans autre arrêt qu'une grand'halte jusqu'à 3 heures du soir; elle bivouaqua à Sidi-bel-Ouared, aux sources de l'oued Sarno, au pied du Tessala. Chemin faisant, La Moricière apprit que plusieurs fractions des Beni-Amer-Cheraga, les Aredj, les Ouled-Brahim et les Ouled-Sidi-Khaled, avaient émigré au Maroc, poussés par Bou-Hamidi; ce mouvement avait d'ailleurs dû être exécuté avec le consentement des chefs de ces tribus, car Bou-Hamidi avait trop peu de monde pour les y contraindre (1). Le 24 octobre au matin, La Moricière arriva à Sidi-bel-Abbès; il apprit que l'Emir n'avait pas dépassé Tellout, et il résolut de donner le lendemain du repos à ses troupes; il se décida en même temps à renvoyer à Oran les malades et les éclopés ainsi que les bêtes de somme inutiles; il voulait attendre des nouvelles de l'Emir pour agir suivant les circonstances, car sa position centrale de Sidi-bel-Abbès était excellente (2).

Cavaignac avait gardé avec lui, outre les corps d'infanterie de sa subdivision, un bataillon du 6e léger; mais La Moricière lui avait retiré un escadron jugé peu utile pour opérer dans les montagnes; il devait se porter vers Sebdou, y prendre une partie de la garnison, et, se trouvant ainsi à la tête d'environ 2.500 baïonnettes et 200 chevaux, opérer contre les Beni-Snous et les autres tribus insurgées au sud de Tlemcen (3). Le théâtre de la guerre se déplaçait, et la région qui avait été la plus compromise dans la révolte paraissait en bonne voie de pacification.

La clémence que La Moricière avait montrée vis-à-vis des indigènes fit le meilleur effet en France, et le maréchal Soult l'en félicita vivement : « Il est beau, lui écrivit-il, il est noble de savoir pardonner, surtout lorsqu'on est en droit, comme vous l'étiez, d'exercer une légitime vengeance (4). » Mais

(1) La Moricière à Thiéry, de Sidi-bel-Ouared, 23 octobre 1845, pièce 99. — Cf. La Moricière à Soult, de Sidi-bel-Abbès, 24 octobre 1845, pièce 101.

(2) La Moricière à Soult, de Sidi-bel-Abbès, 24 octobre 1845, pièce 101.

(3) La Moricière à Thiéry, du bivouac sur le Haut-Isser, à Sidi-Azouz, 22 octobre 1845, pièce 97.

(4) Soult à La Moricière, de Paris, 29 octobre 1845, pièce 1.

Soult fit néanmoins sentir au lieutenant général la nécessité de prendre à l'avenir des mesures sévères : « Plus tard, vous aurez cependant à rechercher les auteurs de ces soulèvements, et à les faire arrêter pour les mettre hors d'état de nous nuire et les déporter. Cela sera indépendant des peines que vous pourrez avoir à infliger à ces diverses populations pour les mettre aussi dans l'impossibilité de nous nuire à l'avenir, en leur retirant leurs armes, leurs chevaux, leurs mulets et même une partie de leurs bestiaux (1). »

Beaucoup d'officiers de la division d'Oran et les troupes sous leurs ordres jugèrent que La Moricière n'avait pas été assez dur dans la répression. Le commandant d'Exéa, par exemple, ne pardonna jamais à son ancien chef de ne pas avoir tiré de la mort de Montagnac et de ses soldats une vengeance éclatante. La Moricière avait, suivant lui, promis aux chefs de corps réunis à Tlemcen, qu'il aurait « dix têtes d'Arabes pour chaque soldat tué », et il n'en avait « pas même une (2) ». « La division de Tlemcen était furieuse, ajoute d'Exéa. Je ne me trouvais pas à cette expédition, car on m'avait encore laissé à Lalla-Maghnia; mais, de ce poste, je vis parfaitement au loin Abd el Kader et son monde gagnant la plaine. Après ce bel exploit, on revint à Tlemcen : je me joignis à la colonne, car on venait de me relever; je formai l'avant-garde. Le général Cavaignac était à côté de moi, il était d'une humeur de dogue, et le soir, au bivouac, il eut une scène terrible avec La Moricière; il ne voulut pas vivre avec lui (3). »

Les souvenirs de d'Exéa sont exacts, et il y eut en effet, à cette époque, de graves dissentiments entre La Moricière et Cavaignac; la véritable raison en est que La Moricière demandait beaucoup à Cavaignac, sans lui accorder de compensations. Ainsi, dans les opérations contre les Trara, Cavaignac avait été chargé par La Moricière des missions les plus difficiles; puis, quand il fut détaché seul contre les Beni-Snous, il ne reçut en partage qu'un effectif fort maigre. La Moricière avait cependant dit à Cavaignac, le 20 octobre, que,

(1) Soult à La Moricière, de Paris, 29 octobre 1845, pièce

(2) Général d'Exéa, *Mémoires inédits.*

(3) *Ibid.*

sans des forces suffisantes, aucune entreprise sérieuse ne pouvait être menée à bien, et que l'inaction risquait de « démonétiser » un chef aux yeux des Arabes. « Pour me tenir parole, écrivait quelques jours plus tard Cavaignac, il me prenait le 21 quatre escadrons, et s'en allait dans l'Est, me promettant cette fois le premier régiment qui arriverait de France (1). » Mais le régiment eut une autre destination, et Cavaignac s'en montra froissé : « J'ai écrit au lieutenant général pour le remercier, comme je pouvais le faire, de travailler aussi loyalement à me *démonétiser*, en me condamnant à un misérable rôle, et je lui déclare que, jusqu'au jour où j'aurais du monde, je resterais inactif quand dix Abd el Kader se mettraient en branle (2). »

Revenu le 9 novembre à Djemmaa-Ghazaouet, Cavaignac exposait en quelques lignes sa situation à son oncle : « Si l'on me donne du monde, la besogne ne me manque pas dans nos montagnes du Sud, où il y a de la poudre à brûler; si on ne m'en donne pas, j'en laisse la honte à qui de droit. Je suis décidé à ne plus agir. Si je ne fais rien, on me *démonétisera*. Si j'agis, on dira : « Ce diable de Cavaignac s'en va toujours » avec trop peu de monde. Il se fait tuer des hommes et ne » finit pas. Démonétisé pour démonétisé, mon cher oncle, » j'aime mieux le premier moyen; ce sera un peu de sang » versé de moins (3). »

Cavaignac ne se louait pas plus de Bugeaud qu'il ne se louait de La Moricière : « J'attendais le maréchal, écrivait-il, pensant trouver chez celui-là moins de perfidie que chez l'autre. Il ne paraît pas qu'il y ait grand fonds à y faire, puisqu'il se laisse voler des lettres intimes qu'on imprime pour prouver que nous ne sommes que des maladroits. Ce que je lui pardonne le moins, c'est d'avoir écrit, d'avoir inventé que la seule chose certaine, c'était que j'étais rentré à Tlemcen après nos affaires au lieu de tenir le pays (4). »

La Moricière et Bugeaud n'étaient pas non plus en très

(1) Cavaignac à son oncle, de Djemmaa-Ghazaouet, 9 novembre 1845.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.* Toute cette lettre éclaire d'un jour très vif les relations intimes qui existaient entre Cavaignac, La Moricière et Bugeaud; le caractère de Cavaignac en sort vraiment très grand et très noble.

bons termes. Le maréchal avait, dès son retour en Afrique, montré à tous les lettres par lesquelles le gouverneur par intérim lui avait demandé de reprendre son poste. D'Exéa, qui était un chaud partisan du maréchal, a reproduit ces confidences dans ses Mémoires : « Je ne voulais pas revenir, disait Bugeaud avec son air goguenard, mais vraiment après une pareille insistance, ç'eût été bien mal à moi de laisser La Moricière dans le pétrin (1). »

Les officiers qui formaient le parti de Bugeaud critiquaient avec ironie les manœuvres de La Moricière, et se réjouissaient secrètement des dissentiments qui se manifestaient entre le lieutenant général et Cavaignac. Le colonel Eynard, officier d'ordonnance de Bugeaud, écrivait d'Alger le 11 novembre à son ami de Saint-Arnaud, une lettre caractéristique à ce sujet :

« Puisque c'est de votre côté que vient la lumière, lui disait-il, je n'ai rien à vous apprendre; mais je vous demanderai ce que fait l'habile lieutenant général chef de l'armée d'Italie; les nouvelles reçues hier le placent sur la Basse-Mina, laissant tout le pays à Abd el Kader, qui s'y promène et fait ce qu'il veut. Le général Cavaignac était, il y a trois jours, à Djemmâa-Ghazaouet, fort peu content du rôle à peu près passif auquel il est réduit avec une troupe forte tout au plus de 2.100 hommes, tandis qu'il sait qu'indépendamment du maréchal et de vous il y a 38 bataillons et 30 escadrons dans la province d'Oran.

« Il paraît que la fameuse affaire des Traras des 12, 13 et 15 est une flouerie; qu'Abd el Kader, voyant qu'on entrait dans ce cul-de-sac, y a poussé de tout son pouvoir; et que, quand il a vu la colonne bien engagée, il est venu sur les derrières enlever les populations pour les faire interner dans le Maroc. L'on a vu la poussière de l'émigration, mais on n'a pu rien entreprendre, parce qu'une partie de la cavalerie avait été laissée à Ghazaouët et que l'infanterie était trop engagée avec les Kabyles. Dès qu'on a pu, on s'est hâté de sortir de cette souricière, mais sans conditions; c'est

(1) Général d'Exéa, *Mémoires inédits*.

ce qu'on appelle un triomphe et qu'on célèbre. Montons au Capitole rendre grâce aux dieux (1) d'une si savante manœuvre !!! Depuis cette époque, on n'a rien fait que des enjambées énormes qui mettent les soldats sur les dents. Toutes les lettres et les voyageurs qui viennent de ce pays parlent d'un mécontentement général contre le *jeune* et *habile* lieutenant général, et constatent qu'on attend dans l'Ouest avec une bien vive anxiété le maréchal (2). »

Soult essayait dans toutes ses lettres de rétablir la concorde entre Bugeaud et ses lieutenants (3), et il exprimait l'opinion que, seule, une entente parfaite entre eux pouvait amener la défaite d'Abd el Kader et le châtiment complet des vainqueurs de Sidi-Brahim : « Il serait bien heureux, écrivait-il le 29 octobre à La Moricière, que vous pussiez combiner vos opérations avec celles de M. le maréchal gouverneur général pour agir de concert contre Abd el Kader et régler nos comptes avec lui par un grand combat qui anéantisse ses forces et le réduise à l'impossibilité de rien entreprendre contre nous désormais (4). »

Mais la guerre contre Abd el Kader n'était pas une guerre aussi facile qu'on se l'imaginait en France, et que Soult lui-même paraissait le croire. Un mois après, Bugeaud demandait au général de Saint-Yon, nouveau ministre de la Guerre (5), de calmer les impatiences du pays en publiant ses dépêches, et de faire comprendre aux esprits réfléchis « les difficultés inextricables de cette guerre (6) ». Saint-Yon sentait d'ailleurs toute la portée de ces observations puisque, après avoir reçu au commencement de décembre de bonnes nouvelles de la province d'Oran, il répondait à La Moricière

(1) On sent le parti-pris d'Eynard contre La Moricière. Il emploie là une expression qui avait été imprimée dans l'article de l'*Algérie* du 12 octobre : « M. le maréchal Bugeaud seul, avec son aide de camp, M. le colonel Eynard, *monte au Capitole pour en rendre grâce aux dieux.* » (Voir chap. XII, p. 308), le mot avait sans doute porté, il l'avait retenu, il s'en servait.

(2) Eynard à Saint-Arnaud, d'Alger, 11 novembre 1845. *Archives du capitaine Fabry* (original).

(3) Soult à Bugeaud, lettres successives, *passim*.

(4) Soult à La Moricière, de Paris, 29 octobre 1845, pièce 106.

(5) Le lieutenant-général Saint-Yon avait remplacé Soult au ministère de la Guerre par ordonnance du 10 novembre 1845.

(6) Bugeaud à Saint-Yon, d'Ammi-Moussa, sur le Riou, 25 novembre 1845, *A. H. G.*, Algérie, corresp., prov. d'Alger (original).

qu'il ne fallait pas accepter trop vite des espérances prochaines de pacification, et ne pas se laisser séduire par des hommes aussi mobiles et aussi dissimulés que les indigènes (1).

Les Trara, les Ghossel et les Oulhassa étaient cependant rentrés dans le devoir; mais les tribus situées à l'ouest de Djemmaa-Ghazaouet n'étaient pas encore châtiées de leur trahison au début de 1846. Seuls les Djebala avaient éprouvé la colère de Cavaignac, et une cinquantaine de femmes, qui avaient été prises couvertes des dépouilles de nos soldats, étaient toujours détenues à Mers-el-Kébir (2). Le village des Ouled-Ziri, au pied duquel Géreaux et ses carabiniers étaient tombés, avait été rasé et une trentaine de ses habitants se trouvaient prisonniers à Djemmaa-Ghazaouet (3). Le village de Taount, dont les habitants s'étaient enfuis après le désastre de Sidi-Brahim, avait été occupé en partie par les Français; dès son retour en Algérie, Bugeaud avait considéré comme indispensable d'utiliser cette bourgade, dont les deux mosquées et les maisons restaurées pouvaient convenir au développement de Djemmaa-Ghazaouet; il avait d'ailleurs réglé par avance le sort des habitants : « Si cette petite population a trempé dans la révolte, écrivait-il au général du génie Charon, nous sommes entièrement dans le droit de posséder ces habitations. Si elle n'y a pas trempé, on pourra l'indemniser plus tard du tort qu'on lui aura fait, et, en attendant, elle s'établira dans les villages voisins (4). »

Ces populations des environs de Djemmaa-Ghazaouet expiaient durement la conduite qu'elles avaient tenue aux premiers jours de l'insurrection; elles vivaient dans des craintes continuelles, tour à tour pillées par les partisans de l'Emir qui les accusaient d'être au service des chrétiens, et traquées par les colonnes françaises qui voulaient venger les morts de Sidi-Brahim. Le 7 novembre 1845, quand les Kabyles avaient appris l'arrivée à Djemmaa-Ghazaouet de la colonne Cavai-

(1) Saint-Yon à La Moricière, de Paris, 6 décembre 1845, *A. H. G.*, Algérie, corresp.
(2) Cavaignac à Bugeaud, de Tlemcen, 10 mars 1846, pièce 114.
(3) *Ibid.*
(4) Bugeaud à Charon, du bivouac des Scorpions, 23 octobre 1845. *A. H. G.*, Algérie, corresp. (copie).

gnac revenant du Sud, ils avaient quitté leurs villages pendant la nuit, pris de terreur, et s'étaient dirigés vers les Trara; mais, par malheur, ils avaient donné dans la colonne et s'étaient vu enlever des bestiaux (1). Un mois après, le 6 décembre, c'était au contraire Bou Hamidi qui était venu imposer une amende aux Msirda et avait chargé ses cavaliers de détruire les villages des Souhalia parce que cette tribu avait marqué des vélléités de se soumettre (2). Pendant le mois de janvier, des goums marocains venaient exécuter des razzias dans toute la région voisine de la frontière et poussaient jusqu'à Nedroma et même jusqu'aux portes de Djemmaa-Ghazaouet (3). Cet état de choses faisait souhaiter aux tribus le retour de la domination française, qui pouvait leur assurer une sécurité complète; mais elles comprenaient qu'avant tout elles devaient expier la trahison de Sidi-Brahim.

Un spectacle particulièrement impressionnant avait excité dans le cœur de nos soldats le désir de la vengeance. Le 11 février 1846, au retour d'une expédition sur la frontière du Maroc, la colonne de Cavaignac s'était arrêtée sur le champ de bataille du Kerkour. C'était la première fois qu'une troupe française passait là depuis la sinistre journée, et l'émotion avait gagné tous les cœurs devant les ossements qui y blanchissaient. Cavaignac écrivit le 25 à La Moricière :

« Si nous n'avions eu connaissance du rapport de M. le commandant de Cognord (4), il nous eût été facile de lire sur le terrain l'histoire de cette sanglante journée. Sauf ceux qui furent tués dans la première charge des hussards, nos officiers et nos soldats sont morts comme nous le savions déjà, chacun à son rang. Leurs restes ont été religieusement recueillis, les troupes ont défilé devant leur tombe et nos bataillons leur ont rendu les honneurs militaires.

» Nous passâmes ensuite au marabout de Sidi-Brahim; nous cherchions sur les murs du marabout quelques souve-

(1) Quillico à La Moricière, de Djemmaa-Ghazaouet, 13 décembre 1845, *A. H. G.*, Algérie, corresp., prov. d'Oran (original).
(2) *Ibid.*
(3) Quillico. Renseignements du 24 janvier 1846, *A. H. G.*, Algérie, corresp., prov. d'Oran (original).
(4) Il s'agit de la pièce 73.

nirs des carabiniers du 8e bataillon; une seule inscription s'y trouve : « 23 septembre » (1).

Les Msirda avaient tenté d'obtenir leur pardon. Cavaignac, qui s'était porté à trois reprises sur le Kiss, dans le courant de l'hiver, avait chaque fois reçu leurs avances; les deux premières fois, il leur avait fait répondre qu'ils devaient se livrer à discrétion; la troisième fois, il avait vu arriver à son camp une quinzaine d'entre eux; mais comme ce n'étaient pas des chefs, il les avait renvoyés. Les Msirda étaient alors allés se présenter à Djemmaa-Ghazaouet, où, d'après les instructions de Cavaignac, ils n'avaient pas été mieux accueillis. Enfin, vers le commencement de mars, comme différents chefs du Sahel avaient tenté des démarches auprès du caïd Nakache, Cavaignac autorisa le caïd à les réunir pour les lui amener, s'ils se rendaient à discrétion. Avec une ténacité remarquable, il poursuivait la vengeance de ses frères d'armes tombés quelques mois auparavant, et il écrivait à ce sujet au maréchal Bugeaud : « Les tribus savent que le châtiment est toujours suspendu sur leurs têtes, et il ne sera pas difficile de le leur infliger, si les chefs principaux ne viennent point se livrer à nous (2). »

Les tribus faisaient ainsi des demandes de soumission qui n'étaient pas suivies de démarches décisives, et leurs rapports avec nous restaient équivoques. Cet état de choses présentait des inconvénients graves, car non seulement il nuisait à nos approvisionnements, mais il gênait la situation de Nedroma et des Trara, et il permettait le contact de ces populations avec nos ennemis du Maroc.

Cavaignac, qui avait regagné son poste à Tlemcen, comprenait fort bien qu'il fallait en finir; « et cependant, écrivait-il, on ne châtie pas à jour fixe les gens qui, ne prétendant pas résister au châtiment, se dispersent lorsqu'il approche (3) ». Aussi avait-il pensé que le moyen le plus simple était d'accepter que Nakache lui amenât les chefs des tribus; il comptait leur infliger la peine qui serait fixée par l'autorité. Mais Na-

(1) Cavaignac à La Moricière, de Lalla-Maghrnia, 15 février 1846, *A. H. G.*, Algérie, correspondance, province d'Oran (original).
(2) Cavaignac à Bugeaud, de Tlemcen, 10 mars 1846, pièce 114.
(3) Cavaignac à La Moricière, de Tlemcen, 15 mars 1846, pièce 115.

kache ne put tout d'abord réunir qu'une partie des chefs, et probablement les moins importants, si bien que Cavaignac lui fit savoir qu'il ne voulait pas les recevoir (1). Cependant, Nakache renouvela ses avances : « Je vous informerai, disait-il, que les Souhalia et les Djebala pleurent et se plaignent en disant : « *Nous voulons aller trouver le général; il fera de* » *nous ce qu'il voudra; mais nous n'attendrons pas les Msirda* » *ni d'autres.* » Et le caïd de Nedroma ajoutait avec raison : « Vous n'ignorez pas ce que sont les Kabyles; ces gens ne sont jamais tous du même avis (2). »

Cavaignac se laissa fléchir et répondit à Nakache d'amener à Tlemcen les principaux habitants de chaque village des Djebala et des Souhalia (3); Quillico fit partir le 17 mars de Djemmaa-Ghazaouet les chefs et deux hommes par village (4). Ces tribus purent dès lors être considérées comme définitivement soumises.

Les Msirda seuls restaient à l'écart; un certain nombre d'entre eux voulaient se soumettre, mais un parti encore puissant refusait d'accepter la domination française. Poussés par la crainte, ils avaient fait plusieurs fois des offres de soumission incomplètes; on ne les avait écoutées que pour les empêcher de passer la frontière.

Bugeaud désirait leur faire sentir notre autorité, et voulait qu'une colonne aille, sans tirer un coup de fusil s'il était possible, leur imposer de fortes amendes et les organiser. Il décida, dans les premiers jours de juin 1846, après un long entretien qu'il eut à Djemmaa-Ghazaouet avec Cavaignac, que ce général se porterait sur l'oued Kiss à la tête de 3.800 baïonnettes et 800 chevaux, « pour régler nos comptes avec les tribus des Msirda et des Athia (5) ».

Le 14 juin, Cavaignac partit de Lalla-Maghrnia avec une colonne comprenant 9 bataillons, 9 escadrons et une batterie de montagne; parmi ces corps, marchaient les 8e et 10e batail-

(1) Cavaignac à La Moricière, de Tlemcen, 15 mars 1846, pièce 115.
(2) Le caïd Nakache à Cavaignac, mars 1846, pièce 115 *bis*.
(3) Cavaignac à La Moricière, de Tlemcen, 15 mars 1846, pièce 115.
(4) Quillico à Thiéry, de Djemmaa-Ghazaouet, 21 mars 1846, pièce 116.
(5) Bugeaud au ministre de la Guerre, de Djemmaa-Ghazaouet, 9 juin 1846, pièce 117.

lons de chasseurs à pied et le 41e de ligne, qui étaient particulièrement désireux de venger le désastre de Sidi-Brahim. La colonne bivouaqua le soir aux puits de Sidi-bou-Djenane, où elle ne trouva qu'une eau saumâtre et bourbeuse.

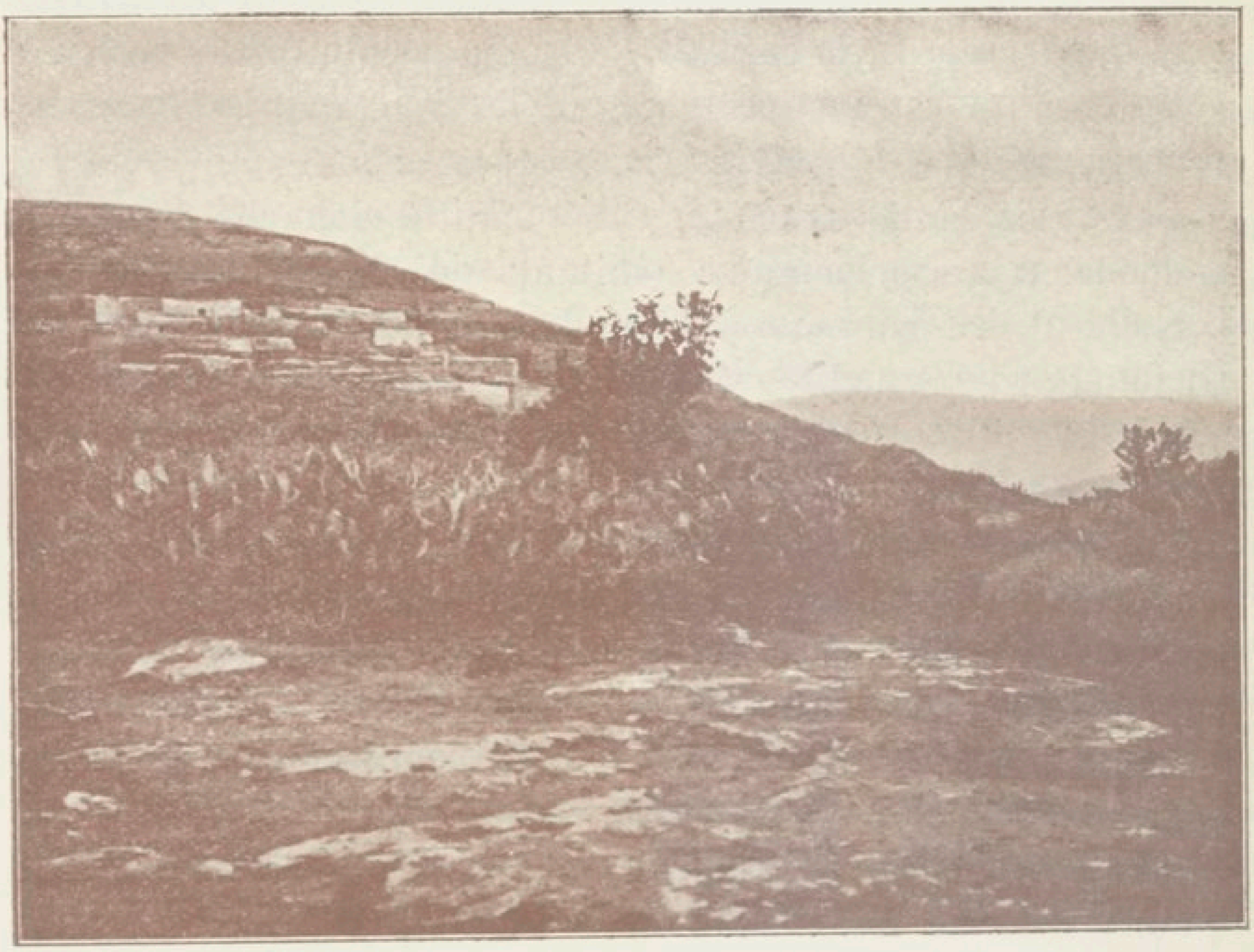

Un village des Souhalia

Le 15 au matin, elle alla faire le café sur le Kiss, et la cavalerie se chargea de razzier les villages des Athia qui se trouvaient au pied des montagnes. Après quatre ou cinq heures de repos, la colonne reprit sa marche; elle suivit d'abord le cours de l'oued, traversant un pays d'une fertilité remarquable, puis se rabattit vers l'est pour pénétrer dans les montagnes. Chemin faisant, elle détruisit toutes les habitations qu'elle rencontra, et s'empara des indigènes; dans presque toutes les maisons et sur les prisonniers, on retrouvait des armes et des effets ayant appartenu au 8e bataillon; la vue de ces dépouilles porta à son comble l'exaspération des soldats. Le bivouac fut établi au milieu même de nom-

breux villages des Athia; Cavaignac renvoya les prisonniers, mais garda les troupeaux.

Le 16 au matin, Cavaignac fit mettre le feu à tous les villages, puis se dirigea vers l'oued Kouarda; le pays devenait de plus en plus difficile et accidenté, les chemins presque impraticables; la colonne occupait une étendue de près de deux lieues. Autour d'elle, les indigènes couronnaient les crêtes; ils s'embusquaient dans les passages les plus dangereux pour l'accueillir à coups de fusil. Mais la colonne avançait toujours vers la mer, resserrant son cercle autour des Msirda; elle bivouaqua sur l'oued Kouarda, à l'emplacement même qu'Abd el Kader avait occupé avant de se porter sur Sidi-Brahim.

Le lendemain, les Kabyles eurent l'insolence de tirer sur le camp de l'oued Kouarda en plein jour; il est vrai qu'ils se tenaient sur un pic très élevé, qu'on entendait à peine leurs cris, et que leurs balles tombaient mortes au milieu du bivouac. Cavaignac forme alors deux colonnes d'infanterie, composées d'hommes d'élite, sans sacs, afin de fouiller la chaîne de montagnes qui s'étendait entre le camp et la mer. Le colonel de Mac-Mahon prend le commandement de l'une des colonnes; il a avec lui le 8e bataillon reconstitué, qu'il place à l'avant-garde; le colonel Chadeysson dirige l'autre colonne. Peu à peu les indigènes, qui ne peuvent passer à travers les mailles de ce filet, sont repoussés vers la mer. Bientôt l'infanterie les aperçoit; malgré la difficulté des chemins et l'ardeur du soleil, elle prend le pas de course; sur un plateau élevé et couvert de broussailles, non loin de l'embouchure de l'oued Kouarda, elle se trouve face à face avec des partis de cavaliers ennemis; les compagnies sont déployées en tirailleurs; les Kabyles se voient perdus, acculés à la mer; ils poussent de grands cris, ils essaient de se sauver. Mais les Français s'élancent sur eux à la baïonnette; une lutte terrible s'engage, au-dessus de rochers qui surplombent la mer à une grande hauteur. En moins de deux heures, 200 cadavres gisent sur ces rochers, d'autres tombent à la mer, que l'on voit un moment rouge de sang. Tous les Kabyles qui peuvent être atteints sont impitoyablement massacrés; quelques-uns se sauvent au prix des plus périlleux ef-

forts, en se jetant à la mer pour fuir à la nage, et en se réfugiant dans des criques ou dans des grottes inaccessibles. Les morts de Sidi-Brahim étaient vengés (1).

Cette terrible exécution eut dans le pays le plus grand retentissement; le lendemain 18, les chefs de la région vinrent à la tente de Cavaignac; ils racontèrent que dans un combat de la veille une fraction tout entière des Msirda avait péri et implorèrent leur pardon; mais, comme ils n'y étaient pas tous, prétextant que les Msirda se trouvaient très dispersés, le général leur donna rendez-vous le 22 à Djemmaa-Ghazaouet (2).

Le 19, la colonne reprit la route de ce poste; sur tout le parcours, les villages étaient abandonnés et le pays était désert, tant la terreur était grande. Les Msirda fugitifs ne purent d'ailleurs trouver asile ni chez les Souhalia, ni chez les Ouled-Amar, ni chez les Trara; toutes ces tribus prirent les armes pour les empêcher d'entrer sur leur territoire, par crainte des Français. Nedroma seule fut accusée de ne pas leur avoir fermé ses portes, et le caïd Nakache fut informé d'avoir à payer de ce fait une amende de 10.000 francs (3).

Le 24 au soir, Cavaignac n'avait encore pas reçu la visite des chefs msirda, qui devaient venir faire acte de soumission et s'acquitter d'une forte amende imposée par lui; le général avait déjà donné des ordres de départ pour le lendemain, afin d'aller les châtier à nouveau, quand les principaux de leurs tribus vinrent apporter une partie de la somme et implorer une fois de plus leur pardon (4). La soumission des Kabyles était presque complète.

Peu à peu, les derniers chefs qui n'avaient pas osé reprendre contact avec les Français vinrent demander l'aman. Mohammed el Trari, ce caïd des Souhalia qui avait jadis conseillé et guidé Montagnac lors de son expédition, se rendit à discrétion au poste de Djemmaa-Ghazaouet. Les autorités françaises avaient proclamé que ceux qui viendraient

(1) Quillico à Thiéry, de Djemmaa-Ghazaouet, 18 juin 1846, pièce 118. Cavaignac à Thiéry, de Djemmaa-Ghazaouet, 19 juin 1846, pièce 119. *Journal des marches et opérations du 8e bataillon de chasseurs.*

(2) Cavaignac à Thiéry, de Djemmaa-Ghazaouet, 19 juin 1846, pièce 119.

(3) *Journal des marches et opérations du 8e bataillon de chasseurs.*

(4) *Ibid.*, et Bugeaud à Saint-Yon, 29 juin 1846, pièce 120.

se livrer auraient la vie sauve; néanmoins le général d'Arbouville, qui à la fin de juillet 1846 commandait par intérim la division d'Oran, écrivit au général de Bar, gouverneur par intérim, pour exprimer l'avis de traduire Mohammed el Trari devant un conseil de guerre. Le général de Bar refusa de manquer à nos engagements, et donna l'ordre de diriger le prisonnier sur Alger (1). Le ministre de la Guerre décida, au milieu d'août, que l'ex-caïd des Souhalia serait déporté en France, et ce malheureux alla expier dans un des forts de Cette la conduite équivoque qu'il avait tenue dans les événements de septembre 1845 (2). Il mourut obscurément, sans qu'on ait eu de ses nouvelles dans le pays (3).

Cependant le principal acteur du grand drame qui s'était déroulé au Kerkour et à Sidi-Brahim restait encore impuni. Ce n'était pas seulement la mort des chasseurs et des hussards tués sur le champ de bataille qui restait à venger, mais aussi celle des malheureux prisonniers échappés au désastre, et qui avaient été lâchement massacrés à la Deïra pendant leur sommeil, en avril 1846.

Par un étrange retour de la fortune, Abd el Kader devait expier son crime sur les lieux mêmes où jadis il avait remporté sa plus complète victoire.

Au mois de décembre 1847, l'Emir était traqué de toutes parts : battu par les Kabyles du Maroc, chassé de la plaine de la Moulouïa par les troupes de Mouley Abd er Rahman, abandonné par la plus grande partie des siens, il cherchait, après avoir conduit sa Deïra sur le territoire des Msirda, à gagner le désert par la route du Sud. La Moricière avec une colonne tenait le pays, et avait envoyé, le 21 décembre au soir, vingt spahis déguisés au Kerkour, pour garder le col

---

(1) D'Arbouville à Thiéry, d'Oran, 23 juillet 1846, pièce 121.
Quillico à Thiéry, de Djemmaa-Ghazaouet, 24 juillet 1846, et d'Arbouville à Cavaignac, d'Oran, 25 juillet 1846. *A. H. G.*, Algérie, corresp., prov. d'Oran (originaux).

(2) Rapport fait au Ministre le 5 septembre 1846. *A. H. G.*, Algérie, corresp.

(3) « Après le désastre de Sidi-Brahim, Mohammed el Trari demeura caïd de sa tribu un certain temps. Puis il fut arrêté, emmené probablement à Oran, et personne ne peut dire ce qu'il est devenu. » Si M'hammed ben Rahhal au ministre de la Guerre, de Nedroma, 27 décembre 1904 (original). Réponse à un questionnaire du lieutenant Paul Azan. *A. H. G.*, Algérie, corresp. (original).

de Guerbous. Dans la nuit, des coups de feu retentissent : nos spahis sont aux prises avec l'Emir et la faible troupe qui

Le « palmier d'Abd el Kader », près duquel il se rendit, et les pentes du Kerkour.

l'accompagne dans sa fuite. Bientôt, deux des fidèles d'Abd el Kader viennent annoncer de sa part à La Moricière qu'il est décidé à se rendre et qu'il demande à être conduit à

Alexandrie ou à Saint-Jean-d'Acre; ces conditions sont acceptées de vive voix, puis par écrit (1).

Le 23 décembre, dans l'après-midi, l'Emir fut reçu au marabout de Sidi-Brahim par le colonel de Montauban, qui fut rejoint peu après par La Moricière et Cavaignac. Le duc d'Aumale, arrivé le matin même à Nemours (2), confirma les promesses que La Moricière avait faites à Abd el Kader, et écrivit au ministre de la Guerre pour lui annoncer cet heureux événement : « Sidi-Brahim! disait-il dans sa lettre, théâtre du dernier succès de l'Emir, et que la Providence semble avoir désigné pour être le théâtre du dernier et du plus éclatant de ses revers, comme une sorte d'expiation du massacre de nos infortunés camarades (3). »

L'étrange coïncidence qui se produisait devait en effet frapper les esprits. Abd el Kader était réduit à se rendre sur le champ de bataille où Montagnac était tombé, et à se constituer prisonnier au marabout où Géreaux s'était défendu; il venait, sur le lieu même de son plus sanglant exploit, subir la pire des humiliations et consommer l'écroulement de sa fortune militaire. Les héros morts au Kerkour et les prisonniers massacrés à la Deïra étaient bien vengés.

---

(1) La Moricière au duc d'Aumale, gouverneur général; de Sidi-Mohammed-el-Ouessini, 26 décembre 1847, minuit. *A. H. G.*, Algérie, correspondance, province d'Oran.

(2) Djemmaa-Ghazaouet avait pris le nom de Nemours.

(3) Le duc d'Aumale au ministre de la Guerre, de Nemours, 23 décembre 1847. *A. H. G.*, Algérie, corresp.

2e PARTIE

DOCUMENTS CONTEMPORAINS

Les documents publiés dans la deuxième partie datent tous des années 1845 ou 1846, et sont pour la plupart extraits des Archives historiques du ministère de la Guerre. Ils aident à connaître le fonctionnement des affaires algériennes à l'époque de la conquête; ils montrent comment les ordres étaient donnés et transmis; ils donnent de nombreuses appréciations sur les événements et sur les hommes.

Leur publication a été faite d'après des règles précises.

Les pièces sont classées dans l'ordre chronologique, et numérotées pour pouvoir être facilement citées.

Chaque pièce est précédée de la désignation du dépôt d'archives auquel elle appartient et de sa cote exacte dans ce dépôt; elle est classée comme original, comme minute ou comme copie. Une pièce désignée sous le nom d'original n'est pas toujours entièrement de la main du signataire; elle ne porte souvent, comme par exemple les lettres de Soult ou de Bugeaud, que la signature ou un P. S. de l'envoyeur; mais la dénomination « original » indique que c'est la pièce officielle elle-même qui est reproduite, c'est-à-dire celle qui a été envoyée et reçue. Les minutes ou les copies n'ont été publiées qu'à défaut des originaux.

Pour fixer immédiatement le lecteur sur la nature et l'objet du document, les noms de l'envoyeur et du destinataire, s'il s'agit d'une lettre, figurent au début en caractères gras, et une courte analyse du contenu est faite entre crochets.

Dans le cours d'une pièce, certains mots oubliés par l'au-

teur ou par le copiste, d'autres effacés par une déchirure ou par un cachet, sont restitués pour l'intelligence de la phrase; ils sont toujours placés entre crochets.

L'orthographe des noms propres a été établie de la manière suivante :

Pour les noms de personnes, elle a été rectifiée d'après les pièces d'archives, extraits de naissance, etc., afin d'éviter des notes fréquentes et inutiles; c'est ainsi que la véritable orthographe Thiéry a remplacé l'orthographe Thierry, employée dans presque tous les documents; quand il y a le moindre doute au sujet de l'identification, le nom original a été maintenu, et une note indique l'hypothèse faite à son sujet.

Pour les noms arabes, ainsi que pour les noms de lieux et de tribus, l'orthographe du document a été respectée, de manière à éviter toute erreur d'identification. Le même mot est écrit de bien des façons différentes. On trouve par exemple : Djemmaa-Ghazaouet; Djemâ-Ghrazaouat; Djemâa-el-Ghazouët; Djemmaa; Razaouat; etc. De même on trouve : Aïn-Themouchet; Aïn-Timmouschen; Temouchent, etc. Le lecteur, en rencontrant des orthographes étranges, et parfois différentes au cours d'un même document, sera tenté de croire à des fautes d'impression : il n'en est rien : les orthographes reproduites sont celles qui existent sur les originaux. Les noms sont en général très reconnaissables; dans le cas où il y a un doute possible, une note donne l'identification. D'ailleurs, l'index alphabétique placé à la fin du volume contient les différentes orthographes et reporte à la véritable, c'est-à-dire celle adoptée dans la première partie.

Les notes qui accompagnent les documents sont de diverses sortes. Les unes ont été rédigées par celui qui a écrit la pièce; elles ne portent aucune indication. Les autres au contraire sont des notes critiques, destinées à redresser des erreurs ou à lever des obscurités; elles se terminent par une parenthèse indiquant leur provenance; pour éviter toute confusion, on a désigné leurs auteurs par les initiales de leurs noms : *P. A.* pour Paul Azan, *I. H.* pour Ismaël Hamet.

Certains de ces documents avaient déjà été imprimés dans des journaux de l'époque, mais avec des erreurs, des omissions ou des coupures qui les dénaturaient. On trouve d'ail-

leurs la trace de ces modifications sur les originaux qui existent par les *Archives historiques du ministère de la Guerre*.

Les plus importants parmi les documents contemporains ont seuls été reproduits; mais ils l'ont en général été *in extenso*, même lorsque certains paragraphes ne se rapportaient pas directement au sujet, pour éviter d'avoir à les reprendre par morceaux dans des volumes postérieurs. Ils constituent souvent ainsi, en même temps qu'une pièce justificative à l'appui du sujet traité, une source à consulter pour l'avenir.

N° 1

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Alger (Minute).

Soult à La Moricière.

[Nomination de La Moricière au poste de gouverneur général de l'Algérie par intérim.]

Soultberg, le 1er septembre 1845.

Général, j'ai l'honneur de vous informer que le Roi, par décision du 24 août, vous a désigné pour être gouverneur général de l'Algérie par intérim, tant que durera l'absence de M. le Maréchal duc d'Isly.

Recevez, Général, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre.

N° 2

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Alger (Original).

La Moricière, gouverneur général par intérim, au maréchal Soult, président du Conseil, ministre de la Guerre.

[Départ de Bugeaud. — Mécanisme de la nouvelle administration. — Nouvelles relatives aux provinces d'Alger et d'Oran. — Situation sur la frontière marocaine.]

Alger, le 5 septembre 1845.

Monsieur le Maréchal,

J'ai l'honneur de vous informer que M. le Gouverneur général est

parti hier pour France (1), ainsi qu'il en avait formé le projet; il arrivera sans doute près de vous presque aussitôt que cette lettre, ce qui me dispensera de vous entretenir de divers détails relatifs au mécanisme de la nouvelle administration.

M. le Maréchal duc d'Isly a installé le nouveau conseil avant son départ. D'après les instructions de Votre Excellence, relatives à l'expédition des affaires (instructions qui nous sont arrivées le 2 septembre, en même temps que M. Blondel), M. le Gouverneur général nous a indiqué la marche que nous devions suivre. Quelques paragraphes de cette instruction, rapprochés du texte de l'ordonnance (2), nous ont paru nécessiter une interprétation. M. le Maréchal duc d'Isly y a pourvu provisoirement, se réservant de vous soumettre verbalement les diverses questions en litige.

Le courrier de Bône n'est point encore arrivé, et je n'ai aucune nouvelle de la province de Constantine. Le général Marey, commandant la subdivision de Médéa (3), qui est ici en ce moment, vient de recevoir une lettre d'un de ses aghas des environs de Boghar, qui lui annonce que le bruit s'est répandu dans le Sud d'un mouvement d'Abd el Kader, jusque sur les chotts, avec un goum de 2.000 chevaux. Je crois cette nouvelle prématurée; toutefois, elle mérite attention, parce que divers renseignements, venus de Tlemcen par le dernier courrier, pouvaient faire pressentir un mouvement de l'Emir.

Le général Reveux m'annonce ce matin, par dépêche télégraphique, l'apparition du chériff Bou Maza, à huit lieues au sud-ouest de Cherchell, sur le territoire des Beni-Ferha. Le général ajoute qu'il ne sait pas combien le chériff a de monde, mais il me demande un bataillon de renfort. Je fais partir demain matin de Blidah le colonel Ladmirault, avec un bataillon de zouaves, 25 chevaux, une section de montagne et une petite ambulance; je le dirige sur Cherchell, parce que le commandant de cette place en a fait sortir deux cent cinquante hommes d'infanterie pour rassurer les Beni-Ménasser, et que je ne suis pas sans inquiétude sur ce détachement, qui était inutile ou trop faible; c'était, au reste, tout ce que pouvait fournir la garnison de la place.

Les territoires du sud et de l'est de la province d'Alger ne présen-

---

(1) Expression particulière à l'Algérie : *partir pour France*. (*Note de P. A.*)

(2) Il s'agit de l'ordonnance du 15 avril 1845, concernant l'administration générale des provinces de l'Algérie. (*Note de P. A.*)

(3) Guillaume-Stanislas *Marey-Monge*, comte de Péluze, né à Nuits (Côte-d'Or) en 1796, élève à Polytechnique en 1814, sous-lieutenant élève à Metz en 1817, lieutenant d'artillerie en 1820, capitaine en 1826, fut nommé le 21 octobre 1830 chef d'escadrons provisoire commandant le corps des chasseurs algériens. Chef d'escadrons au 1er chasseurs d'Afrique en 1832, lieutenant-colonel des spahis réguliers d'Alger en 1834, colonel des spahis en 1837, puis du 1er cuirassiers, et enfin du 2e chasseurs d'Afrique, il fut nommé maréchal de camp en 1843, et mis à la disposition du gouverneur de l'Algérie. Général de division en 1848, il fut placé en 1861 dans la section de réserve et nommé sénateur en 1863. Il fit campagne lors de la défense de Paris en 1815, puis en Afrique de 1830 à 1839, et de 1841 à 1848. C'est en 1840 qu'il fut autorisé, par ordonnance royale, à ajouter à son nom de Marey celui de Monge. *A. A. G.*, dossier Marey-Monge.

tent rien de saillant; mais il y a dans les tribus une fermentation sourde qui produira sans doute, comme de coutume, quelques petits mouvements partiels, entre l'époque des récoltes, qui viennent de finir, et celle des semailles, qui ne commenceront guère avant deux mois et demi.

Le dernier courrier d'Oran n'annonçait aucun fait important; mais une lettre d'un de nos aghas de la frontière, adressée au général Cavaignac, lui faisait savoir que les trois cents chevaux réguliers qu'Abd el Kader avait envoyés sur la rive droite de la Moulouiah se grossissaient chaque jour par les contingents des tribus marocaines du voisinage, et que le bruit se répandait d'une entreprise prochaine contre le territoire de l'Algérie. Je ne négligerai rien pour être informé de ce qui s'est passé de ce côté et je m'empresserai de vous faire parvenir les renseignements que je recevrai.

Agréez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de mon profond respect.

Le Lieutenant-général
Gouverneur général de l'Algérie par intérim,
DE LA MORICIÈRE.

N° 3

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (original).

Montagnac à La Moricière.

[Organisation, mise en état de défense de Djemmaa-Ghazaouet; surveillance des environs; évacuations.]

[Djemmaa-Ghazaouet], 5 septembre 1845.

Mon Général,

Quoiqu'il me soit interdit de correspondre directement avec vous (1), je n'hésite pas de vous écrire aujourd'hui, afin que vous sachiez ce qui a été fait ici depuis votre passage.

1° Une baraque pour l'infanterie (occupée depuis quinze jours) parallèlement à l'ambulance; — 100 hommes et les sous-officiers du 8e bataillon logés séparément dans deux chambres placées à chaque pignon.

2° Les trois baraques de 100 chevaux chacune, pavées et couvertes en tuiles. L'escadron de hussards, rentré depuis le 27 août, occupe une de ces écuries depuis le 28 août.

---

(1) La correspondance officielle de Montagnac devait passer sous les yeux de Cavaignac, commandant la subdivision de Tlemcen, avant d'arriver au général commandant la division d'Oran. (*Note de P. A.*)

3° La baraque pour la compagnie auxiliaire sera terminée le 10.

4° La caserne pour les marins sera terminée le 12.

5° Une baraque pour l'infanterie, placée parallèlement aux magasins des vivres du côté de la manutention, sera achevée le 15 (100 hommes).

6° La caserne placée sur le plateau sera finie à la fin du mois.

7° Le mur de pourtour du magasin de la douane est achevé, nous attendons les charpentes.

Depuis votre passage ici, 25 bâtiments marchands sont arrivés, chargés de foin et autres denrées pour l'administration; tout a été débarqué et emmagasiné. Les meules s'avancent.

Et, malgré cela, j'ai parcouru le pays pendant huit jours pour rassurer nos tribus que les maraudeurs inquiètent toujours.

Je n'ai plus ici que le 8e d'Orléans et les hussards; j'ai fait partir par le dernier bateau 109 hommes du 41e qui traînaient ici sans leurs officiers. Je n'ai pas voulu faire passer par Maghrnia ces machines détraquées, dans la crainte qu'elles ne tombent encore en syncope, en approchant de ce poste qui les épouvante. Ensuite tous ces hommes ont besoin de se revêtir; ils trouveront à Oran toutes les ressources de leur dépôt.

Nous allons avoir dans quelques jours des baraques pour abriter la majeure partie de nos hommes; mais quel mode de couchage veut-on adopter? — des hamacs : avec ce *mauvais* mode de couchage, nous perdons des places pour un tiers de monde; et Dieu sait quand nous les aurons; pendant ce temps nos hommes coucheront par terre; et ici la terre est humide pendant l'hiver, parce que le terrain est bas.

J'aurai l'honneur de vous proposer de mettre des lits de camp dans toutes nos baraques. Ce genre de couchage peut s'établir vite; il offre plus de garantie pour la santé des hommes que les hamacs, et permet de loger plus de monde.

Veuillez me dire, mon Général, ce que vous pensez à cet égard.

J'ai l'honneur d'être avec respect, mon Général, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le lieutenant-colonel,
DE MONTAGNAC.

P.-S. — Après demain nous allons placer la porte de Nédromah.

N° 4

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (Copie).

Cavaignac, commandant la subdivision de Tlemcen, au lieutenant général commandant la province d'Oran.

[Actes de pillage sur la frontière, tout à fait indépendants des guerres séculaires faites de tribu à tribu. — Faut-il agir contre Abd el Kader ? — On doit : auparavant réfléchir aux conséquences.]

Tlemcen, le 6 septembre 1845.

Mon Général,

Depuis le 2 novembre 1844, jour où j'ai pris le commandement de cette subdivision, jusqu'à ces derniers temps, notre situation à l'égard de la frontière voisine se présentait comme un état provisoire ; elle a dû conserver ce caractère aussi longtemps que devait se prolonger une négociation qui, par son importance, devait dominer et a dominé en effet pour moi toute autre considération.

Aujourd'hui, cette cause d'ajournement n'existe plus. La conclusion du traité de délimitation ayant déterminé nettement le droit respectif des deux Etats sur le territoire, leur droit respectif à l'égard des populations qui l'habitent, il est de mon devoir d'entrer dans une voie nouvelle, de prendre les faits pour ce qu'ils sont et de les présenter avec leur valeur véritable ; enfin, armés que nous sommes d'une convention réciproque, le moment est venu pour moi de vous faire connaître tous les faits dont l'observation sincère devrait prévenir le retour.

De tout temps, vous le savez, et cela depuis des siècles, il s'est commis entre les tribus frontières des deux Etats de nombreuses déprédations. Ce système de vol existe même entre les tribus d'une même circonscription ; à plus forte raison devait-il naître entre des populations séparées par une frontière, dépendant d'autorités étrangères l'une à l'autre, exploitant à leur profit cet état de choses, bien loin d'agir dans un but honorable d'intérêt commun.

Il me serait difficile de dire si à l'époque actuelle les actes de vols réciproques sont plus ou moins fréquents qu'ils ne l'avaient été dans d'autres temps. Je pense cependant que si nous mettons quelque persévérance et quelque fermeté dans l'interdiction des actes de représailles aveugles, appelés par les indigènes *oussiga* (1), nous parviendrons à dominer le mal, à lui ôter le caractère d'entreprise de tribus à tribus qu'il a conservé, à rendre par conséquent la répression du vol moins difficile, parce qu'il ne se ralliera plus à des intérêts collectifs.

---

(1) *Oussiga* signifie : détention de personnes par représailles. (*Note de I. H.*)

Quoi qu'il en soit, il importe de bien se rendre compte des habitudes traditionnelles des tribus à cet égard, afin de comprendre que, si l'autorité locale a mission de les combattre, si les deux Etats ont le droit réciproque de l'exiger, cependant il n'y aurait point justice à en vouloir la cessation immédiate et complète; que ce serait de notre côté nous engager à beaucoup plus que nous ne pouvons tenir; qu'enfin ce serait prendre une base insuffisante que de vouloir apprécier par le désordre de la frontière les intentions réciproques des deux Etats.

Sans me dissimuler ce qu'il y a de déplorable dans ce désordre, qui est pour ainsi dire la règle ancienne, j'ai voulu cependant le présenter sous son véritable jour, afin de laisser aux observations qui vont suivre toute leur valeur, afin que vous ne puissiez pas croire que j'ai pensé que le seul fait de la conclusion, même sincère, d'un traité de paix, devait entraîner la cessation immédiate d'habitudes séculaires.

Il est un autre genre de faits qui ne se rattachent à aucune des causes que j'ai signalées plus haut, qui ont sur nos affaires une influence beaucoup plus fâcheuse, et dont il me reste à vous entretenir. Ce sont les actes d'hostilité véritables, commis en plein jour et à main armée par des partis de cavaliers ennemis, dont la présence presque continuelle sur notre territoire m'est en ce moment signalée de nouveau par M. le colonel de Barral. Les copies de lettres ci-jointes vous feront connaître les faits signalés.

En parcourant attentivement la liste des vols ou actes de brigandage qui ont eu lieu depuis près d'un an, il est facile de se convaincre que la plupart de ceux qui ont quelque importance ont pour auteurs soit les cavaliers d'Abd el Kader, soit les gens de nos tribus émigrés dans le Maroc et établis dans notre voisinage. Ici, le but est évident. Abd el Kader cherche par tous les moyens à troubler l'état de paix qui tendrait à s'établir; les tribus émigrées, qui agissent sous son impulsion, veulent pousser à l'émigration les tribus soumises en rendant leur situation intolérable.

Ces faits ont une tout autre gravité que ceux auxquels j'ai fait plus haut leur juste part. C'est la continuation de la guerre d'Abd el Kader contre nous, réduite aux proportions de ses moyens actuels; elle désole nos tribus frontières, elle ébranle la confiance qu'il faudrait qu'elles aient dans les conséquences des traités conclus avec le Maroc.

La copie de la correspondance ci-jointe vous démontrera, si cela était d'ailleurs nécessaire, l'inutilité de toute représentation au caïd d'Oudjda. Du reste, il faut le reconnaître, il est à cet égard dans une situation d'impuissance incontestable.

De tous les moyens, le plus efficace serait de porter sur la frontière une colonne assez forte pour en assurer la garde, et couvrir, en s'en rendant maître, tout le pâté de montagnes qui se trouvent à l'ouest de la ligne de Lalla-Maghnia à Djemmaa-Ghazaouet; mais les conséquences de ce mouvement peuvent être telles, qu'il devra être précédé d'un examen sérieux et d'instructions nécessaires.

Par vos précédentes dépêches, vous m'avez fait connaître qu'il y avait lieu de croire à quelque bonne volonté de la cour de Fez. Si je suis bien informé, c'est en créant des corps réguliers que l'Empereur

voudrait agir par la désertion sur les troupes d'Abd el Kader. Bou Hamedi et Ben Tami auraient déjà provoqué la méfiance de leur chef en prêtant l'oreille aux remontrances et aux propositions qui leur auraient été directement adressées. Mais ces moyens politiques ne paraissent pas susceptibles d'une efficacité assez prompte pour que nous ayons à prendre notre parti sur un état de choses dont les conséquences fâcheuses devanceront sans aucun doute les résultats que l'on peut espérer des moyens employés par l'Empereur.

Je pense donc qu'il y aurait lieu de lui adresser des représentations énergiques qui, sans contester ses bonnes intentions, pourraient l'amener à reconnaître qu'il importe qu'il nous en donne des preuves plus actives.

Quant à moi, je n'ai que que deux moyens de lutter contre l'état de choses que je vous signale : m'adresser à l'autorité marocaine avec laquelle je puis être en relations. Il y a un an que j'use de ce premier moyen, non que j'aie cru à son succès, mais parce que j'ai cru devoir l'épuiser. Il ne me resterait donc que l'emploi des troupes sur l'extrême frontière. Or, il pourrait en résulter des événements qui, tournant au profit des désirs d'Abd el Kader, auraient par là même des conséquences qu'il importe d'avoir prévues avant d'agir.

Veuillez agréer, mon Général, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Le Maréchal de camp, commandant la subdivision de Tlemcen,
E. Cavaignac.

N° 5

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (Copie).

Montagnac au commandant de la subdivision d'Oran (1).

[Incidents de frontière.]

Extrait d'une lettre écrite à M. le Commandant de la subdivision d'Oran par le lieutenant-colonel de Montagnac.

Djemmaa-Ghazaouët, le 9 septembre 1845.

. . . .

Abd el Kader est toujours sur la Moulouia. Les maraudeurs arrêtent de temps à autre des gens isolés. Il y a eu dimanche huit jours, un cavalier venant de Maghnia a été pris près du col de Bab-Taza,

(1) Le général Thiéry était le commandant de la subdivision d'Oran.

et a eu la tête coupée. Hier, 5 mulets appartenant à des Juifs de Nédromah ont été enlevés.

Ces coups sont faits par des gens qui partent de la Deïra et du Maroc.

Le pays est du reste tranquille.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

Signé : le lieutenant-colonel MONTAGNAC.

N° 6

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (original).

Le maréchal Soult, ministre de la Guerre, à La Moricière, gouverneur général par intérim.

[Visite de Bugeaud à Soultberg; interprétations à l'ordonnance du 15 avril. Agitation créée par Abd el Kader et Bou Maza.]

Soultberg (Tarn), le 11 septembre 1845.

Mon cher Général, ainsi que vous l'aviez prévu par votre lettre du 5 de ce mois, M. le maréchal duc d'Isly est arrivé chez moi en même temps que votre dépêche, et il m'a fait part des instructions qu'il vous avait laissées pour indiquer la marche à suivre au sujet de l'interprétation à donner à quelques passages de l'ordonnance du 15 avril qui lui avaient paru susceptibles d'en recevoir. J'ai pris en considération les observations qu'il a bien voulu me présenter à ce sujet, et je ne tarderai pas à donner des ordres pour le vrai sens que doivent recevoir ces questions litigieuses.

Le courrier de Bône n'étant pas encore arrivé, vous m'annoncez que le général Marey, qui se trouvait en ce moment à Alger, avait reçu une lettre d'un des aghas des environs de Boghar, qui lui annonce que le bruit s'est répandu dans le Sud d'un mouvement d'Abd el Kader jusque sur les schotts avec un goum de 2.000 chevaux. Il vous paraissait que cette nouvelle était prématurée, mais qu'elle méritait attention, d'autant plus que divers renseignements venus de Tlemsen faisaient pressentir quelque projet de l'ancien Emir. Je pense avec vous que non seulement cette nouvelle est prématurée, mais qu'il y a exagération quant au nombre de cavaliers. Vous avez très bien fait d'ordonner que sur la frontière on fût très vigilant pour parer à tout événement qui pourrait survenir, et de faire en sorte que vous fussiez instruit aussitôt du moindre mouvement, pour prendre dès lors telles mesures que les circonstances pourraient exiger et en empêcher l'effet.

Le général Reveux vous mandait que le schériff Bou Maza s'était montré à 8 lieues au sud-ouest de Cherchell sur le territoire des Beni-Ferrah. Il ignorait quel nombre d'hommes l'accompagnait; mais il vous demandait des renforts, et vous avez immédiatement

ordonné au colonel Ladmirault d'aller le joindre et de lui amener un bataillon de zouaves, 25 chevaux, une section de batterie de montagne et une petite ambulance. Il est probable que cette disposition deviendra inutile par l'éloignement de Bou Maza, mais je vous applaudis de l'avoir prise au premier avis, afin de favoriser la rentrée du détachement qui avait été envoyé chez les Beni-Menassers pour les maintenir dans le devoir. Ce détachement était d'ailleurs trop faible pour pouvoir produire quelque effet.

Cette réapparition de Bou Maza doit pourtant vous tenir en éveil et vous porter à renouveler vos ordres pour que tous les chefs des colonnes qui sont ou pourraient être à portée des lieux où il paraîtra de nouveau lui donnent une chasse incessante, jusqu'à ce qu'il puisse être atteint ou détruit; à cet égard, je m'en rapporte à votre sollicitude.

D'ailleurs, le territoire du sud et de l'est de la province d'Alger était d'une grande tranquillité, quoique des rumeurs s'y fussent répandues, comme il arrive ordinairement entre les époques des récoltes et des semailles, les populations étant alors inoccupées. En pareil cas, la vigilance continuelle qui doit être exercée est le meilleur préservatif contre les tentatives quelconques qui pourraient être faites.

Mais je remarque, dans ce que vous a écrit le général Cavaignac, que les 300 chevaux réguliers qu'Abd el Kader avait envoyés sur la rive droite de la Moulouiah se grossissaient chaque jour par les contingents des tribus marocaines du voisinage, et que le bruit se répandait d'une entreprise prochaine contre le territoire de l'Algérie. S'il en était ainsi, 2.000 chevaux d'Abd el Kader ne pouvaient être sur les schotts, comme l'agha du général Marey le lui avait annoncé. Mais c'est une preuve de l'agitation qu'Abd el Kader et Bou Maza cherchent à fomenter, et qui sans doute se renouvellera très souvent. Il convient donc de se tenir toujours prêt à faire face aux événements quelconques qui peuvent survenir, et pour cela être sans cesse très vigilant. Je vous renouvelle, mon cher Général, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Président du Conseil, Ministre de la Guerre,
Maréchal DUC DE DALMATIE.

N° 7

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Rapport du 1er au 15 septembre 1845.

[Rapport de quinzaine du bureau arabe de Tlemcen.]

Faits politiques. — Les Mssirdah ont présenté deux chevaux de soumission à Hadj Abd el Kader. Les méfaits commis par cette tribu

et ce dernier acte définissent parfaitement la situation des Mssirdah; ils doivent être considérés et traités comme une tribu qui a failli à ses engagements et qui est en état d'hostilités ouvertes.

Il serait bien nécessaire, à cause du voisinage de la Deïra, que de pareils actes soient promptement et très sévèrement châtiés, car il est à craindre que ce foyer de désobéissance ne trouble ou ne jette le doute dans nos tribus kabaïles.

Nouvelles politiques en circulation. — La Deïra est toujours à Sebra (1). Quelques désertions ont lieu, mais elles ne sont pas en assez grand nombre ni assez significatives par l'importance des déserteurs, pour bien définir l'état moral actuel des gens restés fidèles à l'Emir.

Muley Abd er Rahman a beaucoup de peine à organiser ses forces régulières; on dit que ses jeunes soldats désertent; cependant l'effectif de ceux déjà inscrits seulement à Fez serait de 1.200.

La route de Fez à Ouchda est toujours peu libre, et les Riatha kabyles, El-Mequenanza, Etsoul, El-Branès, ainsi que les Arabes El-Ayaïna, coupent les routes et exigent une forte *eztata* (2) de tous les convois.

Crimes et vols. — Trois voitures venant d'Oran ne s'étant pas conformées aux ordres donnés, de coucher auprès des douars de garde, et ayant continué à marcher pendant la nuit, ont été attaquées sur le plateau sud-ouest de la Nigué (3); deux des voituriers ont été grièvement blessés, et les agresseurs, coupant les traits des chevaux, réussirent d'abord à en amener 6 jusqu'à près d'une lieue de l'endroit où le crime venait d'être commis; mais le douar de garde le plus près (trois quarts de lieue) ayant été prévenu par un des voituriers, quelques cavaliers montèrent à cheval et parvinrent à reprendre les 6 chevaux aux agresseurs.

Quelques indices font espérer qu'on pourra arriver à découvrir les coupables.

Une bande d'une vingtaine de cavaliers venant du Garb étant parvenus jusqu'à Moul-El-Guennar (Oulad-Chiha, Ghrossels) ont enlevé 6 chevaux à quelques gens de la tribu des Oulad-Mansour, qui venaient dans le pays pour les vendre au marché de Djemâa.

Situation des tribus sous le rapport commercial et agricole. — Nos relations commerciales avec Ouchda paraissent rétablies, mais il est à craindre que l'énorme taxe imposée sur chaque bête par le caïd d'Ouchda, à leur sortie de cette ville, ne fasse cesser, ou du moins ne rende très difficiles ces relations. Chaque bête du dernier convoi venu il y a peu de jours a été imposée à un droit de 15 douros.

Nos marchés sont depuis quelque temps fréquentés par les gens du Garb, qui viennent y acheter des graines.

---

(1) Il s'agit de la région désignée sous le nom de *Ez-Zebra* sur la carte du Maroc au 1.000.000e (1904), de M. de Flotte de Roquevaire.

(2) *Zetata*, mot arabe qui veut dire *escorte;* désigne par extension la somme à payer pour traverser un pays dangereux ou s'y faire escorter. (*Note de I. H.*)

(3) *L'Amiguier*, sur l'oued Amiguier, affluent de gauche de l'Isser. Voir la carte de l'Ouest oranais. (*Note de P. A.*)

Impôt. — L'impôt d'automne continue à être acquitté sans aucune difficulté sérieuse.

Tlemcen, le 17 septembre 1845.

Le chef de bataillon chargé des affaires arabes,
BAZAINE.

Vu par nous,
Maréchal de camp commandant la subdivision.

Je ne pense pas qu'on doive admettre qu'il y a changement dans la question du libre commerce de la part du Maroc. Une caravane richement chargée, assez richement pour payer l'énorme impôt de 75 francs par mulet, tentera certainement l'avidité du caïd d'Ouchda, mais c'est une exception qui ne peut être admise comme règle.

E. CAVAIGNAC.

N° 8

A. H. G., Algérie, Corresp., Prov. d'Alger, Sept. 1845 (Original).

La Moricière au général de la Rue (1).

[Il est heureux des bons résultats de l'entrevue de Soultberg entre Soult et Bugeaud. — En Algérie, la situation s'aggrave, ce qui pourra peut-être obliger Bugeaud à revenir. — Relations avec le Maroc. — Il s'explique à mots couverts sur sa candidature aux élections, sur ses projets d'avenir.]

Alger, le 18 septembre 1845.

Mon cher Général,

Je viens de recevoir votre lettre du 10 septembre datée de Soultberg; elle est admirablement en rapport avec une longue dépêche que le maréchal duc d'Isly m'a écrite de Toulouse et qui m'est arrivée par le même courrier. Il est enchanté du maréchal Soult et tout est arrangé. Cette solution était ce qu'il pouvait m'arriver de plus heureux, et je m'en réjouis sans arrière-pensée. J'y vois le moyen de faire un voyage en France, qui me tient au cœur, comme vous le

---

(1) Les lettres personnelles adressées par La Moricière à son ami le général de la Rue ont été versées aux Archives du ministère de la Guerre à la mort de la Rue; elles sont d'autant plus intéressantes qu'elles ne sont pas officielles et qu'elles donnent souvent toute la pensée de La Moricière. (*Note de P. A.*)

savez, pour bien des raisons; enfin je gagnerai du temps, et c'est quelque chose.

Je vous remercie bien de me faire assister comme vous le faites au drame qui se déroule devant vous. C'est une curieuse chose que de voir ainsi les ficelles qui font aller le monde. Les bureaux de la rue Saint-Dominique pourraient bien se trouver un peu froissés dans les embrassements des deux maréchaux. Les grands, lorsqu'ils se brouillent ou se raccommodent, écrasent souvent les petits.

Je crois maintenant que le maréchal, quand il aura vu les ministres à Paris, abrègera beaucoup plutôt son séjour en France qu'il ne le prolongera. Il ne tardera pas à être embarrassé de son personnage, et on pourra bien travailler à lui rendre la position encore plus gênante.

Nous sommes ici dans les intérim; le général de Bar fait des inspections du côté d'Orléansville et de Ténès. Gentil commande la division par intérim. A Constantine, Levasseur par intérim; à Oran, Bourjolly par intérim et enfin je suis moi-même par intérim. Nos affaires se compliquent sur divers points; vous aurez su comment nous sommes sortis de l'insurrection des Beni-Menacer; tout est rajusté chez eux, mais un nouveau chérif vient de soulever le Dira et j'ai été obligé d'y envoyer Marey avec une assez forte colonne; enfin il paraît que les Ouled-Naïl dissidents ont jeté le trouble entre Tucria (1) et Tiaret. Je n'ai encore que des rapports très vagues, mais j'en sais assez pour avor immédiatement mis le général Reveux en marche. Depuis huit jours c'est la troisième colonne que je fais partir, sans parler de celle de Mostaganem, qui s'est rendue chez les Flitta. On m'annonce qu'il y a beaucoup d'agitation chez les Kabyles de l'Est, entre Dellys et Hamza; vous voyez que mes appréhensions se réalisent. Certes, je ne cherche pas à guerroyer, mais ces gens ne veulent pas nous laisser un moment de repos. S'ils étaient mieux appris, ils se tiendraient tranquilles au moment des eaux, des vendanges et des voyages d'agrément. Quoiqu'il y ait peu de matelots dans la hune, nous tâcherons de ne pas laisser le navire aller en dérive, mais il faut ouvrir l'œil jour et nuit. Je m'attends d'un jour à l'autre à apprendre un mouvement d'Abd el Kader, qui ne voudra pas perdre une si belle occasion de se mettre de la partie. Il y a beaucoup à dire sur l'ensemble de l'occupation de la province d'Alger, ce serait un sujet trop long pour aujourd'hui. Je me borne à ajouter que je crois voir nettement ce qu'il y a à faire pour vivre ici assez tranquille en attendant l'époque de la Grande Kabylie; dans l'état actuel, il n'y a pas et il ne peut y avoir équilibre.

Tous ces mouvements, qui ne font que commencer, pourront bien rappeler le maréchal Bugeaud. Tout ira tant que je ne serai pas forcé de quitter Alger, mais remarquez bien que je suis dans la position où se serait trouvé le maréchal Bugeaud si on lui eût retiré Bedeau et moi au moment des insurrections; personne en ce cas, je pense, n'eût trouvé extraordinaire qu'il allât lui-même mener la guerre.

---

(1) *Aïn-Toukria*, ou *Toukria*, appelé aujourd'hui *Bourbaki*, département d'Alger, arrondissement de Miliana, commune mixte de Teniet-el-Had. (*Note de P. A.*)

Quand on est, comme vous, aussi mobilisé que le Juif Errant, il faudrait préciser les adresses que l'on envoie. Vous m'avez écrit de vous envoyer mes lettres à Toulouse, rue de la Pomme, et c'est ce que j'ai fait; aujourd'hui vous me dites que je devais vous écrire à Perpignan; je vous y adresserai celle-ci, mais faites-moi savoir si vous avez reçu la lettre dans laquelle je vous répondais à la proposition que vous me faisiez d'une jeune personne...

J'ai renvoyé le *Chacal* à Tanger; j'y enverrai le *Caméléon* sitôt le retour du *Chacal;* j'organise sans mot dire ma correspondance régulière; j'envoie cette fois Fourichon pour savoir où nous pouvons le plus commodément acheter du charbon sans en demander à l'Anglais de Gibraltar. Quand mon affaire sera complète et marchera, je la présenterai comme un fait accompli et je demanderai des améliorations. Je me tiens en correspondance avec Roches, qui continue à bien aller. Il m'a fait part de la proposition de Bousellem. C'est une grosse affaire à examiner; je n'ai ni les données nécessaires, ni le temps qu'il faudrait pour avoir une opinion fondée à cet égard.

Parlons d'un détail qui me regarde de très près. Les journaux venant de parler beaucoup de moi (quoique je n'aie rien fait de saillant que je sache), les badauds ont répété mon nom et, comme on parle d'élections, sinon pour cet automne du moins pour l'été prochain, un homme très bien placé m'écrit de Segré pour me renouveler la proposition qui m'a déjà été faite de représenter cet arrondissement; mais, cette fois, on ne me parle plus de conditions, on me prend tel quel, on se contente de l'enseigne de la marchandise, on n'en veut pas plus. Ces conditions sont acceptables pour peu que la chose soit avantageuse. Vous savez ma profession de foi sur ce point. Je n'ai pas changé; néanmoins, comme ma position a vraiment grandi ici depuis six mois, il peut être nécessaire de commencer à la faire aussi un peu en France. Qu'en pensez-vous ? On m'a donné beaucoup de raisons dans ce sens. Si donc on ne pense plus à moi pour ce que vous savez, je serai peut-être obligé de chercher à entrer ailleurs. Il faut que je réponde aux personnes qui m'ont écrit. Comme on me sait peu exact à cet endroit, on attendra bien un mois; c'est ce qui me permet d'attendre votre avis, qui sera pour moi d'un grand poids; mais à une pareille ouverture il faut une réponse et, de ma part, c'est un oui ou un non. Je suis posé comme un homme qui sait ce qu'il veut et qui n'a pas l'habitude de tergiverser sur de pareilles questions. En allant aux informations sur cet article, évitez bien, je vous prie, de me poser comme un solliciteur. Je ne demande rien, je cherche à savoir les intentions que l'on a à mon égard, voilà tout, rien de plus, rien de moins. Ce n'est pas, en général, par bienveillance pour moi que l'on m'a placé successivement dans des positions de plus en plus élevées; c'est pour les choses et non pour moi que l'on m'a grandi. Excepté vous, je ne sais vraiment qui s'intéresse à moi. Ma charrette est pleine de pierres, je la traîne en tirant à plein collier, et ce tous les jours sans compter les nuits; quand j'ai mangé l'orge, le *beylik* (1) et moi nous sommes quittes. Cette position me

(1) Le *beylik* était le « gouvernement » turc. Les Arabes appellent encore souvent aujourd'hui le gouvernement français le beylik; de même les offi-

convient, elle me conduira jusqu'au jour où mes services n'auront plus le degré d'utilité qu'ils ont aujourd'hui ; ce jour-là venu, je me reposerai, il en sera temps, et à cette époque, fût-elle même rapprochée, mes loisirs ne me pèseront pas, je l'espère.

Adieu, mille amitiés.

Lieutenant-général DE LA MORICIÈRE.

P.-S. — Vous avez réussi pour tout, hors pour Martimprey ; vous ne me parlez pas de Bosquet, que je vous ai tant recommandé.

N° 9

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Alger (Original).

La Moricière, gouverneur général par intérim, au maréchal Soult, président du Conseil, ministre de la Guerre.

[Situation générale de l'Algérie.]

Alger, le 20 septembre 1845.

Monsieur le Maréchal,

Le courrier d'Oran, qui nous est arrivé le soir même du jour où j'avais eu l'honneur de vous écrire, ne nous avait apporté aucune nouvelle importante.

Les dépêches du général Cavaignac présentaient sur la frontière une situation semblable à celle que je vous ai décrite précédemment ; les vols et les agressions continuent ; il s'établit à cet égard, entre le général commandant la subdivision et le caïd d'Ouchda, une correspondance convenable dans les termes, mais qui en général n'amènera pas de résultat : l'impuissance du caïd en est la cause beaucoup plutôt que sa mauvaise volonté.

Les subdivisions d'Oran et de Mascara étaient tranquilles, on s'occupait activement d'approvisionner Dahya avant les pluies, qui commencent de très bonne heure dans les montagnes du Sud.

Le général de Bourjolly, après avoir pris le commandement de la division, revenait à Mostaganem pour se rendre chez les Flittas avec sa colonne et réprimer plusieurs actes hostiles commis par les Cheurfas.

. . . .

---

ciers de l'armée d'Afrique emploient couramment cette expression. (*Note de P. A.*)

N° 10

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Cavaignac (présumée) au général commandant la province d'Oran.

[Expédition contre les Beni-Ouarsous.]

Sidi-Bou-el-Nouar, 21 septembre 1845.

Mon Général,

Muley Chikh, retiré chez les Beni-Ouarsous et n'osant pas se confier à Abd el Kader, y a été suivi par les fractions des Ghossels qui se rattachent à lui (partie des Ouled-Chia et des Emgannia). Beaucoup de bruits ont naturellement été répandus par lui, — assez pour inquiéter les Ghossels, — et je suis venu avec une petite colonne m'établir à Sidi-Bou-el-Nouar.

Je me suis mis immédiatement en relation avec les quatre fractions des Traras. Les trois fractions autres que les Beni-Ouarsous m'ont envoyé des protestations de soumission. Les Beni-Ouarsous se retranchent sur leur privilège d'asile et demandent que Muley Chikh soit pardonné et autorisé à rester chez eux. Une pareille proposition étant inadmissible, j'entrerai chez eux demain avec 1.300 hommes d'infanterie et la cavalerie et artillerie nécessaires. Il ne serait pas sage d'ajourner davantage le châtiment des Beni-Ouarsous, qui, depuis que je les connais, ont toujours été à peu près en révolte.

J'ai laissé M. le colonel Mac-Mahon gardant ma frontière du sud avec deux bataillons à moitié chemin de Sebdou à la Mekerra. S'il se trouve soit à Sidi-bel-Abbès, soit à Daya, une colonne suffisante, je désirerais que son chef reçût l'ordre de M. le colonel Mac-Mahon si les circonstances m'amenaient à l'appeler à moi. Il faudrait alors que M. Mac-Mahon fût informé directement par vous, mon Général, que sur mon appel il suffira qu'il donne avis de son départ soit à Daya, soit à Sidi-bel-Abbès. La trouée que M. le colonel Mac-Mahon garde ne peut être abandonnée; d'ailleurs, pour réunir 1.300 hommes, j'ai appelé à moi la colonne de Sebdou.

Voici quelle est la disposition actuelle de mes troupes :

Tlemcen : dépôts d'infanterie; un escadron de hussards et dépôt.

Ouled-Balagh et Beni-Smiel : un bataillon du 41ᵉ, un bataillon du 44ᵉ (faisant la route de Daya à Tlemcen); un escadron de hussards; une section de montagne.

Sebdou : un bataillon du 41ᵉ, moins les compagnies d'élite.

Arrondissement de l'Ouest : 8ᵉ et 10ᵉ bataillons de chasseurs; un bataillon du 15ᵉ; deux escadrons du 4ᵉ; un escadron de hussards; une section de montagne.

Sidi-bou-el-Nouar : zouaves, deux bataillons du 15ᵉ, un bataillon du 41ᵉ et deux compagnies d'élite (1.340 hommes); deux escadrons

du 2e, un escadron de hussards (300 chevaux); deux sections de montagne; 50 sapeurs du génie.

On réunirait à Tlemcen au besoin 500 hommes d'infanterie si Abd el Kader, profitant de ma présence ici et envoyant vers l'Est un gros parti, il y avait lieu soit de garnir la vallée de Sebdou, soit de renforcer M. le colonel Mac-Mahon.

Quant à la colonne de M. le colonel de Barral, qui commande provisoirement l'arrondissement de l'Ouest, son effectif est si faible, vu l'état sanitaire des troupes, que je ne pourrai l'engager dans le pays de Trara qu'après que je serai maître de ses crêtes. J'aurai alors environ 1.800 hommes qui me suffiront pour cerner le pays et y frapper un coup décisif si j'y trouve une résistance sérieuse.

Jusqu'à présent je n'ai affaire qu'avec les Beni-Ouarsous; il n'y a donc rien de sérieux dans ce fait. S'ils se réfugient chez les Beni-Khalled et les Beni-Menir, il y aura sans doute un obstacle nouveau, mais il n'y aura plus à craindre que le mouvement s'étende vers l'Ouest. Les Beni-Ouarsous ont appelé le concours des Kabyles de l'Ouest, celui d'Abd el Kader lui-même; il ne leur a été répondu que des paroles évasives.

Les faits actuels n'ont d'autre cause que l'état d'indiscipline ordinaire des Beni-Ouarsous, mis en effervescence par les excitations de Muley Chikh. J'ai donc évidemment eu grand tort de ne point arrêter ce dernier lorsque ses projets m'ont été signalés. Peut-être alors m'eût-on fait observer que j'avais sacrifié sans preuve un chef d'importance.

Demain soir je serai fixé sur les suites de cette évasion; quelles qu'elles puissent être, nous ne devons pas laisser échapper cette occasion nouvelle de donner aux Traras insoumis une leçon sévère, et elle ne leur sera pas épargnée si nous les pouvons atteindre.

Agréez, mon Général, l'assurance de mon respect.

Le Maréchal de camp, commandant la subdivision de Tlemcen,

E. Cavaignac.

N° 11

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (Copie).

Le général Thiéry au chef de bataillon Charras, commandant supérieur à Daya.

[Evénements de la frontière. — Marche probable des colonnes.]

Oran, le 23 septembre 1845.

Commandant,

M. le général Cavaignac mande que, par suite de la défection de Muley Chikh, agha des Ghossels, que vous connaissez sans doute, il

s'est manifesté quelque inquiétude dans l'ouest de sa subdivision, et qu'il a cru devoir se porter dans ce pays avec les troupes dont il pouvait disposer. Il était avant-hier à Sidi-bou-el-Nouar avec 1.300 hommes d'infanterie et 300 chevaux, prêt à entrer chez les Beni-Ouersous, dont les dispositions à notre égard n'ont jamais été bien nettes. Le général, prévoyant qu'il serait obligé d'appeler à lui la colonne aux ordres de M. le colonel Mac-Mahon, et qui se trouve actuellement du côté des Ouled-Balaghr et des Beni-Smiel, demande que cette colonne soit suppléée par celle de M. le colonel Faivre, qu'il suppose exister encore. La dislocation de celle-ci, qui a eu lieu dernièrement, ne permet pas de faire exactement ce que désirerait M. le général Cavaignac. Cependant, si les circonstances appellent forcément M. le colonel de Mac-Mahon dans l'ouest de Tlemcen, il est indispensable de ne pas laisser ouverte à l'ennemi la trouée gardée aujourd'hui par cette colonne. J'enverrai alors à Sidi-bel-Abbès les troupes disponibles que j'aurai à Oran. En attendant qu'elles soient arrivées en position, il sera nécessaire de veiller autant que faire se pourra de ce côté. En conséquence, je vous recommande la plus grande vigilance à l'ouest de votre poste, dans le cas où vous apprendriez que M. le colonel de Mac-Mahon s'est dirigé vers la frontière du Maroc. Le colonel vous donnera avis de ce mouvement, s'il s'exécute.

Je ne vous demande pas de vous éloigner de votre poste, avec la faible colonne dont vous disposez; mais, en vous portant à une marche environ dans la direction de Tlemcen, votre présence en cet endroit sera d'un bon résultat, en attendant les troupes qui seront envoyées d'Oran à Sidi-bel-Abbès et qui ne tarderont pas à y arriver si les circonstances l'exigent.

Recevez, etc.

Le Général,
Signé : THIÉRY.

N° 12

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Le général de Bourjolly, commandant par intérim la division d'Oran, à Soult, ministre de la Guerre.

[Il a envoyé à Cavaignac des instructions pour surveiller la frontière marocaine sans entamer les hostilités; mais cet état de choses ne peut durer; Abd el Kader se trouve sur un territoire qui échappe à l'autorité du Sultan. — Progrès de l'insurrection.]

Bivouac de Touïzat des Beni-Dergoun, le 23 septembre 1845.

Monsieur le Maréchal,

Depuis le dernier rapport que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence, j'ai dû quitter Oran pour venir prendre à Mostaganem

la direction des opérations militaires de cette subdivision. Absent du chef-lieu de la division depuis le 13, et sans communications d'Oran ni de Tlemcen depuis que je suis entré dans le pays des Flitas, il m'est impossible, dans le présent rapport, de rendre compte à Votre Excellence des faits qui auraient pu surgir dans ces derniers temps ; mais tout me donne la conviction qu'aucun changement n'est intervenu dans les affaires de ces deux subdivisions, dont une seule, celle de Tlemcen, mérite une attention particulière.

Les événements de notre frontière de l'Ouest n'ont point changé de nature ; des hostilités de détail, des brigandages exercés par les tribus marocaines contre les nôtres, entretiennent toujours, dans cette partie de nos possessions, un état d'irritation et de défiance qui ne va pas cependant, de notre côté, jusqu'à des représailles. Il est impossible néanmoins de compter toujours sur la prolongation d'un pareil état de choses, où tous les sacrifices et les inconvénients sont pour nous. Dominé par cette considération et par le désir de changer une situation qui, en s'empirant, pourrait compromettre la tranquillité du pays, M. le général Cavaignac m'avait proposé d'envoyer sur la frontière une colonne assez forte pour en assurer la garde, et couvrir, en s'en rendant maître, tout le pâté de montagnes qui se trouvent à l'ouest de la ligne de Magrnia à Ghazaouat.

Les conséquences d'une pareille opération ne m'ont pas échappé et ont été d'ailleurs pressenties par M. le général Cavaignac lui-même. La présence des troupes françaises aurait pour résultat immédiat d'entamer, sur la frontière même, des hostilités qui, une fois ouvertes, pourraient nous conduire au delà du but. Nous pourrions ainsi engager une question dont le gouvernement doit être le seul juge. J'ai dû, par conséquent, rejeter la proposition du général Cavaignac, qui aura à garder la ligne de Magrnia à Ghazaouat, sans s'enfoncer dans les montagnes de l'Ouest. En employant sa cavalerie à propos, avec de la mobilité, des embuscades, des marches dérobées, au moyen d'espions sûrs et bien payés qui le tiennent au courant des projets de l'ennemi, en faisant même au besoin quelque exemple propre à le dégoûter de ses tentatives, je pense que cet officier général parera aux éventualités de sa position, sans transporter la question sur un terrain où nous ne serions plus maîtres de ne pas en accepter toutes les conséquences. Tel est le sens des instructions que je lui ai transmises et qui ont été approuvées par M. le lieutenant général de La Moricière, gouverneur général par intérim. Je suis persuadé d'ailleurs que le gouvernement ne se dissimule pas les inconvénients graves résultant de la position qui nous est faite, et qui laisse l'Emir, pour ainsi dire, sur un territoire mixte, où Muley Abd er Rahman, paraissant impuissant à faire respecter son propre territoire, paralyse totalement notre action.

Des événements très graves ont troublé l'ordre dans la subdivision de Mostaganem depuis peu de temps. Le chérif Bou Maza a reparu inopinément sur la scène, alors que tout s'accordait à faire croire à son impuissance et même à sa disparition. Depuis longtemps j'avais arrêté en projet que je me porterais avec la colonne de Mostaganem dans le pays des Flitas pour y visiter quelques tribus dont les retards calculés dans le payement de l'impôt annonçaient la mauvaise volonté. Il y avait aussi quelques questions de police intérieure à régler.

Mais tout cela rentrait dans la catégorie des affaires et des difficultés habituelles de ce pays dont les habitants ont toujours été hostiles à toute espèce de pouvoir.

Rien ne présageait donc un changement dans cet état de choses et la presque totalité des tribus s'apprêtaient à payer l'impôt d'*achour* (1), dont les premiers versements avaient même commencé, lorsque je reçus l'avis de l'arrivée de Bou Maza dans les Flitas, chez lesquels il ne s'était fait annoncer que depuis deux ou trois jours à peine.

Instruit aussitôt de cet événements, je partis de Mostaganem et vins coucher avec ma colonne, le 17 de ce mois, à Bel-Acel. Le 18, j'étais au camp de Touizat, à l'entrée de la région montagneuse. C'est là que j'appris que les prédications de Bou Maza avaient entraîné à la révolte presque tous les Flitas, moins les O.-Belhia et les Anatra que maintenait notre agha Hadj Djelloul. L'autre agha des Flitas, El Fodil, était avec Bou Maza et abandonnait notre cause.

Je fus informé que des rassemblements nombreux, avec le chérif en personne, s'apprêtaient à défendre le défilé et la position difficiles de Tyfour, par où je devais passer le 19 pour aller camper à Ben-Atya, au milieu du pays de Mendès et presque sur la frontière de celui des Amamra, tribu de Cheurfas qui avaient toujours été les instigateurs des troubles et des révoltes du pays et auxquels je comptais infliger une punition sévère.

Par suite de ce renseignement, et bien que j'ignorasse encore l'étendue du mal produit par la présence du chérif, je jugeai prudent de prendre les dispositions les plus convenables pour éloigner une collision qui pouvait avoir un fâcheux retentissement, ou, si elle devait avoir lieu, pour accepter le combat sans désavantage. Je n'avais que quatre bataillons (j'emploie le mot de bataillon pour désigner les différents corps, car chacun d'eux, affaibli par les maladies ou les exigences du service, n'avait un effectif que de 250 hommes au plus) et de deux escadrons de chasseurs, qui composaient toutes les forces disponibles de Mostaganem. Mes précautions me furent utiles. Animés par un fanatisme religieux très ardent, les Arabes attaquèrent ma faible colonne avec une vigueur inaccoutumée depuis longtemps, et nous accompagnèrent ainsi jusqu'à la position de Ben-Atya, que j'avais résolu d'occuper.

Ce premier engagement était excessivement fâcheux, non pour notre sûreté, mais pour la tranquillité du pays. C'était l'étincelle qui devait occasionner l'incendie. Les communications que je fis ouvrir avec quelques insurgés, en me démontrant à quel degré d'exaltation et de crédulité ils avaient été entraînés par les promesses de Bou Maza, me donnèrent en même temps la certitude qu'ils se croyaient maintenant trop compromis pour oser revenir à nous de bon gré. En vain, je leur promis le pardon, à la seule condition de livrer entre nos mains l'homme qui allait attirer sur eux tous les maux de la guerre, me fondant en cela sur l'exemple donné récemment par les Beni-Menacer; toutes mes démarches conciliatrices fu-

(1) *Achour*, impôt sur les récoltes (céréales) que les Turcs percevaient en nature, mais que les Français font payer en argent, selon un taux qui varie avec l'état des récoltes. (*Note de I. H.*)

rent vaines. Ils répondirent qu'ils avaient foi dans les promesses du chérif, qui devait leur donner le pays.

Depuis ce moment, l'insurrection n'a cessé de grandir et les attaques ont été journalières et acharnées. Celle d'hier nous a coûté des pertes sensibles, et nous avons à regretter M. le lieutenant-colonel Berthier (du 4e chasseurs d'Afrique), tué dans une charge. J'aurai l'honneur d'adresser à Votre Excellence un rapport particulier sur mes opérations militaires.

Dans l'impossibilité où j'étais de prévoir une révolte aussi générale et aussi spontanée, et qu'aucun symptôme précurseur n'annonçait, j'avais décidé que la plus grande partie de la garnison du khamis des Beni-Ouragh ferait jonction avec ma colonne dans la position centrale de Ben-Atya. Ce supplément de forces devait me mettre à même de terminer plus promptement mes opérations et ne laissait rien en souffrance au khamis dont j'avais, à dessein, augmenté la garnison afin qu'elle pût rayonner autour de ce poste pendant toute la belle saison.

Mais les événements qui venaient de surgir d'une manière si inopinée et les conditions nouvelles dans lesquelles se trouvait le pays étaient de nature à me donner des craintes sérieuses sur le sort de la petite colonne du commandant du khamis. Je résolus, en conséquence, de me porter promptement à sa rencontre avec la moitié de mes troupes, laissant l'autre partie à la garde de mon camp de Ben-Atya.

Mes craintes étaient fondées. L'insurrection ayant gagné les Beni-Meslem, le commandant Manselon se trouvait aux prises avec une population révoltée, dans un pays difficile, sans moyens de transport. J'arrivai assez à temps pour le préserver d'un désastre complet, ce qui n'eût pas manqué d'arriver s'il eût dû passer, sans ma protection, le long défilé qui le séparait de Ben-Atya et où nous eûmes un engagement assez vif au retour.

Reconnaissant l'impossibilité où je me trouvais de rétablir l'ordre dans le pays avec le peu de troupes dont je disposais, j'ai aussitôt envoyé l'ordre au colonel Géry de m'amener du renfort. Il doit faire sa jonction avec moi par le pays de Mendès le 27.

D'un autre côté, j'ai invité M. le colonel de Saint-Arnaud à mettre à ma disposition quelques troupes de sa subdivision. Si, comme je l'espère, il peut acquiescer à ma demande, il viendra me joindre dans une position que je choisirai demain et qui sera probablement Relizan, sur la Mina, d'où je pourrai observer et protéger les tribus de la plaine qui, depuis près de trois ans que je commande la subdivision, ont toujours joui de la paix et de la sécurité la plus grande.

Avec les renforts que je vais recevoir, je pourrai, le 27, reprendre l'offensive, et j'espère bientôt ramener l'ordre et la tranquillité dans le pays, en sévissant sur ceux qui les ont troublés.

Agréez, Monsieur le Maréchal, l'hommage de mon profond respect.

Le Maréchal de camp,
commandant par intérim la division d'Oran,
PAYS DE BOURJOLLY.

N° 13

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (Copie).

Cavaignac à Gagnon.

[Expédition contre les Beni-Ouarsous.]

Le 23 septembre 1845.

Mon cher Colonel,

Ce matin, j'ai été à une lieue vers le sud compléter la destruction du pays des Beni-Ouarsous. Vers 2 heures, 200 d'entre eux ont attaqué avec une vigueur remarquable la positoin enlevée hier et qui couvre mon camp. Une sortie vigoureuse et un feu d'artillerie à mitraille les ont culbutés avec de nombreuses pertes. Ils se sont retirés dans les positions opposées et n'ont plus rien entrepris. Les zouaves ont agi avec leur vaillance accoutumée. Le pauvre Peyraguey, chargeant à la tête de ses soldats, a été tué raide. Nous avons 2 morts et 6 blessés.

Demain matin, je me porterai d'une lieue vers l'ouest, au marché de l'Arba, pour achever mon entreprise. Il est possible que le même jour je couche à Sidi-bou-el-Nouar. Envoyez ma lettre au général de Bourjolly et au colonel Barral; transmettez à celui-ci l'ordre de reprendre position sur la Mouilah, mon opération étant à peu près terminée.

Recevez, mon cher Colonel, l'assurance de mes sentiments bien affectueux.

Le Maréchal de camp commandant la subdivision de Tlemcen,

Signé : CAVAIGNAC.

N° 14

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Le capitaine Coffyn, commandant supérieur par intérim à Djemmaa-Ghazouet, au général commandant la division d'Oran.

[Premières nouvelles, peu précises, de l'affaire de Sidi-Brahim.]

[Djemmaa-Ghazaouet], Le 24 septembre 1845, 11 heures du matin.

Mon Général,

Le lieutenant-colonel de Montagnac est parti dimanche soir (1) pour surveiller les Msirda et les tribus de la frontière très disposées à passer à Abd el Kader, la colonne étant forte de 408 hommes, savoir : 346 chasseurs d'Orléans, 62 hussards (2).

Le 22, j'ai reçu une lettre du lieutenant-colonel de Barral qui annonçait que le général Cavaignac était campé à Sidi-bou-Noir (3) sur la Tafna, et se disposait à entrer chez les Beni-Ouarsous; qu'il (4) avait l'ordre de se porter sur la route d'Aïn-Kebira, et enjoignait au lieutenant-colonel de Montagnac de lui envoyer tous les disponibles.

J'ai fait faire une copie de cette lettre et l'ai expédiée au colonel Montagnac. Le soir à 10 heures, j'avais la certitude que mon courrier était arrivé; le colonel de Montagnac me disait : qu'il lui était impossible de rejoindre Djemâa sans exposer les Souhalia à une déroute complète; qu'il était entouré de goums considérables composés de gens du Maroc. Il ajoutait qu'il partait pour (5) l'oued Taouli où il allait se maintenir; que l'Emir devait venir camper le soir même à Si-Bou-Djenane; enfin il me donnait l'ordre de lui envoyer des vivres pour deux jours (il en avait pris pour deux jours) (6). Le même courrier était porteur d'une lettre adressée au lieutenant-colonel de Barral.

---

(1) Le dimanche était le 21 septembre 1845. (*Note de P. A.*)

(2) Cet effectif, donné par le commandant supérieur par intérim, a toutes chances d'être exact; il ne comprend pas les officiers, comme on le verra par le *Rapport* Martimprey (pièce 30) et le *Journal* de Bidon (pièce 43). (*Note de P. A.*)

(3) Sidi-bou-Lenouar. (*Note de I. H.*)

(4) *Il* désigne le lieutenant-colonel de Barral. (*Note de P. A.*)

(5) La copie, signée par le général Thiéry, porte *de* au lieu de *pour*. C'est bien *pour* qu'il faut lire sur l'original; mais ce mot écrit en abrégé ressemble à *de*. (*Note de P. A.*)

(6) La lettre que résume Coffyn est insérée *in extenso* dans le *Rapport* de Martimprey, pièce 30; Coffyn en reproduit fidèlement le sens, sauf quand il dit que Montagnac « partait pour l'oued Taouli »; le lieutenant-colonel se trouvait en effet campé sur ce ruisseau le 22 septembre au soir, et disait seulement qu'il allait se tenir « sur la ligne où il s'était établi ». (*Note de P. A.*)

Le 23, je reçus, à 6 heures du matin, deux cavaliers du lieutenant-colonel de Barral qui demandait des nouvelles de la colonne de Djemâa. Je fis repartir de suite les mêmes cavaliers pour rejoindre le lieutenant-colonel de Barral, je lui fis part des nouvelles que j'avais pu recueillir ; le même paquet contenait la lettre du lieutenant-colonel de Montagnac au colonel de Barral (1).

Depuis je n'ai pu avoir de nouvelles, ni communiquer d'une manière quelconque soit avec la colonne de Maghnia, soit avec la colonne de Djemâa.

Hier, ayant entendu une fusillade très vive dans l'Ouest; ayant de plus appris par des espions que le colonel était entouré des Beni-Snassen et des Ossels (2) (Bou Amedi les commande en chef), qu'il avait éprouvé un échec et essayait de se replier sur Djemâa, je me suis décidé à prendre la compagnie auxiliaire et quelques hussards (infanterie 120 hommes, 16 cavaliers) et à me porter sur la ligne de retraite du colonel. Nous sommes arrivés à une demi-lieue du théâtre des événements, mais nous n'avons pu, malgré nos efforts, ni communiquer ni faire parvenir un envoyé.

Vivement attaqué par de la cavalerie arabe (50 cavaliers) et par 150 à 200 cabayles, ayant eu mes hussards repoussés, je me suis décidé à battre en retraite. Il était 3 h. 1/2 et nous étions partis à 9 heures; les troupes n'avaient pas mangé. Je me suis donc replié en ordre et au pas ordinaire en faisant garder mes flancs et mes derrières par l'infanterie et poussant mes cavaliers en éclaireurs. Nous sommes rentrés à Djemâa à 5 h. 1/2, non sans avoir essuyé ou échangé bon nombre de coups de fusil. Nous n'avons eu qu'un hussard blessé; les Arabes ont perdu 5 hommes et le nombre de leurs blessés peut être porté à une vingtaine.

Nous avons été favorisés par un bon terrain, et heureusement pour nous autres que les Arabes qu'on avait envoyés pour nous tourner avaient combattu depuis le matin. Toutes les tribus par lesquelles nous avons eu à passer avaient abandonné leurs cases et les hommes nous harcelaient de leurs figuiers et broussailles.

Je suis rentré avec cette conviction que toute communication était désormais impossible avec la colonne.

Ce matin, j'ai envoyé les hussards faire une reconnaissance pour avoir des nouvelles de l'ennemi. L'officier chargé de cette mission délicate est venu m'assurer que les Traras couvraient la route de Maghnia et que de ce côté aussi les communications deviendraient bien difficiles, sinon impossibles.

Je n'ai pas encore de nouvelles des courriers que j'ai expédiés hier matin. Je crains qu'ils n'aient été assassinés (3).

---

(1) Ainsi, la lettre écrite par Montagnac à Barral, de l'oued Taouli, le 22 à 5 h. 1/2 du soir (voir pièce 30), et envoyée à Coffyn pour qu'il la fasse parvenir, ne partit de Djemmaa que le 23 au matin; comme cette lettre annonçait que Montagnac attaquerait à 6 heures, elle ne pouvait plus arriver en temps utile pour provoquer le mouvement de Barral. Mais une autre lettre fut sans doute expédiée directement, puisque d'Exéa affirme, dans ses *Mémoires*, qu'une lettre, datée de l'oued Taouli, arriva à Barral le 22, à 9 heures du soir. — Voir aussi pièce 17, le P.-S. (*Note de P. A.*)

(2) Les Ghossel. (*Note de P. A.*)

(3) On ne sait si ces courriers, partis le 23 au matin, arrivèrent à des-

Des courriers que je suis parvenu à faire partir la nuit dernière (1), un seul est de retour : c'est celui qui était porteur de ma lettre au lieutenant-colonel de Barral; mais il n'a pu remplir sa mission, et la lettre m'est revenue, lettre des plus importantes puisqu'elle rendait compte des événements de la journée (2), de ce que j'avais vu, et annonçait la fâcheuse position du lieutenant-colonel de Montagnac.

Ce courrier m'a donné les renseignements que je vais vous transcrire; j'espère qu'il m'a trompé et que les choses sont moins graves.

Les Trara, les Djebala et les Smera seraient tombés sur la colonne du lieutenant-colonel de Barral; cette attaque aurait eu lieu à l'oued Deguse; les Arabes auraient eu le dessus et auraient harcelé les Français jusqu'à Boumeda (3) et Bab-Taza.

Le général Cavaignac serait toujours sur la Tafna, à un gué nommé Azima, où il aurait tenté le passage pour rentrer à Tlemcen. Les Beni-Missel, les Oulassa et les Schraga (4) l'auraient attaqué très vivement et seraient parvenus à le tenir en échec. Les Beni-Menhir se seraient emparés de nos postes d'Aout-Bouchi et de l'Arcabe; ils auraient assassiné hier quatre chasseurs d'Afrique (peut-être porteurs des nouvelles de la colonne de Maghrnia et des projets de son chef).

Les Trara en général espèrent que, la colonne du lieutenant-colonel de Montagnac anéantie, l'adj Abd el Kader se portera sur Djemâa.

Voilà les nouvelles du jour, nouvelles fort graves et bien alarmantes. Je crois donc devoir vous informer de toutes ces choses afin que vous puissiez prendre les mesures que votre expérience vous conseillera.

Pour moi, qui ai vu les populations qui nous entourent, leurs défections successives, je pense qu'il est impossible que la colonne de Djemâa puisse arriver à se tirer du mauvais pas dans lequel elle se trouve, à moins que vous ne nous envoyez au moins 600 hommes.

Je fais prendre ici toutes les mesures et dispositions nécessaires pour soutenir une attaque contre nos murs, attaque qui ne sera rien si Touent reste fidèle, mais qui serait des plus graves si jamais nos ennemis occupaient ces crêtes dominantes.

Je suis, avec le plus profond respect, mon Général, votre très humble et très respectueux serviteur.

Le Capitaine du génie commandant supérieur par intérim,

COFFYN.

P.-S. — Notre garnison ne se compose que de 350 à 400 hommes; encore y a-t-il beaucoup d'éclopés.

---

tination. En tout cas, Barral reçut une lettre écrite par Montagnac de l'oued Taouli le 22 à 5 heures du soir, comme le prouve le P. S. de la pièce 17. (*Note de P. A.*)

(1) Dans la nuit du 23 au 24, Coffyn avait envoyé au moins un courrier à Montagnac (voir pièce 15), et un à de Barral. (*Note de P. A.*)

(2) Des événements de la journée du 23, c'est-à-dire du combat soutenu par Montagnac et de la sortie de Coffyn. (*Note de P. A.*)

(3) Sidi-bou-Mada, au sud de Bab-Taza. (*Note de P. A.*)

(4) Coffyn transcrit mal les renseignements oraux, parce qu'il ne connaît ni les tribus, ni la région; il veut parler des Beni-Mishel et des Oulhassa-Cheraga. (*Note de P. A.*)

N° 15

A. H. G., Algérie. Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Le capitaine Coffyn, commandant supérieur par intérim de Djemmaa-Ghazaouet, au général Thiéry, à Oran.

[Nouvelles de la colonne Montagnac.]

Djemâa, le 24 septembre 1845, 1 heure du soir.

Mon Général,

Au moment de faire partir mon courrier pour vous, l'envoyé que j'ai expédié cette nuit au lieutenant-colonel de Montagnac arrive; il n'a pu parvenir jusqu'à la colonne.

Le lieutenant-colonel s'était retranché avec des pierres et se maintenait sur un mamelon de Sidi-Brahim-el-Beday (1), et était entouré des Msirda, Djebala, et nos Souhalia qui ont fait défection.

Quelques cavaliers et une soixantaine de fantassins seraient tombés au pouvoir de l'ennemi, qui les aurait envoyés à Muley Abderraman.

L'adj Abd el Kader est passé chez les Trara. Toutes les routes sont interceptées.

Cette lettre n'a pas besoin de commentaires. Il faut aller au plus vite au secours du colonel de Montagnac.

Le Capitaine commandant supérieur par intérim,
COFFYN.

Sur l'original, pas de nom de destinataire. — Sur une copie signée par Thiéry : « Au général Thiéry ».

---

(1) *El Beday* distingue *Sidi-Brahim* des autres personnages du même nom dont les tombeaux sont nombreux en Algérie. Cette épithète indique que le saint homme était originaire des *Bedea*, groupe venu d'Espagne lors de la grande expatriation. (*Note de P. A.*, d'après M. l'interprète Guin.)

N° 16

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Le capitaine Coffyn, commandant supérieur par intérim à Djemmaa-Ghazaouet, au général Thiéry, à Oran.

[Nouvelles de la colonne Montagnac.]

(*D'une autre main.*) — Nota. Ce rapport, venu le *dernier*, est arrivé à Oran le *premier*, et a déterminé le départ du *Caméléon*.

L. DE C. (1).

Djemâa, le 24 septembre 1845, 11 heures du soir.

Mon Général,

Un hussard (2) qui nous arrive vient de nous apprendre ce que malheureusement nous pensions tous sans vouloir le dire : dès mardi (3), à 11 heures, tout était fini ; le lieutenant-colonel de Montagnac avait été frappé à mort ; il en avait été de même de MM. de Cognord, commandant des hussards, du brave capitaine de Saint-Alphonse et autres, tous en un mot ont été écharpés par les cavaliers d'Abd el Kader.

L'infanterie a eu le même sort que la cavalerie, à ce que nous assure le hussard.

Abd el Kader campe aujourd'hui sur la route de Nédroma, à une lieue à peine de notre camp ; nous nous attendons à une attaque et travaillons à nous garder.

Puissions-nous être plus heureux que nos frères de Sidi-Brahim.

Envoyez-nous au plus vite des renforts et un chef ; j'accumule en ce moment sur moi seul les doubles fonctions de capitaine du génie et de commandant supérieur ; une tête de plus ne serait pas de trop dans d'aussi graves circonstances.

Je suis, avec le plus profond respect, mon Général, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Capitaine commandant supérieur,

COFFYN.

P.-S. — Je vous donnerai des détails par le prochain courrier.

---

(1) Cette annotation a été écrite par le lieutenant-colonel L. de Crény, alors chef d'état-major de la division d'Oran. (*Note de P. A.*)

(2) Le hussard Daveine. — Récit de Natali, pièce 132. (*Note de P. A.*)

(3) Le mardi est le 23, jour du combat du Kerkour et de la sortie de Coffyn. (*Note de P. A.*)

N° 17

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Barral à un général (probablement Cavaignac).

[Récit de l'affaire de Sidi-Brahim, d'après deux carabiniers échappés. — Détails sur la marche de la colonne de Barral.]

Lalla-Magrnia, le 24 septembre 1845.

Mon Général,

J'ai l'honneur de vous rendre compte d'un funeste événement qui a eu lieu hier, 23 septembre. Le lieutenant-colonel Montagnac a été tué; la colonne qu'il commandait, composée du 8e bataillon de chasseurs d'Orléans et du 1er escadron de hussards, est entièrement détruite. Voici les détails de cette douloureuse catastrophe comme j'ai pu les recueillir de la bouche de deux carabiniers du 8e bataillon échappés au massacre.

Le colonel est parti de Djemma-Ghazaoüat à 10 h. 1/2 du soir, le 22 (1). Il s'est porté vers l'ouest et s'est arrêté pour faire faire le café à ses hommes à 4 heures du matin, au milieu des villages des Souhalia (2); il est reparti une heure environ après le point du jour et s'est porté à une heure et demie de marche dans le sud. Il s'est arrêté sur l'oued Taouli, et a dit aux hommes de se reposer jusqu'à 3 heures de l'après-midi. Cette heure venue, il a donné l'ordre de tuer du mouton et de faire la soupe, remettant le départ à 11 heures du soir. Dans cette journée, quelques cavaliers se sont présentés, ils ont tenté d'enlever trois hussards placés en vedette et les ont ramenés jusque sur le camp. Vers le soir ils s'étaient réunis au nombre d'une cinquantaine, et le colonel avait été obligé d'envoyer une section qui a tiraillé quelque temps avec eux.

A 11 heures, la lune s'étant levée, la colonne s'est mise en route et a remonté la rivière pendant environ deux heures ou deux heures et demie. Le colonel s'est arrêté près d'un marabout et a fait dormir ses hommes. Au point du jour il a fait faire le café. Une dizaine de cavaliers observaient tranquillement la colonne à une petite distance.

Sur les 6 heures, le colonel Montagnac a pris avec lui 200 hommes sans sacs et les hussards, laissant au bivouac le commandant Froment-Coste. Cet officier supérieur envoya à la suite de la colonne le lieutenant Chappedelaine et une quinzaine de carabiniers, avec ordre de s'arrêter sur un mamelon élevé d'où il pouvait voir la direction prise par le colonel.

En montant, la colonne n'a d'abord aperçu qu'un groupe de 200 ca-

(1) C'est le 21 septembre que le colonel avait quitté Djemmaa-Ghazaouet. *(Note de P. A.)*

(2) Il s'agit du bivouac établi à Sidi-el-Hadj-Abdallah. *(Note de P. A.)*

valiers; le colonel les a fait charger par les hussards. Les Arabes n'ont pas tenu et se sont laissé poursuivre jusqu'à ce que, renforcés par des détachements nombreux, ils se soient trouvés assez forts pour faire tête à nos hommes. Faisant alors demi-tour, ils ont forcé les hussards à remonter sur le sommet d'un mamelon. Nos cavaliers ont tenu ferme dans cette position jusqu'à l'arrivée de l'infanterie. Alors l'affaire a commencé à prendre une tournure inquiétante; les cavaliers, les Kabyles sortis de tous les villages des Msirda se sont montrés en masse. Le lieutenant Chappedelaine, qui, placé sur une position presque aussi élevée que celle où l'action avait lieu, distinguait parfaitement les groupes ennemis, disait à ses hommes qu'il jugeait que les Arabes étaient au nombre de 3.000. Deux fois, les goums ont essayé de prendre le mamelon; deux fois ils ont été repoussés bravement; mais, ayant traversé un ravin profond qui déchire le flanc de la montagne, ils ont attaqué la position de tous côtés et la petite colonne fut écrasée en un instant sous le feu de cet ennemi nombreux.

Le commandant Froment-Coste, prévenu par le lieutenant Chappedelaine que le colonel Montagnac était attaqué par des forces supérieures, était parti au pas de course avec une centaine d'hommes pour se porter à son secours. Il en était éloigné encore de près d'un quart d'heure lorsqu'il le vit succomber sous le troisième effort des Arabes.

Les goums restèrent un moment sur le lieu du combat, puis ils se précipitèrent au galop sur les cent hommes du commandant Froment-Coste, qui furent anéantis après avoir fait une seule décharge; c'est dans ce moment que le lieutenant Chappedelaine s'est replié sur les bagages.

Après ce second acte de l'affreux drame, les Arabes ont chargé sur le convoi gardé par 80 hommes environ, commandés par le capitaine de Géreaux; cet officier, ne voyant plus de ressources, essaya de se jeter avec ses hommes dans un marabout dont il était séparé par un ravin, espérant pouvoir encore s'y défendre; mais alors ces malheureux soldats furent rejoints par les cavaliers qui les égorgèrent.

Les deux carabiniers que j'ai interrogés, et qui se sont sauvés d'une manière si miraculeuse en se jetant du haut d'un escarpement que des cavaliers n'ont pu franchir, faisaient partie des quinze hommes qui accompagnaient le lieutenant Chappedelaine. Ils ont vu tout le détail des trois actions, ils m'ont raconté séparément les faits et je n'ai trouvé aucune contradiction dans leur dire.

Je m'étais porté, d'après votre ordre, sous la ville de Nédroma. Ignorant le mouvement du colonel de Montagnac, j'avais envoyé ma cavalerie et mes mulets chercher des vivres à Djemma-Ghazaouat, et j'avais écrit au colonel de m'envoyer 300 hommes du 8e bataillon sous les ordres du commandant Froment-Coste (1). C'était le 22. Dans la journée, j'appris par une lettre du colonel, écrite de la veille au soir (2), qu'il se dirigeait sur les frontières des Souhalia, qu'il croyait

---

(1) Barral avait reçu le 21 septembre, à 11 heures du soir seulement, l'ordre de Cavaignac lui prescrivant de venir, avec ces renforts, dans le pays des Trara. — Cf. *Mém. inéd.* du général d'Exéa. (*N. de P. A.*)

(2) Il s'agit là d'une lettre écrite le 21 septembre par Montagnac à Barral, avant de quitter Djemmaa-Ghazaouet. *(Note de P. A.)*

menacées par un goum ; du reste, il ne me demandait pas d'appuyer son mouvement. En y réfléchissant cependant, j'eus des inquiétudes et je me serais décidé, probablement, à me porter de son côté, malgré vos ordres, si j'avais eu sous ma main ma cavalerie et mes mulets. Je pensais ensuite que je recevrais dans la nuit des nouvelles du colonel Montagnac, et qu'alors, s'il était nécessaire, j'irais le soutenir.

Le 23 au matin, je n'avais pas reçu de lettre (1). Sur les 7 heures, j'entendis une fusillade s'engager dans l'Ouest ; je fis prendre les armes en toute hâte et je partis en avant avec les deux escadrons de chasseurs, donnant l'ordre au commandant d'Exéa de forcer la marche pour me rejoindre le plus tôt possible. Après une heure et demie d'une allure vive, je crus être assez près pour faire entendre aux combattants le son des trompettes des escadrons, auxquels j'ordonnai souvent de sonner la marche ; mais, au moment où je m'engageais dans le pays montueux des Msirda, le feu cessa tout à coup, et peu de temps après je vis descendre de la montagne les deux carabiniers du 8e bataillon qui m'apprirent l'affreux malheur qui venait d'arriver.

Il ne me restait plus qu'à chercher à regagner vivement Bab-el-Thaza. Je voyais tout le pays se soulever sous mes yeux, et je compris la difficulté que j'aurais, plus tard, avec ma faible colonne, pour traverser ce col occupé par des populations devenues hostiles. Je ne m'arrêtai que deux heures à la zaouia de El-Yacoubi, et je repartis de suite pour Bab-el-Thaza. Je savais Ghazaoüat défendu par près de 600 hommes (2). Ce poste avait, de plus, la facilité de recevoir promptement des secours d'Oran ; je ne songeai donc plus qu'à regagner le plus vite possible la redoute de Lalla-Magrnia, où je n'avais laissé que 138 hommes peu valides ; je ne me suis arrêté qu'arrivé à ce dernier camp. J'ai été bientôt à même de voir que la mesure que j'avais prise était sage ; plusieurs Arabes vinrent me prévenir, sur la route, que l'Emir faisait marcher en toute hâte des troupes pour occuper le col. Les officiers de l'arrière-garde ont pu voir une colonne de 5 ou 600 cavaliers venir à nous par les hauteurs. Les Arabes réfugiés sur les rochers qui dominent le passage ont commencé les hostilités dès qu'ils nous ont aperçus, mais notre mouvement avait été trop rapide pour leur laisser le temps de se réunir. Cependant, lorsque la colonne est arrivée sur les dernières pentes qui dominent l'oued Bousselit, j'ai été obligé de faire charger un peloton de chasseurs sur les Arabes qui importunaient l'arrière-garde et venaient de tuer un cheval au commandant d'Exéa. Les chasseurs ont sabré cinq ou six fantassins. Dans cette charge un chasseur a eu deux doigts emportés d'un coup de feu, un autre a eu son cheval tué. Les carabiniers d'arrière-garde ont tué deux autres Arabes. Une fois dans la plaine, la nuit est venue, et nous n'avons plus été suivis.

Je suis arrivé à Lalla-Magrnia à 10 heures du soir.

---

(1) Barral est en contradiction avec d'Exéa, qui cite dans ses *Mémoires* la lettre écrite par Montagnac du bivouac de l'oued Taouli, le 22, à 5 heures. Cette lettre parvint certainement à Barral, puisque cet officier en parle lui-même plus loin, dans son P. S. (*Note de P. A.*)

(2) L'effectif du poste, déduction faite de la colonne commandée par Montagnac, était loin de ce chiffre. (*Note de P. A.*)

Nous attendons les événements et nous sommes tous bien désireux d'y trouver l'occasion de venger nos pauvres camarades.

Nous sommes bien pourvus de vivres et de fourrages; malheureusement, dans la prévision d'un mouvement dans la montagne, j'avais envoyé la plus grande partie de mon troupeau à Djemma-Ghazaoüat, et je n'ai ici que pour vingt jours de viande. Cela ne doit pas vous inquiéter, car si je prévoyais que les communications fussent interrompues pendant quelque temps, je diminuerais la ration de viande en augmentant celle de pain ou de biscuit.

Dans les événements qui viennent d'avoir lieu, il y a eu une véritable fatalité qui a fait que toutes les lettres sont arrivées trop tard pour que les ordres fussent exécutés en temps opportun. Ainsi, si la lettre dans laquelle vous m'ordonniez de me porter en avant de Nédroma n'avait pas été retardée de quatorze heures, j'aurais donné l'ordre au colonel Montagnac de m'envoyer le 8e bataillon de chasseurs d'Orléans assez à temps pour empêcher son funeste mouvement.

J'ai l'honneur d'être avec respect, mon Général, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Lieutenant-colonel,
commandant l'arrondissement de l'Ouest,
DE BARRAL.

Post-scriptum. — Dans une lettre que m'écrivait le colonel Montagnac, le 22, à 5 heures du soir, de son bivouac de l'oued Taouli, il m'assure que, parmi les cavaliers qui composaient le goum qu'il avait devant lui, on distinguait parfaitement le Magrzni du Maroc (1). Je joins à ma lettre le nom des officiers qui ont été victimes de l'affreux événement du 23.

DE BARRAL.

(1) Cette phrase prouve que, le 24, Barral avait bien reçu la lettre écrite par Montagnac le 22 à 5 heures, dans laquelle il annonçait son intention d'attaquer le lendemain à 6 heures. Barral ne dit pas quand cette lettre lui était parvenue; mais d'Exéa est précis et affirmatif à ce sujet dans ses *Mémoires*, et assure que c'est le 22 à 9 heures du soir. (*Note de P. A.*)

N° 18

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (Copie).

Le caïd Bel Hadj, des Ouled-Riah (1), au commandant Bazaine.

[Montagnac a été trahi par les Kabyles.]

Louange au Dieu unique !

Au commandant Bazaine et à l'officier son kalifa, que le salut soit sur vous, ainsi que la miséricorde de Dieu et sa bénédiction !

Je vous informerai que, d'après des nouvelles venues du Garb, les Kabyles auraient trahi les chrétiens qui sont à la Marsa (Djemâa-el-Ghazouët) ; ils les auraient conduits dans un endroit appelé Dehar-el-Foul (2), où El Hadj Abd el Kader aurait été embusqué, et serait tombé sur eux.

On dit qu'El Hadj Abd el Kader avait avec lui les Beni-Snassen ainsi que tous les Kabyles.

Les Beni-Senouss ont fait dire à El Hadj Abd el Kader de leur envoyer El bou Hamedi ; les Beni-Ournid ont fait de même.

Salut de la part du caïd Bel Hadj (Oulad-Riah).

---

(1) « Le caïd Bel Hadj, des Ouled-Riah, est probablement celui qui devint plus tard agha des Ouled-Riah et fut impliqué dans l'affaire Doineau, lors de l'assassinat de l'agha Ben Abdallah. » Si M'hammed ben Rahhal au ministre de la Guerre, de Nedroma, 27 décembre 1904 (original). Réponse à un questionnaire du lieutenant Paul Azan. *A. H. G.*, Algérie, corresp. (original).

(2) « Dehar-el-Foul est probablement un plateau légèrement mamelonné, situé à 4 ou 5 kilomètres à l'ouest de Sidi-Brahim, à environ 2 kilomètres du champ de bataille vers le nord-est. Ce fut un des trois ou quatre endroits où Montagnac établit successivement son camp pour le changer aussitôt, soit pour dépister les espérances de l'ennemi, soit pour raisons stratégiques. Le vrai nom de ce mamelon est d'Ahr-el-Foul (D'Ahr = dos, croupe, etc.). Peut-être aussi l'appelle-t-on Feddan-el-Foul. » — Si M'hammed ben Rahhal au ministre de la Guerre, du 27 décembre 1904. *A. H. G.*, Algérie, corresp. (original).

N° 19

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (Copie).

Cavaignac au colonel Gagnon, commandant supérieur à Tlemcen.

[Combat du 24 septembre chez les Trara. — Résistance de l'ennemi à Bab-Messemar. Il va en chercher l'explication à Lalla-Maghrnia.]

Oued-Assasahba (rive gauche de la Tafna, route du pont de la Tafna près de son embranchement avec la route de Djemmaa-Ghazaouet à Tlemcen par Aïn-Kébira), 24 septembre, 6 heures du soir.

Mon cher Colonel,

Je vous ai écrit hier 23 pour vous informer du combat vigoureux soutenu par les troupes. Hier soir, j'avais terminé dans la vallée de l'Hamann tout ce que j'avais le projet d'y faire. En face de moi se trouvaient deux positions formidables devant lesquelles l'ennemi commençait à penser que nous hésitions.

Ce matin 24, au point du jour, les mouvements exécutés dans la nuit avaient mis en notre pouvoir les positions secondaires qui devaient assurer notre marche sur celle de Bab-Mesmar, dont la prise devait entraîner la chute de l'autre, celle de Meterbah. Au point du jour, nous nous sommes mis en marche et sommes arrivés à 7 heures du matin en face de Bab-Mesmar. Une attaque vigoureuse a rejeté l'ennemi dans les vallées ultérieures. Le prestige de ces positions, auxquelles se rattachent des souvenirs sanglants, a été détruit par la valeur des troupes.

Après y avoir fait acte de possession, je me suis reporté en arrière pour trouver de l'eau et camper. L'ennemi, pendant ces trois journées, a montré un acharnement peu ordinaire. Je vais à marches forcées, en chercher l'explication à Lalla-Maghnia.

Nous avons eu aujourd'hui 3 tués et 17 blessés; parmi ces derniers, le commandant Véjux (1) d'un coup de feu au pied, le commandant

---

(1) Claude-François *Véjux*, né le 9 juin 1792 à Besançon, entra au 4e régiment des gardes d'honneur en 1813, y fut nommé fourrier et fit la campagne de Saxe; nommé sous-lieutenant au 14e chasseurs à cheval le 7 avril 1814, il rentra dans ses foyers après la campagne de France; en 1815 il fut adjoint à l'état-major du général Saint-Clair, et fit partie du corps d'observation du Jura, puis il fut licencié au mois de septembre. Nommé sous-lieutenant aux cuirassiers du Dauphin le 16 juin 1819, il fit la campagne de 1823 en Espagne et fut promu lieutenant en 1828, puis capitaine en 1830. Il partit pour l'Afrique en 1840; blessé d'un coup de feu à la main le 1er juillet 1842 et cité dans le rapport du général Changarnier, il fut nommé, le 24 novembre suivant, major au 2e chasseurs d'Afrique. Il devint lieutenant-colonel au 4e chasseurs d'Afrique en 1848, et prit sa retraite l'année suivante. *A. A. G.*, dossier Véjux.

Lambert (1) d'un coup de feu à la jambe; tous deux sont restés à la tête de leurs troupes. Pas d'autres officiers blessés.

Le colonel Chadeysson a eu son cheval atteint de deux coups de feu.

Je ne vous donne aucun ordre aujourd'hui. Demain seulement, je saurai ce qu'il y a à faire.

Veuillez adresser copie de cette lettre à M. le général de Bourjolly, auquel j'aurai l'honneur d'adresser demain un rapport détaillé. Si vous savez quelques nouvelles qui me soient encore inconnues, je pense bien que vous n'aurez pas manqué de l'en informer.

Recevez, mon cher Colonel, l'assurance de mes sentiments très affectueux.

Le Maréchal de camp, commandant la subdivision de Tlemcen,

Signé : CAVAIGNAC.

P.-S. — Je vous enverrai demain un convoi de blessés sous l'escorte de la cavalerie; vous ne m'enverrez ni cette cavalerie ni le convoi avant que je vous aie donné des instructions. Envoyez copie de ma lettre au colonel de Barral.

N° 20

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (Copie).

Le chef d'escadrons de Crény au lieutenant-général de La Moricière, gouverneur général par intérim, à Alger.

[La sortie de Coffyn le 23 septembre; les dispositions prises par lui pour la défense de son poste, d'après une lettre écrite le 24 septembre par cet officier sans doute à Vauban, capitaine chef du génie à Oran.]

Djemâa-Ghazaouet, le 24 septembre 1845 (*sic*) (2).

A défaut d'une copie que je ne puis avoir, Vauban étant parti trop tôt pour Ghazaouet, je fais de mémoire cette analyse de la lettre de M. Coffyn :

---

(1) François-Thiébault *Lambert*, né le 12 février 1796 à Besançon, débuta dans les volontaires royaux de l'Ecole de droit le 14 mars 1815; nommé sous-lieutenant le 16 avril 1815, puis lieutenant en 1822, il fit la campagne de 1823 en Espagne. Capitaine en 1826, il partit à la Martinique et y resta jusqu'en 1832. Arrivé en Afrique en 1840, il y fut nommé chef de bataillon en 1843, prit sa retraite en janvier 1848 et mourut le 5 mai suivant à l'hôpital de Sétif. *A. A. G.*, dossier Lambert.

(2) Cet en-tête prouve que Crény avait eu l'intention de recopier une

La colonne était sortie depuis trois jours, nous étions sans nouvelles et très inquiets. Un Arabe ami vint me dire que la colonne combattait vivement, et qu'il fallait aller au-devant d'elle. On entendait beaucoup de fusillade au loin. Je me décidai à sortir avec 130 fantassins et 16 hussards.

Nous arrivâmes en vue du champ de bataille. Il était trop tard, tout était consommé. Nous fîmes notre retraite par la ligne des plateaux, harcelés par des cavaliers et par des Kabyles dont le nombre augmentait sans cesse. Nos hussards firent une charge dans laquelle l'un d'eux fut blessé. Mon guide s'enfuit, mais j'avais étudié le terrain et je n'hésitai pas sur la route à suivre. Nous sommes rentrés sans autre perte, après avoir tué 6 hommes à l'ennemi et en avoir blessé plusieurs, etc.

Suit le détail des précautions défensives prises à Ghazaouet, les brèches bouchées avec des prolonges, etc., etc.

L. DE CRÉNY.

Nota. — La lettre ne dit nullement jusqu'à quel point on est allé en vue du champ de bataille, si l'on a vu les morts, des vestiges quelconques... Je crois qu'on est allé en vue de Sidi-Brahim et que, ne voyant pas de combat, on est rentré, en quoi l'on a bien fait. Mais j'espère encore une moins mauvaise nouvelle. Le général Cavaignac était chez les Beni-Ouersous ; n'est-ce pas sa fusillade que les Arabes ont entendue ? C'étaient les mêmes jours, 22 et 23.

L. DE CRÉNY.

N° 21

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Alger (Original).

La Moricière à Soult.

[Exécution de Mohamet ben Hamet. — Progrès de l'insurrection. — Opérations du général Marey, du général Reveux, du général Cavaignac. — Nouvelles de l'Ouest.]

Alger, le 25 septembre 1845.

Monsieur le Maréchal,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre dépêche du 16 septembre datée de Soult-Berg, et de vous informer qu'au moment où

---

lettre de Coffyn, du 24 septembre, soit celle écrite à 11 heures du matin au général commandant la division d'Oran, soit une autre écrite à Vauban [citée par de Crény dans sa lettre du 26 septembre à La Moricière (pièce 25)] et qui n'existe pas dans les archives. En tout cas, Crény était à Oran, et non à Djemmaa-Ghazaouet.

elle m'est parvenue le chériff Mohamet ben Hamet et son serviteur saisi avec lui avaient déjà subi la peine à laquelle ils avaient été condamnés, au milieu même des tribus chez lesquelles ils avaient fomenté l'insurrection. Vos intentions, Monsieur le Maréchal, si elles m'eussent été connues, dans le cas spécial dont il s'agit, eussent servi de règle à ma conduite; mais permettez-moi de vous faire observer qu'en agissant comme je l'ai fait, je n'ai contrevenu en rien aux termes de l'ordonnance du Roi à laquelle vous me renvoyez, puisqu'elle contient explicitement que, dans les cas urgents, le gouverneur général peut ordonner l'exécution des jugements rendus par les tribunaux constitués. Si j'eusse violé l'ordonnance, qui ici nous sert de loi, le capitaine rapporteur qui a présidé à l'exécution aurait pu refuser de m'obéir.

La seule chose en cette circonstance laissée à mon appréciation était l'urgence. Je crois inutile de démontrer ici qu'en pareille matière la justice est d'autant plus efficace qu'elle est plus prompte. Les formes auxquelles nous avions dû nous astreindre avaient déjà retardé de dix jours un acte de rigueur indispensable; il eût fallu plus de quinze jours pour prendre vos ordres et ceux de Sa Majesté. Il était nécessaire que l'exécution fût faite sur le lieu même qui avait été témoin du crime dont elle était la punition; pour cela, il fallait que les 1.800 hommes du colonel de Ladmirault restassent au milieu du pays où tout était rentré dans l'ordre et où leur présence n'était plus utile; la suite de cette lettre vous prouvera que je ne me trompais pas et que j'aurai prochainement besoin de ces troupes, qui sont déjà depuis deux jours en route pour regagner Blida, et qui ne tarderont pas à recevoir une nouvelle destination.

Depuis ma dépêche du 20 septembre, nous n'avons point reçu de courrier de l'Est. Les renseignements que j'ai demandés au général Randon relativement à son travail sur la frontière de Tunis ne me sont point encore parvenus, ce qui m'empêche de vous communiquer son mémoire avec mon avis motivé.

J'ai reçu aujourd'hui même une lettre du général Marey, datée de Sou-Djouab; la plus grande partie des tribus du Dîra nous sont jusqu'ici restées fidèles. Mais la présence d'une forte colonne de ce côté était devenue tout à fait urgente. Le chériff, après son entrevue avec les chefs insoumis du Jurjura, tels que Ben Salem, Sidi Djoudi et autres, les avait décidés à le suivre avec les contingents qu'ils avaient avec eux et à venir attaquer Bou Mezrag, notre caïd du Dîra, qui, avec un contingent d'environ 300 hommes, s'était porté en avant de ses tribus pour les protéger.

Le chériff était suivi par 5 ou 600 cavaliers de l'Ouannouga; les insurgés du Dîra, les Aribs dissidents et les gens amenés par les chefs des montagnes pouvaient porter sa troupe à 800 chevaux et 150 fantassins. Sur ce nombre il y avait 50 cavaliers et 50 fantassins réguliers amenés par Ben Salem.

Notre caïd Bou Mezrag, prévenu de l'orage qui se formait près de lui et ne pouvant soutenir une lutte aussi inégale, avait levé son camp et s'était replié dans la direction où arrivait le général Marey. L'ennemi, qui s'était mis en marche, trouvant ses espérances trompées, se contenta de raser deux douars qui avaient négligé de se mettre en sûreté en temps utile; il enleva quelques bestiaux, mais

nos gens le poursuivirent dans sa retraite et il y eut un combat assez vif sans autre résultat que quelques tués ou blessés de part et d'autre. Le général Marey doit avoir fait hier sa jonction avec le kalifa Mahiddin; l'ennemi, avec les forces ci-dessus indiquées, était encore avant-hier dans les environs d'Aïn-Luzan, à 12 lieues à peu près à l'est de la position occupée par notre colonne.

Si l'ennemi acceptait le combat sur le terrain qu'il occupe aujourd'hui, nous avons tout lieu de penser que l'issue en serait favorable pour nous; mais il est à craindre qu'il ne se retire partie dans les montagnes de l'Ouannouga, partie sur les pentes sud du Jurjura, où, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'écrire précédemment, le général Marey n'est pas en mesure de le suivre avec les forces dont il dispose. Je serai probablement obligé de faire revenir la colonne que j'ai ordonné au général Levasseur de réunir à Sétif afin de la faire coopérer, avec celle du général Marey, aux opérations devenues nécessaires au sud du Jurjura. Déjà deux fois une colonne partie de Sétif est venue faire sa jonction sur les plateaux de Hamza avec la colonne de Médéah; dans ces deux circonstances, les troupes de la province de Constantine ont fait un long détour par le sud pour venir joindre celles de Titerie. Il existe une route au sud de celle des Bibans qui conduit du Bordj-Medjana au fort de Hamza et qui passe aux environs de la petite ville de Mansoura; il serait fort important de reconnaître cette route qui traverse tout le pays de Ouannouga, dont l'insoumission empêche les communications entre la province d'Alger et celle de Constantine et que l'on pourrait essayer de réduire sans rien préjuger sur la question des montagnes de la Kabylie, puisque ce pays est séparé de ces montagnes par les vastes plaines occupées par les Aribs.

Je regrette vivement, dans cette circonstance, que M. le général Bedeau soit absent de la province de Constantine. M. le général de Bourjolly, qui commande la province d'Oran, est engagé dans les Flittas pour y réprimer l'insurrection; cette circonstance rend mon séjour à la côte presque indispensable par la nécessité où je puis me trouver d'un instant à l'autre de m'opposer aux tentatives d'Abd el Kader; et cependant, si les circonstances se compliquent du côté de Hamza, je serai obligé d'aller moi-même prendre le commandement des troupes de ce côté.

C'est du reste, le cas échéant, le conseil que m'a donné M. le maréchal duc d'Isly avant son départ.

Je vais écrire aujourd'hui même au général Marey pour lui recommander de continuer ses opérations dans le sens des instructions générales que je lui ai données précédemment et le préviens que, s'il y a lieu, je pourvoirai à l'escorte des convois de vivres qui pourraient lui devenir nécessaires.

Les Kabyles des pentes nord des montagnes, ceux des environs de Dellys qui ont récemment beaucoup souffert de la guerre, dont le pays a été ravagé au printemps par les sauterelles, paraissent avoir repoussé les insinuations du chériff; ils viennent sur nos marchés acheter des grains; ils redoutent de nouveaux malheurs et se préparent à labourer pour réparer leurs pertes.

Ces renseignements, qui me sont parvenus par la voie de Dellys, me portent à croire que l'insurrection se concentrera sur les hauts

plateaux et dans les montagnes de l'Ouannouga qui n'ont point encore été foulées par nos colonnes. Dans le cas où le général Marey aurait besoin d'être appuyé, je dirigerais probablement une colonne par la route de Benini. Toutefois, afin d'être en mesure d'escorter les convois qu'il pourrait avoir à tirer de Médéah, j'envoie trois bataillons travailler sur la route aux pentes du Nador; ils pourront, suivant le besoin, se porter où leur présence serait nécessaire. Ce mouvement était encore motivé par le départ de Médéah du lieutenant-colonel Maissiat, qui a dû se porter vers Boghar avec sa réserve pour assurer le passage d'une grande caravane des tribus du Sud qui s'en allait au désert chargée de grains.

Le général Reveux est arrivé à Teniet-el-Hâad; le pays qu'il a parcouru est tranquille, sa présence y a prévenu le mal.

Le dernier courrier d'Oran nous a apporté des nouvelles satisfaisantes de la subdivision d'Orléansville. Le lieutenant-colonel d'Allonville ne s'est point emparé du chériff dont on lui avait signalé la présence chez les Ouled-Younès; prévenu à temps, cet homme, sur l'identité duquel je suis loin d'être fixé, s'était enfui avec deux cavaliers. Le lieutenant-colonel d'Allonville a profité de la course pour réunir les notables des Ouled-Younès, des Cheurfa et des Achechas pour les mettre en relation avec leur nouvel agha, dont il importait de faire reconnaître l'autorité par ces tribus chez lesquelles nous ne nous étions encore présentés qu'en ennemis. Après deux jours ainsi employés, la colonne de M. d'Allonville est restée à Aïoun-Méran. Je n'ai reçu par le bateau aucune nouvelle du général Bourjolly. Les subdivisions d'Oran et de Mascara jouissent d'une grande tranquillité. Le colonel Géry me fait savoir que les Sedamas ont refusé les ouvertures du chériff qui prêche la guerre sainte chez les Flittas.

Les lettres du général Cavaignac m'annoncent que des voituriers ont été attaqués par des malfaiteurs sur la route de Tlemcen près de Lamignière (1); deux Européens ont été blessés dans la lutte, les chevaux pris par les voleurs ont été ramenés par les gardes arabes; mais les coupables n'ont pas été arrêtés, le bureau arabe est sur leurs traces. Cet incident n'a du reste rien de politique.

Deux autres faits plus graves ressortent de la même correspondance : la tribu des Msirda, située au bord de la mer entre Ghazaouet et la frontière, aurait envoyé des chevaux de soumission à Abd el Kader. D'un autre côté, Muley Ali (2), l'agha du kalifa de Mostaganem, homme fort influent, mais depuis longtemps suspect, a quitté la tribu des Ghossels, à laquelle il appartient, et s'est retiré dans les montagnes des Traras, chez la fraction des Beni-Ouersous où il a des parents et qui est depuis quelque temps agitée par ses intrigues.

Cette circonstance rapprochée de la précédente, la nécessité de ne pas laisser l'insurrection s'établir sur la communication de Tlemcen avec Ghazaouet et Nedroma, m'ont déterminé à prescrire au général Cavaignac de se porter chez les Trara avec une forte colonne aussitôt que cela lui sera matériellement possible. Il devra prendre avec

---

(1) *L'Amiguier*, sur l'O. Amiguier. Voir la pièce 7. (*N. de P. A.*)

(2) Le personnage ainsi désigné est celui qui est appelé dans la plupart des lettres Mouley Cheïkh. (*Note de P. A.*)

lui au moins 2.500 bayonnettes de vieille infanterie. J'ai ajouté à ma lettre quelques instructions sur les précautions qu'il aurait à prendre pour observer le Sud pendant qu'il engagerait la plus grande partie de ses forces dans les montagnes du Nord-Ouest.

D'après les nouvelles de Tlemcen, la situation d'Abd el Kader n'avait pas changé.

Au moment où je terminais cette lettre, je reçois par voie télégraphique de M. le général Reveux, qui est à Teniet-el-Hâad, les communications suivantes :

« Je reçois par Tiaret la copie que voici d'une lettre du capitaine Marolles (1) (chef des affaires arabes de la subdivision de Mostaganem) à Hadj Djelloul, agha des Flittas (réfugié sur le territoire de Tiaret) :

« Nous avons rencontré le chériff à la tête des Flittas et autres; nous nous sommes battus et les avons poursuivis depuis Raz-el-Austen jusqu'à Dar-ben-Abdallah; nous avons pris 20 chevaux et deux étendards et ils se sont sauvés; ils ont eu 60 hommes tués et beaucoup de blessés; nous, 1 tué et 5 blessés.

» Le général de Bourjolly se dispose à agir contre les Chourfa.

» Les Sdâmas ont résisté aux invitations de Bou Mâza. »

J'espère avoir par le courrier d'Oran des détails plus circonstanciés sur cette affaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Maréchal, l'expression de mon profond respect.

Le Gouverneur général par intérim,
DE LA MORICIÈRE.

N° 22

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Il existe, en outre, une copie, à laquelle est jointe une carte topographique de la région des Beni-Ouarsous, signée du capitaine d'état-major Beaudouin.

Cavaignac à La Moricière.

[Opérations contre les Beni Ouarsous, du 22 au 25 septembre.]

Mechera-Guettara sur la Tafna, 25 septembre 1845.

Mon Général,

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte du redoublement d'activité d'Abd el Kader dans les entreprises partielles faites par ses cava-

(1) L. Roger de Marolles, capitaine au 9e bataillon de chasseurs d'Orléans en 1845. (*Note de P. A.*)

liers sur notre territoire frontière; non seulement ils désolaient nos tribus obéissantes, mais ils avaient poussé l'audace jusqu'à réclamer des Msirda le paiement de l'impôt et des chevaux de soumission.

Ils avaient été obéis.

Plus tard je fus averti que Mustapha ben Tami s'était mis en relation avec Mouley Chikh, lieutenant du khalifa Si Mohamed ben Abdallah. La source de ces renseignements m'étant suspecte, j'hésitai à faire arrêter Mouley Chikh; j'eus tort sans doute, car le lendemain du jour où ces bruits m'étaient parvenus, il partit pour le pays des Traras et y prêcha immédiatement la révolte. Sa fuite fut suivie de celle des Emgania et des Ouled-Chia; une assez grande agitation se manifesta chez les Ghossels et le pays des Trara. Je vins à Sidi-bou-el-Nouar le 19 de ce mois, me placer, avec les troupes que j'avais sous la main, entre les Ghossels et le pays des Traras.

Le 22, j'avais réuni sur ce point 1.350 hommes d'infanterie, 250 chevaux et 2 sections de montagne. J'avais employé les trois journées précédentes à me mettre en relation avec les quatre fractions des Traras. Une réponse collective m'assura de la tranquillité des Beni-Khaled, Beni-Menir et Beni-Missel; quant aux Beni-Ouarsous, leurs réponses faites par Mouley Chikh lui-même n'étaient qu'insultantes. J'aurais désiré plus de monde pour opérer d'une manière décisive dans ces montagnes; mais trois jours perdus à composer ma faible colonne étaient déjà d'un effet contraire à nos intérêts, et il n'y avait plus de temps à perdre, tout m'indiquait que cette révolte coïncidait avec un mouvement prochain d'Abd el Kader qui venait de passer la Moulouïa et fanatisait les Kabyles par la promesse de son arrivée prochaine.

Le 22 au matin, je quittai la position de Sidi-bou-el-Nouar pour entrer chez les Beni-Ouarsous.

Nous étions de bonne heure à l'oued El-Hammam, au centre de leur territoire. Le camp fut établi au fond de la vallée dans une position assez convenable, mais dominée à l'ouest par une succession de collines dont la plus éloignée, couronnée par le village des Ouled-Zekri, était occupée par 3 ou 400 Kabyles qui, abrités derrière leurs murs, dirigeaient sur nos postes avancés un feu très incommode. Cette position devait être enlevée. Une colonne d'attaque, composée des voltigeurs et carabiniers du 15ᵉ, des grenadiers du 41ᵉ, sous les ordres de M. le colonel Chadeysson, de 120 chevaux du 2ᵉ chasseurs et du 2ᵉ hussards, commandés par M. le lieutenant-colonel Tremblay, fut chargée de cette opération. L'infanterie seule aurait eu beaucoup à souffrir, en gravissant péniblement une pente assez élevée. Lancée au galop sous une vive fusillade, la cavalerie, par la décision de son mouvement, força l'ennemi à se jeter sur le revers opposé, où il fut poursuivi avec vigueur. Profitant de la forme accidentée du terrain, il cherchait à se réunir sur chaque point favorable et recommençait son feu. Rien n'arrêta nos cavaliers, qui, sabrant ceux qu'ils purent atteindre, rejetèrent ces montagnards au fond des ravins profonds ou sur des crêtes inabordables. Dans cette charge, le lieutenant Colonna (1), des

(1) Le lieutenant *Colonna Cinarca* (Octave), du 2ᵉ chasseurs d'Afrique. Les deux frères jumeaux Colonna Cinarca, Octave et Constantin, nés

chasseurs, et le maréchal des logis Avice (1), des hussards, se sont fait remarquer.

La position prise fut occupée par trois compagnies de zouaves sous les ordres de M. le lieutenant-colonel Bouat. Elle fut assez vivement inquiétée pendant une partie de la journée.

Une charge vigoureuse de la 2[e] compagnie, commandée par le capitaine Saint-Pol, rendit l'ennemi plus circonspect pour le reste du jour.

Nous avons eu, dans la journée, 15 hommes blessés et quelques chevaux tués ou blessés.

Les maisons ou enceintes furent crénelées sous le feu de l'ennemi par les sapeurs du génie du capitaine Touvenaint. Des retranchements en pierres, élevés par les soldats, les couvrirent dans leurs postes. Etabli lui-même en face de nous dans des positions formidables et garnies de retranchements en pierres sèches, l'ennemi semblait nous réserver une résistance sérieuse et manifestait un enthousiasme que, ce jour-là, je ne pouvais encore m'expliquer.

J'employai la matinée du 23 à reconnaître avec un fort détachement le pays au centre duquel nous étions, et surtout les positions occupées par l'ennemi. Cette matinée fut assez calme; mais, vers 2 heures de l'après-midi, les Kabyles, au nombre de 400 environ, s'élancèrent avec une vigueur inouïe sur la position occupée par les zouaves, commandés alors par M. le chef de bataillon Peyraguey; franchissant d'une part l'un des postes avancés, ils s'y mêlèrent à la garde qui s'y trouvait et qui s'y défendit à la baïonnette. Le capitaine Lecouteux, s'élançant à la tête de sa compagnie, dégagea ses soldats entourés.

D'un autre côté, les Kabyles avaient abordé une enceinte crénelée et faisaient mine d'y pénétrer. Le commandant Peyraguey, à la tête de la compagnie du lieutenant Steinheil, s'élance de l'enceinte qu'il occupait avec elle. Mille voix s'élèvent du camp pour applaudir à cette action vigoureuse. Nous ignorions qu'en ce moment le brave Peyraguey, vieux soldat de l'île d'Elbe, noble reste de nos anciens bataillons, tombait mortellement frappé de trois balles, trouvant après sa chute le temps et la force d'animer ses soldats.

Qu'il reçoive ici, par la voix du chef avec qui il servait depuis quatorze ans, un dernier honneur, un dernier hommage!

à Appietto (Corse) le 16 décembre 1804, s'enrôlèrent le 30 juillet 1827 à l'Ecole de cavalerie de Saumur; renvoyés tous deux dans leurs foyers le 2 mai 1830, ils furent nommés maréchaux des logis aux chasseurs algériens le 21 décembre 1830, et au 2[e] chasseurs d'Afrique le 6 avril 1832. Octave devint sous-lieutenant en 1839, chevalier de la Légion d'honneur en 1843, lieutenant en 1844, capitaine en 1850, toujours au 2[e] chasseurs d'Afrique, et fut retraité en 1858 sans avoir quitté le régiment. Constantin, chevalier de la Légion d'honneur en 1836, fut nommé sous-lieutenant en 1841, lieutenant en 1848, capitaine en 1852, toujours au 2[e] chasseurs d'Afrique, et passa en 1854 à la compagnie de cavaliers de remonte d'Oran. *A. A. G.*, registre matr. du 2[e] chasseurs d'Afrique.

(1) Louis-Gustave *Avice*, né en 1815 à Tracy-sur-Mer (Calvados), appelé en 1837 au 2[e] hussards, maréchal des logis en 1840, rengagea avec ce grade tous les deux ans; chevalier de la Légion d'honneur le 9 novembre 1845, il fut libéré en 1850 et se retira à Marseille. *A. A. G.*, reg. matric. du 2[e] hussards.

Les zouaves avaient repoussé une attaque bien audacieuse, mais ils ne l'avaient pas fait seuls. La section d'obusiers du lieutenant David, combattant à découvert, jetait la mitraille au milieu de ces forcenés. Le brigadier Martin tuait d'un coup de mousqueton l'un d'eux qui se jetait sur sa pièce. Dans cette lutte, la batterie Gélin, arrivant en Afrique, a débuté avec honneur. Dans cette action nous avons eu 3 tués et 9 blessés.

L'ennemi se retira derrière ses positions. Vers la chute du jour, une décharge générale de leurs armes nous prouva que les Kabyles venaient de recevoir une nouvelle importante. On venait de leur annoncer qu'Abd el Kader, pénétrant sur notre territoire, marchait à leur secours. C'était là le secret de leur acharnement.

La reconnaissance faite dans la journée du 23 m'avait permis d'arrêter un projet d'attaque pour le lendemain. En conséquence, à 1 heure du matin, le 15e léger, sous les ordres de son colonel, se mit en mouvement pour gagner par des pentes abruptes les positions qui devaient assurer la marche du lendemain; tout le bagage le suivait. Une heure avant le jour, le reste de la colonne se mettait en marche pour sortir de la vallée de l'Hammam.

A 6 heures du matin, elle était complètement évacuée. Dans la nuit, l'avant-garde du 15e léger avait surpris et passé par les armes un poste ennemi.

Aussitôt que les Kabyles comprirent notre mouvement, tous ceux qui occupaient la position de droite (celle de Bab-Meterba) disparurent pour aller sans doute refouler en arrière leurs familles et leurs troupeaux; ceux qui occupaient la position de gauche (celle de Bab-Messemar) se disposèrent à la défendre; ils étaient de 4 à 500.

Les mesures prises dans la nuit assurèrent notre marche jusqu'au Souk-Ouled-Aloui. Là nous fûmes accueillis par la fusillade des Kabyles. Je chargeai le colonel Chadeysson d'enlever la position. Une colonne d'attaque, formée des voltigeurs du 41e, de deux compagnies d'élite du 15e léger et de deux compagnies de zouaves, s'élança sur les hauteurs de gauche. Les voltigeurs du 41e étaient en tête de colonne; ils étaient conduits par le lieutenant Aveline. Ce mouvement, appuyé par un feu très vif d'artillerie et d'infanterie, fut couronné d'un plein succès. Le retranchement était tourné, l'ennemi l'abandonna en désordre, se retirant soit sur les hauteurs de droite, soit par un chemin étroit qu'enfilait notre feu. Il perdit beaucoup de monde. Toute la ligne ennemie était tombée en notre pouvoir; c'était le succès militaire aussi complet que possible, ce n'était point le succès politique.

Fanatisés dans leur résistance, les révoltés s'étaient rejetés sur le territoire des Beni-Menir et des Beni-Khaled.

Chez ceux-ci, beaucoup d'individus sans doute avaient pris part aux divers combats, mais le caïd des premiers avait été à Djemmâa-Ghazaouat pour constater son bon vouloir; celui des derniers était dans mon camp, et je savais qu'il avait empêché plusieurs fractions de se déclarer contre nous.

Entrer sur le territoire de ces tribus, c'était décider leur soulèvement; je voulais attendre le résultat qu'aurait pu produire sur l'esprit des Beni-Ouersous, l'opération accomplie. La nouvelle de l'entrée d'Abd el Kader sur le territoire des Souhalia, et d'un combat

livré par le lieutenant-colonel Montagnac me décida à prendre la direction de Maghnia.

Notre marche fut inquiétée d'abord par 150 hommes s'acharnant sur l'arrière-garde. Ils s'arrêtèrent enfin devant la fermeté des compagnies du 15e léger commandées par le capitaine Boxader, les lieutenants Falcon et Demarle, sous les ordres du commandant Roussillon.

Dans cette journée, nous avons eu 3 tués et 24 blessés. Parmi ces derniers, M. le commandant Véjux, d'un coup de feu à travers le pied; M. le commandant Lambert, d'un coup de feu à la jambe. Tous deux sont restés à la tête de leur troupe.

M. le colonel Chadeysson, chargé de la conduite des mouvements de cette journée, s'en est acquitté avec la vigueur dont il a déjà donné des preuves. Son cheval a été blessé de deux coups de feu.

L'ennemi a perdu beaucoup de monde; on a vu jusqu'à 7 hommes venir se faire tuer sur le corps d'un de nos soldats. J'estime leur perte à plus de 100 hommes tués; le nombre des blessés doit être considérable.

Nous avons en tout 48 blessés à l'ambulance. C'est ici le lieu de rendre justice à MM. Valet, chirurgien-major des hussards, qui compte déjà dix années en Afrique, et des aides-majors Ferraton, des chasseurs, et Compagnon, du 15e léger. Leurs soins ont assuré le service de l'ambulance.

Vous apprécierez, mon Général, la valeur militaire de l'opération que viennent d'accomplir les troupes de cette subdivision, et les récompenses que je sollicite obtiendront, je n'en doute pas, tout votre appui.

Le croquis ci-joint servira à l'intelligence des faits. Le capitaine d'état-major Beaudouin a fait cette reconnaissance sous le feu de l'ennemi accompagnant les colonnes d'attaque partout où elles allaient.

La révolte des Trara est l'expression la plus nette des effets du voisinage d'Abd el Kader; leur acharnement redoublant avec leurs pertes ne peut avoir d'autre explication et par la résistance qu'ils ont opposée, j'aurais dû deviner l'invasion de notre territoire par cet ennemi infatigable.

Je vous écris avant d'être exactement informé de ce qui s'est passé dans l'Ouest. Il est évident que le colonel Montagnac, appelé par les Souhalia, a marché sur Abd el Kader et l'a combattu. Quels que soient les événements, ils ont eu un contre-coup immédiat dans le pays.

Il ne s'agit plus maintenant seulement d'une révolte des Beni-Ouarsous, c'est la guerre recommençant sur la frontière. Les négociations de Mouley Chikh avec Ben Tami tendaient au résultat que sa fuite vient de produire.

Veuillez agréer, mon Général, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Le Maréchal de camp commandant la subdivision de Tlemcen,

E. Cavaignac.

N° 23

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Cavaignac à Thiéry.

[Montagnac aurait eu un engagement chez les Souhalia. — Cavaignac va se porter sur Maghrnia pour avoir des nouvelles. — Nécessité de rappeler à lui Mac-Mahon.]

Au bivouac de Mechera-Guettara (Tafna), le 25 septembre 1845.

Mon cher Général,

J'ai quitté hier le pays des Traras sur le bruit qu'un engagement avait eu lieu chez les Souhalias entre le lieutenant-colonel de Montagnac et Abd el Kader, et je me suis rapproché de l'Ouest.

Les courriers que j'ai envoyés de suite à M. le lieutenant-colonel de Barral, commandant l'arrondissement de Magrnia, pour avoir des nouvelles positives ne sont pas encore revenus. Je vais donc me porter sur Magrnia pour en avoir.

La faiblesse de la colonne dont je puis disposer en ce moment (1.200 hommes) me fait vivement désirer de faire rentrer à Tlemcen la colonne commandée par le colonel de Mac-Mahon, qui couvre le pays entre Sebdou et la Mekerra, afin de pouvoir l'appeler à moi, au besoin. Mais, comme l'agitation causée par les bruits dont je vous ai parlé plus haut pourraient s'étendre vers l'Est, je ne puis rappeler M. le colonel de Mac-Mahon que lorsqu'il aura été remplacé par une autre colonne, qui aura à surveiller au dedans autant qu'au dehors.

Je viens donc vous prier de vouloir bien, si la chose est possible, faire remplacer la colonne commandée par le colonel de Mac-Mahon par celle de Sidi-bel-Abbès, qui couvrirait alors le pays entre Sebdou et la Mekerra et surveillerait les populations en arrière.

Je prescris à M. le colonel Mac-Mahon de rentrer à Tlemcen sans autre ordre dès qu'il sera relevé, si vous pouvez l'ordonner ainsi que je vous le demande.

Recevez, Général, l'expression de mes sentiments affectueux.

Le Maréchal de camp commandant la subdivision de Tlemcen,
E. Cavaignac.

N° 24

A. H. G., Registres hors cartons. Registre de Corresp. du général commandant la division d'Oran avec le commandant de la subdivision de Tlemcen, du 6 mars 1844 au 18 juillet 1847.

Thiéry à Cavaignac.

[Premières nouvelles reçues à Oran du désastre de Sidi-Brahim.]

[Oran] 26 septembre 1845.

Je viens de recevoir copie de vos lettres au colonel Gagnon contenant le récit de vos opérations contre les Beni-Ouersous; à l'une d'elles est jointe la traduction d'une lettre de Bel Hadj, des Ouled-Riah (1), qui m'inspire les plus vives inquiétudes sur le sort du lieutenant-colonel de Montagnac et de la petite colonne qu'il mobilisait à Djemâa-Ghazaouët. Une balancelle partie de ce port le 24 m'a apporté une lettre du capitaine Coffyn, commandant par intérim en l'absence du lieutenant-colonel, et qui m'annonçait l'*extermination entière* du lieutenant-colonel et de sa troupe (2). Je conservais encore quelque espérance, et j'ai fait partir le *Caméléon* ce matin pour me rapporter des nouvelles; la lettre de Bel Hadj semble trop bien confirmer le désastre!!... J'en aurai sans doute demain la triste confirmation!

Je m'abstiens de détails qu'à cette heure vous devez connaître mieux que moi. Le *Caméléon* a porté à Ghazaouët un renfort de 2 officiers et 100 hommes du bataillon d'Afrique, avec 30.000 cartouches et des vivres. A son retour, demain, je ferai plus s'il est nécessaire. M. Quillico, lieutenant-colonel du 44^{e}, est parti pour prendre provisoirement le commandement supérieur.

En présence de ces événements et de ceux qui se passent dans les Flittas, dont je vous ai déjà informé, je n'ai pas hésité à former, aux dépens de toutes les garnisons, une colonne mobile dont le général Korte va prendre le commandement. Elle sera réunie le 31 à Sidi-Ali-ben-Youb, et de là se rendra en observation à Sidi-Dao.

Le général aura deux bataillons du 44^{e}, plus deux compagnies du 1er bataillon de la légion, cinq escadrons de chasseurs, une section de montagne et une ambulance. C'est tout ce qu'il est possible de réunir, en réduisant Daya et Sidi-bel-Abbès à de simples garnisons immobiles.

Cette colonne gardera les passages abandonnés par le colonel de Mac-Mahon, que vous aurez sans nul doute appelé à vous.

---

(1) Pièce 18. Ces lettres arrivèrent à Oran le 26 vers 3 heures; voir Crény à La Moricière, pièce 25.

(2) Il s'agit de la pièce 16, c'est-à-dire de la lettre apportée par la balancelle partie la dernière.

Soyez en rapport avec le général Korte et avertissez-le de tout ce que vous apprendrez, car il n'est pas assez fort pour ne pas avoir besoin d'être bien renseigné et d'agir avec prudence.

Ne perdez, je vous prie, aucune occasion de me donner de vos nouvelles. Un bateau à vapeur spécial part ce soir pour porter ces nouvelles à Alger.

N° 25

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (Copie).

Le chef d'escadrons de Crény, à M. le lieutenant-général de La Moricière, gouverneur général par intérim, à Alger.

[Position des différentes colonnes dans la province d'Oran. — Nouvelles successives de Montagnac par différentes sources.]

Oran, le 26 septembre 1845.

Mon Général,

Vous saurez en détail par la correspondance du général Thiéry ce qui s'est passé chez les Flitta, à la colonne Bourjolly. Le colonel Géry doit avoir été le rejoindre, sans doute, avec la petite colonne O'Keeffe et ce qu'il avait de disponible à Mascara.

D'un autre côté, le général Cavaignac a sans doute rappelé Mac-Mahon pour aller chez les Trara, et plaise à Dieu qu'il l'ait fait, d'après les tristes nouvelles que nous recevons à l'instant même de Ghazaouat.

Notre position est donc celle-ci :

A l'est, le général Bourjolly, avec les troupes de Mostaganem et une partie de Mascara;

A l'ouest, le général Cavaignac, avec tout son disponible;

Au centre, les troupes de Vinoy, de Charras et de M. de la Rouge-Fosse (Sidi-bel-Abbès), si toutefois Vinoy n'a pas été rappelé sur Saïda ou Mascara.

Je viens d'ouvrir l'avis d'envoyer le général Korte prendre le commandant supérieur au centre. Il part demain matin avec le 1[er] bataillon du 44[e] et trois escadrons du 2[e] chasseurs; il prendra un escadron du 4[e] à Sidi-bel-Abbès; il appellera l'infanterie et l'escadron disponibles à Daya, et se tiendra vers Sidi-Dao.

J'ai encore quelque espoir que la nouvelle de Ghazaouat sera modifiée et que quelque chose se sera retiré à Magrnia. Cependant la lettre du capitaine Coffyn à Vauban (1) est bien inquiétante. Mar-

(1) C'est cette lettre qui est analysée sans doute dans la pièce 20. (*Note de P. A.*)

timprey nous rapportera demain matin des nouvelles positives. J'ai cru devoir proposer son envoi ; un autre observateur n'aurait pas ma confiance au même degré.

Adieu, mon Général, agréez l'assurance de mon respectueux dévouement.

L. DE CRÉNY.

P.-S. — Le bruit se répand que la garnison de Tiaret a eu un engagement très vif. J'ai vu dans une lettre adressée à l'intendant par le sous-intendant, le 18, que Pontevès était descendu chez les O.-Chérif menacés par Bou Maza. L'événement n'est donc pas impossible et aurait suivi l'affaire du général Bourjolly. Le courrier de Mascara n'a apporté aucune nouvelle. Une lettre de Mostaganem à l'intendant l'informe qu'un convoi d'orge n'a pu passer de Bel-Acel à Relizan.

Le courrier de Tlemcen n'apporte aucune nouvelle du lieutenant-colonel Montagnac. Vous verrez seulement le récit succinct d'une deuxième affaire (on n'a rien reçu sur l'affaire du premier jour) contre les Beni-Ouarsous, où le pauvre Peyraguey a été tué. Il y a loin des Beni-Ouarsous à Sidi-Brahim; cependant j'espère encore que la fusillade dont on est venu parler à M. Coffyn était celle du général Cavaignac et que nous aurons demain des nouvelles de Montagnac. Dieu le veuille !

L. DE CRÉNY.

3 heures. — A l'instant arrive le premier rapport (1) qui nous manquait, [joint] à une désolante lettre de Bel Hadj. Le général Cavaignac ni le colonel Gagnon ne parlent de Montagnac ; mais cette lettre de Bel Hadj (2) ne laisse guère d'espoir, et le rapport du général Cavaignac lui-même laisse voir que l'acharnement des Trara lui présage quelque chose d'extraordinaire.

4 heures. — Arrive maintenant la première balancelle envoyée par M. Coffyn ; les détails qu'elle contient (3) sont d'accord avec l'embûche dont parle Bel Hadj. Je n'ai plus d'espoir.

Je m'attends maintenant à vous voir arriver avec au moins un régiment d'infanterie.

L. DE CRÉNY.

---

(1) C'est le rapport de Cavaignac dont il s'agit, c'est-à-dire la pièce 22. (*Note de P. A.*)

(2) Cette lettre est la pièce 18. (*Note de P. A.*)

(3) Ce sont les lettres portant les numéros 14 et 15. (*Note de P. A.*)

N° 26

A. H. G., Algérie, Corresp., Septembre 1845, Prov. d'Oran (original).

Le lieutenant de vaisseau Cordé à un ami.

[Nouvelles du désastre de Sidi-Brahim.]

Mers-el-Kébir, 26 septembre 1845.

Mon cher Dumalle (1),

Le *Météore* vous apporte de tristes nouvelles de notre province, et qui probablement vont hâter le retour parmi nous du gouverneur général intérimaire.

Cornillon (2) m'écrit, à la date du 24 à minuit, que la colonne sortie de Ghazaouet le 22, sous les ordres du lieutenant-colonel de Montagnac, a été *entièrement détruite.* Le reste de la garnison et toute la population de cette localité étaient sous les armes s'attendant à être attaqués la nuit même.

Le *Caméléon* est parti aujourd'hui, à midi, portant un renfort de 100 et quelques hommes et des cartouches. Nous attendons son retour avec impatience, espérant bien que le mal n'est pas aussi grand qu'on l'a fait dans un premier rapport.

A vous de tout cœur.

CORDÉ.

Le général Thiéry ne m'a pas encore écrit pour retarder le départ du courrier, mais je présume que la *Chimère* ne vous sera expédiée qu'après le retour du *Caméléon*, qui probablement n'aura lieu que dans la nuit de samedi à dimanche.

---

(1) Il s'agit probablement d'un lieutenant de vaisseau de ce nom, porté sur l'état de la marine de 1845 comme commandant l'*Euphrate*. (*Note de P. A.*)

(2) Le lieutenant de vaisseau Cornillon était directeur des mouvements du port à Djemmaa-Ghazaouet. (*Note de P. A.*)

N° 27

A. H. G., Algérie, Corresp., Septembre 1845, Prov. d'Oran (original).

Cavaignac au commandant de la colonne de Sidi-bel-Abbès ou la plus voisine.

[Nouvelle du désastre éprouvé par Montagnac. — Ordre de se rendre à Aïn-Temouchent pour maintenir les communications avec Oran.]

Oued Zitoun, le 26 septembre, à 6 h. du soir.

Mon cher Colonel,

M. le lieutenant-colonel Montagnac, attiré dans une embuscade par la tribu des Souhalias, a été enveloppé par Abd el Kader. Sa faible troupe a été détruite.

Abd el Kader est en ce moment à Aïn-Kébira, menaçant, du haut des montagnes des Traras, le territoire de la plaine.

Sous ma responsabilité je vous prescris de vous rendre, si vous avez deux bataillons formant un effectif de 500 hommes au moins, à Aïn-Temouchen par deux marches forcées. Vous serez là nécessaire pour assurer la communication avec Oran, nécessité qui m'ôterait toute mobilité si j'avais à y pourvoir avec les troupes dont je dispose. Cet ordre n'est point subordonné à celui que, sur ma demande antérieure, vous recevrez probablement de M. le général Thiéry pour aller relever la colonne Mac-Mahon dans le Sud. Veuillez transmettre les nouvelles à Daya.

Recevez, mon cher Colonel, l'assurance de mon attachement.

Le Maréchal de camp, commandant la subdivision de Tlemcen,
E. Cavaignac.

N° 28

A. H. G., Registres hors cartons. Reg. de Corresp. du général commandant la division d'Oran, avec le commandant de la subdivision de Tlemcen, du 6 mars 1844 au 18 juillet 1847.

Thiéry à Cavaignac. (Analyse.)

[Défaite de Montagnac. — Mesures prises.]

[Oran] 27 septembre 1845.

Le *Caméléon* n'est point encore arrivé, mais déjà je ne puis douter du malheur de M. de Montagnac, et je ne suis pas sans inquiétude

sur le compte du lieutenant-colonel de Barral. En effet, je vois, par votre lettre datée du 25 à Mechera-Guettera, que vous n'êtes encore que sur la Tafna.

J'attendrai vos premières dépêches avec une vive impatience.

M. le général Korte est parti ce matin; il sera le 30 à Sidi-Ali-ben-Youb pour rallier les détachements envoyés de Daya par le commandant Charras. De là, il se portera à Sidi-Dao. Il ne peut évidemment s'avancer plus loin, et M. le colonel de Mac-Mahon ne pourra être relevé *sur place;* cependant vous ne devez pas hésiter un seul instant à le rappeler à vous; à mon avis, vous devez agir avec toutes vos forces et faire au besoin la part du feu.

P.-S. — J'écris à M. de Mac-Mahon directement pour l'engager de tout mon pouvoir à rentrer à Tlemcen à votre disposition sans attendre d'autres ordres.

N° 29

A. H. G., Registres hors cartons. Registre de Corresp., division d'Oran. Diverses, du 13 décembre 1844 au 31 décembre 1846.

Le général commandant la division d'Oran au général Korte, sur le Tlelat (en marche). (Analyse.)

[Défaite de Montagnac. — Mesures prises.]

[Oran] du 27 [septembre 1845], à 7 h. du soir.

Le *Caméléon* rentre. Le malheur n'était que trop vrai. Une douzaine d'hommes seulement sont parvenus, par une espèce de miracle, à se faire jour jusqu'à Ghazaouët. MM. le lieutenant-colonel Montagnac, le commandant Froment-Coste, le chef d'escadron Cognord, le capitaine Gentil Saint-Alphonse, etc., ont péri après une résistance désespérée.

Le général Cavaignac était le 25 sur la Tafna, et a dû rejoindre, le même soir ou le lendemain, M. le lieutenant-colonel de Barral à Lalla-Magrnia. Il paraît, d'après sa lettre, qu'il n'a pas eu d'engagement le 25. Il n'a point encore appelé à lui M. le colonel Mac-Mahon, mais il lui a donné seulement l'ordre de rentrer à Tlemcen lorsqu'il aurait [été] relevé dans sa position. J'écris à M. le général Cavaignac que vous ne pouvez pas dépasser Sidi-Dao, et à M. de Mac-Mahon que, vu l'urgence, il ne doit pas hésiter un seul instant à rentrer à Tlemcen à la disposition du général Cavaignac. Si, par hasard, le colonel n'avait osé prendre sur lui d'obtempérer à mon invitation sans l'ordre de M. le général Cavaignac, et que vous apprissiez qu'il est encore dans sa position, instruisez-le de votre arrivée, et insistez de nouveau comme moi pour qu'il se rende à Tlemcen.

Donnez-moi, je vous prie, fréquemment de vos nouvelles.

N° 30

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Ce rapport existe aussi au Reg. de Corresp. intitulé *Division d'Oran*, Ministre et Gouverneur, du 18 janvier 1845 au 26 octobre 1846. — Il a été inséré au *Moniteur de l'Armée* du 10 octobre 1845.

Rapport Martimprey.

Martimprey ne recueillit pas lui-même tous ses renseignements sur l'affaire de Sidi-Brahim ; voici ce qu'il écrit à ce sujet dans ses *Souvenirs d'un officier d'état-major*, p. 233 :

« J'acquis, en débarquant à Nemours, la certitude du désastre de Sidi-Brahim. Deux ou trois hommes de la compagnie Géreaux, échappés à la destruction, l'avaient fait connaître. Le capitaine Féray, venu d'Oran avec moi, recueillit les renseignements qu'ils pouvaient donner, tandis que je visitais la place et que j'y installais comme commandant supérieur le colonel Quillico, que j'avais amené dans cette prévision. Cela fait, je me rembarquai pour Oran, et je rédigeai mon rapport pendant la traversée. »

Le chef d'escadrons de Martimprey au général Thiéry, commandant la division d'Oran.

En rade d'Oran. A bord du *Caméléon*, le 27 septembre 1845.

Le chef d'escadrons d'état-major de Martimprey au général Thiéry, commandant la subdivision d'Oran.

Mon Général,

Parti à 2 heures de l'après-midi de Mers-el-Kebir, le *Caméléon* était mouillé, à 1 heure ce matin, devant Razaouat, où nous sommes immédiatement descendus, M. le lieutenant-colonel Quillico, envoyé pour prendre le commandement supérieur, M. le commandant Fourichon, du *Caméléon*, le capitaine Féray, officier d'ordonnance de M. le maréchal gouverneur général, le capitaine du génie Vauban et moi.

M. le capitaine du génie Coffyn, commandant supérieur, chez lequel nous nous sommes rendus de suite, nous a fait connaître les événements de ces derniers jours dans les termes que j'ai transcrits presque sous sa dictée et d'après son journal.

M. le lieutenant-colonel de Montagnac sortit de Razaouat dimanche 21 à 10 heures du soir, laissant par écrit à M. le capitaine Coffyn le commandement supérieur et l'invitant verbalement, quand il ren-

trerait, à se porter au-devant de lui pour l'appuyer dans son mouvement.

La petite colonne du colonel était ainsi composée : 346 hommes du 8e bataillon d'Orléans et 9 officiers; 62 hommes du 2e hussards et 3 officiers; 1 interprète; 2 hommes du train (1).

Entre la cavalerie, les officiers et les bagages, on pouvait compter 80 chevaux et mulets.

Les gibernes étaient approvisionnées à 60 cartouches, il n'y avait pas de réserves.

Le but de la sortie du colonel était d'empêcher la jonction d'Abd el Kader avec le chiqr Ben Ali, des Rossels, réfugié chez les Traras, et de protéger les Souhalias.

Il était le 22 au matin à Gamès (2), d'où il écrivit à M. Coffyn, relativement à des guides, lui annonçant qu'il se portait sur l'oued Taouli.

Dans cette même journée, à 9 heures du matin, le capitaine adjudant-major Jonquières, du 10e d'Orléans, avec 100 chevaux du 4e chasseurs et à peu près autant d'hommes d'infanterie éclopés, vint avec des transports à Razaouat chercher des vivres et demanda, de la part du lieutenant-colonel de Barral, commandant la colonne mobile de Magrnia, et ce, par ordre du général Cavaignac, 300 hommes du 8e d'Orléans et les hommes valides des 15e léger et 10e d'Orléans. Le colonel Barral avait besoin de ce renfort pour appuyer, en se portant sur Aïn-Kebira, les mouvements du général Cavaignac en opération chez les Traras. La lettre du général qui ordonnait ces dispositions avait mis trente-six heures de date à parvenir à M. de Barral.

M. Coffyn, dans l'impossibilité d'obtempérer à ces demandes, remet le capitaine de Jonquières en route avec les approvisionnements demandés, l'escadron du 4e chasseurs, 35 hommes des 15e léger et 10e d'Orléans et quelques isolés qui devaient rejoindre à Lala-Magrnia.

La lettre du colonel de Barral, communiquée immédiatement par un exprès à M. de Montagnac, provoqua de sa part une réponse qu'il lui adressa par l'intermédiaire de M. Coffyn, en même temps que cet officier recevait la lettre dont suit copie :

22 septembre, 5 h. 1/2 du soir.

» Mon cher Capitaine,

» Envoyez tout ce que le colonel Barral vous demande.

» Je ne puis donner les hommes du bataillon de M. Froment-Coste. Nous sommes entourés de goums considérables composés de gens du Maroc, nous avons eu quelques coups de fusil avec eux.

» Abd el Kader arrive ce soir à Sidi-Bou-Djenane. Je ne puis rejoindre Djemâa-Razaouat sans exposer les Souhalias à une déroute complète.

» Je vais me tenir sur la ligne où je me suis établi. Envoyez-moi

(1) Les chiffres concordent avec ceux donnés par Coffyn (pièce 14) et par Bidon (pièce 43); il y a donc lieu de les considérer comme exacts. (*Note de P. A.*)

(2) A Sidi-el-Hadj-Abdallah, et non à Gaamès. (*N. de P. A.*)

demain des vivres pour deux jours de toute nature par les Souhalias, au bivouac sur l'oued Taouli.

» Faites toujours de même, tenez-moi au courant de tout.

» Il faut 8 mulets pour les vivres.

» Tout à vous.

» DE MONTAGNAC.

» N'oubliez pas deux jours de *viande sur pied*.

» Entendez-vous avec l'intendant. »

La lettre destinée au colonel Barral fut expédiée de suite, mais il est probable qu'elle ne lui est pas parvenue.

Le 23, le capitaine Coffyn reçut, à 7 heures, un billet très pressé du colonel de Barral, daté sous Nédroma 5 h. 1/2 du matin et qui demandait instamment des nouvelles du colonel Montagnac.

Vers 8 heures, on entendit distinctement de Djemaa-Razaouat une fusillade très vive dans la direction de Sidi-Brahim, qui dura à peu près trois heures et cessa complètement. Le capitaine Coffyn fit rentrer le troupeau, prendre les armes, laissa le commandement au capitaine Bidon et, à 9 heures, il se mit en marche dans la direction du feu, emmenant avec lui 130 hommes et 16 hussards commandés par le sous-lieutenant Roux, qu'il poussa en avant.

A hauteur de Gamès, cette avant-garde aperçut de nombreux cavaliers, les reconnut bientôt, fut chargée, et dut se replier sur l'infanterie. Le mouvement de retraite était commandé par les circonstances; les crêtes voisines se couvraient de Kabyles.

M. Coffyn regagna la place, qu'il importait avant tout de garantir. Il y arriva à 3 heures seulement, après avoir eu à tirailler avec les villages insurgés qui jalonnaient sa route. Il se loue beaucoup dans ce mouvement de la conduite du sergent Bertrand, du génie.

A peine rentré dans la place, on s'empressa d'y organiser tous les moyens de défense, mais la plus cruelle incertitude planait sur le sort de la troupe du colonel Montagnac, au milieu des récits divers des gens du pays avec lesquels on était encore en communication.

Le 24, une balancelle mit à la voile à midi pour porter à Oran ces premières nouvelles. Le soir, à 10 heures, on vit arriver un hussard du 2ᵉ démonté, accablé de fatigue et de besoin, qui avait dû se traîner sur les genoux pour atteindre Razaouat et dont l'esprit était fortement frappé. Il raconta qu'échappé au grand désastre de la veille, il avait vu périr toute la colonne.

M. Coffyn fit partir une deuxième balancelle qui nous est arrivée le 26 dans la nuit, précédant celle qui était partie la première.

Ce jour-là (1), un Kabyle nommé El Derwich prévint qu'on devait être attaqué la nuit par l'Emir, qui dirigeait ce grand mouvement de révolte. Cette communication fut la dernière qu'on eut avec les indigènes (2).

Toute la journée du 25, on resta sans nouvelles.

(1) C'est-à-dire le 24 septembre. (*Note de P. A.*)

(2) Les indigènes continuèrent à renseigner Coffyn dans la journée du 25, et à lui exposer la situation des défenseurs du marabout de Sidi-Brahim. Voir *Rapport* Vauban, pièce 61. (*Note de P. A.*)

Le 26, à 4 heures du matin, un carabinier du 8e d'Orléans, nommé Rapin, entre dans la place et vient confirmer la nouvelle apportée par le hussard. Il raconte le désastre de la colonne, dont une partie avait pu se retrancher dans un marabout; mais, la fusillade ayant cessé bientôt de ce côté, il ne doute pas que tous ceux qui s'y étaient retirés n'aient cessé de vivre. Rapin, qui est parvenu à échapper au massacre en se cachant dans le feuillage d'un figuier, a mis trois nuits pour regagner Razaouat. Il paraissait qu'il n'y avait plus à douter désormais de l'étendue de notre perte, lorsque le même jour (26), à 9 heures du matin, une assez vive fusillade se fait entendre à une lieue de la place. On crut d'abord que c'était la colonne de Tlemcen ou de Magrnia; on se préparait à prendre les armes, quand, à hauteur du village des Ouled-Ziri, on voit déboucher quelques hommes sans armes, cherchant à regagner le poste.

On court au-devant d'eux. Un coup de canon est tiré pour les protéger. Le capitaine Corcy, du 4e chasseurs, qui commande cette sortie (1), peut sauver 12 hommes et ramasser encore 8 cadavres. Un combat s'engage pour enlever encore quelques morts. Un sapeur est tué dans cette opération hasardeuse (2). M. le docteur Artigues, chef de l'ambulance de Razaouat, un fusil à la main, y prit la part la plus honorable.

C'étaient les débris de cette compagnie retirée dans le marabout. Dans la journée, M. le capitaine Coffyn convoqua un conseil de défense. Le village de Touent, dont le caïd se retira au dernier moment en protestant de son dévouement, était abandonné par ses habitants. Son occupation par l'ennemi pouvait compromettre la défense du poste. Il fut résolu que la mosquée serait occupée, ce qui fut fait à l'entrée de la nuit par le capitaine Coffyn. 30 hommes y furent placés avec un obusier qu'on y monta péniblement.

M. le lieutenant-colonel Quillico, du 44e de ligne, débarqué cette nuit, a pris immédiatement le commandement. M. le capitaine de Vauban, chef du génie, est resté pour assurer les travaux de la défense. Les 100 hommes de la 9e compagnie du 1er bataillon d'Afrique ont été également mis à terre; sans les comprendre, la garnison actuelle se compose, sans compter les administrations, de : 5 officiers, 170 hommes valides, 400 hommes indisponibles versés par les colonnes actives, mais susceptibles du service de garde et de défendre un créneau.

---

(1) Personne ne sortit avant l'arrivée des premiers carabiniers; Corcy lui-même l'affirme (pièce 113), et les survivants sont unanimes sur ce point. (*Note de P. A.*)

(2) Martimprey confond les deux sorties qui ont eu lieu. Un peu avant la rentrée des carabiniers, le capitaine Corcy était monté en selle et avait commencé à rassembler ses cavaliers; mais il n'eut pas le temps de sortir, et Bidon le fit replacer aux créneaux avec ses hommes. Ce furent des isolés, civils et militaires, qui sortirent sans chefs, quand on eut ouvert la porte aux premiers carabiniers; puis, aussitôt derrière eux, un détachement aux ordres du lieutenant Courty. (Bidon, pièce 43; Corcy, pièce 113.) Corcy sortit plus tard, entre midi et une heure, à la tête des hommes disponibles, et c'est alors qu'un sapeur fut tué (Bidon, pièce 43; Vauban, pièce 61.)

50 malades ont été évacués. Il en reste autant à l'hôpital. Tout le monde, d'ailleurs, est dans le meilleur état moral.

J'aurai l'honneur de vous adresser à part quelques renseignements et une note des besoins de la place. Pendant que je les constatais, M. le capitaine Féray a bien voulu se charger de s'informer dans tous les détails de ce qui s'était passé et m'a mis à même de vous présenter en résumé l'exposé de l'ensemble des faits résultant de tous les récits contradictoires, quelle que soit leur origine.

Le 22 septembre, vers 2 heures du matin (1), le colonel Montagnac quitte son bivouac de l'oued Taouli, marchant dans la direction de l'Est, et certainement entraîné par des renseignements perfides. Il établit son camp au point du jour sur le ruisseau de Sidi-Brahim et y fit faire le café. A 7 heures du matin, le colonel, laissant la garde des bagages au commandant Froment-Coste, avec la compagnie de carabiniers et la 3e compagnie du 8e d'Orléans, se porta en avant avec les 2e, 6e et 7e compagnies du même bataillon (2), fortes entre elles de 185 hommes, et l'escadron de M. de Saint-Alphonse, qui comptait 60 chevaux.

A trois quarts de lieue du camp, des cavaliers arabes assez nombreux paraissant sur un plateau, les deux premiers pelotons de l'escadron chargèrent avec le commandant Cognord en tête. Immédiatement ils furent écrasés sur leur gauche par une masse de cavalerie qui se démasqua.

Le colonel Montagnac se lança de suite avec les deux pelotons de réserve, qui éprouvèrent le même sort. 20 cavaliers, débris de ces escadrons, viennent se rallier autour de l'infanterie (3). Le colonel, mortellement blessé, fait former le carré, envoie le maréchal des logis Barbut ordonner au commandant Froment-Coste de l'appuyer et expire presque aussitôt.

Pendant près d'une heure, le carré lutte contre les charges ardentes et répétées de toute la cavalerie qu'Abd el Kader conduisait lui-même, et qui s'élevait à près de 3.000 chevaux. Les cartouches s'épuisent et enfin, suivant l'expression d'un carabinier, les Arabes, resserrant le cercle autour de ce groupe immobile et devenu silencieux, le font tomber sous leur feu comme un vieux mur (4).

Le commandant Froment-Coste approchait en toute hâte avec la 2e (5) compagnie et une section de carabiniers de son bataillon. Devenu l'objet des efforts de l'ennemi, il est aussi frappé par les premières balles, et bientôt sa troupe succombe sous le nombre.

---

(1) C'est le 22 septembre à 11 heures du soir, en tout cas dans la nuit du 22 au 23, que ce mouvement eut lieu. Il faudrait donc lire : « Le 23 septembre, vers 2 heures du matin. » (*N. de P. A.*)

(2) Ce sont les 3e (Larrazet), 6e (de Chargère) et 7e (de Raymond-Lasbordes), compagnies qui se portèrent en avant, tandis que la 2e compagnie (Burgard) et les carabiniers (de Géreaux), restaient au camp. (*Note de P. A.*)

(3) Le récit de cet épisode du combat est écourté et inexact, comme on pourra voir en lisant les *Mémoires* de Courby de Cognord. (*Note de P. A.*)

(4) L'expression est du carabinier Rapin, comme le prouve le *Journal* rédigé par Bidon, pièce 43 ; elle est devenue célèbre. (*N. de P. A.*)

(5) Cette fois, Martimprey ne se trompe pas. C'est bien la 2e (Burgard) qui partit avec Froment-Coste. (*Note de P. A.*)

Il ne restait plus que le capitaine de Géreaux avec 80 hommes et les petits bagages de la colonne. Il fait former le carré et réussit, au milieu du feu, à atteindre un marabout, celui de Sidi-Brahim, où il se barricade. De petites ouvertures lui offrent des créneaux; là, pendant quatre heures, il soutient trois attaques, ne répondant aux assaillants qu'à bout portant.

Abd el Kader lui écrit chaque fois pour l'engager à se rendre, lui représentant qu'il ne peut échapper ni à ses cavaliers, ni aux 5 ou 6.000 Cabyles qui le cernent. A la lecture de ces lettres, les soldats répondent, avec leur capitaine, qu'ils ne se rendront pas.

Un drapeau tricolore formé avec des lambeaux est arboré sur le marabout. Le soir, Abd el Kader, renonçant à les forcer, établit un cordon de gardes nombreuses autour d'eux, et continue sa marche dans l'Est.

Depuis le mardi jusqu'au vendredi à 6 heures du matin (26), le capitaine de Géreaux, entouré et attaqué, reste dans cette position, sans vivres, sans eau. L'urine, mêlée à un peu d'absinthe ou d'eau-de-vie, sert à tromper la soif. Enfin 73 hommes, emportant 7 blessés, se font jour à la baïonnette avec une telle énergie que pendant une heure on n'ose poursuivre le carré qu'ils forment en marchant. Plus tard, munis de balles qu'ils ont fendues en quatre, ils repoussent encore les cavaliers et les Cabyles qui les entourent, et arrivent ainsi à une lieue de Razaouat. Mais les munitions et les forces sont épuisées. Le capitaine de Géreaux succombe et les soixante braves qui restaient de cette colonne, s'engageant dans un défilé où ils ont été précédés, meurent autour de son corps. Parmi eux se trouvaient le lieutenant Chappedelaine, le docteur Rosaguti et l'interprète Lévy. Douze seulement atteignirent les murs de la place sous la protection de la troupe qui était sortie (1).

Dans une semblable circonstance, il était impossible que des hommes blessés ou désarmés ne tombassent pas vivants au pouvoir de l'ennemi ; on peut en estimer le nombre à une cinquantaine.

Voici la liste des officiers de la colonne et ce que les renseignements ont indiqué sur le sort de chacun.

MM. le lieutenant-colonel de Montagnac, tué dès le commencement de l'affaire.

Le chef d'escadrons Courby de Cognord, du 2e hussards, atteint de trois blessures, démonté, remonté par un hussard qui lui a donné son cheval (2), pris et probablement mort de ses blessures.

Le chef de bataillon Froment-Coste, du 8e bataillon d'Orléans, tué.

Le capitaine Gentil Saint-Alphonse, du 2e hussards, tué.

Le lieutenant Klein, du même régiment, tué.

Le capitaine adjudant-major Dutertre, du 8e bataillon d'Orléans, blessé et pris (3).

---

(1) Erreurs. Il y eut non pas douze hommes, mais seize, qui rentrèrent à Djemmaa-Ghazaouet, et la garnison ne sortit pas à ce moment pour les protéger. (*N. de P. A.*)

(2) Renseignement très exact; il s'agit du hussard Testard. On se demande comment ce détail a pu parvenir à Martimprey. (*N. de P. A.*)

(3) Ce renseignement, donné par les hommes revenus du marabout, prouve bien que Dutertre n'avait pas été tué sur le champ de bataille, comme Courby de Cognord le crut. (*N. de P. A.*)

Le capitaine de Chargère, du même bataillon, tué.
Le capitaine Burgard, du même bataillon, tué.
Le lieutenant de Raymond, du même bataillon, tué.
Le sous-lieutenant Larrazet, du même bataillon, blessé et pris.
L'adjudant Thomas, du même bataillon, fait prisonnier.

Dans la retraite du 26 :

Le capitaine de Géreaux (8e d'Orléans), tué.
Le lieutenant de Chappedelaine, du même bataillon, tué.
Le docteur Rozaguti, du même bataillon, tué.
L'interprète Lévy, du même bataillon, tué (1).

Les 14 hommes rentrés sont les nommés : Davenne, hussard du 2e régiment; Natalie, id. ; Lavaissière, caporal au 8e bataillon de chasseurs d'Orléans; Léger, carabinier; Lapparat, id. ; Michel, id. ; Sier, id. ; Blanc, id. ; Antoine, id. ; Armand, id. ; Delfieu, id. ; Rapin, id. ; Langlais, chasseur au 8e d'Orléans; Raimond, chasseur (2).

Aucun camp, aucun rassemblement ne paraissaient ce matin autour de Razaouat.

Il n'y a aucune inquiétude à concevoir pour la sûreté de la place; 3 Kabyles du Maroc, qui étaient partis avant-hier pour aller travailler à Tlemcen, sont revenus au jour et disent qu'Abd el Kader est chez les Traras, qu'on s'y est battu quatre jours, que les troupes françaises se sont dirigées sur Tlemcen.

Agréez, mon Général, l'assurance de mon respect.

Le Chef d'escadrons d'état-major,
E. de Martimprey.

---

(1) L'orthographe des noms d'officiers, incorrectement donnée, a été rectifiée d'après des pièces d'état civil et d'état militaire des Arch. adm. du minist. de la Guerre.

(2) Après avoir dit plus haut que 12 hommes atteignirent les murs de Djemmaa, Martimprey en cite 14.

Cette liste, reproduite avec l'orthographe qu'il donne aux noms, est incomplète et inexacte. Voici comment elle doit être rectifiée :

Daveine et Rapin rentrèrent isolément avant les carabiniers.

Natali, Lavayssière, Léger, Lappara, Michel, Antoine, Delfieu, Langlais et Rimond revinrent du marabout avec de Géreaux.

Sié, Blanc et Armand n'avaient pas dû prendre part au combat de Sidi-Brahim, et ne sont d'ailleurs pas cités dans l'ordre du jour donné le 11 octobre à Djemmaa-Ghazaouet par La Moricière (pièce 80). Sié, numéro matricule 1241, arrivé au corps en 1841, fut libéré en 1847. Parmi les quatre Blanc qui figurent à cette époque dans les registres du 8e bataillon, sous les numéros matricules 1134, 1152, 1364 et 1490, les trois premiers disparurent au combat de Sidi-Brahim; le quatrième mourut à l'hôpital de Djemmaa-Ghazaouet le 10 février 1847, sans avoir rien fait de remarquable. Armand, numéro matricule 1492, était mort à Tlemcen dès le 13 octobre 1843; on ne s'explique pas comment il se trouve cité.

Martimprey oublie, par contre, les carabiniers Tressy, Langevin, Médaille, Fert, Audebert, le clairon de carabiniers Siguier et le caporal Jean-Pierre, comme le démontre le dépouillement des registres matricules du 8e bataillon aux Archives adm. du min. de la Guerre.

N° 31

A. H. G., Algérie, Corresp., Septembre 1845, Prov. d'Oran (Original).

PLACE
DE
DJEMMAA-EL-GHAZAOUET

Situation des troupes de la garnison au 27 septembre 1845.

CORPS.	HOMMES.				CHEVAUX.		MULETS.	ANES.	OBSERVATIONS.
	OFFICIERS.		TROUPE.						
	Disponibles.	Indisponibles.	Disponibles.	Indisponibles.	Pouvant marcher.	Malades.			
1er régiment de génie.	1	»	12	12	2	»	2	18	
3e régiment de génie.	»	»	15	13	»	»	6	19	
5e d'artillerie........	»	»	11	9	»	»	»	»	
9e d'artillerie........	1	»	13	5	1	»	»	»	
1er bataillon d'Afrique...............	1	»	1	1	»	»	»	»	
2e bataillon de zouaves...............	»	»	1	»	»	»	»	»	
15e léger............	»	»	16	59	»	»	»	»	
8e bataillon de chasseurs d'Orléans....	»	»	21	104	»	»	»	»	
10e bataillon de chasseurs d'Orléans....	»	»	15	71	»	»	»	»	
41e régiment de ligne............	»	»	19	21	»	»	»	»	
Ouvriers d'administration...........	»	»	10	9	»	»	»	»	
2e hussards..........	1	»	15	24	26	10	»	»	
4e chasseurs.........	1	»	20	24	24	4	»	»	
2e escadron du train.	»	»	5	10	2	»	1	»	25 chevaux de trait.
Intendance militaire.	1	»	»	»	»	»	»	»	
Officiers d'administration............	3	»	»	»	1	»	»	»	
Commis à l'intendance.............	1	»	»	»	»	»	»	»	
Payeur...............	1	»	»	»	»	»	»	»	
Ambulance..........	1	»	10	6	»	»	»	»	120 malades à l'hôpital.
Officiers de santé....	4	»	»	»	»	»	»	»	
Douane............	2	»	1	3	»	»	»	»	
Marine..............	1	»	6	8	»	»	»	»	
TOTAUX.......	19	»	191	379	56	14	9	37	

Djemmâa-el-Ghazaouet, le 27 septembre.

Le Capitaine commandant la place,
BIDON.

N° 32

A. H. G., Algérie, Corresp., Septembre 1845, Prov. d'Oran (Original).

Oriou au général Thiéry.

[Mac-Mahon va rejoindre Cavaignac.]

Sidi-bel-Abbès, le 27 septembre 1845 (8 h. 1/2 du matin).

Mon Général,

Je reçois à l'instant une lettre de M. le colonel commandant la colonne entre l'Issère et la Mékéra; je m'empresse de vous la faire connaître.

« Sources de l'Issère, le 26 septembre 1845.

» J'ai l'honneur de vous informer que le général Cavaignac vient de me faire connaître l'entrée d'Abd el Kader chez les Traras et les trois combats qu'il a eu à soutenir contre ces Kabyles. Le peu de troupes dont il peut disposer le force à rappeler à lui la colonne sous mon commandement, qui était chargée de couvrir les Beni-Amer, entre Sebdou et la Mékéra. Toutefois, je ne dois faire mon mouvement sur l'Ouest que lorsque j'aurai connu l'arrivée de la colonne de Sidi-bel-Abbès dans la vallée supérieure de la Mékéra. Je vous prie de faire connaître au commandant de cette colonne que je suis établi à Hadjar-Roum, où il aura à m'informer de son mouvement, dès qu'il sera à une journée de marche de moi. Je me mettrai en route dans la direction de Tlemcen, laissant à sa disposition un goum de 200 cavaliers, commandé par Ben Ghana, cheik des Ouled-Zeer, qui a de l'influence et de la fermeté.

» Recevez, etc.

» Signé : de Mac-Mahon. »

Je viens d'adresser, à Dhaya, pour M. le capitaine Clerc, commandant la colonne de Sidi-bel-Abbès, une copie de cette lettre et un paquet à M. le commandant Charras de la part de M. le colonel de Mac-Mahon.

Daignez agréer, mon Général, l'assurance de mon profond respect.

Le Capitaine commandant le poste,

Oriou (1).

(1) Benjamin-Félix *Oriou*, né en 1804 à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), soldat au 44e de ligne en 1825, gagna tous ses grades à ce régiment et y devint sous-lieutenant en 1831, lieutenant en 1837, capitaine en 1841; parti pour l'Afrique en juin 1844, il fut nommé en 1850 chef de bataillon au 22e léger; mis en non-activité en 1854 pour infirmités, il quitta l'Algérie et prit sa retraite en 1855. *A. A. G.*, dossier Oriou.

N° 33

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (Original).

La Moricière à Soult.

[Situation de l'Algérie : l'insurrection. — Opérations du général de Bourjolly, des colonels Saint-Arnaud et Géry ; appréciations sur le commandant Bosquet. — Nouvelle du désastre de Sidi-Brahim; appréciations sur Montagnac, Cavaignac et de Barral, etc. — Mesures à prendre.]

Alger, le 28 septembre 1845.

Monsieur le Maréchal,

J'ai aujourd'hui des nouvelles graves et fâcheuses à vous apprendre. Dans la dépêche que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 26, je vous annonçais que j'attendais avec quelque impatience les renseignements détaillés sur les combats qu'avait eus le général Bourjolly chez les Flittas.

Hier matin, les rapports de cet officier général, jusqu'au 23, me sont parvenus. Bien qu'il vous les ait adressés directement, vous en trouverez ci-joint la copie. Voici sommairement quelle était la position du général à cette date.

Parti de Mostaganem pour se rendre chez les Flittas sans connaître au juste l'état des esprits dans cette grande tribu et dans celles qui l'avoisinent, le général de Bourjolly rencontra, dès son entrée sur son territoire, une résistance assez vive. Ce premier combat, qui eut lieu le 21, n'ayant pas été décisif pour nous, l'insurrection fit des progrès rapides, et le soir même, autour de son bivouac de Ben-Atia, l'ennemi se montrait en grand nombre et fort audacieux. Le général dut, le lendemain, aller au-devant du bataillon du commandant Manselon, qui était au poste du Kamiz (1) des Beni-Ouraghs et auquel il avait ordonné de venir le joindre à Ben-Atia.

Pour ce mouvement, le général n'avait emmené avec lui que deux bataillons et sa cavalerie. Il avait laissé le reste de la colonne à la garde de son camp. Il parvint à faire sa jonction avec le commandant Manselon avant que ce dernier fût engagé dans un défilé fort difficile qu'il devait traverser.

La petite colonne venant du Khamis avait déjà été attaquée; elle avait un homme tué et quelques blessés. La jonction opérée, le général regagna son camp et fut attaqué pendant la route assez vivement, et trouva l'ennemi autour de son bivouac qui tiraillait avec les avant-postes. Une fois que tout le monde fut réuni, le feu cessa.

Néanmoins, le général de Bourjolly, jugeant qu'il n'était pas assez

---

(1) *Kamiz* est pour *khemis*, qui signifie « marché du jeudi ». La Moricière et les autres officiers écrivent tantôt *kamiz*, tantôt *khamis*, tantôt *kremis*, etc., même à quelques lignes d'intervalle. (*Note de P. A.*)

fort pour rétablir la tranquillité dans le pays avec la colonne dont il disposait, usa de la latitude que je lui avais donnée, le cas échéant, d'appeler à lui M. le colonel de Saint-Arnaud.

Les communications du général de Bourjolly étaient coupées avec Mostaganem; les cavaliers porteurs de ses lettres avaient dû sortir de son camp la nuit. Il avait déjà des blessés et des malades; ses vivres et ses munitions avaient été calculés dans la supposition de circonstances toutes différentes de celles qui se présentaient.

Il crut devoir repasser la montagne le 23 et revenir sur les pentes nord, qui regardent la plaine du Chéliff et de la Mina, occuper la position de Touïza chez les Beni-Dergoun. Dans cette journée, il eut un combat plus vif encore que les précédents. Il espérait pouvoir se mettre, le lendemain, en communication avec Sidi-bel-Assel, d'où il voulait tirer des vivres, en même temps qu'il évacuerait environ 80 blessés sur ce poste. Le général ajoutait qu'il avait écrit au colonel Géry de réunir une petite colonne de 1.200 hommes d'infanterie, qui devrait entrer chez les Flittas par le sud, et avec laquelle il comptait faire sa jonction le 27 ou le 28, lorsqu'il aurait lui-même été rallié par le colonel Saint-Arnaud.

Telle était la situation qui résultait hier matin pour moi des dépêches du général jusqu'au 23 au soir, et qui m'avaient été apportées par la voie de terre. En présence de ces faits, ne voulant pas laisser le colonel Saint-Arnaud exposé à rester trop longtemps éloigné de sa subdivision, et pensant que le colonel Géry pouvait être d'un moment à l'autre appelé sur la frontière du sud par un mouvement d'Abd el Kader, je me décidai immédiatement à faire partir le jour même le colonel Renault avec deux bataillons de son régiment (environ 800 hommes) pour Mostaganem. Ils ont été embarqués immédiatement sur deux bateaux à vapeur, et sont partis dans la soirée.

J'ignorais alors les événements plus fâcheux encore que j'ai connus ce matin par des dépêches que m'a apportées le *Météore*, qui revenait d'Oran où il avait été chercher des malades.

Le général de Bourjolly n'a pas pu, comme il l'avait espéré, renvoyer ses blessés de la position de Touïza sur Sidi-bel-Assel sans se rapprocher d'une marche de ce dernier poste. Il s'est replié jusqu'à Relizan sur la Mina, d'où il a pu, sans difficulté, faire son évacuation sur Bel-Assel.

L'ennemi, encouragé par ce mouvement, s'est répandu dans la plaine qui s'étend entre le Chéliff et la Mina, et a incendié au loin toutes les meules de paille des tribus soumises. Le général de Bourjolly ajoute que le colonel Géry, dont vous trouverez ci-joint la dépêche, lui dit que l'état du pays du côté de Saïda ne lui permet point de venir coopérer avec lui aux opérations à faire chez les Flittas, et dès lors il me prévient qu'il ordonne au colonel Saint-Arnaud de prendre position sur la Djediouïa. Le général ajoute encore qu'il attend mes ordres pour agir.

Dans cet état de choses, je ne suis pas sans inquiétude sur le poste du Khamiz des Beni-Ouraghs, qui n'a plus qu'une faible garnison, puisque le bataillon du commandant Manselon a rejoint la colonne du général de Bourjolly. Je regrette bien vivement, dans cette circonstance, que M. le commandant Bosquet, chef des affaires arabes à Mostaganem, soit absent. Cet officier qui, depuis près de quatre

ans, a rempli d'une manière si remarquable la mission difficile qui lui était confiée, a une grande influence sur les populations du pays, et aurait sans doute connu en temps utile les germes d'insurrection qui se sont développés si rapidement.

La petite garnison de Tiaret, dont je n'ai pas reçu de nouvelles officielles, était, d'après des ouï-dire, sortie du poste qu'elle occupe pour couvrir les Ouled-Cheriff contre l'insurrection des Flittas. On dit qu'après le mouvement de retraite du général Bourjolly, elle aurait été attaquée par les troupes du chériff. Je n'ai aucun détail sur cette affaire.

L'arrivée à Mostaganem du colonel Renault et des deux bataillons du 6e léger aurait pu, sans doute, rétablir rapidement nos affaires de ce côté. Mais, malheureusement, nous avons eu dans la subdivision de Tlemcen des événements de nature telle que je me vois forcé de me rendre immédiatement sur les lieux avec trois bataillons qui partiront ce soir même par autant de bateaux à vapeur, et avec lesquels je m'embarquerai. Je toucherai, je l'espère, à Tenez et à Mostaganem. Chemin faisant je saurai les nouvelles et j'agirai suivant les circonstances. Voici l'exposé succinct de la situation, telle qu'elle résulte des diverses dépêches assez incomplètes que vous trouverez ci-jointes.

Le général Cavaignac, sur l'avis de la défection de l'agha Muley Ali, des Ghossels, s'était porté chez les Traras. Je lui avais prescrit de faire ce mouvement; l'opération était urgente, mais je regrette qu'il n'ait pas emmené avec lui plus de monde.

Je m'attendais à une vive résistance et je lui recommandais dans mes dépêches, arrivées trop tard, d'emmener avec lui une colonne presque double de celle qu'il avait prise. Il a eu deux combats très vigoureusement menés, dont le résultat paraît avoir été bon, mais que nous ne connaissons encore que par les lettres succinctes qui sont sous ce pli.

Pendant que le général opérait ainsi sur la route de Tlemcen à Djemmaa-Ghazaouet, dans les environs d'Aïn-Kebira, un événement qu'on ne saurait trop déplorer se passait dans les environs de Djemmaa-Ghazaouet.

Ce poste était occupé par le 8e bataillon de chasseurs d'Orléans, fort d'environ 450 hommes. Le génie, l'artillerie et des ouvriers militaires portaient la garnison à environ 600 combattants. Le lieutenant-colonel Montagnac exerçait les fonctions de commandant supérieur.

Ce brave et malheureux officier, attiré par des motifs que je ne connais pas encore, sortit le 21 au soir avec 400 hommes du 8e bataillon de chasseurs d'Orléans et un détachement assez fort du 2e de hussards, pour se porter vers le marabout de Sidi-Brahim, à 3 lieues environ de Djemmaa-Ghazaouet, et à 1 lieue 1/2 à l'ouest de la route qui conduit du port à Nédrôma. Les tribus se prétendaient menacées par l'Emir; elles demandaient protection. Le colonel, trop confiant dans leur dire, et sans se rendre compte qu'avec la force dont il disposait, et qui n'était destinée qu'à garder le poste de Chazaouet, il ne pourrait rien dans le cas d'une entreprise d'Abd el Kader, se laissa conduire jusqu'à un lieu nommé Dâr-el-Foul, à une lieue environ, je crois, de la première position qu'il avait occupée. Là, se trouvant encore à près de 4 lieues à l'est de notre frontière, il fut attaqué par

toute la cavalerie d'Abd el Kader, suivie des Beni-Snassen et de nombreux contingents d'autres tribus marocaines. Dans cette lutte trop inégale, toute la valeur de nos troupes ne put faire pencher la balance de leur côté. Il paraît que la petite colonne sortie de Djemmaa-Ghazaouet aurait été entièrement détruite. Je ne sais point encore cette affreuse nouvelle d'une manière tout à fait positive; cependant la lettre du capitaine Coffyn, datée du 24, à 11 heures du soir, et celle du kaïd Bel Hadj, des Ouled-Rhia, me laissent bien peu de doutes à cet égard. Les attaques qu'ont eu à supporter le général Cavaignac et le colonel de Barral, qui était près de Maghnia, indiquent que les Arabes devaient être animés par un premier succès.

J'espère que le général Cavaignac aura rejoint le colonel de Barral et qu'il aura lui-même été rejoint par le colonel de Mac-Mahon, qui était au sud-est de Tlemcen. Mais, néanmoins, je ne suis pas sans de graves inquiétudes sur les résultats possibles d'une levée de boucliers d'Abd el Kader, sortant en ce moment du Maroc, non seulement avec les troupes qu'il s'y est créées, mais encore avec les nombreux contingents des tribus marocaines de la frontière.

La disposition de nos troupes sur la frontière de l'Ouest était basée sur la nécessité de protéger le pays contre les incursions des bandes qu'Abd el Kader envoyait sans cesse pour inquiéter nos tribus. Pour y parvenir, pour maintenir à la fois l'obéissance des tribus et la tranquillité, nous étions forcés de nous diviser : sans avoir trop de confiance dans les assurances des Marocains, il était permis d'espérer qu'Abd el Kader n'entrerait pas chez nous par la frontière du Tell, et se bornerait, comme il l'avait fait jusqu'ici, à pousser des entreprises par le désert, afin de laisser aux Marocains le seul moyen qu'ils pussent employer pour colorer, soit leur impuissance, soit leur mauvaise foi.

Le colonel Montagnac s'est sans doute éloigné beaucoup trop du poste de Ghazaouet dont la défense lui était confiée. Il ne devait point faire une colonne mobile de sa garnison. Ses instructions lui prescrivaient d'agir avec la plus grande prudence et d'attendre la venue d'une colonne, soit pour réparer les irrégularités dont il avait souvent à se plaindre dans les relations des tribus avec lui, soit pour rassurer les populations frontières qui chaque jour nous annonçaient la venue de l'Emir. Mais, quoiqu'il ait agi avec imprudence et transgressé les instructions qu'il avait reçues, il n'en est pas moins mort victime d'une trahison flagrante et de la violation des traités.

Je vais me diriger sur Oran avec les trois bataillons qui s'embarquent en ce moment. Je saurai à Mostaganem si la présence du 6e léger y est indispensabe. Dans le cas contraire, je l'emmènerais probablement avec moi. Suivant ce que j'apprendrai, je débarquerai ces troupes soit à Oran, soit à Ghazouet. Je pense qu'il faut d'abord faire tête à l'orage qui se forme dans l'Ouest.

Mes instructions au général Bourjolly lui feront savoir ce qu'il doit faire suivant le parti que j'aurai pris.

Je vais réunir autour de Blidah, pour en former une colonne de réserve prête à marcher où besoin sera, les bataillons qui restent disponibles dans la division d'Alger. Ils se réduisent en ce moment à un bataillon du 3e léger, deux bataillons du 58e, un bataillon de

zouaves, le 6e bataillon de chasseurs d'Orléans, un bataillon du 36e de ligne et deux bataillons du 13e léger; total, huit bataillons.

Médéah, outre sa petite garnison, a un bataillon du 13e léger qui va revenir de Boghar, où il était allé protéger le passage de la caravane des gens du désert venus dans le Tell pour y acheter des grains. Ce bataillon peut être mobilisé sans inconvénient.

Milianah, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en rendre compte, a reçu un bataillon du 36e pour accélérer les travaux, et qui peut aussi, au besoin, entrer dans les colonnes actives.

Le général Reveux me fait savoir aujourd'hui par une dépêche télégraphique que tout est tranquille autour de lui, et qu'il va se porter de Toukria, d'où il m'écrit, à Tiaret, pour avoir des nouvelles de l'insurrection des Flittas. Je vais lui faire savoir par la même voie de prendre des vivres à Tiaret et de revenir dans sa subdivision, où sa présence peut être nécessaire pour réprimer les tendances à l'insurrection que les nouvelles de l'Ouest ne manqueront pas de développer.

Le général Marey m'écrit d'El-Enasseur, à la date du 25 septembre, que les chefs de l'insurrection ne paraissent pas vouloir attendre sa colonne. Ils se sont retirés dans les montagnes de l'Ouennougha, et, par suite, sa mission se bornera, suivant toute apparence, à faire rentrer sous notre obéissance les tribus du Dîra. Ses communications sont libres avec Médéah. Il pourra donc facilement en tirer des vivres pour prolonger son séjour dans le pays où il doit opérer. Toutefois, il ne se dissimule point qu'il est probable que, lors de son retour à Médéah, les chérifs recommenceront à prêcher l'insurrection. Il attendra le khalifa de la Medjana dont le concours matériel et moral lui sera fort utile pour pacifier, s'il est possible, le territoire au sud de Hamza.

Le général Levasseur me fait connaître que la colonne, dont j'ai prescrit la réunion à Sétif, sera prête à manœuvrer sous peu de jours, aux ordres du général d'Arbouville, et, si les circonstances l'exigent, elle pourra être appelé à venir concourir aux opérations du général Marey.

D'après cet exposé, Monsieur le Maréchal, vous jugerez sans doute qu'il est indispensable que M. le maréchal Bugeaud et M. le général Bedeau rentrent immédiatement en Algérie. Il est difficile de prévoir quelle attitude va prendre le Maroc; mais, quelle que soit celle de son gouvernement, les populations de la frontière seront entraînées par l'ascendant d'Abd el Kader et, au sein de l'Algérie, les divers chériffs qui se sont levés sous le pseudonyme de Bou Maza fomentent de toutes parts l'insurrection. C'est en un mot la guerre sur la frontière de l'Ouest conduite par Abd el Kader, et au dedans l'insurrection fomentée par des agents qui semblent obéir à une volonté commune, ainsi que paraît l'indiquer la simultanéité de leurs efforts et de leurs actes.

Je ne dois point vous dissimuler que la situation est fort grave. Il y a eu des fautes de commises sur plusieurs points; il y en a qui ne sont pas moins déplorables en elles-mêmes que par leurs conséquences. Je pense, d'après cela, qu'il n'y a pas à hésiter à envoyer immédiatement 500 hommes à Oran, tirés des divers bataillons de chasseurs d'Orléans qui sont en France, pour reformer le 8e bataillon de cette arme. Les officiers qui conduiraient ces contingents remplace-

raient jusqu'à nouvel ordre ceux qui ont été tués au combat près de Ghazaouet. Je vous rappelerai, en outre, que les 41e de ligne, 15e léger, 56e de ligne et 13e léger sont excessivement faibles. Il manque en moyenne plus de 400 hommes à l'effectif de chacun de ces régiments. Je regarde comme urgent de les compléter. J'ai déjà eu l'honneur d'appeler sur ce point l'attention de Votre Excellence.

Le 2e hussards doit aussi, lui, avoir fait des pertes nombreuses, que je n'estime pas à moins de 100 hommes, dans le combat de Ghazaouet. Il conviendrait de remplacer ces hommes à l'effectif de ce régiment, qui va se trouver au-dessous des besoins du service intérieur.

Toutefois, Monsieur le Maréchal, comme les mesures que je réclame peuvent demander beaucoup de temps, comme il est possible que les événements aient pris dans l'Ouest une tournure plus fâcheuse encore que nous ne le supposons, il me paraîtrait convenable de tenir un régiment d'infanterie prêt à s'embarquer soit pour Oran, soit pour Mostaganem.

Aussitôt mon arrivée à Oran, j'aurai l'honneur de vous adresser des renseignements plus précis sur l'état des choses, et qui vous mettront à même de prendre une détermination.

Veuillez agréer, monsieur le Maréchal, l'expression de mon respect.

Le Lieutenant général, gouverneur général par intérim,
De La Moricière.

N° 34

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Le maréchal de camp Cavaignac, commandant la subdivision de Tlemcen, au général Thiéry, commandant la subdivision d'Oran.

[Que va faire Abd el Kader ? — Effet produit par le désastre de Sidi-Brahim. Eloge du caractère de Montagnac.]

Sidi-Kahouen, le 28 septembre 1845, 8 h. du soir.

Mon cher Général,

On vous a écrit de Tlemcen pour vous demander d'urgence des charges d'obusiers de montagne.

Il est sans doute à désirer que l'approvisionnement de la place soit reconstitué; mais, la chose ne vous étant pas possible en ce moment, je tiens à vous rassurer à cet égard. J'ai en ce moment-ci dans mon camp 6 pièces approvisionnées à 64 coups; j'en trouverai d'ailleurs à Lalla-Magrnia et à Djemmâa-Ghazaouat près de 600 coups, d'après les situations que j'ai sous les yeux.

J'ai reçu votre lettre du 26 et celle d'Alger qui y était jointe.

Je suis disposé à croire qu'Abd el Kader poussera vers l'Est en prenant par les Oulassas. J'ai été informé aujourd'hui que Bou Hammedi aurait poussé avec un parti pour se mettre en relations avec les Ouled-Khalfa. J'ai envoyé vers Aïn-Temouchen pour avoir des nouvelles qui m'arriveront à la pointe du jour.

Il est très probable qu'Abd el Kader passera derrière moi; il a, pour le faire, la route de Sebba - Chioukh et celle du bord de la mer par l'embouchure de la Tafna qui débouche sur Aïn-Témouchen. Ainsi, pour couvrir les Beni-Amer, il me faudrait me placer à ce dernier poste, par conséquent abandonner tous les Angades et une moitié des Ghossels, et découvrir complètement Tlemcen, dont la population indigène est très inquiète.

Je pense que M. le gouverneur général sera demain 29 à Oran avec des troupes, et que, le 1er octobre, le territoire qui est derrière moi sera suffisamment occupé, tant par la colonne du général Korte que par les troupes venues d'Alger. Je me porterai donc en avant le 30 pour rentrer dans les montagnes où il importe de reparaître.

Dans les circonstances présentes, je désirerais bien vivement qu'il y eût un bateau à vapeur à Djemmâa-Ghazaouat pour y recevoir mes dépêches quand j'aurai pénétré dans ce pays.

Il m'est arrivé aujourd'hui de Tlemcen beaucoup plus de monde que je ne m'y attendais et le nombre des hommes sortis de l'hôpital et pouvant faire le service intérieur me permet d'appeler le bataillon du 44e.

J'entrerai donc en opérations avec 2.000 baïonnettes. L'effet produit par la catastrophe de Djemmâa-Ghazaouat est tel, que nous devons nous attendre à de rudes combats.

Il n'y a point d'inquiétudes à avoir pour l'approvisionnement de Lalla-Magrnia en ce moment; le bois seul y est en petite quantité.

Vous m'avez en effet informé que M. le général commandant la province se rendait dans l'Est; mais je n'ai point reçu de vous de lettre qui m'informât des événements qui s'étaient passés dans les Flittas.

Les renseignements nouveaux qui me parviennent sur la malheureuse affaire du 8e bataillon peuvent faire apprécier ce qu'il en a coûté à l'ennemi pour remporter un pareil avantage.

La lutte a duré depuis le point du jour jusqu'à midi; Abd el Kader a dû ramener lui-même ses troupes au combat. Toutefois il n'y a pas lieu de nous dissimuler qu'à Tlemcen même on s'est réjoui de ce désastre.

Si je dois croire ce que l'on m'affirme, Abd el Kader a envoyé à l'Empereur 40 mulets chargés des têtes de nos soldats.

Je vous ai informé que toutes les tribus marocaines frontières sont avec Abd el Kader et que leurs partis parcourent notre territoire. Mes lettres autres que celles d'affaires d'état-major ont une série de numéros spéciale; il vous sera donc facile de reconnaître si quelqu'une s'égarait.

Dans mes différents rapports, je ne vous dis rien des sentiments qu'a fait naître en nous la destruction d'un de nos bataillons; cette lâche trahison des Souhalia sera, je l'espère, prochainement payée à ses auteurs. Il faut avoir vu à quel point le lieutenant-colonel Mon-

tagnac s'était dévoué aux intérêts des tribus de son commandement, de quelle sollicitude presque paternelle il était animé à leur égard, pour comprendre ce qu'il y a d'infâme dans leur conduite.

Ces Kabyles avaient bien jugé cette nature honnête, ne soupçonnant point chez les autres ce dont il était incapable lui-même. C'est en faisant traîtreusement appel à ce que le colonel regardait comme son devoir envers eux qu'ils l'ont conduit à sa perte.

La crise est sérieuse sans doute, et il y a autre chose à faire pour en sortir que d'aller combattre chez les Trara. L'impuissance du Maroc à faire respecter une frontière qu'il vient de reconnaître n'était point douteuse pour nous, c'est un fait qui maintenant ne peut plus être discuté.

En ce qui concerne Abd el Kader, personne ne niera plus qu'aussi longtemps qu'il restera de ce côté-ci de Fez, il a le pouvoir d'annihiler les faits (1) des conventions même les plus sincères.

Recevez, mon cher Général, l'assurance de mes sentiments bien affectueux.

Le Maréchal de camp, commandant la subdivision de Tlemcen,
E. CAVAIGNAC.

N° 35

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Cavaignac à La Moricière.

[Gravité de la situation. — Elle était inévitable avec la politique suivie. Qu'arrivera-t-il demain?]

Sidi-Khaouen, le 28 septembre 1845, 9 h. du soir.

Monsieur le Gouverneur,

Je viens de recevoir vos dépêches du 23 septembre, et c'est seulement avant-hier que j'ai reçu celle par laquelle vous me prescriviez de vous adresser des rapports directs. Néanmoins, j'ai continué, hier et aujourd'hui, à les adresser à M. le général Thiéry, attendu que j'ai pensé qu'ils vous trouveraient à Oran. Celui relatif à l'opération chez les Beni-Ouersous vous fera connaître que j'avais devancé vos instructions.

Les événements de Djemmaa-Ghazaouat ne m'ont point permis de continuer avec moins de 1.200 baïonnettes, la lutte commencée avec 2.500 Kabyles environ, et dont le nombre s'augmentait de toutes les

---

(1) *Sic :* « les faits » pour « l'effet ». La lettre a dû être dictée par Cavaignac, car la signature seule est de sa main. (*N. de P. A.*)

populations voisines venant se concentrer dans un pays où l'on ne peut marcher qu'à coups de baïonnettes.

Sans le désastre du 22, notre succès était assez décisif pour amener les Traras à des négociations que quelques-uns avaient déjà ouvertes.

Le premier bruit d'une attaque sur Magrnia, l'interruption des communications avec ce poste m'ont rappelé sur le pont de la Tafna. C'est là que j'ai pu seulement connaître les événements le 26. Je me suis immédiatement occupé de concentrer mes forces. Demain 29, cette opération sera terminée, et, le 30, comptant sur les mesures qui auront pu être prises en arrière, je me porterai dans l'Ouest.

La situation est grave, il est inutile que je vous le dise ; vous pouvez compter qu'elle ne me domine pas. J'ai toujours pensé, plus que je ne vous l'ai dit, que la position qui nous était faite nous conduisait à une crise du genre de celle-ci. A part la destruction de notre malheureux bataillon, on pourrait se consoler d'une secousse qui conduira sans doute le gouvernement à des résolutions nécessaires. Nous allons combattre, parce que cela importe à l'honneur de nos armes ; mais ce que nous allons faire n'aura d'autre résultat que de nous replacer dans une situation encore mauvaise.

Depuis un an nous avons travaillé, et vous, Monsieur le Gouverneur, plus que nous encore, sur un terrain dont le peu de solidité nous était connu. Aussi longtemps que la voie des négociations a pu paraître utile et profitable, nous l'avons acceptée comme nous devions le faire. C'est un titre aujourd'hui pour dire toute ma pensée. Dans une condition pareille, il ne peut arriver que des malheurs. Hier un officier supérieur, s'exagérant ses devoirs et son point d'honneur, placé depuis près d'un an en présence d'un ennemi infatigable, a été entraîné à sa perte en ne croyant faire que son devoir. En face d'un chef ennemi qui entraîne à sa suite toutes les forces d'un empire, où est la limite du devoir d'un officier général ?

Quel est le point où il aura à choisir entre le titre d'homme faible et celui d'un audacieux imprudent ?

Agréez, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Le Maréchal de camp, commandant la subdivision de Tlemcen,

E. Cavaignac.

N° 36

A. H. G., Algérie, Corresp., Septembre 1845, Prov. d'Oran (Original).

La Moricière à Soult.

[Le désastre de Sidi-Brahim. — Opérations du colonel de Saint-Arnaud, du général de Bourjolly. — Les renforts pour l'Ouest.]

En rade de Tenez, le 29 septembre 1845.

Monsieur le Maréchal,

Parti hier au soir d'Alger, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en rendre compte, j'ai trouvé ce matin, à quelques lieues à l'est de Tenez, le bateau à vapeur la *Chimère* qui portait le courrier d'Oran.

Afin de compléter les renseignements que je pourrais vous fournir en me mettant en communication avec Tenez, j'ai ramené le paquebot sur la rade, d'où je vous écris cette lettre.

La *Chimère* m'a apporté d'Oran un rapport du commandant Martimprey que je vous envoie ci-joint, en original, et qui vous fera connaître les détails de la catastrophe dont les environs de Ghazaouet ont été le théâtre.

La manière vraiment sublime dont s'est conduite cette petite troupe jusqu'au dernier moment est un fait digne de l'histoire; à peine quelques-uns de ces braves ont pu s'échapper pour nous raconter la glorieuse fin de leurs frères d'armes.

Ces nouveaux détails ne changent rien à la situation que je vous ai décrite hier.

Arrivé à Tenez, j'ai su, par des lettres du commandant Tripier, qui commande à Orléansville, des nouvelles de la position du colonel de Saint-Arnaud. Cet officier supérieur, sur l'initiative du général de Bourjolly, s'était porté jusque sur la Djédiouïa pour faire sa jonction avec la colonne de Mostaganem; mais, celle-ci ayant dû se replier jusque sur Relizan, le colonel de Saint-Arnaud, qui n'avait qu'environ 1.000 hommes d'infanterie avec lui, a pris position le 27 sur la rivière; il a eu un engagement de peu d'importance avec les troupes de Bou Maza, que le commandant Tripier n'évalue pas à moins de 1.500 cavaliers et de 2.500 fantassins. Ces chiffres, assez d'accord avec les évaluations du général de Bourjolly, semblent prouver que les montagnes depuis les Flittas jusqu'au versant est de l'Ouaransenis ont pris part à l'insurrection.

Le colonel Saint-Arnaud semble sans inquiétude sur sa position; ignorant ce que peut lui avoir prescrit M. le général de Bourjolly, je ne veux point lui donner d'ordres directs, dans la crainte de venir entraver un mouvement combiné entre eux.

Je me borne à prescrire à Tenez et à Orléansville de faire rentrer divers détachements que nous avons aux travaux de route et qui

pourraient être compromis au milieu de l'exaltation des esprits qui va résulter sans aucun doute des nouvelles de l'Ouest. Je fais connaître ces nouvelles au colonel de Saint-Arnaud et l'engage à ne rien laisser au hasard.

Je serai, je l'espère, dans la nuit à Mostaganem, où je trouverai sans doute des nouvelles du général de Bourjolly dont je n'ai point reçu de lettre par le courrier, qui cependant avait touché à Mostaganem; et ce sera seulement lorsque je saurai au juste quelle est sa situation que je pourrai moi-même arrêter mes projets.

D'après les dires des Arabes, ordinairement exacts dans leurs évaluations de nos pertes et des leurs, le général de Bourjolly aurait eu 30 hommes tués et 100 blessés dans les combats chez les Flittas; de leur côté, ils accusent 600 hommes hors de combat pour les mêmes engagements.

Je ne pense pas que les deux colonnes de Mostaganem et d'Orléansville réunies puissent seules venir à bout de l'insurrection des Flittas, des Beni-Ouraghrs et de l'Ouaransenis; cependant les événements de l'Ouest m'obligeront très probablement à conduire contre Abd el Kader la réserve d'infanterie que j'amène d'Alger. Il importe surtout d'empêcher que les forces venues de l'Ouest ne se joignent à celles des insurgés de l'Est. Le général Cavaignac n'avait pas ses troupes réunies lorsqu'est arrivée inopinément la catastrophe du colonel Montagnac. Je crains qu'il n'ait éprouvé quelques difficultés pour rallier ses détachements et, je le répète, il est probable que j'aurai à me diriger de ce côté. Dans cette hypothèse, les colonnes de Mostaganem et d'Orléansville continueront à défendre les parties non insurgées de leurs territoires, le général Reveux reviendra du Sud, le général Marey sera de retour du Dira, et, de nouvelles forces devenant disponibles, il sera possible d'aller chercher l'insurrection au sein même des montagnes où elle a maintenant son foyer.

Je ne veux point finir cette lettre, Monsieur le Maréchal, sans vous dire combien, dans les circonstances graves où nous sommes, j'ai eu à me louer du concours que m'a prêté la marine.

Le commandant Fourichon, qui est sur la ligne d'Oran à Ghazaouet, a pu jeter dans ce dernier poste les défenseurs et le matériel devenus nécessaires à sa sûreté. Dans l'espace de trente-six heures, cinq bateaux à vapeur sont partis d'Alger emportant autant de bataillons devenus nécessaires dans l'Ouest. Sans ces moyens puissants et sans ce concours éclairé que nous rencontrons, combien de choses nous eussent été impossibles.

Agréez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de mon profond respect.

Le Lieutenant général, gouverneur général par intérim,
De La Moricière.

N° 37

A. H. G., Algérie, Corresp., Septembre 1845, Prov. d'Oran (Original).

Coffyn à Thiéry.

[Conduite du sergent de Civoudray.]

[Djemmaa-Ghazaouet], lundi 29 septembre 1845.

Mon Général,

Parmi les noms que M. le commandant Martimprey a bien voulu prendre pour être cités, à la suite de l'affaire du 23 septembre, j'ai oublié de donner le nom du sergent d'administration de Livoudray, qui a montré beaucoup d'intelligence dans les dispositions qu'il a prises pour appuyer notre retraite. Je viens donc réparer cette omission involontaire et vous prier de prendre cette lettre en considération.

Je suis, avec le plus profond respect, mon Général, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Capitaine du génie,
COFFYN.

N° 38

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Le capitaine Safrané au commandant Bazaine.

[Situation du poste d'Aïn-Temouchent; nouvelles des environs.]

Aïn-Temouchent, le 29 septembre 1845.

Mon Commandant,

J'ai l'honneur de vous informer que le caïd Djeloud et tous les siens sont partis dans la nuit du 27 au 28.

Le 26, je remis au caïd une lettre venant de vous, mon Commandant, et, en lui remettant cette lettre, il fut bien entendu entre le caïd et moi que nous nous préviendrions mutuellement si nous savions quel-

que chose d'extraordinaire, et nous avions même convenu qu'il viendrait se réfugier auprès de la redoute, si toutefois il venait à être attaqué. Malgré tout cela, il est parti sans rien me dire, et les siens en s'allant (*sic*), ils tuèrent un Français voiturier, ils volèrent neuf chevaux et prirent une partie du chargement des quatre voitures, qui venaient de quitter Aïn-Temouchent. Quatre voituriers se sont sauvés au grand galop et m'ont annoncé cette nouvelle; j'ai vu les Arabes qui les poursuivaient; j'envoyai aussitôt 20 hommes, pour protéger la retraite des voituriers. Les quatre voitures sont rentrées à la redoute et les 20 hommes ont ramené vingt-une têtes de bétail (bœufs) estimées à dix quintaux, qui ont été payés à la compagnie du capitaine Gout.

Les quatre voitures qui ont été pillées étaient chargées en grande partie pour M. Bonard et deux malles appartenaient au sieur Leroy, nouvellement arrivé à Tlemcen, et une troisième à M. Blanchard.

Un seul cavalier m'a remis votre lettre du 26; j'ai exécuté votre ordre en lui faisant changer son cheval; il m'est arrivé une autre dépêche le 28 à 3 heures après midi, je lui ai donné le cheval du marabout prisonnier (*sic*).

M. le général m'a annoncé un renfort de 200 hommes venant de Tlemcen; ce renfort ne m'est pas encore arrivé; j'ignore s'il lui est arrivé quelque malheur, à ce détachement.

Hier 28, à 11 heures du soir, je reçus une lettre de M. le général Cavaignac, qui me demandait si mon renfort était arrivé; je répondis sur-le-champ et je profitai de son cavalier pour lui envoyer mon rapport du 28.

Aujourd'hui 29, à 10 h. 1/2 du matin, il m'est arrivé à la redoute Sidi Achmet Ould Cadet et Mohamet Ben Bechir; ils avaient avec eux 150 cavaliers, qui se sont immédiatement dispersés sur l'ancien terrain occupé par les Ouled-Kalfah. Les douers (1) chapardeurs qui ne se sont pas retirés assez tôt ont reçu une poussée par nos ennemis, qui sont venus jusqu'à 20 pas de notre poste.

Les deux chefs m'ont dit qu'ils étaient venus à Aïn-Temouchent parce qu'ils avaient appris que tous les Ouled-Kalfah étaient partis chez Abd el Kader; on leur avait dit aussi qu'on avait attaqué la redoute, et qu'ils étaient partis au galop pour me secourir. Après les avoir remerciés de leur empressement qu'ils ont pris à prendre les armes, ils m'ont demandé une lettre pour M. le colonel Walsin, auquel j'ai prié de faire savoir à M. le général Thiéry que je n'avais pas reçu les 200 hommes de renfort et que je n'ai que 1.200 cartouches de réserve. Après avoir reçu ma lettre, ils sont retournés à Oran.

Hier au soir, j'étais tellement pressé pour répondre à la dépêche de M. le général Cavaignac, que je ne lui rendis pas compte de la moitié de ce que j'aurais voulu lui apprendre, de crainte de retarder son cavalier, qui devait arriver à Sidi-Kahouen avant le jour.

Si j'ai l'occasion d'écrire à M. le général, je le prierai d'avoir la bonté de vous envoyer cette lettre après en avoir pris connaissance.

Ci-joint la lettre adressée au traître Djeloud, que j'ai toujours

(1) Safrané veut sans doute parler des *Douairs*, tribu entre Aïn-Temouchent et Oran. (*Note de P. A.*)

regardé comme perfide, et je regarderai toujours de même les chefs arabes qui ne font promptement exécuter les ordres qu'ils reçoivent des chefs français. »

[Sur la même lettre.]

Ain-Temouchen, le 29 septembre, à minuit 1/2.

Mon Général,

J'ai l'honneur de vous informer que je n'ai point eu des nouvelles des 200 hommes que vous m'avez annoncés.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, mon Général, votre très humble et très obéissant serviteur.

SAFRANÉ.

N° 39

A. H. G., Algérie, Corresp., Sept. 1845, Prov. d'Alger (Original).

Le général de Bar au maréchal Soult.

[Les renforts pour l'Ouest. — Les opérations du général Reveux, du colonel Ladmirault, etc.]

Alger, le 30 septembre 1845.

Monsieur le Maréchal,

M. le lieutenant général gouverneur général par intérim s'est embarqué pour l'Ouest le 28 septembre dans la soirée, ainsi qu'il l'avait annoncé à Votre Excellence par une dépêche du même jour. Ce matin, le bateau à vapeur *la Chimère*, venant d'Oran, est entré dans le port d'Alger. Il avait communiqué à Tenez avec M. le lieutenant général de Lamoricière qui, à la date du 29, écrit de nouveau à Votre Excellence pour lui apprendre les graves événements qui viennent de se passer sur la frontière du Maroc et près de Djemmâa-Ghazaouet.

Cinq bataillons, dont deux du 3ᵉ léger et trois du 6ᵉ léger, sont partis les 27 et 28 sur plusieurs bateaux à vapeur qui les transportent à Mostaganem et dans l'Ouest, où il était urgent de faire diriger des renforts ; malgré cet affaiblissement de troupes dans la division d'Alger, j'espère maintenir l'ordre dans toute son étendue ; je prends des mesures pour que l'approvisionnement des places soit assuré. La levée de boucliers d'Abd el Kader et ses premiers succès, quoique chèrement achetés, auront sans doute un grave retentissement. Aucune précaution ne doit être négligée pour être en mesure sur tous les points.

D'après les ordres de M. le gouverneur général, j'ai écrit à MM. les généraux Marey et Reveu pour les instruire de ce qui se passe chez les Flittras, au sud de Mostaganem et à la frontière de l'Ouest. Je prescris au premier de ces officiers généraux, qui est avec une colonne sur le djebel Dira, de ne rien engager au loin de ce côté, afin d'être à portée de Médéah et de protéger le pays. Le général Reveu, qui avait jugé à propos de quitter Teniet-el-Had le 28 pour se rendre à Tiaret, reçoit l'ordre de ma part de rentrer sans délai dans sa subdivision et à Milianah qui se trouve à découvert dans l'Ouest par le départ du colonel de Saint-Arnaud, qui s'est porté vers le général de Bourjolly, et dans l'Est par l'éloignement du général Marey.

La colonne du colonel de Ladmirault, qui avait été dirigée chez les Beni-Ferrah, où elle a trouvé la plus complète tranquillité, est rentrée le 22 à Cherchell. Cette colonne, d'après les ordres de M. le gouverneur général, s'est dissoute. Les bataillons de zouaves et le colonel de Ladmirault sont arrivés le 28 à Blidah, le 6e bataillon d'Orléans le même jour à Coléah, et le bataillon du 13e léger arrivera aujourd'hui à Hussein-Dey, près d'Alger. Cette colonne a laissé une centaine de malades à Cherchell. Les troupes qui la composaient sont un peu fatiguées; elles ont besoin de quelque repos.

M. le lieutenant général de Lamoricière, par une lettre du 29 datée de Tenez, m'a chargé d'informer M. le maréchal duc d'Isly de tous les événements qui viennent de se passer. Je lui écris à cet effet par ce courrier, en lui adressant copie de la lettre de M. le chef d'escadron de Martimprey sur ce qui a eu lieu près de Djemmâa-Ghazaouet, lettre adressée à Votre Excellence et dont il a voulu que je prisse connaissance.

J'aurai soin de vous informer exactement, Monsieur le Maréchal, de tout ce qui pourrait survenir dans la province d'Alger pendant l'absence de M. le gouverneur général.

Je suis avec un profond respect, Monsieur le Maréchal, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Lieutenant général commandant la division d'Alger,

De Bar.

P.-S. — C'est d'après les ordres de M. le lieutenant général gouverneur général par intérim, et pour éviter l'exagération des nouvelles à la suite des derniers événements, que j'en ai donné un narré succinct dans le *Moniteur algérien* de ce jour. J'ose espérer que Votre Excellence m'approuvera.

De Bar.

N° 40

A. H. G., Algérie, Corresp., Septembre 1845, Prov. d'Oran (Original).

Cavaignac à La Moricière.

[Situation. — Mesures à prendre.]

Aïn-Takbalet, 30 septembre 1845, 3 h. du soir.

Monsieur le Gouverneur,

Toutes les lettres ci-jointes sont des duplicata ou même triplicata; il est probable que les originaux n'ont pu vous parvenir.

J'étais à Sidi-el-Khaouen hier, attendant le retour d'émissaires envoyés dans différentes directions. L'un d'eux revint d'Aïn-Temouchen m'annonçant le mouvement général des Ouled-Khalfa et des Ouled-Zeir et m'apportant une lettre du capitaine Safrané qui m'apprenait que les 200 hommes partis de Tlemcen par mon ordre, le 27 au soir, n'étaient point arrivés à leur destination.

Je partis immédiatement pour Sebaa-Chioukh pour aller porter secours à Aïn-Temouchen, dont la position m'inquiétait vivement, et j'y envoyai de nouveaux cavaliers pendant la nuit. A Sebaa-Chioukh j'ai devancé Adb el Kader de quelques heures. Il devait y revenir coucher, à ce qu'ont dit ses éclaireurs. Il a dû se rejeter vers le Nord pour suivre la route prise par les Beni-Amers dans leur émigration. Hier 150 cavaliers des Douairs venus à Aïn-Temouchen ayant pris une lettre du capitaine Safrané pour la faire parvenir à Oran, je dois me reposer sur cette ville du soin de lui faire arriver un renfort. Quoique j'aie laissé trois bataillons et 200 chevaux à Annaya, il m'est impossible de prévoir les suites du mouvement que la crainte d'un nouveau malheur m'a fait faire jusqu'ici.

Les Angad restés fidèles s'inquiètent de cette marche qui les découvre et leur semble une retraite. Ce soir je descendrai sur l'Isser; demain je serai soit à Sidi-el-Khaouen, soit sur l'oued Bou-Messaoud, où je me concentrerai. J'ai voulu faire partir d'ici ma correspondance pour lui donner chance de vous parvenir. D'après les renseignements peu douteux fournis par l'aga des Beni-Amers qui s'est réfugié hier à Tlemcen, nos 200 hommes surpris au marabout de Sidi-Moussa ont été faits prisonniers; peu ou point auraient été tués, Abd el Kader ayant prévenu le chef du détachement qu'il empêcherait de tirer si l'on n'ouvrait pas le feu.

Ainsi que mes lettres précédentes vous le montreront, je n'ai point douté qu'Abd el Kader ne passât derrière moi; aussi avais-je pris sur moi de prescrire à la colonne de Sidi-bel-Abbès, dont la dissolution ne m'avait pas été notifiée, de se rendre à marche forcée à Aïn-Temouchen. Du reste, elle y serait arrivée trop tard. Si je m'étais porté sur ce point avant d'avoir rallié les troupes que j'ai pu laisser

hier pour couvrir Tlemcen, il est possible (quoique douteux) que je fusse parvenu à rallier les Beni-Amers ; mais il est impossible de prévoir ce qui se serait passé à Tlemcen, où Abd el Kader aurait pu facilement paraître. Le jour même où la fatale nouvelle a été connue, un coup de fusil a été tiré le soir dans la ville sur un soldat. J'ai hâte de m'en rapprocher.

Voici quelle est la situation actuelle :

Abd el Kader est maître de tout le pays de montagnes entre la frontière nord et la Tafna inférieure. Il y a concentré toutes les populations émigrées ; il y a laissé en outre, en se portant en avant, l'infanterie kabyle qui avait marché à sa suite. Une partie réunie à son infanterie occupe le col de Bab-Taza. Un camp de Kabyles est établi sur les positions que nous avons dû enlever il y a quelques jours aux Beni-Ouersous. C'est la clef du pays. On peut attribuer deux motifs à cet acte d'agression audacieux. Ou bien il a pensé que sa position dans le Maroc était compromise, et alors il est venu s'en faire une nouvelle là où il est, n'ayant point réussi dans ses projets sur le désert (cette supposition est la moins probable) ; ou bien, et c'est ce que l'on doit croire, il n'a eu d'autre but que de nous démontrer l'impuissance de nos traités avec le Maroc. Il n'est pas probable qu'il croie pouvoir rester maître longtemps du pays révolté ; mais l'effet sera produit, et il se retirera livrant les populations à nos châtiments, satisfait d'avoir renouvelé la guerre. Depuis la Tafna jusqu'aux Douairs et depuis la mer jusqu'à la chaîne du Sud, il ne reste pas un habitant. C'est un succès énorme pour Abd el Kader ; j'ai la conscience que je ne pouvais y mettre obstacle. Il fallait couvrir quelque chose : j'ai choisi Tlemcen et les populations qui l'avoisinent. Vu l'état sanitaire de mes troupes, vu le nombre des colonnes qu'il m'a fallu entretenir en vue seulement des événements probables, je me suis trouvé avec 1.100 hommes en présence d'une crise qui rappelle celle de 1839. Maintenant comme alors, les critiques ne manqueront pas. Je m'en affligerai, je n'en serai ni surpris ni abattu.

Voici maintenant ce que je pense de la situation que je viens de vous exposer :

Je ne pense pas que Muley Chikh veuille jamais se confier à Abd el Kader, son ennemi autant que le nôtre. Son confident le plus intime est resté dans mon camp. Je lui ai fait avouer hier qu'il avait mission de s'offrir lorsque le jour d'une démarche pourrait nous paraître venu, ou lorsque lui-même croirait devoir en faire une. Or son importance est dans la possession de tous les Ghossels et le commandement du pays de Trara. Donc ni lui, ni les Ghossels n'en sortiront pour se porter dans le Maroc et, lorsque nous aurons chassé Abd el Kader, nous retrouverons Muley Chikh et ses tribus qu'une démonstration sérieuse amènera sans doute à composition si elle ne nous les livre. Il n'en est pas de même des Beni-Amers. On m'assure que d'ici à quelques jours ils ne voudront pas quitter le pays de Trara ; mais ils finiront par passer à l'Ouest si nous ne faisons pas une démonstration derrière eux.

De cette manière d'envisager la question, il résulte pour moi l'opinion que ces différentes tribus ne sont point encore perdues pour nous, mais aussi l'opinion qu'il n'y a pas de temps à perdre pour réunir des troupes à Ghazaouet.

Si j'y passais en ce moment, qu'arriverait-il sous Tlemcen, ou sous Oran lui-même ? Abd el Kader pourrait sans aucun doute y paraître. La colonne du général Korte, la seule qui existe d'ici à Mostaganem, n'est point en état de l'en empêcher. Ce que je désire donc, c'est que vous soyez arrivé à Oran ou à Djemmaa-el-Ghazaouet avec des troupes suffisantes.

Si vous êtes à Ghazaouet, il y aura lieu d'entrer immédiatement en opération.

Si vous êtes à Oran, il faudra que je me rende dans le bassin de Nedroma pendant que vous avanceriez vers Tlemcen. En effet, voici quel serait mon projet d'opération :

Avant d'agir contre Trara, où nous trouverions, dans le pays le plus difficile, la concentration de tout ce dont l'ennemi dispose, je pense qu'il faut se rendre maître du pays en arrière et le séparer des Traras. Le jour où ce territoire sera dans nos mains, je pense qu'Abd el Kader se retirera. Ce sera alors le moment d'agir sur le territoire commandé par Muley Chikh et, en effet, si Abd el Kader y a appelé les Kabyles, c'est pour y dominer l'influence de Muley Chikh. Si donc il faut admettre que ce dernier ne cherche qu'une capitulation avantageuse, nous devons adopter la combinaison qui replacerait ce chef dans la condition où il veut être, celle d'un homme qui, en traitant avec nous, se présente comme chef d'une population importante. Tel est le motif qui me porte à penser que nous devons commencer par agir sur la montagne frontière. Il y faut, selon moi, deux colonnes de 2.000 hommes chacune ; il faut en outre une colonne couvrant Oran. Je désire bien vivement recevoir connaissance de vos projets.

Une lettre de l'aga du Sud serait de nature à me tranquilliser ; mais, d'après ce qui vient de se passer sous mes yeux, je suis peu disposé aux illusions. Chaque jour de retard dans l'arrivée de troupes ajoute à la difficulté de la situation, j'en juge à l'attitude du petit nombre de chefs qui me restent.

Agréez, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Le Maréchal de camp commandant la subdivision de Tlemcen,

E. Cavaignac.

N° 41

A. H. G., Algérie, Corresp., Septembre 1845, Prov. d'Oran (Original).

8e Bataillon de chasseurs d'Orléans.

Dépouillement de l'effectif de la partie à Djemmaa-Ghazaouat, résultat de l'affaire du 23 septembre dernier à Sidi-Brahim.

	HOMMES TUÉS OU DISPARUS.					HOMMES MORTS A L'HOPITAL par suite de blessures ou rapportés cadavres le 26 septembre.		HOMMES RENTRÉS ET VIVANTS.			HOMMES N'AYANT PAS FAIT PARTIE de la colonne.
	Officiers.	Sous-officiers.	Caporaux.	Clairons.	Chasseurs.	Caporaux.	Chasseurs.	Caporaux.	Clairons.	Chasseurs.	
	9	17	19	15	267	1	6	1	1	11	118 (3)
TOTAUX........		318				7		13			qui se composaient d'ailleurs de malades, éclopés ou employés aux travaux d'arts, à l'hôpital, et de quelques hommes des cadres.
ENSEMBLE......		325						13 (1)			
TOTAL GÉNÉRAL......		338 (2)									

Djemmaa-Ghazaouat, le 30 septembre 1845.

CERTIFIÉ par le capitaine commandant à Djemmaa.

MAILLOT.

(1) Il y eut bien, en effet, 13 hommes du 8e bataillon qui rentrèrent le 26, si on laisse de côté Rapin, revenu isolément, ainsi que Jean-Pierre et Audebert, qui moururent en arrivant. Natali fut le seul hussard qui rentra avec eux. (*Note de P. A.*)

(2) D'après les documents les plus dignes de foi, tels que la lettre de Coffyn (pièce 14), le rapport de Martimprey (pièce 30), le Journal de Bidon (pièce 43), il y eut **346** chasseurs prenant part à la colonne ; aussi est-ce le chiffre que nous adoptons. (*Note de P. A.*)

(3) Ce chiffre ne correspond pas à celui de la pièce 31 ; en l'ajoutant aux 13 survivants, on aurait 131 hommes ; la pièce 31 en donne 125. (*Note de P. A.*)

N° 42

A. H. G., Algérie, Corresp., Septembre 1845, Prov. d'Oran (Original).

État dressé par le capitaine Maillot, du 8e bataillon de chasseurs.

8e Bataillon de chasseurs d'Orléans.

État nominatif des officiers tués ou disparus pendant les combats des 23 septembre 1845 à Sidi-Brahim et 26 septembre au marabout du même nom.

GRADES ou EMPLOIS VACANTS.	NOMS DES OFFICIERS qui occupaient LES EMPLOIS ET MOTIFS de la vacance.	DATES des VACANCES.	OBSERVATIONS.
	MM.		
Chef de bataillon ..	Froment Coste, tué à Sidi-Brahim (1).	23 sept. 1845	Les hommes qui sont rentrés, au nombre de 13 vivants dont 2 blessés, étaient dans un tel état d'exaltation, et cependant ce sont les seuls qui puissent donner des détails sur ce qui s'est passé dans cette malheureuse affaire; mais bien que leur narration varie pour les détails insignifiants, tous s'accordent sur la mort des officiers ci-contre, à l'exception du dernier que l'on suppose prisonnier d'Abd el Kader.
Capit. adjud.-major.	Dutertre, tué à Sidi-Brahim.	23 sept. 1845	
Chirurgien-major..	Rosaguti, tué au marabout de Sidi-Brahim (2).	26 sept. 1845	
Capitaine..........	Burgard, tué à Sidi-Brahim.	23 sept. 1845	
Capitaine..........	De Chargère, tué à Sidi-Brahim.	23 sept. 1845	
Capitaine..........	De Géreaux, tué au marabout de Sidi-Brahim.	26 sept. 1845	
Lieutenant	De Raymond, tué à Sidi-Brahim.	23 sept. 1845	
Lieutenant	De Chappedelaine, tué au marabout de Sidi-Brahim.	26 sept. 1845	
Sous-lieutenant....	Larrazet, tué à Sidi-Brahim.	23 sept. 1845	On croit que ce dernier pourrait être prisonnier.

Certifié par le capitaine commandant à Djemmaa.

Djemmâa-Ghazaouat, le 30 septembre 1845.

Maillot.

(1) « Tué à Sidi-Brahim » doit s'entendre : « tué au combat de Sidi-Brahim », c'est-à-dire du Kerkour. (*Note de P. A.*)

(2) « Tué au marabout de Sidi-Brahim » doit s'entendre : « tué lors de la retraite du marabout vers Djemmaa-Ghazaouet ». (*Note de P. A.*)

N° 43

A. H. G., Algérie, situation des places, 1845. (Original.)

Situation au 1[er] octobre 1845. — Place de Dgemmâa-el-Ghrazaouet. — Province d'Oran.

1[re] Partie. — **État-major de la place.**

Néant.

II[e] Partie. — **Troupes stationnées dans la place.**

CORPS.	NUMÉROS des BATAILLONS escadrons et compagnies.	PRÉSENTS DANS LA PLACE. Sous les armes. Officiers.	Troupe.	Chevaux.	Mulets.	Anes.	Dromadaires ou chameaux	À l'hôpital. Officiers.	Troupe.	Détenus. Officiers.	Troupe.	OBSERVATIONS (Indiquer, pour chaque corps ou fraction de corps, si l'établissement est fait en caserne, en baraque, sous la tente, au bivouac, ou autrement.)
5[e] régiment d'artillerie..	15[e] batterie.	2	73	»	»	»	»	»	»	»	»	Troupe sous la tente.
9[e] — — ..	Id.	1	18	1	»	»	»	»	1	»	»	Id.
1[er] régiment du génie...	1[er] bataillon, 3[e] compagnie.	1	24	2	2	18	»	»	»	»	»	Troupe baraquée.
2[e] — — ...	Id.	»	23	»	»	»	»	»	»	»	»	Id.
3[e] — — ...	Id.	»	28	»	6	19	»	»	1	»	»	Id.
15[e] régiment léger......	1[er], 2[e] et 3[e] bataillons.	»	77	»	»	»	»	»	10	»	»	Troupe sous la tente.
1[er] batail. léger d'Afrique	9[e] et 10[e] compagnies.	3	124	»	»	»	»	»	2	»	3	Troupe baraquée. M. le capitaine Bidon, commandant la place.
8[e] bataillon d'Orléans..	de toutes les compagnies.	3	140	»	»	»	»	»	10	»	»	Id.
10[e] — — ..	Id.	»	96	»	»	»	»	»	17	»	1	Troupe sous la tente.
2[e] bataillon de zouaves..	2[e] compagnie.	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	Troupe baraquée.
41[e] régiment de ligne...	2[e] bataillon.	»	40	»	»	»	»	»	»	»	»	Id.
44[e] — — ..	1[er] —	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	M. le lieutenant-colonel Quillico, commandant supérieur.
Ouvriers d'administration........	2[e] compagnie.	»	19	»	»	»	»	»	1	»	»	Id.
Infirmiers militaires....	Section.	1	16	»	»	»	»	»	»	»	»	Id.
Officiers de santé.......	»	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Id.
Intendant militaire.....	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Id.
Commis à l'intendance..	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Id.
Officiers d'administration	»	2	»	1	»	»	2	»	»	»	»	Id.
Douane................	Brigade.	2	4	»	»	»	»	»	»	»	»	Troupe sous la tente.
Marine................	Direction.	1	19	»	»	»	»	»	»	»	»	Id.
2[e] régiment de hussards.	2[e] escadron.	1	39	36	»	»	»	1	18	»	»	Chevaux baraqués. Troupe sous la tente.
4[e] chasseurs d'Afrique...	1[er], 2[e], 3[e], 4[e], 5[e] et 6[e] escadrons	1	44	28	»	»	»	»	»	»	1	Id.
Train des équipages.....	2[e] escadron.	»	15	27	1	»	»	»	»	»	»	Id.
Totaux............		25	891	95	9	37	2	1	60	»	5	

Les officiers de chaque corps, les sergents du génie et de l'administration sont baraqués.

IIIe Partie. — **Milice.**

Il n'y a point encore dans la place de Djemmâa-el-Ghrazaouet de milice organisée; cependant, sur les 50 colons susceptibles d'en faire partie, il en est 18 qui ont reçu des armes et qui font des patrouilles pendant la nuit autour des jardins qu'ils ont cultivés. Dans les derniers jours de septembre, et après les affaires de Sidi-Brahim, le nombre des hommes armés a été porté à 44 et la conduite de ces 44 citoyens, pendant tout le temps que les troupes d'Abd el Kader sont restées devant la place et l'ont bloquée, a été admirable de courage et de patience. Ces hommes ont constamment fait preuve de bonne volonté et de dévouement; ils ont été de toutes les prises d'armes, de nuit comme de jour, se sont rendus dignes de tout éloge et ont, en un mot, gagné leur drapeau. Justice serait faite, si on les organisait définitivement.

IVe Partie. — **Matériel du génie, de l'artillerie, approvisionnement en nombre de rations.**

....

Ve Partie. — **Matériel de casernement.**

NATURE du LOGEMENT.	NOMBRE des places.	NOMBRE des lits.	OBSERVATIONS.
Hôpital	157	157	L'hôpital est entièrement construit en baraques: 6 sont employées à cet effet.
Troupe	»	»	MM. les officiers sont tous logés dans les baraques, ainsi qu'une faible portion des troupes; le restant est sous la tente.
Chevaux	300	»	Tous les chevaux sont logés dans des écuries. Nous avons, dans ce moment, 98 tentes affectées au service du cantonnement.

VI[e] Partie. — **Troupes qui ont passé dans la place.**

NOMS des COMMANDANTS de colonne.	CORPS.	NUMÉROS des bataillons escadrons et compagnies.	PRÉSENTS. Officiers.	Troupe.	Chevaux.	Mulets.	Anes.	Dromadaires ou chameaux.	D'OU elles venaient.	ÉPOQUE de leur arrivée dans la place.	ÉPOQUE de leur départ de la place.	DESTINATIONS.
M. Vernon, capitaine commandant.	4e chasseurs d'Afrique.	3e et 6e escadrons.	8	122	124	»	»	»	Lalla Maghrnia.	6 sept.	7 sept.	Lalla Maghrnia.
	Train des équipages.	2e escadron.	»	36	11	50	»	»	id.	6 sept.	7 sept.	id.
M. Lajonquière(1) capitaine adjud.-major..	4e chasseurs d'Afrique.	3e et 6e escadrons.	5	111	106	»	»	»	id.	22 sept.	22 sept.	id.

(1) Il s'agit de Perrin-Jonquière, du 10e bataillon d'Orléans. (*Note de P. A.*)

VII[e] Partie. — **Rapport sur les passages d'officiers isolés, de convois, de caravanes ou de chef indigènes.**

Le 6 septembre, arrivée de M. Fortin, comptable du campement de Maghrnia; parti pour Oran le 9 septembre.

Le 8 septembre, les gens de Nédroma ont fait un convoi sur Maghrnia pour le compte de civils.

Le 8 septembre, les Beni-Ménirs ont fait un convoi sur Maghrnia pour le compte du gouvernement.

Le 9 septembre, les Djouidah ont fait un convoi sur Maghrnia pour le compte du gouvernement.

Le 12 septembre, les gens de Nédroma ont fait un convoi sur Maghrnia pour le compte du gouvernement.

Le 13 septembre, les Ouled-Mensour ont fait un convoi sur Maghrnia pour le compte du gouvernement.

Le 21 septembre, les Nédroma ont fait un convoi sur Maghrnia pour le compte des civils.

Le 27 septembre, arrivée de M. Quillico, lieutenant-colonel au 44[e] de ligne, envoyé pour prendre le commandement supérieur.

Le 27 septembre, arrivée de M. Martimprey, chef d'escadron d'état major, reparti le 27 pour Oran.

Le 27 septembre, arrivée de M. Feray, capitaine officier d'ordonnance du duc d'Isly, reparti le 27 pour Oran.

Le 27 septembre, arrivée de M. de Vauban, capitaine chef du génie d'Oran.

VIII[e] Partie. — **Renseignements divers sur le chiffre de la population et les événements parvenus à la connaissance du Commandant de la place.**

Européens, 141 ; indigènes, 69.

Sorti de la place à 3 h. 1/2 du matin (1), à la tête de 3 compagnies du 8[e] bataillon de chasseurs d'Orléans et 30 hussards du 2[e] régiment pour visiter son cercle, le commandant supérieur est rentré dans la place à 3 h. 1/2 de l'après-midi. Le rachat du nommé Vincent Pérez, pêcheur, enlevé par des maraudeurs dans la nuit du 7 au 8 août, a coûté 100 douros d'Espagne.

Sortie de M. le commandant supérieur, avec une compagnie d'infanterie, pour aller placer une porte de ville à Nédroma.

Des maraudeurs d'Abd el Kader rôdent constamment autour de la place ; le 8 septembre, ils ont enlevé 5 mulets aux gens de Nedroma qui venaient pour faire un convoi.

Sortie de M. le commandant supérieur à la tête de 200 hommes d'infanterie et 70 chevaux, le 10 septembre, à 6 heures du soir, dans le but de prendre ou de disperser les maraudeurs qui ne cessent d'infester nos contrées.

Cent cinquante hommes d'infanterie, sous le commandement du capitaine de Géreaux, partent le 11 septembre à 3 h. 1/2 du matin, pour se rallier au commandant supérieur ; toutes ces troupes rentrent le 12 à 2 heures après-midi, amenant un malheureux de Mysserdah (2), réputé fou.

Voyage du commandant supérieur à Nédroma le 15 septembre ; il était accompagné de M. Coffyn, capitaine du génie, et du sieur Artigues, médecin ordinaire, chargé du service de l'hôpital ; le commandant supérieur et sa suite sont rentrés le même jour.

Muley-Cheik, homme influent dans la contrée, a fait défection et est allé à la Daïra.

18 septembre. Il y a du mouvement chez les Djeballas. Le commandant Froment-Coste sort de la place à 3 heures du matin, à la tête de 200 hommes de son bataillon, pour aller les concilier ; il rentre à 1 h. 1/2, amenant 4 prisonniers.

20 septembre. Les Djeballas se battent entre eux ; il y a eu 3 hommes de tués ; le parti vainqueur a pillé les vaincus. Par suite de ces troubles, le commandant supérieur est sorti à 4 heures du matin, à la tête de 200 hommes d'infanterie, pour aller rétablir le calme et l'ordre dans cette tribu ; il est rentré à 6 heures du soir.

Le point de Lellah-Maghrnia fournit cette année considérablement de malades ; il se fait de nombreuses évacuations de ce point-là sur Djemmâa-el-Ghrazaouet. Les maraudeurs d'Abd el Kader augmentent ; les routes sont très peu sûres ; il est question d'un mouvement hostile que l'Emir aurait l'intention de faire sur notre territoire.

21 septembre. Le commandant supérieur est sorti de la place à

---

(1) Il n'y a pas de date ; ces événements se passent dans les premiers jours de septembre. (*Note de P. A.*)

(2) De la tribu des Msirda. (*Note de P. A.*)

10 heures du soir, à la tête de 346 hommes d'infanterie (8e bataillon de chasseurs d'Orléans), 62 hussards et 71 chevaux (2e régiment), 2 officiers supérieurs, 9 officiers subalternes, 1 chirurgien-major et 1 interprète; quelques hommes et quelques mulets du train et 16 moutons (viande sur pied); il s'est dirigé sur Mysserdah (1), dans le but d'arrêter les mouvements qu'Abd el Kader fait sur l'oued Kiss. A une demi-lieue de la place, le commandant supérieur a donné l'ordre de mettre à mort le nommé Ouriachi, Arabe, arrêté comme maraudeur du 11 au 12 septembre; avant de se mettre en route, il avait ordonné de faire sortir cet Arabe de prison et de le placer garrotté entre 4 carabiniers du 8e bataillon qui étaient chargés de l'exécuter à mort. M. le capitaine Coffyn, du génie, est investi du commandement supérieur.

Le 22 septembre, il arrive dans la place un convoi de malades et le capitaine adjudant-major de Jonquière, qui demande pour augmenter la colonne du général Cavaignac 300 hommes du 8e d'Orléans; ils sont avec le colonel de Montagnac, sur les bords du Kiss (2). Il existe beaucoup d'inquiétude chez nos tribus du cercle de Djemmâa. El Hadj Lassen a prévenu le colonel de Montagnac de ne pas sortir; il n'a pas été écouté. Défense de sortir de la place lui avait déjà été faite de haut lieu, elle n'a pas mieux réussi. Abd el Kader va passer la frontière et violer notre territoire. Muley Abderhamann, dont la puissance est négative, n'a rien fait et n'a rien pu faire pour l'en empêcher. L'effervescence commence à se faire sentir sur tous les points et nos forces ne sont pas suffisantes pour l'arrêter.

23 septembre. Dès les 7 heures du matin nous entendons une très vive fusillade au sud-ouest de la place; nous pensons que la colonne Montagnac, vigoureusement poussée par des forces considérables, fait un mouvement de retraite et regagne Djemmâa-el-Ghrazaouet. Aussitôt je fais sonner la générale et je fais prendre les armes à toute la garnison, les colons compris; le capitaine Coffyn, commandant supérieur, prend 130 hommes d'infanterie de tous les corps; c'est tout ce qu'il a d'hommes valides et 17 hussards du 2e régiment, commandés par le sous-lieutenant Roux, et se dirige, avec toute la vitesse dont son infanterie est capable, sur le point où la fusillade a lieu, dans le but de seconder la retraite du colonel Montagnac; cette sortie lui avait été ordonnée par M. de Montagnac. A une demi-lieue de la place, il est obligé de laisser une trentaine d'hommes qui ne peuvent plus marcher; les 7/8 de la garnison sont dans le même état. Cela ne l'arrête pas; il continue son mouvement en avant, va à près de deux lieues et ne voit encore rien; la fusillade a diminué de beaucoup; on n'entend plus que des coups de fusil tirés isolément. Vers les 10 heures, la fusillade a complètement cessé sur le point où elle avait été entendue le matin; le capitaine Coffyn et sa troupe sont très exposés, c'est maintenant leur tour; ils se trouvent aux prises avec les Arabes des environs de Djemmâa, qui viennent de faire défection; il opère sa retraite, en tenant toujours les hauteurs, et parvient à grand'peine à regagner la place, accueilli partout sur son passage à coups de fusil.

---

(1) Les Msirda. (*Note de P. A.*)

(2) Coffyn croyait donc que Montagnac s'était dirigé vers l'Ouest, et c'était peut-être la première intention de Montagnac. (*Note de P. A.*)

A 3 heures de l'après-midi il rentre dans la place, à notre grande satisfaction.

Dès les premiers coups de fusil du matin j'ai expédié au colonel de Barral, qui avait campé la veille sous Nédroma, la lettre suivante :

« Mon Colonel, les Arabes marchent sur Djemmâa; ils paraissent être nombreux; le colonel Montagnac leur tient tête; je suis chargé de vous faire connaître toutes ces circonstances et je vous écris au galop pour que vous preniez telles dispositions qui vous paraîtront convenables; point de direction : la mer, en appuyant fortement à gauche. Je suis, etc. »

Mon but était de mettre les Arabes entre deux feux.

La nuit se passe sans événements; mais Abd el Kader est venu se placer à une lieue de Djemmâa, sur la route de Nedroma; toutes les tribus du cercle se sont ralliées à lui; toute la population est dans l'inquiétude la plus complète; la garnison, quoique malade et infirme, passe la nuit aux créneaux; les civils, au nombre de 44, n'éprouvent pas la moindre crainte et sont animés du meilleur esprit; au moment où l'affaire de Sidi-Brahim avait lieu, il entrait dans la place un convoi de malades qui, une heure plus tard, eussent tous été pris.

Le 24 septembre, aucune nouvelle de la colonne; l'inquiétude augmente; la tristesse est générale. Nous sommes bloqués par les troupes d'Abd el Kader, qui s'échelonnent dans toutes les directions. Nous faisons sortir quelques reconnaissances à pied et à cheval; une d'elles rapporte qu'elle a aperçu un nombre incalculable d'Arabes du côté de Nedroma; il n'y a plus à en douter, la colonne du colonel Montagnac a été enlevée et la place de Djemmâa est investie. Nous entendons le canon et la fusillade au sud-est de la place : c'est le général Cavaignac, qui, assis sur la Tafna, est aux prises avec une partie des troupes de l'Emir. Les gens de Tount, qui n'ont pas encore fait défection, nous disent que le général a eu un engagement avec les Beni-Ouarsous et qu'il les a battus. Plusieurs Marocains sont dans la place; ils cherchent à communiquer avec les Arabes des environs. Craignant une trahison, je les fais tous arrêter et les considère comme autant d'otages. Nous sommes menacés d'une attaque sérieuse que veulent faire les Beni-Menir, les Trara et les gens de Nedroma. Nous nous mettons en mesure pour les recevoir; nous faisons nos préparatifs de défense; on barricade la porte de Djemmâa, on monte un obusier de 8 sur le mamelon qui est au-dessus de la poudrière, lequel bat toute la vallée de l'Est; on ferme quelques issues d'un accès facile, on place une pièce de campagne devant l'entrée qui est sur le bord de la mer, au nord de la fortification, et on attend les Arabes qui, sachant que des préparatifs de défense sont faits, n'osent point approcher de nos murs. Le capitaine Coffyn fait partir, à midi, une balancelle qui porte au général Thiéry la nouvelle de notre position; à minuit, il part une deuxième balancelle, portant la même nouvelle. Des Arabes de Tount viennent qui nous disent que toute la troupe du colonel Montagnac est tuée et qu'il a succombé lui-même; il en arrive d'autres qui nous apprennent que quelques hommes de cette colonne se sont réfugiés dans le marabout de Sidi-Brahim et qu'ils s'y défendent : les uns disent 25 hommes, les autres 70, on ne sait à quels dires ajouter foi. Je m'aperçois que la consternation gagne la ville et le camp; je fais un ordre du jour qui assigne à chacun son poste de combat en cas d'at-

taque; le capitaine Coffyn et moi nous plaçons notre monde aux créneaux et nous nous disposons à passer la nuit de cette manière. Les blockhaus sont ravitaillés, et la garnison en est augmentée; de 25 hommes elle est portée à 55. A 10 heures, un hussard, du nom de Daveine, se présente à la porte; il se fait reconnaître, on lui ouvre; il dit qu'il vient de la colonne et que tout est perdu, officiers et soldats, que le colonel Montagnac et le commandant Froment-Coste ont été tués raide, le 23 au matin, au commencement de l'affaire, et que tout le reste y a ensuite passé. Je reçois le hussard chez moi, je lui fais donner à boire et à manger, lui fais mettre des babouches aux pieds et après je l'envoie se reposer. La nuit se passe sans événement.

Le 25, nous travaillons à nous fortifier. Il sort une reconnaissance de cavalerie qui va à une demi-lieue de la place et qui n'aperçoit rien; nous apprenons dans la journée que le général Cavaignac a eu un nouvel engagement avec les Traras et qu'il les a battus. Le nommé Derouich nous dit positivement que les hommes de la colonne qui se sont retirés dans le marabout sont au nombre de 80 et qu'ils sont gardés pendant le jour par 50 Djeballas, 50 Souhalias et 50 Traras, et que, la nuit, ces gardes sont doublées. Quoique fatiguée et malade, la garnison passe la nuit aux créneaux et la nuit se passe sans événement.

26 septembre, prise d'armes à 3 heures du matin, tout le monde aux créneaux. A 4 heures du matin, on frappe à la porte de la ville; c'est le nommé Rapin, carabinier du 8e bataillon de chasseurs d'Orléans, qui arrive après avoir échappé aux désastres de Sidi-Brahim; cet homme nous dit que depuis trois jours il n'a rien mangé; qu'après l'affaire, dans laquelle son bataillon fut broyé le 23 au matin, il s'était caché dans un arbre et qu'il n'a pu se dérober aux yeux des Kabaïles qu'en marchant la nuit. Son récit est celui qui suit :

« Arrivés à Mysserdah le 22 au matin, nous fîmes halte et le colonel Montagnac fit venir le caïd et lui demanda s'il y avait dans ses terres des Arabes d'Abd el Kader; celui-ci répondit qu'il y en avait une cinquantaine. Dans la journée, nous tirâmes quelques coups de fusil et le soir, à 10 heures, nous levâmes le camp. Nous croyions tous, *officiers et soldats*, que nous retournions à Djemmâa-el-Ghrazaouet. Notre espoir fut déçu; à la pointe du jour nous étions à Sidi-Brahim. A 7 heures du matin, l'ennemi s'étant présenté sur le bord d'un ravin, le colonel se mit à la tête de l'escadron de hussards et de trois compagnies de chez nous, et se porta sur lui; c'est alors que le combat le plus acharné eut lieu; le colonel fut tué dès les premiers coups, et les Arabes étaient si nombreux que, lorsque le bataillon eut épuisé ses munitions, ils ne se donnèrent plus la peine de tirer sur lui; ils avaient formé un cercle autour de lui, ils resserrèrent ce cercle et firent tomber comme un vieux mur le restant du bataillon (1). Les bagages étaient restés au camp, sous le commandement du capitaine de Géreaux. Ils n'eurent que le temps de gagner le marabout de Sidi-Brahim, où ils s'enfermèrent une vingtaine d'hommes, parmi lesquels se trouvaient MM. de Géreaux, capitaine, Chappedelaine, lieutenant,

(1) Cette expression est devenue célèbre et a été citée depuis par tous les auteurs qui ont raconté l'épisode de Sidi-Brahim; mais on ignore en général qu'elle est du carabinier Rapin. (*Note de P. A.*)

Rosaguti, chirurgien-major, et Lévy, interprète. Ils n'ont pas dû faire une longue résistance, de sorte qu'à l'heure qu'il est vous pouvez bien croire qu'il n'existe plus personne. Les hussards ont été enlevés et tués dès la première charge. Le colonel a eu tort d'engager une affaire, surtout quand il voyait qu'il avait devant lui des forces considérables. »

Ce récit achève de nous convaincre de l'anéantissement total de la colonne Montagnac et, tout en déplorant ce malheur, nous travaillons à augmenter nos moyens de défense et à mettre la place sur un pied respectable. Vers les 8 heures du matin, une vive fusillade se fait entendre au sud-ouest de la place; des portes extérieures on nous fait dire que l'on aperçoit deux bataillons carrés, faisant des feux très nourris. Le général Cavaignac s'est battu la veille, chez les Beni-Ouarsous; nul doute qu'il pousse les Arabes devant lui et qu'après l'affaire il va venir à Djemmâa; c'est là la pensée de tout le monde et nous nous préparons à le recevoir; il s'écoule à peine quelques minutes, la fusillade se rapproche de nous et de la hauteur on nous crie que ce sont des soldats français qui, poursuivis par un nombre immense d'Arabes, se réfugient vers la place; en effet, quelques hommes apparaissent alors sur la convexité d'un mamelon, courant à la débandade, puis tout à coup ils disparaissent à la vue et se jettent tout à fait dans le fond de la vallée, à 2.500 mètres de la place; ils sont entourés d'ennemis nombreux, et la garnison, épuisée par les maladies et les veilles, conserve à peine une centaine d'hommes capables de leur porter secours; ces cent hommes dehors, il ne reste plus que des malheureux qui peuvent à peine se traîner, et, depuis trois jours, la place, ouverte de tous côtés, est sérieusement menacée. N'importe, ces derniers hommes sont placés aux créneaux et les cent hommes valides sortent sous le commandement de M. Corty (1), lieutenant d'artillerie, évacué depuis quelques jours de Lellah-Maghrnia sur Djemmâa.

M. Gaudaire, sous-aide-major, attaché à l'ambulance (2), sort avec cette poignée d'hommes, un fusil sur l'épaule, et prend à cette affaire la part la plus active et la plus belle. Le sieur Artigues, médecin ordinaire, sort également un fusil sur l'épaule, et va à quelques centaines de mètres de la place; mais il ne peut prendre aucune part à cette affaire, qui vient de finir quand il arrive sur le terrain (3).

---

(1) Courty. Ne pas confondre avec le capitaine Corcy. Bidon devait prononcer comme il écrivait, et se conformer en cela à l'usage adopté dans la garnison de Djemmaa-Ghazaouet. On trouve ainsi l'origine des confusions qui ont eu lieu au sujet des sorties effectuées par le lieutenant Courty et le capitaine Corcy. Dans la suite du récit, l'orthographe Courty a été rétablie. (*Note de P. A.*)

(2) Henry-Yves-Marie-Pierre *Gaudaire*, né en 1817, à Ménéac (Morbihan), chirurgien sous-aide auxiliaire à l'hôpital militaire de Rennes en 1841, passa aux ambulances d'Algérie en 1843, et fut nommé sous-aide titulaire en septembre 1844; il passa à l'hôpital de Toulouse en 1846. Devenu médecin-major de 2e classe en 1865, il fut retraité en décembre 1871, et mourut à Ménéac en 1875. *A. A. G.*, dossier Gaudaire.

(3) Bidon paraît vouloir attribuer à Gaudaire la conduite que les autres témoins attribuent à Artigues; cependant, il reconnaît qu'Artigues est sorti. Remarquer qu'il écrit « le sieur Artigues » et « le sieur Corcy »,

Au moment où l'infanterie sort de la place, le sieur Corcy, capitaine au 4e chasseurs d'Afrique, attaché au dépôt de remonte de Djemmâa, reçoit l'ordre du capitaine Coffyn de monter à cheval avec ses chasseurs et quelques hussards; mais trop long dans les dispositions qu'il prend, cet officier ne peut exécuter l'ordre qu'il vient de recevoir, et l'infanterie, qui est déjà harassée de fatigue, est obligée de sortir seule; au moment où cette sortie a lieu, un obus lancé du blockaus n° 2 effraie les Arabes, leur fait suspendre leur horrible carnage et fait que les hommes sortis de la place peuvent recevoir 14 hommes du 8e bataillon de chasseurs d'Orléans, et ramasser cinq cadavres.

A 1 heure de relevée, une nouvelle sortie est ordonnée par le capitaine Coffyn, dans le but d'explorer la vallée et de ramasser les morts et les blessés qui seraient trouvés dans les fourrés; le capitaine Corcy est chargé du commandement de la troupe qui sort et qui se compose de 50 cavaliers, tant malades que bien portants et d'une centaine de fantassins. On va à peu près à 1.800 mètres et l'on peut ramasser trois cadavres.

Un nouvel engagement a lieu et, soit que les dispositions aient été mal prises, soit que les points de direction aient été mal indiqués, soit enfin que l'on ait poussé trop loin, un sapeur du génie, le nommé Astié, est tué et augmente le nombre des victimes du matin.

Dans le courant du jour, les Arabes du village de Tount commencent à abandonner leurs demeures. Le capitaine Coffyn fait dire au caïd Achmet qu'il trouve étrange la conduite de ses gens et principalement leur fuite; celui-ci répond en protestant de sa fidélité et le déménagement continue. Peu confiants dans les promesses et serments du caïd et menacés de toutes parts, nous convoquons le conseil de défense, composé de MM. Coffyn, capitaine du génie; Bidon, commandant de la place; Courty, lieutenant d'artillerie; Gibon, adjoint à l'intendance militaire, et Corcy, capitaine au 4e chasseurs. L'occupation du poste de la mosquée de Tount, que des considérations politiques et religieuses avaient fait ajourner jusque-là, proposée, est décidée à l'unanimité des voix. Il est dressé procès-verbal de cette séance et la mosquée est occupée dès le soir même par 30 sapeurs, commandés par le sergent Bertrand; c'est une heureuse inspiration que l'occupation de ce poste en un tel moment; les Arabes devaient venir, le soir même, faire irruption de ce point-là dans la place qui, sans ce poste, se trouvait tout à fait à découvert. Toute la garnison passe la nuit aux créneaux.

27 septembre. Le bateau à vapeur *le Caméléon* arrive à 2 heures du matin et nous amène M. le lieutenant-colonel Quillico, du 44e de ligne, qui prend le commandement supérieur de la place, et deux officiers et 101 hommes du 1er bataillon léger d'Afrique.

28 septembre. La présence du nouveau commandant supérieur et ce léger renfort de troupes sont pour la place un événement heureux.

---

tandis qu'il appelle les autres officiers « monsieur » ou par leur grade; cette nuance indique très probablement l'état de ses relations avec ceux qu'il nomme.

Gaudaire sortit sans doute avec Courty, par le plateau du blockhaus (voir Pègues, pièce 155), tandis qu'Artigues alla directement au-devant des survivants (voir Natali, pièce 136). (*Note de P. A.*)

Le service commence à se régulariser et la garnison qui, depuis le 23, n'a pas quitté les créneaux, peut enfin prendre un peu de repos. Les postes sont mis sur un pied respectable et les prises générales d'armes ont lieu tous les jours depuis 3 heures du matin jusqu'à 6 heures. Quelques Arabes viennent rôder autour de la place; les postes tirent sur eux et les éloignent.

29 septembre. Le bateau à vapeur *le Caméléon* arrive à 3 heures du matin; il nous amène M. le capitaine Parisot et le lieutenant Herbin (1), de l'artillerie, 53 canonniers, 2 officiers et 11 hommes du 8e bataillon d'Orléans, 20 hommes du bataillon d'Afrique et 23 sapeurs du génie. Il nous apporte de la farine, de l'orge, du sel et remorque un navire chargé de bois de chauffage. Nous sommes décidément bloqués. Les postes avancés tirent de temps en temps quelques coups de fusil sur des Arabes qui se présentent. Nous ne pouvons pas aller à 200 mètres de la place. Les Marocains retenus dans la place travaillent pour l'administration; nous les gardons toujours à vue.

30 septembre. Dès les 8 heures du matin, le canon se fait entendre dans le Sud; il continue jusqu'à 6 heures du soir. Nous augmentons nos moyens de défense; les 44 miliciens concourent au service des gardes avec un zèle parfait; ils fournissent tous les jours le tiers de leur effectif. Un grand nombre d'Arabes se montrent vers les 10 heures du matin, à l'ouest de la place, sur les crêtes des Ouled-Ziri, ils sont tous bien armés; nous pensons que ce sont les contingents des tribus qui se réunissent à Abd el Kader. Nous n'avons aucune nouvelle, nous faisons bonne garde. La nuit se passe sans événement; les prises d'armes générales ont toujours lieu, depuis 3 jusqu'à 6 heures du matin.

Djemmâa-el-Ghrazaouet, le 1er octobre 1845.

Le Capitaine commandant la place,
BIDON.

N° 44

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Alger (Original).

Soult à La Moricière.

[Exécution du chérif Mohammed ben Hamet. Situation de l'Algérie.]

Soult-Berg, le 1er octobre 1845.

Mon cher Général, par votre dépêche du 25 septembre, que j'ai reçue ce matin, vous me rendez compte des motifs qui vous ont porté à

(1) Robert *Parisot*, capitaine, et Nicolas-Pierre-René-Anne *Herbin*, lieutenant, tous deux du 5e régiment d'artillerie, détachés en Algérie. (*Note de P. A.*)

faire exécuter le jugement de condamnation à mort qui a été rendu par le conseil de guerre d'Alger contre le chérif Mohammed ben Ahmed et son serviteur, et vous m'annoncez que cette exécution a eu lieu, en avant de Cherchell, dans les tribus mêmes des Beni-Menasser et des Beni-Ferah qu'il avait soulevées. Sans doute, en interprétant l'esprit de l'ordonnance royale qui laisse au gouverneur général la faculté d'apprécier l'urgence de pareilles exécutions, après jugement; du moment que vous aviez reconnu celle-ci indispensable et de nature à produire une intimidation salutaire, vous étiez dans votre droit, mais je devais aussi vous rappeler la stricte observance de la législation sur cette matière et considérer de plus la question politique, qui devait dominer avant tout; car l'exécution du chérif Mohammed ben Ahmed pouvait produire un effet contraire à celui que vous vous étiez proposé d'obtenir et porter les populations à s'insurger de nouveau, en nous accusant de ne respecter aucun caractère, même le plus sacré parmi elles; tandis qu'en laissant la vie à ce chérif et le faisant détenir en France pendant de longues années (et je ne fais point de doute que le Roi n'eût commué sa peine), il eût été possible d'obtenir le même résultat d'intimidation et peut-être aussi la reconnaissance des fanatiques musulmans.

Mais l'exécution du chérif Mohammed ben Ahmed ayant eu lieu, c'est un fait accompli dont je désire qu'il ne ressorte point de fâcheuses conséquences, et je vous prie, mon cher Général, de me tenir instruit de l'impression qu'elle aura produite sur les populations.

Ainsi vous avez pu disposer des 1.800 hommes du colonel Ladmirault qui s'était rendu dans le pays auparavant insurgé pour veiller à l'exécution de cette grande mesure. Vous me confirmez d'ailleurs que la population de cette contrée était entièrement rentrée dans l'ordre et qu'elle se montrait soumise.

Les rapports que vous aviez reçus du général Marey, datés de Sour-Djouab (1), nous rendaient compte que la plus grande partie des tribus du Dira nous étaient restées fidèles jusqu'alors; sans doute qu'elles prévoyaient, ainsi qu'il est arrivé, qu'une forte colonne allait marcher contre la nouvelle insurrection qui avait éclaté parmi les Ouennoughas, mais le chérif Bou Maza ou tout autre qui les avait soulevées avait atteint son but en s'abouchant avec Ben Salem et Sidi Djardi (2), et le rassemblement, qui s'élevait déjà à 800 chevaux et 150 fantassins, s'était arrêté à Aïn-Luzam, à 12 lieues du général Marey, après avoir forcé notre caïd Bou Mezrag à se replier, lui ayant fait éprouver quelques pertes.

Par suite de ce mouvement, le général Marey avait dû opérer le lendemain, avec le khalifa Mahi-eddin; je suis très confiant dans le résultat qui sera obtenu, et j'ai l'espoir que vous ne serez pas dans le cas de faire marcher la colonne que vous avez ordonné au général Levasseur de préparer à Sétif. D'ailleurs le général d'Arbouville, qui devrait la commander, connaît le chemin qu'il aurait à suivre, puis-

(1) Ce nom est orthographié *Sou-Djouab* dans la lettre de La Moricière, pièce 21; c'est sans doute Souk-Djouab qu'il faut lire. (*Note de P. A.*)

(2) Ce nom est orthographié *Sidi-Djoudi* dans la lettre de La Moricière, pièce 21. (*Note de P. A.*)

qu'il y a peu de temps il l'a parcouru en se portant près d'Hamsa, où il a obtenu un si beau succès.

Si cependant vous aviez jugé utile de faire concourir aux opérations déjà commencées la colonne de Sétif, il serait à désirer que le général d'Arbouville se dirigeât par Mansourah, afin de faire la reconnaissance de la route qui passe au sud de cette petite ville et traverse le pays des Ouennoughas, pour se diriger vers Hamsa, sans passer par les Bibans, car, plus tard, lorsque nous entreprendrons de soumettre définitivement le pays au sud du Jurjura, nous devrons inévitablement connaître cette route, ainsi que vous en faites l'observation, et de la sorte séparer les combattants; peut-être aussi il y aurait utilité d'établir un poste à Mansourah, qui serait sous la surveillance du khalifa de la Medjana. Je vous engage donc à donner des instructions en conséquence aux généraux Levasseur et d'Arbouville.

Je regrette, avec vous, l'absence momentanée du général Bedeau; mais, quand même il serait à la veille d'aller reprendre le commandement de la province de Constantine, dans la circonstance actuelle, il ne pourrait concourir aux opérations entreprises, il faut donc, par nécessité, employer les moyens qui sont à votre disposition. Plus tard, le général Bedeau sera lui-même empressé de compléter la tâche commencée; je le répète, je compte sur le succès du général Marey et du général d'Arbouville, si vous lui donnez l'ordre de s'avancer.

Du côté de Dellys, vous étiez plus rassuré : les populations avaient résisté aux suggestions qui leur avaient été faites et elles continuaient à fréquenter nos marchés.

Mais, à l'Ouest, le général Bourjolly était engagé à réprimer l'insurrection qui avait de nouveau éclaté dans le pays des Flitas. Le général Reveux était à Teniet-el-Had; le lieutenant-colonel Maissiat s'était porté vers Boghar; le lieutenant-colonel d'Allonville n'avait pu s'emparer du chérif qui avait cherché à soulever encore les Ouled-Younès, les Chourfas et les Achéchas (1); mais il était parvenu, après la fuite du chérif, à faire reconnaître, par ces tribus, le nouvel agha qui leur a été imposé. Les Sedamas venaient de résister aux ouvertures du chérif qui prêchait la guerre sainte chez les Flitas.

D'ailleurs, le général Cavaignac vous annonçait que la tribu des Msirdas, située au bord de la mer entre Ghazaouat et la frontière du Maroc, avait envoyé des chevaux de soumission à Abd el Kader; en même temps Mouley Ali, l'agha du khalifat de Mostaganem, homme très suspect, avait quitté la tribu des Ghossels et s'était retiré dans les montagnes des Traras.

Ces divers faits me paraissent le développement d'une grande intrigue et peut-être d'un soulèvement général; aussi je ne puis que vous approuver de l'ordre que vous avez donné au général Cavaignac de se porter chez les Traras avec une forte colonne, aussitôt qu'il en aura la possibilité, et d'aller punir les Msirdas de leur félonie. Dans des circonstances semblables, il faut être prompt à infliger les punitions méritées afin de décourager les populations de leur tendance à écouter les perfides suggestions qui sans cesse les travaillent.

---

(1) Les orthographes de la lettre de La Moricière étaient : Ouled-Younes, Cheurfa, Achechas ». Il s'agit sans doute des tribus aujourd'hui appelées : « Ouled-Younès, Cheurfa, Achâacha ». (*Note de P. A.*)

Vous terminez cette dépêche du 25 (1) par le passage que je transcris :

Je reçois de Tiaret la copie que voici d'une lettre du capitaine Marolles (chef des affaires arabes de la subdivision de Mostaganem) à Hadji Djelloul, agha des Flitas (réfugié sur le territoire de Tiaret).

« Nous avons rencontré le chérif à la tête des Flitas et autres. Nous nous sommes battus et les avons poursuivis depuis Ras-el-Austen jusqu'à Dar-ben-Abdallah. Nous avons pris 20 chevaux et 2 étendards et ils se sont sauvés. Ils ont eu 60 hommes tués et beaucoup de blessés ; nous, 1 tué et 5 blessés.

» Le général de Bourjolly se dispose à agir contre les Cheurfas. Les Sedamas ont résisté aux invitations de Bou Maza.

» J'espère avoir par le courrier d'Oran des détails plus circonstanciés sur cette affaire. »

Mais, par une lettre du 26, vous ajoutez qu'une dépêche télégraphique venue de Milianah vous apprenait qu'un engagement sérieux avait eu lieu chez les Flitas et que M. le lieutenant-colonel Berthier, du 4e chasseurs d'Afrique, aurait été tué ; que le commandant de Tenès avait mandé que l'insurrection gagnait les Beni-Ouraghs et que le colonel de Saint-Arnaud partait d'Orléansville pour aller se réunir au général Bourjolly.

Enfin une dépêche télégraphique que le chef du service maritime à Marseille m'a fait parvenir, m'annonce que le paquebot *le Pharamond*, venant d'Oran, d'où il était parti le 25, y avait appris qu'un bâtiment à vapeur venant de Tanger avait touché à Ghazaouat et Oran, où il avait annoncé qu'Abd el Kader avait reparu du côté de Lalla-Maghrnia, que le général Cavaignac s'était mis à sa poursuite et il ajoutait que le général Bourjolly, qui était chez les Flitas, ayant joint le rassemblement des rebelles, un combat acharné avait eu lieu le 21 et le 22, dans lequel la colonne expéditionnaire aurait eu 28 tués et 56 blessés. L'ennemi devait avoir laissé 400 morts sur le champ de bataille.

Ainsi, la conflagration est à peu près générale, à l'ouest de la province d'Oran, au centre du côté du djebel Dira, et il n'y a que la province de Constantine qui jouisse d'une grande tranquillité. J'ai l'espoir, je vous le répète, que ces divers soulèvements seront promptement apaisés et je ne doute pas que vos instructions n'aient prescrit aux divers généraux qui sont en action d'en finir au plus tôt avec ces insurrections ; cependant j'aime à me persuader que, s'il y avait quelque part de l'hésitation, particulièrement du côté de la frontière du Maroc, où Abd el Kader s'est montré et où le général Bourjolly est en face de nombreux révoltés, que d'ailleurs dans le Dahra de nouvelles séditions paraissent se former, je me persuade, dis-je, que vous n'hésiteriez pas à vous y rendre de votre personne, pour donner aux affaires une plus grande impulsion, si besoin était ; dans ce cas, le général de Bar resterait à Alger pour recevoir les rapports du général Marey, qu'il aurait à m'adresser, par copie, en vous les transmettant en original, et auquel vous n'auriez pas manqué de donner vos instructions.

Vous devez comprendre, mon cher Général, que, dans ce conflit d'opérations entreprises sur les deux tiers de la surface de l'Algérie,

(1) Il s'agit de la pièce 21, page 416. Dans la citation qui suit, les orthographes des noms propres sont sensiblement modifiées.

je sois impatient d'en recevoir fréquemment des nouvelles, soit pour des succès, car j'en attends, soit pour l'ensemble des opérations jusqu'au parfait rétablissement de l'ordre.

Je vous renouvelle, mon cher Général, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Président du Conseil, Ministre de la Guerre,
Maréchal DUC DE DALMATIE.

N° 45

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Copie).

La Moricière à Soult.

[Considérations sur les convois, les employés dans les corps. Nécessité de renforts.]

Oran, le 1er octobre 1845.

Monsieur le Maréchal, j'ai eu l'honneur de vous rendre compte, dans mes dépêches du 28 datée d'Alger et du 29 datée de la rade de Tenez, des événements graves qui venaient de se passer dans la province d'Oran. Le temps m'a manqué pour en développer toutes les conséquences. Je le fais aujourd'hui afin de vous éclairer sur nos besoins et de vous mettre à même d'y subvenir, ce qui ne pourra être obtenu que par une grande promptitude.

Depuis leur fondation, les places et les postes de l'intérieur sur lesquels repose tout le système de notre domination ont été approvisionnés en vivres, presque exclusivement par le moyen des convois indigènes voyageant librement et sans escorte. Plusieurs fois j'ai eu l'occasion de faire ressortir la puissance et la rapidité de ce moyen de ravitaillement comparées à la lenteur et à l'insuffisance des convois militaires. Cependant les tribus qui nous fournissaient leurs bêtes de somme, et dont le stationnement sur les routes assurait la liberté de la circulation, viennent de nous abandonner, et quand les opérations militaires auront refoulé l'ennemi, nous n'aurons pas recouvré encore le concours des tribus ni la sécurité des routes.

Les convois militaires escortés deviendront pour longtemps peut-être la ressource unique, et nos troupes, déjà soumises à tant de fatigues par la surveillance qu'elles ont exercée tout l'été, sans aucun repos, sur toute la frontière du Maroc et sur celle du désert, la verront s'augmenter encore notablement par un pénible service d'escortes dont elles étaient affranchies jusqu'ici. Il est donc indispensable que l'attention de Votre Excellence se porte sur la composition de nos équipages militaires et sur la situation de notre effectif.

L'effectif en hommes des escadrons du train des équipages a toujours été trop faible, et il a fallu, pour faire soigner convenablement

les animaux, emprunter à l'infanterie de nombreux auxiliaires, ce qui, outre l'inconvénient d'appauvrir les bataillons, a celui de ne donner au train que des hommes petits de taille, faibles et mal disposés pour un service qu'ils ne connaissent point. Ces auxiliaires dans le 2ᵉ escadron sont au nombre de 400 au moins.

Je demande instamment que, pour les remplacer et leur permettre de rentrer dans leurs régiments, le 2ᵉ escadron reçoive un contingent égal d'hommes choisis dans les conditions d'aptitude de ce service spécial.

Et, pour subvenir aux nécessités nouvelles de nos convois militaires, je réclame aussi d'urgence un renfort de 500 mulets à répartir dans les six compagnies de l'escadron et qui devront arriver avec leurs soldats conducteurs, indépendamment du contingent de 400 hommes dont il est question ci-dessus.

Le 2ᵉ hussards a besoin d'hommes pour remplacer ceux qui ont péri le 23 septembre.

Quant à l'infanterie, il est inutile, après la catastrophe du 23 septembre, d'insister sur la nécessité de reconstituer le 8ᵉ bataillon de chasseurs d'Orléans. Il a perdu son chef, ses plus vigoureux officiers, les 5/7 de son effectif valide.

D'autres corps, sans avoir subi le même malheur, ont vu leurs effectifs annihilés par les maladies qui ont sévi dans certaines localités sans qu'il soit possible de se rendre compte des causes de l'épidémie et, à plus forte raison, d'y porter remède.

Le 10ᵉ bataillon de chasseurs d'Orléans, le 15ᵉ léger, le 41ᵉ de ligne, sont de plusieurs centaines d'hommes au-dessous de leur complet. Je demande pour eux spécialement, et pour les autres régiments, quoique moins maltraités, l'envoi du dépôt de tous les hommes disponibles et subsidiairement de détachements pris dans les régiments de l'intérieur.

Je ferai remarquer à Votre Excellence que, faute d'ouvriers civils, l'armée doit nécessairement laisser sortir de ses rangs une multitude d'hommes de toute sorte de professions dont nous ne pouvons nous passer et que, sans autres causes, un régiment complet ne fournit déjà plus que de médiocres bataillons. Tous les ouvriers civils qui nous viennent rendent pour ainsi dire un soldat dans le rang.

Une partie des crédits votés ne pourront, faute de bras, être employés cette année. Leur annulation pourra compenser une partie de la dépense qu'il sera nécessaire d'autoriser pour le baraquement des mulets dont je propose l'achat.

J'ai informé Votre Excellence que j'emmenais d'Alger un renfort de 5 bataillons pour longtemps indispensable dans la province d'Oran ; cette nécessité ne subsistera guère moins lorsque les régiments de cette province auront été remis au complet, et je crois devoir persister dans la demande contenue dans ma dépêche du 28 septembre, pour qu'un régiment nouveau soit embarqué pour Alger où il comblera une partie du vide que les circonstances m'ont forcé d'y faire.

Agréez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de mon profond respect.

Le Lieutenant général
Gouverneur général par intérim de l'Algérie,

Signé : DE LA MORICIÈRE.

N° 46

A. H. G., Algérie, Oct. 1845, Prov. d'Oran. Succession Quillico (Original).

La Moricière à Quillico.

[Inquiétudes sur le sort de Cavaignac. Instructions en cas d'alerte à Djemmaa Ghazaouet.]

Oran, le 1er octobre 1845.

Mon cher Colonel,

D'après les renseignements qui m'ont été fournis sur la situation de votre place et les nouvelles dispositions défensives qui ont été arrêtées, je vois que vous êtes en état de faire face aux événements.

Néanmoins, désirant savoir de vos nouvelles et connaître les renseignements qu'il vous aura peut-être été possible de vous procurer par des indigènes qui avaient jadis l'habitude de fréquenter votre marché, je vous envoie le *Chakal*, qui me rapportera vos dépêches.

Le général Cavaignac m'écrit, à la date du 28, qu'il a l'intention d'attaquer l'ennemi le 30. Il a fait sa jonction avec le colonel Mac-Mahon et se trouve à la tête d'une forte colonne. Il serait possible qu'il fût en communication avec vous d'ici à deux ou trois jours. Si vous avez entendu son canon se rapprocher de vous, si vous avez aperçu les feux de son bivouac, enfin si quelques indices vous annoncent son approche, conservez le *Chakal* sur votre rade pendant deux ou trois jours, si toutefois l'état de la mer le permet. Vous sentez combien il m'importe, dans l'état actuel des choses, d'être renseigné sur les opérations du général. Je suis arrivé ici avec des renforts considérables; déjà trois bataillons viennent de débarquer, le reste doit arriver cette nuit et je compte me mettre en route demain par la route de l'Ouest. La secousse aura été violente, la leçon bien rude; mais aussi il en jaillira une vive lumière et une instruction pour tous, qui ne sera point perdue.

La seule recommandation que j'aie à vous faire, c'est de vous garder avec le plus grand soin, pendant le jour et surtout pendant la nuit. Ne multipliez pas trop vos sentinelles; mais assurez-vous que celles que vous placerez aient constamment l'œil ouvert. Faites faire des rondes fréquentes pendant la nuit, afin de vous assurer de la manière dont se fait le service et particulièrement que les hommes des postes soient toujours complètement habillés, pour pouvoir, aux premiers cris, se porter sur les parapets.

Votre poste tel qu'il est ne craint vraiment qu'une surprise; afin de l'éviter, il faut non seulement faire bonne garde, mais encore qu'en cas d'alerte chaque fraction de troupe constituée sache exactement le point où elle doit se porter.

Faites faire plusieurs répétitions à l'avance, afin de vous assurer que chacun a bien compris vos instructions et pour que, le cas échéant d'une prise d'armes de nuit, il n'y ait ni hésitation ni confusion.

Il est bien entendu qu'en cas d'alerte chacun doit aller directement de son logement à son poste de combat, et que votre réserve, forte au moins de 120 hommes, doit seule venir se former sur un lieu de rassemblement central, indiqué d'avance par vous.

Il faut que votre réserve soit choisie dans ce que vous avez de plus solide; les hommes qui sont aux créneaux ont besoin d'avoir confiance dans la troupe de soutien placée derrière eux.

Méditez bien cette lettre, conformez-vous aux prescriptions qu'elle renferme; je m'en rapporte entièrement, pour les autres détails et pour l'exécution, à votre expérience et à votre valeur éprouvée.

Recevez, mon cher Colonel, l'assurance de mon attachement.

Le Lieutenant général, Gouverneur général par intérim,
DE LA MORICIÈRE.

Vous n'enverrez ma lettre au général Cavaignac que par des occasions que vous jugeriez être sûres.

D. L. M.

N° 47

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

La Moricière à Soult.

[Mesures prises. — Situation générale. — Renforts nécessaires.]

Oran, le 1er octobre 1845, 10 h. du soir.

Monsieur le Maréchal,

Ainsi que vous aurez pu le voir par la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire de la rade de Tenès, les renseignements qui me parvenaient devenaient de plus en plus inquiétants, à mesure que j'avançais vers l'Ouest. Je me dirigeai en toute hâte sur Mostaganem et, dans la nuit, nous rencontrâmes un des bateaux à vapeur qui venait de débarquer le 6e léger sur ce point et s'en retournait à Alger. Ce navire n'apportait point de dépêches du général de Bourjolly, mais seulement un mot du colonel Mellinet, qui commande à Mostaganem.

Cet officier supérieur avait appris par Mascara que le colonel Géry, sur de nouveaux ordres du général de Bourjolly, s'était mis en route de Mascara pour venir le joindre avec une réserve d'un bataillon, deux obusiers de montagne et 200 chevaux (le bataillon n'avait que 300 hommes). Le colonel Géry n'avait pas pris le temps d'attendre 600 hommes de son régiment, qui n'étaient qu'à une marche de lui, à travailler aux routes; il avait à traverser un pays qui jusque-là n'avait pas bougé et il pensait rejoindre le général sans difficultés.

Il ne devait pas en être ainsi. A peine arrivé près du village de Tilliouanet, la petite colonne fut attaquée très vivement; elle courut sus à l'ennemi, le dispersa, mais il revint à la charge; il fut de nouveau battu et se contenta de se tenir de loin en observation. Le colonel faisait savoir sa position à Mascara, demandait des munitions et pressait le détachement de son régiment, qui était aux travaux de route, de le rejoindre au plus vite.

J'étais dans une cruelle incertitude : les trois colonnes du colonel Saint-Arnaud, du colonel Géry et du général de Bourjolly étaient toutes les trois tenues en échec et il était à craindre que la seconde ne pût même se concentrer.

J'arrivai à Mostaganem le 30 au matin; je n'y trouvai point de rapport du général de Bourjolly; je sus que le colonel Saint-Arnaud, voyant son territoire menacé par l'insurrection, avait dû se rapprocher d'Orléansville; que le général de Bourjolly était toujours à Relisen sur la Mina; que la plupart des tribus du khalifa de Sidi-Larribi avaient pris part à l'insurrection, que la maison de ce khalifa avait été incendiée et qu'enfin il se repliait lui-même avec ses tentes sur la rive gauche de la Mina. Je n'appris rien de nouveau du colonel Géry, si ce n'est que des gens venus du camp du général de Bourjolly avaient entendu, disaient-ils, une fusillade très vive du côté de Tilliouanet.

On n'avait à Mostaganem aucune nouvelle de ce qui s'était passé dans l'Ouest; j'ignorais si le général Cavaignac avait pu opérer la concentration de ses troupes à la suite de l'enthousiasme qu'avaient fait naître dans le pays l'arrivée d'Abd el Kader et des contingents des tribus marocaines, et la malheureuse affaire de Sidi-Brahim.

Il me fallait une masse quelque part, assez grosse pour traverser le pays et pour me permettre de rallier, si cela était nécessaire, les petits détachements qui pouvaient être tenus en échec par l'insurrection. J'amenais avec moi cinq bataillons (1.700 hommes); deux de ces bataillons, débarqués de la veille à Mostaganem, avaient pris position près de la ville; je leur ordonnai d'y attendre des ordres. Deux autres étaient embarqués sur des bateaux à vapeur, traînant des remorques, qui passaient au large marchant droit sur Oran; le 5e était embarqué avec moi. Je me décidai immédiatement à arrêter sur la rade de Mostaganem les deux bataillons que j'avais d'abord dirigés sur Oran et à aller moi-même, avec mon bateau, chercher des nouvelles dans cette dernière ville. Si les nouvelles de l'Ouest étaient bonnes, je revenais à Mostaganem et, avec les cinq bataillons, je me joignais au général Bourjolly pour frapper immédiatement sur l'insurrection de l'Est; si elles étaient mauvaises, je débarquais à Oran le bataillon que j'y amenais et je renvoyais mon bateau à vapeur avec le stationnaire d'Oran, prendre les deux bataillons débarqués à Mostaganem et donner l'ordre à ceux restés sur rade de rallier immédiatement Mers-el-Kébir. Je pensais qu'il fallait avant tout faire tête à Abd el Kader et l'empêcher, si cela était possible, de pénétrer dans l'Est.

En arrivant ici, j'ai trouvé la situation de l'Ouest plus grave encore que je ne m'y attendais; mais j'ai été soulagé d'une grave inquiétude en apprenant que le colonel Géry, après un second combat, qui lui fait le plus grand honneur et dans lequel l'ennemi a laissé 90 morts

sur le terrain, avait pu faire sa jonction avec le gros détachement qui venait pour le rejoindre et qu'il était hors de danger.

Libre de cette inquiétude, j'ai prescrit au général de Bourjolly de continuer à se tenir sur la défensive sur la rive gauche de la Mina et de protéger la portion de son territoire où l'insurrection n'avait pas pénétré. J'ai prescrit au colonel Géry de rallier un détachement de 500 hommes, qui étaient employés aux travaux de Saïda, et de manœuvrer dans sa subdivision de manière à la maintenir autant qu'il le pourrait; enfin j'ai appelé à moi les cinq bataillons dont je vous ai parlé plus haut; trois d'entre eux sont déjà à Oran, les deux autres arriveront sans doute cette nuit.

Pour vous donner une idée plus complète de la situation de l'est de la province d'Oran, je vous adresse, ci-joint : 1° un rapport du colonel Géry sur les combats vraiment remarquables qu'il a livrés; 2° une lettre de M. le colonel Saint-Arnaud au général de Bourjolly.

Voici maintenant quelle est la situation dans la subdivision de Tlemcen. Le rapport du commandant de Martimprey vous a fait connaître les détails de l'événement de Sidi-Brahim. Un rapport du général Cavaignac du 25 septembre, auquel se trouve joint un croquis (1), vous fera connaître le détail des rudes combats que cet officier général a eu à soutenir chez les Traras, alors qu'il y était entré sans savoir ce qui s'était passé du côté de Ghazaouet. Une lettre de cet officier général, sous la date du 28, vous fera connaître sa manière d'envisager les choses (2); enfin je viens de recevoir, sous la date du 30, une lettre de lui (3), qui m'apprend une nouvelle catastrophe, moins sanglante, mais plus fâcheuse, il faut le dire, que celle de Sidi-Brahim. Voici les faits :

A la date du 27, le général Cavaignac, inquiet pour le poste d'Aïn-Timmouschen, qui dépend de sa subdivision et qu'il ne croyait pas suffisamment gardé, dirigea sur ce point un détachement de 200 hommes, choisis dans le 15e léger et les zouaves, parmi ceux qui étaient les moins propres à faire leur service actif. Partis le 27 de Tlemcen, ils devaient être à Timmouschen le 28 dans la matinée; au moment où ce détachement arrivait au marabout de Sidi-Moussa, à une lieue et demie de Timmouschen, il fut enveloppé par un goum nombreux, conduit par Bou Hamedi, qui venait pour protéger l'émigration de deux grandes tribus des Ouled-Ralfa et des Ouled-Teïr, qui faisaient défection et allaient se réunir aux Ghossels, déjà passés sous les drapeaux d'Abd el Kader : tout cela s'opérait au moment où le général Cavaignac, revenant de chez les Traras, se portait sur l'oued Zitoun pour rallier le colonel Mac-Mahon.

Notre malheureux détachement, entouré par la cavalerie et voyant toutes les populations qui la veille encore étaient nos alliées fuir avec leurs tentes, leurs troupeaux et leurs bagages, mit bas les armes, presque sans combat; nous n'avons pas au reste de détails précis sur cette affaire.

---

(1) Il s'agit de la pièce n° 22. (*Note de P. A.*)
(2) Il s'agit de la pièce n° 35. (*Note de P. A.*)
(3) C'est la pièce n° 40. (*Note de P. A.*)

Le général Cavaignac, qui avait rejoint le colonel Mac-Mahon, apprenant que son détachement était menacé et espérant pouvoir le secourir, a de nouveau divisé ses forces. Il a laissé trois bataillons pour couvrir la banlieue de Tlemcen, où se sont réfugiées beaucoup de populations restées fidèles, et, avec trois autres bataillons, il s'est porté sur Aïn-Takbalet, d'où il m'écrit à la date d'hier. Après avoir acquis la certitude que son détachement avait été enlevé, il ajoute qu'il va se reporter sur l'Isser, se réunir de nouveau au colonel de Mac-Mahon.

Il est fort heureux que ces lettres me soient parvenues ; il avait dû donner 250 francs au cavalier qui me les a apportées. Je chercherai à lui faire parvenir demain mes instructions ; je ne sais si j'y réussirai.

A tout événement, je lui écrirai de rester en position avec tout son monde, de manière à tenir l'ennemi en échec. Je vais partir avec mes cinq bataillons ; j'ai donné rendez-vous au général Korte (qui a 700 hommes d'infanterie et 400 chevaux) à la pointe ouest du lac d'Oran, au lieu dit Bou-Recharch. Je l'y rejoindrai, j'espère, après-demain matin ; je réunirai ma colonne à celle du général Cavaignac, pour aller chercher l'ennemi dans les montagnes où on dit qu'il a formé un nombreux rassemblement au moyen des Traras, Souhalias, Messirda, Beni-Snassen, etc., etc. (Kabyles combattant à pied). On estime cette troupe à 7 ou 8.000 hommes ; elle est soutenue par un bataillon régulier de 800 à 1.000 hommes ; quant à la cavalerie, l'ennemi peut avoir 4.000 chevaux. Je compte avoir 4.500 hommes d'infanterie, 6 à 700 chevaux et 8 pièces de canon ; vu l'état du pays, je ne puis rien demander ni au général Bourjolly, ni au colonel Géry. Il n'y a pas à balancer à attaquer ce que nous rencontrerons devant nous. La situation dure depuis trop longtemps pour qu'un dénouement ne soit pas absolument nécessaire et, Dieu aidant, la fortune tournera de notre côté.

Je viens d'avoir l'honneur de vous décrire, Monsieur le Maréchal, notre situation sous le point de vue militaire. Voici maintenant de quelle manière je l'envisage au point de vue politique. Afin d'entrer à cet égard dans de moins longs détails, je vous prie de vous reporter à deux lettres fort longues que j'ai eu l'honneur de vous écrire de Tlemcen, à la date des 23 et 31 juillet dernier. Tous les accidents que je prévoyais à cette époque se sont produits ; des malheurs, que nous aurions sans doute pu éviter, sont venus s'y joindre et n'ont fait qu'aggraver les difficultés que je redoutais. Je ne saurais trop, Monsieur le Maréchal, appeler aujourd'hui votre attention sur ce fait, qu'alors même que, par une suite de combats heureux, nous parviendrions à chasser de nouveau Abd el Kader dans le Maroc, tout le pays n'en serait pas moins vide entre le Rio Salado et Tlemcen ; que, par conséquent : 1° il n'y aura plus de sécurité sur les routes, ce qui nous obligera à escorter tous les convois ; 2° que, les tribus ayant quitté notre territoire, nous n'aurons plus leurs bêtes de somme pour nous aider à approvisionner nos places de la frontière de l'Ouest, ce qui nous obligera à augmenter considérablement notre train des équipages ; enfin, après les événements qui viennent de se produire, après le massacre de 450 de nos soldats par une troupe ennemie qui franchit la frontière au moment même où nous venons de publier le traité de paix ; je pense que, puisque l'Empereur est impuissant à dominer les populations qui nous avoisinent, nous devons nous regarder, non

comme en guerre avec l'Empereur, mais comme en état d'hostilité flagrante avec les populations riveraines. Dès lors, sans vouloir (ce qu'à Dieu ne plaise!) conquérir la moindre parcelle du Maroc, nous devons, sans tenir compte du tracé de la frontière, porter le fer et le feu chez toutes les tribus qui recevront Abd el Kader, ne nous arrêtant dans cette marche que quand nos intérêts nous le commanderont.

Tout ce que je viens de dire est parfaitement conforme, aux yeux de l'Europe, au droit des gens le plus rigoureux. Quant aux Marocains, ils ne feront aucune difficulté, je pense, d'accepter les conséquences de la position qu'ils ont prise ou qu'ils sont forcés de subir. Ce qui corrobore chez moi cette opinion, c'est que le caïd d'Ouchda fait répandre le bruit qu'au moment où Abd el Kader a franchi la frontière, il est venu pour l'attaquer avec ses 300 réguliers, mais que les Hangades se sont jetés sur lui avec leurs 1.200 chevaux, l'ont complètement battu et poursuivi jusque sous les murs d'Ouchda. Je ne sais si la chose est vraie, mais ce qui est certain, c'est qu'on la répète dans le pays et que je suis un des premiers auxquels on soit venu, sans doute à dessein, la raconter.

Au reste, Monsieur le Maréchal, nous aurons assez d'ouvrage avant d'être à la frontière pour que le gouvernement du Roi ait le temps de prendre une décision sur les questions que je viens d'avoir l'honneur de vous soumettre. J'aurai donc reçu sans aucun doute vos instructions en temps utile sur la conduite que nous aurons à tenir.

Veuillez agréer, Monsieur le Maréchal, l'assurance de mon profond respect.

Le Lieutenant général Gouverneur général par intérim,

DE LA MORICIÈRE.

P. S., 2 octobre, 2 heures du matin.

Au moment de terminer cette lettre, je reçois de Mostaganem un rapport du général de Bourjolly. Il a eu une rencontre fort heureuse avec les cavaliers des tribus récemment passées sous les drapeaux de Bou Maza. Il leur a pris 100 chevaux et tué 150 hommes. Le colonel Tartas a conduit cette charge brillante.

D'un autre côté, une lettre du colonel Walsin, qui est établi, avec le goum des Douairs et des Smélas près d'El-Amria, me fait savoir que le poste d'Aïn-Temouschen est étroitement bloqué par des cavaliers ennemis. Il aperçoit des feux nombreux sur les crêtes, dans la direction de l'Ouest et il s'attend à être attaqué cette nuit ou ce matin.

Un bataillon débarqué hier, et que j'avais poussé à Miserghin dans la journée avec cette prévision, part à l'instant pour le soutenir. Je mets immédiatement en marche les deux bataillons du 3^e léger, débarqués hier au soir à la nuit, et deux bataillons du 6^e, arrivés cette nuit même, débarquent en ce moment. Il n'y a pas un instant à perdre. Je suis malheureusement sans nouvelles du général Korte, qui était à quatre lieues à droite de Sidi-bel-Abbès avec sa colonne pour couvrir les Beni-Ammer Chéragas et qui n'a pu encore faire le mou-

vement que je lui ai prescrit dès mon arrivée ici pour me rallier à la pointe ouest du Lac Salé.

Le Lieutenant général Gouverneur général par intérim,
DE LA MORICIÈRE.

P. S., 2 octobre, 8 heures du matin.

Je ne vois rien de changé jusqu'ici dans la situation : les deux derniers bataillons que j'attendais sont en marche pour Miserghin. Je pars pour les rejoindre; vous trouverez ci-joint, Monsieur le Maréchal, une longue lettre dans laquelle je vous expose nos besoins les plus urgents pour faire face à la crise actuelle; croyez que je n'exagère rien et veuillez la prendre en sérieuse considération. Tous les chiffres que j'ai posés sont calculés au minimum; j'espère qu'ils suffiront, sans pouvoir l'affirmer; je suis certain qu'ils sont nécessaires.

Le Lieutenant général Gouverneur général par intérim,
D. L. M.

N° 48

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Cavaignac à La Moricière.

[Des mouvements de sa colonne. Plan d'opérations. Projets.]

Oued-bou-Mesaoud, le 1er octobre 1845, 6 h. du soir.

Monsieur le Gouverneur,

J'ai eu l'honneur de vous écrire hier au moment où, après avoir été vers Aïn-Temouchen dont le sort m'inspirait la plus vive inquiétude, je descendais sur l'oued Isser que j'ai quitté ce matin.

J'ai appelé ici les trois bataillons que j'avais laissés à Hannaya pour couvrir Tlemcen; demain je serai à Lalla-Magrnia; après demain je marcherai sur le col de Bab-Taza, gardé, dit-on, par une nombreuse infanterie.

Si les efforts que j'ai faits pour savoir ce qui se passe dans le bassin de Nédroma m'apprennent avec certitude que vous êtes à Djemmâa-Ghazaouet avec des troupes, je n'hésiterai pas à prendre toute l'insurrection à revers en passant par Sidi-bou-Djenan. Ce serait sans doute un mouvement décisif, mais à la condition de n'être point fait isolément.

Quoi qu'il en soit, ce que j'ai de mieux à faire pour appeler l'at-

tention d'Abd el Kader, c'est de me porter au centre du pays sur lequel il s'appuie et c'est ce que je vais faire en attaquant Bab-Taza. Je désire que vous approuviez ce mouvement; les motifs sont :

1° Que si le foyer d'insurrection n'est point primitivement attaqué, il est impossible de dire quelle atteinte en recevra la considération de nos armes et quel découragement pourrait pousser à la révolte les montagnes du Sud;

2° Que toute autre manœuvre serait faite dans le vide et qu'Abd el Kader n'a point envie de combattre dans le plat pays. Depuis deux jours il aurait pu le faire si tel était son projet;

3° Qu'en me plaçant au delà des Trara, il me reste quelques chances d'arrêter les Beni-Amer;

4° Qu'un système d'opérations persévérant entre la frontière et la Tafna aura pour résultat, ou de le rappeler en personne pour défendre les tribus qu'il a compromises, et alors son action ne s'étendra pas plus loin, ou bien d'arrêter par exemple les tribus encore fidèles, mais toutes hésitantes.

M. le général Thiéry m'écrit qu'Abd el Kader aurait été à Ghelal chez les Ouled-Zeir; il a en effet poussé jusque-là, mais ou je suis bien trompé, ou il est rentré dans la nuit du 29 au 30 dans le pays des Trara par le bord de la mer.

En arrivant le 29 à Sebba-Chioukh, nos cavaliers ont pourchassé ses éclaireurs; d'après le dire de ceux-ci, il devait coucher à Sebba-Chioukh le même jour et se trouvait encore au delà de la grande route d'Oran. Averti par les feux de son avant-garde, il a rabattu à droite et, au jour, il devait être sur la rive gauche de la Tafna.

Toutefois il a pu se reporter en avant hier ou aujourd'hui; mais, informé qu'il y avait enfin une réunion de troupes devant lui, il est possible qu'il ne pousse pas plus dans l'Est. J'espère que mon mouvement l'y fera renoncer.

Je reçois de bonnes nouvelles de Tlemcen; toutefois, sept coups de fusil tirés depuis six jours soit sur des fonctionnaires, soit sur des paysans, révèlent les dispositions véritables de la basse ville (1). J'envoie l'ordre d'arrêter les principaux des Hadars (2) pour les rendre responsables de tout ce qui se passera dans leur quartier.

Le caïd de Tlemcen a remis au commandant Bazaine la lettre ci-jointe d'Abd el Kader.

Abd el Kader a fait arriver à Tlemcen une lettre de l'officier commandant les 200 hommes enlevés sur la route d'Oran; personne n'a été tué. Pour le moment je me borne à vous dire que 200 hommes qui ont eu le temps de se former en carré, sur une position renforcée de trois marabouts, enveloppés vers midi seulement, pouvaient faire mieux que de se rendre. Six cents hommes qui avaient poussé jusqu'en

---

(1) Tlemcen était et est encore (1902) divisée en deux quartiers au point de vue indigène : la haute ville, habitée par les descendants des Turcs, les *Koulouglis*, et la basse ville, habitée par les descendants des anciens habitants de Tlemcen avant la conquête turque, les *Hadars*. La basse ville comprend la partie de la cité qui s'étend vers le nord à partir de la porte de Bou-Médine, Agadir, etc. (*Note de P. A.*)

(2) Tandis que les *Koulouglis* étaient nos auxiliaires, les *Hadars* étaient nos adversaires. (*Note de P. A.*)

vue de l'Isser leur auraient porté secours. La nuit venue, ils auraient pu d'ailleurs gagner Aïn-Temouchen, dont ils n'étaient éloignés que d'une lieue et demie. L'infortuné capitaine de Géreaux a donné un autre exemple.

Il m'eût été bien utile de connaître vos intentions et de recevoir vos ordres, mais pour cela il faudrait attendre sous Tlemcen et la chose n'est plus possible. Toutefois le mouvement que je vais faire, et qui n'a été que trop retardé, me paraît si nettement indiqué que j'espère qu'il sera approuvé par vous.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Le Maréchal de camp commandant la subdivision de Tlemcen,

E. Cavaignac.

Si du col de Bab-Taza je voyais un gros camp sous Djemmâa-el-Ghazaouet, et si de ce camp on voyait disparaître ma troupe après de grands feux allumés, ce serait signe que je me serais décidé à descendre au Sud pour tourner par Sidi-Boudjenan. Il me faudrait alors : une marche pour aller à Maghrnia ; une seconde marche pour aller à Sidi-Boudjenan ; puis une marche la nuit suivante pour m'élever sur les crêtes qui permettent de tourner les Msirda et Souhalias; par exemple, descendre du col le lundi, à Sidi-Boudjenan le mardi, le mercredi matin à la pointe du jour sur les crêtes susdites.

N° 49

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Copie).

Le colonel de Saint-Arnaud au général de Bar. (Extrait.)

[Son émotion au sujet de l'affaire de Sidi-Brahim. — Appréciation sur Montagnac.]

Bivouac sur le Khamis des Sbehas, le 1er octobre 1845.

Mon Général,

. . . .

J'avais reçu hier une dépêche du général Lamoricière et du colonel Claparède. Je connaissais les douloureux événements de l'Ouest, et ces affreux détails et la mort si glorieuse de nos camarades n'ont fait qu'allumer dans le cœur des officiers et soldats de ma colonne une ardeur de combattre et un désir brûlant de vengeance. Je crois qu'Abd el Kader ne nous *enlèverait* pas et d'ailleurs nous ne ferions pas de *petits paquets*. C'est ce qui a perdu mon brave et téméraire ami le

colonel Montagnac dont la mort a été aussi noble et aussi belle que la vie.

....

Agréez, mon Général, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Le Colonel commandant la subdivision d'Orléansville,
Signé : A. DE SAINT-ARNAUD.

N° 50

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Le capitaine Maillot (1) du 8e bataillon d'Orléans, à Thiéry.

[Récit de l'affaire de Sidi-Brahim. — Dépouillement de l'effectif.]

Djemmâa-Ghazaouet, le 2 octobre 1845.

Mon Général,

En arrivant à Djemmâa-Ghazaouet le 29 septembre dernier, mes premiers soins ont été de réorganiser les compagnies en ce qu'elles pouvaient l'être; puis à recueillir des renseignements sur les deux affaires qui ont tant éclairci les rangs du bataillon, et enfin à constater les pertes de toute nature et qui sont nombreuses.

Le bataillon composé de 9 officiers, y compris son chef, et de 338 hommes de troupe (2), est parti de Djemmâa le 21 septembre à 10 heures du soir, avec les vivres pour deux jours, plus un sachet de quatre jours de vivres dont chaque homme était porteur.

Il se dirigeait sur Gamez, a couché le 22 à l'oued Taouli et enfin est arrivé le 23 à Sidi-Brahim, point où a eu lieu le combat et la perte de la plus grande partie des officiers et des soldats.

---

(1) Camille *Maillot*, né en 1808 à Paris, engagé volontaire au 64e de ligne en 1827, y devint sous-lieutenant en 1835; il passa avec son grade, en 1836, à la 8e compagnie de fusiliers de discipline, y devint lieutenant en 1840, et partit en Algérie en 1841; nommé capitaine au 8e bataillon de chasseurs en 1845, il fut nommé en 1858 chef de bataillon au 55e, y remplit les fonctions de major, et fut retraité en 1864. *A. A. G.*, dossier Maillot.

En septembre 1845, il se trouvait à Tlemcen, avec le lieutenant Colin, parce que les cadres de la 1re compagnie y étaient restés (voir pièce 147); après la mort de presque tous les officiers du 8e, il gagna en hâte Djemmaa-Ghazaouet. (*Note de P. A.*)

(2) Le capitaine Maillot s'en rapporte à son dépouillement d'effectif (pièce 41) qui, comme on l'a vu, ne concorde pas avec les autres pièces. (*Note de P. A.*)

Vous savez, mon Général, quel était le but de cette sortie, et ma tâche n'est pas de vous en rendre compte, devant me renfermer dans le cercle de ce qui se rattache au bataillon dont je fais partie.

Après une défense désespérée et héroïque, pendant laquelle, malgré l'énorme disproportion de nos forces avec celles des Arabes, ces derniers ont éprouvé des pertes très considérables; après enfin avoir vu successivement tomber le brave commandant supérieur de Djemmâa, M le lieutenant-colonel Montagnac, notre chef de bataillon, M. Froment-Coste, l'adjudant-major, trois capitaines et un lieutenant, M. le capitaine de Géreaux, qui commandait l'arrière-garde et le convoi avec 80 carabiniers, parvint à atteindre le marabout de Sidi-Brahim dans lequel il se retrancha avec ses hommes, M. Chappedelaine, lieutenant, le chirurgien aide-major M. Rosaguti, l'interprète de M. le commandant supérieur et une partie des mulets de la colonne.

Ils restèrent là pendant deux jours, refusant constamment de se rendre; le troisième au matin, n'ayant plus de vivres, ayant été réduits à boire leur urine, ils escaladèrent le marabout par ses quatre faces, tombèrent sur le poste arabe chargé de les garder, firent une trouée et profitèrent du temps pendant lequel les Arabes s'élancèrent dans le marabout pour le piller, pour se porter le plus promptement possible dans la direction de Djemmâa en se dirigeant par l'oued Ziri, Sidi-Hamar et Touent.

Ils s'étaient approchés entre ces deux derniers points, à un peu plus de deux kilomètres des blokhaus de la place et se croyaient sauvés lorsqu'ils reçurent le feu d'un poste d'Arabes qui s'étaient embusqués derrière un pli de terrain.

Là furent tués les trois officiers et l'interprète; un caporal et treize chasseurs rentrèrent seuls à Djemmâa.

Un seul avait conservé son arme, c'est le caporal Lavayssière; plusieurs chasseurs étaient en chemise; tombés de fatigue et de besoin, les Arabes les avaient crus morts et les dépouillaient lorsque le bruit du canon que tiraient les blokhaus, pour protéger M. Coffyn, capitaine du génie, qui faisait une petite reconnaissance, les fit sauver et sauva ces quelques chasseurs d'une mort imminente.

Voilà, mon Général, le sommaire de cette affaire qui paraît le plus se rapprocher de la vérité : les quelques témoins qui sont revenus étaient presque dans un état de délire complet; l'on ne pourrait affirmer sur leur témoignage, sans craindre d'errer, la parfaite exactitude des faits relatés dans cette lettre.

Ci-joint l'état numérique ou dépouillement de l'effectif du bataillon à Djemmâa, que j'ai établi avec une grande exactitude, ainsi que l'état nominatif des officiers tués, disparus ou faits prisonniers dans cette affaire.

J'ai envoyé au conseil d'administration à Tlemcen les renseignements complets pour l'exécution des circulaires ministérielles des 2 juillet 1839 et 25 août 1840, ainsi qu'une partie des documents devant servir à constater les pertes de toutes les parties du service; très prochainement je serai en mesure de les compléter.

Les procès-verbaux d'inventaire des effets des huit officiers inférieurs ont été faits par moi, celui de M. le commandant Froment-Coste l'a été par M. le sous-intendant militaire; les scellés y ont été

apposés conformément aux instructions à suivre en pareille circonstance.

J'ai laissé les compagnies constituées au même nombre qu'elles étaient, en conservant même les ordinaires distincts. J'ai placé des sous-officiers pour commander celles où il n'y en a plus; ce sont les 2ᵉ, 7ᵉ et carabiniers.

J'ai assuré la solde et les vivres à ma troupe qui n'avait point été payée depuis le 20 septembre, et je demande des effets et des armes au conseil d'administration pour les hommes qui sont revenus.

Enfin, j'ai rendu compte de toutes ces mesures à M. le capitaine Delmas, le plus ancien qui commande à Tlemcen, et lui ai demandé ses ordres, n'en ayant trouvé aucun ici.

Je ne terminerai pas, mon Général, sans vous rendre compte que les livres d'ordinaire, qui étaient d'ailleurs tous arrêtés au 20 septembre et à jour, constatent, pour les cinq compagnies, un excédent de recettes ou boni de 1.513 fr. 42, et qu'en procédant à l'inventaire des effets laissés par les officiers commandant ces mêmes compagnies il n'a point été trouvé de fonds, ce qui ferait supposer qu'ils avaient été emportés dans les cantines et ont été la proie des Arabes comme tout le reste.

J'ai l'honneur d'être avec respect, mon Général, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Capitaine commandant à Djemmâa,
MAILLOT.

N° 51

A. H. G., Algérie, Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Quillico à La Moricière.

[Il a entendu le canon le 30; organisation de la défense de Djemmaa-Ghazaouet.]

Djemmâa-Ghazaouet, le 2 octobre 1845.

Mon Général,

Dans la prévision qu'un bâtiment de l'Etat viendrait me visiter, j'écrivais le 1ᵉʳ octobre à M. le général Thiéry la lettre ci-incluse et que j'ai l'honneur de vous adresser.

J'ai entendu le canon le 30 septembre dans la direction de Nédromah; des détonations se sont fait entendre à de longs intervalles de 9 heures du matin à 6 heures du soir; hier 1ᵉʳ octobre, j'en ai entendu un seul coup; dans la soirée on apercevait, du blockhaus n° 1, des feux en assez grand nombre à environ trois lieues et à l'Ouest; je n'ai pu savoir qui les avait allumés, car je suis bloqué bien étroitement.

L'Arabe que j'ai envoyé le 30 à Nédromah pour avoir des nouvelles de la colonne du général Cavaignac, que je supposais s'être battue dans la journée, ne m'est pas revenu. J'ignore si cette place tient toujours, cependant je dois le supposer.

Toutes les populations de cette contrée se sont soulevées.

J'ai été assez heureux, mon Général, pour avoir prévu une partie des ordres que vous me donnez; vous pouvez être assuré que je m'y conformerai en tout point. Nous faisons bonne garde, et en cas d'attaque nous nous défendrons jusqu'à la dernière extrémité, et mes malades retrouveront au moment du danger, s'il se présente, toute l'énergie nécessaire. Seulement, il est à regretter que nous n'ayons pas quelques obusiers, qui nous permettraient d'envoyer des projectiles sur des groupes qui pourraient se former dans les nombreux replis de terrain qui entourent la place. (*On m'en avait promis au moins un.*)

J'ai l'honneur, mon Général, de vous adresser un état qui vous fera connaître mes dispositions de défense.

Tous les jours, à 3 heures du matin, tout le monde est à son poste; j'ai cru devoir prendre cette mesure, ne sachant ce qui se passe au dehors.

Les travaux continuent autant que peuvent le permettre notre position et l'état sanitaire.

J'ai l'honneur d'être avec respect, mon Général, votre très humble et très obéissant serviteur.

Ch. QUILLICO.

N° 52

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Quillico à Thiéry.

[La population de Taount demande à rentrer.]

Djemmâa-Ghazaouet, le 2 octobre 1845.

Mon Général,

Le 1er octobre, j'ai fait sortir à 7 heures du matin une reconnaissance de cavalerie, et lui ai fait prendre une direction opposée à celle qu'elle avait habitude de prendre; bien m'en a pris : une embuscade l'attendait sur le plateau d'Ouled-Ziri; les Arabes, voyant qu'ils n'avaient pas réussi, vinrent tirer quelques coups de fusil sur la ligne de sentinelles qui couvraient les travailleurs. Tandis que j'observais leur mouvement, on vint m'avertir que d'autres Arabes, qui étaient sur la montagne du côté de la porte de Djemmâa, demandaient à me parler. J'y fus de suite avec le capitaine du génie Coffyn et l'interprète. J'engageai de fort loin la conversation avec eux; pen-

dant ce temps, toutes les hauteurs qui se trouvaient derrière eux étaient couvertes d'Arabes; je crois que c'était l'ancienne population de Tount.

J'ai fait mon possible pour inviter les deux plus près à venir jusqu'à moi, ce qu'ils ont fait peu à peu jusqu'à portée de pistolet, bien que nous leur ayons montré que nous étions sans armes et que l'un d'eux avait un fusil; un troisième est survenu, il se nomme Bel Arbi; il fut plus confiant et s'avança tout à fait; il me dit que les habitants de Tount avaient quitté leurs cases parce qu'ils craignaient Abd el Kader et les Traras, et qu'on avait répandu le bruit que nous devions nous emparer de leur village. Je l'ai dissuadé de cela et lui ai fait des reproches de n'avoir pas eu assez de confiance en nos forces; que, lorsque les Français promettaient leur protection, elle ne manquait jamais. Je leur ai donné pour preuve de ce que je disais que malgré leur émigration ils ont dû remarquer que rien n'avait été dérangé chez eux et que leurs poules continuaient à se promener dans le village comme s'ils y étaient; il en est convenu et m'a demandé s'ils pourraient y rentrer. Je lui ai répondu que oui. « Nous manquons de tout, m'a-t-il dit, et particulièrement de savon. » Je lui ai promis que, lorsqu'ils seraient rentrés dans leurs maisons, ils pourraient venir au camp chercher tout ce dont ils ont besoin. Il m'a dit qu'ils allaient rapporter aux habitants de Tount notre conversation et que deux délégués viendraient les sanctionner définitivement. Je ne les ai pas encore vus. Il a ajouté que leur caïd Ahmed ben Ahmed était chez les Traras, peuplades qui tiraillaient sur nos avant-postes pendant que je causais avec lui, et que Dervich, qui s'était chargé de porter une lettre au caïd Nacach, de Nédromah, avait été pris et conduit à Abd el Kader (ce que je ne crois pas). Je l'ai interrogé sur le canon que j'ai entendu dans la journée du 30; il m'a répondu l'avoir entendu aussi et ne pas en connaître la cause.

Un tambour en palissade a été placé en avant de la porte d'Isly. Les travaux continuent.

A 9 heures, les Arabes ont cessé de tirer sur notre ligne de sentinelles. Des postes nous entourent à une très grande distance, et quelques cavaliers parcourent la campagne.

A 10 heures du matin, un nègre est venu s'embusquer derrière un figuier à 30 ou 40 mètres du poste de la mosquée de Tount. Il a fait feu sur le factionnaire qui est placé sur la terrasse; celui-ci a riposté et l'a tué sur place. Ce nègre ne devait pas appartenir à l'ancienne population du village, il n'y en avait pas parmi elle.

J'ai l'honneur d'être avec respect, mon Général, votre très humble et très obéissant serviteur.

Ch. QUILLICO.

N° 53

A. H. G., Algérie, Corresp., Nov. 1845, Prov. d'Oran (Traduction).
(Copie envoyée par La Moricière à Soult, avec sa lettre datée de Mascara, 24 novembre 1845.)

Mustapha ben Thami aux prisonniers arabes détenus en France; 2 octobre 1845 (lettre saisie à Oran).

[Récit du combat de Sidi Brahim et des autres succès des musulmans.]

Après un préambule de consolations religieuses et de paroles d'espérance :

Le but de cette lettre est de tranquilliser vos cœurs. Nous prions Dieu qu'il fasse arriver tout ce que vous désirez. Priez-le pour nous, comme nous le faisons pour vous, afin que le Tout-Puissant exauce nos prières. Si vous demandez de nos nouvelles, grâces à Dieu qui seul doit être loué, nous vous dirons que nous sommes bien, que nos moulins commencent à marcher et que ceux de l'ennemi tournent à l'envers, à tel point qu'il est dans le dernier embarras et ne sait plus quel parti prendre à la vue des musulmans réunis. Grâces à Dieu, notre Emir est resplendissant comme le soleil. Toutes les populations de la province, tribus, fractions de tribus, Arabes et habitants des villes, se sont levés comme un seul homme avec toutes les nations musulmanes pour combattre ceux qui ne suivent pas le chemin de la vérité.

Au milieu du Ramadan, toutes nos troupes sont parties de la Molouïa, marchant vers l'Est. Le camp des Musulmans brillait d'un bien vif éclat, lorsque nous arrivâmes entre le Sahel et les Mesirda. Alors une colonne qui se croyait prête à triompher se porta à notre rencontre; nous nous dirigeâmes franchement sur elle. Le feu des défenseurs de la foi fut si vif que nous renversâmes les chrétiens jusqu'au dernier. Nous les rendîmes immobiles comme des poutres qui reposent sur la terre, et silencieux comme des ruches abandonnées. Environ 600 morts et plus de 100 prisonniers furent les trophées de cette journée.

Nous nous portâmes en avant vers Nédromah et les Traras; nous fûmes accueillis partout avec joie. Nous avons fait sortir du pays chrétien les six fractions des Ghossels, les Oulad-Kralfa, les Oulad-Zeir, les Oulad-Sidi-Abdeli, les Doui-Aïssa, les Beni-Ouazen, les Oulad-Mimoun, les gens de Tagma, les Beni-Ournid, les Doui-Jaïa, les Oulad-Ouriach, les Beni-Snous, les Djouidat, les Oulad-Riah, les Azedj, les Oulad-Brahim, les Oulad-Sidi-Kraled, les Assessenas et les Oulad-Seliman. Les tribus des environs de Tlemcen, à l'ouest et à l'est jusqu'à Mascara, toutes sont à nous, excepté celles dont les remparts ont empêché la fuite comme à Oran.

Dans ce moment, nous sommes campés sur le Mekerra, attendant

ceux qui voudront nous rejoindre avec Ben-Jagoub des Garabas et le restant des Oulad-Seliman. Nous avons envoyé les principaux de la plaine d'Eghris chez les Hachems-Cheragas et Garabas pour qu'ils nous rallient avec l'aide de Dieu.

Tandis que les Ghossels et les Beni-Ahmers-Garabas évacuaient leur pays, nous avons rencontré dans le pays des Oulad-Zaïr, près d'Aïn-Temouchen, plus de 200 soldats qui accompagnaient 17 bêtes de somme chargées de poudre. Nous les avons entourés avec beaucoup de monde et nous avons envoyé parler à leur chef qui nous a fait demander quartier; ce qui lui fut accordé. A l'exception des armes, nous laissâmes tout à cette troupe, qui compléta à plus de 300 le nombre des prisonniers qui se trouvent entre nos mains.

A l'heure qu'il est, nous avons des lettres des Beni-Chougran et des Hachems-el-Oued; ils nous annoncent qu'ils ont pris 37 charrettes, 300 chevaux qui les traînaient, qu'ils ont tué une centaine d'hommes qui accompagnaient les voitures et tout pillé, effets et argent. Le commandant de Mascara a voulu s'en venger par une razzia; sa sortie a été sans résultat. Poursuivi pendant deux jours, il a été ramené jusque dans la ville. Il a eu plus de 100 soldats tués; le poste et le pont de l'oued El-Hammam ont été brûlés. Sidi Abd Allah ben Abd el Melek, Sidi ben Abd Allah ben Fatmi qui, partout où ils se sont présentés devant les Français, les ont vus fuir, en ont tué 700 dans un combat. L'un est l'homme du Dahra, l'autre des Flitas. Tous deux ont écrit à notre maître pour se mettre à sa disposition et l'assurer de leur obéissance aux ordres qu'il leur enverrait.

Tous les forts sont bloqués : Magrnia, Sebdou, Daïa, Bel-Abbès, Saïda, Tiaret, le kremis du Riou, Orléansville, Bel-Acel, Milianah, Medeah; nul ne peut y entrer ou en sortir. Quant au poste de Djemmâa-Ghazaouat, Dieu seul sait combien la peur a été grande. Bugeaud, qui venait avec des troupes considérables et s'était dirigé vers la montagne des Zouaouas, a été obligé de fuir, accablé d'humiliations et de regrets et sans avoir rien fait. Sidi Ahmed ben Salem Ould Sidi Ogba manœuvre à merveille et est victorieux. Tout le pays, de l'Ouest à Tunis, est au pouvoir de notre maître. Que Dieu l'aide! Chaque tribu obéit à sa parole et il leur prescrit de fuir le pays des chrétiens. Nous allons continuer vers l'Est.

Le but de notre maître est de retirer momentanément tous les musulmans de notre pays natal, afin que nous puissions, s'il plaît à Dieu, y entrer tous ensemble. Voici le moment qui arrive. Communiquez-vous cette bonne nouvelle; ne faites rien paraître; prenez encore patience, car Dieu nous protège et bientôt nous nous reverrons, par l'effet de la puissance de Dieu que nous invoquons à chaque instant. Car il n'y a pas d'autre Seigneur que lui et d'autre bien que ce qui émane de lui.

Ecrit la veille du mardi 4 choual 1261 (2 octobre 1845), de la part de vos frères qui sont toujours dans la même voie.

Pour copie conforme à la traduction de l'interprète :

Le Chef d'escadron, Aide de camp du lieutenant général commandant la province d'Oran,

D'ILLIERS.

N° 54

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Copie en arabe, épinglée à la lettre de Barral à La Moricière du 10 octobre 1845, pièce 76.)

Abd el Kader à Si Hammadi Sakal.

2 octobre 1845.

[Il demande des renseignements sur la situation et les projets des Français.]

Traduction, par M. Ismaël Hamet, interprète principal à l'état-major de l'armée (1905).

« Louange à Dieu seul. Qu'il bénisse Notre Seigneur Mohammed et les siens.

» A notre ami Sid Hammadi Sakal.

» Salut et bénédictions divines.

» Comment se peut-il que, malgré la courte distance qui nous sépare, nous ne recevions aucune nouvelle de votre part ? Vous avez déçu notre attente.

» Aussi, dès la réception de cette lettre, vous devrez, sans faute, nous donner toutes les nouvelles publiques et secrètes concernant les ennemis de la religion (1), leurs affaires, leurs projets et leurs travaux. Faites-nous savoir tout cela, sans faute et sans délai.

» Il nous revient que vous êtes toujours un ami fidèle, que vous ne voulez aucun mal aux musulmans (2) et que vous prenez plutôt leur défense. Dieu vous en récompensera. J'attends vos nouvelles, sans faute. Salut.

» Ecrit dans l'après-midi du mardi 4 du mois de choual, de la part du champion de la religion, notre seigneur El Hadj Abd el Kader. Dieu lui donne la victoire. »

---

(1) Les Français et leurs partisans. (*Note de I. H.*)
(2) C'est-à-dire aux partisans de l'Emir. (*Note de I. H.*)

N° 55

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Quillico à La Moricière.

[Il est bloqué dans son poste. — Nouvelles des environs.]

Djemmâa-el-Ghazaouet, le 3 octobre 1845.

Mon Général,

J'ai l'honneur de vous informer que je suis toujours sans nouvelles de la colonne du général Cavaignac, et sans relation avec les Arabes. Les vedettes continuent à nous observer; la nuit, quelques-unes s'approchent de la place; hier, à 9 heures du soir, la sentinelle placée sur le rocher a fait feu sur un cavalier qui menait son cheval par la bride et passait dans les jardins.

On tire quelques coups de fusil sur le poste de la mosquée, ce qui m'obligera probablement à faire démolir quelques maisons, derrière lesquelles l'ennemi veut s'embusquer.

Ne pouvant, mon Général, vous donner des nouvelles de la colonne du général Cavaignac, et ne prévoyant pas quand il me sera possible d'en avoir, je fais partir le bateau à vapeur *le Chacal* pour ne pas vous laisser trop longtemps sans savoir ce qui se passe à Djemmâa-el-Ghazaouet.

Les travaux vont très lentement, ce qui ne peut être autrement avec une garnison faible et en partie composée de malades. Quant au zèle, tout le monde en apporte et je n'ai qu'à me louer de ce qui se trouve sous mes ordres.

J'ai fait aujourd'hui une sortie pour aller couper du bois en avant des blockhaus, ce qui a l'avantage d'en éclairer les approches; il nous fallait du bois pour faire de la chaux dont nous manquons; quelques coups de fusil ont été échangés, personne de chez nous n'a été touché.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, mon Général, votre très dévoué et obéissant serviteur.

Le Lieutenant-colonel,

Ch. QUILLICO.

L'Arabe que j'ai fait partir le 30 septembre pour Nédromah m'arrive au moment où je ferme votre lettre; il me dit que Nédromah n'a pas été attaqué, mais le caïd Nacach nous demande du secours, il a des craintes. Abd el Kader est sur la Tafna; le général Cavaignac a été devant lui, mais il ne sait pas s'il y est encore.

Il me donne avis que Messirda, Djebala, Souhalia et les Traras me surveillent et attendent que je sorte pour m'écraser, disent-ils,

comme l'a été la colonne du lieutenant-colonel de Montagnac; il ajoute que, quelques jours après les fêtes, ils doivent venir m'attaquer.

Nacach me fait prévenir d'être méfiant et de ne pas me laisser tromper comme le colonel de Montagnac, qu'il regrette beaucoup.

Il m'offre de faire passer mes lettres à la Maghnia; je vais en essayer par une lettre insignifiante.

Votre dévoué serviteur.

Le Lieutenant-colonel,
Ch. QUILLICO.

N° 56

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

[Billet sans nom de destinataire, racontant succinctement le combat de Sidi-Brahim, d'après un « bulletin imprimé à Oran ».]

3 octobre [1845], au soir.

Un Arabe rejoignant la colonne, je me dépêche d'extraire d'un bulletin imprimé à Oran et qui est parvenu à mon brigadier sellier, ce qui suit. Veuillez, je vous prie, le communiquer au colonel de Cotte (1) après lecture faite.

Le colonel Montagnac avait 350 hommes du 8e bataillon d'Orléans et un escadron de hussards, 60 chevaux; il n'avait pas obéi à l'ordre de Cavaignac de joindre Barral à Nedroma, s'obstinant à couvrir la tribu de Souhalia, le 21.

Le 23, il vit venir une masse de cavaliers; il se porta au-devant, laissant M. Froment-Coste à la garde du camp avec deux compagnies; à une demie-lieue du camp, une deuxième masse sortit d'un ravin sur la gauche. Montagnac tomba en ordonnant de former le carré. Ce combat dura trois heures.

M. Froment-Coste ne put rejoindre malgré ses efforts. Une section de carabiniers et les bagages, commandés par le capitaine de Géreaux, se fit jour et vint au marabout de Sidi-Brahim. Après une première attaque, l'Emir leur envoya un *sous-officier prisonnier* pour leur faire mettre bas les armes. Les carabiniers jurèrent de se défendre, se firent un drapeau et repoussèrent trois attaques.

L'Emir les fit entourer; le soir du 23, le 24, le 25 se passèrent ainsi sans vivres et sans eau.

Le 26, le capitaine de Géreaux, Chappedelaine, le chirurgien-major

---

(1) Jules-Charles-Conway *de Cotte*, lieutenant-colonel au 9e régiment de chasseurs, province d'Oran. (*Note de P. A.*)

Rosaguti, 76 carabiniers et 7 blessés sortirent. On n'osait les attaquer. Ils succombèrent dans un passage de ravin.

La garnison recueillit *12* de ces hommes.

Le général Cavaignac n'est pas blessé, il a battu l'ennemi en allant sur les Traras le 23 et 24. Sont blessés : MM. Véjux, du 2e chasseurs et le commandant Lambert, du 15e léger. Le général Cavaignac a rejoint M. Barral sous Djemmâa-Ghazaouet (1).

Votre dévoué.

DUM... (2).

N° 57

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original). — Une copie existe au Registre de Corresp. du ministre de la Guerre, du 2 janvier au 30 octobre 1845, lettre n° 325.

Soult à La Moricière.

[Gravité de la situation. — Appréciation sur Montagnac. — Dispositions prises. — Tenir Léon Roches au courant pour qu'il fasse des représentations à Abd er Rahman.]

Soultberg, le 4 octobre 1845.

Mon cher Général,

Je reçois les rapports que vous m'avez adressés d'Alger le 28 septembre et de la rade de Tenès le 29.

Le premier renferme (3) des documents importants, à la date du 23, sur les combats que le général de Bourjolly a eu à soutenir contre les Flittas, ainsi qu'une dépêche du colonel Géry et une autre du général Thiéry, qui portent la même date; cette dernière contient les nouvelles qu'il avait reçues de Ghazaouat jusqu'au 23.

Votre second rapport renferme l'original de celui que le chef d'escadron d'état-major de Martimprey avait adressé au général Thiéry sur le désastre de la colonne détachée de Ghazaouat, et que le lieutenant-colonel Montagnac avait eu l'imprudence d'emmener de ce poste important, imprudence dont il a été malheureusement l'une des premières victimes, en s'exposant à se heurter contre les forces beaucoup plus considérables qu'Abd el Kader, venu du Maroc, conduisait en

---

(1) Cette lettre, qui contient une part de vérité, est trop imprécise pour être considérée comme un document utile; elle est du moins curieuse à citer. (*Note de P. A.*)

(2) Signature illisible. Serait-ce le capitaine Dumas, du 1er chasseurs d'Afrique, on ne saurait le dire. (*Note de P. A.*)

(3) Il y a *confirme* sur la copie au registre. (*Note de P. A.*)

personne, et auxquelles s'étaient réunis bon nombre de sujets marocains de la tribu des Senassen.

Cet événement est très grave, ainsi que je vous le faisais pressentir dans ma dernière dépêche, d'autant plus qu'il coïncide avec l'insurrection des Flittas, devant laquelle le général Bourjolly a dû se retirer après leur avoir fait éprouver de grandes pertes, ainsi qu'avec les mouvements séditieux du Dira et des Houennougas, contre lesquels le général Marey a dû marcher.

Aussi je vous approuve d'être parti d'Alger pour vous rendre immédiatement à Mostaganem en touchant à Tenès. Sans doute vous vous serez porté aussitôt sur Oran et même sur le théâtre de la guerre, afin de donner aux opérations militaires plus d'ensemble et une meilleure direction, dans le but de chasser Abd el Kader de tout le territoire de l'Algérie, de rétablir l'ordre chez les Flittas et, au besoin, de livrer bataille aux uns et aux autres. A ce sujet, j'ai vu avec satisfaction que vous aviez dirigé des renforts sur la province d'Oran, pour pouvoir en disposer suivant les besoins lorsque vous aurez été rendu sur les lieux.

Afin de vous donner appui dans cette circonstance, je donne ordre à deux bataillons de la 21e division militaire de s'embarquer à Port-Vendres pour Oran ; aussitôt leur arrivée, vous pourrez retirer les troupes qui sont à Oran même et les employer suivant les besoins du service.

Je donne aussi l'ordre aux dépôts des chasseurs d'Orléans, comme à tous les autres dépôts d'infanterie de l'armée d'Afrique qui sont en France, et au dépôt du 2e régiment de hussards, de faire immédiatement partir pour l'Algérie, et particulièrement pour Oran, tous les hommes disponibles qui peuvent s'y trouver.

J'écris en outre à M. le Maréchal duc d'Isly pour l'engager à se rendre sur-le-champ en Afrique afin d'y reprendre ses fonctions de gouverneur général et de commandant en chef de l'armée, et, à cet effet, de se diriger par Port-Vendres sur Oran, conformément à la demande que vous m'en faites.

Enfin, je donne ordre au lieutenant général Bedeau d'abréger son congé et de partir aussitôt pour aller reprendre le commandement supérieur de la province de Constantine.

J'espère que toutes ces dispositions seront suivies d'un prompt effet, et, en attendant, vous pouvez les annoncer.

Mais, jusqu'à leur exécution, j'ai aussi l'espoir que, par la vigueur des mesures que vous n'aurez pas manqué de prendre, nous en aurons bientôt fini avec Abd el Kader, comme avec l'insurrection des Flittas et de tout autre point où les populations se seraient soulevées, et qu'en définitive nous n'aurons plus de nouveaux malheurs à déplorer, mais, au contraire, que vous aurez à me rendre compte des succès qui seront recueillis grâce à votre ferme et prudente direction.

D'ailleurs, je ne pense point que d'autres soulèvements soient à craindre dans la province d'Alger, même du côté du Dira et au sud de Dellys, non plus que dans la province de Constantine, où le calme le plus parfait continuait à régner ; mais vous avez très bien fait de donner ordre au général d'Arbouville de se mettre en marche sur l'Houennougas, afin de concourir aux opérations du général Marey, ou bien pour le remplacer momentanément dans cette partie si le

général Marey se trouvait dans la nécessité de se porter sur d'autres points dans le but de seconder vos mouvements.

Dans une situation pareille, vous comprendrez, mon cher Général, que j'ai le plus grand intérêt à connaître promptement les suites qu'aura pu recevoir cette nouvelle conflagration, soit du côté du Maroc à l'égard d'Abd el Kader, soit chez les Flittas ou partout ailleurs. Aussi, je vous recommande très particulièrement de me tenir instruit de toutes vos opérations, quand même vous devriez m'envoyer des rapports par bâtiments à vapeur extraordinaires.

Je vous renouvelle l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Président du Conseil, Ministre de la Guerre,

Maréchal DUC DE DALMATIE.

P.-S. — Je suppose que vous avez instruit M. Léon Roches de l'agression que vient de faire Abd el Kader sur le territoire de l'Algérie avec le concours d'un grand nombre de sujets marocains, particulièrement de la tribu des Senassen. Si vous ne lui aviez pas encore écrit, il conviendrait de le faire, et ensuite de l'entretenir régulièrement de la guerre qu'Abd el Kader est venu porter chez nous avec l'aide des sujets marocains, afin qu'il en fasse l'objet de ses vives représentations à l'empereur Abderhaman, et vous m'en rendrez compte.

Maréchal DUC DE DALMATIE.

N° 58

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Minute). — Une Copie existe au Reg. de Corresp. du Ministre de la guerre, du 2 janvier au 30 octobre 1845, lettre n° 326.

Soult au général de Bar, commandant la division d'Alger.

[Situation grave à la suite du désastre de Sidi-Brahim. — Appréciation sur Montagnac. Mesures prises.]

Soultberg (Tarn), le 4 octobre 1845.

Mon cher Général, vous m'informez, par votre lettre du 30 septembre dernier, que le lieutenant-général, gouverneur général par intérim, s'est embarqué à Alger, le 28 septembre, pour se diriger vers l'Ouest, dans la province d'Oran, et s'y disposer à y faire face aux événements graves qui y étaient survenus, particulièrement sur la frontière du Maroc, où Abd el Kader était venu attaquer avec des forces considérables la trop faible colonne que le lieutenant-colonel Montagnac avait eu l'imprudence insigne de détacher de Ghazaouat;

aussi a-t-il, le premier, péri, victime de cette inconcevable témérité, et bon nombre des braves qu'il conduisait y ont aussi succombé.

D'un autre côté, le général de Bourjolly avait dû se retirer de chez les Flittas, après leur avoir fait éprouver beaucoup de pertes.

Dans cette situation, M. le lieutenant-général de la Moricière a jugé à propos d'envoyer divers renforts dans la province d'Oran. Leur départ vous aura sensiblement affaibli ; mais il a compté sur votre vigilance, comme j'y compte moi-même, et il s'est reposé sur les mesures que vous prendrez pour faire face à tous les événements qui pourraient survenir. J'ai appris d'ailleurs, par les rapports du lieutenant général de La Moricière, que le général Marey était tranquille, dans le djebel Dira, et que les ennemis qu'il avait devant lui s'étaient retirés ; cependant, j'écris au gouverneur général par intérim pour l'inviter à donner l'ordre au général d'Arbouville de partir de Sétif pour aller joindre le général Marey en traversant les Ouennoughas, et concourir à ses opérations, ou bien lui donner le moyen de se détacher et de se porter sur tout autre point, ainsi que le général de La Moricière, ou vous, pourriez le lui ordonner.

Je vous préviens en outre que j'invite M. le Maréchal duc d'Isly à partir immédiatement d'Excideuil pour aller reprendre le gouvernement de l'Algérie et le commandement de l'armée. A cet effet, il devra se diriger sur Oran.

Je prescris également au général Bedeau d'abréger le congé qu'il avait obtenu et de retourner à Constantine pour y reprendre le commandement supérieur de la province.

Je donne ordre à deux bataillons pris dans la 21e division militaire de s'embarquer à Port-Vendres pour Oran, afin de donner au général de La Moricière le moyen d'en retirer les troupes qui s'y trouvaient, aussitôt que les deux bataillons y seront arrivés.

Enfin, je donne l'ordre à tous les dépôts, stationnés dans l'intérieur, des régiments qui font partie de l'armée d'Afrique, y compris les chasseurs d'Orléans et même le 2e hussards, de préparer immédiatement tous les hommes disponibles qui s'y trouvent pour aller renforcer leurs corps en Algérie. Ils s'embarqueront, ceux de la province d'Oran à Port-Vendres, et ceux destinés pour Alger à Toulon ou Marseille.

Dans une situation aussi grave, vous jugerez sans doute, mon cher Général, qu'il est du plus grand intérêt que je sois promptement instruit de tout ce qui pourra survenir en Algérie, et qu'à cet effet vous deviez m'envoyer de très fréquents rapports ; aussi je compte sur votre exactitude accoutumée.

Je vous renouvelle l'assurance de mon attachement.

Le Président du Conseil, Ministre de la Guerre.

N° 59

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Le général Rullière au maréchal Soult.

[Arrivée du commandant Rivet.]

Toulouse, le 4 octobre 1845, 1 heure de l'après-midi.

Monsieur le Maréchal,

M. le chef d'escadron Rivet, aide de camp de M. le maréchal Bugeaud, vient de traverser Toulouse, se rendant en toute hâte à Excideuil pour annoncer à M. le Maréchal les événements malheureux qui viennent d'arriver en Afrique.

L'affaire des Flitas, dans laquelle M. le lieutenant-colonel Berthier a été tué, et le commandant Leclerc (1), du 9e chasseurs d'Orléans, blessé mortellement, est vraie.

Une autre affaire bien plus grave encore a eu lieu dans l'ouest de la province d'Oran. Le colonel Montagnac, étant sorti avec une colonne de 450 hommes dont 80 hussards, a été tué, ainsi que presque tous ses officiers et la colonne entièrement détruite. Onze hommes, dont un hussard, ont pu seuls se sauver, quoique blessés, et sont parvenus à retourner au camp.

Sur un autre point de la province d'Oran, un chef de bataillon a été également tué et la colonne a perdu beaucoup de monde.

A la réception de ces fâcheuses nouvelles et d'autres peu pacifiques venues de l'intérieur, le lieutenant général Lamoricière a fait partir sur-le-champ le commandant Rivet, pour les porter à Excideuil.

M. Rivet assure que le général Lamoricière engage fortement M. le maréchal Bugeaud à retourner immédiatement en Afrique et à demander des renforts au gouvernement, afin de faire face à cette nouvelle levée de boucliers d'Abd el Kader; car c'est lui qui a écharpé la colonne de l'infortuné colonel Montagnac.

J'ai cru devoir, Monsieur le Maréchal, vous envoyer ces détails par estafette. Je puis vous garantir que c'est ainsi que le commandant Rivet les a donnés à un officier d'artillerie, avec recommandation de me les communiquer.

Agréez, je vous prie, Monsieur le Maréchal, l'assurance de mon profond respect et de mon entier dévouement.

Le Lieutenant général, pair de France,
commandant la 10e *division militaire,*
RULLIÈRE.

---

(1) Marie-Léo *Clère,* et non Leclerc. (*Note de P. A.*)

N° 60

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

La Moricière à Soult.

[L'insurrection s'étend. — Assassinat du commandant Billot. — Effet produit sur les populations par les événements.]

Aïn-Temouchent, le 4 octobre 1845, 9 h. du soir.

Monsieur le Maréchal,

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en informer dans mes dépêches du 1er et du 2 octobre, notre situation dans la subdivision de Mascara commençait à se rétablir, et sur le territoire de Mostaganem notre attitude défensive sur la Mina devenait respectable, après le combat heureux du général de Bourjolly contre la cavalerie de Bou Maza.

Le 2 octobre, dans la journée, j'avais rallié à Miserghin quatre bataillons des 3e et 6e légers. Un bataillon de ce dernier régiment s'était porté, dans la nuit précédente, à la pointe ouest du lac pour soutenir au besoin le lieutenant-colonel Walsin.

Cet officier supérieur, dont je ne saurais trop louer dans cette circonstance la vigueur et la résolution, avait obligé toutes les tribus du territoire d'Oran à se replier dans la chaîne de collines située entre le lac et la mer. Suivi seulement de 25 chasseurs et de 80 spahis, il avait su en imposer à ces populations ébranlées, les obliger à lui obéir et, les ayant placées derrière lui, il avait réuni leurs cavaliers pour faire tête à l'orage.

Déjà les coureurs de l'ennemi étaient venus le reconnaître; tout faisait craindre une tentative contre lui en même temps qu'un effort contre le poste de Témouchent.

Inquiet sur la petite garnison de ce poste, le colonel Walsin avait pu, dans la nuit précédente, déterminer 150 de nos vieux cavaliers Douairs à pousser une reconnaissance jusqu'à lui. Ils y avaient porté des nouvelles et en avaient rapporté des lettres. Une cavalerie nombreuse s'était montrée dans les environs et déjà l'Emir avait fait sommer le capitaine Safrané, qui commandait Temouchent, de se rendre, s'il ne voulait être enlevé le lendemain.

Cette proposition avait été repoussée comme elle devait l'être; mais, néanmoins, l'ensemble de la situation était précaire; le poste n'avait que 73 hommes de garnison; le colonel Walsin n'était soutenu que par 300 hommes; le général Cavaignac s'était concentré devant Tlemcen; l'ennemi avait le champ libre pour agir.

Malgré l'extrême fatigue des troupes, que les chaleurs étouffantes qui nous accablent depuis dix jours avaient encore augmentée, je me

mis en route le 2 octobre à 10 heures du soir; j'arrivai le 3 au matin à Bou-Rechache (1). L'ennemi n'avait pas paru.

Dans la journée, je reçus des nouvelles de Témouchent, que les Arabes n'avaient pas osé attaquer à cause de la bonne contenance de sa petite garnison.

Le général Korte s'avançait vers moi à marches forcées, et me fit savoir qu'il me rejoindrait le soir même.

Le 3, à 8 heures du soir, nos colonnes s'étaient réunies et je pouvais disposer de 2.400 baïonnettes, 700 sabres et 4 obusiers de montagne.

Aujourd'hui, je me suis porté sur Témouchent, où je suis arrivé à nuit close sans avoir rencontré l'ennemi. La chaleur seule, qui était excessive, a retardé notre marche.

Dans la journée d'hier, deux lettres me sont parvenues de l'Ouest; l'une du général Cavaignac, sous la date du 1er octobre, m'annonce qu'il s'est concentré de nouveau et qu'il se décide à se porter vers Magrnia pour attaquer l'ennemi, que l'on dit réuni au col de Bab-Tasa, entre Magrnia et Ghazaouet. J'aurais préféré qu'il m'attendît, pour opérer plus sûrement avec nos deux colonnes réunies; mais, étant à plus de quarante lieues l'un de l'autre, il m'était impossible de lui donner des ordres en temps utile.

La seconde lettre que j'ai reçue est du commandant Bazaine, chargé des affaires arabes à Tlemcen; elle est du 2 octobre (2).

Cet officier supérieur m'annonce un nouvel accident. M. le commandant Billot, officier fort distingué, chef de bataillon au 41e de ligne, auquel était confié le commandement du poste de Sebdou, aurait été assassiné tout près du fort dans un douar des Ouled-Ouriach, chez lesquels il s'était rendu sur leur invitation. M. Dombasle, lieutenant aux zouaves, attaché aux affaires arabes à Sebdou, accompagnait le commandant et aurait eu le même sort que lui, ainsi que 3 ou 4 hussards qui les suivaient.

Ces officiers sont morts victimes de leur zèle et de leur dévouement, ainsi que de la trop grande confiance que prennent, malgré tous nos efforts, les officiers qui s'occupent journellement du gouvernement des indigènes.

Cette lâche trahison, ajoute le commandant Bazaine, est le prélude d'un soulèvement de la montagne du Sud, produit par l'entrée sur notre territoire de nombreux contingents des tribus marocaines du sud-ouest d'Ouchda, parmi lesquelles on cite : les Beni-bou-Zeggou, les Zekkara, les Beni-Jala, auxquels se sont joints les Beni-bou-Saïd, Beni-Snouss, etc.

L'insurrection aurait le projet d'attaquer le fort de Sebdou; j'ai peu d'inquiétude pour le poste en lui-même; mais le sud de Tlemcen prenant part à la révolte serait pour l'instant une complication de plus, sur laquelle nous ne comptions pas. Nous ne pouvons nous dis-

---

(1) *Bou-Rechache* des documents de 1845 est *Bourchach* des documents plus modernes, devenu aujourd'hui *Lourmel*. (*Note de P. A.*)

(2) Cette lettre existe en original aux *A. H. G.*, Corresp., Prov. d'Oran; elle est adressée au commandant de Martimprey, avec prière d'ouvrir de suite en cas de départ et de communiquer au général commandant. (*Note de P. A.*)

simuler qu'elle ne soit due presque exclusivement à l'intervention des tribus marocaines, si bien qu'aujourd'hui nous avons la guerre avec les tribus de l'Empereur, à l'ouest et au sud de notre territoire.

Le seul moyen de faire face à cette situation est évidemment une offensive décidée contre l'ennemi qui est la cause de tous ces mouvements, c'est-à-dire contre Abd el Kader. Aussi suis-je bien décidé à l'employer aussitôt que je le pourrai.

Je donnerai demain matin quelques heures de repos à mes troupes, qui en ont le plus urgent besoin. Dans la soirée, je ferai une petite marche vers Tlemcen, où j'essaie ce soir de faire parvenir de mes nouvelles.

Hier et aujourd'hui, personne ne s'est montré devant le poste de Témouchent. Ce fait n'est pas seulement le résultat de notre marche ; je crois devoir l'attribuer au mouvement offensif qu'a dû faire le général Cavaignac, mouvement sur la suite duquel je ne suis pas sans inquiétudes.

L'émotion produite dans le pays par les derniers événements a été très grande. Beaucoup de faits en sont la preuve. Pour n'en citer qu'un seul qui donne la mesure des autres, il suffit de dire que, dans l'intérieur même de la ville de Tlemcen, six coups de fusil ont été tirés par des habitants sur des soldats de la garnison.

Cette dépêche devant être à Oran pour le courrier qui part demain soir, je suis pressé par le temps pour la finir. Jusqu'à ce que je sois renseigné sur le résultat du mouvement offensif du général Cavaignac, je m'en réfère à ma précédente lettre pour l'appréciation des renforts dont nous avons besoin pour faire face aux circonstances. J'ajouterai seulement qu'eu égard aux nombreux travaux de défense de toute sorte que nous sommes obligés d'exécuter presque partout à la fois, notre effectif en sapeurs du génie est complètement insuffisant, et que je désirerais vivement voir diriger sur Oran une compagnie du régiment du génie stationné à Montpellier.

J'espère, Monsieur le Maréchal, que le premier courrier (*sic*) une situation mieux dessinée. Il n'a pas dépendu de moi de donner plus de rapidité aux mouvements que j'ai exécutés et j'ai la conscience jusqu'ici de n'avoir pas perdu un instant.

Agréez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de mon profond respect.

Le Lieutenant général, Gouverneur général par intérim,

DE LA MORICIÈRE.

N° 61

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

[Rapport Vauban.]

DIRECTION DE L'ALGÉRIE.

Rapport sur les événements qui se sont passés à Djemmâa-el-Ghazouat, du 21 *au* 26 *septembre* 1845, *et en particulier sur le rôle qu'y a joué M. le capitaine du génie Coffyn.*

M. le lieutenant-colonel Montagnac, commandant supérieur du poste de Djemmâa-el-Ghazouat, en partit le 21, à 10 heures du soir à la tête d'une colonne de 340 hommes du 8e bataillon de chasseurs d'Orléans et de 62 chevaux du 2e régiment de hussards (1). Son but, en se portant au milieu des tribus qui occupent notre frontière, était de soutenir le parti français en lutte ouverte avec le parti d'Abd el Kader, d'empêcher celui-ci de faire des progrès, en un mot de s'opposer à l'incendie qu'il sentait sur le point d'éclater.

Dans la journée du 20, il remit dans un ordre écrit le commandement supérieur à M. Coffyn, capitaine du génie; et, quelques instants avant de partir, il lui donna verbalement, comme dernières instructions, l'ordre de correspondre activement avec lui, avec le lieutenant-colonel de Barral, qui avec une colonne opérait autour de Lala-Maghrnia, et enfin avec le général Cavaignac; il lui recommanda surtout de se tenir prêt à se porter au premier ordre avec tout ce qu'il y aurait de disponible dans la place au-devant de lui, pour assurer sa retraite qu'il comptait effectuer par Games, petite ville des Msirda sur le bord de la mer.

Outre le sachet, le colonel avait fait prendre deux jours de vivres à ses hommes; il se dirigea sur Games où il arriva à 4 heures du matin, puis il marcha encore une heure et demie vers le Sud jusqu'à Zaouiet-el-Mira; il y établit son camp, vit les principaux du pays, qu'il trouva tremblants ou froidement réservés.

Ces considérations déterminèrent le colonel à se rapprocher de la ligne de Lala-Maghrnia, et à se porter plus à l'Est; il leva son camp et, à 5 heures du soir, il était de nouveau établi sur l'oued Taouli.

Là il reçut des lettres du capitaine Coffyn. Cet officier lui rendait compte des demandes que le lieutenant-colonel de Barral lui avait adressées, et auxquelles il avait immédiatement satisfait, autant qu'il était en lui toutefois; car M. de Barral demandait tout le 8e bataillon de chasseurs pour se porter, suivant l'ordre du général Cavaignac,

(1) Le chiffre de 346, donné par Coffyn (pièce 14), Martimprey (pièce 30) et Bidon (pièce 43), paraît être le vrai; peut-être Vauban, en mettant au net les renseignements qu'il avait notés, a-t-il pris le 6 pour un 0. (*Note de P. A.*)

avec le plus de baïonnettes qu'il pourrait en réunir, à cheval sur la route d'Aïn-Kebira. Il lui racontait la conversation qu'il avait eue avec Sidi-Hamed, caïd des Beni-Menhir, et avec Dervich, cavalier du Maghzen. Ces deux Arabes annonçaient l'arrivée d'Abd el Kader; il devait camper le 22 ou le 23 aux puits de Si-Bou-Djenane. Il arrivait avec des forces très considérables; c'étaient les Ouled-Rhiah et les Ouled-Melouck qui étaient chargés des approvisionnements; les émissaires d'Abd el Kader parcouraient le pays, semaient l'inquiétude partout; les populations des Beni-Menhir se réfugiaient dans les montagnes. Le général Cavaignac était toujours à Si-Bou-Nouar sur la Tafna, prêt à attaquer les Beni-Ouarsous qui ont donné asile au cheik Ben Ali, qui ne fournissent plus les moyens de transport qu'on leur demande, et donnent constamment des signes de rébellion non équivoques.

Le colonel Montagnac reçut ces dépêches, ainsi que le prouve sa lettre du 22 écrite à 5 h. 1/2 du soir de son camp sur l'oued Taouli. De son côté, il avait reçu l'avis de l'arrivée d'Abd el Kader; mais bien qu'il sût de quelles forces immenses il disposait, il ne voulut point abandonner si promptement les populations qui nous avaient servis et qui tenaient pour nous. Il décampa à 11 heures du soir le 22, et au lieu de se porter au nord sur Djemmâa, ce que bien des gens croyaient, il marcha vers le Sud et s'arrêta au marabout de Sidi-Brahim; sa lettre du 22 demandait des vivres qui devaient lui être apportés par huit mulets fournis par les Ouled-Ziri.

Pourtant, le 23 dès le matin, on reconnaît dans le pays une émotion et une agitation extraordinaires; les mulets des Ouled-Ziri ne sont point arrivés; ceux-ci ont quitté leur village; toutes les populations fuient et se réfugient à Tuent (1), la route de Nédroma est interceptée; enfin, vers 9 heures, on entend une fusillade très vive du côté de Sidi-Brahim.

Le capitaine Coffyn n'hésite plus; après avoir donné le commandement du poste au capitaine Bidon, commandant de place, avoir écrit au lieutenant-colonel de Barral ce qui se passait, et avoir fait partir pour Oran une balancelle, il sort avec 130 hommes d'infanterie et 16 chevaux. Il prend la direction de Games. Mais bientôt, ayant acquis la conviction que le colonel se battait dans le Sud et que, sans doute, il ferait sa retraite directement sur Djemmâa, il s'engage dans le ravin des Msirda : 30 hommes environ de la colonne, harassés, refusent alors d'aller plus loin; il les laisse sous les ordres d'un sergent d'administration nommé de Livoudray (2) et lui recommande de marcher à sa hauteur sur les crêtes pour le flanquer. Ce sergent comprit parfaitement ces instructions et, dans la retraite, il les exécuta avec beaucoup d'intelligence et de sang-froid; il fut très utile.

Le capitaine Coffyn était fort indécis; rien ne le guidait positivement dans sa marche; il craignait à chaque instant de se heurter contre une masse d'Arabes. Tout à coup quelques hussards poursui-

---

(1) Taount est quelquefois appelé Tuent en 1845. (*Note de P. A.*)

(2) Rouault de Livoudray était sergent au 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique; comme il avait été recommandé à l'adjoint à l'intendance Le Creurer, qui en 1844 se trouvait à Djemmaa-Ghazaouet, il avait sans doute été employé à l'administration. (*Note de P. A.*)

vent un cavalier qui s'échappe et qui, au détour d'un mamelon, vient donner sur l'infanterie; on se jette sur lui; c'était Dervich, qui explique sa présence sur les lieux d'une manière plus ou moins satisfaisante. M. le capitaine Coffyn le met à la tête de la colonne sous bonne escorte, et lui ordonne de la diriger.

Quelque temps après, il lui demande s'il est sûr de la bien mener; Dervich répond qu'il est incapable de trahir, que le lieutenant-colonel Montagnac n'a qu'un seul chemin à suivre dans sa retraite, celui qui longe la rive droite du ravin de Sidi-Brahim; qu'encore dans l'état actuel des choses ne peut-il le suivre que de nuit, tout le pays étant en armes contre les Français; que la retraite par Games lui est complètement interdite.

On continue de marcher, la fusillade se faisait toujours entendre de l'autre côté de la montagne; mais, à midi et demi, on n'entendit plus que de rares coups de fusil. M. le capitaine Coffyn se trouva dès lors dans une position critique : était-il trahi par son guide ? L'éloignait-il du champ de bataille, au lieu de l'en rapprocher ? Des vedettes arabes paraissaient sur un piton élevé en avant de lui.

M. Roux, sous-lieutenant de hussards, qui s'était porté en reconnaissance, vient alors le trouver et l'engager à se porter sur le même piton; tout annonçait que de là on devait voir le champ de bataille et surtout en être aperçu. Le capitaine Coffyn, après avoir fait faire à sa troupe une halte dont elle avait grand besoin, prit le parti de suivre le conseil de M. Roux et se mit en marche après avoir pris les précautions nécessaires. Arrivé sur un plateau intermédiaire, il envoie M. Roux au sommet du mamelon. Là M. Roux découvre le champ de bataille qui était à une lieue de lui environ; mais le combat avait cessé; la plaine était couverte de partis arabes qui se croisaient dans toutes les directions; il croit voir des hussards, mais bientôt ces cavaliers le chargent, et il vient reprendre position derrière l'infanterie. Il annonce au capitaine Coffyn qu'il n'a pas un instant à perdre pour effectuer sa retraite, que l'ennemi s'est mis en marche et cherche à le tourner par un mouvement de flanc. M. Coffyn donne l'ordre de retraite, la gauche en tête; elle était protégée par une section du génie commandée par le sergent Bertrand. Elle se fit doucement, au pas ordinaire; les Arabes s'étaient portés en foule sur la route qu'avait parcourue la colonne en se portant en avant.

Alors, M. le capitaine Coffyn, ayant atteint la ligne des plateaux, se rabattit à droite et marcha droit sur Djemmâa. Les Arabes, voyant ce mouvement, quittèrent leur embuscade et se précipitèrent au pas de course sur cette nouvelle direction; mais ils avaient perdu du temps; la colonne avait dépassé les ravins; un terrain commode pour la défensive et extrêmement libre allait sans discontinuer jusqu'à Djemmâa; elle était séparée de l'ennemi par un ravin profond impraticable à la cavalerie; M. le capitaine Coffyn put alors respirer plus librement. Vainement le feu de l'ennemi commença-t-il avec intensité; on lui riposta vigoureusement; trois ou quatre Kabyles vinrent se faire tuer à bout portant; le gros de l'ennemi, n'osant pas franchir le ravin, se contenta de continuer son feu à une distance de 200 à 250 mètres; l'arrière-garde seulement était serrée de près. Mais tout à coup l'attention de l'ennemi fut détournée par les coups de fusil que lui envoyait le sergent de Livoudray, qui, avec ses trente hommes,

avait pris une position flanquante et très gênante pour les assaillants; ils ralentirent leurs attaques et la colonne rentra à 4 h. 1/2 à Djemmâa, n'ayant qu'un seul homme blessé.

Cette sortie, effectuée conformément aux instructions de M. le colonel Montagnac, a certainement été bien conduite. Tout le monde y a fait son devoir : le sous-lieutenant Roux, du 2e hussards; le sergent Bertrand, du 3e régiment du génie, et le sergent d'administration de Livoudray ont secondé M. le capitaine Coffyn avec intelligence et courage. Mais l'ordre qui l'a fait exécuter était-il bien prudent, et ne doit-on pas la conservation de cette faible colonne à la fatigue de l'ennemi et à l'ivresse de sa victoire?

Quoi qu'il en soit, à son retour à Djemmâa, le capitaine Coffyn était dans un grand état d'anxiété sur le sort du colonel Montagnac; il fit reposer sa troupe. A 11 heures du soir, les factionnaires signalent un homme qui demande à entrer; après s'être assuré qu'il était Français, on lui ouvre le poste. C'était un hussard de la colonne du lieutenant-colonel, harassé de fatigue, tremblant de frayeur; il raconte dans un récit incohérent la destruction de l'armée et la mort du colonel (1).

M. Coffyn fit alors partir pour Oran une seconde balancelle (2) et s'occupa immédiatement de compléter les défenses de la place; les parties de l'enceinte aux bastions 1, 6 et 7, qui n'étaient pas entièrement terminées, furent palissadées; on établit un tambour en avant de la porte de Tuent; on assigna à chaque troupe le poste qu'elle aurait à défendre en cas d'attaque, en un mot toutes les précautions furent prises.

La nuit se passa dans l'inquiétude.

Le 24 au matin, le caïd de Tuent et Dervich viennent au camp; ils confirment les nouvelles du hussard; mais ils disent que des Français commandés par un officier se sont réfugiés dans le marabout, qu'ils s'y défendent et ne veulent pas se rendre; qu'Abd el Kader est à une lieue, et qu'il doit attaquer Djemmâa dans la nuit du 24 au 25. Cette dernière nouvelle répandit la joie dans le camp, chacun fit ses préparatifs, tout était disposé pour faire payer cher à l'ennemi son audace; malheureusement il ne vint pas.

La journée du 25 se passa dans l'anxiété; le caïd Hamed et Dervich continuaient à donner des nouvelles. Les Français se défendaient dans le marabout. Abd el Kader s'était retiré à Bab-Taza, laissant 300 cavaliers à la garde des Français. Bou Hamedi avait été blessé; le général Cavaignac s'était battu contre les Beni-Ouarsous, le commandant de Nédroma n'avait pas voulu ouvrir ses portes, Abd el Kader était décidé à marcher sur Oran.

Dans la nuit du 25 au 26, on redoubla de précautions. Le 26, à

(1) C'est le 24 septembre, à 11 heures du soir, et non le 23 septembre, que le hussard Daveine parvint à Djemmaa-Ghazaouet. Voir la lettre de Coffyn, pièce 16. *(Note de P. A.)*

(2) Cette seconde balancelle arriva la première, avant celle partie à 1 heure de l'après-midi. Voir pièce 16 (note de Crény) et pièce 26. *(Note de P. A.)*

4 heures du matin, arrive un carabinier du 8e bataillon (1) ; il dit que le marabout a été enlevé ; que tous les Français sont massacrés.

Pourtant, à 8 heures, on entend la fusillade ; des blockhaus on croit voir, à l'aide de la lunette, marcher deux bataillons se flanquant mutuellement et poussant les Arabes devant eux ; c'est le général Cavaignac ; M. le capitaine Coffyn monte au blockhaus ; ces troupes se rapprochent ; mais alors, au lieu des bataillons, on voit une poignée de Français qui arrivent à la pointe du mamelon situé de l'autre côté du ravin des Ouled-Ziri ; ils sont entourés d'ennemis qui les pressent de toutes parts.

M. Coffyn ordonne de tirer le canon ; il ordonne à la cavalerie de se porter rapidement en avant ; à l'infanterie de la suivre ; il va se mettre à sa tête ; soudain les Français descendent du plateau ; on ne les voit plus ; on entend une fusillade très vive ; puis plus rien ; puis, un quart d'heure après, on voit arriver par un, par deux, de malheureux soldats, tête nue, pieds nus, haletants, épuisés, tombant dans les bras de ceux qui se sont portés au-devant d'eux, sans souffle, sans voix ; un seul d'entre eux, le nommé Lavayssière, caporal à la 3e compagnie du 8e bataillon, rentre au camp la carabine sur l'épaule ; il avait tué un Arabe à 200 mètres du camp ; il a tout son calme, son sang-froid, et c'est de sa bouche que j'ai recueilli sur ce malheureux combat les détails circonstanciés que je ne puis donner ici. Je ne puis trop insister sur la conduite de cet homme ; elle est au-dessus de tout éloge : 14 hommes étaient rentrés au camp ; deux moururent le surlendemain. Les douze autres, le hussard arrivé le premier et le carabinier Rapin, tels sont les débris échappés à ce grand désastre où le courage français brilla de tant de malheur et de tant d'éclat.

A midi, M. le capitaine ordonna une sortie pour relever et rentrer les cadavres des hommes tués non loin du camp ; mais elle fut vigoureusement accueillie par les Arabes ; on parvint cependant à enlever quelques corps ; mais un sapeur du génie ayant été tué sans qu'on pût ramasser son corps, M. de Corsy, qui commandait les troupes, trouva prudent de ne pas s'engager davantage ; il rentra au camp (2).

Le 26 au soir, après avoir convoqué le conseil de défense, M. Coffyn fit occuper le village de Tuent, position indispensable ; un poste de 30 hommes y fut établi. Dans la nuit du 26 au 27, arriva le bateau à vapeur *le Caméléon*, apportant un renfort de 100 hommes d'infanterie ; le lieutenant-colonel du 44e, envoyé pour prendre le commandement supérieur ; M. le commandant de Martimprey pour avoir des renseignements et le chef du génie d'Oran.

Chacun, au milieu d'un pareil désastre, put admirer le calme et le bon esprit qui régnaient dans le poste, le sang-froid de son chef et le désir de la vengeance qui animait tout le monde. J'ai été particulièrement satisfait du bon état des défenses, et, après un séjour de quarante-huit heures, trouvant ma présence inutile à Djemmâa, je suis rentré à Oran.

---

(1) Le carabinier Rapin. (*Note de P. A.*)

(2) En rapprochant ce passage du *Journal* de Bidon (pièce 43), on voit qu'il y eut bien, vers midi ou 1 heure, une sortie commandée par le capitaine *Corcy*, et dans laquelle le sapeur Astié fut tué. Cette sortie est tout à fait indépendante de la première, qui s'effectua au moment où les premiers carabiniers rentraient, sans avoir été organisée, sous les ordres du lieutenant *Courty*. (*Note de P. A.*)

M. le capitaine Coffyn a droit à tous les éloges; son habitude des affaires, les relations qu'il avait contractées avec tous les Arabes des environs, dont il commence à parler la langue, l'avaient rendu plus propre que tout autre à maintenir jusqu'à la fin des rapports avec le pays. Soldat, il sut mener et diriger sa troupe dans la périlleuse sortie qu'il dut tenter pour couvrir la retraite du colonel Montagnac, aussi bien qu'aurait pu le faire un bon officier d'infanterie; ingénieur enfin, sa place était dans un excellent état de défense. M. le lieutenant général de Lamoricière m'en a témoigné toute sa satisfaction.

M. Roux, sous-lieutenant de hussards; le sergent Bertrand, du 3e régiment du génie; le sergent d'administration de Livoudray; M. Artigues, chirurgien de la place de Djemmâa, ont fait parfaitement leur devoir et ont droit à la bienveillance du Ministre; mais le caporal Lavayssière, de la 3e compagnie, le seul qui a rapporté son arme, le seul qui ait gardé tout son sang-froid, le seul qui me donna sur cette malheureuse affaire les détails les plus rationnels et les plus circonstanciés, est à mes yeux un homme remarquable dont la belle conduite ne saurait être trop exaltée.

Oran, 5 octobre 1845.

Le Capitaine, chef du génie,
VAUBAN.

VU :

Le Maréchal de camp,
Commandant supérieur du génie en Algérie,
CHARON.

N° 62

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Cavaignac à La Moricière.

[Raisons de ses mouvements. — Nouvelles diverses.]

Tlemcen, le 5 octobre 1845, 10 h. du matin.

Mon Général,

Hier je suis venu camper à Melilia, où mon camp est établi. Dans la journée je suis venu en ville avec la cavalerie.

J'étais parti pour Maghnia avec le projet de tenir jusqu'à votre arrivée les derrières de l'insurrection. D'autres considérations m'ont ramené ici :

1° Bab-Taza n'était point occupé; pas un cavalier dans la plaine, pas de communications avec Oran; il devenait probable que l'ennemi

avait poussé dans l'Est, vous y avait attiré. Il était utile de me mettre en communication avec Oran et avec vous surtout; ce matin j'ai envoyé des vivres à Melilia et mon projet était de partir demain pour me porter vers Aïn-Temouchen et savoir ce qui se passait derrière moi dans l'Est;

2° Les lettres qui m'arrivaient de Tlemcen ne pouvaient me laisser aucune tranquillité. Il fallait y amener de Barral et juger l'état des choses. J'ai reconnu qu'il était temps, moins à cause des habitants qu'à cause de ceux chargés de les rassurer et de les contenir. Maintenant tout ira bien ici, le caïd a été parfaitement net et ferme;

3° Il n'y avait plus de viande à Maghnia. Le colonel de Barral avait avec lui presque tout le troupeau de la place afin de soulager la faible garnison du fort. Ayant reçu de moi, le 22 septembre, l'ordre de se tenir prêt à venir me rejoindre chez les Traras lorsque j'aurais occupé les crêtes, il dirigea sur Djemmâa-el-Ghazaouat son troupeau et quatre prolonges chargées de malades. Le sort de ce convoi est encore inconnu; mais il a dû devancer le 23 au matin, au bord de la mer, la nouvelle de la destruction de nos soldats.

Quoi qu'il en soit, j'ai trouvé la garnison de Maghnia à 2/3 de ration; je lui ai laissé mon troupeau qui assure sa subsistance pendant quarante jours; mais il m'a fallu revenir ici pour le remplacer.

Je remets cette lettre à Abd el Salem; il vous mettra au courant de beaucoup de faits qui ne trouveraient pas place ici. J'ai eu l'honneur de vous informer qu'il avouait n'être resté avec nous que pour y suivre, au besoin, les intérêts de son maître et ceux de sa tribu. Pour lui donner une liberté d'esprit complète, je lui ai donné un sauf-conduit.

Toutes nos tribus sont chez les Traras, et Abd el Salem vous fera connaître leur situation difficile et les luttes qui s'y sont engagées. J'ai renoncé avec regret à m'établir au moins sur Bab-Taza jusqu'à votre arrivée; mon opinion est qu'il faut s'y porter au plus vite. Demain je me porterai sur l'oued Bou-Messaoud. Il vous est facile d'y arriver en une marche. Si donc votre intention est que je vous y attende, je vous demande de me le faire connaître. Je pense qu'il vaudrait mieux que je pousse en toute hâte dans l'Ouest. Il vous est possible de m'envoyer un ordre par l'oued Bou-Messaoud, où il me parviendra de bonne heure demain.

Mes soldats se rétablissent assez bien. J'ai pu prendre ici 200 hommes, laissant encore 1.000 fusils pour la défense, dont 600 pour le service; à Maghnia, et opérant autour de ce poste, je pourrai y prendre 300 hommes; j'aurai alors 2.300 hommes d'infanterie; j'ai 605 sabres et 55 en outre que je pourrai reprendre à Maghnia.

Sebdou a été attaqué le 3; l'eau a été, dit-on, détournée; à 4 heures du soir, la garnison a fait une sortie, sans doute pour la rétablir : 22 Kabyles ont été tués à la baïonnette; nous avons perdu 4 hommes. Ce détail m'est donné par deux espions assez sûrs qui ont passé la journée du 3 et du 4 avec l'ennemi; le 4, il n'a tiré que 4 coups de canon. Les approvisionnements de Sebdou ne doivent inspirer aucune inquiétude. Il y a pour plus d'un an de denrées sèches, pour 180 jours de viande, 2.300 quintaux d'orge, 800 quintaux de bois, 500 quintaux seulement de foin ou paille, mais point de cavalerie. Il y a le troupeau à nourrir éventuellement avec le foin. N'ayant point

de lard ici, nous n'en avons envoyé nulle part. Sebdou a 110 mille cartouches, 250 coups de canon. Sauf la question de l'eau, ce poste peut être livré à lui-même. La sortie du 3 paraîtrait avoir rendu l'ennemi circonspect d'ailleurs.

Je pars pour Melilia, où je coucherai cette nuit. Une grande partie du mal peut encore être réparée si nous gagnons dans l'Ouest.

Agréez, mon Général, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Le Maréchal de camp commandant la subdivision de Tlemcen,

E. Cavaignac.

En examinant bien la question des eaux de Sebdou, il me paraît probable que la tentative de détournement des eaux a dû échouer par le fait de la sortie. Il n'y a pas lieu à inquiétude grave; mais, en admettant même le non-détournement des eaux, la jouissance du puits qui n'est point encore couvert par l'enceinte sera toujours une cause de chicane.

E. C.

N° 63

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Bazaine à La Moricière.

[Situation à Tlemcen. — Cavaignac. — Nouvelles d'Abd el Kader. — A Sebdou.]

Tlemcen, 5 octobre 1845, 5 h. 1/2 du soir.

Mon Général,

Vos lettres sont arrivées ici ce matin et ont été reçues par M. le général Cavaignac, arrivé ici hier au soir pour réintégrer M. le lieutenant-colonel de Barral dans ses fonctions de commandant supérieur.

La ville est tranquille, et l'Aouzia a été réunie dans les villages de Sidy-Boumedin, El-Kiffan et Fedan-Sebaâ; l'intérieur ne nous inquiète donc plus.

M. le général Cavaignac est reparti aujourd'hui, à 1 heure de l'après-midi, pour rejoindre le camp établi à Melillia; cette nuit, il doit vous écrire et la lettre vous sera portée par Abd Salem, des Ghossels. L'intention du général est de se porter demain sur le col de Bab-Taza.

Les dernières nouvelles de l'Emir sont que, le 1er, il était à Sidy-Ali-ben-Diaff (B.-Ouarsous) avec toute la cavalerie Angad et quelques réguliers.

Bou Hamedy était chez les Oulassas avec la plus grande partie

des khiela ; tous les Arabes émigrés sont campés auprès de la mer et font boire à l'oued Rached (B.-Khalled).

On dit que l'Emir aurait voulu les faire filer sur sa Deïra, mais que la majorité s'y serait opposée en disant : « qu'ils l'avaient cru assez fort pour garder les plaines et les rendre à leur pays et que c'était pour cela qu'ils l'avaient suivi ; que, s'il en était autrement, ils préféraient retourner dans leurs terres ».

Le 3, j'ai vu de grands feux dans la direction de Oum-Orbia (Oulassas).

Hier je n'ai plus rien vu. Deux espions que j'avais envoyés à Sebdou n'ont pu pénétrer jusqu'au fort, parce qu'il était cerné par les postes ennemis. Ils m'ont raconté que, le 3, les assaillants avaient réussi à détourner l'eau de la fontaine du front sud (Aïn-Sebdou) ; mais que, dans l'après-midi, la garnison, ayant fait une sortie, avait pu réparer le conduit et que, dans cet engagement, nous avions tué 22 hommes à l'ennemi et perdu 4 soldats. La journée du 4 aurait été beaucoup plus calme, et ils n'auraient entendu que quatre coups de canon. Ils assurent que la garnison est fort calme. Ils ont appris ces détails d'un Ouled-Hâr avec lequel ils sont restés plusieurs heures.

Cette nuit, j'en renvoie deux autres porteurs d'une lettre du général Cavaignac.

L'agha Sy ben Abdallah est ici ; je lui ai dit de vous écrire ; il a envoyé deux hommes chez les B.-Senouss qui, très probablement, reviendront demain avec des nouvelles.

J'ai l'honneur de vous donner ces quelques nouvelles que vous aurez également cette nuit par le général Cavaignac, parce qu'il peut se faire que sa lettre n'arrive pas aussi vite que vous le voudriez.

Votre très obéissant et très dévoué serviteur.

BAZAINE.

N° 64

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

La Moricière à Thiéry.

[Nouvelles de sa colonne. Ne pas diriger de convoi sur Aïn-Temouchent.]

Aïn-Temouchent, le 5 octobre 1845.

Mon cher Général,

Je viens de recevoir votre lettre du 4 du courant, ainsi que celles de M. le lieutenant-colonel Quillico, datées du 2 et du 3. La première, celle du 2, m'annonçait un état indiquant ses moyens et ses dispositions de défense. Je pense que cet état a été conservé par vous, car il n'accompagnait pas la dépêche.

Il n'est pas prudent de diriger en ce moment un convoi quel qu'il soit sur Aïn-Temouchent; arrêtez donc celui que vous m'annoncez par votre lettre s'il était déjà en route.

Mes troupes étant un peu fatiguées par la marche et la chaleur d'hier, je les laisse se reposer ce matin. Je ferai sans doute, dans l'après-midi, une petite marche pour me rapprocher de l'Isser.

Je ferai passer par la prochaine occasion, au général Cavaignac, la lettre que vous m'avez envoyée pour lui et venant du colonel Quillico.

Recevez l'assurance de mes sentiments affectueux.

Le Lieutenant-général gouverneur général par intérim,
De La Moricière.

N° 65

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Copie écrite par Bazaine). — *Archives de la famille Courby de Cognord.* (Minute, chez M. Raymond Malartic, sur le cahier du commandant) (1).

Courby de Cognord à Cavaignac.

[Récit succinct du combat. — Etat des prisonniers.]

Première lettre a M. le général Cavaignac, a Tlemcen.

5 octobre 1845.

Mon Général,

Ayant obtenu la permission de vous écrire, j'ai l'honneur de vous envoyer quelques détails sur notre malheureuse affaire du 23 septembre, afin de vous faire connaître le nom de tous les hommes qui ont été pris ou relevés sur le champ de bataille et emmenés prisonniers.

Dans nos charges, le capitaine Saint-Alphonse fut tué; M. Klein, lieutenant, blessé, mourut quelques instants après. Dans la première charge, j'ai eu mon cheval tué; un hussard (2), qui est prisonnier, s'empressa de mettre pied à terre pour me donner le sien, ce qui me permit de rallier une quarantaine d'hommes et de nous emparer d'un piton; en y arrivant, mon deuxième cheval fut tué. Le lieutenant-colonel de Montagnac, qui venait d'être blessé, me remit alors le

---

(1) Les deux pièces diffèrent par quelques détails insignifiants, qui ne modifient en rien le sens général; c'est la minute figurant sur le cahier du commandant qui a été reproduite. (*Note de P. A.*)

(2) Il s'agit de Testard. *(Note de P. A.)*

commandement; je couronnai de tirailleurs la position dont nous nous étions emparés, espérant avoir le secours du commandant Froment-Coste, qui était resté au camp avec les bagages. Nous avons tenu une heure et demie ou deux heures. Le secours n'ayant pu nous parvenir, et ayant perdu beaucoup de monde, j'ai fait tous les efforts possibles pour conserver cette position, jusqu'au moment où nous avons été tous blessés ou tués. Au dernier moment, je n'avais plus qu'une douzaine d'hommes valides; c'est dans ce moment que je reçus trois coups de feu qui me firent tomber, et au même instant des masses de Kabyles et de cavaliers enlevèrent la position. Quelques minutes plus tard, je fus relevé du champ de bataille, sans connaissance, ayant encore reçu deux coups de yatagan, et emporté à cheval, prisonnier, par un capitaine de spahis réguliers.

Des 66 hommes, y compris 6 muletiers, qui composaient la force de mon détachement, je n'ai avec moi prisonniers que 2 sous-officiers et 10 hussards, presque tous blessés; le reste du détachement a été tué.

Le maréchal des logis chef Barbut, ayant reçu l'ordre d'aller prévenir le commandant Froment-Coste d'accourir avec une compagnie restée au camp, fut fait prisonnier quelques instants après que cet officier supérieur fut tué, ainsi que MM. Dutertre et Burgard, capitaines au 8e bataillon, [qui étaient avec la compagnie qui venait à notre secours.

Mon état ne me permettant pas de vous écrire moi-même, je fais donner ces détails par le maréchal des logis chef Barbut, de mon régiment, sous ma dictée (1).]

[*Suivent les noms.*] (2).

J'ai l'honneur d'être, mon Général, votre très humble serviteur.

Le Chef d'escadrons,
COURBY DE COGNORD.

N° 66

A. H. G. Joint à la lettre de Courby de Cognord du 5 octobre 1845.
Inscrit au verso du premier feuillet du cahier du commandant.

PRISONNIERS (3).

2e HUSSARDS.

Courby de Cognord, chef d'escadrons.......... 5 blessures.
(336) Barbut, maréchal des logis chef.................. » —

(1) Toute cette dernière partie entre crochets ne figure pas sur la minute du commandant Courby de Cognord, mais seulement sur la copie faite par Bazaine. (*Note de P. A.*)

(2) Cette indication « suivent les noms » est portée sur le cahier de Courby de Cognord. Ces noms sont reproduits ci-après. (*Note de P. A.*)

(3) Cette liste se trouve en plusieurs exemplaires manuscrits dans

(498)	Barbier, maréchal des logis	2 blessures.
(607)	Maetz, hussard	» —
(1089)	Testard, hussard	» —
(993)	Sutty, hussard	5 —
(1673)	Pierson, hussard	3 —
(1250)	Tibal, hussard	1 —
(973)	Bois, hussard	2 —
(505)	Peignier, hussard	3 —
(1707)	Maréchal, hussard	» —
(1457)	Dutrouilh, hussard	» —
(743)	Kandel, hussard	» —

15e LÉGER.

(12300) Moureau, chasseur, ordonnance du lieutenant-colonel. . . . 1 blessure.

56e DE LIGNE.

(15127) Turgis, chasseur du 56e de ligne; a été pris au schott en avant de Mascara : il est prisonnier depuis le 19 avril dernier.

Lévy, interprète. . . . 1 blessure.

8e BATAILLON DE CHASSEURS.

	Larrazet, sous-lieutenant	2 blessures.
(957)	Thomas, adjudant	» —
(1251)	Andrieu, sergent	4 —
(1311)	Bélou, fourrier	» —
(967)	Beylier, fourrier	1 —

---

les *Archives historiques du ministère de la Guerre*. Elle est jointe par exemple à une lettre de Bugeaud au Ministre du 24 décembre 1845 (*A. H. G.*, Algérie, Corresp.). Elle a aussi été imprimée dans le *Moniteur algérien* du 25 octobre 1845. Mais les noms sont orthographiés de façon tellement différente qu'ils sont parfois méconnaissables.

Dans la pièce qui est reproduite ici, l'orthographe de tous les noms a été rectifiée d'après les pièces officielles des *Archives administratives du ministère de la Guerre;* de plus, le numéro de chaque militaire au registre matricule du corps a été reproduit, de manière qu'on puisse le retrouver facilement. Quand l'orthographe est très différente de celle donnée par Courby de Cognord, ou que l'identification ne paraît pas absolument certaine, le nom qui figure sur le cahier du commandant a été reproduit entre crochets, en italique.

Les grades ou emplois indiqués par Courby de Cognord ne sont pas toujours très exacts; ainsi le clairon Rolland (1430) est porté comme chasseur, tandis que le chasseur Mollet (1095) est porté comme clairon; il est vrai que Mollet avait été clairon de 1842 à 1844; mais, d'après le registre matricule, il ne l'était pas en 1845. Ces erreurs ont été rectifiées dans l'état. (*Note de P. A.*)

(1453)	Parès, caporal	12	blessures.
(887)	Mozer, caporal	»	—
(674)	Château, caporal	»	—
(1322)	Fayt, caporal	2	—
(1173)	Moulin, caporal	1	—
(1790)	Mary, carabinier	»	—
(1477)	Bollo, carabinier	»	—
(1095)	Mollet, chasseur	2	—
(1354)	Maurras, clairon	»	—
(1586)	Poggi, chasseur	»	—
(804)	Thioly, chasseur	»	—
(1096)	Guitet, chasseur	1	—
(1520)	Lacam, chasseur	1	—
(1695)	Franc, chasseur	»	—
(1658)	Perrin (Jules), chasseur	2	—
(1183)	Galtier, chasseur	2	—
(1681)	Denoux, chasseur	1	—
(1495)	Delcros, chasseur	»	—
(980)	Contié [*Gontier* (1)], chasseur	1	—
(1774)	Elie, chasseur	1	—
(1705)	Marcerou [*Marsereau*], chasseur	1	—
(802)	Jourdain, clairon	»	—
(654)	Guesné [*Guyenet* (2)], chasseur	»	—
(1189)	Balmond, chasseur	1	—
(1551)	Desprat, chasseur	4	—
(1029)	Dupont, chasseur	»	—
(1048)	Chauvin, chasseur	»	—
(1684)	Rieu, chasseur	2	—
(1072)	Mialle, chasseur	»	—
(1817)	Sertorius, chasseur	»	—
(1441)	Froment, chasseur	»	—
(1478)	Boneil [*Mollet* (3)], chasseur	3	—
(595)	Duran (Jean), chasseur	»	—
(815)	Dougnac, chasseur	1	—
(1192)	Martel, clairon	»	—

(1) Un chasseur portait bien le nom de *Gontier*, n° 1066 au reg. matr.; mais il avait été tué au combat. Les *Souvenirs* inédits du docteur Cabasse prouvent qu'il s'agit bien de *Contié*.

(2) Il y avait eu au 8e un *Guyonnet* (numéro matricule 502); mais il était libéré depuis 1842. D'ailleurs, dans son *Journal de captivité*, le docteur Cabasse porte « *Guéné*, Henri », ce qui lève tous les doutes. (*Note de P. A.*)

(3) Le cahier de Courby de Cognord porte *Monnet;* puis, en surcharge, *Mollet;* la surcharge prouve qu'il y a eu hésitation. Il s'agit sans doute de *Boneil*, qui devait être malade ou mal articuler son nom; ce Boneil, prisonnier d'après le registre matricule, figure en effet avec trois blessures dans les listes données par le docteur Cabasse dans son *Journal* de captivité, tandis qu'il ne se retrouve nulle part ailleurs dans la liste de Courby de Cognord.

Quant à *Mollet*, il est déjà porté plus haut, numéro matricule 1095. (*Note de P. A.*)

(1349)	Gallus, chasseur	»	blessure.
(1137)	Bertrand (Jean), chasseur	1	—
(1814)	Duroussay, chasseur	1	—
(1405)	Caubel, chasseur	1	—
(679)	Bernard, chasseur	1	—
(1839)	Bourdin, chasseur	3	—
(1412)	Durand (Jean), chasseur	1	—
(832)	Billoir, carabinier	1	—
(1430)	Rolland, clairon	1	—
(1224)	Véziat, chasseur	1	—
(891)	Alessandri, caporal	1	—
(922)	Garnier, chasseur	2	—
(1331)	Julien, chasseur	1	—
(503)	Perrin (Jean-Baptiste), chasseur	»	—
(1427)	Hérail, chasseur	1	—
(1531)	Delpech, chasseur	»	—
(1443)	Caumeil, chasseur	1	—
(681)	Bidegaray, chasseur	1	—
(1362)	Ismaël, chasseur	3	—
(1083)	Vey, chasseur	2	—
(1028)	Roustant, chasseur	2	—
(1712)	Delrieu, chasseur	2	—
(1044)	Paumé, chasseur	2	—
(1169)	Bouquet, chasseur	1	—
(1456)	Malet, chasseur	1	—
(1482)	Durant (François), chasseur	3	—
(1156)	Chevrot, chasseur	2	—
(794)	Vonthron, carabinier	1	—
(1401)	Blancard, chasseur	6	—
(1334)	Delours, chasseur	1	—
(918)	Goyec, carabinier	»	—
(1733)	Balesté, carabinier	1	—
(1668)	Bouisson, chasseur	»	—
(903)	Durain, chasseur	»	—
(880)	Joliot, carabinier	»	—
(1670)	Cotte, chasseur	»	—
(1296)	Carrière, carabinier	1	—
(1131)	Vidal, carabinier	»	—
(571)	Bouttes, carabinier	»	—
(659)	Chatenay, chasseur	»	—

RÉCAPITULATION.

2e hussards	13
8e bataillon	80
15e léger	1
Interprète	1
TOTAL	95
56e de ligne	1
TOTAL	96

N° 67

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Minute).

Soult à La Moricière.

[Approbation des mesures prises. — Ordres donnés.]

Soultberg, le 6 octobre 1845.

Général, je viens de recevoir, par une estafette que M. le lieutenant général commandant la 31e division militaire m'a adressée de Perpignan, votre rapport daté d'Oran le 1er de ce mois, à 10 heures du soir, et dans lequel vous rendez compte de votre arrivée en cette ville, des premières dispositions que vous avez prises pour diriger des renforts sur le général de Bourjolly et de l'incertitude où vous étiez sur sa situation ainsi que sur celle du colonel Géry. En terminant votre dépêche, vous m'annoncez que le 2, à 2 heures du matin, vous aviez reçu un rapport du général de Bourjolly, et ensuite, par un second post-scriptum, vous me rendez compte de vos nouvelles dispositions; vous m'avez envoyé, à l'appui, quatre rapports, dont deux du général Cavaignac des 25 et 28 septembre, et les deux autres des colonels Saint-Arnaud et Géry, des 28 et 29 septembre.

Je ne puis qu'approuver les prudentes mesures que vous avez jugé à propos de prendre. Elles me paraissent dictées de manière à faire face aux événements graves qui sont survenus des deux côtés de la province (1), et je ne doute pas que l'effet de votre présence si promptement opéré n'inspire à nos généraux, aux chefs de corps et aux officiers de tout grade, même aux troupes, la confiance que tout le monde doit avoir en vous lorsqu'il s'agit de venger avec éclat la perte des braves que nous avons à déplorer, et à faire repentir les populations insurgées, comme Abd el Kader lui-même, de leur audacieuse témérité.

Mais, alors que vous m'écriviez le 2 octobre, vous ne pouviez avoir reçu la dépêche que je vous ai adressée le 4, en réponse à vos rapports des 28 et 29 septembre, ce dernier de la rade de Ténès.

Il est donc possible que le duplicata de ma réponse, que je mets ci-joint, vous parvienne avant le primata, qui peut-être aura été dirigé sur Alger, et, par conséquent, aura éprouvé des retards.

Vous verrez, par ce duplicata, que j'ai immédiatement donné des ordres pour que deux bataillons soient embarqués à Port-Vendres et transportés à Oran, où vous en disposerez en remplacement des troupes que vous aurez fait avancer pour les mettre en ligne.

J'ai aussi ordonné à tous les hommes disponibles des dépôts d'infanterie, des chasseurs d'Orléans et du 2e de hussards de se diriger, sui-

(1) On a ajouté au crayon en interligne : « vers le Maroc et dans le Dahra. » (*Note de P. A.*)

vant la proximité, soit sur Port-Vendres, soit sur Toulon, pour également être transportés à Oran ou à Alger.

J'ai aussi écrit à M. le maréchal duc d'Isly pour l'engager à se rendre immédiatement à Oran, et je l'y invite de nouveau, en lui faisant passer la lettre que vous m'avez adressée pour lui, et dans laquelle je suppose que vous lui rendez compte des événements survenus dans la province d'Oran.

J'ai, enfin, écrit au général Bedeau de retourner immédiatement à Constantine.

Ainsi j'ai répondu d'avance à une seconde lettre du 1er octobre que vous m'aviez adressée en même temps. Elle était relative aux grands embarras que vous ferait probablement éprouver la défection des Arabes pour les transports militaires et, à ce sujet, vous me demandez un prompt envoi de 500 mulets afin d'assurer cet important service. Vous réclamez aussi une augmentation d'ouvriers militaires et des officiers de santé.

J'ai aussitôt expédié à Paris des ordres en conséquence, afin que l'on se hâte de compléter la levée des mulets que j'avais ordonnée depuis deux mois, et de diriger les premiers qui seront prêts sur Port-Vendres, de manière à ce que vous les receviez assez à temps pour seconder vos opérations militaires. J'ai aussi ordonné de vous envoyer des chirurgiens et tous les ouvriers d'administration qui pourront être pris dans les dépôts existant en France. Je ne doute pas que vous ne les receviez incessamment.

Enfin, je fais donner ordre à M. l'intendant militaire d'Alger de veiller à ce que les subsistances de toute nature soient constamment assurées dans la province d'Oran, indépendamment des envois directs que l'intendant de la 8e division militaire devra y faire au besoin.

Aucun objet essentiel n'a donc été omis; mais, en outre, je vais faire préparer à Toulon un bataillon de chasseurs d'Orléans pour être envoyé à Alger, si les nouveaux rapports que je recevrai de vous ou du général de Bar me font penser que l'embarquement de ce bataillon est devenu nécessaire. Au moyen de ce renfort, que je ne saurais dépasser, j'ai la confiance la plus intime que la revanche contre Abd el Kader et les populations insurgées ne se fera plus longtemps attendre, et je suis certain que vous ne tarderez pas à m'annoncer les brillants succès que vous aurez obtenus, pourvu surtout que vous réunissiez vos forces pour marcher à l'ennemi et que vous évitiez les détachements ou petites colonnes qui ne peuvent être que compromis en marchant isolément hors de l'appui de votre masse principale.

Plus tard, lorsque les intentions du Roi me seront connues, je ne manquerai pas de vous instruire de la conduite que vous aurez à tenir pour nous venger des sujets marocains qui sont venus en si grand nombre joindre Abd el Kader sur notre territoire. Mais ayez soin de tenir M. Léon Roches informé à Tanger des événements qui se passeront sur la frontière, afin qu'il adresse des représentations véhémentes à l'empereur du Maroc, ainsi que je vous l'ai recommandé par mon post-scriptum de ma lettre du 4 de ce mois.

Recevez, Général, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Président du Conseil, Ministre de la Guerre.

N° 68

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Bugeaud à Soult.

[Il consent à retourner en Algérie. — Gravité de la situation. — Djemmaa-Ghazaouet. — Mesures à prendre. — La population algérienne. — La politique de la France.]

Excideuil, le 6 octobre 1845.

CONFIDENTIELLE.

Monsieur le Maréchal,

J'avais bien résolu de ne pas retourner en Algérie, si je n'avais pas obtenu la commission qui pouvait dissiper les erreurs répandues par la presse, rétablir ma réputation et mes actes très mal défendus par le Gouvernement; enfin rechercher avec moi et les hommes pratiques du pays les meilleurs moyens de consolider l'avenir. Mais les nouvelles que m'a apportées ce matin M. le chef d'escadrons Rivet renversent mes résolutions. Je pars dans la nuit du 7 au 8 pour me rendre à Marseille, où j'espère trouver le *Caméléon* ou tout autre bateau pour arriver bien vite à mon poste.

J'ai pensé qu'étant encore gouverneur nominal de l'Algérie je ne pouvais me dispenser de répondre à l'appel que me font l'armée et la population, que ce serait manquer à mes devoirs envers le gouvernement et envers le pays.

Je connais trop le caractère inflammable des Arabes pour ne pas juger que les circonstances sont de la plus grande gravité. Le succès qu'Abd el Kader a obtenu en avant de Djemmâa-Ghazaouat, par suite d'une faute contre les principes que j'ai si souvent proclamés par la parole et par mes écrits, n'aura pas manqué d'avoir des suites funestes. J'ignore les résultats de deux combats sanglants qu'a eus le général Cavaignac dans ces mêmes montagnes. Je sais seulement, par les lettres de M. le commandant Feray et par le rapport de M. le commandant Martimprey, que M. le général Cavaignac était rentré à Tlemcen et qu'il avait perdu le chef de bataillon de zouaves Peyraguey. Je ne doute pas, d'après cette retraite, qu'Abd el Kader n'ait passé la Tafna, et Dieu sait maintenant où est l'insurrection.

D'un autre côté, M. le colonel Géry a jugé que les circonstances ne lui permettaient pas de seconder M. le général de Bourjolly, lequel se croyait trop faible pour l'insurrection qui s'était avancée jusque sur la basse Mina contre les tribus du khalifa Sidi Laribi, dont les meules de paille ont été incendiées.

La guerre est donc sur presque toute la surface de la province d'Oran; il est indubitable qu'elle s'étendra sur d'autres points. L'œuvre de pacification est donc à recommencer, avec plus d'avantages sans doute qu'en 1841; mais il ne faut pas se dissimuler, malgré cela,

que, pour surmonter les nouvelles difficultés qui se présentent, il nous faut plus de troupes que nous n'en avions alors :

1° Parce que nous occupons beaucoup de points que nous n'occupions pas, et qu'une bonne partie de l'effectif étant immobilisée dans ces occupations nous aurons moins de troupes pour agir offensivement que nous n'en avions alors;

2° Parce qu'il nous reste des territoires à protéger, ce qui nécessite la division des forces;

3° Enfin, parce que la conduite perfide du Maroc à notre égard nous oblige de concentrer des forces dans l'Ouest pour faire face à une invasion très probable de ce côté.

Vous savez, Monsieur le Maréchal, que j'ai toujours attiré l'attention du gouvernement sur la conduite perfide et déloyale du Maroc depuis le traité de Tanger. Les événements qui viennent de se dérouler ne justifient que trop mon jugement.

Vous vous rappellerez aussi que j'ai été engagé malgré moi dans l'occupation permanente de Djemmâa-Ghazouat et que j'ai toujours prédit que cela était de nature à nous amener une catastrophe. Pendant ma première absence, M. de Lamoricière demanda et obtint votre approbation pour l'occupation. Quand je rentrai, je trouvai des travaux trois fois plus étendus que je ne l'aurais voulu pour faire un poste-magasin qui aurait été confié à la milice kabyle. J'y trouvai établies une trentaine de familles de commerçants et craignis un blâme sévère si j'abandonnais ce point commercial, et je fis fléchir mes principes de guerre. Mais je fis sentir avec force au colonel Montagnac combien il pouvait être dangereux d'aller livrer des combats au dehors, ainsi qu'il m'en manifestait l'intention. M. le général de Lamoricière dit dans son rapport qu'il lui avait donné les mêmes instructions. Mais alors pourquoi lui donnait-il de la cavalerie? Elle n'était pas nécessaire pour garder les murailles, et c'était l'inviter à sortir. Il est d'ailleurs dans les principes de M. de Lamoricière de diviser ses forces pour faire la police du pays et le protéger, dit-il. J'ai combattu souvent cette pensée. Je disais qu'il valait mieux ne pas protéger des gens qui pouvaient très bien se protéger eux-mêmes s'ils le voulaient, que d'éparpiller son monde et s'exposer ainsi à des échecs partiels ou à l'immobilisation d'une bonne partie de nos forces. Je vous ai envoyé copie des lettres que j'écrivais à cet égard. Si vous les faites remettre sous vos yeux, vous verrez que les malheurs qui viennent de nous arriver étaient prévus.

Mais laissons le passé et songeons à parer aux dangers présents.

Je pense, Monsieur le Maréchal, que si vous ne voulez les laisser s'accroître, vous ne pouvez vous dispenser :

1° D'envoyer immédiatement deux régiments d'infanterie, l'un à Oran, l'autre à Alger, pour y remplacer en partie les troupes que M. de Lamoricière a portées dans l'Ouest;

2° De renforcer les régiments d'infanterie d'Afrique, chacun de 300 hommes choisis, tirés des régiments de France;

3° De nous autoriser à renforcer les escadrons de spahis;

4° De renforcer les 1er, 2e et 4e régiments de chasseurs d'Afrique, chacun de 200 cavaliers formés, tirés de la cavalerie légère et des dragons de France;

5° De réparer de la même manière les pertes qu'a éprouvées le 2e de hussards;

6° D'envoyer 1.000 mulets le plus tôt possible de plus que ce qui était projeté, et de renforcer le personnel du train des équipages en proportion;

7° De reconstituer le 8e bataillon d'Orléans en tirant des chasseurs formés des bataillons qui sont en France.

Au premier abord, Monsieur le Maréchal, ces demandes vont paraître exorbitantes; il ne m'est cependant pas difficile de les justifier.

D'abord, nous avons en ce moment 10.000 malades; nous venons de perdre dans les différents combats du général de Bourjolly, du général Cavaignac et de Djemmâa-Ghazouat environ 800 hommes; ajoutez à cela les garnisons indispensables, les convalescents, les indisponibles et non-combattants de toute nature, tels que les musiciens, les pelotons hors rang, les compagnies d'administration, les compagnies d'auxiliaires pour aider le génie dans les travaux indispensables, les hommes en congé, les ordonnances des officiers, et vous trouverez qu'il n'y a pas la moitié de l'effectif disponible pour la guerre sur cette immense surface; que dis-je, la moitié; en déduisant les garnisons, il n'y en a pas le tiers.

J'ai eu l'honneur de vous dire souvent que si, jusqu'à présent, j'avais pu suffire à la tâche avec l'armée actuelle, ce n'était qu'en multipliant l'action des troupes restées disponibles, de telle sorte que ce que j'exigeais d'elles dépassait souvent les forces humaines; j'ajoutais aussi que c'était en ayant l'attention la plus scrupuleuse de ne pas multiplier les points d'occupation, ce à quoi j'étais toujours poussé par mes lieutenants, et en commandant à de vastes contrées par la terreur de nos armes sans y avoir un soldat.

Aux causes d'affaiblissement que je viens d'énumérer, vient se joindre la nécessité de protéger notre base de colonisation, principalement autour d'Alger. Cette population bariolée d'étrangers de tout âge, sans liens, sans ensemble, parce qu'elle est sans discipline, ne peut pas se garder toute seule, si le danger s'approche d'elle; et [comme] il me paraît difficile qu'il ne s'en approche pas, vu les circonstances qui se déroulent, on comprendra peut-être que j'ai raison de vouloir y ajouter une base plus solide pour assurer notre avenir. Plus vous étendrez cette espèce de population, plus vous attaquerez les plus chers intérêts des Arabes, en leur enlevant la jouissance des terres, et plus vous aurez besoin de développer les moyens de protection.

Malheureusement, ces grandes vérités sont encore incomprises et peu s'en faut qu'on ne me taxe de folie pour oser les émettre. Le temps et les faits qu'il produira feront sans doute ouvrir les yeux. Mais nous aurons payé cher notre aveuglement.

J'espère m'embarquer à Marseille le 12; je vous prie de m'adresser là vos ordres et vos instructions.

J'écris à M. le général de Bar de préparer la mobilisation de 1.800 miliciens formés en trois bataillons, d'organiser immédiatement un beau bataillon d'artilleurs et de sapeurs, et si l'insurrection s'approche d'Alger, de suspendre les travaux qui ne sont pas d'une urgence absolue et de faire rentrer dans le rang tous les travailleurs, même les compagnies auxiliaires du génie.

Nous allons, Monsieur le Maréchal, jouer une grande partie, qui peut être décisive pour notre domination si nous la jouons bien, ou qui peut nous préparer de grandes tribulations et de grands sacrifices si nous la jouons mal. L'économie serait ici à jamais déplorable. Nous avons affaire à un peuple énergique, persévérant et fanatique. Pour le dompter, il faut nous montrer plus énergiques et plus persévérants que lui, et après l'avoir vaincu plusieurs fois, comme de tels efforts de notre part ne peuvent pas toujours se renouveler, il faut, coûte que coûte, l'enlacer par une population nombreuse, énergique et fortement constituée. Hors de cela, il n'y aura que des efforts impuissants et des sacrifices qu'il faudra toujours renouveler, jusqu'à ce qu'une grande guerre européenne ou une grande catastrophe nous force à abandonner une conquête que nous n'aurons pas su consolider, dominés que nous sommes par les fausses idées de nos écrivains. Ce n'est assurément pas le développement prématuré des institutions civiles qui consolidera la conquête. La catastrophe sera plus voisine si l'on étend l'administration civile aux dépens de la force de l'armée.

Je ne saurais trop appeler l'attention du gouvernement sur les dangers qui nous menacent du côté du Maroc. Les traités de Tanger et de Lalla-Maghnia sont à mes yeux une feuille de chêne que le vent emporte. Tout l'islamisme du nord de l'Afrique est uni contre nous.

Agréez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Maréchal DUC D'ISLY.

N° 69

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. de Constantine (Minute et copie).

Soult à Bedeau.

[Le ministre invite le général Bedeau, en congé à Paris, à rejoindre son poste.]

Paris, le 7 octobre 1845.

Au lieutenant-général Bedeau, commandant la division de Constantine, en congé à Paris, hôtel du Mail, rue du Mail, 43.

Général, l'affaire malheureuse qui a eu lieu, le 21 septembre dernier, en avant de Djemmâa-Ghazaouat, aura du retentissement dans les provinces d'Alger et de Constantine ; Abd el Kader ne manquera pas d'enfler le succès qu'il vient d'obtenir pour provoquer à la révolte les populations indigènes.

Dans la prévision d'une nouvelle levée de boucliers, le gouvernement

du Roi a ordonné l'envoi de six régiments d'infanterie et deux de cavalerie, qui arriveront du 20 au 30 octobre.

Je vous invite donc, en raison de la gravité des circonstances, à faire en sorte d'abréger votre congé, pour retourner le plus tôt possible à votre poste.

Le Maréchal, gouverneur général, reçoit également du Roi l'ordre de partir immédiatement pour l'Algérie.

Le Président du Conseil.

Pour le Ministre et par son ordre :

Le Lieutenant général, directeur.

N° 70

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

La Moricière à Thiéry.

[Arrivée à Tlemcen. — Nouvelles de Sebdou. — Approvisionnements nécessaires à Djemmaa-Ghazaouet.]

Au bivouac sous Tlemcen, le 7 octobre 1845.

Mon cher Général,

Je suis arrivé ici ce matin, sans événement. Le général Cavaignac avait déjà pris la direction de la Tafna, où j'espère le joindre demain. Nous savons que le fort de Sebdou, attaqué par les tribus du Sud, les a résolument repoussées; le poste est bloqué sans qu'il en puisse résulter aucune inquiétude.

Je désire que d'ici à quinze jours un bateau à vapeur stationne le plus souvent possible devant Ghazaouet. Il faut aussi tenir le poste bien pourvu de tout ce qui peut nous être utile, en particulier de vin et de sel, dont Tlemcen se trouve absolument dépourvu (la situation de ce jour porte 27.000 rations); nous en conduirons de Ghazaouet à Tlemcen quand nous le pourrons. Ajouter aussi 200.000 cartouches assorties, à l'approvisionnement de munitions existant.

Veuillez communiquer à M. l'intendant ce qui le concerne dans cette lettre.

Recevez, mon cher Général, l'assurance de mon attachement.

Le Lieutenant général gouverneur général
par intérim de l'Algérie,

DE LA MORICIÈRE.

N° 71

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran, pièces sans date (Original).

Cavaignac à La Moricière.

[Nouvelles de l'Ouest.]

[7 octobre 1845 (1)], 10 h. du soir.

Monsieur le Gouverneur,

J'ai fait venir Nakache et j'ai longuement causé avec lui.

Nous n'avons pu réussir à empêcher l'émigration des Beni-Amer. Ils sont passés hier, emmenés par des cavaliers sous la conduite de Bou Hamedi, qui est retourné chez Abd el Kader. Les Beni-Amers étaient pour la plupart consternés.

Les Traras n'ont pas voulu laisser partir les Ghossels.

Abd el Kader est venu avant-hier à l'Ammam des Beni-Ouersous, à Sidi-Mohamed-el-Khaouen. Il avait appelé les Traras pour m'attaquer aujourd'hui; votre arrivée a sans doute empêché leur mouvement, car ils n'ont pas bougé.

Abd el Kader a avec lui 2.000 chevaux et 4 à 500 fantassins. Les Angads sont rentrés pour la plupart. Les Beni-Snassen ne sont pas venus (en force du moins); on dit qu'Abd el Kader est appelé dans l'Est par un nommé Ouled el Bihlil, des Aredj.

Agréez, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Le Maréchal de camp commandant la subdivision de Tlemcen,

E. Cavaignac.

---

(1) Il y a lieu de penser, par le texte, que cette lettre a été écrite au col de Bab-Taza, le 7 octobre 1845, ou à Aïn-Tolba, le 8 octobre. (*Note de P. A.*)

N° 72

A. H. G., Algérie, Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Cavaignac à La Moricière.

[Il justifie ses opérations et il est d'avis de descendre vers le nord le plus tôt possible. Il croit Montagnac vivant et le confond avec Courby de Cognord, d'après des racontars indigènes sans doute.]

Aïn-Tolba, le 8 octobre 1845, 11 h. 1/2 du soir.

Monsieur le Gouverneur,

Je reçois à l'instant le duplicata de votre dépêche du 8 octobre.

Dans l'état actuel du pays, il m'est véritablement impossible de m'expliquer pourquoi la supposition probable que ma réponse à votre lettre du 4 n'avait pu vous parvenir a été écartée pour admettre celle impossible que j'aurais laissé cette lettre sans réponse.

Ce soir, à 6 heures, j'ai eu l'honneur de vous écrire en vous adressant ma lettre originale du 5, qui vous a été portée, dans la nuit du 5 au 6, jusques à Aïn-Tekbalet par Abd el Salem. Vous n'y étiez point, les feux que vous aviez annoncé devoir faire n'avaient point paru. Vous aviez dit avoir envoyé du côté de la Tafna pour savoir s'il y avait un camp ; vous aviez, m'assurait-on, annoncé l'intention de vous diriger de ce côté si son existence vous était certifiée ; je savais que ce camp existait. Arrivé à Aïn-Temouchen dans la journée du 4, vous n'étiez point à l'Isser le 6 au matin ; que pouvais-je présumer ? que vous marchiez sur Trara. J'ai cru faire une chose utile en poussant jusqu'ici, et je le crois encore. Je n'ai point gagné le bassin de Nedroma, malgré ma conviction à cet égard, uniquement parce que de là je ne pouvais plus recevoir vos ordres. Quand notre jonction sera opérée, je ne doute pas que vous restiez convaincu que je ne pouvais faire autre chose que ce que j'ai fait, et permettez-moi d'ajouter que le vague même que vous signaliez dans votre lettre du 4 a contribué à m'induire en erreur.

Je regrette vivement que votre lettre ne me permette plus de descendre au nord. Je désire qu'il n'en résulte pas la perte définitive des Beni-Amer qui résistent encore à l'entraînement vers l'ouest. Abd el Kader est au marché des Beni-Ouersous ; du moins il y était hier. Pendant toute la journée d'hier, il a cherché par les rôdeurs à me faire croire à son voisinage ; un nègre de Nedroma m'assure qu'il n'a pas paru. D'ailleurs j'ai battu le Sahel hier avec un gros détachement, j'ai tenu les points culminants jusqu'à 9 heures aujourd'hui, et s'il était passé, j'aurais pu le voir.

J'attends ici votre arrivée ou vos ordres, à moins que les feux que je vous ai demandés par ma précédente de 6 heures ne m'autorisent à pousser en avant. Si vous pensiez, comme moi, qu'il fût convenable de descendre vers Nedroma, je vous demandais de faire allumer deux grands feux à vos grand'gardes le plus à l'est et le plus à l'ouest. Je

vous annonçais, en outre, que les Djebalas avaient été hier rudement punis.

Le colonel Montagnac est vivant et blessé à la tête. C'est lui qui, de son pistolet, a légèrement blessé Abd el Kader au cou et à l'oreille.

Agréez, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Le Maréchal de camp commandant la subdivision de Tlemcen,
E. CAVAIGNAC.

L'un des porteurs a été blessé à la main par une de mes embuscades; c'est sa faute; heureusement la blessure n'est pas grave.

E. C.

N° 73

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Copie) et *Arch. de la famille Courby de Cognord* (1), chez M. Raymond Malartic.

Courby de Cognord à Cavaignac.

[Récit du combat du Kerkour; quelques détails sur la défense du marabout de Sidi-Brahim.]

DEUXIÈME LETTRE A M. LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC, A TLEMCEN.

RAPPORT.

8 octobre 1845.

Mon Général,

Dans le cas où la première lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire (2) ne vous soit pas parvenue, je profite d'une nouvelle occasion qui m'est accordée pour vous en écrire une deuxième, et, comme on m'a donné l'assurance qu'on vous la ferait parvenir, je vous donne dans celle-ci les détails que je puis vous faire connaître.

La petite colonne du colonel Montagnac, dont je faisais partie, est sortie de Djemma le 21 à 10 heures du soir, composée de 420 hommes, dont 354 du 8^e bataillon de chasseurs d'Orléans et 60 cavaliers, plus 6 muletiers du 2^e de hussards. Après avoir marché toute la nuit

---

(1) La minute qui existe sur le cahier de captivité est complète, tandis que la copie des *A. H. G.* paraît tronquée. C'est la minute qui est reproduite. (*Note de P. A.*)

(2) Il s'agit de la pièce 64, expédiée le 5 octobre 1845, qui fut apportée à Tlemcen le 10 octobre au matin (voir la pièce 74). (*Note de P. A.*)

du 21, nous passâmes la journée du 22 à Sidi-Ibrahim (1). Là nous aperçûmes sur une montagne à droite une vingtaine de cavaliers; le colonel pensa sur le moment que ce n'était que quelques hommes qui observaient de loin nos mouvements; nous restâmes donc tranquilles à ce dernier bivouac jusqu'à 11 heures du soir, heure à laquelle il nous fit prendre les armes pour marcher dans la direction de Karkor (2), où nous restâmes jusqu'au lendemain matin.

A la pointe du jour du 23, ayant aperçu de nouveau sur des mamelons qui étaient en face de nous à peu près le même nombre de cavaliers que la veille, le colonel me donna l'ordre de monter à cheval en selle nue avec tout mon détachement. L'infanterie, moins deux compagnies, devait appuyer notre mouvement sans sacs. Le commandant Froment-Coste reçut l'ordre de rester au camp avec ces deux compagnies et les bagages.

Quand je quittai le camp à la tête de mon détachement avec le colonel de Montagnac, il pouvait être 6 h. 1/2. Nous longeâmes le ravin sur les bords duquel nous étions bivouaqués environ dix minutes à pied et conduisant nos chevaux par la bride. Dans ce moment, le colonel s'aperçut que les cavaliers qui nous observaient se retiraient en longeant notre colonne; il nous fit monter à cheval précipitamment pour les poursuivre. Ce mouvement s'exécuta rapidement; alors l'infanterie qui nous suivait resta loin derrière nous et les cavaliers que nous poursuivions nous tirèrent quelques coups de fusil et furent se joindre à des groupes qui étaient masqués et qui se disposaient à venir à leur secours; leur nombre était environ de 200.

Le colonel m'ordonna de continuer mon mouvement en avant, en échelonnant mes deux pelotons à une très petite distance; alors le feu des tirailleurs (3) commença; nous continuâmes néanmoins notre mouvement en avant; mais, peu d'instants après, le nombre des cavaliers s'augmenta considérablement; alors, nous fîmes deux charges successives qui repoussèrent un peu l'ennemi et lui firent éprouver des pertes. Les nôtres furent grandes; le capitaine Saint-Alphonse fut tué d'un coup de feu; M. Klein, lieutenant, fut blessé et vint mourir à quelques pas sur nos derrières. Dans ce moment, mon cheval fut tué de deux coups de feu; me trouvant démonté au milieu des combattants, le hussard Testard, du 1er escadron, s'empressa de mettre pied à terre et me conduisit le sien, ce qui me permit de rallier une quarantaine d'hommes et de maintenir l'ennemi jusqu'au moment où je pus m'emparer d'un piton où nous espérions pouvoir nous maintenir en attendant l'infanterie, qui arriva sur cette entrefaite.

Le colonel Montagnac, qui venait d'être blessé, donna l'ordre à la compagnie du capitaine de Chargère de charger l'ennemi qui nous poursuivait en grand nombre; en un instant elle fut enveloppée et entièrement décimée. Une partie de la 2e compagnie resta avec moi sur le piton; l'autre partie, commandée par M. Larrazet, sous-lieutenant, suivit le mouvement de la première et eut le même sort; M. Larrazet, après s'être admirablement bien conduit pendant le combat, reçut deux blessures et fut fait prisonnier.

---

(1) A l'oued Taouli. (*Note de P. A.*)
(2) Kerkour. (*Note de P. A.*)
(3) Des fantassins kabyles embusqués çà et là. (*Note de P. A.*)

Me trouvant alors seul d'officier et ralliant tout ce qui me restait de combattants sur le piton, mon deuxième cheval fut tué sous moi par des Kabyles qui nous serraient de près; c'est dans ce moment que le colonel Montagnac me remit le commandement, sa blessure ne lui permettant plus d'agir.

Voyant un peu tard la position critique dans laquelle nous nous trouvions, le colonel donna l'ordre au maréchal des logis chef Barbut, faisant fonctions d'adjudant près de moi, d'aller prévenir le commandant Froment-Coste d'accourir à notre secours avec une des compagnies restées au camp. Ce sous-officier s'empressa de s'acquitter de sa mission; mais, malheureusement, il était déjà trop tard, car les forces qui nous entouraient augmentaient toujours et en quelques instants nous nous sommes trouvés entourés de 4 à 5.000 hommes. Une autre colonne se dirigea sur la compagnie qui venait à notre secours (1) et l'empêcha d'arriver jusqu'à nous; et, dans le combat qui s'engagea contre elle, le commandant Froment-Coste fut frappé mortellement d'un coup de feu. M. Burgard, capitaine, et M. Dutertre (2), adjudant-major, succombèrent à leurs blessures. C'est après ce combat que l'adjudant Thomas et le maréchal des logis chef Barbut furent pris et emmenés prisonniers (3).

Ne voyant point arriver l'infanterie et me trouvant abandonné à mes propres forces, qui pouvaient être d'une soixantaine d'hommes, infanterie et cavaliers presque tous démontés, je me disposai à défendre la position que j'occupais tant que j'aurais un homme valide. Nous avons été assaillis dans cette position pendant à peu près une heure et demie, encourageant mes hommes par le secours que nous attendions, mais étant toujours serrés de plus près par des masses; à chaque instant mes hommes tombaient mortellement blessés. Enfin j'étais arrivé à n'avoir plus que 12 ou 15 combattants; dans ce moment, je reçus trois coups de feu qui me firent tomber. Ne voyant plus d'officiers, ils poussèrent de grands cris, chargèrent la position dans toutes les directions et nous l'enlevèrent. Quelques secondes après, je fus relevé sans connaissance sur le champ de bataille, ayant encore reçu deux coups de yatagan, et emporté prisonnier par un capitaine de spahis réguliers.

Je joins à ma lettre l'état de tous les hommes qui ont été pris ou relevés sur le champ de bataille et emmenés prisonniers (4).

Dans le 2e hussards, des 66 hommes dont se composait le détachement sous mes ordres, il ne se trouve avec moi prisonniers que le maréchal des logis chef Barbut, le maréchal des logis Barbier et 10 hussards.

---

(1) La compagnie Burgard, avec Froment-Coste et Dutertre. (*Note de P. A.*)

(2) Dutertre perdit connaissance; Barbut et Thomas le crurent mort, et ce sont eux qui donnèrent ce détail à Courby de Cognord. (*Note de P. A.*)

(3) Courby de Cognord place mal cet épisode dans son récit. La compagnie Burgard succomba après les derniers défenseurs du piton, comme en témoignent Barbut, Thomas, Rolland, qui, tous trois, marchaient avec elle. (*Note de P. A.*)

(4) Voir pièce 31. (*Note de P. A.*)

La compagnie de M. de Géreaux, capitaine, restée seule au camp après notre désastre, n'eut que le temps de se réfugier dans un marabout à proximité, où il paraît qu'ils sont restés plusieurs jours à la suite desquels ils ont fait une sortie pour rentrer à Djemmâa, et arrivés à très peu de distance, les tribus les en empêchèrent. Quelques hommes de cette compagnie ont été pris et emmenés prisonniers ici (1). Dans ce nombre se trouve l'interprète Lévy, qui a reçu une blessure à la cuisse. MM. de Géreaux, capitaine; de Chappedelaine, lieutenant, et Rosaguti, chirurgien aide-major, ont été tués.

Ce sont, mon Général, tous les détails qui sont à ma connaissance et que je puis vous donner.

Le 4, est arrivé ici le convoi parti de Tlemcen pour Aïn-Themouchet, commandé par M. Marin, lieutenant au 15ᵉ léger. Nos malheureux frères d'armes ont été enveloppés par toutes les forces d'Abd el Kader et faits prisonniers près d'Aïn-Themouchet. Dans ce convoi composé de 190 hommes, se trouvaient MM. Marin, lieutenant au 15ᵉ léger; Hillairain, lieutenant au 41ᵉ, et Cabasse, officier de santé, qui s'est empressé, aussitôt son arrivée, de donner avec beaucoup de zèle tous ses soins à nos malheureux blessés. Dans le malheur qui l'a atteint, cet officier de santé se trouve rendre de grands services à l'humanité, car depuis la journée du 23 nos malheureux blessés, au nombre de 57, n'avaient reçu aucuns soins; parmi ce nombre, il s'en trouve une douzaine grièvement blessés; malheureusement nous manquons de médicaments; s'il était possible d'en faire parvenir, ce serait un grand service à nous rendre.

Abd el Kader a donné des ordres pour nous traiter avec humanité (2). Nous sommes dans ce moment 300 prisonniers avec le convoi pris le 27. Des chefs arabes nous répètent souvent que si le gouvernement français veut faire un échange de prisonniers, Abd el Kader ne demandera pas mieux.

Mes blessures vont aussi bien que possible, et je vous serai très reconnaissant, mon Général, d'avoir la bonté de dire au colonel Gagnon que je l'ai prié de faire réunir tous mes effets et de les surveiller, ou de les envoyer intacts à ma famille. J'ai laissé à Djemmâa, avec une de mes ordonnances, quelques effets dont il a la note, ainsi qu'un cheval français; plus 440 francs entre les mains de M. Roux, officier payeur.

En écrivant au colonel, je lui ai demandé qu'il tâche de me faire parvenir quelques effets et un peu d'argent; ayant perdu mon mulet et tous mes bagages, je n'ai absolument que les effets que j'avais sur moi à la journée du 23 septembre, qui étaient ensanglantés et en lambeaux. Le maréchal des logis chef et tous les hommes qui sont avec moi sont dans le même état.

Je compte sur les bontés du colonel Gagnon pour rassurer un peu ma famille et lui donner de mes nouvelles.

Je suis avec respect, etc.

---

(1) C'est par eux que Courby de Cognord eut ces détails sur l'épisode du marabout. (*Note de P. A.*)

(2) Toute la partie de la lettre qui suit, jusqu'à la fin, n'existe pas dans la copie qui existe aux *A. H. G.* (*Note de P. A.*)

N° 74

A. H. G., Algérie, Corresp., octobre 1845, Prov. d'Oran (original de la main du commandant Bazaine).

Le lieutenant-colonel de Barral à La Moricière.

Tlemcen, 9 octobre 1845.

Mon Général,

J'ai l'honneur de vous adresser le courrier d'Oran venu par Aïn-Temouchen. Ce poste était tranquille et avait reçu le 8 un convoi de biscuits qui était arrivé sans accident. Ici nous n'avons rien de nouveau; on n'aperçoit que quelques maraudeurs qui ne peuvent pas donner d'inquiétudes. La population est toujours bonne. Nous avons reçu des nouvelles de l'Aouzia de l'Est; une grande partie tient bon dans son pays. Les Beni-Ouazan ont été attaqués par des Oulad-Mimoun et des Beni-Smiel; ils en ont tué quelques-uns, et entre autres El Medjadji, un des principaux des Oulad-Mimoun; les B.-Ouazan sont toujours sur leurs terres.

Les B.-Ouriach semblent vouloir faire des propositions. J'aurai l'honneur de vous tenir au courant de ce que je ferai de ce côté.

Hier j'ai eu l'honneur de vous adresser en double le rapport de M. Brachet, commandant supérieur de Sebdou, sur la belle affaire du 3 octobre.

J'espère que ces lettres vous seront parvenues.

Je suis avec respect, mon général, votre très obéissant serviteur.

Le lieutenant-colonel commandant supérieur,
De Barral.

Deux hommes qui arrivent maintenant de Beni-Mester racontent que El Hadj Abd el Kader est rentré à la Deïra, parce que les Halafs l'auraient mangée (*sic*). Cette nouvelle prend beaucoup de consistance.

Les Arabes émigrés ayant voulu quitter les Traras, ces derniers s'y seraient opposés en leur disant : vous combattrez avec nous, ou vous vous soumettrez avec nous (1).

Muley Cheik serait parti à la Deïra.

Bazaine (2).

---

(1) Comparer ce P.-S. à la lettre en arabe jointe, et dont la traduction est donnée ci-après; on y trouve les mêmes renseignements. (*Note de P. A.*)

(2) La lettre est en entier de l'écriture de Bazaine, il semble même que la signature de Barral soit de lui. (*Note de P. A.*)

N° 74 *bis*

A. H. G., Algérie, Corresp., octobre 1845, Prov. d'Oran (original arabe, épinglé à la lettre de Barral à La Moricière du 9 octobre 1845, pièce 74).

La Djemmaa de Belboun au lieutenant-colonel de Barral.

[Attestation de fidélité. — Nouvelles de Cavaignac et de La Moricière. — Les Arabes émigrés revenus avec l'Emir veulent partir; opposition des Trara — Nouvelles d'Abd el Kader.]

Traduction, par M. Ismaël Hamet, interprète principal à l'état-major de l'armée (1905).

LOUANGE AU DIEU UNIQUE !

A Monsieur le commandant de Barral,
Salut et bénédictions divines.

Sachez que nous sommes toujours fidèles à la parole donnée et à l'engagement d'obéissance pris vis-à-vis de vous. Si ce n'était l'insécurité des routes et l'obligation où nous sommes de préserver nos troupeaux contre les maraudeurs, nous fréquenterions volontiers le marché qui se tient dans la ville.

Le général (1) est campé à Bab-Taza; quant à Bou Haraoua (2), il est à El-Melaâb; c'est du moins ce que nous ont rapporté deux étudiants des Beni-Hedïel, qui étudiaient chez les Trara.

Ils nous ont dit aussi que les Arabes (émigrés) avaient tenté de retourner au Maroc, mais que les Trara s'y étaient opposés, leur disant : « Vous n'irez au Maroc qu'après avoir combattu dans nos rangs, ou après vous être soumis avec nous. » Depuis lors, ils les surveillent de très près.

Quant au fils de Mahi Eddine (Abd el Kader), il s'est enfui vers sa « deïra », en donnant comme prétexte que les Arabes Ahlaf l'avaient attaquée.

Salut de la Djemâa de Belboun : Mohamed ben Abdallah, Ahmed el Almi, Si Hammad, etc.

---

(1) Il s'agit de Cavaignac. (*Note de P. A.*)

(2) *L'homme au bâton*, surnom donné par les Arabes à La Moricière. (*Note de I. H.*)

N° 75

A. H. G., Algérie, Corresp., oct. 1845, Prov. d'Oran (Original) (1).

Le lieutenant-colonel de Barral au général Thiéry.

[Nouvelles de la colonne Cavaignac, de Sebdou.]

Tlemcen, 9 octobre 1845, 6 heures du soir.

Mon Général,

J'ai reçu le courrier que vous avez expédié le 7 de ce mois; j'ai ouvert la lettre que vous écriviez à M. le lieutenant général, je l'ai fait copier et l'ai expédiée en double expédition. D'après les renseignements que j'ai reçus aujourd'hui, la colonne du général Cavaignac était hier au soir à Bab-Taza, où elle s'était établie sans tirer un coup de fusil. Le gouverneur général par intérim était établi sur l'oued Soufinirof.

La confirmation de l'attaque de la Deïra par Bouzian ould Chaouy et les Halafs se répand dans le pays; on peut, au fait, attribuer au départ de l'Emir pour le Garb le peu de résistance qu'a trouvé le général Cavaignac en montant au col.

Le général gouverneur n'a pu sans doute encore vous donner connaissance du beau fait d'armes qui a eu lieu le 3 de ce mois au fort de Sebdou, le lendemain de la mort du commandant Billot, tombé dans une embuscade. Les Arabes ont attaqué, au nombre de 1.500 à 2.000, les quatre faces de l'ouvrage; le feu a duré depuis 8 heures du matin jusqu'à 1 heure de l'après-midi. Le capitaine Brachet, du 41^{e}, commandant du fort, ayant vu que les Arabes s'étaient réunis dans le lit de la rivière pour tenter une dernière attaque, a fait une sortie vigoureuse avec une partie de son monde et est tombé sur le rassemblement, qui a laissé sur la place un grand nombre de morts. D'après tous les renseignements pris à ce sujet, les Arabes ont perdu dans cette affaire 75 hommes, le nombre des blessés est très considérable; on le conçoit facilement, car nos pièces n'ont cessé de tirer à obus et à mitraille une partie du jour. Nous n'avons à regretter que la perte d'un homme.

Les environs de la ville de Tlemcen sont assez tranquilles.

Je suis avec respect, mon Général, votre très obéissant serviteur.

Le Lieutenant-colonel commandant supérieur,

P. de Barral.

---

(1) La lettre tout entière (et même la signature, dirait-on) est de l'écriture du commandant Bazaine; on sait par ailleurs que Barral n'aimait pas écrire. (*Note de P. A.*)

N° 76

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original) (1).

Barral à La Moricière.

[Lettres des prisonniers faits à Sidi-Brahim. — Nouvelles des tribus révoltées. — Lettre d'Abd el Kader à un caïd de Tlemcen.]

Tlemcen, 10 octobre 1845, 8 heures du matin.

Mon Général,

A l'instant arrive du camp de l'Emir un émigré d'Aïn-el-Hout, qui me remet plusieurs lettres de nos prisonniers de la colonne du lieutenant-colonel de Montagnac, entre autres une de M. le commandant de Cognord, qui y joint une liste des prisonniers présents à la Deïra. J'ai l'honneur de vous adresser copie de toutes ces lettres.

Ce racass avoue qu'hier, à 1 heure de l'après-midi, le camp de l'Emir était encore à Ould-Sidy-el-Cahouan (matamores communs aux Ghossel et aux Traras, mais situés sur les terres des Beni-Ouarsous). Il n'a pu me dire le monde qu'il a avec lui, et m'assure que les Beni-Ahmers sont à Aïn-Kebira depuis trois jours. Bou Hamedi serait chez les Souhalias, et les Kabyles seraient toujours disposés à combattre. Comme le racass qui a précédé celui-ci, Hadj Abd el Kader en a profité pour écrire au caïd Sy Hamady ; il se plaint de son silence et l'engage à lui donner des nouvelles sur les projets de l'ennemi de Dieu. J'ai l'honneur de vous adresser cette lettre, que le caïd m'a remise (2).

Notre ville et ses environs sont tranquilles.

J'ai l'honneur d'être avec respect, mon Général, votre très obéissant serviteur.

Le Lieutenant-colonel commandant supérieur,
P. DE BARRAL.

(1) La lettre est en entier de l'écriture de Bazaine, qui paraît donc avoir été chargé de la correspondance du commandant supérieur. (*Note de P. A.*)

(2) Une « copie de la lettre adressée au caïd », en arabe, est épinglée à la lettre ; la traduction en est donnée pièce n° 54. (*Note de P. A.*)

N° 77

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Quillico à Thiéry.

[Etat de son poste.]

Djemmaa-el-Ghazaouet, le 10 octobre 1845.

Mon Général,

Il est midi, et la colonne du lieutenant-général de La Moricière et le bateau arrivent en même temps, ce qui ne me permet pas de vous écrire une longue lettre.

J'ai l'honneur de vous adresser la situation que vous me demandez; je regrette, mon Général, que vous n'ayez pas cru devoir m'envoyer l'obusier que je vous ai demandé; il me serait bien plus utile qu'une pièce de canon; Djemmâa-el-Ghazaouet est entouré de ravins; avec un obus on va visiter des plis de terrain, ce qu'on ne peut faire avec un boulet.

L'état sanitaire de la garnison ne s'améliore pas; mais il n'est pas plus mauvais; excepté les 200 hommes arrivés avec moi et la compagnie auxiliaire du génie, le reste est malade ou convalescent. Voilà trois évacuations, y compris celui-ci (*sic*), qui sont faites sur Oran, depuis mon arrivée, et ces hommes ne sont pas remplacés.

J'ai l'honneur d'être avec respect, mon Général, votre très humble et très obéissant serviteur.

Ch. Quillico.

Situation des troupes de la garnison.

CORPS.	HOMMES.				CHEVAUX.				MULETS		ANES.
	disponibles.		indisponibles.		disponibles.		indisponibles.				
	officiers.	troupe.	officiers.	troupe.	d'officiers.	de troupe ou de trait	d'officiers.	de troupe ou de trait	disponibles.	indisponibles.	
											»
5e d'artillerie	2	70	»	3	»	»	»	»	»	»	»
9e —	1	15	»	2	1	»	»	»	»	»	»
14e —	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1er génie	1	17	»	7	2	»	»	»	2	»	18
2e —	»	23	»	»	»	»	»	»	»	»	»
3e —	»	20	»	8	»	»	»	»	»	»	»
3e sapeurs conducteurs	»	2	»	»	»	»	»	»	6	»	19
2e bataillon de zouaves	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1er bataillon d'Afrique	3	116	»	8	»	»	»	»	»	»	»
15e léger	»	12	»	65	»	»	»	»	»	»	»
8e bataillon d'Orléans	3	55	»	55	»	»	»	»	»	»	»
10e —	»	20	»	76	»	»	»	»	»	»	»
41e de ligne	»	31	»	9	»	»	»	»	»	»	»
44e —	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Intendance militaire	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Trésor et poste	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Commis à l'intendance	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Officiers d'administration	2	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»
Ouvriers —	»	15	»	4	»	»	»	»	»	»	»
Infirmiers militaires	1	12	»	4	»	»	»	»	»	»	»
Officiers de santé	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Douane	2	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Marine	1	15	»	4	»	»	»	»	»	»	»
2e hussards	1	24	»	15	10	26	»	»	»	»	»
4e chasseurs	1	33	»	11	4	24	»	»	»	»	»
Train des équipages	»	11	»	4	»	27	»	»	1	»	»
	26	498	»	275	18	77	»	»	9	»	37

N° 78

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

La Moricière à Soult.

[Ses opérations du 4 au 10 octobre. — L'affaire de Sebdou. — La situation militaire : renforts à envoyer.]

Djemma-Razaouat, le 10 octobre 1845.

Monsieur le Maréchal,

J'ai l'honneur de vous informer qu'ayant opéré hier ma jonction avec le général Cavaignac, j'ai conduit ici aujourd'hui les deux colonnes réunies pour y prendre des vivres et les mettre en mesure de continuer leurs opérations.

La dernière dépêche que j'ai eu l'honneur de vous adresser étant datée d'Aïn-Temouchen le 4 octobre, je vais reprendre à cette date le récit des événements qui se sont produits autour de nous. Mes communications ayant été presque constamment interceptées avec Oran depuis six jours, je ne sais rien de ce qui s'est passé du côté de l'Est, et cette situation dans laquelle je me trouve forcément me fait désirer de plus en plus vivement de voir M. le maréchal duc d'Isly et M. le général Bedeau revenir en Algérie. Je passe au récit des faits.

Le 5 octobre, après avoir laissé aux portes d'Aïn-Temouchen un renfort de 130 hommes, des vivres, des munitions de guerre et des outils, je pris la route de Tlemcen. Le pays était complètement évacué par les populations. Un incendie presque général avait ravagé le sol aussi loin que la vue pouvait s'étendre. La chaleur et la fatigue des troupes m'obligèrent à bivouaquer à la fontaine d'El-Brig. Le lendemain, je me portai à l'Amiguer. Dans ces deux journées, je n'aperçus pas un être vivant.

Le 6, en arrivant au bivouac, je sus que le général Cavaignac, après s'être porté sur Magrnia, en était revenu pour ramener à Tlemcen le lieutenant-colonel de Barral, auquel il désirait confier le commandement supérieur de la place dans les circonstances difficiles où nous nous trouvons. Ces nouvelles m'étaient données par le commandant Bazaine, dont les coureurs m'étaient arrivés ; il ajoutait que le général était reparti pour l'Ouest, et qu'il me faisait connaître ses projets, dans une lettre qui malheureusement ne m'était pas parvenue.

Le 7, je vins camper en avant de Tlemcen, d'où le général était parti la veille au matin sans rien préciser sur ce qu'il avait le projet de faire, s'en rapportant à la lettre qu'il m'avait écrite et que je n'avais point reçue.

On disait toujours le col de Bab-Taza fortement occupé par l'ennemi. Je présumai que le général Cavaignac avait le dessein de l'enlever ; sa colonne comptait à peine 1.800 baïonnettes et je craignais

qu'il ne pût y réussir sans des pertes considérables. J'étais de plus en plus pressé de le rejoindre et, malgré le besoin de repos qu'avaient mes troupes, je vins, dans la journée du 8, camper sur l'oued Soufiniroof, d'où je vis distinctement le camp du général au col de Bab-Taza.

Pour la première fois, nous pûmes échanger nos lettres pendant la nuit. Je lui prescrivis de m'attendre et nous avons fait notre jonction dans la journée d'hier. Le besoin de compléter nos vivres nous a amenés ici, nous y ferons séjour demain et nous en repartirons le 12 pour entrer chez les Traras, où l'Emir paraît avoir l'intention de nous attendre.

Voici maintenant ce qui se passait du côté de l'ennemi pendant les marches dont je viens de vous entretenir : l'Emir, après avoir enlevé toutes les populations des Beni-Ahmer-Garebas et des Ghossels, les avait jetées chez les Traras dans l'intention de les conduire au Maroc. Ce mouvement devant s'opérer par le bassin de Nédromah, au nord des montagnes; il avait montré beaucoup de cavalerie sur le col, afin de donner confiance aux populations qui hésitaient à se diriger vers la frontière. Le général Cavaignac, prévenu de cet état de choses, avait voulu occuper le col, afin de favoriser la résistance de nos tribus en y montrant sa colonne. Abd el Kader, qui s'attendait à une attaque sur les Traras, y avait concentré son monde, et le général Cavaignac occupa Bab-Taza dans la matinée du 7, sans rencontrer de résistance.

Dans ce mouvement, ayant aperçu dans le Sahel, au-dessous de Nedromah, une émigration qui se dirigeait vers l'Ouest, le général la poursuivit avec sa cavalerie et 800 hommes d'infanterie. Elle fut atteinte, 150 hommes environ furent tués, 60 femmes prises et un troupeau assez considérable fut ramené au camp. Ce coup de main, accompli très vigoureusement, ne nous occasionna aucune perte; mais, dans la journée du 8 et dans la nuit du 8 au 9, l'Emir, faisant observer le général dans son bivouac, obligea les Beni-Ahmers à partir pour le Maroc, et, d'après des renseignements que je crois certains, ils auraient passé la frontière le 9 au matin.

Quant à la tribu des Ghossels, liée d'intérêt avec les Traras, elle paraît devoir faire cause commune avec eux, avoir refusé de quitter le pays et s'être décidée à se défendre dans les montagnes où Abd el Kader s'est établi avec ses troupes et les contingents qui l'ont suivi. C'est évidemment là qu'il faut frapper et, si l'ennemi veut y accepter le combat, nous pouvons espérer venger les échecs que nous venons d'éprouver.

J'ai eu l'honneur de vous informer de l'insurrection des tribus du sud de Tlemcen, produite par l'entrée sur notre territoire de nombreux contingents des tribus marocaines du sud-ouest d'Oudjda. Toute cette affaire a été conduite par un homme nommé Bou Guerara, jusqu'ici tout à fait inconnu et dont Abd el Kader a fait un kalifa. C'est à son instigation que le commandant Billot et le lieutenant de Dombasle (1) ont été assassinés par les Ouled-Ouriach. Cet événement, qui avait eu lieu le 1er octobre, avait été le signal du

(1) Charles-Edouard-Mathieu *de Dombasle*, lieutenant au 2e bataillon de zouaves. (*Note de P. A.*)

mouvement. Toutes les populations s'étaient éloignées du fort qui s'était trouvé immédiatement bloqué de toutes parts.

Le capitaine Brachet, du 41e de ligne, auquel revenait le commandement après la mort du commandant Billot, fit parvenir une lettre à Tlemcen par les deux zouaves Rouval et Alquier, qui se dévouèrent pour la porter et qui parvinrent à échapper aux gardes ennemies.

Le 3, le fort fut attaqué très vigoureusement; la garnison se défendit de même et une sortie, faite avec une grande résolution, ayant obligé l'ennemi à abandonner 50 morts sur la place, il s'éloigna, mais sans cesser d'occuper toutes les avenues d'alentour.

Néanmoins deux de nos coureurs ont pu se rendre au fort et nous rapporter la relation que vous trouverez ci-jointe et dans laquelle le capitaine Brachet rend compte de cette affaire, qui lui fait le plus grand honneur ainsi qu'à toute la garnison (1).

J'ai su hier que Bou Guerara, ayant laissé une partie de son monde à observer Sebdou, était venu jusqu'à deux lieues de Tlemcen enlever les fractions de population qui s'étaient réfugiées dans les gorges de la Safsef.

Les habitants de la banlieue de Tlemcen se sont repliés dans les jardins qui entourent la ville. Cette population paraît disposée à se défendre; mais, pour que la garnison de la place pût avoir quelque action au dehors pour la protéger, il faudrait qu'elle fût elle-même tranquille pour sa sûreté. Or, vous le savez, Monsieur le Maréchal, on n'avait encore pour ainsi dire rien fait pour mettre Tlemcen en état de défense. Un projet de fortification régulier avait été proposé : attendant qu'il fût approuvé, le génie ne voulait rien faire de provisoire, de telle sorte que la place est encore complètement ouverte sur près d'un tiers de son étendue. Le projet d'enceinte permanente est définitivement arrêté depuis environ quinze jours; mais, aujourd'hui, nous n'avons ni le temps ni les moyens de l'exécuter. J'ai donc dû, à mon passage à Tlemcen, prescrire d'urgence d'organiser la défense provisoire sur tous ceux des fronts de la place qui en sont dépourvus et j'ai ordonné en outre que la dépense y relative, qui sera du reste peu considérable, devrait être imputée au chapitre des fortifications, sur lequel des crédits sont ouverts.

Telle est, Monsieur le Maréchal, notre situation sous le rapport militaire. Tlemcen, Sebdou et Magrnia sont bloqués, c'est-à-dire qu'il faut une forte colonne pour communiquer de la côte avec ces places, et, quoiqu'elles soient très largement approvisionnées, cet état de choses, qui est de nature à se prolonger, nous occasionnera dans un avenir prochain de nombreux embarras. Toutes les appréhensions que je manifestais dans ma lettre du 23 juillet dernier, datée de Tlemcen, se sont réalisées. Les représentations énergiques faites à l'empereur du Maroc n'ont produit aucun effet. Les tribus ont su que l'échange des ratifications avait eu lieu et chaque jour elles ont pu se convaincre que rien n'était changé dans l'état des choses, et, comme il était tel qu'elles ne pouvaient le subir, elles ont pris le parti, les unes, celles des montagnes, de se révolter, les autres, celles des plaines, de s'enfuir.

---

(1) L'original du rapport du capitaine Brachet, daté de Sebdou, 4 octobre 1845, existe aux *A. H. G.*, corresp., ainsi qu'une copie signée de Martimprey. (*Note de P. A.*)

Un vide immense s'est fait autour de nous. Depuis la pointe du lac jusqu'à Tlemcen, depuis Tlemcen jusqu'à Magrnia, on ne rencontre personne, c'est le désert. La majeure partie des populations de ce vaste bassin a passé au Maroc; le reste s'est réfugié chez les Traras et les Oulassas, dont les montagnes forment au nord le foyer de l'insurrection. Au midi de Tlemcen, les rochers des Beni-Snous et des Beni-bou-Saïd servent de refuge à celles de nos tribus de cette région qui n'ont pas passé la frontière.

L'activité incessante qu'il a fallu donner aux troupes pour couvrir pendant tout l'été les tribus soumises contre les incursions d'Abd el Kader, les chaleurs excessives de l'automne, l'insalubrité des postes de Magrnia et de Sebdou qui, cette année, a été plus funeste encore que l'année dernière, ont considérablement réduit l'effectif déjà si minime de nos bataillons. Le général Cavaignac, après avoir laissé des garnisons suffisantes pour la défense à Tlemcen, à Sebdou, à Magrnia et à Razaouat, ne peut aujourd'hui mobiliser que 1.800 baïonnettes. Je suis obligé de me réunir à lui pour opérer chez les Traras. L'issue de la lutte que nous allons engager, si elle est heureuse, comme je l'espère, améliorera sans doute notre situation; mais alors même qu'Abd el Kader serait forcé de quitter ces montagnes et de rentrer de nouveau dans le Maroc, la plupart des difficultés que j'ai eu l'honneur de vous signaler n'en subsisteraient pas moins. Les tribus ne sont plus là pour remplir le pays, y donner la sécurité par leur présence et nous fournir leurs bêtes de somme pour nos convois.

Dans cet état de choses, je pense qu'il est indispensable :

1° D'avoir une colonne de 4.000 hommes et de 600 chevaux, s'appuyant sur Razaouat et destinée à fouler le pays duquel l'Emir tire aujourd'hui ses ressources; si cette colonne est appelée à agir chez les Beni-Snassen, comme cela est probable, elle devra momentanément être renforcée de 1.000 baïonnettes. Je raisonne ici dans l'hypothèse où le gouvernement marocain consentirait, sans prendre part à la lutte, à nous laisser exiger de ses tribus ce qu'il ne peut en obtenir lui-même;

2° Qu'une colonne de 3.000 baïonnettes et 400 chevaux s'appuie sur Tlemcen pour obliger à la soumission les montagnards du Sud et menacer les derrières de l'ennemi, s'il tentait de pénétrer dans l'Est; mais, comme cette dernière colonne ne peut vivre indéfiniment sur Tlemcen, où nous ne pouvons faire parvenir des convois qu'en les escortant très fortement, je pense qu'il faut faire de Temouchen un grand dépôt de vivres, où la colonne de Tlemcen viendrait en prendre au besoin, tant pour remplir ses magasins que pour fournir à ses opérations. Temouchen est placé de telle manière que nous avons lieu d'espérer que les tribus de la plaine d'Oran pourront prochainement l'approvisionner sans escorte; mais, dans l'état actuel du pays, il serait indispensable que les convois y fussent conduits sous la protection de 1.200 ou 1.500 baïonnettes d'infanterie. Il ne faut point perdre de vue que l'Emir s'est créé dans le Maroc une force de 2.000 chevaux et de 800 hommes d'infanterie; qu'enfin il vient de rallier des tribus, qui lui fourniront 1.200 ou 1.500 cavaliers.

En ajoutant les chiffres, nous devrions donc avoir sur la ligne de Tlemcen à Razaouat, et sur celle d'Oran à Tlemcen, 8.500 hommes d'infanterie mobile. En y ajoutant 800 hommes de garnison à Tlemcen,

350 dans chacun des postes de Sebdou, Magrnia et Razaouat, nous trouvons un total de 10.350.

Nous avons dans ce moment, sur le territoire dont il s'agit, 17 bataillons qui ont à peine 300 hommes disponibles chacun, sans parler du 8e de chasseurs d'Orléans, qui est presque entièrement détruit. En supposant, ce qu'il serait facile d'obtenir en complétant les effectifs, que chacun de nos bataillons pût nous fournir environ 500 baïonnettes, nous aurions 8.500 hommes d'infanterie; il nous manquerait donc encore 1.850 baïonnettes, c'est-à-dire un régiment.

J'ai déjà eu l'honneur de vous signaler, Monsieur le Maréchal, le vide qu'avaient produit dans la division d'Alger les cinq bataillons que j'ai dû en tirer, pour les amener ici, et je vous exprimais le désir de voir ce vide comblé par l'envoi d'un régiment dirigé sur cette province. Aujourd'hui que j'ai vu les choses de près, que j'ai pu apprécier l'étendue du mal, je puis formuler complètement mon opinion sur les moyens d'y remédier. J'ai la conviction que ce que je demande est nécessaire, et que le mal sera d'autant plus vite guéri qu'on se sera mis plus vite en mesure d'y parer.

Afin de ne laisser aucun doute sur les demandes que j'ai l'honneur de vous adresser, je crois devoir les résumer parce qu'elles sont comprises non seulement dans cette dépêche, mais dans une autre précédente. Elles consistent :

1° A compléter nos bataillons à un effectif moyen de 7 à 800 hommes, de manière qu'ils nous fournissent environ 500 combattants;

2° A envoyer deux régiments, l'un à Alger, l'autre à Oran;

3° A envoyer à Oran une compagnie de sapeurs;

4° A compléter l'effectif en hommes de l'escadron du train des équipages et à l'augmenter de 500 mulets pour remplacer en partie les transports que nous fournissaient les tribus;

5° A faire de la petite redoute d'Aïn-Temouchen un grand dépôt de vivres destiné à faciliter les approvisionnements de Tlemcen, où nous n'avons pas seulement des troupes, mais une population de plus de 600 colons;

6° A préparer Djemmâa-Razaouat de telle sorte que ce poste puisse devenir une base d'opération pour une colonne dont j'ai donné plus haut la force.

Je n'ai pas cru devoir tarder, Monsieur le Maréchal, à vous faire connaître ma manière de voir sur une question si digne de vos méditations et qui est depuis longtemps l'objet de toutes les miennes. Eu égard à la manière dont nos postes sont approvisionnés, nous avons quelques mois devant nous. Plus tard nous pourrions avoir à regretter de grands malheurs.

Les événements qui viennent de se produire, quelque déplorables qu'ils soient, auront au moins cet avantage d'avoir jeté une vive lumière sur l'avenir. Ils auront prouvé combien peu nous devons faire de fond sur la population musulmane; combien sont profondes les antipathies que le fanatisme, je devrais dire la religion, les mœurs, les traditions ont fait naître entre elles et nous. Cette population peut subir notre joug, quand elle voit devant ses yeux la force qui l'y contraint; mais elle est oublieuse des châtiments, prompte à la révolte et toujours disposée à recommencer la lutte, dès qu'elle croit y apercevoir quelque chance de succès.

La conclusion de ce qui précède, c'est qu'il n'y aura de conquête sérieuse, durable, réelle, que quand nous aurons transplanté sur le sol africain une population européenne qui puisse prêter à l'armée qui doit la défendre l'assistance que les indigènes sont toujours prêts à nous refuser, dès qu'ils s'aperçoivent qu'elle nous devient nécessaire.

Je vous demande pardon, Monsieur le Maréchal, de l'incorrection et du décousu que vous remarquerez dans la forme de cette dépêche; mais je suis pressé par le temps, qui m'empêche même de la faire recopier. Le bateau *le Chacal*, arrivé sur rade ce soir, est obligé de repartir presque immédiatement à cause de l'état de la mer et je ne veux point lui laisser quitter le mouillage sans vous faire connaître ma manière de juger la situation grave où nous nous trouvons.

Agréez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de mon profond respect.

Le Lieutenant général,
Gouverneur général de l'Algérie par intérim,

DE LA MORICIÈRE.

P.-S. — Je joins ici la copie d'une dépêche à M. l'intendant militaire de la division, par laquelle j'appelle toute son attention sur les mesures à prendre par lui dans les circonstances présentes pour assurer les approvisionnements de viande de la division.

(Les copies de la relation du capitaine Brachet et de la dépêche de l'intendant divisionnaire n'ont pu être établies, faute de temps.)

D. L. M.

Alia manu, épinglé à la lettre de La Moricière du 10 octobre 1845 :

Il faut aujourd'hui faire la réponse à cette lettre, dont on a seulement accusé réception, et de faire avec quelques détails sommaires. Faire note au génie pour Tlemcen immédiat. Dire au général qu'il a bien fait de prendre les mesures nécessaires à la défense.

Pour les renforts et ressources, lui dire que des demandes analogues ont été faites par le gouverneur général, qu'il a été donné des ordres en conséquence, et que le ministre lui annonce, sans entrer dans des détails qui ont été donnés au gouverneur général, que des mesures ont été prises pour qu'aucun service ne reste en souffrance.

N° 79

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

La Moricière à Thiéry.

[Etat des opérations. — Cavaignac venge les victimes de Sidi-Brahim. — Les gens de Nedroma : renseignements. — L'affaire de Sebdou.]

Au bivouac, sous Djemmaa-Ghazaouet, le 10 octobre 1845.

Mon cher Général,

Je n'ai pas rejoint le général Cavaignac sur la Tafna, le 8, comme je l'espérais en vous écrivant le 7 sous Tlemcen. Le général avait déjà gagné Bab-Thaza. J'ai campé ce jour-là (8 au soir), sur l'oued Suffiniroof. Nos deux camps se voyaient l'un l'autre et, pour la première fois depuis mon départ, nous avons fait échange de lettres pendant la nuit. Notre jonction s'est opérée hier et a prévenu probablement une attaque sérieuse contre la colonne du général. La nécessité de compléter nos vivres et de nous débarrasser de nos éclopés avant d'aborder les montagnes des Traras, nous a amenés ici, ce matin. J'y passerai la journée de demain afin de donner aux troupes que j'ai amenées d'Oran un repos indispensable et de régulariser, en même temps, la fusion en une seule de nos deux colonnes.

Voici l'état des affaires. Le général Cavaignac, en arrivant à Bab-Taza, le 7 de bonne heure, a vu fuir dans l'ouest des populations sur lesquelles il a lancé sa cavalerie. C'était la tribu des Djebala, auteurs principaux, avec les Souhalia, du guet-apens de Sidi-Brahim. Les Djebala ont supporté la première vengeance; il leur en a coûté plus de 100 morts, 74 prisonniers, 2 à 300 bœufs et 1.200 têtes de menu bétail environ. Abd el Kader était chez les Traras, au marché des Beni-Ouarsous, occupé à presser l'émigration des Ouled-Kralfas et des Ouled-Zeïr; il n'était point en mesure de s'opposer à ce coup de main.

Nous avons su, ce matin, par le caïd à la djemmaa de Nédroma, qu'avant-hier toute l'émigration des Ouled-Khralfa et des Ouled-Zeïr était passée sous les murs de la ville, gagnant le Maroc dans une grande désolation, poussée et contrainte par des krielas de l'Emir. Les Traras et les Ghrossels sont décidés, dit-on, à recevoir notre attaque dans la montagne; l'Emir avec ses khrielas (1) ne les a point

(1) Les *khiala* sont des « cavaliers ». L'Emir avait les siens, que nous désignions ordinairement par ce nom; mais nous avions aussi les nôtres, désignés par le même nom. « *La formation d'un mahrzen de cent khrialas*

quittés jusqu'ici. Quelques-uns ont tiraillé ce matin avec notre arrière-garde.

La ville de Nédroma a fait avec l'Emir une sorte de capitulation; elle lui a livré un cheval de soumission, quelque argent et des vivres. Mais elle a tenu ses portes fermées et il n'a pas été question d'émigrer au Maroc. Ces gens ont subi la loi de la nécessité, je ne les ai point trop mal reçus. Il me convient de ménager et de retenir une population commerçante, dont les relations sont fort étendues et me serviront peut-être à rappeler plus tard les tribus qui ont laissé le pays désert autour de nous.

Ces mêmes gens de Nédroma ont levé tous les doutes qu'on avait eus sur la mort du lieutenant-colonel Montagnac; ils ont aussi vu passer le lieutenant Marin avec le détachement de 200 homues qu'il a lâchement fait capituler auprès d'Aïn-Temouchen. Un soldat du 41e, appartenant à ce détachement, et qui a réussi à nous rejoindre, ce matin, nous a confirmé les détails déjà connus de ce déplorable événement.

Je vous parlais, dans ma lettre du 7, de l'attaque de Sebdou. Le capitaine Brachet, du 41e, qui, après l'assassinat du malheureux commandant Billot, a pris le commandement du fort, a fait parvenir au général Cavaignac un rapport circonstancié. Ce capitaine a fait preuve d'intelligence et d'énergie. Il s'est prudemment renfermé dans son poste, malgré la ruse des Arabes, qui, cachés dans les bois et les ravins, ne donnaient aucun signe de leur présence depuis vingt-quatre heures. Enfin, lassés d'attendre inutilement la sortie du troupeau, ou celle de quelque détachement, ils se sont rués en foule vers le fort et le petit camp retranché, le 3 au matin. Leur fusillade dura trois heures sans faire taire celle de la garnison et, au moment où ils commençaient à se lasser, une vigoureuse sortie à laquelle ils ne s'attendaient nullement les refoula au loin, avec perte de plus de 50 tués. Depuis lors, le fort n'est plus bloqué que de loin. Mais toutes les tribus qui l'entourent et occupent le pays jusqu'à Tlemcen, les Beni-Senous, les Beni-Ournid, etc., ont fait défection.

Nous coucherons après-demain sous Nédroma et, le 13, nous entrerons chez les Traras avec 10 pièces de montagne et 4.500 baïonnettes.

---

sur la frontière de l'Ouest » avait été décidée en août 1845 par le général de La Moricière, et avait été commencée le 17 septembre par Cavaignac à Tlemcen, sur les instances de Thiéry. Cavaignac à Thiéry, de Tlemcen, 17 septembre 1845, *A. H. G.*, Algérie, corresp., prov. d'Oran (original).

Dans une lettre *confidentielle* qu'écrivait Soult à La Moricière, de Soultberg, le 9 septembre 1845, à propos d'une diminution nécessaire des troupes indigènes, il lui donnait des indications et des définitions qui sont à retenir : « Les makhzen (troupes auxiliaires indigènes) sont soldés sur le chapitre 29 du budget de la guerre. Les khiéla (cavaliers placés sous les ordres des chefs arabes pour appuyer leur autorité) continuent d'être payés en 1845 sur le budget colonial, et en 1846 ils le seront sur le chapitre 28 du budget de la guerre, article 3 (commandement et administration des populations arabes). L'économie résultant de la suppression de la solde des Douairs ne viendra donc ni couvrir, ni même atténuer la dépense des nouveaux khiéla. » *A. A. G.*, Algérie, corresp., prov. d'Oran (original).

Je compte laisser ici une partie de ma cavalerie qui me gênerait dans ce pays difficile.

Recevez, mon cher Général, l'assurance de mon attachement.

Le Lieutenant général, gouverneur général par intérim,

De La Moricière.

P.-S. — Communiquer ma lettre au général Bourjolly et au colonel Géry. Je vous renouvelle l'invitation d'avoir le plus souvent possible un bateau à vapeur à Ghrazaouët. Dans l'état actuel, c'est par là seulement que je puis communiquer avec vous et me ravitailler.

D. L. M.

N° 80

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Alger (Original).

Bugeaud à Soult.

[Il accuse La Moricière et Cavaignac d'avoir commis des fautes; inconvénients des petites colonnes. Renforts nécessaires. — Plan d'opérations. — Conduite à tenir vis-à-vis des indigènes.]

Marseille, le 11 octobre 1845.

Monsieur le Maréchal,

Je reçois, à 5 heures du soir, vos dépêches de Soultberg des 6 et 9 octobre, ainsi que la copie de la lettre que M. le général de La Moricière vous a écrite en date du 1er octobre.

Je ne suis pas en disposition d'esprit pour répondre à vos lettres sur l'administration. Peu importe aujourd'hui; ce que je voulais éviter par mes résistances n'est plus qu'une blessure d'argent. Ce sont quelques rouages que je jugeais très peu nécessaires encore et que je repoussais surtout par la tendance qu'ils indiquaient de sacrifier la force réelle au développement de l'administration civile.

Les mesures que vous avez prises de votre propre mouvement, et qui viennent d'être complétées par le conseil du Roi, nous font entrer dans une voie nouvelle. L'administration, qui, dans ma pensée, a toujours été une chose secondaire, l'est aujourd'hui bien davantage.

J'avais prévu, vous le savez, les suites du premier succès d'Abd el Kader; elles sont graves, mais elles n'ont pas dépassé mes craintes; je connais les passions du peuple arabe, et je sais aussi sa puissance militaire, que nos ignorants et imprudents publicistes veulent nier

dans l'intérêt de leurs absurdes théories gouvernementales de l'Algérie (*a*).

Vous voyez, Monsieur le Maréchal, que toutes nos colonnes en même temps dans la province d'Oran ont eu fort à faire et que presque tout est en insurrection depuis le Rihou jusqu'à la frontière du Maroc.

M. de La Moricière a pris une bonne résolution, celle de concentrer les forces qu'il amenait avec les colonnes du général Korte et du général Cavaignac, puis de chercher, tous réunis, le gros rassemblement d'Abd el Kader et de le combattre à outrance. Voilà ce que j'appelle agir conformément aux bons principes de la guerre. S'il réussit à battre l'Emir et à le rejeter dans le Maroc, il regagnera en puissance morale ce que lui a fait perdre le funeste système de l'éparpillement des forces.

Ici, je ne puis me dispenser de vous faire connaître la cause du dernier désastre connu, la perte des 200 hommes qui allaient renforcer le poste d'Aïn-Témouchen. L'origine de la faute appartient à M. de La Moricière; la faute d'exécution à M. le général Cavaignac, qui a eu l'imprudence de lancer ainsi 200 hommes mal constitués au milieu d'un pays en fermentation. J'ai dit que la cause première devait être attribuée au lieutenant général; cela demande une explication; la voici :

En juin 1844, lorsque j'allai renforcer M. le général de La Moricière sur la frontière du Maroc, je passai par Aïn-Témouchen et fus tout surpris d'y trouver une redoute et un commencement d'établissement occupé par deux compagnies du 1er bataillon d'Afrique. Nous avions besoin alors de la concentration de toutes nos forces; ce n'était pas le cas de faire des détachements, à moins d'urgence extrême. J'envoyai les deux compagnies avec un convoi qui passait pour se rendre à Tlemcen; mais, comme il y avait à Aïn-Témouchen une meule de foin de 1.000 quintaux métriques pour alimenter nos convois, je laissai 30 hommes et un sergent pour la garder; ils pouvaient se défendre dans un réduit; d'ailleurs, le pays était couvert par une grosse division que j'allais renforcer, et le poste n'aurait couru de dangers qu'autant que nous aurions été battus. Ayant rejoint M. le général de La Moricière, je lui témoignai mon mécontentement d'avoir ainsi fait un poste à mon insu, et j'ordonnai de la manière la plus positive que, dès que la meule de foin aurait été consommée, on fît rentrer les 30 hommes et que le poste fût définitivement abandonné.

J'apprends par le fâcheux événement que cet ordre formel n'avait pas été exécuté, et que l'on tenait si fort au poste que l'on s'était déterminé à le renforcer, malgré l'insuffisance de la colonne du général Cavaignac pour faire face aux événements.

Ainsi, tout ce que j'ai répété si souvent sur les dangers de la mul-

---

(*a*) Je vous prie de lire les numéros du 4 et du 7 octobre de la *Presse*. Vous verrez s'il est possible d'amonceler plus d'absurdités. C'est le résumé du livre et de toutes les opinions émises par M. le capitaine d'état-major *de Prébois*. Il est donc positivement l'auteur de ces articles. Je ne m'occupe plus de M. le docteur *Warnier*. Je l'abandonne à votre sagesse; mais je vous invite à renvoyer M. le capitaine de Prébois à M. de La Moricière, afin qu'il apprenne cette guerre qu'il n'a jamais faite, étant toujours resté à Alger à griffonner du papier. C'est sans doute parce que je l'ai traité avec trop de bonté qu'il m'attaque avec tant d'acharnement.

tiplication des postes permanents s'est malheureusement réalisé. Espérons que ces cruelles leçons feront enfin pénétrer la conviction dans les esprits, et que ces malheurs multipliés nous en éviteront d'autres dans l'avenir; c'est là une fiche de consolation.

J'en trouve une autre dans le joli petit succès que vient d'obtenir M. le général de Bourjolly sur les cavaliers de la Mina. Ce coup de main fait beaucoup d'honneur à ce général et à ses troupes.

Malheureusement, nous voyons, en même temps, que M. de Saint-Arnaud s'est porté au khamis des Beni-Ouragh sur l'oued Rihou. Ce mouvement rend sa jonction avec M. le général de Bourjolly beaucoup plus difficile; en même temps, elle le rapproche d'un foyer montagneux, d'où peuvent sortir d'un instant à l'autre de nombreux ennemis qui, l'attaquant par l'est pendant que les Flitas et autres, marchant sous la bannière de Bou Maza, l'attaqueraient par l'ouest, pourraient lui faire un mauvais parti.

Dans la situation des choses, les petites colonnes ne sont plus de saison; il ne faut pas avoir la prétention de parer partout à la fois, il faut être foit et courir au plus pressé; après avoir écrasé les uns, écraser les autres. Quand on veut tout garder et tout attaquer à la fois, on garde ou l'on attaque infructueusement. Il faut se bien persuader que nous sommes revenus en 1841, avec l'avantage de plus d'avoir dans l'intérieur des points de repère et des magasins que nous n'avions pas alors.

Les principes, les idées que je viens d'énoncer, je vais les répandre partout dès mon arrivée; des lettres en conséquence seront faites sur mon bateau à vapeur. M. de La Moricière est déjà entré dans cette voie, et je me plais à l'en féliciter.

Il vous signale les inconvénients de l'émigration de deux tribus de la confédération des Beni-Amers; ces inconvénients sont réels, il n'y aura plus de responsabilité dans le pays qui sera vide, et nous serons obligés d'escorter nos convois sur Tlemcen. En outre, nous serons privés des nombreux transports que nous fournissaient ces tribus pour l'approvisionnement de nos places et de nos colonnes; partant, nous sommes obligés d'avoir un plus grand nombre de mulets d'administration. Les observations et les demandes de M. de La Moricière sont donc parfaitement fondées.

Je dois maintenant vous entretenir, Monsieur le Maréchal, des renforts que le gouvernement me destine et de leur emploi.

D'abord, je vous dirai que je préférerais ne recevoir que deux bataillons par régiment au lieu de trois, pourvu que les deux comprissent tous les soldats disponibles du troisième, et que leurs cadres ne fussent composés que des officiers les plus dispos pour la guerre.

En prenant les trois bataillons à la fois, nous aurons des capitaines et même des lieutenants qu'il faudra renvoyer très peu de temps après leur arrivée en Afrique, et après qu'ils auront reçu la gratification d'entrée en campagne. Pour le bien du service et sous le rapport économique, il vaut mieux laisser ces officiers tout d'abord avec le cadre entier du 3ᵉ bataillon pour instruire les recrues. Nous aurons comme cela deux bataillons de 6 à 700 hommes bien constitués au lieu de trois bataillons qui le seraient très mal.

(*En marge*) : De plus, nous n'aurons pas à faire ce mouvement annuel d'une compagnie par bataillon retournant en France pour ins-

truire les recrues, mouvement qui désorganise les bataillons de guerre.

Pour remplacer ce que nous perdrions de combattants par les sergents et recrues restés au 3e bataillon, je vous propose de nouveau d'envoyer deux à trois cents hommes pris dans les autres corps à chacun des vieux régiments d'Afrique dont les bataillons ne sont aujourd'hui, en raison des pertes et des maladies, que de 300 à 350 hommes.

Comme les bataillons devant partir de Port-Vendres sont destinés à la province d'Oran, je crois très utile de diriger le 38e sur Alger, d'où le général de La Moricière vient de retirer cinq bataillons aguerris. Si, en touchant à Alger, j'apprenais que tout est calme aux environs, je porterais probablement ces deux bataillons ou deux autres, s'ils étaient à ma portée, sur Mostaganem ou Orléansville; je ne renforcerais ce dernier point que dans le cas où le colonel de Saint-Arnaud opérerait avec le général de Bourjolly sur la rive droite de la Mina.

Dans ma pensée, le 51e, qui ne sera prêt que vers le 20, devrait être dirigé sur Philippeville, en remplacement de deux bataillons aguerris que je prendrais à la division de Constantine.

Ainsi, en supposant que vous adoptiez la mesure de ne m'envoyer que douze bataillons bien complets au lieu de dix-huit, voici comment je voudrais les répartir : quatre bataillons seraient tout d'abord envoyés à Oran et deux bataillons à Alger. Sur les six autres, deux seraient envoyés à Philippeville et quatre à Alger, d'où je les dirigerais où besoin serait.

Que si vous persistez dans l'envoi de trois bataillons par régiment, on enverrait deux régiments à Oran, trois à Alger et un à Constantine.

Quant aux régiments de cavalerie, l'un serait envoyé à Oran et l'autre à Alger, dont une partie de la cavalerie, très peu nombreuse, opère déjà dans la province d'Oran.

Les 500 premiers mulets disponibles, ainsi que le détachement du train des équipages, seraient envoyés à Oran.

Je veux aussi compléter à Oran la batterie d'artillerie montée dont deux sections sont à Oran, et une à Alger; je n'ai rien à vous demander pour cet objet.

Dans la supposition où le gouvernement serait décidé à entreprendre quelque chose contre les tribus marocaines qui ont fourni des contingents à Abd el Kader, ce qui serait tout à fait dans mon sens, je dois vous dire, Monsieur le Maréchal, que cela ne peut être fait fructueusement qu'à la fin d'avril ou au commencement de mai, selon l'état de la végétation, c'est-à-dire lorsqu'on pourrait trouver sur le pays de quoi nourrir les chevaux et mulets et lorsque l'état de la mer permettrait de compter sur l'approvisionnement, à jours à peu près fixes, par des bateaux à vapeur, à qui l'on donnerait rendez-vous, soit à l'embouchure de l'oued Kiss, soit à l'embouchure de la Moulouia. Nous commencerions par bien balayer avec deux colonnes les montagnes des Oulassa, des Trara, des Souhalia, des Mesirda et autres jusqu'à l'embouchure de l'oued Kiss; de là, ravitaillés par les bateaux à vapeur, nous pénétrerions chez les Beni-Senassen jusqu'à l'embouchure de la Moulouia, laquelle est infranchissable dans cette saison sans un pont de bateaux que nous ne pourrions apporter en passant

par les montagnes, et que même nous aurions grand'peine à porter si nous l'avions, en passant par la plaine des Angades. Il faudrait donc tenter de porter quelques bateaux ordinaires sur les bateaux à vapeur, pour jeter un pont près de l'embouchure. Il vaudrait encore mieux avoir à Alger quinze bateaux d'équipage d'avant-garde avec tous les accessoires, moins les haquets; les pontonniers d'Alger seraient affectés à ce service.

Si Abd el Kader avait changé de position, et n'était plus sur la rive gauche de la Moulouia, à notre portée, il faudrait se borner à bien châtier les tribus de la rive droite qui lui ont fourni des ressources et des contingents. Nous vivrions à leur dépens pendant tout le printemps et une grande partie de l'été; de là, nous sommerions l'Empereur d'exécuter le traité à l'égard d'Abd el Kader; nous étudierions le pays et nous verrions ce qu'il serait possible de faire ultérieurement.

Mais, avant de se lancer dans cette entreprise, Monsieur le Maréchal, il faut avoir bien rétabli les affaires en Algérie; ce sera l'œuvre de cet hiver, mais il faudra l'exécuter avec modération, j'entends sans trop de fatigues pour nos troupes, pour ne pas les affaiblir et maintenir leur effectif pour le printemps.

Quant aux tribus algériennes, j'ai le projet, si le gouvernement l'approuve, de ne pas les ménager; je veux dire par là que je veux les attaquer autant que possible dans leurs propriétés, et faire tous les prisonniers que je pourrai pour les expatrier à toujours. Les faits qui viennent de se dérouler et beaucoup d'autres nous prouvent suffisamment que nous ne pouvons pas compter sur la fidélité des Arabes. Sauf de rares exceptions, ils se soumettent quand ils sont exténués et ruinés; dès qu'ils ont un peu réparé leurs pertes, ils obéissent au premier fanatique qui leur prêche la guerre sainte. J'ai essayé avec eux tous les moyens de douceur et de magnanimité; je leur ai rendu leurs prisonniers, leurs femmes, leurs enfants, et même une partie de leurs troupeaux; tant de bonté, tant de douceur ne les ont pas empêchés de se révolter. Vous voyez que les Beni-Amers, à qui nous n'avons fait aucun mal, à qui au contraire nous avons fait gagner beaucoup d'argent par les transports, passent successivement à l'ennemi.

J'ai envie de proclamer que toutes les tribus qui ne seront pas rentrées sur leur territoire d'ici à la fin de novembre en seront bannies à perpétuité, et que leurs terres passeront dans le domaine de l'Etat. Il vaut mieux avoir l'ennemi en avant de soi qu'au milieu de soi. Ces tribus émigrantes se fixeront dans le Maroc ou dans le désert; tout leur territoire restera disponible pour la colonisation. On pourra le distribuer aux soldats qui voudront se faire colons, à supposer qu'enfin on adopte la seule manière forte et prompte de résoudre cette épineuse question.

Revenons aux prisonniers de guerre et à une idée que j'ai déjà énoncée dans une très ancienne dépêche, à savoir : d'en faire des colons en France; ou bien, pour éviter des embarras et des dépenses considérables, de les distribuer dans nos villages de France en payant aux paysans qui les prendraient une légère rétribution par tête, jusqu'à ce qu'assimilés au pays, ils pussent gagner leur vie, ce qui aurait lieu probablement au bout d'un [an] ou deux; les bras manquent dans

nos campagnes, et par cette cause beaucoup de travaux restent à faire. Il n'est pas douteux pour moi que nos paysans prennent nos prisonniers moyennant une légère rétribution, pourvu qu'en même temps ils aient le droit de les faire travailler. Les Arabes savent faire presque tous les travaux des champs, sauf celui de faucher, ce qu'on peut facilement leur apprendre. Les femmes sont excellentes pour soigner les animaux, traire les vaches, etc., tisser et filer. Le second moyen me paraît meilleur et plus pratique que le premier.

Si le gouvernement l'approuve, Monsieur le Maréchal, je puis tout d'abord vous envoyer 3 à 400 prisonniers des deux sexes, que j'ai à Alger et qui appartiennent au Dahara. Nous n'avons certainement que des désavantages à maintenir la population d'une contrée aussi rebelle que celle-là. Mon intention était d'abord d'envoyer les prisonniers dans la province de Constantine; mais en y réfléchissant bien, je crois que ce serait une mauvaise mesure; ce serait porter des ferments de trouble dans une contrée restée calme jusqu'ici.

Encore un coup, nous n'avons intérêt à accroître la population arabe nulle part.

Je sais que les moyens que je propose seront trouvés exorbitants par l'esprit qui court; moi, je les crois humains et très politiques. Il n'y a pas d'inhumanité à assimiler des prisonniers à nos propres paysans, et j'ai la conviction que la crainte d'être transporté en France, dans le cas où l'on tomberait entre nos mains, serait un frein très puissant contre les insurrections. Quand on veut faire des choses grandes et énormément difficiles, il faut savoir employer les grands moyens.

Je vous demande pardon, Monsieur le Maréchal, mais je n'ai pas le temps de faire remettre au net cette longue dépêche; je vous l'envoie comme je l'ai dictée en courant; j'en fais prendre copie à la hâte. Je veux avant tout qu'elle puisse partir par le courrier de ce soir.

Agréez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Le Gouverneur général de l'Algérie,
Maréchal DUC D'ISLY.

P.-S. — Je ne doute pas que vous n'ayez déjà donné tous les ordres nécessaires pour le surcroît d'approvisionnements et de moyens hospitaliers que va exiger l'augmentation de l'armée d'Afrique. Sous ce dernier rapport, nous avons du temps devant nous, car les maladies, qui sont à leur apogée, vont décroître; elles ne reprendront guère leur intensité qu'en juillet 1846.

Mais il est nécessaire dès à présent d'acheter du fourrage disponible à Alger et à Bône, où on en trouvera assez, je pense, sans avoir recours à l'étranger. Quant à l'orge, c'est différent; il est indispensable d'en tirer du dehors, ainsi que du froment et même des farines. Je présume qu'en activant la fabrication de biscuit en Afrique, nous pourrons nous suffire.

La province d'Alger est largement approvisionnée en foin, mais Oran proprement dit appelle des approvisionnements. L'intendant vous dira s'il a besoin de biscuit; c'est le point qui demande à être le plus largement approvisionné de toutes choses, parce que c'est le

point où, suivant toute apparence, il y aura la plus grosse réunion de troupes.

Je ne saurais trop insister pour un renfort considérable de mulets, en raison de la défection des tribus qui nous en fournissaient, et aussi dans la vue des projets qui peuvent être formés contre la province de l'est du Maroc.

Il est urgent que je sois autorisé à faire une réquisition de mulets européens, en les faisant payer par l'intendance à dire d'experts. Cela vaut infiniment mieux que de les louer, car le prix de location égale la valeur de l'animal en peu de temps et cela donne lieu à des contestations et à des indemnités considérables.

Maréchal DUC D'ISLY.

N° 81

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Copie).

Ordre supérieur de Barral.

[Un racass d'Abd el Kader condamné à être pendu comme traitre.]

Voilà la seconde fois qu'Adj Abd el Kader, sous le prétexte de faire parvenir des nouvelles des prisonniers français, envoie des espions chargés de remettre des lettres aux principaux chefs de la ville. La corruption de ces chefs est trop à craindre dans une ville ouverte, dans laquelle la garnison est moins nombreuse que la population indigène, pour que toutes les mesures tendant à faire cesser ces tentatives coupables ne soient pas prises à l'instant.

En conséquence, le nommé Abd Rhaman ben Nekrouf, d'Aïn-el-Houth, convaincu d'avoir remis deux lettres de l'Emir, l'une à Si-Hamadi Sakal, caïd de la ville, l'autre à Adj ben Aly, capitaine de la milice indigène, sera pendu aujourd'hui 11 octobre, à 10 heures du matin, sur la place du Méchouar; on lui fera, avant l'exécution, faire le tour de la ville, accompagné d'un crieur public, qui publiera la cause de sa condamnation.

M. le commandant de place et M. le directeur des affaires arabes veilleront, chacun en ce qui le concerne, à l'exécution du présent ordre.

Tlemcen, le 11 octobre 1845.

Le Lieutenant-colonel, commandant supérieur,
DE BARRAL.

N° 82

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Barral à La Moricière.

[Exécution d'un racass qui a apporté des lettres d'Abd el Kader aux indigènes de Tlemcen.]

Tlemcen, 11 octobre 1845.

Mon Général,

J'ai l'honneur de vous adresser deux dépêches arrivées ce matin d'Oran, ainsi que le rapport de M. le capitaine Safrané, commandant le poste d'Aïn-Témouchent, dans lequel il rend compte d'une petite tentative faite sur son troupeau. Le piéton qui a apporté ces lettres n'a rien rencontré sur toute sa route.

Hier, j'ai eu l'honneur de vous transmettre les copies des diverses lettres venues de nos prisonniers détenus à la Deïra. Le racass qui en était porteur, s'étant servi de ce passe-port pour remettre des lettres de l'ex-Emir à Sy Amady et Hadj ben Ali, et peut-être à d'autres que je n'ai pu découvrir malgré mes recherches, et comme c'est la deuxième fois que de pareilles tentatives sont faites pour compromettre les gens de la ville, j'ai cru devoir condamner cet homme à être pendu, et il l'a été aujourd'hui, à 10 heures du matin, à un des canons de la batterie de Méchouar.

Ci-joint l'ordre du jour qui ordonne l'exécution de cet espion.

La ville et nos environs continuent à être fort calmes.

Je n'ai aucune nouvelle de l'extérieur; demain peut-être en aurai-je, parce que j'ai envoyé un piéton chez les Beni-Senouss.

J'ai l'honneur d'être avec respect, mon Général, votre très obéissant serviteur.

Le Lieutenant-colonel, commandant supérieur,
De Barral.

N° 83

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Copie). — Se trouve aussi imprimé, *Ibid.*, Prov. d'Alger. — A été inséré au *Moniteur universel* du 28 octobre 1845.

Ordre général de La Moricière.

Au bivouac, près Djemâa-Ghrazaouat, le 11 octobre 1845.

Une nouvelle prise d'armes vient d'avoir lieu dans la province d'Oran, sous l'influence de l'Emir Abd el Kader; son début a éte marqué par d'odieuses trahisons : de braves officiers ont péri victimes de leur zèle et de leur loyauté; leurs soldats ont défendu jusqu'à la mort l'honneur du drapeau.

Le lieutenant général, gouverneur général par intérim, croit devoir donner, au nom de l'armée, une dernière marque de souvenir à ceux de nos frères d'armes qui ont succombé avec gloire; leurs généreux exemples guideront ceux qui leur survivent et qui aspirent à les venger.

M. le lieutenant-colonel Berthier, du 4^e^ régiment de chasseurs d'Afrique, a péri le 22 septembre dernier, frappé au cœur, au moment où, à la tête de ses escadrons, il dégageait l'arrière-garde de M. le général de Bourjolly, vivement attaquée dans un défilé des Flitas.

Presque au même instant M. le chef de bataillon des zouaves Peyraguey, vieux soldat de l'île d'Elbe, succombait après quatorze campagnes d'Afrique, dans un combat contre les Traras.

M. le chef de bataillon Billot, du 41^e^ de ligne, commandant supérieur de Sebdou, officier plein de modestie et de vrai mérite, est lâchement assassiné le 1^er^ octobre, dans la tente du caïd des Ouled Ouriach, dont il veut arrêter la défection.

Deux jours plus tard, le fort est attaqué par 1.500 ou 2.000 Kabyles; mais M. le capitaine Brachet, du 41^e^ de ligne, qui a succédé à son commandant, après avoir patiemment contenu par le feu de sa place l'ardeur des assaillants, fait une sortie inattendue, les débusque de tous leurs abris, leur tue 70 hommes, et, par cette opération préparée avec sagesse et vigoureusement exécutée, il s'assure la possession de l'eau et la liberté de mouvement dans les dépendances de son poste.

Un événement plus grave et plus douloureux avait marqué l'entrée sur notre territoire d'Abd el Kader lui-même.

M. le lieutenant-colonel de Montagnac, du 15^e^ léger, commandant supérieur de Djemâa-Ghrazaouat, ému par les bruits d'une attaque prochaine de l'Emir, avait formé la résolution téméraire de protester, avec sa seule garnison, contre la violation de notre frontière et

de couvrir les tribus voisines, les Djebala et les Souhalia, qui réclamaient perfidement sa protection.

Le 23 septembre, à la tête d'un escadron du 2e de hussards et de 350 hommes du 8e bataillon de chasseurs d'Orléans, il se laisse entraîner loin de sa place. Environné par des forces plus que décuples, il communique à sa faible troupe son courage désespéré. L'escadron du 2e de hussards charge et va chercher la mort au milieu des cavaliers ennemis. Le 8e chasseurs d'Orléans, formé en carré, résiste trois heures et, après avoir épuisé ses cartouches, est détruit, lorsqu'il est livré sans défense au feu de ses adversaires.

M. le lieutenant-colonel de Montagnac, M. le chef de bataillon Froment-Coste, M. le chef d'escadron Courby de Cognord, leurs officiers, leurs soldats sont tués, non sans avoir fait chèrement payer leur vie. Quelques-uns seulement, blessés et foulés aux pieds des chevaux, sont pris vivants.

Une seule compagnie, celle des carabiniers, restée un peu en arrière, à la garde des bagages, réussit à gagner un marabout entouré d'une petite cour et, sous ce faible abri, prolonge une lutte héroïque. Trois attaques de vive force sont repoussées, les sommations répétées de l'Emir sont méprisées, et il est réduit à bloquer de loin 80 hommes sans vivres, sans eau et bientôt sans munitions.

Enfin, après trois journées, pressée par la faim et par la soif, la valeureuse troupe, digne d'elle-même jusqu'à la fin, se fait jour et, accablée sous le nombre, vient périr à une demi-heure de la place qu'elle espère atteindre. La garnison de Djemmâa-Ghazaouat, accourue à son secours, ne peut arracher à la mort que treize soldats.

Les noms du capitaine de Géreaux, du lieutenant de Chappedelaine, qui commandaient ces intrépides soldats, méritent d'être conservés dans nos annales militaires.

L'armée lira avec intérêt ceux des braves gens qui, fidèles à leurs officiers, ont combattu près d'eux jusqu'au dernier moment, et n'ont dû leur vie qu'à leurs armes (1) ; ce sont (2) :

Lavaissière (*Lavayssière*), caporal ;
Delfieux, carabinier ;
Fert, carabinier ;
Siguier, clairon ;
Langlois (*Langlais*), carabinier ;
Lappara (*Laparra*), idem ;
Médaille, idem ;
Frécy (*Tressy*), idem ;
Léger, idem ;
Antoine, idem ;

(1) Cette phrase signifie clairement que les soldats qui ont pu s'échapper isolément, tels que le hussard Daveine et le carabinier Rapin, ne doivent pas, malgré les dangers réels qu'ils ont courus, être cités à l'ordre de l'armée. (*Note de P. A.*)

(2) L'orthographe des noms est reproduite ici telle qu'elle figure sur l'exemplaire imprimé portant, pour ampliation, la signature autographe du colonel faisant fonctions de chef d'état-major général, A. Pélissier ; l'orthographe exacte, d'après les pièces des Archives administratives, est reproduite à côté en italique, pour les noms défigurés. (*Note de P. A.*)

Langevin, carabinier;
Michel, idem;
Rimond, chasseur (1).

Les Arabes parlent avec admiration de cette lutte acharnée; ils n'oublieront de longtemps le sang qu'elle leur a coûté.

Pour nous, officiers de tout grade, qui avons l'honneur de commander de pareils hommes, n'oublions pas que jamais le soldat n'a manqué au chef digne de le conduire, et redoublons d'énergie en face des nouveaux efforts qui nous sont imposés.

Le Lieutenant général,
Gouverneur général par intérim de l'Algérie,

Signé : DE LA MORICIÈRE.

N° 84

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Coffyn à Cavaignac.

[Rapport contre Corsy, qui n'aurait pas fait son devoir lors des événements de septembre.]

Djemâa, le 11 octobre 1845.

Mon Général,

Dans le rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser sur les faits qui se sont passés à Djemâa pendant que le commandement de ce poste m'était confié, j'avais cru devoir glisser sur la conduite rien moins qu'équivoque de M. Corcy, capitaine au 4e chasseurs d'Afrique.

Comme, depuis, j'ai eu des renseignements positifs sur la mollesse et le mauvais vouloir que cet officier a mis à exécuter les ordres *que moi-même je lui avais donnés*, ordres dont l'exécution ponctuelle pouvait peut-être sauver quelques débris de plus de la colonne de

---

(1) Cette liste est complète, sauf trois noms, ceux du caporal Jean-Pierre, du carabinier Audebert et du hussard Natali. L'omission s'explique pour les deux premiers par le fait qu'ils moururent en arrivant à Djemmaa-Ghazaouet. Quant au hussard Natali, il fut oublié sans doute parce qu'il était le seul de son arme, ou parce qu'il fut confondu avec Daveine; mais il fut par la suite récompensé. (*Note de P. A.*)

Djemâa, je dois à la vérité de déclarer que de tous M. Corcy est le seul qui n'ait pas constamment fait son devoir (1).

Je suis, avec le plus profond respect, mon Général, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Capitaine du génie,
COFFYN.

NOTA. — Le sergent Bertrand, du génie, et le brigadier Veise peuvent être appelés en témoignage ; et beaucoup d'autres encore.

N° 85

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Quillico à Thiéry.

[Opérations de La Moricière. — Arrivée le 12 octobre d'un prisonnier de Sidi-Brahim échappé du Maroc.]

Djemmaa-el-Ghazaouet, le 15 octobre 1845.

Mon Général,

La colonne commandée par M. le lieutenant général de La Moricière est arrivée à Djemmâa-el-Ghazaouet le 10 octobre. MM. les généraux Korte et Cavaignac sont avec lui ; la colonne a fait séjour le 11 et s'est remise en route hier 12 courant, à 5 heures du matin ; à 8 heures elle était aux prises avec l'ennemi qui, je suppose, était en grand nombre ; on a entendu quelques coups de canon. Je ne connais pas le résultat de ce combat, qui a eu lieu dans les environs de Nédromah.

M. le lieutenant général a fait prendre des vivres jusqu'au 17 pour

---

(1) Cette lettre, écrite quinze jours après le massacre du ravin, et le jour même où La Moricière se trouvait à Djemmaa-Ghazaouet et y rédigeait son ordre du jour, est vraiment étrange. Il semble, à la lire, que Coffyn, craignant des reproches sur sa mollesse, ait voulu prendre les devants et se mettre à couvert. Il est évident qu'une sortie eût sauvé les carabiniers ; mais est-il vrai que Corcy ait montré du mauvais vouloir à l'exécuter ?

Cet officier prétend, au contraire, en avoir été empêché par le capitaine Bidon.

Ce qui paraît ressortir de ces dissentiments, c'est que le commandement manquait d'unité, et surtout de fermeté. — Voir pièces 119, 123. *(Note de P. A.)*

les hommes et jusqu'au 14 pour les chevaux; il m'a dit qu'il serait de retour dans dix ou douze jours. Il a laissé à Djemmâa-el-Ghazaouet quatre escadrons de cavalerie, savoir : 2e chasseurs, deux, avec le lieutenant-colonel Dupuch et le commandant Gastu; 4e chasseurs, un, et 2e hussards, un; il a aussi fait rester un grand nombre de bêtes de somme, dans l'intention de rendre sa colonne plus mobile.

Le bateau *le Chacal* est parti par suite d'un malentendu et sans mon ordre; j'ai pris des mesures pour que cela n'arrive plus. Vous m'ordonnez, mon Général, de ne pas mettre des hommes du 8e bataillon qui viennent de m'arriver, à la mosquée; mais, le bataillon d'Afrique parti, il ne me reste plus que des convalescents; je n'ai de bien portant et de vraiment valide que le détachement d'artilleurs que je mets aux pièces.

Hier il est arrivé un homme du 8e bataillon de chasseurs d'Orléans; il a été pris le 24 septembre, le lendemain de la malheureuse (*sic*); il dit avoir été pris par des Marocains, et conduit dans le Maroc, où il a été vendu 15 francs. Il s'est échappé, a marché sept nuits, et se cachait le jour (1); il ajoute qu'il a vu, étant dans le Maroc, vendre au marché une grande partie des effets de nos malheureux morts le 23, ce qui ne laisse pas de doutes qu'il y avait à cette affaire beaucoup de Marocains.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, mon Général, votre très humble et très obéissant serviteur.

Ch. QUILLICO.

P.-S. — Je manque d'officiers; j'en avais cinq : un est parti avec la colonne; deux rentrent avec le bataillon d'Afrique; il ne m'en reste donc plus que deux, en y ajoutant le capitaine qui vient d'arriver avec sa compagnie; cela me fait trois officiers d'infanterie. Le lieutenant général m'a ordonné de mettre des officiers dans les blockhaus; j'ai été obligé d'y faire monter des officiers de cavalerie. Les escadrons partant, je me trouverais très embarrassé avec un dépôt de subsistants fort de plus de 200 hommes, et qui ne peut être commandé et administré que par un officier.

J'ai oublié, mon Général, de vous rendre compte que le lieutenant général m'a laissé 78 prisonnières, femmes ou enfants; s'il était possible de les faire partir pour Oran, cela nous débarrasserait. J'attends vos ordres à ce sujet.

---

(1) Il s'agit du chasseur *Bessodes* (Jean-Antoine), né en 1815 à Montjaux (Aveyron), n° mle 1172; il est porté sur le registre du corps comme fait prisonnier le 23 septembre et rentré au corps le 13 octobre. (*Note de P. A.*)

N° 86

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Bugeaud à Soult.

[Arrivée à Alger. — La situation.]

Alger, le 15 octobre 1845.

Monsieur le Maréchal,

Je suis arrivé ici aujourd'hui à 4 heures. J'ai pris immédiatement connaissance des affaires politiques; rien n'a bougé dans la province d'Alger. Le général Marey a fait refouler les insurgés de l'est de la province de Tittery dans le Jurjura. Quelques fractions de tribus sont revenues se soumettre et paient une amende. Ben Salem, malade, a quitté le chériff en lui laissant les restes de ses soldats réguliers. Le colonel Chasseloup (1) était le 11, venant de Sétif, à trois jours de marche du général Marey. J'ai ordonné de n'attaquer les insurgés dans la montagne qu'autant que les deux colonnes seraient réunies.

La subdivision d'Orléansville est restée calme malgré le voisinage de l'insurrection. Je l'attribue à deux causes : le désarmement et les trois aghas influents que j'y ai placés, Mohammed ben Zeitouni, Djelali ben Sehha et Kobsili (2).

M. le général de Bourjolly est à Sidi-bel-Assel, sur la basse Mina, dans une défensive-offensive à courtes distances. Sa situation est pénible, parce que l'insurrection a gagné dans les montagnes entre Mostaganem et Mascara. J'ai besoin de lui porter secours; des renforts devant successivement arriver d'Alger, je me détermine à me porter sur la Mina, soit en passant par Teniet-el-Had et Tiaret, soit en descendant la vallée du Chélif. Je me mettrai en mouvement, le 17 au matin, avec 7 bataillons donnant environ 2.600 baïonnettes, 300 chevaux réguliers, 4 pièces de montagne et 400 mulets d'équipages.

Je rallierai M. de Bourjolly, et nous agirons de concert sur les insurgés de la Mina, et puis sur ceux des montagnes entre Mostaganem et Mascara. Ces mouvements me rapprocheront du général Lamoricière, et au besoin je me porterais vers lui. Dans tous les cas, je me rapprocherai d'Oran et, à moins d'événements imprévus, j'irai probablement prendre le commandement des troupes sur la frontière de l'ouest.

---

(1) Justin-Prud. *de Chasseloup-Laubat*, colonel du 19e léger. (*Note de P. A.*)

(2) Le document est écrit par un secrétaire et la signature seule est de Bugeaud; les orthographes des noms sont plutôt : « Mohammed ben Zitouni, Djilali ben Sehba et Kobsili. » El Kobsili paraît être un nom turc. (*Note de I. H.*)

Je ne vous parle pas de M. le général de Lamoricière, parce que je vous envoie une dépêche de lui du 10, de Djemmâa-Ghazaouet. Je vois avec bonheur qu'il a rallié la colonne du général Cavaignac, que je savais avec beaucoup d'inquiétude s'enfoncer seul dans les montagnes de la rive gauche de la basse Tafna. A l'heure qu'il est, les deux colonnes réunies ont dû attaquer Abd el Kader chez les Trara. Il se trouvait entre eux et la Tafna; mais, dans un tel pays, il n'était pas compromis pour cela.

On peut regarder la province d'Oran comme presque entièrement insurgée. C'est pour cela que je m'y porte; c'est le meilleur moyen d'empêcher l'insurrection de gagner celle d'Alger. Malheureusement nous approchons de la saison des pluies. Si nous étions assez heureux pour avoir six semaines de beau temps, nous ferions de bonne besogne.

Agréez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Le Gouverneur général de l'Algérie,
Maréchal DUC D'ISLY.

P.-S. — J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint copie de deux lettres, l'une du général Thiéry, d'Oran, en date du 14 octobre, l'autre du général de Bourjolly, de Bel-Assel, du 11 octobre.

N° 87

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Copie).

Les habitants de Taount à Quillico.

[Ils demandent l'aman.]

Copie d'une lettre adressée au commandant supérieur par les habitants de Tount, le 15 *octobre* 1845.

Dieu seul est Dieu, et Mohammed est son prophète.

Grâce à Dieu, que vous veuillez lire notre lettre; je vous ai envoyé une lettre, l'avez-vous reçue? Nous souhaitons le bonjour au commandant supérieur du fort, le caïd Hamed ben Hamed, avec Ibrahim ben Caddour et tous les gens de Tount. Si vous voulez nous donner votre parole, nous reviendrons dans notre village, nous et nos frères. Les gens des Traras nous disent que nous sommes des Français, et ils nous font beaucoup de mal; les Français ne nous font que du bien. Aujourd'hui nous ne pouvons rien faire. Le colonel qui est mort nous avait donné sa parole; si vous me (*sic*) donnez votre parole, nous y croirons. Si nous avons fait mal, vous pouvez arranger cela pour le mieux. Si vous voulez nous mettre en prison, nous sommes à votre

disposition, et vous pourrez nous faire grâce après. Le commandant de la place et le capitaine Coffyn nous veulent du mal et pas de bien. Le capitaine nous a dit qu'il nous fallait aller chercher les officiers qui sont chez les Traras, et qu'il fallait qu'un de chez nous lui porte une lettre à Maghnia; nous avons vu que nous ne le pourrions pas. Nous n'avons trouvé que du mal avec M. Coffyn. Nous avons envoyé Dervich avec une lettre de M. Coffyn à Nédromah, et il a été arrêté par Abd el Kader; il l'a fait attacher sur un figuier. Nous avons envoyé un taleb à Sidi-Brahim; en revenant, M. Coffyn l'a fait arrêter; nos affaires et les vôtres sont les mêmes; les chefs veulent faire du bien et les jeunes dérangent les affaires. Les jeunes gens ne veulent pas laisser arranger les affaires. Nous avons peur des Français et d'Abd el Kader, qui nous a menacés de tuer des hommes et des femmes et de s'emparer de tout ce qu'il trouvera. Ibrahim ben Caddour et le caïd Hamed ben Hamed voulurent venir chez vous, mais ils ont eu peur du sultan. Des Traras sont chez nous; ils nous entourent par un cercle et nous gardent; nous vous donnons cette nouvelle. Si vous avez la parole pour nous comme l'avait le colonel qui est mort, vous nous rendrez la réponse; si vous nous trompez, Dieu sera entre nous.

Nous avons eu un nègre blessé à Tount.

N° 88

A. H. G., Algérie, Corresp., oct. 1845, Prov. d'Oran (Copie).

Les Souhalia à Quillico.

[Ils cherchent à connaître les dispositions du commandant à leur égard.]

Copie d'une lettre adressée au commandant supérieur par les gens de la tribu des Souhalias, le 15 *octobre* 1845.

Dieu seul est Dieu, et Mohamed est son prophète.

Vous allez recevoir notre lettre; nous vous demandons réponse de votre main. Nous souhaitons le bonjour au commandant supérieur du fort et Dieu aussi et tous les Souhalias réunis. Dieu a voulu cette affaire entre nous. Nous avons bien prévenu plusieurs fois le colonel de ne pas sortir, et il est sorti malgré nos avertissements, il n'a pas voulu nous écouter. Vous remplacez celui qui est mort, nous aussi nous vous mettons à sa place. Nous ne savons pas ce que vous avez dans le cœur, si c'est pour le mal, ou si c'est pour le bien. Vous avertirez votre chef et nous ferez rendre la réponse le plus tôt possible.

N° 89

A. H. G., Algérie, Corresp., oct. 1845, Prov. d'Oran (Copie).

Quillico aux habitants de Taount et aux Souhalia.

[Il attend que les chefs de tribus viennent le trouver.]

Copie de la réponse faite par le commandant supérieur aux lettres des habitants de Tount et à la tribu des Souhalias, le 15 *octobre* 1845.

Je ne suis pas habitué à composer avec mes ennemis; que ceux qui ont besoin de moi viennent me trouver; je suis chef et je ne veux avoir affaire qu'aux chefs. Vous me demandez la promesse qu'il ne vous sera rien fait, mais vous n'êtes pas les plus forts pour me faire les conditions. Je vous le répète, que ceux qui ont besoin de moi viennent, je les entendrai; quant à rentrer dans votre village, le lieutenant général de La Moricière seul peut vous l'accorder. Si vos chefs n'osent pas venir de suite chez moi, qu'ils y viennent le jour où la colonne arrivera; je les présenterai au général, et il décidera du sort de ceux qui ont à se reprocher une trahison.

N° 90

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Bugeaud à La Moricière.

[Nouvelles des colonnes. — Projets.]

Alger, le 17 octobre 1845.

Général,

Je serai le 21 sous Milianah avec 3.000 hommes d'infanterie, 300 chevaux et 4 pièces de montagne.

Il est à peu près certain que je me dirigerai sur Tiaret, car les Oulad-Bessaïn ont déjà commencé à bouger et je sais d'ailleurs que l'insurrection est tout autour de Tiaret. Dans tous les cas, soit que je descende par la vallée du Chéliff, soit que je passe au-dessus de l'Ouanseris, je me rapprocherai de M. le général de Bourjolly pour agir de concert contre les Flitta et autres.

D'après les circonstances qui se dérouleront de votre côté ou dans

l'est de votre province, je jugerai si je dois me rapprocher de vous ou continuer mes opérations autour de Mascara; dans tous les cas je vous écrirai aussi souvent que je le pourrai avec quelque chance que mes dépêches vous parviennent, pour vous faire connaître les événements et mes intentions.

Je donne l'ordre au général Bedeau de venir prendre le commandement des troupes qui sont ou seront réunies dans la province de Tittery.

Marey a soumis une partie des insurgés du Dira; les autres se sont jetés dans le Jurjura où ils paraissent souffrir beaucoup. On vit sur leurs silos. Rien n'a bougé dans sa subdivision ni dans la province d'Alger, si ce n'est une petite attaque de 60 cavaliers contre l'agha des Ouled-Aiad qui était campé à Tukeria.

Saint-Arnaud a eu, en revenant du Riou, un combat très brillant chez les Beni-Ouragh; il leur a tué plus de cent hommes, dont un chef important. Cette tribu paraît regretter sa levée de boucliers.

Mohammed Bel Hadj et ses fils relèvent la tête. Nos aghas aristocrates de la subdivision d'Orléansville paraissent se bien conduire. Kobsili maintient parfaitement la communication entre Tenès et Orléansville, où les convois se font sans escorte.

L'Ouaransenis, un peu agité, n'a pourtant pas suivi l'exemple des Beni-Ouragh. Je l'attribue à Zitouni et au désarmement.

Vous allez être renforcé de 9 petits bataillons. Vous aurez donc 14 bataillons de plus et 500 chevaux. Vous serez obligé de faire camper une bonne partie de vos troupes; on a dû vous envoyer des tentes. C'est surtout à Djemmâa-Ghazaouet qu'il vous en faut. Je donne des ordres à l'intendant d'Alger pour qu'il seconde de tout son pouvoir celui d'Oran pour les approvisionnements de la province, surtout en fourrages.

Le Gouverneur général,
Maréchal DUC D'ISLY.

J'ai fait savoir officiellement aux officiers généraux et autres que je ne mets plus aucune formule au bas de mes lettres.

N° 91

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Quillico à Thiéry.

[Etat de son poste; dispositions des tribus environnantes. — La Moricière.]

Djemmâa-el-Ghazouet, le 17 octobre 1845.

Mon Général,

La balancelle envoyée à Oran le 11 courant est rentrée le 15, à 9 heures du soir; le patron m'a rendu compte qu'il avait entendu le canon ce

jour-là derrière Sidi-Loucha (1), ce qui fait que, depuis le 12, la colonne s'est battue tous les jours.

Mercredi 15, les habitants de Touent et la population de la tribu des Souhalias m'ont écrit ; ils demandent à faire leur soumission. J'ai l'honneur de vous adresser copie de ces deux lettres (2), qui ont été lues par un taleb marocain, mon interprète ne sachant ni lire ni écrire et étant d'une intelligence assez bornée ; je vous fais connaître aussi ma réponse *verbale*, car mon interprète n'a jamais pu la dicter au taleb marocain, auquel je suis obligé d'avoir recours.

Ce que je crains ici, mon Général, beaucoup plus que les Arabes, c'est le feu. Nous avons eu depuis que je suis à Djemmâa-el-Ghazaouet, malgré toutes les précautions que je prends et les ordres que j'ai donnés, deux commencements d'incendie. Le croirait-on, mon Général, dans un espace aussi resserré et aussi encombré, où tout est inflammable, il n'y a pas une pompe ! Je crois, mon Général, que dans l'intérêt de l'armée (car que deviendrait-elle si nos magasins devenaient la proie des flammes ?) et dans celui de la population, on doit se presser de réparer cet oubli et se hâter d'en envoyer une. Le sinistre de la Maghrnia est là pour exemple.

Lorsque M. le lieutenant général m'a envoyé les prisonniers, il ne m'a pas dit ce que je devais en faire, et j'allais vous écrire, mon Général, par ce courrier, pour vous demander si je pouvais vous les envoyer ; à l'avenir, je ne manquerai pas de le faire.

Le caïd de Nédromah (3) ne vaut pas mieux que les autres, et il m'est impossible de me mettre en communication avec lui ; le commandant d'Illiers n'a pas trouvé à faire porter une lettre qu'il voulait envoyer au général de La Moricière.

Le 16, j'ai envoyé une corvée armée faire du bois pour notre four à chaux ; à 3 heures on est venu me prévenir qu'elle était menacée par cinq ou six cents Kabyles ; j'ai de suite fait dire à l'officier qui commandait cette corvée de rentrer, mais le mouvement de retraite était commencé et ils rentraient au moment où je montais à cheval pour sortir avec 200 hommes de cavalerie et 100 hommes d'infanterie. Une vingtaine de coups de fusil ont été tirés sur nos travailleurs ; personne n'a été touché ; je crois qu'on a augmenté le nombre des ennemis au moins des 5/6.

J'ai écrit au capitaine Froment, faisant fonctions de major au 44e de ligne, de m'envoyer (*sic*)

18 octobre, 4 heures du matin.

Le commandant de Martimprey est arrivé à 1 heure du matin, escortant les blessés et les malades de la colonne ; parmi les premiers se trouve M. de Carondelet, chef de bataillon au 41e de ligne, blessé d'une balle à la tête ; il perdra un œil ; le capitaine Le Monnier (4), du

---

(1) *Sidna-Loucha*, petite plage et marabout célèbre, à une dizaine de kilomètres au nord-est de Djemmaa-Ghazaouet. (*Note de P. A.*)

(2) Il s'agit des pièces 87 et 88. (*Note de P. A.*)

(3) Le caïd *Nakache*. (*Note de P. A.*)

(4) Lire *Monnier*, et non *Le Monnier*. Il y avait au 41e un officier du nom de Lemonnier (Herc-Cas.) ; il commandait la compagnie de grena-

même régiment, a été tué. Des soumissions ont eu lieu. La colonne a bivouaqué à deux lieues d'ici; Abd el Kader était en face à une lieue d'elle; un très grand ravin les séparait.

Les quatre escadrons de cavalerie laissés par M. le lieutenant général à Djemmâa sont allés le rejoindre, ainsi que tous les hommes d'infanterie disponibles. Les mulets du train et le goum sont venus prendre des vivres.

Le bateau à vapeur *le Chacal* est arrivé hier à 4 heures de l'après-midi; je l'avais retenu espérant avoir des nouvelles de la colonne et j'ai bien fait; j'attends les dépêches du lieutenant général, et je le ferai partir aussitôt pour qu'il arrive, si cela est possible, avant le départ du courrier d'Alger.

J'ai reçu deux cents malades, y compris onze blessés, parmi lesquels se trouvent trois officiers, M. de Carondelet; M. Buscail, lieutenant de voltigeurs au 15e léger; M. Marche, lieutenant au 2e chasseurs à cheval (1).

Le commandant d'Illiers est parti; il m'a chargé, mon Général, de vous dire qu'il n'a pas eu le temps de vous répondre.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, mon Général, votre très dévoué et obéissant serviteur.

Le lieutenant-colonel,
Ch. QUILLICO.

N° 92

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).
Inséré au *Moniteur* du 28 octobre 1845.

La Moricière à Soult.

[Courby de Cognord n'est pas mort, mais prisonnier.]

Au bivouac, sous Nedroma, le 17 octobre 1845.

Monsieur le Maréchal,

L'émir Abd el Kader m'a fait remettre, avant-hier, une lettre de M. Courby de Cognord, chef d'escadrons au 2e hussards, que nous

---

diers du 3e bataillon, se distingua au combat du 15 octobre (voir pièce 93), mais ne fut pas tué.

C'est Ch.-Ad. Monnier dont il est question; il commandait la compagnie de voltigeurs du 3e bataillon, fut blessé le 13 octobre à l'attaque du col d'Aïn-Kebira et mourut le 14. *A. A. G.*, registre matric. des officiers du 41e.

(1) Il faut entendre « chasseurs d'Afrique ». (*Note de P. A.*)

avions cru mort avec M. le lieutenant-colonel de Montagnac dans le combat du 23 septembre. Cette lettre, dont vous trouverez ci-joint la copie, est le véritable rapport officiel de cette journée, mais ne diffère par aucune circonstance importante du récit que j'ai eu l'honneur de vous adresser et qui a été rédigé par M. le chef d'escadrons d'état-major de Martimprey, d'après les dires du petit nombre de soldats échappés au désastre. Il est doublement honorable pour M. de Cognord de s'être conduit comme il le raconte, et de le raconter avec tant de simplicité.

Je me suis empressé de lui répondre et de lui exprimer pour lui et pour ses compagnons d'infortune l'estime dont leur courageuse conduite m'a pénétré. Je lui ai envoyé, en même temps, une somme de 1.000 francs, prélevée sur les fonds secrets, des médicaments et quelques effets. J'ai assez de confiance dans la générosité de l'Emir pour penser que le tout parviendra à l'adresse de M. de Cognord.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monsieur le Maréchal, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Lieutenant général,
Gouverneur général par intérim de l'Algérie,
De La Moricière.

N° 93

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran.

La Moricière à Soult.

[Ses opérations du 12 au 17 octobre.]

Au bivouac, sur l'oued Telata, près Nédroma, le 17 octobre 1845.

Monsieur le Maréchal,

Je me suis mis en marche de Djemmaa-Ghazaouet le 12 octobre, ainsi que je vous annonçais devoir le faire, par ma lettre du 10, et j'ai pris ma direction vers Nedroma et le col d'Aïn-Kebira qui donne accès dans le pays des Traras. J'avais laissé à Djemmaa-Ghazaouet un certain nombre d'hommes fatigués et trois escadrons de cavalerie dont je pouvais momentanément me passer dans les montagnes; je marchais avec environ 4.500 bayonnettes, 650 sabres, 10 pièces de montagne.

Arrivé sur l'oued Telata, au lieu même où je bivouaque aujourd'hui, un assez grand nombre de fantassins des Beni-Menir (fraction des Traras) et des cavaliers s'approchèrent de mon flanc gauche et commencèrent à tirailler; à l'horizon sur la crête des montagnes, des deux côtés du col d'Aïn-Kebira, je distinguais une nombreuse cava-

lerie immobile et spectatrice du combat que l'Emir avait prescrit d'engager contre nous. Je ne jugeai point convenable de les laisser s'enhardir par une offensive prolongée; je fis masser mon convoi et je lançai sur les assaillants quelques bataillons sans sacs avec quelques escadrons qui les refoulèrent sans peine dans leurs montagnes. Cet engagement coûta aux Beni-Menir une quinzaine d'hommes, et à nous un officier du 15ᵉ léger, M. Buscail, légèrement blessé, un sous-officier du 41ᵉ et un chasseur du 2ᵉ régiment tués. Je vins prendre mon bivouac sous Nedroma, sans être suivi un seul instant; l'ardeur des insurgés s'était déjà ralentie.

Les chefs de Nedroma vinrent le soir à mon camp et s'excusèrent sur la nécessité d'avoir payé à l'Emir une contribution en argent, de lui avoir livré de l'orge et des vivres pour sa troupe. Les portes lui étaient d'ailleurs restées fermées, et l'attitude des habitants avait été assez ferme pour qu'on n'essayât pas de les ouvrir de force ou de parler d'une émigration au Maroc. Nous avons intérêt à ménager cette population commerçante qui, par ses relations étendues, nous aidera peut-être un jour à rappeler les tribus en fuite et à remplir le vide qui s'est fait autour de nous. Mon langage fut médiocrement sévère, et j'entretins les chefs plus de l'avenir que du passé.

Je sus par eux que l'Emir, avec environ 2.000 chevaux, se tenait à Aïn-Kebira, fomentant l'insurrection des Traras, des Ghrossels et d'une faible portion des Beni-Amer Garabas, qu'il n'avait pu pousser au Maroc. Toutes ces populations étaient entassées dans le pâté de montagnes qui occupe le triangle compris entre Lalla-Magrnia, Djemmaa-Ghazaouet et l'embouchure de la Tafna. Tous les combattants s'étaient donné rendez-vous pour la défense du col d'Aïn-Kebira, par où je devais nécessairement entrer dans la montagne.

Je montai à ce col le lendemain matin 13 octobre. M. le général Cavaignac marcha vers la gauche de la position, par un sentier que nous avions reconnu la veille au soir; j'arrivai péniblement à sa hauteur par un sentier en corniche qui s'élève à droite en partant de la porte de Nedroma. M. le colonel Chadeysson, du 15ᵉ léger, avec son régiment et deux bataillons du 6ᵉ léger, marchait en tête de la colonne. Nous voyions en face de nous, et à gauche principalement, les crêtes couvertes de nombreux fantassins kabyles. Un mamelon très saillant et bien garni de monde s'élève dans la partie moyenne du col et aurait séparé nos deux attaques, en avançant. J'y dirigeai M. le colonel Gachot, du 3ᵉ léger, avec un bataillon de son régiment et une section de montagne. Je gardai près de moi le 44ᵉ de ligne comme réserve, en tête du convoi. A 11 heures, les trois têtes de colonne partirent ensemble et furent accueillies par un feu très vif.

Celle de gauche ayant à gravir, devant un ennemi nombreux, des pentes escarpées et exposées dans toute leur longueur à une fusillade plongeante, pouvait paraître hasardeuse; mais tel fut l'élan du 41ᵉ de ligne, animé par M. le général Cavaignac et par son colonel, M. de Mac-Mahon, que la position fut enlevée d'emblée. Bon nombre de fantassins ennemis furent atteints et tués sur le revers opposé; de notre côté, M. le chef de bataillon de Carondelet, du 41ᵉ de ligne, fut gravement blessé d'une balle à la tête; M. le capitaine Monnier, du même régiment, fut mortellement frappé, ainsi qu'un soldat; cinq furent blessés.

Le col d'Aïn-Kebira était occupé, j'y établis mon camp. M. le général Cavaignac vint m'y rejoindre dans l'après-midi, après avoir donné la chasse au loin, à tous les fantassins qui essayaient de se maintenir sur les pitons voisins. Une section de la 6e batterie du 14e régiment, commandée par M. le capitaine Gélin (1), seconda son mouvement par un feu ménagé à propos et bien dirigé.

La cavalerie de l'Emir ne s'était point compromise dans ces terrains difficiles; elle avait de bonne heure évacué les crêtes de la gauche avant de se trouver engagée. M. le général Cavaignac l'avait vue descendre vers l'oued Telata et avait entendu les cris dont la poursuivaient les Traras abandonnés par elle.

Le lendemain 14, je fis dans la journée un mouvement d'une lieue et demie seulement, pour venir camper aux marabouts de Sidi-Mohammed-el-Kraoüen, où je savais trouver les silos abondamment pourvus d'orge pour ma cavalerie et pour mon convoi. Je pénétrai ainsi au cœur du pays des Beni-Ouersous, la fraction la plus hostile des Traras, celle qui avait livré à M. le général Cavaignac, le 22 et le 24 septembre dernier, deux combats acharnés. Je refoulais vers la mer toutes les populations et je commençais à leur fermer les chemins de l'Ouest. Mon mouvement se dessinait; les tribus en comprirent les conséquences et, dès le soir, des lettres me furent apportées de la part des chefs des Beni-Ouersous et des Ghrossels.

Je continuai mon mouvement le 15 au matin et je vins m'établir à Souck-ouled-Aloui. Les crêtes rocheuses qui environnent cette espèce d'entonnoir étaient couvertes d'hommes armés qui se disposaient à nous y assaillir. M. le général Cavaignac, sorti le premier du défilé inextricable par lequel on débouche à Souck-ouled-Aloui, avait engagé une vive fusillade avec les Kabyles, dans les rochers de Bab-Messemar (la porte ferrée), col par lequel on passe des Beni-Ouersous chez les Beni-Missel. Je fis masser mon convoi et, dès que M. le colonel Chadeysson fut arrivé avec les 6e et 15e légers, je le mis en mouvement par la droite pour attaquer les positions que M. le général Cavaignac abordait par la gauche. La principale résistance eut lieu de ce côté, où l'ennemi se montrait en force. Le bataillon des zouaves, qui formait la tête de la colonne avec l'escadron du 4e de chasseurs de M. le capitaine deVernon, ne firent pas moins bien que le 41e n'avait fait le 13 et furent plus heureux. Un seul zouave fut blessé; plus de 40 cadavres ennemis restèrent sur la place. Les seules pertes de la journée avaient eu lieu pendant la fusillade qui précéda l'attaque principale à gauche; un sous-officier du 41e avait été tué; cinq soldats du même corps blessés.

Quelques coups de fusil avaient été tirés à l'arrière-garde par le 3e léger; un sergent y avait été grièvement blessé.

Ce combat acheva de décourager les Traras et, le 16 au matin, lorsque je commençais à marcher vers le pic de Tadjera (désigné sous le nom de mont Noé sur plusieurs cartes), me rapprochant de plus en plus de la mer, les chefs vinrent au-devant de moi, accompagnés des caïds des Ghrossels et de ceux des fractions des Beni-Ahmer qui ont reculé devant l'émigration au Maroc. Toutes ces tribus étaient à ma

(1) François-Marie *Gélin*. (*Note de P. A.*)

discrétion, resserrées entre mon camp et la mer dont, à Tadjera, je n'étais pas à plus d'une lieue et demie. Je pouvais faire descendre dans les affreux ravins où elles s'étaient jetées sans avoir le moyen d'en sortir, des bataillons d'infanterie qui eussent obtenu une sévère vengeance de cette insurrection... dans la disposition d'esprit de nos troupes, cette vengeance eût été trop cruelle peut-être ? J'étais pressé de regagner la plaine et de me rapprocher de Nedroma, afin de surveiller les manœuvres de l'Emir, dont le camp se voyait à Aïn-Kebira, séparé de nous par une courte distance, mais par des rochers et des précipices infranchissables. J'ai accordé le pardon qui m'était demandé et je suis descendu ce matin de Tadjera ici. J'ai prescrit aux Ghrossels et aux fractions des Beni-Ahmer de rester enfermés dans les montagnes des Traras ou dans celles des Oulassas, dont une députation est venue me trouver, jusqu'à ce que la sécurité de leurs plaines fût suffisamment rétablie.

Je pourrai mettre, un peu plus tard, à ce pardon des conditions dont je n'aurais pu suivre l'accomplissement aujourd'hui. C'est déjà un résultat que de fermer à l'Emir cette espèce de forteresse. Je me trouve maintenant en mesure de le suivre dans les plaines, s'il essaie d'y tenir. J'ai renvoyé à Ghazaouet, ce soir, mes blessés, mes malades et mes éclopés ; j'en retire les escadrons que j'y avais laissés. Je pourrai, à 6 ou 7 heures du matin, me lancer à sa poursuite dans la direction qu'il aura prise. J'ai des espions en route, de tous les côtés, pour m'en informer.

Les troupes ont montré leur constance ordinaire dans ces pénibles marches dans les montagnes, où une distance de deux lieues à franchir les tenait sur pied toute une journée ; celles qui étaient engagées étaient animées par le souvenir de leurs frères d'armes trahis et massacrés ; jamais je ne les ai vues plus braves et plus ardentes. M. le général Cavaignac et MM. les chefs de corps m'ont cité comme dignes d'une mention particulière (1) :

Dans l'état-major : MM. le capitaine Anselme, aide de camp de M. le général Cavaignac, et Beaudouin, capitaine détaché au 2e régiment de chasseurs d'Afrique, chargé des affaires arabes près du général, qui ont pris part auprès de lui aux trois combats où la colonne de gauche a joué le rôle principal.

Dans l'artillerie : MM. Lugan et Gélin, capitaines commandants ; Chavaudret, capitaine en 2e ; Lafforin, adjudant sous-officier ; Hussenet, maréchal des logis.

Dans le génie : MM. le capitaine du génie Gaubert, le capitaine de sapeurs Touvenaint, dont l'intelligence et l'activité se sont fait remarquer dans les travaux qu'ils ont dirigés pour ouvrir des débouchés à la division dans ces montagnes abruptes.

---

(1) Plusieurs noms sont mal orthographiés ou incomplètement cités sur l'original ; leur orthographe a été rétablie d'après l'*Annuaire de l'état militaire* pour 1845 et les pièces des *Archives administratives du ministère de la Guerre ;* les parties des noms omises dans la lettre de La Moricière ont été mentionnées entre crochets. (*Note de P. A.*)

Dans l'avant-garde (44e de ligne et 2 compagnies d'élite du 1er bataillon du 1er régiment de la légion étrangère) : MM. Faivre, colonel du 44e; [Bougourd] de Lamarre, chef de bataillon; Clerc, capitaine adjudant-major; Gabernache et Gatschon, capitaines; Beaumené, adjudant sous-officier; Lesage, capitaine de grenadiers à la légion étrangère.

Dans la colonne de droite (6e et 15e légers, détachement du 8e bataillon d'Orléans) :

6e léger. Pour le combat d'Aïn-Kebira : MM. Etienney, chef de bataillon; Varlet, chirurgien aide-major, officier de santé, dont le dévouement se manifeste en toute circonstance; Fermier [de la Provotais], lieutenant; Badouaille, capitaine; Recopé, sergent-major.

Pour le combat de Bab-Messemar : MM. Salson, lieutenant; Sorel, sergent.

15e léger. Pour l'engagement du 12 octobre : M. Buscail [*dit* Traqué], lieutenant, blessé.

Pour le combat du 15 octobre à Bab-Messemar : MM. Bonnet, capitaine adjudant-major; Falcon, sous-lieutenant de voltigeurs; Morcerou, sergent-major de carabiniers.

10e bataillon de chasseurs d'Orléans. Au combat d'Aïn-Kebira : M. Levassor-Sorval, capitaine chargé de commander le détachement du 8e bataillon.

8e bataillon de chasseurs d'Orléans. Simon, sergent.

Colonne de gauche aux ordres de M. le général Cavaignac (bataillon de zouaves, 41e de ligne) :

Bataillon de zouaves. Pour le combat du 13 octobre à Aïn-Kebira : MM. Franceschetti et de Saint-Pol, capitaines; Dubos, lieutenant; Robin du Villars, sergent.

Pour le combat du 15 octobre à Bab-Messemar : MM. Bouat, lieutenant-colonel; Lecouteux, capitaine.

41e de ligne. Pour le combat d'Aïn-Kebira, le 13 octobre : MM. de Mac-Mahon, colonel; de Carondelet, chef de bataillon (grièvement blessé); de Fraboulet [de Kerléadec], capitaine adjudant-major; Piala, sergent; Tiaret, voltigeur; Geneslay et Laurent, grenadiers.

Pour le combat de Bab-Messemar, le 15 octobre : MM. Lemonnier, capitaine; Riotté, sergent-major.

Arrière-garde (3e léger) : MM. de Géraudon, lieutenant-colonel; de Serre, chef de bataillon; Foussier, sergent de voltigeurs (blessé); Soulié, carabinier.

La *cavalerie* n'a pu agir avec ensemble, dans les terrains presque inaccessibles où la division a manœuvré; toutefois, quelques détachements ont pu joindre l'ennemi et plusieurs officiers ou soldats ont fait connaître l'élan ordinaire de nos cavaliers. Ce sont :

Dans l'engagement du 12 octobre : MM. de Noë, capitaine; Sémidéï et Brice, sous-lieutenants; Raison, brigadier, et Imoff, chasseurs du 2e régiment.

Dans le combat d'Aïn-Kebira, du 13 : M. le lieutenant Guichard, qui commandait un peloton détaché près de M. le général Cavaignac, et le maréchal des logis Julien.

Dans le combat de Bab-Messemar : MM. [Damiguet] de Vernon,

capitaine au 4e de chasseurs; Dor, sous-lieutenant; Delmas de Lacoste, lieutenant; Durys, adjudant; Delouche, maréchal des logis.

M. l'adjoint de 1re classe à l'intendance militaire [Lucas] de Missy a dirigé avec activité et intelligence les services administratifs. MM. le chirurgien-major Gama et le chirurgien aide-major Lapeyre ont donné à nos blessés des secours éclairés et assidus.

MM. le général Korte, commandant la cavalerie, gravement indisposé, et M. le colonel Renault, du 6e léger, fortement incommodé des suites d'une chute de cheval, n'ont pas voulu quitter la division; j'espère les revoir sous peu de jours à la tête de leurs troupes.

Par un prochain courrier, je réclamerai de votre justice, Monsieur le Maréchal, les récompenses auxquelles les militaires de tous grades se sont acquis de nouveaux droits.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monsieur le Maréchal, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Lieutenant général,
Gouverneur général par intérim de l'Algérie,
DE LA MORICIÈRE.

N° 94

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

La Moricière à Soult.

[Situation de l'Algérie. — Opérations dans l'Ouest. — Projets. — La question du Maroc.]

Sur l'oued Tleta, près Nédroma, le 18 octobre 1845.

Monsieur le Maréchal,

Le rapport que j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint vous fera connaître les heureux résultats de nos premières opérations.

Le détachement que j'avais envoyé cette nuit à Razaouat m'a rapporté vos dépêches des 4 et 6 octobre, ainsi qu'une dépêche télégraphique que M. le Ministre de la Marine m'a fait parvenir directement.

Je pense qu'à l'heure qu'il est M. le maréchal Bugeaud doit être arrivé à Alger. Ce sera lui qui donnera les ordres pour la répartition des troupes dirigées sur l'Afrique. J'ai hâte de savoir les premiers bataillons arrivés à Oran, pour faire face aux mouvements insurrectionnels qui se sont produits jusque dans les plaines basses, sur les communications d'Oran et Mostaganem avec Mascara.

Le général Thiéry vous ayant donné des détails circonstanciés sur ce qui s'est produit dans l'est de la province, je m'abstiens de les répéter, puisqu'ils vous sont déjà connus. Je pense que le colonel Géry, qui s'était porté vers Tiaret, informé de ce qui se passait en arrière de lui, se sera rapproché de Mascara. Je lui écris aujourd'hui

de laisser momentanément le poste de Tiaret abandonné à lui-même et de revenir sur le centre de sa subdivision pour rétablir ses communications avec la mer.

Le général de Bourjolly m'écrit qu'il a dû de nouveau faire sa jonction avec le colonel de Saint-Arnaud dans la vallée du Chélif. J'espère que leurs colonnes réunies auront pu arrêter les progrès de l'insurrection.

De ce côté-ci, ayant fermé le massif des Traras à l'Emir, je vais marcher sur lui et faire tout ce qui sera possible pour le joindre. Mon but, en tout état de cause, est, en manœuvrant sur sa ligne de communication avec le Maroc, de m'opposer à sa marche vers l'Est.

Nous sommes sans nouvelles de Tlemcen et de Sebdou; mais, précisément pour cette cause, j'ai lieu de penser qu'il ne s'est rien produit de fâcheux de ce côté.

Mes opérations dans la subdivision de Tlemcen m'occuperont sans doute assez longtemps pour que je puisse recevoir vos instructions ou celles de M. le maréchal duc d'Isly, relativement à la conduite à tenir par rapport aux tribus marocaines de la frontière. Il est de la plus haute importance, pour l'avenir comme pour le présent, que le gouvernement du Roi prenne sur cette question une décision bien arrêtée.

Je n'ai pu faire savoir à M. Roches ce qui se passait de ce côté, attendu que les bateaux à vapeur dont je pouvais disposer étaient tous employés pour les besoins de l'armée. M. l'amiral Baudin ayant immédiatement redemandé le *Titan*, nous n'avons pu l'employer pour porter nos lettres à Tanger. Au reste, ce que j'aurais pu dire à M. Roches à cet égard n'aurait eu aucun caractère officiel : le consul, informé indirectement et n'ayant point d'instructions de son ministère, aurait été fort embarrassé de savoir quel langage il devait tenir. Le Maroc est impuissant à empêcher ce qui se passe, alors même que telle serait son intention. C'est une question fort délicate à engager avec la cour de Fez, et il vaut peut-être mieux que, dès le début, le gouvernement du Roi ait pu faire connaître au consul l'attitude qu'il voulait prendre.

Votre Excellence aura pu, dès qu'elle aura été informée, faire savoir à Tanger et les faits qui s'étaient produits et les paroles que le gouvernement du Roi voulait faire porter à l'empereur du Maroc.

Agréez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de mon profond respect.

Le Lieutenant général, gouverneur général par intérim,

De La Moricière.

P.-S. — Les opérations que je viens de conduire dans un pays extrêmement difficile m'ont montré combien il était urgent de remplacer dans les escadrons du train des équipages les auxiliaires tirés de l'infanterie par des soldats du train, satisfaisant aux conditions exigées pour le service de cette arme. Cette mesure, déjà réclamée pour la conservation des animaux lorsque le pays était tranquille, devient plus nécessaire que jamais aujourd'hui. J'ai eu l'honneur de faire savoir à Votre Excellence que le nombre des auxiliaires fournis au train des équipages, dans la seule division d'Oran, dépassait le chiffre de 400; c'est plus que l'effectif moyen d'un de nos bataillons.

De La Moricière.

N° 95

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Larrazet à La Moricière.

[Quelques détails sur le combat du Kerkour.]

M. le lieutenant-général de La Moricière, gouverneur général par intérim, à la colonne.

Le 19 octobre 1845.

Mon Général,

Je crois de mon devoir de vous écrire au nom de mes compagnons d'infortune du 8e bataillon de chasseurs d'Orléans et de vous remercier du secours que vous avez eu la bonté de nous envoyer; nous en avions le plus grand besoin, car, eux comme moi, nous avons été relevés du champ de bataille une grande partie très grièvement blessés et entièrement dépouillés; plus tard, on nous a rendu les effets que nous avions au moment du combat, mais en lambeaux.

Je dois vous rassurer sur le sort de nos malheureux blessés; ils vont assez bien, grâce aux soins de M. le docteur Cabasse. Il m'est impossible, mon Général, de vous signaler ceux qui se sont fait remarquer, car il faudrait vous donner le nom de tout le monde; je vais cependant porter à votre connaissance la conduite admirable de l'adjudant sous-officier Thomas, qui, resté seul pour commander une compagnie, commandement resté vacant par la mort du commandant Froment-Coste, de l'adjudant-major Dutertre et du capitaine Burgard, a constamment cherché à rallier le peu d'hommes qui restaient en leur disant de se grouper autour de ces messieurs et de venir mourir avec eux. Le fourrier Beylier et le sergent Andrieu, quoique grièvement blessés, n'ont cessé de donner l'exemple de beaucoup de courage; leur état laisse à espérer qu'ils s'en sortiront sans perte de membres, comme il était à craindre dans le principe. Le fourrier Belou s'est aussi très bien conduit.

Voilà le nom des quatre sous-officiers, reste des dix-huit qui ont pris part au combat.

Comme vous le disiez dans votre lettre à M. le commandant Courby de Cognord, tout le monde a fait son devoir, heureux s'il nous était bientôt donné le bonheur de recommencer.

Quant à moi, mon Général, quoique ayant reçu deux blessures à la tête, je suis à peu près guéri.

Votre lettre et l'espoir que j'y ai vu d'être bientôt réunis à nos braves camarades finiront, je l'espère, de me rendre à la santé.

Veuiller agréer, mon Général, l'assurance de mon profond respect.

LARRAZET,
Sous-lieutenant de carabiniers au 8e chasseurs d'Orléans.

N° 96

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Alger (Minute).

Soult à Bugeaud.

[Départ de renforts pour l'Algérie. — Réflexions sur les fautes commises. — Instructions pour la répression de la révolte. — Conduite à tenir vis-à-vis du Maroc. — Mesures à l'égard des indigènes.]

Paris, le 22 octobre 1845.

Monsieur le Maréchal,

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Marseille, le 11 de ce mois, m'est parvenue l'avant-veille de mon départ de Soultberg; j'étais souffrant et je n'ai pu vous répondre.

En arrivant à Paris, j'ai été instruit des dispositions qui avaient été faites, d'après les ordres du Roi, pour l'envoi en Algérie de six régiments d'infanterie, de deux régiments de cavalerie légère et de tous les hommes disponibles qui se trouvent dans les dépôts de ces deux armes. Vous avez été informé de ces diverses mesures, ainsi que de celles qui avaient pour objet d'élever les approvisionnements de toute nature dans la province d'Oran, de manière à assurer surabondamment les subsistances des troupes sous tous les rapports; vous avez été prévenu également que des mesures semblables avaient été prises concernant les objets de campement et d'équipement pour satisfaire aux divers besoins du service, et que les transports n'avaient pas été oubliés.

La répartition de ces troupes a été ordonnée, soit pour Alger, soit pour Oran, et il m'a été rendu compte qu'elles avaient été embarquées à Toulon et à Port-Vendres, à mesure que les bâtiments de transport s'étaient présentés. Ainsi, si vous vous êtes embarqué à Marseille pour Alger, le 13 ou le 14 de ce mois, vous aurez vu y arriver une partie de ces renforts. Je suppose que vous n'aurez séjourné que peu de temps à Alger, et que vous aurez eu hâte de vous rendre dans la province d'Oran pour y préparer les opérations militaires qui doivent venger la France, non seulement des révoltes de diverses tribus qui ont manqué à la foi jurée, mais encore des échecs fâcheux que nos armes ont éprouvés sur la frontière du Maroc, de la part d'Abd el Kader, auquel s'étaient joints bon nombre de sujets marocains; et, par occasion, vous aurez pu voir arriver à Oran la partie des renforts en troupe des deux armes et en approvisionnements, qui étaient destinés pour cette province.

Sans doute, des fautes ont été commises. Au milieu de cette effervescence de population elles devaient amener les pertes sensibles que divers détachements isolés ont subies, et les réflexions que vous avez exprimées dans votre lettre du 11 ne sont malheureusement que trop fondées; mais si, malgré vos prévoyantes instructions, elles n'ont pu être évitées, et si un grand nombre de braves ont succombé, en vengeant

leur mort, le retour de pareils malheurs sera prévenu. Il vous appartient de donner, à cet effet, des ordres tellement précis qu'aucun chef ou militaire quelconque ne puisse s'en écarter. A ce sujet, le gouvernement du Roi s'en rapporte à votre sollicitude.

Vous reconnaissez que le général Lamoricière est déjà entré dans cette voie et vous l'en félicitez. Ainsi un meilleur système de guerre va commencer, et, dirigé par vous, les malheurs que nous avons eu récemment à déplorer ne pourront plus se reproduire.

Ne pouvant prévoir quelle sera la nature des opérations que vous allez entreprendre, le gouvernement du Roi pense qu'avant de vous porter sur Abd el Kader, quelle que soit la position qu'il ait prise avec le gros de ses troupes, vous aurez fait rentrer dans le devoir toutes les tribus révoltées de la province d'Oran et que vous les aurez sévèrement punies de leur soulèvement, soit en leur imposant de fortes amendes et en les désarmant autant qu'il y aura possibilité, soit en leur retirant tous les chevaux qui pourront être saisis, soit en prenant parmi eux bon nombre d'otages pour être envoyés en France, soit enfin en faisant traduire devant des conseils de guerre les principaux coupables qui auraient été les auteurs de l'insurrection.

Le calme étant ainsi rétabli et vos derrières se trouvant assurés, vous jugerez sans doute devoir vous porter contre les rassemblements qu'a pu former Abd el Kader, afin de les attaquer et de les détruire. Mais si la poursuite vous conduit au delà de la frontière, vous n'hésiterez pas à la passer, afin d'aller punir les Beni-Snassen et la partie des Angads du Maroc qui ont accompagné Abd el Kader de leur déloyale agression, afin qu'ils ne puissent être tentés de la recommencer. A cet effet, vous pourrez pousser jusqu'à la Moulouia; mais, lorsque l'expédition sera terminée, vous reviendrez sur le territoire de l'Algérie. Vous aurez soin de ne former aucun établissement dans les dépendances du Maroc, ce qui n'exclut pas les précautions à prendre pour la sûreté de vos communications en arrière.

A cet effet je vous communique très confidentiellement copie d'une instruction que, d'après les ordres du Roi, M. le Ministre des Affaires étrangères a adressée, le 13 de ce mois, à M. Chateau, consul général de France à Tanger. Vous y verrez que l'empereur Abder-Rhaman est déjà prévenu des dispositions que vous allez prendre pour venger l'insulte qui a eu lieu sur le territoire de l'Algérie par des sujets marocains; et l'invitation qui est faite au souverain de cet empire pour qu'il concoure avec nous, par l'emploi de ses propres forces, à l'accomplissement de la juste réparation que vous êtes chargé de poursuivre, à l'effet d'atteindre Abd el Kader, anéantir les forces dont il dispose et le mettre hors d'état de recommencer.

Du reste, cette communication des instructions adressées par le Ministre des Affaires étrangères à M. le consul général du Roi à Tanger n'est que pour vous seul, et je vous prie de n'en faire part qu'au lieutenant général Lamoricière.

Le gouvernement du Roi ne pense pas qu'il soit utile d'aller au delà de la Moulouia; d'ailleurs, d'après le compte que vous rendrez de vos opérations, il vous sera donné de nouveaux ordres et par prévision je vais ordonner qu'à tout événement quinze bateaux d'équipage d'avant-garde soient rendus le plus promptement possible à Alger,

avec tous les accessoires nécessaires (moins les haquets), et que les pontonniers qui sont déjà à Alger soient affectés à ce service.

Vous annoncez, dans votre lettre du 11, que toutes les tribus qui ne seront pas rentrées sur leur territoire, d'ici à la fin de novembre, en seront bannies à perpétuité et que leurs terres passeront dans le domaine de l'Etat. Le gouvernement du Roi approuve cette disposition et il vous autorise à la proclamer. Seulement il lui paraît que ce délai est trop court pour que les populations puissent en être prévenues; dans ce cas vous pourriez l'étendre, au besoin, jusqu'au 31 décembre.

Quant aux prisonniers, y compris même ceux que vous avez déjà, vous devrez les envoyer en France, où ils seront détenus et gardés avec soin. Si les dépôts existants devenaient insuffisants, il en serait ouvert d'autres; mais il est inutile de faire partir des femmes, des enfants et même des vieillards impropres à la guerre, car ils seraient embarrassants et exposés à périr, tandis qu'en se bornant à envoyer des hommes valides, la séparation de leur famille leur deviendra encore plus pénible.

Quant aux mesures d'administration sous tous les rapports, veuillez vous faire rendre compte de ce qui est arrivé et d'ailleurs compter sur la sollicitude du département de la guerre, qui n'a rien négligé et ne négligera rien pour que des approvisionnements soient toujours assurés.

Le gouvernement du Roi attend avec impatience vos premiers rapports.

Je vous renouvelle, Monsieur le Maréchal, l'assurance de ma haute considération.

Le Président du conseil, Ministre de la Guerre.

N° 97

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

La Moricière à Thiéry.

[Opérations du 12 au 22 octobre.]

Au bivouac sur le haut Isser, à Sidi-Azouz (4 lieues au-dessus du pont), le 22 octobre 1845, 7 heures du soir.

Mon cher Général,

Ma lettre datée de l'oued Tlata, sous Nedroma, le 17, et les rapports qui l'accompagnaient, ont dû vous parvenir par Ghrazaouet et vous auront fait connaître l'issue favorable de nos opérations contre les Traras. L'Emir, en quittant Aïn-Kebira, était venu bivouaquer sur la Tafna dont il a brûlé le pont, ainsi que celui de la Mouilah; le 18 nous apercevions d'Aïn-Tolba les feux de son camp, chez les Beni-Senouss.

Nous avons pris alors la route de Tlemcen, où nous sommes arrivés hier matin. Sur la nouvelle que l'Emir marchait à l'est et avait couché la nuit dernière à Tellout, j'ai quitté ce matin le général Cavaignac, en lui laissant un bataillon du 6e léger et un escadron du 2e de chasseurs avec les hussards.

J'ai emmené tout le reste de la cavalerie, et l'infanterie partie d'Oran avec moi, plus le 3e bataillon du 44e que j'ai repris à Tlemcen. Je continuerai, à 3 heures du matin, mon mouvement sur Sidi-bel-Abbès, afin de m'opposer aux projets que l'Emir pourrait avoir contre ce poste et contre les populations en arrière. Ecrivez-moi donc à Sidi-bel-Abbès et faites-m'y parvenir toutes les dépêches que vous pouvez avoir pour moi. N'oubliez aucune nouvelle, aucun renseignement que vous pouvez avoir reçu, particulièrement sur la subdivision de Mascara.

Recevez, mon cher Général, l'assurance de mon attachement.

Le Lieutenant général,
Gouverneur général par intérim de l'Algérie,
DE LA MORICIÈRE.

N° 98

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (minute), — et Reg. de Corresp. du Ministre de la Guerre, du 2 janvier au 30 octobre 1845. (Lettre n° 342.)

Soult à La Moricière.

Le 23 octobre 1845.

Général,

Je reçois à l'instant votre lettre du 11, écrite au bivouac près Djemmâa-Ghazaouat, qui contenait par duplicata votre rapport du 10, dans lequel vous donnez le récit des événements accomplis sous vos yeux, ou parvenus à votre connaissance depuis le 4. La première expédition du même rapport me parvient en même temps, ainsi que votre lettre du 11, à laquelle est jointe copie de celle de MM. Marin, Cabasse et Hillairain, commandant les 200 hommes qui ont été pris. Le départ du courrier ne me permet pas d'entrer avec vous dans les détails, mais je tiens à vous témoigner ma satisfaction sur l'ensemble des opérations et le meilleur aspect que prennent les affaires.

Au moment où je vous écris, M. le Maréchal duc d'Isly a sans doute rejoint, et les renforts envoyés de France sont en grande partie arrivés, soit à Oran, soit à Alger. J'ai l'espoir qu'avant peu la situation sera rétablie convenablement. Je vous répondrai plus tard.

Le Ministre.

N° 99

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

La Moricière à Thiéry.

[Il s'est séparé de Cavaignac. — Nouvelles de l'insurrection.]

Au bivouac, à Sidi-bel-Ouared, sources de l'oued Sarno, le 23 octobre 1845.

Mon cher Général,

Je vous ai écrit hier soir, de Sidi-Azouz, sur l'Isser (4 lieues au-dessus du pont) pour vous annoncer que, sur la nouvelle du départ de l'Emir pour Tellout, je m'étais sépare de M. le général Cavaignac et que je prenais la direction de Sidi-bel-Abbès. J'ai marché depuis 3 heures du matin jusqu'à 3 heures du soir, sauf une grand'halte, pour venir jusqu'ici : en arrivant, un Arabe que nous avons arrêté m'a appris l'émigration des Azedj, des Ouled-Brahim et des Ouled-Sidi-Khraled, enlevés par Bou-Hamedi. Cet enlèvement a dû avoir lieu sans violence, car le khalifa, dont le commandant Martimprey a reconnu le bivouac sur les pentes sud du Tessala, n'avait pas plus de 60 chevaux ! L'homme dont je tiens ces détails raconte qu'un convoi d'argent a été pris entre Mostaganem et Mascara, que l'escorte de 100 hommes a été détruite. Il dit que M. le colonel Géry, rentré à Mascara, n'ose attaquer les insurgés..... Il dit que rien de nouveau ne s'est passé à Sidi-bel-Abbès. La brume ne nous permet pas de voir le poste cet après-midi.....

Vous comprenez combien il m'importe d'avoir des nouvelles. J'attends vos lettres cette nuit ; mais si, par hasard, vous ne m'avez écrit, ne manquez pas de le faire à Sidi-bel-Abbès, où je serai demain matin.

M. le général Cavaignac doit être parti ce matin pour Sebdou et va opérer dans les montagnes au sud de Tlemcen. Je lui ai laissé un bataillon du 6ᵉ léger et il est de force à entreprendre ce que les circonstances exigeront.

Recevez, mon cher Général, l'assurance de mon attachement.

Le Lieutenant général,
Gouverneur général par intérim de l'Algérie,
De La Moricière.

P.-S. — Je reçois à l'instant une lettre de Sidi-bel-Abbès ; il ne s'y est rien passé de fâcheux. Le poste a vu passer l'émigration sans avoir le moyen de s'y opposer ; cela était évident. M. Oriou me dit avoir reçu de vous une lettre en réponse à celle qu'il vous avait écrite le 19. Vous lui annoncez l'arrivée d'un bataillon ou d'un escadron.

N° 100

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Alger (Original).

Bugeaud à Soult.

[La question du Maroc. — La situation. — Eloge de Pélissier et Géry.]

Confidentielle.

Au bivouac des Scorpions, à 3 lieues est de Tenit-el-Had, le 23 octobre 1845.

Monsieur le Maréchal,

Plusieurs articles insérés dans le *Journal des Débats* et dans l'*Epoque* m'ont donné lieu de penser que le gouvernement, après avoir démontré au monde entier sa modération envers l'empire du Maroc, s'était décidé par les derniers événements à ne plus respecter un territoire qui sert d'asile et qui donne des secours actifs à notre implacable ennemi; que, sans vouloir se mettre en guerre avec l'empereur du Maroc lui-même, la sûreté de notre colonie exigeait la répression par nous-mêmes des tribus de l'est de l'Empire, qui ont recueilli Abd el Kader et lui ont fourni des contingents pour venir nous attaquer.

Je n'ai reçu aucune instruction relative à cette importante détermination; peut-être sont-elles en route? Quand je les aurai reçues, je vous dirai les compléments de toute nature que je jugerai nécessaires, pour répondre dignement aux intentions du gouvernement contre l'est de l'empire du Maroc.

Je n'ai pu arriver assez tôt pour sauver l'habitation et le poste que notre bach-agha Ameur ben Ferhat avait malencontreusement établis à Tukeria (6 lieues 1/2 à l'ouest de Tenit-el-Had). Hier, un lieutenant de Bou Maza a tout incendié. Ameur s'était retiré, ne se voyant pas assez fort pour résister. Sur cette nouvelle, ma cavalerie que j'avais poussée en avant s'est arrêtée à Tenit-el-Had; elle est horriblement fatiguée, car elle a fait 53 lieues en cinq jours. Je lui ordonne de m'attendre à Tenit-el-Had, où je la rejoindrai demain matin avant 8 heures. Malheureusement, M. le lieutenant-colonel Laforêt (1) s'est porté avec 300 hommes à Tukeria lorsqu'il n'y avait plus rien à sauver. C'est encore une faute; il y a deux heures que je lui ai expédié l'ordre de rentrer et de se reployer cette nuit ou demain matin. Mon ordre lui parviendra parce que tout est calme et obéissant jusqu'aux environs de Tukeria.

Je ne vous entretiendrai pas de la province d'Oran. On vous a dit d'Alger tout ce qui était connu; l'insurrection a fait des progrès sur presque tous les points, et il y a eu divers petits accidents. Je n'ai

---

(1) *Guénot-Laforêt* (Dominique-François), lieutenant-colonel au 64e régiment d'infanterie. (*Note de P. A.*)

aucunes nouvelles de M. le général de La Moricière depuis la date du 10; mais, s'il y avait de fâcheux événements, on les saurait par les Arabes; on dit qu'il a eu plusieurs combats avec les montagnards, dont il aurait tué bon nombre.

Je suis on ne peut plus satisfait de tout le pays que je viens de parcourir. Sur une réquisition très hâtée, on m'a fourni dans les environs de Milianah 800 bêtes de somme et 350 cavaliers. J'ai tout lieu de croire que le pays ne bougera pas derrière moi. Pour maintenir et récompenser ces bonnes dispositions, j'aurai quelques mesures à prendre en faveur de certains chefs arabes influents. J'espère que vous ne me refuserez pas votre assentiment; les faits prouvent que ma politique avec les Arabes était meilleure que ne l'ont dit certains organes de la presse et que ne l'ont pensé certaines personnes en dehors des journaux.

Je crains d'avoir omis de vous écrire, en partant d'Alger, que je mandais au général Bedeau de venir prendre le commandement des troupes de la province de Médéah, où j'appelle une petite colonne de Sétif. Ce sera une grande garantie pour la province d'Alger qu'il importe avant tout de maintenir calme.

Je ne puis vous dissimuler que j'avais besoin dans cette province, pendant mon absence, d'un homme comme le général Bedeau. J'ai peu d'officiers généraux, Monsieur le Maréchal, en qui je puisse avoir une entière confiance. Plusieurs, qui ont d'excellentes qualités, ne connaissent pas assez la guerre et n'ont pas toute la confiance des troupes. Il est urgent de faire maréchaux de camp MM. les colonels Pélissier et Géry, afin que je puisse placer sous leurs ordres des colonels plus anciens qu'eux, mais moins capables.

Du côté du général Marey, les affaires me paraissent en bonne posture. Il ne veut pas provoquer les Kabyles du Jurjura à la guerre, en attaquant chez eux nos émigrants. Je trouve qu'il a parfaitement raison dans les circonstances actuelles.

D'après des lettres particulières, il paraîtrait qu'il y a eu des fautes commises dans le combat d'arrière-garde où a été tué le lieutenant-colonel Berthier (chez les Flitta). Cette guerre est beaucoup plus difficile qu'on ne le croit quand on ne l'a pas faite; il y faut des officiers généraux bien choisis.

Maréchal DUC D'ISLY.

N° 101

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

La Moricière à Soult.

[Ses opérations du 17 au 23 octobre. — Nouvelles de la province d'Oran. — La question du Maroc.]

Sidi-bel-Abbès, le 24 octobre 1845.

Monsieur le Maréchal,

J'ai eu l'honneur de vous écrire de mon bivouac sur l'oued Telata près Nedroma, le 17 ou le 18, afin de vous faire connaître mes opérations contre les Traras et la marche que je me proposais de suivre ultérieurement. J'appris, ce même jour 18, que l'Emir, après avoir brûlé les ponts de la Mouilah et de la Tafna, s'était dirigé vers le sud de Tlemcen, par le pays des Beni-Senouss, répandant le bruit de son mouvement dans l'est. Toutes les probabilités étaient pour qu'il accomplît cette manœuvre, et la grande mobilité dont il jouit avec une troupe exclusivement composée de cavalerie, m'inspirait de vives inquiétudes sur ce qu'il pouvait tenter contre la communication d'Oran à Mascara, contre le poste de Sidi-bel-Abbès, où nous avons formé un approvisionnement considérable de fourrage facile à incendier, et enfin contre les tribus des plaines d'Oran et de Mostaganem travaillées par ses émissaires et laissées sans protection par mon éloignement dans l'Ouest.

Je marchai donc sur Tlemcen, où j'arrivai le 21 et le 22, sur l'avis certain que l'Emir avait poussé jusqu'à Tellout; je me séparai de M. le général Cavaignac, j'accélérai ma marche pour faire 18 lieues en deux jours et venir coucher hier soir, sur l'oued Sarno, au pied du Tessala, d'où je me suis rendu ici ce matin.

L'Emir n'a point dépassé Tellout, mais son kalifa Bou Hamedi le devançait avec une centaine de chevaux et a déterminé l'émigration de plusieurs fractions des Beni-Ahmer-Cheragas, les Aredj, les Ouled-Brahim et les Ouled-Sidi-Khraled; elles ont gagné le sud et se rabattront, sans doute, sur la Deïra, en passant derrière Ouchda. Cette émigration était évidemment concertée avec les chefs; la faible troupe de Bou Hammedi ne pouvait la faire exécuter par la force.

J'ai reçu ici des lettres de M. le général de Bourjolly et de M. le général Thiéry. Le premier me rend compte de la tentative du schériff Bou Maza pour arriver par l'embouchure du Chéliff jusqu'aux portes de Mostaganem et en enlever les populations. Votre Excellence approuvera, par la lecture du rapport ci-joint du général, la vigueur dont a fait preuve M. le lieutenant-colonel Mellinet, du 32[e] de ligne, pour repousser cette tentative. M. le général Thiéry m'informe de l'arrivée des premiers renforts annoncés de France; deux bataillons du 5[e] de ligne et deux escadrons du 2[e] de chasseurs sont débarqués à Oran. L'arrivée de ces troupes et surtout la présence de ma colonne

achèveront de rassurer les tribus des plaines basses. Elles ont été fortement ébranlées et je n'ai pu regretter la fatigue que j'ai imposée aux troupes pour arriver promptement ici.

Je n'ai point de nouvelles directes de M. le colonel Géry, mais je sais que, de retour de sa course vers Tiaret, il est en opérations contre les tribus insurgées sur ses communications avec Oran et Mostaganem.

Je donnerai demain à mes troupes un séjour dont elles ont indispensablement besoin. Je prendrai mes mesures pour renvoyer à Oran un grand nombre de chevaux indisponibles et de chevaux de trait que j'ai retirés de Tlemcen, afin d'y diminuer la consommation des fourrages. Je renverrai aussi des malades et des éclopés. Les nouvelles que j'aurai de l'Emir et celles que j'aurai de M. le colonel Géry détermineront mes mouvements ultérieurs. Ma position centrale à Sidi-bel-Abbès est excellente pour agir suivant l'opportunité.

J'ai laissé à M. le général Cavaignac, outre les corps d'infanterie qui appartiennent à sa subdivision, un bataillon du 6e léger; je lui ai retiré un escadron de cavalerie inutile dans les montagnes où il doit opérer. Le général doit être aujourd'hui à Sebdou ; il y reprendra une partie de la garnison comme il l'a fait à Lalla-Magrnia, et il va avec toutes les fractions de la subdivision attaquer les Beni-Senouss et les autres tribus kabyles insurgées au sud de Tlemcen. Il aura 2.500 baïonnettes environ et 200 chevaux. Il restera à Tlemcen un bataillon, le 10e de chasseurs d'Orléans exténué par les maladies, les dépôts des autres corps et environ 150 chevaux; cette petite cavalerie sera très utile pour préserver d'insulte les environs de la place.

Je suis forcé de clore cette dépêche sans avoir reçu les vôtres qui ont dû arriver à Oran par le courrier de Marseille du 18. Je suis aussi sans instructions de M. le maréchal duc d'Isly; je ne suis même pas officiellement informé de son retour. Je dois croire qu'un paquet de lettres aura été oublié à Oran par les cavaliers qui m'ont apporté les lettres de M. le général Thiéry; peut-être me parviendront-elles demain matin. Mais le temps me presse pour profiter du courrier. J'attends avec impatience de connaître les intentions du gouvernement du Roi envers les tribus marocaines qui ont marché avec l'Emir et dont le territoire reçoit aujourd'hui nos tribus qui émigrent. Le dessein de l'Emir se manifeste de plus en plus : il vise à dépeupler notre pays, à grouper autour de sa Deïra une émigration nombreuse d'où partiront sans cesse des partis chargés de nous inquiéter et de désoler les tribus soumises. Je ne crois pas qu'il compromette sa troupe dans la lutte où il engage les Kabyles révoltés à sa voix, mais décidés à rester dans leur pays. La seule chance de succès contre cette tactique me paraît toujours être d'inquiéter la Deïra elle-même et les émigrés, sur le territoire où ils se sont réfugiés.

La manœuvre de l'Emir, l'inquiétude où j'étais pour la plaine d'Oran, en l'absence de toute réserve dans cette place, m'ont obligé à m'éloigner de la frontière; les inquiétudes dissipées et la réserve formée derrière moi, il me tardera beaucoup de reprendre cette idée d'offensive, seule efficace selon moi.

Agréez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de mon profond respect.

Le Lieutenant général commandant la province d'Oran,

De La Moricière.

N° 102

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Alger (Original).

Bugeaud à Soult.

[Récit des opérations.]

Au bivouac sous Tenit-el-Had, le 24 octobre 1845.

Monsieur le Maréchal,

Je suis arrivé ce matin à Tenit-el-Had. M. le lieutenant-colonel Laforêt, qui s'était porté intempestivement à Tukeria, est entré ce soir sur l'ordre que je lui avais expédié hier de mon camp sur l'oued Derder.

M. Marguerite, chargé des affaires arabes, qui était avec lui, m'a rapporté que, s'étant élevé sur un pic, il avait aperçu avec sa lunette, dans le sud-ouest de Tukeria et à l'est de la montagne de Sidi-Iusef-bel-Abed, environ 400 tentes appartenant aux tribus révoltées. D'après tous les renseignements pris sur la localité, ce campement serait à 10 ou 12 lieues de Tukeria et à environ 18 lieues de moi.

Comme le moyen le plus sûr d'avoir un combat avec les révoltés est d'attaquer les camps où se trouvent les femmes, les enfants et les troupeaux, j'ai résolu, sur ces renseignements confirmés par les dires de plusieurs Arabes, de tenter un coup de main sur cette grosse réunion. Mais, pour réussir, il faut dissimuler la marche de ma cavalerie, car, si elle était aperçue au débouché des montagnes de Tenit-el-Had, les populations, prévenues par leurs coureurs, décamperaient et s'enfonceraient dans le Sud.

Comme il est impossible que la cavalerie fasse 18 lieues dans une nuit et soit ensuite en état d'agir, je lui fais faire cette nuit une marche préparatoire. Avant le jour elle sera embusquée près de Tukeria, point où j'arriverai moi-même demain matin vers 10 ou 11 heures avec mon infanterie et mon convoi. Elle passera toute la journée dans son embuscade et demain soir, à nuit close, elle se mettra en route de manière à arriver au point du jour sur le lieu où on dit avoir vu les tribus ennemies.

Le lendemain, je ferai sept lieues dans la direction de ma cavalerie et je camperai sur le Nahr-ou-Acel où elle doit venir me rejoindre.

Ayant déchargé mon convoi, il est probable que je ferai monter 600 ou 800 hommes d'infanterie sur les mulets, pour les porter à 4 ou 5 lieues en avant, afin de soutenir la cavalerie si elle était attaquée dans sa retraite.

Les populations que nous voulons atteindre sont commandées par un schérif nommé Ben Beghrioua. J'ignore si cet homme est un agent de Bou Maza.

Celui-ci devient chaque jour plus célèbre; l'imagination, l'enthousiasme des Arabes en font un personnage miraculeux. L'un des chefs

de notre goum disait hier très sérieusement que quand Bou Maza était en retraite devant les chrétiens, chaque crin de la queue de son cheval devenait une arme à feu qui tirait sans cesse et le rendait inabordable..... On a voulu rire de la fiction : l'Arabe s'est fâché tout rouge.

Un peuple qui croit de pareilles choses offre de grandes facilités aux ambitieux imposteurs qui veulent l'entraîner à leur suite.

Je suis on ne peut plus satisfait du bach-agha Ameur ben Ferath; il a résisté aux sollicitations et aux menaces de ses parents et de ses amis qui ont pris le parti de l'insurrection. Il a vu incendier sa maison et piller ses sillos : rien n'a pu l'ébranler. Il marche avec ma cavalerie à la tête de son goum, qui lui est resté fidèle.

Sans la résistance qu'il a opposée, la révolte aurait gagné beaucoup de terrain avant notre arrivée.

J'appelle la bienveillance du gouvernement sur ce chef qui tient si loyalement à la foi jurée. Je tâcherai de faire payer aux tribus rebelles, en sus des contributions de guerre que je leur imposerai si je les soumets, une somme pour reconstruire les édifices d'Ameur ben Ferath qu'elles ont incendiés. Il avait fait à Tukeria un très joli établissement.

J'ai reçu aujourd'hui d'assez bonnes nouvelles du colonel de Saint-Arnaud et du général de Bourjolly. Rien n'a encore bougé dans la subdivision d'Orléansville; il est probable que rien n'y bougera, parce que nous allons donner une occupation sérieuse aux chérifs qui remuent le pays, sans que je puisse savoir encore si c'est au nom et par l'instigation d'Abd el Kader. Je donne des instructions ou plutôt des indications à MM. de Saint-Arnaud et de Bourjolly, mais il n'est pas bien certain que mes lettres puissent leur parvenir. Je leur laisse une grande liberté de manœuvres : je me borne presque à leur faire connaître mes mouvements présumables. Il est probable que d'ici à dix ou douze jours je me rapprocherai d'eux. Alors nous pourrons combiner nos opérations d'une manière plus certaine.

Agréez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Maréchal DUC D'ISLY.

N° 103

A. H. G., Algérie, Corresp., Nov. 1845, Prov. d'Oran (Original en arabe et traduction envoyés par Bugeaud à Saint-Yon, ministre de la Guerre, avec sa lettre datée du bivouac de Guiltet el Bouzid, 26 novembre 1845.)

Abd el Kader à des Arabes prisonniers en France, 22 octobre 1845.

Louanges à Dieu; que la prière de Dieu soit sur notre seigneur et maître Mohamed.

A nos frères Kaddour ben Aoufa, Ben Rabeh, Mokhetar ben Aïssa, Sid Ally ben Gallah, et enfin à tous les prisonniers. Que Dieu veuille

que votre délivrance soit prochaine ; que ses bénédictions et ses grâces se répandent sur vous. Si vous désirez vous informer de nos nouvelles, je vous dirai que je jouis d'une parfaite santé et vis dans la paix et la tranquillité de Dieu.

Je vous informe aujourd'hui que le Très-Haut nous ayant favorisé, permis et aidé à combattre les mécréants (Kaffers), le 17e jour du mois de Ramadan, nous nous sommes rencontrés avec les troupes formant la garnison de Djemmâa-Ghazaouat, et que nous les avons presque complètement détruites. Nous en avons tué un très grand nombre et fait beaucoup de prisonniers. Un petit détachement composé seulement de 85 hommes a pu se soustraire à nos coups en se retranchant. Je les fis cerner et surveiller de près et le troisième jour de ce blocus, dans une sortie qu'il essaya de faire, pour opérer sa retraite, après un combat vigoureux, nous le détruisîmes presque entièrement à l'exception de 15 hommes qui furent faits prisonniers.

A la suite de ces deux affaires, 85 hommes, parmi lesquels un commandant, un capitaine, deux officiers et deux sergents, sont restés en mon pouvoir comme prisonniers. Le reste de la troupe, cavalerie et infanterie, a péri.

Nous nous sommes ensuite dirigés le 24 vers le pays des Beni-Ammer, où nous y avons rencontré un détachement composé de 204 hommes qui escortaient un convoi de poudre. Nous les avons vigoureusement attaqués près de Témouchen et nous les avons cernés de si près qu'ayant perdu tout espoir de fuite ou de secours, ils se sont vus forcés de me demander l'aman que je leur ai accordé. Ils ont alors mis bas les armes et je les ai emmenés prisonniers. Tout le convoi, les armes et la poudre sont restés en mon pouvoir. Parmi ces derniers prisonniers se trouvent deux capitaines et un colonel.

Le total des prisonniers que j'ai faits dans ces différentes affaires s'élève à 300 soldats et 8 chefs, c'est-à-dire un commandant, un colonel, trois capitaines, deux officiers et deux sergents. Faites connaître tous ces détails et réjouissez-vous de ces nouvelles qui ne sont que le début de nos glorieux succès. Sous peu, s'il plaît à Dieu, j'espère pouvoir joindre vos destinées aux miennes.

Je vous informe aussi que toutes les tribus kabyles de la province de Tlemcen ci-après dénommées, savoir : tous les Beni-Ammer, les Oulad-Khalfas, les Ghossel, les Beni-Ournid, les Beni-Aâzan, les Oulad-Delmioun, les Beni-Azil, et enfin toutes celles établies jusqu'à Aïn-Elhaout, se sont jointes à moi, ont quitté leurs pays et je les ai établies auprès de ma daierah dans le Maroc. Il ne reste plus à Tlemcen que la population renfermée dans son enceinte et les vrais croyants qui bloquent cette place trouvent encore le moyen d'y faire d'assez fréquentes prises. Quant à moi, avec mon camp, je suis établi chez les Beni-Ammer à Mekerra, d'où j'observe Bou Heraoua (le lieutenant général de La Moricière).

Les gens des Flittas, Sid Mohamed ben Abdallah ben Abdelmalek (c'est le nom du vrai Bou Maza) et Sid Mohamed Oulid Sid Yahia ont combattu et mis en fuite le camp des mécréants ; ils en ont tué 750.

Les Beni-Médian ont forcé le colonel à sortir avec 50 chasseurs ; tous ont été tués, excepté le colonel, qui est resté prisonnier au pouvoir du kalifa Sidi Mohamed ben Abdallah (Bou Maza).

Les Ouled-Ouriach ont aussi fait sortir le chef du poste de Sebdou avec six cavaliers; ils ont été tous exterminés.

Les Beni-Chougrans et les gens des fractions de l'oued El-Hammam ont capturé 35 ou 36 voitures chargées, pris les chevaux qui y étaient attelés et tué les conducteurs. Ils ont aussi pris quatre femmes, brûlé et détruit le poste de Hamman, ainsi que le pont qui s'y trouve.

Tous les musulmans viennent à moi de tous côtés, et font la guerre sainte dans toutes les directions. Il ne reste plus que très peu de Garrabahs et de Douairs qui se sont réfugiés près d'Oran.

Les mécréants ont dirigé trois colonnes contre les Beni-Senouss. Ils ont été battus, mis en déroute et ont perdu beaucoup de monde.

Sid Mohamed ben Salem et Sid Mohamed Bouchareb marchent à la tête de leurs colonnes.

Salut à vous de la part de tous les émigrés et de tous les combattants pour la religion.

Ecrit en date du 25 du mois de Chaoual, l'an 1261, par ordre de notre seigneur, le combattant pour la vraie croyance; que Dieu le rende victorieux.

L'Arby el Haddad.

P.-S. — Nous adressons nos salutations à Sid Moustapha ben Senousi, L'Arby el Haddad, et enfin à tout le monde.

[Au haut de la lettre originale ci-jointe se trouve apposé le cachet d'Abd el Kader Ben Mahi el Din.]

Pour traduction conforme à l'original ci-joint :

Am. Rousseau.

Interprète de 1re classe, attaché à l'état-major de M. le maréchal gouverneur général de l'Algérie.

La traduction de Rousseau a été reproduite parce qu'elle constitue un document officiel déposé aux *A. H. G.;* mais elle est infidèle en bien des points, et M. Ismaël Hamet donne du même original arabe une traduction fort différente. Cette traduction est reproduite ci-après; les mots ou les membres de phrase en lettres italiques ou en petites capitales sont ceux qui ont été omis ou particulièrement mal traduits par l'interprète Rousseau.

Louange à Dieu! Qu'il bénisse notre seigneur et notre maître Mohammed!

Empreinte du cachet de l'Emir portant : dans les angles extérieurs de l'anneau de Salomon : Celui qui met sa confiance dans le Fort, le Robuste, son serviteur. — Au centre : Abd el Kader ben Mahieddine-année 1258 (1). Dans les angles intérieurs de l'anneau : Dieu, Mohammed, Abou-Bekr, Othmane, Omar, Ali. — En exergue : Celui qui n'attend d'assistance que de l'envoyé de Dieu sera sauf, fût-il cerné par tous les lions dans leur forêt.

---

(1) Années chrétiennes 1842-1843. (*Note de I. H.*)

A nos frères Kaddour ben El Aoufi, Ben Rabah, El Mokhtar ben Aïssa, Sidi Ali ben Gala, et à tous les prisonniers. Dieu hâte leur délivrance. A vous tous le salut avec la bénédiction et la miséricorde divines. Après les questions que nous avons *à vous faire sur votre situation*, nous vous informons que (Dieu soit loué) nous sommes en parfait état de quiétude et de santé.

J'ai à vous communiquer une heureuse nouvelle : Dieu, en effet, nous a hautement favorisés dans les circonstances suivantes : nous avons avons attaqué le mécréant (Dieu l'extermine) dans la journée du 17 Ramadhan (1) ; le combat s'est engagé avec ses troupes qui composent la garnison de Djemma-Ghazaouat et lui avons infligé une défaite (Dieu l'extermine). Nous les avons tous atteints : *ceux qui n'ont pas été tués ont été capturés;* enfin il n'est resté qu'un groupe de 85 hommes qui se sont retranchés derrière un abri (2). Je les ai fait cerner et surveiller, de jour et de nuit. Après trois jours de blocus ils ont fait une sortie, mais les « *émigrés pour la foi* » les entourèrent et les tuèrent tous, à l'exception de 15 d'entre eux qui furent capturés et rejoignirent les leurs, *faits prisonniers avant eux*. Ils sont donc *quatre-vingt-dix-huit* prisonniers en tout, parmi lesquels : un commandant, un capitaine, *deux lieutenants ou sous-lieutenants* (3), deux sergents; le reste est composé de cavaliers et de fantassins (4).

Nous nous sommes ensuite dirigés vers le pays des *Beni-Amer*, et *le 24 Ramadhan* (5) nous avons rencontré, *près d'Aïn-Témouchent*, à *Kelata*, une colonne de 204 hommes qui escortaient un convoi de poudre. Nous les avons complètement cernés. J'ai alors ordonné aux « émigrés pour la foi » QU'IL NE LEUR SOIT RIEN FAIT. Quand ils se virent (Dieu les extermine) ainsi étroitement bloqués par les nôtres, ils furent saisis de crainte et se sentirent contraints de demander grâce. Aussi, n'attendîmes-nous pas longtemps avant qu'ils demandassent l'aman, que nous leur accordâmes.

Ils déposèrent leurs armes, que nous confisquâmes ainsi que le

---

(1) Le 17 Ramadhan 1261, c'est-à-dire le vendredi 19 septembre 1845. Les opérations d'Abd el Kader étaient commencées à cette date, mais l'escarmouche de l'Oued Taouli est du 22 septembre, et le combat du Kerkour s'est livré le 23. (*Note de P. A.*)

(2) La compagnie de Géreaux dans le marabout de Sidi-Brahim. (*Note de P. A.*)

(3) Les termes du texte arabe sont : deux « feçiane ». Ce mot *feçiane* est une altération indigène du mot espagnol *official* qui désigne indistinctement, dans le langage courant du peuple espagnol, un lieutenant ou un sous-lieutenant. (*Note de I. H.*)

(4) La précision et l'exactitude de la plupart des renseignements sont étonnantes; il y eut bien 15 prisonniers faits lors de la retraite de Géreaux. Mais Abd el Kader fait erreur pour les grades : le commandant devait être Courby de Cognord; le capitaine, le sous-lieutenant Larrazet; les lieutenants ou sous-lieutenants, l'adjudant Thomas et le maréchal des logis chef Barbut; les sergents, le maréchal des logis Barbier et l'un des sous-officiers de chasseurs Andrieu, Bélou, Beylier. (*Note de P. A.*)

(5) Le 24 Ramadhan 1261, c'est-à-dire le vendredi 26 septembre 1845. En réalité, c'est le 28 septembre que le lieutenant Marin capitula avec sa troupe. (*Note de P. A.*)

convoi et les munitions. Quant aux militaires que nous emmenâmes prisonniers, il y a parmi eux deux capitaines et un colonel (1).

En tout nous avons donc 300 soldats et 8 chefs : 1 commandant, 1 colonel, 3 capitaines, 2 lieutenants ou sous-lieutenants et 2 sergents (2).

Recevez la bonne nouvelle, répandez-la et prenez votre part de joie et de satisfaction ; voici les prémisses du triomphe définitif — s'il plaît à Dieu — j'espère que sous peu *vous serez réunis à nous, par un effet de sa bonté et de sa générosité.*

Quant à la province de Tlemcen, tout entière, c'est-à-dire *Beni-Amer,* Oulad-Khalfa, Ghossel, Beni-Ournid, *Beni-Ouâzan, Oulad-El-Mimoun, Beni-Hedïel,* et ce qui campe sous les murs de la ville, jusqu'à Aïn-El-Houts, J'AI FAIT PARTIR TOUTES CES TRIBUS, et je les ai expédiées au Maroc, auprès de ma Deïra. Il ne reste plus, dans le pays, que les personnes enfermées dans l'enceinte de Tlemcen et celles qui dépendent de la cité (3). Les « émigrés » la cernent étroitement et ils arrivent, par les portes mêmes, à y faire des prises.

Nous, nous campons avec la colonne sur le territoire des Beni-Amer, dans la vallée de la Mekerra, d'où nous observons Bou-Heraoua (4) (général de La Moricière).

Les Flitta : Sidi Mohammed ben Abdallah ben Abdelmalek (Bou Mâza) et Sidi Mohammed ben Abdallah ben Yahya ont eu une rencontre avec les mécréants, qu'ils ont défaits complètement et à qui ils ont tué 750 hommes.

Les Beni-Mediane ont obligé le colonel à sortir avec 50 chasseurs qu'ils ont tous tués ; il n'est resté que le colonel, qui est prisonnier entre les mains du khalifa Si Mohammed ben Abdallah (Bou Mâza).

Les Oulad-Ouriach ont contraint le commandant du poste de Sebdou à sortir avec 6 cavaliers et ils les ont tous tués.

Les Beni-Chougrane *et les Ferraga,* gens de l'oued El-Hammam, ont capturé aux mécréants 35 ou 36 voitures chargées, ainsi que les chevaux des attelages. Ils ont tué les conducteurs, ont capturé quatre femmes européennes, puis ils ont incendié *le poste de Hasseïn* et détruit le pont qui se trouve dans la région.

Tous les musulmans viennent *nous faire leur soumission;* ils ont fait la guerre pour la Foi, dans toutes les directions, et il ne reste plus que quelques Gharaba et Douaïrs qui se sont réfugiés près d'Oran. Louons Dieu et remercions-le !

Trois colonnes ont marché contre les Beni-Senous ; elles ont été mises en déroute, avec des pertes considérables. Quant à Sidi Ahmed ben Salem et Sidi Mohammed Bou Chareb, ils sont avec leurs colonnes, *en parfaite quiétude.*

---

(1) Les lieutenants Marin et Hillairin, et le chirurgien sous-aide Cabasse. (*Note de P. A.*)

(2) Le rédacteur s'est trompé, il y a *neuf* chefs et non *huit.* (*Note de I. H.*)

(3) Cette dernière expression désigne sans doute les habitants de Sidi-Boumédine, de Mansourah, Agadir, etc. (*Note de I. H.*)

(4) *L'homme au bâton :* ainsi surnommé par les indigènes, parce qu'il avait toujours, à pied ou à cheval, une canne à la main. (*Note de I. H.*)

Salut à vous tous de la part des « champions de la Foi » et des « émigrés ».

Ecrit en date du 20 *choual* de l'hégire (1), de la part du « *Maître-champion* » de la Foi — Dieu lui accorde la victoire ! Amen !

P.-S. — En tête de la lettre on lit : Faites parvenir nos salutations à Sid El Mostafa ben Senoussi — un mot illisible — et à Larbi El Herradi, et *aites-leur que nous ne les oublierons pas* — s'il plaît à Dieu.

Pour traduction conforme à l'original :

Ismaël Hamet,

Officier interprète principal attaché à l'état-major de l'armée (section d'Afrique).

N° 104

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Alger (Minute).

Soult à Bugeaud.

[Esprit de la réponse qu'il faut faire aux lettres écrites par Bugeaud les 17 et 19 octobre.]

Le 27 octobre 1845.

Accuser réception à M. le Maréchal duc d'Isly de ses deux lettres des 17 et 19 de ce mois, en énumérant les motifs qui y sont rapportés, et en mentionnant la dépêche télégraphique qu'il a adressée de Milianah, le 20, au général de Bar.

Quant à sa circulaire aux lieutenants généraux, maréchaux de camp et chefs de corps, sur les inconvénients qui résultent du morcellement des troupes par détachements, les principes qu'il rappelle sont trop dans l'esprit de la guerre qui se poursuit en Algérie contre les indigènes pour que je ne désire pas que ces principes soient observés, et je l'engage à y tenir sévèrement la main.

A l'égard des opérations militaires qu'il allait entreprendre, je ne doute pas que les populations ne se soumettent immédiatement, même sans combattre, et je m'en réfère à ce que je lui ai exprimé à ce sujet dans la dépêche que M. le lieutenant-colonel Foltz, mon aide de camp, doit lui remettre. D'ailleurs, les succès que le lieutenant général de Lamoricière a obtenus contre Abd el Kader et les insurgés des Traras devront coïncider avec les propres opérations de M. le maréchal Bugeaud, et hâter le rétablissement de l'ordre.

Le Ministre.

---

(1) Mercredi 22 octobre 1845. (*Note de I. H.*)

N° 105

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original).

La Moricière à Bourjolly.

[Bataillon de renfort. — Disposition d'esprit des Arabes. — Renseignements.]

Au Pont du Sig, le 28 octobre 1845.

Mon cher Général,

Je viens de recevoir votre lettre datée de Mostaganem, le 24. Un seul bataillon du 5e de ligne a pu vous être envoyé, malgré l'ordre *absolu* de M. le Maréchal ; cet ordre était, comme je vous le dis, absolu, au point que M. le général Thiéry n'a pu prendre sur lui d'en différer l'exécution entière. Un bataillon est donc parti ; il va être rappelé à Oran et remplacé à Mostaganem par le 16e de ligne.

Ce renfort peut vous être donné sans faire défaut ailleurs. Il vous sera fort nécessaire. Il ne faut pas se faire illusion sur le retour des Arabes, ni trop compter sur les protestations qui vous sont données, à la vue des forces qui convergent de votre côté. La défection ne pouvait guère s'étendre plus loin qu'elle n'était il y a quinze jours, puisqu'il ne vous restait que les Medjehrs, les Hachem-Daro, les Abid et les Borgia, ces derniers tout prêts à décamper avec les Garabas (1). C'est là ce qui m'a fait revenir en toute hâte de Tlemcen, et j'ai pu reconnaître en arrivant que j'avais bien fait de me presser. Il sera très bon d'avoir une réserve à Mostaganem, pendant que vous opérerez dans les Flitas. Ces troupes se mettront en état de marcher et l'occasion de vous en servir ne vous manquera pas, car, bien certainement, vous aurez à reparaître seul, dans les Flitas, après que les opérations combinées auront produit l'effet principal.

Je me rends à Mascara pour agir avec M. le colonel Géry, contre les Beni-Chougran et autres insurgés sur votre communication avec Mascara.

J'ai laissé M. le général Korte, avec trois bataillons d'infanterie et une forte colonne de cavalerie, au sud du Tessala.

Recevez, mon cher Général, l'assurance de mon attachement.

Le général commandant la province d'Oran,

De La Moricière.

---

(1) Il s'agit des Beni-Ahmer-Garaba. (*Note de P. A.*)

N° 106

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Original) — (Une copie existe au Reg. de corresp. du ministre de la Guerre du 2 janvier au 30 octobre 1845, lettre n° 358.)

Soult à La Moricière.

[Compliments sur les opérations de La Moricière et sur son humanité envers les vaincus. Appréciations sur Courby de Cognord et sur Montagnac. — Opérations contre Abd el Kader.]

Paris, le 29 octobre 1845.

Mon cher Général,

Je suis bien empressé de vous accuser réception de vos rapports datés sur l'oued Tleta, près Nédroma, les 17 et 18 de ce mois, relatifs aux brillantes opérations que vous avez habilement dirigées contre Abd el Kader et les nombreux insurgés qui s'étaient réunis à lui dans les montagnes des Traras, auxquels des fractions des Beni-Amer-Gharabas, les Beni-Ouersous, les Beni-Mishel, les Ghossel et beaucoup d'autres étaient également réunis, y compris le grand nombre d'aventuriers, sujets du Maroc, qui s'étaient joints à l'ancien Emir.

Vos dispositions pour aller combattre ce grand rassemblement d'ennemis m'ont paru parfaites et si bien prises que le succès ne pouvait en être douteux; rien n'étant abandonné au hasard, vous vous êtes assuré un succès complet. Il est d'autant moins contestable que vous êtes parvenu à paralyser les 2.000 chevaux d'Abd el Kader qui, après avoir vu compléter la défaite de leurs partisans, qu'ils étaient venus provoquer à la révolte, se sont enfuis lâchement après avoir été témoins de la défaite totale de leurs amis. Aussi la malédiction de leurs coreligionnaires les a accompagnés.

Une suite de combats heureux qui ont duré quatre jours a refoulé au bord de la mer, vers le cap Noë, les nombreuses populations insurgées qui, sans espoir de se sauver, ont recouru à votre compassion et imploré votre clémence. Le gouvernement du Roi vous approuve de les avoir épargnées. Il est beau, il est noble de savoir pardonner lorsque surtout l'on est en droit, comme vous l'étiez, d'exercer une légitime vengeance. Plus tard vous aurez cependant à rechercher les auteurs de ces soulèvements et à les faire arrêter pour les mettre hors d'état de nous nuire et les déporter. Cela sera indépendant des peines que vous pourrez avoir à infliger à ces diverses populations pour les mettre aussi dans l'impossibilité de nous nuire à l'avenir, en leur retirant leurs armes, leurs chevaux, leurs mulets et même une partie de leurs bestiaux.

Le Roi a vu avec satisfaction que vous aviez été parfaitement secondé par les généraux et officiers supérieurs conduisant les colonnes. Le général Cavaignac, les colonels Gachot, Chadeysson et Mac-Mahon, le chef de bataillon Carondelet, les capitaines Gélin, Monnier et de Vernon vous ont aussi été très utiles, ainsi que tous les autres officiers que vous citez dans votre rapport du 17.

Aussitôt que j'aurai reçu vos demandes de récompenses, je ne manquerai pas de les soumettre au Roi, en le priant de vouloir bien les accorder; en attendant, je vous invite à leur donner les éloges que leur belle conduite leur a si bien mérités. Si, parmi eux, il en était qui eussent succombé, vous me feriez des propositions pour honorer leur mémoire, et pour leurs familles, s'il y avait lieu.

Vous ferez un ordre du jour où toutes les troupes qui ont eu la gloire de participer aux combats retrouveront les témoignages de satisfaction qu'elles ont si bien mérités.

J'ai vu avec plaisir la bonne conduite que les chefs et les habitants de Nédroma avaient tenue dans ces circonstances difficiles en ne permettant pas aux gens d'Abd el Kader de pénétrer dans leur ville; mais ils ne pouvaient se dispenser de leur livrer quelques subsistances.

Par une deuxième lettre du 17, vous m'avez envoyé copie de la relation que le chef d'escadron Courby de Cognord, du 2e hussards, a fait parvenir par l'entremise d'Abd el Kader. Ce brave officier, qui avait été compté au nombre des morts, nous a été heureusement conservé ainsi que 96 de ses compagnons de bravoure que l'on croyait tués. Sa relation est d'ailleurs écrite avec une simplicité qui l'honore et qui porte l'empreinte de la vérité. Ainsi se trouve confirmé le rapport du chef d'escadrons de Martimprey sur le désastre de la colonne si malheureusement compromise par le lieutenant-colonel Montagnac. Mais il a péri de la mort des braves, et tout souvenir de son imprudence doit s'effacer.

Vous avez très bien fait d'envoyer 1.000 francs (pris sur les fonds secrets) au commandant Courby de Cognord, ainsi que des médicaments et quelques effets. J'ai l'espoir que la remise lui en aura été faite, et qu'ainsi quelques soulagements auront pu être donnés à tous ses compagnons d'infortune. Plus tard, nous rechercherons les moyens de les faire rentrer dans nos rangs pour qu'ils y reçoivent la récompense qu'ils ont si bien méritée. Je vais m'en occuper avec sollicitude.

Enfin par une troisième dépêche vous me dites que le général Thiéry m'a sans doute communiqué les renseignements qui lui étaient parvenus sur ce qui s'était passé pendant vos glorieux combats dans le restant de la province. En effet, sa correspondance va jusqu'au 20 de ce mois, et il n'a rien négligé pour me tenir instruit des mouvements du général de Bourjolly (qui vient d'être promu lieutenant général) et du colonel Saint-Arnaud, qui s'étaient réunis dans la vallée du Chélif, et de ceux du colonel Géry, aujourd'hui maréchal de camp. Ainsi je suis au courant jusqu'aux époques indiquées.

Mais une dépêche télégraphique du général Thiéry, datée d'Oran, le 24, m'annonce que vous étiez à la poursuite d'Abd el Kader, qui se dirigeait vers l'Est, et que, le 22, vous aviez aperçu les feux de son bivouac à Tellout. Sans doute il a voulu dire Tallout-el-Kuesbat, qui serait situé entre l'oued Isser et l'oued Meriouna-el-Hamman.

La même dépêche dit aussi que vous comptiez être rendu à Si-bel-Abbès le 24, afin de déjouer les entreprises d'Abd el Kader contre nos tribus; que d'ailleurs le colonel Géry était entré avec sa colonne chez les Beni-Chougrans, le 22, qu'on y avait entendu le canon et un grand engagement, mais que tout était tranquille à la même époque dans la subdivision de Mostaganem.

De la position de Si-bel-Abbès vous étiez parfaitement en mesure

d'agir contre Abd el Kader qui, je pense, n'aura osé rien entreprendre, vous sachant si près de lui et disposé à l'attaquer. Aussi je ne doute pas qu'il ne s'arrête et même qu'il ne rétrograde lorsqu'il aura appris que M. le Maréchal duc d'Isly, qui a dû partir de Teniet-el-Had le 22 de ce mois, peut vous joindre à chaque instant. Il serait bien heureux que vous pussiez combiner vos opérations avec celles de M. le Maréchal gouverneur général pour agir de concert contre Abd el Kader, et régler nos comptes avec lui par un grand combat qui anéantisse ses forces et le réduise à l'impossibilité de rien entreprendre contre nous désormais.

J'ai également reçu des lettres du général de Bar qui me donnent de très bonnes nouvelles de la province d'Alger et la situation heureuse que le général Marey a prise contre les Kabyles qui avoisinent le Jurjura. La tranquillité de la province de Constantine ne laissait rien à désirer et j'espère que le moment approche où, grâce à vos soins, à votre louable persévérance et à vos sages dispositions, celle de la province d'Oran reprendra son calme habituel.

Recevez, Général, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Président du Conseil,
Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre,
Maréchal DUC DE DALMATIE.

N° 107

A. H. G., Algérie, Corresp., Nov. 1845, Prov. d'Oran. — (Copie envoyée par La Moricière à Soult, avec sa lettre datée de Mascara, 24 novembre 1845.)

Abd el Kader aux prisonniers de Sainte-Marguerite.
(Fin octobre 1845.)

(Lettre saisie à Oran avec celle de Mustapha-ben-Tami, du 2 octobre, pièce 53.)

[Récit du combat de Sidi Brahim et des autres succès des Musulmans.]

A nos frères Abd el Kader Bel Aoufi, Ben Rabah, Moktar ben Aïssa, Sidi Ali ben Kala, et à tous les prisonniers. Que Dieu hâte votre délivrance! Que sa miséricorde et sa bénédiction soient sur vous.

Je me suis informé de votre santé; la mienne est excellente, Dieu en soit loué. J'ai de bonnes nouvelles à vous apprendre. Vers le milieu du Ramadan, nous avons attaqué l'infidèle; nous nous sommes rencontrés avec la colonne qui était dans le Sahel, près de Djemmâa-Ghazaouat; nous lui avons livré un combat, elle a fui devant nous et nous l'avons complètement défaite. Ce qui n'a pas été tué a été fait prisonnier. De là nous nous sommes dirigés vers la plaine de Melata. En arrivant près d'Aïn-Temouchen, nous atteignîmes un détachement

fort de 204 hommes, qui escortait des armes et de la poudre. Nous l'avons entouré de tous côtés. Lorsque cette troupe vit les forces des défenseurs de la religion, elle fut terrifiée et demanda quartier. Nous l'avons accordé. Elle mit bas les armes et fut faite prisonnière. Nous nous sommes emparés des armes, des munitions et des mulets. Nous avons actuellement entre nos mains trois cents soldats, un colonel (1), un commandant, un capitaine, deux officiers et deux sous-officiers. Les tribus des environs de Tlemcen, tous les Beni-Ahmers, les Ghossels, les Beni-Ournid, les gens de l'Azaïl, les Beni-Smiel, les Beni-Ouazen et les Oulad-Mimoun sont tous sortis de leur pays; ils l'ont abandonné pour entrer dans le Maroc. Nous sommes campés dans le pays de Beni-Ahmers, sur le Mekerra en face de Bou Araoua (2); que Dieu l'humilie. Les Chourfa des Flitas ont livré deux combats à l'infidèle; ils l'ont mis en déroute, en lui tuant beaucoup de monde. On dit qu'il a perdu 700 hommes. Les Beni-Median ont attiré chez eux le colonel de Tiaret avec 50 cavaliers. Ils l'ont trahi, ont tué ceux qui l'accompagnaient et l'ont pris vivant. Les Beni-Chougran de l'oued El-Hammam ont arrêté un convoi de 35 charrettes, chargées d'effets, de poudre et d'argent. Ils ont pris en outre les chevaux qui traînaient ces charrettes, ont tué tous les conducteurs et ont emmené quatre femmes. Le chrétien est sorti chez les Beni-Snous; ils l'ont mis en fuite et l'ont forcé à rentrer àTlemcen. Les Oulad-Ouriach ont fait sortir le commandant du fort de Sebdou; ils l'ont tué avec six cavaliers qui étaient avec lui. Sidi Ahmed ben Salem et Sidi Mohammed Bou Chareb sont dans le pays de Titeri. Les défenseurs de la foi vous saluent. Vous serez bientôt libres, s'il plaît à Dieu.

Fin de Choual 1261 (fin d'octobre 1845).

Ecrit par l'ordre de notre seigneur; Dieu lui soit en aide!

N° 108

Archives de M. Godefroy Cavaignac.

Le général Cavaignac à sa mère. (*Extrait.*)

[La mort de Montagnac. — Les événements. — Leurs conséquences.]

Djemmâa-el-Ghazaouet, 9 novembre 1845.

. . . .

Billot, qui était un digne homme, s'est fait tuer comme un imbécile et comme je le lui avais dix fois prédit. Quant à Montagnac, si

---

(1) « Il n'y a pas de colonel prisonnier. On peut croire, par le paragraphe suivant sur les Beni-Median, que l'Emir fait passer pour colonel le lieutenant Lacotte, chargé des affaires arabes à Tiaret, qui lui aurait été livré par cette tribu. » (*Note de la main de La Moricière.*)

(2) « *Bou-Araoua* (l'Homme à la canne), surnom sous lequel le lieutenant général de La Moricière est généralement connu des Arabes de la province d'Oran. » (*Note de la main de La Moricière.*)

sa mort n'était pas si belle, il serait bien inexcusable, après les ordres qu'il avait reçus de moi et de tout le monde.

Tu me parles de ce qui a provoqué les événements ? Deux choses : la position faite par le traité, d'abord ; ensuite la destruction d'un de nos bataillons. Certainement Abd el Kader serait rentré un jour ou l'autre par le Sud. Il ne pouvait le faire par l'Ouest que précédé par le bruit d'un succès éclatant. Je crois t'avoir écrit, il y a quelques mois (ou un an), que la guerre avec le Maroc était peu à désirer, parce qu'elle pourrait porter Abd el Kader sur le trône de Fez. Mon opinion à cet égard ne s'est pas modifiée. Il faut bien, puisque le Maroc ne le peut faire, poursuivre l'ennemi sur le territoire de l'Ouest. Il est impossible de prévoir les suites de cette nécessité. Nous verrons. Adieu, bonne mère.

N° 109

Dossier d'autographes du général Eugène Cavaignac, communiqué par Mme Charavay en 1903 (original).

Le général Eugène Cavaignac à son oncle le général Jacques Cavaignac.

Djemmâa-Ghazaouet, 9 novembre 1845.

Cette lettre a été imprimée dans *les Deux Généraux Cavaignac*, p. 214 et suiv. ; aussi, malgré son très grand intérêt pour le sujet, puisqu'elle le résume presque entièrement, est-il inutile de la reproduire ici ; il est suffisant d'en donner le sommaire :

(L'agression d'Abd el Kader. — Rapport pressant établi au commencement de septembre. — Combats chez les Trara. — Premières nouvelles du désastre de Sidi-Brahim. — Le détachement du lieutenant Marin. — Plaintes amères contre La Moricière et Bugeaud. — Appréciation sur Montagnac et les mobiles qui l'ont perdu. — Le capitaine Dutertre. — Nobles sentiments. — Nouvelles plaintes contre La Moricière et Bugeaud. — Le jeune Aymard.)

N° 110

A. H. G., Algérie, Corresp., Déc. 1845, Prov. d'Oran (Original joint à la pièce 111).

Le capitaine Bidon, commandant la place à Djemmaa-Ghazaouet, au lieutenant-colonel Quillico, commandant supérieur.

[Plainte contre le capitaine Corcy : exposé des faits qui le mettent dans le cas d'être traduit devant un conseil de guerre.]

Djemmaa-el-Ghazaouat, le 29 novembre 1845.

Mon Colonel,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance un de ces faits qui, fort heureusement, ne viennent que de loin en loin occuper les conseils de guerre et prendre une place dans les annales de la justice militaire.

Ce fait, qui est constitutif du crime d'outrages et violences envers un dépositaire de l'autorité et de la force publique (Code pénal, art. 222), et de celui d'insultes, par propos et gestes envers son supérieur (art. 15, loi du 21 brumaire an V), *a pour auteur M. Corcy*, capitaine au 4^e^ régiment de chasseurs d'Afrique, attaché au dépôt de la remonte de la place de Djemmaa, et a été *accompli à mon encontre*, hier au soir, à 4 h. 1/2, au moment où je mettais à exécution l'ordre que vous veniez de me donner, de faire arrêter et conduire à la prison tous les hussards et autres cavaliers qui faisaient le métier de portefaix sur la plage.

Voici les détails de cette déplorable affaire :

Ainsi que je l'ai déjà dit, hier au soir, vers les 4 h. 1/2, je reçus de vous, mon Colonel, l'ordre de prendre mes sergents et d'aller faire arrêter et conduire à la prison les soldats, hussards, chasseurs et autres qui faisaient sur la plage le métier de portefaix (exécution des ordres du 6 octobre 1844 et 18 août 1845, dont deux copies ci-jointes).

Je partis donc accompagné du sergent de garde et, après avoir fait appeler le sergent faisant fonctions d'adjudant de place, je trouvai en effet sur la plage des chasseurs et des hussards, portant des balles de farine et autres ballots; je fis cesser le travail, je réunis ces hommes et je les accompagnai moi-même à la prison.

Arrivé à l'entrée de la prison, je vis venir à moi le maréchal des logis Servant, du 4^e^ régiment de chasseurs, qui me dit que c'était par ordre de son capitaine, M. Corcy, que les chasseurs avaient travaillé. Je répondis à ce sous-officier que c'était aussi en vertu d'un ordre supérieur que j'avais fait arrêter tous ces gens-là, et je me disposai à les faire entrer dans la prison.

Peu content de la réponse que j'avais faite à son maréchal des logis, M. Corcy vint lui-même me trouver, l'air menaçant, la face enlu-

minée, la parole peu libre et paraissant ivre en un mot (il pouvait l'être de colère).

« De quel droit, me dit-il, mettez-vous ces hommes en prison ? C'est moi, fou.re ! qui leur ai donné l'autorisation de travailler, et je n'entends pas, f..... ! que ces hommes-là soient punis ; ils n'iront pas à la prison. »

Je répondis à M. Corcy que j'exécutais un ordre de M. le commandant supérieur, et que les hommes que j'avais fait arrêter iraient en prison jusqu'au dernier.

« Encore une fois, fou.re ! je vous dis, moi, que c'est moi qui les ai autorisés à travailler, fou.re ! et que c'est moi qui suis responsable ; vous ne faites jamais votre service comme il faut.

— Encore une fois, lui dis-je *mon cher camarade*, je vous dis que je ne fais ici qu'exécuter les ordres qui viennent de m'être donnés ; vous vous montez la tête mal à propos, *mon brave;* tous vos jurements grossiers et ronflants ne me font rien, et vous ne vous apercevez pas que vous faites du scandale ; si vous voulez obtenir vos hommes, allez trouver le commandant supérieur, et s'il m'ordonne de vous les rendre, vous les aurez sur-le-champ. »

Dans ce moment-là, la plage était couverte de monde : les soldats arrêtés entraient dans la prison, les uns après les autres. M. Corcy me quitta alors, en me criant :

« Hé bien ! j'y vais, trouver le commandant supérieur, fou.re ! et nous verrons après. *Qui est-ce qui m'a foutu un bou.re d'être comme vous?...*

— Un être comme moi, lui dis-je, Monsieur Corcy, en vaut bien un autre, et je vous invite à ne pas vous écarter de la ligne et à modérer vos expressions.

— *Avec vous*, me cria-t-il alors, se retournant de mon côté et brandissant sa canne, *il n'est pas besoin de se gêner; tout le monde ici vous connaît bien, et chacun vous montre au doigt.*

— Monsieur Corcy, *vous devenez insolent; nous nous retrouverons tout à l'heure*, lui dis-je, *comme deux officiers doivent se rencontrer.*

— *Avec vous?* me cria-t-il encore, *non, non, vous n'êtes bien vu de personne ici; tout le monde vous déteste, et chacun vous montre au doigt, gros plein de soupe!*

— On ne dira pas, lui répondis-je, que j'ai volé les gens, et c'est ce qui me console. »

Ces injures, ces grossièretés étaient proférées par M. Corcy devant tout ce monde qui encombrait la plage, auquel il se donnait en spectacle et qui s'était rangé, d'un mouvement spontané, sur deux files, comme pour le voir passer.

M. Corcy avait pris les devants et était venu vous trouver sur la place d'armes, mon Colonel, pour se plaindre à vous des mesures de rigueur que je venais de prendre envers ses hommes, et vous dire que c'était lui qui les avait autorisés à travailler sur le port.

Vous lui répondîtes alors qu'il garderait les arrêts, et, au moment où il vous quittait, je parus sur la place et, en votre présence, M. Corcy m'apostropha de nouveau, en m'appelant *gros plein de soupe, foutu couillon*, ayant bien soin de vous faire observer que c'était à moi qu'il s'adressait.

Indigné vous-même, mon Colonel, de la conduite de cet officier à

mon égard, et de son peu de réserve, vous lui avez infligé les arrêts en attendant une satisfaction plus solennelle, plus publique et par conséquent plus complète. La position d'un commandant de place dans certaines localités de l'Algérie, et notamment dans la cité naissante de Djemmaa-el-Ghazaouat, est trop difficultueuse, trop délicate, trop en vue pour que ce fonctionnaire ne soit pas entouré de toute la considération, de tous les égards, de tout le respect dus à cette position.

Placé entre la population civile pour laquelle il doit être un juge équitable, impartial, mais sévère et inexorable, et le monde militaire, sur lequel il est appelé à exercer une surveillance constante et sans relâche, il ne peut plus marcher librement si, à chaque instant, il trouve sur sa route des obstacles à briser; et ce n'est pas en le déconsidérant aux yeux des personnes qu'il est appelé à administrer, en l'injuriant publiquement et à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, en le maltraitant sans aucune espèce de réserve, *alors surtout qu'on est bien averti d'avance* que lui, fonctionnaire public, a les bras liés par ses obligations et l'exemple qu'il a à donner, et qu'il doit rester impassible devant l'orage, qu'il sera possible de lui conserver ce prestige de vénération, d'amour, d'estime et d'honneur que l'opinion publique accorde à l'homme en place et qui est sa sauvegarde naturelle. Ce n'est pas non plus en le déconsidérant aux yeux de toute une population qu'il sera facile de parvenir à encourager ce fonctionnaire à stimuler son zèle, soutenir son moral quelquefois abattu par les veilles, l'étude et les embarras d'un service pénible et rude, qui viennent en foule se grouper autour de lui, ranimer en lui cette vertu si importante de patiente longanimité dont il a, lui fonctionnaire, plus besoin que qui que ce soit au monde, et lui donner, en un mot, le goût et le feu sacré du métier.

Il est seul contre tous, et sa position ne serait pas tenable s'il était obligé d'avoir maille à partir avec chacun de ses administrés, toutes les fois qu'il est appelé à faire un acte de son ministère.

La conduite que M. Corcy a tenue hier soir, vis-à-vis de moi, conduite qui n'a d'autre source que la haine violente, profonde, invétérée et *inexplicable*, que de tout temps cet homme a portée *au commandant de la place;* les injures qu'il m'a publiquement jetées à la face à différentes reprises et même en votre présence, mon Colonel, injures qui vous ont obligé à l'envoyer aux arrêts, n'ont et ne peuvent avoir d'autre but et d'autre résultat que celui de répandre sur moi et sur ma vie entière un vernis de déconsidération et de mépris, contre lequel tout homme droit doit s'élever.

Jusqu'à ce jour, ma vie a été exempte de reproches, et je tiens à la conserver pure jusqu'à la fin. Je trouve donc qu'il est de mon devoir d'homme, de ma dignité de fonctionnaire public et qu'il y va de mon honneur de demander à la loi, contre M. Corcy, une juste et prompte répression du délit dont il s'est rendu coupable à mon égard.

Depuis que je commande la place de Djemmaa, je ne sache pas avoir manqué un seul instant d'égards pour M. Corcy, tandis que toutes les fois qu'il a pu trouver le moyen de semer sur ma route le dégoût, l'ennui, la vexation, de me créer des entraves et des ennemis, M. Corcy n'a pas manqué de le faire. Il faut un terme à tout, et, si aujourd'hui je me plains de M. Corcy, c'est avec raison, c'est que je suis fatigué de ses sourdes menées contre moi et de ses calomnies.

Dans cette circonstance, la passion l'a aveuglé et l'a empêché de comprendre que, fonctionnaire public et représentant de la loi, j'ai dû me contenter d'imposer silence à ma trop juste indignation et refouler dans mon âme un sentiment bien naturel de vengeance immédiate. Il n'a pas compris que je n'avais d'autres mesures à prendre que de me renfermer dans les limites qui m'étaient tracées par cette même loi et me réfugier sous son égide tutélaire pour obtenir réparation et justice.

Attaqué de la manière la plus brutale, avec méchanceté, grossièrement et sans pitié, dans ce que j'ai de plus cher, l'honneur, je ne me trouverais plus à la hauteur de ma position, je me mépriserais moi-même et cesserais sur-le-champ mes fonctions si, dans cette occurrence, je mettais la moindre hésitation à demander la mise en jugement de l'homme qui a cherché à me déshonorer.

De tout ce qui précède je conclus que, examiné sous son point de vue naturel, le crime que je viens de vous dénoncer, mon Colonel, entre tout à fait dans les dispositions des articles 222 du Code pénal ordinaire et 15 de la loi du 21 brumaire an V et que, par conséquent, M. Corcy susqualifié, auteur dudit crime, doit être traduit devant un conseil de guerre, pour y être jugé conformément aux lois : 1° comme coupable d'outrages et violences envers un dépositaire de l'autorité et de la force publique dans l'exercice de ses fonctions, et à l'occasion de cet exercice; 2° d'insultes par propos et gestes envers son supérieur.

Je vous prie instamment, mon Colonel, de prendre cette plainte en considération et de donner à cette affaire toute la suite qu'elle peut et doit avoir.

Je suis, avec un profond respect, mon Colonel, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le capitaine commandant la place,

Bidon.

Les témoins sont :

Deitte (Octave), sergent du génie;
Dumont (Antoine), sergent au 3e léger;
Baranthon (Jules-Pierre), préposé des douanes, et toute la population;
Tabarotte (Philippe), commis;
Desgranges, chasseur au 15e léger;
Gaubert, chasseur au 3e léger;
Ancelin, chasseur au 3e léger;
Guyard, carabinier au 3e léger;
Bonnevie, chasseur au 3e léger (1).

(1) Il est utile de recueillir les noms de ces hommes, qui peuvent avoir conservé le souvenir des événements de Sidi-Brahim, et dont les familles pourraient posséder des documents intéressants.

Les registres matricules fournissent des renseignements sur quelques-uns d'entre eux :

Antoine *Dumont* est né le 12 août 1817 à Comberjon (Haute-Saône); Jean-Louis *Gaubert*, le 28 avril 1818 à Saint-Affrique (Aveyron); Pierre-Louis *Ancelin*, le 21 janvier 1816 à Marans (Charente-Inférieure); Claude *Guyard*, le 9 septembre 1818 à Saint-Léger-Vauban (Yonne); Antoine *Bonnevie*, le 17 janvier 1821 à Dommartin-le-Coq (Aube). (*Note de P. A.*)

N° 110 *bis*

Ordre de la place du 6 octobre 1844.

(Copie jointe à la pièce 110.)

Le Commandant supérieur renouvelle l'ordre déjà donné plusieurs fois à l'armée, qu'il est expressément défendu aux militaires, quels qu'ils soient, de travailler pour les civils; les hommes pris en flagrant délit seront arrêtés immédiatement et punis de un mois de prison, au pain et à l'eau.

Demain lundi, après la diane, cet ordre recevra son exécution.

Cet ordre sera lu à trois appels et affiché en quatre endroits apparents.

Le lieutenant-colonel commandant supérieur,
Signé : DE MONTAGNAC.

N° 110 *ter*

Ordre de la place du 18 août 1845.

(Copie jointe à la pièce 110.)

Conformément aux ordres de M. le lieutenant-colonel commandant supérieur, l'ordre du 6 octobre 1844, qui défendit aux militaires, quels qu'ils soient, de travailler pour les civils, est de nouveau porté à la connaissance des troupes qui composent la garnison.

Cet ordre est conçu comme il suit :

« Le Commandant supérieur renouvelle l'ordre déjà donné plusieurs fois à l'armée, qu'il est expressément défendu aux militaires, quels qu'ils soient, de travailler pour les civils; les hommes pris en flagrant délit seront arrêtés immédiatement et punis de un mois de prison, au pain et à l'eau. »

Le lieutenant-colonel commandant supérieur,
Signé : DE MONTAGNAC.

N° 111

A. H. G., Algérie, Corresp., Déc. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Quillico à Cavaignac.

[Il transmet la plainte du capitaine Bidon contre Corcy, en émettant l'avis que la faute de Corcy est grave.]

Djemmâa-el-Ghazaouet, le 7 décembre 1845.

Mon Général,

J'ai l'honneur de vous rendre compte d'une faute très grave qui a été commise par M. Corcy, capitaine au 4ᵉ chasseurs d'Afrique, attaché à la remonte de Djemmâa.

Depuis fort longtemps, il est défendu aux militaires de toutes armes qui font partie de la garnison de travailler sur le port pour le compte des civils. J'ai trouvé cet ordre donné par mon prédécesseur et je l'ai maintenu puisque je l'eusse donné s'il n'eût existé.

Le 28 novembre, dans l'après-midi, me promenant sur le port, je m'aperçus que des hussards et des chasseurs de la remonte roulaient des barils et portaient des fardeaux; comme les cavaliers ne sont employés aux débarquements des denrées appartenant à l'Etat que lorsque l'infanterie ne suffit pas, il ne me fut pas difficile de m'apercevoir que ceux-là travaillaient pour le compte des civils. J'en prévins le commandant de la place et l'invitai à faire exécuter l'ordre du jour donné par M. le lieutenant-colonel de Montagnac, et maintenu par moi, qui prescrit que les militaires pris en contravention à cet ordre seront mis en prison.

Le capitaine Bidon, commandant la place, se rendit sur le port et faisait exécuter mon ordre lorsque le capitaine Corcy arriva et voulut s'y opposer, bien qu'il lui fût représenté plusieurs fois que c'était par mon ordre que l'on agissait; il se servit, à ce qu'il m'a été dit, d'épithètes injurieuses et d'expressions brutales et grossières envers le commandant de la place, qui était dans ses fonctions.

Le capitaine Corcy vint ensuite me trouver pour se plaindre de ce qu'on punissait ses cavaliers, et me dit que c'était lui qui les avait autorisés à travailler; je lui infligeai alors quatre jours d'arrêts simples, et je levai la punition des soldats. A cet instant arriva le capitaine Bidon et là, sur la place, en présence de la garde montante et en ma présence, publiquement, le capitaine Corcy l'injuria et se conduisit tout à fait en homme mal élevé en se servant des mots *gros plein de soupe, gros couillon*, que j'ai entendus. J'ai infligé à l'instant même quinze jours d'arrêts simples à ce capitaine pour avoir, contrairement à mes ordres, autorisé ses chasseurs à faire les portefaix sur le port et avoir insulté en ma présence et publiquement le commandant de la place lorsqu'il faisait exécuter un ordre donné par moi.

Depuis longtemps il paraît que M. Corcy et M. Bidon vivent en mauvaise intelligence. J'ignore d'où cela provient, et je dois à la vérité, mon Général, de dire que, depuis bientôt trois mois que j'ai l'honneur de commander à Djemmâa, je n'ai eu qu'à me louer de la manière de servir du capitaine Bidon; que j'ai trouvé chez lui beaucoup de zèle, de bonne volonté et de savoir. La scène du 28 s'est passée en public et a eu pour résultat de tourner en ridicule et de faire rire aux dépens du commandant de la place, ce qui tend à détruire, ou tout au moins à atténuer son autorité; selon moi, M. Corcy a commis une faute très grave et qui peut amener des résultats fâcheux pour le commandant de la place.

M. le capitaine Bidon m'a adressé un rapport; je crois de mon devoir, mon Général, de vous l'envoyer.

Je ne suis pas content des hommes de la remonte; ils se perdent ici. Je suis obligé d'en faire passer au conseil de guerre pour faute contre la discipline et d'autres pour vols; je crois qu'il y a trop longtemps que le capitaine Corcy et ses chasseurs sont éloignés de leur corps : ils perdent les habitudes militaires.

Je suis avec le plus profond respect, mon Général, votre très dévoué et obéissant serviteur.

Le lieutenant-colonel commandant supérieur,

Ch. QUILLICO.

N° 112

A. H. G., Algérie, Corresp., Déc. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Cavaignac à La Moricière.

[Plainte en conseil de guerre contre Corcy.]

Au haut de la lettre, de la main de La Moricière : « A classer. »

Djemmâa-Ghazaouet, le 14 décembre 1845.

Mon Général,

J'ai l'honneur de vous adresser un rapport de M. le colonel Quillico sur la conduite de M. Corcy, capitaine au 4e chasseurs, ainsi que la plainte du commandant de la place de Djemma-Ghazaouat.

J'ai interrogé M. le capitaine Corcy. Les dispositions dans lesquelles il s'est montré au sujet de sa conduite ne permettent point de ne pas donner suite à la plainte de M. le capitaine Bidon. Je vous demande donc de décider que M. le capitaine Corcy soit traduit devant un conseil de guerre, cela importe à la discipline; d'ailleurs les imputations dont M. le commandant de place est l'objet doivent être justifiées ou sévèrement punies.

L'attitude prise par M. le capitaine Corcy, dans cette circonstance, qui se rattache aux événements du mois de septembre, m'amène à

vous adresser un rapport ci-joint de M. le capitaine Coffyn, auquel je n'avais pas cru devoir donner suite, il y a deux mois.

D'après l'opinion de M. le commandant supérieur, j'ai pris sur moi de prescrire le renvoi à Oran de tout le dépôt de remonte du 4e chasseurs, sauf le maréchal des logis. Les chevaux de remonte seront mis en subsistance au dépôt du 2e hussards jusqu'à ce qu'un personnel nouveau soit envoyé.

Le commandant du dépôt remplacera M. Corcy dans son service.

Agréez, mon Général, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Le Maréchal de camp, commandant
la suddivision de Tlemcen,
E. CAVAIGNAC.

N° 113

A. H. G., Algérie, Corresp., Déc. 1845, Prov. d'Oran (Original).

Le capitaine Corcy, présumée au général commandant la division d'Oran.

[Origines de l'altercation survenue entre le capitaine Bidon et lui. — Récit de ce qui s'est passé à Djemmaa-Ghazaouet en septembre 1845.]

Au haut de la lettre, d'une autre main : « Répondu le 13 janvier. »

Prison militaire d'Oran, le 24 décembre 1845.

Mon Général,

Vous aurez sans doute été déjà informé de l'altercation survenue entre M. Bidon, commandant de place à Djemâa-Ghazaouat, et moi, ainsi que de la punition qui m'a été infligée dans cette circonstance. Mon emportement irréfléchi envers M. Bidon étant la conséquence de faits antérieurs, permettez-moi de rappeler ces faits avant d'arriver à l'altercation dont il s'agit.

Le 26 septembre dernier, un maréchal des logis avait été envoyé en reconnaissance aux environs du camp.

A 7 heures, l'on commença à entendre quelques coups de feu. Je courus sur la place d'armes et demandai à M. Bidon, que j'y rencontrai, l'autorisation de monter à cheval; il me répondit avec assurance que les coups de feu provenaient de la colonne du général Cavaignac qui arrivait. Un instant après, la reconnaissance rentra. Le maréchal des logis rendit compte que du grand plateau il avait entendu des détonations et vu la fumée de quelques coups de feu. Malgré cet avis, l'on ne prit aucune détermination. Ayant eu connaissance du rapport de ce maréchal des logis, j'allai une deuxième fois

demander l'autorisation de sortir avec 50 hommes. Il était 8 h. 1/2 quand cette autorisation me fut accordée; je fis de suite seller les chevaux.

Sur ces entrefaites, M. Artigues, médecin, descendait du blockhaus; il déclara à MM. Coffyn et Bidon qu'à l'aide de sa longue-vue il avait reconnu des militaires poursuivis par des Arabes; que ces soldats étaient sans habits et qu'il y avait lieu de croire que c'étaient les hommes du marabout de Sidi-Brahim. Il ne vint pas à l'esprit de MM. Coffyn et Bidon de monter au blockhaus pour s'assurer par eux-mêmes de ce qui se passait; l'on répondit à M. Artigues : « Nous savons ce que c'est; c'est la colonne du général Cavaignac qui se replie sur Djemâa-Ghazaouat. » De même, en m'accordant l'autorisation de monter à cheval, M. Bidon m'avait dit : « Allez au-devant de la colonne du général Cavaignac. »

Ces messieurs ne purent deviner qu'une colonne de 1.300 hommes, attaquée, tire plus d'une quinzaine de coups de feu par dix minutes.

Les dispositions avaient été si mal prises que les cavaliers se trouvaient aux créneaux à l'extrémité opposée du camp où se trouvaient leurs chevaux (1).

Malgré cette circonstance, je fus néanmoins aussi promptement à cheval avec mes hommes qu'il était possible de le faire; je rassemblai à la hâte tout mon monde sur la place et, à la tête de ma colonne, je commençais à rompre lorsque, des coups de feu s'étant fait entendre de plus près, M. Bidon s'écria à toute voix : « Fermez la porte! pied à terre, les chasseurs! tout le monde aux créneaux! » Ce n'était pas le moment de discuter, j'obéis et me rendis aux créneaux. Quelques instants après arrivèrent au camp trois chasseurs du 8e bataillon. La porte, après quelques moments, s'étant ouverte pour les recevoir, une cinquantaine d'hommes, militaires et civils, sans ordres, sans commandant, s'élancèrent spontanément hors de la place pour aller au secours de ceux qui avaient pu s'échapper; ce fut ce détachement qui ramena les douze hommes. J'ajouterai que ces cinquante hommes, quelque temps après leur sortie, furent soutenus par un détachement commandé par M. Courty, de l'artillerie (2).

La délivrance des douze hommes ne donna lieu à aucun combat; elle fut due en grande partie à un obus qui fut lancé du blockhaus et dont l'éclat fit prendre la fuite aux Arabes.

Tout ceci, mon Général, est l'exacte vérité; je vous le démontrerai par témoignage si vous le permettez. Je suis fâché si ma narration donne un démenti au rapport et aux prouesses de M. Coffyn; mais elle est exacte! M. Coffyn ne sortit pas de la place alors, pas plus que M. Bidon, pas plus que moi; les douze hommes furent sauvés sans eux (3).

---

(1) Cette phrase répond à l'accusation mentionnée dans le *Journal* de Bidon (pièce 43) au sujet de Corcy : « Trop long dans les dispositions qu'il prend. » (*Note de P. A.*)

(2) Corcy est en cela d'accord avec Bidon lui-même (pièce 43), qui omet seulement de parler des hommes sortis spontanément. (*Note de P. A.*)

(3) Tout ce récit paraît avoir été écrit avec une entière sincérité. Corcy explique qu'il n'est pas sorti de la place « alors »; c'est en effet entre midi et 1 heure, d'après Bidon et Vauban (pièces 43 et 61), qu'eut lieu une sortie régulièrement dirigée par Corcy. (*Note de P. A.*)

Il ressort de ces faits que le ou les commandants du camp (car l'on ne savait à qui entendre) ont fait preuve d'incurie, d'entêtement et ont perdu la tête au moment critique où ils eussent dû la bien conserver.

S'ils se fussent assurés par leurs yeux de ce qui se passait; s'ils eussent, dès le principe, consulté les officiers présents; s'ils n'eussent pas mis les cavaliers aux créneaux et qu'ils eussent laissé sortir la cavalerie la première fois que je le demandai, l'on aurait sauvé les trois quarts des hommes de Sidi-Brahim; c'est à leur peu de sang-froid et à leur incapacité que j'impute la mort de nos camarades.

Cette opinion, je l'ai émise et répétée plusieurs fois avant ma dernière altercation avec M. Bidon; je l'exprimai bien formellement de vive voix, en public, à M. Coffyn lui-même et *bien clairement.* Si l'on a répandu le bruit contraire, vingt témoins répéteront ce que j'ai dit à M. Coffyn en face de tous.

De là, la cause du rapport contre moi à M. le général Cavaignac. Il importait à M. Coffyn de déconsidérer dans l'esprit de ses supérieurs celui qui taxait de mensonges une partie des faits dictés par lui à M. le commandant de Martimprey.

Les explications que je viens de vous présenter, mon Général, je les ai données à M. le général Cavaignac qui, à plusieurs reprises, m'a demandé si j'y persistais. Cette conviction est chez moi trop entière pour souffrir, quoi qu'il arrive, aucune rétractation; les faits sont patents.

Permettez-moi maintenant, mon Général, de revenir à l'objet accessoire, ma dispute avec M. Bidon :

Une barque d'Oran venait de débarquer sur la plage des farines en balles sur lesquelles était inscrit : « Hôpital de Tlemcen. » La mer grossissait, le boulanger propriétaire de ces balles vint me prier de permettre aux chasseurs de les mettre en lieu de sûreté. Je donnai cette permission sans faire attention qu'il est défendu aux soldats de travailler pour les habitants civils.

Quelques instants après, l'on vint m'avertir que M. Bidon faisait conduire mes hommes en prison. Je l'envoyai prévenir par un maréchal des logis que ces hommes avaient la permission de moi; il ne voulut rien entendre. Je me rendis sur la plage où se trouvait M. Bidon; je lui fis observer qu'à tort ou à raison, ayant donné la permission à mes hommes de travailler, j'étais seul responsable. M. Bidon, alors, en présence des soldats, me parla avec une telle arrogance que je ne pus m'empêcher de le relever vertement. Il n'est pas entré dans mon esprit de manquer à un commandant de place; mais le peu de cas que je fais de la personne de M. Bidon, le mépris qu'il m'inspire, le souvenir des faits antérieurs et son arrogance sont les causes qui m'ont amené à prononcer dans un moment d'emportement les paroles dont il s'est plaint.

Tels sont, mon Général, les faits; j'ai dit la vérité. Ma conduite, lors du 26 septembre, a été ce qu'elle devait être : je n'ai rien à me reprocher. Si j'ai dépassé les limites que les convenances imposent, mon excuse est dans la lâche accusation dont j'ai été l'objet auprès de M. le général Cavaignac, accusation que je méprise souverainement et qui ne pourra m'enlever l'estime de ceux qui me connaissent. Si pour ce fait il était nécessaire de justifier ma manière de servir, j'in-

voquerais avec confiance le témoignage de tous les officiers de mon corps et en particulier celui de M. le colonel Morris, dont j'ai l'honneur d'être personnellement connu en Algérie depuis treize années.

C'est avec le plus vif désir, mon Général, que je vous supplie d'ordonner ma comparution devant un conseil de guerre, bien persuadé que les éclaboussures qui en jailliront ne m'atteindront pas. C'est à votre justice que j'en appelle, convaincu que je ne l'aurai pas invoquée en vain.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, mon Général, votre très humble et dévoué serviteur.

Corcy,
Capitaine au 4e chasseurs.

N° 114

A. H. G., Algérie, Corresp., Mars 1846, Prov. d'Oran (Original).

Cavaignac à Bugeaud.

[Nouvelles de la subdivision. — Emplacement de la deïra. — Punition des Djebala et des Ouled-Ziri. — Les Msirda demandent l'aman.]

Tlemcen, le 10 mars 1846.

Monsieur le Maréchal,

J'ai l'honneur de répondre à votre dépêche du 2 de ce mois. La dernière était du 19 janvier. Le contenu de celle-ci me porte à croire que quelqu'une de vos lettres précédentes ne m'est point parvenue.

Celle que je reçois aujourd'hui répond d'avance au dernier rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser, ainsi qu'à M. le lieutenant général commandant la province.

Depuis, l'individu qui m'écrivait d'Oudjda est venu à Tlemcen et, d'après ce qu'il m'a dit, il faut penser que de nouvelles lettres d'Abd el Kader, dans lesquelles il annonce qu'il aurait fait des progrès dans les montagnes de l'Est, et qu'il se serait mis en relations avec Achmet-Bey, ces lettres, dis-je, auraient notablement agi sur les dispositions du cheikh El-Mimoun. Quoi qu'il en soit, au reste, l'état actuel de la saison donnera le temps à la situation de se dessiner ici davantage.

J'ignorais qu'il se fût produit une opinion d'après laquelle une grande partie des populations réunies à la deïra n'aurait jamais été établie sur la rive droite de la Melouya. Si cette opinion est exacte, je dois dire que quelques hommes de Cheraa et de Selimania, que j'ai interrogés le 9 février, ont mis une complaisance singulière à entretenir mon illusion, en me montrant, à deux portées de canon et vers le nord, l'emplacement récemment abandonné par les douars les plus avancés, ainsi que l'emplacement du marché établi par les Beni-Amer,

à la suite du mauvais accueil qui leur avait été fait sur ceux des Beni-Senassen.

En ce qui concerne les tribus du Sahel de Nédromah, voici où j'en suis avec elles. Vous n'ignorez point que, dès le mois de septembre dernier, une partie des Djeballas, surprise dans ses villages, a été razée, et la population en grande partie passée par les armes ; une cinquantaine de leurs femmes, ornées à cette époque des dépouilles de nos soldats, sont prisonnières à Mers-El-Kébir. Depuis, le village des Ouled-Ziri, au pied duquel fut détruite la compagnie de carabiniers, a été également razé, et une trentaine d'habitants sont en ce moment prisonniers à Djemmâa-Ghazaouat. Trois fois, quand j'ai été sur le Kiss, les Msirda ont fait demander une composition ; les deux premières fois, je leur ai fait répondre qu'ils devaient se livrer à discrétion ; la troisième fois, une quinzaine d'entre eux vint me trouver au camp ; ce n'étaient point les chefs ; je les renvoyai donc purement et simplement. Depuis, ils se sont présentés à Djemmâa-Ghazaouat où, d'après mes instructions, ils n'ont pas été mieux accueillis. Dernièrement, informé que quelques démarches avaient été faites auprès de Nakach par différents chefs du Sahel, je l'ai autorisé à les réunir pour me les amener, s'ils se rendaient à discrétion.

Les tribus savent que le châtiment est toujours suspendu sur leurs têtes, et il ne sera pas difficile de le leur infliger, si les chefs principaux ne viennent point se livrer à nous.

J'ignorais les opérations que vous avez dirigées dans le sud-est d'Alger. M. le général Thiéry, qui a l'obligeance de me communiquer tout ce qu'il apprend, m'avait seulement informé que vous étiez revenu à Alger et que vous vous prépariez à en ressortir. A cette occasion, je vous demande la permission d'exprimer le vœu d'être aussi souvent que cela se pourra informé des nouvelles de l'Est.

Dans les circonstances où nous sommes, un faux mouvement pourrait avoir de graves conséquences.

J'apprécie, sans me l'exagérer, ce que la situation actuelle a de sérieux, et vous pouvez compter, Monsieur le Maréchal, que je ne sortirai point de la ligne de prudence dans laquelle j'ai toujours agi.

Dans mes rapports, je ne traite que les questions qui se rattachent à notre situation générale ; je ne parle point de ce qui touche au territoire de mon commandement : il est inutile d'ajouetr à nos préoccupations et à celles de M. le lieutenant général commandant la province. Il n'y a pas lieu en ce moment à de bien grandes inquiétudes ; d'ailleurs, avec les forces dont je dispose, j'ai de quoi pourvoir à beaucoup d'événements.

Veuillez agréer, Monsieur le Maréchal, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Le Maréchal de camp, commandant
la subdivision de Tlemcen,
E. CAVAIGNAC.

N° 115

A. H. G., Algérie, Corresp., Mars 1846, Prov. d'Oran (Original).

Cavaignac à La Moricière.

[Situation générale de sa subdivision : les Djebala et les Souhalia demandent à se soumettre.]

Tlemcen, le 15 mars 1846.

Mon Général,

Le rapport que j'ai l'honneur de vous adresser est destiné à faire suite à celui du 7 mars dernier.

Dans ce dernier rapport, je vous présentais la deïra comme encore exposée aux chicanes des tribus de l'Ouest, dont elle avait dû se rapprocher. Quant aux Kabyles de la frontière du Maroc, je vous disais que leurs sentiments d'hostilité étaient encore comprimés par la disposition hésitante d'une partie de leurs chefs.

Depuis cette époque, la question semble avoir fait un pas dans un sens contraire à nos intérêts.

Je regardais la réponse de l'empereur de Maroc aux Beni-Senassen comme pouvant nous éclairer sur notre situation véritable. On m'assure qu'elle se borne à leur faire connaître qu'il veut maintenir la paix avec la France, et qu'il leur signale de nouveau les dangers auxquels ils s'exposent par l'attitude qu'ils ont prise à notre égard.

Quoi qu'il en soit, cette attitude s'est dessinée nettement encore. Abd el Kader a envoyé à Bou Hammedi une assez forte somme d'argent, dont celui-ci s'est servi pour surmonter certaines résistances.

Abd el Kader a également écrit au cheik El Mimoun et, dans ses lettres, il est facile de comprendre de quelle manière il présente sa position dans l'Est. J'ai quelque raison de penser que l'hésitation de ce chef a été vaincue.

Ce qui est certain, c'est qu'il a fait ou a laissé crier sur les marchés des Beni-Senassen l'ordre à tous, sous peine d'amende, d'acheter de la poudre et des armes.

Les Beni-Drar et autres sont descendus dans la plaine de Trifa et sont établis en quantité considérable depuis la rive gauche du Kiss jusqu'au marabout de Sidi-Mensour. A leurs établissements se sont mêlés une quinzaine de douars des Hachem et quelques autres des Azech et Ouled-Sidi-el-Abdeli, qui, au lieu de retraverser la Melouya, lorsque nous y fûmes il y a un mois, s'étaient jetés au sud dans les montagnes des Beni-Senassen. Il est probable que ce sont ces mêmes douars qui n'ont pas voulu, depuis, obéir à l'ordre de Bou Hammedi de le rejoindre. En effet, la rive gauche du fleuve est pauvre en pâturage, et c'est cette circonstance qui fera renaître un jour ou l'autre l'occasion d'atteindre une partie des tribus qui composent la deïra.

Les douars des Hachem et des Beni-Amer qui se sont rapprochés de nous occupent les mêmes emplacements que ceux sur lesquels se trouvaient les Ghossels et les Ouled-Riah, ramenés par nous au mois de janvier dernier; mais ils y sont mêlés à la population marocaine.

Dans mon opinion, et vu les dernières instructions de M. le Maréchal, je ne crois pas qu'il y ait lieu en ce moment d'agir de ce côté; mais, aussitôt qu'aucune raison ne subsistera plus qui soit de nature à nous faire craindre une complication sur cette frontière, il y aura au contraire intérêt à faire un mouvement qui amènera un éclat devenu nécessaire à la solution des difficultés.

Notre situation intérieure est assez bonne. L'agha de la montagne du Sud, qui vient de passer une vingtaine de jours chez les Beni-Senouss, assure qu'il ne s'y manifeste aucune mauvaise disposition. Il m'a amené les gens de Mazère et des villages voisins avec le cheval de rigueur. Ces gens demandent l'aman pour rentrer dans leurs habitations abandonnées par eux depuis trois ans.

Je ne sais pas s'il faut voir là-dedans une disposition des Ouled-el-Nahar du Tell à se rapprocher de nous, ou si c'est tout simplement un acte de lassitude de la part des gens de Mazère.

Les Ghossels campés sur le territoire des Beni-Ouazan s'y tiennent tranquilles, mais nous ne devons pas croire que l'influence de Muley Chikh ne s'y fasse encore sentir.

Les Doui-Yaya, les Ouled-Riah et les villages voisins sont dans la même situation que les Ghossels.

Les Oulassas apportent lentement de Djemmâa-Ghazouat les quantités (1.200 sacs) que je leur ai imposées comme dernière preuve de soumission de leur part. J'en dirai autant des gens de Trara.

Pour contre-balancer l'influence hostile d'Aiad-Sabri, j'ai placé les Beni-Ouersous sous les ordres d'Hadj Mohammed ben Ottman, caïd des Beni-Khaled. Je suis d'avis qu'il faudrait en faire autant des Beni-Missel. Quant aux Beni-Mennir, je sais que vous pensez qu'Hadj Lassen est un homme qui doit être ménagé. Mon opinion est qu'il nous a trahis il y a six mois. Hadj Mohammed ben Ottman est le seul qui nous ait conservé le genre de fidélité que nous pouvons attendre de ces Kabyles : il n'a point permis à Abd el Kader de pénétrer sur son territoire; c'est lui qui fait obéir par le fait les Beni-Ouersous et les Beni-Missel; il a de l'influence et beaucoup d'ambition.

Les fractions des Angades de Lalla-Magrnia sont réunies dans le pays des Djouidat; dernièrement, quelques douars des Ouled-Mimoun et des Djaouna réunis au chott Garbi, m'ont fait demander si, dans le cas où ils viendraient sur les puits, je serais disposé à aller les chercher.

La situation de Nédroma est assez satisfaisante; cette ville souffre néanmoins de l'état provisoire du Sahel; à cet égard voici quelle est la situation :

Vous savez qu'une partie des Djeballas a déjà été châtiée, mais ce n'est qu'une faible partie de ce qu'il y aurait à faire. Dans le courant de l'hiver, j'ai été trois fois sur le Kiss, mais avec autre chose à faire que de châtier les tribus du Sahel; je ne pouvais donc point m'en occuper en allant, et à mon retour les tribus n'étaient plus sur leur territoire. C'est pour cela que le temps s'est écoulé sans que la question pendante à leur égard soit encore vidée. Bien souvent la demande

d'être reçus à discrétion m'a été adressée par les Msirda, les Souhalia et les Djebala; ces demandes n'ont jamais été suivies de démarches bien décisives. Ainsi que me le marque votre dépêche du 8 mars, il y a à cet état provisoire des inconvénients graves dont j'ai été frappé depuis longtemps : non seulement il nuit à nos aprovisionnements, mais encore il gêne la situation de Nédroma et de Trara; il entretient un point de contact entre ces populations et nos ennemis au delà de la frontière, et cependant on ne châtie pas à jour fixe les gens qui, ne prétendant pas résister au châtiment, se dispersent lorsqu'il approche. Enfin, pour ne pas trop retarder une première solution, j'en étais venu à l'idée, dans le cas où les principaux chefs de ces tribus viendraient se livrer à discrétion, de les livrer moi-même à tel châtiment qui pourrait être décidé par qui de droit.

C'est dans ce but que, répondant aux sollicitations de Nakach, je l'avais mis en demeure de m'amener tous les chefs de village. Informé par M. le colonel Quillico que Nakach n'avait pu réunir qu'une partie de ces chefs, et probablement les moins importants, je fis savoir à Nakach qu'il était inutile qu'il me les amenât. Je reçois de lui aujourd'hui la lettre ci-jointe et je lui réponds de m'amener les principaux habitants de chacun des villages des Souhalia et des Djebala.

Il me reste à vous parler des Beni-Amer. Je crois que le moment serait venu de les concentrer autour d'Aïn-Temouchen; ils pourraient s'y maintenir par eux-mêmes, à plus forte raison si, comme vous m'en annoncez le projet, vous y envoyez un bataillon pour travailler à la route d'Oran. Cette mesure serait bonne pour plusieurs raisons; d'abord, il me deviendrait facile d'assurer la route de Tlemcen jusqu'à Aïn-Temouchen et de rétablir par conséquent des communications régulières avec Oran. En second lieu, et en étendant un peu l'établissement des diverses tribus aujourd'hui groupées sur deux points, nous pourrions lutter contre l'état incessant d'invasion de notre territoire par la cavalerie des tribus émigrées; nous pourrions le faire sans avoir à imposer à nos troupes et à notre cavalerie des fatigues que je leur ai épargnées parce que, dans l'état actuel des choses, je les croirais improductives. De plus, les Beni-Amer rentrant sur leur territoire pourraient sauver le peu de grain qui leur a été laissé par l'ennemi et par les Douairs; ils en apporteraient sur notre marché, et nous en avons grand besoin. Enfin, il est déjà rentré 120 ou 150 individus des Ouled-Zeir, revenant du Maroc; un plus grand nombre reviendrait probablement, si les Beni-Amer changeaient de position.

Leur rapprochement, et à certains égards, leur fusion au milieu des Douairs, est un fait qui doit cesser dès qu'il n'est plus indispensable. Les Beni-Amer ne sont pas de plus honnêtes gens que les Douairs, mais ils sont les plus faibles; ils se plaignent donc et avec raison.

Quand cette tribu, aujourd'hui à moitié détruite, aura disparu tout à fait, il restera à pourvoir à l'occupation du territoire qu'elle habitait. Je crois qu'il importe d'en sauver les débris; si on ne le fait pas dès à présent, je regarde sa ruine comme consommée, et ce sera un triste résultat.

J'ai écrit en ce sens à M. le général Thiéry; j'ai dû m'arrêter devant

l'opinion que m'exprimait sa réponse, mais mon opinion formée depuis seize mois ne s'est point modifiée.

Agréez, mon Général, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Le Maréchal de camp, commandant
la subdivision de Tlemcen,
E. Cavaignac.

N° 115 *bis*

A. H. G., Algérie, Corresp., Mars 1846, Prov. d'Oran (Traduction jointe à une copie de la pièce 115).

Le caïd Nakache à Cavaignac.

[Les tribus kabyles désirent faire leur soumission.]

Louange à Dieu !

A l'honorable et très élevé général Cavaignac, commandant Tlemcen et toutes ses dépendances, que le salut soit sur vous.

J'ai reçu votre lettre et je m'en suis réjoui.

J'avais réuni les Souahlias, les Djebalas et quelques gens de Mecirda avec leurs chefs et leurs chevaux, et je comptais aller vers vous vendredi; mais, ayant reçu votre lettre, je me suis rendu auprès du colonel de Djamâa-el-Grazaouët, avec lequel j'ai eu une conférence conformément à ce que vous m'avez dit.

Je vous informerai que les Souahlias et les Djebalas pleurent et se plaignent en disant : « Nous voulons aller trouver le général; il fera de nous ce qu'il voudra; mais nous n'attendrons pas les Mecirdas ni d'autres. » Cependant je les ai empêchés, en attendant vos ordres à ce sujet.

Les Mecirdas ont pour habitude de ne pas venir tous ensemble, et quand nous les attendrions un mois ou toute une année, ils ne se réuniraient pas.

Les Oulad-Mellouk, les Achaches, les Oulad-Mansour et les Douy-Yahia se sont tous sauvés le jour où la colonne est partie de chez vous pour se rendre à Djammâa-el-Grazaouët.

LesDjebalas et les Souahlias vous prient avec instance de les autoriser à envoyer auprès de vous leurs principaux avec leur *messira* (1).

---

(1) *Messira.* Terme employé en Algérie pour désigner les gages de soumission offerts au vainqueur, quand on veut déposer les armes, faire amende honorable, se déclarer vassal ou sujet d'un personnage ou d'un gouvernement. Tel est le *cheval de gada;* aussi dit-on indifféremment : *aoud gada* ou *aoud sira*. (*Note de I. H.*)

Ils seront accompagnés des personnes que vous désignerez. Lorsque l'on verra qu'ils sont allés vous trouver, que vous aurez accepté leur soumission, et qu'ils seront de retour chez eux et en paix, alors les Mecirdas et autres demanderont aussi à aller vous voir sans retard.

Vous n'ignorez pas ce que sont les Kabyles : ces gens ne sont jamais tous du même avis. Quant à ceux de vos sujets dont vous connaissez les intentions, ils désirent aller vers vous; ceux-là, recevez-les.

Les nommés Hamed ben Mohamed, Ben Hamed et autres des Souahlias, ainsi que des Djebalas, ils m'ont tous dit : « Il faut que nous allions sans faute, quand même le général nous punirait ou nous ferait couper la tête. » Mais je n'ai rien à leur dire, avant que votre lettre me soit parvenue. Il est donc nécessaire que vous me répondiez sans retard, vu que les Djebalas et les Souahlias sont avec leur *messira* chez les Traras. Ils veulent absolument se présenter afin de pouvoir rester dans leur pays. Nous attendons donc une lettre de votre part.

Salut de la part d'El hadje Mohamed el Nakache.

P.-S. Mohamed ben Bouaza ben Haron est celui qui écoute votre parole chez les Mecirdas.

Pour copie conforme :

Le Capitaine d'état-major,
Signé : BEAUDOIN.

N° 116

A. H. G., Algérie, Corresp., Mars 1846, Prov. d'Oran (Original).

Quillico à Thiéry.

[Soumission des Souhalia et des Djebala.]

Djemmaa-el-Ghazaouet, le 21 mars 1846.

Mon Général,

Le *Météor* est arrivé aujourd'hui à 4 heures et je le fais repartir de suite.

Je vous remercie des bonnes nouvelles que vous me donnez; je fais partir à l'instant même un courrier pour les porter au général Cavaignac.

J'ai peu de nouvelles à vous faire savoir; le pays est tranquille; j'ai envoyé le 17 à Tlemcen les chefs des Souahlias et des Djebalas et deux hommes par village; ils vont y recevoir l'aman et les conditions que le général croira devoir leur imposer.

Il vient peu de chevaux pour la remonte ; je n'ai pas encore ce qui convient à M. Zaint ; il fera bien de me faire savoir s'il est toujours dans les mêmes intentions ; comme je ne doute pas que la soumission des Messirdah ne tardera pas, puisqu'ils font tous leurs efforts pour l'obtenir ; il nous viendra alors beaucoup de chevaux.

Je suis avec respect, mon Général, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Lieutenant-colonel, commandant supérieur,
Ch. QUILLICO.

N° 117

A. H. G., Algérie, Corresp., Mai-juin 1846, Prov. d'Oran (Original).

Bugeaud à Saint-Yon, ministre de la guerre. (Extrait.)

[Châtiment des Msirda et des Athia.]

Djemmâa-Ghazaouet, le 9 juin 1846.

Monsieur le Ministre,

J'ai causé longuement avec M. le général Cavaignac de la situation du pays et de la frontière ; je me suis aussi entretenu...............

....

....

M. le général Cavaignac, avec 3.800 bayonnettes et 800 chevaux, va se porter sur l'oued Kiss, pour régler nos comptes avec les tribus des Msirda et des Atia. Ces populations ont pris part à l'insurrection de septembre et ont fourni des contingents nombreux au combat de Sidi-Brahim. Depuis, les circonstances ne nous ont pas permis d'aller les châtier. Prévoyant bien que cela arriverait tôt ou tard, elles ont fait plusieurs fois des offres de soumission ; on a fini par les accepter, pour que le désespoir ne les fît pas se jeter de l'autre côté de la frontière. Il est donc probable que notre colonne ne tirera pas un coup de fusil. On imposera de fortes amendes à ces deux tribus, et on les organisera. Ainsi sera terminée l'organisation complète du pays de l'Ouest à l'Est...

....

....

Recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Gouverneur général,
Maréchal DUC D'ISLY.

N° 118

A. H. G., Algérie, Corresp., Mai-juin 1846, Prov. d'Oran (Original).

Quillico à Thiéry.

[Châtiment des Msirda et Souhalia par Cavaignac.]

Djemmâa-el-Ghazaouet, le 18 juin 1846.

Mon Général,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que le général Cavaignac, après avoir été hier attaqué à son camp de l'oued Kouerda, chez les Msirda, a partagé sa troupe en plusieurs colonnes et a acculé à la mer la presque totalité des Msirda-Toata et les Souhalias qui n'avaient pas encore jugé à propos de rentrer sur leur territoire. La plus grande partie a été tuée; l'autre s'est réfugiée à la nage derrière les rochers et dans les criques où on ne pouvait les poursuivre.

Tel est le rapport qui m'a été fait par les gens des environs; aussi n'oserais-je en affirmer l'exacte vérité.

Hier soir est arrivé un Hachem me prévenir qu'il était rentré avec 10 tentes de sa tribu, et qu'à la frontière se trouvaient 40 à 45 douars Hachem, attendant la présence d'une colonne pour venir à nous.

J'ai dit à cet homme de venir ici avec ses 10 tentes; je les attends. J'aurai alors des renseignements plus certains.

Le caïd des Beni-Misshel, revenu il y a deux jours d'Oran, où il avait été demander à M. le Lieutenant général la mise en liberté d'un homme de sa tribu, me dit qu'il a été exigé de lui un cheval propre à la remonte, condition indispensable de la mise en liberté du prisonnier.

Comme M. le Lieutenant général ne m'a pas prévenu de cette condition et que le bruit de son départ pour France court ici, je vous prie, mon Général, de vouloir bien me dire si je dois recevoir ce cheval et ce que je devrai en faire.

Je suis avec respect, mon Général, votre très humble et très obéissant serviteur,

Le Lieutenant-colonel commandant supérieur,
Ch. Quillico.

N° 119

A. H. G., Algérie, Corresp., Mai-juin 1846, Prov. d'Oran (Copie).

Cavaignac à Thiéry.

[Châtiment des Msirda]

Djemmaa-Ghazaouet, le 19 juin 1846.

Mon Général,

Je suis parti de Lalla-Magrnia, le 14, avec 9 bataillons, 9 escadrons et une batterie de montagne; le but de mon mouvement était de châtier les tribus marocaines établies sur notre territoire frontière, et plus qu'elles la tribu des Msirda. Cette tribu, qui, depuis le jour de sa soumission (en 1844), n'avait jamais fait aucun acte d'obéissance positif, avait joué un rôle actif dans le combat de Sidi-Ibrahim; depuis, elle n'avait fait que des démarches incomplètes auprès de nous.

Pour rendre la fuite de ces populations dans le Maroc impossible, je me dirigeai par Sidi-Bou-Djenan sur le Kiss, où j'étais le 15; le même jour, après avoir razé les Athia, dont je gardai les troupeaux, et relâchai les prisonniers, je rabattis sur le territoire des Msirda pour camper à El-Bieder.

Le 16 et le 17, les différents mouvements de troupe nous firent atteindre, autant que peut le permettre un terrain profondément raviné, une partie de la population des Msirda rejetés sur le bord de la mer.

Les pertes éprouvées par cette tribu et le châtiment qui lui a été infligé serviront, j'espère, d'exemple pour l'avenir.

Le 18, quelques chefs vinrent me trouver, mais ils n'y étaient pas tous; ils prétextèrent de l'état de dispersion dans lequel se trouvait la population des Msirda.

Je suis revenu aujourd'hui à Djemmâa-Ghazaouet, où je leur ai donné rendez-vous pour le 22; je pense qu'ils y viendront dans le délai prescrit, et que je n'aurai point à faire de nouveaux mouvements pour éteindre ce dernier foyer de révolte.

Les retours successifs sur notre territoire se continuent; je pense que ce qui reste d'émigrés rentrera après avoir récolté et vendu l'orge semée pendant l'automne sur le territoire marocain.

Agréez, etc... (*sic*).

Le Maréchal de camp,
Commandant la subdivision de Tlemcen,
Signé : CAVAIGNAC.

N° 120

A. H. G., Algérie, Corresp., Mai-juin 1846, Prov. d'Oran (Original).

Bugeaud à Saint-Yon, ministre de la guerre. (Extrait.)

(Soumission des Msirda. — La Deïra d'Abd el Kader.)

Alger, le 29 juin 1846.

Monsieur le Ministre,

Je reçois par le courrier de ce jour des nouvelles satisfaisantes des opérations de MM. les colonels Renault et Roches dans le sud de la province d'Oran. ....

....

Le 19, le général Cavaignac rentra a Djemaa-Ghazaouat, où il avait donné rendez-vous pour le 22 aux chefs des Msirda qui étaient venus demander l'aman.

Il m'écrit à la date du 24 que tous se sont rendus à son appel et qu'ils ont accepté et commencé à exécuter les conditions d'aman qui leur ont été imposées. Ce sont les mêmes que celles qui ont été faites précédemment aux Souhalia et dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte.

Sous l'influence de ces utiles opérations, le retour des émigrés s'effectuait chaque jour. Depuis le 18, 130 tentes environ venant du Maroc s'étaient dirigées sur Tlemcen ou sur les montagnes des Traras.

J'ai l'honneur de vous donner communication des renseignements très intéressants recueillis par le chef du bureau de Djemaa-Ghazaouat, de la bouche de deux cavaliers arrivant de la Deyra.

Ces renseignements, qui sont entièrement conformes à ceux reçus d'autre part, prouvent jusqu'à l'évidence le mauvais vouloir ou l'impuissance de l'autorité marocaine en ce qui concerne la Deyra, réduite à 200 ou 250 tentes gardées par 200 fantassins au plus, quelques cavaliers et, par conséquent, à l'entière discrétion de l'Empereur.

Il demeure constaté qu'il ne peut se décider à nous faire le sacrifice de ces restes de la puissance de l'Emir. Cependant l'horrible attentat ordonné par Abd el Kader contre nos malheureux prisonniers eût été un motif suffisant pour justifier, aux yeux des populations du Maroc, des mesures de rigueur qu'aurait ordonnées l'Empereur envers des musulmans coupables d'aussi atroces cruautés.

Je porte les mêmes renseignements à la connaissance de M. le Consul général de France à Tanger, et je les accompagne des mêmes réflexions.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Gouverneur général,

Maréchal DUC D'ISLY.

N° 121

A. H. G., Algérie, Corresp., Juillet-août 1846, Prov. d'Oran (Original).

D'Arbouville à Thiéry.

(Mohammed el Trari, des Souhalia, qui s'est rendu à discrétion, sera dirigé sur Alger.)

Oran, le 23 juillet 1846.

Mon cher Général,

En réponse à une lettre dans laquelle je demandais au Gouverneur général ce que nous devions faire à l'égard du caïd des Souhalias, qui est venu se rendre à discrétion à Djemmâa-Ghazaouet, M. le lieutenant-général de Bar m'écrit qu'il n'est pas d'avis que cet homme soit traduit devant un conseil de guerre. Il croit que, puisque nous avons fait proclamer, en toutes circonstances, chez les Arabes, que ceux qui viendraient se livrer à nous auraient la vie sauve, il serait d'un exemple très fâcheux de nous mettre en contradiction avec nous-mêmes à l'égard de Trari.

Néanmoins, comme cet homme s'est rendu coupable de la plus odieuse trahison, nous devons immédiatement en purger le pays.

Veuillez, en conséquence, le faire embarquer par le courrier d'Alger qui suivra son arrivée à Oran. Il est probable qu'il arrivera par le *Véloce*.

Recevez, mon cher Général, l'assurance de mes sentiments affectueux.

Le Maréchal de camp,
commandant la division par intérim,
D'ARBOUVILLE.

N° 122

A. H. G., Algérie, Corresp., Déc. 1846, Prov. d'Oran (Original).

L'adjoint à l'intendance Le Creurer à La Moricière.

(Conduite du sergent de Livoudray dans la sortie exécutée par le capitaine Coffyn.)

Sétif, le 6 décembre 1846.

Mon Général,

Lors des événements de Djemmâa-el-Ghazouat, le sergent de Livoudray, du 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique, natif de

Nantes (1), et qui m'avait été envoyé par M. l'intendant militaire de Guiroye (2) avec recommandation de vous, fit la sortie du 23 septembre dirigée par M. le capitaine Coffyn et s'y distingua par son énergie et son intelligence. Sans les bonnes dispositions militaires qu'il prit, M. Coffyn se serait trouvé gravement compromis, ainsi qu'il résulte de la pièce ci-jointe que j'ai l'honneur de soumettre à votre juste appréciation.

La lettre de ce sous-officier réclamant contre un oubli est aussi modeste que digne.

M. Coffyn prétendit, lors de mon passage à Djemmâa en février dernier (3), qu'il avait fait tout son possible pour essayer d'obtenir une citation ou une faveur pour ce brave sous-officier, qui méritait, par sa brillante conduite, un meilleur sort. J'eus l'intention de parler de lui à M. le général Thiéry à mon passage à Oran; mais, par une fatalité, le porte-manteau contenant les deux pièces ci-jointes fut égaré, et ce n'est qu'aujourd'hui qu'il m'a été rendu.

Je m'empresse donc, mon Général, de vous les adresser avec prière d'accorder votre bienveillance au sergent de Livoudray, qui a bien mérité l'épaulette de sous-lieutenant que votre équité lui fera accorder (4).

Cette lettre tout officieuse n'a pour but, mon Général, que d'essayer de faire réparer une injustice envers un sous-officier qui est votre concitoyen, et qui du reste a de l'instruction et une grande intelligence.

Je profite de cette circonstance pour me rappeler à votre bienveillant souvenir.

Je suis, avec le plus profond respect, mon Général, votre très humble et très dévoué serviteur.

L'Adjoint de 1re classe,
LE CREURER (5).

---

(1) Le sergent Rouault de Livoudray était né en 1819 à Goven (Ille-et-Vilaine). (*Note de P. A.*)

(2) Guiroye était à cette époque intendant de la division d'Oran. (*Note de P. A.*)

(3) Le Creurer avait été adjoint à l'intendance à Djemmaa-Ghazaouet en 1845; il avait même eu des dissentiments très vifs avec le lieutenant-colonel de Montagnac, commandant supérieur, ainsi qu'avec le lieutenant de vaisseau de la Porterie, attaché au port; les choses en étaient allées au point que La Moricière avait dû, le 22 juillet, écrire à l'intendant militaire de la province à ce sujet. Pendant les journées du Kerkour et de Sidi-Brahim, Le Creurer se trouvait à Oran; il fut, au mois d'octobre, désigné pour Lalla-Maghrnia; mais comme il n'était pas en bons termes avec ses chefs de la province d'Oran, il obtint de son directeur son changement de résidence et fut désigné pour Sétif. C'est en se rendant de Lalla-Maghrnia à Sétif qu'il dut passer par Djemmaa-Ghazaouet et Oran. (*Note de P. A.*)

(4) De Livoudray fut libéré en décembre 1848 sans récompense particulière, après avoir été quelque temps élève stagiaire des subsistances à Toulouse. (*Note de P. A.*)

(5) Jean-Henri *Le Creurer* avait toutes ses pièces militaires au nom de *Creurer*, et il dut, en 1846, les faire rectifier. Né en 1808 à Saint-Brieuc, soldat en 1825 au 51e, il y devint sous-lieutenant en 1832, lieutenant en

N° 123

A. H. G., Algérie, Corresp., Déc. 1846, Prov. d'Oran (Original). Epinglé à la pièce

Coffyn à de Livoudray.

(Attestation du capitaine Coffyn au sergent de Livoudray.)

Le Capitaine du génie soussigné, commandant supérieur de Djemâa-el-Gazouat pendant les journées du 21 au 27 septembre 1845, reconnaît que c'est au sergent Delivaudré qu'il dut probablement d'avoir pu rentrer après la sortie du 23 et protéger le poste confié à sa garde.

C'est avec le plus grand plaisir qu'il renouvelle par écrit à ce sous-officier le témoignage public qu'il crut devoir lui donner, en présence de tous ses camarades, pour l'énergie et l'intelligence dont il fit preuve dans la défense du passage qu'il était chargé de garder.

Djemmaa-el-Ghazaouet, le 22 février 1846.

Le Capitaine du génie,

COFFYN.

Vu par nous, Adjoint de 1re classe à l'Intendance militaire, pour légalisation de la signature de M. le capitaine Coffyn, commandant supérieur de Djemmâa-el-Ghazaouet, lors des événements.

Djemmâa, le 22 février 1846.

LE CREURER.

1838, passa en 1839 au bataillon de tirailleurs, devenu 1er bataillon de chasseurs, et fut nommé capitaine en 1842 au 5e bataillon de chasseurs d'Orléans. Entré en 1844 dans l'intendance, il y devint intendant militaire en 1867 et passa au cadre de réserve au commencement de 1870; il mourut à Paris en 1881. *A. A. G.*, dossier Le Creurer.

N° 124

A. H. G., Algérie, Corresp. Déc. 1846, Prov. d'Oran (Original).
Epinglé à la pièce 122.

Le sergent de Livoudray au capitaine Coffyn.

(Il rappelle sa conduite lors de sa sortie de Djemmaa-Ghazaouet, le 23 septembre 1845.)

Djemmâa-Ghazaouat, le 23 février 1846.

Mon Capitaine,

Ayant répondu à l'appel général qui eut lieu à Djemmâa, le 23 septembre 1845, je fis partie de la sortie que vous commandiez, étant chef de votre réserve. Nous nous séparâmes à environ une lieue et demie de Djemmâa; mon détachement se composait de 5 sous-officiers et 29 soldats, tous convalescents. La route que vous prîtes fut bientôt interceptée par les Arabes; je changeai alors plusieurs fois de position pour vous ménager une retraite. Malgré que le terrain est très accidenté, je ne vous perdis de vue que le moins possible. A une heure de l'après-midi, j'aperçus un piquet de cavalerie qui se dirigeait sur Djemmâa. Je remis le commandement de ma troupe à un autre sous-officier, je me portai à sa rencontre. Le maréchal des logis Engel, chef de ce piquet, m'apprit que vous en étiez aux prises avec les Arabes, qu'il allait à Djemmâa chercher des vivres, et qu'il me reprendrait en passant. A peine avais-je fini ce pourparler qu'il me fut tiré des coups de fusil qui n'atteignirent ni moi, ni les trois hommes qui m'accompagnaient. Revenu près de ma troupe je ne tardai pas à vous découvrir à une très grande distance. Je me portai à votre rencontre; pour vous joindre il me fallait contourner un ravin qui forme un coude excessivement prononcé. Découvrant votre position et celle de l'ennemi, je m'aperçus qu'il cherchait à s'emparer de quelques ruines d'où l'on peut battre et défendre tout le coude dont il est question et par là vous ôter tout moyen de retraite. Je m'y transportai avec célérité. De 100 à 150 Arabes y montaient; nous eûmes tout juste le temps de nous embusquer; notre position, après un feu assez vif, nous donna l'avantage sur l'ennemi, qui s'enfuit. Ce dernier mouvement me cacha encore à votre vue; mais, connaissant votre direction de marche, je vous attendis. Vous ayant aperçu quelques instants après, je remarquai de l'hésitation dans votre mouvement; j'en devinai la cause : mes hommes étaient en chemise et pantalon de toile et pouvaient être pris pour des Arabes; je plaçai de votre côté et en évidence deux hommes qui avaient des pantalons rouges; de votre part, un brigadier de chasseurs à cheval, après nous avoir reconnus, m'ordonna de défendre fortement la position que nous occupions. Ayant, d'après

la réponse qui vous fut faite par ce brigadier, continué votre marche, l'ennemi, comme vous savez, se trouva entre deux feux; il ne put résister longtemps et nos troupes se réunirent.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, mon capitaine, votre très humble et très dévoué serviteur.

De Livoudray,
Sergent au 1er bataillon léger.

3e PARTIE

RÉCITS ET MÉMOIRES.

Tandis que les documents publiés dans la 2e partie sont des documents contemporains et présentent le plus souvent un caractère officiel, ceux publiés dans la 3e partie sont postérieurs aux événements, et ont pour la plupart une origine privée. Les premiers ont un intérêt général considérable et donnent idée de l'état de l'Algérie, de la province d'Oran et de l'armée d'Afrique vers 1845; les seconds ont un intérêt particulier, et se rapportent spécialement à l'épisode de Sidi-Brahim, aux troupes qui y prirent part, aux survivants du combat.

Les récits et les mémoires sont utiles pour la reconstitution de l'épisode. Ils se contrôlent les uns par les autres en même temps qu'ils complètent les lacunes des documents contemporains; ils fournissent des détails, des appréciations et des jugements qui n'ont pu figurer dans des correspondances militaires ou dans des rapports au ministre; ils jettent de la couleur et de la vie dans le tableau sec et froid constitué par les pièces officielles.

Les Journaux de marche du 8e bataillon de chasseurs et du 2e régiment de hussards ont été placés dans cette troisième partie; ils n'ont pu en effet, au milieu des sanglants événements de septembre 1845, être rédigés au jour le jour; ils ont été composés à une date et en un lieu indéterminés, et l'officier chargé de ce travail n'a pu se renseigner qu'auprès des quelques survivants revenus au corps, ou des rares prisonniers rentrés de captivité. Aussi ces deux documents n'ont-ils que la valeur d'enquêtes individuelles, dont le grand

mérite est d'avoir été immédiates. Ils ne sont pas exempts d'erreurs, et ils doivent, aussi bien que tous les récits faits par les survivants ou par les officiers de la province d'Oran, être soigneusement critiqués.

Les recherches faites pendant plusieurs années par l'auteur, tant auprès des survivants eux-mêmes qu'auprès des familles des morts et auprès des maires de leurs communes, ont donné lieu à une correspondance trop volumineuse pour qu'il soit même possible de l'analyser; il suffira de publier, parmi les récits et mémoires recueillis, ceux qui présentent un réel intérêt, et de reproduire les lettres les plus curieuses. Quelques-uns des correspondants qui, il y a quelques mois encore, pouvaient raconter leurs souvenirs personnels sur le glorieux épisode, sont morts aujourd'hui : le hussard Natali en 1904, le caporal Pègues en 1905; que ces braves soldats, dont les noms resteront à l'histoire, reçoivent ici un souvenir ému.

Les récits et mémoires n'ont pas tous une valeur égale; tandis que le carabinier Tressy et surtout le hussard Natali sont précis et exacts, le caporal Lavayssière parle avec une verve méridionale contre laquelle il est bon d'être prévenu. Les documents sont critiqués, et comme toutes les notes qui les accompagnent ont été écrites par l'auteur du volume, il n'a pas été besoin, comme dans la 2e partie, de les faire suivre d'une mention spéciale.

Une légende explicative est placée en tête de chaque document : le nom de l'envoyeur ou du signataire est toujours précédé du grade ou de l'emploi qu'il avait au moment du combat de Sidi-Brahim; le nom du destinataire ou du possesseur est précédé du titre ou du grade qu'il avait au moment où il a reçu le document. Les archives dans lesquelles se trouve la pièce publiée sont toujours mentionnées.

L'orthographe des noms français a été rectifiée dans les pièces imprimées où elle était incorrecte, dans les Journaux de marche, et dans la plupart des autres documents; elle n'a été maintenue que dans une ou deux pièces, qui ont été reproduites littéralement, pour conserver toute leur saveur (Récit du carabinier Antoine, pièce 127; lettre du carabinier Michel, pièce 144; etc.). Quant à l'orthographe des

noms de personnes, de lieux et de tribus arabes, elle n'a pas été modifiée, les noms étant tous facilement reconnaissables.

Les pièces qui constituent la 3e partie forment un ensemble beaucoup moins important, au point de vue historique, que celles de la 2e partie; elles permettent du moins d'étudier de plus près le caractère des officiers et des soldats de l'Armée d'Afrique, et elles sont intéressantes au point de vue anecdotique et épisodique.

Journal des marches et opérations militaires du 8e bataillon de chasseurs. (Extrait.)

N° 125

Archives du corps (original), et *A. H. G.* (copie).

Retour du bataillon à Tlemcen, le 5 juillet 1845.

La composition des compagnies de guerre ou bataillon au 5 juillet 1845 présente la situation suivante :

ÉTAT-MAJOR :

MM.

Froment-Coste, chef de bataillon.
Du Tertre, capitaine adjudant-major.
Rosaguti, chirurgien, aide-major de 1re classe.
Debras, sous-lieutenant faisant fonctions d'officier payeur.

	Capitaines.	*Lieutenants.*	*Sous-lieutenants.*
	MM.	MM.	MM.
1re...	Maillot.	Colin.	»
2e....	Burgard.	Lautard.	Clément.
3e....	Delmas.	Viret.	Dumesnil.
6e....	de Chargère.	Aymard.	Teillac.
7e....	Paulze d'Ivoy	de Raymond.	Morati.
Crs..	de Géreaux.	de Chappedelaine.	Larrazet.

Les préparatifs de l'inspection générale retiennent le bataillon pour quelques jours à Tlemcen; les hommes sont employés aux travaux de route.

Camp du Mansoura du 22 juillet au 5 août.

Le bataillon quitte Tlemcen le 22 juillet pour aller camper au Mansoura et y continuer les travaux de la route de Sebdou. La compagnie de carabiniers reste à Tlemcen et travaille aux environs de la ville.

Inspection générale, 29 juillet.

Le 29, le lieutenant-général de Lamoricière se rend au camp du Mansoura pour y inspecter le bataillon. Comme en 1843, M. l'inspecteur général témoigne sa satisfaction sur le bon ensemble du 8e bataillon qui présente, malgré ses grandes fatigues de l'année, un nombreux effectif d'hommes valides. M. Dianous, adjudant sous-officier, est nommé sous-lieutenant au 3e bataillon.

Départ pour Djemmâa, 5 août.

Ayant reçu l'ordre d'aller provisoirement occuper le poste de Djemmâa-Ghazaouat, le bataillon quitte son camp du Mansoura, le 5 août, et après avoir rallié sa compagnie de carabiniers, il se dirige sur la Tafna (gué de Barka) pour se rendre à son nouveau poste en passant par Lalla-Maghrnia. M. le lieutenant général de La Moricière quitte Tlemcen le même jour et se rend à Djemmâ avec le 8e bataillon.

Arrivée à Djemmâa et séjour.

Le bataillon arrive sous les murs de Djemmâa le 8 août avec un convoi de malades pris à Maghrnia. Il campe devant cette place le 8 et le 9; le 10, il y prend garnison en remplacement des détachements du 15e léger et du 41e de ligne. La garnison se trouve alors composée des troupes suivantes : 8e bataillon, 2 escadrons du 2e régiment de hussards et des malingres des corps qui formaient la garnison de Lalla-Maghrnia, 15e léger et 10e bataillon de chasseurs. Le bataillon travaille aux fortifications et aux constructions de la place, et fait de nombreuses sorties sous les ordres du commandant supérieur.

Défection de Mouley Scheik. Sa fuite chez les Trara.

La défection de notre agha des Ghossels, Mouley Scheick, qui se retire chez les Trara, cause de l'agitation dans les tribus du cercle de Djemmâa. De nombreux émissaires d'Abd el Kader parcourent le pays et annoncent sa prochaine venue.

Pour arrêter cette fermentation, M. le lieutenant-colonel de Montagnac, commandant supérieur de Djemmâa, fait de nombreuses sorties nocturnes à la tête de sa garnison.

Le 19 septembre, M. le commandant Froment-Coste marche avec une partie de son bataillon, pour aller arrêter un conflit chez les Djebala qui s'étaient tué du monde; des arrestations ont été faites sans coup férir. La nouvelle de l'arrivée de l'Emir se confirme.

Le lieutenant-colonel de Montagnac sort de Djemmâa, 21 septembre.

L'agitation augmente, et avec elle l'hésitation et les craintes dans les tribus environnantes. Le lieutenant-colonel de Montagnac se décide à sortir avec la majeure partie de sa garnison, 60 hussards du 2e régiment, commandés par M. le chef d'escadron Courby de Cognord et 5 compagnies du 8e bataillon de chasseurs fortes de 346 sous-officiers et chasseurs, sous les ordres de M. le commandant Froment-Coste; c'étaient les 2e, 3e, 6e, 7e et les carabiniers, formés de la manière suivante :

	Capitaines.	*Lieutenants.*	*Sous-lieutenants.*
2e....	Burgard.	»	»
3e....	»	»	Larrazet.
6e....	De Chargère.	»	»
7e....	»	De Raymond.	»
Crs..	De Géreaux.	De Chappedelaine.	»

MM. Du Tertre, capitaine adjudant-major, et Rosaguti, chirurgien aide-major, accompagnaient le commandant.

Le cadre de la 1re compagnie était resté à Tlemcen.

La colonne sortit de Djemmâa à 10 heures du soir, emportant des vivres pour six jours; elle marcha jusqu'à 2 heures du matin à l'ouest, dans la direction de l'oued Taouli. La nuit fut passée sur les bords de cette petite rivière (1), les hommes couchés au pied de leurs faisceaux. Au jour (22 septembre), le colonel fit établir le camp; on déjeuna, et à 11 heures, on se remit en marche, mais cette fois en appuyant au sud-est. La colonne ne fit que deux lieues et campa sur l'oued Tarnana (2); déjà des cavaliers paraissaient sur les crêtes voisines, une reconnaissance fut reçue à coups de fusil; les avant-postes furent inquiétés dès 2 heures de l'après-midi. On était en présence de l'ennemi; l'influence seule de l'Emir présent pouvait donner aux Arabes cette assurance inaccoutumée. M. le colonel de Montagnac instruisit de ces faits M. le capitaine du génie Coffyn, commandant supérieur en l'absence du colonel, et le prévint qu'il ne pouvait rentrer sans exposer les Souhalia à être enlevés.

Combat de Sidi-Brahim, 23 septembre.

Au jour, on s'aperçut que les postes arabes s'étaient rapprochés à la faveur de la nuit; les crêtes à environ 1.000 mètres du camp se couvraient de cavaliers, dont le nombre, à 7 heures du matin, fut estimé être de 6 à 700.

---

(1) L'emplacement du premier bivouac est Sidi-el-Hadj-Abdallah, et non l'oued Taouli.

(2) Non sur l'oued Ternana, mais sur l'oued Taouli, comme le prouvent les lettres écrites par Montagnac. L'*Historique* a avancé tous les bivouacs d'un échelon. C'est pendant la nuit du 22 au 23 que la colonne se porta du côté de l'oued Tarnana.

A 9 heures, le colonel laissa le commandement du camp à M. le commandant Froment-Coste, et se mit en marche avec les hussards et les 3e, 6e, 7e compagnies et trois escouades de carabiniers commandées par le sergent Bernard (1) ; l'infanterie était sans sacs ; la cavalerie marchait en tête au pas, le colonel la conduisait lui-même.

On s'avança ainsi à 3 ou 4.000 mètres. Là, l'ennemi semblant vouloir tenir, la petite colonne s'arrêta un instant pour se reformer ; puis, laissant l'infanterie en place, le colonel s'élança à la tête de la cavalerie, et se rua sur les groupes ennemis. La plus grande partie des hussards périt dans cette première charge ; la retraite se fit sur l'infanterie qui arrivait déjà au pas de course ; on reprend l'offensive et les trois compagnies marchent résolument à l'ennemi. Un ravin se présente, qu'il faut franchir ; à peine y sont-elles engagées que des avalanches de cavalerie et de Kabyles s'y précipitent de toutes parts. On était loin de s'attendre à un ennemi aussi nombreux. Les espions avaient trompé la foi du colonel qui n'avait pu voir qu'une très petite partie des Arabes, habilement cachés dans les plis d'un terrain excessivement accidenté.

Cependant, on parvint à prendre position ; le carré fut formé dans le plus grand ordre, et une horrible scène de destruction commença, que toute la France connaît. Le colonel de Montagnac tomba des premiers (2), et ceux qui, quelques mois plus tard, furent appelés au triste mais douloureux honneur de recueillir les précieux restes de ces héroïques victimes du devoir et de la discipline, ont pu lire sur le terrain que les ossements jonchaient en carré comment chacun mourut à sa place, et dire combien était vraie cette poétique expression d'un des merveilleux échappés de ce massacre (*sic*) : « Sans cartouches, ne pouvant plus riposter, ils ont attendu la mort et sont tombés comme un vieux mur que l'on bat en brèche. »

Mais déjà le second et non moins douloureux épisode se préparait.

Deux hussards (3) envoyés par le colonel mourant avaient porté au commandant Froment-Coste l'ordre de l'appuyer avec une compagnie ; il était arrivé à un quart de lieue du champ de carnage, quand tout à coup la cessation de la fusillade et l'arrivée bruyante de milliers d'Arabes lui apprirent que tout était fini avec M. de Montagnac. En toute hâte, il gagne sur sa gauche un point plus convenable pour la défense, et y forme en carré sa petite troupe (compagnie Burgard et deux escouades de carabiniers) qui doré-

---

(1) Joseph-Nicolas *Bernard*, né en 1811 à Punerot (Vosges), entra au service comme remplaçant, en 1833, au 49e de ligne ; il passa au 47e en 1836, et, libéré le 31 décembre 1839, fut réadmis au corps le 1er janvier 1840 comme remplaçant. Il entra au 8e bataillon de chasseurs en novembre 1840, fut nommé caporal de 2e classe en janvier 1842, caporal de carabiniers en janvier 1844, sergent de 2e classe au mois de juin suivant, et sergent de carabiniers le 2 mars 1845. C'était un vieil Africain, puisqu'il avait déjà fait campagne en Algérie en 1837, 1838 et 1839, avec le 47e de ligne, avant d'y revenir en 1841 avec le 8e bataillon de chasseurs. Il périt au combat du Kerkour. *A. A. G.*, reg. matricule du 8e bataillon, n° 547.

(2) Le colonel n'était pas dans le carré, mais sur le mamelon avec Courby de Cognord.

(3) Le maréchal des logis chef Barbut et un hussard.

navant ne doit plus compter que sur elle-même. Bientôt, il est enfermé dans un cercle d'ennemis qu'enivre un premier succès. A cette vue un jeune chasseur, Ismaël, s'écrie tout ému :

« Nous sommes perdus ! Nous sommes morts !

— Quel âge as-tu ? lui dit le commandant.

— Vingt-deux ans.

— Eh bien ! j'ai souffert dix-huit ans de plus que toi. C'est ici que nous devons mourir, je vais te montrer à tomber le cœur ferme et la tête haute (1). »

Le digne chef du 8e tomba aussitôt frappé à la tête ; bientôt après lui, le capitaine adjudant-major Du Tertre, qui avait pris le commandement ; déjà Burgard n'était plus ; l'adjudant Thomas fut enlevé en exhortant ceux qui restaient debout à mourir en braves sur le corps de leurs officiers. Sur cet affreux champ de carnage, il ne vivait plus que douze hommes criblés de blessures.

Restait le capitaine Géréaux.

Siège du marabout de Sidi-Brahim, 23, 24 et 25 septembre.

Il rallie la garde du troupeau (une escouade de la 3e), les muletiers du bataillon, la grand'garde commandée par le caporal Lavayssière (deux escouades de la 3e) et avec 80 hommes se jette dans le marabout de Sidi-Brahim qui est à vingt minutes du camp ; mais la possession de ce marabout, il la doit acheter au prix de cinq hommes tués. Il s'y installe et y organise la défense ; le mur d'enceinte, qui n'a qu'un mètre de hauteur, est couronné de créneaux ; l'entrée en est fermée avec des cantines ; chaque face reçoit 20 hommes ; un homme de bonne volonté, un brave que nous avons déjà nommé, le caporal Lavayssière, grimpe sur le dôme du marabout au milieu d'une grêle de balles, et y plante un drapeau tricolore improvisé avec la ceinture rouge de Chappedelaine à laquelle on ajoute quelques débris de linge ; ce drapeau les sauvera, s'il est reconnu par la colonne Barral, que l'on sait rayonner dans les environs.

Trois jours (23, 24 et 25) et trois nuits se passent dans ce misérable réduit, au milieu des plus horribles angoisses de l'insomnie, de la chaleur, de la faim et de la soif ; de la soif surtout qu'ils cherchent à étancher avec de l'urine mêlée d'un peu d'absinthe. Pendant tout ce temps, entourés d'une triple ligne d'Arabes (2), ils ne cessent de combattre ; à coups de fusil d'abord ; puis, quand leurs balles coupées en quatre ne leur offrent plus qu'une faible ressource qui va disparaître tout à l'heure, en renvoyant aux Arabes des pierres que ceux-ci leur lancent en immense quantité (on en retira quatre prolonges de la cour du marabout). Le capitaine de Géreaux est admirable pendant cette longue épreuve ; la vigueur de son âme soutient les braves qu'il commande ; il leur a communiqué son énergie ; par trois fois, ils ont fermé l'oreille aux sommations

(1) *Ismaël*, né le 21 juin 1821 à Senez (Basses-Alpes), avait 24 ans ; Froment-Coste, né en 1805, en avait 40.

(2) Surveillés par trois postes arabes serait plus exact.

d'Abd el Kader en personne; avec la mort devant les yeux, il lui a été donné de réaliser le mot contesté de Waterloo. Chappedelaine et Rosaguti sont à côté de lui; ils lui prêtent jusqu'au dernier moment le secours de leur infatigable courage.

Retraite sur Djemmâa, 26 septembre.

Enfin, le 26 au matin, quand il ne leur reste plus d'espoir d'être secourus et que les dernières forces vont leur échapper, ils tentent un effort suprême, et au point du jour, franchissant l'enceinte par les quatre faces à la fois, ils se précipitent sur les postes arabes qu'ils enlèvent à la bayonnette, et marchent sur Djemmâa dont ils sont séparés par 3 lieues environ, les blessés au centre. Chappedelaine est à l'arrière-garde; il y mourra, la carabine à la main.

Les premiers pas de cette désastreuse retraite sont faciles; mais bientôt l'éveil est donné; les Kabyles descendent de tous côtés de leurs villages. Cependant, le grand plateau qui conduit vers Djemmâa est parcouru avec un rare bonheur; pour franchir ces 2 lieues et demie, ils n'ont eu que cinq blessés qu'ils ont pu emmener; ils sont en vue de la place; mais un dernier obstacle se présente qui sera leur tombeau. C'est un immense ravin dans lequel ils doivent descendre et dont ils doivent suivre les sinuosités, car ils n'ont pas la force d'en gravir l'escarpement opposé. Jusqu'ici ils n'ont été attaqués qu'en flanc et en queue; maintenant le passage leur est fermé par les Ouled-Ziri dont le village est sur le chemin qu'ils parcourent; il faut se frayer la route à la bayonnette et tel est l'acharnement de l'attaque, que dans un espace de quelques mètres ils doivent par trois fois former le carré. Chappedelaine meurt dans le deuxième, le capitaine de Géreaux dans le troisième, à 1.000 mètres de la place, que quinze malheureux parviennent seuls à atteindre, glorieux débris de tout un bataillon.

Ce sont :

Jean-Pierre, caporal conducteur; Lavayssière, caporal; Langlais, chasseur; Rimond, chasseur; Delfieu, carabinier; Laparra, carabinier; Fert, carabinier; Langevin, carabinier; Médaille, carabinier; Antoine, carabinier; Tressy, carabinier; Léger, carabinier; Michel, carabinier; Siguier, clairon, et le carabinier Audebert, qui mourut épuisé en entrant dans Djemmâa; Jean-Pierre ne lui survécut que quelques instants; Fert, Médaille et Siguier succombèrent bientôt après. Huit officiers du bataillon, 252 sous-officiers et chasseurs étaient morts dans ces quatre mémorables journées; 80 militaires avaient été faits prisonniers, la plupart couverts de blessures; parmi eux, le sous-lieutenant Larrazet et l'adjudant Thomas. Mais, chose remarquable qu'inscrira l'histoire et qui fera l'éternel orgueil du 8^{e} bataillon, pas une plainte, pas un murmure, pas une parole de défiance, aucune hésitation, pas l'ombre du désordre dans ces épreuves si prolongées, si diverses, tant étaient fortes la discipline du corps et l'aveugle confiance dans les chefs qui ont si bien montré combien ils en étaient dignes. Pas un instant le dévouement n'a failli, et c'est le plus bel éloge qui puisse être fait de tous ces glorieux martyrs de l'honneur et du devoir.

Djemmâa fut étroitement bloqué pendant quinze jours, et ne

songea qu'à ébaucher des travaux de défense qui permissent à la faible garnison de résister à une attaque un peu vigoureuse. Enfin, le 10 octobre, apparurent les colonnes réunies des généraux Lamoricière et Cavaignac; c'étaient des libérateurs qui arrivaient. Leur première pensée fut pour les carabiniers morts, restés sans sépulture dans le ravin des Ouled-Ziri. Quelques-uns, MM. de Géreaux et de Chappedelaine entre autres, purent être reconnus. Le lieutenant-général voulut lui-même présider à cette triste et funèbre cérémonie, et, dans une allocution pleine d'éloges et d'expressions d'un vif regret, demanda vengeance, au nom de la France et de l'armée, pour ces braves qui venaient de porter si haut le nom français. L'ordre du jour mentionna les noms des quinze militaires qui avaient survécu à la retraite de Sidi-Brahim. Le caporal Lavayssière, dont l'énergie morale avait été si remarquable et qui avait puisé dans cette énergie les forces nécessaires pour seul rapporter son arme, fut nommé sergent; les chasseurs et carabiniers qui l'accompagnaient furent promus caporaux.

Le lendemain 12 octobre, 46 hommes, les seuls valides du bataillon, présents à Djemmâa, purent prendre rang dans la colonne Lamoricière, sous les ordres de M. Teillac, sous-lieutenant récemment sorti de l'hôpital; cette colonne comptait déjà 158 hommes des 8e et 10e bataillons sous les ordres de M. le capitaine Levassor, du 10e bataillon.

Arrivée de la 5e compagnie, 14 octobre.

Deux jours après, le 14, débarqua à Djemmâa M. le capitaine Somma avec la 5e compagnie, forte de 125 hommes qui arrivaient de Toulouse. M. le capitaine Somma prit le commandement des fractions du bataillon présentes à Djemmâa. M. le capitaine Maillot les avait commandées depuis le 29 septembre.

Les prisonniers.

Le 18, arrivèrent les premières nouvelles de nos prisonniers; leur nombre fut constaté sur des documents authentiques, sur des lettres de M. le commandant de Cognord (1); sur 80 prisonniers, 56 avaient été blessés; ils portaient 112 blessures.

Aïn-Témouchen, 27 septembre.

Ils étaient à peine installés à la Deira d'Abd el Kader lorsqu'y arriva ce malheureux détachement de 200 hommes qui, parti de Tlemcen avec un convoi de cartouches pour se rendre à Aïn-Témouchen, fut livré sans combat le 27 septembre : 32 chasseurs du 8e bataillon se trouvaient dans ce détachement.

Dans les circonstances actuelles, cette perte de 32 hommes était un bien rude échec; c'était le triste complément du deuil de Sidi-Brahim; tous les hommes aguerris venaient de disparaître; il ne restait plus dans les rangs que des hommes nouvellement débarqués, ou fatigués par le séjour des hôpitaux.

(1) Voir cette lettre, pièce 66.

Historique du 2e régiment de hussards. (Extrait.)

N° 126

Archives du corps (original), et *A. H. G.* (copie).

Depuis quelque temps, l'agitation des tribus voisines de Djemma-Ghazouat augmentait. Le lieutenant-colonel de Montagnac, commandant ce cercle, envoyait des reconnaissances continuelles. Dans une de ces pointes, le maréchal des logis chef Barbut, du 2e hussards, avait failli être enlevé. Les Arabes interceptaient les communications; des rapports signalaient même la présence d'Abd el Kader dans la région; on disait que la tribu des Msirda lui donnait asile et était sur le point de faire défection.

Le 21 septembre, le caïd des Souhalia accourt demander au lieutenant-colonel de Montagnac aide et protection contre l'Emir qui menaçait ses tribus; il doit passer sur son territoire pour se rendre chez les Traras soulevés en sa faveur. Le commandant supérieur est jeune et actif; tenté par l'envie de s'emparer d'Abd el Kader, et, malgré les ordres formels du général Cavaignac qui lui interdisent de se hasarder en rase campagne avec sa faible garnison, il se décide à sortir avec la majeure partie de ses troupes. Ne laissant à Djemma que quelques hommes, souffrants pour la plupart, il forme une petite colonne du 8e bataillon de chasseurs d'Orléans, fort de 346 hommes, sous la conduite du commandant Froment-Coste, et du 2e escadron du 2e hussards (capitaine Gentil-Saint-Alphonse), sous les ordres du commandant Courby de Cognord; cet escadron comptait seulement 2 officiers et 66 hussards.

Cette faible troupe sortit de Djemma le soir même à 10 heures, emportant des vivres pour six jours et se dirigeant vers l'ouest.

A peine était-elle partie que des renseignements alarmants sur les dispositions des indigènes arrivent à Djemma. Puis, dans la matinée du 23, on entend vers l'ouest l'écho d'une vive fusillade. Aussitôt le commandant de place (1) réunit tout ce qui lui reste d'hommes en état de porter les armes (120 fantassins environ et 16 hussards avec le sous-lieutenant Roux) et se met en marche à 9 heures du matin, dans la direction présumée du lieu du combat.

Mais bientôt le silence se fait, la fusillade a cessé. La petite

(1) L'*Historique* confond le « commandant supérieur », qui était le capitaine Coffyn en l'absence de Montagnac, avec le « commandant de place », qui était le capitaine Bidon. C'est Coffyn dont il est question sous le nom de commandant de place.

troupe est attaquée par une cinquantaine de cavaliers et 150 à 200 Kabyles. N'entendant plus bruit de combat et se sentant exposé, le commandant bat en retraite; il n'y parvient que grâce au dévouement du sous-lieutenant Roux et de ses quelques hussards, qui chargent à plusieurs reprises pour dégager les fantassins. On regagne donc Djemma, mais on n'a aucune nouvelle de la colonne. L'inquiétude augmente.

On dépêche dans la nuit un courrier à la recherche du lieutenant-colonel de Montagnac; ce courrier rentre le 24, au matin (1), disant qu'il n'avait pu parvenir jusqu'à la colonne cernée dans le marabout de Sidi-Brahim.

Les craintes augmentent encore. Le commandant de place brûlait du désir de courir immédiatement au secours des assiégés, et il allait se décider à tenter l'aventure malgré la faiblesse de ses forces et le danger d'abandonner son poste, quand arrive, à 10 heures du soir, un cavalier démonté du 2e hussards dans un état lamentable. Parvenu jusqu'à la ville en se traînant sur les genoux, il était sous le coup d'une émotion extraordinaire; on peut en tirer quelques mots :

« Tout est fini, la colonne est massacrée (2). »

La journée du 25 se passe dans les transes mortelles. Enfin le 26, à 6 heures du matin, arrive un carabinier des chasseurs d'Orléans (3). Celui-ci confirme la nouvelle donnée par le hussard. Etant en observation avec le lieutenant Chappedelaine, il avait assisté au massacre de la colonne; il avait pu y échapper en restant caché dans un figuier, et avait mis trois nuits à revenir. Quelques hommes s'étaient réfugiés dans le marabout de Sidi-Brahim, mais il ne croyait pas qu'ils fussent encore vivants.

La garnison était sous l'impression de ces lugubres nouvelles quand, tout à coup, à 9 heures du matin, une vive fusillade éclate à une demi-lieue de la ville; on voit du haut des murs quelques carabiniers qui débouchent du village des Ouled-Ziri et cherchent à gagner le poste.

Le capitaine Corcy, du 4e chasseurs d'Afrique, court au-devant d'eux avec quelques soldats (4); on tire le canon pour les protéger; enfin on parvient à ramener à Djemmaa-Ghazouat douze hommes (dont le hussard Natali) et huit cadavres; c'était tout ce qui restait de la colonne Montagnac.

On sut alors ce qui s'était passé.

Parti le 21 septembre à 10 heures du soir, le colonel de Montagnac était arrivé à 7 heures du matin sur les bords de l'oued Taouli; on avait formé le camp et déjeuné, et le colonel avait fixé la reprise de la marche à 11 heures du soir.

Cependant d'après les renseignements donnés par les choufs (espions) et par le caïd des Souhalia, il n'y avait pas lieu de s'inquié-

---

(1) Ce courrier revint le 24, à 1 heure du soir. — Voir la lettre de Coffyn, pièce 15.
(2) C'est le hussard Daveine dont il s'agit.
(3) Le carabinier Rapin.
(4) Le capitaine Corcy n'est pas sorti à ce moment; il le dit lui-même, pièce 113.

ter, on n'avait devant soi que des isolés (1). La marche avait donc été reprise à l'heure prescrite et, cédant aux observations du caïd, le colonel était venu camper sur l'oued Tarnana à Es-Slalou, à 1.200 mètres du marabout de Sidi-Brahim.

Le 23 septembre, au jour, on avait vu, à environ 1.000 mètres du camp, les crêtes voisines couvertes de cavaliers arabes au nombre de 6 ou 700. Evidemment le caïd des Souhalia avait trahi; on était en présence de l'ennemi, l'influence seule de l'Emir pouvait donner cette assurance inaccoutumée.

Le colonel, voulant se rendre compte de la situation, avait confié la garde du camp au commandant Froment-Coste, avec une compagnie de chasseurs et les carabiniers, et s'était mis en marche à 9 heures du matin (2) à la tête des hussards et de trois compagnies de chasseurs. L'infanterie était sans sacs; la cavalerie, en selle nue, marchait en tête au pas.

A 400 mètres de l'ennemi, Montagnac avait laissé l'infanterie en place et s'était élancé avec les hussards sur les cavaliers arabes. Ceux-ci avaient battu en retraite, l'entraînant à leur suite 5 kilomètres plus loin. Ils avaient disparu dans le djebel Guerbous; mais, lorsque la première division, commandée par le capitaine Gentil-Saint-Aphonse, continuant son mouvement, était apparue sur la crête, elle s'était vue brusquement attaquée par une centaine de cavaliers indigènes commandés par Bou Hamedi, lieutenant d'Abd el Kader. Au même moment, l'Emir en personne, contournant la montagne avec ses réguliers, débouchait sur le flanc et les derrières de nos hussards.

Cette poignée d'hommes est entourée; le capitaine Gentil-Saint-Alphonse tombe mortellement frappé d'un coup de feu à la tête; le commandant Courby de Cognord accourt avec la deuxième division, s'élance au secours de la première et charge avec 35 hommes contre les masses d'Abd el Kader; mais le nombre des ennemis augmente sans cesse; il faut battre en retraite sur les chasseurs qui arrivent au pas de course; quelques hussards seulement parviennent avec leur héroïque commandant à faire une trouée et à rejoindre l'infanterie.

Alors s'engage la lutte effroyable de ces 300 hommes se défendant avec l'énergie du désespoir contre 5 à 6.000 Arabes. Le lieutenant Klein expire dans les bras du hussard Maetz, qui ne l'abandonne qu'après lui avoir vu rendre le dernier soupir. Le lieutenant-colonel de Montagnac, renversé d'un coup de feu dans le bas-ventre, maintenant ses entrailles d'une main et tenant de l'autre son cheval et son sabre, a encore la force d'envoyer le maréchal des logis chef Barbut chercher l'infanterie restée au camp; puis élevant une dernière fois la voie, il crie : « Courage, mes enfants... Courage! ... », s'affaisse et meurt (3).

---

(1) Ni le caïd des Souhalia ni les Arabes du pays ne cachèrent à Montagnac qu'Abd el Kader, accompagné de nombreux partisans, se trouvait dans le pays.

(2) De meilleure heure, d'après tous les récits.

(3) Cet épisode est mal placé; Montagnac n'est mort que sur le monticule qu'il parvint à gagner avec Courby de Cognord.

Il restait à peine 65 à 70 hommes en tout. Cognord s'efforce de les rallier; son cheval est tué sous lui. Le hussard Testard met pied à terre et lui donne le sien. Le commandant réussit à conduire sa petite troupe à un monticule voisin. Là, cette poignée de braves se défend encore pendant une heure et demie. Cognord, frappé de trois coups de feu et de deux coups de yatagan, est fait prisonnier; les quelques survivants tous blessés, sans cartouches, épuisés, immobiles et silencieux attendent la mort « et tombent comme un vieux mur ». Les Arabes, frappés d'étonnement par tant de courage, n'osent s'approcher (1).

Cependant le maréchal des logis chef Barbut a traversé la nuée d'ennemis acharnés contre nos héroïques soldats; il est arrivé au camp, demandant du secours de la part de Montagnac mourant. Le commandant Froment-Coste venait d'être mis au courant par le lieutenant Chappedelaine, qui était en observation avec quelques carabiniers; il part aussitôt au pas gymnastique avec la compagnie de chasseurs, laissant les carabiniers du capitaine de Géreaux à la garde des bagages; mais arrivé à un quart de lieue du champ de carnage, la fusillade cesse... tout est fini..., à peine a-t-il le temps de former le carré, il est bientôt entouré par les masses ennemies et sa faible troupe est anéantie.

De Géreaux et Chappedelaine avec tout ce qui reste, 80 hommes dont les 2 hussards démontés (Natali et Daveine) (2), s'élancent eux aussi au secours des derniers survivants; entourés à leur tour, ils gagnent à grand' peine le marabout de Sidi-Brahim et s'y barricadent. Tous les efforts des contingents d'Abd el Kader échouent contre l'énergie de la défense; tous les assauts sont repoussés et l'Emir, renonçant à enlever la position de vive force, se contente de la cerner. Les héroïques défenseurs font un drapeau tricolore avec un mouchoir bleu, blanc et une ceinture rouge; le caporal Lavayssière le hisse sur le marabout. Cette vue ranime la fureur des Arabes qui se ruent à l'assaut; leurs morts s'entassent au pied du mur d'enceinte et leurs efforts échouent. Alors ils somment les défenseurs de se rendre; ceux-ci ne répondent même pas.

L'Emir fait venir le capitaine Dutertre, ramassé parmi les blessés, mais pouvant encore marcher.

« Va dire aux tiens, lui dit-il, qu'ils se rendent; c'est la vie sauve pour eux et pour toi; sinon je les exterminerai jusqu'au dernier, je te ferai couper la tête et je donnerai ton cœur en pâture à mes sloughis. En tout cas, tu me jures de revenir te constituer prisonnier. Acceptes-tu?

— J'accepte », dit simplement Dutertre.

Il s'approche donc du marabout et s'adressant à la petite troupe des défenseurs :

---

(1) Les différents épisodes du combat sont un peu mélangés. Montagnac et Courby de Cognord ont gagné le monticule avant le massacre des trois compagnies; c'est là que quelques chasseurs sont venus les rejoindre.

(2) Il y avait six hussards restés au camp, dont Natali; ils avaient leurs chevaux. Daveine avait participé à la charge; mais, rendu fou par ce qu'il avait vu, il s'était enfui au galop vers Djemmaa-Ghazaouet.

« Chasseurs, faites-vous tuer jusqu'au dernier plutôt que de vous rendre.

— Nous mourrons tous jusqu'au dernier pour venger nos frères et sauver l'honneur. Vive la France! » répondent-ils; et Dutertre va se reconstituer prisonnier. Abd el Kader, furieux, le fait décapiter et promène sa tête sous les murs du marabout.

Les assauts recommencent; ils sont repoussés à coups de baïonnette.

De guerre lasse, et ne comptant plus que sur la famine pour lui livrer ces héros, Abd el Kader part avec ses réguliers, laissant aux contingents des tribus voisines le soin de bloquer Sidi-Brahim. Les héros du marabout étaient en effet sans provisions et si assoiffés qu'ils burent de leur urine coupée d'un peu d'absinthe. La situation ne pouvait durer.

Le 25, le capitaine de Géreaux décide qu'on essaiera de percer au travers de l'ennemi pour regagner Djemma-Ghazouat. Mieux vaut mourir en combattant que périr d'inanition.

Le 26, de grand matin, les soixante-treize survivants, dont sept blessés, se mettent en marche.

Les premiers postes sont enlevés à la baïonnette, l'attitude de ces braves tient les Arabes en respect; les cavaliers sont repoussés à coups de fusil, et, toujours luttant, les carabiniers arrivent presque au complet jusqu'à une demi-lieue de la ville. Déjà ils se croient sauvés; mais au passage d'un dernier ravin ils y voient couler un mince filet d'eau. Alors la folie de la soif les prend; ils rompent les rangs pour aller boire; leurs officiers ont beau les supplier de patienter encore un peu, ils ne les écoutent pas et se dispersent le long du ruisseau pour étancher la soif atroce qui les dévore.

Tout à coup ils sont assaillis par les Ouled-Ziri, dont les villages couronnent les crêtes voisines; de Géreaux et Chappedelaine sont tués; presque tous les carabiniers sont massacrés; bientôt il n'en reste plus que quelques-uns qui, avec le hussard Natali, se groupent autour du caporal Lavayssière, seul gradé survivant.

« En avant, mes amis, s'écrie Lavayssière, à la baïonnette! »

C'est de la folie, c'est de la rage, une boucherie indescriptible. Ce passage est forcé (1) par l'héroïque caporal, par Natali et par cinq carabiniers. Cependant, quelques isolés échappent encore à la furie des Ouled-Ziri et rejoignent cette petite troupe; enfin l'intervention du capitaine Corcy sauve les douze derniers survivants (2). Lavayssière seul avait gardé sa carabine. (Il en reçut une d'honneur.)

La sauvagerie des Arabes s'était assouvie sur les morts comme sur les vivants. Après le combat, 340 cadavres sans têtes gisaient sur le sol; 54 appartenaient au 2e escadron du 2e hussards (9 moururent en captivité).

---

(1) Expression inexacte; d'après Natali lui-même, les survivants regagnèrent tranquillement Djemmaa-Ghazaouet quand les coups de canon tirés du blockhaus les eurent délivrés.

(2) Aucune intervention régulière ne se produisit.

Récit du carabinier Antoine.

(30 *septembre* 1845.)

Ce récit est écrit sur une grande feuille de papier demi-cartonné de 47 centimètres et demi de hauteur sur 31 centimètres et demi de largeur, d'une écriture droite et serrée.

Le style est celui d'un homme très peu lettré, qui ne comprend pas bien toutes les expressions qu'il a entendu employer autour de lui, mais qui a bonne mémoire et les a retenues. Il contient des détails précis, qui sont certainement exacts ; mais il renferme, par contre, des inexactitudes et des confusions qui sont relevées dans des notes. L'orthographe du document a été respectée ; mais, pour aider le lecteur, la ponctuation a été légèrement modifiée, et certains mots essentiels, omis par Antoine, ont été ajoutés entre crochets.

N° 127

Papiers de la famille Antoine (Original).

1845. Sidi-Brahim. Massacre du 8e bataillon de chasseurs à pied et du 2e escadron du 2e régiment de hussards dans les journées mémorables des 23, 24, 25 et 26 septembre. Afrique.

Le 1er août, par les ordres du général Cavaignac, commandant la ville de Tlemcen, situé au sud (1), frontière du désert (2), à 32 lieues d'Oran, Froment-Coste, chef de bataillon, et Courby de Cognore, chef d'escadrons, à la tête de leurs troupes, se mirent en marche pour rejoindre la ville de Némour (3), à 22 lieues de cette première

(1) Par cette expression « le sud », les troupiers désignent tous les postes qui sont loin des grands centres et les régions où il y a peu d'Européens. Voir, à ce sujet, *Souvenirs d'un chef de bureau arabe*, par F. Hugonnet, Paris 1858, p. 164.

(2) Tlemcen est dans le Tell, et loin de la « frontière du désert ». Le pays, de Tlemcen à Sebdou, est relativement riche ; mais, à partir de ce poste, il change d'aspect, ce sont les hauts plateaux, la « mer d'alfa », comme disent les zouaves, et le poste d'El-Aricha est dénué de ressources. Il est vrai que la définition du « désert » change au fur et à mesure que nos troupes sont appelées à occuper des régions plus désolées...

(3) Cette expression « ville de Nemours » prouve que le récit a été rédigé ou du moins remis au net après la date qui le termine (30 septembre

frontière du Maroc, sur le bord de la mer (1). Ces troupes furent sous les ordres du lieutenant-colonel de Montagnac.

Abd el Kader, roi des Montagnes d'Afrique, gouverneur des Arabes, était campé depui longtemps à quelques lieues de là vers le Maroc, avec une populassion considérable de cavaliers et de Kabyles. Il prêchait la guerre sainte dans toutes les tribues de ces contrées, et de l'Algérie. Il envoyait des lettres revêtues de son sceau pour les remettre aux kaïfs (2) et aux chefs des tribues afin de réunir des troupes, et désignait le jour d'une révolte pour assaillir nos cclonnes expéditionnaire, détruir nos colons, et s'emparer des redoutes et des villes. Plusieurs chefs de tribues qui nous étaient soumis ne voulaient pas consentir aux demandes d'Abd el Kader; ils étaient assaillis par ces troupes, où plusieurs fois deux ou trois compagnies avec la cavalerie portaient main forte à nos alliés. Les remerciements étaient faits de la part des kaïfs, que l'on ne doutaient pas de pareille trahïson (3).

Le 21 septembre, dans l'après-midi, un chef allié vint à Némour demander au colonel toutes les troupes disponibles pour secourir sa tribue (4). Se trahïssant (5) trompait entièrement la confiance de ces défenseurs, car tous les kaïfs et les chefs des environs, avec leurs Arabes appelés à la guerre sainte, accoururent en grand nombre, [et ils] s'allièrent sous l'étendard d'Abd el Kadère; [ils] formaient [une armée] au nombre de 12.000 cavaliers et Kabyles. Les troupes de Némour avaient continuellement des vivres dans leur sac pour deux jours et leurs 60 cartouches en cas de départ.

Froment-Coste fit préparer 690 combattants (6), Courby de Cognore avec 60 cavaliers, à la tête de leurs troupes réunis sur la place. A 10 heures du soir, Demontagnac à la tête de ces troupes se dirigeat à la garde de Dieu sur l'espérance d'y chasser l'ennemi qui querellait les approches; il suivi le bord de la mer dans la direction indiquée par le guide (7). En marche, il fit fusiller deux

---

1845). Djemmaa-Ghazaouet ne fut, en effet, érigée en « commune de Nemours » que par une ordonnance signée le 4 décembre 1846, et promulguée le 31 décembre.

(1) C'est le 5 août et non le 1er août que le 8e bataillon d'Orléans quitta Tlemcen pour se rendre à Djemmaa-Ghazaouet; il était arrivé à ce poste le 8 août. Les hussards n'avaient pas fait route avec lui.

(2) Caïds.

(3) C'est-à-dire : sans qu'on pût se douter de la trahison qu'ils allaient commettre.

Tous ces détails, malgré la naïveté du style, sont parfaitement exacts. Antoine définit ainsi les menées d'Abd-el-Kader, sa propagande, l'intervention de nos troupes en faveur des tribus alliées.

(4) Il s'agit de Mohammed-el-Trari ou d'un de ses envoyés; Montagnac devait évidemment être renseigné par des Kabyles sur les événements de la région. Testard dit que les jours qui précédèrent l'expédition ils écrivirent à Montagnac. (*Souvenirs d'un prisonnier*, p. 22.)

(5) « Ce trahissant », c'est-à-dire « ce traître ».

(6) Ce chiffre n'est pas exact, comme le prouvent toutes les pièces officielles et situations d'effectif; il y avait seulement au départ 354 chasseurs d'Orléans et 69 hussards, en tout 423 hommes; voir au chapitre IV.

(7) Montagnac ne suivit pas le bord de la mer, mais le sentier allant

Kabyles qui espionnaient l'approche de la colonne (1). Le 22, à trois heures du matin, il fit une pose pour attendre le jour, les postes placés, et les hommes prirent un peu de repos. Au point du jour, il parcourut lui-même les approches pour s'assurer du danger qu'il prévoyait déjà. Pendant ce temps, les troupes firent le café. A sept heures, il fit demie-tour par une à-gauche, et fut établir sont bivouac à honze heures du matin vers le ruisseau d'Inbrahïm (2); dans l'après-midi, plusieurs cavaliers ennemis querellaient les avans-postes, mais ils furent repoussés sans beaucoup d'effort.

Barral, colonel au 41e de ligne, commandait alors la redoute de La Magregnia, à 15 lieues de Tlemcen, rapprochée de celle-ci; il parcourait les environs avec un de ces bataillon, un bataillon de zouaves, un du 15e léger, le 10e bataillon de chasseurs, deux escadrons de cavalerie, et deux pièces de canons (3); il reçut une demande de Demontagnac de l'appuier au premier signal. Barral se dirigeat dans la plaine avec sa colonne en rapprochant et attendait des ordres nouveaux. Demontagnac avait ordonné l'heur du départ; un seul coup de clairon était le ralliement des postes, un deuxième l'heur du départ; il se mit en marche à honze heures du soir et recommanda le plus grand silence. Deux coups de fusils ennemis furent tirés qui annoncèrent à leur chef le départ des Français. Le 23, à trois heures du matin, Demontagnac formi son bivouac sur le ruisseau de Sidi-Brahïm (4) et défendit d'allumer les feux. Au point du jour, il envoyat un cavalier soumis pour remettre une lettre à Barral, lui disait de l'appuyer à l'instan. Ce cavalier fut arrêté, et solicité par ces compatriotes qui le l'engagèrent à les suivres. Pendant ce temps, les troupes firent le café. A sept heures, plusieurs cavaliers ennemis querellaient le camp. Demontagnac à la tête de la cavalerie s'élença pour les repousser (5); l'adjudant majore Dutertre à la tête de deux compagnies sans sacs suivirent à grands pas pour soutenir le choc (6). L'ennemi fit demi-tour sans résistance. Les hussards en tirailleurs chargeaient les fuyards et portaient la mort à ces rapprochées (7). Abd el Kadère démasca ces

---

vers Beraoun; comme il faisait nuit noire, il n'est pas étonnant qu'Antoine se soit légèrement trompé sur la direction prise ce soir-là.

(1) Ce détail est en effet rapporté par Testard dans ses *Souvenirs d'un prisonnier*, p. 23, 24.

(2) C'est le ruisseau de l'oued Taouli; Antoine appelle In-Brahim cet endroit, que Courby de Cognord appelle Sidi-Brahim; cette erreur, commise par baucoup d'autres, provenait d'une connaissance insuffisante du terrain, puisque Montagnac data bien sa lettre à Coffyn de l'oued Taouli; mais il pouvait y avoir aussi un double nom, que le récit d'Antoine semble indiquer : *In*-Brahim serait *Aïn*-Brahim, c'est-à-dire *source* Brahim, nom très naturel en cet endroit, qui n'est pas très éloigné de la koubba (mausolée) de *Sidi*-Brahim.

(3) Antoine augmente l'effectif de la colonne de Barral; elle n'avait pas de zouaves, mais seulement le 10e bataillon de chasseurs, un bataillon du 15e léger, 200 chasseurs d'Afrique et une section d'obusiers.

(4) Antoine met bien cette fois le ruisseau de *Sidi-Brahim*, tandis qu'il a parlé quelques lignes plus haut du ruisseau d'*In-Brahim*.

(5) Il serait plus exact de dire qu'il voulait les surprendre.

(6) Erreur. C'était le capitaine de Chargère, avec trois compagnies.

(7) Antoine veut dire sans doute : aux plus rapprochés d'entre eux.

masses qui se multiplièrent et envelopèrent nos cavaliers malgrés leurs efforts. Demontagnac fut blessé mortellement. Courby de Cognore fut prisonnier, le maréchal des logis Barbier et le chef Barbus et deux hussards; tous le reste des cavaliers périrent sous les fers ennemis sans exception (1).

Dutertre sur la hauteur dirigeait les efforts et les coups de ces soldats et prolongeait leurs morts (2). Froment-Coste laissa la garde des bagages au capitaine De Géreaux et au lieutenant Chappe-de-Laine des carabinier. Lui à la tête de trois compagnies et une demie section de carabinier se préssipitèrent au secour de Dutertre (3), mais bientôt enveloppée par l'ennemi, et furent forcée défendre à cett emplacement jusqu'à la dernière heure sans pouvoir se rejoindre. De Géreaux de son côté attendait sa mort et celle de ces soldats. Le carabinier Jélin (4) fit entendre au Lieutenant qu'il falait rejoindre le Marabout de Sidi-Brahïm à trois quarts d'heurs de là. Bientôt six mulets furent chargés des principaux bagages. De Géreaux, Chappe-de-Laine, Rosagutuy, docteur, et Laivy, interprette, montèrent à cheval et s'acheminèrent à grand pas à la tête de la compagnie pour gagner les retranchement; plusieurs furent détruit par l'ennemis, au nombre de quatre-vingt en tout rentrèrent dans l'enceinte du marabout. Cette défense était un mure d'enceintre de 20 mètres toutes faces, un mètre d'auteur, deux entrées, deux figuiers près du marabout. Sous les ordres du Lieutenent, les hommes s'occupaient de rétablir les murs, faire des créneaux, ils bouchèrent les entrées, et coupèrent plusieurs bales en morceaux et ce mirent en état de défense. Pendant le ralliment au Marabout, les carabiniers Couard et Cahyet (5) fuirent la compagnie et furent rejoindre Barral et lui annoncèrent la mort de tous leurs compagnons d'armes. Aussitôt Barral ce mit en marche avec sa colonne

(1) Antoine exagère; d'après le *Journal des prisonniers*, manuscrit tenu au jour le jour, Courby de Cognord se retrouve prisonnier avec ses deux sous-officiers et 7 hussards; d'ailleurs, tous n'avaient pas été faits prisonniers au moment de la charge; le chef Barbut et le hussard Maetz ne furent pris qu'avec les restes de la compagnie Burgard.

(2) Confusion. Antoine, étant au camp de Sidi-Moussa, ne comprit pas exactement les récits qui lui furent faits par la suite. Il veut parler là de Courby de Cognord et de la défense du piton. Dutertre prit le commandement de la compagnie Burgard après la mort de Froment-Coste, et prolongea en effet la résistance de cette compagnie sur un mamelon inférieur.

(3) Nouvelle confusion, entre le premier départ des trois compagnies parties avec de Chargère en même temps que les hussards, et la compagnie Burgard partie avec Froment-Coste au secours de Courby de Cognord.

(4) Aucun carabinier *Jélin* ne figure sur le registre matricule du 8e bataillon d'Orléans à cette époque. Il y avait bien un *Gelin* (Laurent), numéro matricule 525, à ce moment-là en Afrique, mais il n'était pas au combat de Sidi-Brahim. Peut-être s'agit-il de *Gibelin* (François), numéro matricule 1326, ou *Jubelin* (Antoine-Josat), numéro matricule 1080, portés tous deux comme disparus dans l'affaire; il ne s'agit pas de *Julien*, numéro matricule 1331, qui fut, d'après l'état de Courby de Cognord, pris avec les restes des compagnies de Chargère.

(5) *Cohard* (Louis), de Goncelin (Isère), et *Caillé* (André), de Varaize (Charente-Inférieure), d'après les registres matricules de l'époque.

pour rejoindre Lamagregnia (1). Les troupes ont traverser l'eau; le pont de la Mouilla, celui de la Taffna, L'hiser et celui du Rios-Salados avaient [été] brûlées par l'ennemi (2). Barral repris sa place de bataille (3).

Froment-Coste et Dutertre dirigeaient eux-même les efforts de leurs soldats (4), mais malgrés leurs courage héroïque, ils ne purent soutenir les positions; ils firent cependant rempart des assaillants (5) qu'au nombre de 2.000 entre les deux [avec] l'émir (6) couvraient le camp de bataille. Leurs cartouches épuisées, mais à la bayonnette meurtrisaiênt les rapprochées (7); Froment-Coste, Dutertre, Larasaye, lieutenant, Thomas, adjudant, et au nombre de 80 furent prisonniers (8). Dans le nombre plusieurs blessés priaient leurs camarades de les exécuter. Les Arabes redoublèrent leurs efforts; leurs bernoux rougis de sang, [ils] frappaient sans relâche sur nos frères, où le reste succombèrent en héros, sous les fers ennemis, jusqu'au dernier (9).

Après ce crime, Abd el Kader fit rallier ces troupes et vint près du Marabout; il envoya deux lettre en deux fois par un Kabyle, fixé[es] à un roseau, adressé[es] à De Géreaux, et lui disait de se rendre avec ces hommes, lui représentait qu'il n'avait pas de vivre, ni eau, et pas de munition. La lecture [fut] faite par l'interprette; nos soldats écoutaient attentivement les propositions, mais solicité par Chappe-de-Laine qui engageait à défendre l'emplacement, les réponses furent re[n]voyez par le même parlementaire, disait à l'Emir que tous les secours étaient aux Marabout; une troisième fut renvoyez par le même Kabyle, on chassa l'Arabe; et Dutertre criat qui falait mieux mourir que de ce livrer entre les mains c'es bourreaux; vraiment, leurs bernoux ensanglantés démontraient en eux la victime de nos frères (10).

---

(1) Lalla-Maghrnia. Tous ces détails sont parfaitement exacts. Voir le rapport de Barral, pièce 17.

(2) Antoine veut dire que les troupes ont passé *à gué*, parce que les ponts avaient été brûlés. Il est parfaitement exact que les ponts de la Mouïla, de la Tafna, de l'Isser et de Rio-Salado furent brûlés par les insurgés, mais il semble que ce soit un peu plus tard; La Moricière raconte ce fait dans une lettre du 22 octobre (pièce 97).

(3) Expression par laquelle Antoine veut dire que Barral avait regagné Lalla-Maghrnia, son centre d'opérations, et poste dant il avait la garde.

(4) Antoine revient en arrière; il s'agit maintenant de la défense de la compagnie Burgard.

(5) Expression pittoresque, faisant partie du vocabulaire des troupiers de l'époque: elle signifie : « s'entourer d'un monceau de morts ennemis, comme d'un rempart ».

(6) Passage peu compréhensible; « entre les deux » signifie « à peu près, environ »; et la phrase veut dire sans doute que les soldats de l'Emir couvraient la plaine au nombre de 2.000 environ.

(7) Ce terme revient pour la seconde fois (voir plus haut); il paraît vouloir dire encore ici les ennemis les plus rapprochés, ceux à qui on avait le plus directement affaire.

(8) Froment-Coste avait été tué; les autres furent pris en effet.

(9) Antoine résume ainsi les résistances des différents groupes et les massacres successifs.

(10) Ainsi, le Kabyle apporta par trois fois une sommation. Quant à Du-

Abd el Kadère fit placer ces troupes qui environnèrent aussitôt ce retranchement; une charge acharnée par l'ennemi commençat aussitôt pour entrer dans l'enceintre assaillir ces réfugiers. Chappe-de-Laine dirigeait lui-même les efforts des délessées; assis au pied de leur créneaux avec leurs bales coupées en plusieurs morceaux, [ils] firent rempart des assaillants sans y être atteind eux-même. Trois charge furent lancée avec oppiniâtretés, mais le sang-froid et l'énergie de ces courageux héroïque terrassaient ces meurtriers qu'au nombre de mille couvraient les [a]bords du retranchement (1). Abd el Kadère [établit] sept poste de 50 hommes chaque pour garder ces retranchements (2). Pour punir la parole de Dutertre, il lui fit trancher la tête; ces yeux et sa bouche ensanglanté, elle fut élevée de nos côtés par un Kabyle qui ralliait le courage de nos Français; maïs pour punir ce barbare, quatre coups de feus furent tirer sur lui, et ont le tua sur le champ (3).

Le carabinier Rapin [avait] fuy [à] l'approche du Marabout, et rejoignit Némour; [il] prévena le capitaine (4) que ces camarades avaient besoins de secours dans le lieu ou ils étaient. Tous les hommes disponibles de la redoute ce mirent en marches conduisant un convoi au lieu indiqué, mais bientôt assaillis par les masses ennemis, furent forcés de faire demi-tour pour rejoindre ces retranchements, et se préparèrent à une attaque acharnée (5).

Abd el Kadère fut attaquer Némour, mais repoussé par les forts (6) renonçat à la charge et fut se battre contre la colonne de Cavaignac qui était campée vers la Taffna où il fut forcé de rejoindre Tlemcen pour ravitailler des vivres et des munitions et reprit le chemin de la Magregnia (7).

Le 23. La journée et la nuit s'écoulèrent avec peine; les postes ennemis se rapprochèrent de plus en plus pour rentrer dans l'enceintre : mais repousser par les factionnaires, [ils] ne purent réussirs.

---

tertre, il vint bien déclarer que mieux valait mourir que se rendre, mais on ne saurait dire, d'après le récit d'Antoine, à quel moment; il semble que ce serait après la troisième sommation.

(1) Il s'agit du grand assaut qui fut donné au marabout.

(2) Ces postes furent placés quand Abd-el-Kader se retira sur l'oued Taouli pour y camper; sept postes de 50 hommes font 350 hommes; c'est le total indiqué aussi par les autres narrateurs pour les trois postes laissés le lendemain 24 par l'Emir, quand il partit pour Nedroma (trois postes de 150 hommes).

(3) Détails précieux sur la mort de Dutertre.

(4) Coffyn.

(5) Ce n'est pas sur les renseignements donnés par Rapin que la sortie eut lieu; c'est à la suite du bruit de la fusillade entendue de Djemmaa, et des renseignements donnés par des Arabes sur la situation critique de Montagnac.

Les derniers mots sont inexacts; la garnison de Djemmaa-Ghazaouet ne se prépara pas à une « *attaque* acharnée », mais à une « *défense* acharnée »; elle se mit en mesure de résister à une attaque acharnée des Arabes.

(6) Erreur. Abd-el-Kader eut un moment l'intention d'attaquer Djemmaa-Ghazaouet, mais il renonça à ce projet. — *Mémoires inédits* de Courby de Cognord.

(7) Toute la fin de la phrase (« où il fut forcé »..., etc.) s'applique à Cavaignac, et non à Abd-el-Kader.

Le 24. Les fusillades cessèrent, on se battaient à coups de pierres. Trois mouchoirs furent assemblées formant un drapeau. Carabinier Strapony (1) le fixa à un roseau et fut le pointer sur le Marabout; une masse de coup de fusils fut dirigé sur lui sans pouvoir l'atteindre. Dans la soirée, le caporal Rossignol (2) tua le chef des postes. La nuit se passat en attente.

Le 25. L'ennemi demanda pour entérer leurs morts qui couvraient les surfaces des murs. Les Arabes voulaient vendre de l'eaux et des vivres, mais le capitaine et le lieutenent refusèrent tous services, malgré que ces [ses] hommes étaient sans vivres, et sans alliment, ils usaient leurs urine et mangeaient les feuilles d'erbage qui étaient dans le Marabout.

Sous la demande de Géreaux, un cavalier arabe porta une lettre à Barral lui disait sa position et demandat des secours; mais [quoique] la lettre [fût] revetue du sceau de Montagnac, et sous les ordres de Barral le cavalier reçu 25 coups de bâtons et [Barral] le renvoyat pour s'assurer de la position de Géreaux (3). Le cavalier revint au Marabout recevoir dix francs qui lui était promis, mais il ne voulu recommencer crainte de pareil traitement. Dans la soirée, un chef arabe proposait au capitaine de le sauver et ces délessées et les conduire à Némour où à la Magregnia, mais traïssait encore sa fausse promesse, puisqu'il fit rapprocher ces postes qui se multiplièrent, et manquat l'eur du départ qu'il avait donné pour huit heure du soir.

Le 26 au matin le départ fut ordonné, les hommes avaient coupés plusieurs bales et ils étaient en état de défence. 20 hommes furent commandés pour partir en avant, 20 en arrière et 15 sur chaque fasse. A six heures, De Géreaux frappa sur un livre; au même ainstant les murs furent franchis, on courut à la bayonnette sur le poste le plus rapprochée, et malgré une plui de coup de fusil l'ennemi ne blessa qu'un homme. L'ennemi criait à haute voix, les postes furent bientôt réunis et poursuivaient le carée. Les hommes formés en tirailleurs défendaient l'approche de l'ennemis. De Géreaux avec ces hommes se croyaient sauver, ils formèrent un drapeau et en défendant le carré ils chantaient le champ de départ (5), mais

---

(1) Pour ces petits détails, Antoine est très précis; le carabinier dont il parle était son camarade, il le connaissait bien; il n'y a donc pas à douter de ce qu'il avance. On trouve d'ailleurs au registre matricule du bataillon le nom de *Strapponi* (Joseph), sous le numéro matricule 1591. On a souvent attribué ce trait à Lavayssière seul, parce que Strapponi était mort dans la retraite vers Djemmaa, et que nul n'avait intérêt à honorer la mémoire de l'humble carabinier.

(2) Au registre matricule, on trouve bien *Rossignol* (Antoine-Marie), numéro matricule 1601, caporal de carabiniers, tué en septembre 1845.

(3) Voici ce que veut dire Antoine : La lettre était revêtue du sceau de Montagnac, qui avait dû rester dans ses bagages, sur un des mulets amenés dans le marabout. M. de Barral avait été informé, par deux carabiniers échappés, de la mort de Montagnac et du massacre de la colonne; il crut donc à une supercherie des Arabes, destinée à l'attirer dans une embuscade et fit bâtonner le cavalier porteur du message; néanmoins, comme des doutes restaient dans son esprit, il renvoya l'émissaire aux nouvelles.

(4) Lui et ses délaissés.

(5) Voilà un détail pittoresque qui montre bien ce qu'est le soldat fran-

bientôt plusieurs cavaliers s'élencèrent sur le carré où il fallut abandonné le drapeaux et redoubler de courage pour défendre le choc. Aussitôt arrivé sur la hauteur des ravins de Némour, le capitaine fit une pôse pour donner alaine à ces hommes; il se remit en marche; en décendant les ravins, les rochers lancées par l'ennemis donna mort à plusieurs.

De Géreaux gagna les jardins; mais les Arabes étaient multipliés, plus de mille fondirent comme des lyons [et] portaient la mort dans les rends. Le caré formé, les cartouches épuisée, mais faisaient toujours grands éforts à la baïonnette; plus de 200 ennemi couvraient le champ de bataille.

L'ennemi multipliait ces (ses) masses; De Géreaux, Chappe-de-Laine, Merlet, sergent-majore, Rosaguty, interprette, et environs 45 hommes parsemés sur le champ; l'interprette prisonnier, plus de chef que le caporal Lavaissièr, qui avait encore son arme, tous les reste étaient désarmés. Il falut gagner Némour à grand pas, mais toujours dans la mêlée de l'ennemi qui achevaient sans pitié seux qui tombaient sous leurs fers. Arrivé à 1.500 mètres du fort, par des signaux et des hauts cris qu'ils firent entendres pris dans la mêlée de l'ennemi et ne purent se déprendre que par deux coups de canons qui furent tirés sur la démêlée. Les colons et les hommes disponibles sortirent rappidement du fort pour secourir les débrits. Treize seulement rentrèrent à Jemma. Les noms sont : Lavaissière, Delfieux, Séguier, Laparat, Antoine, Michel, Langevin, Trécy, Médail, Raymont, Langlais et le hussard Laivy (1). Ces noms méritent d'être conservés dans les annales militaires.

Le onze octobre, Lamorissière et Cavaignac vinrent avec leurs colonnes établir leur camp sur la hauteur de Jemma. Lavaissière fut nommé sous-officier et ces 12 compagnons furent nommé caporaux, ordre ministériel de M. de Lamorissière. Les quatre premiers furent nommés chevalier de la Légion d'honneur au mois de novembre et les neuf autres reçurent la même récompense au 21 août 1846. Lamorissière fit ramasser les débrits et les ossements de nos braves qui furent enterrés à Jemma. La garnison déchargeat leurs armes disant adieux à ces braves d'Orléans.

Le 26 septembre, 200 hommes de la garnison de Tlemcen sous les ordres du lieutenant Maring, du 15e léger, faisant un convoi à Hythémouchinne, furent pris prisonniers par Abd el Kadère; il rejoignit tous ces prisonniers ensemble et les fit bruler douloureusement quinze mois après (3). Les chefs seulement furent rendues. Depuis se temps,

---

çais en des circonstances aussi graves; les soldats de Géreaux chantaient le *Chant du Départ!*

(1) Seize hommes et non treize revinrent à Djemmaa, mais deux moururent aussitôt d'épuisement et d'émotion : le carabinier Audebert et le caporal Jean-Pierre; Antoine ne les nomme pas, et ne cite d'ailleurs que douze noms; ceux qu'il oublie sont le carabinier Léger, mort en 1901 dans la Nièvre, et le carabinier Fert, qui mourut le 19 janvier 1846 à l'hôpital de Tlemcen; enfin, il a confondu le nom du hussard Natali, qu'il connaissait peu, avec celui de l'interprète, le juif Lévy, à cause de la terminaison sans doute. L'orthographe de la plupart des noms est d'ailleurs incorrecte.

(2) *Aïn-Temouchent.*

(3) Allusion au massacre des prisonniers, qui sera raconté dans un volume suivant.

l'ennemi a dû remarquer le sang et les têtes qu'ils leurs en a coutés (1). Redoublons d'énergies, enfants, en faces, et faisons de nouveaux efforts contre ceux ci qui ont cru nous en imposer (2).

Ville de Némour, le trente septembre dishuit cent quarente cinq (3).

ANTOINE Cl. Charles.

Récits du caporal Lavayssière. (1845 et 1848.)

1er récit de Lavayssière. (4 octobre 1845.)

Récit publié par l'*Echo d'Oran*, du 4 octobre 1845; reproduit par la *Presse*, le *Journal des Débats*, le *Constitutionnel* du vendredi 17 octobre 1845. (Ce récit a servi de base à presque tous les ouvrages.)

La *Presse* (n° 3458 du vendredi 17 octobre 1845) s'exprime ainsi :

L'*Echo d'Oran* publie la relation suivante du siège soutenu dans le marabout de Sidi-Brahim, par les 77 hommes qui avaient échappé au désastre du colonel Montagnac. Cette relation a été écrite sous la dictée du caporal Lavessière, l'un des 14 qui ont été recueillis par la division de Djamma.

N° 128

Il ne restait plus de notre beau bataillon que 83 hommes sous les ordres du capitaine Géreaux et du lieutenant Chappedelaine, laissés à la garde des bagages pendant l'action. Le docteur Rosaguti et l'interprète Lévy s'y trouvaient. Le capitaine de Géreaux, voyant tout perdu, songea à mettre sa troupe à couvert, et se dirigea sur

(1) Voir chapitre XIV : « Le châtiment ».

(2) Cette dernière phrase est visiblement inspirée par la dernière qui termine l'ordre général de La Moricière du 11 octobre (pièce 83); le brave Antoine a dénaturé d'amusante façon les paroles de son général, qu'il avaient retenues sans les bien comprendre. La Moricière avait écrit : « Redoublons d'énergie, en face des nouveaux efforts qui nous sont imposés »; on voit comment le carabinier a traduit.

(3) Le récit est évidemment antidaté; peut-être est-ce une copie postérieure ou une mise au net de notes écrites par Antoine à la fin de septembre 1845.

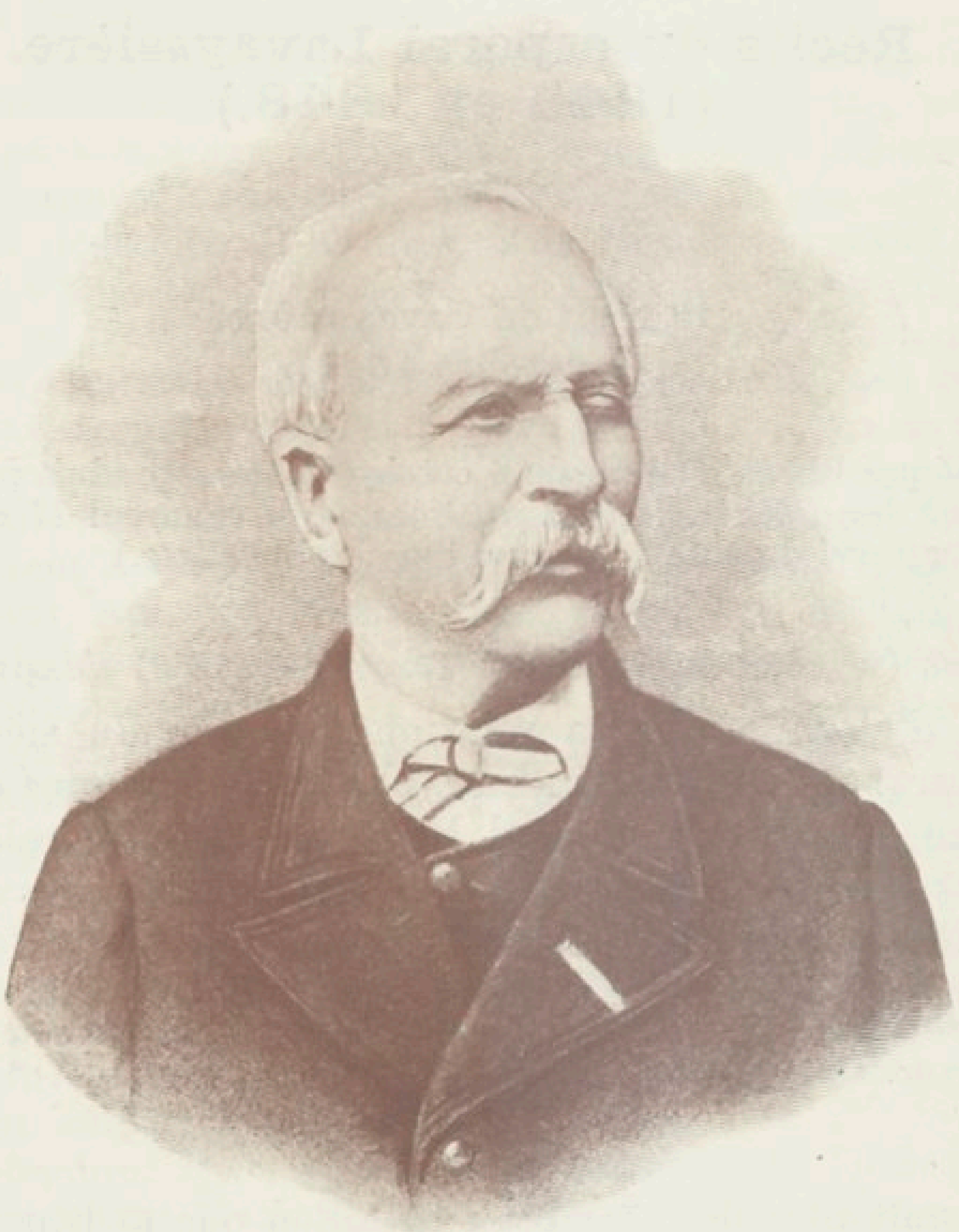

Le caporal Lavayssière.
(Vers 1855.)

le marabout de Sidi-Brahim, à un quart d'heure sur la droite. Sa retraite ne se fit pas sans combat; il perdit cinq hommes. La porte du marabout étant très basse (1), les hommes escaladèrent les murailles; une partie des bêtes de somme put entrer dans la cour qui présentait un carré contenant vingt hommes sur chaque face. Chaque homme avait quatre paquets de cartouches, et comme on avait abandonné les sacs, il y avait très peu de vivres. Il était onze heures du matin.

Le capitaine me fit monter sur le marabout, au milieu des balles ennemies, pour planter un drapeau formé de la ceinture rouge de M. Chappedelaine et de mon mouchoir bleu. Ce drapeau devait avertir la colonne du colonel de Barral que l'on savait à trois lieues. Je descendis, puis je remontai avec une lunette, et regardai dans la campagne sans rien voir. Bientôt le marabout fut entouré par la cavalerie ennemie. Abd el Kader envoya un prisonnier sommer M. de Géreaux de se rendre; on répondit qu'on ne voulait pas se rendre. Il fit écrire une lettre par un de ses chefs, et la fit porter par un cavalier arabe qu'on laissa approcher après l'avoir fait descendre de cheval. La lettre disait que si on ne se rendait pas, l'Emir ferait couper la tête à tout le monde. Le capitaine de Géreaux répondit que les Français mouraient, mais ne se rendaient pas. Une deuxième lettre fut apportée; elle avait été écrite par l'adjudant Thomas, fait prisonnier. Il disait qu'ils étaient 82 prisonniers, au nombre desquels se trouvaient quatre clairons et M. Larrazet, lieutenant. Abd el Kader lui faisait dire que si les Français ne se rendaient pas, il les aurait plus tard. On fit la même réponse. Enfin une troisième lettre écrite en arabe fut apportée; elle disait la même chose, et M. de Géreaux répondit encore que les Français se battraient jusqu'à la fin, et que si l'ennemi voulait, il n'avait qu'à commencer; nous étions tous prêts et bien résolus jusqu'au dernier (2).

Cette réponse fut à peine reçue que le feu commença sur les quatre faces; le mur était haut de quatre pieds. Le feu et le jet des pierres durèrent cinq quarts d'heure; on se battait à bout portant. Abd el Kader se retira et alla camper à cinq minutes du marabout. Il était deux heures. Jusque-là il n'y avait eu que le sergent Steyert de blessé à la joue droite. Nous avons dû tuer beaucoup de monde. L'attaque recommença de la part des Kabyles à coups de fusil et à coups de pierres. La nuit on tira peu. Le lendemain 24, à dix heures, Abd el Kader revint avec ses cavaliers et ses fantassins. Il tint sa cavalerie éloignée et fit attaquer par son infanterie.

Nous avions passé la nuit à faire des demi-créneaux aux murs, et nous avions coupé nos balles en quatre ou en six. Nous nous sommes presque constamment battus jusqu'au lendemain deux heures

---

(1) Il s'agit de la porte de l'enceinte en pierres, et c'est « étroite » qu'il faut lire. Le journaliste, croyant qu'il s'agissait de la porte de la koubba, a mis « basse ».

(2) L'ordre dans lequel les lettres arrivèrent au marabout n'est pas le même que celui donné par d'autres documents; mais Lavayssière dit bien qu'il y eut deux lettres en arabe et une en français. — Il ne parle pas de Dutertre.

après-midi : alors Abd el Kader fit sonner la marche de la cavalerie par un de nos clairons prisonniers, le nommé Arrieu (1), qui est le plus fort. Il ne laissa autour du marabout que trois postes d'observation de 150 hommes chacun, composé des Ouled-Djenane, des Souhalia et des Msirda.

A la fin du troisième jour (2), nous avons commencé à avoir faim et soif; nous avions été réduits à boire de l'urine mêlée avec de l'eau-de-vie et de l'absinthe. On fit le complot de partir dans la nuit; mais, comme les factionnaires s'étaient rapprochés et postés de six pas en six pas, nous avons cru devoir rester la nuit. Les Arabes nous disaient que si nous voulions, ils nous donneraient de l'eau à boire et bien des galettes à manger. A sept heures on s'est préparé à partir : nous avons franchi le rempart, les officiers en tête, pour courir sur le premier poste à la baïonnette, et nous l'avons enlevé de suite. Trois factionnaires eurent seulement le temps de tirer. La colonne se mit en marche en carré de tirailleurs, elle reçut très peu de coups de fusil, les hommes étaient très faibles et très fatigués. Elle marcha jusque vis-à-vis le village des Ouled-Ziri, de l'autre côté du ravin, sans avoir plus de quatre blessés. Arrivés à la pointe du plateau, on a formé le carré pour se reposer, et nous avons vu alors les Ouled-Ziri sortir de leurs demeures avec leurs fusils et descendre dans le ravin. Les gens de Sidi-Hamar et des autres villages environnants descendaient aussi dans le ravin pour nous couper. Ils avaient été prévenus par deux cavaliers. Il était plus de huit heures, nous étions pressés en queue par 2.000 Kabyles, et on a pensé que le plus sûr moyen était de fondre par la ligne la plus courte sur les Arabes qui nous barraient la route. On descendit, toujours en gardant la même formation; au milieu du ravin, on reforma le carré, et il y eut beaucoup des nôtres de tués.

Les Arabes pouvaient tirer sur nous à loisir et de tous côtés, nous avions épuisé notre dernière cartouche. Enfin nous gagnons le bas du ravin et on forma un troisième carré dans les figuiers; nous n'étions plus que 40 hommes, notre brave lieutenant, M. Chappedelaine, avait été tué entre le deuxième et le troisième carré; au milieu du dernier étaient encore debout le capitaine, le chirurgien et l'interprète. Les Arabes étaient tellement nombreux qu'une tuerie générale allait avoir lieu. Alors ne prenant conseil que de notre désespoir et résolus à vendre chèrement notre vie, après nous être encouragés et dit un dernier adieu, nous nous précipitons sur les Arabes à la baïonnette, nos officiers toujours en tête. Quatorze ont pu se faire jour et être recueillis bientôt par la garnison de Djemma qui venait à nous. Deux sont tombés morts en arrivant.

---

(1) Ce ne pouvait être *Arrieu*, puisque ce clairon, numéro matricule 589, avait été tué le 23 septembre. *A. A. G.*, reg. matric. du 8e chasseurs à pied.

(2) Le 25 septembre au soir.

2e récit de Lavayssière.

(1848.)

Ce récit a été provoqué par le désir qu'avaient les officiers du 8e bataillon de chasseurs de recueillir par écrit les détails relatifs au combat de Sidi-Brahim. Lavayssière, grisé par les manifestations de sympathie dont il était l'objet, s'est laissé aller à grandir son rôle personnel, ce qui enlève à ses affirmations beaucoup de leur valeur. Il faut n'accepter son récit que sous réserves et n'en extraire que les détails contrôlés par ailleurs.

No 129

Archives du 8e bataillon de chasseurs à pied.

Retraite du Marabout de Sidi-Brahim (23, 24, 25 et 26 septembre 1845) écrite sous la dictée du caporal Lavayssière, en 1848 (1).

Le 23 septembre 1845 au matin, nous aperçûmes des groupes de cavaliers arabes et kabyles sur toutes les crêtes des collines qui faisaient face au camp.

Le colonel de Montagnac résolut de les attaquer et ordonna à M. Courby de Cognord, chef d'escadrons, de faire monter à cheval ses 60 hussards et aux capitaines Larrazet, de Chargère et de Raymond (2) de les suivre avec 3 compagnies de chasseurs.

Il laissa le chef de bataillon Froment-Coste avec la 2e compagnie et les carabiniers à la garde du camp.

Le maréchal des logis Barbut arriva quelques instants après au grand galop de son cheval pour demander du secours. Il annonçait en même temps que tout était perdu, que l'émir Abd el Kader commandait en personne des forces considérables et qu'il n'y avait pas de retraite possible.

Le chef de bataillon Froment-Coste prit alors avec lui une soixantaine de chasseurs et s'élança au pas de course, laissant à son tour à la garde du camp le capitaine de Géreaux et ses carabiniers.

Un second messager arriva bientôt, annonçant que tout était perdu (3) : que la colonne Montagnac d'abord, puis les hussards de

---

(1) Document communiqué par M. le chef de bataillon Bérot, commandant le 8e bataillon de chasseurs en 1904.

(2) Ces officiers commandaient respectivement une compagnie, sans être tous capitaines; le sous-lieutenant Larrazet était à la tête de la 3e, le capitaine de Chargère à la tête de la 6e, et le lieutenant de Raymond-Lasbordes à la tête de la 7e.

(3) C'est le hussard Daveine dont veut parler Lavayssière.

M. Courby de Cognord et enfin en dernier Froment-Coste et ses soixante chasseurs étaient tous massacrés ou prisonniers.

Le capitaine de Géreaux et le lieutenant Chappedelaine résolurent néanmoins d'essayer de porter du secours à nos malheureux compagnons; mais à peine eûmes-nous fait 200 mètres environ que nous fûmes entourés de tous les côtés par plus de 10.000 Arabes ou Kabyles (1). La retraite était impossible.

Le capitaine de Géreaux résolut alors de gagner le Marabout de Sidi-Brahim, situé à 800 mètres environ du camp et à l'aide duquel nous pouvions sinon vaincre, du moins vendre chèrement notre vie.

Le capitaine de Géreaux ordonna de charger à la baïonnette et ce n'est qu'au bout d'un combat acharné de trois heures (2), terrible, que nous arrivâmes à atteindre le Marabout qui était gardé par une trentaine d'Arabes.

Nous l'emportâmes d'assaut sur les quatre faces et tuâmes une dizaine d'Arabes, mais nous avions perdu cinq hommes.

De ce nombre était le brave sergent Estayères, déjà blessé à la cuisse gauche en regagnant le marabout et qui reçut en pleine figure et presque à bout portant une balle qui lui fracassa la mâchoire en voulant franchir le mur extérieur du Marabout, où il arriva des premiers. Nous l'aidâmes néanmoins à rentrer dans le Marabout, car il n'était pas tout à fait mort. Il vécut encore une quinzaine d'heures. Pauvre sergent ! comme il était bon, brave et crâne et surtout comme nous l'aimions. Il avait 28 ans de service. Nous l'appelions familièrement le Père Estayères (3).

Le capitaine de Géreaux et le lieutenant Chappedelaine étaient aussi tous les deux blessés : le premier par une balle qui lui avait traversé la cuisse; le second par une autre balle qui lui avait traversé le côté droit (4).

A peine fûmes-nous maîtres du Marabout que nous organisâmes la défense. Le capitaine nous fit faire des créneaux au petit mur que nous venions de franchir.

Quand tout fut terminé, et dans l'espérance d'être aperçu par la colonne de Barral, le capitaine m'ordonna de désigner un homme pour aller planter un drapeau au faîte du marabout.

« Capitaine, lui répondis-je, je préfère l'y monter moi-même, car ce serait l'envoyer à une mort certaine (5).

— Je promets une belle récompense à celui qui aura le courage d'aller l'y planter », ajouta aussitôt le capitaine.

---

(1) Exagération évidente, rectifiée par les autres récits.

(2) Ce chiffre est certainement trop élevé.

(3) Il s'agit du sergent *Steyaert*, au 8e bataillon depuis sa formation; ce sous-officier avait 22 ans de services, et était âgé de 43 ans (voir chapitre III). Le carabinier Tressy raconte d'une façon différente l'épisode relatif à Steyaert (pièce 131.)

(4) Aucun autre récit ne mentionne ces blessures. Peut-être le capitaine évita-t-il de laisser savoir aux hommes qu'il était atteint, afin de ne pas les démoraliser; quant à Chappedelaine, rien n'indique par ailleurs qu'il eût été blessé avant d'entrer au marabout.

(5) Le carabinier qui planta le drapeau serait, d'après Antoine, le carabinier *Strapponi* (pièce 125).

Je pris immédiatement la ceinture du lieutenant Chappedelaine, que je nouai à ma cravate bleue de chasseur; j'attachai ce drapeau ainsi improvisé au bout d'une branche de figuier qui se trouvait avoir poussé entre le tombeau et le mur d'enceinte, et, au milieu d'une grêle de balles, je fus le planter au faîte du marabout.

Les balles sifflaient de tous les côtés, l'une m'enleva mon képi sans me faire le moindre mal; une seconde me blessa à l'épaule gauche; une troisième coupa en deux le bâton du drapeau au moment où je le plantais. Je parvins néanmoins à bien l'y consolider.

Le drapeau planté, je me fis lancer la lunette du capitaine pour essayer de voir si la colonne de Barral se dirigeait vers nous. Je l'aperçus en effet. Il me sembla qu'elle était attaquée et qu'elle faisait un demi-tour dans la direction de Lalla-Maghrnia.

Tout espoir de secours, et par conséquent de salut, était donc perdu pour nous.

Je descendis alors du marabout et je remplaçai mon képi, qui venait de m'être enlevé par une balle, par un mouchoir que j'attachai autour de ma tête, afin de me préserver un peu contre les ardeurs du soleil.

Mais pendant ce temps Abd el Kader était arrivé en vue du marabout et par trois fois nous fit inutilement sommer de nous rendre, nous promettant qu'il ne nous serait fait aucun mal.

La première sommation, portée par un Arabe au son du clairon, était écrite en français. Le capitaine écrivit au bas de la lettre que nous préférions cent fois la mort que de nous rendre.

La deuxième sommation était écrite en arabe. Lévy l'interprète nous en donna l'explication. Elle contenait que, si nous ne nous rendions pas, il nous aurait par force, et que nous aurions la tête tranchée. Le capitaine fit réponse que nous étions sous la garde de Dieu et que nous les attendions de pied ferme.

La troisième sommation était plus pressante que les deux premières, mais ne contenait aucune menace (1). Je m'empressai de la communiquer au capitaine qui depuis un bon moment était allé se coucher dans le tombeau à côté du lieutenant Chappedelaine; l'un et l'autre souffraient horriblement de leurs blessures. Comme il refusait de faire une réponse, je le priai de me prêter son crayon et j'écrivis au bas de cette 3e sommation : « M.... pour Abd el Kader; les chasseurs d'Orléans se font tuer, mais ne se rendent jamais. »

Je tendis la lettre à ce cher capitaine que nous aimions tant et qui aimait tous ses carabiniers; il se mit à sourire malgré ses atroces souffrances et me dit :

« Tu as raison, caporal fais-leur passer cette réponse. »

Abd el Kader ne se tint pas néanmoins pour battu et, voyant notre résistance, il envoya devant le marabout une dizaine de prisonniers, les mains attachées derrière le dos et escortés par de nombreux gardiens, espérant ainsi nous attendrir et nous amener à capituler.

---

(1) Lavayssière ne place plus les sommations dans le même ordre que dans son premier récit.

Parmi ces prisonniers il s'en trouva quatre ou cinq qui étaient du Midi, et par conséquent parlaient le patois comme moi (1).

Arrieu, le brave et intrépide Arrieu (2), était de ce nombre. Je m'adressai à lui, en lui criant en patois :

« Arriou, couxcas bous (Arrieu, couchez-vous). »

Ce brave frère d'armes comprit ma ruse, se coucha aussitôt et fit coucher les autres prisonniers et, à l'instant, j'ordonnai une fusillade (3) qui abattit plusieurs gardiens, fit grand mal à l'entourage de l'Emir qui était à 700 ou 800 mètres avec son état-major, et le blessa lui-même à l'oreille gauche (4).

Abd el Kader, furieux, ordonna l'assaut, qui fut terrible; nous y répondîmes par un feu de peloton qui força l'ennemi à reculer.

A cinq heures du soir, un nouvel assaut fut tenté, cette fois non pas seulement à coups de fusil, mais avec des pierres que nous leur rendions à notre tour. La lutte dura ainsi plus de trois quarts d'heure sans autre résultat que deux hommes blessés de notre côté. La nuit vint enfin et se passa assez tranquillement.

Le capitaine de Géreaux, que sa blessure faisait beaucoup souffrir, délirait parfois, car il avait perdu beaucoup de sang; le lieutenant Chappedelaine souffrait aussi beaucoup de la sienne et, par moments, n'avait pas conscience de ce qui se passait (5).

Le docteur Rosaguti n'avait pu les soigner comme il l'aurait voulu, car tout était resté au camp.

Le 24, à dix heures du matin, assaut plus terrible encore que les précédents, mais sans qu'aucun Arabe ait pu franchir la muraille.

Le 24, à dix heures du matin, assaut plus terrible encore que les mais, tentèrent une quatrième fois d'emporter le marabout d'assaut. Arabes et Kabyles s'élancent en masse sur les murs; après une décharge que j'ordonnai (6), nous nous battîmes les uns avec nos sabres, les autres avec les pierres qu'on nous avait jetées la veille.

Nous fîmes un tel carnage que les Arabes se retirèrent en laissant leurs morts qu'ils n'emportèrent que dans la nuit. Les cadavres du côté de l'ennemi étaient si nombreux qu'ils arrivaient à hauteur du mur.

---

(1) Lavayssière ne parle pas du capitaine Dutertre, et cependant il a bien pu, d'après ce qu'il raconte, reconnaître les prisonniers; son récit n'est pas conforme à celui d'Antoine ni à celui de Tressy.

(2) Comme dans le premier récit, Lavayssière parle d'Arrieu; ce clairon n'est cependant pas porté sur la liste des prisonniers établie par Courby de Cognord (pièce 66), et il avait dû être tué dans le combat; s'il était vraiment prisonnier le 23, il dut subir le même sort que Dutertre.

(3) Il y avait là des officiers et des sous-officiers; ce ne fut sans doute pas Lavayssière qui « ordonna la fusillade »; dans ce récit, le caporal paraît très préoccupé de se donner un rôle important.

(4) Ce détail est confirmé par le clairon Rolland, qui se trouvait à ce moment auprès de l'Emir.

(5) Lavayssière revient pour la troisième fois sur les blessures de Géreaux et de Chappedelaine; on se demande si ce n'est pas afin de grandir le rôle qu'il a rempli.

(6) On se demande comment Lavayssière donnait des ordres, alors qu'il y avait encore là les deux officiers et tous les gradés de la compagnie de carabiniers.

La nuit vint enfin et, comme les précédentes, fut assez tranquille.

Abd el Kader ayant renoncé à emporter le marabout d'assaut, le siège se changea en blocus; la faim et la soif étaient bien en effet nos plus cruels ennemis; nous étions tous d'une faiblesse extrême par le manque de vivres. Nous souffrions encore davantage de la soif que de la faim sous ce soleil tropical; nous fûmes obligés de boire notre urine que nous mêlâmes à une bouteille d'absinthe.

Nous commençâmes à désespérer de voir arriver du secours. Nous étions tous épuisés, grillés par ce soleil torride, et une soif ardente nous dévorait; aussi demandions-nous à sortir, au risque d'avoir la tête tranchée, pour aller boire à une fontaine située à 50 mètres du Marabout sur le penchant du plateau.

Le capitaine de Géreaux décide alors qu'il faut tenter une trouée au travers de l'ennemi pour regagner Djemmâa-Ghazaouet.

Dans la nuit, je remontai sur le marabout chercher mon drapeau. Je remis la ceinture autour des reins du lieutenant Chappedelaine et je remplaçai mon mouchoir à la tête par ma cravate, moitié du drapeau qui était criblée de balles.

Le 26, à 6 heures du matin, nous escaladions la façade nord du Marabout. Les carabines étaient chargées à double cartouche et 8 morceaux de balles. Nous nous précipitâmes sur le 1^er^ poste, que nous enlevâmes à la baïonnette.

Pas un ne se sauva, nous les égorgeâmes sur place. Notre petite troupe se composait encore de 80 carabiniers, du capitaine de Géreaux, du lieutenant Chappedelaine, de moi comme caporal (1), du docteur Rosaguti, et de l'interprète Lévy.

Les Arabes, stupéfaits d'une pareille agression et de tant d'audace, se rallient aussitôt et nous entourent de tous les côtés.

C'est alors que nous nous formâmes en carré mouvant, au milieu duquel se placent le capitaine de Géreaux et le lieutenant Chappedelaine, blessés tous les deux comme on l'a déjà vu et que soutiennent des chasseurs.

Nous fîmes ainsi environ deux lieues, toujours luttant, toujours combattant en laissant plus d'un brave camarade sur la route.

Le capitaine, essouflé et affaibli par sa blessure, ne marchait qu'avec peine; j'ordonnai une halte de dix minutes afin de le laisser respirer à son aise. C'est pendant cette halte que tombèrent trois de mes braves compagnons.

Nous nous reformâmes en carré et continuâmes notre chemin vers Djemmâa-Ghazaouet, toujours harcelés et attaqués par les tribus voisines qui voulaient nous couper la retraite.

Nous avions fait environ 16 kilomètres; j'ordonnai une deuxième halte pour faire reposer les blessés, placés au milieu du carré avec le capitaine, le lieutenant, le docteur Rosaguti et l'interprète Lévy et que des chasseurs soutiennent de leur mieux.

Nous ne sommes plus enfin qu'à 2 kilomètres de Djemmâa-Ghazaouet. Le capitaine tombe frappé d'une balle à la tête. Je fais aussi-

---

(1) Il y avait aussi les gradés de la compagnie de carabiniers, en particulier le sergent-major Merley, dont parle Antoine (pièce 125).

tôt charger son corps par deux chasseurs et nous l'emportâmes jusqu'au fond du plateau aussi loin que nous le pûmes.

Là nous fûmes obligés de dire un dernier adieu au corps de notre malheureux capitaine, car l'ennemi n'avait jamais été aussi nombreux depuis notre sortie du Marabout.

Le lieutenant Chappedelaine tombe à son tour (1), frappé de deux balles en pleine poitrine. Un carabinier lui coupa un côté de sa moustache dans l'intention de l'envoyer à ses parents.

Notre lieutenant était un peu braque, mauvaise tête, mais comme il était brave guerrier et surtout adroit tireur !

Je pris alors réellement le commandement des quelques carabiniers qui étaient encore debout.

Il y a un défilé à franchir. L'ennemi, semblable à une fourmilière se serrant dans le ravin, nous coupe de nouveau la retraite.

Le combat recommence de nouveau plus acharné, plus terrible que jamais. J'ordonnai aussitôt un dernier carré, mais il ne put tenir. « Mes amis, dis-je alors aux survivants, il n'y a plus de carré possible ; en avant et à la baïonnette ! » et nous nous élançâmes tête baissée contre l'ennemi.

C'était de la folie, c'était de la rage. Ce combat, ou plutôt ce massacre, cette boucherie ne saurait se décrire.

Le passage est forcé et cinq hommes se trouvent réunis autour de moi, tous désarmés. Nous n'avions plus que ma carabine pour nous défendre.

A 200 mètres de la redoute, nous fûmes de nouveau attaqués par trois cavaliers qui nous coupèrent la retraite, mais mal leur en prit, car ils restèrent tous sur le carreau.

Un Kabyle caché derrière un gros arbre blessa le hussard Natali (2). Je m'élançai aussitôt et lui enfonçai ma baïonnette dans la poitrine.

A 50 mètres de Djemma, nous rencontrâmes un juif que je connaissais beaucoup. Comme je lui tendais la main en lui demandant comment il se portait, il sortit de sa poche un pistolet et fit feu sur moi presque à bout portant.

Je pus heureusement détourner la tête et il me blessa seulement à l'oreille gauche. Mais comme le Kabyle de Natali, il ne fut pas plus heureux, car je lui enfonçai ma baïonnette dans le ventre.

Nous arrivâmes neuf (3) aux portes de Djemmâa qui se trouvaient fermées, tous désarmés ; seul j'avais conservé ma carabine.

Deux moururent d'épuisement avant d'entrer.

La garnison fit une sortie et rapporta les corps de cinq ou six hommes morts ou expirants.

Tel était le débris de cette petite colonne composée de 450 hommes, sortie quelques jours auparavant de Djemmâa-Ghazaouet.

---

(1) Dans le premier récit, Lavayssière avait dit que le lieutenant de Chappedelaine était tombé entre le deuxième et le troisième carré, et que le capitaine se trouvait encore debout dans le troisième (pièce 126).

(2) Natali était blessé depuis longtemps déjà ; c'est sur le plateau de Tient qu'il avait été atteint d'un coup de feu à l'épaule (pièce 135).

(3) Seize hommes rentrèrent à Djemmaa-Ghazaouet ce matin-là, dont deux moururent d'épuisement aussitôt.

Tous les survivants de ces trois jours de terrible combat, nous fûmes décorés.

Le Prince royal, pour être rentré avec mes armes, et avoir planté le drapeau sur le marabout de Sidi-Brahim, me fit don d'une magnifique carabine d'honneur, sur laquelle se trouve écrit : « Donnée par le Prince royal au caporal Lavayssière. Sidi-Brahim, septembre 1845. »

Souvenirs du carabinier Tressy. (1892.)

N° 130

Archives de M. Hippolyte Anceaume (1) (Original).

Le carabinier Tressy à M. Hippolyte Anceaume.

[Récit succinct de l'affaire de Sidi-Brahim.]

Chilleurs-aux-Bois (Loiret), ce 8 août 1892.

Monsieur,

En réponse à votre lettre, je vous envoie un petit récit de l'affaire de Sidi-Brahim. Depuis longtemps une tribu soumise se plaignait des invasions des Arabes. Sur les instances du chef de cette tribu et accompagné par lui (2), le colonel de Montagnac partit le 22 septembre de Djemma-Ghazouat avec 400 hommes du 8^{e} chasseurs et 80 (3) cavaliers du 2^{e} hussards, sous les ordres du commandant Gourby de Cognord (4). On marcha longtemps, on dépassa même la tribu ; mais, dans la nuit du 22 au 23, le chef de tribu qui nous avait suivis jusque-là disparut tout à coup. Mis en éveil par ce départ qui était une preuve de trahison, le colonel nous fit cam-

---

(1) M. Hippolyte Anceaume est le neveu du capitaine Dutertre ; sa mère était, en effet, une sœur du héros de Sidi-Brahim.

M. Anceaume-Dutertre a réuni, depuis 1877, les documents, les lettres et les imprimés qu'il a pu trouver sur le fameux épisode ; il a ainsi constitué un volumineux dossier, dont plusieurs pièces présentent un intérêt considérable.

(2) Il s'agit des Souhalia et de leur caïd Mohammed-el-Trari.

(3) En réalité, 346 chasseurs et 62 hussards.

(4) La plupart des troupiers appelaient ainsi le commandant ; peut-être certains d'entre eux avaient-ils par ironie dénaturé son nom de *Courby* en celui de *Gourbi* (bâtisse arabe en pierres sèches), puis les autres avaient cru qu'il s'appelait réellement ainsi.

per pour nous donner du repos pendant le reste de la nuit. Quand le jour parut, nous aperçûmes, sur une colline éloignée de 4 kilomètres (1), une centaine de cavaliers arabes. Le colonel prit avec lui deux compagnies de chasseurs (2) et le détachement de hussards, et marcha sur eux. Arrivé au sommet de la colline, il aperçut une nuée d'Arabes qui étaient massés de l'autre côté et qui essayaient de l'environner. Quand il se vit dans une position si difficile, il envoya un cavalier dire au commandant Froment-Coste de venir à son secours avec deux compagnies. Celui-ci partit en toute hâte avec le secours demandé (3), et accompagné du capitaine-major du Tertre (4). Il n'avait pas fait un kilomètre qu'il était écrasé et tué avec tous ses hommes; seul le capitaine du Tertre fut fait prisonnier. Pendant ce temps le colonel de Montagnac avait péri avec tous ses hommes.

Restait le troisième détachement, la compagnie de carabiniers dont je faisais partie, commandée par le capitaine de Géreaux. Nous allions être écrasés à notre tour, car nous n'étions plus que 80 hommes pour lutter contre Abd el Kader et toute l'armée arabe qui fondait sur nous; nous nous réfugions en toute hâte dans le marabout de Sidi-Brahim, qui fut de suite entouré par une multitude d'ennemis. Trois fois Abd el Kader fait donner l'assaut contre nous, trois fois il est repoussé en perdant beaucoup de monde. Peu après nous voyons six Arabes amenant vers nous le capitaine du Tertre; ils s'approchent à 50 mètres du marabout et s'arrêtent. Nous nous demandions ce que cela pouvait signifier; nous pensions, ce qui était vrai, que c'était pour nous engager à nous rendre. Comme le brave capitaine ne voulait sans doute rien dire, les Arabes le tuent de plusieurs coups de pistolet à bout portant et emportent son corps que nous n'avons plus revu (5). Tout cela se passait le 23 septembre.

Pour nous, nous ne sommes sortis du marabout que le 26, y ayant passé quatre jours sans boire ni manger. Nous n'avions plus aucun espoir, pensant périr là tous. Trois fois Abd el Kader nous écrivit de nous rendre, nous disant dans sa dernière lettre qu'il viendrait à bout de nous par la famine si nous continuions à résister; vous savez ce que des soldats français peuvent répondre à des propositions de ce genre; sentant qu'il nous restait un peu de force, nous nous décidâmes à sortir pour essayer de regagner notre garnison éloignée de 15 à 18 kilomètres. Nous nous sommes battus comme des lions, obligés de traverser les Arabes qui nous assiégeaient et une multitude d'autres ennemis qui s'étaient massés dans une vallée

(1) Le Kerkour.

(2) Trois compagnies.

(3) Avec la compagnie Burgard.

(4) Tressy donne la véritable orthographe du nom, tel qu'il s'écrivait au XVIIIe siècle, et tel qu'il est encore porté par toute une partie de la famille.

(5) On voit combien Tressy est affirmatif et précis au sujet de la mort de Dutertre.

pour nous y arrêter. Des 80 qui étaient sortis, 15 seulement purent gagner la garnison, 5 (1) moururent en y arrivant.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations.

TRESSY,

Chevalier de la Légion d'honneur.

2e récit de Tressy.

(1892.)

Ce récit a été recueilli par un ami de Tressy, à l'occasion d'une fête donnée à Chilleurs-aux-Bois, le 26 septembre 1892. On s'aperçoit, en le lisant de près, qu'il a dû être rédigé en s'aidant à la fois des détails qu'a pu donner Tressy à son ami, et du *Journal des marches et opérations du 8e bataillon* (pièce 125).

N° 131

Patriote orléanais, nos 538, 539 et 540 des 25, 26, 27 et 28 septembre 1892.

Sidi-Brahim.

D'après le récit du dernier survivant (2), Tressy, caporal au 8e bataillon des chasseurs d'Orléans (1845).

JOURNÉES DES 21 AU 26 SEPTEMBRE.

J'étais en Afrique depuis trois ans, soldat carabinier au 8e chasseurs d'Orléans, quand le bataillon fut envoyé, le 5 août 1845, tenir garnison à la redoute de Djemmâa-Ghazaouat (aujourd'huï Nemours). Nous y trouvâmes deux escadrons du 2e hussards, sous les ordres du commandant Courby de Cognord et du lieutenant (3) de Saint-Alphonse.

Le bataillon, sous la conduite du commandant Froment-Coste, du capitaine-major Dutertre, du médecin aide-major Rosaguti, comptait cinq compagnies :

2e compagnie : capitaine Burgard.
3e compagnie : sous-lieutenant Larrazet.
6e compagnie : capitaine de Chargère.

---

(1) Deux seulement moururent immédiatement.

(2) Tressy n'était pas, en 1892, le « dernier survivant » ; le hussard Natali n'est mort qu'en 1904, le clairon Rolland est en bonne santé en 1905.

(3) C'est capitaine qu'il faut lire.

7e compagnie : lieutenant de Raymond.

8e compagnie (carabiniers) : capitaine de Géreaux; lieutenant de Chappedelaine.

La 1re compagnie avait été laissée à Tlemcen.

Les 4e et 5e compagnies constituaient le dépôt stationné en France (1).

Jusqu'au 20 septembre, le bataillon employé aux travaux de fortifications de la place fit de nombreuses sorties pour protéger les tribus soumises et calmer l'agitation causée par la défection de l'agha des Ghossels, etc., et l'approche d'Abd el Kader.

Le 21 septembre, le lieutenant-colonel de Montagnac, du 15e léger, commandant supérieur de Djemmâa, ayant reçu la plainte d'un chef de tribu alliée, résolut une sortie pour le jour même.

A dix heures du soir, ne laissant que peu de monde à la garde de la redoute, à la tête de deux escadrons de hussards (62 cavaliers) et des cinq compagnies du 8e chasseurs (environ 346 hommes), il se met en marche, guidé par le chef de tribu. Nous emportions dans nos sacs deux jours de vivres avec nos munitions.

A deux heures du matin, la colonne arrive sur l'oued Taouli (2) à l'ouest, passe la nuit sur les bords de la petite rivière : les hommes couchés au pied de leurs faisceaux; et, au jour, le colonel fait établir le camp.

A onze heures, le 22 septembre, on se remet en marche, appuyant cette fois au sud-est (3). La colonne s'avance lentement et avec précaution, car si l'ennemi ne se montre pas encore, des indices nombreux signalent son approche. Elle campe à huit kilomètres sur les bords de l'oued Tarnana (4).

Déjà des cavaliers paraissaient, isolés; une reconnaissance fut reçue à coups de fusil : on se trouvait en présence de l'ennemi.

Le soir, vers dix heures, nous levons le camp sans bruit après en avoir ravivé les feux, mais l'ennemi nous observe; et notre départ est salué par les coups de feu des Arabes. Nous marchons ainsi une partie de la nuit, toujours guidés par le chef de tribu qui, vers deux heures du matin, à la faveur des ténèbres, disparaît tout à coup.

Comprenant qu'il est trahi et qu'on lui a tendu une embuscade, M. de Montagnac arrête sa colonne, fait manger ses hommes pour être prêt à tout événement; et à l'aube, continue sa marche.

Nous nous trouvions alors à quatre lieues de la redoute. Vers sept heures (le 23 septembre), nous apercevons sur un mamelon, à trois ou quatre kilomètres devant nous, un groupe de soixante ou quatre-vingts cavaliers arabes.

---

(1) Tous ces détails sont rigoureusement exacts. Voir chapitres III et IV, et pièces diverses.

(2) Légère erreur : c'est à Sidi-el-Hadj-Abdallah que la colonne arriva à deux heures du matin ou un peu plus tard; elle ne se reporta vers l'oued Taouli qu'après le jour paru.

(3) Dans la direction de l'oued Taouli.

(4) Sur les bords de l'oued Taouli. C'est dans la nuit du 22 au 23 que la colonne se dirigea vers l'oued Ternana.

Ces erreurs sont exactement celles qui sont commises par le *Journal des marches et opérations du 8e bataillon* (pièce 125).

Aussitôt M. de Montagnac se porte à leur rencontre avec les 60 hussards, les 3e, 6e, 7e compagnies de chasseurs et trois escouades de carabiniers sous les ordres du sergent Bernard, laissant la garde du camp au commandant Froment-Coste et au capitaine Dutertre ayant sous leurs ordres la 2e compagnie de chasseurs, capitaine Burgard; la compagnie de carabiniers, capitaine de Géreaux, et le détachement des bagages (1).

Les deux escadrons de hussards en tête de la colonne s'avancent au pas, dirigés par le lieutenant-colonel lui-même. L'infanterie est sans sacs. D'abord l'ennemi semble reculer; c'est une feinte, il se dispose au contraire à l'attaque. A la première rencontre, en effet, bien loin de tourner bride comme à l'ordinaire et de disparaître à l'horizon, comme un nuage blanc, sur leurs chevaux rapides, les Arabes tiennent ferme, accueillent nos éclaireurs à coups de fusil et leurs cavaliers couvrent en un instant toutes les crêtes voisines. Il n'y a plus à se le dissimuler, les forces de l'ennemi sont relativement formidables : on rapporte que le colonel dit alors à M. de Saint-Alphonse, lieutenant (2) :

« Chargez-moi cette nuée de cavaliers arabes.

— Mon colonel, vous savez où vous m'envoyez ?

— Parfaitement, mon ami, ajoute M. de Montagnac dans son héroïque simplicité; je vous aurai rejoint avant dix minutes. »

En même temps, le colonel à leur tête, les hussards partent sabre au clair, se précipitent dans le tourbillon des Arabes, font des prodiges de valeur; mais, accablés sous le nombre, ils tombent sur des monceaux de cadavres ennemis. Le lieutenant de Saint-Alphonse est tué; le commandant Courby de Cognord est blessé; et les débris de la vaillante troupe se replient sur les chasseurs qui arrivent au pas de course à leur secours. On reprend l'offensive et les trois compagnies vont résolument à l'ennemi.

Dans leur marche en avant, les chasseurs doivent franchir un ravin; jusqu'alors on n'avait pu voir qu'une très petite partie des Arabes habilement dissimulés dans les plis d'un terrain excessivement accidenté; mais, à peine la petite colonne s'est-elle engagée dans le ravin, que des avalanches de cavaliers et de Kabyles roulent sur elle. Ils s'élancent de chaque bouquet d'arbres; ils surgissent de chaque pli de terrain, de dessus le plateau, des défilés, de partout; c'est une nuée, une multitude innombrable enveloppant la petite troupe de toutes parts, se précipitant sur elle comme sur une proie. Cependant les chasseurs parviennent à prendre position et forment le carré dans le plus grand ordre. Le combat se poursuit acharné. Les Arabes se ruent sur cette forteresse vivante, mais 300 baïonnettes vont trouer les poitrines des audacieux soldats d'Abd el Kader. Nos soldats font un carnage terrible. Hélas ! bientôt le carré a brûlé sa dernière cartouche. Alors commence une scène horrible de destruction. Nos soldats, frémissants, leurs fusils muets dans leurs mains crispées, attendent le choc des Arabes;

(1) Tous ces détails sont précis et exacts.
(2) Capitaine.

ceux-ci ne s'approchent plus, ils fusillent de loin et tirent sur eux comme sur une cible vivante.

Le colonel de Montagnac tombe un des premiers, les rangs s'éclaircissent; les chasseurs sont abattus les uns après les autres, et dans ce vaste égorgement, pas un de ces braves ne baisse son regard devant la mort qui le frappe lâchement, pas une de ces héroïques victimes du devoir et de la discipline ne songe à rompre les rangs; ils tombent à leur place et meurent sur l'alignement.

Plus tard, des frères d'armes viendront recueillir leurs ossements blanchis formant toujours le carré et attestant la vérité de cette parole d'un des leurs, échappé au carnage : « Sans cartouche, ne pouvant plus riposter, ils ont attendu la mort et sont tombés comme un vieux mur (1) que l'on bat en brèche. »

Léonidas et ses Spartiates furent-ils plus héroïques que de Montagnac et ses braves?...

Durant le premier acte de ce drame sublime, un second, non moins douloureux, et non moins glorieux, se préparait. Le maréchal des logis Barbut arrivait demander du secours. Le colonel de Montagnac mourant envoyait l'ordre au commandant de l'appuyer avec la compagnie Burgard.

Froment-Coste laisse la garde du camp au capitaine de Géreaux et à ses carabiniers, et part en toute hâte : « Allons! » dit-il... Et la 2e compagnie s'élance droit devant elle, frémissante et impatiente de secourir ses frères d'armes ou de mourir avec eux. La petite colonne franchit ainsi environ 2 kilomètres. Parvenus à un quart de lieue du champ de carnage, nos chasseurs sont enveloppés et se battent avec une ardeur incroyable.

Soudain, en avant, le bruit de la fusillade cesse et bientôt l'arrivée bruyante de milliers d'Arabes joyeux et triomphants leur apprend que tout est fini avec M. de Montagnac.

En toute hâte Froment-Coste se porte à gauche sur un point favorable à la défense et y forme en carré sa petite troupe. Aussitôt il se voit comme englouti dans une mer d'ennemis qui monte sans cesse. A cette vue, dit-on, un jeune chasseur s'écrie tout ému :

« Nous sommes perdus, nous sommes morts!

— Quel âge as-tu? lui dit avec bonté le commandant.

— Vingt-deux ans.

— Eh bien! j'ai souffert dix-huit ans de plus que toi; c'est ici que nous devons mourir, je vais te montrer à tomber le cœur ferme et la tête haute (2). »

Et, frappé à la tête, Froment-Coste, ce vaillant chef du 8e, tombe le cœur ferme, et son noble front se courbe devant la mort. Après lui, le major Dutertre est blessé, le capitaine Burgard et le plus grand nombre de ses hommes succombent; le reste, sans munitions, est fusillé, massacré, emporté par les Arabes et les Kabyles comme de vi-

(1) L'expression « ils sont tombés comme un vieux mur » est devenue légendaire; elle figure dans le *Rapport* de Martimprey (pièce 30), daté du 27 septembre, qui l'attribue à un carabinier. On voit d'autre part, dans le *Journal* rédigé par Bidon (pièce 43), qu'elle est du carabinier Rapin.

(2) Citation empruntée textuellement au *Journal des marches et opérations du 8e bataillon;* voir pièce 125. Il s'agit du chasseur *Ismaël.*

vants trophées. L'adjudant Thomas est ainsi enlevé en exhortant ceux qui restent debout à mourir en braves sur le corps de leurs officiers. De cette vaillante compagnie Burgard, il reste à peine une douzaine d'hommes, criblés de blessures, entre les mains de l'ennemi.

Ainsi se termine le second acte de cette mémorable journée. La colonne Froment-Coste est digne de la colonne de Montagnac : l'une et l'autre restent ensevelies dans la même gloire.

Cependant le troisième épisode de ce terrible combat se prépare, le sublime va être dépassé. La gloire de la compagnie de Géreaux ferait pâlir, si c'était possible, l'éclat dont rayonne à tout jamais le front de ses frères d'armes.

L'attaque du commandant Froment-Coste révèle vite au capitaine de Géreaux le sort de la colonne de Montagnac et celui qui l'attend lui-même. Jugeant la situation désespérée, il rallie à la hâte la garde du troupeau (trois escouades de la 3e) et avec ses carabiniers (en tout 82 hommes) gagne sans retard le marabout de Sidi-Brahim, situé à 1.000 mètres sur sa droite, dans la plaine opposée aux Arabes, pour y mettre à couvert sa petite troupe, résolue à s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. Comprenant notre mouvement, les Arabes se jettent à notre poursuite ; nous perdons cinq hommes dans notre retraite.

Le marabout de Sidi-Brahim présentait alors un carré de 12 à 13 mètres de côté, entouré de murs bâtis en boue, de 4 pieds de haut, dominés par une coupole oblongue placée au centre.

La porte en était basse et les murs croulaient par endroits. On escalade ces murailles et on fait entrer par les brèches la cantine des officiers ; il était environ onze heures.

M. de Géreaux et le lieutenant de Chappedelaine organisent rapidement la défense ; les brèches sont réparées, l'entrée est fermée à l'aide des cantines, nous sommes postés vingt sur chaque face derrière les murs du marabout ; le capitaine s'établit au centre avec le chirurgien Rosaguti et l'interprète Lévy.

Une heure après, vers midi environ, la colonne du commandant Froment-Coste écrasée, les Arabes et les Kabyles, électrisés par leur double victoire, plus encore par la présence d'Abd el Kader — car c'est lui, l'Emir en personne, qui après avoir soulevé toutes les tribus, nous a tendu cette embuscade — se ruent comme un torrent déchaîné, comme les flots d'une mer en furie, contre les murs croulants du petit marabout. Ces fiers cavaliers, exécutant une fantasia superbe, arrivent comme un ouragan, abordant à la fois les quatre faces du monument. Reçus de toutes parts par une fusillade terrible et à bout portant, ils perdent beaucoup de monde et se retirent.

Alors l'assaut commence : c'est un feu d'enfer. Repoussés, les Arabes reviennent à la charge avec une nouvelle audace et l'assaut reprend avec une furie grandissante. La terre se couvre de leurs morts ; mais ce nouvel échec semble rallumer leur rage. Aussi loin que la vue peut s'étendre sur toute la plaine, l'œil n'aperçoit que des burnous ; et cette multitude grouillante, comme une vague immense, se rue avec une audace incroyable sur nos fragiles remparts. La lutte se poursuit ainsi ardente environ cinq quarts d'heure.

Alors a lieu une scène que je n'oublierai jamais de ma vie : en face de nous arrive le capitaine Dutertre ; il est très pâle, il n'a

que son pantalon; sa chemise est en lambeaux; il est conduit par six Arabes et s'arrête à 50 mètres du mur où je me trouve (1). Que va-t-il se passer? Nous sommes dans une anxiété terrible. Que va-t-il nous proposer?...

Nous faisons le plus profond silence. Les Arabes, impatients, semblent l'inviter à parler; le capitaine refuse; il ne dit pas une parole. Après un moment d'attente, les Arabes tirent sur lui deux coups de pistolet à bout portant et se sauvent, emportant leur prisonnier. Nous avons tous pensé qu'Abd el Kader l'avait envoyé pour nous engager à nous rendre (2).

Son silence nous dictait notre conduite et son supplice nous montrait ce que nous devions attendre de notre barbare ennemi.

Bientôt apparaît un Arabe portant une dépêche; on le laisse approcher après l'avoir fait descendre de cheval. Il nous passe sa lettre au bout d'un long roseau par-dessus le mur. C'était une sommation de nous rendre. Le capitaine répond qu'il préfère mourir cent fois que de se rendre. Après une fusillade enragée du côté des Arabes, une deuxième sommation parvient au capitaine; elle est rédigée en arabe.

Abd el Kader lui dit qu'il a entre ses mains 82 prisonniers et que, si nous refusons de nous rendre, il nous fera décapiter tous.

Le capitaine fait répondre que ses chasseurs et lui sont sous la garde de Dieu, et qu'il attend l'ennemi de pied ferme.

La troisième et dernière sommation est plus pressante que les deux autres; elle est écrite en français et ne renferme aucune menace : « Vous êtes, nous fait dire Abd el Kader, sans munitions et sans vivres; vous n'avez aucun secours à attendre; le poste français le plus rapproché ne peut arriver avant huit jours; d'ici là vous serez en mon pouvoir : je pourrais vous prendre d'assaut, mais il me faudrait sacrifier cinq cents hommes pour en prendre cinquante ou soixante; je ne le veux pas, je vous réduirai par la famine. »

M. de Géreaux répondit qu'il avait des munitions et des vivres, que les Français se battraient jusqu'à la fin, que tous nous étions prêts et résolus à mourir jusqu'au dernier. Le feu reprit alors et ne cessa guère le reste de la soirée.

Vers les 4 heures, ayant aperçu au loin, sur une hauteur, un groupe de cavaliers, le capitaine de Géreaux, dans l'espoir d'attirer l'attention de la colonne Barral qui aurait pu rayonner dans les environs, ordonna de hisser le drapeau. Nous n'en avions pas. Le lieutenant de Chappedelaine donne sa ceinture rouge; puis, coupant des branches de figuier, on les « raboute » les unes aux autres jusqu'à ce que l'étendard domine le figuier et la coupole (3). Pendant ce

(1) Voilà un témoignage précis de l'héroïque dévouement de Dutertre.

(2) Tressy place la mort de Dutertre avant les sommations, et se trouve, sur ce point, en désaccord avec les autres récits; il paraît plus naturel que l'Emir n'ait employé ce moyen barbare qu'après avoir échoué dans ses démarches successives.

(3) Il n'est pas question de l'héroïsme de Lavayssière; mais il se peut que ce soit là une revanche de Tressy, qui se croyait oublié par son camarade, comme on le voit par un préambule non reproduit ici. Lavayssière

temps, les Arabes font un feu d'enfer et les balles pleuvent comme la grêle sur le drapeau et sur la coupole. Ils se contentèrent de tirer et ne tentèrent point un nouvel assaut de la soirée.

Pour nous, carabiniers, blottis derrière notre faible rempart, nous étions avares de nos munitions. Il nous restait bien peu de nos quarante cartouches : on en dépense terriblement en des heures pareilles. Aussi nous ne tirions plus pour ainsi dire qu'à bout portant et à la dernière extrémité.

Un seul des nôtres, le sergent Styard (1), fut blessé ; comme il levait fréquemment la tête au-dessus du mur : « Prenez garde, sergent, lui disions-nous, vous allez voir, il va vous arriver quelque chose. » Et, tout à coup, une balle lui traversa les deux joues et, chose étrange, sans lui fracasser la mâchoire.

La nuit fut relativement assez calme ; nous en profitâmes pour créneler nos murs et couper nos grosses balles en plusieurs morceaux.

Le 24, au lever du soleil, l'Emir vient lui-même en personne à la tête de ses réguliers, cavalerie et infanterie, et le branle-bas recommence. Reçue par une grêle de mitraille au travers des créneaux, toute la cavalerie a beau donner, elle n'arrive qu'à nous exténuer ; elle perd beaucoup de monde. A 10 heures, le combat reprend encore plus furieux, mais aucun Arabe ne peut franchir le retranchement.

Nous sommes presque constamment en lutte jusqu'au lendemain, à 2 heures de l'après-midi. La nuit, les Arabes se rapprochent, nous jettent des pierres et, joignant la dérision à l'insulte, nous demandent si nous voulons boire de l'eau fraîche et manger des galettes chaudes.

Nous jugeant épuisés par une lutte acharnée de trois jours, nous sachant sans munitions et sans vivres, et nous croyant incapables de sortir de notre enceinte, Abd el Kader fait sonner la retraite, part avec ses troupes, laissant seulement 450 hommes pour nous observer ; comptant sur la famine plus puissante que ses armes pour achever son œuvre.

Il ne se trompait pas, hélas ! La faim nous torturait les entrailles ; mais à la suite de trois journées d'une lutte ardente et sans repos, sous les ardeurs implacables du soleil d'Afrique, la soif nous était un supplice plus épouvantable encore. On en était arrivé jusqu'à boire sa propre urine ; certains recueillaient celle des trois chevaux et la portaient avidement à leurs lèvres brûlantes, espérant ainsi éteindre le feu qui les dévorait. C'était véritablement horrible.

Le capitaine de Géreaux, d'une constitution puissante, très lourd, et peu libre dans ses mouvements, toujours assis, paraissait fort préoccupé, mais dirigeait tout avec un très grand calme. Le lieutenant

---

s'était rendu en 1886 à Amiens, à une fête donnée par le 8e bataillon de chasseurs ; Tressy n'avait pas été invité, et il avait cru, d'ailleurs à tort, que Lavayssière n'avait pas signalé son existence aux officiers ; la lettre écrite le 16 février 1886 par Lavayssière au capitaine Desroziers ne cite, au contraire, que Tressy comme survivant.

(1) Le sergent *Steyaert*. Tressy donne ensuite des détails plus précis que Lavayssière (pièce 127) sur la manière dont fut blessé Steyaert.

de Chappedelaine, lui, allait sans cesse, se baissant, d'un groupe à l'autre, pour porter les ordres du capitaine (1) :

« Lieutenant, lui disions-nous, allons-nous achever de cuire dans cette marmite ? mourir ici de l'horrible famine, ou mourir en combattant les armes à la main ? Ce dernier parti n'est-il pas de beaucoup préférable ? Sortons donc, tandis qu'il nous reste encore la force de marcher. »

Notre interprète, le juif Lévy, met alors en œuvre son dernier et suprême moyen pour nous sauver : il promet une somme énorme au chef arabe qui nous garde, s'il consent à nous laisser gagner la redoute voisine. Les Arabes acceptent, promettant tout ; mais en posant leurs sentinelles, l'interprète les entend dire : « Sois sans crainte, une fois désarmés, nous les conduirons tous à l'Emir. »

Il ne nous restait donc plus d'espoir. Le départ fut décidé.

Le 26, journée pour nous de toutes la plus terrible, à 7 heures, nous franchissons l'enceinte et tombons comme un ouragan sur un poste d'observation de 150 hommes placé à 100 mètres au nord du marabout. Surpris par la rapidité de l'attaque, les Arabes se dispersent dans toutes les directions et en toute hâte reviennent au marabout piller nos bagages. Pendant ce temps, la petite colonne, le capitaine de Géreaux en tête, soutenu par deux hommes, dirige sa marche, sans être poursuivi de trop près, du côté de Djemmâa.

Nous fîmes ainsi environ 3 lieues sans être sérieusement attaqués ; néanmoins trois des nôtres, tombés les jambes fracassées, nous supplient avec des larmes et des cris lamentables de les achever ; c'était à fendre l'âme. Il fallait marcher ; la troupe des Kabyles, sur nos derrières, grossissait sans cesse ; on apercevait les Bédouins, prévenus de notre approche, descendre de tous les douars, courir en avant de la colonne pour lui barrer le chemin. Cependant, nous avons traversé le grand plateau ; 2 kilomètres au plus nous séparent de la redoute. Une hauteur de 50 mètres à descendre, des jardins arabes semés d'arbres et de broussailles, tout à fait au fond, un ravin ; et par delà, le salut. L'espérance renaît dans nos âmes ; mais, à l'extrémité du plateau, grand Dieu ! quel spectacle !... devant nous, à nos pieds, une multitude, une cohue immense armée de fusils et de sabres, d'armes de toutes sortes est là sur une profondeur de plus de 200 mètres ; des milliers d'Arabes vocifèrent, gesticulent, attendant une proie qui ne peut leur échapper... Il n'y a pourtant pas à hésiter, 2.000 Kabyles arrivent sur nous ; il faut passer sur le corps de cette fourmilière humaine, entrer dans cet enfer, y faire sa trouée ou mourir. Baïonnettes en avant, nous roulons sur la pente, fusillés par les Arabes, et la danse commence, danse infernale et terrible. Ce n'est pas un combat, c'est de la folie, de la rage, un massacre, une boucherie impossible à décrire. Nos chefs sont toujours à notre tête ; le lieutenant de Chappedelaine est atteint de deux balles ; le docteur Rosaguti succombe dans la mêlée sanglante. A six pas devant moi, je vois tomber le capitaine de Géreaux.

---

(1) Il est fort possible, d'après cela, que Géreaux ait été blessé ; il ne paraît pas probable, au contraire, que Chappedelaine ait déjà eu le côté droit traversé par une balle, comme le raconte Lavayssière (pièce 129).

Dès lors, chacun pour soi, et en avant dans la masse profonde des Arabes qui nous poussent de toutes parts. La baïonnette décrit toutes les arabesques de l'escrime, un moulinet continuel. Devant nous, à nos côtés, derrière, on ne voit qu'yeux flamboyants de colère, dents de fauves se disputant une proie, faces de démon incarnant la haine, bras tendus, mains crispées, armes de toutes sortes, cherchant par tous les moyens à nous atteindre et à nous donner la mort. On n'entendait que vociférations et hurlements; c'était un vacarme effrayant, une mêlée terrible.

Cependant, la baïonnette fait joliment son ouvrage; mais plus elle tue, plus la foule fanatisée augmente. Percé de part en part, en pleine poitrine, un de ces forcenés saisit ma baïonnette de ses deux mains et, dans les crispations de la mort, la maintient comme dans un étau d'acier; une seconde... et c'en est fait de moi. Un effort désespéré la dégage, elle continue son œuvre.

Nous allions de conserve, dans cette mêlée furieuse, avec un colosse allemand qui faisait lui aussi un carnage épouvantable et se battait comme un lion. Enfin nous apercevons, comme un rayon d'espérance, une issue à notre enfer. Encore quelques efforts et la trouée est faite, nous atteignons la zone de la redoute (environ 300 mètres à découvert) où les Arabes n'osent plus s'aventurer et nous suivre. Mais il sera dit qu'en cette journée terrible nous rencontrerons le plus grand péril où nous attendions le salut.

Sur la lisière des arbres et des broussailles, toute une longue ligne de tireurs arabes est là, à l'affût, attendant les malheureux Français échappés au carnage et sortant de la mêlée sanglante, pour les tirer comme on tire un gibier débusqué d'un fourré par une meute ardente.

Prêt à franchir cette ligne, j'eus un moment de stupeur; il me fallait passer sur les cadavres de quinze à vingt compagnons d'armes tombés là criblés de balles. J'eus un moment d'hésitation, le temps de voir le danger, et je partis comme un trait vers la redoute. A 200 mètres, épuisé, je regarde en arrière : l'Allemand ne me suivait plus. J'arrive enfin, la porte s'ouvre, j'entre, je n'avais plus mon fusil. Le lendemain on le trouva avec ceux de Langevin et de Laparra, à quelques mètres de la redoute. Seul, Lavayssière, caporal de la 3e compagnie, rentra avec son arme.

Les premiers arrivés eurent quelque peine à pénétrer dans la redoute; ses défenseurs, en trop petit nombre, attaqués la veille, instruits d'ailleurs du sort du bataillon et redoutant une feinte des Arabes pour pénétrer, sous un déguisement français, dans la place, étaient d'une défiance extrême.

Nous étions partis 414, nous nous présentions 15 pour rentrer dans la forteresse (1). Hélas! les 15 n'y pénétrèrent pas vivants : Audebert, carabinier, tomba épuisé à 6 ou 7 mètres de la porte; le caporal Jean-Pierre expira en franchissant le seuil. Quatre jours après, Médaille succombait dans les accès d'une fièvre ardente.

(1) L'effectif de la colonne était 427 hussards et chasseurs, y compris tous les officiers; 15 chasseurs et 1 hussard revinrent le 26, en tout 16.

Deux mois plus tard, Fert et Siguier, n'ayant pu recouvrer leur raison, mouraient dans les accès d'un délire effrayant.

Nous restions donc : Lavayssière, caporal; Langlais, Rimond, chasseurs; Antoine, Delfieu, Langevin, Laparra, Léger, Michel et Tressy, carabiniers (1).

Pour moi, durant quinze ans, à peu près toutes les nuits, je reproduisais quelques-uns des épisodes de ce terrible combat; et aujourd'hui, après quarante-huit ans, le souvenir m'en reste aussi présent que le premier jour.

Chilleurs-aux-Bois, le 21 septembre 1892.

Jean-Baptiste C. H.

Souvenirs du carabinier Léger. (1900 et 1903.)

N° 132

Archives du capitaine Pernot (2) (Original).

Le carabinier Léger au capitaine Pernot.

[Extrait.]

Gouloux, le 22 février 1900.

Mon Capitaine,

Je me bornerai à vous dire ce dont je me rappelle très bien, c'est-à-dire qu'étant enfermés dans le marabout, l'émir Abd el Kader nous fit deux fois la sommation de nous rendre, en faisant ressortir que nous ne pouvions recevoir aucun secours de l'armée française

---

(1) Cette liste est complète et exacte, et en tous points conforme aux registres matricules des *Archives administratives de la guerre*. Le seul nom qui n'y figure pas est celui du hussard Natali; cette omission contribue à prouver que le rédacteur du récit a dû consulter le *Journal des marches et opérations du 8e bataillon*. On peut remarquer d'ailleurs que le récit de Tressy contient les mêmes fautes dans les noms propres que le *Journal des marches et opérations* : « Lapparat » au lieu de « Laparra »; la véritable orthographe a été rétablie.

(2) M. le capitaine Pernot, du 10e bataillon de chasseurs à pied, auteur militaire distingué, a fait de nombreuses recherches sur l'épisode de Sidi-Brahim, et a publié à Saint-Dié, chez Weick, un volume intitulé *Combat de Sidi-Brahim*. Il a réuni des photographies nombreuses, dont un certain nombre sont reproduites dans cet ouvrage; il a procédé d'autre part à une enquête personnelle dont certains résultats sont fort intéressants.

Le carabinier Léger.

(Vers 1897.)

et qu'aucun mal ne nous serait fait; il lui fut répondu : « Non, nous préférons la mort à l'esclavage. »

A mon avis, la plus terrible tuerie que nous avons eu à subir lors de cette affreuse mais glorieuse retraite fut à Djemmaa, où nous avons rencontré 4 à 5.000 Arabes, et j'ai toujours pensé que sans les blocos espagnols qui nous ont secourus (1), pas un Français n'échappait à la mort...

LÉGER,
Chevalier de la Légion d'honneur,

N° 133

Archives du lieutenant Paul Azan (Original).

Le maire de Gouloux au lieutenant Paul Azan.

[Extrait.]

Gouloux, le 27 novembre 1903.

Mon Lieutenant,

J'ai dû me contenter, pour vous fixer sur les deux points principaux que vous désiriez connaître (2), d'interroger les enfants du défunt.

Tous affirment avoir entendu répéter maintes et maintes fois à leur père (sans jamais varier sur ce point), que le capitaine Dutertre, fait prisonnier par les Arabes, fut renvoyé le lendemain (3), sous la foi du serment, aux soldats réfugiés dans le marabout, pour les engager à capituler; mais qu'il leur avait dit les paroles que vous avez rapportées (4) et était retourné dans le camp arabe d'où il n'est jamais revenu.

Au sujet de la retraite des survivants à Djemmaa-Ghazaouet, les enfants Léger ne sont affirmatifs que sur un point, c'est que les échappés du massacre rentrèrent isolément et sans avoir été secourus. Comment y parvinrent-ils? Ils ne peuvent le préciser.

Veuillez agréer...

Le maire de Gouloux.

---

(1) Léger veut dire que les coups de canon tirés des blockhaus ont mis en fuite les Kabyles et sauvé la vie aux derniers survivants. Pourquoi les appelle-t-il « espagnols »? Cela est d'autant plus étonnant que les Espagnols n'ont probablement jamais occupé ce point de la côte, tandis qu'ils avaient eu des établissements à Oran et Mers-el-Kebir.

(2) Ces deux points sont : la mort du capitaine Dutertre et la conduite de la garnison de Djemmaa-Ghazaouet lors de la rentrée des prisonniers.

(3) Non pas le lendemain, mais le jour même.

(4) Celles adoptées dans le récit, au chapitre VI.

Souvenirs du hussard Natali. (1903.)

N° 134

Archives du lieutenant Paul Azan (Original).

Questionnaire adressé au maire d'Aullène, canton de Serra (Corse), par le lieutenant Paul Azan, le 25 octobre 1903, et réponses de Natali certifiées par le maire, le 1er novembre 1903.

[Réponses précises, qui concordent d'une façon parfaite avec les pièces dignes de foi.]

Question. — Le jour du combat de Sidi-Brahim, quelle a été la conduite de Natali ? Comment se sont comportés le premier et le second pelotons de hussards, du côté de la montagne du Kerkour ?

Réponse. — Le jour du combat, Natali est resté à la garde du camp avec une compagnie de chasseurs et six autres hussards.

D'après lui, l'escadron a chargé en même temps ; il croit qu'on donna le nom de second peloton au reste de l'escadron qui se rallia aux chasseurs (1). Natali est revenu quelque temps après avec une colonne sur les lieux du combat. Les ossements des morts furent recueillis. La place qu'ils occupaient confirme son dire. Il y en avait sur le flanc de la montagne ; c'étaient les ossements des hussards qui avaient chargé. Les autres ossements étaient réunis autour de la colline.

Question. — Comment les hussards ont-ils été attaqués ? Est-ce avant d'arriver au sommet, ou sur le versant, et que s'est-il passé à ce moment ?

Réponse. — C'est sur le versant de la montagne faisant face au camp que l'attaque s'est produite ; les Arabes du versant opposé sont intervenus, et les hussards décimés ont dû se replier vers les chasseurs à pied.

Question. — Quel jour et à quelle heure les hussards Natali et Daveine sont-ils arrivés à Djemmaa-Ghazaouet ?

Réponse. — Natali est arrivé à Djemmaa le 26 septembre, vers

(1) L'escadron a bien chargé en deux pelotons selon Courby de Cognord, mais ces pelotons étaient à petite distance ; du camp de Sidi-Moussa-el-Anber, on ne pouvait les distinguer, et ils se sont bientôt mêlés. On voit combien Natali a une idée exacte des phases du combat par l'explication qu'il donne du mot « second peloton ».

Le hussard Natali.
(Vers 1900.)

midi ou à une heure (1). Daveine y est arrivé dans la nuit du 23 au 24 septembre (2).

Question. — Qui Natali a-t-il vu en arrivant, et que lui a-t-on dit? Dans quel état se trouvait-il?

Réponse. — Le médecin du fort est le seul qui soit venu à la rencontre de Natali et des autres survivants. Natali était blessé, ainsi que la plupart de ses camarades.

Question. — Un autre hussard, Daveine, a échappé au massacre; comment a-t-il fait?

Réponse. — Un autre hussard nommé Daveine a échappé au massacre. Après la première attaque de l'escadron de hussards sur le flanc de la montagne, il a rallié le camp au lieu de rallier les chasseurs comme ses autres camarades, a raconté que l'escadron était détruit et a pénétré dans le camp; il est ensuite reparti. Natali ignore si le capitaine commandant au camp (3) lui a donné une commission quelconque pour les officiers de Djemmaa; il est rentré à Djemmaa dans la nuit du 23 au 24 septembre (4); des camarades ont raconté à Natali qu'il était devenu fou quelques jours après, et avait été renvoyé.

Question. — Daveine a-t-il été attaqué en route?

Réponse. — Natali ignore si Daveine a été attaqué. Ce qui est certain, c'est qu'il est rentré à Djemmaa sans son cheval, qui lui aurait été tué en route.

N° 135

Archives du lieutenant Paul Azan (Original).

Le hussard Natali au lieutenant Paul Azan.
(1er novembre 1903.)

[Récit envoyé par M. le Maire d'Aullène avec sa lettre du 1er novembre 1903, timbrée du cachet de la mairie. — Très intéressant, très précis.]

Nous sommes partis de Djemmaa-Ghazaouet le 21 septembre 1845 entre 10 et 11 heures du soir. Notre colonne était composée d'un bataillon de chasseurs à pied et d'un escadron du 2e hussards dont je faisais partie; elle était sous les ordres du colonel de Montagnac. Les officiers de mon escadron étaient : 1° le commandant Gourbi

---

(1) Quelques heures plus tôt, avec les carabiniers. Natali n'a pas retenu l'heure exacte.
(2) Le 24, à 11 heures du soir. Lett. de Coffyn, pièce 16.
(3) De Géreaux.
(4) Le 24 septembre, à 11 heures du soir.

de Gognor (1); 2° le capitaine Gentil de Saint-Alphonse, et 3° le lieutenant Klein. Je ne me rappelle plus si nous avions de sous-lieutenant (2).

Le matin 22 nous sommes arrivés près d'un village arabe, où nous avons campé (3). Le colonel avait placé des sentinelles à cheval à l'entour du camp pour éviter les surprises. Les Arabes pendant tout le jour nous ont apporté et vendu des denrées diverses. Vers 3 heures du soir, des coups de feu furent tirés sur une sentinelle (4). Vers le soir nous avons reçu l'ordre de ramasser beaucoup de bois. A la nuit, nous avons allumé de grands feux que nous avons ensuite laissé éteindre, après quoi nous avons reçu l'ordre de partir en faisant le moins de bruit possible. Immédiatement on tira sans résultat quelques coups de fusil sur notre arrière-garde. Nous avons ensuite voyagé environ quatre heures sans nouvelle rencontre. Nous sommes arrivés sur le bord d'un petit ruisseau où nous avons établi notre camp avec le plus grand silence et dormi ensuite jusqu'au jour (5).

Le matin 23, en nous réveillant, nous avons aperçu sur le flanc d'une montagne que nous avions en face un nombre considérable d'Arabes que nous avons reconnus être des insurgés. Le colonel nous donna l'ordre de prendre notre café, après quoi il se prépara à l'attaque. Il laissa à la garde du camp une compagnie de chasseurs (6) et 7 hussards dont je faisais partie. J'ignore le nom de notre capitaine commandant, mais je suppose que ce devait être le capitaine Géreaux. Le reste de la colonne s'achemina vers le haut d'une colline faisant face au flanc de la montagne où se trouvaient les Arabes. Je vis mon escadron charger le premier, arriver sur le flanc de la montagne et pénétrer au milieu des Arabes; comme d'habitude je m'attendais à voir ces derniers fuir devant nous. Hélas ! le nombre leur donnait du cœur. De derrière le sommet de la montagne ils surgissaient en foule compacte et se ruaient sur l'escadron de hussards qui, décimé et réduit de plus de moitié à ce que j'ai pu en juger, se rallia aux chasseurs à pied, qui étaient toujours sur la colline. Un seul, le hussard Daveine, rallia notre camp, lança cette phrase : « Notre escadron est détruit », à ses sept camarades qui étaient là et pénétra dans le camp. J'ignore s'il parla au capitaine commandant et s'il en reçut une mission. Je sais qu'il partit quelques instants après; il avait son cheval.

Les Arabes, après avoir défait l'escadron de hussards, attaquèrent les chasseurs sur la colline; ceux-ci avaient formé le carré et

(1) Beaucoup d'officiers et d'hommes disaient « Gourby de Cognord », comme on l'a vu (pièce 130), ou même « Gourby de Gognord ».

(2) Le sous-lieutenant Roux était resté à Djemmaa-Ghazaouet.

(3) Natali passe sous silence l'arrêt à Sidi-el-Hadj-Abdallah, pour arriver immédiatement au bivouac de l'oued Taouli; le « village arabe » dont il parle est Sidi-bou-Rahal ou Zaouiet-el-Mira.

(4) On voit combien les souvenirs de Natali sont précis et exacts; il s'agit de l'incident Barbut, raconté au chapitre IV.

(5) C'est l'arrivée au camp de Sidi-Moussa-el-Anber dont il est question.

(6) La compagnie Burgard, et les carabiniers de Géreaux.

se défendaient bravement, mais leur feu diminuait d'intensité; après environ deux heures de combat, il s'éteignit entièrement : les nôtres étaient tous tombés!

Lorsque notre capitaine vit que les nôtres étaient perdus, il donna l'ordre d'abandonner le camp et de monter vers une petite colline où nous aurions pu, disait-il, vendre plus chèrement notre vie (1). Pendant que nous marchions, un chasseur sortit des rangs et dit au capitaine que près de là il y avait un marabout fermé où nous pourrions nous défendre si nous pouvions y parvenir. Nous nous dirigeons du côté qu'il désigne et nous trouvons en effet le marabout de Sidi-Brahim. Nous avons à peine eu le temps d'y pénétrer, car les Arabes qui avaient achevé la colonne étaient déjà à notre poursuite. C'est là avant d'entrer que moi et mes six camarades avons abandonné dans le marabout nos chevaux sur l'ordre du capitaine.

Le marabout de Sidi-Brahim était clôturé par un mur de pierres sèches, il avait à peu près 20 mètres de côté, il était carré. Il y avait dedans deux figuiers et au pied de ces figuiers deux longues cannes en roseau dont les Arabes devaient se servir pour cueillir des figues. Avec des morceaux d'étoffe diverses nous avons fabriqué un petit drapeau que nous avons hissé au plus haut du figuier à l'aide de l'une des cannes qui servit de hampe. Quant à l'autre canne, que nous avions fendue à un bout, elle nous servit à recevoir les lettres des émissaires arabes que nous faisions glisser dans la fente et ramenions ensuite à nous, car nous ne voulions pas laisser voir le complet dénuement dans lequel nous nous trouvions. Nous n'avions rien, en effet, si ce n'est un peu de sucre et une bouteille d'absinthe; pendant les trois jours que nous devions rester là, notre urine avec un peu d'absinthe nous servit de boisson. Il était à peu près entre 10 et 11 heures du matin lorsque nous avons pénétré dans le marabout. Vers midi, les Arabes entourèrent notre fort et nous sommèrent d'abord de nous rendre, en promettant d'avoir pour nous toutes sortes d'égards. Notre capitaine répondit qu'ils devaient nous prendre par la force comme ils avaient fait pour le gros de la colonne. Alors ils nous attaquèrent. Notre capitaine nous avait dit de ne tirer que sur son ordre et à bout portant pour ne pas gaspiller nos munitions. Voyant notre inaction, les Arabes s'approchaient sans cesse. Lorsque notre capitaine nous donna l'ordre de faire feu, ils n'étaient qu'à quelques pas de nous. Aussi notre feu fut très meurtrier et les Arabes s'enfuirent. La grande colonne d'Abd el Kader partit alors et ne laissa à notre garde que environ deux ou trois mille hommes.

Le lendemain 24, vers 10 heures du matin, les Arabes revinrent et écrivirent à notre capitaine de se rendre, car il serait bien traité ainsi que ses hommes. Autrement, qu'ils étaient décidés à nous prendre coûte que coûte, qu'ils étaient retournés exprès et nous auraient massacrés tous. Notre capitaine leur renouvela la réponse de la veillle. Les Arabes commencèrent alors le feu; mais, rendus prudents par l'expérience de la veille, ils ne s'approchèrent pas de notre fort.

---

(1) Sans doute la colline cotée 334, au nord-est de Sidi-Moussa-el-Anber.

Après quoi la grande colonne partit et nous ne l'avons plus revue; seulement, ils laissèrent un nombre suffisant d'hommes pour nous assiéger et nous harceler continuellement.

Le lendemain 25, vers 4 heures du soir, un Arabe se présenta et fit signe qu'il voulait communiquer. On le fit approcher; il offrit de revenir dans la nuit pour nous conduire en sûreté. Comme gage, il s'offrait lui et son fils unique que nous aurions tenus liés entre nos mains et tués à la moindre alerte. Cet Arabe se disait « maire » (1) d'une localité voisine et demandait, en retour du service qu'il nous rendait, une bonne récompense. Notre capitaine soupçonnait une trahison, mais notre dénuement était tel qu'il accepta. Le soir nous avons attendu vainement le retour de l'Arabe; c'était un espion qui avait voulu connaître nos intentions. Dans la nuit du 25 au 26, il y eut un redoublement de surveillance et nous n'avons pu mettre à exécution le projet que nous avions fait de partir dans la nuit même.

Le matin 26, les Arabes qui avaient renforcé les assiégeants pendant la nuit partirent, et il ne resta à notre garde que le contingent habituel. Exténués de fatigue, mourant de faim et de soif, notre capitaine, après avoir tenu conseil, résolut de sortir le jour même. Mieux valait, dit-il, mourir en combattant, que mourir d'inanition dans ce réduit.

Vers 9 heures du matin (2) nous avons quitté notre fort et nous nous sommes dirigés vers des murs en ruine de vieilles maisons arabes, derrière lesquels un poste d'une quarantaine d'Arabes était commis à notre surveillance. Nous les avons surpris au moment où ils mangeaient leur cousscouss (3) et les avons tués à l'arme blanche sans qu'ils puissent rendre coup. Nous avons ensuite formé le carré et nous nous sommes dirigés vers Djemmaa-Ghazaouet. Pendant le trajet, nous avons perdu quatre ou cinq hommes. Les Arabes nous laissaient dépasser, cachés qu'ils étaient dans la brousse et tiraient ensuite sur le derrière de notre petite colonne. Je fus alors blessé d'un coup de feu à l'épaule gauche; la balle fut extraite dans la suite sur le devant du cou. Cette blessure était mentionnée sur mon livret. Sur des états de service que j'ai demandés dernièrement j'ai été étonné de ne pas le voir figurer (4). Je perdais beaucoup de sang, je faiblissais, j'étais sur le point de tomber. Le capitaine donna ordre de me faire rentrer au milieu du carré et me fit soutenir par deux soldats. Un officier prit mon fusil et ma place dans le rang (5). La chemise ayant ensuite bouché ma blessure je repris

---

(1) L'expression est parfaitement exacte, en ce sens que les Kabyles ont une organisation municipale qui ressemble par certains points à la nôtre; leur « djemmaa » ou assemblée de notables présente des analogies avec notre « conseil municipal ».

(2) C'est de meilleure heure, d'après les autres récits, que les défenseurs du marabout ont opéré leur sortie.

(3) Le *cousscouss* est le mets favori des Arabes.

(4) Cette blessure ne figure pas, en effet, sur le registre matricule du corps.

(5) Il s'agit du lieutenant de Chappedelaine qui, d'après d'autres témoins, avait en effet pris un fusil.

un peu de force et je me fis abandonner par mes deux soutiens et je voyageai tout seul au milieu du carré, car je ne pouvais plus être d'aucune utilité.

Arrivés près du fort (1) sur une colline en face, nous avons fait une courte halte. Nos clairons sonnèrent pour demander secours; mais nous n'avions rien à attendre du fort, car il n'y avait dedans que le nombre d'hommes strictement nécessaire à la garde. Notre capitaine tint conseil pour décider ce qu'il fallait faire. En ces moments si critiques et si solennels, les hommes aussi formulaient leurs avis. Il s'agissait de prendre une résolution pour savoir si nous allions nous défendre sur place ou nous diriger sur le fort en traversant des endroits dangereux. Notre capitaine nous demanda alors ce qu'il nous restait de cartouches. Les mieux partagés en avaient tout au plus quatre. « Du moment que nous n'avons plus de munitions, il faut nous en aller, dit notre capitaine; advienne que pourra. »

Il fallait descendre une côte embroussaillée où nous avons été obligés de rompre notre carré. Avant d'arriver au fond du ravin nous avons perdu beaucoup de monde, car les Arabes qui nous avaient devancés pendant notre halte nous fusillaient de la brousse. Arrivés là, nous reformâmes notre carré; mais tous les habitants d'un village arabe (2) s'étaient portés à notre devant, nous coupant la retraite. Les Arabes qui nous suivaient étaient déjà sur nous. L'attaque se produisit alors sur tous les côtés à la fois. Après quelques instants d'une lutte inégale, notre petit carré fut enfoncé et rompu; chacun de nous était entouré d'un grand nombre d'Arabes. A ce moment critique, on tira du fort trois coups de canon sur le tas. Les Arabes s'enfuirent immédiatement. Nous restions là les survivants; nous étions 14 (dont 13 chasseurs et un cavalier, c'était moi (3). Nous avons pris tranquillement le chemin du fort; à environ 2 ou 300 mètres, nous avons rencontré le médecin du fort qui venait à notre rencontre. Nous avons trouvé le reste de la garnison à son poste de combat, craignant une attaque des Arabes. Je ne saurais donner l'heure, même approximative; mais je crois que c'était entre midi et une heure du soir que nous sommes rentrés dans le fort de Djemmaa-Ghazaouet (4).

On nous dirigea tous sur l'hôpital; lorsque je fus rétabli, on me raconta que mon camarade Daveine était rentré dans le fort dans la nuit du 23 au 24 sans cheval, et que, à la suite des terribles émotions, il avait perdu la tête et avait été renvoyé; moi, je ne l'ai plus revu.

J'ai appris dans la suite que notre commandant Courbi de Gognord était mortellement blessé entre les mains des Arabes avec un autre officier et quelques hommes (5). Pieusement nous préparions

(1) De Djemmaa-Ghazaouet.

(2) Les Ouled-Ziri.

(3) Le nombre donné par Natali est exact, déduction faite des deux chasseurs morts en arrivant.

(4) Natali a avancé toutes les heures de cette matinée qui a dû, on le comprend, lui paraître longue.

(5) Courby de Cognord n'était pas « mortellement blessé », puisque Natali dit lui-même que le commandant « en guérit ».

de la charpie que nous faisions parvenir aux Arabes avec des médicaments. Il en guérit, et au bout d'un temps, je crois un an, il fut racheté avec les autres. On donna à cet effet un grand festin auquel j'ai assisté ainsi que quatre des chasseurs survivants (1).

N° 136

Archives du lieutenant Paul Azan (Original).

Le hussard Natali au lieutenant Paul Azan. (8 décembre 1903.)

[Complément au premier récit, envoyé au lieutenant Azan par M. le maire d'Aullène, le 8 décembre 1903, en réponse à de nouvelles questions.]

Dans la nuit du 22 au 23, le camp avait été formé sur le bord du ruisseau. On pouvait voir de cet endroit le flanc de la montagne où chargèrent les hussards, mais on ne pouvait pas voir les chasseurs. Deux compagnies étaient d'abord restées à la garde du camp. Deux hussards ont apporté l'ordre à l'une des compagnies de rejoindre les autres. Ce sont les chasseurs qui sont partis et il n'est plus resté au camp que la compagnie de carabiniers. Les deux hussards sont retournés avec les chasseurs; ils *avaient chargé tous les deux*, et l'un d'eux, qui était mon camarade de lit, me raconta que de la charge qu'ils avaient poussée, il n'en était pas revenu la moitié (2).

La compagnie de chasseurs a pu rejoindre le gros de la colonne avant d'être anéantie (3). Je ne pouvais rien voir en ce moment, mais l'année suivante, au mois de mai, je suis revenu sur les lieux avec la colonne du général Cavaignac, et j'ai remarqué que les ossements des chasseurs étaient tous réunis au pied de la colline où ils avaient formé le carré, et ceux des hussards sur le flanc de la montagne (4).

— La colline où nous voulions nous diriger en abandonnant le camp était à l'opposé de l'endroit où se trouvait le marabout de

---

(1) Il s'agit du banquet donné à Nemours au retour des officiers revenant de leur captivité chez Abd-el-Kader; Alexandre Dumas y assistait. Cet épisode sera relaté dans le volume qui racontera les pérégrinations de nos prisonniers au Maroc.

(2) Ce fut le maréchal des logis chef Barbut, accompagné d'un hussard, qui apporta cet ordre. La compagnie Burgard venait de se mettre en marche quand Barbut arriva.

(3) Elle arriva en réalité à un kilomètre du mamelon que défendait Courby de Cognord; mais ne rejoignit pas les trois autres compagnies, dont la défaite était déjà consommée.

(4) On comprend avec quel intérêt Natali a dû revoir ces lieux: il put reconstituer très bien les différentes phases du combat, ce qui explique la clarté et l'exactitude de son récit.

Sidi-Brahim. Il nous a fallu presque rebrousser chemin pour nous rendre en cet endroit (1).

— Alors que nous nous rendions au marabout, les Arabes nous ont aperçus et un gros détachement se lança à notre poursuite; s'il nous était resté encore une cinquantaine de pas à franchir, leurs cavaliers y seraient arrivés avant nous. L'ordre nous fut alors donné d'y pénétrer en abandonnant nos chevaux, de mettre genou à terre et de nous tenir prêts à faire feu. Les Arabes qui nous poursuivaient s'arrêtèrent; mais pendant ce temps nos chevaux se sont éloignés et il n'a plus été question d'eux. On ramassa alors tout ce que nous avions de vivres. Nous avions une gamelle pour six hommes remplie de pommes de terre et un pain. On partagea le pain et les pommes de terre en autant de portions qu'il y avait d'hommes, et c'est tout ce que nous avons mangé pendant les trois jours que nous avons passés en cet endroit, si ce n'est aussi les quelques figues que nous cueillions sur les figuiers. Notre pénurie de vivres s'explique : 1° Nous étions partis de Djemmaa avec un jour de vivres seulement (2), et le matin du 23 nous devions rentrer déjeuner dans le fort; 2° en abandonnant le camp (3), il n'était nullement question de nous sauver, mais seulement de vendre chèrement notre vie, et alors nous n'avions rien emporté.

— J'ignore complètement le fait du capitaine Dutertre (4) et le fait du clairon qui aurait sonné un refrain.

— Du marabout j'ai vu cinq ou six prisonniers français du côté du combat. Nous les plaignions bien amèrement et nous leur souhaitions de tout cœur d'être couchés à côté des autres. Aussi nous faisions tous le serment de mourir plutôt que de nous rendre.

— Nous n'espérions aucun secours du dehors, car nous n'avions aucune confiance dans les émissaires arabes. Ils s'approchaient de notre petit fort pendant le jour. Après nous avoir fait un geste discret, ils s'approchaient en faisant semblant de tirailler. Nous les laissions approcher, et par le moyen de la canne nous communiquions avec eux. Mais nous n'avions aucune confiance en ces hommes, car nous avions lieu de croire que c'était nous qu'ils trompaient. Pendant la nuit, la surveillance était plus active. A chaque instant nous entendions des cris que l'interprète nous traduisait : « Sentinelles, prenez garde à vous. »

Quant à l'Arabe qui porta le billet à Lalla-Maghrnia, j'ai eu l'occasion de le voir dans la suite; voici ce qui lui était arrivé : en approchant du camp français, il cacha son billet craignant d'être fouillé et, en faisant semblant de tirailler, il pénétra dans le camp et raconta son histoire en disant qu'il avait caché la lettre. On crut à une supercherie et le général le livra à la disposition des zouaves (5) qui le soir le couchèrent tout nu sur un lit de chardons;

(1) C'est donc bien vers la colline au nord-est de Sidi-Moussa-el-Anber que se dirigeait de Géreaux.

(2) Deux jours, disent les autres documents.

(3) Le camp de Sidi-Moussa-el-Anber.

(4) Natali devait se trouver sur la face opposée à celle devant laquelle Dutertre se présenta.

(5) Il s'agit, sans doute possible, de l'Arabe qui porta un billet à Cavai-

heureusement pour lui que le matin on passa près de l'endroit où il avait caché la lettre ; il s'en empara et la présenta au général. Celui-ci donna alors l'ordre aux zouaves de bien le garder, mais de ne lui faire aucun mal jusqu'à vérification de ce qu'il avançait. Dans la suite cet Arabe reçut une récompense, mais ne voulut jamais entendre parler des zouaves.

— J'ignore absolument si les Arabes nous ont offert des galettes et de l'eau pendant que nous étions dans le marabout.

— Lorsqu'on fit halte en face du fort (du blockhaus) nos clairons sonnèrent pour demander du secours. Nous faisions des signaux ; mais je n'ai rien aperçu du côté du fort. Un village arabe que nous avions également en face (1) était au contraire en ébullition ; il se préparait à descendre la côte vis-à-vis de nous pour nous couper la retraite. Arrivés au fond du ravin au milieu des figuiers nous avons alors formé notre petit carré ; mais la population du village arabe, qui jusqu'alors avait marché à l'abri du canon du fort, arriva sur nous. Ceux qui nous suivaient se jetaient également sur nous et notre carré fut rompu. Les trois coups de canon furent alors tirés et *tous les Arabes s'enfuirent.* Nous sommes alors montés vers le fort par la route habituelle (et non en suivant le ravin) (2), isolément ou en petits groupes, sans être *aucunement inquiétés.* Personne n'est venu à notre rencontre, *si ce n'est le docteur* (3) que j'ai rencontré à environ 300 mètres de la porte et qui retourna avec moi. Nous avons pénétré dans le fort par la petite porte, la grande étant fermée. Toute la garnison était à son poste de combat : elle n'avait tenté aucune sortie. J'estime pour mon compte que toute

---

gnac, car il n'y avait de *général* et de *zouaves* que dans la colonne qu'il commandait. D'ailleurs, Cavaignac et le capitaine Blanc parlent tous deux de cet émissaire.

(1) Les Ouled-Ziri.

(2) Il fallait remonter légèrement sur la rive droite du ravin pour arriver à la porte de Djemmaa-Ghazaouet.

(3) C'est du docteur *Artigues* que veut certainement parler Natali.

Une lettre, adressée par l'adjoint à l'intendance Gibon à l'intendant militaire de Guiroye, vient confirmer son dire ; dans cette lettre, écrite de Djemmaa-Ghazaouet le 17 octobre 1845, Gibon exprime le regret de n'avoir pu signaler, lors du court passage de l'intendant à Djemmaa, le zèle des officiers sous ses ordres, et il essaie de réparer cet oubli :

« Je manquerais à mon devoir, dit-il, si je vous laissais ignorer la conduite généreuse et honorable qu'a tenue M. Artigues, médecin ordinaire, à l'époque où les débris de la colonne Montagnac sont arrivés sous la place, poursuivis par les Arabes auxquels ils ont miraculeusement échappé.

« Dans ce moment critique, M. Artigues, n'écoutant que son courage, est sorti de la place, et il est allé donner à chacun des échappés les secours de son art sans regarder s'il était ou non appuyé par les troupes de la garnison. Cette action, dont j'ai été témoin oculaire, puisque je me trouvais, moi aussi, hors de l'enceinte lorsque M. Artigues en est sorti, dénote une grande âme et un dévouement peu commun. »

Gibon demandait pour le médecin la croix de la Légion d'honneur, et il disait à l'intendant de Guiroye : « En la faisant obtenir, vous aurez la satisfaction d'avoir récompensé un noble cœur. » — L'adjoint à l'intendance Gibon à l'intendant militaire de Guiroye, de Djemmaa-Ghazaouet, 17 octobre 1845. *A. A. G.*, dossier Artigues (copie).

sortie aurait été un acte de pure folie qui n'aurait eu d'autre résultat que de doubler la liste des victimes.

Un jour ou deux après notre rentrée dans le fort, les 14 survivants nous avons signé un document relatant la conduite du docteur (sa sortie) et il a été décoré pour ce fait.

On fit dans le fort une quête au profit des 14 survivants et on nous remit à chacun la somme de 13 francs 50 centimes.

(Dans la suite j'ai entendu que dans le fort il y avait eu discussion et qu'un lieutenant voulait tenter une sortie pour nous secourir, mais que le commandant de la place s'y était opposé, et qu'ensuite il y avait eu un duel entre ces deux officiers, mais je ne puis affirmer la véracité de ces faits) (1).

Quant à ma blessure, je n'ai appris que dernièrement qu'elle ne figurait pas sur mes états de service. Sur mon livret elle figurait, mais ayant égaré ce livret, il a fallu demander mes états de service au ministère de la guerre pour appuyer ma demande de secours que j'avais adressée (2); c'est alors que je me suis aperçu qu'elle n'était pas mentionnée. J'en rends responsable mon colonel, le colonel Gagnon, qui était très injuste. Dans le combat du 24 mars 1846, il y a eu deux chevaux tués : celui du colonel et le mien. Le colonel a reçu la croix de commandeur pour ce fait, au lieu que moi je n'ai pas eu la satisfaction de le voir mentionner sur mes états de services (3). Cet homme agisssait ainsi avec tout le monde et à la longue il avait amassé tant de haines que lorsque à Auch éclata la révolution (4), tout le régiment musique en tête se révolta contre lui et il aurait été tué sans l'intervention du lieutenant-colonel Tremblay, qui parvint à calmer le régiment (5). Le colonel, après enquête d'un général, partit, et nous ne l'avons plus revu. Comme j'étais illettré je ne me rendais pas compte de cette situation, et je pense que c'est quelque sous-ordre qui a glissé ma blessure sur mon livret. En effet, ce n'est pas le colonel non plus qui m'a fait décorer, mais bien le lieutenant-colonel Tremblay, qui directement m'a présenté au duc d'Aumale et m'a fait décorer.

---

(1) Voilà une preuve de plus de la sincérité de Natali. Il veut parler de l'incident qui eut lieu entre Bidon et Corcy, et qui avait en effet pour origine leur conduite respective au moment de la rentrée des carabiniers. Le « lieutenant » que ne nomme pas Natali est le capitaine Corcy; le « commandant de place » est le capitaine Bidon, qui occupait en effet cette fonction.

(2) Cette demande n'a pas reçu satisfaction, malgré les efforts de ceux qui s'intéressaient à Natali (1903). Sidi-Brahim était loin, ses héros oubliés, et on n'a probablement su voir en la personne du vieux brave qu'un homme attaché aux régimes disparus.

(3) Les souvenirs de Natali sont étonnants de précision. En se reportant au dossier de Gagnon, on trouve en effet une citation « pour avoir entraîné son régiment avec une vigueur digne d'éloges dans le combat du 24 mars 1846 », suivie d'une nomination de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur le 26 avril suivant. *A. A. G.*, dossier Gagnon.

(4) La révolution de 1848. Gagnon fut nommé général le 10 juillet 1848.

(5) Cette haine tenace du vieux hussard contre son ancien colonel est assez curieuse; elle est celle d'un homme qui a profondément conscience d'une injustice commise. On a pu voir par ailleurs que Cavaignac n'avait qu'une médiocre confiance dans les qualités du colonel Gagnon.

Mais ne pouvant montrer ma blessure sur mes états de services, je puis en revanche montrer toujours la large cicatrice qu'elle a laissée à mon épaule gauche.

Souvenirs du clairon Rolland. (Octobre-novembre 1903.)

N° 137

Archives du lieutenant Paul Azan (Original).

Le clairon Rolland au lieutenant Paul Azan. (Extrait.)

(Réponse à une demande de renseignements sur le combat de Sidi-Brahim.)

Lacalm, 20 octobre 1903.

Bien cher Monsieur,

Je n'ai pas oublié la belle réception qui nous fut faite au cercle militaire d'Oran, et où j'ai eu le plaisir de causer longuement avec vous des affaires militaires d'Afrique, et de Sidi-Brahim en particulier.

..... Nous sommes arrivés sur les lieux du combat, avec le commandant Froment-Coste, pour renforcer les compagnies engagées. A ce moment, la fusillade cessait et on voyait bien que les compagnies engagées étaient défaites. On nous fit, alors, descendre dans un ravin, qui se trouvait à notre gauche (1), pour, de là, gagner une position favorable et reprendre la bataille. Mais avant de parvenir à la position désirée, nous fûmes arrêtés par la cavalerie arabe. Nous nous fixâmes alors sur un mamelon inférieur, une sorte de dos d'âne (2), mais envahis de toutes parts par le flot montant des cavaliers arabes, le commandant Froment-Coste fit former le carré. A peine était-il formé, que le commandant tomba entre moi et le sergent Saint-Martin. Il était foudroyé par une balle au front. Nous le relevâmes à l'instant, mais il était mort. Nous continuâmes le combat, tout en cherchant une meilleure position de bataille, mais il fallut de nouveau former le carré vers l'extrémité du dos d'âne. Comme nous changions de position, le capitaine d'Ar-

---

(1) C'est-à-dire vers l'oued Zlamet.

(2) Le terrain à cet endroit présente bien la forme d'un dos d'âne, vers le marabout de Sidi-Tahar; voir la carte au $\frac{1}{50.000}$.

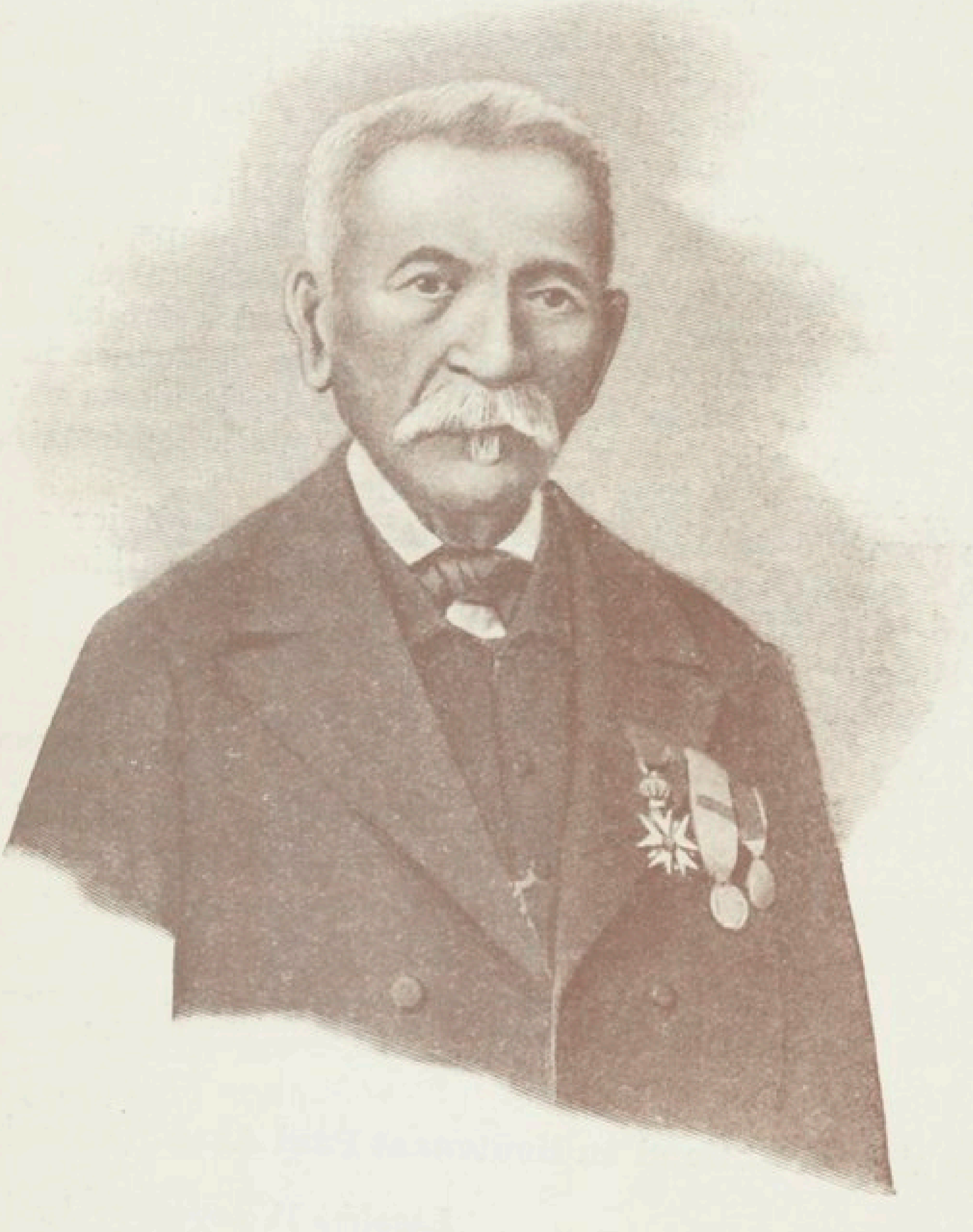

Le clairon Rolland.
(Vers 1897.)

bois (1) tombe transpercé d'une balle au ventre. Nous formons une troisième fois le carré, autour du capitaine de notre compagnie (2), mais il était blessé à mort. C'est alors que le commandement tomba aux mains de l'adjudant Thomas, et, à ce moment de désarroi, le sergent de Saint-Martin s'écria : « A la baïonnette, mes garçons!... » Usant aussitôt de cette arme, nous fîmes reculer la cavalerie ennemie de 50 à 60 mètres. Nous n'étions plus à ce moment que douze à quinze hommes pour nous battre. Aussitôt apparurent les fanions d'Abd el Kader, encourageant la cavalerie qui nous cerna de plus près. C'est alors que n'ayant pas le temps de tirer la baguette du fusil, j'ai envoyé le tout à l'ennemi. Nous étions écrasés par le nombre et bientôt piétinés par les chevaux, qui fondirent sur nous de toutes parts.

Dès qu'on m'eut fait prisonnier, je fus conduit avec mon clairon, près d'Abd el Kader, où je suis resté tout le temps, jusqu'au moment où il fut blessé légèrement à l'oreille gauche (3) et je n'ai pas vu le capitaine Dutertre. C'est un moment avant d'être blessé qu'Abd el Kader m'avait fait dire par un interprète de sonner la retraite et que je sonnai la charge. Quand il eut reçu cette blessure, les chefs arabes le prirent plus loin et je ne le revis que le lendemain, quand on nous fit compter les têtes des camarades.

Je me rappelle qu'Abd el Kader était sous un olivier solitaire à 6 ou 700 mètres du marabout, que nous voyions très bien, car nous dominions la position de ce dernier.

Pour Dutertre, s'il était escorté et s'il est revenu, je ne l'ai point revu du tout.

ROLLAND.

N° 138

Archives du lieutenant Paul Azan (Original).

Le clairon Rolland au lieutenant Paul Azan. (Extrait.)

Lacalm, 11 novembre 1903.

Cher Monsieur,

..... Pendant le combat livré par Montagnac, nous étions au camp avec le capitaine de Géreaux et ce qui restait des carabiniers, non encore engagés. Nous entendions la fusillade, mais nous ne pouvions voir le combat. Alors je montai sur un mamelon avec le ser-

---

(1) Erreur de nom, comme nous l'a écrit Rolland dans une lettre postérieure. C'est probablement de Dutertre qu'il s'agit.

(2) Burgard.

(3) Ainsi donc, contrairement au récit arabe (pièce 151), c'est bien pendant qu'il se trouvait près du marabout qu'Abd-el-Kader fut blessé à l'oreille gauche, et non pendant le combat.

gent clairon Saint-Martin, et le commandant Froment-Coste. Ce dernier nous dit que le colonel Montagnac était très engagé et qu'il fallait, vite, aller à son secours. A peine étions-nous en marche, que le maréchal des logis Barbut, envoyé par Montagnac, nous rencontra en route. A moitié chemin, le commandant Froment-Coste nous dit de tirer sur des cavaliers arabes qui poursuivaient un Français. C'était un hussard, nommé Mèch (1), qui arriva à la compagnie et fut félicité par nos chefs.

Nous étions campés près d'un petit ruisseau, dont j'ignore le nom; le camp était formé et les mulets déchargés.

Les chasseurs déjà partis et nous aussi, n'avions pas de sacs; ils étaient au camp.

Tels sont les quelques détails dont j'ai bien conservé le souvenir.

Daignez agréer, avec mes remerciements, mes meilleurs hommages.

ROLLAND.

La mort du capitaine Dutertre. Doutes, enquêtes et preuves.

Dès les jours qui suivirent le combat de Sidi-Brahim, la mort héroïque du capitaine Dutertre fut discutée. Il y a lieu d'examiner les différentes versions qui en furent données, et de déterminer celle à accepter comme vraie.

Le 23 septembre au matin, lors du départ de Montagnac pour le Kerkour, Dutertre était resté au camp, avec les deux compagnies chargées de la garde des bagages; il partit avec le commandant Froment-Coste et la compagnie Burgard au secours des défenseurs du mamelon, lorsque déjà la résistance de ces braves touchait à sa fin. Bientôt le petit détachement, voyant que tout était fini du côté du Kerkour, se décida à battre en retraite vers le camp, et c'est à ce moment qu'il fut enveloppé par les Arabes. Froment-Coste tomba le premier, frappé d'une balle à la tête, et Dutertre prit alors le commandement; il fut bientôt atteint, à son tour, d'une balle à la tête et d'une autre au ventre, et tomba sans connaissance, pendant que le capitaine Burgard, mortellement blessé, expirait non loin de lui. Les chasseurs n'avaient plus d'autres chefs que Thomas et Barbut, et ils luttèrent jusqu'à ce que, accablés par le nombre, ils fussent tous morts ou prisonniers; on comprend qu'en un pareil moment les derniers combattants de la compagnie Burgard n'aient pas eu le

(1) Maetz.

loisir de vérifier si Dutertre respirait encore; tous ou presque tous le crurent mort, Thomas et Barbut en particulier.

Dutertre n'était qu'évanoui. A son uniforme, les Arabes reconnurent en lui un chef; ils le relevèrent et le gardèrent comme prisonnier. Courby de Cognord, Testard et les autres survivants ont raconté la manière dont ont été faits les prisonniers: chaque régulier de l'Emir ou chaque Kabyle emmenait son homme, le dépouillait, et allait mettre le tout en sûreté. Ce fut ce qui se passa certainement pour Dutertre; on lui enleva sa tunique et on l'emmena à quelque distance du champ de bataille. Les prisonniers ne furent réunis que dans la soirée, assez tard, au bivouac d'Abd El Kader; jusque-là, ils restèrent disséminés dans les douars et dans les villages autour du champ de bataille. Il se peut fort bien qu'un petit nombre d'entre eux seulement ait vu Dutertre, qui fut mis à mort dès le début de l'après-midi, et qui resta donc fort peu de temps entre les mains de ses vainqueurs.

Voilà les raisons qui expliquent comment la légende de la mort de Dutertre sur le champ de bataille s'accrédita parmi les prisonniers; aussi Courby de Cognord, s'en rapportant au témoignage de Thomas, de Barbut et des quelques hommes appartenant à la compagnie Burgard, qui avaient vu tomber leur capitaine adjudant-major, et qui ne le retrouvèrent pas au nombre des prisonniers, écrivit-il dans ses lettres et dans ses Mémoires que Dutertre était mort sur le champ de bataille. Enfin, comme les prisonniers furent tous massacrés au Maroc en 1846, sauf les officiers, une enquête approfondie auprès d'eux ne put jamais être faite. Au milieu de tant de souffrances, de tant de dévouements, de tant d'actes héroïques dont ils avaient été témoins, l'acte de Dutertre n'apparaissait, d'ailleurs, à ceux qui en avaient connaissance, que comme un épisode insignifiant d'un drame grandiose.

Mais d'autres témoins pouvaient donner sur le héros de précieuses indications; les quatorze survivants qui avaient résisté dans le marabout avaient, ceux-là, pu constater *de visu* le dévouement de leur capitaine adjudant-major. Voilà véritablement les seuls auxquels on devait s'adresser pour savoir si Dutertre était bien venu sommer les carabiniers de se rendre, et s'il était mort de la façon dont on le prétendait. Or, ces hommes sont précis sur ce point, dans les récits qu'ils ont laissés.

Ce n'est pas par hasard que le brave Antoine, dans son mémoire jauni par le temps, resté aux mains de sa veuve dans un village perdu du Jura, écrivait : « Dutertre criat qui falait mieux mourir que de ce livrer entre les mains des boureaux »; et un peu plus loin : « Pour punir la parole de Dutertre, il (Abd

El Kader) lui fit trancher la tête, ces yeux et sa bouche ensanglanté elle fut élevée de nos côtés par un Kabyle qui raillait le courage de nos Français, etc... (1). »

Le carabinier Tressy n'est pas moins affirmatif : « Alors a lieu une scène que je n'oublierai jamais de ma vie : *en face de nous* arrive le capitaine Dutertre ; il est très pâle, il n'a que son pantalon ; sa chemise est en lambeaux ; il est conduit par six Arabes et s'arrête *à cinquante mètres du mur où je me trouve*, etc... (2). » Tressy a donc vu Dutertre de ses propres yeux ; il n'a pas entendu ses paroles, mais il raconte que les Arabes lui ont tiré deux coups de pistolet à bout portant et l'ont entraîné vers le ravin. C'est là que le capitaine a dû être décapité, comme tous les autres morts.

Lavayssière lui-même, dans une lettre écrite le 25 août 1846 au père de Dutertre, lui donne des détails précis : « Le capitaine du Tertre est venu à deux cent maitre des murailles où nous étions, nous l'avons reconu... (3). »

Il n'y a donc pas de doute possible, et d'ailleurs les premiers récits des hommes revenus du marabout concordaient sur ce point. Ce fut plus tard, lorsqu'on leur eut dit que le commandant Courby de Cognord affirmait dans son rapport une autre version, que les soldats survivants n'osèrent plus contredire un chef qui devait être le mieux informé. Cet incident rapide, au milieu de la journée sanglante, parmi les vociférations et la fusillade, n'était-il pas une vision de leur imagination exaltée ? Cependant, tous ceux qui avaient *vu*, sauf peut-être Lavayssière, dont le récit a varié bien des fois, ont affirmé énergiquement la mort héroïque de Dutertre devant le marabout. Le clairon Michel, après avoir raconté l'événement dans des termes analogues à ceux d'Antoine, écrivait : « Tous les détails peuvent être affirmés par Lavaissière, Langevin, Langlet (Langlais), Laparard (Laparra), Tressy, Léger, Delpierre (Delfieu) (4). »

Les parents et les compatriotes de Dutertre firent de nombreuses recherches et enquêtes pour éclaircir une question qui leur tenait à cœur ; ne connaissant pas tous les détails de l'affaire, ni le rôle joué par les différents acteurs du drame, ils purent difficilement démêler la vérité des renseignements contradictoires qui leur furent fournis.

Les pièces réunies ci-après et la critique qui en a été faite en toute impartialité montreront que le sacrifice du capitaine Du-

---

(1) *Récit* d'Antoine, pièce 127.
(2) *Récit* de Tressy, pièce 131.
(3) Lavayssière au père de Dutertre, de Castelfranc, 25 août 1846, pièce 142.
(4) Lettre du carabinier Michel, pièce 144.

tertre est indiscutable; elles laisseront voir aussi comment certains historiens, s'appuyant sur des données incomplètes, ont pu mettre en doute l'acte de celui qu'on a appelé à juste titre le Régulus moderne.

Récit publié par « l'Ackbar ».
(Octobre 1845.)

Dans le *Journal des Débats* du 17 octobre 1845, le premier récit de Lavayssière, donné par l'*Echo d'Oran* du 4 octobre 1845 (pièce 128), est reproduit; puis on lit :

« A ce récit l'*Ackbar* ajoute la circonstance suivante :

N° 139

» A mesure que l'on connaît mieux les détails du combat de Trara, les traits d'héroïsme qui se sont manifestés pendant cette catastrophe se manifestent en foule; si quelque chose pouvait consoler de la mort de tant de braves gens, ce serait la manière glorieuse dont ils ont succombé devant l'immense supériorité du nombre. Voici, parmi plusieurs traits remarquables, un acte de courage et de patriotisme qui mérite d'être connu de tous. M. le capitaine adjudant-major du Tertre, du 8e bataillon des chasseurs d'Orléans, faisant partie du petit nombre de prisonniers tombés entre les mains de l'ennemi, Abd el Kader, voyant qu'il ne pouvait forcer les héroïques combattants du marabout Sidi-Brahim, imagina de leur envoyer ce capitaine avec injonction de les décider à se rendre sous peine d'avoir lui-même la tête coupée. Le capitaine du Tertre s'approche en effet du marabout; mais au lieu de faire ce que voulait l'émir, il crie à ses compagnons d'armes : « On me menace de me » décapiter si je ne réussis pas à vous amener à mettre bas les ar» mes, et moi, mes amis, je vous exhorte à ne pas vous rendre, et » à mourir tous jusqu'au dernier s'il le faut. »

» Abd el Kader, furieux de voir que cette démarche était restée sans résultat, fit en effet décapiter le capitaine du Tertre. Régulus a conquis l'immortalité par un trait qui n'est pas plus beau que celui-ci. »

Récit publié par « la France algérienne ».
(Octobre 1845.)

Ce récit, reproduit par le *Constitutionnel* du 17 octobre 1845, est formel au sujet de la mort de Dutertre.

N° 140

« Abd el Kader, lassé des refus des Français de se rendre, détacha vers eux l'un des prisonniers qu'il avait capturés, le capitaine Dutertre, du 8e chasseurs d'Orléans, avec mission expresse de les engager à se rendre et de les y décider, sous peine d'avoir lui-même la tête tranchée. Cet officier s'avance auprès du marabout et crie aux assiégés : « Malgré l'injonction et les menaces d'Abd el Kader, je » vous exhorte à ne pas vous rendre. Mourons tous, s'il le faut, » jusqu'au dernier ! » L'Emir tint sa parole : le capitaine fut décapité ! On comprend la puissance de la France au récit de pareilles actions et de tels soldats ! »

A la suite du rapport de Courby de Cognord, du 8 octobre (pièce 73), les officiers de l'armée d'Afrique et, après eux, les journaux démentirent la mort de Dutertre devant le marabout (1) ; le gouvernement lui-même déclara officiellement que le capitaine était mort au cours du combat (2), témoin la lettre du Ministre de la guerre au maire de Calais.

---

(1) *Journal des Débats* du mardi 28 octobre 1845. — *Journal de Calais et des cantons d'Ardres, Audruick, Guines et Marquise*, n° 1081, 29 octobre 1845, pages 2 et 3, etc.

(2) Lettre du lieutenant général baron de Gazan, directeur du personnel au ministère de la Guerre, au prince de la Moskowa, pair de France, lieutenant-colonel du 8e cuirassiers, de Paris, 7 avril 1846. — *Archives de M. Anceaume.*

N° 141

A. H. G., Algérie, Corresp., Oct. 1845, Prov. d'Oran (Minute).

Le Ministre de la Guerre au Maire de Calais.

Paris, le 31 octobre 1845.

Monsieur le Maire,

Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 octobre au sujet de M. Dutertre, capitaine au 8e bataillon de chasseurs d'Orléans.

Aucun rapport ne rend compte du fait attribué à cet officier par les journaux. Il paraît, au contraire, d'après le rapport de M. Courby de Cognord, publié dans le *Moniteur* du 29 octobre, que M. le capitaine Dutertre a été frappé à mort vers le milieu du combat du 23 septembre, à côté du commandant Froment-Coste. M. Dutertre a péri en brave militaire, et sa réputation dans l'armée est des plus honorables ; mais sa mort n'a offert aucune circonstance particulière.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Président du Conseil,
Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre.

N° 142

Archives de famille de M. Hippolyte Anceaume. (Original.)

Le caporal (1) Lavayssière au père du capitaine Dutertre.

(Il a bien vu et reconnu le capitaine Dutertre venant parler et faire des signes aux défenseurs du marabout de Sidi-Brahim ; personnellement il n'a pas entendu les paroles prononcées, à cause du bruit et de la fusillade, mais un soldat les a répétées dans le marabout ; puis, dans un moment d'accalmie, Chappedelaine a dit à ses hommes que Dutertre leur avait crié que le reste du bataillon était mort ou prisonnier, et les avait exhortés à ne pas se rendre. Le capitaine avait disparu à leurs yeux à la suite d'une décharge faite du marabout.)

Castelfranc, le 25 août 1846.

Monsieur,

Je vien de recevoir votre lettre datée du 2 août, dans laquelle vous désirerez une réponse concernant au massacre de Sidi-Brahim des parolles que votre fils capitaine au 8e bataillon envoyé par

---

(1) Lavayssière était sergent ; mais, ainsi qu'il a été dit dans le préambule de la 3e partie, tous les militaires sont désignés dans les légendes par le grade qu'ils avaient au moment de l'affaire.

Abd el Kader. Voici ce qui s'agit. Le capitaine du tertre est venu à deux cent maitre des murailles où nous étions, nous l'avons reconu, en faisant des signes (1), parmis les balles et la fusillade je n'ai pas compris ses paroles. De suite on nous poussa une charge des bales et il disparut à nos yeux. Il y eut quelque soldat qui rapporta dans le marabout les paroles que vous trouverez en lisant ma letre (2) : il fut dit, dans un instant que nous étions tranquilles, même par Chappedelaine lieutenant, qu'il disait de ne pas nous rendre et que tout le reste du bataillon été perdu.

Je puis pas vous en dire davantage pour le moment; si je puis vous être utile de quelque choses que je pourai à avoir oublié, je vais vous donner mon adresse.

J'ai l'honneur d'être votre serviteur.

Le chevaillé (3) LAVAYSSIÈRE, sergent.

Mon adresse est à Castelfranc, département du Lot.

N° 143

Archives de famille de M. Hippolyte Anceaume. (Original.)

Le capitaine en retraite de Lassalle d'Odos, beau-père de Courby de Cognord, au chevalier du Tertre, à Etaples (Pas-de-Calais).

(Renseignements sur la mort de Froment-Coste, Dutertre, Burgard, etc., d'après Courby de Cognord et Barbut.)

Tarbes ,le 21 janvier 1847.

Monsieur,

Mon gendre M. Courby de Cognord a reçu votre [lettre] du 14 du courant; il se serait empressé de vous répondre, mais comme vous l'aurez probablement appris par les journaux, il est arrivé en France malade sous l'influence d'une forte dyssenterie qui a commencé quelques jours après sa délivrance, et dont il avait puisé les germes dans les misères de sa longue et cruelle captivité. Depuis son arrivée ici, il est obligé de garder sa chambre ou le lit, il n'a pu encore recevoir personne; quoique ses blessures soient guéries, elles lui ont cependant laissé des traces qui le font encore souffrir; indépendamment de sa maladie, il a un grand épuisement, suite de toutes les privations et des affreuses épreuves qu'il a supportées pendant quatorze mois passés; et comme il est encore très faible, il m'a prié de vous écrire ne pouvant le faire lui-même, pour vous

(1) « Il faisait des signes », veut dire Lavayssière.
(2) Ces paroles sont reproduites deux lignes plus loin.
(3) Chevalier de la Légion d'honneur.

faire connaître les détails qu'il peut vous donner, et que j'écris sous sa dictée.

Dans son rapport du 8 octobre 1845 adressé au général Cavaignac, M. de Cognord lui rendant compte du combat de Sidi-Brahim (qui a commencé le 23 septembre à 7 heures du matin), des pertes qu'ils avaient faites, et du nombre des prisonniers qui se trouvaient au pouvoir de l'ennemi, ne put pas lui rendre compte de la belle défense du Marabout, par la raison que cette compagnie, commandée par le brave capitaine de Géreaux qui était resté au camp avec une autre compagnie sous les ordres du commandant Froment-Coste, fut laissée encore seule pour garder les bagages.

Lorsque le colonel de Montagnac envoya au camp le maréchal des logis chef Barbut, qui faisait fonction d'adjudant près de mon gendre, pour prévenir le commandant Froment-Coste d'accourir à son secours avec l'une des deux compagnies qu'il avait avec lui, alors le commandant laissa la garde des bagages à M. de Géreaux, et partit du camp en toute hâte avec la compagnie de M. Burgard, et M. le Capitaine adjudant-major Dutertre. Cette compagnie qui accourait vers le lieu du combat, et qui en était à plus d'une lieue de distance, fut arrêtée par des masses de cavaliers à un quart de lieue environ du premier champ de bataille, et du mamelon dont mon gendre s'était emparé avec le brave colonel de Montagnac (qui avait été blessé dans sa première charge de cavalerie) et qui ensuite a été défendu par M. de Cognord.

D'après ce qui a été dit à mon gendre par M. Barbut, qui fut fait prisonnier au moment de la défaite de la compagnie sous les ordres du commandant Froment-Coste, le commandant fut tué d'un coup de feu au milieu du carré que cette compagnie avait été obligé de former. Monsieur le capitaine Dutertre, qui en avait ensuite pris le commandement en se conduisant de la manière la plus brave, fut aussi blessé mortellement, et mourut presque de suite, d'après ce qu'a dit encore ce sous-officier; monsieur le capitaine Burgard succomba également à ses blessures, et sur la totalité de cette compagnie d'environ 80 hommes, après la plus belle défense, elle fut complètement défaite; l'ennemi lui fit seulement une vingtaine de prisonniers presque tous blessés. Ce sont les seuls renseignements qui sont à la connaissance de Monsieur de Cognord, et que je peux vous donner.

Mon gendre m'a observé que si vous désirez avoir des renseignements de Monsieur le maréchal des logis chef Barbut qui se trouvait avec Monsieur votre neveu, au moment où il fut blessé, ce sous-officier rentré de captivité se trouve dans ce moment-ci à Oran; votre lettre lui parviendra en l'adressant à Monsieur Barbut, maréchal des logis chef au 2e de hussards à Oran.

Monsieur de Cognord a été très sensible au bon souvenir de son ancien camarade Monsieur de Montbrun (1), il vous prie de lui dire mille choses aimables de sa part.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

De Lassalle d'Odos.

---

(1) Il s'agit de Louis-Anat.-Nap. de Montbrun, capitaine-commandant au 9e hussards, à Maubeuge.

P.-S. La compagnie de M. Géreaux, abandonnée à elle-même — après le désastre de Sidi-Brahim et la défaite de la compagnie commandée par M. le commandant Froment-Coste, où se trouvait Monsieur votre neveu — n'eut que le temps d'aller se réfugier dans le Marabout qui se trouvait à proximité. Après avoir été bloqué pendant 3 jours, le capitaine fit une sortie et ils arrivèrent près de Djemma, où ils furent tous massacrés par les tribus environnantes.

N° 144

Archives de M. Hippolyte Anceaume (Copie).

Le carabinier Michel au lieutenant Léon Dutertre.

(Le capitaine Dutertre devant le marabout de Sidi-Brahim.)

Toulouse, le 10 mars 1847 (1).

Votre frère (2) capitaine adjudant-major a été devant le marabout, nous a crié de ne pas nous rendre, que lui était déjà trop malheureux, nous lui avons répondu que nous nous renderions qu'à la mort; alors l'émir l'a fait retirer sur le bord du ravin, il nous disparu pour la dernière fois, car nous étions enfermés.

Voilà, mon lieutenant, la vérité, toute la vérité, rien d'amplifié, tous les détails peuvent être affirmés par Lavaissière, Langevin, Langlet, Laparard, Tressy, Léger, Delpierre (3) et votre tout dévoué serviteur.

V. MICHEL.

---

(1) Le carabinier Victor Michel, blessé le 26 septembre au retour du marabout, avait été nommé caporal de 2e classe, le 11 octobre 1845, puis caporal de 1re classe le 4 mars 1846; rentré en France le 29 avril 1846, il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 21 août suivant. Comme il ne fut libéré que le 31 décembre 1848, il se trouvait bien, en mars 1847, avec le dépôt du 8e bataillon, à Toulouse.

(2) Cette lettre a donc été adressée par Michel à Léon Dutertre, qui, en 1847, était lieutenant au 11e de ligne.

(3) Lavayssière, Langevin, Langlais, Laparra, Tressy, Léger et Delfieu.

N° 145

Archives de M. Hippolyte Anceaume (Copie).

Le caporal Tropel au lieutenant Léon Dutertre.

(Le capitaine Dutertre devant le marabout de Sidi-Brahim.)

Mon cher Lieutenant,

C'est avec douleur que je me vois obligé de vous avouer le malheur qui doit affliger votre cœur et qui a été pour l'armée une consternation, il était aussi bon qu'il était vaillant, il est mort, je puis vous l'assurer, mais mort sans reproche; il fut malheureusement pris prisonnier le 23 septembre, nous fûmes bloqués le même jour dans le marabout. Lorsque le lendemain nous vîmes paraître votre frère accompagné de six Arabes pour venir nous engager à nous rendre selon les ordres de l'émir, lorsque arrivé à distance du capitaine de Géraux, il répéta les paroles du général Cambrone : Un Français meurt mais ne se rend pas, ce qui fut cause de sa mort, je ne vous dirai pas quelle fut notre rage de ne pouvoir le venger.

J.-B. Tropel,
Chevalier de la Légion d'honneur.

Riez (Basses-Alpes), le 19 mars 1847.

Observations (*P. A.*) : Il n'est pas possible de donner au sujet de cette lettre des explications satisfaisantes; la copie possédée par M. Anceaume porte qu'elle est écrite par « le chevalier Tropel, officier au 8e bataillon d'Orléans ». Jean-Baptiste *Tropel* n'a pas été officier; né le 28 janvier 1812 à Bévenais (Isère), il entra au service en 1834, au dépôt des régiments de marine, fut embarqué à Brest au mois de novembre, et resta jusqu'en 1839 à la Guadeloupe et à la Martinique; libéré, il reprit du service en 1840 au 52e de ligne comme remplaçant et passa la même année au 8e bataillon de chasseurs; parti pour l'Afrique en juin 1841, il fut nommé carabinier le 1er janvier 1842 et chevalier de la Légion d'honneur le 14 juillet 1844. Promu caporal de 2e classe le 26 octobre 1845, caporal de 1re classe le 6 février 1846, il fut libéré le 5 mai suivant; il se retira à Bévenais (Isère). *A. A. G.*, Reg. matric., n° 643.

La copie est datée « Pliez (Basses-Alpes) »; ce ne peut être que Riez (Basses-Alpes). On ne comprend guère pourquoi Tropel s'y trouvait; il faut remarquer cependant que de nombreux chasseurs du 8e bataillon qu'il avait connus étaient originaires des Basses-Alpes; parmi ceux qui se trouvaient au combat de Sidi-Brahim, trois étaient nés à Riez : Flavius (1351) et Luquet (1383) avaient été tués sur le champ de bataille; Gallus (1349) avait été pris et massacré.

Quant à Tropel, il n'assistait pas au combat du Kerkour et il ne se trouvait pas au marabout de Sidi-Brahim. Ou bien c'est un imposteur, et il raconte, en les prenant pour lui, des faits qu'il a entendu raconter au bataillon par les survivants; ou bien il transcrit le récit d'un de ses camarades, libéré ou en congé, qui s'était trouvé dans le marabout.

N° 146

Archives du lieutenant Paul Azan (Original).

Le caporal Pègues (1) au lieutenant Paul Azan (Extrait).

(La mort de Dutertre.)

Viviez ,9 décembre 1903.

Monsieur Azan,

Veuillez excuser, je vous prie, le retard de ma réponse...

C'est de la bouche même du caporal Lavayssière et du carabinier Laparra, avec qui je me suis retrouvé en 1854, à Paris, lors de la formation du bataillon de chasseurs de la garde (2), que j'ai connu les termes de la légende attribuée à Dutertre devant le marabout.

On a toujours cru, et c'est l'opinion la plus vraisemblable, que Dutertre a été tué par les gens de son escorte, dans un ravin, en le ramenant au camp, en dehors de la vue des carabiniers, qui n'auraient pas manqué de tirer sur les bourreaux du capitaine. C'est de cette circonstance que le capitaine n'est pas revenu au camp, que de Cognord a pu croire qu'il avait été tué à côté de Froment-Coste.

.....Avec mes sentiments les plus affectueux, agréez, Monsieur Azan, l'assurance de tout mon dévouement.

PÈGUES.

Récit du lieutenant Colin.
(5 octobre 1845.)

Jean-Baptiste-Philippe-Auguste-Fortuné Colin, né le 26 mai 1813 à Saint-Ferdinand, dans le royaume de Naples, s'engagea au 20ᵉ léger en 1831, fit la campagne de Belgique en 1831-1832, et obtint le grade de sous-lieutenant le 25 avril 1840; il passa en octobre suivant au 8ᵉ bataillon de chasseurs à pied et partit avec ce corps en Afrique

---

(1) Pègues, caporal au 8ᵉ bataillon de chasseurs en 1845, faisait partie de la garnison restée à Djemmaa-Ghazaouet pendant les journées de Sidi-Brahim; il connut tous les survivants et les vit de près.

(2) Laparra, dont l'étrange carrière militaire consista à être nommé caporal plusieurs fois, pour redevenir plusieurs fois simple chasseur, entra en effet en 1854 dans le bataillon de chasseurs de la garde impériale. Pègues s'engagea au même bataillon, fut immatriculé, mais son engagement fut annulé aussitôt; il put du moins revoir Laparra. Quant à Lavayssière, il était sans doute venu à Paris à ce moment, mais il ne servit pas aux chasseurs de la garde. *A. A. G.*, Registres matricules.

en 1841; lieutenant en 1842, il dut, en août 1845, rester à Tlemcen, tandis que son bataillon partait à Djemmaa-Ghazaouet, parce qu'on laissait toujours dans cette ville le cadre d'une compagnie. Après le désastre de Sidi-Brahim, il réunit presque aussitôt, soit par des lettres d'amis, soit par des récits de survivants, de nombreux renseignements sur la mort de ses camarades du bataillon; il recueillit par exemple des détails donnés par le caporal Lavayssière, par des Arabes ayant assisté au combat, et par une lettre de Courby de Cognord. On doit donc accorder un certain crédit à son récit, qui est presque contemporain des événements.

Colin avait des notes magnifiques de ses chefs, en particulier de Cavaignac et de La Moricière, et cependant les propositions faites en sa faveur pour qu'il obtînt le grade de capitaine n'aboutissaient pas. Le lieutenant-colonel de Lourmel, qui fut après Froment-Coste son chef de bataillon au 8e, écrivait au ministre le 13 novembre 1847 : « M. Colin est un lieutenant d'une rare capacité, jointe à une modestie et à une bravoure plus rares encore. De l'avis unanime de ses chefs comme de celui de ses camarades, c'est l'officier de son grade le plus méritant de toute l'armée d'Afrique. Les notes de M. Colin et les 12 ou 13 propositions pour le grade de capitaine dont cet officier a été l'objet depuis quatre ans prouvent, mieux que tout ce que je pourrais avoir l'honneur de dire à Son Excellence, combien il est apprécié. Le nommer capitaine serait un acte de justice (1). » Colin fut nommé le 21 juillet 1848, au 9e bataillon de chasseurs, et quitta l'Algérie le 1er janvier 1851; capitaine adjudant-major en août, il fit campagne à l'intérieur en décembre 1851, et fut nommé en 1853 successivement major au 5e de ligne, puis chef de bataillon au 15e bataillon de chasseurs. En 1857, il obtint le grade de lieutenant-colonel, fut affecté d'abord au 27e de ligne, puis en décembre 1858 au 3e tirailleurs, qu'il rejoignit en Algérie au début de 1859. En 1860, il revint en France avec le grade de colonel au 96e de ligne, puis en 1866 fut mis à la tête du 4e régiment de voltigeurs de la garde impériale.

Nommé général de brigade le 14 juillet 1870, Colin reçut le commandement de la 2e brigade de la 3e division d'infanterie du 6e corps de l'armée du Rhin; le 16 août, à Rezonville, il eut un cheval tué sous lui; le 18, à Saint-Privat, il reçut un coup de feu à la jambe gauche et se trouva immobilisé par cette blessure pendant le reste de la campagne. Il rentra en activité le 31 mars 1871, fut nommé général de division en 1875, et remplit pendant trois ans les fonctions d'inspecteur général du 23e arrondissement d'infanterie. Admis dans la section de réserve en 1878, retraité en 1879, il se retira à Neuilly, puis à Paris (84, rue de Miromesnil), et mourut à l'hôpital du Val-de-Grâce le 8 juin 1895 (2).

(1) Le lieutenant-colonel Le Normand de Lourmel, du 8e de ligne, au Ministre de la guerre, 13 novembre 1847. *A. A. G.*, dossier Colin (copie).
(2) *A. A. G.*, dossier Colin.

N° 147

Archives du lieutenant-colonel Henriot (Copie).

Le lieutenant Colin, du 8e bataillon d'Orléans, au lieutenant-colonel Uhrich, du 67e de ligne.

(Récit du combat de Sidi-Brahim.)

Tlemcen, le 5 octobre 1845.

Mon Colonel,

Le 8e bataillon n'a jamais oublié que vous avez été son premier chef, que c'est avec vous qu'il a débuté sur cette terre d'Afrique qu'il vient cette fois d'arroser de presque tout son sang. Je serai l'interprète de tous en vous faisant connaître la perte douloureuse que nous venons d'éprouver.

Le 23 septembre dernier, dans un combat contre les troupes d'Abd el Kader, le 8e chasseurs d'Orléans a laissé neuf officiers et plus de trois cents soldats sur le champ de bataille. Voici les noms des braves et dignes camarades que nous avons perdus :

MM. Froment-Coste, chef de bataillon.......... tué.
Dutertre, capitaine adjudant-major......... tué.
De Géreaux, capitaine .... tué.
De Chargère, capitaine. .... tué.
Burgard, capitaine. .... tué.
De Chappedelaine, lieutenant.............. tué.
De Raymond, lieutenant.................... tué.
Larrazet, sous-lieutenant, blessé et fait prisonnier.
Rosaguti, chirurgien-major. .... tué.

Ce malheur nous parut, à la première nouvelle, si grand, si impossible, que nous fûmes quelque temps sans y croire ; mais bientôt les détails officiels vinrent nous donner la certitude que c'était un fait malheureusement accompli. Il ne nous restait plus qu'à pleurer sur ceux qui venaient de mourir d'une manière si héroïque. Puissent nos larmes adoucir la douleur amère dont seront abreuvées les familles de nos braves camarades à la nouvelle de cette catastrophe.

Vous aurez reçu par les journaux et bien avant ma lettre des détails sur cette malheureuse affaire du 23, car depuis quinze jours nous sommes sans aucune communication avec Oran, ce qui veut dire avec le France, et les événements nous donnent lieu de croire qu'il en sera encore ainsi longtemps. Cependant, à quelque époque que vous receviez ma lettre, vous lirez encore avec intérêt, j'en suis certain, tout ce qui se rapportera à ce brave 8e que vous avez formé ; je vais donc avoir l'honneur de vous faire connaître quelques épisodes de la journée du 23.

Depuis deux mois environ, le 8e bataillon formant avec un escadron du 2e hussards la garnison de Djemmaa-Ghazaouet, les expéditions étaient fréquentes; mais elles duraient rarement plus de quarante-huit heures. Le 21 septembre, le colonel Montagnac, commandant supérieur, ayant été averti que l'ennemi allait entrer sur notre territoire, sortit à 10 heures du soir avec 340 hommes bien valides et l'escadron du 2e hussards.

Cette petite colonne marcha toute la nuit, et le 22 au soir elle bivouaqua à 4 ou 5 lieues à l'ouest (1) de Djemmaa. Le 23, vers 6 heures du matin, nos avant-postes signalèrent une centaine de cavaliers ennemis; aussitôt le colonel Montagnac, après avoir fait prendre le café aux hommes, partit avec l'escadron de cavalerie et trois compagnies sans sacs pour appuyer la charge; ces trois compagnies, qui formaient un détachement sous les ordres du capitaine de Chargère, étaient : la 3e compagnie commandée par M. Larrazet, la 6e par M. de Chargère, et la 7e par M. de Raymond. Le reste du bataillon, sous les ordres du commandant Froment-Coste, avait été laissé à la garde des bagages. Le détachement de M. de Chargère suivit la cavalerie pendant plus d'une heure au pas de course. La cavalerie ennemie paraissait devant la nôtre; elle simulait une retraite, pour attirer la nôtre sur un terrain qui pouvait être tourné par le gros de leur cavalerie, qui se tenait derrière un pli de terrain. Enfin le moment fatal arriva. Nos hussards tombèrent au milieu de cette masse de cavalerie arabe; en quelques minutes l'escadron fut détruit; au même moment nos compagnies furent cernées de toutes parts et assaillies par des nuées de Kabyles. On vit le capitaine de Chargère prendre la meilleure position possible et former le carré, mais que pouvaient ces braves gens contre un ennemi aussi nombreux? Il y eut un carnage affreux, tous les nôtres restèrent sur le champ de bataille, mais pas sans avoir chaudement vendu leur vie. Quelques-uns, blessés seulement, furent relevés plus tard et faits prisonniers; de ce nombre se trouvait M. Larrazet.

Le colonel de Montagnac a été tué un des premiers. Mais avant, il avait envoyé l'ordre au commandant Froment-Coste de venir à son secours avec la 2e compagnie commandée par le capitaine Burgard. Le commandant, ignorant encore le sort des trois autres compagnies, marche à leur secours; mais il n'avait pas fait la moitié du chemin qu'il a sur lui toute la masse ennemie. Celle-ci ayant massacré les trois compagnies vient se ruer sur ce faible renfort. Aux premiers coups de feu, le commandant tombe mortellement frappé; le capitaine Dutertre, qui l'avait suivi, prend le commandement et parvient à gagner un mamelon où il forme sa petite troupe en carré. Là commence un nouveau carnage; nos hommes se battent comme des lions, mais tous succombent. Le capitaine Dutertre est tué (2), et le capitaine Burgard, qui n'est encore que blessé, rallie les

(1) Au sud-ouest.

(2) Dutertre tomba blessé, mais fut relevé par les Arabes. C'est parce que Colin avait déjà pu lire une lettre de Courby de Cognord à Gagnon, dans laquelle Dutertre était porté comme tué sur le champ de bataille, qu'il annonça ainsi cette mort. (*Note de P. A.*)

quelques hommes encore sur pied en leur criant de mourir à côté de lui.

Le capitaine de Géreaux, resté à la garde des bagages, ayant vu ce dernier désastre, songe à mettre sa troupe à couvert, après avoir fait prendre le plus de cartouches possible, et se retire dans un marabout situé à un quart de lieue du point où avait été laissé le convoi. Il perd cinq hommes dans le trajet, mais le reste de sa troupe trouve un abri derrière les faibles murailles du Marabout de Sidi-Brahim.

Je ne vous parlerai pas, mon Colonel, de cette belle défense; toutes les feuilles quotidiennes ont dû en parler. Je vous dirai seulement qu'ils sont venus mourir près de Djemmaa; une petite démonstration de la redoute, quelques coups de canon tirés deux minutes plus tôt, et cette poignée de braves était sauvée.

Le brave caporal Lavayssière (aujourd'hui sergent de carabiniers) nous a affirmé que le boulet du premier coup de canon tiré de la redoute était venu tomber au milieu des Arabes qui le poursuivaient et qu'il les avait mis en fuite; alors seulement les quelques hommes encore debout ont pu gagner la redoute.

Vous voyez, mon Colonel, que le pauvre mais digne 8e a été détruit par petites fractions; aucun n'a pu échapper à la destruction.

Dans cette affaire, les Arabes avouent avoir perdu beaucoup de monde. Abd el Kader a été blessé à l'oreille; un témoin oculaire nous a dit que l'Emir affectait de montrer cette blessure.

Les Arabes rapportaient aussi qu'un officier monté sur un cheval isabelle leur avait fait beaucoup de mal (1); ce brave officier serait le capitaine Dutertre.

Quand je songe à cet affreux malheur, mes larmes coulent, en souvenir de tous ces bons camarades que je ne reverrai plus; me voilà maintenant sur les compagnies en Afrique le seul officier de la formation. Je perds plus que tous les autres officiers, car je comptais avec ceux que nous venons de perdre une amitié de cinq ans.

Je ne dois pas oublier de vous dire, mon Colonel, par quel hasard je n'ai pas partagé le sort de mes camarades : à son dernier passage à Tlemcen, le lieutenant-général de La Moricière a fait remettre en usage un ancien principe, qui était de laisser un cadre de compagnie à Tlemcen, toutes les fois que le bataillon sortait pour expéditionner.

En recherchant les anciens tours, on a trouvé que c'était à la 1re compagnie, que je commande par intérim, à rester.

D'après un état envoyé au général Cavaignac par M. Courby de Cognord, chef d'escadrons au 2e hussards, fait prisonnier le 23 septembre, le 8e bataillon a 79 hommes prisonniers et un officier :

(1) Le récit arabe (pièce 151) parle, en effet, successivement de deux officiers qui se battirent avec une ardeur particulièrement remarquable : l'un fut fait prisonnier, et pourrait bien être Dutertre; l'autre mourut les armes à la main. (*Note de P. A.*)

M. Larrazet (1). Tous ces hommes, comme le constate l'état, ont tous de trois à six blessures.

Veuillez m'excuser, mon Colonel, de la liberté que j'ai prise de vous écrire une aussi grande lettre.

Agréez, mon Colonel, l'expression de mon profond respect.

COLIN, lieutenant.

Récit du lieutenant Dugat (1846).

Auguste-César Dugat, né, le 2 février 1805, à Orange (Vaucluse) ; entré au service au 9e chasseurs (devenu le 4e), en 1821; maréchal des logis en 1825, il passa avec ce grade au 2e chasseurs d'Afrique en mars 1832. Nommé sous-lieutenant au mois de novembre suivant, puis lieutenant le 25 décembre 1836, il passa à la légion de gendarmerie d'Afrique en 1839; il revint cette même année en France, pour ne repartir en Algérie qu'en octobre 1844. De retour en France en octobre 1846, il fut nommé capitaine en 1850, chef d'escadrons en 1854, et admis à la retraite en 1862; il mourut le 12 décembre 1875.

En 1845, le lieutenant Dugat prit part à la répression de l'insurrection et accompagna Bugeaud dans son expédition vers Tiaret. Il fut cité dans un rapport du maréchal pour sa belle conduite au combat de Skidia, le 27 octobre 1845 (2), puis cité à nouveau à l'occasion du combat de Temda, le 23 décembre (3). C'est au cours de cette colonne que Dugat recueillit, de la bouche même d'un officier d'Abd El Kader, qui fut fait prisonnier par nos troupes, des renseignements sur le combat de Sidi-Brahim; il les nota avec la précision d'un officier de gendarmerie habitué à faire des enquêtes, et les transcrivit dans le volume qu'il édita

(1) On se demande quel état le lieutenant Colin peut avoir vu le 5 octobre, puisque la première lettre de Courby de Cognord à Cavaignac est datée du 5 octobre (pièce 65); mais on trouve sur le *Journal de captivité* du commandant la même liste qui figure pièce 66, à la date du 27 septembre 1845 et à l'adresse du « colonel du 2e hussards ». C'est cette liste qui fut, le 5 octobre, recopiée à la suite de la lettre à Cavaignac; on y trouve le « nom des officiers morts », entre autres Dutertre. (*Note de P. A.*)

(2) *A. A. G.*, Dossier Dugat. — Cf. *A. H. G.*, Algérie, Correspondance, octobre 1845, Bugeaud au ministre de la Guerre, du bivouac de Cherita, 4 lieues est de Tiaret, 28 octobre 1845.

(3) *A. A. G.*, Dossier Dugat.

quelques mois plus tard sur *la Guerre en Afrique* (1). On peut donc attacher à ce témoignage, presque contemporain des événements, une importance considérable.

Voici en quels termes s'exprimait le lieutenant Dugat :

N° 148

C'est dans les environs du Sersou que nous sommes encore (2) : la pluie tombe (3); la route est dangereuse pour les chevaux et les cavaliers, pénible pour l'infanterie, et les vivres commencent aussi à s'épuiser : le soldat est déjà à l'affût d'un biscuit.

Mais les chouasks (4) du général ont opéré une importante arrestation. Trois réguliers d'Abd el Kader viennent d'être surpris : deux d'entre eux ont été décapités par nos éclaireurs, mais le troisième est un officier (5). Il est amené au général, qui l'interroge, et nous apprenons qu'Abd el Kader, à la tête de huit cents chevaux de choix, n'est qu'à huit lieues de nous. Le général imprime alors à notre marche une allure plus accélérée; mais la nuit arrive, et de nouveaux renseignements font connaître que notre ennemi a, par une course rapide, mis une distance considérable entre notre colonne et sa cavalerie. Il faut encore, ce jour-là, renoncer à l'espoir de l'atteindre, et on bivouaque à Soak-el-Sebt des Beni-Ser (6).

---

(1) *La Guerre en Afrique*, par Aug. Dugat, Paris, Dumaine, 1846.

(2) Dugat devait se trouver avec le maréchal de camp Yusuf, qui commandait une colonne détachée de celle du gouverneur général. Yusuf s'était séparé de Bugeaud le 24 novembre, à Ammi-Moussa, était arrivé à Tiaret le 27, au Nador le 29, et était resté du 1er au 3 décembre à Aïn-Toukria, toujours sur la piste d'Abd-el Kader. — Yusuf à Bugeaud, d'Aïn-Toukria, 16 décembre 1845. *A. H. G.*, Algérie, Corresp., Déc. 1845, prov. d'Oran (copie).

(3) Le 6 décembre, la pluie tomba abondamment; elle fut aussi très abondante le 7, et ce jour-là Yusuf bivouaqua à Aïn-Harmila, à 2 lieues du Nador. *Ibid.*

(4) C'est probablement *choueffa* qu'il faut lire. Dans le rapport de Yusuf à Bugeaud du 16 décembre 1845, on trouve plusieurs fois ce terme, et une note indique le sens qu'il faut lui donner : « On nomme *chouef*, *choueffas*, un éclaireur ou des éclaireurs. »

(5) Yusuf, dans son rapport cité, du 16 décembre, raconte ainsi cette prise :

« Le 8 décembre, vers 6 heures du soir, mes éclaireurs envoyés très loin surprirent trois choueffas d'Abd-el-Kader. C'étaient trois officiers de réguliers; deux furent tués en se défendant vigoureusement; le troisième me fut amené. »

(6) Souk-es-Sebt doit être la véritable orthographe du nom cité

Yusuf écrit dans son rapport que les troupes ont bivouaqué à *Laritt*. Voici en quels termes il s'exprime :

« Cet homme (l'officier de réguliers prisonnier) par ses récits confirma toutes mes prévisions. Il me dit qu'Abd-el-Kader, après avoir fait filer ses troupeaux de prise dans le Sud-Ouest, ainsi que les tribus qu'il avait décidé à émigrer, s'était dirigé vers le Nord-Est, avec 12 ou 1.500 cavaliers, et

L'officier d'Abd el Kader est près du général, qui le fait longuement causer sur son chef et surtout sur le combat de Sidi-Brahim.

Cet Arabe apprend à notre chef de colonne que, dans cette cruelle affaire, Abd el Kader a eu un cheval tué sous lui et a reçu une légère blessure à l'oreille; qu'il a cherché à arrêter le massacre de nos malheureux soldats, et enfin que les Français qui sont tombés ce jour-là en son pouvoir ont été placés sous sa protection immédiate et n'ont pas eu à se plaindre des Arabes. Enfin, s'il faut en croire la version du régulier prisonnier, en ce jour, néfaste pour nous, Abd el Kader fut d'une humanité parfaite.

Interrogé sur les motifs qui avaient pu porter le colonel Montagnac à donner ainsi sa confiance au chef qui le conduisit dans ce guet-apens, et sur les circonstances qui avaient si bien servi Abd el Kader, l'officier arabe fit un récit qui s'accorda parfaitement avec celui qu'une personne marquante avait bien voulu me faire deux mois avant. Je le reproduis ici en le faisant suivre de quelques détails ressortant de ce triste sujet.

Abd el Kader méditait depuis longtemps une nouvelle insurrection. Il connaissait les événements de Tenès, d'Orléansville, ceux de Mostaganem, si tristement célèbres par la mort glorieuse du colonel Berthier. Il savait que le Dahra s'agitait, et que les Flittas n'attendaient qu'un signal de lui pour se ranger sous sa bannière; enfin par ses ordres, dit-on, des émissaires nombreux parcouraient le sud et l'est de l'Algérie, prêchant occultement la guerre sainte; et il se tenait prêt à tout événement.

Or, le brave colonel de Montagnac, officier supérieur distingué, peintre et poète, savait l'ex-Emir dans les environs de Djemmaa-Ghazaouat, et il se berçait de l'espoir de s'emparer de lui.

A cet effet, il entretenait de nombreuses intelligences avec les Arabes de son voisinage et surtout avec leur chef; celui-ci avait avec le colonel de fréquentes entrevues, et toujours la possibilité de la prise de l'ex-Emir était le texte favori de leurs conversations.

« Si tu veux m'aider à prendre Abd el Kader, disait le colonel, ta fortune est faite . »

Et le chef répondait qu'il en avait une envie extrême, et jurait par Mahomet et le Koran qu'il tenterait dans ce but tous les moyens possibles.

Il finissait ordinairement par informer le commandant de Djemmaa-Ghazaouat qu'Abd el Kader faisait souvent des pointes dans son voisinage.

C'était là un terrible stimulant pour le brave colonel; aussi son idée fixe prenait-elle chaque jour plus de force, et il se jurait à part lui de ne laisser échapper aucune occasion favorable à ses projets.

Mais pendant que le chef arabe prodiguait ses protestations de fidélité au commandant français, pendant qu'il promettait de tout tenter pour lui livrer Abd el Kader, son fanatisme et sa haine ins-

---

que, le soir même, il devait camper du côté de Loha. Je n'avais point de temps à perdre; je continuai ma route jusqu'à Laritt, où j'arrivai à 11 heures du soir. Mes troupes avaient fait quatorze lieues et étaient exténuées. »

tinctive contre les chrétiens le conduisaient d'autre part près de l'Emir, auquel il avait déjà expliqué comme quoi, ayant été forcé de céder à la force, il avait dû faire acte de soumission aux Français, ajoutant qu'au fond il était à lui corps et âme, ainsi que la tribu relevant de son autorité.

Abd el Kader était trop adroit pour ne pas accueillir avec distinction ce futur allié. Il lui avait pardonné son adhésion forcée à nos lois et l'entretenant de ses projets, de son avenir, il exerçait sur lui son ascendant ordinaire, de sorte que le cheik arabe, quand il quittait l'Emir, fasciné par sa prodigieuse influence et le prestige religieux qui l'entourait, jurait de se dévouer à lui et revenait près des Français avec les intentions les plus perfides.

Un jour qu'il était venu rendre ses hommages à Abd el Kader, alors à dix lieues de Djemmaa-Ghazaouat, *le sultan*, apres lui avoir adressé quelques questions sur la manière dont les Français traitaient les Arabes, sur le caractère et les habitudes de nos officiers, questions auxquelles le chef bédouin avait répondu en se louant beaucoup de nos procédés, Abd el Kader lui dit :

« Et le commandant de Djemmaa, quel homme est-ce? parle-moi de lui. »

Le cheik eut encore la franchise de faire l'éloge du colonel Montagnac :

« Il est généreux, dit-il, et me reçoit toujours avec bonté; je n'ai enfin qu'à me louer de lui. Toutefois, ajouta mystérieusement le traître, je ne sais ce que tu lui as fait, mais il a une envie extrême de te faire prisonnier.

— Ah! » fit Abd el Kader en souriant.

Il y eut une pose de quelques minutes.

« Ah! il veut me faire prisonnier, reprit l'Emir; eh bien! tu vas toi-même m'aider à le prendre. »

A cette proposition inattendue, le chef surpris releva la tête; mais il la baissa aussitôt devant l'attitude inspirée d'Abd el Kader qui, attachant sur son serviteur un de ses regards magnétiques qui fascinent, continua de sa voix prophétique :

« Obéis! c'est un infidèle; Dieu le veut! »

Le chef sortit précipitamment, l'âme bouleversée, et peu de jours après le colonel Montagnac, trompé par lui, le suivait à Sidi-Brahim, où il tombait frappé à mort, entraînant avec lui quatre cents braves qui le suivaient.

Qui ne connaît les détails de ce fatal combat? quatre cent cinquante hommes d'infanterie et cent hussards (1) eurent à lutter contre six mille Bédouins et plus de mille chevaux!

Acculés dans une vallée étroite, enveloppés de toutes parts, ils n'eurent à peine que le temps de se mettre en défense et de vendre chèrement leur vie.

Le colonel Montagnac, blessé mortellement, combattit longtemps encore, et en tombant il prononça de nobles paroles que l'histoire a recueillies; le chef d'escadron Courby de Cognord, atteint de

(1) Trois cents quarante-six chasseurs et soixante-deux hussards seulement.

cinq blessures, et ayant eu deux chevaux tués sous lui, succomba aussi sous le nombre; mais moins heureux que son brave colonel, il resta vivant au pouvoir des Arabes.

Vous parlerai-je du marabout qui vit la défense si énergique de quatre-vingts chasseurs d'Orléans, commandés par le capitaine Géraux? Le beau fait d'armes de Mazagran fut dépassé en héroïsme dans cette sorte de forteresse improvisée, où nos soldats restèrent deux (1) jours sans manger, sans dormir, sans boire, longues tortures qui, après ces deux jours d'angoisses, se terminèrent par la sortie audacieuse d'autant de cadavres ambulants; mais assaillis par des bandes sauvages et implacables, la force leur manqua, et quinze de ces malheureux revinrent seuls à Djemmaa-Ghazaouat; les autres, cruellement mutilés, succombèrent à ces rudes atteintes et furent traînés mourants au milieu de leurs cruels ennemis.

Mais si ceux-là eurent alors la vie sauve, ils furent plus tard victimes de la barbarie des Arabes (2).

Récit du capitaine Hugonnet (1859).

Ferdinand-Victor Hugonnet, né le 22 mai 1822 à Paris, était fils d'un sergent-major d'infanterie légère, et avait été enfant de troupe au 2e escadron du train des parcs d'artillerie. Entré à Saint-Cyr en 1841, il fut nommé sous-lieutenant au 10e bataillon de chasseurs le 1er avril 1843, et rejoignit son bataillon en Afrique; il se trouvait à Lalla-Maghrnia en 1845, lors de l'affaire de Sidi-Brahim.

Cet officier resta en Afrique comme lieutenant, et passa, en 1854, au bataillon de tirailleurs indigènes de Constantine. Nommé capitaine et mis hors cadres la même année, il exerça les fonctions de chef de bureau arabe; il était tout à fait préparé à son rôle, en ce sens qu'il parlait facilement l'arabe, sans avoir jamais besoin d'un interprète; il était d'ailleurs fort apprécié de ses chefs, et, en particulier, de Mac-Mahon. Cependant, il se vit enlever, en 1856, son emploi dans les bureaux arabes, la direction des affaires de l'Algérie ayant pris prétexte de son « inaptitude à ces sortes de fonctions ». Quels étaient les véritables motifs de cette mesure? Il est probable que les idées personnelles du capitaine Hugonnet sur l'administration des indigènes étaient en désaccord avec celles adoptées en haut lieu.

Hugonnet n'accepta pas ce qu'il considérait comme une disgrâce et offrit sa démission, qui fut acceptée; il quitta ainsi

(1) Trois jours, les 23, 24 et 25 septembre.
(2) *La Guerre en Afrique*, p. 242 à 251.

l'armée à 34 ans, ayant déjà seize ans de service, treize campagnes et la croix de la Légion d'honneur (1). Il se retira à Paris, aux Batignolles, et publia des ouvrages sur l'Algérie, qui resteront parmi les meilleurs qui aient été écrits sur l'histoire de la conquête.

En 1858, il fit paraître les *Souvenirs d'un chef de bureau arabe* (2), dans lesquels il essaya de démontrer que le peuple indigène était très peu connu de nous, et que notre antagonisme naturel nous avait empêché d'employer les meilleurs moyens pour le gouverner.

Puis, en 1859, il donna dans le *Spectateur militaire* les souvenirs qu'il avait conservés de l'épisode de 1845. Malheureusement ces souvenirs, un peu effacés à treize ans de distance, manquaient souvent de précision ; de plus, au moment des événements, Hugonnet avait été malade, et la fièvre lui avait laissé peu de répit ; enfin, il paraissait avoir le souci de ne pas prononcer le nom d'anciens chefs mêlés d'une manière directe à l'épisode. Ces différentes raisons empêchent le récit d'Hugonnet d'être un document de grande portée; mais, si l'on en dégage les inexactitudes, on peut en tirer des détails utiles, ceux sur lesquels l'ancien sous-lieutenant de Lalla-Maghrnia n'a pas pu se tromper. Cet article, relatif à l'épisode de Sidi-Brahim, constitua un des chapitres de l'ouvrage très intéressant que fit paraître Hugonnet en 1860 : *Français et Arabes en Algérie* (3).

N° 149

[Le *Spectateur militaire,* 2e série, janvier-mars 1859 (p. 436 à 448)].

Épisode de la guerre d'Afrique. — Perplexité des troupes de Lalla-Marnia pendant le massacre de Sidi-Brahim.

Au mois de septembre 1845, le 10e bataillon de chasseurs, dont je faisais partie, occupait la redoute de Lalla-Marnïa, sur la frontière marocaine.

Cet établissement, commencé l'année précédente dans le but de surveiller la plaine d'Ouchda, que ravageaient continuellement des maraudeurs et même des partis ennemis assez considérables, avait

---

(1) *A. A. G.*, dossier Hugonnet.
(2) Paris, Michel Lévy, 1858.
(3) Paris, Sartorius et Challamel, 1860, chap. VIII, p. 238 et suivantes. En 1859, le même auteur fit paraître : *Bugeaud, duc d'Isly, maréchal de France, conquérant de l'Algérie*, Paris, 50 p. in-8°.

amené les hostilités avec le Maroc et la campagne de 1844, pendant laquelle fut si complètement défait le fils du sultan Muley-Abd-er-Rahman, ou le Petit Mulet, comme l'appelaient nos soldats.

Elevé tout à côté du marabout de Lalla-Marnïa *(la dame enrichissante)*, et sur un emplacement couvert de ruines romaines (1), le nouveau poste ne fut d'abord nullement protégé par la sainte sa voisine. Après avoir servi en 1844 de point d'évacuation pour les malades de l'armée d'Isly et par conséquent de lieu de souffrance et de sépulture pour beaucoup de nos soldats, il avait considérablement réduit l'effectif valide des divers bataillons qui furent envoyés successivement pour le garder, pendant les deux premières années de son existence surtout. Il est vrai que, pendant cette période de temps, la redoute se composait simplement d'une enceinte de fossés et de terrassements. Bref, la troupe dont je faisais partie était en fort mauvais état au moment où se passèrent les événements qui vont suivre.

Beaucoup d'anciens Algériens ne peuvent se rappeler sans une émotion douloureusse l'aspect navrant de ce séjour si triste, surtout à la fin de l'été. A côté de mamelons secs et gris et à l'entrée d'une immense plaine blanchâtre sans végétation, on voyait de loin, à quelque distance au-dessus du sol, un nuage de poussière immobile. C'était le poste de Lalla-Marnïa, ou plutôt celui-ci se trouvait au-dessous du nuage indicateur que l'œil considérait fixement sans pouvoir en être distrait.

Les choses ont bien changé depuis lors : il y a maintenant des jardins, des arbres, des constructions en grand nombre, un village tout auprès, etc. ; mais en 1845 des fossés et des remparts desséchés, semblables à des monceaux de cendre, formaient l'extérieur ; au dedans on voyait quelques baraques en planches, des tentes, de la paille jonchée partout, des soldats à mine cadavéreuse, puis au-dessus du tout, le nuage dont j'ai parlé et, plus haut encore, un soleil sans pitié.

Nous étions dans cette triste nécropole, absorbant des quantités prodigieuses de sulfate de quinine, lorsque des bruits d'hostilité vinrent nous ranimer quelque peu. Des ordres très sévères défendaient de s'éloigner de la redoute, des rôdeurs ayant été vus dans la plaine. Les communications avec Tlemcen étaient coupées ; tout présageait une nouvelle guerre sainte. Abd el Kader, disait-on, avait promis aux siens d'inaugurer solennellement le Ramadan ; ce mois sacré commençait, cette année-là, le 20 ou 21 septembre, je crois ; nous attendions.

Le 21 (2), nous entendîmes des détonations nombreuses et sourdes ; le son était étouffé aussitôt que produit et semblait indiquer qu'on déchargeait des armes sur une butte de terre, du moins nous ne pouvions le comprendre autrement. Il y avait entre Lalla-

(1) Ces ruines ont malheureusement été détruites lors de la construction de la redoute actuelle ; il n'en reste guère comme vestiges que deux bornes portant des inscriptions, et qui ont été placées de part et d'autre de l'entrée du pont-levis donnant accès dans la redoute (1901).

(2) C'est le 23 qu'il faut lire.

Marnïa et Nemours une petite colonne qui parcourait le pays (1), rien de plus naturel que de penser qu'elle était engagée; mais comment expliquer ces détonations étouffées? Les officiers du bataillon en vinrent à admettre que probablement la colonne qui faisait expédition dans les environs s'exerçait au tir à la cible, dans une gorge et à courte distance. D'autre part, il était bien difficile de croire qu'un chef militaire fût assez absurde pour faire brûler sa poudre en exercices, au moment où celle-ci pouvait être si nécessaire, et l'on revenait aux idées plus probables d'un engagement avec l'ennemi.

Les esprits étaient fort préoccupés. Abd el Kader allait-il donc recommencer une lutte ouverte semblable à celle qu'il soutint dans les premiers temps, lorsqu'il surgit d'entre les croyants, et viendrait-il se heurter de front contre nos colonnes expéditionnaires? Cela paraissait peu admissible.

Le fils de Mahi Eddin (2), après avoir bravement et inutilement tenté de nous vaincre en face, s'était borné, dans les dernières années, à nous entraîner au loin à sa poursuite, épuisant et décimant ainsi nos troupes par la fatigue. Il ne jouait le rôle d'agresseur que vis-à-vis de corps surpris en petit nombre, de convois de ravitaillement, de postes isolés, et harcelait parfois, en se tenant à bonne distance, nos arrière-gardes fatiguées, à la fin de quelque longue journée de marche. Puis, ayant été surpris lui-même à ce métier de surprises, et ayant perdu sa zmala, il avait de nouveau changé de tactique, et prescrit aux fidèles d'abandonner leurs campements sur la terre algérienne, déshonorée par la présence du Roumi, et d'émigrer au Maroc; cet appel avait surtout été entendu dans la province d'Oran, partie de l'Algérie qui subissait le plus complètement l'ascendant du marabout des Hachem. Pendant la campagne de 1844, sur la frontière du Maroc, Abd el Kader, fidèle à son dernier système de conduite, s'était tenu en observateur, non loin des armées combattantes, mais sans prendre part activement à la lutte. Ainsi, durant une des journées de combat du mois de juillet, combat de peu d'importance, du reste, nous le vîmes un instant, à l'aide de la lunette, sur un mamelon, entouré de quelques-uns de ses cavaliers et au milieu des plis de ses nombreux étendards. Quelques obus lancés de ce côté firent aussitôt évanouir l'apparition.

On prétendait que le jeune Emir avait conseillé au fils de Muley-Abd-er-Rahman de ne pas essayer une lutte ouverte contre nous, surtout de ne pas installer ces magnifiques camps de Koudiat-Abd-er-Rahman, et de ne pas traîner d'artillerie, car tout cela deviendrait la proie des Français. Le général marocain aurait accueilli cet avis avec dédain; on sait ce qui arriva, et peut-être Abd el Kader, qui avait été reçu avec grand enthousiasme par les fanatiques musulmans du Maroc, n'avait-il pas été contrarié, pour ses projets ultérieurs, de la défaite de l'armée d'Abd er Rahman.

---

(1) Il s'agit de la colonne de Barral, qui campait ordinairement entre Lalla-Maghrnia et Djemmaa-Ghazaouet, au lieu de rester confinée dans la redoute.

(2) Abd el Kader.

Mais qu'allait faire présentement Abd el Kader? C'était là ce qui nous occupait au moment où l'air nous apportait à Lalla-Marnïa ces bruits sourds d'explosions étouffées. Les soldats eux-mêmes, ce qui leur arrive bien rarement au milieu de leur insouciance, étaient inquiets, presque anxieux.

Le lendemain 22 (1), un chasseur du 8e bataillon arrive en fuyard à la redoute, et dit simplement :

« Le bataillon a été massacré hier..., il a été surpris par des masses arabes... J'étais resté en arrière par suite d'indisposition, et en rejoignant j'ai vu le carnage du haut d'un mamelon; il n'y avait presque plus d'hommes debout sur les faces du carré; je me suis caché et la nuit j'ai marché dans la direction de Lalla-Marnïa; mes pauvres camarades, bien sûr, il n'en reste plus un seul... »

Ce n'est qu'une rumeur dans la redoute : « Le 8e a été massacré (2). » C'était le frère d'armes de mon bataillon; les officiers, les sous-officiers étaient liés intimement, les soldats eux-mêmes se connaissaient presque tous. Aussi la stupeur est-elle grande; on n'entend plus ce bruissement qui signale toujours la présence d'une foule quelconque; le silence, l'atonie sont complets. Les officiers ne se livrent à aucun commentaire, ils se bornent à répéter de temps à autre quelques : « Comment cela s'est-il fait?... Est-ce bien possible? »

Telle était la situation lorsque, dans l'après-midi du même jour, nous arrive une lettre annoncée comme venant du capitaine de Géreaux (3), et écrite soi-disant dans le marabout de Sidi-Brahim, à quelques lieues de Lalla-Marnïa. C'est un jeune Arabe qui l'apporte. De Géreaux disait :

« Je suis enfermé dans le marabout avec ma compagnie de carabiniers, je n'ai plus de vivres (le 8e, parti de Nemours pour quelques heures, n'avait pas porté avec lui de munitions de bouche), apportez-m'en, essayez de me dégager. »

Cette lettre est aussitôt montrée à tous les officiers, et chacun peut émettre son avis. Ici se dessine la situation intéressante à étudier que venaient de nous créer des circonstances de guerre tout exceptionnelles, et qui m'a décidé à écrire quelques pages.

Mon bataillon avait mission de garder la redoute, sans agir au dehors; il était accablé par les maladies à tel point que les caporaux et sergents ne commandaient plus par tour régulier les factions sur les remparts; ils passaient au milieu des tentes et, remarquant les chasseurs qui paraissaient momentanément dispos, les appelaient et leur donnaient cette simple consigne : « Allez vous

(1) C'est le 24 qu'il faut lire.

(2) De Barral était entré au camp de Lalla-Maghrnia la veille, 23 septembre, à 10 heures du soir; comme il ramenait avec lui les deux carabiniers qui lui avaient annoncé le désastre, le chasseur arrivé le 24 n'apprenait rien de nouveau à la garnison; son récit ne faisait que confirmer celui de ses deux camarades. Hugonnet a le tort de ne pas être assez précis; il oublie de mentionner le retour de Barral.

(3) C'est vers 11 heures du soir, d'après les *Mémoires inédits* de d'Exéa, que cette lettre arriva; d'Exéa dînait avec Barral quand l'émissaire arriva, il ne peut donc guère se tromper sur ce point.

mettre à la place d'un tel qui vient d'être pris par son accès; si avant qu'on vous relève votre accès vient, vous appellerez dans telle direction. » Il n'y avait peut-être pas, à proprement parler, un seul homme valide; mais pour secourir des frères, pour faire le coup de feu, on aurait encore réuni 150 à 200 carabines.

Notre chef (1) devait-il faire appel au dévouement de ses soldats et les mener à une mort presque certaine, en contrevenant aux ordres qu'il avait reçus? N'était-il pas à peu près hors de doute que, sans pouvoir secourir de Géreaux, les 200 hommes envoyés à son aide seraient inutilement perdus; et si, pendant ce temps-là, la redoute était prise, les malades qu'elle contenait massacrés, quelle responsabilité! D'autre part, laisser mourir des camarades si près de soi et ne pas faire un effort, reculer devant le péril présent et certain, en vue d'un danger à venir et problématique, encourir l'accusation d'avoir manqué de cœur; situation terrible pour celui qui commande. Il est probable cependant que, si la question était restée posée comme nous l'avons dit, on aurait fait une sortie dans la direction de Sidi-Brahim. Nos soldats, en effet, sont toujours entraînés plus facilement par l'ardeur et le dévouement poussés jusqu'à l'imprudence, que retenus dans les limites d'une froide abstention, même lorsqu'elle est imposée par un devoir rigoureux; mais toute une série d'observations se fit jour à l'examen attentif de la lettre de Géreaux.

Plusieurs officiers connaissaient la signature de ce capitaine; or, la lettre apportée était terminée par un Géreaux très lisible, mais ne ressemblant pas à la signature connue. Etait-ce une précaution prise par le capitaine pour qu'on distinguât bien son nom?... Premier doute. Ensuite, comment, entouré d'ennemis acharnés, de Géreaux aurait-il pu s'entendre avec un jeune homme du pays? Comment admettre que celui-ci se fût animé tout d'un coup d'assez de dévouement à notre cause pour risquer sa tête? Deuxième point douteux. Nous n'avions malheureusement personne à même d'interroger à fond cet Arabe, pour en tirer quelques éclaircissements. Au contraire, tout s'expliquait par cette seule supposition qu'Abd el Kader avait fait écrire de force par quelque prisonnier, ou même sans violence par quelqu'un de son entourage sachant notre langue, une lettre au nom de Géreaux qui nous attirât nous aussi dans un piège. Le dévouement du messager devenait compréhensible, la signature si lisible de de Géreaux également; mais ce qui surtout confirma tous les assistants dans la croyance que la lettre était fausse, c'est qu'au bas de l'écrit il y avait en post-scriptum : « Ayez confiance dans ce qui précède, c'est l'exacte vérité. » Or, de Géreaux écrivant, pensions-nous, il ne lui serait jamais venu à l'idée de supposer qu'on ne le crût pas; cette crainte, au contraire, devait être naturellement inspirée à l'écrivain de la fausse lettre, et amener celui-ci à ajouter le nota dénonciateur.

De plus, nous qui avions si bien entendu la fusillade du 21 (2),

(1) Hugonnet affecte de ne pas nommer de Barral.
(2) Lire : du 23.

nous ne percevions aucun bruit de cette sorte le 22 (1) et si de Géreaux était réellement assiégé dans le marabout de Sidi-Brahim, il nous semblait que le son des coups de fusil devait arriver jusqu'à nous. Ceci toutefois était une erreur. La topographie du pays seule expliquait l'arrivée des sons dans le premier cas et leur interception dans le deuxième cas.

Bref, on ne bougea pas, et les malheureux carabiniers du 8e étaient bloqués dans le marabout de Sidi-Brahim; mais leur capitaine avait-il écrit, je n'ai pu le savoir. Des changements successifs de résidence m'ont empêché de me rencontrer avec les sept ou huit échappés du désastre de la compagnie de Géreaux qui auraient pu me donner des éclaircissements (2).

Ce qui s'était passé est connu. Les détonations sourdes entendues le 21 (3) provenaient de ce que les cavaliers ennemis déchargeaient leurs armes sur nos malheureux soldats, presque à bout portant, de haut en bas; les vibrations étaient presque aussitôt brisées par la rencontre du sol. Nous ne citerons de ces tristes événements que ce qui est moins généralement du domaine public. Ainsi le lieutenant-colonel de Montagnac, qui commandait en chef cette faible colonne de 400 hommes, avait pour les petites opérations de la guerre horreur de la dissémination des forces. Il recommandait sans cesse et rigoureusement aux officiers qui avaient à diriger des détachements, surtout pour la garde des bestiaux de l'armée envoyés chaque jour au pâturage, de n'avoir au plus en observation que quelques vedettes isolées, et de conserver tout le gros de la troupe réuni et disponible. Or, contradiction singulière, l'intelligent mais trop fougueux de Montagnac, complètement dominé, sans doute, dans son ardeur belliqueuse, par la pensée du beau coup qu'il espérait faire, négligea lui-même tout le premier ces prescriptions dont nous venons de parler. Il périt, dès le commencement de l'action, à l'avant-garde, composée de 60 hussards, et qui fut très rapidement détruite; puis vint une fraction du bataillon de chasseurs, qui tomba fauchée en peu d'instants; puis une autre fraction, qui eut le même sort que les deux premières; et enfin la compagnie d'arrière-garde de Géreaux, qui arriva en vue du feu quand tout était perdu, et n'eut rien de mieux à faire que de gagner le marabout de Sidi-Brahim. Il est probable que les 400 hommes réunis n'en auraient pas moins été massacrés, mais ils auraient tenu un plus long laps de temps; ils auraient pu gagner une bonne position et s'y maintenir, en prolongeant la lutte assez longtemps pour permettre l'arrivée des secours. Il y avait une autre colonne dans les environs de Nemours qui aurait peut-être été avertie.

Ce qu'il y a à remarquer dans les détails de cette catastrophe, c'est combien, à cette époque, en dehors de ce qui se passait dans l'entourage de quelques généraux influents, nos relations étaient bornées et, en quelque sorte, à l'état rudimentaire avec les chefs

(1) Lire : le 24.

(2) Les récits des survivants de cette compagnie, en particulier ceux d'Antoine et de Natali, montrent que de Géreaux avait réellement écrit cette lettre.

(3) Lire : le 23.

indigènes. Ainsi de Montagnac, sur l'avis d'un cheikh, se met en campagne, et n'a auprès de lui aucun homme influent du pays, aucun otage important dont la tête serve au besoin de garantie. Aujourd'hui, le moindre officier des affaires arabes organiserait plus complètement une entreprise de ce genre.

On connaît le martyre du brave capitaine Dutertre, dont le trépas est tout aussi admirable et bien plus authentique que les faits et gestes attribués à certains Grecs et autres anciens, et cependant les noms de ceux-ci sont gravés dans la tête de presque tous ceux qui savent lire, tandis que celui de notre compatriote et contemporain est très peu répandu. Faut-il en conclure que les temps ne sont plus à l'héroïsme, et que ce qui concerne les anciens ne se redit plus que par routine scolaire?

De Géreaux, voyant ses hommes sans vivres et commençant à s'épuiser, se décide à sortir et à faire une trouée à la baïonnette, s'il est possible. Cette résolution est par elle-même un exemple fort rare dans les fastes de la guerre; on voit souvent, en effet, des fractions d'armée enfermées dans une position quelconque, ne pas vouloir se rendre, et arriver sans céder à la mort par inanition ou par la main de l'ennemi; mais aller au-devant d'une fin certaine au lieu de l'attendre, entreprendre de percer un adversaire beaucoup plus fort, et cela lorsque déjà on est affaibli par les privations, c'est là un fait extrêmement peu commun, et qui glorifie à tout jamais de Géreaux.

Autant que je puis m'en rapporter aux souvenirs qui me restent des récits que je recueillis alors, les 80 carabiniers sortis de Sidi-Brahim eurent surtout à franchir deux passages difficiles, deux ravins dangereux (1). Au premier, de Géreaux est tué; ses chasseurs ne veulent pas abandonner le cadavre; ils le portent à quatre sur leurs épaules, glorieux pavois bien digne de ce noble soldat. Le commandement passe au lieutenant de Chappedelaine, preux de la vieille Bretagne. Au second de ces terribles passages, tout près et en vue de Nemours, c'est-à-dire au moment de toucher au salut, il restait encore une trentaine d'hommes debout. De Chappedelaine, qui avait pris une carabine pour faire un bon soldat de plus, reçoit une balle dans le flanc et tombe; puis les quatre porteurs du capitaine et le cadavre, et tous, moins quatorze, qui courent jusqu'aux portes de Nemours. De ces quatorze, quatre moururent encore, dont deux de suite, et les deux autres quelque temps après (2).

Ce brave de Chappedelaine, dont je viens d'évoquer le souvenir, était la personnification complète de l'ancien gentilhomme. Issu d'une ancienne famille bretonne, il était, cela va de soi, très valeureux, loyal, mais, de plus, gai compagnon, franc buveur, obligeant, généreux, alerte, bon cavalier, aventureux, bien pris de sa

---

(1) Il n'y eut qu'un seul ravin dangereux en réalité, celui des Ouled-Ziri; mais, entre le commencement de la descente, à l'extrémité nord du plateau de Tient, et le lieu du massacre, sous les figuiers, les carabiniers eurent à soutenir plusieurs assauts et formèrent trois fois le carré.

(2) Ce dernier détail est exact. Audebert et le caporal Jean-Pierre expirèrent en arrivant; Médaille et Siguier moururent avant la fin de 1845.

personne, d'une figure toute belliqueuse, à la moustache noire fièrement retroussée.

Nous avions fait ensemble un détachement, une quinzaine de jours avant les événements sinistres que je viens de rappeler. Pendant les deux journées que nous passâmes ainsi dans la même réunion de troupes, il revenait souvent sur une observation qui paraissait l'avoir vivement frappé, et qui lui avait été faite par le général Lamoricière, à une inspection récente; le général africain lui avait dit : « Oh! Chappedelaine, vous êtes comme moi, vous laisserez vos os dans ce pays. » La moitié de la prédiction devait malheureusement se réaliser trop tôt.

Peu d'officiers ont été aussi regrettés que de Chappedelaine; j'avais une grande sympathie pour lui, et cependant nous avions failli nous couper la gorge en plein Sahara, mais tous les torts venaient de moi, et un peu aussi du soleil.

F. Hugonnet.

Récit du capitaine Blanc.

Michel-Joseph Blanc, né en 1812 à Prats-de-Mollo (Pyrénées-Orientales), s'engagea en 1833 au 2e régiment d'infanterie légère, y devint sergent fourrier en 1834 et partit avec ce corps pour l'Afrique en 1835; sergent-major en 1838, il fut cité dans un rapport du maréchal Valée, pour sa belle conduite au combat du 28 août 1840 au bois des Oliviers (1); aussi, revenu en France en décembre, fut-il nommé sous-lieutenant le 2 janvier 1841. En avril 1842, il repartit pour l'Algérie, et entra au régiment de zouaves en mars; il fut encore cité par le gouverneur général pour sa belle conduite au combat du 4 juillet 1843 (2). Nommé lieutenant en 1844, capitaine en 1850, il appartint aux zouaves jusqu'en 1852. Il passa alors au 5e de ligne, revint en France et, après être resté à la tête de la 3e compagnie de fusiliers de discipline, de 1855 à 1857, il alla prendre le commandement de la 6e, qui tenait garnison dans la province d'Oran.

Une faute vint peu de temps après interrompre sa carrière; en 1859, Blanc passa devant le conseil de guerre d'Oran, et fut condamné à trois ans de prison et aux frais « pour avoir trafiqué à son profit, dans le but de réaliser des bénéfices, d'une somme

(1) Rapport en date du 6 septembre 1840.

(2) Bugeaud au ministre de la Guerre, d'Alger, 18 juillet 1843. A. H. G., Algérie, corresp., prov. d'Alger (original). — Au dossier de Blanc, le combat du 4 juillet est appelé « combat de Chaffaia ».

d'argent appartenant à l'Etat (1) ». Cette condamnation lui fut d'autant plus pénible qu'elle entraîna à la fois sa mise en réforme et la perte de la croix qu'il portait depuis 1847. Blanc ne cessa de protester contre les accusations dont il avait été l'objet, donnant au sujet des irrégularités constatées des explications tendant à établir sa bonne foi. Le gouvernement se montra indulgent à son égard, et une décision impériale du 30 janvier 1861 lui fit remise du restant de sa peine; il obtint même, par décret du 14 avril 1870, d'être réintégré sur les contrôles de la Légion d'honneur.

La guerre survint avec l'Allemagne. Le vieil officier d'Afrique fut rappelé à l'activité le 1er octobre comme capitaine au 8e bataillon de chasseurs à pied, au bataillon de Sidi-Brahim! Remis dans la position de réforme le 24 juillet 1871, il fut enfin, en mars 1872, relevé de la réforme, pour être retraité comme capitaine, par la commission de revision des grades.

Dès lors, le capitaine Blanc songea à écrire ses souvenirs.

Il publia tout d'abord, vers 1880, les *Souvenirs d'un vieux zouave* (2), dans lesquels il raconta la guerre d'Afrique telle qu'il l'avait vue, de 1835 à 1853, en mêlant à son récit le portrait des principaux hommes de guerre qu'il avait rencontrés. En 1885, il fit paraître : *Types militaires d'antan. Généraux et soldats d'Afrique* (3), ouvrage dans lequel il mentionna les événements sans s'y arrêter, avec le seul but de mettre en lumière « des héros ignorés auxquels plus d'un général a été redevable de sa gloire » (Préface, p. III), c'est-à-dire des officiers, des sous-officiers et de simples soldats.

A partir de cette époque, Blanc accompagna ses récits militaires de nombreuses considérations religieuses; en 1887, il publia *Prêtres et soldats* (4), pour rappeler les immenses services que, de tout temps, le prêtre a rendus à la civilisation, les nobles exemples de patriotisme qu'il nous a donnés, et pour étudier l'action combinée de l'armée et du clergé en Algérie. En 1890, il revint à l'histoire militaire en publiant *la Légion étrangère* (5); puis, en 1892, il traça dans *Héros inconnus* (6) une série de

(1) *A. A. G.*, dossier Blanc.

(2) *Souvenirs d'un vieux zouave*, par M. Blanc, Paris, Téqui, 1880, 2e édition, 2 vol. in-18. *Bib. nat.*, Lk8, 1167. — Nous n'avons pu trouver la 1re édition.

(3) *Types militaires d'antan. Généraux et soldats d'Afrique*, par le capitaine Blanc, Paris, Plon, 1885, *Bib. nat.*, Lk8, 1337.

(4) *Prêtres et soldats*, par le capitaine Blanc, Paris, Plon, 1887, *Bib. nat.*, Lk8, 1385.

(5) *La Légion étrangère*, par le capitaine Blanc, Paris, Téqui, 1890. *Bib. nat.*, Lf207, 248.

(6) *Héros inconnus*, par le capitaine Blanc, Tours, Mame, 1892. *Bib. nat.*, Ln1, 134.

portraits, comprenant alternativement des prêtres et des soldats. Les *Récits d'un officier d'Afrique* (1), parus en 1892, ne furent plus qu'un pâle reflet de son premier volume : sous prétexte de raconter à nouveau ses souvenirs personnels, Blanc exposa, d'une part l'action militaire de la France en Algérie, de 1835 à 1852; puis, d'autre part, son action religieuse. Enfin, en 1893, à l'âge de 81 ans, il écrivit *Enfants héroïques* (2), ouvrage se proposant de montrer comment la foi peut exalter les âmes les plus jeunes, et destiné, de l'avis même de l'auteur, à être lu par des enfants.

Blanc écrit avec un grand esprit d'indépendance et une entière sincérité; aussi, malgré la faute qui brisa sa carrière, il mérite d'être lu. Réhabilité par ses souffrances, par son repentir et par sa conduite en 1870, le vieux soldat cherche à oublier lui-même la période troublée de sa vie, et il le fait avec une certaine... naïveté, dans la préface de ses *Types militaires* : « Chose vraiment remarquable, dit-il, je vois mieux mes camarades d'il y a cinquante ans que ceux d'il y a vingt ans (p. II) » · il ne se rappelle plus que, vingt ans auparavant, il n'avait pas de camarades.

On a pu penser que le zèle apostolique tardivement déploye par Blanc fut destiné à consacrer le rétablissement définitif de sa réputation; c'est lui prêter un calcul mesquin dont l'ancien zouave paraît avoir été incapable. Il faut du moins reconnaître que Blanc attribue au clergé, dans ses derniers ouvrages, une importance qu'il n'eut jamais, ni auprès des indigènes musulmans, ni auprès des soldats français. L'armée d'Afrique fut peu dévote, et ses membres les plus éminents, ceux-là même qui s'illustrèrent plus tard au service du saint-père, furent en pays arabe de joyeux païens. Voilà le seul point sur lequel Blanc n'est pas sincère; il était resté trop longtemps dans les rangs des Africains pour ignorer leur indifférence religieuse, et il savait que s'ils manifestaient le plus grand respect pour la religion, ils la pratiquaient peu; ils se contentaient de marquer leur déférence à ses représentants. Aussi peut-on penser que la plume de Blanc a été guidée, comme celle du clairon Rolland, par une main intéressée à exploiter la gloire militaire au profit du christianisme. Quelles que soient la beauté et la grandeur de la cause à défendre, des moyens qui dénaturent la vérité ne devraient jamais être employés, et l'historien ne saurait trop s'élever contre d'aussi fâcheuses tendances.

---

(1) *Récits d'un officier d'Afrique*, par le capitaine Blanc, Tours, Mame, 1892. *Bib. nat.*, Lk[8], 1585.

(2) *Enfants héroïques*, par le capitaine Blanc, Paris et Lille, Lefort, 1893. *Bib. nat.*, 8° G. 6904.

Les pages écrites par Blanc sur l'épisode de Sidi-Brahim peuvent du moins être acceptées avec confiance.

C'est dans les *Souvenirs d'un vieux zouave* qu'il raconte en détail les événements de 1845 ; comme il faisait à cette époque partie des zouaves qui marchaient avec Cavaignac, il donne beaucoup de détails sur les combats des Trara. Lorsqu'on compare ces souvenirs aux pièces officielles, on est étonné de leur précision et de leur exactitude; peut-être furent-ils rédigés d'après des notes que l'auteur avait prises au cours de ses campagnes. Comme, d'autre part, Blanc mêle son récit d'appréciations qui ne pouvaient guère être livrées au public par les contemporains, son œuvre constitue pour l'historien une source des plus utiles. Elle reflète en particulier l'impression produite sur les officiers de l'armée d'Afrique par les événements.

Dans *Types militaires d'antan* et dans *Héros inconnus*, Blanc reprend avec moins de détails le récit du combat de Sidi-Brahim donné dans son premier ouvrage; il cherche surtout à mettre en lumière la grande figure de Dutertre et à faire admirer cette mort, aussi glorieuse que celle de Régulus ou d'Assas.

Le récit de Blanc est d'un secours précieux, si l'on sait éclaircir les points obscurs et identifier exactement les personnages et les événements; il est puisé à de bonnes sources et constitue un excellent moyen de contrôle des autres narrateurs; il est répété presque identiquement, sinon pour les termes, au moins pour le fonds, dans les trois ouvrages cités.

N° 150

Souvenirs d'un vieux zouave, par M. Blanc, 2e édition, Paris, Téqui, 1880, tome II, pages 176-196.

Analyse : Ce récit de 20 pages est rempli de jugements pleins de bon sens, dont quelques-uns ont été reproduits au chapitre X. Blanc connaît d'ailleurs le terrain sur lequel s'est déroulé le combat, et la plupart des renseignements qu'il donne sont confirmés par les pièces officielles et par les autres récits. Il est précis au sujet de la mort de Dutertre, et raconte comment le capitaine fut amené près du marabout par une escorte de cavaliers, puis fusillé par eux à bout portant, après sa fière allocution. Il fournit d'intéressants détails sur les deux émissaires arabes envoyés par de Géreaux dès la journée du 23 septembre, l'un à Barral, l'autre à Cavaignac. L'orthographe des noms de personnes ou de lieux est souvent défectueuse : Gourbi de Gognord au lieu de Courby de Cognord ; Aïn-Naïa au lieu de Hennaya; oued Saoueli au lieu de oued Taouli; les Zéri et les Sidi-Thamar au lieu de les Ouled-Ziri et les Sidi-Amar, etc.

Types militaires d'antan. Généraux et soldats d'Afrique, par le capitaine Blanc, Paris, Plon, 1885. Chapitre XXIX, page 254 et suivantes.

Analyse : L'épisode de Sidi-Brahim est raconté brièvement et considéré comme un échec. Le trait d'héroïsme de Dutertre est raconté d'une façon précise :

« Le capitaine adjudant-major Dutertre, blessé sur le plateau de Sidi-Brahim, avait été ramassé sur le champ de bataille, en même temps que le commandant Cognord, par les réguliers de l'Emir. Celui-ci, désespérant de venir à bout de la poignée de braves enfermée dans le marabout, se fit amener le capitaine et lui enjoignit d'aller à portée de la voix de ses camarades engager de Géreaux à se rendre. »

Il raconte ensuite que Dutertre est allé vers le marabout escorté de quatre cavaliers, a crié à ses camarades de résister jusqu'à la mort, et est tombé aussitôt, fusillé à bout portant par ses cavaliers d'escorte.
A noter ce jugement sur Montagnac (p. 255) :

« L'ambition, noble, mais irréfléchie, du lieutenant-colonel de Montagnac, causa cet échec; et bien qu'il ait payé sa faute de sa vie, le souvenir n'en pèse pas moins sur lui. La pensée, l'espoir même de prendre Abd el Kader s'était emparé de son esprit. »

Autre jugement, sur Coffyn (p. 256) :

« Le capitaine du génie qui était resté à Nemours n'avait qu'à sortir avec une vingtaine d'hommes pour sauver ces braves gens, et il resta, portes closes, dans l'intérieur des fortifications. »

Héros inconnus, par le capitaine Blanc, Tours, Mame, 1892. Chapitre XV, Dutertre, pages 99 à 111.

Même récit du combat de Sidi-Brahim et de la mort de Dutertre que dans les volumes précédents. Orthographe des noms propres défectueuse : Courbi de Cognard, Coffine, oued Staoueli, etc.
A noter ce passage relatif aux responsabilités (p. 106-107) :

« On sait quelle fut la fin déplorable de la poignée de braves du marabout, qui eussent pu être sauvés sans l'égoïsme et la pusillanimité du colonel de Barral et du capitaine du génie Coffine. Le premier, parti de Lalla-Maghnia, arrivé en vue du marabout, ne voit ni n'entend rien — Abd el Kader s'étant retiré — et, au lieu de pousser sa pointe jusqu'au bout, il se retire précipitamment, sous prétexte que l'Emir pouvait lui couper sa route par le col de Bab-el-Taza... Si le capitaine Coffine, commandant de Nemours en l'absence de Montagnac, était sorti, n'eût-ce été qu'avec trente hommes, vers le ravin distant de deux à trois cents mètres, les Arabes n'auraient pas osé descendre et nos camarades étaient sauvés. »

Récit arabe.

La traduction du manuscrit arabe relatant le combat de Sidi-Brahim, publiée ci-après, a déjà été imprimée à la fin d'un opuscule de M. le commandant Fourié, intitulé *Sidi-Brahim* (1).

Le manuscrit arabe est la propriété de M. Guin, ancien interprète principal de la division d'Oran, qui a pris soin de le traduire. Il est l'œuvre d'un cavalier des Hachem de Mascara qui avait suivi la Deïra au Maroc (2).

N° 151

Après une période assez longue, l'Emir, dégagé de toute inquiétude immédiate du côté de la cour de Fez, reporta vivement ses vues vers les territoires du Maghreb Algérien, d'où sans cesse lui parvenaient des apports de respect, de sympathie et des appels pressants. Il prit alors ses dispositions pour visiter une partie de ces territoires que, quand même, il considérait comme dépendant de lui. Et, diverses fois, il se mit en tête de parcourir, sans arrêt prolongé, la région des Nomades.

Dans une de ces pointes, le 4 du mois de Djoumad-el-Tsani 1261 (10 juin 1845), il apprit qu'une colonne française s'avançait dans ces parages. Ayant de nombreux contingents sous la main, il se lança à sa recherche avec l'intention, si Dieu le voulait, de mettre à profit les circonstances et d'affirmer son prestige par un coup d'éclat.

Il eut contact avec cette colonne, mais dans des conditions qui ne lui permirent pas d'entamer la lutte avec des chances trop décisives. Dès lors, il préféra rétrograder, et s'en vint prendre position sur le Chot.

A l'approche du mois sacré du Rhamadan, il revint à la Deïra et y ouvrit le jeûne. Puis, il se décida de tenter un coup de main sur les campements des Angad, lesquels campements s'étendaient au sud de Tlemcen. Il partait et déployait déjà ses cavaliers, quand il eut avis d'un prochain mouvement des troupes chrétiennes. C'était, lui faisait-on savoir, un gros de cavaliers et de fantassins, qui se préparait à quitter Djama-el-Razaouat (Nemours), soit pour agir contre lui, soit encore pour gagner Tlemcen, ou opérer jonc-

---

(1) 2e régiment de zouaves. *Théorie morale sur le terrain aux zouaves du 3e bataillon.* Nemours, 25 janvier 1901. Commandant Fourié. (Imprimerie du régiment.) — L'opuscule contient des fautes d'impression évidentes pour les noms arabes ; elles ont été rectifiées ici.

(2) L'interprète principal Guin au lieutenant Paul Azan, d'Oran, 26 juillet 1905.

tion avec une colonne en formation aux abords mêmes de cette place (1).

L'Emir, immédiatement, groupa plus encore ses moyens d'action et, en vue d'une offensive, se porta en avant. Aux forces qu'il avait sous la main, aux cavaliers aguerris qui formaient ses escadrons, aux fantassins éprouvés qui le suivaient, se joignit cette fois, une cohorte de tolba (2), venus des contrées de l'Est et qui se rendaient au Maroc pour y compléter leurs études dans les universités les plus renommées.

Ces jeunes hommes, vigoureux pour la plupart et qui étaient au nombre de 300, brûlaient de se mesurer avec les phalanges chrétiennes, dussent-ils mourir, tous, en combattant.

Ils offrirent leurs services à l'Emir, qui les accepta, et prescrivit de leur donner des armes. Il divisa ces volontaires de la foi en centuries; à la tête de chacune, il plaça un homme de son choix en qui il avait toute confiance. La première de ces centuries eut pour chef Sidi el Mokhetar el Brahmi (3) et la troisième enfin, Mohammed ben Ammara, dit Es Soussi.

Les dernières dispositions prises, il donna, le 16 de Rhamadan (14 septembre), le signal du départ, et, le soir même, tout son monde campait à Chéraa, un affluent de la Moulouya; le lendemain, il atteignait Ar'bal el K'erbi et, le surlendemain, il s'installait à Menaceb-Kiss, tandis que son khalifa, Sid Mohammed el Bou Hamidi, lançait en avant ses éclaireurs.

Ceux-ci, un matin à l'aube, aperçurent une troupe qui, sortie de nuit de Djama-el-Razaouat, atteignait et prenait pied dans la région de Zaouïet-el-Mira.

Cette troupe sous les ordres d'un [lieutenant] colonel (4) comprenait un ou deux escadrons et un gros de Sersour Lekehal (chasseurs d'Orléans), plus quelques muletiers.

Après un repos, la cavalerie française, appuyée d'une partie des fantassins, s'avança dans un terrain difficile, dans la direction des éclaireurs du khalifa Mohammed el bou Hamidi. Ceux-ci se replièrent en hâte et, en les poursuivant, cette cavalerie vint buter contre les cavaliers de l'Emir, qui étaient massés en arrière. Ces cavaliers des Hachem, de redoutables adversaires, les premiers, fondirent impétueusement sur ce noyau de chrétiens, qui fut bientôt enveloppé de toutes parts. Ces hommes bien trempés, sans se préoccuper du nombre, rendaient coup pour coup, et leur valeur rappelait celle des braves de l'Arabie. Mais leurs prodiges, et l'appui de leurs fantassins qui les avaient rejoints au prix de mille efforts, ne purent les soustraire à l'arrêt du destin. Le sol fut bientôt jonché

(1) On voit qu'Abd el Kader était bien renseigné; il connaissait la formation de la colonne Cavaignac.

(2) Un *taleb*, des *tolba*. Ce sont les lettrés musulmans, particulièrement versés dans l'étude du Coran.

(3) *Note du traducteur*. Le chef de la deuxième centurie ne figure pas dans le texte original, et les indigènes de l'époque n'en ont pas conservé le souvenir; ils citent divers noms, mais sans certitude aucune.

(4). *Note du traducteur*. — Les gens de la contrée, des barbares pour la plupart, ont dénaturé ce mot de *colonel* et en ont fait *El-Glini*, lequel mot dans le récit est considéré comme un nom propre.

de leurs cadavres; tous ou presque tous, le Colonel du nombre, furent fauchés comme des épis mûrs.

L'Emir, emporté par son courage, le sabre au clair, s'étant lancé dans la mêlée, fut légèrement blessé à l'oreille gauche par un officier qui lui tira un coup de pistolet presque à bout portant. Il riposta par deux coups de taille, qui atteignirent son adversaire au crâne et à la joue. Dieu seul sauva la vie à cet officier, qui fut du nombre des rares prisonniers (1) .

Il y eut en ce lieu, cela s'explique, un corps à corps terrible et tout à la fin, nous conta-t-on, un officier monté sur un cheval fougueux, qui avait semé la mort autour de lui, parvint, grâce aux bonds impétueux de sa monture, à se dérober; mais son trépas était proche et, rejoint bientôt, il fit face et mourut les armes à la main (2).

Abd el Kader parcourut le lieu du carnage et rendit hommage à la valeur des chrétiens. Si par place leurs cadavres jonchaient la terre et la fécondaient de leur sang généreux, tout auprès, il remarqua avec une tristesse profonde que gisaient aussi des monceaux de ses cavaliers, de ceux qui, combien de fois ! sous ses yeux mêmes, avaient fait vaillamment leurs preuves.

Sur ces entrefaites, un groupe d'hommes à cheval, ivres de poudre et les vêtements ensanglantés, vint à lui en poussant des hourras de victoire et acclamant « le Sultan protégé de Dieu ». Ces hommes qui, sous un entassement de corps, avaient reconnu la dépouille du chef des chrétiens, l'avaient décollée. Et ils s'avançaient en vociférant, portant leur trophée fiché au bout d'une lance...

Mais le crépitement d'une fusillade nourrie qui se faisait entendre dans la direction de la coupole de Sidi-Brahim-El-Bedaï (3) appela l'attention de l'Emir. C'était le restant des troupes chrétiennes, les Sersours Lekehal, qui se défendaient et tenaient tête à des masses à pied et à cheval, lesquelles ne pouvaient briser leurs lignes (4). Ces hommes bien trempés, qui dès le début de l'attaque avaient fait mordre la poussière à 40 guerriers des plus osés, se maintenaient sans souci des ravages causés, dans leurs rangs, par une pluie de projectiles.

Ils n'étaient plus qu'une poignée pour ainsi dire, et néanmoins ils tenaient la multitude en respect.

---

(1) Le narrateur veut évidemment désigner Courby de Cognord, qui fut, avec Larrazet, sous-lieutenant de chasseurs, le seul officier prisonnier. D'ailleurs, Courby de Cognord reçut cinq blessures, « trois coups de feu à la tête et deux coups de yatagan, *l'un à la joue gauche* ». Mais la légende arabe a voulu embellir la carrière militaire de l'Emir d'un épisode qui n'a pas eu lieu ; c'est par une balle partie du marabout de Sidi-Brahim que l'Emir fut blessé, alors qu'il s'en trouvait à quelques centaines de mètres ; le clairon Rolland se trouvait auprès de lui à ce moment, et son témoignage à ce sujet est précis (pièce 137).

(2) C'est là un des multiples incidents du combat, sans qu'on puisse savoir de qui il est question.

(3) *Note du traducteur.* — Ce Sidi-Brahim était un saint homme originaire des Bédéa, un des groupes venus d'Espagne, lors de la grande expatriation.

(4) Il s'agit de la compagnie de carabiniers de Géreaux.

La position devint insoutenable pour ces fantassins, quand le khalifa el Hadj Mustapha el Tehami et le khalifa Mohammed el bou Hamidi déployèrent leurs forces de part et d'autre, et décimés plus encore, ils furent bien près de leur perte. A un moment critique, enfin, sur l'ordre de leur chef, les 70 survivants, dont plusieurs blessés, se dérobèrent, et par un élan vigoureux atteignirent la coupole et les attenances de Sidi-Brahim dont ils n'avaient cessé de se rapprocher. Là, ils eurent quelque répit, et en profitèrent pour se mettre plus encore en état de défense.

L'Emir renonça bientôt à enlever ce point de vive force, il jugea qu'il était trop bien défendu. Il ordonna aux siens de se tenir au loin et d'attendre le moment où ces énergiques occupants, ayant épuisé leurs moyens, se décideraient à se rendre ou à la retraite. Ceux-ci, qui avaient refusé de mettre bas les armes la première et la seconde nuit, tentèrent par une brusque sortie de regagner Djamael-Razaouat; mais, dès qu'ils eurent dessiné leur mouvement, ils se virent entourés. Dans cette extrémité, ils résistèrent encore, et, tandis que cinq d'entre eux parvenaient à s'échapper, leurs compagnons, à bout de force et de munitions, étaient ou massacrés ou désarmés.

Ces sanglantes journées, qui amenèrent ainsi l'anéantissement de cette valeureuse troupe, eurent lieu pendant le 3e tiers du mois de Rhamadan.

Enquête de 1888 par Si M'hammed ben Rahhal, M. J. Canal, etc.

Beaucoup de personnes se sont occupées, sur les lieux mêmes, de recueillir des renseignements relatifs à l'affaire de Sidi-Brahim.

Le capitaine Guénard (1), M. J. Canal, le capitaine Boute, le commandant Fourié, etc., sont tous allés sur le terrain rechercher l'itinéraire suivi par la colonne sortie de Djemmaa-Ghazaouet et par la colonne de Barral; ils ont noté les détails fournis par ceux qui habitaient le pays en 1845. Le résultat de leurs investigations figure dans plusieurs notices ou brochures intéressantes, mentionnées dans la bibliographie.

Parmi les habitants de la région, deux surtout leur furent

---

(1) Le capitaine Guénard a soigneusement étudié sur le terrain, avec l'aide d'indigènes, la route suivie par Montagnac, et a dressé de toute cette région une carte au 1/50.000e, sur laquelle il a porté l'itinéraire de la colonne. Nous possédons un calque de cette carte, grâce à l'obligeance de M. le colonel Desroziers; quoique nous ne soyons pas en tous points d'accord sur l'itinéraire avec le capitaine Guénard, nous tenons à rendre à son excellent travail l'hommage qu'il mérite.

d'une grande utilité, et fournirent en 1888 des renseignements précieux; ce sont Mme Robillot et Si M'hammed ben Rahhal.

Mme Robillot, veuve en premières noces d'André Reignier, cantinier au 8e bataillon, massacré avec les carabiniers, fit un récit au bas duquel elle apposa sa signature légalisée par le maire.

Si M'hammed ben Rahhal, de Nedroma, un des indigènes les plus savants et les plus influents du pays, donna au baron de Montagnac les résultats d'une enquête approfondie faite auprès des habitants de Nedroma et des alentours (1).

N° 152

Récit de Mme Robillot.

En *Appendice* dans une brochure anonyme de 40 pages in-8°, intitulée *Sidi-Brahim*, rédigée par le baron E. de Montagnac, et imprimée à Charleville, Imprimerie Nouvelle, 41, rue Forest, pages 33, 34, 35.

Impr. avec rectifications et suppressions dans le *Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran*, t. XIII, fascic. LVIII et LIX, article de M. J. Canal, p. 256-257.

Récit de Mme veuve Robillot, ancienne cantinière du 8e bataillon de chasseurs d'Orléans, dont le mari (2) fut tué le 26 septembre 1845, aux portes de Nemours, avec les hommes de la compagnie de Géreaux, qui avaient réussi à s'échapper du marabout de Sidi-Brahim.

— Oui, Monsieur, mon pauvre mari a été tué là, à deux pas de moi. J'en ai eu d'autant plus de chagrin que c'était ma faute, car c'est moi qui l'avais forcé à partir.

« Ce n'est pas mon tour à marcher, m'avait-il dit, et je resterai. »

Mais comme je lui répondais : « Eh bien ! si tu ne marches pas, je partirai à ta place.

« Si c'est comme cela, me dit-il, j'irai », et il partit.

Combien je l'ai regretté, le lendemain, quand j'appris, dès le matin, par un interprète et par le planton du colonel, dans quelles conditions l'expédition avait été décidée.

---

(1) Lettre de Si M'hammed ben Rahhal au ministre de la guerre, de Nedroma, 27 décembre 1904. *A. H. G.*

(2) André *Reignier*, né en 1819 à Saar-Union (Bas-Rhin), s'était engagé en 1839 au 4e léger; nommé clairon, il avait passé en cette qualité au 3e bataillon de chasseurs à pied, et avait épousé, le 11 juin 1842, Jeanne-Marie Morin, alors domiciliée à Grenoble (Isère); passé le 12 juillet 1842 comme clairon au 8e bataillon de chasseurs, il était en Afrique depuis le mois de mai 1844. *A. A. G.*, reg. matric., n° 1342.

Si j'avais connu, douze heures plus tôt, la scène qui s'était passée, la veille au soir, chez le colonel de Montagnac, au lieu d'exciter mon mari à partir, je l'aurais retenu et il ne serait pas mort.

— Que s'était-il donc passé chez le colonel ?

— Voici : le colonel de Montagnac venait de recevoir, de Tlemcen, une lettre dans laquelle on lui reprochait de ne pas protéger suffisamment les Souhalias, nos alliés, contre les incursions des partisans d'Abd el Kader, et on lui donnait l'ordre de se porter immédiatement à leur secours.

Pour comprendre l'effet qu'un pareil reproche avait dû produire sur lui, il fallait le connaître et savoir quel homme loyal, consciencieux et brave c'était.

Exaspéré, furieux, il arpentait son bureau de long en large, s'écriant :

« Ah ! on se plaint que je ne fasse rien et on me laisse, sans troupes, en présence de toutes les forces d'Abd el Kader. On veut que je l'arrête avec une poignée d'hommes !... Eh bien ! soit ! Je sais que je n'en reviendrai pas. Pour moi, cela m'est bien égal, il y a longtemps que j'ai fait le sacrifice de ma peau ; mais pour les malheureux qu'on va faire massacrer !... »

Et comme l'interprète qui se trouvait là insistait, auprès du colonel, pour qu'il ne partît pas, lui disant qu'Abd el Kader avait concentré des forces considérables sur la frontière... que les Arabes n'étaient pas ce qu'on les croyait généralement... qu'aujourd'hui ils étaient forts et bien armés...

« Je le sais, répliquait le colonel ; mais il ne m'appartient pas de discuter un ordre, je n'ai qu'à obéir. On verra bien si je suis homme à reculer devant un devoir, si périlleux qu'il soit ! A la grâce de Dieu ! »

Le lendemain, dès l'aube, le colonel de Montagnac partait, le désespoir dans l'âme, avec tous les hommes valides dont il disposait et ce n'est que peu de temps après son départ que j'appris la scène que je viens de vous raconter.

— Ainsi, pour vous, le colonel de Montagnac n'est sorti le 22, dans la nuit, que sur l'ordre qu'il en avait reçu de Tlemcen ?

— C'est bien certain (1).

— De qui émanait cet ordre ?

— Je n'en sais rien, je ne m'en souviens plus, mais sans doute du général Cavaignac, qui commandait alors à Tlemcen.

— Vous rappelez-vous bien le colonel ?

— Ah ! oui ! quand on l'a connu, on ne l'oublie pas. C'était un homme droit et juste, brave comme son épée ; aussi bon pour le soldat que dur à lui-même. Je l'aimais bien.

— Votre mari faisait partie de la compagnie de Géreaux, qui fut enfermée dans le marabout de Sidi-Brahim ?

---

(1) Malgré l'affirmation de Mme Robillot, il est probable que Montagnac n'a pas reçu l'ordre de sortir de Djemmaa-Ghazaouet, qui aurait été en contradiction avec toutes les instructions antérieures de Cavaignac et des différents généraux. La lettre de Cavaignac recommandait simplement à Barral et à Montagnac de « redoubler de surveillance ». (Courby de Cognord, *Mémoires inédits*.)

— Parfaitement. C'est lui qui, le premier, après deux jours et deux nuits sans boire ni manger, a dit au capitaine : « Mourir pour mourir, j'aime mieux essayer de m'en aller. » Jusque-là, le capitaine comptait toujours sur un secours qui n'était pas venu. Il commençait à désespérer, la sortie fut donc décidée.

Ils étaient 79. Entre le marabout et Nemours, ils ne perdirent que deux hommes; mais en arrivant dans les jardins de la ville, à 7 ou 800 mètres des remparts, à un endroit où coule une belle source, ces malheureux, privés de tout, depuis quarante-huit heures, se précipitèrent sur l'eau qui les attirait et, se croyant hors de danger, s'arrêtèrent un instant, pour se reposer.

Du reste, ils étaient à bout de forces; n'en pouvant plus, ils avaient jeté leurs armes devenues inutiles, puisqu'il ne leur restait plus de cartouches. Le clairon avait sonné la marche du bataillon. Ils devaient avoir été entendus; on allait venir au-devant d'eux.

Hélas ! ce temps d'arrêt leur fut fatal : des villages arabes de Sidi-Amar et des Oulad-Ziri qui dominent Nemours, toute la population, femmes en tête, fanatisée par le succès d'Abd el Kader, se rua sur eux et les massacra à coups de matraques et de pierres. Neuf seulement (d'autres ont dit douze) parvinrent à s'échapper ! Plus de soixante furent tués près de la source, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le monument appelé *le tombeau*, bien qu'ils n'aient pas été enterrés là (1). Mon pauvre mari était de ceux-là. Les Arabes auraient voulu faire prisonnier le capitaine de Géreaux, qui n'était que blessé et qui leur eût servi d'otage; il préféra la mort.

— Pendant ce temps, que se passait-il dans la ville ?

— Le capitaine du génie Coffyn, un petit, qui était resté avec quelques invalides et dix artilleurs pour garder la place, avait perdu la tête. Il avait donné l'ordre de fermer les portes, et apercevant, de loin, au moment où ils descendaient dans la vallée, nos malheureux soldats qui s'étaient dépouillés de leurs tuniques, de leurs shakos, et n'avaient qu'un pantalon de toile et une chemise, il les prit pour des Arabes et fit tirer sur eux le canon.

Je suppliais qu'on m'ouvrît les portes. J'aurais couru seule au-devant de mon mari.

« — Ecoutez, vous n'entendez donc pas le clairon ? criai-je à tout le monde. C'est la marche du 8e bataillon ! Je vous dis que ce sont les nôtres, qu'il faut les secourir ! »

L'ordre du capitaine Coffyn était formel. — Si j'avais eu un pistolet, je lui aurais fait sauter la cervelle...

En présence de M. G. Dreveton, maire de Nemours, et de M. Ch. Eyriès, ce récit a été lu à Madame Veuve Robillot, qui l'a signé après en avoir reconnu la scrupuleuse exactitude. C'est bien, mot pour mot, ce qu'elle a raconté à M. de Montagnac, le 17 février 1888, en présence de sa fille Octavie Dehainault, née Reignier; de M. Canal, agent voyer, et de M. Eugène Salé, répartiteur des contribu-

---

(1) Jusqu'en 1899, les cendres des carabiniers se trouvaient sur le flanc du coteau qui porte les blockhaus, dans l'ancien cimetière de Nemours ; ils étaient restés dans un état de complet abandon pendant les dernières années.

tions indirectes. En foi de quoi, nous avons signé et apposé le cachet de la mairie.

Veuve Robillot, mariée en premières noces à André Reignier.
Octavie Dehainault, née Reignier.
G. Dreveton, Ch. Eyries.

(Cachet de la Mairie.)

N° 153

Récits d'indigènes interrogés par Si M'hammed ben Rahhal.

En *Appendice* dans une brochure anonyme de 40 p. in-8°, intitulée *Sidi-Brahim,* rédigée par le baron E. de Montagnac, et imprimée à Charleville, Imprimerie Nouvelle, 41, rue Forest, pages 38 à 40.

Impr., avec des rectifications et des suppressions, dans le *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran,* tome XVII, fascic. LXI, 1894, article de M. J. Canal, pages 6 et 7.

Mohammed-Er-Rennoun, de Nedroma, 57 ans.

Demande. — Pendant que la colonne de Montagnac combattait à Sidi-Brahim, avez-vous eu connaissance qu'une autre colonne se trouvât aux environs de Nédroma? Si oui, pouvait-elle entendre la fusillade de Sidi-Brahim? S'est-elle portée à son secours?

Réponse. — Quoique jeune encore, j'avais, à cette époque, l'âge de raison, je faisais le métier de convoyeur entre Maghrnia et Nemours...

La veille du combat, était arrivée, à Nédroma, une colonne qui s'était installée à Blad-El-Djammâa (à 3 kilomètres de Nédroma) ou à Aïn-Zebda (à 500 mètres du point précédent) (1). Le chef du bureau arabe de Maghrnia, M. Salles (2), l'accompagnait. Elle dut parfaitement entendre la fusillade de la colonne de Montagnac puisque, de Nédroma, nous l'entendions nous-mêmes.

Vers le soir, ayant eu connaissance de l'issue du combat de Sidi-Brahim, elle plia bagages et rentra à Maghrnia.

Autant que je me rappelle, une députation de notables de Nédroma, craignant un mouvement offensif de l'Emir, essaya vainement de la retenir, jurant de mourir à ses côtés...

Peu de jours après, l'Emir arriva à Nédroma. Il était certainement mal disposé pour cette ville qui, peu de temps auparavant,

---

(1) « Blad-el-Djammâa est situé à environ un kilomètre à l'ouest de Nédroma; Aïn-Zebda à environ trois kilomètres même direction, sur le chemin menant à Sidi-Brahim ». Lettre de Si M'hammed ben Rahhal au Ministre, du 27 décembre 1904. *A. H. G.*

(2) Le lieutenant Saal.

avait refusé de lui ouvrir ses portes. Mais, soit qu'il fût pressé, soit que les supplications de la Djemmâa l'eussent touché, il envoya son lieutenant, Kara Mohammed, pour protéger la ville et passa outre.

Quelques jours plus tard, je crois, les prisonniers qu'il venait de faire à Aïn-Tekbalet, près d'Aïn-Temouchent, passaient à Nédroma (1). Nous leur fournîmes des vivres, et la communauté juive fit de vains efforts pour obtenir la liberté de l'interprète Lévy, qui se trouvait parmi eux.

× ×

Kadour ben Amara, bâtier, 60 ans.

Mêmes questions.

Réponse. — Oui, il y avait, ce jour-là, une colonne sous les ordres du commandant Barrat (colonel de Barral) qui campait au Deggoudj (2). Elle venait de Maghrnia et y rentra le soir même. Nous entendions parfaitement la fusillade de Sidi-Brahim; elle devait l'entendre aussi. J'ignore si elle tenta d'aller au secours de la colonne de Montagnac.

× ×

Kaddour Enniar, tisserand, 65 ans.

Mêmes questions.

Réponse. — Je me rappelle parfaitement que, ce jour-là, M. Salles (3) se trouvait à Nédroma. Je ne me souviens pas s'il y avait une colonne avec lui. Nédroma était en émoi. Nous ne pûmes conduire à Maghrnia les ravitaillements que nous avions amenés de Nemours.

× ×

Mohammed ben Bakhti, propriétaire, 70 ans.

Se rappelle la présence de M. Salles à Nédroma, ce jour-là, et confirme les renseignements qui précèdent, mais pense que la colonne campait au Deggoudj.

---

(1) C'étaient les hommes du détachement commandé par le lieutenant Marin, qui s'étaient rendus sans combat, et ont partagé la captivité et le sort des prisonniers de Sidi-Brahim.

(2) Lieu situé près de Nédroma, à peu de distance des deux endroits indiqués dans la déposition précédente.

Note postérieure : Deggoudj est à environ 2 kilomètres de Nédroma, mais au sud-ouest; c'était alors le lieu de campement des troupes de passage. (Lettre de Si M'hammed ben Rahhal du 27 décembre 1904. *A. H. G.*)

(3) C'est le lieutenant Saal dont il est question.

× ×

Mohammed Dindane, cordonnier, 65 ans.

Mêmes questions.

Réponse. — Oui, il y avait, ce jour-là, la colonne de Barral qui campait à Blad-el-Djemmâa. Elle devait parfaitement entendre la fusillade de la colonne de Montagnac. Elle se mit d'abord en marche dans la direction de Sidi-Brahim ; puis, arrivée à l'oued Khachiba, à 9 kilomètres environ du Marabout et à 16 kilomètres du combat du Kerkour (1), elle apprit le désastre, et, soit qu'elle jugeât qu'il n'y avait plus rien à faire, soit qu'elle eût peur, elle rentra à Maghrnia. Lorsqu'elle arriva au Deggoudj, M. Salles qui l'accompagnait reçut une députation de notables de Nédroma venant supplier la colonne d'entrer dans la ville pour la défendre contre une attaque fort probable de l'Emir. Ils juraient de se faire tuer avec elle. M. Salles répondit que c'était impossible, que Maghrnia était dégarni de troupes et aussi exposé que Nédroma, et qu'il était urgent d'aller l'occuper.

Durant le trajet de Bab-el-Taza à Maghrnia, la colonne fut assaillie par des détachements de cavaliers ennemis.

Des renseignements qui précèdent, ajoute Si M'hammed ben Rahhal, il résulte clairement :

Que la colonne de Barral campait au Deggoudj ou à Blad-el-Djemmaa, mais plutôt sur ce dernier point ;

Qu'elle y était en sûreté ;

Qu'elle entendait parfaitement la fusillade de la colonne de Montagnac ;

Qu'elle s'était mise en mouvement comme pour lui porter secours ; mais, qu'après avoir fait dans ce sens quelques kilomètres, elle a rétrogradé, puis est rentrée à Maghrnia ;

Généralement, les Arabes attribuent au sentiment de sa faiblesse numérique le recul de la colonne de Barral et prononcent sans hésiter le mot de peur.

Je suis porté à croire qu'il n'en est rien et que c'est pour pouvoir protéger Maghrnia contre une attaque fort probable de la part de l'Emir qu'elle est revenue sur ses pas. La réponse de M. Salles aux propositions des notables dè Nédroma en est une preuve.

Nédroma, février 1888.

M'hammed ben Rahhal.

---

(1) « Oued Khachiba est à environ 10 kilomètres à l'ouest de Nédroma et sur le chemin menant à Sidi-Brahim, comme Blad-el-Djammâa et Aïn-Zebda. » — Lett. de Si M'hammed ben Rahhal au Ministre, du 27 décembre 1904. *A. H. G.*

Souvenirs du caporal Pègues.
(Novembre et Décembre 1903.)

Jacques-Louis Pègues, né en 1821, à Marcillac (Aveyron), incorporé en 1842 au 8ᵉ bataillon de chasseurs, partit la même année en Algérie; il fut nommé caporal de 2ᵉ classe en janvier 1844, et caporal de 1ʳᵉ classe en mars 1845. Promu sergent fourrier en février 1846, il fut remplacé au corps en avril suivant; il se retira alors à Marcillac.

Au moment des affaires de Sidi-Brahim, Pègues (1) faisait partie de la garnison restée à Djemmaa-Ghazaouet, et, à ce titre, son témoignage sur la conduite de Coffyn est intéressant.

N° 154

Archives du lieutenant Paul Azan (original).

Le caporal Pègues au lieutenant Paul Azan. (Extrait.)

Viviez, novembre 1903.

Monsieur Azan,

. . . .

Le 26, à 9 heures du matin, les coups de feu s'étant rapprochés, un officier alla au blockhaus s'informer de ce qui se passait. La nouvelle qu'il rapporta se répandit comme une traînée de poudre. Il n'y avait plus d'hésitation à avoir. On courut aux armes, et nous étions prêts à partir, lorsque Bidon donna l'ordre de fermer la porte, tandis que Coffyn appelait tout le monde aux créneaux.

Peu d'instants après, arrivèrent trois chasseurs, dont j'ai oublié les noms; les portes s'ouvrirent pour les recevoir. Aussitôt une colonne d'environ 120 à 130 hommes valides, qu'on a pu réunir à la hâte, se forma avec l'ordre habituel, en dehors de la place; le lieutenant Courty en prit le commandement, et nous partîmes au pas de course, en suivant le ravin de l'oued, le même par lequel revinrent les survivants.

Comment a-t-on pu dire que ces hommes *militaires et civils, sans ordre, sans commandement*, s'élancèrent (2), etc., etc.? La discipline en ce temps-là était trop bien observée pour qu'on pût com-

---

(1) *A. A. G.*, reg. matric., n° 1330.
(2) Allusion à une phrase de Corcy (pièce 113) signalée à Pègues.

mettre une pareille imprudence. Ensuite, comme civils, il n'y avait que deux employés du fournisseur de l'armée et un pauvre diable de Maltais, boiteux, marchand de vins et de comestibles. C'est un vrai roman (1).

Bidon et Coffyn restèrent au camp de Djemmaa.

Etrange fatalité! Ce jour-là, lorsque les premiers coups de feu furent entendus, à 5 heures du matin, si Coffyn, mieux inspiré, avait eu un peu plus de chaleur dans l'âme, nous aurions volé à leur secours, et de Géreaux, Chappedelaine, leurs carabiniers et le docteur Rosaguti auraient été sauvés, avant même la descente des Ouled-Ziri.

La conduite de Coffyn, surtout, fut sévèrement critiquée : on lui reprochait sa faiblesse, son trop de prudence et son manque d'énergie, dont il nous avait, une première fois déjà, donné la mesure le 23, devant Gamès.

De l'avis de tous ceux qui, à cette époque, ont connu les détails de cette malheureuse catastrophe, Coffyn est resté le grand coupable de la destruction de tant de si généreuses et précieuses vies. C'est là aussi mon opinion, dont le triste souvenir vivra dans mon esprit jusqu'à mon dernier souffle.

. . . .

Avec mes affectueuses salutations, une bonne poignée de main.

Pègues.

N° 155

Archives du lieutenant Paul Azan (Original).

Le caporal Pègues au lieutenant Paul Azan. (Extrait.)

(La rentrée des survivants à Djemmaa-Ghazouet.)

Viviez, 9 décembre 1903.

...Le 26, à 9 heures du matin, la colonne de secours sort de Djemmaa; elle va atteindre le plateau qui domine le ravin où se déroule le dernier et sanglant épisode de cette lutte acharnée, lorsque 3 ou 4 obus lancés du blockhaus tombent et éclatent au milieu des Arabes (2), y jettent un peu de confusion, et arrêtent leur ardeur. La

---

(1) Les survivants Antoine, Natali, Tressy, Léger, etc., les plus intéressés par cette sortie, affirment de façon *formelle* que personne ne vint à leur rencontre. Il faut en conclure que la sortie n'eut lieu qu'après la rentrée du plus grand nombre d'entre eux.

Quant aux « civils », on peut affirmer qu'ils étaient une cinquantaine, et que 44 d'entre eux étaient armés par les soins de l'autorité militaire lors des événements du 26 septembre 1845. *Journal* de Bidon, pièce 43.

(2) Ce sont les obus tirés du blockhaus qui ont mis les Arabes en fuite et qui ont permis aux Français survivants de gagner Djemmaa-Ghazaouet sans être inquiétés.

colonne arrive enfin au sommet; le lieutenant Courty fait prendre position à sa troupe et les feux de peloton commencent. Un instant l'ennemi semble se ressaisir. Le clairon sonne la charge, et nous courons sus à la baïonnette dans la direction d'un gros groupe plus particulièrement animé, d'où partent des cris sauvages qui semblent indiquer que là sont les débris des carabiniers. C'est le moment où les survivants tentent un dernier effort pour traverser cette foule ivre de sang. Surpris par cette brusque attaque et absolument effrayé par l'impétuosité de la charge à la baïonnette, l'ennemi se débande bientôt et fuit en désordre, emportant ses morts et ses blessés, n'ayant pu consommer son œuvre de destruction (1).

A ce moment commence la retraite des survivants sur Djemmaa, où ils arrivent isolément, à des intervalles différents, suivant que leur reste de vigueur et la gravité plus ou moins grande de leurs blessures leur donne des jambes; du reste, ils sont alors couverts par la colonne de secours (2)...

PÈGUES.

Lettres et Mémoires inédits du général Courby de Cognord.

Le commandant Courby de Cognord, ramassé par les Arabes sur le champ de bataille du Kerkour, revint en France après une longue captivité au Maroc. Les *lettres* qu'il écrivit pendant sa captivité, le *Journal des prisonniers*, qu'il dicta au maréchal des logis Barbut les premiers jours, enfin les *Mémoires* qu'il rédigea plus tard sont autant de documents inédits de la plus grande valeur, dans lesquels se trouvent nombre de détails sur les événements de Sidi-Brahim, sur la vie des familiers de l'Emir, sur l'existence au Maroc. Ces documents nous ont été donnés en communication par le petit-fils de l'illustre héros, M. Raymond Malartic, et feront l'objet d'une publication spéciale.

Ils ont été souvent consultés et utilisés pour la rédaction de ce volume.

(1) L'ennemi était déjà en fuite quand la sortie de Courty a eu lieu; on voit que cette sortie s'est effectuée par le plateau du blockhaus, et que la troupe s'est ensuite rabattue sur le ravin; ce n'est pas ce que disait Pègues dans la lettre précédente (pièce 154).

(2) Les premiers survivants sont rentrés avant que personne soit sorti; Pègues le dit lui-même (pièce 154).

Lettres et Mémoires inédits du général d'Exéa.

Le commandant d'Exéa, qui se trouvait en septembre 1845 à la tête du 10e bataillon de chasseurs d'Orléans, écrivit ses souvenirs. Quand il fut devenu général, l'officier d'Afrique avait sans doute, trente ou quarante ans après les événements qu'il racontait, oublié les dates précises; mais il se rappelait sans erreur possible nombre de détails qui peuvent être fort utiles. Son fils, le commandant d'Exéa-Doumerc (1), nous a donné communication de ces *Mémoires inédits;* nous nous faisons un scrupule de ne pas déflorer leur publication, qui présentera, au point de vue de l'histoire algérienne, un très grand intérêt.

La lettre écrite par le général d'Exéa au capitaine Pernot, le 29 janvier 1900, qui nous a été communiquée, est une reproduction hâtive et infidèle de ces mémoires; il ne faut en retenir que la dernière phrase : « Ce cruel événement vient, selon moi, du grand défaut du caractère français, la crainte de la responsabilité. »

Lettres et Mémoires inédits du docteur Cabasse et du lieutenant Marin.

Le chirurgien sous-aide Cabasse et le lieutenant Marin furent faits prisonniers par Abd el Kader avec un détachement de 200 hommes, le 28 septembre 1845, à Sidi-Moussa, sur la route de Tlemcen à Aïn-Temouchent. Ils rejoignirent, le 30 septembre, dans les Trara, 15 Français pris aux portes de Djemmaa-Ghazaouet, lors du dernier combat soutenu par de Géreaux; puis, le 4 octobre, ils retrouvèrent au Maroc les 80 prisonniers faits au Kerkour.

Cabasse et Marin écrivirent au jour le jour le récit de leur captivité; lors du massacre général des prisonniers, à la Deïra,

(1) Le comte Jean-Barthélémy-Pierre-André *d'Exéa-Doumerc* a bien voulu nous raconter à maintes reprises tous les détails que son père lui avait donnés sur les événements de 1845; il nous a communiqué des papiers de famille, avec l'autorisation d'en prendre copie et de les publier; la mort est venue le surprendre au milieu d'une brillante carrière militaire, le 13 février 1905, alors qu'il était chef de bataillon au 141e d'infanterie, à Marseille. Ce sera pour nous un pieux devoir d'amitié que de publier les documents les plus intéressants que nous tenons de lui.

en avril 1846, ils furent épargnés, purent être rachetés à la fin de l'année, et revirent la France.

Leurs journaux de captivité nous ont été communiqués avec une extrême obligeance par le fils aîné du D^r Cabasse, M. J. Cabasse, à Paris, et par les enfants du lieutenant Marin : M^me Berthe Bouguet, à Vannes; M. Fernand Marin, vice-président du tribunal civil de Bordeaux; M. Charles Marin, président du tribunal de commerce, à Vannes; ils seront publiés dans le volume qui racontera l'odyssée des prisonniers de 1845 au Maroc. Ils contiennent nombre de détails sur les héros de Sidi-Brahim et sont complétés par des lettres nombreuses et intéressantes, que nous avons pu consulter à loisir.

ANNEXES

ANNEXES.

Noms des héros du Kerkour et de Sidi-Brahim.

Alexandre Dumas, après avoir brièvement raconté, dans le *Véloce*, ce qu'il savait du grandiose épisode de Sidi-Brahim, ajoutait : « Nous voudrions pouvoir inscrire sur ce papier, et que ce papier fût de bronze, les noms des 408 soldats qui suivaient ces 13 chefs. » Le romancier traçait ainsi son devoir à l'historien.

Ce n'est pas d'ailleurs un sentiment de curiosité qui pousse à rechercher les noms de tous les braves qui tombèrent sur les pentes du Kerkour ou dans le ravin des Ouled Ziri ; c'est le désir de rendre un hommage mérité à des hommes qui moururent obscurément, après avoir accompli individuellement des prodiges de valeur. Les prisonniers sont dignes de figurer sur le livre d'or des héros, à côté des morts au champ d'honneur, car ils suivirent de près leurs camarades dans la tombe : ils furent massacrés au Maroc après un martyre de plusieurs mois, pendant lequel leur énergie et leur discipline ne se démentirent pas un seul jour ; quatre d'entre eux purent s'échapper isolément, les chasseurs Bernard, Bessodes, Rolland et Delpech ; six furent épargnés dans le massacre général : Courby de Cognord, Larrazet, Thomas, Barbut, Maetz et Testard. Ils retrouvèrent les rares camarades qui avaient pu miraculeusement regagner Djemmaa-Ghazaouet ou Lalla-Maghrnia, après l'hécatombe du Kerkour et le massacre du ravin.

Morts et survivants, tous ont droit à la même admiration de la part de l'armée. Ils ont légué aux régiments de hussards et aux bataillons de chasseurs à pied un incomparable héritage de gloire. Leur souvenir mérite d'être pieusement conservé dans les provinces qui les ont vu naître ; les villages de l'Alsace, de la Lorraine, de l'Isère, de l'Ardèche, de l'Aveyron, des Basses-Alpes, de la Corse, du Tarn, des Pyrénées-Orientales, du Lot, du Var, de l'Ariège, des Hautes-Pyrénées, ont fourni bien des victimes aux sanglantes journées de septembre 1845 !

---

(1) Alex. Dumas, le *Véloce*, Paris, Lévy, 1861, t. I, p. 156. — Dumas donne des chiffres inexacts.

Les listes qui suivent ont été établies à l'aide des registres matricules des Archives administratives du ministère de la Guerre, et revues plusieurs fois avec le plus grand soin. Elles diffèrent sensiblement, tant pour l'effectif que pour l'orthographe des noms, de celles publiées jusqu'à ce jour (1); mais on peut les considérer comme rigoureusement exactes (2). Souvent, les noms des communes où sont nés les hommes sont écrits d'une manière incorrecte sur les registres; ces noms ont été identifiés à l'aide du Dictionnaire des Communes, et pour les villages qui depuis 1845, sont devenus allemands, une note en fait mention.

Les noms des hommes qui ont survécu aux journées de septembre 1845 et au massacre des prisonniers sont en lettres grasses; ceux des hommes qui ont été faits prisonniers, puis sont morts ou ont été massacrés en captivité sont en lettres italiques; enfin, ceux des hommes tués à l'ennemi, les plus nombreux de beaucoup, sont en lettres romaines.

Il est à souhaiter que la France consacre par un monument impérissable la vaillance de cette troupe héroïque; l'obélisque qui s'élève sur une place d'Oran, malgré la belle œuvre de Dalou qui la couronne, ne suffit pas à la gloire de tels soldats.

A défaut d'un hommage qui n'est pas encore rendu, les pages suivantes conserveront modestement le souvenir de ces braves.

---

(1) Les listes de chasseurs tués ou prisonniers qui figurent dans l'ouvrage du capitaine Pernot contiennent de nombreuses erreurs : des hommes cités n'étaient pas à Sidi-Brahim, tandis que des combattants sont oubliés; les noms des uns et des autres sont parfois peu reconnaissables.

(2) Une vérification est possible par la totalisation des effectifs. Le chiffre fourni par les documents des *Archives historiques*, et adopté après une sévère critique, est : 346 chasseurs et 62 hussards montés. Or les listes obtenues en dépouillant les registres des *Archives administratives* donnent : 345 chasseurs du 8e d'Orléans, un chasseur du 15e léger, 64 hussards et 2 soldats du train des équipages. Deux hussards étaient, comme le dit Courby de Cognord dans ses *Mémoires*, employés aux bagages avec les deux hommes du train et ne sont pas compris dans l'effectif de l'escadron. Il y a donc concordance absolue entre les chiffres trouvés de part et d'autre.

15e LÉGER

NUMÉRO matricule	NOM, PRÉNOMS ET SURNOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	GRADE EN SEPTEMBRE 1845	SORT
			Officier.		
»	De Montagnac, François-Joseph-Lucien	27 mai 1803	Pouru-aux-Bois (Ardennes)	Lieutenant-colonel	Tué.
			Homme de troupe.		
12300	*Moureau* (Louis-Auguste)	15 janvier 1820	Beaurepaire (Saône-et-Loire)	Chasseur.	Pris ; massacré (1846).

2e RÉGIMENT DE HUSSSARDS

NOM, PRÉNOMS ET SURNOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	GRADE EN SEPTEMBRE 1845	SORT
		Officiers.		
Courby, *dit* **Courby de Cognord**, Pierre-Louis	26 août 1799	Thiers (Puy-de-Dôme)	Chef d'escadrons	Pris ; racheté (1846).
Gentil Saint-Alphonse, Jules-Eugène-Désiré	23 août 1810	Paris	Capitaine	Tué.
Klein, George-Laurent	22 avril 1807	Strasbourg	Lieutenant	Id.

2e RÉGIMENT DE HUSSARDS

Hommes de Troupe

N° matricule	NOM, PRÉNOMS ET SURNOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	GRADE EN SEPTEMBRE 1845	SORT
60	Burckart, Jean-Jacques	30 août 1803	Schleithal (Bas-Rhin) (1)	Trompette	Tué.
336	**Barbut**, Pierre-Auguste	10 mai 1816	Avallon (Yonne)	Mar. des log. chef	Pris ; racheté (1846).
497	Beaucourt, Charles-Louis-Joseph	9 nov. 1818	Hesdin (Pas-de-Calais)	Hussard de 2e cl.	Tué.
498	*Barbier*, Jean-François-Régis	9 juillet 1821	Vesoul (Haute-Saône)	Mar. des log.	Pris ; massacré (1846)
501	Cadrieux, Louis	28 février 1820	Gramat (Lot)	Hussard de 1re cl.	Tué.
505	*Peignier*, Charles-André	21 mai 1818	Thélod (Meurthe) (2)	Id.	Pris ; massacré (1846)
506	**Daveine**, Jean	9 février 1817	Fresnes-en-Saulnois (Meurthe) (1)	Id.	Retr. à Fresnes (Meurthe)
512	Berth, Louis-Joseph	24 avril 1818	Herlin-le-Sec (Pas-de-Calais)	Brigadier	Tué.
516	Masquillier, Célestin-Joachim	20 mars 1818	Arques (Pas-de-Calais)	Hussard de 1re cl.	Id.
587	Guichard, Philippe-Auguste-Eléonor-Louis-Antoine	28 janvier 1820	Gy (Haute-Saône)	Mar. des log.	Id.
590	Codieux, Jules-François-Louis	22 avril 1821	Lamorlaye (Oise)	Hussard de 2e cl.	Id.
603	Nelig, Georges	23 mars 1813	Wieswiller (Moselle) (1)	Brigadier	Id.
607	**Maetz** Mathias	29 mars 1819	Rosheim (Bas-Rhin) (1)	Hussard de 1re cl.	Pris ; racheté (1846).
630	Chamouillé, Pierre	8 janvier 1820	Autun (Saône-et-Loire)	Brigadier	Tué.
699	Schneider, Jean	28 nov. 1819	Hoenheim (Bas-Rhin) (1)	Hussard de 1re cl.	Id.
707	Box, Joseph	22 déc. 1819	Fort-Louis (Bas-Rhin) (1)	Brigadier	Id.
733	Billmann, Jean	18 nov. 1819	Wingen (Bas-Rhin (1)	Hussard de 2e cl.	Id.
734	Gérard, Nicolas	16 février 1819	Diebling (Moselle) (3)	Brigadier	Id.
736	Mitschler, Antoine	22 octobre 1819	Reichshoffen (Bas-Rhin) (1)	Hussard de 1re cl.	Id.
743	*Kandel*, Chrétien	8 avril 1819	Dauendorf (Bas-Rhin) (1)	Hussard de 2e cl.	Pris ; mort, 13 janv. 46
756	Weinstein, Henry	7 février 1819	Herbitzheim (Bas-Rhin) (1)	Hussard de 1re cl.	Tué.
763	Schmidt, Pierre	18 mars 1819	Hirschland (Bas-Rhin) (1)	Id.	Id.
767	Gangloff, Georges	2 avril 1819	Niedermodern (Bas-Rhin) (1)	Trompette	Id.
778	Heiss, Aloïse	18 déc. 1819	Ernolsheim (Bas-Rhin) (1)	Hussard de 1re cl.	Id.

792	Ernst, Michel	22 sept. 1819	Thanvillé (Bas-Rhin) (1)	Hussard de 1re cl.	Id.
831	Marguin, Claude-François	21 avril 1819	Sulignat (Ain)	Id.	Id.
897	Steib, Jean	5 nov. 1813	Bischwihr (Haut-Rhin) (1)	Trompette	Id.
912	Augustin, Augustin	29 juillet 1820	Faulquemont (Moselle) (1)	Brigadier	Id.
973	*Bois*, Louis	7 mai 1820	Divonne (Ain)	Hussard de 1re cl.	Pris; massacré (1846)
993	*Sutty*, Louis	19 juillet 1820	Chandon (Loire)	Hussard de 2e cl.	Id.
1008	Posty, François-Joseph	24 février 1819	Dambelin (Doubs)	Id.	Tué.
1010	Grand, François-Jacques	5 février 1820	Séchilienne (Isère)	Id.	Id.
1048	Ravier, Pierre	15 juillet 1820	Saint-Joseph-de-Rivière (Isère)	Id.	Id.
1087	Courtial, Pierre	20 août 1820	St-Martin-de-Valamas (Ardèche)	Hussard de 1re cl.	Id.
1089	**Testard**, Louis	28 janvier 1820	Chanéac (Ardèche)	Hussard de 2e cl.	Pris; racheté (1846).
1105	Lauzel, Louis	21 déc. 1820	Vesseaux (Ardèche)	Id.	Tué.
1142	Roudil, Jean-Baptiste-Frédéric	6 nov. 1820	Saint-Marcel-d'Ardèche (Ardèche)	Id.	Id.
1162	Krempel, Louis-Jules	16 janvier 1828	Vincennes (Seine)	Enfant de troupe	Id.
1233	Esmenjaud, Augustin	6 mars 1814	Barcelonnette (Basses-Alpes)	Hussard de 2e cl.	Id.
1241	Bressieu, Casimir-Ferdinand	1er janvier 1817	Savoillans (Vaucluse)	Id.	Id.
1250	*Tibal*, Joseph	1er janvier 1820	Saint-Rome-de Tarn (Aveyron)	Id.	Pris; massacré (1846)
1292	Besson, Veran	16 avril 1821	L'Isle (Vaucluse)	Id.	Tué.
1303	Raymond, Jean-Joseph	26 mai 1821	Valréas (Vaucluse)	Id.	Id.
1336	Renoux, Joseph-Auguste	30 janvier 1821	Authon (Basses-Alpes)	Id.	Id.
1341	Bonnet, Jean-Pierre	26 déc. 1823	La Javie (Basses-Alpes)	Id.	Id.
1348	Giboin, Joseph	25 sept. 1821	Draguignan (Var)	Id.	Id.
1356	Revest, Bernard-Lucien	11 déc. 1821	Flassans (Var)	Id.	Id.
1388	Roustan, Eugène	30 nov. 1821	Barcelonnette (Basses-Alpes)	Id.	Id.
1397	Ordioni, Dominique	18 nov. 1821	Calacuccia (Corse)	Id.	Id.
1404	Giovannelli, Etienne	3 janvier 1821	Vallica (Corse)	Id.	Id.
1420	Mariani, Aurèle	26 mars 1821	Crocicchia (Corse)	Id.	Id.
1425	Cucchi, Jacques	22 février 1821	Levie (Corse)	Id.	Id.
1457	*Dutrouilh*, Jean	7 mars 1822	Mazerolles (Basses-Pyrénées)	Id.	Pris; massacré (1846)
1472	Rouquel, Fulcrand-Ferdinand	25 août 1824	Ganges (Hérault)	Id.	Tué.

(1) Cette commune a été annexée par l'Allemagne en 1871.

(2) Thélod fait partie depuis 1871 du département de Meurthe-et-Moselle.

(3) Le registre matricule du 2e hussards indique : Dieblinger, canton de Forbach (Bas-Rhin), comme lieu de naissance de Gérard. C'est une erreur ; la commune se nomme Diebling, et Forbach était dans le département de la Moselle.

N° matricule	NOM, PRÉNOMS ET SURNOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	GRADE EN SEPTEMBRE 1845	SORT
1503	Bernay, Philibert	12 octobre 1822	Chandon (Loire)	Hussard de 2e cl.	Tué.
1507	Périchon, Jean-Baptiste	13 mars 1822	Lyon (Rhône)	Id.	Id.
1528	Ribière, Georges	15 février 1822	Condat (Haute-Vienne)	Id.	Id.
1569	Natali, Ange-François	23 sept. 1822	Aullène (Corse)	Id.	Libéré en 1849.
1604	Bailli, Alexis-Auguste	26 janvier 1823	Vaudrivilliers (Doubs)	Id.	Tué.
1632	Tripot, Michel	31 mars 1822	Saint-Etienne (Loire)	Brigadier	Id.
1673	*Pierson*, François	13 sept. 1822	Dieuze (Meurthe) (1)	Hussard de 2e cl.	Pris; mort en oct. 45
1686	Boulogne, Jules-Eugène	22 juin 1825	Pont-Authou (Eure)	Id.	Tué.
1707	*Maréchal*, Philippe-Romain	10 janvier 1823	Chavannes (Ain)	Id.	Pris; massacré (1846)
1708	Roux, Auguste-Alexandre	2 mai 1823	Malbosc (Ardèche)	Id.	Tué.

(1) Cette commune a été annexée par l'Allemagne en 1871.

2e ESCADRON DU TRAIN DES ÉQUIPAGES

N° matricule	NOM, PRÉNOMS ET SURNOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	GRADE EN SEPTEMBRE 1845.	SORT
2298	*Lengrand*, Louis-Joseph	9 sept. 1821	Haut-Lieu (Nord)	Soldat de 2e classe.	Pris; massacré.
2323	*Lacroix*, François-Xavier	25 mars 1819	Le Vernois (Jura)	Id.	Id.

8e BATAILLON DE CHASSEURS

NOM, PRÉNOMS ET SURNOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	GRADE EN SEPTEMBRE 1845	SORT
		Officiers		
Froment-Coste, Auguste-Laurent-Adolphe	4 déc. 1805	Stradella, département de Gênes	Chef de bataillon	Tué.
Dutertre, Louis-Laurent-Charles-François-Hippolyte	10 août 1807	Coulogne (Pas-de-Calais)	Capitaine adj.-maj.	Pris; massacré, 23 sept. 1845.
De Géreaux, Louis-François-Oscar	8 juillet 1812	Périssac (Gironde)	Capit. de carabiniers	Tué.
De Chargère, Jérôme-Alphonse	22 mai 1805	Gueugnon (Saône-et-Loire)	Capitaine	Id.
Burgard, Pierre-Gatien-Charles	28 juillet 1811	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)	Id.	Id.
De Chappedelaine, Louis-Antoine	26 sept. 1815	Sévignac (Côtes-du-Nord)	Lieutenant	Id.
De Raymond-Lasbordes, Eugène-François	5 avril 1815	Saint-Georges (île de Grenade)	Id.	Id.
Larrazet, Jérôme	5 août 1810	Bazas (Gironde)	Sous-lieutenant	Pris; racheté (1846)
Rosaguti, Antoine-André	12 juin 1806	Bastia (Corse)	Chirurgien aide-major	Tué.

8e BATAILLON DE CHASSEURS

Hommes de Troupe

N° matricule	NOM, PRÉNOMS ET SURNOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	GRADE EN SEPTEMBRE 1845	SORT
9	Steyaert, François-Michel	16 juin 1802	Dunkerque (Nord)	Serg. de carabiniers	Tué.
40	Merley, Jean-Louis	29 juin 1816	La Fouillouse (Loire)	Serg.-maj. de carab.	Id.
279	Belty, Jacques	6 mai 1815	Ostwald (Bas-Rhin) (1)	Carabinier	Id.
311	Michel, Victor	28 sept. 1815	Sarrians (Vaucluse)	Id.	Libéré en 1848.
431	Thomas, Laurent	7 juin 1819	Lunéville (Meurthe) (2)	Chasseur de 1re cl.	Tué.
463	Richert, Georges-Henry	29 déc. 1810	Oberdorf (Bas-Rhin) (1)	Carabinier	Id.
488	Marsac, Pierre-Guillaume	16 octobre 1818	Bordeaux (Gironde)	Chasseur de 1re cl.	Id.
498	Simonnet, Augustin-Claude	22 juillet 1821	Troyes (Aube)	Chasseur de 2e cl.	Id.
503	*Perrin*, Jean-Baptiste	18 octobre 1821	Épinal (Vosges)	Id.	Pris, massacré (1846).
512	Dagens, Laurent	19 août 1818	Bordeaux (Gironde)	Carabinier	Tué.
517	Deyber, Martin	28 août 1818	Hochstatt (Haut-Rhin) (1)	Chasseur de 1re cl.	Id.
526	Boissin, Jean-Toussaint	1er nov. 1818	Sabran (Gard)	Id.	Id.
547	Bernard, Joseph Nicolas	8 sept. 1811	Punerot (Vosges)	Serg. de carabiniers	Id.
549	Baalé, Jean	16 nov. 1818	Ernestwiller (Moselle) (1)	Chasseur	Id.
552	Laurent, Jean	21 août 1818	Chasseneuil (Charente)	Carabinier	Id.
555	Laparra, Etienne	11 avril 1818	Saint-Simon (Cantal) (3)	Id.	Libéré en 1848.
557	Weil, Denis	23 octobre 1818	Marmoutier (Bas-Rhin) (1)	Chasseur de 1re cl.	Tué.
562	Saint-Jours, Joseph	25 déc. 1818	Mezos (Landes)	Id.	Id.
570	Rapin, François-Simphorien	16 mars 1818	Escamps (Yonne)	Carabinier	Libéré en 1846.
571	*Bouttes*, Raymond	26 octobre 1818	Magalas (Hérault)	Carabinier	Pris; mort, 9 déc. 45.
580	Boulard, Louis	31 août 1818	Changé (Sarthe)	Id.	Tué.
581	Mérigon, Antoine	18 nov. 1818	Chatillon (Indre)	Id.	Id.
589	Arrieu, Paul	23 nov. 1818	Bagnères-de-Luchon (Hte-Garonne)	Clairon de 1re cl.	Id.

592	Sueur, Joseph....................	21 août 1818	Fressenneville (Somme) (4)	Chasseur de 1re cl.	Id.
593	Franck, Antoine.................	31 janvier 1818	Reguisheim (Haut-Rhin) (1)	Id.	Id.
595	*Duran*, Jean, *dit* Pouhé..........	15 février 1812	Laméac (Hautes-Pyrénées)	Id.	Pris ; massacré (1846)
597	**Audebert**, Louis-Lepic...........	18 sept. 1818	Sommières (Vienne)	Carabinier	Mort à D,emmaa le 26.
599	Faugeras, Pierre................	4 mars 1818	Saint-Martin la Méanne (Corrèze)	Chasseur de 1re cl.	Tué.
601	Reynier, Martial.................	26 octobre 1818	Chanteix (Corrèze)	Id.	Id.
610	Dodard, Joseph.................	31 mars 1812	St-Remy-du-Plein (Ille-et-Vilaine)	Sapeur de 1re cl.	Id.
615	Robin, Pierre....................	14 août 1812	Saulx-de-Vesoul (Haute-Saône)	Chasseur de 1re cl.	Id.
621	Thiriet, Claude..................	11 août 1818	Louvergny (Ardennes)	Carabinier	Id.
622	**Langevin**, Maurice..............	1er janvier 1818	Anché (Indre-et-Loire)	Id.	Libéré en 1847.
628	Selleri, Jean-François............	5 février 1816	Lyon (Rhône)	Chasseur de 1re cl.	Tué.
634	Dorléans, Louis-Gabriel..........	7 mars 1818	Mennetou (Loir-et-Cher)	Carabinier	Id.
641	Harmand, Gabriel...............	21 août 1818	Allain (Meurthe) (5)	Id.	Id.
646	Massoni, Jean..................	7 juillet 1818	Marignana (Corse)	Clairon de 1re cl.	Id.
648	Houet, Marc.....................	29 août 1818	La Tour-Landry (Maine-et-Loire)	Carabinier	Id.
652	Picq, Joseph....................	28 sept. 1817	Saint-Barthélemy (Isère)	Chasseur de 1re cl.	Id.
654	*Guesné*, Herry-Isidore...........	19 nov. 1819	Nantes (Loire-Inférieure)	Chasseur	Pris ; massacré (1846)
659	*Chatenay*, Pierre................	5 mars 1819	Sornay (Saône-et-Loire)	Chasseur de 1re cl.	Id.
674	*Chateau*, Jean..................	3 déc. 1818	Bordeaux (Gironde)	Caporal de 2e cl.	Id.
676	**Langlais**, Charles-Auguste........	5 août 1818	Estaires (Nord)	Chasseur de 2e cl.	Libéré en 1846.
679	**Bernard**, Louis..................	11 octobre 1811	Montredon (Tarn)	Chasseur de 1re cl.	Pris ; échappé, rentré le 25 février 1846.
681	*Bidegaray*, Pierre, *dit* Harburu...	6 sept. 1812	Sainte-Engrace (Basses-Pyrénées)	Chasseur	Pris ; massacré (1846)
689	Fieschi, Jules-César.............	13 mai 1822	Petreto-et-Bicchissano (Corse)	Sergent fourrier	Tué.
695	Hébert, Alexis-Xavier............	4 juin 1805	Louppy-le-Petit (Meuse)	Chasseur de 1re cl.	Id.
700	Sijean, Augustin.................	17 nov. 1819	Monlet (Haute-Loire)	Chasseur	Id.
715	Barthel, Laurent.................	17 octobre 1812	Meissengott (Bas-Rhin) (1)	Carabinier	Id.
747	Parrot, Nicolas..................	20 janvier 1819	Nérondes (Cher)	Sergent de 2e classe	Id.

(1) Cette commune a été annexée par l'Allemagne en 1871.

(2) Lunéville fait partie, depuis 1871, du département de Meurthe-et-Moselle.

(3) Le registre matricule du 8e bataillon porte Saint-Simon (Seine). Il n'y a pas de commune portant ce nom dans le département de la Seine, et on trouve sur le registre matricule du bataillon de chasseurs de la Garde impériale, dans lequel Laparra servit en 1854 : Saint Simon (Cantal).

(4) Le registre matricule du 8e bataillon indique Fréville, canton d'Ault (Somme), comme lieu de naissance de Sueur ; il n'y a pas de commune du nom de Fréville dans la Somme, et il s'agit de Fressenneville.

(5) Cette commune fait partie depuis 1871 du département de Meurthe-et-Moselle.

N° matricule	NOM, PRÉNOMS ET SURNOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	GRADE EN SEPTEMBRE 1845	SORT
759	Chartier, Denis-Etienne	6 mars 1816	Bellou-le-Trichard (Orne)	Chasseur de 1re cl.	Tué.
785	Olivier, Pierre	14 sept. 1819	Cheffois (Vendée)	Chasseur	Id.
793	Naas, François-Joseph	3 octobre 1819	Habsheim (Haut-Rhin) (1)	Carabinier	Id.
794	*Vonthron*, Nicolas	17 nov. 1819	Reguisheim (Haut-Rhin) (1)	Id.	Pris; mort, 16 oct. 45
797	Tressy, Jean-Florentin-Désiré	31 nov. 1819	Chilleurs-aux-Bois (Loiret)	Id.	Libéré en 1847.
802	*Jourdain*, Fortuné-Joseph	25 avril 1819	La Couture (Pas de-Calais)	Clairon de 2e classe	Pris; massacré (1846)
804	*Thioly*, Eugène	4 juillet 1819	Beaugency (Loiret)	Chasseur	Id.
810	Maurin, Jacques	2 juillet 1812	Espezel (Aude)	Carabinier	Tué.
813	Leroy, Pierre-Marguerite	11 janvier 1819	Langey (Eure-et-Loir)	Sergent de 2e classe	Id.
815	*Dougnac*, Bernard-François, *dit* Bernardi	11 mai 1819	Seix (Ariège)	Chasseur de 2e cl.	Pris; massacré (1846
818	Fournier, François	17 sept. 1819	La Puisaye (Eure-et Loir)	Chasseur	Tué.
822	Dupouy, Joseph	23 avril 1819	Bagnères-de Bigorre (Htes-Pyrénées)	Chasseur de 1re cl.	Id.
831	Saint-Martin, Jean-François	23 août 1811	Cierp (Haute-Garonne) (2)	Sergent clairon	Id.
832	*Billoir*, Emmanuel	30 avril 1819	Valenciennes (Nord)	Carabinier	Pris; massacré (1846)
838	Belœil, Victor	25 déc. 1817	Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne)	Chasseur de 1re cl.	Tué
840	Lebrey, Pierre-Damas	8 février 1819	Montérolier (Seine-Inférieure)	Clairon de carab.	Id.
841	Sauron, Georges	26 août 1818	Courpière (Puy-de-Dôme)	Chasseur	Id.
843	Cuny, Clément	11 nov. 1819	Xaffévillers (Vosges)	Carabinier	Id.
846	Noël, Claude-Idulf	7 déc. 1819	Horbourg (Haut-Rhin) (1)	Chasseur de 2e cl.	Id.
847	Guillaume, Isidor	30 janvier 1819	Doucey (Marne)	Sergent de 2e cl.	Id.
852	Merlaud, Charles-Maurice	21 sept. 1819	Montmorillon (Vienne)	Chasseur de 2e cl.	Id.
857	Michel, Jean	20 janvier 1819	Monségur (Gironde)	Sergent de 2e cl.	Id.
858	Weber, Georges	25 mars 1819	Mietesheim (Bas-Rhin) (1)	Carabinier	Id.
861	Caillé, André	15 mai 1819	Aumagne (Charente-Inférieure)	Id.	Libéré en 1847.
870	Boédec, Olivier-Michel	27 nov. 1819	Plounévézel (Finistère) (3)	Chasseur	Tué.
872	Arragon, Jean-Baptiste	23 déc. 1819	Claviers (Var)	Chasseur de 2e cl.	Id.
873	Queré, Joseph-Guillaume	1819 (4)		Chasseur	Id.
880	*Joliot*, Pierre-François	13 octobre 1819	Velleclaire (Haute-Saône)	Carabinier	Pris; mort 23 oct. 45.
882	Viéron, Pierre	6 janvier 1819	St-Martin-du-Fouilloux (Maine-et-Loire)	Chasseur de 1re cl.	Tué.
887	*Mozer*, Jean-Baptiste	31 janvier 1819	Plancher-Bas (Haute-Saône)	Caporal de 2e cl.	Pris; massacré (1846).

889	Armand, Jean-Baptiste-François..	28 juin 1819	Barret-Le-Bas (Hautes-Alpes)	Chasseur de 1re cl.	Tué.
891	*Alessandri*, François-Antoine.....	24 avril 1822	Le Piana (Corse)	Caporal de 2e cl.	Pris; massacré (1846).
900	Hénon, Cyrille	25 mars 1817	Braux-Saint-Remy (Marne)	Sergent de 2e cl.	Tué.
901	**Cohard**, Louis....................	23 juillet 1817	Goncelin (Isère)	Carabinier	Libéré en 1847.
903	*Durain*, Prosper-Joseph..........	30 octobre 1819	Gerbéviller (Meurthe) (5)	Chasseur	Pris; massacré (1846).
906	Baudouin, Jean..................	13 mars 1819	Savigné (Vienne)	Chasseur de 1re cl.	Tué.
918	*Goyec*, Jean-François.............	2 avril 1819	Paule (Côtes-du-Nord)	Carabinier	Pris; massacré (1846).
922	*Garnier*, Pierre-Marie............	26 octobre 1819	Uzel (Côtes-du-Nord)	Chasseur de 1re cl.	Pris; massacré (1846).
923	**Antoine**, Claude-Charles..........	27 déc. 1819	Grozon (Jura)	Carabinier	Libéré en 1846.
924	**Léger**, Gabriel..................	16 nov. 1812	Paris	Id.	Libéré en 1847.
940	Pierre, Jean, *dit* Plas............	14 août 1819	Cherveux (Deux-Sèvres)	Id.	Tué.
952	Carpuat, Jean-Gabriel	17 nov. 1819	Castelmayran (Tarn-et-Garonne)	Caporal de 2e cl.	Id.
957	**Thomas**, Marie-François-Xavier...	10 février 1816	Briey (Moselle) (5)	Adj. sous-officier	Pris; racheté (1846).
966	Goutiers, Jean-Pierre............	4 octobre 1820	Kerprich-lès-Dieuze (Meurthe) (1)	Caporal de 2e cl.	Tué.
967	*Beylier*, Charles-Jean-Joseph......	5 février 1820	Grenoble (Isère)	Sergent de 2e cl.	Pris; massacré (1846).
972	Magnet, Jean-Louis-Etienne......	7 janvier 1820	Montélimar (Drôme)	Chasseur de 2e cl.	Tué.
974	Mathieu, Jean-Louis.......... ...	27 mai 1820	Bourg-de-Péage (Drôme)	Clairon de 2e classe	Id.
975	Garcin, Jean-André...............	10 nov. 1820	La Palud (Vaucluse)	Chasseur de 1re cl.	Id.
980	*Contié*, Etienne..................	24 sept. 1820	Saint-Vincent-de-Barrès (Ardèche)	Chasseur de 2e cl.	Pris; massacré (1846).
995	Faure, Auguste..................	18 mai 1820	Montélimar (Drôme)	Sergent de 2e classe	Tué.
997	Brun, François *dit* Pecquet.......	1817	Saint-Laurent (Drôme)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1001	Lacombe, Jean-Baptiste	16 mars 1823	Saint-Juéry (Tarn)	Caporal de 1re cl.	Id.
1002	Auberge, Pierre..................	24 janvier 1820	Saint-Juéry (Tarn)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1004	Cuynat, Jean.....................	25 avril 1814	Bourg-d'Oisans (Isère)	Caporal de 2e cl.	Id.
1008	Chazel, Alphonse.................	16 mars 1820	Flaviac (Ardèche)	Carabinier	Id.
1015	Augier, Antoine............	29 sept. 1820	Puygiron (Drôme)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1019	Mottin, Pierre...................	16 juillet 1820	Miribel (Drôme)	Id.	Id.
1028	*Roustant*, Jean-Louis............	16 nov. 1820	Portes (Drôme)	Id.	Pris, massacré.
1029	*Dupont*, Vincent-Gabriel	21 mars 1820	Montélimar (Drôme)	Id.	Id.
1036	Marcel, François.................	14 juin 1820	Comps (Drôme)	Carabinier	Tué.
1039	**Fert**, Daniel....................	19 février 1820	Dieulefit (Drôme)	Id.	Mort à l'hôp. de Tlemcen le 19 janv. 1846.

(1) Cette commune a été annexée par l'Allemagne en 1871.

(2) Le registre matricule du 8e bataillon de chasseurs porte Cieth. C'est une erreur.

(3) Le registre matricule porte Plossevezet, canton de Carhaix ; mais il s'agit probablement de Plounévézel, commune du canton de Carhaix.

(4) Le registre matricule ne donne ni date ni lieu de naissance ; mais Queré, étant appelé de la classe 1839, était né en 1819 ; il était Breton, et son dernier domicile était Pont-l'Abbé (Finistère.)

(5) Cette commune fait partie, depuis 1871, du département de Meurthe-et-Moselle.

N° matricule	NOM, PRÉNOMS ET SURNOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	GRADE EN SEPTEMBRE 1845	SORT
1044	*Paumé*, Fabien	12 juin 1816	Puygiron (Drôme)	Chasseur de 1re cl.	Pris; mort le 4 avril 46.
1047	Chastan, Charles	4 nov. 1820	Dieulefit (Drôme)	Chasseur de 2e cl.	Tué.
1048	*Chauvin*, Pierre	26 juillet 1820	La Roche-Saint-Secret (Drôme)	Id.	Pris; massacré (1846).
1061	Mondon, Jean-Louis	30 sept. 1820	Tulette (Drôme)	Chasseur de 1re cl.	Tué.
1066	Gontier, Antoine	26 nov. 1820	Crest (Drôme)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1067	Chevandier, Jean	7 juin 1820	Valdrôme (Drôme)	Caporal de 2e classe	Id.
1072	*Mialle*, Jean-Pierre	31 janvier 1820	Lyas (Ardèche)	Chasseur de 2e cl.	Pris; massacré (1846).
1079	Jacob, Guillaume	4 déc. 1820	Saint-Vert (Haute-Loire)	Id.	Tué.
1080	Jubelin, Antoine-Josat	3 avril 1820	Frugères-le-Pin (Haute-Loire)	Id.	Id.
1081	Faidet, Pierre	1er août 1820	Champagnac (Haute-Loire	Chasseur de 2e cl.	Id.
1082	Pouveyroux, Antoine, *dit* Buffard.	1820	Champagnac (Haute-Loire)	Id.	Id.
1083	*Vey*, André	31 mars 1820	Présailles (Haute-Loire)	Id.	Pris; mort, 5 nov. 45.
1085	Arnoux, Jean-Pierre	28 juillet 1820	Saint-Etienne (Haute-Loire)	Carabinier	Tué.
1093	Therme, Jean-Joseph	24 mars 1820	Issarlès (Ardèche)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1095	*Mollet*, Philippe	23 octobre 1820	Nevers (Nièvre)	Id.	Pris; massacré (1846).
1096	*Guitet*, Laurent	31 juillet 1818	Neuilly-le-Réal (Allier)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1097	Garnier, Jean-Claude	5 mai 1820	Lissac (Haute-Loire)	Carabinier	Tué.
1100	Déchances, Théofrède	4 déc. 1820	Monlet (Haute-Loire)	Id.	Id.
1104	Perussel, Jean-Baptiste	26 avril 1820	Saint-Jean-d'Aubrigoux (Hte-Loire)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1108	Guyot, Jacques	27 nov. 1820	Saint-Didier-la-Séauve (Hte-Loire)	Carabinier	Id.
1109	**Jean Pierre**, *dit* **Ronat**	25 janvier 1820	Id.	Caporal de 2e cl.	Mort à Djemmaa le 6 septembre.
1115	Chave, Antoine	29 octobre 1820	Tence (Haute-Loire)	Chasseur de 2e cl.	Tué.
1120	Francon, Louis	7 sept. 1820	Retournac (Haute-Loire)	Id.	Id.
1123	Laulagnier, Claude	21 sept. 1820	Araules (Haute-Loire)	Id.	Id.
1131	*Vidal*, Jean	27 octobre 1820	Fix-Saint-Geneys (Haute-Loire)	Carabinier	Pris; massacré (1846).
1134	Blanc, Julien, *dit* Carpet	18 mai 1820	Saint-Georges-d'Aurac (Hte-Loire)	Id.	Tué.
1137	*Bertrand*, Jean	19 déc. 1820	Brioude (Haute-Loire)	Chasseur de 1re cl.	Pris; massacré (1846).
1152	Blanc, Louis	27 nov. 1820	Chaudeyrolles (Haute-Loire)	Carabinier	Tué.
1154	Larouère, Christophe	18 déc. 1820	Aurec (Haute-Loire)	Clairon de 2e cl.	Id.
1156	*Chevrot*, Jacques	23 mai 1816	Saint-Symphorien (Saône-et-Loire)	Chasseur de 2e cl.	Pris; massacré (1846).

1162	**Delfieu**, Élie	29 mai 1820	Saint-Paul-la-Coste (Gard)	Carabinier	Libéré en 1847.
1164	Martin, Victor	4 mars 1820	Vialas (Lozère)	Chasseur de 2e cl.	Tué.
1165	Lacombe, Jean-Louis	6 mars 1820	Saint-Laurent-de-Trèves (Lozère)	Id.	Id.
1169	*Bouquet* (1) Joseph, *dit* Bouquet (*sic*)	11 sept. 1820	Rocles (Lozère)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1171	Gleize, Jean-François-Guillaume	11 juin 1813	La Canourgue (Lozère)	Id.	Id.
1172	**Bessodes**, Jean-Antoine	12 mars 1815	Montjaux (Aveyron)	Id.	Pris; échappé, rentré le 13 oct., libéré en 1848.
1137	*Moulin*, Jean-Antoine	15 janvier 1820	Chanac (Lozère)	Chasseur de 1re cl.	Pris.
1183	*Galtier*, Anselme	12 juillet 1819	Nîmes (Gard)	Clairon de 2e cl.	Pris; massacré (1846).
1184	Boudon, Pierre *dit* Laiguet	18 déc. 1820	Saint-Chély-d'Apcher (Lozère)	Caporal de carab.	Tué.
1185	Chauvet, Jean-Pierre	4 février 1820	Saint-Alban (Lozère)	Clairon de carab.	Id.
1188	Pascalin, Jean-Baptiste	17 janvier 1819	Châteauneuf-de-Mazenc (Drôme)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1189	*Balmond*, Jacques	11 mars 1820	Ecully (Rhône)	Chasseur de 1re cl.	Pris; massacré (1846).
1192	*Martel*, Louis	28 février 1820	Lemps (Drôme)	Clairon de 2e cl.	Id.
1198	Valat, Jean-Pierre	13 avril 1820	Ambialet (Tarn)	Sergent de 2e classe	Tué.
1199	Aymar, Jean-Bertrand	31 mars 1817	Souel (Tarn)	Chasseur de 1re cl.	Id.
1200	Cazes, Jean-Antoine	24 juin 1819	Tonnac (Tarn)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1214	Davy, Louis	4 mars 1812	Gijounet (Tarn)	Clairon de 2e cl.	Id.
1222	Guiraud, Jean-Louis	21 sept. 1820	Anglès-du-Tarn (Tarn)	Carabinier	Id.
1224	*Veziat*, François	11 avril 1820	Anglès-du-Tarn (Tarn)	Chasseur de 1re cl.	Pris; massacré (1846).
1233	Liffraud, François	24 octobre 1820	Montredon (Tarn)	Chasseur de 2e cl.	Tué.
1234	Chabbert, Pierre	8 mars 1820	Terre-Clapier (Tarn)	Id.	Id.
1235	Regi, Pierre	10 juillet 1820	Venès (Tarn)	Carabinier	Id.
1236	Molinié, Louis	6 mars 1820	Montredon (Tarn)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1237	**Siguier**, Joseph	11 nov. 1820	Burlats (Tarn)	Clair. de carabiniers	Mort à l'hôpitl d'Oran le 11 décembre 1845.
1238	Puechcalvel, Jean	17 mai 1820	Roquecourbe (Tarn)	Chasseur de 2e cl.	Tué.
1239	Galinier, Auguste	9 octobre 1820	Boissezon (Tarn)	Id.	Id.
1242	Culié, Jean-Pierre	30 avril 1820	Sénégats (Tarn) (2)	Caporal de carab.	Id.
1246	Guy, Pierre	22 avril 1820	Sénégats (Tarn)	Chasseur de 1re cl.	Id.
1251	*Andrieu*, Léon	23 avril 1820	Castres (Tarn)	Sergent de 2e cl.	Pris; massacré (1846).
1254	Bousquet, Joseph	10 mars 1820	Mandoul (Tarn) (2)	Chasseur de 2e cl.	Tué.
1264	Rossignol, Louis	26 avril 1820	Fréjairolles (Tarn)	Id.	Id.

(1) Courby de Cognord le porte prisonnier.
(2) Cette commune, dont le nombre d'habitants décroît chaque année, paraît appelée à disparaître ; elle n'est plus portée sur les récents dictionnaires.

N° matricule	NOM, PRÉNOMS ET SURNOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	GRADE EN SEPTEMBRE 1845	SORT
1267	Fabre, Abraham-Séraphin	30 janvier 1820	Maussans (Tarn)	Sapeur de 1re classe	Tué.
1268	Rives, Jean-Antoine	27 mai 1820	Fréjairolles (Tarn)	Chasseur de 1re cl.	Id.
1270	Rabaudy, Jean	7 février 1820	Maussans (Tarn)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1271	Mailhard, Jean-Joseph	29 août 1819	Mailhoc (Tarn)	Chasseur de 1re cl.	Id.
1275	Besset, François	28 octobre 1820	Mirandol (Tarn)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1278	Ravailhe, Louis	17 nov. 1820	Blaye (Tarn)	Id.	Id.
1282	Ravailhe, Jean-Martin	6 avril 1820	Rosières (Tarn)	Id.	Id.
1284	Maurel, Jean-Antoine	29 sept. 1820	Combefa (Tarn)	Id.	Id.
1285	Aurel, Jean	4 août 1820	Salles (Tarn)	Id.	Id.
1291	Pourtier, Jean-Pierre-François	27 février 1820	Mirmande (Drôme)	Id.	Id.
1293	Perray, Dominique	10 déc. 1815	Lyon (Rhône)	Sergent de 2e cl.	Id.
1296	*Carrière*, François-Isidore	6 mai 1820	Saint-Rome (Lozère)	Carabinier	Pris; mort, 11 oct. 45.
1298	Perrin, François	21 août 1812	Coublevie (Isère)	Chasseur de 1re cl.	Tué.
1303	Faure, François	22 juin 1814	Vizille (Isère)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1308	Mœgling, François-Joseph	30 juillet 1821	Elsenheim (Bas-Rhin) (1)	Caporal de 2e cl.	Id.
1311	*Bélou*, Pierre	6 mars 1821	Villefranche (Aveyron)	Caporal fourrier	Pris; massacré (1846).
1312	Bernard, Joseph-Esprit	24 janvier 1821	Oraison (Basses-Alpes)	Chasseur de 2e cl.	Tué.
1316	Delmas, Joseph	11 mars 1821	Gourdon (Lot)	Id.	Id.
1322	*Fayt*, François-Etienne	10 mai 1821	Saint-Geniez-d'Olt (Aveyron)	Caporal de 2e cl.	Pris; massacré (1846).
1326	Gibelin, François	31 mars 1821	Entrevaux (Basses-Alpes)	Chasseur de 2e cl.	Tué.
1328	Philip, Jean	6 mars 1821	Entrevaux (Basses-Alpes)	Id.	Id.
1329	Campredon, Pierre	2 déc. 1821	Marcillac (Aveyron)	Id.	Id.
1331	*Julien*, Jean-Antoine-Joseph	18 octobre 1821	Champtercier (Basses-Alpes)	Id.	Pris; massacré (1846).
1334	*Delours*, Jean-Baptiste	25 février 1820	Gaillac (Aveyron)	Id.	Id.
1342	Reignier, André	12 sept. 1819	Saar-Union (Bas-Rhin) (1)	Id.	Tué.
1343	Paganelli, Ange-François	23 mai 1821	Foce (Corse)	Id.	Id.
1346	Bec, Marius-Alphonse	4 juillet 1821	Bras-d'Asse (Basses-Alpes)	Id.	Id.
1348	Roubaud, André	4 déc. 1821	Bauduen (Var)	Id.	Id.
1349	*Gallus*, Jean-Antoine	27 mai 1821	Riez (Basses-Alpes)	Id.	Pris; massacré (1846).
1351	Flavius, Amable	6 sept. 1821	Riez (Basses-Alpes)	Id.	Tué.
1354	*Maurras*, Joseph	4 nov. 1821	Gréoux (Basses-Alpes)	Clairon de 2e cl.	Pris; massacré (1846).

1356	Castelin, Jean-Joseph............	29 sept. 1821	Lurs (Basses-Alpes)	Chasseur de 2e cl.	Tué.
1359	Payan, Paul-Joseph..............	3 janvier 1821	Sainte-Tulle (Basses-Alpes)	Carabinier	Id.
1362	*Ismaël*, François-Paulin..........	21 juin 1821	Senez (Basses-Alpes)	Chasseur de 2e cl.	Pris ; massacré (1846).
1364	Blanc, Jean-Joseph-Michel........	11 août 1821	Limans (Basses-Alpes)	Id.	Tué.
1365	Luzel, Antoine..................	27 août 1821	Villeneuve (Basses-Alpes)	Id.	Id.
1370	Pascal, Jules....................	22 sept. 1821	Châteauneuf-Miravail (Basses-Alpes)	Id.	Id.
1372	Chauvin, Jean-Pierre, *dit* Pantalon.	13 février 1821	Sisteron (Basses-Alpes)	Id.	Id.
1377	Reynaud, Théodore-Bazile........	10 janvier 1821	Claret (Basses-Alpes)	Id.	Id.
1379	Bauchière, Antoine-Didier........	12 février 1821	Soleilhas (Basses-Alpes)	Id.	Id.
1381	Moigne, Jean....................	20 mars 1808	Spézet (Finistère)	Id.	Id.
1383	Luquet, Joseph-Arsène...........	2 juillet 1821	Riez (Basses-Alpes)	Chasseur de 1re cl.	Id.
1386	Souleil, Marc...................	9 nov. 1821	Montredon (Lot)	Carabinier	Id.
1397	**Médaille**, Bazille................	15 juin 1821	Gissac (Aveyron)	Chasseur de 1re cl.	Mort à l'ambulance de Djemmaa, 26 sept.
1399	Costes, Jean-Baptiste...........	27 mars 1821	Broquiès (Aveyron)	Chasseur de 2e cl.	Tué.
1401	*Blancard*, Jacques..............	21 sept. 1821	Broquiès (Aveyron)	Id.	Pris ; massacré (1846).
1405	*Caubel*, Mamer-Auguste.........	29 juillet 1821	Roquefort (Aveyron)	Id.	Id.
1406	Reverbel, Jean-Louis............	21 fév. 1821	Saint-Affrique (Aveyron)	Id.	Tué.
1407	Gastines, Auguste...............	24 janv. 1821	Saint-Affrique (Aveyron)	Id.	Id.
1409	Rouquette, Jean.................	19 fév. 1820	Vernhols (Aveyron) (2)	Id.	Id.
1410	Couderc, Jean-Antoine...........	20 déc. 1821	Cassagnes-Goutrens (Aveyron)	Sapeur de 1re cl.	Id.
1412	*Durand*, Jean..................	8 déc. 1821	Millau (Aveyron)	Chasseur de 2e cl.	Pris ; massacré (1846).
1414	Théron, Jean-Pierre.............	7 juin 1814	Vaureilles (Aveyron)	Clairon de 2e cl.	Tué.
1420	Jean (enfant naturel)............	4 fév. 1821	Galgan (Aveyron)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1421	Miral, Pierre....................	11 nov. 1821	Galgan (Aveyron)	Id.	Id.
1422	Vinel, Jean-Pierre...............	13 sept. 1821	Vaureilles (Aveyron)	Id.	Id.
1425	Laval, Jean-Pierre...............	23 mars 1821	Villefranche (Aveyron)	Carabinier	Id.
1427	*Hérail*, Bernard.................	2 juin 1822	Durenque (Aveyron)	Chasseur de 2e cl.	Pris ; massacré (1846).
1430	**Rolland**, Guillaume..............	18 sept. 1821	Lacalm (Aveyron)	Clairon de 2e cl.	Pris ; échappé, rentré le 17 mai 1846.
1435	Meynier, Jean-Baptiste..........	13 juin 1817	Saint-Côme (Aveyron)	Carabinier	Tué.
1440	Solinhac, Pierre-Jean...........	18 oct. 1821	Sainte-Eulalie (Aveyron)	Chasseur de 2e cl.	Id.

(1) Cette commune a été annexée par l'Allemagne en 1871.

(2) Le registre matricule du 8e bataillon de chasseurs porte : Vernhols, canton de Saint-Aubin, département de l'Aveyron. Or, il n'existe pas, dans le canton de Saint-Aubin, de commune portant un nom de ce genre, et il n'y a en France, comme nom approchant, que celui de Vernols, arrondissement de Murat (Cantal).

N° matricule	NOM, PRÉNOMS ET SURNOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	GRADE EN SEPTEMBRE 1845	SORT
1441	*Froment*, Jean-Antoine...........	4 mars 1820	Saint-Geniez-d'Olt (Aveyron)	chasseur de 2e cl.	Pris; massacré (1846).
1443	*Caumeil*, Jacques..............	5 nov. 1821	Montagnol (Aveyron)	Id.	Id.
1446	Antoine (enfant naturel)..........	19 mai 1821	Séverac-le-Château (Aveyron)	Carabinier	Tué.
1451	Mérou, Etienne	8 avril 1821	Fenouillet (Pyrénées-Orientales)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1453	*Parès*, Hippolyte-André	5 mai 1821	Tautavel (Pyrénées-Orientales)	Caporal de 2e cl.	Pris; massacré (1846).
1456	*Malet*, Jean-Pierre	26 déc. 1821	Planèzes (Pyrénées-Orientales)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1457	Barnole, André-Jean-Jacques.....	26 déc. 1821	Neffiach (Pyrénées-Orientales)	Id.	Tué.
1458	Massou, Joseph-François-Pierre...	1er déc. 1821	Bages (Pyrénées-Orientales)	Carabinier	Id.
1459	Ferrer, Jacques-Jean-Joseph......	15 juin 1821	Fourques (Pyrénées-Orientales)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1465	Sarreta, Jean-Bruno-François.....	24 juin 1821	St-André-de-Sorède (Pyrénées-Orientales)	Id.	Id.
1469	Fons, Pierre-Mathias, *dit* Chuline.	24 février 1821	Oms (Pyrénées-Orientales)	Id.	Id.
1472	Escanyé, Antoine-Jacques-Joseph.	12 déc. 1821	Mosset (Pyrénées-Orientales)	Id.	Id.
1475	Bardetis, Laurent-Gabriel-Bernard	15 mars 1821	St-Laurent-de-Cerdans (Pyr.-Orient.)	Carabinier	Id.
1477	*Bollo*, Michel	3 déc. 1822	Rodès (Pyrénées-Orientales)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1478	*Boneil*, Joseph-Laurent-Erançois .	6 octobre 1821	Catllar (Pyrénées-Orientales)	Id.	Id.
1482	*Durant*, François	29 mars 1821	Sansa (Pyrénées-Orientales)	Chasseur de 1re cl.	Id.
1483	Borie, Pierre.....................	30 octobre 1814	Uzech-des-Oules (Lot)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1494	Lavayssière, Jean................	2 nov. 1821	Castelfranc (Lot)	Caporal de 2e cl.	Libéré en 1848.
1495	*Delcros*, Louis....................	10 mai 1819	Montfaucon (Lot)	Chasseur de 2e cl.	Pris; massacré (1846).
1503	Bergues, Jacques.................	19 sept. 1821	Thégra (Lot)	Id.	Tué.
1504	Craix, Jean-Antoine..............	13 déc. 1821	Saint-Céré (Lot)	Carabinier	Id.
1507	Sol, André.......................	30 août 1814	Molières (Lot)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1512	Valadié, Pierre...................	20 octobre 1821	Martel (Lot)	Carabinier	Id.
1513	Souillé, Antoine..................	24 avril 1821	Cazillac (Lot)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1520	*Lacam*, Joseph...................	16 juillet 1821	Salviac (Lot)	Clairon de 2e cl.	Pris; massacré (1846).
1524	Souscirat, Antoine...............	15 février 1821	Marminiac (Lot)	Carabinier	Tué.
1530	Séval, Jean, *dit* Pédécat..........	18 avril 1821	Concots (Lot)	Id.	Id.
1531	**Delpech**, Joseph	8 février 1821	Lugagnac (Lot)	Chasseur de 2e cl.	Pris, échappé, rentré le 2 août 1846.
1532	Pezet, Pierre, *dit* Boulau	24 déc. 1814	Sainte-Eulalie (Lot)	Carabinier	Tué.
1533	Lafage, Alexis....................	10 février 1821	Figeac (Lot)	Chasseur de 2e cl.	Id.

1538	Lacoste, Pierre-François, *dit* Martignon	29 mars 1821	Lissac-et-Mouret (Lot)	Carabinier	Id.
1541	Séguy, Pierre, *dit* Biragou	12 sept. 1821	Grèzes (Lot)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1549	Cantagrel, Jean, *dit* Lallay	18 août 1821	Flaujac (Lot)	Id.	Id.
1551	*Desprat*, Jean	11 sept. 1820	Flaugnac (Lot)	Id.	Pris; massacré (1846).
1557	Quilici, Jean, *dit* Quilicus	23 janvier 1821	Serra-di-Scopamene (Corse)	Id.	Tué.
1559	Sampieri, Jean-Laurent	2 juillet 1821	Giuncheto (Corse)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1561	Serra, Paul-François	4 octobre 1813	Olmeto (Corse)	Carabinier	Id.
1562	Giudicelli, Antoine-Pierre	30 sept. 1821	Aregno (Corse)	Caporal de 1re cl.	Id.
1566	Silvagnoli, Christophe	11 mai 1821	Saint-Reparata-di-Moriani (Corse)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1567	Raffalli, Paul-François	9 mai 1821	Pied'Orezza (Corse)	Id.	Id.
1571	Angeli, Ange-Ours	11 avril 1819	Campi (Corse)	Chasseur de 1re cl.	Id.
1574	Belgodère, Pascal	24 sept. 1821	Calenzana (Corse)	Id.	Id.
1576	Paoli, Pierre-Baptiste	1821	Isolaccio (Corse)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1586	*Poggi*, Pierre-François	octobre 1821	Farinole (Corse)	Id.	Pris; massacré (1846).
1587	Bertel, Antoine	2 avril 1821	Creysse (Lot)	Carabinier	Tué.
1591	Strapponi, Joseph	7 sept. 1821	Pietra-di-Verde (Corse)	Id.	Id.
1592	Grisostomi, Roch-François	23 août 1821	Lugo-di-Nazza (Corse)	Caporal de carab.	Id.
1595	Gretz, Jacques	31 août 1816	Gex (Ain)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1596	Nasica, Ours-Marie	22 mars 1819	Prato (Corse)	Id.	Id.
1598	Maestrati, Jules Toussaint	6 mai 1821	Zonza (Corse)	Caporal de 1re cl.	Id.
1599	Bernard, Louis-Pierre	28 juillet 1823	Paris, 1er arrondissement	Chasseur de 2e cl.	Id.
1601	Rossignol, Antoine Marie	25 sept. 1815	Pollionnay (Rhône)	Caporal de carabin.	Id.
1604	Miette, Isaï-Nicolas	7 mars 1823	Paris, 1er arrondissement	Id.	Id.
1611	Chapeau, Isidore	8 mai 1818	Saint-Paul-en-Pareds (Vendée)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1628	Binet, Arnaud	7 janvier 1822	Saint-Ybars (Ariège)	Caporal de 2e cl.	Id.
1635	Eyraud, Louis-Stanislas-Xavier	11 mars 1825	Mens (Isère)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1637	Mourre, François	10 juin 1822	Lorgues (Var)	Id.	Id.
1645	Joubert, André	15 mars 1821	Corenc (Isère)	Carabinier	Id.
1658	*Perrin*, Jules	26 sept. 1825	Grenoble (Isère)	Chasseur de 2e cl.	Pris; massacré (1846).
1662	Masanelli, Jean-Dominique	20 octobre 1823	Valle-di-Mezzana (Corse)	Caporal	Tué.
1664	Michel, Jean-André	5 juillet 1814	Sanilhac (Ardèche)	Carabinier	Id.
1667	Bernard, Jean-François	3 avril 1822	Cogolin (Var)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1668	*Bouisson*, Clément-Baptiste-Casimir	4 mai 1822	Cuers (Var)	Id.	Pris; massacré (1846).
1670	*Cotte*, Eugène-Julien-André	18 nov. 1822	Le Luc (Var)	Id.	Id.
1671	Arnaud, Louis-François-Antoine	13 juin 1822	Vidauban (Var)	Id.	Tué.
1672	Bouis, Joseph-Antoine	9 déc. 1822	Besse-sur-Issole (Var)	Id.	Id.

N° matricule	NOM, PRÉNOMS ET SURNOM	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	GRADE EN SEPTEMBRE 1845	SORT
1673	Ricord, François-Jules	21 février 1822	Cabasse (Var)	Carabinier	Tué.
1675	Flory, Honoré	29 août 1820	Coursegoules (Var) (1)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1677	Rimond, Joseph-Martin	13 mars 1822	Plan-de-la-Tour (Var)	Id.	Libéré en 1850.
1678	Farnet, Auguste-Jean-Baptiste	4 janvier 1822	Grimaud (Var)	Carabinier	Tué.
1681	*Denoux*, Jean-Marie	30 janvier 1812	Lyon (Rhône)	Chasseur de 2e cl.	Pris; massacré (1846).
1684	*Rieu*, Jean	12 nov. 1822	Ustou (Ariège)	Id.	Id.
1685	Bataillé, Antoine	29 mai 1822	Vals (Ariège)	Id.	Tué.
1693	Rouzaud, Jean, *dit* Lacane	12 juin 1822	Fougax-et-Barrineuf (Ariège)	Id.	Id.
1695	*Franc*, Jeannet, *dit Goulia*	19 sept. 1822	Lercoul (Ariège)	Id.	Pris; massacré (1846).
1697	Conte, François, *dit* Fautoy	8 janvier 1822	Gourbit (Ariège)	Carabinier	Tué.
1699	Estèbe, Joseph, *dit* Caugnou	27 mars 1822	Saurat (Ariège)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1704	Barthez, Jean-Pierre	27 avril 1822	Le Peyrat (Ariège)	Id.	Id.
1705	*Marcerou*, Raymond	5 octobre 1822	Esclagne (Ariège)	Id.	Pris; massacré (1846)
1706	Bouche, Bernard	9 janvier 1822	Montégut (Ariège)	Id.	Tué.
1707	Marty, Jean	12 juin 1822	Saint-Ybars (Ariège)	Id.	Id.
1709	Balansa, Raymond	25 octobre 1822	Crampagna (Ariège)	Id.	Id.
1712	*Delrieu*, Jean-Louis	11 avril 1822	La Bastide-de-Sérou (Ariège)	Id.	Pris; mort le 8 nov. 45
1720	Estevin, François, *dit* Pieuté	9 juin 1822	Mauvezin-de-Prat (Ariège)	Clairon de 2e classe	Tué.
1723	Costesèque, François	16 janvier 1822	Boussenac (Ariège)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1728	Antras, Jean-Joseph, *dit* d'Antras	8 février 1822	Illartein (Ariège)	Id.	Id.
1733	*Balesté*, Bernard	15 octobre 1809	Lamayou (Basses-Pyrénées)	Chasseur de 1re cl.	Pris; massacré (1846)
1737	Cazaubon, Sylvestre, *dit* Commère	25 janvier 1822	Clarac (Hautes-Pyrénées)	Chasseur de 2e cl.	Tué.
1738	Fourcade, Jean-Louis	21 octobre 1822	Bordes (Hautes-Pyrénées)	Id.	Id.
1747	Cazaux, Clément, *dit* Obdon	31 juillet 1822	Lourdes (Hautes-Pyrénées)	Id.	Id.
1754	Theye, Dominique	31 mars 1822	Arcizans-Avant (Hautes-Pyrénées)	Id.	Id.
1756	Brau, Jean-Marie	11 juillet 1822	Merilheu (Hautes-Pyrénées)	Id.	Id.
1758	Lacome, Jean, *dit* Bouyonne	1822 (2)	Arrodets (Hautes-Pyrénées)	Carabinier	Id.
1761	Sens, Bertrand, *dit* Avedeille	4 février 1822	Aspin (Hautes-Pyrénées)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1765	Campan, Jean-Pierre, *dit* Arruhac.	5 février 1822	Bize-Nistos (Hautes-Pyrénées)	Id.	Id.
1766	Rumeau, François, *dit* Point	1822 (2)	Bize-Nistos (Hautes-Pyrénées)	Id.	Id.
1767	Pène, Pierre, *dit* Haure	20 sept. 1822	Sost (Hautes-Pyrénées)	Id.	Id.

1768	Vrébos, François-Amédée.........	7 déc. 1825	Chevry-Cossigny (Seine-et-Marne)	Id.	Id.
1774	*Elie*, Léon......................	19 juin 1825	Rochefort (Charente-Inférieure)	Id.	Pris ; massacré (1846)
1779	Betoulle, Bernard................	15 avril 1810	Limoges (Haute-Vienne)	Id.	Tué.
1780	Bologna, François-Xavier.........	10 nov. 1819	Casaglione (Corse)	Id.	Id.
1782	Challet, Jean.....................	22 mai 1808	Chemillé (Maine-et-Loire)	Id.	Id.
1790	*Mary*, Hippolyte-Joseph..........	4 juillet 1816	Etrœungt (Nord)	Carabinier	Pris ; massacré (1846)
1794	Scache, Modeste-Honoré..........	19 nov. 1817	Cuincy (Nord)	Clairon de 2e classe	Tué.
1800	Cavarroc, Louis..................	29 mars 1817	Béduer (Lot)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1810	Jallifier, Alexandre..............	6 nov. 1816	Grenoble (Isère)	Chasseur de 2e cl.	Id.
1811	Raynal, Pierre...................	17 août 1822	Négrepelisse (Tarn-et-Garonne)	Id.	Id.
1814	*Duroussay*, Benoît..............	30 mai 1817	Belleroche (Loire)	Id.	Pris ; massacré (1846).
1815	Grange, Jean.....................	21 janvier 1826	Vénissieux (Isère) (3)	Id.	Tué.
1817	*Sertorius*, Claude...............	20 juillet 1819	Coutances (Manche)	Id.	Pris ; massacré (1846).
1839	*Bourdin*, Stanislas..............	16 mai 1816	Darnetal (Seine-Inférieure)	Id.	Pris ; mort le 5 déc. 45.
1917	Baugé, Jean-Mathieu.............	16 mars 1811	Romont (Vosges)	Id.	Tué.

Interprète.

	Lévy..........................		Juif algérien (4)	Interprète auxilre	Pris ; mass. plus tard.

(1) Coursegoules, ainsi que tout l'arrondissement de Grasse, fait partie des Alpes-Maritimes depuis 1859.

(2) Le registre matricule porte « inscrit d'office », et ne donne aucune date de naissance, mais porte d'autre part le chasseur comme appartenant à la classe 1842.

(3) Le registre matricule du 8e bataillon de chasseurs porte : Venissieux, canton de Saint-Symphorien-d'Ozon, département de l'Isère. Or, il n'existe pas de commune de ce nom dans le canton de Saint-Symphorien-d'Ozon. Il doit être question de la commune de Vénissieux située dans le département du Rhône.

(4) Lévy n'a pas de dossier aux Archives du ministère de la guerre ; mais les documents le désignent sous les noms de « juif Lévy » ou « interprète Lévy » ; son nom est porté actuellement par des juifs indigènes de Nemours et il pouvait être originaire de cette région.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

ANONYME. *Le Capitaine du Tertre ou le Régulus français,* Histoire populaire, rédigée d'après la lettre d'un chasseur du 8e bataillon d'Orléans. Prix, 0 fr. 20. Galeries de l'Odéon et chez tous les marchands de nouveautés; 24 p. in-12 allongé. Imp. d'Edouard Bautruche, 90, rue de La Harpe, 1845. *Bib. nat.* Ln27. 6958.

C'est une nouvelle historique, inspirée par la mort du capitaine Dutertre; la légende qu'elle développe est complètement fausse, quoiqu'elle soit signée Louis J..., au 8e bataillon de chasseurs d'Orléans, Oran, 10 octobre 1845. L'opuscule se termine par deux chansons.

CHRISTIAN (P.). *L'Afrique française, l'Empire de Maroc et les Déserts de Sahara,* conquêtes, victoires et découvertes des Français depuis la prise d'Alger jusqu'à nos jours; vignettes par Philippoteaux, T. Johannot, E. Bellangé, Isabey, E. Lamy, K. Girardet, Morel Fatio, C. Nanteuil, H. Baron, etc.; 500 pages in-4°. Paris, A. Barbier, éditeur, 50, rue d'Enghien, 1846. — *Bib. P. Azan.*

Cet ouvrage a été terminé au début de 1846, c'est-à-dire au lendemain même des événements de Sidi-Brahim. Aussi le récit qui se trouve p. 447 à 452 doit-il avoir été puisé à des sources contemporaines; il contient néanmoins de nombreuses erreurs.

THIERRY (F.). M. François-Joseph *Lucien de Montagnac,* lieutenant-colonel du 15e léger..., mort à Djemma-Ghazaouat (Algérie) le 22 septembre 1845, par F. Thierry (de Sedan), ancien officier.
Article dans le *Nécrologe universel du* XIXe *siècle,* revue générale et nécrologique sous la direction de M. E. Saint-Maurice Cabany, rédacteur en chef. Paris, 8, rue Cassette, année 1846. — *Bib. nat.,* Inv. G. 27074, t. II, p. 7-23. Imp. à part, 1846; *Bib. Min. G.,* A 2 h 818.

Notice qui contient surtout quelques extraits des rapports officiels ou des articles de journaux; on y trouve quelques détails sur les premières années de la vie militaire de Montagnac.

HIARD (colonel Tiburce). *M. Louis-François Oscar vicomte de Géreaux,* capitaine au 8e bataillon de chasseurs d'Orléans..., mort à Djemma-Ghazaouat (Algérie) le 26 septembre 1845, par Tiburce Hiard, colonel en retraite.
Article dans le *Nécrologe universel du* XIXe *siècle,* année 1846. — *Bib.*

nat., Inv. G. 27074, t. II, p. 24-45. Imp. à part, 1846, *Bib. Min. G.* A² h. 818.

Notice contenant des détails sur Géreaux, sa famille, ses premières années, et sa vie en Afrique; les extraits des lettres qu'il écrivait à ses parents en 1844 et 1845 ont un très grand intérêt.

LABRETONNIÈRE (Em.). *M. Auguste-Laurent-Adolphe Froment-Coste*, commandant du 8e bataillon de chasseurs d'Orléans, officier de la Légion d'honneur, mort à Djemma-Ghazaouat (Algérie) le 23 septembre 1845, par Em. Labretonnière, avocat à La Rochelle.
Article dans le *Nécrologe universel du* XIXe *siècle*, année 1846. — *Bib. nat.*, Inv. G. 27074, t. II, p. 250-274.

Notice à style prétentieux et vide. Les seuls passages intéressants sont deux notes du rédacteur en chef du *Nécrologe*.

DUGAT (Auguste). *La Guerre en Afrique*, par Auguste Dugat, auteur d'*Araoz* et des *Souvenirs et Nouvelles militaires*. 343 p. in-8°. Paris, Dumaine, passage Dauphine, 36, et Théophile Barrois, libraire, quai Voltaire, 13, 1846. — *Bib. nat.*, Lh⁴. 376.

Chap. XV... Détails inédits sur le combat de Djemma-Ghazaouat. — Un traître. — Le colonel Montagnac.
Le passage est intéressant; voir plus haut, pièce 145.

LEYNADIER et CLAUSEL. *Histoire de l'Algérie française*, précédée d'une Introduction sur les dominations carthaginoise, romaine, arabe et turque, suivie d'un Précis historique sur l'Empire du Maroc, par MM. Leynadier et Clausel, illustrée par MM. T. Guérin et Ramus. Paris, Morel, éditeur, 24, rue du Pont-Louis-Philippe, 2 vol. in-8°, 1846. — *Bib. nat.*, Lk⁸. 160.

On trouve dans cet ouvrage (p. 257 à 266) un récit intéressant des événements de Sidi-Brahim, qui est évidemment puisé à des sources contemporaines, mais qui contient néanmoins des inexactitudes.

REMY (Eugène-J.). *Biographie du colonel de Montagnac*, par Eugène-J. Remy, officier d'infanterie. 36 p. in-8°, Paris, imp. de Cosse et Dumaine, 1847. — *Bib. nat.*, Ln²⁷. 14 497.

Biographie sans grande précision.

MONT ROND (capitaine de). *Histoire de la conquête de l'Algérie, de* 1830 *à* 1847, par M. de Mont Rond, capitaine d'artillerie. Paris, imp. de E. Marc-Aurel, éditeur, 12, rue Richer, 2 vol. in-8°, 1847. — *Bib. nat.*, Lh³. 168.

Dans le tome II, p. 379 à 388, se trouve un récit des événements de Sidi-Brahim qui a quelque valeur, et qui paraît être puisé à de bonnes sources; la date à laquelle parut l'ouvrage laisse supposer que l'auteur dut consulter des survivants.

CABASSE (C.-J.). *Relation médico-chirurgicale de la captivité des prisonniers français chez les Arabes* (1846). 96 p. in-8°. Paris, Rignoux, imprimeur de la Faculté de médecine, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*, 1848. — *Bib. P. Azan.*

Cette brochure contient surtout le récit de la captivité; mais on y trouve des détails intéressants. Le Dr Cabasse, fait prisonnier avec le détachement de Marin à Aïn-Témouchent, rejoignit en effet le 30 septembre les 15 hommes pris lors du massacre de la compagnie de Géreaux; puis, le 5 octobre, Courby de Cognord et les Français pris au Kerkour. Il donne à ce sujet quelques détails : l'effectif écrasé à Sidi-Brahim, 311 tués, 95 prisonniers, 14 échappés, total 420; la description des blessures de quelques hommes les plus atteints, etc.

Dumas (Alexandre). *Impressions de voyage. Le Véloce*, Paris, Michel Lévy, 1861, 2 vol. in-8°. — *Bib. nat.* O³g. 19 *b*. La première édition, en 4 vol., in-8°, Cadot, est de 1851.

Alexandre Dumas se trouva en 1846 à Nemours, où il était venu à bord du *Véloce*, le jour même où les rares prisonniers échappés au massacre général revenaient de captivité.

Le chapitre intitulé *Sidi-Brahim* donne un récit des événements qui a été inspiré par des conversations avec Courby de Cognord et les survivants; mais A. Dumas n'en a pas moins commis des inexactitudes assez nombreuses, provenant sans doute des développements apportés aux déclarations laconiques des militaires qu'il consulta. Les bivouacs sont mal placés et les phases du combat du Kerkour sont inexactement racontées; les erreurs sur les noms sont fréquentes : Burgaud au lieu de Burgard, Ouled Rizi au lieu de Ouled Ziri, etc.; Froment-Coste est appelé tantôt capitaine, tantôt commandant; le caporal Parès devient un capitaine, etc.; huit hommes seulement survécurent, d'après Dumas.
On s'aperçoit néanmoins que l'auteur a puisé des renseignements auprès des témoins oculaires. Abd el Kader a été blessé, d'après son récit, au moment où il s'avançait avec des cavaliers pour engager les défenseurs du marabout à se rendre, et avant de dicter sa première sommation.

Schmitz (capitaine J.-P.). *Histoire des prisonniers français faits par Abd el Kader en* 1845, par J.-P. Schmitz, capitaine d'état-major, officier de la Légion d'honneur, aide de camp de M. le général de division Forey; 138 p. in-8°; Paris, J. Dumaine, 1852. — *Bib. nat.*, Lh⁵. 261.

Récit (p. 1-22) d'après Barbut, alors lieutenant au 5e régiment de hussards, grâce à son « *Journal* dont les pages existent encore », écrit dans sa préface le capitaine Schmitz.

Certains noms sont mal orthographiés (Karkar au lieu de Kerkour, etc.); mais le récit est identique pour le fond à celui des *Vêpres marocaines*.

On trouve (p. 39-46) le contrôle nominatif des prisonniers du détachement de Djemmaa-Ghazaouet, avec « leur conduite pendant le combat », certifié par Courby de Cognord, document copié sur le *Journal* de Barbut ou aux *Archives du ministère de la guerre*.

Pommet. *M. le général Courby de Cognord*, commandeur de la Légion d'honneur, par Pommet, ancien rédacteur en chef du *Réparateur de Lyon*.
Imp. dans *Archives des hommes du jour*, 6 p. in-8°. — *Bib. Min. G.* A 2 h 818.

Notice publiée postérieurement à 1852 et antérieurement à 1863, et donnant quelques détails sur la vie de Courby de Cognord.

Alby (Ernest). *Les Vêpres marocaines, ou les Derniers Prisonniers d'Abd el Kader.* Paris, à la librairie Nouvelle, 15, boulevard des Italiens, en face de la Maison Dorée. 2 vol. in-8° (1er vol. 322 p., 2e vol. 320 p.), 1853. — *Bib. nat.*, Lh-5. 262.

Cet ouvrage a une très grande valeur au point de vue documentaire, car il a été écrit d'après les récits ou les notes de trois des principaux témoins des événements du Kerkour; la dédicace à S. M. Isabelle II, reine d'Espagne, est en effet signée non seulement par Ernest Alby, mais aussi par : Barbut, lieutenant au 5e hussards; Thomas, lieutenant au 10e bataillon des chasseurs à pied; Larrazet, capitaine au 5e bataillon des chasseurs à pied.

L'auteur met modestement son nom au-dessous de celui des trois officiers, et il prend soin de prévenir le lecteur des sources auxquelles il a puisé :

« Dans la rédaction de ce récit, l'auteur a dû s'aider des notes relevées, jour par jour, pendant leur captivité, par MM. Larrazet, capitaine au 5e bataillon des chasseurs à pied, et Barbut, lieutenant au 5e hussards; de la relation écrite à son retour en France par le même M. Barbut, et des souvenirs de M. Thomas, lieutenant au 10e bataillon des chasseurs à pied. Il s'est encore inspiré du livre si curieux et si neuf, *le Grand Désert*, de MM. le général Eugène Daumas et Ausone de Chancel.

« Le lecteur est donc bien et dûment prévenu que si ces pages, écrites au courant de la plume et presque sous la dictée de MM. Thomas, Barbut et Larrazet, ont le mérite de lui plaire, tout le mérite doit être rapporté à MM. Barbut, Thomas et Larrazet... »

On voit que cet ouvrage doit être très exact pour ce qui concerne le combat du Kerkour, auquel assistaient Barbut avec la cavalerie, Larrazet avec une des trois compagnies d'infanterie, et Thomas avec la compagnie Burgard. Seuls les détails relatifs à la défense du marabout de Sidi-Brahim et à la retraite vers Djemmaa-Ghazaouet ont en partie manqué à Ernest Alby; il ne dit pas un mot du dévouement de Dutertre. Le récit est contenu dans le tome Ier, au chapitre Ier (La bataille perdue), p. 5 à 64.

Plée (Léon). *Abd el Kader. Nos soldats, nos généraux et la guerre d'Afrique*, ill. par Janet-Lange, Paris, G. Barba, 1854, 84 p. in-4°, *Bib. nat.*, Lh3. 173. B.

Au chapitre XXIX, p. 58-59, récit de Sidi-Brahim. L'auteur a consulté des documents, des ouvrages ou des journaux dans lesquels il a trouvé quelques bons renseignements, par exemple la lettre de Montagnac à Coffyn, reproduite dans le *Rapport* Martimprey.

Aumale (duc d'). *Les Zouaves et les Chasseurs à pied.* Paris, pour la Société des Amis des livres, 1896. — *Bib. nat.* Lf207 28 F. (Il y a de nombreuses éditions de cet ouvrage.)

Paru pour la première fois dans la *Revue des Deux Mondes*, numéros des 15 mars et 1er avril 1855 (tomes IX et X), sous le pseudonyme V. de Mars.

Dans la partie consacrée aux chasseurs à pied, on trouve un récit qui a été souvent reproduit et qui a servi de source unique à beaucoup d'historiens. Ce récit n'est cependant pas exact en tous points.

Berteuil (Arsène). *L'Algérie française.* Histoire, mœurs, coutumes, industrie, agriculture, par Arsène Berteuil, ancien pharmacien en chef des hôpitaux militaires de l'Armée d'Afrique. 2 vol. in-8°, Paris, Dentu, 1856. *Bib. P. Azan.*

Au tome II, p. 270-274, figure une relation de Sidi-Brahim, dont les détails sont empruntés pour la plupart, comme le dit l'auteur, au récit de Lavayssière. — Dans les notes, p. 395-398 (note 27) figure la reproduction d'un passage de Lamé-Fleury, relatif à la cérémonie funèbre célébrée à Sidi-Brahim par l'abbé Suchet.

Langlois (Hippolyte). *Souvenirs d'un prisonnier d'Abd el Kader*, ouvrage illustré de douze dessins tirés à part; 351 p. in-8°, Paris, Plon, 1859. — *Bib. nat.*, Lh⁵. 263.

Ouvrage des plus intéressants, puisque ce sont les souvenirs du hussard Testard qui, sur le champ de bataille du Kerkour, fut fait prisonnier après avoir donné son cheval à Courby de Cognord. Ces mémoires, recueillis et publiés par H. Langlois, ont un grand accent de sincérité, et l'auteur a pu, dans sa dédicace au général Courby de Cognord, s'exprimer en ces termes : « Vous m'avez autorisé à écrire votre nom en tête de ces Souvenirs, en témoignage de la vérité des faits. »

Le récit des événements de Sidi-Brahim comprend les chapitres III (le Combat), et IV (le Marabout de Sidi-Brahim), pages 22 à 64; il donne des détails personnellement observés par Testard, mais aussi un bon aperçu d'ensemble sur les phases de la lutte.

Ces *Souvenirs* avaient d'abord paru en 1857 dans l'*Ami du Soldat*, journal hebdomadaire illustré de l'armée, édité par Blot, imprimeur-libraire. — *Bib nat.* Lc^{6}. 5. Le texte paru en livraisons comportait seulement une dédicace à Courby de Cognord plus longue et une division en chapitres un peu différente. La publication des *Souvenirs* a commencé dans le numéro du 15 février 1857; le récit de Sidi-Brahim se trouve dans les numéros des 1er, 8 et 15 mars 1857.

Hugonnet (Ferdinand). *Souvenirs d'un chef de bureau arabe*, par Ferdinand Hugonnet, ancien capitaine, chef d'un bureau arabe; in-8°, 286 p. Paris, Michel Lévy, 1858. — *Bib. P. Azan.*

L'auteur donne, p. 161 à 182, des détails généraux sur les expéditions qui eurent lieu en 1844 et 1845 dans les subdivisions de Mascara et de Tlemcen; il donne des détails, p. 182 à 185, sur les postes de Lalla-Maghrnia et de Nemours (Djemmaa-Ghazaouet) à la fin de 1845.

Hugonnet (Ferdinand). *Français et Arabes en Algérie*, Lamoricière, Bugeaud, Daumas, Abd el Kader, etc., 276 p., in-8°. Paris, Sartorius et Challamel, 1860. — *Bib. Min. G.*, A 2 h 649.

L'auteur, sous-lieutenant au 10e bataillon de chasseurs en 1845, faisait partie de la garnison de Lalla-Maghrnia pendant que les événements de Sidi-Brahim se déroulaient. Son récit est reproduit et critiqué pièce 146.

Lefèvre (Emile). Revue de Sedan. *Le colonel Lucien de Montagnac*. Sedan, Typographie Ve Laroche-Jacob, 1866, 19 p. *Bib. nat.*, Ln^{27}. 22587.

Brochure sans aucune valeur au point de vue historique, composée, ainsi que l'indique lui-même l'auteur, d'extraits de Eug.-J. Rémy, H. Fleury, Alex. Dumas et des « rapports officiels (?) ». Les noms sont étrangement déformés : Duterres au lieu de Dutertre, Burgaud au lieu de Burgard, Cascor (*sic*) au lieu de Kerkour. L'auteur raconte de petits incidents du combat du Kerkour (pages 13-14) qui n'ont aucun fondement et qui sont même contraires à la vérité.

Bongrain (Maurice de). *Les Captifs de la Deïra d'Abd el Kader. Sidi-Brahim et Sidi-Moussa. Souvenirs de la vie militaire en Afrique*. 142 p. in-12°, imp. L. Lefort, rue Charles-de-Muyssart, Lille, et 30, rue des Saints-Pères, Paris, sans date. — *Bib. nat.*, Lk⁸. 702. Timbre : 1864.

Une 2e édition de cet ouvrage, identique à la 1re, a paru sous le nom de de La Porte, sans date. — *Bib. nat.*, Lh⁵. 421. Timbre : 1867.

Ce récit est intéressant ; il a été écrit d'après des sources diverses, telles que le « Journal du maréchal des logis Barbut », qui forme plus de soixante-dix feuillets in-folio (p. XI) ; les articles du *Moniteur universel*, et le *Véloce* d'A. Dumas. Les noms propres sont quelquefois peu reconnaissables (Kavcor au lieu de Kerkour, etc.).

Deschamps (Auguste). *Eugène Cavaignac;* 2 vol. in-8°, Paris, librairie internationale, 1870. — *Bib. Min. G.*, A2h 733.

Le tome Ier contient, p. 105-114, un récit peu précis des événements de septembre 1845 ; les documents officiels paraissent avoir été consultés, et cependant cette étude renferme des inexactitudes assez nombreuses ; les noms propres et les noms géographiques sont en général mal orthographiés.

Laval (J.-B. de). *Les aventures d'un brave, souvenirs d'Afrique*, par J.-B. de Laval, officier de cavalerie ; 72 p. in-8°, Paris, E. de Soye et fils, imprimeurs, 5, place du Panthéon, 1879. — *Bib. nat.*, Ln²⁷. 31258.

Rolland ou les Aventures d'un brave, 7e édition, revue et corrigée ; 148 p. in-8°, Paris, Téqui, libraire-éditeur, 29, rue de Tournon, 1902. — *Bib. P. Azan.*

C'est un récit de la vie militaire de Rolland, coupé de remerciements à la Vierge et de bons conseils au soldat ; un personnage imaginaire du nom de Turelure intervient pour animer ce roman historique, mais c'est constamment Rolland qui parle, en employant le *je*. L'ouvrage n'a pas de valeur historique, parce que le récit de Rolland a été dénaturé, dans le but « d'éloigner le jeune soldat de l'alcool et de la débauche ». (*Lett. de Rolland au lieutenant P. Azan*, de Lacalm, 11 nov. 1903.)

La préface de l'édition de 1879 est signée Claire de Chandeneux ; celle de l'édition de 1902 n'est pas signée, mais il n'est guère possible de féliciter avec elle le brave Rolland d' « avoir trouvé dans M. de Laval un historien si fidèle » ; la fidélité est en effet la seule qualité qui manque à ce récit.

Blanc. *Souvenirs d'un vieux zouave*, 2 vol. in-18, Paris, Téqui, 2e édition, 1880. *Bib. nat.*, Lk⁸. 1167. Voir 3e partie, pièce 150.

D'Ideville (le comte H.). *Le Maréchal Bugeaud*, d'après sa correspondance intime et des documents inédits, 1784-1849, par le comte H. d'Ideville, ancien préfet d'Alger ; 3 vol. gr. in-8°, Paris, Didot, 1882.

Le tome III contient des lettres inédites très intéressantes relatives aux événements de 1845 ; quant au récit de l'affaire de Sidi-Brahim, il est emprunté textuellement à l'ouvrage du duc d'Aumale, *Zouaves et Chasseurs à pied*.

Anonyme. 8e *bataillon de chasseurs à pied : le Combat de Sidi-Brahim et*

le Sergent Lavayssière (23, 24, 25 *septembre* 1845). Extrait de l'historique du 8e bataillon complété d'après la relation contemporaine rédigée par le sergent Lavayssière. Amiens, typographie de Delattre-Lenoel, 32, rue de la République, 1883. Broch. in-8°, 18 pages, 1 photographie collée du sergent Lavayssière. — *Bib. nat.*, Lh5. 1119.

Montagnac (de). *Lettres d'un soldat.* Neuf années de campagnes en Afrique, correspondance inédite du colonel de Montagnac, publiée par son neveu; 502 p. in-8°, Paris, librairie Plon, 10, rue Garancière, 1885. — *Bib. nat.*, Lh4. 1701.

Cet ouvrage, qui contient la pensée de Montagnac exprimée dans ses lettres intimes, permet de définir son caractère et d'analyser son état d'âme au moment de son départ pour l'expédition où il devait trouver la mort.

Blanc (capitaine). *Types militaires d'antan. Généraux et soldats d'Afrique*, Paris, Plon, 1885, in-18, 276 p. — *Bib. nat.*, Lk8. 1337.
Voir 3e partie, pièce 150.

Martimprey (le général comte de). *Souvenirs d'un officier d'état-major*, histoire de l'établissement de la domination française dans la province d'Oran 1830-1847; 288 p., gr. in-8°, Paris, Quantin, 1886. — *Bib. Min. G.*, D. 2 p. 118.

Au chapitre XV, l'auteur dit à peine quelques mots (p. 229-230) de l'affaire de Sidi-Brahim, et cependant ce fut lui qui alla faire l'enquête, qui écrivit le rapport! Il a, selon l'expression qu'il emploie en terminant son volume, « cru meilleur de ne parler des personnes et des choses qu'avec une grande réserve ».

Canal (J.). *Monographie de l'arrondissement de Tlemcen*, par J. Canal, agent voyer d'arrondissement. Parue dans le *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran*, Oran, Perrier : tome VI (1886), p. 1-22, 89-111, 171-202; tome VII (1887), p. 1-10, 79-103, 159-178 et 300-319; tome VIII (1888), p. 49-66, 207-219, 257-271; et tome IX (1889), p. 51-73 et 157-179. — *Bib. nat.*, 8°. G 1198.

Dans le tome VI, on trouve, p. 89-93, un récit du combat de Sidi-Brahim que l'auteur dit avoir emprunté au *capitaine Guénard;* dans le tome VII on trouve, p. 300-319, un récit des combats de la colonne Cavaignac dans les Trara.

Dans le tome IX, M. Canal reproduit, pages 163 et 164, des lettres de Cavaignac au commandant Billot à Sebdou, datées de l'oued Guettara, 23 septembre 1845, puis du 26 septembre 1845 (7 heures du soir); dans ces lettres, Cavaignac annonce l'engagement, puis la défaite et la mort de Montagnac; il recommande la prudence et la circonspection à son subordonné. Ces lettres sont très intéressantes et il est fort regrettable que M. Canal n'indique pas à quelles archives il les a puisées.

Pègues (Jacques-Louis), *Souvenirs militaires algériens : combat de Sidi-Brahim, et défense héroïque du marabout, septembre* 1845, suivis de la relation de l'inhumation des cadavres, du massacre des prisonniers français, de la prise d'Abd el Kader, de la description des monuments commémoratifs, et de nombreux détails inédits, par Pègues (Jacques-

Louis), ancien sergent fourrier au 8e bataillon de chasseurs à pied (l'un des survivants de la garnison de Djemmâa-Ghazaouat) ; 48 p. in-8°, Alger, imp. Baldachino-Macon-Viguier, rue Bab-el-Oued, 16 et 18, 1887. — *Bib. nat.*, Lh5. 1230.

Pègues faisait partie de la garnison restée à Djemmaa-Ghazaouet. Son récit contient, à côté de renseignements intéressants, des inexactitudes assez nombreuses.

DESROZIERS (Gustave). *Histoire du 8e bataillon de chasseurs*, par Gustave Desroziers, capitaine adjudant-major ; 121 p., gr. in-8°, Libourne, Maleville, 1887. — *Bib. Min. G.* (Archives historiques).

Le récit de Sidi-Brahim (p. 33-49) est emprunté à des sources très diverses ; l'auteur a utilisé le *Journal des marches et opérations du 8e bataillon de chasseurs ;* le *Récit* de Lavayssière, le *Rapport* de Martimprey, et un article paru dans le *Courrier de Nancy* le 6 juillet 1884. Ces éléments, de valeur historique fort inégale, lui ont fait commettre quelques inexactitudes ; mais son ouvrage est intéressant, et contient de très belles photographies relatives à Sidi-Brahim.

ROUSSET (Camille). *La Conquête de l'Algérie*, 1841-1857, tome II, Paris, Plon, 1889.

Chapitre VI : La grande insurrection, pages 1 à 95. Ce chapitre est la reproduction d'un article paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1888, p. 761 à 801.

L'auteur a consulté quelques documents des Archives historiques de la Guerre, ainsi qu'une rédaction manuscrite faite par un groupe d'officiers et qui y est conservée ; mais il a dû puiser aussi à d'autres sources, qu'il n'indique malheureusement pas. Le récit qu'il fait en quelques pages (783-789) est assez exact.

ANONYME (baron Elyzé de Montagnac, décédé en 1895). *Sidi-Brahim*, 23, 24, 25 *et* 26 *septembre* 1845 ; Charleville, imprimerie Nouvelle, 41, rue Forest, 1889, 40 p. in-8°. *Bib. du baron de Montagnac.*

Brochure dans laquelle le baron de Montagnac, neveu du colonel, a voulu résumer les événements de Sidi-Brahim. Le récit constitue une véritable mosaïque, dont les morceaux sont empruntés à des ouvrages de valeur inégale, tels que ceux du capitaine Schmitz, de Rémy, de Langlois, de Camille Rousset, d'Alexandre Dumas, du capitaine Desroziers, etc. ; ces morceaux ne sont pas toujours rapprochés avec beaucoup de discernement puisque l'auteur, après avoir fait succomber Dutertre (p. 14), d'après le capitaine Schmitz, lui attribue ensuite (p. 16), d'après Camille Rousset, des paroles héroïques devant le marabout.

L'ouvrage est surtout intéressant par l'appendice, qui renferme les résultats de l'enquête menée sur les lieux par le baron de Montagnac en 1888, avec l'aide de Si M'hammed ben Rahhal, de M. Canal et de M. Dreveton.

COURSERANT (L.-E.). *Combat de Sidi-Brahim*. Héroïsme. Sacrifice. Monument Dutertre avec préface et notes historiques et biographiques, par L.-E. Courserant, de Mostaganem, notaire honoraire, membre de la Société d'astronomie ; 2e édition, prix, 0 fr. 50, 25 p. in-8°. Mostaganem, imprimerie de l'Association ouvrière, E. Prim et J. Martinez, avril 1890. — *Bib. H. Anceaume.*

Même ouvrage, augmenté de notes biographiques et historiques de l'auteur et de 2 pièces de poésies dues à l'amitié; suivi de documents divers, d'articles de journaux, de pièces de poésie, se rattachant à l'œuvre de Sidi-Brahim et classés par Eugène Prim, imprimeur à Mostaganem, éditeur, 128 p. in-8°, 3e édition 1898. — *Bib. P. Azan.*

Cette brochure était destinée à populariser le récit du combat de Sidi-Brahim, afin de recueillir des fonds pour l'érection d'un monument. Le récit de l'épisode est contenu en une quinzaine de pages (17 à 34); les sources ne sont pas indiquées, et les erreurs sont assez nombreuses. Le titre de la 3e édition indique suffisamment ce qu'elle contient; il y est surtout question de M. Courserant.

Richard (lieutenant). *Les Chasseurs à pied,* par le lieutenant Richard, du 20e bataillon; 519 p. in-8°, Paris, Lavauzelle, 1890. — *Bib. Min. G.* A 2 G. 365.

Ouvrage consciencieux et solide, dans lequel on trouve un bon récit du « combat de Sidi-Brahim », p. 62 à 83. On s'aperçoit, à la lecture, que l'auteur a dû consulter de bonnes sources; on retrouve les détails donnés par le *Journal des marches et opérations du* 8e *bataillon,* et surtout par le *Récit* de Lavayssière de 1848; mais ce dernier récit est accepté trop à la lettre. Le contrôle nominatif des prisonniers de guerre du détachement de Djemmaa-Ghazaouet est publié p. 74 à 80, avec leur conduite pendant le combat et le détail de leurs blessures; mais l'orthographe défectueuse des noms les rend quelquefois peu reconnaissables.

Touchet. *L'Anniversaire de Sidi-Brahim.* Discours prononcé dans l'église de la Madeleine, à Besançon, le 21 septembre 1891, par M. le vicaire général Touchet; broch. in-12 de 16 pages, Besançon, imp. et lithographie Dodivers, 1891. — *Bib. H. Anceaume.*

Anonyme. *Historique du* 8e *bataillon de chasseurs à pied, de* 1840 *à* 1892; 65 p. in-8°, Paris, Armand Colin, 1892. — *Bib. Min. G.,* Archives historiques.

Ce sont des extraits du *Journal des marches et opérations militaires du* 8e *bataillon.* Le récit des événements de Sidi-Brahim, p. 18 à 25, est la reproduction littérale de cet épisode tel que le raconte ce *Journal.* (Voir pièce 152.)

Blanc (capitaine). *Héros inconnus,* Tours, A. Mame, 1892, in-8°, 141 p. et pl. — *Bib. nat.,* Ln[1]. 134; éditions succ., en 1893, 1895, 1898, 1901.
Voir 3e partie, pièce 150.

Blanc (capitaine). *Récits d'un officier* d'Afrique, Tours, Mame, 1892, 160 p. in-8°. — *Bib. nat.,* Lk[8]. 1585; éditions succ. en 1893 et 1898.
Un paragraphe est intitulé Sidi-Brahim (p. 87-88); il contient quelques lignes qui n'apprennent rien d'intéressant sur l'épisode.

Canal (J.). *Les colonnes d'Hercule. Itinéraire d'Oran à Tanger,* dans le *Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie d'Oran,* Oran, Perrier, 1893-1894.

On trouve un récit détaillé du combat de Sidi-Brahim, dans les trois

Bulletins : juillet-décembre 1893, p. 249-272; janvier-février-mars 1894, p. 1-15; avril-mai-juin 1894, p. 161-186 (numérotées par erreur 1-26). L'auteur a consciencieusement étudié la question, est allé sur le terrain à maintes reprises, a recueilli tous les renseignements qu'il a pu trouver; ses enquêtes dans le pays constituent une excellente source. On peut toutefois lui reprocher d'avoir utilisé des ouvrages de seconde main tels que le *Véloce* d'Alexandre Dumas, les ouvrages de Schmitz, l'*Historique* du capitaine Desroziers, et d'avoir employé, sans les critiquer, des documents contenant des inexactitudes, tels que le *Rapport* de Courby de Cognord et le *Récit* de Lavayssière. Quoi qu'il en soit, cette étude est dans son ensemble une des plus consciencieuses qui aient été faites.

Henry (Abbé). 1er *bataillon de chasseurs à pied.* Verdun, le 9 août 1894; Sidi-Brahim, 23, 24 et 25 septembre 1845. Verdun, imp. de Renvé-Lallemant, 1894, in-16. — *Bib. nat.*, Lh5. 1402.

Le titre de départ, page 3, porte : « Allocution prononcée à Verdun, pour l'anniversaire de Sidi-Brahim », par M. l'abbé Henry.

Du Barail (général). *Mes Souvenirs,* 1820-1879; 3 vol., Paris, Plon, 1894-1896. — *Bib. nat.*, Ln27. 42253.

Dans le tome Ier, p. 276 à 282, on trouve un récit de l'affaire de Sidi-Brahim, mais rapide et vague.

Chalendar (colonel de). *Les Hussards de Chamborant,* 2e *hussards,* 1735-1897; 333 p. in-4°, ouvrage illustré de 2 planches en couleurs d'après Grammont et Dodelier, et de 24 planches hors texte en noir d'après Carle Vernet, Eugène Lami, Charlet, Chigot, etc., Paris, Firmin-Didot, 1897. — *Bib. Min. G.*, A 2 g. 617.

Le récit des événements de Sidi-Brahim (p. 146-155) paraît en grande partie puisé dans l'Historique du 2e hussards; il est intéressant et ne renferme qu'un petit nombre d'erreurs, qui sont surtout des erreurs de noms : Ouled-Zizi au lieu de Ouled-Ziri, Oued Tamana au lieu de Oued Ternana, Davienne au lieu de Daveine, etc.

Pernot (A.). *Combat de Sidi-Brahim,* 23, 24, 25, 26 septembre 1845, par le capitaine A. Pernot; 103 p. in-8°, Ad. Weick, libraire-éditeur, Saint-Dié, sans date. — *Bib. P. Azan.*

C'est un des récits les plus exacts et les plus complets qui aient été écrits; l'ouvrage est d'ailleurs orné de belles reproductions photographiques qui en augmentent l'intérêt. Quelques erreurs de détail à signaler, provenant des sources mêmes auxquelles l'auteur a puisé (retour de Natali, p. 25, p. 31; sortie de « Corty », p. 37, etc.), ou de la rapidité avec laquelle ses notes ont dû être prises (la liste des chasseurs tués, p. 78 et suiv., n'est pas conforme aux registres-matricules). On doit néanmoins savoir gré à M. le capitaine Pernot des recherches qu'il a faites et des renseignements qu'il a recueillis.

Anonyme. *Les Deux Cavaignac,* souvenirs et correspondance, 1808-1848; Paris, Lavauzelle, sans date. — *Bib. Min. G.*, A 2 h. 954.

Dans la deuxième partie, *Lettres sur l'Algérie* (p. 155-268), figurent des

lettres intéressantes du général Eugène Cavaignac à son oncle le général Cavaignac; celle du 9 novembre 1845 (p. 214-224) est la plus curieuse et la plus importante au point de vue de l'affaire de Sidi-Brahim.

FOURIÉ (commandant). *Sidi-Brahim,* théorie morale sur le terrain aux zouaves du 3e bataillon. Nemours, 25 janvier 1901, 56 p. in-12 et photographies collées. Imp. régimentaire du 2e zouaves. — *Bib. P. Azan.*

C'est un des bons récits qui existent; l'auteur a consulté de nombreux ouvrages, et surtout il a reconstitué pas à pas sur le terrain, avec l'aide des indigènes de la région, l'itinéraire de Montagnac. Quelques erreurs de détail proviennent des sources imprimées auxquelles l'auteur a puisé sans les critiquer. A signaler le récit arabe reproduit plus haut, pièce 148.

LACOMBE (A.-S. DE). Statue érigée dans la ville de Libourne (cours Tourny) à la mémoire du héros de Sidi-Brahim, le capitaine Oscar de Géreaux. Discours prononcé par M. A.-S. de Lacombe, le 26 août 1900, à la cérémonie d'inauguration. Libourne, imp. Libournaise (1901). In-8°, 8 p., fig. et port. (La couverture imprimée sert de titre.) — *Bib. nat.,* Ln27. 48193.

BOTTET (capitaine M.). *Sidi-Brahim,* article constituant le numéro de la *Giberne* de décembre 1904, 16 p., dessins et planches, Paris, 21, rue Lavoisier.

C'est une étude sur l'uniforme et l'armement spécial des chasseurs à pied, qui ne répond pas au titre. Le court récit de l'épisode qui se lit dans les deux dernières pages est entaché d'erreurs.

POÉSIES.

Les poésies célébrant l'héroïsme des combattants de Sidi-Brahim sont extrêmement nombreuses, et il est impossible de les citer toutes. L'énumération suivante signale un certain nombre de celles qui ont été imprimées de 1845 à nos jours; elles sont pour la plupart médiocres. Il est regrettable qu'un événement aussi passionnant n'ait inspiré aucun grand poète.

BERTRAND (Florent). *Un épisode de la guerre d'Afrique,* poésie parue dans l'*Annotateur,* journal politique, commercial et littéraire de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, n° 1146, du 23 octobre 1845, 22e année, p. 690 et 691. — *Bib. H. Anceaume.*

JOURDAN (L.). *Djemma-Ghazaouat,* strophes parues dans *La Colonne et l'Observateur* du 26 octobre 1845 (n° 43). — *Bib. H. Anceaume.*

E.-J. *Sidi-Brahim,* poésie datée du 8 octobre 1845, parue dans l'*Annotateur,* n° 1148, du 6 novembre 1845, 22e année, p. 721. — *Bib. H. Anceaume.*

Colet (Louise) et Colet (Hippolyte). *Le marabout de Sidi-Brahim*, poème dédié à l'armée par M^{me} Louise Colet, suivi de la *Chanson des soldats d'Afrique*, musique de Hippolyte Colet, professeur au Conservatoire. Paris, 1845. — *Bib. nat.*, Ye 40671.

Anonyme. *Le Capitaine Dutertre ou le Parlementaire*, chanson, sur l'air : « T'en souviens-tu ». Imp. à la suite de *le Capitaine Dutertre ou le Régulus français*, 1845. — *Bib. nat.*, Ln^{27}. 6958.

Anonyme. *Les quatre cent cinquante ou les Martyrs de Djemmaa-Gazaouat*, chanson sur un air nouveau. Imp. à la suite de *le Capitaine Dutertre ou le Régulus français*, 1845. — *Bib. nat.*, Ln^{27}. 6958.

La *Démocratie pacifique*, 1845.

Fragments d'une poésie sur Sidi-Brahim, parue dans la *Démocratie pacifique* en 1845, reproduits dans la brochure de L.-E. Courserant, *Combat de Sidi-Brahim*, 3e édition, 1898, p. 75-77. — *Bib. P. Azan.*

W.-M. *La Guerre sainte*, strophes guerrières, en l'honneur des 450 braves morts en combattant à Djemma-Ghazaouat et à Sidi-Brahim (23 et 26 septembre 1845). Sans date. — *Bib. nat.*, Ye 718.

Floch (Armand). *Sidi-Brahim*, poésie. Paris, chez les libraires et les marchands de nouveautés, 1846. — *Bib. H. Anceaume.*

Haslinger (L.-J.). *Sidi-Brahim*, poème héroïque, par L.-J. Haslinger, ex-chef de fanfare du 8e bataillon de chasseurs à pied, 79 p. Autun, imp. Paul Poirson, 8, avenue de la Gare, 1890. — *Bib. P. Azan.*

Ce long poème, en dix chants, essaie de donner tous les détails de l'affaire, mais n'est pas souvent inspiré par la Muse!

Chant de Sidi-Brahim, Marche des chasseurs, Refrains des bataillons, publiés dans *les Chasseurs à pied*, par le lieutenant Richard. Paris, 1890, p. 513 à 519. — *Bib. Min. G.*

H.-J.-D. *Aux héros de Sidi-Brahim*, 1845, poésie; Alger, le 15 juin 1891.

Imprimée dans l'*Aïn-Sefra* du 21 juin 1891, et dans la brochure de L.-E. Courserant, *Combat de Sidi-Brahim*, 3e édition, 1898, p. 67-70. — *Bib. P. Azan.*

Simond (Charles). *Dutertre*, poésie parue dans la *Petite Revue* du 16 décembre 1893 (n° 291). — *Bib. H. Anceaume.*

Burion (Amédée). Au commandant et aux braves soldats du 8e bataillon de chasseurs à pied. *Sidi-Brahim*, septembre 1845, par Amédée Burion. Paris, O. Bornemann, 1897, in-12. — *Bib. nat.*, Ye Pièce 4534.

Bogros (Michel). *Le monument de Sidi-Brahim*, poésie pour l'inauguration; Oran, 15 avril 1897.

Imprimée dans la brochure de L.-E. Courserant, *Combat de Sidi-Brahim*, 3e édition, p. 13-14. — *Bib. P. Azan.*

Melon (Hippolyte). *Sidi-Brahim*, ode en l'honneur du monument commémoratif élevé à Oran, 6 novembre 1898.

Imprimée dans la brochure de L.-E. Courserant, *Combat de Sidi-Brahim*, 3e édition 1898, p. 41-42. — *Bib. P. Azan.*

Martin (Paul). *Sidi-Brahim*, poésie; Noailles, 20 août 1903. — *Bib. Gust. Desroziers.*

JOURNAUX.

Moniteur algérien, journal officiel de la colonie, imp., rue Jénina, 23, à Alger. 14e année (1845). (*Bib. nat.*, Lc12. 37; journaux, 3026.)

708. 20 sept. Partie officielle: traité avec le Maroc.
710. 30 sept. Partie non officielle: province d'Oran.
713. 15 oct. Supplément. Partie officielle et partie non officielle.
714. 20 oct. Circulaire de M. le Gouverneur général du 14 octobre.
715. 25 oct. Partie non officielle: listes nominatives des militaires prisonniers au Maroc, envoyées par Courby de Cognord.

Le *Moniteur de l'Armée*, 1845. — (*Bib. Min. G.*)

Vendredi 10 oct., n° 56.
Mercredi 15 oct., n° 57.
Samedi 25 oct., n° 59.
Jeudi 30 oct., n° 60.
Mercredi 5 nov., n° 61.

On trouve, dans ces numéros, un certain nombre de lettres officielles relatives aux événements de Sidi-Brahim, tels que le *Rapport* Martimprey (n° 56); et des articles, dont l'un, signé J.-A., et écrit par le commandant, depuis général Ambert (n° 59), donne un portrait de Montagnac.

L'*Algérie*, courrier d'Afrique, d'Orient et de la Méditerranée. Paris, 2e année, 1845. Journal paraissant les 2, 6, 12, 16, 22 et 26, jours de départ des courriers de l'Algérie. — (*Bib. nat.*, Lc12. 40. Journaux, 3028.)

N° 122. 22 sept. Article: « Algérie. »
N° 123. 26 sept. Article : « Algérie. M. le maréchal Bugeaud et ses courtisans. »
N° 125. 6 octobre. Article: « Algérie. »
N° 126. 12 octobre. Article : « Algérie. Un dernier mot. Il est temps encore! »
N° 127. 16 octobre. Nécrologies: Montagnac, de Géreaux, Gentil Saint-Alphonse.
N° 130. 2 novembre.

La plupart des articles contiennent de violentes attaques contre Bugeaud.

L'*Echo d'Oran* du 4 octobre 1845.

Relation du siège soutenu dans le marabout par les carabiniers de Géreaux. Récit reproduit par la *Presse*, les *Débats* et le *Constitutionnel* du 17 oct. 1845. (Voir pièce 126.)

La *Presse*. (*Bib. nat.*, Lc². 1416.)

N° 3447, du lundi 6 oct. 1845. Reproduction du récit donné par l'*Akhbar*.

N° 3448, du mardi 7 oct. 1845. Reproduction de quelques détails donnés par l'*Algérie*, d'après un de ses correspondants particuliers.

N° 3451, du vendredi 10 oct. 1845. *Rapport de Martimprey* écrit à bord du *Caméléon* le 27 sept. 1845. (Reproduit aussi par le *Journal des Débats* et le *Constitutionnel* du 10 octobre 1845.)

N° 3456, du mercredi 15 oct. 1845. Reproduction d'un article du *Messager*, dans lequel on lit que le Roi a décidé, le 14 octobre, qu'un monument serait élevé à Djemmaa-Ghazaouet aux soldats tombés à Sidi-Brahim. (Reproduite aussi par le *Journal des Débats* du 15 octobre 1845.)

Le *Constitutionnel*.

N° du 17 octobre 1845. Citation de la *France algérienne*, Revue de l'Afrique militaire, agricole, etc. La collection de la *France algérienne* manque à la *Bib. nat.;* on ne trouve dans le volume (Journaux 3029) que le 1er numéro (numéro spécimen) d'Alger, 18 février 1845, et, pour 1846, que quelques numéros de juin.

Journal de Calais et des cantons d'Ardres, Audruick, Guines et Marquise, 21e année, n° 1081, 29 octobre 1845, p. 2 et 3. Article : « Le capitaine Dutertre est Calaisien. »

La Colonne et l'Observateur, journal politique de Boulogne et de l'arrondissement.

N° 42, du 19 octobre 1845 (11e année). Récit de la mort de Dutertre, qui aurait dit aux défenseurs du marabout : « Amis, faites une trouée à la baïonnette; mort aux lâches! Vive le Roi! Vive la France! »

N° 43, du 26 octobre 1845 (11e année). Article en première page sur la « mort héroïque du capitaine Dutertre; comparaison avec d'Assas ». (Non signé.)

L'*Annotateur*, journal politique, commercial et littéraire de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.

N° 1146, du 23 octobre 1845 (22e année), p. 684 : Eloge de Dutertre.
N° 1147, du 30 octobre 1845 (22e année), p. 703.
N° 1149, du 13 novembre 1845 (22e année), p. 730.

Pilote du Calvados, 28 octobre 1845. Notice sur le commandant Froment-Coste, reproduite dans le *Nécrologe universel*, 1846, p. 270, note (2).

Le *Courrier de Meurthe-et-Moselle*. Le *Courrier de la Moselle*. Administration et rédaction, Nancy, 51, rue Saint-Dizier. — Numéro du samedi 5 juillet et numéro du dimanche 6 et du lundi 7 juillet 1884 .— (*Bib. nat.*) : « L'Affaire de Sidi-Brahim : Dutertre et de Géreaux. »

Feuilleton paru en articles, au bas de la première page de chacun des deux numéros; écrit en un style brillant, ce récit est dû, d'après une note qui l'accompagne, aux renseignements recueillis jadis « patiemment et scrupuleusement », par le conservateur du musée de Nancy, M. Devilly, auprès d'officiers contemporains de Dutertre et de Géreaux.

Une lettre en date du 25 janvier 1886, adressée par le directeur du journal au capitaine Desroziers, lui fait connaître que le véritable auteur de l'article est M. E. Réau, ancien lieutenant de chasseurs à pied, receveur des finances à Pithiviers.

Ce feuilleton, dont on a souvent tenu compte, n'a cependant aucune valeur au point de vue historique; il contient même de graves erreurs, et attribue par exemple, par suite d'une vague similitude de noms, le rôle joué par Coffyn à Coffinières de Nordeck!

Le *Patriote orléanais*, d'Orléans, 1892. *Arch. de M. H. Anceaume.*

N° 538. 25 sept. Article : « Chilleurs-aux-Bois ».
N° 539. 26-27 sept. L'anniversaire de Sidi-Brahim à Chilleurs-aux-Bois.
N° 540. Récit de Tressy. (Voir pièce 129.)

Le *Figaro* du 7 juillet 1892 et l'*Univers illustré* de juillet 1892. Article:

« Le combat de Sidi-Brahim raconté par le sergent Lavayssière », signé: Pour copie conforme: Albert Dupuy.

L'auteur prétend que ce récit lui a été fait par le sergent lui-même quinze ans auparavant et a été sténographié à cette époque; mais il a probablement dû l'écrire d'après un des nombreux récits déjà publiés.

La *France du Nord*. Administration et rédaction, Boulogne-sur-Mer, 31e année, n° 9004. Dimanche, 29 janvier 1899, 2e page : Causerie du dimanche; Mon enquête sur la mort du capitaine Dutertre.

ICONOGRAPHIE

Il est intéressant de grouper dans une énumération les tableaux, les bustes, les vignettes et les photographies qui se rapportent aux événements ou aux hommes de Sidi-Brahim.

Aussi les avons-nous réunis dans cette annexe, pour la rédaction de laquelle M. **Edouard Detaille**, président de la *Sabretache*, a bien voulu nous donner quelques indications.

L'auteur du magnifique ouvrage intitulé *l'Armée française* a exécuté un petit dessin représentant le fameux combat des chasseurs à pied autour du marabout, mais n'a pas encore eu l'occasion de traiter le sujet dans toute son ampleur.

Les œuvres d'art qui rappellent le souvenir de Sidi-Brahim sont nombreuses; mais, si on les examine uniquement au point de vue

de la vérité historique, on constate avec regret que presque aucune d'entre elles ne rappelle l'aspect des lieux et la réalité des faits. Il est à souhaiter que des peintres consciencieux trouvent des scènes dignes de leur pinceau dans cet héroïque épisode, un des plus beaux dont s'honore l'armée française.

L'artiste, qui doit toujours avoir le souci de représenter avec exactitude les uniformes des personnages qu'il met en scène, pourra les reconstituer à l'aide d'auteurs qui traitent spécialement ces questions.

L'uniforme des chasseurs à pied en 1845 est étudié dans le bel ouvrage de MM. le Dr Lienhart et René Humbert, intitulé *les Uniformes de l'Armée française*, Leipzig, Ruhl, éditeur (*Bibl. min. guerre*). C'est le tome III qui contient ces renseignements; le texte donne de nombreux détails sur les chasseurs à pied (p. 182-212), en particulier sur leur habillement, leur équipement et leur armement en 1844-1845 (p. 194-195). Des planches nombreuses se rapportent à l'uniforme du même corps à ce moment; ce sont :

Pl. 53. 1840-1845 { Chasseur. / Carabinier.
Pl. 55. Shako de chasseurs à pied, 1845.
Collet de chasseurs à pied, 1845.
Bouton de chasseurs à pied, 1845.
Collet de chasseurs à pied, sergent-clairon, 1845.
Derrière de tunique { de troupe (fronces). / d'officier........... } 1845.
Giberne de chasseurs à pied, 1845.
Parements, 1845.
Plaque de ceinturon d'officier de chasseurs à pied, 1845.

On voit qu'aucune partie de l'uniforme des officiers ou des soldats n'est négligée.

Cet uniforme des chasseurs à pied en 1845 est aussi décrit, d'après les ordonnances royales des 28 août 1839, 27 novembre 1840 et 4 mars 1845, dans un ouvrage du lieutenant Dieterlen, intitulé : *l'Uniforme des chasseurs à pied*, avec figures dans le texte et 12 planches hors texte en couleurs, 31 p. de texte in-8°; Paris, Berger-Levrault, 1902.

On peut citer parmi les planches : *Chasseurs de Vincennes*, clairon, 1840-1860, pl. 2; lieutenant, petite tenue, 1840-1860, pl. 3; lieutenant de carabiniers, grande tenue, 1840-1860, pl. 4.

Ces dessins sont inspirés de ceux parus dans le bel ouvrage de M. Edouard Detaille : « Types et Uniformes. *L'Armée française* », texte par Jules Richard. Boussod, Valadon et Cie, éditeurs. Les planches de cette publication resteront toujours des modèles pour tous les peintres militaires.

M. le commandant E. Martin a publié d'autre part, dans le *Carnet de la Sabretache* de 1903 (p. 129-144), un article sur l'uniforme des chasseurs à pied de 1837 à 1840, dans lequel il a briève-

ment indiqué les modifications postérieurement subies par cet uniforme.

M. le commandant Sauzey a énuméré, dans son *Iconographie du costume militaire*, Paris, Chapelot, 1902, au tome II, une série de dessins dans lesquels est représenté l'uniforme des chasseurs à pied (p. 282-285). Comme ces dessins n'ont pas de rapports directs avec Sidi-Brahim, ils ne peuvent figurer dans la bibliographie du sujet, mais ils sont utiles à consulter.

Enfin M. le capitaine Bottet a donné quelques détails intéressants dans le numéro de la *Giberne* de décembre 1904, intitulé « Sidi-Brahim ».

L'uniforme de chirurgien-major en 1845 se trouve au tome IV de l'ouvrage de MM. Lienhart et Humbert, pl. 38.

L'uniforme du 2e hussards en 1845 a été étudié dans l'ouvrage du colonel de Chalendar, *les Hussards de Chamborant — 2e Hussards*, Paris, Didot, 1897, à l'appendice III, p. 258. Voici en quels termes s'exprime l'auteur :

« L'ordonnance de 1845... est intéressante à citer, parce que les planches du service de l'habillement qui ont été conservées dans les archives du ministère permettent d'en rétablir tous les détails. L'uniforme du régiment était alors :

« Pelisse et dolman marron à dix-huit tresses blanches, boutons blancs, cordon de schako *dit* fourragère blanc. Fourrure noire.

« Parements et collet du dolman bleus.

« Pantalon bleu à passepoil marron.

« Buffleterie blanche.

« Sabretache noire.

« Schako bleu de ciel, plumet retombant à plumes de coq vert foncé. »

Mais il faut bien remarquer que la décision qui en 1845 a réglé le nouvel uniforme des hussards est du 7 octobre, c'est-à-dire postérieure au combat de Sidi-Brahim ; la tenue que portaient Courby de Cognord et les hussards qui chargèrent avec lui au Djebel-Kerkour était donc réglée par les ordonnances antérieures. On pourra facilement reconstituer cet uniforme en consultant le bel ouvrage de M. L. Fallou, *Nos hussards, 1692-1902*, Paris, *La Giberne*, 54, rue du Faubourg-Saint-Honoré. La planche en couleurs de M. René Louis, intitulée : « 2e Hussards, 1840, Cavalier de 2e classe et Officier supérieur », représente la tenue que portaient les hussards au combat du Kerkour.

L'ouvrage de M. Sauzey, *Iconographie du costume militaire*, donne au tome II une énumération des dessins relatifs aux hussards (p. 317-325), qui peut être utile à consulter.

Charlet a représenté un « Hussard du 2e, assis », qui figure dans la collection Cottreau, et qui a été reproduit en glyptographie Silvestre, dans l'ouvrage du colonel de Chalendar, *les Hussards de Chamborant*, p. 260.

Mais c'est surtout le tome II des *Uniformes de l'Armée française*, par Lienhart et Humbert, qui fournit à l'artiste les divers renseignements relatifs à l'uniforme des hussards. La planche 75 repré-

sente un cavalier de 1re classe du 2e hussards en 1844-1845; la planche 77, un capitaine instructeur du même régiment; les planches 78 et 79 fournissent des détails d'uniforme.

Une visite au Musée de l'armée pourrait utilement compléter les notions acquises par l'étude des volumes qui ont trait aux uniformes militaires. On y trouverait, dans la salle Louis-Philippe, douze beaux dessins en couleurs de Lecomte représentant les chasseurs à pied et chasseurs d'Orléans; le même peintre a dessiné un chef d'escadrons du 2e hussards et un maréchal des logis fourrier du même régiment. Un tableau représentant un capitaine du 2e hussards vers 1842 (signé Bourry), n° 2792 du Catalogue, don de M. Rouffet, est utile à consulter. On peut voir aussi, sous le n° 2775, le képi du commandant de Lourmel, qui commanda le 8e bataillon de chasseurs en 1846-1847; enfin au rez-de-chaussée, à côté du buste du maréchal Bugeaud, est un mannequin portant la tenue de chasseur d'Orléans.

Avec tous les renseignements dont il peut s'entourer, l'artiste n'est donc pas exposé à commettre des erreurs sur l'uniforme des personnages.

S'il a d'autre part quelques notions sur l'aspect particulier des paysages algériens; s'il a vu des koubbas, et s'il se donne la peine d'examiner les photographies des lieux qu'il veut représenter, il évitera les critiques du public soucieux de l'exactitude; il n'entendra pas cette réflexion que faisait un soldat de la province d'Oran devant un des tableaux les plus populaires représentant le marabout de Sidi-Brahim : « On voit bien que ce peintre ne sait pas ce que c'est qu'un marabout. »

TABLEAUX ET DESSINS

dans l'ordre chronologique.

Montagnac (Lucien de). *Le lieutenant-colonel de Montagnac*, portrait fait par lui-même à Oran en 1839.

Reproduit dans *Lettres d'un soldat*, Paris, Plon, 1885; dans *Sidi-Brahim*, du baron de Montagnac; dans le *Combat de Sidi-Brahim*, du capitaine Pernot, p. 15, etc.

Batsalle (capitaine), 1845. *Vue générale des chaînes de la Mouïlah et de Bab-el-Thaza*, prise des mamelons entre l'Aïn-el-Abbès et le Djerf-el-Kreima ». *Archives des cartes du Ministère de la Guerre*, série C. 411.

Dessin au crayon pris par un observateur tourné vers le nord; les points notés de gauche à droite (de l'ouest à l'est) sont, en respectant les orthographes portées par l'auteur : Piton d'observation la veille de la bataille d'Isly; Pointe des Achaches; marabout de Lala-Magrnia; col de Msifah; fort de Lalla-Magrnia; route de Ghazaouet; camp et village de Lalla-Magrnia; col de Bab el Thaza; vigie du fort; Aïn-Kermous; Aïn-Karia.

On voit très bien, dans ce dessin, pris d'un point de vue rapproché de la redoute de Lalla-Maghrnia, la koubba isolée et la redoute de Lalla-Maghrnia (appelée fort); puis, à une certaine distance plus à l'est, le camp et le village, formant une agglomération distincte et fort peu considérable.

Le capitaine Batsalle, auteur du dessin, était sorti de Saint-Cyr en 1823, et, après une carrière mouvementée, était arrivé en 1840 comme capitaine au 41e de ligne. Il profita, en 1845, de son séjour à Lalla-Maghrnia et à Djemmaa-Ghazaouet pour y exécuter de fort belles vues pancramiques. Il reçut à ce sujet de vives félicitations de ses supérieurs (*A. A. G.*, dossier Théodore Batsalle).

Batsalle (capitaine), 1845. *Vue générale de la plaine des Angades. — Archives des cartes du Ministère de la Guerre*, série C. 412.

Ce dessin au crayon a été pris d'un point de vue très rapproché de la redoute de Lalla-Maghrnia, par un observateur tourné vers l'ouest. Les points notés de gauche à droite sur le dessin sont, en respectant les orthographes portées par l'auteur : l'O. Ouerdefou; l'oued Djerf el Riema; la pointe d'Asfour; Lalla-Marnia; Ouchda.

La redoute de Lalla-Maghrnia et les quelques baraques qui s'y trouvent sont représentées au premier plan, en sorte que ce dessin donne une idée fort exacte de ce qu'était ce poste en 1845.

Batsalle (capitaine au 41e), an 1845. — *Vue générale de la chaîne de Bab-el-Thaza, prise du blockhaus de droite de Djemmâa-Ghazaouet. Archives des cartes du ministère de la guerre*, série C. 414.

Ce dessin au crayon, pris du blockhaus occidental de Djemmaa-Ghazaouet, par un observateur tourné vers le sud, embrasse un vaste horizon dans lequel on distingue de l'est à l'ouest les points suivants désignés nominativement : Aïn-Kebira; Aïn-Kermous; Djebel-Flaouessen; col de Bab-el-Thaza; Berg-el-Kriat; col de Metila; vallée de Djemmâa-Ghazaouet; col de Msifah; Sidi-Berich; l'oued Tleta; Djebel-el-Kebir; Djebel-Acha; Kernam-Sol; Djebel-Fross; Djebel Zendall; rade ouest de Djemmâa; côtes de Maroc; cap de l'Agua; mer Méditerranée.

Batsalle (capitaine), 1845. — *Vue générale de la chaîne des Traras, située entre Lalla-Magrenia et Djemmâa-Ghazaouet* et parallèle à la mer. Vue prise aux environs de Lalla-Magrenia. *Archives des cartes du Ministère de la Guerre*, série C. 413.

Dessin au crayon très soigné, dans lequel les points suivants sont nominativement désignés de gauche à droite : Razi dj.; Pointe des Achaches; Si-Aziz; Tiouine dj.; Sidi Berriche dj.; Ben Touila dj.; col de Msilah; Metila; col de Bab-el-Thaza; Aïn-Kermous; Aïn-Karia.

Philippoteaux. *Mort du colonel de Montagnac*, dans l'ouvrage de P. Christian, *l'Afrique française*, en regard du titre.

Vignette très soignée; mais le paysage ne rappelle en aucune façon celui du Kerkour, et la disposition de la troupe n'est pas celle qui ressort du récit.

Bellangé. *Retraite du capitaine de Géraud*, dans l'ouvrage de P. Christian, *l'Afrique française*, p. 448.

Vignette très soignée; le paysage se rapproche par certains points de celui de Sidi-Brahim ; mais le marabout qui figure au dernier plan n'est pas conforme à la réalité.

T. Guérin et Ramus. Illustration dans *Histoire de l'Algérie française*, par Leynadier et Clausel, 2 vol. in-8°, Paris, Morel, 1846.

Horace Vernet. *Bataille d'Isly*, musée de Versailles.

On voit dans ce tableau le commandant Froment-Coste à cheval, et le capitaine Dutertre à pied à ses côtés. Leurs traits sont reproduits avec fidélité, car Horace Vernet était allé à Djemmaa-Ghazaouet au mois d'avril 1845, et y avait déjeuné avec les officiers du 8e bataillon. (Voir *Lettres d'un soldat*, p. 469-471.)

La photographie, qui est reproduite dans l'ouvrage du capitaine Pernot, p. 85, et plus haut, représente une partie du tableau.

Raffet (fils), 1er mai 1847. (Copie de dessin inédit de son père.) *A. Courby de Cognord*, chef d'escadrons au 2e de hussards (et détails).

Service religieux célébré par l'abbé Suchet sur le champ de bataille de Sidi-Brahim, le 1er mars 1847.
(L'*Illustration* du 10 avril 1847, n° 215.)

Lieutenant-colonel Courby de Cognord, d'après un portrait publié par l'*Illustration* du 1er mai 1847, n° 218, dans l'ouvrage du capitaine Pernot, p. 19.

A.-P. *Les Carabiniers du 8e d'Orléans dans le marabout de Sidi-Brahim.* Lithographie de A.-P., Paris, chez Puchot, 5, rue Mauconseil; Alger, chez Dubos frères, rue Bab-Azoun.

Cette lithographie, retrouvée par le capitaine M. Bottet, a été reproduite dans le numéro de la *Giberne* de décembre 1904, puis dans le numéro de l'*Africaine* (Revue mensuelle, Paris, 33, rue de l'Entrepôt) de janvier 1905. L'original a été offert par M. Bottet au Musée de l'Armée, et figure sous le n° 6038.

Il n'est guère possible de trouver un dessin aussi éloigné de la réalité; le marabout prend les aspects d'un fort, à l'intérieur duquel les carabiniers vont et viennent, à l'abri des murs!

Le Commandant Froment-Coste, portrait appartenant au 8e bataillon de chasseurs.

Reproduit dans l'ouvrage du capitaine Pernot, p. 99, et plus haut.

Vernier (Ch.). *Sidi-Brahim.* Mort des braves commandés par le colonel de Montagnac. Imp. Aubert, place de la Bourse, 29.

Ce dessin, provenant de la collection Vanson, est exposé au Musée de l'Armée, salle Louis-Philippe; il ne donne nullement une idée exacte du combat du Kerkour.

Devilly. *La mort de Chappedelaine.* Musée de Bordeaux.

Durat. *Le commandant Courby de Cognord, du 2e hussards, au bivouac de Sidi-Brahim* (*22 septembre* 1845).

Paru en glyptographie Silvestre dans l'ouvrage de Chalendar, *Les Hussards de Chamborant*, p. 161, d'après une estampe de la collection Cottreau.

Ch. Gaildrau et L. Deghouy. *Le hussard Testard*, vignette accompagnée de la signature de Testard, publiée dans l'ouvrage de Hippolyte Langlois, *Souvenirs d'un prisonnier d'Abd el Kader*, Paris, 1859, en face du titre.

Ch. Gaildrau et L. Deghouy. *Mon commandant, voici mon cheval*, vignette publiée dans l'ouvrage de Hippolyte Langlois, *Souvenirs d'un prisonnier d'Abd el Kader*, Paris, 1859, p. 34.

Edouard Detaille. *Au marabout de Sidi-Brahim.* Dessin dans le texte de l'*Armée française*, 1885, p. 59.

L'aspect du marabout n'est pas tout à fait celui qu'il présente réellement; l'espace entre le monument et les murs extérieurs est un peu vaste; les murs sont constitués de pierres trop grosses, comme on n'en emploie pas dans la région; mais l'allure générale du dessin est fort belle, et porte l'empreinte du grand talent de M. Edouard Detaille.

Sidi-Brahim. Trois dessins à la page 67 de l'ouvrage *les Chasseurs à pied*, par le lieutenant Richard. Paris, 1890:

1° Marabout de Sidi-Brahim;
2° Pyramide de Sidi-Brahim (colonne du Kerkour);
3° Tombeau des chasseurs.

Dessins très exacts, exécutés sur le terrain ou d'après des photographies.

Commandant Mony. *Marabout de Sidi-Brahim*, dessin d'après nature, reproduit dans l'ouvrage de Chalendar, *les Hussards de Chamborant*, p. 301.

A. Chigot. *Sidi-Brahim*, tableau du Salon de 1896.

Reproduit dans l'ouvrage de Chalendar, *les Hussards de Chamborant*, p. 145, en glyptographie Silvestre; et dans l'ouvrage du capitaine Pernot, *le Combat de Sidi-Brahim*, p. 22.

Beau tableau, mais peu conforme à la vérité historique et géographique; on ne peut savoir quelle phase de la lutte est représentée, et le terrain n'a rien de commun avec celui du combat.

A. Chigot. *L'héroïsme du capitaine Dutertre* (1845), tableau du Salon de 1898.

Reproduit dans l'ouvrage du capitaine Pernot, *le Combat de Sidi-Brahim*, p. 33.

Tableau peu conforme à la réalité; le marabout apparaît comme une véritable forteresse, hors des murailles de laquelle combattent des chasseurs, etc.

Bernard (lieutenant). *Combat de Sidi-Brahim*, 23 *septembre* 1845. La compagnie du capitaine de Géreaux, du 8e bataillon de chasseurs à pied, assaillie par les cavaliers d'Abd el Kader, leur tient résolument tête, et se porte, en combattant, vers le marabout de Sidi-Brahim.

Une copie exécutée par Gonyn, soldat au 113e d'infanterie, d'après M. Bernard, lieutenant au 8e bataillon de chasseurs à pied (1898), se trouve au Ministère de la Guerre, cabinet du ministre, enregistrement général, pièce 37, chez M. Machetay (1905).

Dessin en couleurs, de tons clairs; à gauche, une succession de mamelons dénudés, séparés par de profonds ravins; à droite, des mamelons à pentes plus douces; au milieu, une vallée. La compagnie de Géreaux, vivement pressée, se dirige formée en carré vers des marabouts qui se trouvent dans la vallée.

Ce tableau ne rappelle en aucune façon le paysage de Sidi-Brahim; il popularise même une erreur bizarre, car il a été exécuté d'après un croquis au crayon intitulé *Vue du camp de Sidi-Ibrahim*, qui se trouve aux Archives des cartes du Ministère de la Guerre (objets d'art, série C, n° 640); ce camp est situé près d'Arzew, et c'est la mer que l'on aperçoit au dernier plan. L'auteur de l'aquarelle a agrandi le dessin, a placé des troupes dans la vallée, sans savoir qu'il représentait un Sidi-Brahim très différent de celui près duquel a eu lieu l'anéantissement du 8e d'Orléans.

Il faut à ce sujet remarquer que le tableau représentant un croquis au crayon *Camp de Sidi-Ibrahim* (*marabout*), croquis d'après nature pris en 1835-36 par le capitaine Genet, de la légion étrangère, représente aussi le marabout près d'Arzew. Ce dessin, qui provient des Archives des cartes du Ministère de la Guerre (objets d'art, série C, n° 231), est actuellement (1905) exposé au Musée de l'Armée, où il est habituellement considéré par les visiteurs comme représentant le marabout fameux : il n'a, en réalité, aucun intérêt historique.

PHOTOGRAPHIES

Le *Tombeau des braves*.

Héliogravure Dujardin, dans G. Desroziers, *Histoire du* 8e *bataillon de chasseurs*, Libourne, 1887, p. 53. La photographie représente bien le monument élevé sur l'emplacement des figuiers autour desquels succombèrent les carabiniers de Géreaux; mais ce tombeau n'est situé ni dans l'ancien, ni dans le nouveau « cimetière de Nemours », comme l'indique le titre; il se trouve isolé dans le ravin.

Autres photographies dans *Sidi-Brahim*, par le baron de Montagnac, p. 25, et dans *le Combat de Sidi-Brahim*, par le capitaine Pernot, p. 47.

Obélisque du Kerkour ou *Colonne Montagnac*.

Héliogravure Dujardin, dans G. Desroziers, *Histoire du* 8e *bataillon de chasseurs*, Libourne, 1887, p. 55. La photographie représente l'obélisque élevée non pas à Sidi-Brahim, comme semble l'indiquer le titre « Obélisque de Sidi-Brahim », mais au Kerkour, sur le piton appelé Rokbat-el-Mezzoudj, qui vit la mort de Montagnac et l'héroïque défense de Courby de

Cognord; l'obélisque représenté est l'ancien, détruit par la foudre en mars 1888.

Même monument dans *Sidi-Brahim*, du baron de Montagnac, p. 23.

La photographie dans *le Combat de Sidi-Brahim*, par le capitaine Pernot, p. 52, représente le nouvel obélisque, réédifié après la destruction de l'ancien.

Le marabout de Sidi-Brahim.

Nombreuses photographies, par exemple dans *Sidi-Brahim*, par le baron de Montagnac, p. 17; et dans l'ouvrage du capitaine Pernot, *le Combat de Sidi-Brahim*, p. 38.

Courby de Cognord (général). Photographie communiquée à l'auteur par la famille.

Lavayssière (caporal).

Héliogravure Dujardin, dans G. Desroziers, *Histoire du 8e bataillon de chasseurs*, Libourne, 1887, p. 101. — La photographie représente Lavayssière déjà vieux, avec un œil malade; elle dut être faite quand il vint à Paris à l'hospice des Quinze-Vingts, vers 1885.

Même photographie dans l'ouvrage du capitaine Pernot, p. 38.

Géreaux (capitaine de).

Photographie dans l'ouvrage du capitaine Pernot, p. 35.

Barbut (maréchal des logis chef).

Photographie en tenue de colonel dans l'ouvrage du capitaine Pernot, p. 59.

Léger (Gabriel).

Photographie dans l'*Illustration* du 17 mars 1900, n° 2977.

Reproduit dans l'ouvrage du capitaine Pernot, p. 70.

Rolland (Guillaume).

Photographie dans l'ouvrage du capitaine Pernot, p. 71.

Rolland et son clairon, d'après une photographie, dans l'ouvrage de J.-B. de Laval, *Rolland ou les Aventures d'un brave*, Paris, 1902, p. 45.

Rolland âgé de 80 *ans* (1821 à 1901), d'après une photographie, dans l'ouvrage de J.-B. de Laval, *Rolland ou les Aventures d'un brave*, Paris, 1902, en face du titre.

Monument commémoratif élevé à Oran et inauguré le 18 *décembre* 1898, dans l'*Illustration* du 21 janvier 1899, n° 2917.

Reproduit dans l'ouvrage du capitaine Pernot, p. 56.

Exhumation des ossements des carabiniers dans le vieux cimetière de Djemmaa-Ghazaouet (photographie Lafaye), dans l'*Illustration* du 10 juin 1899.

Reproduit dans l'ouvrage du capitaine Pernot, p. 54.

Monument élevé à Libourne, le 26 *août* 1900, *à la mémoire du capitaine de Géreaux.* Photographie dans l'ouvrage du capitaine Pernot, p. 57.

Collection de photographies de l'auteur.

L'auteur a pu prendre, pendant son séjour dans la province d'Oran, de nombreuses photographies des régions ou des monuments dont il est question dans ce volume; il a réuni en outre celles qui ont été faites par des officiers du 2e zouaves, et particulièrement par les capitaines Vautier, Henriet et Ravel. Il a de plus obtenu des familles des survivants quelques photographies telles que celles de Courby de Cognord, du carabinier Léger, du hussard Natali, etc.

Parmi les principales vues, on peut citer :

Nemours, Nedroma, Bab-Taza, La Mouïla, Lalla-Maghrnia, la plaine des Angads, Tlemcen, Oran;

D'autres vues moins générales : Ruines de Taount, Sidi-Amar, le village des Ouled-Ziri, l'oued Ghazouana, la source des Ouled-Ziri, le Tombeau des braves, Tient, le marabout de Sidi-Brahim, le palmier isolé, le Kerkour, la colonne Montagnac sur le Kerkour, etc.;

Des cérémonies ou monuments : Pose d'une plaque commémorative sur le marabout de Sidi-Brahim par une délégation du 8e bataillon de chasseurs (1898); inauguration du monument de Sidi-Brahim à Oran (1898); exhumation des restes des carabiniers à l'ancien cimetière de Djemmaa-Ghazaouet; inhumation de ces restes dans le Tombeau des braves (1899), etc.

L'ensemble constitue une collection assez complète, qui permet pour ainsi dire de suivre des yeux Montagnac et ses braves dans leur odyssée.

MONUMENTS

Au lendemain même des journées de Sidi-Brahim, le roi Louis-Philippe décida qu'un hommage éclatant serait rendu aux héros de septembre; il confia aux bureaux du Ministère de la Guerre le soin de rechercher les noms des soldats tombés sous les coups des Arabes et de prendre les mesures pour l'érection d'un monument.

Le directeur du personnel et des opérations militaires, le général de Saint-Yon, écrivit le 14 octobre au directeur des affaires de l'Algérie, l'intendant Vauchelle, la lettre suivante :

« Le Roi ayant exprimé l'intention qu'un monument fût élevé à la mémoire des militaires qui ont si noblement succombé avec le lieutenant-colonel Montagnac, leur chef, à Sidi-Brahim, le 23 septembre dernier,

« Le directeur du personnel et des opérations militaires a l'honneur d'en donner avis à M. le conseiller d'Etat directeur des affaires de l'Algérie, à qui il appartient de présenter un projet et de prendre les mesures d'exécution.

« Déjà, la direction du personnel a fait partir une lettre par laquelle le ministre demande au gouverneur général un état des combattants composant la colonne du lieutenant-colonel Montagnac et des renseignements sur chacun d'eux. La réponse sera communiquée à la direction des affaires de l'Algérie, ainsi que tous les détails qui seront parvenus (1). »

Le premier monument fut élevé dans le vieux cimetière de Djemmaa-Ghazaouet, sur la pente ouest du plateau des blockhaus; il marqua l'emplacement où furent ensevelis, le 11 octobre 1845, les restes des carabiniers, retrouvés par la colonne de La Moricière. C'était un massif de maçonnerie en moellons bruts enduits de ciment, d'une hauteur totale de 1m,70, sur

(1) *A. H. G.*, carton : Bureau de la correspondance générale, Algérie, 1841-1850, affaires diverses (minute).

lequel on pouvait lire encore, il y a quelques années (1898), une inscription à demi effacée :

SEPTEMBRE
1845
DE MONTAGNAC
LIEUTENANT-COLONEL.

Ce monument a été jeté à bas lors de l'exhumation des restes (1899) et doit être peu à peu envahi et recouvert par les ronces qui prennent possession du cimetière abandonné (1902).

Un monument plus important fut élevé en 1846 sur l'emplacement même où avaient succombé les carabiniers; c'est le *Tombeau des braves,* suivant l'expression consacrée par les zouaves de Nemours; il mesure 6^m,90 de large sur 4 mètres de haut.

Sur une dalle en marbre blanc, scellée dans le pignon, est cette inscription :

A la mémoire des soldats de la compagnie de carabiniers du 8ᵉ *bataillon de chasseurs d'Orléans et de leurs officiers : MM. de Géraux, capitaine; de Chappedelaine, lieutenant; Rosagutti, chirurgien-major, massacrés dans ce ravin par les Arabes des environs, le* 26 *septembre* 1845.

Dans le soubassement une plaque en marbre noir, de 3 mètres de long sur 0^m,50 de haut, porte l'inscription :

Derniers débris de la colonne de Montagnac, et réfugiés au nombre de 79 dans le marabout de Sidi-Brahim, ils avaient juré de mourir plutôt que de se rendre. Pendant trois jours, sans vivres, sans eau, ils repoussèrent les attaques d'Abd el Kader. Puis, ayant brûlé leur dernière cartouche, ils se firent jour à travers les Arabes qui les bloquaient. Arrivés à deux kilomètres de Nemours, ils furent assaillis par les Ouled-Ziri. Tous succombèrent, à l'exception de neuf, qui purent se réfugier dans la ville.

L'épitaphe, comme on voit, n'est pas très exacte.

En février 1846, la colonne Cavaignac ensevelit les restes des soldats de Montagnac dans un ossuaire sur le Rokbat el Mezzoudj, et, en mars 1847, la colonne de Cotte éleva à la hâte sur cet emplacement un massif en maçonnerie. Ce massif fut remplacé en 1853, grâce au 4ᵉ bataillon de chasseurs à pied, par un monument qu'on appela dès lors *Colonne Montagnac.* C'était une pyramide de 5 mètres de haut, portée sur un piédestal quadrangulaire haut de 2^m,50, auprès duquel on avait accès par trois marches. Il portait sur chacune de ses faces une inscription : *Sidi-Brahim,* 23 *septembre* 1845. — *Lieutenant-colonel de Montagnac, commandant supérieur* — 8ᵉ *bataillon de chasseurs à pied, Froment-Coste.* — 2ᵉ *hussards, Gentil de Saint-Alphonse, capitaine-commandant.*

Ce monument fut à peu près complètement détruit par la foudre, dans la nuit du 17 au 18 mars 1888 (1); mais il a été réédifié depuis, tel qu'il était avant l'accident.

Un monument a été élevé sur la place d'armes d'Oran à la mémoire des soldats morts à Sidi-Brahim. Il est l'œuvre de Dalou et a été inauguré le 18 décembre 1898.

Une statue du capitaine de Géreaux a été inaugurée à Libourne le 26 août 1900.

Le buste du clairon Rolland, par Pierre Granet, a figuré au Salon d'automne de 1904, et a été reproduit en photographie dans le numéro de l'*Africaine*, Revue de l'Afrique latine, de mars 1905, p. 91.

---

(1) Voir le *Sedanais* du 6 mai 1888 et le *Courrier des Ardennes* des 10 et 11 mai 1888.

TABLEAU DES OPÉRATIONS MILI

en septembre-

DATE.	COLONNE DE MONTAGNAC ET GARNISON DE DJEMMAA-GHAZAOUET.	COLONNE DE BARRAL ET GARNISON DE LALLA-MAGHRNIA
19 septembre. .	»	Bivouac sur l'oued Bou-Selit (près d'Aïn-Tolba).
20 septembre. .	»	Séjour.
21 septembre. .	10 h. du soir. Départ de Djemmaa-Ghazaouet. Marche de nuit.	7 h. Départ. 8 h. 1/2 du matin. Bivouac au haut du col de Bab-Taza. 11 h. du soir. Lettre de Cavaignac prescrivant de prendre le 8e bataillon d'Orléans.
22 septembre. .	4 h. du matin. Bivouac à Sidi-el-Hadj-Abdallah. Halte. 1 h. du soir. Bivouac à l'oued Taouli. 11 h. du soir. Départ. Marche de nuit.	6 h. du matin. Départ du col. 8 h. du matin. Bivouac sous Nedroma. Jonquière continue sur Djemmaa-Ghazaouet. 7 h. du soir. Retour de Jonquière avec des vivres, sans le 8e bataillon.
23 septembre. .	2 h. du matin. Bivouac de Sidi-Moussa-el-Anber. 6 h. 1/2. Départ de Montagnac pour le Kerkour. 10 h. 1/2. Géreaux se réfugie dans le marabout de Sidi-Brahim. Attaque du marabout. Blocus. 8 h. du matin à 3 h. du soir. Sortie du capitaine Coffyn.	7 h. du matin. Bruit de fusillade vers l'Ouest. Départ dans la direction du Kerkour. 11 h. Retraite vers le col de Bab-Taza. 9 h. du soir. Arrivée à Lalla-Maghrnia. 11 h. du soir. Billet de Géreaux porté par un Arabe.
24 septembre. .	Blocus du marabout de Sidi-Brahim. Djemmaa-Ghazaouet est menacé d'une attaque. Organisation de la défense. Vers 1 h. du soir, départ d'une balancelle pour Oran. Dans la journée, des Arabes renseignent Coffyn sur les événements de Sidi-Brahim. 11 h. du soir. Arrivée du hussard Daveine. Départ d'une deuxième balancelle pour Oran.	Séjour à Lalla-Maghrnia (blocus).
25 septembre. .	Blocus du marabout de Sidi-Brahim. Derouich affirme à Coffyn que 80 Français sont bloqués dans le marabout.	Idem.
26 septembre. .	4 h. du matin. Arrivée du carabinier Rapin à Djemmaa-Ghazaouet. 6 h. du matin. Les carabiniers sortent du marabout. Retraite vers Djemmaa-Ghazaouet. 9 h. 1/2. Massacre du ravin. Retour des survivants. 1 h. du soir. Sortie du capitaine Corcy hors de Djemmaa-Ghazaouet. Occupation du village et de la mosquée de Taount.	Idem.
27 septembre. .	Arrivée à 1 h. du matin du *Caméléon*, venant d'Oran, avec le lieutenant-colonel Quillico, nommé commandant supérieur et 100 hommes du 1er bataillon d'Afrique. Djemmaa-Ghazaouet est bloqué par terre. Enquête de Martimprey.	Idem.

TAIRES DANS L'OUEST ORANAIS

octobre 1845.

COLONNE CAVAIGNAC.	COLONNE DE LA MORICIÈRE.
Départ de Tlemcen. Bivouac à Sidi-bou-Lenouar, rive droite de la Tafna.	»
Séjour. Les Trara, sauf les Beni-Ouarsous, affirment leur fidélité.	»
Séjour. Arrivée de 50 sapeurs du génie et d'un escadron du 2e hussards.	»
6 h. du matin. Départ pour le pays des Beni-Ouarsous, par Tanout. Attaque et destruction des villages des Ouled-Zikri. Bivouacs sur les deux rives de l'oued El-Hammam.	»
Séjour sur l'oued El-Hammam. Reconnaissance des positions occupées par les Kabyles; mort du commandant Peyraguey. 6 h. du soir. Décharge générale des armes des indigènes.	»
Les Kabyles ont fortifié les points difficiles. Occupation de Bab-Meteurba et prise de Bab-Messemar. Retraite vers Tanout; premières nouvelles d'un engagement entre Montagnac et Abd el Kader; arrivée d'un émissaire arabe envoyé par Barral. Marche vers Lalla-Maghrnia. Bivouac sur l'oued Azzaba.	»
L'émissaire arabe dément la nouvelle donnée. Cavaignac, rassuré, se dirige vers la Tafna. Bivouac à Mechera-Gueddara; évacuation des blessés sur Tlemcen.	»
Cavaignac apprend par Bel-Hadj que Montagnac a éprouvé un échec, sans détails. Marche sur Djemmaa-Ghazaouet. A l'oued Souf-en-Nirouf, une lettre de Barral annonce la mort de Montagnac et de ses hommes. Retraite sur l'oued Zitoun, pour couvrir Tlemcen.	»
Retraite vers Tlemcen. Rencontre à l'oued Messaoud d'un convoi de vivres et d'un renfort de cavalerie. Bivouac.	Deux bataillons du 6e léger, commandés par le colonel Renault, s'embarquent à Alger pour Mostaganem.

DATE.	COLONNE DE MONTAGNAC ET GARNISON DE DJEMMAA-GHAZAOUET.	COLONNE DE BARRAL ET GARNISON DE LALLA-MAGHRNIA
28 septembre. .	Djemmaa-Ghazaouet est bloqué par terre. Prise d'armes tous les jours de 3 h. à 6 h. du matin.	Séjour à Lalla-Maghrnia (blocus).
29 septembre. .	3 h. du matin. Arrivée du *Caméléon* avec une centaine d'hommes de renfort, dont 53 canonniers et 23 sapeurs. Djemma-Ghazaouet est étroitement bloqué par terre; on ne peut s'éloigner de la place à plus de 200 mètres.	Idem.
30 septembre. .	Continuation du blocus. Les Ouled-Ziri se montrent sur les crêtes avoisinantes.	Idem.
1er octobre. . .	Djemmaa-Ghazaouet est bloqué.	Idem.
2 octobre. . . .	Idem.	5 h. du soir. Arrivée de la colonne Cavaignac à Lalla-Maghrnia.
3 octobre. . . .	6 h. du matin. Corvée de 120 hommes pour aller chercher du bois destiné aux fours à chaux du génie. Coups de fusil.	Ravitaillement de Lalla-Maghrnia. Un escadron du 2e hussards remplace les deux escadrons du 4e chasseurs d'Afrique. Barral, remplacé par d'Exéa, repart avec Cavaignac à Tlemcen.
4 octobre. . . .	Blocus de la place.	»
5 octobre. . . .	Idem.	»
6 octobre. . . .	Idem.	»
7 octobre. . . .	Idem.	»
8 octobre. . . .	Corvée de bois; elle n'est pas inquiétée.	»
9 octobre. . . .	Blocus de la place.	»
10 octobre. . . .	2 h. du soir. Arrivée des colonnes La Moricière et Cavaignac.	»
11 octobre. . . .	Séjour des colonnes.	»

COLONNE CAVAIGNAC.	COLONNE DE LA MORICIÈRE.
Mouvement vers Sidi-bou-Lenouar pour maintenir les Trara. Bivouac à Sidi-Kahouen.	Premières nouvelles à Alger des événements de Djemmaa-Ghazaouet. La Moricière s'embarque avec un bataillon du 6e léger, deux du 3e léger, et une section d'artillerie de montagne.
Nouvelle de la disparition de 200 hommes envoyés de Tlemcen à Aïn-Temouchent (lieutenant Marin). 8 h. 3/4 matin. Départ vers l'Est pour couvrir les communications avec Oran. 3 h. Arrivée à Sebaa-Chioukh. Légère razzia sur les Beni-Amer.	La Moricière apprend, en rade de de Tenès, les détails de l'affaire de Sidi-Brahim.
5 h. 1/4 du matin. Départ pour l'Est. 10 h. 1/4 du matin. Arrivée à Aïn-Tekbalet. Soir. Bivouac sur l'Isser.	Matin. Arrivée à Mostaganem. La Moricière décide de continuer sa route sur Oran avec les cinq bataillons.
5 h. 1/2 du matin. Départ. Halte sur la Sikkak. 4 h. du soir. Bivouac sur l'oued Messaoud.	Séjour à Oran.
5 h. 1/2 du matin. Départ. Halte sur la Tafna. 5 h. du soir. Bivouac à Lalla-Maghrnia.	Concentration de la colonne à Misserghin. Départ à 10 h. du soir pour l'Ouest. Marche de nuit.
Ravitaillement de Lalla-Maghrnia. Départ vers Tlemcen. Bivouac à l'oued Sris.	Au matin, arrivée à Bourchach. 8 h. soir. Arrivée de la colonne du général Korte. Bivouac à Bourchach.
Bivouac à Mlélia. Cavaignac et la cavalerie poussent jusqu'à Tlemcen.	Départ pour Aïn-Temouchent. Arrivée à la nuit close.
Cavaignac apprend que La Moricière doit coucher sur l'Isser. Il regagne Mlélia.	Séjour. La Moricière laisse 130 hommes de renfort. Départ dans la soirée. Bivouac à El-Bridj.
5 h. du matin. Départ vers le col de Bab-Taza. 5 h. 3/4 du soir. Bivouac à l'oued Souf-en-Nirouf.	Bivouac à L'Amiguier.
2 h. du matin. Départ. 7 h. du matin. Occupation du col de Bab-Taza. Razzia d'une émigration arabe. Bivouac au col.	Bivouac devant Tlemcen.
Bivouac plus près de l'eau, à Aïn-Tolba.	Bivouac sur l'oued Souf-en-Nirouf. Communication avec Cavaignac pendant la nuit.
Matin. Arrivée de la colonne de La Moricière au camp de Cavaignac. — A 2 h., Cavaignac va camper au nord du col de Bab-Taza.	
8 h. 1/2. du matin. La Moricière rallie Cavaignac, et les deux colonnes réunies campent à midi sur les plateaux au sud de Djemmaa. On envoie recueillir les restes des hommes massacrés dans le ravin; on y retrouve de cadavres échelonnés sur une longue distance.	
Fusion des deux colonnes Cavaignac et La Moricière. — Honneurs funèbres rendus aux restes des braves du 8e bataillon tombés dans le ravin.	

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS

TABLE DES MATIÈRES

RÉCITS D'AFRIQUE.

Pages.

INTRODUCTION 9

SIDI-BRAHIM.

PRÉFACE 18

AVERTISSEMENT 22

Ire PARTIE.

CHAPITRE Ier. — **Les préliminaires de l'insurrection et l'irruption d'Abd el Kader.**

SOMMAIRE. — Abd el Kader au Maroc en 1844. — Les musulmans d'Algérie. — Les craintes de Bugeaud. — La délimitation de la frontière marocaine. — Le traité de 1845. — L'opinion publique : Bugeaud et La Moricière. — L'ordonnance du 15 avril 1845. — Départ de Bugeaud pour la France. — La Moricière gouverneur par intérim. — Cavaignac à Tlemcen : son sentiment sur la situation ; ses projets. — Le commandant Bazaine. — La Deïra d'Abd el Kader : son état à Ez-Zebra. — Le caïd d'Oudjda. — L'empereur Mouley Abd er Rahman. — Les erreurs du gouvernement français. — Graves symptômes. — Le général de Bourjolly chez les Flitta. — La ligne de Tlemcen à Djemmaa-Ghazaouet. — Cavaignac chez les Trara : les combats du 23 et du 24 septembre. — Acharnement des Kabyles ; sa cause : la rentrée d'Abd el Kader. *Page* 27.

CHAPITRE II. — **Djemmaa-Ghazaouet et Lalla-Maghrnia.**

SOMMAIRE. — La première occupation de Djemmaa-Ghazaouet en 1844. — Bugeaud n'y veut pas de garnison fixe. — La Moricière y fait des travaux. — Le chef du nouveau poste : le lieutenant-colonel de Montagnac. — Portraits de Montagnac par J. Rémy, par le commandant d'Exéa, par le général Ambert. — Sa carrière militaire ; son caractère, ses goûts, son ambition. — Son œuvre à Djemmaa-Ghazaouet ; protestations de Bugeaud. — Ses relations avec les Kabyles ; sa politique indigène. — Quelques anecdotes : une exécution ; une expédition ; indignation de Cavaignac. — Le régime du « bon tyran ». — L'interprète Lévy. — Extension de Djemmaa-Ghazaouet.

Nedroma et ses habitants. — Les populations environnantes.

Le poste de Lalla-Maghrnia. — Impressions du Dr Gama et du sous-lieutenant Hugonnet en 1845. — La redoute et le village. — Le chef de l'arrondissement de l'Ouest : le lieutenant-colonel de Barral. — Le chef du bureau arabe : le lieutenant Saal. — La colonne de l'Ouest; sa composition. — Le commandant d'Exéa; son amitié avec Montagnac. — Le capitaine adjudant-major Perrin-Jonquière. — Causes de rivalité entre Barral et Montagnac. — Leurs divergences d'opinion. — L'optimisme de Montagnac. . ... *Page* 45.

CHAPITRE III. — **Le 8e bataillon de chasseurs et l'escadron du 2e hussards.**

SOMMAIRE. — La garnison de Djemmaa-Ghazaouet au début de 1845. — Arrivée du 8e bataillon de chasseurs au mois d'août. — L'escadron du 2e hussards et les autres troupes. — Les baraques.

Les antécédents du 8e bataillon en Algérie. — Le commandant Froment-Coste. — Le capitaine adjudant-major Dutertre. — Les officiers des cinq compagnies de Djemmaa-Ghazaouet : 2e, 3e, 6e, 7e et carabiniers. — Le capitaine Burgard. — Le sous-lieutenant Larrazet. — Le capitaine de Chargère. — Le lieutenant de Raymond-Lasbordes. — Les carabiniers : le capitaine de Géreaux; le lieutenant de Chappedelaine. — Les sous-officiers Thomas et Steyaert. — Le chirurgien Rosaguti.

Le 2e escadron du 2e hussards. — Le commandant Courby de Cognord. — Le capitaine Gentil Saint-Alphonse. — Le lieutenant Klein. — Le maréchal des logis chef Barbut.

L'entraînement de la garnison de Djemmaa-Ghazaouet. — Les sorties de Montagnac au début de septembre 1845................. *Page* 89.

CHAPITRE IV. — **L'expédition de Montagnac.**

SOMMAIRE. — Intervention de Froment-Coste le 17 septembre chez les Djebala. — Nouvelle expédition de Montagnac le 20 avec Froment-Coste. — Une dépêche de Barral. — Retour de Montagnac à Djemmaa-Ghazaouet. — Son agitation dans la soirée du 20. — Ordres donnés le 21 après-midi.

Barral se rapproche de Djemmaa le 21. — Une lettre de Cavaignac dans la nuit. — Départ de Perrin-Jonquière le 22 au matin pour Djemmaa; sa mission.

La colonne de Montagnac; sa composition. — La soirée du 21 : le départ à 10 heures. — L'itinéraire : fâcheux symptômes. — Le bivouac de Sidi-el-Hadj Abdallah. — Inquiétude des Arabes amis.

Le 22 septembre. — Renseignements sur la marche et les forces d'Abd el Kader. — Une lettre à Coffyn. — Marche vers le sud-est. — Bivouac de l'oued Taouli. — Des éclaireurs ennemis. — Renseignements donnés par Mohammed el Trari. — L'envoyé de Coffyn : la lettre de Cavaignac; nouvelles du pays. — Un conseil de guerre; la décision prise. — Montagnac écrit à Barral et à Coffyn. — Des espions adroits. — Reconnaissance de Barbut; une alerte.

Départ à 11 heures du soir. — Fuite de Mohammed el Trari. — Arrêt à Sidi-Moussa-el-Anber. — Tristesse du bivouac. — Inquiétude des hommes. . . . . *Page* 119.

CHAPITRE V. — **Le combat du Kerkour.**

SOMMAIRE. — Le 23 septembre. — Eclaireurs arabes. — Les communications coupées. — Départ des hussards et de trois compagnies. — Froment-Coste, Burgard et Géreaux restent au camp.

Première charge de Courby de Cognord. — Résistance de l'ennemi : la mêlée. — Le brigadier Nélig. — Les pertes des hussards. — Courby de Cognord et Testard. — Nouvelle charge. — Les exploits de Testard. — Intervention de Bou-Hamidi dans le combat. — Retraite de Courby de Cognord et des hussards. — Arrivée des trois compagnies de chasseurs. — Montagnac.

Les compagnies de chasseurs. — Ordre de Montagnac. — Horrible massacre. — Le sous-lieutenant Larrazet. — Mort de Raymond-Lasbordes et de Chargère. — La mission de Barbut. — Quelques chasseurs rejoignent Courby de Cognord. — Mort de Montagnac. — La défense du piton.

Au camp de Sidi-Moussa-el-Anber. — Chappedelaine en observation. — Départ de Froment-Coste, Dutertre et Burgard. — Rencontre de Barbut. — Le hussard Maetz. — Les Arabes au Kerkour. — Le hussard Daveine. — Une lutte héroïque sur le piton; ses derniers défenseurs. — Courby de Cognord blessé et prisonnier.

Burgard et sa compagnie. — Le chasseur Ismaël. — Mort de Froment-Coste. — Dutertre tombe blessé. — Mort de Burgard. — Thomas et Barbut. — Les derniers combattants.................. *Page* 134.

CHAPITRE VI. — **La défense du Marabout.**

SOMMAIRE. — Le camp de Sidi-Moussa-el-Anber. — Le détachement de Chappedelaine. — Cohard et Caillé. — Rapin. — Ralliement des escouades détachées. — La retraite.

Le marabout de Sidi-Brahim. — Organisation de la défense. — Les munitions et les vivres. — L'arrivée des masses arabes. — Trois billets de l'Emir; les réponses. — La mission de Dutertre; son héroïsme; sa mort — Nouvelle attaque; l'Emir est blessé. — Le sergent Steyaert. — Départ de l'Emir vers deux heures. — Le drapeau des carabiniers; Strapponi. — La situation des assiégés. — La nuit du 23 au 24.

Journée du 24 septembre. — Départ des prisonniers d'Abd el Kader pour le Maroc. — Hésitations de l'Emir. — Nouveau billet à Géreaux. — Départ de l'Emir vers Nedroma. — Le blocus du marabout. — Ralentissement des attaques. — La nuit du 24 au 25.

Journée du 25 septembre. — Souffrances des carabiniers. — Géreaux et Chappedelaine. — Offres des Arabes. — Espoir de Géreaux; ses émissaires. — Communication avec des indigènes. — Nécessité de sortir du marabout. — Proposition d'un chef kabyle : son manque de foi. — La nuit du 25 au 26.................................. *Page* 151.

CHAPITRE VII. — **Le retour à Djemmaa-Ghazaouet.**

SOMMAIRE. — Le 26 septembre. — Préparatifs de départ. — La sortie. — Le poste d'Aïn-Schem culbuté. — Pillage du marabout par les Arabes. — Marche des carabiniers vers Djemmaa. — Le passage de Tient. — Quelques blessés. — Le plateau de Tient. — En vue de Djemmaa.

Le ravin des Ouled-Ziri. — Sur la pente. — Dans la vallée. — Mort de Chappedelaine. — Les figuiers et l'eau. — Le dernier carré. — Les Ouled-Ziri et les Ouled-Sidi-Amar. — El Hadj Kaddour et Zohra. — Mort de Géreaux, Rosaguti et Merlet; Lévy prisonnier.

Lavayssière et les survivants. — Trois coups de canon. — Fuite des Kabyles. — Méfiance de la garnison de Djemmaa. — Le docteur Artigues. — Une sortie. — Les 16 hommes échappés au massacre. *Page* 167.

Chapitre VIII. — **La colonne de Barral et la garnison de Lalla-Maghrnia.**

Sommaire. — La colonne de Barral le 21 septembre au soir. — L'ordre de Cavaignac. — La journée du 22 septembre. — Perrin-Jonquière revient de Djemmaa-Ghazaouet sans les renforts. — Une lettre de Montagnac. — Un conseil de guerre. — L'avis du commandant d'Exéa. — Ordre de départ pour Sidi-Brahim. — Contre-ordre de Barral. — Inquiétudes de Barral et d'Exéa.

Le 23 septembre. — Bruit de fusillade. — Départ pour le Kerkour. — Barral avec les chasseurs d'Afrique et les carabiniers. — Un silence inquiétant. — Les carabiniers Cohard et Caillé. — Leurs affirmations. — La retraite. — Le lieutenant Saal et le commandant d'Exéa. — La marche vers Bab-Taza; ordres de Barral. — Un arrêt au col. — Départ de Barral en avant; mission du capitaine Le Vassor. — Allocution du commandant d'Exéa. — Une embuscade. — Passage de la Mouïla. — Arrivée à Lalla-Maghrnia.

La garnison de la redoute. — Un émissaire kabyle. — Une lettre de Géreaux. — Doutes de Barral. — Intervention du capitaine Duportal. — Le 24 septembre à Maghrnia. — Arrivée d'un chasseur du 8e. — Hésitations des officiers. — Punition et renvoi de l'émissaire... *Page* 178.

Chapitre IX. — **La garnison de Djemmaa-Ghazaouet.**

Sommaire. — Le capitaine Coffyn commandant supérieur par intérim. — Montagnac et Coffyn. — Le capitaine Bidon commandant de place. — Sa mission. — La milice de Djemmaa-Ghazaouet. — Le passé militaire de Bidon. — Le capitaine Corcy, le sous-lieutenant Roux, le lieutenant Courty, le docteur Artigues. — La garnison de Djemmaa-Ghazaouet.

Instructions données au départ par Montagnac. — Le 22 septembre : une lettre de Montagnac. — Arrivée de Perrin-Jonquière; son départ. — Correspondance entre Coffyn, Montagnac et Barral.

Le 23 septembre; un billet de Barral. — Agitation dans le pays. — Bruit de fusillade. — Sortie de Coffyn. — Marche vers Gaamès. — Les traînards et de Livoudray. — Rencontre de Derouich. — La reconnaissance du sous-lieutenant Roux. — Retraite vers Djemmaa-Ghazaouet. — Embuscade des Kabyles. — Le détachement de de Livoudray; son utilité. — Rentré à Djemmaa-Ghazaouet; courriers à Montagnac et à Barral.

Le 24 septembre. — Une reconnaissance. — Retour du courrier expédié à Barral : renseignements sur les colonnes Barral et Cavaignac. — Première lettre de Coffyn à Thiéry, à 11 heures. — Retour du courrier expédié à Montagnac. — Renseignements sur la situation du colonel. — Deuxième lettre de Coffyn à Thiéry, à 1 heure. — Départ d'une balancelle pour Oran. — Nouvelles apportées par le caïd de Taount et Derouich. — Mise en état de défense de Djemmaa-Ghazaouet. — Arrivée du hussard Daveine, à 11 heures du soir. — Troisième lettre de Coffyn à Thiéry. — Départ d'une autre balancelle pour Oran.

Le 25 septembre. — Mise en état de défense de la place. — Nouvelles données par le caïd de Taount et Derouich.

Le 26 septembre. — Arrivée du carabinier Rapin; son récit. — Fusillade vers le sud. — Retour d'une reconnaissance. — Le capitaine Corcy. — Les blockhaus. — Ordres de Bidon : la garnison aux créneaux. — Arrivée des premiers carabiniers. — Une sortie improvisée; le détachement du lieutenant Courty. — La sortie du capitaine Corcy. *Page* 195.

CHAPITRE X. — **Les responsabilités.**

SOMMAIRE. — Le but de l'expédition de Montagnac : prendre Abd el Kader. — Etat d'esprit de Montagnac. — Désobéissance aux ordres de Cavaignac, de La Moricière et de Bugeaud. — Témérité de la sortie. — Rôle effacé de Courby de Cognord et de Froment-Coste. — Responsabilité de Montagnac.

Les indigènes ont-ils trahi? — La lettre de Bel Hadj. — Exactitude des renseignements fournis à Montagnac. — Les tribus obligées de ménager à la fois Montagnac et l'Emir. — Les Msirda et les Souhalia. — Mohammed el Trari plus timoré que traître. — Exactitude des renseignements fournis à Coffyn par les Kabyles. — Injuste suspicion dont tous les émissaires indigènes ont été l'objet. — Tous ont dit la vérité.

Les soldats français. — Inexactitude de leurs renseignements. — Daveine et Rapin à Djemmaa-Ghazaouet. — Cohard et Caillé à Lalla-Maghrnia. — Ces témoignages excusent en partie l'inaction de Coffyn et Barral.

Responsabilité de Coffyn. — Rôle de Bidon. — Jugement des officiers contemporains. — L'opinion de Mme Robillot, du capitaine Blanc.

Responsabilité de Barral : ses hésitations. — Opinion des contemporains : le capitaine Blanc; le commandant d'Exéa. — Une question d'avancement. — La transmission des ordres. — Les dangers de deux formules.

Montagnac et Barral coupables du désastre du Kerkour. — Coffyn coupable du massacre des carabiniers. — Une appréciation du commandant d'Exéa. — Regrets laissés par Montagnac dans l'armée : sa mort héroïque a fait oublier ses erreurs.......................... *Page* 216.

CHAPITRE XI. — **L'émotion en Algérie. Thiéry, Cavaignac et La Moricière.**

SOMMAIRE. — L'émotion dans l'armée d'Afrique. — Deux lettres du colonel de Saint-Arnaud. — Une lettre du colonel Le Flô.

Les généraux en face des événements. — Dispositions prises par le général Thiéry. — Formation de la colonne Korte. — Cavaignac chez les Beni-Ouarsous. — Prise des Ouled-Zikri le 22 septembre. — Reconnaissance du 23 septembre. — Mort du commandant Peyraguey. — Occupation de Bab-Messemar et Bab-Meteurba le 24 septembre. — Retraite vers Tlemcen. — Un émissaire de Barral. — Le 25 septembre. — Nouvelle précise du désastre du Kerkour. — Lettres de Cavaignac. — Jonction le 28 avec Mac-Mahon. — La colonne Korte. — Difficultés du commandement. — Ordres donnés par Thiéry et Cavaignac à Mac-Mahon et Korte. — Concordance des ordres.

La Moricière quitte Alger. — Cavaignac et La Moricière. — La colonne de La Moricière. — Concentration des forces françaises. — Jonction de Mac-Mahon et de Cavaignac. — Marche de Cavaignac vers l'Est. — Son plan d'opérations. — La marche de La Moricière vers Aïn-Temouchent. — Pointe de Cavaignac à Lalla-Maghrnia; retour à Tlemcen; départ pour l'Ouest; occupation de Bab-Taza; premier châtiment des indigènes. — Jonction de La Moricière et de Cavaignac. — Abd el Kader et les Trara.

La Moricière à Djemmaa-Ghazaouet. — Inhumation des restes des carabiniers. — Situation de la région. — Besoin de renforts. — Projets de La Moricière.................................... *Page* 254.

CHAPITRE XII. — **La Moricière, Bugeaud et Soult.**

SOMMAIRE. — Correspondance entre La Moricière et Soult. — Le général de la Rue en France. — Projets de mariage de La Moricière. — Attaques de l'*Algérie* contre Bugeaud. — Réconciliation de Bugeaud et de Soult. — La situation en Algérie. — La Moricière souhaite le retour de Bugeaud. — Mission du commandant Rivet. — Sentiment des officiers de l'armée d'Afrique. — Attitude orgueilleuse de Bugeaud. — Ses appréciations sur La Moricière. — Lettres à M. de Marcillac, au maréchal Soult. — Accusations contre La Moricière. — Nouvelles et violentes attaques de l'*Algérie* contre Bugeaud : vues générales sur l'œuvre de la France en Algérie.

Concordance des mesures ordonnées par Soult, Bugeaud et La Moricière. — La nécessité de la concentration des colonnes. — Départ de Bugeaud pour l'Algérie. — Derniers efforts de ses ennemis. — Un journal bien informé. — Bugeaud accuse La Moricière et Cavaignac. — Excellents préceptes de guerre africaine. — La circulaire relative aux postes permanents et aux postes-magasins : manière d'assurer les communications en Algérie ; le rôle des postes et le rôle des colonnes. — Principes justes et pratiques.

Arrivée de Bugeaud à Alger. — Discours à la population. — Les renforts venus de France. — Proclamation aux colons. — Projets de Bugeaud. — Une lettre à Guizot. . . . . *Page* 289.

CHAPITRE XIII. — **La question du Maroc.**

SOMMAIRE. — Incidents sur la frontière marocaine. — Abd el Kader et le sultan Abd er Rahman. — Opinion de Montagnac. — Le rôle de la France. — La duplicité marocaine. — Inutilité du traité. — Opinion de La Moricière. — Impuissance du caïd d'Oudjda. — Le brigandage sur la frontière. — Lassitude des troupes françaises. — La Moricière et Bugeaud envisagent une intervention armée. — Une lettre de Cavaignac.

Rôle des tribus marocaines lors de l'invasion d'Abd el Kader. — Hésitations de Soult. — Des représentations diplomatiques à Abd er Rahman. — Propositions énergiques de La Moricière : l'intervention armée. — Fausse conception en France de l'état politique du Maroc. — Les avis du docteur Warnier : la crainte de l'Angleterre ; l'entente avec le Sultan ; un résident français à Fez. — La politique de collaboration avec le Maghzen.

Le plan de Bugeaud. — Les attaques de l'*Algérie*. — Instructions de Guizot à M. de Chasteau, consul général à Tanger. — Pas d'ordres à La Moricière et à Bugeaud. — Djemmaa-Ghazaouet ou le Kiss base d'opérations contre le Maroc. — Instructions de Soult. — Expédition différée. . . . . *Page* 322.

CHAPITRE XIV. — **Le Châtiment.**

SOMMAIRE. — Impression produite sur les indigènes algériens par les succès de l'Emir. — Popularité d'Abd el Kader. — Lettres de l'Emir sur les événements. — Lettre de son khalifa Mustapha ben Thami. — Agitation générale chez les musulmans. — Les « chérifs » et la révolte. — Mohammed ben Abdallah. — Quelques réflexions de La Moricière. — Opinion de Bugeaud sur la race franco-algérienne. — Nécessité d'une répression prompte et énergique de toute insurrection. — Moyens extrêmes proposés par Bugeaud.

Les tribus des environs de Djemmaa-Ghazaouet. — Les Djebala châtiés le 7 octobre par Cavaignac. — La Moricière et Cavaignac chez les Trara : prise du col d'Aïn-Kebira. — Investissement des Trara et marche vers la mer. — Soumission des Trara. — Lettres des Souhalia et des gens de Taount à Quillico. — Réponse de Quillico.

Le calme à Tlemcen. — Exécution d'un espion. — La Moricière à la poursuite d'Abd el Kader. — Séparation de La Moricière et Cavaignac. — Dissentiments entre Bugeaud, La Moricière et Cavaignac : le parti du maréchal. — Rôle de Soult.

Le châtiment des tribus. — Les villages des Ouled-Ziri et de Taount. — Cavaignac et sa colonne au Kerkour en février 1846. — Une cérémonie impressionnante. — Tentatives de soumission des tribus. — Rôle du caïd Nakache. — Soumission des Djebala et des Souhalia en mars 1846. — Cavaignac en colonne au mois de juin 1846. — Terribles représailles chez les Athia. — Un sanglant carnage chez les Msirda. — Soumission des tribus. — Le sort de Mohammed el Trari.

Le châtiment de l'Emir. — Deux ans après Sidi-Brahim. — Abd el Kader traqué se rend à La Moricière près du marabout. — L'expiation. . . . . *Page* 345.

IIe PARTIE.

DOCUMENTS CONTEMPORAINS.

Nos. Pages.

1. Soult à La Moricière (1er septembre 1845) 379
2. La Moricière, gouverneur général par intérim, au maréchal Soult, président du conseil, ministre de la guerre (5 septembre 1845) 379
3. Montagnac à La Moricière (5 septembre 1845) 381
4. Cavaignac, commandant la subdivision de Tlemcen, au lieutenant-général commandant la province d'Oran (6 septembre 1845) 383
5. Montagnac au commandant de la subdivision d'Oran (9 septembre 1845) 385
6. Le maréchal Soult, ministre de la guerre, à La Moricière, gouverneur général par intérim (11 septembre 1845) 386
7. Rapport du 1er au 15 septembre 1845 387
8. La Moricière au général de la Rue (18 septembre 1845) 389
9. La Moricière, gouverneur général par intérim, au maréchal Soult, président du conseil, ministre de la guerre (20 septembre 1845) 392
10. Cavaignac [présumée] au général commandant la province d'Oran (21 septembre 1845) 393
11. Le général Thiéry au chef de bataillon Charras, commandant supérieur à Daya (23 septembre 1845) 394
12. Le général de Bourjolly, commandant par intérim la division d'Oran, à Soult, ministre de la guerre (23 septembre 1845) . . 395
13. Cavaignac à Gagnon (23 septembre 1845) 399
14. Le capitaine Coffyn, commandant supérieur par intérim à Djemmaa-Ghazaouet, au général commandant la division d'Oran (24 septembre 1845, 11 heures du matin) 400
15. Le capitaine Coffyn, commandant supérieur par intérim à Djemmaa-Ghazaouet, au général Thiéry, à Oran (24 septembre 1845, 1 heure du soir) 403
16. Le capitaine Coffyn, commandant supérieur par intérim à Djemmaa-Ghazaouet, au général Thiéry, à Oran (24 septembre 1845, 11 heures du soir) 404

Nos. Pages.
17. Barral à un général [probablement Cavaignac] (24 septembre 1845)........ 405
18. Le caïd Bel-Hadj, des Ouled-Riah, au commandant Bazaine.. 409
19. Cavaignac au colonel Gagnon, commandant supérieur à Tlemcen (24 septembre 1845)........ 410
20. Le chef d'escadrons de Crény au lieutenant-général de La Moricière, gouverneur général par intérim, à Alger (datée du 24, présumée du 26 septembre 1845)........ 411
21. La Moricière à Soult (25 septembre 1845)........ 412
22. Cavaignac à La Moricière (25 septembre 1845)........ 416
23. Cavaignac à Thiéry (25 septembre 1845)........ 421
24. Thiéry à Cavaignac (26 septembre 1845)........ 422
25. Le chef d'escadrons de Crény à M. le lieutenant-général de La Moricière, gouverneur général par intérim, à Alger (26 septembre 1845)........ 423
26. Le lieutenant de vaisseau Cordé à un ami (26 septembre 1845).. 425
27. Cavaignac au commandant de la colonne de Sidi-bel-Abbès ou la plus voisine (26 septembre 1845)........ 426
28. Thiéry à Cavaignac (27 septembre 1845)........ 426
29. Le général commandant la division d'Oran au général Korte, sur le Tlélat (en marche) (27 septembre 1845)........ 427
30. Le chef d'escadrons de Martimprey au général Thiéry, commandant la division d'Oran (27 septembre 1845)........ 428
31. Situation des troupes de la garnison de Djemmaa-Ghazaouet au 27 septembre 1845........ 435
32. Oriou au général Thiéry (27 septembre 1845)........ 436
33. La Moricière à Soult (28 septembre 1845)........ 437
34. Le maréchal de camp Cavaignac, commandant la subdivision de Tlemcen, au général Thiéry, commandant la subdivision d'Oran (28 septembre 1845)........ 442
35. Cavaignac à La Moricière (28 septembre 1845)........ 444
36. La Moricière à Soult (29 septembre 1845)........ 446
37. Coffyn à Thiéry (29 septembre 1845)........ 448
38. Le capitaine Safrané au commandant Bazaine (29 septembre 1845)........ 448
39. Le général de Bar au maréchal Soult (30 septembre 1845)..... 450
40. Cavaignac à La Moricière (30 septembre 1845)........ 452
41. Dépouillement de l'effectif du 8e bataillon de chasseurs d'Orléans (partie à Djemmaa-Ghazaouet, résultat de l'affaire du 23 septembre) (30 septembre 1845)........ 455
42. Etat nominatif des officiers du 8e bataillon de chasseurs d'Orléans, tués ou disparus pendant les combats des 23 et 26 septembre (30 septembre 1845)........ 456
43. Situation de la place de Djemmaa-Ghazaouet au 1er octobre 1845 (Rapport Bidon)........ 457
44. Soult à La Moricière (1er octobre 1845)........ 466
45. La Moricière à Soult (1er octobre 1845)........ 470
46. Le Moricière à Quillico (1er octobre 1845)........ 472
47. La Moricière à Soult (1er octobre 1845)........ 473
48. Cavaignac à La Moricière (1er octobre 1845)........ 478
49. Le colonel de Saint-Arnaud au général de Bar (1er octobre 1845). 480
50. Le capitaine Maillot, du 8e bataillon d'Orléans, à Thiéry (2 octobre 1845)........ 481
51. Quillico à La Moricière (2 octobre 1845)........ 483
52. Quillico à Thiéry (2 octobre 1845)........ 484
53. Mustapha ben Thami aux prisonniers arabes détenus en France (2 octobre 1845)........ 486
54. Abd el Kader à Si Hammadi Sakal (2 octobre 1845)........ 488

N°s. Pages.
55. Quillico à La Moricière (3 octobre 1845) 489
56. Billet sans nom de destinataire (3 octobre 1845) 490
57. Soult à La Moricière (4 octobre 1845) 491
58. Soult au général de Bar, commandant la division d'Alger (4 octobre 1845) 493
59. Le général Rullière au maréchal Soult (4 octobre 1845) 495
60. La Moricière à Soult (4 octobre 1845) 496
61. Rapport Vauban (5 octobre 1845) 499
62. Cavaignac à La Moricière (5 octobre 1845) 504
63. Bazaine à La Moricière (5 octobre 1845) 506
64. La Moricière à Thiéry (5 octobre 1845) 507
65. Courby de Cognord à Cavaignac (5 octobre 1845) 508
66. Etat nominatif des prisonniers faits par les Arabes 509
67. Soult à La Moricière (6 octobre 1845) 513
68. Bugeaud à Soult (6 octobre 1845) 515
69. Soult à Bedeau (7 octobre 1845) 518
70. La Moricière à Thiéry (7 octobre 1845) 519
71. Cavaignac à La Moricière (7 octobre 1845) 520
72. Cavaignac à La Moricière (8 octobre 1845) 521
73. Courby de Cognord à Cavaignac (8 octobre 1845) 522
74. Le lieutenant-colonel de Barral à La Moricière (9 octobre 1845). 526
74 *bis*. La Djemmaa de Belboun au lieutenant-colonel de Barral.. 527
75. Le lieutenant-colonel de Barral au général Thiéry (9 octobre 1845) 528
76. Barral à La Moricière (10 octobre 1845) 529
77. Quillico à Thiéry (10 octobre 1845) 530
78. La Moricière à Soult (10 octobre 1845) 532
79. La Moricière à Thiéry (10 octobre 1845) 538
80. Bugeaud à Soult (11 octobre 1845) 540
81. Ordre supérieur de Barral (11 octobre 1845) 546
82. Barral à La Moricière (11 octobre 1845) 547
83. Ordre général de La Moricière (11 octobre 1845) 548
84. Coffyn à Cavaignac (11 octobre 1845) 550
85. Quillico à Thiéry (15 octobre 1845) 551
86. Bugeaud à Soult (15 octobre 1845) 553
87. Les habitants de Taount à Quillico (15 octobre 1845) 554
88. Les Souhalia à Quillico (15 octobre 1845) 555
89. Quillico aux habitants de Taount et aux Souhalia (15 octobre 1845) 556
90. Bugeaud à La Moricière (17 octobre 1845) 556
91. Quillico à Thiéry (17 octobre 1845) 557
92. La Moricière à Soult (17 octobre 1845) 559
93. La Moricière à Soult (17 octobre 1845) 560
94. La Moricière à Soult (18 octobre 1845) 565
95. Larrazet à La Moricière (19 octobre 1845) 567
96. Soult à Bugeaud (22 octobre 1845) 568
97. La Moricière à Thiéry (22 octobre 1845) 570
98. Soult à La Moricière (23 octobre 1845) 571
99. La Moricière à Thiéry (23 octobre 1845) 572
100. Bugeaud à Soult (23 octobre 1845) 573
101. La Moricière à Soult (24 octobre 1845) 575
102. Bugeaud à Soult (24 octobre 1845) 577
103. Abd el Kader à des Arabes prisonniers en France (22 octobre 1845) 578
104. Soult à Bugeaud (27 octobre 1845) 583
105. La Moricière à Bourjolly (28 octobre 1845) 584
106. Soult à La Moricière (29 octobre 1845) 585

Nos. Pages.
107. Abd el Kader aux prisonniers de Sainte-Marguerite (fin octobre 1845)....... 587
108. Le général Cavaignac à sa mère (9 novembre 1845)....... 588
109. Le général Eugène Cavaignac à son oncle le général Jacques Cavaignac (9 novembre 1845)....... 589
110. Le capitaine Bidon, commandant la place à Djemmaa-Ghazaouet, au lieutenant-colonel Quillico, commandant supérieur (29 novembre 1845)....... 590
110 *bis*. Ordre de la place du 6 octobre 1844....... 594
110 *ter*. Ordre de la place du 18 août 1845....... 594
111. Quillico à Cavaignac (7 décembre 1845)....... 595
112. Cavaignac à La Moricière (14 décembre 1845)....... 596
113. Le capitaine Corcy, présumée au général commandant la division d'Oran (24 décembre 1845)....... 597
114. Cavaignac à Bugeaud (10 mars 1846)....... 600
115. Cavaignac à La Moricière (15 mars 1846)....... 602
115 *bis*. Le caïd Nakache à Cavaignac....... 605
116. Quillico à Thiéry (21 mars 1846)....... 606
117. Bugeaud à Saint-Yon, ministre de la guerre (9 juin 1846)....... 607
118. Quillico à Thiéry (18 juin 1846)....... 608
119. Cavaignac à Thiéry (19 juin 1846)....... 609
120. Bugeaud à Saint-Yon, ministre de la guerre (29 juin 1846)... 610
121. D'Arbouville à Thiéry (23 juillet 1846)....... 611
122. L'adjoint à l'intendance Le Creurer à La Moricière (6 décembre 1846)....... 611
123. Coffyn à de Livoudray (22 février 1846)....... 613
124. Le sergent de Livoudray au capitaine Coffyn (23 février 1846). 614

IIe PARTIE.

RÉCITS ET MÉMOIRES.

125. *Journal des marches et opérations militaires du 8e bataillon de chasseurs* (extrait)....... 619

126. *Historique du 2e régiment de hussards* (extrait)....... 626

127. *Récit du carabinier Antoine* (30 septembre 1845)....... 631

Récits du caporal Lavayssière (1845 et 1848.)

128. 1er récit de Lavayssière (4 octobre 1845)....... 639
129. 2e récit de Lavayssière (1848)....... 643

Souvenirs du carabinier Tressy (1892).

130. Le carabinier Tressy à M. Hippolyte Anceaume (8 août 1892). 649
131. 2e récit de Tressy (1892)....... 651

Souvenirs du carabinier Léger (1900 et 1903)

132. Le carabinier Léger au capitaine Pernot (extrait)....... 660
133. Le maire de Gouloux au lieutenant Paul Azan (extrait)....... 662

Souvenirs du hussard Natali (novembre-décembre 1903).

134. Questionnaire au maire d'Aullène et réponses....... 663
135. Le hussard Natali au lieutenant Paul Azan (1er novembre 1903). 665
136. Le même au même (8 décembre 1903)....... 670

Nos. Pages.

Souvenirs du clairon Rolland (octobre-novembre 1903).

137. Le clairon Rolland au lieutenant Paul Azan (extrait)......... 674
138. Le même au même (extrait)........................... 676

La mort du capitaine Dutertre. Doutes, enquêtes et preuves.

139. Récit publié par l'*Ackbar* (octobre 1845)..................... 680
140. Récit publié par la *France algérienne* (octobre 1845)......... 681
141. Le Ministre de la guerre au maire de Calais................. 682
142. Le caporal Lavayssière au père du capitaine Dutertre........ 682
143. Le capitaine de Lassalle d'Odos au chevalier du Tertre........ 683
144. Le carabinier Michel au lieutenant Léon Dutertre......... 685
145. Le caporal Tropel au lieutenant Léon Dutertre...... 686
146. Le caporal Pègues au lieutenant Paul Azan.................. 687

Récit du lieutenant Colin (5 octobre 1845).

147. Le lieutenant Colin au lieutenant-colonel Uhrich............ 689
148. *Récit du lieutenant Dugat* (1846).......................... 693
149. *Récit du capitaine Hugonnet* (1859)........................ 697
150. *Récit du capitaine Blanc*.................................. 707
151. *Récit arabe*.. 709

Enquête de 1888, *par Si M'Hammed ben Rahhal, M. J. Canal, etc.*

152. Récit de Mme Robillot...................................... 713
153. Récits d'indigènes interrogés par Si M'hammed ben Rahhal.. 716

Souvenirs du caporal Pègues (novembre-décembre 1903).

154. Le caporal Pègues au lieutenant Paul Azan (extrait)........ 719
155. Le même au même (extrait).................................. 720

Lettres et Mémoires inédits du général Courby de Cognord.... 721
Lettres et Mémoires inédits du général d'Exéa.............. 722
Lettres et Mémoires inédits du docteur Cabasse et du lieutenant Marin. 722

ANNEXES.

Noms des héros du Kerkour et de Sidi-Brahim.

15e léger. 729
2e régiment de hussards. 729
2e escadron du train des équipages............................... 732
8e bataillon de chasseurs d'Orléans.............................. 732

Bibliographie.

Ouvrages. 747
Poésies. 757
Journaux. 759

Iconographie.

Tableaux et dessins. 764
Photographies. 768
Monuments. 770

Tableau des opérations militaires dans l'Ouest oranais, en septembre-octobre 1845... 772

TABLE DES GRAVURES ET DES CARTES

Gravures.

Pages.
Portrait du lieutenant-colonel de Montagnac.................... 49
La maison de Montagnac à Djemmaa-Ghazaouet.................... 61
Nedroma en 1901 et, à l'horizon, les monts de Djemmaa-Ghazaouet.. 72
Lalla-Maghrnia en 1901 : le village, la redoute, le marabout, la plaine 74
Portrait du commandant Froment-Coste.................... 95
Le commandant Froment-Coste et le capitaine Dutertre à la bataille de l'Isly.................... 104
Portrait du capitaine de Géreaux.................... 107
Portrait du commandant Courby de Cognord.................... 115
La traversée d'un oued aux environs de Nemours.................... 128
Le maréchal des logis Barbut, en chef d'escadrons du 12e chasseurs, vers 1858.................... 142
Le marabout de Sidi-Brahim (1899).................... 153
Un village kabyle près de Nemours.................... 169
Le monument élevé au capitaine de Géreaux à Libourne en 1900. . . 174
Une colonne en marche aux environs de Nemours (2e zouaves, 1899). 207
L'obélisque du Kerkour ou colonne Montagnac.................... 252
Le « palmier d'Abd-el-Kader » et les pentes du Kerkour.................... 374
Le caporal Lavayssière (vers 1885).................... 640
Le carabinier Léger (vers 1897).................... 661
Le hussard Natali (vers 1900).................... 664
Le clairon Rolland (vers 1897).................... 675

Cartes (*à la fin du volume*).

L'Expédition de Montagnac, carte en couleurs au 1/50.000e avec itinéraires en rouge.
Carte au 1/400.000e de l'Ouest oranais, d'après la carte dressée au Dépôt général de la guerre, en décembre 1845, avec explication et légende.

INDEX

L'index comprend tous les noms propres cités dans les différentes parties de l'ouvrage, dans le texte ou en note. Les noms de lieux y figurent en lettres italiques ; les noms d'auteurs, d'informateurs, de peintres, en petites capitales; tous les autres noms en lettres romaines.

Il faut remarquer cependant que certains noms ne sont pas portés. Tels sont : ceux contenus dans les titres et sommaires de chapitres, et qui doivent forcément se retrouver dans le texte ; les mots Afrique, Algérie et France, qui reviennent fréquemment sans présenter d'intérêt ; les termes arabes tels que Koran, Djehad (guerre sainte), Rhamadan (carême musulman), ou les mois de l'année tels que choual, djoumad el tsani, etc.; les noms qui figurent à la deuxième et à la troisième partie, soit dans l'analyse de la pièce faite entre crochets, soit dans les indications relatives au dépôt d'archives, soit dans le tableau des opérations militaires ; les corps de troupe comme hussards de Chartres, chasseurs d'Orléans, chasseurs d'Afrique, etc.

La plupart des noms ont, dans les documents reproduits, des orthographes fort diverses ; l'orthographe adoptée à l'index est celle de la 1re partie de l'ouvrage, c'est-à-dire celle qui est conforme aux pièces d'état civil ou militaire et aux règles adoptées pour la transcription de l'arabe en français par le gouvernement général de l'Algérie. Lorsque l'orthographe du document diffère sensiblement de la véritable, elle est reproduite à l'index et suivie de l'indication : voir tel mot. Il peut arriver aussi que l'identification d'un nom cité dans un document ne soit pas absolument certaine ; dans ce cas, les diverses orthographes sont reproduites à l'index avec les pages correspondantes, en reportant le lecteur des unes aux autres.

Quand un mot se trouve à plusieurs pages qui se suivent, au lieu de faire figurer toutes les pages à l'index, on a porté seulement le numéro de la première et celui de la dernière, en inscrivant : telle page *à* telle page.

Les hommes qui ont été à la fois acteurs des événements et informateurs, tels les officiers et soldats qui ont écrit des lettres ou laissé des mémoires, ne sont pas portés comme auteurs, surtout quand ils ont joué un rôle important. Les noms de tribus désignent souvent la région habitée par ces tribus ; néanmoins ils ne seront généralement pas considérés comme noms de lieux. D'autres mots, tels que Isly, Sidi-Brahim, se rapportent tantôt à un combat ou à un épisode, et tantôt au terrain lui-même sur lequel l'action s'est déroulée ; la distinction est faite dans l'index. Les noms de vaisseaux sont considérés comme des noms de lieux ; il en est de même du mot Deïra, qui désigne le camp mobile d'Abd el Kader.

Enfin, lorsque le même personnage est désigné par plusieurs noms (Bugeaud ou le duc d'Isly, Abd el Kader ou l'Emir, etc.), et lorsque le nom peut être placé à différentes lettres de l'index (Lalla-Maghrnia ou Maghrnia, Gentil Saint-Alphonse ou Saint-Alphonse, etc.), des renvois reportent à une appellation unique.

A

Abd el Kader, 10, 21, 27, à 30, 33 à 39, 43, 44, 49, 62, 70, 84 à 88, 121. 125 à 130, 136, 139, 143, 147, 150, 156 à 162, 164. 179, 180. 186, 187, 191, 194, 203. 210 à 213, 217 à 220, 224, 228 à 239, 246, 247, 249, 250, 254 à 256, 259, 260, 263, 265, 267, 268, 271, 274, 275, 277 à 283, 285, 287 à 289, 296, 298, 301, 303 à 305, 311, 313, 320 à 326, 328 à 339, 341 à 350, 352, 355 à 366, 371, 373 à 376, 380, 381, 384 à 387, 390, 393, 394, 396, 400, 402 à 404, 407, 409, 414 à 417, 419 à 421, 426, 429, 430, 432 à 434, 436, 438 à 441, 443, 444, 447, 449, 450, 452 à 454, 458, 460 à 463, 466, 468, 469, 474 à 477, 479, 485, 486, 488, 490 à 493, 495, 496, 498 à 500, 502, 506, 507, 513 à 515, 518, 520 à 522, 525 à 529, 533, 535, 538 à 541, 543, 544, 546 à 549, 554, 555, 559 à 563, 566, 568 à 573, 575, 576, 578, 580, 581, 583, 585 à 589, 600, 602, 603, 620, 624 à 626, 628 à 630, 632, 635, 636, 638, 641, 643, 645 à 647, 650, 652, 653, 655 à 658, 660, 667, 670, 676, 678, 680, 681, 683. 689. 691 à 695, 698 à 701, 708 à 712, 714 à 716, 718, 721, 722, 749 à 753, 767, 768, 771.
Abd el Kader Bel Aoufi, 587.
Abd el Salem, 505, 506, 521.
Abd er Rahman (Mouley), 28. 34. 38. 39, 83, 211, 220, 322 323, 326, 329 à 341. 373. 388, 396, 403, 461, 493, 569, 698, 699.
Abd er Rahman ben Nekrouf. 546.
Abd Salem. — V. Abd el Salem.
Abid, 584.
Abou-Bekr, 580.
Acha (djebel). — V. *Achaches (pointe des).*
Achaches (pointe des), 764, 765.
Achaches 605.
Achard. 41.
Achasserie, 184.
Achechas, 415, 468.
Ackbar (L'), (journal), 680, 760.
Adj ben Ali. — V. Cheïkh (Mouley).
Africaine (L'), (revue), 766, 771.
Agadir, 479, 582.
Agua (cap de l'), 765.
Ahlafs, 323, 526 à 528.
Ahmed ben Ahmed. — V. Hamed (caïd).
Ahmed el Almi, 527.
Aïad-Sabri, 603.
Aigueperse. 224.
Aïn, 731, 732, 743.
Aïn-Aouaci, 24.
Aïn-el-Abbès, 764.
Aïn-el-Hadjar, 276.
Aïn-el-Hout, 529, 546, 582.
Aïn-el-Msirda, 205.
Aïn-Harmila, 693.
Aïn-Karia, 764, 765.
Aïn-Kebira, 122, 179, 203, 266, 268, 356, 357, 360, 410, 426, 429, 439, 500, 529, 559 à 564, 570, 765.
Aïn-Kermous, 764, 765.
Aïn-Luzan. 414, 467.
Aïn-Merane, 24, 415.
Aïn-Noisy. — V. *Aïn-Aouaci.*
Aïn-Nouissy. — V. *Aïn-Noisy* et *Aïn-Aouaci.*
Aïn-Schem, 168.
Aïn-Sebdou. — V. *Sebdou.*
Aïn-Sefra (L'), (journal), 758.
Aïn-Tekbalet, 277, 452, 476. 521. 717.
Aïn-Tellout. — V. *Tellout.*
Aïn-Temouchent, 147, 191, 268, 276, 277, 280, 281. 284, 288, 311, 312, 330, 349, 378, 426, 443. 448 à 450, 452, 475, 477, 478 480, 487, 496 à 498, 505, 507, 508, 521, 525, 526, 532, 535, 536, 539, 541, 547, 579, 581. 587, 604, 625, 638, 717, 722, 749.
Aïn-Tolba, 82, 86, 210, 285. 520, 521, 570.
Aïn-Toukria (390, 693). — V. *Toukria.*
Aïn-Tukria. — V. *Aïn-Toukria.*
Aïn-Zebda, 716, 718.
Aïoun-Merane. — V. *Aïn-Merane.*
Aix-en-Provence, 188.
Akhbar (L'). — V. Ackbar (L').
Alby, 233, 750.
Alessandri, 512, 737.
Alexandrie, 375.
Alger, 11, 12, 28, 30, 32, 33, 38, 39, 41, 42, 70, 102, 108, 128, 224, 225, 256, 261, 272, 274, 275, 280. 288, 292, 294 à 297, 299, 302 à 306, 308, 318, 319, 321, 329, 330, 333, 343, 365, 373, 386, 387, 389, 390, 392, 411, 412, 423, 437, 440, 443, 446, 447, 450, 451, 467, 469, 471, 473, 491 à 494, 514, 516, 517, 536, 541, 543 à 545, 553, 554, 556. 557, 559, 565, 568 à 571, 573, 574, 587, 601, 610, 611, 704, 752.
Algérie (L'), (journal), 32. 36. 292, 293, 295, 303, 304, 308 à 310, 337, 338, 346, 365, 759, 760.
Ali ben Diaff, 506.
Allain, 735.
Allemagne, 38, 251, 257, 258, 705.
Allonville (d'), 415, 468.
Alquier, 534.
Alsace, 727.
Amamra, 397.
Ambert, 52, 759.
Ambialet, 739.
Ameur ben Ferath, 349, 573, 578.
Ami du Soldat (L'), (journal), 751.
Amiens, 308, 657.
Amiguier (oued), 388, 415,
Amiguier (L'). — V. *L'Amiguier.*
Ammam des Beni-Ouersous. — V. *Hammam des Beni-Ouarsous.*
Ammi-Moussa, 365, 693.
Anatra, 397.
Anceaume, 20, 88, 93, 94, 97, 99 à 102, 649, 681 à 683, 685, 686.
Ancelin, 593.
Anché, 176. 735.
Andrieu, 347, 510, 567, 581, 739.
Angads (tribu). 279, 343, 443, 452, 477, 506, 520, 569, 603, 709.
Angads (plaine des), 75, 287, 328, 544, 765, 770.
Angeli, 743.
Anglès-du-Tarn, 739.
Annaya. — V. *Hennaya.*
Annotateur (L'), (journal), 757, 760.
Anonyme, 747, 752, 754 à 756, 758.
Anselme, 563.
Antibes, 53, 251.
Antoine, 20, 135, 152, 153,

155, 157, 158, 163, 168, 176, 194, 242, 286, 434, 549, 618, 624, 631, 633, 635 à 639, 644, 647, 660, 678, 679, 702, 720, 737.
Antoine (enfant naturel), 742.
Antras, 744.
Aout-Bouchi, 402.
Aouzia (banlieue d'une ville). — V. *Houzia (la)*.
Appietto, 418.
Araules, 738.
Ar'bal et K'erbi, 710.
Arbois (d'), 676.
Arbouville (d'), 373, 441, 467, 468, 492, 494, 611.
Arcabe (l'), 402.
Arcizans-Avant, 744.
Ardèche, 137, 261, 727, 731, 732, 737, 738, 743.
Ardennes, 729, 735.
Ardres, 681, 760.
Aredj, 361, 520, 575, et V. Azedj.
Aregno, 743.
Aribs, 413, 414.
Ariège, 727, 736, 743, 744.
Arles, 81.
Armand (Pierre), dit Bouriat, 434.
Armand (Jean-Baptiste-François), 737.
Armée (Grande), 40, 43.
Arnaud, 743.
Arnoux, 738.
Arques, 730.
Arragon, 736.
Arrieu, 642, 646, 734.
Arrodets, 744.
Artigues, 175, 201, 202, 214, 431, 460, 464, 465, 504, 598, 672.
Arzew, 18, 768.
Asfour (pointe d'), 765.
Aspin, 744.
Assas (d'), 707, 760.
Assassahba (oued). — V. *Azazba (oued)*.
Assessenas, 486.
Astié, 465, 503.
Athia, 369, 371, 607, 609.
Aube, 593, 734.
Aubenas, 261.
Auberge, 737.
Aude, 736.
Audebert, 176, 434, 455, 550, 624, 659, 703, 735.
Audruick, 681, 760.
Augier, 737.
Augustin, 731.
Aullène, 135, 176, 663, 732.
Aumagne, 152, 736.
Aumale (duc d'), 236, 376, 673, 750, 752.
Aurec, 738.
Aurel, 740.
Ausone de Chancel, 750.
Autemarre d'Ervillé (d'), 117.
Authon, 731.
Autriche, 258.
Autun, 730.
Avallon, 117, 730.
Aveline, 264, 419.
Aveyron, 144, 176, 552, 593, 712, 727, 731, 740 à 742.
Avice, 418.
Aymar, 739.
Aymard, 619.
Aynard, 589.
Azaïl (l'), 588.
Azan (Paul), 65, 67, 231, 373, 378, 662, 663, 665, 670, 674, 676, 687, 709, 719, 720, 752.
Azazba (oued), 43, 266, 410.
Azech, 602 et V. Azedj et Aredj.
Azedj, 486, 572 et V. Aredj et Azech.
Azima, 402.

B

Baalé, 734.
Bab-Messemar, 264, 357, 410, 419, 562, 564.
Bab-Meteurba, 264, 410, 419.
Bab-Taza, 46, 72, 85, 87, 109, 122, 185 à 187, 210, 213, 238, 239, 246, 277, 279, 281 à 284, 355, 385, 402, 407, 453, 478 à 480, 497, 502, 504 à 506, 520, 527, 528, 532, 533, 538, 708, 764, 765, 770.
Badouaille, 564.
Bages, 742.
Bagnères-de-Bigorre, 736.
Bagnères-de-Luchon, 734.
Bailli, 732.
Balansa, 744.
Balesté, 512, 744.
Balmond, 511, 739.
Bapaume, 97.
Bar (de), 255, 272, 299, 306, 308, 373, 390, 450, 451, 469, 480, 493, 514, 517, 583, 587, 611.
Baraguey d'Hilliers, 53.
Baranthon, 593.
Barbès, 219.
Barbier, 146, 286, 510, 524, 581, 634, 730.
Barbut, 117, 131, 133, 137, 142 à 151, 233, 286, 347, 432, 509, 524, 581, 622, 626, 628, 629, 634, 643, 654, 666, 670, 677, 678, 684, 721, 727, 730, 749, 750, 752, 769.
Barcelonnette, 731.
Bardetis, 742.
Barka (gué de), 620.
Barnole, 742.
Baron, 747.
Barral (de), 34, 78 à 80, 82 à 86, 120, 122, 123, 127 à 132, 135, 159, 164, 165, 178 à 192, 194, 195, 203, 204, 210, 217, 227, 228, 238 à 240, 245 à 251, 256, 264 à 266, 268, 271, 282, 284, 360, 384, 394, 400 à 402, 405 à 408, 411, 421, 427, 429, 430, 440, 462, 490, 491, 499, 500, 505, 506, 526 à 529, 532, 546, 547, 623, 633 à 635, 637, 641, 645, 656, 699 à 701, 707, 708, 712, 714, 717, 718.
Barral (Claire-Jos.-Stéph. de), 117.
Barret-le-Bas, 737.
Barthel, 735.
Barthez, 744.
Bas-Rhin, 137, 713, 730, 731, 734 à 736, 740.
Basse-Mina, 364.
Basses-Alpes, 148, 623, 686, 727, 731, 740, 741.
Basses-Pyrénées, 731, 735, 744.
Bastia, 112, 733.
Bataillé, 744.
Batignolles, 697.
Batsalle, 78, 764, 765.
Bauchière, 741.
Baudin, 566.
Baudouin (Jean), 737.
Bauduen, 740.
Baugé, 745.
Bautzen, 224.
Bavière, 79.
Baylen, 216.
Bazaine, 35, 216, 230, 257, 281, 283 à 285, 330, 389, 409, 448, 479, 497, 506, 507, 509, 526, 528, 529, 532.
Bazas, 103, 733.
Beaucourt, 730.
Beaudouin, 420, 563, 606.
Beaugency, 736.
Beaumené, 564.
Beaurepaire, 729.
Bec, 740.
Bedeau, 71, 93, 94, 101, 108, 109, 112, 290, 296, 299, 319, 390, 414, 441, 468, 492, 494, 514, 518, 532, 557, 574.
Bedot, 78.
Beduer, 745.
Bel-Abbès. — V. *Sidi-bel-Abbès*.

Bel-Acel, 348, 397, 424, 438, 487, 554.
Bel-Arbi, 485.
Bel-Asset. — V. *Bel-Acel*.
Belboun (285, 527), voir *Zelboun*.
Belgodère, 743.
Belezma, 44.
Belgique, 28, 41, 103, 114, 116, 208, 225, 258, 261, 687.
Bel Hadj, 229, 267, 409, 422, 424, 440.
Bellair, 41.
Bellangé, 747, 765.
Belle-Isle-en-Mer, 53.
Belleroche, 745.
Bellevue, 308.
Bellou-le-Trichard, 736.
Belœil, 736.
Bélou, 347, 510, 567, 581, 740.
Belty, 734.
Ben Abdallah, 409.
Ben Aiche, 182.
Ben Ali (chiqr). — V. Cheïkh (Mouley).
Ben Atya, 397, 398, 437.
Ben Beghrioua, 577.
Ben Defal (oued), 126.
Ben Ghana, 436.
Ben Hamed, 606.
Beni-Aâzan (579). — V. Beni-Ouâzan.
Beni-Abeud, 39.
Beni-Ahmer. — V. Beni-Amer.
Beni-Amer, 42, 277 à 279, 285, 352, 436, 443, 452, 453, 479, 520, 521, 529, 542, 544, 563, 579, 581, 582, 588, 600, 603, 604.
Beni-Amer-Cheraga, 361, 477, 575.
Beni-Amer-Gharaba, 283, 356, 357, 487, 533, 561, 584, 585.
Beni-Ameur (42), voir Beni-Amer.
Beni-Azil, 579.
Beni-bou-Saïd, 287, 497, 535.
Beni-bou-Zeggou, 330, 497.
Beni-Chougran, 487, 580, 582, 584, 586, 588.
Beni-Dergoun, 395, 438.
Beni-Djennad, 329.
Beni-Drar, 602.
Beni-Ferha, 380, 386, 451, 467.
Beni-Hediel, 527, 582.
Beni-Jala, 330, 497.
Beni-Khaled, 39, 260, 265, 394, 417, 419, 507.
Beni-Median, 579, 582, 588.
Beni-Menacer, 225, 351, 380, 387, 390, 397, 467.
Beni-Menir, 39, 128, 129, 210, 230, 237, 260, 265, 354, 355, 394, 402, 417, 419, 459, 462, 500, 560, 561.
Beni-Mered, 201.
Beni-Meslem, 398.
Beni-Mishel, 39, 210, 260, 402, 417, 562, 585, 603, 608.
Benini, 415.
Beni-Ouarsous, 39, 41, 122, 129, 203, 237, 239, 257, 260, 263, 265, 267, 272, 277, 283, 355, 356, 393 à 395, 399, 400, 412, 415, 417, 419, 420, 422, 424, 444, 453, 462, 464, 500, 502, 506, 520, 521, 529, 562, 585, 603.
Beni-Ouasen, 486.
Beni-Ouassine, 38.
Beni-Ouazan, 39, 526, 579, 582, 588, 603.
Beni-Ouersous. — V. Beni-Ouarsous.
Beni-Ouragh, 275, 398, 447, 469, 557.
Beni-Ouriach, 526.
Beni-Ournid, 409, 486, 539, 579, 582, 588.
Beni-Senous. — V. Beni-Snous.
Beni-Ser, 693.
Beni-Sliman, 73.
Beni-Smiel, 42, 393, 395, 526, 588.
Beni-Snassen, 43, 204, 230, 237, 287, 343, 354, 401, 409, 440, 476, 492, 493, 520, 535, 543, 569, 601, 602.
Beni-Snous, 96, 102, 287, 360 à 362, 486, 497, 507, 535, 539, 547, 570, 575, 576, 580, 582, 588, 603.
Ben Jagoub, 487.
Ben Rabah, 578, 581, 587.
Ben Rabeh. — V. Ben Rabah.
Ben Salem, 44, 413, 467, 553.
Ben Smina, 182.
Ben Thami. — V. Mustapha ben Thami.
Ben Touïla (djebel), 765.
Beraoun, 124, 633.
Berg (duché de), 258.
Berg-el-Kriat, 765.
Bergues, 742.
Bernadotte (de), 116.
Bernard (lieutenant), 768.
Bernard (Joseph-Nicolas), 622, 653, 734.
Bernard (Joseph-Esprit), 740.
Bernard (Louis), 512, 727, 735,
Bernard (Jean-François), 743.
Bernay, 732.
Bérot, 643.
Bertel, 743.
Berteuil, 750.
Berth, 730.
Berthier, 188, 286, 398, 469, 548, 574, 694.
Bertrand (Florent), 757.
Bertrand (Jean), 512, 738.
Bertrand (sergent), 207, 430, 465, 501, 502, 504, 551.
Besançon, 256, 410, 411, 755.
Besse-sur-Issole, 743.
Besset, 740.
Bessodes, 552, 727, 739.
Besson, 731.
Betoulle, 745.
Bévenais, 686.
Beylier, 347, 510, 567, 581, 737.
Bibans, 468.
Bidegaray, 512, 735.
Bidon, 71, 118, 120, 123, 124, 196, 198 à 201, 205, 213 à 215, 217, 242, 285, 359, 400, 429 à 432, 435, 455, 464 à 466, 499, 500, 503, 551, 590, 593, 595 à 599, 626, 654, 673, 719, 720.
Billmann, 730.
Billoir, 512, 736.
Billot, 281, 286, 349, 497, 528, 533, 534, 539, 548, 588, 753.
Binet, 743.
Bischwihr, 731.
Bize-Nistos, 744.
Blad-el-Djemmaa. — V. *Bled-el-Djemmaa*.
Blanc (capitaine Michel-Joseph), 164, 244, 245, 265, 266, 672, 704 à 707, 752, 753, 755.
Blanc (Julien), dit Carpet, 434, 738.
Blanc (Louis), 434, 738.
Blanc (Jean-Joseph-Michel), 434, 741.
Blanc, 434.
Blancard, 147, 512, 741.
Blanchard, 449.
Blandan, 201.
Blanquet de Rouville, dit Blanquet du Chayla. — V. Du Chayla.
Blaye, 740.
Bled-el-Djemmaa, 123, 179, 716, 718.
Bled-el-Betaïm, 77.
Blida, 380, 413, 440, 451.
Blieskastel, 79.
Blondel, 380.
Bocchus, 323.
Boédec, 736.

Boghar, 380, 386, 415, 441, 468.
Bogros, 758.
Bois, 146, 510, 731.
Boissezon, 749.
Boissin, 734.
Bollo, 511, 742.
Bologna, 745.
Bonard, 449.
Bône, 116, 225, 308, 380, 386, 545.
Boneil, 511, 742.
Bongrain (de). — V. La Porte (de).
Bonnet (capitaine), 564.
Bonnet (Jean-Pierre), 731.
Bonnevie, 593.
Bordeaux, 262, 723, 734, 735.
Bordes, 744.
Bordj-bou-Arreridj, 44.
Bordj-el-Arba, 33.
Borgia, 584.
Borie, 742.
Bosquet, 392, 438.
Bottet, 757, 763, 766.
Bouat, 261, 418, 564.
Bouche, 744.
Bou-Djenane. — V. *Sidi bou Djenane*.
Boudon, 739.
Boufarik, 201.
Bougie, 308.
Bougourd de Lamarre. — V. Lamarre (Bougourd de).
Bou Guerara, 533, 534.
Bouguet (Berthe), 723.
Bou Hamidi (et Bou Hamedi), 127, 139, 147, 204, 213, 230, 236, 237, 361, 367, 385, 401, 409, 443, 475, 502, 506, 520, 529, 572, 575, 602, 628, 710, 712.
Bou Haraoua. — V. La Moricière.
Bouis, 743.
Bouisson, 512, 743.
Bou Kiou (oued), 266.
Boulard, 734.
Boule-Noire (gué de la). — V. *Sidi-bou-Lenouar*.
Boulogne (Jules-Eugène), 732.
Boulogne-sur-Mer, 97, 757, 760, 761.
Bou-Maza, 43, 225, 289, 349, 350, 380, 386, 387, 396, 397, 416, 417, 424, 441, 446, 467, 469, 477, 487, 496, 542, 573, 575, 577 à 579, 582.
Boumeda. — V. *Sidi-bou-Mada*.
Bou-Médine. — V. *Sidi-bou-Medine*.
Bou-Messaoud (oued), 268, 282 à 284, 452, 478, 505.
Bou-Mezrag, 413, 467.
Bou-Ouazan. — V. Beni-Ouazan.
Bouquet, 512, 739.
Bourbaki, 390. — V. *Toukria*.
Bourchach, 280, 476, 497.
Bourdin, 512, 745.
Bou-Rechache. — V. *Bourchach*.
Bourg-d'Oisans, 737.
Bourg-du-Péage, 737.
Bourjolly (Le Pays de), 38 à 41, 47, 188, 256, 280, 390, 392, 395, 398, 411, 414 à 416, 423, 424, 437, 438 à 440, 446, 447, 451, 468, 469, 473 à 477, 491, 492, 494, 496, 513, 515, 517, 540, 542, 543, 548, 553, 554, 556, 566, 575, 578, 584, 586.
Bou-Rkount, 206.
Bourry, 764.
Bou-Selit (oued), 122, 189, 210, 407.
Bousquet, 739.
Bousselem, 391.
Boussenac, 744.
Boute, 712.
Bouttes, 512, 734.
Bouzian ould Chaouy, 528.
Box, 730.
Boxader, 420.
Brachet, 526, 528, 534, 537, 539, 548.
Bras d'Asse, 740.
Brau, 744.
Braux-Saint-Rémy, 737.
Bressieu, 731.
Brest, 196, 686.
Breteuil (de), 201.
Briançon, 281.
Brice, 564.
Brienne, 258.
Briey, 111, 737.
Brioude, 738.
Brô, 41.
Broquiès, 741.
Brun, 737.
Bugeaud (maréchal), 22, 25, 28, 29, 30 à 32, 43 à 45, 47, 48, 56, 59, 60, 62, 73, 79, 92, 93, 100, 109, 113, 129, 224 à 227, 256, 289, 290 à 303, 305 à 313, 318 à 321, 328, 329, 331, 333 à 335, 337, 338, 340, 341 à 344, 346, 350 à 354, 363 à 366, 368, 369, 372, 377, 379, 380, 386, 389, 390, 414, 441, 451, 459, 487, 492, 494, 495, 510, 514, 515, 518, 532, 540, 545, 546, 553, 554, 556, 557, 565, 566, 568, 571, 573, 574, 576 à 578, 583, 587, 589, 600, 607, 610, 692, 693, 697, 704, 751, 752, 759.
Bugeaud (maréchale), 30, 31, 32.
Bulletin trimestriel de la Société de géographie d'Oran, 172, 713, 716, 753, 755, 756.
Burckart, 730.
Burgard, 103, 123, 135, 144 à 154, 184, 432, 434, 456, 509, 524, 567, 619, 621, 623, 634, 635, 650, 651, 653 à 655, 666, 670, 676 à 678, 684, 689, 690, 733, 749, 750, 751.
Burion, 758.
Burlats, 176, 739.
Buscail, 559, 561, 564.

C

Cabasse (D[r]), 147, 150, 173, 511, 525, 567, 571, 582, 722, 723, 748, 749.
Cabasse, 744.
Cada ben Achmin. — V. Kada ben Achmin.
Cadrieux, 730.
Cahyet. — V. Caillé.
Caillé, 152, 184, 240, 286, 634, 736.
Calabre, 262.
Calacuccia, 731.
Calais, 97, 681, 682.
Calenzana, 743.
Calvados, 418.
Cambronne, 686.
Caméléon (Le), 257, 259, 300, 404, 422, 425, 427, 428, 465, 466, 503, 515, 760.
Camou, 96.
Campan, 744.
Campi, 743.
Campredon, 740.
Canal, 124, 172, 712, 713, 715, 716, 753 à 755.
Cantagrel, 743.
Cantal, 176, 734.
Capitole, 308, 365.
Carondelet (de), 558, 559, 561, 564, 585.
Carpuat, 737.
Carrière, 512, 740.
Carrousel, 91.
Casaglione, 745.
Cassagnes-Goutrens, 741.
Cassaigne, 24.
Castelbajac (général marquis de), 116.
Castel[illegible] 96, 110, 112, 154, 176, 679, 682, 683, 742.
Castelin, 741.
Castellane (comte Pierre de), 71, 73.

Castellane-Norante (de), 113.
Castelmayran, 737.
Castres, 739.
Cateau-Cambresis, 50.
Catllar, 742.
Caubel, 512, 741.
Caumeil, 512, 742.
Cavaignac (général Jacques), 589, 756, 757.
Cavaignac (Mme Jean-Baptiste), 588, 589.
Cavaignac (Eugène), 25, 33 à 35, 37, 39 à 44, 66, 67, 73, 78, 80, 83 à 87, 90, 95, 96, 113, 120 à 122, 127, 129, 164, 165, 179 à 181, 203, 204, 210, 213, 223, 227 à 229, 237 à 240, 242, 245, 247 à 249, 256 à 268, 270 à 285, 287, 302, 305, 307, 309, 311, 320, 326, 329, 352, 355, 357, 358, 360 à 364, 367 à 369, 371 à 373, 375, 381, 383, 385, 387, 389, 392 à 396, 399, 400, 402, 405, 406, 410 à 412, 415, 416, 420 à 424, 426, 427, 429, 436, 440, 442, 444, 445, 447, 449, 452, 454, 461 à 464, 468, 472 à 476, 478, 480, 484, 489 à 491, 497 à 500, 502 à 504, 506 à 508, 513, 515, 517, 519, 520 à 522, 527, 528, 532, 533, 535, 538, 539, 541, 550, 551, 554, 561 à 564, 571, 572, 575, 576, 585, 588, 589, 595 à 602, 605 à 609, 625, 626, 631, 636, 638, 670 à 672, 684, 688, 691, 692, 707, 710, 714, 752, 753, 756, 757, 771.
Cavaignac (Godefroy), 588.
Cavarroc, 745.
Cazaubon, 744.
Cazaux, 744.
Cazes, 739.
Cazillac, 742.
Chabbert, 739.
Chablis, 114.
Chacal (Le), 472, 489, 537, 552, 559.
Chadeysson, 261, 357, 371, 411, 417, 419, 420, 561, 562, 585.
Chaffaïa, 704.
Chahba, 77.
Chalendar (de), 113, 117, 756, 763, 767.
Challet, 745.
Chamouillé, 730.
Champagnac, 738.
Champtercier, 740.
Chanac, 739.
Chandeneux (Claire de), 752.
Chandon, 731, 732.
Chanéac, 731.
Changarnier, 41, 410.
Changé, 734.
Chanteix, 735.
Chanzy, 24.
Chapeau, 743.
Chappedelaine (de), 103, 106, 110, 111, 123, 144, 151, 152, 155, 159, 163, 169, 171, 184, 406, 433, 434, 456, 463, 482, 490, 525, 549, 619, 621, 623 à 625, 627, 629, 634 à 636, 638, 639, 641, 642, 644 à 648, 652, 655, 656, 658, 668, 683, 689, 703, 704, 720, 733, 767, 771.
Charavay, 223, 589.
Charente, 734.
Charente-Inférieure, 152, 593, 634, 736, 745.
Chargère (de), 103, 105, 123, 135, 141 à 143, 145, 432, 434, 456, 523, 619, 621, 633, 634, 643, 651, 689, 690, 733.
Charles XIV de Suède, 116.
Charlet, 51, 756, 763.
Charon, 341, 366, 504.
Charras, 42, 269, 394, 423, 427, 436.
Chartier, 736.
Chasseloup-Laubat, 553.
Chasseneuil, 734.
Chassy, 224 à 226, 351.
Chastan, 738.
Chasteau (de), 338, 339, 342, 343, 569.
Chateau, 511, 735.
Chateau. — V. Chasteau (de).
Chateauneuf - de - Mazenc, 739.
Chateauneuf - Miravail, 741.
Château-Regnault, 40.
Chatenay, 512, 735.
Chatillon, 734.
Chaudeyrolles, 738.
Chauvet, 739.
Chauvin (Jean), 741.
Chauvin (Pierre), 738.
Chavannes, 732.
Chavaudret, 563.
Chave, 738.
Chazel, 737.
Cheffois, 736.
Cheïkh (Mouley), 39, 120, 217, 227, 260, 278, 279, 305, 352, 393, 394, 415, 417, 420, 429, 439, 453, 454, 460, 468, 500, 526, 603, 620.
Cheliff (oued), 43, 92, 93, 108, 110, 438, 553, 556, 566, 575, 586.
Chemillé, 745.
Cheppy, 117.
Cher, 105, 735.
Cheraa, 600.
Cheraga. — V. Oulhassa Cheraga.
Cherchell, 81, 224, 225, 380, 386, 451, 467.
Cherita, 692.
Cherveux, 737.
Cheurfa, 392, 397, 415, 416, 468, 469.
Chevandier, 738.
Chevrot, 147, 512, 738.
Chevry-Cossigny, 745.
Chiché, 19.
Chigot, 17, 756, 767.
Chilleurs-aux-Bois, 158, 176, 177, 649, 651, 660, 736, 761.
Chimère (La), 425, 446, 450.
Chott-el-Gharbi, 326.
Chourfa. — V. Cheurfa.
Chourfa des Flitta. — V. Cheurfa.
Christian, 747, 765.
Cierp, 736.
Clamart, 80.
Claparède, 254, 255, 480.
Clarac, 744.
Claret, 741.
Clausel, 748, 766,
Claviers, 736.
Clément (major), 251.
Clément (sous - lieutenant), 619.
Clerc, 259, 436, 564.
Clère, 188, 495.
Clermont - Ferrand, 103, 733.
Clohars-Fouesnant, 186.
Codieux, 730.
Coffinières de Nordeck, 761.
Coffyn, 123, 124, 126, 127, 130, 152, 165, 179, 181, 196, 198, 201 à 215, 217, 218, 221, 228, 230, 237 à 244, 249, 256, 359, 400 à 404, 411, 412, 422, 424, 428 à 431, 440, 448, 455, 460 à 463, 465, 482, 484, 499 à 504, 550, 551, 555, 597 à 599, 612 à 614, 621, 626, 627, 636, 665, 708, 715, 719, 720, 750, 761.
Cogolin, 743.
Cohard, 152, 184, 240, 286, 634, 737.
Coléah, 451.
Colet (Hippolyte), 758.
Colet (Louise), 758.
Colin, 243, 481, 619, 687 à 689, 691, 692.
Collo, 53.
Colonna - Cinarca (Octave), 417, 418.

Colonna - Cinarca (Constantin), 417, 418.
COLONNE ET L'OBSERVATEUR (LA) (journal), 757, 760.
COLONNES D'HERCULE (LES), (article), 755.
Combefa, 740.
Comberjon, 593.
Compagnon, 420.
Comps, 737.
Concots, 742.
Condat, 732.
Condé, 196.
Constantine, 27, 29, 51, 63, 81, 180, 202, 299, 353, 380, 390, 414, 492, 494, 514, 518, 545, 587, 696.
CONSTITUTIONNEL (LE), (journal), 639, 681, 760.
Conte, 744.
Contié, 511, 737.
Corcy, 200, 201, 213, 215, 241, 242, 431, 464, 465, 503, 550, 551, 590 à 593, 595 à 597, 600, 627, 630, 673, 719.
Cordé, 257, 258, 425.
Corenc, 743.
Cornillon, 257, 425.
Corrèze, 735.
Corse, 135, 160, 176, 418, 663, 727, 731 à 733, 735, 737, 740, 743, 745.
Corsy. — V. Corcy.
Corty. — V. Courty.
Costes, 741.
Costesèque, 744.
Côte-d'Or, 380.
Côtes-du-Nord, 110, 436, 733, 737.
Cotte, 512, 743.
Cotte (de), 490, 771.
COTTREAU, 763, 767.
Couard. — V. Cohard.
Coublevie, 740.
Couderc, 741.
Coulogne, 97, 100, 733.
Courby dit Courby de Cognord 20, 90, 114 à 117, 120 à 127, 129 à 147, 149, 161, 212, 221, 227, 229, 231, 232, 286, 347, 367, 404, 427, 432, 433, 508 à 511, 522, 524, 525, 529, 549, 559, 560, 567, 581, 586, 621, 622, 625, 626, 628, 629, 631 à 634, 636, 643, 644, 649, 651, 653, 663, 665, 666, 669, 670, 678, 681 à 684, 687, 688, 690 à 692, 695, 707, 708, 711, 714, 721, 727 à 729, 749, 751, 756, 759, 763, 766 à 770.
Courpière, 736.
COURRIER DE MEURTHE-ET-MOSELLE (journal), 760.
COURRIER DE NANCY (journal), 754.
Coursegoules, 744.
COURSERANT, 754, 755, 758, 759.
Courtial, 731.
Courty, 201, 215, 431, 464, 465, 503, 598, 719, 721, 756.
Coutances, 745.
Craix, 742.
Crampagna, 744.
Creny (de), 230, 257 à 259, 404, 411, 412, 422 à 424, 502.
Crest, 738.
Creysse, 743.
Crocicchia, 731.
Cubières, 200, 308.
Cucchi, 731.
Cuers, 743.
Cuincy, 745.
Culié, 739.
Cuny, 736.
Cuynat, 737.

D

Dagens, 734.
Dahara, 545 et V. *Dahra*.
Dahar - el - Foul. — V. *D'Ahr-el-Foul*.
Dahmane (oued). — V. *Hammam (oued el)*.
Dahra, 43, 68, 469, 487, 513, 694.
D'Ahr-el-Foul, 230, 409, 439.
Daïa. — V. *Daya*.
Daïra. — V. *Deïra*.
Dalmatie (duc de). — V. Soult.
DALOU, 728, 771.
Dambelin, 731.
Damiguet de Vernon. — V. Vernon (de).
Damous (oued), 24.
Damrémont, 41.
Dar-el-Foul. — V. *D'Ahr-el-Foul*.
Dar ben Abdallah, 416, 469.
Dar bou el Anouar, 41.
Darnetal, 745.
Dar-Sidi-bou-Rahal, 126.
Dar-Zaouïa, 139.
Dauendorf, 730.
DAUMAS (général), 750. 751.
Daveine, 146, 151, 212, 240, 241, 256, 286, 434, 463, 502, 549, 627, 629, 643, 665, 666, 669, 730, 756.
David, 263, 419.
Davy, 739.
Daya, 42, 258, 259, 269, 348, 392 à 394, 422, 426, 427, 436, 487.
Debras, 619.
Déchances, 738.
Deggoudj, 717, 718.
DEGHOUY, 767.
Deguse (oued), 210, 402.
DEHAINAULT (OCTAVIE), 715, 716.
Dehar - el - Foul. — V. *D'Ahr-el-Foul*.
Deïra, 35 à 38, 85, 87, 88, 460, 527, 582, 600, 602, 610, 709, 752.
Deitte, 593.
Delcros, 511, 742.
Delfieu, 176, 286, 434, 624, 638, 660, 679, 685, 739.
Delivaudré, Delivoudray. — V. Livoudray (de).
Dellys, 297, 390, 414.
Delmas (capitaine), 483, 619.
Delmas (Joseph), 740.
Delouche, 565.
Delours, 512, 740.
Delpech, 512, 727, 742.
Delrieu, 512, 744.
Delvigne-Ponchaux, 92.
Demarle, 420.
DÉMOCRATIE PACIFIQUE (LA) (journal), 758.
Denoux, 511, 744.
Derder (oued), 577.
Derouich, 128, 206, 211, 213, 230, 237, 238, 241, 430, 463, 485, 500 à 502.
Dervich (El). — V. Derouich.
DESCHAMPS, 752.
Desprat, 511, 743.
DESROZIERS, 92, 93, 110, 112, 657, 712, 754, 756, 761, 768, 769.
DETAILLE (EDOUARD), 761, 762, 767.
Deux-Sèvres, 297, 737.
DEVILLY, 761, 767.
Deyber, 734.
Deyra. — V. *Deïra*.
Diafous, 620.
Dibart, 225, 226.
Diebling, 730.
DIETERLEN, 762.
Dieulefit, 176, 737, 738.
Dieuze, 732.
Dira, 44, 390, 409, 441, 447, 467, 469, 492, 494, 557.
Divonne, 731.
Djamma. — V. *Djemmaa-Ghazaouet*.
Djaouna, 603.
Djebala, 73, 119, 179, 181, 183, 186, 191, 210, 211,

229, 238, 354, 355, 358, 366, 369, 402, 403, 460, 463, 489, 522, 538, 549, 601, 603 à 606, 620.
Djeddioua, 438, 446.
Djelali ben Sehha. — V. Djilali ben Sehba.
Djeloud, 448, 449.
Djemmaa, *Djema Ghrazaouet*, *Djemâa el Ghazaouet*, etc.—V. *Djemmaa-Ghazaouet*.
Djemmaa de Belboun. — V. *Belboun*.
Djemmaa-Ghazaouet, 19, 24, 28, 34, 35, 39, 41, 43 à 48, 54, 55, 58 à 60, 62, 63, 65, 66 à 73, 75, 77, 82 à 92, 102, 109, 113, 114, 118 à 125, 128, 129, 130, 151, 152, 154, 160, 161, 163, 166, 168, 170 à 173, 175, 177 à 180, 185, 195, 196, 198, 199, 201 à 205, 207, 209, 211 à 218, 220, 223, 224, 226 à 230, 233, 234, 237 à 242, 244, 245, 248 à 250, 256, 257, 265, 267, 270, 272, 275, 276, 279, 280, 282, 284 à 288, 296, 298, 301, 302, 305, 323 à 327, 341, 342, 346 à 350, 354 à 360, 363, 366 à 369, 372, 373, 375, 381, 384, 385, 396, 400 à 404, 406 à 412, 415, 419, 422, 423, 425, 427 à 431, 433 à 435, 439, 440, 442 à 444, 446 à 448, 450, 451, 453 à 458, 460 à 466, 468, 469, 475, 478, 480 à 484, 487, 489, 491, 493, 497, 499 à 505, 515 à 517, 519, 522, 525, 530, 532, 535, 536, 538, 540, 548 à 552, 554, 557 à 561, 563, 565, 571, 579, 581, 587 à 590, 592, 595 à 598, 601, 603, 605 à 614, 620, 621, 624 à 627, 629, 630, 632, 636 à 639, 647 à 649, 651, 652, 658, 662, 663, 665, 666, 668, 669, 671, 672, 685, 687, 688, 690, 691, 694 à 696, 699, 709, 710, 712, 714, 717, 719 à 722, 727, 747 à 751, 754, 755, 757, 758, 760, 764 à 766, 769, 770.
Djerf el Kreima, 764.
Djerf el Riema (oued), 765 et V. le précédent.
Djidjelli, 79.
Djilali ben Sehba, 553.
Djouidat, 459, 486, 603.
Djurjura, 44, 413, 414, 468, 553, 557, 574, 587.
Dodard 735.
Dodelier, 756.
Doineau, 409.
Dombasle (de), 497, 533.
Dommartin-le-Coq, 593.
Dor, 565.
Dordogne, 309.
Dorléans, 735.
Douairs, 278, 449, 452, 477, 496, 539, 580, 582, 604.
Doubs, 731, 732.
Doucey, 736.
Dougnac, 511, 736.
Douï Aïssa, 486.
Douï Yaya, 486, 603, 605.
Draguignan, 731.
Dresde, 40.
Dreveton, 715, 716, 754.
Drôme, 176, 737 à 740.
Du Barail, 107, 108, 756.
Dubos, 564.
Du Chayla (Blanquet), 108.
Dugat, 233, 235, 692, 693, 748.
Dumalle, 257, 258, 425.
Dumas (capitaine), 491.
Dumas (Alexandre), 670, 727, 749, 751, 752, 754, 756.
Dumesnil, 619.
Dumont, 593.
Dunkerque, 112, 734.
Dupleix, 24.
Dupont (général), 216.
Dupont (Vincent-Gabriel) 511, 737.
Duportal, 192.
Dupouy, 736.
Dupuch, 552.
Dupuy (Albert), 761.
Durain, 512, 737.
Duran (Jean), dit Pouhé, 511, 735.
Durand (Jean), 512, 741.
Durand de Villers (M^me^), 65, 71.
Durant (François), 147, 512, 742.
Durat, 767.
Durenque, 741.
Duroussay, 512, 745.
Durys, 565.
Dutertre (père), 88, 99, 102, 682, 683.
Dutertre, 20, 88, 93, 94, 96 à 102, 108, 123, 144, 149, 157, 158, 433, 456, 524, 567, 589, 619, 621, 623, 629, 630, 633 à 636, 641, 649 à 651, 653 à 656, 662, 671, 676 à 682, 684, 687, 689 à 691, 703, 707, 708, 733, 747, 750, 751, 754, 758, 760, 761, 766, 767.
Dutertre (Octavie), 93, 94, 97 à 102.
Dutertre (Léon), 100, 685, 686.
Dutrouilh, 510, 731.

E

Echelles (Les), 42.
Echo de la Dordogne (L') (journal), 299.
Echo de Vesone (L') (journal), 298, 299.
Echo d'Oran (L') (journal), 160, 639, 680, 760.
Ecully, 739.
Edough, 53.
Eghris, 487.
E.-J., 757.
El-Afia, 172.
El-Aïoun (oued), 182, 183.
El-Amria, 477.
El-Aricha, 9, 631.
El-Ayaïna, 388.
Elbe (île d'), 262, 263, 548.
Elbe (L') (fleuve), 40.
El-Beyayed (oued), 208.
El Bieder, 609.
El Branès, 388.
El-Bridj, 284, 532.
El-Brig. — V. *El-Bridj*.
El Dervich. — V. Derouich.
El-Enasseur, 441.
El Fehoul, 39.
El Fodil, 397.
El Glini, 710. — V. Montagnac.
El Gourine, 24.
El Hadj Kaddour ben Hoceïn, 172.
El Hadj Lassen, 461.
El Hammam (oued), 41, 42, 260, 264, 410, 417, 419, 487, 580, 582, 588.
Elie, 511, 745.
El-Kebir (djebel), 765.
El-Kiffan, 506.
El-Koudia, 206.
El Medjadji, 526.
El-Melaâb, 527.
El-Mequenanza, 388.
El-Mimoun, 600, 602.
El Mokhtar ben Aïssa, 578, 581, 587.
El Rarel (oued), 208.
Elsenheim, 740.
El-Yacoubi (Zaouïa). — V. *Zaouïa-El-Yacoubi*.
Emgania, 39, 393, 417.
Emir. — V. Abd el Kader.
Empereur du Maroc. — V. Abd er Rahman (Mouley).

Engel, 208, 614.
Entrevaux, 740.
Epinal, 734.
EPOQUE (L') (journal), 340, 573.
Ernestwiller, 734.
Ernolsheim, 730.
Ernst, 731.
Escamps, 152, 734.
Escanyé, 742.
Esclagne, 744.
Esmenjaud, 731.
Espagne, 28, 32, 35, 38, 40, 43, 81, 94, 113, 114, 224, 225, 258, 261 à 263, 403, 410, 411, 460, 711.
Espezel, 736.
Es Slalou, 628.
Estaires, 176, 735.
Estèbe, 744.
Estellia, 262.
Estevin, 744.
Etaples, 683.
Etienney, 564.
Etrœungt, 745.
Etsoul, 388.
Euphrate (l'), 425.
Eure, 732.
Eure-et-Loir, 736.
Excideuil, 47, 224 à 226, 301, 302, 307, 308, 331, 350, 351, 495, 515.
Exéa-Doumerc (général). — V. Exéa (d').
Exéa - Doumerc (comte Jean), 722.
Exéa (d'), 50 à 52, 57, 80 à 82, 179 à 183, 185 à 193, 204, 228, 244, 246, 247, 249, 250, 297, 362, 364, 401, 407, 408, 700, 722.
Eynard, 308, 364, 365.
Eyraud, 743.
EYRIÈS, 715, 716.
Ez-Zebra, 37, 218, 323, 388.

F

Fabvier, 79.
Fabre, 740.
FABRY, 365.
Faidet, 738.
Faivre, 395, 564.
Falcon, 420, 564.
FALLOU, 763.
Farinole, 743.
Farnet, 744.
Faugeras, 735.
Faulquemont, 731.
Faure (Auguste), 737.
Faure (François), 740.
Fayt, 511, 740.
Fedan-Sebaâ, 506.
Feddan-el-Foul, 409. — V. *D'Ahr el Foul*.
Fenouillet, 742.
Féray, 428, 432, 459, 515.
Fermier (de la Provotais), 564.
Ferraga, 582.
Ferraton, 420.
Ferrer, 742.
Fert, 176, 177, 286, 549, 624, 660, 737.
Fès. — V. *Fez*.
Fez, 219, 334 à 336, 340, 384, 388, 444, 566, 589, 709.
Fezensac (général duc de), 54.
Fieschi, 219.
Fieschi (Jules-César), 735.
FIGARO (LE) (journal), 761.
Figeac, 742.
Fillaoussen (djebel), 71, 77, 283, 765.
Finistère, 186, 736, 741.
Fix-Saint-Geneys, 738.
Flaoussen (djebel). — V. *Fillaoussen (djebel)*.
Flassans, 731.
Flaugnac, 743.
Flaujac, 743.
Flaviac, 737.
Flavius, 686, 740.
FLEURY (H.), 751.
Flitta, 40, 92, 188, 275, 305, 390, 392, 396, 397, 414 à 416, 422, 423, 437 à 439, 441, 443, 446, 447, 451, 468, 469, 491 à 495, 542, 548, 556, 574, 579, 582, 584, 694.
FLOCH, 758.
Florence, 113.
Flory, 744.
FLOTTE DE ROQUEVAIRE (DE), 388.
Foce, 740.
Foltz, 344, 583.
Fons, 742.
Fontainebleau (Ecole militaire de), 40.
Forey, 749.
Fortin, 459.
Fort-Louis, 730.
Fougax-et-Barrineuf, 744.
Fourcade, 744.
Fourichon, 391, 428, 447.
FOURIÉ, 20, 124 à 127, 139, 236, 709, 712, 757.
Fournier, 736.
Fourques, 742.
Foussier, 564.
Fraboulet (de Kerléadec de), 564.
Franc, 511, 744.
FRANCE ALGÉRIENNE (LA) (journal), 681, 760.
FRANCE DU NORD (LA) (journal), 761.
Franceschetti, 564.
Franck, 735.
Francon, 738.
Franconi, 189.
Frécy. — V. Tressy.
Fréjairolles, 739, 740.
Fresnes-en-Saulnois, 146, 730.
Fressenneville, 735.
Fribourg-en-Brisgau, 261.
Frœschwiller, 13.
Froment-Coste, 90, 94, 96, 101, 102, 104, 112, 119 à 121, 123, 125, 126, 129, 130, 135, 142, 144 à 146, 148, 151, 186, 221, 229, 286, 406, 427, 429, 432, 433, 456, 460, 463, 482, 490, 509, 523, 524, 549, 567, 619 à 623, 626, 628, 629, 631, 632, 634, 635, 643, 644, 650, 651, 653 à 655, 674, 677, 682, 684, 687 à 690, 733, 748, 749, 760, 766, 771.
Froment (capitaine), 558.
Froment (Jean-Antoine), 511, 742.
Fross (djebel), 765.
Frugères-le-Pin, 738.

G

Gaamès, 203 à 206, 237, 238, 241, 429, 430, 481, 499 à 501, 720.
GABEAU, 24.
Gabernache, 564.
Gachot, 356, 561, 585.
Gagnon, 42, 43, 113, 116, 263, 282, 399, 410, 422, 424, 525, 673, 690.
GAILDRAU, 767.
Gaillac, 740.
Gaja (de), 201.
Galgan, 741.
Galinier, 739.
Gallus, 512, 686, 740.
Galtier, 511, 739.
Gama, 73, 75, 865.
Ganges, 731.
Gangloff, 730.
Garabas. — V. Gharabas.
Garb, 88, 230, 388, 528.
Garbi (chott), 603.
Garcin, 737.
Gard, 176, 280, 734, 739.
Garnier (Jean-Claude), 738.
Garnier (Pierre-Marie), 512, 737.
Gastines, 741.
Gastu, 552.
Gatschon, 564.
Gaubert (capitaine), 563.
Gaubert (Jean-Louis), 593.

Gaudaire, 464, 465.
Gazan (général), 681.
Gélin (François-Marie), 419, 562, 563, 585.
Gelin (Laurent), 634.
Gênes, 96, 733.
Geneslay, 564.
GENET, 768.
Gentil Saint-Alphonse (capitaine), 116, 123, 137, 212, 390, 404, 427, 432, 433, 508, 523, 626, 628, 651, 653, 666, 729, 759, 771.
Gentil Saint-Alphonse (général), 116, 208.
Gérard, 730.
Géraudon (de), 564.
Géraud. — V. Géreaux (de).
Géreaux (de), 19, 20, 97, 103, 106 à 110, 118, 123, 135, 144, 148, 151, 152, 154 à 157, 159, 161, 163 à 168, 170, 171, 173, 174, 178, 183 à 185, 191 à 195, 199, 239 à 241, 246, 249, 255, 286, 347, 354, 366, 375, 406, 428, 432, 434, 460, 463, 480, 482, 490, 525, 549, 581, 619, 621, 623 à 625, 629, 630, 634, 635, 637 à 639, 641, 643, 644, 646, 647, 650, 652, 654 à 658, 665, 666, 671, 676, 684 à 686, 689, 691, 696, 700 à 703, 707, 711, 713 à 715, 720, 722, 733, 747 à 749, 757, 759 à 761, 768 à 771.
Gerbéviller 737.
Gerresheim, 258.
Géry, 113, 398, 415, 423, 438, 473 à 476, 491, 513, 515, 540, 565, 572, 574, 576, 584, 586.
Gex, 743.
Ghadamès, 298.
Gharabas, 487, 584 et V. Beni-Amer-Gharaba.
Ghat, 298.
Ghazaouet. — V. *Djemmaa-Ghazaouet*.
Ghazouana (oued), 48, 55, 770.
Ghelal, 479.
Ghossel, 39, 41, 120, 128, 204, 217, 227, 260, 285, 356, 357, 366, 388, 393, 394, 401, 415, 417, 429, 439, 443, 453, 468, 475, 486, 487, 520, 529, 533, 538, 561, 562, 579, 582, 585, 588, 603, 652.
Gibelin, 634, 740.
GIBERNE (LA) (revue), 757, 763, 766.
Giboin, 731.
Gibon, 672.
Gibraltar, 391.
Gijounet, 739.
Giovannelli, 731.
GIRARDET, 747.
Gironde, 107, 733 à 736.
Gissac, 176, 741.
Giudicelli, 743.
Gleize, 739.
Goncelin, 152, 634, 737.
Gontier (Antoine), 511, 738.
GONYN, 768.
Gouloux, 660, 662.
Gourbi de Cognord. — V. Courby de Cognord.
Gourbit, 744.
Gourdon, 740.
Gourine (El). — V. *El-Gourine*.
Gout, 449.
Goutiers (Jean-Pierre), 737.
Goven, 205, 612.
Goyec, 512, 737.
Gramat, 730.
GRAMMONT, 756.
Grand, 731.
Grande-Terre, 188.
GRANET, 771.
Grange, 745.
Grave (comte de), 106.
Grenade (île de), 105, 733.
Grenoble, 42, 105, 713, 737, 743, 745.
Gréoux, 740.
Gretz, 743.
Grèzes, 743.
Grimaud, 744.
Grisostomi, 743.
GROS, 51.
Gros-Caillou (hôpital), 186, 297.
Grouchy, 216.
Grozon, 163, 176, 737.
Guadeloupe, 188, 686.
GUÉNARD, 124, 712, 753.
Guerbous (djebel), 374, 628.
GUÉRIN, 748, 766.
Guesné, 511, 735.
Guettara (oued), 753 et V. *Mechera-Guettara*.
Gueugnon, 733.
Guichard (lieutenant), 564.
Guichard (Philippe-Auguste), 730.
Guillaume, 736.
GUIN, 709.
Guincheto, 743.
Guines, 681, 760.
Guiraud, 739.
Guiroye (de), 58, 612, 672.
Guitet, 511, 738.
Guizot, 292, 295, 321, 338, 339, 342.
Guy, 739.
Guyard, 593.
Guyenet. — V. Guesné.
Guyonnet, 511.
Guyot, 738.
Gy, 730.

H

Habsheim, 736.
Hachems, 602, 603, 608, 699, 709, 710.
Hachems-Cheraga, 487 et V. Hachems.
Hachems-Daro, 584.
Hachems-el-Oued, 487.
Hachems-Gharaba, 487 et V. Hachems.
Hadars, 479.
Hadjar-Roum, 436.
Hadj ben Ali, 360, 547.
Hadj Djelloul, 397, 416, 469.
Hadj Lacen en Neer, 354.
Hadj Mohammed ben Ottman, 603.
Hadj Mohammed Nakache. — V. Nakache.
Hadj Mustapha el Tchami (El). — V. Mustapha ben Thami.
Hallafs (323, 526 à 528). — V. Ahlafs.
Hamar (oued el), 57.
Hamed ben Hamed. — V. Hamed (caïd).
Hamed ben Mohamed, 606.
Hamed (caïd), 211, 213, 485, 500, 554, 555.
HAMET (ISMAËL), 23 à 25, 41, 118, 129, 150, 208, 347, 378, 583.
Hammam-bou-Gherara. — V. *Hammam-bou-Rhara*.
Hammam-bou-Rhara, 284.
Hammam des Beni-Ouarsous, 520.
Hammam (poste de), 580 et V. *Hasseïn*.
Hamza, 44, 390, 414, 441, 468.
Hangades. — V. Angads.
Hannaya. — V. *Hennaya*.
Harmand, 735.
HASLINGER, 758.
Hasseïn (poste de), 582.
Haute-Garonne, 144, 734, 736.
Haute-Loire, 176, 735, 738, 739.
Hautes-Alpes, 281, 737.
Haute-Saône, 593, 730, 735, 736.
Hautes-Pyrénées, 727, 735, 736, 744.
Haute-Vienne, 732, 745.

Haut-Isser. — V. *Isser (Haut).*
Haut-Lieu, 732.
Haut-Rhin, 731, 734 à 736.
Hébert, 735.
Heiss, 730.
Hennaya, 277, 279, 284, 452, 478, 707.
Hénon, 737.
HENRIET, 770.
HENRIOT, 94, 689.
HENRY, 756.
Hérail, 512, 741.
Hérault, 731, 734.
Herbin, 466.
Herbitzheim, 730.
Herlin-le-Sec, 730.
Hesdin, 730.
HIARD, 747.
Hilion, 53.
Hillairain, 525, 571, 582.
Hillerain. — V. Hillairain.
Hirschland, 730.
Hochstatt, 734.
Hoenheim, 730.
Hollande, 38.
Horbourg, 736.
Houdetot (d'), 41.
Houennoughas. — V. Ouennougha.
Houet, 735.
Houzia (la) (banlieue d'une ville), orthographiée *l'Aouzia*, 506, 526.
Hugonnet, 75, 76, 111, 190 à 194, 631, 696, 697, 700, 704, 751.
Hulot, 308.
HUMBERT, 762, 763.
Hussein-Dey, 451.
Hussenet, 563.
Husson, 325.

I

Ibrahim ben Caddour, 554, 555.
IDEVILLE (D'), 30 à 33, 299, 300, 308, 319, 321, 329, 752.
Illartein, 744.
Ille-et-Vilaine, 205, 612, 735.
Illiers (commandant d'), 487, 558, 559.
ILLUSTRATION (L') (revue), 115, 766, 769.
Imoff, 564.
Indre, 734.
Indre-et-Loire, 735.
Inkermann, 82.
Invalides (Hôtel des), 29, 225.
Isabelle II, 750.
ISABEY, 747.
Isère, 152, 634, 686, 713, 731, 735, 737, 740, 743, 745.
Isle (L'), 731.
Isly (bataille de l'), 28, 31, 42, 47, 75, 92 à 95, 101, 103 à 106, 113 à 116, 334, 698, 764.
Isly (maréchale duchesse d'). — V. Bugeaud (maréchale).
Isly (maréchal duc d'). — V. Bugeaud.
ISMAËL HAMET. — V. HAMET (ISMAËL).
Ismaël, 148, 150, 512, 623, 654, 741.
Isolaccio, 743.
Issarlès, 738.
Isser (Haut-), 360, 361, 570 et V. *Isser (oued).*
Isser (oued), 39, 281, 388, 436, 476, 478, 480, 508, 521, 570, 572, 586, 635.
Istrie (duc d'), 38.
Italie, 29, 41, 43, 196.
Ivoy-le-Pré, 105.

J

J.-A. — V. AMBERT.
Jacob, 738.
Jallifier, 745.
JANET-LANGE, 750.
Jean (enfant naturel), 741
Jean-Pierre *dit* Ronat, 176, 177, 424, 455, 550, 624, 638, 659, 703, 738.
Jélin, 634.
J... (LOUIS), 747.
JOHANNOT, 747.
Joliot, 512, 736.
JONNART, 68.
Jonquières (de). — V. Perrin-Jonquière.
Joubert, 743.
Jourdain, 511, 736.
JOURDAN, 757.
JOURNAL DE CALAIS, 760.
JOURNAL DES DÉBATS, 92, 340, 573, 639, 680, 681, 760.
JOURNAL MILITAIRE, 52, 92.
Jubelin, 634, 738.
Jugurtha, 323.
Julien (maréchal des logis), 564.
Julien (Jean-Antoine-Joseph), 512, 634, 740.
Jura, 163, 176, 410, 678, 732, 737.
Jurjura. — V. *Djurjura.*

K

Kabylie, 303.
Kada-ben-Hachemi, 150.
Kaddour-ben-El-Aoufi, 578, 581.
Kaddour-ben-Aouffa. — V. Kaddour ben El Aoufi
KADDOUR-ENNIAR, 717.
KADOUR BEN AMARA, 717.
Kaffers, 579.
Kandel, 510, 730.
Kara Mohammed, 717.
Keraïch. — V. *Khamis.*
Kerkour (oued), 140.
Kerkour (djebel), 127, 131, 132, 134, 137, 139, 140, 144, 145, 147, 148, 151, 152, 182, 184, 185, 187, 225, 229, 233, 245, 246, 249, 252, 253, 256, 265, 301, 345, 367, 373 à 375, 404, 456, 523, 581, 612, 622, 650, 663, 677, 686, 718, 721, 722, 727, 749 à 752, 763, 765 à 768, 770.
Kernam-Sol. — V. *Kern-Anselm.*
Kern-Anselm, 127, 765.
Kerouar (oued), 185.
Kerprich-les-Dieuze, 737.
Khachiba (oued), 718.
Khamis (oued), chez les Keraïch, 30, 255.
Khamis des Beni-Djennad, 329.
Khamis des Beni-Ouraghs, 398, 437, 438, 542.
Khamis des Sbehas, 255, 348, 480.
Khamis du Riou, 348, 487.
Khemis. — V. *Khamis.*
Khemis (Les), 117.
Khendek. — V. *Krendak.*
Kiss (oued), 217, 337, 341, 368 à 370, 461, 543, 601 à 603, 607, 609.
Kléber, 50.
Klein (J.-L.), 117, 123, 137, 145, 433, 508, 523, 628, 666, 729.
Kleine (J.-C.), 117.
Kobsili, 553, 557.
Korte, 258, 259, 267, 269, 271, 276, 278, 280, 281, 311, 422, 423, 427, 454, 476, 477, 497, 541, 551, 565, 584.
Kouarda (oued), 125, 236, 371, 608.
Koudiat-Abd-er-Rahman, 699.
Koulouglis, 479.
Krempel, 731.
Krendak (oued), 208.
Krias (oued), 266.

L

La Bastide-de-Sérou, 744.
LABRETONNIÈRE, 748.
Lacalm, 144, 674, 676, 741, 752.

Lacam, 511, 742.
La Canourgue, 739.
Lacombe (Jean - Baptiste), 737.
Lacombe (Jean - Louis), 739.
LACOMBE (A.-S. DE), 757.
Lacome, 744.
Lacoste, 743.
Lacotte, 588.
La Couture, 736.
Lacroix, 732.
Lac Salé. — V. *Sebkha d'Oran*.
Ladevèze (château de), 50.
Ladmirault, 380, 387, 413, 451, 467.
La Durantie, 299, 300.
Lafage, 742.
La Ferté-sous-Jouarre, 40.
Lafforin, 563.
La Flèche (école), 50, 308.
La Forêt (château de), 42.
Laforêt (Guénot-), 573, 577.
La Fouillouse, 173, 734.
La Javie, 731.
Lalla-Maghrnia, 9, 19, 28, 34, 37, 41, 43, 47, 48, 67, 71, 73 à 85, 87, 88, 90, 91, 93, 101, 103, 109, 122, 128, 165, 166, 178, 183 à 186, 188 à 195, 204, 210, 217, 220, 223, 240, 245, 246, 249, 265 à 267, 279, 281, 282, 284, 286, 287, 305, 326, 327, 331, 348, 356, 362, 368, 369, 382, 384, 385, 401, 402, 405, 407, 410, 420, 421, 427, 429, 431, 440, 442, 443, 445, 459, 460, 464, 478, 480, 487, 490, 497, 499, 504, 505, 518, 532, 534 à 536, 555, 558, 561, 576, 603, 609, 612, 620, 633, 635 à 637, 645, 671, 696 à 700, 708, 716 à 718, 727, 751, 764, 765, 770.
Lamarre (Bougourd de), 564.
Lamayou, 744.
Lambert, 411, 420, 491.
Laméac, 735.
LAMÉ-FLEURY, 751.
LAMI (EUGÈNE), 756.
Lamignière. — V. *L'Amiguier*.
L'Amiguier, 388, 415, 532.
La Moricière, 10.
La Moricière (de), 25, 31, 33, 37, 39, 40, 47 à 49, 53, 54, 56, 58 à 60, 62, 71, 73, 75, 79 à 81, 84 à 87, 91, 95, 96, 102, 111, 112, 215, 223 à 228, 230, 239, 242, 256 à 259, 263 à 268, 271 à 292, 295 à 299, 301 à 303, 305 à 311, 313, 320, 326 à 332, 338, 340 à 343, 346, 349, 350, 352, 354 à 369, 373 à 375, 379, 381, 386, 389, 392, 396, 411, 412, 416, 422, 423, 437, 442, 444, 446, 447, 450 à 452, 466 à 468, 470 à 473, 477, 478, 480, 483, 489, 491, 494 à 496, 498, 504, 506 à 508, 513, 516, 519 à 521, 526, 527, 529, 530, 532, 537 à 543, 547, 548, 551, 553, 554, 556, 558 à 560, 563, 565 à 567, 569 à 572, 574 à 576, 579, 582 à 585, 588, 589, 596, 602, 611, 612, 620, 625, 635, 638, 639, 688, 691, 704, 751, 770.
Lamorlaye, 730.
La Moskowa (prince de), 681.
LAMY (E.), 747.
Landes, 734.
Langevin, 176, 286, 434, 550, 624, 638, 659, 660, 679, 685, 735.
Langey, 736.
Langlais, 176, 286, 434, 549, 624, 638, 660, 679, 685, 735.
LANGLOIS, 124, 125, 139, 143, 751, 754, 767.
La Nigué. — V. *L'Amiguier*.
La Palud, 737.
Laparra, 176, 286, 434, 549, 624, 638, 659, 660, 685, 687, 734.
LA PORTE (DE). [BONGRAIN (MAURICE DE)], 752.
La Porterie (de), 612.
La Puisaye, 736.
Larbi-el-Herradi, 583 et V. L'Arby-el-Haddad.
L'Arby-el-Haddad, 580.
Laritt, 693, 694.
La Rochelle, 748.
La Roche-Saint-Secret, 738.
Larouère, 738.
La Rouge-Fosse (de), 423.
Larrazet, 103, 105, 106, 123, 133, 135, 141, 145, 152, 233, 286, 347, 432, 434, 456, 510, 523, 567, 581, 619, 621, 624, 635, 641, 643, 651, 689, 690, 692, 711, 727, 733, 750.
La Rue (général comte de), 28, 29, 35, 290 à 292, 295, 323, 326, 328, 389.
Lassalle d'Odos (de), 116, 683, 684.
La Tour-Landry, 735.
Laulagnier, 738.
Laurence, 70.
Laurent (grenadier), 564.
Laurent (Jean), 734.
Lauriston, 28.
Lautard, 619.
Lauzel, 731.
Laval (Jean-Pierre), 741.
LAVAL (J.-B. DE), 752, 769.
Lavayssière, 20, 96, 110, 112, 152, 154, 155, 157 à 160, 172, 173, 176, 286, 434, 482, 503, 504, 549, 618, 623 à 625, 629, 630, 637 à 640, 643, 645, 648, 649, 656 à 660, 679, 682, 683, 685, 687, 688, 691, 742, 751, 753, 754 à 756, 761, 769.
Lebrey, 736.
Leclerc, (495). — V. Clère.
LECOMTE, 764.
Lecouteux, 262, 418, 564.
Le Creurer, 58, 500, 611 à 613.
LEFÈVRE, 751.
Le Flô, 53, 54, 250, 251, 255.
Léger, 20, 158, 176, 434, 549, 624, 638, 660 à 662, 679, 685, 720, 737, 769, 770.
Leipzig, 224.
Le Luc, 743.
Le Monnier, 558.
Lemonnier, 558, 564.
Lemps, 739.
Lengrand, 732.
Léonidas, 654.
Le Peyrat, 744.
Le Piana, 737.
Lercoul, 744.
Leroy, 449.
Leroy (Pierre-Marguerite), 736.
Lesage, 564.
Le Tlélat. — V. *Tlélat (Le)*.
Leuglay (de), 56, 64.
Levasseur, 390, 441, 467, 468.
Le Vassor. — V. Le Vassor-Sorval.
Le Vassor-Sorval, 188, 189, 564, 625.
Le Vernois, 732.
Levie, 731.
Lévy, 70, 124, 144, 154 à 156, 165, 171, 173, 433, 434, 464, 510, 525, 638, 639, 645, 647, 655, 658, 717, 745.
LEYNADIER, 748, 766.
Libourne, 174, 757, 770, 771.
LIENHART, 762, 763.
Liffraud, 739.
Lille, 196.

Limans, 741.
Limoges, 745.
Lion, 308.
Lissac (Haute-Loire), 738.
Lissac-et-Mouret (Lot), 743.
Livoudray (de), 448, 500 à 502, 504, 611 à 615.
Loha, 694.
Loire, 173, 731, 732, 734, 745.
Loir-et-Cher, 735.
Loire-Inférieure, 98, 225, 735.
Loiret, 158, 176, 649, 736.
Longwy, 332.
Lorgues, 743.
Lot, 154, 176, 683, 727, 730, 740 à 743, 745.
Louis-Philippe, 12, 57, 96, 764, 766, 770.
Louis (René). 763.
Louppy-le-Petit, 735.
Lourdes, 744.
Lourmel, 10, 280, 497.
Lourmel (de), 688, 764.
Louvergny, 735.
Lozère, 739, 740.
Lugagnac, 742.
Lugan, 563.
Lugo-di-Nazza, 743.
Lunéville, 734
Luquet, 686, 741.
Lurs, 741.
Luzel, 741.
Lyas, 738.
Lyon, 103, 732, 735, 740, 744.

M

Maaziz, 73.
Mac-Mahon, 41, 42, 67, 80, 85, 258, 259, 267 à 271, 274, 276, 277, 326, 356, 371, 393 à 395, 421 à 423, 426, 427, 436, 440, 472, 475, 476, 561, 564, 585, 696.
Maestrati, 743.
Maetz (Marie-Anne), 137.
Maetz, 137, 145, 510, 628, 634, 677, 727, 730.
Magalas, 734.
Maghnia, *Marnia*, etc. — V. *Lalla-Maghrnia*.
Magnet, 737.
Mahiddin (414), V. Mahieddin (khalifa).
Mahi-Eddin (Abd-el-Kader-ben), (527, 699), V. Abd-el-Kader.
Mahieddin (khalifa), 414, 467.
Mahomet, 43, 554, 555, 578, 580, 694.
Mailhard (Jean-Joseph), 740.
Mailhoc, 740.
Maillot, 102, 122, 123, 455, 456, 481, 483, 625.
Mail (rue du), 518.
Maine-et-Loire, 735, 736, 745.
Maison (maréchal marquis), 28.
Maissiat, 415, 468.
Malartic, 20, 721.
Malbosc, 732.
Malet, 512, 742.
Manche, 745.
Mandoul, 739.
Manselon, 398, 437, 438.
Mansoura (près Tlemcen), 111, 582, 620.
Mansourah, 468.
Marans, 593.
Marceau, 24.
Marcel, 737.
Marcerou, 511, 744.
Marche, 559.
Marcillac (de), 299, 300.
Marcillac, 719, 740.
Maréchal, 510, 732.
Marey. — V. Marey-Monge.
Marey-Monge, 380, 387, 390, 413 à 415, 441, 447, 451, 467 à 469, 492 à 494, 553, 557, 574, 587.
Margueritte, 350, 577.
Marguin, 731.
Mariani, 731.
Marignana, 735.
Marin, 277, 345, 525, 539, 571, 581, 582, 589, 638, 717, 722, 749.
Marin (Charles), 723.
Marin (Fernand), 723.
Marin (Mme Bouguet, née). — V. Bouguet.
Marminiac, 742.
Marmoutiers, 734.
Marne, 261, 736, 737.
Maroc, 22, 27 à 30, 34, 38, 43, 47, 73, 77, 82, 83, 87, 88, 113, 124, 130, 147, 148, 219, 238, 274, 277, 278, 283, 285, 287, 288, 305, 320, 322 à 335, 337 à 343, 353, 355, 357, 360, 361, 367, 368, 373, 384, 389, 395, 400, 429, 434, 440, 441, 444, 450, 453, 468 à 470, 476, 477, 491, 493, 513, 514, 516, 518, 527, 533 à 535, 539, 541, 544, 546, 552, 561, 562, 566, 568, 573, 582, 585, 588, 589, 602, 604, 609, 610, 632, 670, 678, 698, 699, 709, 710, 721 à 723, 727, 747, 759, 765.
Marolles (de), 416, 469.
Marquises (îles), 63, 64.
Marquise, 681, 760.
Marsa (la) (230), V. *Djemmaa-Ghazaouet*.
Marsa (oued). — V. *Mersa (oued)*.
Marsac, 734.
Marseille, 300, 305, 308 à 311, 313, 352, 353, 418, 469, 494, 515, 517, 540, 568, 576, 722.
Marsereau, (511), V. Marcerou.
Mars (V. de). — V. Aumale (duc d').
Martel, 511, 739.
Martel (Lot), 742.
Martimprey (de), 29, 123, 124, 127, 130, 196, 203, 215, 217, 240, 275, 392, 400, 423, 428, 432 à 434, 446, 448, 451, 455, 459, 475, 491, 497, 499, 503, 515, 534, 558, 560, 572, 586, 599, 654, 750, 753, 754, 759, 760.
Martin (brigadier), 419.
Martin (Victor), 739.
Martin (commandant E.), 762.
Martin (Paul), 759.
Martinique, 411, 686.
Marty, 744.
Mary, 511, 745.
Masanelli, 743.
Mascara, 98, 346, 350, 392, 415, 423, 424, 473, 474, 486, 487, 510, 553, 557, 565, 571, 572, 575, 584, 709, 751.
Masquillier, 730.
Massoni, 735.
Massou, 742.
Mathieu, 737.
Maubeuge, 684.
Maurel, 740.
Maurin, 736.
Maurras, 511, 740.
Maussans, 740.
Mauvezin-de-Prat, 744.
Maya. — V. Mehaïa.
Mazagran, 696.
Mazère, 603.
Mazerolles, 731.
Meaux, 29.
Mechera - Guettara, 263, 264, 266, 416, 421, 427.
Méchouar, 546, 547.
Médaille, 176, 177, 286, 434, 549, 624, 638, 659, 703, 741.
Médéa, 44, 53, 108, 263, 348, 380, 414, 415, 441, 451, 487, 574.
Méditerranée, 765.
Medjana, 44, 441, 468.
Medjehrs, 584.
Mefessour, 24.
Mehaïa, 38.
Meissengott, 735.
Mekerra, 267, 393, 421, 436, 486, 579, 582, 588.
Mekerra (Haute-), 101.

Melata, 587.
Melegnano, 105.
Melilia, 282, 283, 504 à 506.
Mellinet, 251, 255, 473, 575.
MELON, 759.
Melouya. — V. *Mouloüia*.
Menaceb-Kiss, 710.
Mendès, 397, 398.
Ménéac, 464.
Mennetou, 735.
Mens, 743.
Mérigon, 734.
Merilheu, 744.
Meriouna - el - Hamman, 586.
Merlaud, 736.
Merley, 173, 638, 647, 734.
Mérou, 742.
Mersa (oued), 170, 230.
Mers-el-Kebir, 175, 257, 275, 366, 425, 428, 474, 601, 662.
MESSAGER (LE) (journal), 760.
Messaoud (oued). — V. *Bou-Messaoud (oued)*.
Messirda. — V. Msirda.
Météore (Le), 425, 438, 606.
Meterbah. — V. *Bab-Meteurba*.
Metila (col de), 765.
Mettous (oued), 126, 132, 134, 135.
Metz, 29, 188, 216, 256, 380.
Meurthe, 146, 730, 732, 734, 735, 737.
Meuse, 117, 735.
Meynier, 741.
MEYRAT, 23.
Mezos, 734.
M'HAMMED BEN RAHHAL (SI). — V. SI M'HAMMED BEN RAHHAL.
Mialle, 511, 738.
Michel (Victor), 176, 286, 434, 550, 618, 624, 638, 660, 679, 685, 734.
Michel (Jean-André), 743.
Michel (Jean), 736.
Mietesheim, 736.
Miette, 743.
Miliana, 43, 348, 390, 441, 451, 469, 487, 556, 574, 583.
Millau, 741.
Mina (oued), 40, 43, 398, 438, 474, 475, 496, 515, 542, 543, 553.
Miral, 741.
Mirandol, 740.
Miribel, 737.
Mirmande, 740.
Miromesnil (rue de), 688.
Misserghin, 275, 280, 477, 478, 496.
Missy (Lucas de), 565.
Mitschler, 730.
Mœgling, 740.
Mohamed ben Abdallah (de Belboun), 527.
Mohamet ben Ahmet, 225, 351, 413, 467.
Mohamet ben Bechir, 449.
Mohammed. — V. Mahomet.
Mohammed ben Abdallah. — V. Bou Maza.
Mohammed ben Ammara, 710.
MOHAMMED BEN BAKHTI, 717.
Mohammed ben Hamet. — V. Mohamet ben Ahmet.
Mohammed ben Zeitouni, 553, 557.
Mohammed bel Hadj, 557.
MOHAMMED DINDANE, 718.
Mohammed el bou Hamidi. — V. Bou Hamidi.
Mohammed el Trari, 125, 127, 132, 230, 231, 235, 236, 372, 373, 611, 632, 649.
MOHAMMED - ER - RENAOUN, 716.
Moigne, 741.
Mokhetar ben Aïssa. —V. El-Mokhtar-ben-Aïssa.
Molières, 742.
Molinié, 739.
Mollet, 510, 511, 738.
Mondon, 738.
MONITEUR ALGÉRIEN (LE) (journal), 451, 510, 759.
MONITEUR DE L'ARMÉE (LE) (journal), 52, 759.
MONITEUR UNIVERSEL (LE) (journal), 200, 682, 752.
Monlet, 735, 738.
Monnier, 561, 585.
Monségur, 736.
Montagnac, 20, 49 à 71, 75, 78, 79, 81 à 84, 86 à 91, 117 à 127, 129 à 132, 134 à 145, 151, 161, 164, 173, 178 à 182, 185, 186, 189, 192, 195 à 199, 202 à 206, 210 à 212, 217 à 224, 226 à 241, 244, 245, 247 à 253, 255 à 257, 265, 267, 268, 271, 273, 274, 286, 301, 302, 322 à 326, 345, 348, 362, 375, 381, 382, 385, 386, 400 à 409, 420 à 422, 424 à 430, 432, 433, 439, 443, 447, 461 à 464, 481, 482, 490, 493, 495, 500 à 502, 504, 508, 516, 522 à 524, 529, 539, 548, 549, 560, 586, 588, 589, 594, 595, 612, 620 à 622, 626 à 629, 632 à 634, 637, 639, 643, 649, 650, 652 à 655, 665, 672, 676, 677, 684, 690, 694, 695, 702, 703, 708, 712, 714, 716 à 718, 729, 747, 748, 750, 751, 753, 757, 759, 764 à 766, 768 à 771.
Montagnac (Bernard de), 55, 56, 57, 59, 60 à 63, 66 à 69, 75, 83, 84, 87 à 91, 198, 199, 218 à 220, 223, 323, 324, 326.
Montagnac (Elizé de), 53, 56, 57, 58, 62, 63, 68, 70, 71, 82, 88, 90, 196, 220 à 222, 250, 251, 253, 324, 325.
Montagnac (Mme Elizé de), 222, 323.
Montagnac (Charles de), 53, 251.
MONTAGNAC (Baron ELIZÉ DE), 713, 716, 754, 768.
Montagnac (colonne), 139, 252, 768, 770.
Montagnac (village), 10, 39, 41.
Montagnol, 742.
Montargis, 42.
Montauban (de), 375.
Montbrun (de), 684.
Montégut, 744.
Montérolier, 736.
Montélimar, 737.
Montfaucon, 742.
Montjaux, 552, 739.
Montmorillon, 736.
Montpellier, 498.
Montredon (Lot), 741.
Montredon (Tarn), 735, 739.
MONT ROND (DE), 748.
MONY, 767.
Morati, 619.
Morbihan, 464.
Morcerou, 564.
Morée, 81, 257, 308.
MOREL FATIO, 747.
MORIN (JEANNE-MARIE).— V. ROBILLOT (Mme).
Morris, 201, 600.
Moselle, 111, 730, 731, 734, 737.
Mosset, 742.
Mostaganem, 38, 40, 43, 47, 92, 94, 97, 108, 110, 188, 255, 272, 275, 278, 306, 360, 390, 392, 395 à 397, 415, 416, 423, 424, 437 à 440, 446, 447, 450, 451, 454, 468, 469, 473, 474, 477, 492, 496, 543, 553, 565, 572, 575, 576, 584, 586, 694, 754, 755.
Mottin 737.
Mouïla (oued), 73, 82, 86, 93, 128, 188, 189, 264,

358, 360, 399, 570, 575, 635, 770.
Mouley Abd er Rahman. — V. Abd er Rahman.
Mouley Ali (468), V. Cheïkh (Mouley).
Mouley Cheïkh. — V. Cheïkh (Mouley).
Mouley Chikh (417, 420), V. Cheïkh (Mouley).
Mouley Scheïk (620), V. Cheïkh (Mouley).
Moulin, 511, 739.
Moullé, 225.
Moulouïa (oued), 28, 33, 36, 37, 85, 218, 232, 337, 343, 348, 373, 381, 385, 387, 417, 486, 543, 544, 569, 600, 602, 710.
Moureau, 173, 510, 729.
Mourre, 743.
Moussa el Anber (oued), 126, 132.
Moussa el Anber (Sidi), marabout. — V. *Sidi Moussa el Anber*.
Mouzaïa, 94, 263.
Mozer, 511, 736.
Msifah (col de), 765.
Msilah (col de), 765.
Msirda, 35, 39, 100, 118, 124, 127, 139, 162, 211, 217, 232, 235, 236, 260, 305, 348, 352, 367 à 369, 371, 372, 387, 388, 400, 403, 406, 407, 415, 417, 460, 461, 463, 468, 476, 480, 486, 489, 499, 500, 543, 601, 604 à 610, 626, 642.
Msirda Fouaga, 73.
Msirda Tehta, 73.
Muley-Ali (415, 439), V. Cheïkh (Mouley).
Muley Cheik (460), V. Cheïkh (Mouley).
Muley Chikh (453, 454), V. Cheïkh (Mouley).
Musée de l'Armée, 764, 766, 768.
Mustapha ben Thami, 346 à 348, 385, 417, 420, 486, 712.
Mysserdah. — V. Msirda.

N

Naarah, 262.
Naas, 736.
Nador, 415, 693.
Nahr-ou-Acel, 577.
Nakache, 73, 354, 360, 368, 369, 372, 485, 489, 490, 520, 558, 601, 604 à 606.
Nancy, 192, 761.
Nantes, 73, 225, 612, 735.
Nanteuil, 747.
Naples, 687.
Napoléon, 262.
Nasica, 743.
Natali, 20, 135, 152, 154, 155, 157, 164 à 166, 169, 171, 173, 175, 176, 215, 242, 265 à 267, 286, 434, 455, 465, 550, 618, 627, 629, 630, 638, 648, 651, 660, 663 à 666, 669 à 671, 673, 702, 720, 732, 756, 770.
Nécrologe universel du xix^e siècle (Le), 747, 748, 760.
Nedroma (tribu), 73.
Nedroma (village), 38, 41, 46, 48, 66, 67, 71 à 73, 87, 118, 123, 152, 161, 162, 179, 182, 183, 185, 204, 210, 212, 213, 231, 239, 279, 283 à 285, 341, 354 à 356, 358, 360, 368, 369, 372, 373, 382, 386, 404, 406, 408, 415, 430, 439, 454, 459, 460, 462, 478, 483 à 486, 489, 490, 500, 502, 521, 533, 538, 539, 551, 555, 558 à 561, 563, 565, 570, 575, 585, 586, 601, 603, 604, 636, 713, 716 à 718, 770.
Neffiach, 742.
Nègrepelisse, 745.
Négrier (de), 80.
Nélig, 136, 137, 730.
Nemours (duc de), 50, 251.
Nemours (village). — V. *Djemmaa-Ghazaouet*, et 9, 18, 19, 20, 24, 41, 46, 48, 68, 77, 110, 128, 169, 191, 207, 375, 428, 631, 632, 636 à 638, 651, 670, 699, 700, 702, 703, 708, 709, 715 à 717, 749, 751, 757, 768, 770, 771.
Nérondes, 735.
Neuilly-le-Réal, 738.
Nevers, 738.
Nice, 297.
Niedermodern, 730.
Nièvre, 261, 738.
Nigué (la). — V. *L'Amiguier*.
Nîmes, 280, 739.
Niort, 297.
Noailles (de), 113.
Noë (de), 564).
Noé (mont). — V. *Tadjera*.
Noël, 736.
Nogent-sur-Seine, 264.
Noisy-les-Bains, 24.
Nord, 176, 732, 734 à 736, 745.
Noue (général comte de), 79.
Nuits, 380.

O

Oberdorf, 734.
Océanie, 196.
Oise, 730.
O'Keeffe, 423.
Olivier, 736.
Oliviers (bois des), 704.
Olmeto, 743.
Omar, 580.
Oms, 742.
Oraison, 740.
Oran, 9, 12, 19, 29, 31, 34, 39, 40 à 42, 46, 53, 59, 67, 70, 77, 81, 85 à 87, 89, 94, 98, 108, 113, 128, 175, 177, 180, 185, 191, 205, 210 à 213, 215, 217, 223, 225, 239, 243, 256 à 260, 268 à 272, 274 à 276, 278 à 280, 282, 286 à 288, 291, 299, 301, 303, 305, 306, 318, 324, 327, 328, 332, 336, 338, 341, 342, 344, 346, 347, 349, 354, 355, 358 à 362, 365, 367, 368, 373, 375, 381 à 383, 385, 388, 390, 392 à 396, 398, 400, 403, 404, 414 à 416, 422, 423, 426 à 428, 430, 438, 440 à 442, 444, 446, 447, 449, 450, 452, 454, 459, 469 à 471, 476, 479, 486, 487, 490, 492 à 498, 500, 502 à 505, 513 à 516, 526, 530, 532, 535, 536, 538, 539, 541, 543, 545, 547, 548, 552 à 554, 557, 565, 566, 568, 569, 571, 573, 575, 576, 580, 582, 584, 586 à 588, 597, 599, 604, 608, 610 à 612, 618, 631, 662, 674, 684, 689, 699, 704, 709, 728, 753, 755, 764, 770, 771.
Orange, 692.
Ordioni, 731.
Orient (armée d'), 29, 33, 41, 82.
Oriou, 259, 436, 572.
Orléans (duc d'), 91, 96.
Orléansville, 348, 390, 415, 446, 447, 469, 474, 481, 487, 543, 553, 557, 578, 694.
Orne, 736.
Ostwald, 734.
Othmane, 580.
Ouannouga. — V. Ouennougha.
Ouarensenis. — V. *Ouarsenis*.
Ouarsenis, 43, 351, 446, 447, 556, 557.
Ouchda. — V. *Oudjda*.
Oudjda, 34, 37, 38, 78, 84, 281, 322 à 324, 326, 384,

388, 389, 392, 477, 497, 533, 575, 600, 697, 765.
Oued-El-Hamar, 253.
Ouennougha, 44, 413 à 415, 441, 467, 468, 492, 494.
Ouerdefou (oued), 765.
Oulad-Khelif, 349.
Oulad Seliman. — V. Ouled Sliman.
Ould - Sidi - el - Cahouan, 529.
Ouled-Aïad, 557.
Ouled-Alaa, 39.
Ouled-Ali, 205, 208.
Ouled-Amar, 354, 372.
Ouled-Balagh, 42, 393, 395.
Ouled-Belhia, 397.
Ouled-Brahim, 361, 572, 575.
Ouled-Cherif, 424, 439.
Ouled-Chiha, 39, 388, 393, 417 et V. Ouled Riah (des Ghossel).
Ouled-Delmioun, 579.
Ouled-Djenane, 162, 642.
Ouled-el-Bihli, 520.
Ouled-el-Mimoun. — V. Ouled-Mimoun.
Ouled-el-Nahar, 603.
Ouled-Hammou, 168.
Ouled-Hâr, 507.
Ouled-Khalfa, 355, 443, 449, 452, 475, 486, 538, 579, 582.
Ouled-Mansor, 605.
Ouled-Mansour, 388, 459.
Ouled-Melouck, 128, 231, 500, 605.
Ouled-Mimoun, 486, 526, 582, 588, 603.
Ouled-Naïl, 390.
Ouled-Ouriach, 281, 349, 486, 497, 533, 548, 580, 582, 588.
Ouled-Ralfa. — V. Ouled-Khalfa.
Ouled-Riah (du Dahra), 68.
Ouled-Riah (des Ghossel), 128, 229, 231, 257, 267, 409, 422, 440, 486, 500, 603.
Ouled Seliman. — V. Ouled Sliman.
Ouled - Sidi - Ali - ben - Zemmara. — V. Zemmara.
Ouled - Sidi - el - Abdeli, 486, 602.
Ouled-Sidi-Khaled, 361, 486, 572, 575.
Ouled-Sliman, 139, 486, 487.
Ouled-Younès, 415, 468.
Ouled-Zaïr. — V. Ouled-Zeïr.
Ouled-Zeïr, 355, 436, 452, 475, 479, 486, 487, 538, 604.
Ouled-Zekri. — V. Ouled-Zikri.
Ouled-Zikri, 261, 417.
Ouled-Ziri, 170, 243, 285, 354, 366, 431, 466, 482, 484, 500, 503, 601, 624, 625, 627, 630, 642, 669, 672, 703, 707, 715, 720, 727, 749, 756, 770, 771.
Oulhassa, 39, 287, 337, 357, 366, 402, 443, 506, 507, 535, 543, 563, 603.
Oulhassa Cheraga, 210.
Oum-Orbia 507.
Ouriachi, 124, 461.

P

Paganelli, 740.
Pagès, 50.
Palmier d'Abd el Kader, 770.
Panama (le), 313.
Paoli, 743.
Parès, 146, 511, 742, 749.
Paris (comte de), 154.
Paris, 51, 52, 57, 116, 176, 225, 251, 262, 263, 297, 304, 309, 310, 342 à 344, 354, 366, 380, 390, 481, 514, 518, 568, 585, 681, 682, 687, 688, 696, 697, 705, 706, 723, 729, 737, 743.
Parisot, 466.
Parrot, 735.
Pascal, 741.
Pascalin, 739.
Pas-de-Calais, 683, 730, 733, 736.
PATRIOTE ORLÉANAIS (LE) (journal), 761.
Paule, 737.
Paulze d'Ivoy, 105, 619.
Paumé, 512, 738.
Paux, 98.
Pavie, 42.
Payan, 741.
Pègues, 215, 618, 687, 719 à 721, 753, 754.
Peignier, 146, 510, 730.
Pélissier, 68, 574.
Pène, 744.
Perez, 460.
Périchon, 732.
Périgot, 297.
Périgueux, 299, 300.
Périssac, 107, 733.
PERNOT, 20, 183, 247, 660, 722, 728, 756, 764, 766 à 769.
Péronne, 225.
Perpignan, 391, 513.
Perray, 740.
Perrin (François), 740.
Perrin (Jules), 146, 511, 743.
Perrin (Jean-Baptiste), 146, 512, 734.
Perrin (Jean *ou* Jean-Baptiste), 143.
Perrin-Jonquière, 81, 122, 127, 179, 180, 190, 203, 205, 246, 248, 429, 459, 461.
Perussel, 738.
PETITE REVUE (LA), 758.
Petreto - et - Bicchissano, 735.
Peyraguey, 262, 263, 265, 286, 399, 418, 424, 515, 548.
Pezet, 742.
Phalsbourg, 94.
Pharamond (le), 305, 469.
Philip, 740.
Philippeville, 53, 56, 57, 63, 64.
PHILIPPOTEAUX, 747, 765.
Piala, 564.
Picq, 735.
Pied'Orezza, 743.
Pierre (Jean), dit Plas, 737.
Pierre-Châtel, 257.
Pierson, 510, 732.
Pietra-di-Verde, 160, 743.
PILOTE DU CALVADOS (LE) (journal), 760.
Pithiviers, 761.
Plan-de-la-Tour, 176, 744.
Planèzes, 742.
PLÉE, 259, 750.
Plounévézel, 736.
Poggi, 511, 743.
Pollionnay, 163, 743.
Polytechnique (Ecole), 51, 380.
Pomme (rue de la), 391.
POMMET, 749.
Pont-Authou, 732.
Pont-de-l'Isser, 39, 41.
Pont-de-Vaux, 269.
Pontevès (de), 424.
Portes, 737.
Portugal, 224.
Port-Vendres, 299, 306, 492, 494, 513, 514, 543, 568.
Posty, 731.
Pourtier, 740.
Pouru-aux-Bois, 729.
Pouveyroux, 738.
Prato, 743.
Prats-de-Mollo, 704.
Prébois (Leblanc de), 541.
Présailles, 738.
Presbourg, 40.
PRESSE (LA) (journal), 541, 639, 760.
PRIM, 755.
Prince Royal, 649.
Puechcalvel, 739.
Punerot, 622, 734.

Puy-de-Dôme, 729, 733, 736.
Puygiron, 737, 738.
Pyrénées-Orientales, 704, 727, 742.

Q

Queré, 736.
Quilici, 743.
Quillico, 205, 257, 275, 276, 285, 354, 355, 358 à 360, 367, 369, 372, 422, 428, 431, 459, 465, 472, 483 à 485, 489, 490, 507, 508, 530, 551, 552, 554 à 557, 559, 590, 595, 596, 604, 606 à 608.

R

Rabah ben Djilani, 349.
Rabaudy, 740.
Rabelais, 24.
Rached (oued), 507.
Radamès. — V. *Ghadamès*.
Raffali, 743.
Raffet, 766.
Raguse (duc de), 28.
Raison, 564.
Ramus, 748, 766.
Randon, 413.
Rapin, 152, 213, 240, 241, 286, 431, 432, 434, 455, 463, 503, 549, 627, 636, 654, 734.
Ras-el-Austen, 416, 469.
Rat. — V. *Ghat*.
Ravailhe (Jean), 740.
Ravailhe (Louis), 740.
Ravel, 770.
Ravier, 731.
Raymond (Jean-Joseph), 731.
Raymond (de). — V. Raymond-Lasbordes (de).
Raymond-Lasbordes (de), 103, 105, 106, 123, 135, 141, 145, 432, 434, 456, 619, 621, 643, 652, 689, 690, 733.
Raymont. — V. Rimond.
Raynal, 745.
Razaouat. — V. *Djemmaa-Ghazaouet*.
Razi (djebel), 765.
Réau, 761.
Recopé, 564.
Regi, 739.
Régis, 110.
Reguisheim, 735, 736.
Regulus, 680, 707, 747, 758.
Reichenbach, 258.
Reichschoffen, 730.
Reignier, 713, 715, 716, 740.
Reignier (M^{me}). — V. Robillot (M^{me}).
Reignier (Octavie Dehainault, née). — V. Dehainault.
Reims, 261.
Relizane, 255, 256, 398, 424, 438, 446.
Remchi. — V. *Montagnac* (village).
Remy, 50, 748, 751, 754.
Renan, 24.
Renault, 438, 439, 610.
Rennes, 28, 464.
Renoux, 731.
Réparateur de Lyon (Le) (journal), 749.
Retournac, 738.
Reverbel, 741.
Revest, 731.
Reveux, 380, 386, 390, 415, 416, 441, 447, 451, 468.
Revoil, 24.
Revue des Deux Mondes (La) (revue), 750, 754.
Reynaud, 741.
Reynier, 735.
Rezonville, 688.
Rhin (armée du), 188, 688.
Rhône, 163, 224, 732, 735, 740, 743, 744.
Riatha, 388.
Ribière, 732.
Richard (Jules), 762.
Richard (lieutenant), 755, 758, 767.
Richert, 734.
Ricord, 744.
Rieu, 511, 744.
Riez, 686, 740, 741.
Rif, 43.
Rihou. — V. *Riou*.
Rimond, 176, 286, 434, 550, 624, 638, 660, 744.
Rinn, 24, 39, 42, 210.
Rio-Salado, 635.
Riotté, 564.
Riou (oued), 43, 541, 542.
Rives, 740.
Rivet, 296, 299, 300, 308, 495, 515.
Robillot (M^{me}), 121, 172, 244, 713 à 716.
Robin, 735.
Robin du Villars, 564.
Rochefort, 113, 745.
Roches (colonel), 610.
Roches (Léon), 29, 70, 296, 299, 308, 319, 323, 330, 335, 336, 391, 473, 514, 566.
Rocles, 739.
Rocroi, 332.
Rodès, 742.
Roguet, 67.
Rokbat - el - Mezzoudj, 768, 771.
Rolland, 19, 133, 144, 148 à 150, 159, 233, 510, 512, 524, 651, 674 à 677, 708, 711, 727, 741, 752, 769, 771.
Rome, 82, 251, 261.
Romont, 745.
Ronat. — V. Jean-Pierre.
Roquecourbe, 739.
Roquefort, 741.
Rosaguti, 112, 123, 144, 154, 171, 173, 433, 434, 456, 464, 482, 491, 525, 619, 621, 624, 638, 639, 651, 655, 733, 771.
Rosheim, 137, 730.
Rosières, 740.
Rossels. — V. Ghossel.
Rossignol (Louis), 739.
Rossignol (Antoine - Marie), 163, 637, 743.
Roubaud, 740.
Roudil, 731.
Rouge-Fosse (de la). — V. La Rouge-Fosse (de).
Rouquel, 731.
Rouquette, 741.
Rousset, 754.
Roussillon, 420.
Roustant, 147, 512, 737.
Rouval, 534.
Roux (Auguste - Alexandre), 732.
Roux, 201, 205 à 207, 430, 461, 501, 502, 504, 525, 626, 627.
Rouzaud, 744.
Rubicon, 220, 323.
Rullière, 296, 299, 495.
Rumeau, 744.
Russie, 38, 40.

S

Saal, 79, 80, 183, 185, 186, 716 à 718.
Saar-Union, 713, 740.
Sabran, 734.
Sabretache (La) (revue), 761, 762.
Safra, 208.
Safrané, 280, 448, 450, 452, 496, 547.
Safsef, 534.
Sahara, 111, 747.
Sahel, 346, 348, 368, 486, 521, 533, 587, 601, 603.
Saïda, 92, 348, 438, 475, 487.
Saint-Affrique, 593, 741.
Saint-Alban, 739.
Saint-Alphonse. — V. Gentil Saint-Alphonse.

Saint - Amans - la - Bastide, 32.
Saint - André - de - Sorède, 742.
Saint-Arnaud, 32, 33, 254, 255, 280, 302, 364, 365, 438, 446, 447, 451, 469, 474, 475, 480, 481, 513, 542, 543, 557, 566, 578, 586.
Saint-Barthélémy, 735.
Saint-Béat, 144.
Saint-Brieuc, 436, 612.
Saint-Céré, 742.
Saint - Chély - d'Apcher, 739.
Saint-Clair, 410.
Saint-Côme, 741.
Saint-Cyr (Ecole de), 50 à 52, 78, 81, 94, 97, 105 à 108, 110, 116, 188, 192, 225, 261, 264, 297, 308, 696, 765.
Saint - Didier - la - Séauve, 176, 738.
Saint-Dié, 660.
Saint-Dominique (rue), 292, 390.
Sainte - Barbe - du - Tlélat. — V. *Tlélat (Le)*.
Sainte-Engrace, 735.
Sainte-Eulalie, 741, 742.
Sainte-Marguerite (fort), 346, 587.
Saint - Etienne (Loire), 732.
Saint - Etienne (Haute-Loire), 738.
Sainte-Tulle, 741.
Saint-Ferdinand, 687.
Saint-Geniez-d'Olt, 740, 742.
Saint - Georges - d'Aurac, 738.
Saint-Georges (île de Grenade), 733.
Saint-Jean-d'Acre, 375.
Saint - Jean-d'Aubrigoux, 738.
Saint - Joseph - de - Rivière, 731.
Saint-Jours, 734.
Saint-Juéry, 737.
Saint-Laurent, 737.
Saint - Laurent - de - Cerdans, 742.
Saint - Laurent - de - Trèves, 739.
Saint-Léger-Vauban, 593.
Saint - Marcel - d'Ardèche, 731.
Saint-Martin (sergent), 144, 149, 150, 674, 676, 677, 736.
Saint - Martin - de - Valamas, 731.
Saint - Martin - la -Méanne, 735.
Saint - Martin - du - Fouilloux, 736.
Saint - Maurice Cabany, 747.
Saint - Paul - en - Pareds, 743.
Saint-Paul-la-Coste, 176, 739.
Saint-Pol, 261, 418, 564.
Saint-Privat, 688.
Saint - Rémy - du - Plein, 735.
Saint - Reparata - di - Moriani, 743.
Saint-Rome, 740.
Saint-Rome de Tarn, 731.
Saint-Simon, 176, 734.
Saint-Symphorien, 738.
Saint - Vincent - de - Barrès, 737.
Saint-Vert, 738.
Saint-Ybars, 743, 744.
Saint-Yon (Moline de), 32, 365, 366, 372, 607, 610, 770.
Salles, 740.
Salles ou Salle.—V. Saal.
Salson, 564.
Salviac, 742.
Sampieri, 743.
Sanilhac, 743.
Sansa, 742.
Saône-et-Loire, 729, 730, 733, 735, 738.
Sarno (oued), 361, 575.
Sarreguemines, 136.
Sarreta, 742.
Sarrians, 176, 734.
Sarthe, 734.
Saulx-de-Vesoul, 735.
Saumur, 418.
Saurat, 744.
Sauron, 736.
Sauzey, 763.
Savigné, 737.
Savigny-le-Temple, 736.
Savoie, 42.
Savoillans, 731.
Saxe, 40, 261, 262, 410.
Sba-Chioukh, 443, 452, 479.
Scache, 745.
Schleithal, 730.
Schmidt, 730.
Schmitz (I.-P.), 749, 754, 756.
Schneider, 730.
Schraga, 402, et V. Oulhassa-Cheraga.
Scorpions (camp des), 340, 341, 366, 573.
Sébastopol, 262.
Sebbaa-Chioukh. — V. *Sba-Chioukh*.
Sebdou, 9, 19, 90, 267, 281, 286, 287, 348, 349 361, 393, 394, 421, 436, 487, 497, 505 à 507, 519, 526, 528, 534 à 536, 539, 548, 566, 572, 576, 582, 588, 620, 631, 753.
Sebera (218). — V. *Ez-Zebra*.
Sebkha d'Oran, 280, 478.
Sebra (318). — V. *Ez-Zebra*.
Séchilienne, 731.
Sedamas, 415, 468.
Sedan, 250, 251, 747, 751.
Séguy, 743.
Segré, 391.
Seine, 731.
Seine-et-Marne, 736, 745.
Seine-et-Oise, 308.
Seine-Inférieure, 736, 745.
Seix, 736.
Selimania, 600.
Selleri, 735.
Sémideï, 564.
Sénégats, 739.
Senez, 148, 623, 741.
Sens, 744.
Serra, 663, 743.
Serra (Paul - François), 743.
Serre (de), 564.
Sersou, 693.
Sertorius, 511, 745.
Servant, 590.
Sétif, 44, 308, 414, 441, 467, 468, 494, 553, 574, 611, 612.
Séval, 742.
Séverac-le-Château, 742.
Sévignac, 110, 733.
Si ben Abdallah (agha), 507.
Sicard, 51.
Sid Ally ben Gallah. — V. Sidi Ali ben Gala.
Sid El Mostafa ben Senoussi, 580, 583.
Sidi Abd Allah ben Abd el Melek (487). — V. Sidi Mohammed ben Abdallah, etc., et Bou-Maza.
Sidi - Abd - er - Rahmane, 182.
Sidi Achmet ould Cadet, 449.
Sidi-Ahmed - ben - Salem-ould-Sidi-Ogba, 487 et V. :
Sidi - Ahmed - ben-Salem, 580, 582, 588.
Sidi-Ali (Cassaigne), 24.
Sidi-Ali, 182.
Sidi Ali ben Gala, 578, 581, 587.
Sidi-Ali-ben-Youb (Chanzy), 24, 258, 269, 422, 427.
Sidi-Amar, 172, 482, 642, 707, 715.
Sidi-Ayed, 284.
Sidi Aziz, 108, 109.

Sidi-Azouz, 360, 361, 570, 572, 765.
Sidi-bel-Abbès, 42, 258, 259, 267 à 269, 276, 342, 348, 360, 361, 393, 395, 421, 422, 426, 436, 452, 477, 487, 571, 572, 575, 576, 586.
Sidi-bel-Assel (438), V. *Bel-Acel*.
Sidi-bel-Ouared, 361, 572.
Sidi-ben-Abd-Allah - ben-Fatmi, 487.
Sidi-Berich, 765.
Sidi-bou-Djenane, 125 à 128, 130, 230, 232, 237, 280, 370, 400, 429, 478, 480, 500, 609.
Sidi-bou-el-Nouar, *Sidi-bou-el-Anouar*. — V. *Sidi-bou-Lenouar*.
Sidi - bou - Lenouar, 41, 129, 203, 237, 260, 263, 265, 266, 393, 395, 399, 400, 417, 500.
Sidi-bou-Mada, 210, 402.
Sidi - bou - Medine, 479, 506, 582.
Sidi-bou-Rahal, 666.
Sidi-Brahim-el-Beday. — V. *Sidi-Brahim*.
Sidi-Brahim (épisode), 17, 19, 21 à 24, 52, 90, 135, 147, 152, 158, 163, 212, 216, 223, 226, 227, 243, 254, 257, 263, 265, 268, 277, 286, 296, 319, 330, 352, 360, 365, 366, 367, 370, 372, 373, 404, 428, 434, 455, 456, 458, 462, 463, 474, 475, 538, 589, 593, 599, 607, 609, 612, 618, 621, 625, 631, 643, 649, 651, 660, 673, 674, 677, 682, 684 à 688, 692, 696, 697, 705, 707 à 709, 712, 713, 716, 717, 719, 721, 723, 727, 728, 747 à 761, 763, 764, 768, 770.
Sidi-Brahim (marabout), 18, 19, 44, 123, 153, 154, 162, 165, 178, 182, 190, 193, 194, 205, 211, 214, 232, 235, 237 à 240, 245 à 247, 265, 345, 346, 367, 371, 373, 375, 412, 424, 430, 432 à 434, 439, 456, 462, 463, 481, 482, 490, 500, 501, 523, 555, 581, 598, 623, 627 à 630, 633, 635 à 637, 639, 641, 643, 644, 647 à 650, 655, 660, 667, 671, 680, 684, 686, 687, 691, 695, 700 à 703, 708, 711, 712, 714 à 718, 751, 764, 766 à 768, 770, 771.
Sidi Brahim (oued), 206, 632.
Sidi-Daho, 258, 259, 269, 422, 427.
Sidi-Djardi. — V. *Sidi-Djoudi*.
Sidi-Djoudi, 413, 467.
Sidi-el-Hacène. — V. *Sidi-Lhassen*.
Sidi-el - Hadj - Abdallah, 230, 405, 429, 621, 652, 666.
Sidi - el - Mokhetar - el - Brahmi, 710.
Sidi-Hamar. — V. *Sidi-Amor*.
Sidi-Hamed, (500), V. Hamed (caïd).
Sidi-Ibrahim, 18, 768.
Sidi-Ibrahim, (609), V. Sidi-Brahim (épisode).
Sidi-Ibrahim, (523), V. *Sidi-Brahim* (marabout).
Sidi-Kahouen, 268, 272, 273, 276, 356, 442, 444, 449, 452, 520, 562.
Sidi-Khaouen. — V. *Sidi-Kahouen*.
Sidi Larribi, 474, 515.
Sidi-Lhassen, 284.
Sidi-Loucha. — V. *Sidna-Ioucha*.
Sidi-Medjahed, 77.
Sidi-Mensour, 602.
Sidi Mohammed ben Abdallah ben Yahya, 579, (417, 487, 579, 582), V. Bou-Maza.
Sidi Mohammed ben Abdallah ben Yahya, 579, 582.
Sidi Mohammed Bou Chareb, 580, 582, 588.
Sidi - Mohammed - el - Guendouz, 182.
Sidi - Mohammed - el - Khaouen. — V. *Sidi-Kahouen*.
Sidi - Mohammed - el - Ouessini, 375.
Sidi-Moussa, 345, 346, 348, 452, 475, 722.
Sidi - Moussa - el - Anber, 127, 132, 145, 148, 151, 154, 155, 182, 184, 237, 634, 663, 666, 667, 671.
Sidi-Tahar, 135, 182, 184, 674.
Sid Mohamed ben Abdallah ben Abdelmalek, (579), V. Sidi-Mohammed, etc., et Bou-Maza.
Sid Mohamed ben Salem (580), V. Sidi Ahmed ben Salem.
Sid Mohamed Bouchareb (580), V. Sidi Mohammed Bou Chareb.
Sid Mohamed Oulid Sid Yahia, (579), V. Sidi Mohammed ben Abdallah ben Yahya.
Sid Moustapha ben Senousi, — V. Sid El Mostafa ben Senoussi.
Sidna-Ioucha, 558.
Sié, 434.
Sijean, 735.
Sig (pont du), 584.
Sigloy, 158.
Siguier, 176, 177, 286, 434, 549, 624, 628, 660, 703, 739.
Si-Hamida, 325.
Si-Hammad, 527.
Si-Hammadi-Sakal, 360, 488, 529, 546, 547.
Sikka (la), 93, 94.
Silvagnoli, 743.
Si M'hammed ben Rahhal, 28, 123, 230, 231, 354, 355, 373, 409, 712, 713, 716 à 718, 754.
Si Mohammed ben Abdallah (350, 417, 582), V. Bou-Maza.
Simon (sergent), 564.
Simon (charles), 758.
Simonnet, 734.
Sisteron, 741.
Sisyphe, 321.
Skidia, 692.
Slane (de), 24.
Smala, 236.
Smelas, 477.
Smera (210, 402), V. Zemmara.
Smolensk, 40.
Soak-el-Sebt. — V. *Souk-es-Sebt*.
Sol, 742.
Soleilhas, 741.
Solinhac, 741.
Somma, 625.
Somme, 725.
Sommières-du-Clain, 176, 735.
Sorel, 564.
Sornay, 735.
Sost, 744.
Sou-Djouab. — V. *Souk-Djouab*.
Souel, 739.
Souf - en - Nirouf (oued), 267, 284, 533, 538.
Soufinirof (oued). — V. *Souf-en-Nirouf (oued)*.
Souhalia, 73, 127, 130, 132, 162, 179, 203, 211, 217, 220, 229 à 231, 236, 267, 268, 337, 354, 355, 358, 359, 367, 369, 370, 372, 373, 400, 403, 405, 406, 419, 421, 426, 429, 430, 443, 463, 476, 480, 489, 490, 529, 538, 543, 549, 555, 556, 558, 604 à 606, 608, 610, 611, 621, 626 à 628, 642, 714.

Souig, 139.
Souillé, 742.
Souk-Djouab, 413, 467.
Souk-es-Sebt, 693.
Souk - ouled - Aloui, 264, 357, 419, 562.
Souleil, 741.
Soulié, 564.
Soultberg, 32, 33, 37, 289 à 292, 299, 305 à 308, 330, 332, 352, 386, 412, 466, 491, 493, 513, 539, 540, 568.
Soult, 32, 37 à 41, 86, 224, 225, 228, 272, 274 à 276, 281, 284 à 290, 295, 296, 299, 300, 302, 305 à 308, 311 à 313, 326 à 332, 337, 338, 340 à 344, 346, 349 à 353, 355, 357, 358, 360 à 362, 365, 377, 379, 386, 387, 389, 392, 395, 412, 437, 446, 450, 466, 470, 473, 491, 493, 495, 496, 513, 515, 518, 532, 539, 540, 553, 559, 560, 565, 568, 571, 573, 575, 577, 583, 585, 587.
Souscirat, 742.
Spartiates, 654.
SPECTATEUR MILITAIRE(LE), (revue), 797.
Spézet, 741.
Steib, 731.
Steinheil, 263, 418.
Steyaert, 111, 112, 159, 641, 644, 657, 734.
Stradella, 96, 733.
Strapponi, 160, 637, 644, 743.
Strasbourg, 117, 263, 729.
Suchet (maréchal), 293.
SUCHET (abbé), 751, 766.
Suède, 116.
Sueur, 735.
Sulignat, 731.
Sully (S.-et-L.), 41.
Sutty, 146, 510, 731.
Sy Hamady, (529, 547), V. Si-Hammadi-Sakal.

T

Tabarotte, 593.
Tadjera (Mont Noé), 357, 562, 563, 585.
Tafit (douar), 182.
Tafna (oued), 39, 41, 42, 73, 82, 85, 86, 114, 128, 129, 203, 210, 237, 238, 266, 277, 278, 284, 356, 360, 400, 402, 410, 416, 421, 427, 443, 445, 453, 479, 489, 500, 515, 519, 521, 538, 554, 561, 570, 575, 620, 635, 636.
Tagma, 486.
Taïma (oued), 206.
Tallout-el-Kuesbat, 586.
Tanger, 30, 328, 330, 331, 334, 338, 340, 391, 514, 516, 518, 566, 569, 610, 755.
Taouli (oued), 126, 129, 130, 132, 161, 179, 203, 204, 228 à 231, 400 à 402, 405, 407, 408, 429, 430, 432, 481, 499, 500, 523, 581, 621, 627, 633, 636, 652, 666, 707.
Taount, 46, 55, 204, 211, 212, 230, 238, 366, 402, 431, 462, 465, 482, 485, 500, 502, 503, 554 à 556, 558, 770.
Tarascon, 200.
Tarbes, 114, 683.
Tarn, 176, 289, 386, 493, 727, 735, 737, 739, 740.
Tarnana (oued). —V. *Ternana (oued)*.
Tarn-et-Garonne, 737, 745.
Tartas, 477.
Tautavel, 742.
Teillac, 619, 625.
Tell, 440, 441, 603, 631.
Tellout, 360, 361, 571, 572, 575, 586.
Temda, 692.
Tempoure, 93, 108.
Tence, 738.
Ténès, 274, 275, 280, 299, 302, 306, 390, 439, 446, 450, 451, 469, 470, 473, 491, 492, 513, 557, 694.
Tenia (col de), 114.
Teniet-el-Had, 43, 321, 340, 349, 390, 415, 416, 451, 468, 553, 573, 577, 587.
Terga, 24.
Ternana (village), 182, 183.
Ternana (oued), 621, 628, 652, 756.
Terre-Clapier, 739.
Tertre (du). — V. Dutertre.
Tessala, 361, 572, 575, 584.
Testard, 124, 125, 133, 137 à 139, 232, 286, 433, 508, 510, 523, 629, 632, 633, 678, 727, 731, 751, 767.
Thanvillé, 731.
Théqra, 742.
Thélod, 730.
Therme, 738.
Théron, 741.
Theve, 744.
THIERRY (F.), 57, 251 747.
Thiers, 114, 729.
Thiéry (général), 40, 42, 87, 122, 204, 205, 210 à 212, 217, 221, 239, 256 à 260, 267 à 272, 276, 284, 285, 327, 341, 342, 354, 355, 358 à 361, 369, 372, 373, 378, 385, 394, 395, 400, 403, 404, 421 à 423, 425 à 428, 436, 442, 444, 448, 449, 462, 479, 481, 483, 484, 491, 507, 519, 528, 530, 538, 551, 557, 565, 570, 572, 575, 576, 584, 586, 601, 604, 606, 608, 609, 611, 612.
Thiér– (commandant), 92.
Thioly, 511, 736.
Thiriet, 735.
Thomas (Marie-François-Xavier), 111, 112, 133, 148 à 150, 157, 233, 286, 347, 434, 510, 524, 567, 581, 623, 635, 641, 655, 676 à 678, 727, 737, 750.
Thomas (Laurent), 734.
Tiaret (voltigeur), 564.
Tiaret, 43, 321, 348, 390, 41–, 424, 441, 451, 469, 487, 553, 556, 565, 566, 576, 588, 692.
Tibal, 510, 731.
Tient, 168 à 170, 703, 770.
Tilliouanet, 474.
Tiouine (djebel), 765.
Titan (le), 566.
TITEUX, 51.
Tittery, 43, 44, 553, 557, 588.
Tlélat (le), 427.
Tlemcen, 9, 19, 33 à 35, 37, 39 à 43, 46, 48, 61, 73, 79, 80, 85 à 87, 93, 94, 98 à 102, 111, 122, 177, 191, 210, 230, 243, 244, 257, 263, 267, 268, 270, 271, 274, 276 à 288, 312, 317, 326, 327, 329, 349, 360 à 363, 366, 368, 369, 380, 381, 383, 385, 386, 389, 393 à 396, 399, 402, 410, 415, 416, 420, 421, 424, 426, 427, 431, 434, 436, 439, 440, 442 à 445, 449, 452 à 454, 475, 476, 478 à 483, 496 à 498, 504 à 506, 508, 515, 519, 520, 522, 525, 526, 528, 529, 532 à 539, 541, 542, 546, 547, 566, 571, 572, 575, 576, 579, 582, 584, 588, 597, 599 à 602, 604 à 606, 609, 610, 619 à 621, 631 à 633, 636, 638, 652, 688, 689, 691, 698, 709, 714, 722, 751, 753, 770.
Tleta (oued), 210, 340, 355 à 368, 560, 562, 565, 570, [illegible], 585, 765.
Tombeau des braves, 19, 20, 172, 767, 768, 770, 771.

Tombeau des Chasseurs. — V. *Tombeau des braves.*
Tonnac, 739.
Touchet, 755.
Touent. — V. *Taount.*
Touïza des Beni-Dergoun, 39 à 41, 395, 438.
Toukria, (ou *Aïn-Toukria*), 390, 441, 557, 573, 577, 578, 693.
Toulon, 494, 514, 568.
Toulouse, 103, 117, 205, 296, 299, 308, 389, 391, 464, 495, 625, 685.
Tourny (cours), 757.
Touvenaint, 418, 563.
Trara (chaîne des), 765.
Trara, 39, 41, 48, 120, 122, 128, 161, 179, 181, 210, 211, 217, 227, 238, 256, 260, 267, 268, 278, 279, 281 à 283, 285, 287, 302, 305, 337, 342, 352, 354 à 359, 362, 364, 366 à 368, 372, 393, 394, 401 à 403, 406, 415, 417, 420, 421, 424, 426, 429, 434, 436, 439, 444, 445, 453, 454, 462, 463, 468, 475, 476, 485, 486, 489, 491, 505, 520, 521, 526, 527, 529, 533, 535, 538, 548, 554, 555, 560 à 563, 566, 570, 575, 583, 585, 589, 603, 604, 606, 610, 620, 626, 680, 707, 722, 753.
Trari (El). — V. Mohammed-el-Trari.
Tréguier, 192.
Tremblay, 114, 261, 417, 673.
Tressy, 20, 154, 155 à 160, 164, 170, 172, 173, 175 à 177, 236, 241, 286, 434, 549, 618, 624, 638, 649 à 651, 656, 657, 660, 679, 685, 720, 736, 761.
Trézel, 10.
Trifa (plaine de), 602.
Tripier, 446.
Tripot, 732.
Tropel, 686.
Troyes, 734.
Trumelet, 10.
Tuent. — V. *Taount.*
Tuileries (Les), 57, 251.
Tulette, 738.
Tunis, 348, 413, 487.
Turelure, 752.
Turgis, 510.
Turgot, 24.
Tyfour, 397.

U

Uhrich, 94, 689.
Univers illustré (L') (journal), 761.
Ustou, 744.
Uzech-des-Oules, 742.
Uzel, 737.

V

Vaize, 103.
Valadié, 742.
Valat, 739.
Val-de-Grâce, 251, 261, 688.
Valdrôme, 738.
Valée, 29, 53, 704.
Valenciennes, 196, 736.
Valet, 420.
Valle-di-Mezzana, 743.
Vallica, 731.
Valréas, 731.
Vals, 744.
Vannes, 723.
Vanson, 766.
Var, 176, 727, 731, 736, 740, 744.
Varaize, 152, 634.
Varlet, 564.
Vauban (Leprêtre de), 123, 124, 196, 205, 215, 217, 218, 230, 231, 237, 238, 240, 241, 256, 257, 342, 411, 412, 428, 430, 431, 459, 499, 504, 598.
Vauchelle, 333, 336, 770.
Vaucluse, 176, 692, 731, 734, 737.
Vaudrivilliers, 732.
Vaureilles, 741.
Vautier, 770.
Veise, 551.
Véjux, 410, 420, 491.
Velleclaire, 736.
Véloce (Le) (navire), 611, 749.
Véloce (Le) (roman), 727, 749, 756.
Vendée, 98, 736, 743.
Venès, 739.
Vénissieux, 745.
Verdun, 756.
Vernet (Carle), 756.
Vernet (Horace), 104, 766.
Vernhols, 741.
Vernier (Ch.), 766.
Vernols. — V. *Vernhols.*
Vernon (Damiguet de), 179, 183, 186, 459, 562, 564, 585.
Versailles, 35, 104, 108, 116.
Vesoul, 730.
Vesseaux, 731.
Vey, 512, 738.
Veziat, 512, 739.
Vialas, 739.
Vidal, 512, 738.
Vidauban, 743.
Vienne, 176, 735 à 737.
Viéron, 736.
Villefranche (Aveyron), 740, 741.
Villeneuve (Basses-Alpes), 740.
Vincennes, 731.
Vinel, 741.
Vinoy, 423.
Viret, 619.
Viviez, 719, 720.
Vizille, 740.
Vonthron, 512, 736.
Vosges, 622, 734, 736, 745.
Vrébos, 745.

W

Wagram, 40.
Walsin Estérhazy, 280, 449, 477, 496.
Warnier, 332, 333, 336, 541.
Waterloo, 216, 262, 624.
Weber, 736.
Weick, 660.
Weil, 734.
Weinstein, 730.
Wieswiller, 730.
Wingen, 730.
Wiswiser, 136.
W.-M., 758.
Wolff (Charles - Joseph)-François), 269.
Wolff (Joseph-Jean-Baptiste), 269.

X

Xafféviliers, 736.

Y

Yonne, 114, 152, 593, 730, 734.
Yusuf, 693.

Z

Zaint, 607.
Zaouïa-El-Yacoubi, 187, 407.
Zaouïet-el-Mira, 124, 126, 499, 666, 710.
Zekkara, 330, 497.
Zelboun (ou *Ahl-Zelboun*), 285, 527.
Zemmara, 73, 210, 238, 402.
Zenata, 39.
Zendall (djebel), 765.
Zerdeza, 53.
Zerdoud (Si), 53.
Ziri (oued), erreur (482), pour Ziri (Ouled).
Ziri. — V. Ouled-Ziri.
Zitoun (oued), 268, 284, 426, 475.
Zlamet (oued), 674.
Zohra, 172.
Zonza, 743.
Zouaouas, 487.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

ERRATA

Page 24, ligne 27. — *Au lieu de :* Oued-Damons, *lire :* Oued-Damous.

Page 196, note (2), ligne 5. — *Au lieu de :* Coffin, *lire :* Coffyn.

Page 434, note (2), ligne 17. — *Après :* 13 octobre 1843, *ajouter :* « Quant à Armand, numéro matricule 889, il avait été tué au combat de Sidi-Brahim. »

Page 475, ligne 37. — *Au lieu de :* Ouled-Teïr, *lire :* Ouled-Zeïr.

Page 597, numéro de page. — *Au lieu de :* 795, *lire :* 597.

Page 640, le caporal Lavayssière. *Au lieu de :* vers 1855, *lire :* vers 1885.

Page 749, ligne 3. — *Au lieu de :* à Aïn-Temouchent, *lire :* près d'Aïn Temouchent.

Couverture, *Ouvrages du même auteur,* avant-dernière ligne. — *Au lieu de :* Un tacticien du XIX[e] siècle, *lire :* Un tacticien du XVII[e] siècle.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE RF IMPRIMÉS

Paris et Limoges. — Imp. milit. Henri CHARLES-LAVAUZELLE.

CARTE DE L'OUEST ORANAIS

d'après la carte dressée au Dépôt général de la Guerre
en Décembre 1845

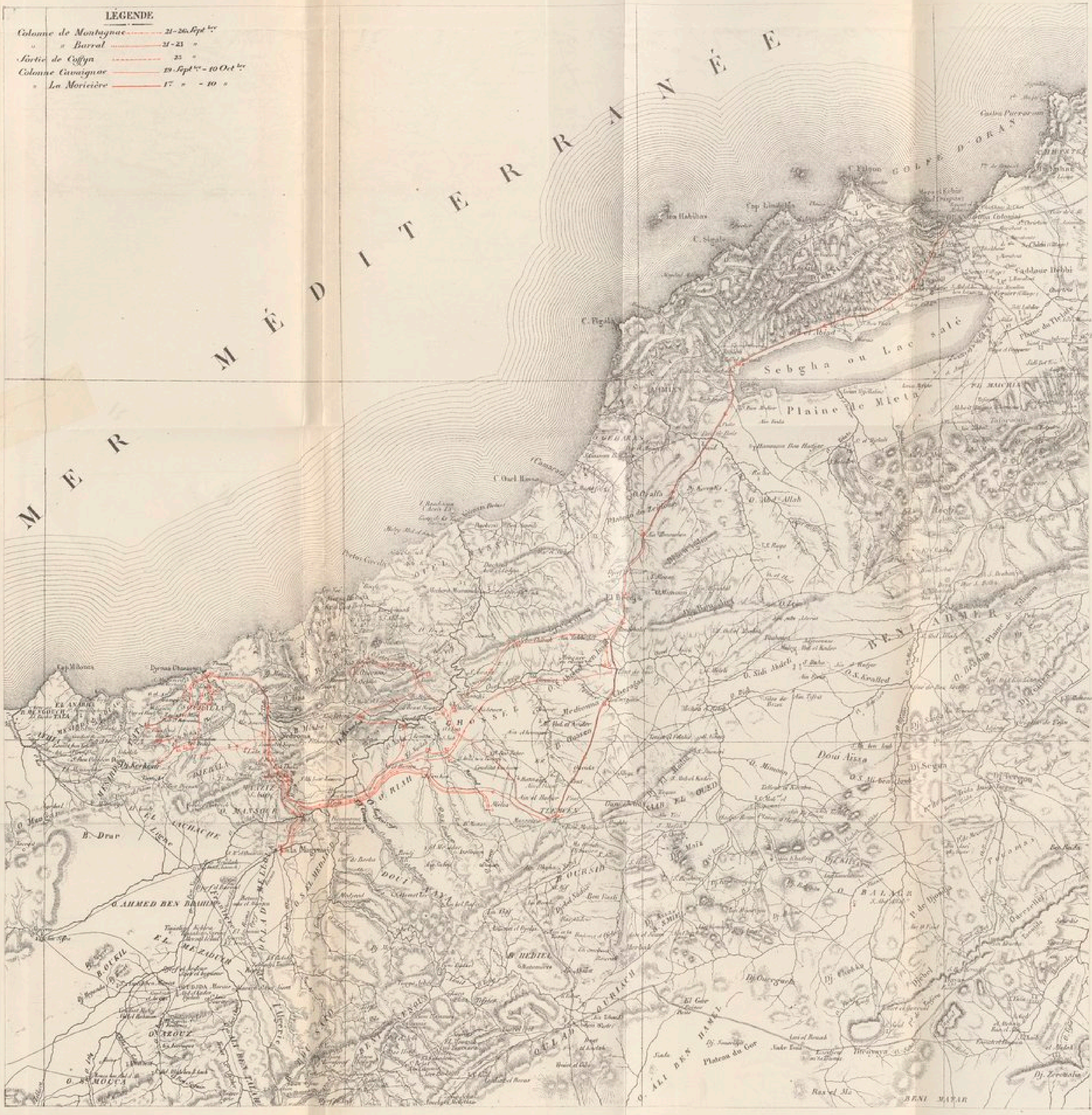

Echelle $\frac{1}{400\,000}$

0 10 20 30 40 50 Kil.

BF

Cette carte au 1/400.000e est une reproduction exécutée par le *Service géographique de l'armée* d'une partie de la « Carte de la province d'Oran dressée au dépôt général de la guerre en décembre 1845 » (Archives des cartes du ministère, 6. B. 110). Elle n'est pas très exacte au point de vue topographique, par exemple en ce qui concerne la région située sur la rive gauche de la Tafna ; mais elle a l'avantage de donner les noms géographiques en usage à cette époque et l'état des voies de communication. Quelques rares noms qui se trouvent fréquemment dans les documents contemporains (djebel Kerkour, oued Souhnirof, etc.), et qui manquent sur la carte de 1845, ont été ajoutés sur la reproduction ; aucune autre modification n'a été apportée à l'original.

Le tableau schématique (p. 772) permet de suivre au jour le jour les principales colonnes qui opéraient dans la région en septembre-octobre 1845, ou de voir leur position respective à la même date. Sur les itinéraires de la carte, les chiffres de 19 à 30 indiquent les bivouacs des derniers jours de septembre, et les chiffres de 1 à 10, les bivouacs des premiers jours d'octobre.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 01504175 0